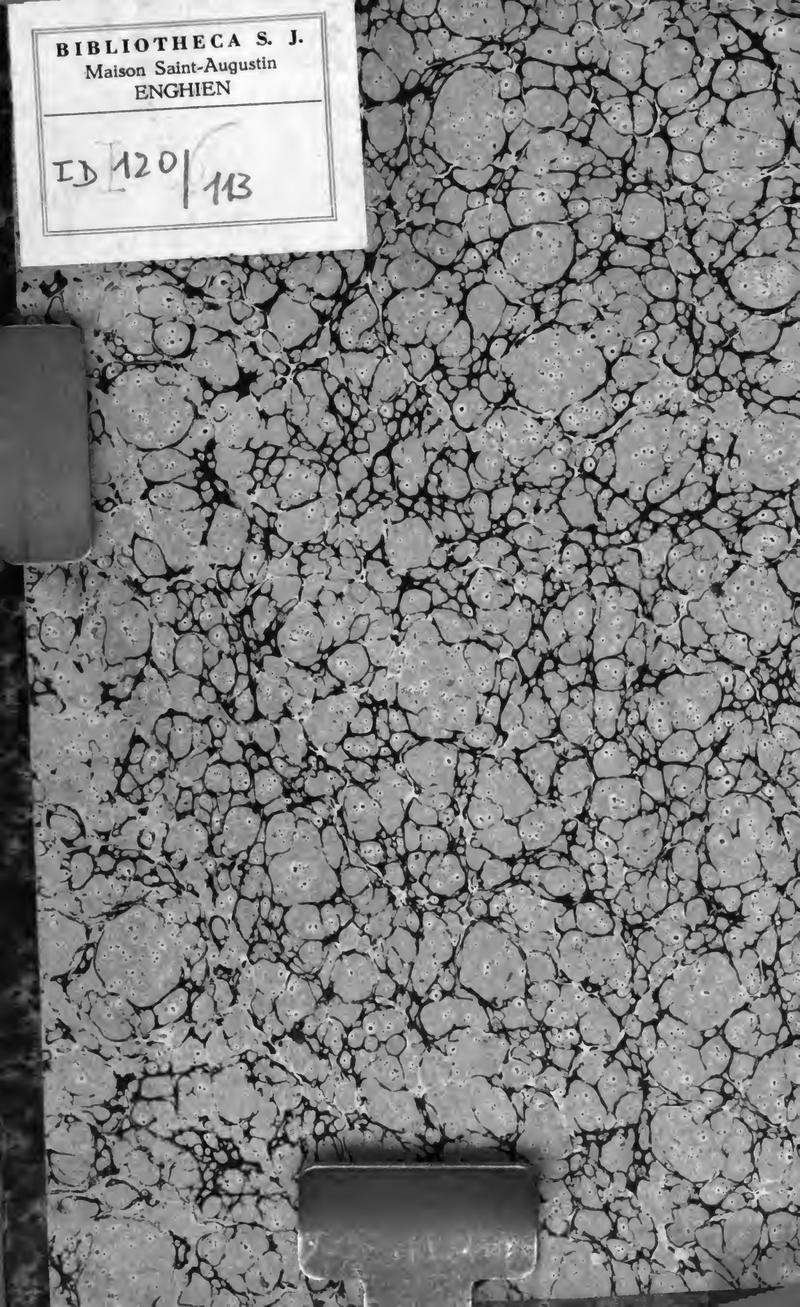
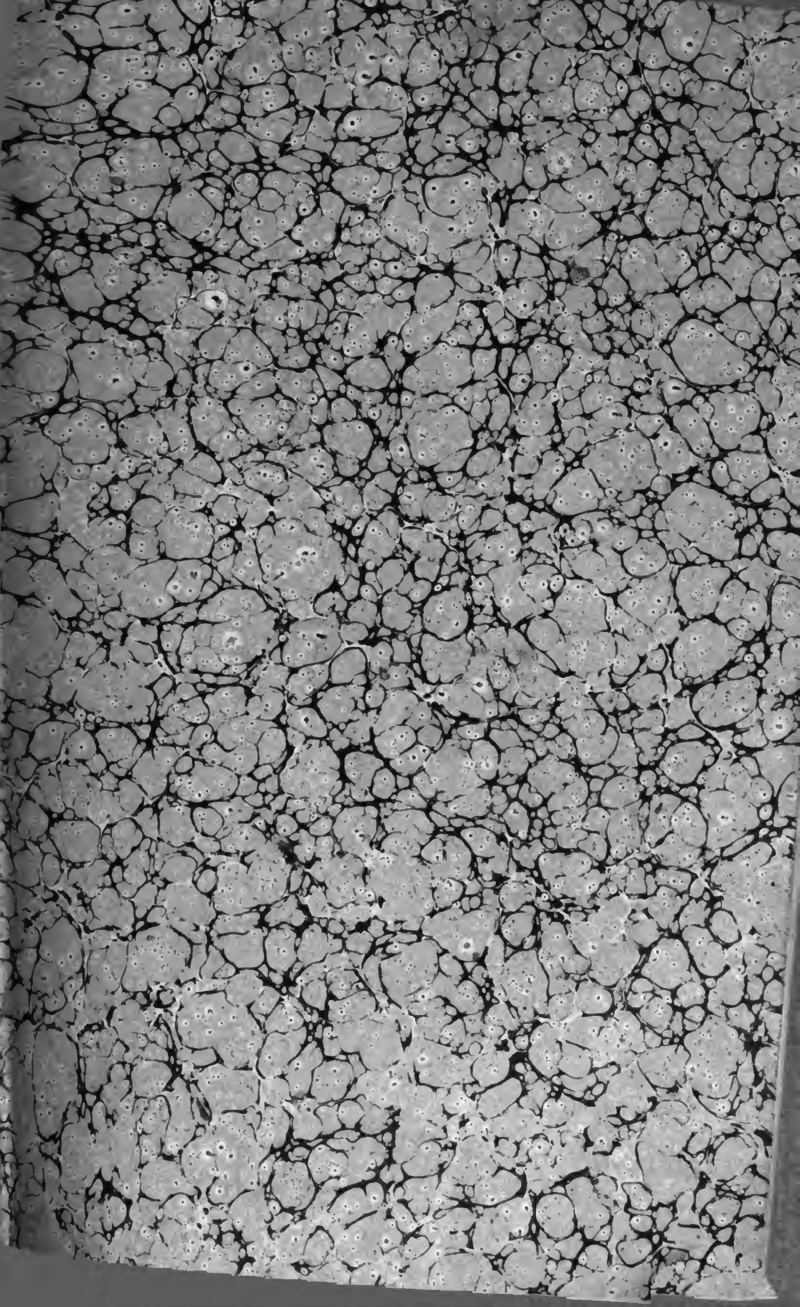








HISTOIRE DE FRANCE

ET

HISTOIRE GÉNÉRALE

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE LOUIS XIV JUSQU'A LA CHUTE DE L'EMPIRE

(1643 — 1815);

PAR F. OGER,

Professeur d'Histoire et de Géographie, Maître de conférences au Collége Sainte-Barbe.

COURS DE RHÉTORIQUE.

Rédigé conformément au Programme officiel.

PARIS,

MALLET-BACHELIER, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

DU BUREAU DES LONGITUDES, DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE POLYTECHNIQUE,

Quai des Augustins, 55.

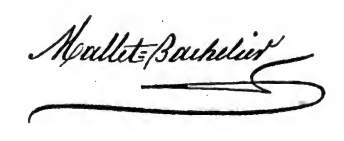
—

1862

OUVRAGE DU MÊME AUTEUR

Chez Mallet-Bachelier.

GÉOGRAPHIE physique, militaire, historique, politique et administrative de la France, et Géographie générale, à l'usage des Elèves des Lycées et des Institutions, avec **Atlas géographique et historique** de 23 Cartes, correspondant à la Géographie de la France, à la Géographie générale et au Cours d'Histoire.. 10 fr.



Paris. — Imprimerie de MALLET-BACHELIER, rue de Seine-Saint-Germain, 10, près l'Institut.

PRÉFACE.

Dans ce livre on s'est attaché à traiter les diverses matières, dont doit se composer un Cours d'Histoire, avec les développements que comporte un ouvrage destiné à l'enseignement. L'histoire politique y occupe naturellement la principale place ; l'auteur s'est étendu spécialement sur les grandes questions qui remplissent les deux derniers siècles, depuis la paix de Westphalie jusqu'aux traités de Paris, sur les alliances, les mutations territoriales, les transactions diplomatiques. Mais il n'a pas cru devoir tout à fait laisser dans l'ombre l'histoire militaire d'une époque qui s'ouvre avec Condé et Turenne, renferme Frédéric le Grand et se termine avec Napoléon. Il ne s'est donc pas borné à mentionner les batailles livrées ; il a essayé d'exposer sommairement et d'une manière générale les plans de campagne et les opérations importantes des principales guerres, en ramenant les mouvements des armées aux grandes lignes de la géographie physique avec lesquelles ils sont combinés. Dans cette mesure, exempte de toute prétention stratégique, le récit des grandes guerres peut servir à l'étude de la Géographie en lui donnant un intérêt historique. Des cartes spéciales, tracées à ce double point de vue, et auxquelles l'auteur a soin de renvoyer, correspondent à toutes les questions d'histoire politique et militaire. Les lettres, les arts et les sciences ont obtenu la place qui leur appartient dans un ouvrage qui embrasse le siècle de Louis XIV et le XVIIIe siècle,

c'est-à-dire les deux plus glorieuses époques du génie français. Enfin, tout en se renfermant dans les limites du Programme officiel, l'auteur a résumé rapidement les événements les plus considérables qui ont modifié le système politique de l'Europe de 1815 à 1862, n'oubliant pas ce vers du poëte latin :

> incedis per ignes
> Suppositos cineri...,

mais se souvenant surtout que l'impartialité est la dignité de l'histoire et le premier devoir de l'enseignement. Les jeunes gens, à qui ce livre est destiné, ne se plaindront pas assurément, pouvant s'arrêter à Waterloo, d'être conduits à Solferino.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

HISTOIRE DE FRANCE

ET

HISTOIRE GÉNÉRALE.

CHAPITRE PREMIER.

LOUIS XIV.

1643 — 1715.

ANNE D'AUTRICHE ET MAZARIN.

1643 — 1661.

§ Ier. — La Cabale des Importants.

(Mai—Septembre 1643.)

SOMMAIRE. — Anne d'Autriche fait casser le testament de Louis XIII. Première tentative de réaction contre le système politique de Richelieu. Règne passager des *Importants* (mai-septembre 1643).

Anne d'Autriche fait casser le testament de Louis XIII. — Le nouveau règne s'ouvrait, comme le précédent, par une minorité. Louis XIV était à peine âgé de cinq ans quand il monta sur le trône. Le feu roi avait conféré la régence à Anne d'Autriche et nommé Gaston d'Orléans lieutenant général du royaume. En même temps, pour que la politique de Richelieu ne fût pas compromise entre les mains de ceux qui l'avaient constamment entravée, il avait institué à côté de la reine mère un conseil de régence dont faisaient partie le prince de Condé, le cardinal Mazarin et le chancelier Séguier. Mais à peine fut-il mort, qu'Anne d'Autriche fit casser son testament et abolir le conseil par le Parlement, qui l'investit de la régence absolue (18 mai). Anne toutefois prit Mazarin pour ministre. C'était annoncer qu'elle ne se laisserait pas entraîner par la réaction de ses anciens amis.

Première tentative de réaction contre le système politique de Richelieu. Règne passager des Importants (mai-septembre 1643). — Cette réaction était inévitable. Richelieu mort, les grands qu'il avait humiliés ou persécutés accoururent en foule à la Cour et se donnèrent des airs d'importance, comme si leur propre règne était venu.

On les appela pour cette raison les *Importants*. Vendôme, ses deux fils Beaufort et Mercœur, Guise, Epernon, La Rochefoucauld étaient à la tête de ce parti, qui comptait encore les remuantes duchesses de Chevreuse et de Montbazon. Ils firent nommer principal ministre Augustin Potier, évêque de Beauvais. Le cardinal de Retz appelle ce successeur de Richelieu « une bête mitrée, le plus idiot des idiots. » Mazarin, qui se faisait humble et parlait de se retirer à Rome après la paix, ne donna pas d'ombrage d'abord aux *Importants;* mais quand ils furent détrompés, ils se remirent à cabaler. La reine mère s'en débarrassa par un coup d'État. Beaufort fut enfermé à Vincennes; Vendôme, la duchesse de Chevreuse et les autres furent bannis de la Cour (1643).

§ II. — Réaction du Parlement.

La vieille Fronde ou Fronde parlementaire (1648-1649).

SOMMAIRE. — Opposition du Parlement aux édits bursaux du surintendant Emery. Édit du toisé (1644) et du tarif (1646). Arrêt d'union (1648). Chambre de Saint-Louis. Coup d'État de la Cour : arrestation de trois conseillers. Journées des Barricades (26 août 1648) Déclaration de Saint-Germain (24 octobre). Guerre civile (1648-1649). Combat de Charenton (1649). Paix de Ruel (1649).

Opposition du Parlement aux édits bursaux du surintendant Emery. Edits du toisé (1644) et du tarif (1646). — La cabale des *Importants* avait été une première tentative de réaction contre le système politique de Richelieu. Elle avait été rapidement comprimée. Anne d'Autriche, satisfaite d'avoir saisi le pouvoir, n'eut garde de le partager avec ses turbulents amis. Elle comprit que l'œuvre du grand ministre était l'héritage de son fils, et elle ne voulut pas le livrer à la merci de quelques factieux. La cabale abattue, elle gouverna paisiblement pendant plusieurs années, et Mazarin put poursuivre, sans obstacle à l'intérieur, la guerre contre la maison d'Autriche. Cette guerre faisait peser d'énormes charges sur les finances de l'État, fort mal administrées d'ailleurs depuis la mort de Henri IV. La France n'avait pas seulement à entretenir ses propres armées, elle payait des subsides à ses alliés. Le trésor était épuisé, et les revenus ordinaires ne suffisaient plus. Il fallait de nouvelles ressources. Le surintendant Particelli Emery, Italien comme Mazarin et génie fiscal des plus inventifs, imagina de créer des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conseillers du roi crieurs de vin. Ces expédients ridicules ne remédièrent à rien. Il fallut en trouver d'autres. Emery ne fut pas en peine. Il exhuma un édit oublié de 1548 qui défendait de bâtir de nouvelles maisons dans les faubourgs de Paris, et imposa les propriétaires des maisons construites contrairement à cet édit (mars 1644). Cette mesure faillit exciter une émeute. Le Parlement refusa d'enregistrer l'édit du *toisé* et Emery fut obligé d'y renoncer. Il entreprit alors de faire vendre 1 500 000 livres de

rentes sur le produit des aides et des cinq grosses fermes. Nouvelle opposition du Parlement. Cette fois la Cour y répondit par un coup d'État, comme naguère elle en avait fait un contre les grands. Plusieurs présidents et conseillers furent emprisonnés ou exilés. Le Parlement se rendit à pied au Palais-Royal pour demander leur mise en liberté ou leur rappel, et la Cour céda. Le Parlement s'essayait ainsi à la résistance. Enhardi par l'important acte politique qu'il avait accompli au commencement du règne en conférant la régence, et par la faiblesse de la Cour, il reprenait peu à peu son rôle d'opposition. Le moment lui semblait venu, pour lui aussi, de se relever de l'abaissement politique auquel il avait été réduit sous le règne précédent, et de reprendre dans l'État l'importance que Richelieu lui avait enlevée en l'annulant, comme la noblesse, devant l'autorité royale, devenue absolue. Entre les deux pouvoirs la lutte allait s'engager. Dix-neuf nouveaux édits bursaux, présentés par Emery, furent enregistrés dans un lit de justice « de l'exprès commandement du roi. » Or ce roi, à qui l'on faisait imposer sa volonté souveraine, avait sept ans! On commença à réfléchir, à lever peu à peu « le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire et tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence (1) ». L'ordre politique de la France était fondé sur des coutumes, des traditions, non sur des lois positives. Nulle part les limites exactes des pouvoirs publics n'étaient déterminées. Leur lutte porta les esprits à examiner cet état de choses. « Aussitôt que le Parlement eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla. On chercha, en s'éveillant, comme à tâtons, les lois; on ne les trouva plus. L'on s'effara, l'on cria, l'on se les demanda, et dans cette agitation les questions que leurs explications firent naître, d'obscures qu'elles étaient, et vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques, et de là, à l'égard de la moitié du monde, odieuses(2) ». Cependant les ressources fournies par les dix-neuf édits furent bien vite absorbées, et la Cour se retrouva en présence des mêmes embarras. Pour se procurer de l'argent, Emery résolut d'établir un droit sur toutes les denrées entrant dans Paris. L'édit du *tarif* n'excita pas une moins vive opposition que les précédents (1646). Le peuple s'associait à la résistance du Parlement. L'agitation croissait à Paris. Les bourgeois s'essayaient aux armes, « résolus de suivre l'exemple des Napolitains (3) » qui venaient de se soulever contre la domination espagnole à la voix du pêcheur Mazaniello. Il y avait à ce moment, plus près de la France, un autre exemple, plus terrible : Charles Ier, prisonnier du Parlement, allait porter sa tête sur l'échafaud. Un souffle de liberté

(1) Mémoires du cardinal de Retz.

(2) *Ibid.*

(3) Mémoires de madame de Motteville.

semblait passer sur les peuples. « L'étoile était alors terrible contre les rois (1) ». En France, la lutte engagée entre la royauté et le Parlement n'avait pas à beaucoup près un caractère aussi grave; cependant elle tendait à une sorte de révolution dans la constitution de l'État.

Arrêt d'union (1648). Chambre de Saint-Louis. — L'édit du tarif fut adopté, mais avec modification. La Cour ne s'en tint pas là. Bientôt après elle retrancha aux différentes cours souveraines quatre années de leurs gages, en exceptant le Parlement, dans l'espoir de le gagner. Il rejeta cette faveur, et rendit l'*arrêt d'union* par lequel il s'associa dans une commune résistance, à la Chambre des Comptes, à la Cour des Aides et au Grand Conseil (13 mai 1648). En vain la Cour cassa cet arrêt. Les quatre compagnies souveraines nommèrent dans leur sein des députés qui s'assemblèrent dans la Chambre de Saint-Louis, au Palais, et bientôt demandèrent : 1° que les intendants fussent révoqués; 2° que la taille fût réduite d'un quart; 3° qu'aucun impôt ne fût levé sans être enregistré par le Parlement; 4° enfin que nul sujet du roi ne fût détenu passé vingt-quatre heures sans être interrogé suivant les lois et rendu à son juge naturel. Ces deux derniers articles tendaient à faire cesser l'arbitraire de la royauté en matière d'impôts et de liberté individuelle (30 juillet). Les intendants furent supprimés, Emery renvoyé.

Coup d'État de la Cour : arrestation de trois conseillers. Journée des Barricades (26 août 1648). Déclaration de Saint-Germain (24 octobre). — Anne d'Autriche était à bout de concessions. Habituée au pouvoir absolu qu'elle avait vu pratiquer en Espagne et même en France sous Richelieu, elle trouvait « Messieurs » du Parlement « de plaisantes gens de vouloir borner l'autorité du roi. » Elle fit tenir un *lit de justice* qui, tout en accordant la remise du quart des tailles et l'enregistrement des impôts, interdit les assemblées de la Chambre de Saint-Louis. Elles n'en continuèrent pas moins. La Cour résolut d'en finir par un coup d'État. Pendant le *Te Deum* chanté pour la victoire de *Lens*, elle fit arrêter trois des membres les plus opiniâtres du Parlement, Blancmesnil, Charton et Broussel. Aussitôt le peuple s'ameuta. Deux cents barricades furent formées en un instant et poussées jusqu'à cent pas du Palais-Royal (26 août 1648). Quatre cent mille voix crient *liberté!* et *Broussel!* Paul de Gondi, coadjuteur de Paris, célèbre sous le nom de cardinal de Retz, après avoir en vain offert ses conseils à la Cour, organisa contre elle la résistance. Le chancelier Séguier, en se transportant au Parlement pour annuler ses délibérations, fut arrêté par les barricades; mais elles s'abaissèrent devant le Parlement qui se rendit en corps auprès de la reine pour redemander ses membres emprisonnés. Pressée par Mazarin et par la reine d'Angleterre, sa belle-sœur, qu'une révolution

(1) Mémoires de madame de Motteville.

venait de renverser du trône, Anne d'Autriche les rendit à la liberté. Mais bientôt après la Cour quitta Paris. Ce départ fit craindre au Parlement un nouveau coup d'État. Il prit des dispositions pour mettre la ville en état de défense. Anne d'Autriche céda encore une fois. Une déclaration royale, rendue à *Saint-Germain*, convertit en lois tous les articles de la Chambre de Saint-Louis (24 octobre 1648).

Guerre civile (1648-1649). Combat de Charenton (1649); Paix de Ruel (1649). — Ce jour même était signé le traité de Westphalie. Comme après la victoire de la *Lens*, la Cour fut enhardie aux résolutions extrêmes. Elle révoqua la déclaration du 24 octobre, s'assura de l'appui de Condé et réunit 8000 hommes près de Paris. Le Parlement de son côté organisa la défense. Bourgeois, peuple, magistrats se taxèrent pour lever des troupes. Le coadjuteur équipa à ses frais un régiment nommé *régiment de Corinthe*, parce qu'il était archevêque titulaire de cette ville. De Paris l'agitation gagna les provinces; tous les Parlements du royaume s'unirent au Parlement de Paris. La Normandie et la Provence se révoltèrent. La noblesse à son tour se jeta dans le mouvement. Conti, Longueville, La Rochefoucauld, Bouillon, Beaufort, *le roi des Halles*, firent cause commune avec le Parlement. Les duchesses de Longueville, de Chevreuse et de Montbazon se mirent de la partie. Cette alliance de la bourgeoisie avec la noblesse, du Parlement avec les princes et les seigneurs, fit perdre à la lutte engagée par la magistrature son caractère politique primitif. De révolution tendant à établir un régime légal, une constitution régulière à la place de l'arbitraire royal, elle dégénéra en une réaction seigneuriale, mêlée de galanterie. Aussi personne ne prit la guerre au sérieux. « Les Parisiens sortaient en campagne ornés de plumes et de rubans... . Ils fuyaient dès qu'ils rencontraient deux cents hommes de l'armée royale. Tout se tournait en raillerie; le régiment de Corinthe ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec *la première aux Corinthiens* (1). » Condé eut facilement raison des singulières troupes que la *Fronde* mettait en campagne. Lagny, Corbeil, Saint-Cloud, toutes les approches de Paris du côté de la Seine et de la Marne, tombèrent rapidement en son pouvoir. L'affaire la plus chaude fut la prise de *Charenton* où Conti, le généralissime de la *Fronde*, avait mis 3000 hommes (février 1649). Turenne, entraîné par la duchesse de Longueville et par son frère aîné, le duc de Bouillon, allait se réunir aux ennemis de la Cour avec l'armée weymarienne, et les seigneurs négociaient avec l'archiduc Léopold et les Espagnols. Cette dernière circonstance décida le Parlement à traiter avec la Cour. L'exemple du Parlement anglais, qui l'avait d'abord entraîné, commençait à l'effrayer. Tandis que les Français se faisaient un jeu de la guerre civile,

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

les Anglais envoyaient Charles I[er] à l'échafaud (9 février 1649). Matthieu Molé, président du Parlement, signa la paix de Ruel (1) avec la Cour : les assemblées des Chambres de Saint-Louis furent autorisées et ses articles ratifiés (mars-avril 1649). Turenne, abandonné des Weymariens gagnés par Mazarin, se réfugia en Hollande et d'Harcourt rejeta l'archiduc derrière l'Escaut.

§ III. — Réaction de la Noblesse.

La jeune Fronde ou Fronde seigneuriale (1650-1652).

SOMMAIRE. — Les petits-maîtres. Arrestation de Condé, de Conti et de Longueville (1650). Bataille de Réthel. Ligue des deux Frondes contre Mazarin. Retraite du cardinal (1651). Alliance de Condé avec l'Espagne. Rupture des deux Frondes. Retour de Mazarin. Le Parlement forme un tiers-parti. Nouvelle guerre civile (1652). Combats de Bléneau, d'Étampes et du faubourg Saint-Antoine. Condé à Paris : massacre de l'Hôtel-de-Ville ; anarchie. Nouvelle retraite de Mazarin. Condé passe aux Espagnols. Rentrée du roi à Paris (1652). Retour de Mazarin (1653). Dénoûment de la Fronde.

Les petits-maîtres. Arrestation de Condé, de Conti et de Longueville (1650). Bataille de Rethel (1650). — Les intérêts du Parlement et ceux de la noblesse n'avaient rien de commun. Aussi, après que le premier eut fait sa paix avec la Cour, la seconde restait en révolte contre elle. Condé, qui faisait trop valoir ses services et ne ménageait pas plus la reine que Mazarin qu'il méprisait, rallia à lui les seigneurs et se fit leur chef. L'ancienne cabale des *Importants* reparut sous un nouveau nom, le parti des *petits-maîtres*. Ainsi commença la *jeune Fronde* ou *Fronde seigneuriale* (1650-1652).

Anne d'Autriche renouvela contre les *petits-maîtres* le coup d'État qui l'avait délivrée des *Importants;* Condé, Conti et Longueville furent arrêtés et enfermés au chateau de Vincennes (janvier 1650). Aussitôt Bouillon et la princesse de Condé coururent à Bordeaux pour soulever le Midi, tandis que Turenne entra en Picardie à la tête de 18000 hommes, prit le Catelet, puis Guise, traversa l'Oise et entra avec l'archiduc en Champagne. La reine alla soumettre Bordeaux et envoya contre Turenne le maréchal du Plessis-Praslin, qui le défit complétement à *Rethel* (décembre 1650).

Ligue des deux Frondes contre Mazarin. — Retraite du Cardinal. (1651). — La royauté triomphait partout; l'autorité de Mazarin était affermie. Mais la haine du Cardinal, seul lien du Parlement et des seigneurs, rapprocha de nouveau les deux partis. Devant cette coalition, Mazarin jugea prudent de céder, au moins momentanément. Il se retira à Brühl (2), dans l'électorat de Cologne, d'où il continua de diriger la reine par ses conseils. Avant de quitter la France, il alla

(1) Près Saint-Germain.

(2) Au sud-ouest de Cologne.

délivrer lui-même les princes au Havre, où il les avait fait transporter, certain que leur accord avec le Parlement ne serait pas de longue durée (février 1651).

Alliance de Condé avec l'Espagne. Rupture des deux Frondes. Retour de Mazarin. Le Parlement forme un tiers-parti. — Les intérêts contraires des deux partis, les ambitions rivales de leurs chefs, permettaient facilement de les diviser. Anne d'Autriche opposa à Condé le coadjuteur, qui aspirait à la place de Mazarin; elle dénonça au Parlement les négociations des princes avec l'Espagne, et amena ainsi la rupture définitive des deux *Frondes* (août 1651). Condé ne s'appuya désormais que sur la noblesse et sur l'alliance espagnole. Il se rendit en Guyenne, souleva la noblesse du Midi, et résolut de marcher sur Paris, tandis que Turenne et les Espagnols s'y porteraient par la Champagne. Mais Turenne et Bouillon se rallièrent à la Cour. Mazarin revint, avec une armée de 7000 hommes, levée à ses frais en Allemagne, et dont le maréchal d'Hocquincourt alla prendre le commandement à Sedan. Le retour du Cardinal éloigna de nouveau le Parlement de la Cour, sans toutefois le rapprocher de la noblesse. Excité par le coadjuteur, qui chercha à former avec lui un tiers-parti entre la Cour et les seigneurs, il rendit un arrêt qui proscrivit Mazarin et mit sa tête à prix (décembre 1651). Gaston se jeta dans le parti des princes, leva des troupes et en donna le commandement au duc de Beaufort. Mais Condé fit d'inutiles avances au Parlement.

Nouvelle guerre civile (1652). Combats de Bléneau, d'Étampes et du faubourg Saint-Antoine. — La Cour, trouvant peu d'appui à Paris, où dominait le tiers-parti, s'était retirée au delà de la Loire. Elle avait rassemblé deux armées : l'une, sous d'Harcourt, était opposée à Condé sur la Garonne; l'autre, sous La Ferté, aux Espagnols en Champagne. Mazarin la rejoignit à Poitiers avec son petit corps d'armée, dont Turenne prit le commandement (janvier 1652). Elle se porta alors sur Angers, puis sur Tours et sur Orléans, se rapprochant peu à peu de Paris. Les Frondeurs se disposèrent à lui barrer le passage. Le duc de Nemours, parti de Stenai avec 12 000 hommes amenés des Pays-Bas, fit sa jonction dans la Beauce avec les troupes de Beaufort, et s'avança sur la Loire. Mademoiselle, fille de Gaston, se jeta dans Orléans. Repoussée de cette ville, l'armée royale remonta la Loire jusqu'à Gien, où elle passa le fleuve. Nemours et Beaufort marchèrent sur Montargis. Condé, laissant Conti devant d'Harcourt sur la Garonne, accourut par l'Auvergne et le Bourbonnais vers la Loire, la passa à La Charité, se dirigea sur Chatillon-sur-Loing, et se réunit à l'armée de la *Fronde*, dont il prit le commandement. Il s'empara de Montargis, se jeta entre les quartiers de Turenne, campé à Briare, et ceux de d'Hocquincourt, campé à *Bléneau*, culbuta ce dernier et le rejeta sur l'Yonne (7 avril 1652).

Turenne accourut, dispersa à *Bléneau* l'avant-garde de Condé, et rétablit ses communications avec d'Hocquincourt (10 avril). Condé se replia sur Châtillon, et de là courut à Paris pour s'assurer de la capitale et entraîner le Parlement. Son armée le suivit par *Étampes*. Turenne la rejeta et la bloqua dans cette ville. Le duc de Lorraine s'avança par la Champagne sur l'Yères au secours des Frondeurs. Turenne courut à ce nouvel ennemi et passa la Seine à Corbeil. Charles IV ne l'attendit pas et se mit en retraite. Renforcé par La Ferté, qui avait repoussé les Espagnols de la Champagne, Turenne marcha sur Paris. L'armée de la *Fronde* s'y porta de son côté. Un combat sanglant s'engagea dans le faubourg *Saint-Antoine*. Les troupes royales avaient bataille et ville gagnées, lorsque Mademoiselle fit tirer sur elles le canon de la Bastille, les força de se retirer et introduisit les vaincus dans Paris (juillet 1652).

Condé à Paris : massacre de l'Hôtel-de-Ville. Anarchie. Nouvelle retraite de Mazarin. Condé passe aux Espagnols. Rentrée du roi à Paris 1652. Retour de Mazarin (1653). — Cependant Condé, maître de la capitale, s'efforça de gagner le Parlement et de rallier à lui la bourgeoisie. Mais ce parti était las de discordes. Repoussé de ce côté, il s'appuya sur le peuple. Ce prince du sang, qui ne s'était pas fait scrupule de solliciter les secours du régicide Cromwell, n'hésita pas davantage à s'allier à la multitude. Excitée par lui, elle se porta sur l'Hôtel-de-Ville et massacra les magistrats bourgeois (juillet 1652). L'anarchie fut au comble. Condé essaya vainement d'organiser un gouvernement. Une assemblée de notables, qu'il domina par la terreur, nomma Gaston lieutenant général du royaume, Condé généralissime, Beaufort gouverneur de Paris, et Broussel prévôt des marchands. Un arrêt du Conseil cassa ces dispositions et transféra le Parlement à Pontoise. Quatorze magistrats obéirent et formèrent, sous la présidence de Matthieu Molé, le Parlement de la Cour. Dans la lassitude des partis, la présence du Cardinal semblait le seul obstacle au rétablissement de la paix. Mazarin quitta le royaume une seconde fois, et se retira à Sedan (août 1652). A peine fut-il parti, que Paris supplia le roi de rentrer dans ses murs (octobre 1652). Beaufort et Broussel donnèrent leur démission, Gaston fut relégué à Blois. Quant à Condé, il se retira en Champagne, où il se réunit au duc de Lorraine, et passa aux Espagnols. Quelques mois après, Turenne ramena Mazarin (février 1653).

Dénoûment de la Fronde. — Louis XIV défendit les assemblées des Chambres. « Le Parlement voulut remontrer; on mit en prison un conseiller, on en exila quelques autres; le Parlement se tut : tout était changé (1). » Louis XIV lui signifia, en bottes de chasse et le fouet à la main, d'avoir désormais à se renfermer dans ses attributions judiciaires. Bientôt il dira : « *L'État, c'est moi.* » Tel fut le dénoûment

(1) VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*.

de la *Fronde*, révolution bourgeoise avortée et réaction aristocratique impuissante entre le despotisme ministériel de Richelieu et la monarchie absolue de Louis XIV.

§ IV. — Suite de la Guerre avec l'Espagne. (1652-1659).

SOMMAIRE. — Campagnes de 1652 et 1653 : Turenne chasse les Espagnols de la Champagne et de la Picardie. Campagnes de 1654, 1655 et 1656 : prise de Stenai; victoire d'Arras (1654). Échec de Valenciennes (1656). Opérations en Italie et en Catalogne (1653-1656). Alliance avec Cromwell (1657). Prise de Mardick (1657). Siége de Dunkerque (1658). Bataille des Dunes. Ligue du Rhin (1658). Traité des Pyrénées (1659). Mort de Mazarin (1661).

Campagnes de 1652 et 1653; Turenne chasse les Espagnols de la Champagne et de la Picardie. — Les Espagnols avaient mis à profit les troubles de la *Fronde*. Ils avaient partout repris l'offensive, en Flandre, en Catalogne et en Italie, et s'étaient emparés de Gravelines, de Mardick, de Dunkerque, de Barcelone et de Casal (1652). Après la prise de Dunkerque, ils se portèrent sur l'Aisne pour donner la main à Condé et au duc de Lorraine. Condé prit Rethel, Château-Porcien et Sainte-Menehould, entra dans le Barrois et s'empara de Bar-le-Duc, de Ligny et de Commercy. Maître du cours supérieur de l'Aisne et de la Meuse, il pouvait s'avancer au cœur de la Champagne ou pénétrer en Lorraine. Turenne arrêta ses progrès. Il rejeta l'ennemi au delà de la Meuse, reprit les places du Barrois, puis Rethel et Château-Porcien (1653). Repoussés de la Champagne, les Espagnols se jetèrent sur la Picardie et s'emparèrent de Roye (14 août). Turenne accourut, franchit l'Oise près de Noyon et s'établit en arrière des Espagnols, sur le plateau de Saint-Quentin, les coupant de leurs places de l'Escaut. Ils repassèrent aussitôt la Somme et évacuèrent la Picardie, mais pour rentrer en Champagne où ils assiégèrent et prirent Rocroi (septembre), tandis que Turenne, qui les suivit sur la Meuse, s'emparait de Mouzon et détachait le maréchal du Plessis-Praslin contre Sainte-Menehould, d'où l'ennemi fut chassé (1653).

Campagnes de 1654, 1655 et 1656. Prise de Stenai; victoire d'Arras (1654). Échec de Valenciennes (1656). — Dans la campagne suivante, l'armée royale investit Stenai. Le lieutenant général Faber (1), gouverneur de Sedan, vint couvrir le siége. Pour faire diversion, l'archiduc Léopold et Condé investirent *Arras*. Turenne laissa le maréchal d'Hocquincourt sous les murs de Stenai et marcha sur la Scarpe. Stenai pris et son armée renforcée par les troupes de ce maréchal, il força les lignes des Espagnols devant *Arras* et les mit en fuite (24 août 1654). Condé couvrit la retraite jusqu'à Mons.

(1) Abraham Faber, officier de fortune, le premier bourgeois qui parvint à la dignité de maréchal de France (1658), inventa, pour le siége des places, les parallèles et les cavaliers de tranchée.

L'Artois délivré, Turenne prit l'offensive, s'empara du Quesnoy (septembre 1654), de Landrecies, de Maubeuge, de Condé (1655) et investit Valenciennes par les deux rives de l'Escaut (1656). Condé et don Juan d'Autriche (1), successeur de l'archiduc Léopold, s'avancèrent de Douai, surprirent les quartiers de La Ferté sur la rive gauche, les dispersèrent, débloquèrent Valenciennes et reprirent Condé (1656). Turenne se replia sur le Quesnoy.

Opérations en Italie et en Catalogne (1653-1656). — La guerre se poursuivait en même temps, mais mollement, au delà des Alpes et aux Pyrénées. En Italie, les Espagnols furent battus sur le *Tanaro* (1653) et perdirent Valenza (1656). Conti les chassa du Roussillon, où ils s'étaient emparés de Villefranche, et prit Puycerda (2) (1654), Campredon (3) et Ripole (4); le duc de Vendôme défit leur flotte en vue de Barcelone (1655).

Alliance avec Cromwell (1657). Prise de Mardick (1657). Siége de Dunkerque (1658). Bataille des Dunes. (1658). — Mazarin rendit la lutte plus décisive en fortifiant la France de l'alliance anglaise. Par le traité de *Westminster*, conclu avec Cromwell (mars 1657), vingt vaisseaux et 6000 hommes devaient seconder les opérations des Français aux Pays-Bas. Dunkerque et Mardick devaient être le prix de cette alliance.

Cependant Turenne reprit l'offensive. Pour attirer l'ennemi vers la Meuse il dirigea sa droite sur Montmédy; lui-même avec le gros de ses forces se porta de nouveau sur l'Escaut et investit Cambrai. Condé se jeta dans cette place et la délivra; mais Montmédy capitula (mai 1657). Repoussé de l'Escaut, Turenne se porta sur la Lys, prit Saint-Venant (août), franchit l'Aa et la Colme et emporta Mardick avec le secours de l'amiral anglais Blake (3 octobre). Cette ville fut remise à nos alliés. Dunkerque ainsi resserré fut attaqué dans la campagne suivante (1658). L'armée française franchit la Lys à Saint-Venant et s'y porta par Bergues, tandis que les Anglais y marchèrent par Mardick. L'escadre de l'amiral Blake bloqua la ville par mer (mai 1658). Les Espagnols, pour la délivrer, s'avancèrent de Nieuport et prirent position sur les *Dunes* qui bordent la côte entre cette ville et Dunkerque. Ils étaient commandés par Condé et don Juan. Turenne ne les attendit pas dans ses lignes; il marcha contre eux et les mit en déroute complète (juin 1658). Dunkerque capitula et fut remis aux Anglais. Turenne prit Bergues, Furnes, Dixmude et Gravelines. Maître de tout le littoral entre l'Yser et l'Aa, il s'avança sur l'Escaut, s'empara d'Oudenarde, se rabattit sur la Lys et prit

(1) Fils naturel de Philippe IV.
(2) Sur la haute Ségre, au débouché du col de la Perche.
(3) Sur le Ter, au débouché du col des Aires.
(4) Sur le Ter.

Menin, puis Ypres entre la Lys et l'Yser. Toute la Flandre entre l'Escaut et la mer était ouverte. Condé et don Juan s'étaient repliés sur Bruxelles, pour couvrir cette ville.

Ligne du Rhin (**1658**). **Traité des Pyrénées** (**1659**). **Mort de Mazarin** (**1661**). — La politique acheva l'œuvre de la guerre. L'Espagne épuisée ne la faisait plus qu'avec le secours de l'Autriche. Mazarin lui ôta cette dernière ressource et la réduisit à ses propres forces. L'empereur Ferdinand III venait de mourir (23 mars 1657). Mazarin ne réussit pas à faire sortir la couronne impériale de la maison d'Autriche; mais, par l'influence de Lionne envoyé auprès de la diète, l'archiduc Léopold, fils de Ferdinand III, ne fut élu qu'à la condition de n'envoyer aucun secours à l'Espagne contre la France et ses alliés (juillet 1658). Lionne fit plus : il conclut à *Francfort* la *Ligue du Rhin* avec les électeurs ecclésiastiques de Mayence et de Cologne, l'électeur de Bavière, le landgrave de Hesse-Cassel, le duc de Brunswick, et la Suède (1) pour garantir le maintien du traité de Westphalie (août 1658). Les alliés s'engagèrent à ne pas livrer passage aux troupes qui seraient envoyées aux Pays-Bas contre la France. L'Espagne, isolée et hors d'état de continuer la lutte avec ses seules forces, demanda la paix. Elle fut négociée et conclue par Mazarin et don Louis de Haro, premier ministre de Philippe IV, dans l'île des *Faisans,* formée par la Bidassoa près d'Andaye (novembre 1659). Par le traité *des Pyrénées*, l'Espagne cédait à la France le Roussillon et la Cerdagne; l'Artois, sauf Aire et Saint-Omer; Gravelines et Saint-Venant, en Flandre; Le Quesnoy, Landrecies, Avesnes, Marienbourg et Philippeville dans le Hainaut; enfin Thionville, Montmédy et Ivoy dans le Luxembourg. Charles IV recouvrait la Lorraine, mais à des conditions qu'il rejeta, et elle resta occupée par la France jusqu'en 1698. Condé était rétabli dans ses biens et ses honneurs. Enfin Louis XIV épousait Marie-Thérèse, fille aînée de Philippe IV. L'infante eut en dot 500 000 écus d'or et renonçait à ce prix, pour elle et ses descendants, à toute prétention sur la succession de Philippe IV. Mazarin, qui savait que la dot ne serait pas payée, comprit bien ce que vaudrait un jour la clause des renonciations. Il entrevoyait dans l'avenir la monarchie espagnole, sinon réunie, du moins rattachée à la France. L'événement justifia sa politique et vérifia ses prévisions. La première et la dernière guerre de Louis XIV étaient en germe dans le traité des Pyrénées. L'une devait donner à la France la Flandre et une première fois la Franche-Comté, l'autre établir un Bourbon sur le trône de Madrid et, pour un siècle, *abaisser les Pyrénées*. Ce glorieux traité fut le dernier acte politique de Mazarin; il mourut le 9 mars 1661.

(1) L'archevêque-électeur de Trèves, l'évêque de Munster, le landgrave de Hesse-Darmstadt et le duc de Wurtemberg y accédèrent en 1661.

CHAPITRE II.

ÉTAT DE L'EUROPE EN 1661.

SOMMAIRE. — **États du Nord.** — Guerre de succession entre la Suède et la Pologne (1604-1660). Traités d'Oliva, de Copenhague (1660) et de Kardis (1661). — 1° Suède ; son épuisement. — 2° Danemark.

États de l'Est. — 1° Pologne ; vices et dangers de sa constitution anarchique. — 2° Russie ; commencement de la dynastie des Romanow.

États du Centre. — 1° Allemagne : abaissement de l'Autriche ; accroissement des maisons de Bavière et de Brandebourg. — 2° Suisse.

États de l'Ouest. — 1° Angleterre : restauration et politique des Stuarts (1660). — 2° Hollande : sa marine, ses colonies, son commerce.

États du Midi. — 1° Portugal. — 2° Espagne : sa décadence et son épuisement. — 3° Italie : continuation de la domination étrangère et du morcellement politique. — 4° Empire Ottoman. — Resumé.

ÉTATS DU NORD. — Guerre de succession entre la Suède et la Pologne (1604-1660). Traités d'Oliva, de Copenhague (1660) et de Kardis (1661). — Les traités de Westphalie et des Pyrénées avaient fixé les limites des États de l'Europe méridionale et établi entre eux un certain équilibre, au moins apparent, en détruisant la prépondérance de la maison d'Autriche. Tandis que ces traités pacifiaient le Midi, une guerre de succession agitait le Nord, et mettait la Suède aux prises avec la Pologne, la Russie, le Danemark, et, en s'étendant, avec le Brandebourg, l'Autriche et même la Hollande.

Sigismond, fils de Jean III, roi de Suède, avait été élu roi de Pologne en 1587. Après la mort de Jean (1592), son frère Charles, d'abord régent du royaume (1592-1604), fut proclamé roi par les Suédois à l'exclusion de Sigismond, prince catholique (1604). Telle fut l'origine d'une guerre qui dura un demi-siècle. Elle fut momentanément suspendue par les événements de Russie après l'extinction de la race de Rurik en 1598. Sigismond III et Charles IX intervinrent dans ce pays ; le premier voulut porter au trône des czars son fils Vladislas, le second son frère Charles-Philippe (1610). Les Suédois envahirent l'Ingrie et s'emparèrent de Novogorod (1611), les Polonais prirent Smolensk. L'avénement de la maison de Romanow tira enfin la Russie de l'anarchie dont profitaient ses voisins, et lui donna une dynastie nationale d'où devait sortir, vers la fin du siècle, Pierre le Grand (1613). Le nouveau czar, Michel Féodorowitz, commença par rendre la paix à la Russie. Par le traité de *Stolbola* (1) (1617) il céda à Gustave-Adolphe, qui avait succédé en 1611 à Charles IX, la Carélie et l'Ingrie, cession qui devait, pour près d'un siècle encore,

(1) A l'est de Saint-Pétersbourg.

écarter la Russie de la Baltique; par la trève de *Moscou* (1619), convertie en paix à *Viasma* (1) (1634), il abandonna à Sigismond Smolensk, la Sévérie (2) et Tchernigow. Ainsi la Russie était resserrée à l'ouest par la Suède et par la Pologne.

Cependant la guerre avait recommencé entre ces deux derniers pays. Sigismond III, en persistant dans ses prétentions sur le trône de Suède, vit ses propres États envahis par Gustave-Adolphe, qui s'empara de la Livonie et d'une partie de la Prusse polonaise (1620).

Richelieu, voulant tourner les armes de Gustave contre l'Autriche, interposa sa médiation. Une trève de six ans fut signée en 1629 à *Altmark* et renouvelée, en 1635, pour vingt-six ans, à *Stumsdorf* : la Livonie fut laissée à la Suède.

En possession de tout le littoral oriental de la Baltique et de ses golfes, depuis l'embouchure de la Tornéa jusqu'à l'embouchure de la Dwina, elle acquit encore une partie du littoral méridional, en obtenant, par le traité de *Westphalie*, la Poméranie citérieure avec les îles d'Usedom, de Wollin et de Rugen (1648). Elle fut alors puissance prépondérante dans le Nord. L'abdication de Christine, fille de Gustave-Adolphe (1654), en faveur de Charles-Gustave, comte palatin de Deux-Ponts, son cousin, renouvela la guerre de succession avec la Pologne. Jean-Casimir, roi de ce pays (1648-1668), disputa à Charles-Gustave le trône de Suède. Charles envahit la Pologne, la soumit en trois mois (1655), força l'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, de se reconnaître son vassal pour le duché de Prusse (1656), l'entraîna contre les Polonais révoltés et les défit complétement sous les murs de *Varsovie*, dans une bataille qui dura trois jours (juillet).

L'équilibre du Nord était rompu. Une ligue se forma alors contre la Suède entre l'empereur Léopold, le czar Alexis, le roi de Danemark Frédéric III et l'électeur de Brandebourg, qui portait son alliance intéressée d'un parti à l'autre. Charles-Gustave, forcé d'évacuer la Pologne, envahit le Danemark, s'empara du Holstein, du Sleswig et du Jutland, franchit sur la glace le petit et le grand Belt, et s'avança jusqu'aux portes de Copenhague. La France et l'Angleterre interposèrent leur médiation. Par le traité de *Roskild* (3), Frédéric III cédait à la Suède la Scanie, le Halland, la Blékingie (4) et l'île de Bornholm, et reconnut la franchise du Sund (mars 1658). Charles-Gustave ne tarda pas à rompre cette paix; il envahit de nouveau le Danemark et marcha sur Copenhague, qu'il attaqua par terre et par mer. Mais la

---

(1) Sur la rive droite du Dnieper supérieur.

(2) Ancien duché dans le bassin de Desna, affluent du Dnieper. Tchernigow en était le chef-lieu.

(3) Dans l'île de Seeland.

(4) Provinces méridionales de la Suède.

Hollande envoya une flotte dans la Baltique; l'empereur, l'électeur de Brandebourg et le roi de Pologne s'unirent pour secourir Frédéric III. L'amiral hollandais Opdam força le passage du Sund et dispersa la flotte suédoise ; les troupes alliées, sous les ordres de Frédéric-Guillaume, entrèrent dans le Holstein. Enfin la France et l'Angleterre formèrent avec la Hollande, à *La Haye*, une triple alliance pour assurer le maintien de l'équilibre du Nord et l'observation du traité de *Roskild* (1659). Leur intervention et la mort de Charles-Gustave (1660) hâtèrent la fin de la guerre. Trois traités pacifièrent alors l'Europe septentrionale, y établirent l'équilibre et fixèrent les limites des États du Nord, comme les traités de *Westphalie* et des *Pyrénées* avaient fait pour les États du Midi :

1° Par le traité d'*Oliva* (1), Jean-Casimir renonça à ses prétentions sur la couronne de Suède ainsi qu'à l'Esthonie et à la Livonie ; la Dwina devint la limite des possessions suédoises (1660).

2° Par le traité de *Copenhague*, le Danemark abandonna à la Suède la Scanie, le Halland, la Blékingie et recouvra Bornholm (1660).

3° Par le traité de *Kardis* (2), le czar restitua à la Suède les places dont il s'était emparé en Livonie (1661).

1° Suède. Son épuisement. — La Suède sortit ainsi agrandie de cette lutte. Elle dominait sur la Baltique, et restait puissance prépondérante dans le Nord. Mais ses guerres continuelles depuis le commencement du XVII[e] siècle contre la Pologne, la Russie, l'Autriche et le Danemark, l'avaient épuisée. Elle continuait de recevoir des subsides de la France, dont l'alliance lui était nécessaire pour se maintenir dans ses possessions allemandes contre la jalousie du Danemark et l'ambition du Brandebourg qui convoitait la Poméranie citérieure.

2° Danemark. — L'influence française n'était pas moins grande dans le Danemark. Elle ne fut pas étrangère à la révolution que Frédéric III opéra en 1660 avec l'appui de la bourgeoisie et du clergé, en rendant absolue et héréditaire la royauté jusque-là élective et limitée par les priviléges de la noblesse. Outre ses possessions actuelles, le Danemark avait encore, dans la péninsule scandinave, la Norwége et la Laponie ; mais il venait de perdre, par le traité de Copenhague, ce qu'il possédait à l'extrémité méridionale de la Suède, et il n'était plus désormais séparé de ce royaume que par le Sund.

ÉTATS DE L'EST. 1° Pologne. Vices et dangers de sa constitution anarchique. — La Pologne était prépondérante parmi les États slaves, comme la Suède parmi les États scandinaves. Mais resserrée entre ce dernier royaume au nord, la Russie à l'est, l'électorat de Brandebourg, en possession du duché de Prusse, à l'ouest, l'Autriche au sud-ouest, sans cesse assaillie au sud-est par les Cosaques de

(1) Près de Dantzig.

(2) En Livonie, au nord-est de Riga.

l'Ukraine, par les Tatars de Crimée et par les Turcs, maîtres d'Azow depuis 1642, elle était en outre en proie à l'anarchie qui devait causer sa ruine. Cette anarchie avait sa source dans le système électif et dans le *liberum veto*. Depuis l'extinction des Jagellons, la royauté était devenue élective (1572). La noblesse, en possession de disposer de la couronne, limita à son profit l'autorité royale. Dès lors plus d'équilibre entre les pouvoirs de l'État. D'une part une aristocratie puissante et factieuse, de l'autre une royauté sans force; point de classe moyenne pour faire contre-poids à la première et fournir un point d'appui à la seconde : le peuple était serf. En un mot, la Pologne était une république aristocratique ayant à sa tête un roi électif, mais régie par une diète, assemblée des nobles dont chacun pouvait, en vertu du *liberum veto* établi en 1652, s'opposer à la volonté de tous. C'était un principe d'anarchie de plus introduit dans la constitution si vicieuse de la Pologne, et qui achevait de l'ouvrir aux manœuvres et aux influences de ses voisins. Cette situation de la Pologne préoccupait déjà Louis XIV et Colbert. « Lorsqu'il est question de millions d'or pour la Pologne, » écrivait ce grand ministre au roi en 1666, « je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants et » j'irais à pied toute ma vie pour y fournir, s'il était nécessaire. »

2° Russie. Commencement de la dynastie des Romanow. — Tandis que la Pologne semblait condamnée à une décadence irrémédiable, la Russie commençait à grandir dans l'Europe orientale. Mais, en 1661, on n'aurait pu soupçonner que le principal danger de l'indépendance polonaise viendrait de ce côté. Séparée de la Baltique par la Suède et la Pologne, de la mer Noire par les Cosaques, les hordes tartares et les Turcs, la Russie ne s'étendait librement que vers la Sibérie et l'océan Glacial : elle était en quelque sorte plus asiatique qu'européenne. Mais depuis 1613 elle avait à sa tête la maison de Romanow, d'où devait sortir bientôt Pierre le Grand.

ÉTATS DU CENTRE : 1° Allemagne. Abaissement de la maison d'Autriche. Accroissement des maisons de Bavière et de Brandebourg. — Le traité de *Westphalie* avait irrévocablement condamné les prétentions monarchiques de la maison d'Autriche et fait triompher dans l'Empire le principe féodal du morcellement territorial et politique. L'Allemagne ne comptait pas moins de 343 États. L'Autriche en était toujours le plus considérable; mais elle était déchue de sa prépondérance en Europe; et en Allemagne même, si elle sut se perpétuer sur le trône impérial malgré le maintien du principe électif, son action politique était resserrée dans d'étroites limites : 1° par la nouvelle constitution du corps germanique; 2° par l'introduction de la Suède dans la Confédération; 3° par la formation récente de la ligue du Rhin, qui n'assurait pas moins le maintien de l'influence française en Allemagne que l'observation du traité de *Westphalie*. Enfin, menacée sur ses frontières du sud et de l'est par les Turcs qui te-

naient Belgrade et Témeswar, et pouvaient, à travers la Hongrie toujours en révolte et toujours prête à les appeler, pénétrer sans obstacle jusqu'au cœur des États héréditaires, l'Autriche voyait s'élever à côté d'elle, dans l'Empire même, deux maisons rivales : celle de Bavière, dans l'Allemagne du midi; celle de Brandebourg, dans l'Allemagne du nord. La première venait d'acquérir le Haut-Palatinat. La seconde ne cessait de s'agrandir depuis le commencement du xviie siècle. A l'électorat de Brandebourg, elle ajouta successivement : 1° sous Jean-Sigismond (1608-1619) le duché de Clèves et les comtés de La Mark et de Ravensberg sur les deux rives du Rhin, part que lui fit le traité de *Xanten* (1) dans la succession de Juliers (1614); 2° le duché de Prusse, fief de la couronne de Pologne et possession d'une branche cadette qui s'éteignit en 1618; 3° la Poméranie ultérieure, l'archevêché de Magdebourg, les évêchés de Halberstadt, de Minden et de Camin, sécularisés et donnés par le traité de *Westphalie* (1648). La maison de Brandebourg sortit ainsi agrandie de la guerre de Trente ans, malgré le rôle équivoque qu'elle y avait joué sous Georges-Guillaume (1619-1640) et sous Frédéric-Guillaume Ier (1640-1688). Ce dernier, appelé le *grand-électeur*, sut encore tirer parti de la dernière guerre du Nord, entre la Suède et la Pologne, en trahissant à propos les deux partis. Après avoir fait hommage à Charles X Gustave pour le duché de Prusse en se faisant céder les palatinats de Kalisch, de Posnanie et de Siradie par le traité de *Marienbourg* (2) (1656), il se rapprocha de Jean-Casimir, qui lui accorda, pour prix de son appui, la souveraineté de la Prusse par le traite de *Welhau* (3) (1657). Par ces acquisitions, la maison de Brandebourg touchait déjà au Rhin et à la Vistule. La dignité électorale ne suffisait plus à son ambition. Frédéric-Guillaume Ier aspirait déjà à la royauté et en prépara les voies à son successeur. On peut en effet le considérer comme le fondateur de la monarchie prussienne. L'établissement de cette monarchie devait réaliser la pensée qu'avait eue Gustave-Adolphe de rallier et de diriger les intérêts protestants de l'Allemagne. La Suède épuisée n'était plus en état de soutenir ce rôle. Il échut au Brandebourg, qui non-seulement tendit à se substituer à la Suède, mais encore à la chasser de l'Allemagne. Aussi Frédéric-Guillaume se fera-t-il l'allié de la Hollande pour enlever la Poméranie citérieure aux Suédois alliés de Louis XIV.

2° **Suisse.** — L'indépendance de la République des treize cantons fut reconnue par l'Autriche au traité de *Westphalie*, qui déclara la Suisse État neutre.

ÉTATS DE L'OUEST : 1° Angleterre. Restauration et politique

---

(1) Sur la rive gauche du Rhin inférieur, à l'ouest de Wésel.

(2) Sur le Nogat, bras de la basse Vistule.

(3) Au confluent de la Prégel et de l'Alle.

des Stuarts. — Les Stuarts venaient d'être rétablis sur le trône (mai 1660). Cette restauration monarchique, qui termina la première révolution d'Angleterre, ne mit pas fin à la lutte qui s'était engagée, sous les premiers Stuarts, entre la royauté et le Parlement. Dans la lassitude où les peuples tombent toujours après de violentes secousses, on accueillit Charles II avec enthousiasme et sans lui imposer de conditions. « On ne sut prendre aucune précaution pour l'avenir; et, tandis que Charles II portait sur le trône les vieux préjugés de sa famille, on laissa subsister tous les éléments de mésintelligence entre le roi et son peuple, et le gouvernement lui-même ne sut déployer aucune force (1). » Aussi la lutte ne devait-elle pas tarder à se renouveler, pour aboutir cette fois à la chute définitive d'une dynastie dont les principes de gouvernement étaient incompatibles avec les libertés de la nation anglaise. Les règnes de Charles II et de Jacques II (1660-1688) ne furent qu'un temps d'arrêt entre deux révolutions. Leur tendance à l'établissement du pouvoir absolu et à la restauration de la religion catholique, en les rapprochant de Louis XIV, devait priver l'Angleterre de toute influence sur le continent pendant la période du plus grand développement de la puissance française

2° Hollande. Sa marine, ses colonies, son commerce. — La Hollande aussi avait ses divisions politiques. Après la mort de Guillaume II, le Stathoudérat avait été aboli et Jean de Witt nommé grand-pensionnaire (1650). Il y eut alors deux partis : d'une part ceux qui voulaient rétablir le Stathoudérat, sorte de monarchie, en faveur de Guillaume III; d'autre part les partisans de la liberté et du gouvernement républicain. Mais ces divisions n'empêchaient pas la Hollande de poursuivre au dehors l'extension de son commerce, l'accroissement de son empire colonial et le développement de sa marine. Elle combattait encore pour son indépendance, qu'elle étendait déjà sa domination au delà des mers. Dès 1590 elle avait une marine. Ses vaisseaux allaient chercher dans le port de Lisbonne les productions de l'Inde qu'elle revendait dans le reste de l'Europe. Philippe II ayant défendu aux Portugais, devenus ses sujets en 1581, toute relation avec les Hollandais, ceux-ci allèrent chercher directement les denrées de l'Inde (1594). L'année suivante, Cornélius Hootman conduisit aux Indes la première escadre hollandaise et visita l'archipel de la Sonde (1595). D'après sa relation, les négociants d'Amsterdam dirigèrent leurs entreprises vers ces îles si riches en épices et d'où ils pourraient se ménager l'entrée de la Chine et du Japon et menacer l'empire portugais dans l'Inde. En 1602 ils formèrent la *Compagnie des Grandes-Indes*. De 1603 à 1607, ils s'emparèrent des Moluques; en 1618, ils occupèrent Java et y bâti-

(1) Heeren.

rent Batavia, qui devint le centre et l'entrepôt de leur commerce dans les Indes. En 1609, leurs navires furent reçus dans le Japon. En 1624, ils s'établirent dans l'île de Formose, sur les côtes de la Chine. En 1641, ils s'emparèrent de Malacca, d'où ils commandèrent l'entrée de la mer des Indes par le sud-est. En 1650, ils enlevèrent aux Portugais le Cap de Bonne-Espérance, d'où ils dominèrent l'entrée de cette mer par le sud-ouest. Maîtres ainsi des deux grandes routes de l'océan Indien, ils y attaquèrent la domination des Portugais. En 1656, ils leur prirent Colombo, capitale de Ceylan, et Négapatam, sur la côte de Coromandel; en 1662 et 1663, Kranganore, Kananore et Cochin sur la côte de Malabar. Dans le même temps ils attaquaient les possessions portugaises dans l'Amérique méridionale. Dès 1621, ils avaient créé la *Compagnie des Indes occidentales* pour l'exploitation du commerce de l'Amérique et de l'Afrique. S'ils ne réussirent pas à s'établir dans le Brésil, malgré trois tentatives en 1624, 1630, 1637, ils obtinrent du moins d'importants avantages sur mer. Leurs vaisseaux ne rentraient jamais que chargés des dépouilles des Portugais et des Espagnols. Dans l'espace de treize ans, la compagnie arma 800 navires et en captura 545 qui, avec les marchandises qu'ils portaient, furent vendus 180 millions de livres. Aussi le dividende donné aux actionnaires de la Compagnie ne fut jamais au-dessous de 20 pour 100 et s'éleva quelquefois à 50. A l'époque où Colbert commença à relever la marine et le commerce de la France, les Hollandais possédaient plus de 16000 navires marchands : la France en avait 600. Ils accaparaient tous les transports du commerce. Cromwell porta un premier coup à ce monopole par l'*acte de navigation* (1651) que Charles II renouvela en 1660, et que Fouquet (1659), puis Colbert (1661), imitèrent, en soumettant les bâtiments étrangers à un droit de frêt de 50 sous par tonneau.

La France, après l'Angleterre, allait devenir pour la Hollande une rivale redoutable sur mer. La rivalité maritime et commerciale des deux pays sera le prélude de leur rupture politique. Inquiète des conquêtes de Louis XIV dans les Pays-Bas, la Hollande donnera le signal de la résistance à l'ambition du grand roi; pour se couvrir de la Belgique, elle prendra sous sa protection l'Espagne impuissante à se défendre par ses propres forces, et le jour où elle sera elle-même attaquée, n'ayant pas d'armée, elle y suppléera par son or, elle prendra à sa solde tous les ennemis de la France, elle formera et soudoiera les coalitions jusqu'au moment où la révolution de 1688 fera passer ce rôle à l'Angleterre. De ce jour aussi la Hollande ne sera plus « qu'une chaloupe à la remorque d'un vaisseau de ligne (1). »

ÉTATS DU MIDI. 1° Portugal. — Depuis la révolution de 1640 le

(1) Michelet.

Portugal luttait contre l'Espagne, qui ne pouvait pas plus se résigner à reconnaître son indépendance qu'elle n'était en état de le replacer sous sa domination. Malgré la paix des *Pyrénées*, la France n'abandonna pas son ancien allié. En 1661, elle lui envoya un excellent général, l'Allemand Schomberg (1), avec quelques troupes qui contribuèrent aux victoires d'*Ameyxial* (2) (1663) et de *Villa-Viciosa* (3) (1665). L'Espagne se décida alors à renoncer au Portugal, comme elle avait renoncé, vingt ans auparavant, à la Hollande (traité de *Lisbonne*, 1668).

2° Espagne. Sa décadence et son épuisement. — Si l'on jugeait de la puissance de la monarchie espagnole, en 1661, par le nombre et l'étendue de ses possessions, on pourrait encore la placer au premier rang des grands États. Elle possédait les Baléares, la Sardaigne, la Sicile, Naples, Milan, la Belgique, la Franche-Comté; en Amérique, le Mexique, le Pérou, le Chili, etc. Mais cette monarchie, qui s'était affaiblie en s'étendant trop sous Charles-Quint, ne retrouva pas, en se resserrant, après l'abdication de ce prince, ses forces disséminées sur trop de points à la fois et jetées, sous les trois règnes suivants, dans toutes les luttes religieuses et politiques de l'Europe au XVIe et dans la première moitié du XVIIe siècle. Ses guerres continuelles, sa vaste colonisation et son intolérance l'épuisèrent d'hommes. Dès 1619 les Cortès firent entendre ce cri de détresse : « Personne pour cultiver les terres... Il n'y aura pas seulement de pilotes pour fuir ailleurs. Encore un siècle et l'Espagne s'éteint. » « L'Espagne, contre le Portugal qui l'envahit, trouve à peine 15 000 invalides. La Castille n'est qu'épines et ronces : dans la Vieille-Castille seulement, trois cents villages abandonnés, deux cents dans la Nouvelle et deux cents autour de Tolède. L'Estramadure est un grand pâturage habité des seuls mérinos; mille villages en ruine au royaume de Cordoue; la Catalogne voit tous ses laboureurs fuir aux montagnes et devenir brigands. De saignée en saignée, l'Espagne s'est évanouie. Une fois un million de Juifs, puis deux millions de Maures, ou chassés ou détruits! Et l'émigration d'Amérique coûte trente millions d'hommes en un siècle... Elle tombe à six millions d'âmes, dont un million sont nobles ou prêtres... (4). » L'Angleterre, la Hollande, puis la France ruinèrent sa marine. L'or du nouveau monde lui ayant fait négliger ses propres ressources, quand il fit défaut, elle ne trouva pas en elle-même de quoi y suppléer : elle ne put payer une somme de cinq

(1) Originaire du pays des Clèves et étranger à la famille des deux Schomberg qui figurent sous le règne de Louis XIII et dans la guerre de Trente ans; il entra au service de la France en 1650 et s'exila lors de la révocation de l'édit de Nantes.

(2) Sur le Degèbe, au sud-est d'Évora.

(3) Au sud-ouest d'Elvas.

(4) MICHELET, *Histoire de France.*

cent mille écus d'or, dot de l'infante Marie-Thérèse. L'épuisement au dedans amena l'abaissement au dehors. L'Espagne ne sortait d'aucune guerre sans y laisser un lambeau de son vaste empire, et la paix se faisait toujours à ses dépens. Au traité de *Westphalie*, elle reconnut l'indépendance de la Hollande; au traité des *Pyrénées*, elle céda à la France l'Artois et le Roussillon. Et ce dernier traité devait avoir pour résultats, sous le dernier descendant abâtardi de Charles-Quint, la réunion à la France de la Flandre et de la Franche-Comté, et plus tard l'établissement d'un Bourbon sur le trône d'Espagne.

3° Italie. Continuation de la domination étrangère et du morcellement. — L'Italie offrait toujours le même morcellement politique qu'au XVIe siècle. Au nord et au sud, dans le Milanais et dans le royaume de Naples, dominait toujours l'Espagne qui tenait ainsi la Péninsule par les deux bouts. Mais dans le nord, trois États italiens lui faisaient contre-poids : la maison de Savoie, unie à la France depuis le mariage de Christine, fille de Henri IV, avec Victor-Amédée (1630-1637); la maison de Gonzague-Nevers, établie dans le duché de Mantoue et dans le marquisat de Montferrat par les armes françaises; enfin la république de Venise, qui possédait encore l'Istrie et la Dalmatie, mais était bien déchue et achevait de s'affaiblir dans une longue guerre (1641-1669) contre la Turquie, qui lui enleva l'île de Candie (1669). Les autres États de la Péninsule étaient : la république de Gênes, qui possédait encore la Corse; le duché de Parme et de Plaisance avec les Farnèse; le grand-duché de Toscane avec les Médicis; enfin, au centre, les États de l'Église.

4° Empire Ottoman. — Les Turcs, bien que déchus depuis Soliman II (1520-1566), étaient encore des voisins redoutables pour l'Autriche. La possession de Belgrade et de Témesvar leur ouvrait les États héréditaires; la Transylvanie, aux mains d'un prince qui était leur protégé, et la Hongrie toujours en révolte contre l'Autriche, leur ouvraient la route de Vienne. Deux fois sous le règne de Mahomet IV (1648-1687) ils envahirent les États autrichiens; la première fois en 1664, sous le grand visir Kiuperli, ils furent battus à *Saint-Gothard* (1) par Montecuculli, soutenu par un corps d'auxiliaires français; en 1683, cette fois à l'instigation de Louis XIV, ils s'avancèrent, sous le grand visir Cara-Mustapha, jusque sous les murs de *Vienne*, qui ne fut sauvée que grâce à l'intervention de Jean Sobieski, roi de Pologne.

Résumé. — La Suède épuisée; la Pologne en proie à l'anarchie; la Russie écartée par ces deux États de la Baltique, par la Turquie de la mer Noire, et comme refoulée encore vers l'Asie; l'Allemagne divisée et ouverte à l'influence française; l'Autriche amoindrie dans l'Empire par la nouvelle constitution germanique, tenue en échec à

(1) Sur le Raab, affluent de droite du Danube.

l'ouest par les maisons agrandies et rivales de Brandebourg et de Bavière et par la ligue du Rhin, inquiétée à ses frontières de l'est et du sud par les Turcs; l'Angleterre au lendemain d'une restauration qui, en laissant subsister entre la nation et la royauté des causes profondes de mésintelligence, ne fut que l'ajournement d'une révolution commencée, non accomplie; la Hollande, puissante sur mer, mais sans armée pour agir sur le continent autrement que par son or; l'Espagne profondément déchue, sans finances, sans crédit, sans soldats; l'Italie morcelée entre la domination étrangère et de petits États sans force; enfin la Turquie en décadence depuis la mort du grand Soliman (1566) et la bataille de Lépante (1571), mais redoutable encore à l'Autriche et pouvant opérer contre elle, à travers la Hongrie toujours en révolte, de puissantes diversions : telle était la situation générale de l'Europe au moment où Louis XIV commença à gouverner par lui-même.

Les principaux États étaient divisés ou épuisés. La France, au contraire, complétement pacifiée à l'intérieur depuis la fin de la Fronde, parvenait à ce moment à la plus forte unité qu'elle devait atteindre sous l'ancienne monarchie, et ses immenses ressources allaient prendre, grâce au génie organisateur de Colbert et de Louvois, un développement jusqu'alors inconnu.

CHAPITRE III.

GOUVERNEMENT DE LOUIS XIV.

---

§ 1er. — Organisation du Pouvoir central.

SOMMAIRE. — Louis XIV gouverne par lui-même. La royauté du droit divin. Premier ministère de Louis XIV. Organisation du pouvoir central.

Louis XIV gouverne par lui-même. La royauté du droit divin. — Mazarin n'eut pas de successeur comme premier ministre. Louis XIV déclara vouloir gouverner par lui-même. Aux secrétaires d'État lui demandant à qui désormais ils devaient s'adresser, il répondit : *A moi.* Et il saisit en effet d'une main ferme la direction des affaires. Ainsi finit cette sorte d'interrègne qui durait depuis la mort de Henri IV, et qui fut rempli par quatre ministères, dont deux, celui de Richelieu et celui de Mazarin, furent de véritables règnes. La royauté, après une minorité réelle d'un demi-siècle (1610-1661), sortit enfin de tutelle. En saisissant le pouvoir, Louis XIV n'obéissait pas seulement à cet instinct de domination qui fut si puissant chez lui; l'idée qu'il se faisait de la royauté ne lui permettait pas d'en déléguer l'exercice. Il la croyait d'institution divine et, par son origine et son caractère, essentiellement liée, dans son action comme dans son principe, à la per-

sonne même du roi. Il considérait le pouvoir comme inséparable du droit dont il émane, et aussi inaliénable que ce droit lui-même.

Cette prétention « renfermait une promesse de travail personnel, de travail effectif pour chaque jour; Louis XIV s'y montra fidèle durant toute sa vie..... Jamais chef de nation n'eut une idée plus haute et plus sérieuse de ce que lui-même appelait énergiquement *le métier de roi* (1).

Mais cette idée que Louis XIV se faisait des droits et des devoirs de la royauté l'amenait « à confondre l'État avec lui-même, à l'absorber dans sa personne (2) », comme il y absorbait le gouvernement. Il ne s'en tint pas en effet à la théorie de la monarchie absolue, il la pratiqua. « Les anciennes institutions françaises, si tant est qu'elles méritent ce nom, ne subsistaient plus; Louis XIV acheva de les détruire (3) ». Sous son règne, il n'y eut ni convocation des États généraux, supprimés de fait depuis 1614, ni intervention politique du Parlement, qui fut strictement réduit à ses attributions judiciaires. La noblesse elle-même, écartée systématiquement des affaires, ne parut qu'à la Cour et dans les camps. Louis XIV voulait que ceux qui approchaient du pouvoir ne fussent quelque chose que par son choix. Il sut, il est vrai, bien choisir, du moins dans la première période de son gouvernement (1661-1683).

Premier ministère de Louis XIV. — Son premier ministère était composé d'une élite d'hommes d'État et d'administrateurs : c'étaient Colbert, qui succéda bientôt à Fouquet aux finances; Louvois, qui ne tarda pas à prendre la place de son père Michel Le Tellier (1666), dont il exerça dès 1661 les fonctions dans le département de la guerre; Hugues de Lyonne, l'habile continuateur des traditions diplomatiques de Richelieu et de Mazarin; enfin le chancelier Séguier.

Colbert eut la direction de toute l'administration civile; Louvois celle de l'administration militaire; Lyonne celle de la politique extérieure.

Organisation du pouvoir central. — Le premier soin de Louis XIV, en prenant possession du gouvernement, fut de concentrer entre les mains du roi tous les pouvoirs par une organisation plus complète et plus forte. Il maintint le *Conseil d'État* et ses diverses fractions dans l'exercice de leurs attributions telles que l'ordonnance de 1630 les avait fixées. Mais, d'une part, il s'imposa la règle de présider chaque semaine les *Conseils des dépêches, des finances, des parties,* et il surveilla attentivement leurs travaux; nulle décision ne fut prise sans son approbation ou sans son ordre. D'autre part, tous ces conseils, ainsi que les parlements et les autres cours souveraines, furent

(1) Aug. Thierry, *Essai sur l'Histoire du Tiers-État*, I, 27.

(2) *Ibid.*

(3) Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe*, V, 420.

subordonnés complétement au *Conseil du roi* ou *Conseil d'en haut* (8 juin 1661). C'était un Conseil véritablement secret que le roi présida chaque jour, et où il n'admit que les trois ministres dirigeants, Fouquet, Le Tellier, Lyonne. Le premier était surintendant des finances; le second avait la charge de secrétaire d'État pour la guerre; le troisième avait dans ses attributions les affaires extérieures. Ce Conseil s'ouvrit dès le lendemain même de la mort de Mazarin. On peut le considérer comme le principal organe du pouvoir central. L'édit du 8 juillet proclama l'autorité souveraine de ses décisions, et la royauté n'eut plus d'autre contrôle que la volonté du roi et de ses ministres. Ce fut l'établissement de la monarchie absolue.

§ II. — ADMINISTRATION CIVILE.

Colbert (1661-1683).

SOMMAIRE. — Colbert. Administration financière. Les finances sous le ministère de Mazarin. Particelli d'Emeri (1643-1648). Fouquet (1653-1661); sa disgrâce. Colbert, contrôleur général des finances. État des finances en 1661. Système financier de Colbert : 1° répression des abus; 2° réforme de la perception; 3° état de prévoyance ou budget; 4° réduction des charges de l'État; 5° nouvelle assiette de l'impôt. Résultats. Échecs éprouvés par le système de Colbert. — Agriculture. Voies de communication. Industrie. Système protecteur. — Commerce. Colonies. Compagnies des Indes occidentales, des Indes orientales (1664), etc. — Marine militaire. Recrutement de la flotte : système des classes ou inscription maritime (1665-1674). Gardes-marine (1670). Administration maritime. — Législation; justice; police. — Epoque la plus glorieuse des lettres et des arts en France.

Colbert. — Après avoir ainsi ramené tous les pouvoirs à un seul dont il était la source, Louis XIV commença à travailler à la réforme de l'État. Colbert fut son auxiliaire, comme Sully l'avait été de Henri IV. Ce grand ministre était né à Reims en 1619. Fils d'un marchand drapier, il fut d'abord destiné au commerce. Il quitta bientôt le comptoir pour la basoche et fut successivement clerc de notaire, clerc d'un procureur au Châtelet, et enfin secrétaire de Mazarin. En 1649, Le Tellier le fit nommer conseiller d'État, et le Cardinal premier ministre se l'attacha plus étroitement en le nommant son intendant. Colbert sut si bien faire apprécier sa probité et ses talents, que Mazarin le recommanda en mourant à Louis XIV. Déjà le roi lui destinait les finances, qui étaient dans le plus grand désordre.

Administration financière. — Les finances sous le ministère de Mazarin. Particelli d'Emeri. — Nous avons vu que Mazarin en avait confié l'administration à l'Italien Particelli d'Emeri (1643). Les dépenses de la guerre et les libéralités inconsidérées de la régente épuisèrent le Trésor dès le commencement du règne. Les revenus de 1644, 1645, 1646 étaient consommés par des anticipations dont les *acquits au comptant* dérobaient le secret à la Chambre des Comptes.

Le nombre de ces acquits s'élevait à 48 millions sur un budget de 124 : tel était le budget de 1643; celui de 1642 montait à peine à 99 millions. Cependant, à la fin de l'année, Emeri augmenta les droits sur les vins et emprunta 12 millions au denier 4 (25 pour 100). L'année d'après parut le fameux édit du *toisé* (1644), suivi d'une crue de 5 à 6 millions sur la taille; droit d'insinuation (enregistrement) sur les actes, emprunt forcé sur les riches bourgeois, taxe sur les procureurs, sur les moulins, créations d'offices, on essaya de tout. L'impôt de 1644 fut de 123 millions, dont 59 furent perdus en *acquits au comptant*. L'année suivante (1645), on en vint à une mesure inouïe : on afferma la taille, et les partisans s'abattirent sur les campagnes qui jusqu'alors n'avaient eu affaire au moins qu'aux officiers du fisc.

En 1646, la gabelle subit une surtaxe de 40 sous par minot, et les droits sur le vin montèrent à 40 livres par muid. Cette année vit le rétablissement de la *pancarte* sous le nom de *tarif* (1). En 1647, l'impôt n'en monta pas moins à 142 millions. La misère publique suivait le même progrès. Quand le maréchal de La Meilleraie remplaça Emeri dans la surintendance (9 juillet 1648), il y avait 150 millions de dettes et pas un sou dans les coffres. On ne saurait énumérer en détail tous les édits bursaux, les *affaires extraordinaires* et les mouvements désordonnés des finances pendant cette époque agitée. Les saines maximes étaient tellement renversées, que le contrôle de la Chambre des Comptes devint l'exception et les *acquits au comptant* la règle.

Fouquet (1653-1661). Sa disgrâce. — Après la Fronde, nul frein à la dépense et au pillage. C'est le moment où la charge de surintendant passe à Nicolas Fouquet, marquis de Belle-Isle (1653). Ce dissipateur, que l'exemple de Mazarin (2) encourageait, emprunta à 50 pour 100. On lui doit l'impôt du timbre (*édit du papier marqué*, mars 1655), qui fut importé d'Espagne, et la première *tontine* (déc. 1853) ou rente viagère sur l'État, ainsi nommée du banquier italien Tonti. Malgré ces mesures financières, la taille monta à 57 400 000 livres. L'impôt atteignit 90 millions. Le revenu s'était parfois élevé plus haut dans les années précédentes, mais c'était pendant la guerre, au moyen de ce qu'on appelait les *affaires extraordinaires*. Jamais l'impôt n'avait atteint le chiffre où nous le voyons en 1660.

Colbert, qui entra au Conseil des finances avec le titre d'intendant (mars 1661), initia le roi à tous ces désordres. Louis XIV avait défendu dès les premiers jours de son administration que rien se fît aux finances sans être enregistré sur un livre qui devait demeurer entre ses mains. C'était l'ancien *registre des fonds* dont il reprenait l'usage,

(1) Richelieu l'avait déjà rétablie sous le nom de *droit du vingtième*.

(2) Mazarin laissa une fortune de 100 millions!

abandonné depuis Sully. Ce registre fut confié à Colbert, qui reçut l'ordre d'en faire un extrait fort abrégé où le roi pût voir, d'un coup d'œil et à tout moment, l'état des fonds et celui des dépenses faites ou à faire. Chaque soir le roi travaillait avec son fidèle et laborieux commis. Tous deux contrôlaient ainsi secrètement les comptes de Fouquet, et Louis, guidé par Colbert, ne fut pas longtemps sans découvrir les supercheries et les vols du surintendant. Après qu'il l'eut suivi pour ainsi dire pas à pas pendant plusieurs mois, il résolut de s'en défaire. Il voulut le faire arrêter au milieu de la fête splendide que l'opulent surintendant donna à la Cour dans son château de Vaux (1), monument accusateur de ses vols. Dans cette fête son luxe et son orgueil éclatèrent avec insolence (17 août 1661). Quelque temps après, l'orage fondit à l'improviste. Fouquet joignait à sa charge de surintendant celle de procureur général au Parlement, ce qui lui donnait le privilége de n'être jugé que par ses collègues, toutes les chambres assemblées. Colbert, qui devait s'élever par la ruine de Fouquet, le décida à vendre sa charge. Celui-ci eut beau en porter le produit à l'épargne, ce sacrifice ne le sauva pas. Il fut arrêté à Nantes (5 sept. 1661), traduit devant une commission présidée par le chancelier Séguier, son ennemi, et, après une instruction qui dura près de quatre ans, condamné à la confiscation des biens et au bannissement (déc. 1664). Le roi commua la peine en une prison perpétuelle, que Fouquet subit dans la citadelle de Pignerol, où il mourut en 1680.

La charge de surintendant fut abolie et remplacée par celle de contrôleur général, dont Colbert fut investi. Au lieu qu'auparavant le surintendant disposait seul et sans contrôle des richesses du Trésor, tout désormais fut soumis au roi; Colbert dressait les états des dépenses, le roi discutait avec lui, approuvait ou rejetait; mais seul il avait la signature, seul il ordonnançait les sommes à payer.

Colbert contrôleur général. État des finances en 1661. — En 1661 l'impôt royal, soit direct, soit indirect, payé par le peuple, s'élevait à 84 millions de livres. Il entrait là-dessus à l'épargne environ 32; le reste se perdait entre les mains des percepteurs et des traitants, qui prélevaient ainsi sur le revenu brut un bénéfice de plus de 60 pour 100. La dépense était de 54 millions. Il y avait donc un déficit de 22 millions. Enfin la dette montait à environ 450 millions. Elle devait s'accroître chaque année par l'effet du déficit, par l'impossibilité où l'on était d'en payer les intérêts et par l'ignorance du principe d'amortissement.

Système financier de Colbert. — Telle était la situation à laquelle Colbert eut à remédier. Les réformes qu'il accomplit dans chaque partie de l'administration financière se rapportaient à un plan général qui fut aussi vigoureusement exécuté que sagement conçu. Elles ten-

(1) Près de Melun.

daient : 1° à réprimer les abus ; 2° à améliorer la perception ; 3° à régler la dépense et à introduire dans l'administration des revenus de l'État des principes d'ordre et d'économie, de manière à assurer toujours à l'avance les fonds nécessaires aux services publics et à procurer au Trésor un excédant de recettes qui permît d'éteindre peu à peu la dette ; 4° à réduire les charges du Trésor et à augmenter ses ressources, en supprimant les offices inutiles, en révisant les titres des créanciers de l'État et en dégageant le domaine aliéné ; 5° à alléger le fardeau qui pesait sur le peuple, en diminuant la taille et la gabelle, et à compenser pour le Trésor cette diminution en augmentant d'une part le produit des impôts indirects que payaient toutes les classes, et de l'autre le nombre des contribuables par la suppression des immunités usurpées.

1° Répression des abus. — Dès 1661, Colbert institua une chambre de justice pour rechercher et punir les dilapidations des traitants, en remontant jusqu'à l'année 1635. Elle trouva pour un espace de six ans (1655-1660) 384 millions en fausses ordonnances et en *acquits au comptant*. On frappa les prévaricateurs de 111 millions d'amende. On pendit quelques-uns des moins puissants. Nous avons vu quel fut le sort de Fouquet.

2° Réforme de la perception. — Colbert ne se borna pas à punir les dilapidations passées, il voulut en prévenir le retour. Le système de perception présentait d'innombrables abus. Ainsi la taille, qui était de 57 millions en 1661, rapportait moins qu'en 1620, époque où elle ne montait qu'à 20 millions. Les droits de douane, augmentés depuis trente ans de 60 pour 100, produisaient moins en 1660 qu'en 1630.

Les impôts affermés étaient livrés à vil prix aux traitants, qui s'enrichissaient aux dépens du Trésor. De leur côté, les agents chargés du recouvrement des impôts perçus directement par l'État prélevaient d'énormes bénéfices. Ils se payaient de leurs propres mains. Leurs offices étant devenus héréditaires, comme les offices de judicature, ils formaient, à côté de la noblesse d'épée et de la noblesse de robe, une noblesse de finance vivant de l'impôt dont elle était exempte comme les deux autres, et en cela doublement à charge au Trésor. Colbert réforma tous ces abus. Les baux des fermiers de l'État furent cassés et les fermes de nouveau mises aux enchères. Cette opération procura au Trésor un bénéfice de 3 millions. Les offices de finances furent rendus viagers, souvent même transformés en simples commissions révocables à volonté. On réduisit de cinq sous à quinze deniers le droit que prélevaient les agents du Trésor pour le recouvrement de l'impôt. Une surveillance sévère fut exercée sur eux. Enfin les receveurs généraux furent astreints à signer des obligations à quinze mois qui rendaient toujours disponible le revenu public (1).

(1) Voyez Chéruel, *Dictionnaire des Institutions de la France*, art. *Finances.*

3° État de prévoyance ou budget. — La dépense fut réglée comme la perception. Les administrations antérieures vivaient au jour le jour. On faisait face aux besoins à mesure qu'ils se présentaient, et comme on pouvait. Si les ressources manquaient, on engageait l'avenir. Nulle prévoyance. Les principes de Sully en matière d'administration financière étaient entièrement oubliés. Colbert les remit en vigueur. Le grand ministre de Henri IV conçut le premier l'idée de ce qu'on a depuis appelé *budget*, mais c'est Colbert qui en fut le véritable créateur. Chaque année il dressait, sous le nom d'*état de prévoyance*, un tableau des recettes et des dépenses du royaume. Les fonds nécessaires aux services publics étaient ainsi assurés à l'avance et l'excédant du revenu était employé à dégrever le Trésor par le remboursement et la diminution progressive de la dette.

4° Réduction des charges de l'État. — L'imprévoyance et la pénurie des administrations précédentes avaient grevé le Trésor de charges considérables. Pour se procurer de l'argent, on avait multiplié les offices, vendu à vil prix des rentes sur l'Hôtel-de-Ville, dont l'État était forcé de servir l'intérêt au denier vingt (5 pour 100), enfin on avait aliéné la plus grande partie du domaine. Colbert supprima les offices inutiles et diminua la valeur des autres (1665). Il remboursa au prix d'achat pour 8 millions de rentes, sans tenir compte « ni des transactions qui avaient fait passer les titres dans de nouvelles mains, ni des variations que l'intérêt de l'argent avait subies » (1) (1664). La même année, il fit rechercher dans tout le royaume les domaines usurpés ou aliénés. Il reprit les uns, racheta les autres. Cette mesure, aussi arbitraire que la précédente, souleva de nombreuses contestations au sujet des titres de propriété. Pour les terminer, une déclaration de 1667 déclara dévolu au fisc tout domaine qui aurait appartenu au roi pendant dix années de suite (2).

5° Nouvelle assiette de l'impôt. — La taille formait en 1661 les deux tiers du revenu total de la France. Cet énorme fardeau, aggravé encore par les abus de la perception et par les vices d'une répartition arbitraire, pesait exclusivement sur le peuple. La bourgeoisie tendait à s'y soustraire en achetant des offices de judicature qui l'exemptaient d'impôt, et en obtenant ou en usurpant des lettres de noblesse qui l'élevaient au rang des privilégiés. Le nombre des contribuables diminuait ainsi aux dépens du Trésor et des classes laborieuses. Colbert réduisit la taille de 57 à 32 millions, et à ce taux elle produisit encore plus qu'en 1661, tant la réforme opérée dans la perception fut efficace. Il remit au peuple tout ce qui était dû sur la taille de 1647 à 1656. Il diminua l'impôt de la gabelle. Nous avons vu qu'il réduisit le nombre des offices de judicature (1665). Il révoqua une grande

(1) Chéruel, *Dictionnaire, etc.*
(2) Chéruel, *ibid.*

partie des lettres de noblesse accordées ou usurpées depuis trente années. La diminution du revenu, résultant de la réduction de la taille, fut compensée par l'augmentation des aides ou impôts indirects qui pesaient indistinctement sur toutes les classes. Colbert les porta de 1 million et demi de livres à 21 millions. Pour rendre plus équitable la répartition de l'impôt, il entreprit de faire dresser le cadastre général de la France ; mais ce projet, entravé par les guerres de Louis XIV, ne reçut qu'un commencement d'exécution.

Résultats. — L'effet des réformes du grand ministre se fit bientôt sentir. Dès 1662, au lieu d'un déficit de 22 millions, on eut un excédant de 45 millions. En 1667 le revenu était de 97 millions. Il ne fit que croître jusqu'à la guerre de Hollande, en 1672.

Échecs éprouvés par le système Colbert. — Avec cette guerre commença la lutte pénible de Colbert contre la pernicieuse influence de Louvois qui flattait la passion de Louis XIV pour la guerre et pour les bâtiments. En face des nécessités que créaient au Trésor l'ambition et la somptuosité du roi, Colbert fut obligé de faire fléchir son système. Il lui fallut revenir aux expédients désastreux des administrations antérieures, recourir à la crue des taxes, imaginer de nouveaux impôts, vendre des charges, aliéner le domaine, demander des ressources précaires à des emprunts ruineux. Quand il fut question pour la première fois d'ouvrir au Trésor la voie funeste des emprunts, Colbert, ne se contenant plus et l'esprit frappé des malheurs qu'il pressentait, apostropha en ces termes le président de Lamoignon, l'auteur de la proposition : « Connaissez-vous, comme moi, monsieur, connaissez-vous l'homme à qui nous avons affaire ? Vous venez d'ouvrir une plaie que nos petits-fils ne verront pas se refermer. Celui qui a conseillé au roi cette mesure mériterait la mort. » Et, séance tenante, le généreux ministre fit un édit portant peine de mort contre ceux qui prêteraient de l'argent au roi. Mais l'édit ne fut pas même imprimé et l'emprunt eut lieu. De 1674 à 1681 on créa pour 8 millions de rentes sur l'Hôtel-de-Ville. En même temps les nouvelles charges et les nouveaux impôts se multiplièrent. « Le torrent des impôts, dit l'abbé de Saint-Pierre, commença pendant la guerre de Hollande à se répandre sur toute la France, et aucune possession, de quelque genre qu'elle fût, ne put se soustraire à son impétuosité. » La plupart de ces ressources furent absorbées par les bâtiments, surtout ceux de Versailles qui coûtèrent 300 millions (1200 d'aujourd'hui).

Agriculture, Industrie, Commerce. — En 1661, l'agriculture, l'industrie et le commerce étaient ruinés. La terre, écrasée par l'impôt, était comme frappée de stérilité ; depuis 1649 on avait compté neuf années de disette ou de cherté excessive, auxquelles on avait cherché un remède dans la défense d'exporter les grains. Les produits de l'étranger, frappés de droits exorbitants, ne pouvaient plus fran-

chir les frontières du royaume. Le moindre droit d'entrée s'élevait à 25 pour 100 et certaines denrées subissaient une imposition quatre fois plus forte. A Lyon les droits d'importation sur les soies, qui font la richesse de cette cité, s'étaient élevés en moins de quarante ans (1620-1659) de 16 livres à 112! La situation du commerce n'était pas moins déplorable. La France avait à peine 600 bâtiments marchands; les Hollandais en avaient 16 000! Ils nous avaient enlevé jusqu'au transport des produits de nos colonies, jusqu'au cabotage sur nos côtes. Fouquet s'était préoccupé de cet état de choses. En 1659 il établit un droit de 50 sous par tonneau sur les navires étrangers qui chargeraient ou déchargeraient des marchandises dans nos ports, et ce droit fut étendu à tout vaisseau de construction étrangère et dont l'équipage était étranger par moitié (mars 1661). C'était une imitation de *l'acte de navigation* de Cromwell. Les Hollandais répondirent à cette mesure en établissant un droit égal et les Anglais un droit double sur les marchandises françaises. On préludait déjà par une guerre de tarifs à des luttes plus sérieuses.

Agriculture. — L'agriculture fut l'objet des premiers soins de Colbert. En 1663 il renouvela la défense de saisir pour la taille les instruments et les bestiaux de labour. Il travailla à l'accroissement et à l'amélioration des races chevalines. Un arrêt du Conseil de 1665 rétablit les haras ruinés. Pour assurer le succès de cette institution, on fit acheter des étalons en Frise, en Hollande, en Danemark et dans les États barbaresques.

Voies de communication. — Il ne suffit pas que la terre fournisse des produits abondants, il faut encore que ces produits puissent circuler sans entraves et être échangés aisément. Colbert, secondé par le zèle des intendants, commença le vaste réseau de routes royales qui fut continué pendant le XVIIIe siècle et achevé au XIXe. Le grand monument de cette époque fut le canal du Languedoc qui unit l'Océan à la mer Méditerranée par l'Aude et par la Garonne. Pierre-Paul Riquet, simple officier de finances, en commença l'exécution en 1665 et l'acheva en 1681. Avant la fin du XVIIe siècle, le canal fut prolongé sous différents noms de Cette à Aigues-Mortes et d'Aigues-Mortes au haut du delta du Rhône. Le canal d'Orléans fut construit de 1675 à 1692. On projeta le canal de Bourgogne. Tous les péages établis sans titres depuis cent ans sur les rivières furent supprimés.

Industrie. Système protecteur. — Jusqu'à Colbert la France fut surtout un pays agricole. Les créations de Henri IV, d'Olivier de Serre, celles de Richelieu, ne purent lui enlever ce caractère. Les idées de Sully l'avaient emporté. Or c'était la noblesse surtout qui possédait la terre; la domination de cette caste avait pour fondement la propriété immobilière. Colbert changea cet ordre de choses. L'importance qu'il donna à l'industrie et, par l'industrie, à la propriété immobilière, mit la bourgeoisie en relief et fit peu à peu passer de son

côté la richesse et la puissance politique. Jamais l'influence des lois économiques sur l'état social ne se marqua par des effets plus évidents.

Au milieu du XVIIe siècle, l'industrie française, on peut le dire, était à peine née. Colbert voulut la développer et la protéger contre l'envahissement et la concurrence des produits étrangers par un système général de prohibitions. Des droits élevés arrêtèrent sur toutes les frontières de la France les produits rivaux de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Italie et de l'Allemagne. Colbert établit à cet effet les tarifs de 1664, doublés en 1667. D'autre part, des primes, des subventions encouragèrent l'industrie nationale. Le roi avança 2 000 livres par chaque métier battant. Aussi depuis l'année 1669, pour la laine seulement, la France compta 44 200 métiers et plus de 60 000 ouvriers. Une activité féconde régna dans tout le royaume. En quelques années « surgit de terre une *armée industrielle*... une France d'ouvriers en face de la France agricole (1). » De toute l'Europe Colbert appela d'habiles artisans pour former les nôtres. Chaque peuple livra les secrets de son industrie. Nos travailleurs apprirent à tremper l'acier, à émailler l'argile, à épurer les métaux, à raffiner le verre. Dans tous les arts ils devinrent bientôt les rivaux de leurs maîtres. Les hautes lisses de Flandre furent effacées par les tentures de Beauvais et des Gobelins. Dans cette dernière manufacture, 800 ouvriers copiaient les chefs-d'œuvre de la peinture, sous la direction de Lebrun, premier peintre du roi. Les tapis de la Savonnerie effacèrent ceux de Perse. A Alençon, Arras, Reims, Château-Thierry, Loudun, on perfectionna les points de Gênes et d'Angleterre. Une manufacture de draps fins fut fondée à Abbeville. Celles de Sedan, de Louviers, d'Elbeuf et d'Aubusson furent relevées. Lyon et Tours fabriquèrent des étoffes de soie et d'or, qui auparavant venaient à grands frais d'Italie. La première de ces villes exporta bientôt des soieries pour 50 millions. Des manufactures de glaces furent fondées à Tourlaville (2) (1665) et à Paris. L'ambassadeur vénitien se mira avec étonnement dans nos grandes et belles glaces de Venise fabriquées au faubourg Saint-Antoine.

Colbert ne se borna pas à donner ainsi l'essor au travail, il l'organisa, le réglementa. Il revisa les statuts des anciennes corporations et en créa pour les nouvelles. S'il ne rendit pas le travail libre par la suppression des maîtrises et des jurandes, du moins il le protégea, et remédia, autant qu'il put, aux abus d'un régime qui en faisait une sorte de privilége. Il interdit la saisie des meubles et des outils des artisans, comme il avait interdi celle des instruments et des bestiaux de labour dans les campagnes. Les ouvriers des manufactures royales

(1) MICHELET, *Histoire de France au dix-septième siècle.*

(2) Un peu à l'est de Cherbourg. Cette manufacture fut transportée en 1691 à Saint-Gobain, près de La Fère.

furent exemptés de taille. Enfin des conseils de prud'hommes furent institués pour régler les différends des fabricants et des travailleurs.

Commerce et Colonies. — On a vu quel était en 1661 l'état du commerce français. Il fallut dix années d'efforts continus pour le relever de sa ruine. Colbert maintint le droit de 50 sous par tonneau, établi par Fouquet, et favorisa le développement de la marine marchande. En 1664 il créa un *Conseil de Commerce*, que le roi présidait tous les quinze jours. Il établit des chambres d'assurances maritimes à Paris et à Marseille (1670). Il multiplia les tribunaux consulaires ou tribunaux de commerce, que L'Hôpital avait institués par l'ordonnance de *Moulins*, en 1566. Enfin il fonda plusieurs compagnies de commerce. Les compagnies créées par Richelieu avaient échoué. Celle de la *Nouvelle-France* avait encore entre les mains, en 1663, Terre-Neuve, l'Acadie et le Canada. Colbert les racheta (1663), ainsi que les Antilles françaises, à savoir : Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe, Saint-Christophe, Saint-Barthélemy, Sainte-Croix, Saint-Martin, Marie-Galande, les Saintes, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Grenade, les Grenadilles, Tabago, la Tortue (1664-1665). En 1667 le roi acquit Gorée, Arguin et Portendik, au Sénégal. L'année suivante on fonda un comptoir à Surate. L'établissement de la Louisiane fut créé en 1680. En 1683 Louis XIV acquit Pondichéry; Chandernagor fut fondé en 1688, le comptoir d'Albréda (1) au Sénégal en 1695, la colonie de l'île de France (île Maurice) en 1712, et celle du Cap Breton, en 1713.

Compagnies des Indes occidentales, des Indes orientales (1664), etc. — En 1664, Colbert créa la *Compagnie des Indes occidentales* (1664) qui comprit les Antilles, la Guyane et toute la terre ferme de l'Amérique sous le nom de *France équinoxiale*, depuis le fleuve des Amazones jusqu'à l'Orénoque, la *Nouvelle-France* depuis le nord du Canada jusqu'à la Virginie et la Floride, avec toute la côte d'Afrique du cap Vert au cap de Bonne-Espérance.

La même année fut créée la *Compagnie des Indes orientales*. En 1666 le roi lui attribua les possessions que l'ancienne compagnie du Morbihan et du Levant occupait entre l'embouchure du Scorff et celle du Blavet. C'est alors que la ville moderne de Lorient commença à se développer. Les opérations de cette nouvelle société ne furent pas heureuses, et dès 1670 elle fut obligée de rendre au roi l'île de Madagascar. Cependant elle parvint à former un établissement durable dans l'île Bourbon, où la ville de Saint-Denis avait été bâtie en 1665. Elle eut aussi quelques succès aux Indes. Outre le comptoir de Surate (1668), elle fonda celui de Mazulipatam, le fort de Porto-Novo près de la ville anglaise de Madras, un comptoir à Bantam dans l'île de Java, où dominaient les Hollandais. Les *Compagnies du Nord, du*

(1) Cédé à l'Angleterre en 1856.

Levant et *de l'Afrique* complétèrent ce système d'entreprises commerciales qui embrassa le monde entier. A l'intérieur Colbert favorisa le commerce par la construction du port de Cette au débouché du canal du Languedoc, et par le privilége de ports francs qui fut accordé à Dunkerque et à Marseille afin d'y attirer le commerce de la mer du Nord et de la mer Méditerranée. Une ordonnance de 1669 établit le principe que le commerce de mer ne déroge pas à la noblesse. Colbert aurait voulu briser toutes les entraves qui embarrassaient le commerce du royaume, en abolissant les douanes intérieures. Mais les préjugés et les intérêts locaux furent plus forts que la volonté du ministre. Il dut se contenter de supprimer ces douanes entre douze provinces, que l'on désigna désormais sous le nom de *provinces des cinq grosses fermes;* c'étaient l'Ile-de France, la Normandie, la Picardie, la Bresse avec le Bugey, le Bourbonnais, le Poitou, l'Aunis, l'Anjou, le Maine, la Touraine. Les autres restèrent fidèles à l'ancien système de prohibition : on les désigna sous le nom de *provinces étrangères :* quelques-unes, à savoir : l'Alsace, la Lorraine, les Trois-Évêchés, la baronnie de Gex, et les villes de Marseille, Dunkerque, Bayonne, Lorient, formèrent une troisième classe, celle des *pays étrangers*, c'est-à-dire qu'elles supportèrent pour l'entrée et pour la sortie des marchandises les mêmes tarifs que les pays étrangers. Cet état de choses dura jusqu'en 1789.

Marine militaire. — Le développement du commerce extérieur et de la marine marchande préparèrent et assurèrent les progrès de la marine militaire. En 1661 il n'y avait dans nos ports que 30 vaisseaux de 30 à 70 canons; c'étaient les débris de la flotte qu'avait formée Richelieu. Cinq ans après, la France comptait près de quarante bâtiments de plus. Notre flotte commençait à dominer dans la mer Méditerranée et y donnait la chasse aux pirates d'Alger et de Tunis. En 1666 Colbert fit creuser les ports de Rochefort et de Cette. Brest et Toulon furent agrandis et fortifiés. De ces ports sortirent bientôt des flottes redoutables. Le nombre des bâtiments, qui était de 70 environ en 1666, s'éleva en 1671 à 196, dont 120 gros vaisseaux. A la mort de Colbert notre flotte comptait 276 bâtiments de tout rang. Le marquis de Seignelai, associé à son père, dès 1672, dans la surintendance de la marine, obtint la survivance de sa charge et continua son œuvre (1683-1690). La marine française fut alors la première du monde.

Recrutement de la flotte : système des classes ou inscription maritime. — Pour recruter l'armée navale, Colbert institua le système des *classes* ou l'*inscription maritime*. Jusque-là le recrutement de la flotte se faisait par enrôlements volontaires, et comme les hommes de mer préféraient au service du roi le service plus lucratif et moins dur du commerce, on avait le plus souvent recours à la *presse*. Au moment des armements, si l'on manquait de matelots, on saisissait dans les ports ceux des navires marchands et on les jetait sur les bâtiments

de l'État. Colbert substitua à ce régime violent un système régulier de recrutement. Une ordonnance de 1665 prescrivit d'enrôler tous les marins dans les gouvernements de La Rochelle, de Brouage et des îles de Ré et d'Oléron. On les divisa en trois *classes*, dont chacune devait servir alternativement un an sur les vaisseaux du roi et deux ans sur ceux du commerce. En 1668 cette mesure fut étendue à toute la population des côtes de l'Océan et de la Méditerranée, et appliquée successivement à la Provence, à la Bretagne (1670-1671), à la Picardie, à la Normandie et au Languedoc (1673-1674). Un premier recrutement, en 1670, présenta un effectif de 36 000 matelots; en 1683 il y en eut plus de 100 000.

Gardes-marine (1670). — Le recrutement de la flotte assuré et régularisé, Colbert s'occupa de former des officiers de marine. En 1670, il créa à Brest, à Rochefort et à Toulon, sous le nom de *gardes-marine*, trois compagnies de 150 jeunes nobles et de 50 soldats de fortune, parmi lesquels devaient se recruter les officiers de la flotte. En 1683, leur effectif s'éleva à 800 hommes; plus tard il fut porté à 900, puis à 1000. Des écoles d'hydrographie, de mathématiques et d'artillerie de marine furent établies pour leur instruction.

Administration maritime. — L'administration maritime, réglée par *l'ordonnance de marine* de 1681, fut partagée entre deux intendants qui résidaient l'un à Rochefort pour l'Océan, l'autre à Toulon pour la Méditerranée. Ces deux ports, Dunkerque, Le Havre et Brest, étaient les cinq arsenaux maritimes de la France. La charge de grand amiral, abolie par Richelieu en 1626, fut rétablie, mais avec une autorité restreinte et subordonnée au ministre secrétaire d'État au département de la marine. Enfin un Conseil de Marine et un Conseil de Constructions navales, remplissant les fonctions du Conseil d'Amirauté d'aujourd'hui, furent institués à Paris.

Législation, Justice, Police. — La pensée et la main de Colbert se retrouvent également dans les grands travaux législatifs de ce règne. Il conseilla au roi d'exécuter le dessein qu'avait formé Louis XI « de réduire tout son royaume sous une même loi, même mesure et même poids. » Il conçut le grand projet de remanier toute la législation, de la fondre en un seul corps. Une commission, présidée par le chancelier Séguier et composée des conseillers d'État d'Aligre, Voisin, Pussort, du premier président Lamoignon, des avocats généraux Bignon et Omer Talon, etc., fut chargée, en 1665, de reviser et de coordonner toutes les anciennes lois. De ce travail sortirent plusieurs grandes ordonnances qui fixèrent toutes les parties de la législation et réformèrent toutes les branches de l'administration. Elles furent en vigueur jusqu'à la Révolution française : *l'Ordonnance civile* ou *Code Louis* (1667), complétée en 1669; *l'Ordonnance criminelle* (1670); *l'Ordonnance des eaux et forêts* (1669); *l'Ordonnance du commerce* (1673); *l'Ordonnance de la marine*

3

(1681); *le Code colonial* ou *Code noir* (1685). L'*ordonnance civile* réforma quelques abus, prescrivit la tenue régulière des actes de l'état civil, hâta l'expédition des affaires et établit une procédure uniforme pour les tribunaux. Une ordonnance complémentaire, rendue en 1669, limita les *évocations* qui enlevaient les procès à la juridiction des tribunaux ordinaires pour les soumettre aux tribunaux exceptionnels ou au Conseil du roi. L'*ordonnance criminelle* restreignit l'application de la torture, mais conserva des peines atroces, la roue, l'écartèlement, mesura mal la peine sur le délit et n'accorda à l'accusé, dans les affaires capitales, ni conseil, ni défenseurs. En somme, cette partie de l'œuvre législative du XVIIe siècle, qui règle les rapports des citoyens et touche aux principes généraux du droit, de la justice et de l'humanité, diffère peu, sur les points essentiels, des grandes ordonnances du XVIe siècle, et n'accomplit pas de réforme importante.

Il en est tout autrement des ordonnances qui concernent les matières spéciales et qui sont plus particulièrement l'ouvrage de Colbert. C'est la partie la plus originale et la plus remarquable des monuments législatifs de ce règne. Telles sont les *ordonnances des eaux et forêts, du commerce et de la marine*. La première régla toutes les parties de l'administration et de la juridiction forestières. Elle détermina le mode de conservation et d'aménagement des forêts, prescrivit que le quart des bois appartenant aux villes et aux communautés serait de haute futaie, afin de pourvoir aux besoins des constructions navales, et attribua à l'État le droit de prendre dans les forêts des particuliers les bois nécessaires pour la marine royale en en payant la valeur. L'*ordonnance du commerce* régla la juridiction des tribunaux consulaires et tout ce qui a rapport aux transactions commerciales. L'*ordonnance de la marine* fixa la juridiction des *amirautés* (tribunaux du grand amiral), régla la police des côtes et des ports, etc. Enfin le *Code noir* adoucit par quelques dispositions pleines d'humanité la rigueur maintenue dans les principes de la législation sur les esclaves de nos colonies.

Des Parlements furent créés dans les nouvelles provinces du royaume. Après la conquête de la Flandre française, Louis XIV institua le Conseil souverain de Tournai (1668), qui fut érigé en Parlement en 1686, et transféré à *Douai* en 1713. L'année même de la conquête définitive de la Franche-Comté (1674), un Parlement fut fondé à *Dôle*; *Besançon* en devint le siége deux ans après (1676). La France eut alors treize Parlements, auxquels il faut ajouter trois Conseils souverains : celui de *Colmar* (1698), établi d'abord à Ensisheim (1657), pour l'Alsace; celui de *Perpignan* (1660), pour le Roussillon; enfin celui d'*Arras* (1677), pour l'Artois.

Il faut rattacher à la justice la création importante d'un *lieutenant général de police*, chargé de veiller à la sûreté et à l'assainisse-

ment de Paris (1667). Cette charge fut d'abord exercée par La Reynie, à qui succéda en 1697 le marquis Voyer d'Argenson.

Époque la plus glorieuse des lettres et des arts en France. — L'époque qui vit ces belles créations offre en même temps le spectacle d'un magnifique essor du génie français dans les lettres et dans les arts. C'est entre les années 1661 et 1683, c'est-à-dire pendant le ministère de Colbert, que Racine écrivit *Andromaque* (1667), *Britannicus* (1669), *Bérénice* (1670), *Mithridate* (1673), *Iphigénie* (1674) et *Phèdre* (1677); Molière, *le Misanthrope* (1666), *le Tartufe* (1667) et *l'Avare* (1668), ses trois chefs-d'œuvre; La Fontaine, ses *Fables* (1668-1679); Boileau, la plupart de ses *Satires* (1660-1668), de ses *Épîtres* (1660-1677), son *Art poétique* (1669-1674), son *Lutrin* (1672-1683); Quinault, ses *Opéras,* dont Lulli composait la musique; Bossuet, ses *Sermons,* plusieurs de ses plus éloquentes *Oraisons funèbres* (1669-1670) et son *Discours sur l'histoire universelle* (1681); La Rochefoucauld, ses *Maximes* (1665); Mme de Sévigné, le plus grand nombre de ses *Lettres.* Dans le même temps Le Poussin peignait ses derniers tableaux; Le Brun, ses *batailles d'Alexandre* (1661-1668); Claude Perrault élevait la *colonnade du Louvre* (1666-1670); Mansard, le dôme des *Invalides* (1670-1674); Lenôtre dessinait le parc de *Versailles.*

« Dans les plans formés surtout en vue de la prospérité matérielle, Colbert fit entrer pour une large part le soin des choses de l'intelligence. Il sentit qu'au point de vue de l'économie nationale des liens existent entre tous les travaux, entre toutes les facultés d'un peuple; il comprit le pouvoir de la science dans la production des richesses, l'influence du goût sur l'industrie, des arts de l'esprit sur ceux de la main (1). » C'est par les soins de ce grand ministre que furent fondées l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1663), l'*Académie des Sciences* (1666), l'*Académie de Musique* (2) (1671), l'*École française de Rome* (1666) et l'*Ecole des jeunes de langue* pour l'enseignement des langues orientales. L'*Observatoire* fut bâti d'après les plans de Perrault.

Des pensions furent accordées aux écrivains, aux artistes et aux savants. Les libéralités du ministre ne s'arrêtaient pas aux limites du royaume. Il attira Cassini d'Italie, Huygens de Hollande, Roëmer de Danemark.

---

(1) Aug. Thierry, *Essai sur l'Histoire du Tiers-État,* I, 290.

(2) Elle forma une nouvelle section de l'Académie de Peinture et de Sculpture fondée par Mazarin, en 1655.

§ III. — Administration militaire.

Louvois (1661-1691).

SOMMAIRE. — Louvois (1661-1691). Centralisation de l'armée. Réformes dans l'organisation militaire. Hiérarchie militaire. Ordre du tableau. École des cadets; écoles d'artillerie; formation d'un corps d'ingénieurs. Création de nouveaux corps. Usage de la baïonnette, de la marche au pas. Recrutement, accroissement de l'armée. Discipline. Approvisionnement. Casernes. Hôpitaux. Hôtel des Invalides. Ordre de Saint-Louis. Dépôt de la Guerre.

Louvois (**1661-1691**). — Frédéric-Michel Le Tellier, marquis de Louvois, travailla d'abord comme simple commis dans les bureaux de son père, secrétaire d'État au département de la guerre (1661-1666). En 1666, il fut pourvu d'une charge de secrétaire d'État et il dirigea dès ce moment l'administration militaire jusqu'à sa mort, en 1691. Rival de Colbert, il parvint à le supplanter dans la confiance du roi dès l'année 1672, et il maintint son empire en flattant les passions de Louis XIV. « Aussi grand administrateur que détestable politique, pour l'esprit d'ordre, d'organisation, d'économie, pour l'art de combiner des mouvements de masses avec une précision mathématique, et en assurant leurs moyens d'action et de subsistance, il n'a jamais eu d'égal (1). »

Centralisation de l'armée. — Dans l'administration militaire, comme dans l'administration civile, les réformes tendirent à tout soumettre à l'autorité du roi et du ministre. Louvois rendit plus vigoureuse la centralisation de l'armée, commencée, sous Louis XIII, par la création d'un ministre spécial pour la guerre (1619), par la suppression de la charge de connétable (1627) et par l'établissement d'*intendants de justice* et *de finances* près de chaque corps d'armée. Il ordonna qu'à l'avenir les ordres du jour, publiés dans les régiments, ne seraient plus annoncés au nom des colonels, mais au nom du roi lui-même. En supprimant la charge de connétable, on avait laissé subsister celles de deux officiers généraux qu'on pourrait appeler les deux lieutenants du connétable, le colonel général de l'infanterie et le colonel général de la cavalerie. Les privilèges de ces deux charges, débris encore debout de l'organisation féodale, gênaient l'exercice de l'autorité royale. On profita de la mort du duc d'Épernon, en 1661, pour supprimer la charge de colonel général de l'infanterie. L'autre fut maintenue, mais on la dédoubla pour en atténuer l'importance, en créant un colonel général des dragons. Au-dessus des officiers supérieurs, Louvois établit des officiers généraux inspecteurs, qui furent particulièrement chargés de faire la visite des différents corps, et de passer de fréquentes revues. Leurs fonctions étaient temporaires et révocables. Pour ne pas leur donner oc-

(1) H. Martin, *Histoire de France*.

casion de se rendre trop importants, on les changeait le plus souvent possible. Les régiments cessèrent de porter les couleurs de leurs colonels et reçurent l'*uniforme* (1672). Par toutes ces réformes l'armée participa à la centralisation monarchique des autres institutions et acheva de perdre son caractère féodal.

Réformes dans l'organisation militaire. — Hiérarchie militaire. — Ordre du tableau. — École de Cadets; Écoles d'Artillerie; formation d'un corps d'Ingénieurs. — Création de nouveaux corps. — Usage de la baïonnette, de la marche au pas. — Recrutement, accroissement de l'armée. — Discipline. — Approvisionnement. — Casernes. — Hôpitaux. — Hôtel des Invalides. — Ordre de Saint-Louis. — Dépôt de la Guerre. — Depuis la suppression de la charge de connétable, les *maréchaux* étaient placés à la tête de la hiérarchie militaire. En 1660, Louis XIV conféra à Turenne la dignité de *maréchal général*. Venaient ensuite les *lieutenants généraux* (généraux de division). Entre ceux-ci et les *colonels* ou *mestres de camp*, on créa (1665-1668) le grade intermédiaire des *brigadiers* (généraux de brigade). L'avancement ne fut plus accordé seulement à la naissance ou à la faveur. L'*ordre du tableau*, ou registre d'inscription des officiers, le régla, à partir du grade de colonel, d'après l'ancienneté, à moins d'actions éclatantes. La nomination aux grades de colonels, de capitaines, de lieutenants, etc., appartint au ministre. Toutefois la vénalité ne fut pas abolie. La charge de colonel s'achetait comme tout autre office. Cet abus donnait souvent à l'armée des officiers sans expérience et sans autre titre que leur argent. Le duc de Saint-Simon lui-même s'en plaint : « Cette vénalité, dit-il, est une grande plaie dans le militaire et arrête bien des gens qui seraient d'excellents sujets. »

En 1682 furent instituées des compagnies de *Cadets*, écoles militaires destinées à former les jeunes gentilshommes au métier des armes. Des écoles d'artillerie furent créées à Douai, à Metz, à Besançon. Vauban organisa le génie militaire, forma un corps d'ingénieurs (1668), perfectionna l'artillerie, l'art des fortifications, et le moyen de défendre et de prendre les places. Il imagina l'usage des feux croisés, les boulets creux, le tir à ricochet, les cavaliers de tranchée, les parallèles.

Des compagnies d'élite furent organisées dans les régiments. En 1690 on forma par régiment de cavalerie une compagnie de *carabiniers*. Toutes ces compagnies, réunies en 1693, formèrent *le régiment des carabiniers*. On créa des escadrons de *cuirassiers* et de *grenadiers à cheval*, des compagnies de *hussards* (1691), un régiment de *fusiliers*, chargé du service spécial de l'artillerie (1671). On l'appelait ainsi, parce qu'il était armé de *fusils*. Les autres corps d'infanterie n'avaient encore que des mousquets. Dans le même temps et pour ce même régiment on introduisit l'usage de la baïonnette. Dans le principe cette arme était adaptée à un manche de bois que l'on enfonçait

dans le canon du fusil, de sorte qu'elle empêchait de tirer. Les batailles de *Neerwinden* et de *La Marsaille* (1693) furent gagnées à la baïonnette, dont nos soldats firent usage sans tirer. L'invention de douilles creuses perfectionna le fusil et en fit à la fois une arme à feu et une arme blanche (1701). En 1703, Vauban fit donner à toute l'infanterie des fusils à baïonnette. La pique fut alors entièrement supprimée. A ces utiles réformes, introduites dans l'armée, il faut ajouter l'usage de *la marche au pas.*

Pour le recrutement de l'armée on conserva le système des enrôlements volontaires. Les forces militaires de la France prirent sous ce règne un développement considérable. En 1672, l'effectif total était de 101 000 hommes, dont 26 000 de cavalerie; en 1678, de 279 610, dont 60 360 de cavalerie; en 1696, de 330 000, dont 80 000 de cavalerie. Dans la guerre de la succession d'Espagne, la France arma jusqu'à 450 000 hommes. Une discipline sévère fut établie. La peine de mort fut portée contre les déserteurs. L'abus des *passe-volants,* prétendus soldats que les capitaines faisaient figurer dans les revues afin de toucher une solde plus considérable, fut sévèrement réprimé. Jusque-là les soldats étaient nourris au moyen de prestations en nature et logés dans les maisons des bourgeois. L'approvisionnement des troupes fut régularisé et mis à la charge de l'État. On établit des magasins de vivres. En 1692, on commença à construire des *casernes.* Des hôpitaux militaires furent fondés. L'Hôtel des Invalides fut élevé pour recevoir 6000 vieux soldats ou officiers (1670-1674). L'ordre de Saint-Louis fut institué en 1693, par le conseil de Vauban, pour récompenser la valeur militaire. Enfin Louvois organisa le Dépôt de la Guerre, créé sous Louis XIII.

CHAPITRE IV.

DIPLOMATIE ET GUERRE.

§ Ier. — La question des Droits de la Reine.

SOMMAIRE. — Active diplomatie de Lyonne. Négociations avec la Hollande : traité de Paris (1662); avec l'Angleterre : rachat de Dunkerque et de Mardick (1662); avec l'Empire : extension et prorogation de la ligue du Rhin (1664-1667). Le Portugal secouru : batailles d'Ameyxial (1663) et de Villa-Viciosa (1665).

Puissance et orgueil de Louis XIV. Question de préséance (1661-1662). Question du pavillon (1662). Démêlés avec le Saint-Siége (1662-1664). Secours à l'Empereur contre les Turcs : bataille de Saint-Gothard (1664). Chasse aux pirates barbaresques (1664-1666).

Guerre maritime entre l'Angleterre et la Hollande (1665-1667) : batailles navales de Lowestoft (1665), de Dunkerque et de Nord-Foreland (1666). Traité de Breda (1667).

Active diplomatie de Lyonne. — Lyonne déploya la même supé-

riorité dans la direction de la politique extérieure de la France que Colbert dans l'administration civile et Louvois dans l'administration militaire. Il fut le digne continuateur de Richelieu et de Mazarin. Louis XIV se montra d'abord fidèle aux traditions de ces deux grands ministres. Il fit du traité des Pyrénées comme le pivot de sa politique extérieure et se mit en mesure d'agrandir encore la France aux dépens de l'Espagne en faisant valoir les *droits de la reine* sur les Pays-Bas et la Franche-Comté, en cas de mort de Philippe IV, et sur la monarchie espagnole tout entière, si Charles II, enfant chétif, venait à mourir. La dot de Marie-Thérèse n'ayant pas été payée, comme Mazarin l'avait bien prévu, la reine rentrait dans ses droits, et ses *renonciations* cessaient de lier Louis XIV. Cette question de la succession espagnole fut de 1661 à 1667 la grande affaire de la diplomatie française. « Cette période fut une négociation continuelle : négociation avec l'Espagne pour obtenir d'abord qu'elle révoquât l'acte de renonciation de Marie-Thérèse au trône d'Espagne, ensuite pour qu'elle condescendît au droit de dévolution; avec la Hollande, pour lui faire admettre les prétentions générales de Louis XIV à la monarchie espagnole, et ses projets particuliers sur les Pays-Bas, quoiqu'elle fût la puissance la plus exposée par son agrandissement; avec l'empire d'Allemagne, pour proroger la ligue du Rhin; avec la diète de Ratisbonne, pour l'empêcher de prendre sous sa garantie le cercle de Bourgogne (1); négociations et traités avec les électeurs de Mayence, de Cologne, de Brandebourg, le duc de Neubourg et l'évêque de Munster, pour qu'ils fermassent à l'Empereur la route des Pays-Bas, s'il voulait y marcher au secours de l'Espagne; avec le Portugal, pour qu'il l'attaquât dans la Péninsule lorsque Louis XIV lui prendrait la Flandre; négociation avec la Suède et l'Angleterre pour les maintenir dans son alliance ou dans l'inaction; enfin négociation et traité secret et éventuel de partage de la monarchie espagnole avec l'empereur Léopold: tels furent les grands actes diplomatiques qui remplirent cette époque (2). »

Reprenons les principaux de ces actes. On négocia directement avec l'Espagne pour en obtenir l'abolition de la clause des *renonciations,* mais sans succès (1661-1662). On travailla alors à l'isoler. L'Espagne, épuisée, n'était pas en état d'arrêter par elle-même les envahissements dont elle était menacée. Mais on pouvait rencontrer l'opposition de la Hollande, de la Suisse, de l'Angleterre et de l'Empereur.

Négociations avec la Hollande : traité de Paris (1662); avec l'Angleterre : rachat de Dunkerque et de Mardick (1662); avec l'Empire : extension et prorogation de la ligue du Rhin (1664-1667). — La

(1) Ce cercle comprenait les possessions espagnoles de l'ancienne maison de Bourgogne.

(2) Mignet, *Introduction aux négociations relatives à la succession d'Espagne*, p. LVIII.

Hollande, qui n'avait plus rien à craindre de l'Espagne déchue, redoutait le voisinage de la France qui grandissait. Elle pouvait prendre sous sa protection la Belgique, dont les places fortes la protégeaient elle-même. La Suisse, de son côté, pouvait défendre la Franche-Comté. L'Angleterre n'avait pas moins d'intérêt que la Hollande à ne pas laisser Louis XIV prendre les Pays-Bas espagnols. Anvers, devenu port français, était une menace pour Londres aussi bien que pour Amsterdam. Enfin l'empereur Léopold était l'allié naturel de l'Espagne, et il se regardait comme son héritier éventuel. Tous furent gagnés ou neutralisés. D'abord les deux puissances maritimes étaient divisées. A la rivalité des peuples se joignait l'hostilité des gouvernements. Charles II travaillait à rétablir le Stathoudérat en faveur du jeune Guillaume d'Orange, son neveu, fils de Guillaume II. Contre les orangistes, soutenus par les Anglais, le parti républicain, qui était au pouvoir avec le grand pensionnaire Jean de Witt, s'appuya sur la France, et la Hollande livra la Belgique, sa barrière : un traité d'alliance défensive et de commerce fut conclu à *Paris* avec les états généraux (27 avril 1662). On gagna encore plus facilement l'Angleterre, ou plutôt son roi. Dès 1661, Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, avait épousé Henriette, sœur de Charles II. L'année suivante, celui-ci vendit à la France Dunkerque et Mardick pour 5 millions de livres (oct. 1662). Il n'y avait rien à craindre d'un roi qui faisait argent des plus précieuses conquêtes de Cromwell, et qui bientôt devait se faire le pensionnaire de Louis XIV. En 1663, l'ancienne alliance entre la France et les treize cantons suisses fut renouvelée à *Soleure*. Restait l'Empereur. Contre lui on avait, pour fermer à ses troupes le chemin des Pays-Bas, la ligue du Rhin, à laquelle adhérèrent les électeurs de Brandebourg et de Saxe en signant avec la France des traités d'alliance défensive (1664). On s'assura par des pensions des électeurs de Mayence et de Cologne, de l'évêque de Munster et du duc de Neubourg (1667).

Le Portugal secouru : batailles d'Ameyxial (1663) et de Villa-Viciosa (1665). — En même temps que Louis XIV isolait ainsi l'Espagne en Europe, il l'affaiblissait dans la Péninsule même. Le Portugal, comme nous l'avons vu (1), luttait encore, depuis 1640, pour son indépendance. Louis XIV lui envoya Schomberg et plus de 600 officiers français. Grâce à ces secours, les Portugais défirent complétement les Espagnols à *Améyxial* (juin 1663) et à *Villa-Viciosa* (juin 1665), et par ces deux victoires affermirent l'œuvre de la révolution de 1640.

Puissance et orgueil de Louis XIV. Question de préséance (1661-1662). Question du pavillon (1662). Démêlés avec le Saint-Siége (1662-1664). Secours à l'Empereur contre les Turcs : bataille de

(1) Voyez p. 19.

Saint-Gothard (1664). Chasse aux pirates barbaresques (1664-1666). — Les succès de ses actives et habiles négociations commençaient à enivrer le roi. Il n'avait encore remporté que des victoires diplomatiques, et déjà son orgueil défiait l'Europe. Mazarin avait stipulé l'égalité des deux couronnes de France et d'Espagne. Louis XIV voulut la préséance. Sur une querelle qui eut lieu à ce sujet entre son ambassadeur à Londres, le comte d'Estrades, et l'ambassadeur espagnol, le baron de Vatteville (1661), il menaça de rompre avec la cour de Madrid, et Philippe IV fut forcé de céder (1662). La marine française, à laquelle Colbert allait donner un si rapide essor, n'existait pas encore, tandis que l'Angleterre couvrait les mers de ses vaisseaux : Louis XIV n'en refusa pas moins de reconnaître la suprématie du pavillon anglais (1662). Il ne se montra pas moins hautain pour le pape. Son ambassadeur auprès du Saint-Siége, le duc de Créqui, ayant été insulté par la garde corse (juin 1662), il menaça de faire marcher des troupes sur Rome, et fit prononcer par le parlement d'Aix la saisie d'Avignon et du comtat Venaissin (1663). Alexandre VII fut contraint de licencier sa garde et d'élever une pyramide en mémoire de la réparation accordée au roi; à ce prix Avignon et le Comtat furent restitués (1664). Louis XIV mit sa conscience en paix en combattant les infidèles. Une armée de 100 000 Turcs, sous les ordres du grand visir Achmet Kiouprougli, avait envahi la Hongrie, passé le Danube à Bude et marché sur le Raab. Montecuculli, sur la rive gauche de cette rivière, couvrait à grand'peine Presbourg et Vienne. Louis XIV envoya à l'empereur Léopold un secours de 6000 hommes sous le comte de Coligny. Grâce à ce renfort, les Impériaux défirent complétement les Turcs à *Saint-Gothard* et les forcèrent à la retraite (1er août). En même temps le duc de Beaufort donnait la chasse aux pirates barbaresques dans la Méditerranée, s'emparait de Djidjelli (juil. 1664), et forçait Alger et Tunis de renoncer à lancer leurs corsaires sur les navires marchands des chrétiens (1665-1666).

Guerre maritime entre l'Angleterre et la Hollande (1665-1667) : batailles de Lowestoft (1665), de Dunkerque et de Nord-Foreland (1666). Traité de Bréda (1667). — Tandis que la marine française commençait à paraître avec honneur dans la Méditerranée, l'Angleterre et la Hollande se faisaient une guerre acharnée sur l'Océan. Charles II avait renouvelé en 1660 *l'acte de navigation*, et en 1664 les Anglais avaient enlevé aux Hollandais les îles du Cap-Vert et de Saint-Eustache, et dans l'Amérique du Nord les nouveaux Pays-Bas (New-York et New-Jersey). La guerre fut déclarée l'année suivante (janvier 1665). Le duc d'York (depuis Jacques II), frère de Charles II, défit l'amiral hollandais Wassenaer, à la hauteur de *Lowestoft* (1) (ou Lestoff). Jean de Witt réclama le secours de Louis XIV en vertu

(1) Sur la côte orientale de l'Angleterre, au nord-est de Cambridge.

du traité de 1662; mais le roi ne se pressa pas d'intervenir: il voyait avec plaisir les deux puissantes marines s'entre-détruire et il n'eut garde d'engager dans la mêlée la marine française naissante. Il déclara bien la guerre à Charles II (janvier 1666) et envoya 8000 hommes qui aidèrent les Hollandais à chasser de leurs provinces de Groningue, de Drente et d'Over-Yssel les troupes de l'évêque de Munster, allié des Anglais; mais Beaufort se fit vainement attendre avec son escadre sur le théâtre de la lutte maritime. Il y eut là, en 1666, de terribles chocs de vaisseaux. A la hauteur de *Dunkerque*, Ruyter engagea contre la flotte anglaise, commandée par Monk et par le prince palatin Robert, une bataille qui dura trois jours et trois nuits; les Anglais perdirent 9000 hommes et 23 vaisseaux (1er juin). Les deux flottes se rencontrèrent de nouveau le 25 juillet suivant près du cap *Nord-Foreland;* la victoire resta encore aux Hollandais, mais fut moins décisive. Cependant l'Angleterre et la Hollande se lassèrent d'une guerre qui les épuisait et ne profitait qu'à la France. Des conférences s'ouvrirent à *Bréda*, sous la médiation de la Suède. Ruyter vint en aide aux négociateurs hollandais; le 4 juin il entra dans la Tamise, brisa la chaîne qui fermait la Medway (1), prit le fort de Sheerness, brûla devant *Chatham* huit vaisseaux, en prit plusieurs autres et fit trembler Londres. Cette audacieuse expédition leva toutes les difficultés. La paix fut signée à *Bréda* (31 juillet 1667): l'Angleterre garda les nouveaux Pays-Bas, recouvra les îles de Saint-Christophe, de Montserrat et d'Antigoa (2) que la France lui avait prises, restitua à celle-ci l'Acadie (3) et Cayenne (occupées par les Anglais en 1666 et 1667), laissa aux Hollandais la colonie de Surinam (4) dont ils s'étaient emparés, et modifia en leur faveur *l'acte de navigation* en leur accordant le droit d'importer sur leurs vaisseaux en Angleterre les marchandises qui descendaient le Rhin.

§ II. — Guerre de Dévolution.

(1667-1668).

SOMMAIRE. — Mort de Philippe IV (1665). Revendication des droits de la reine (1665-1667). Invasion de la Flandre (1667). Triple alliance de La Haye (1668). Conquête de la Franche-Comté (1668). Traité d'Aix-la-Chapelle (1668).

Mort de Philippe IV (1665). Revendication des droits de la reine (1665-1667). — Pendant cette lutte maritime, Philippe IV était mort (septembre 1665), laissant pour successeur un enfant chétif, Charles II, né de son second mariage avec Marie-Anne d'Autriche. Louis XIV

(1) Rivière qui passe à Chatham et se jette dans la Tamise à Sheerness.
(2) Dans les Antilles, au nord de la Guadeloupe.
(3) Ou Nouvelle-Ecosse, à l'entrée du golfe Saint-Laurent.
(4) Dans la Guyane hollandaise.

réclama aussitôt les Pays-Bas et la Franche-Comté, en vertu du droit de *dévolution*. On appelait ainsi une coutume du Brabant, d'après laquelle à la mort d'un des époux la propriété de leurs biens passait à leurs enfants, lorsque le survivant se remariait, et revenait à la fille aînée de préférence au fils puîné. Cette loi civile n'avait jamais eu de portée politique. Louis XIV ne l'invoqua pas moins en faveur de Marie-Thérèse, sans tenir compte des renonciations de sa femme, dont la dot n'avait pas été payée. Après dix-huit mois de vaines négociations pour faire reconnaître par la cour de Madrid *les droits de la reine*, il déclara la guerre à l'Espagne (8 mai 1667). La lutte des puissances maritimes durait encore; les princes du Rhin, achetés un à un (avril), barraient la route aux secours de l'Autriche; des subsides accordés à Alphonse VI, roi de Portugal, prolongeaient, aux frontières de ce petit royaume, une guerre dans laquelle l'Espagne usait, après deux défaites, ses dernières forces. Dans ces circonstances la conquête des provinces revendiquées ne pouvait être qu'une promenade militaire.

Invasion de la Flandre (**1667**). — L'armée française, forte de 50 000 hommes, entra dans les Pays-Bas. Louis XIV, avec Turenne et Vauban (35 000 hommes) au centre, se porte entre la Meuse et la Lys, soutenu à gauche par un corps de 9000 hommes sous d'Aumont, qui est chargé d'opérer entre la Lys et la mer et d'attaquer les places de la Flandre maritime; à droite par un corps de 6000 hommes sous Créqui, qui est dirigé sur la Moselle pour menacer Luxembourg et observer le Rhin. Turenne prend Armentières (mai), Charleroi; d'Aumont s'empare de Bergues, de Furnes, de Courtrai. Les deux corps réunis, maîtres des places entre la Lys et la mer, se portent sur l'Escaut, prennent Tournai (juin), Douai (juillet), Oudenarde, puis se rabattent sur la Deule et assiègent Lille qui se rend au bout de quelques jours (août). Toute la Flandre wallonne était conquise. Un corps de 12 000 Espagnols s'était rassemblé à Ypres pour secourir Lille. Créqui, rappelé de la Moselle, est dirigé sur la route de Gand pour les couper de cette ville. Toute l'armée le suit. L'avant-garde rencontre l'ennemi à *Gand* et le culbute (31 août). Turenne emporte et rase Alost (1) qui couvre Bruxelles (septembre).

Triple alliance de La Haye (**1668**). — La Hollande, puis l'Angleterre, la Suède et la diète de Ratisbonne proposent leur médiation (1667). Mais outre les villes qui sont tombées en son pouvoir, Louis XIV réclame le Luxembourg et la Franche-Comté. Il s'assure de la neutralité de l'Empereur en réglant avec lui, par un traité secret signé à Vienne, le partage éventuel de la monarchie espagnole (janvier 1668). Mais dans le même temps les puissances maritimes qui viennent de faire la paix à *Bréda* (31 juillet 1667), conclurent à *La*

---

(1) Sur la Dender.

Haye, avec la Suède, une *triple alliance* pour obliger le roi de se contenter de la Flandre ou d'un équivalent, et l'Espagne d'accéder à cet arrangement (janvier 1668).

Conquête de la Franche-Comté (**1668**). — Louis XIV ouvrait à ce moment même sa seconde campagne contre l'Espagne par l'invasion de la Franche-Comté. Condé, gouverneur de Bourgogne, marcha d'Auxonne sur Besançon, qu'il prit en deux jours (6 février). La forte place de Dôle, que le roi vint assiéger, ne fit guère plus de résistance. En moins de vingt jours, toute la province fut conquise (1er-19 février).

Traité d'Aix-la-Chapelle (**1668**). — Au retour de cette expédition, Louis XIV reçoit de l'ambassadeur de Hollande notification du traité de *La Haye* (5 mars). Ses forces navales naissantes ne lui permettaient pas de braver les deux puissances maritimes unies pour l'arrêter. Il se résigna à sacrifier une partie de ses conquêtes. Par le traité d'*Aix-la-Chapelle* (2 mai 1668) il rendit la Franche-Comté et obtint Bergues, Furnes, Armentières, Courtrai, Lille, Douai, Tournai, Oudenarde, Ath, Binch et Charleroi. Vauban fortifia aussitôt ces places qui ouvraient la Belgique entre la mer et la Sambre.

§ III. — Guerre de Hollande (1).
(1672-1679.)

SOMMAIRE. — Louis XIV change de politique. Causes de la guerre de Hollande. Rupture de la triple alliance. Isolement de la Hollande.

Marche de l'armée française. Passage du Rhin. Invasion de la Hollande (1672). Bataille navale de Solebay : l'attaque par mer échoue (1672).

Propositions de paix des états généraux. Révolution de Hollande. Guillaume d'Orange stathouder. Massacre des de Witt (1672).

Inondation de la Hollande. Intervention de l'Allemagne.

Opérations de Turenne en Allemagne (1672-1673). Prise de Maëstricht et de Trèves (1673). Batailles navales de Walcheren et du Texel (1673).

Opposition du Parlement anglais : bill du *Test* (1673). Alliance de La Haye (1673). Louis XIV forcé de renoncer à la Hollande. Défection de ses alliés (1674).

Campagne de 1674. Projet d'une triple invasion en France. 1° Conquête de la Franche-Comté ; 2° opérations de Turenne dans le Palatinat et en Alsace : victoires de Sintzheim, de Ladenbourg, d'Ensheim, de Mulhouse (1672) et de Turkheim (1675) ; 3° opérations de Condé dans le Nord : victoire de Senef ; 4° opérations de Schomberg aux Pyrénées : victoire de Fort-les-Bains.

Campagne de 1675. 1° Opérations aux Pyrénées et dans le Nord ; 2° Turenne et Montecuculli ; mort de Turenne ; combat d'Altenheim ; invasion de l'Alsace ; 3° défaite de Konsarbruck ; Condé délivre l'Alsace ; 4° revers des Suédois.

Campagne de 1676. 1° Prise des villes de l'Escaut ; perte de Philipsbourg ; revers des Suédois ; 2° opérations maritimes : occupation de Messine (1675) ; batailles navales de Stromboli, d'Agosta et de Palerme (1676).

Campagne de 1677. 1° Opérations dans le Nord : victoire de Cassel ; 2° opérations dans l'Est : victoire de Kocherberg ; prise de Fribourg ; 3° succès aux Pyrénées et sur mer ; 4° nouveaux revers des Suédois.

(1) *Voyez* dans l'Atlas la carte II.

Alliance de l'Angleterre avec la Hollande (1678). Évacuation de la Sicile.

Campagne de 1678. 1° Opérations dans le Nord et aux Pyrénées; 2° opérations dans l'Est : victoires de Rheinfelden et d'Offenbourg.

Traité secret de Charles II avec Louis XIV (1678). Défection de la Hollande Combat de Saint-Denis.

Traités de Nimègue : 1° avec la Hollande (août 1678); 2° avec l'Espagne (septembre); 3° avec l'Empereur et l'Empire (février 1679).

Traités de Saint-Germain (juin 1679) et de Fontainebleau (septembre).

Louis XIV change de politique. — La guerre de *dévolution*, née du traité des Pyrénées, peut être considérée comme la continuation de la politique traditionnelle de la France. Elle procura un utile accroissement de territoire. La frontière du nord fut reculée et protégée par une nouvelle ligne de places fortes. Un pas de plus était fait vers nos limites naturelles. Après la paix d'*Aix-la-Chapelle*, Louis XIV rompit avec cette politique nationale pour y substituer une politique personnelle, fondée non plus sur l'intérêt de l'État, mais sur ses propres idées en matière de gouvernement et de religion. Dans ses guerres et dans ses alliances depuis le XVIe siècle, la France ne s'était jamais déterminée par des considérations de cet ordre. Elle avait soutenu l'Allemagne protestante contre la maison d'Autriche et aidé la république des Provinces-Unies à fonder son indépendance. Roi absolu et catholique, Louis XIV prit pour base de sa politique extérieure les principes qui dirigeaient son gouvernement à l'intérieur. Il en poursuivit le triomphe en Europe pour mieux l'assurer en France, où il songeait déjà à rétablir l'unité religieuse comme condition essentielle de l'unité monarchique.

Causes de la guerre de Hollande. — La Hollande, par son voisinage, lui semblait un obstacle. Cette petite république protestante était le refuge des esprits libres, des libellistes, des huguenots, enfin de tous les Français mécontents.

La Hollande était aussi un obstacle aux projets du roi sur les Pays Bas espagnols. Il ne lui pardonnait pas de l'avoir arrêté dans la dernière guerre en faisant la triple alliance. Elle pouvait l'arrêter encore. Conquise, elle entraînait la conquête de la Belgique, isolée et enveloppée de toutes parts.

Enfin la Hollande, par sa marine, par son industrie, par son commerce, était pour la France une rivale. C'était contre elle principalement qu'avaient été dirigés le droit de 50 sous par tonneau (1659 et 1661) et les tarifs de 1664 et 1667. Elle usa de représailles et augmenta les droits sur nos vins et nos eaux-de-vie (janvier 1671). De ce moment il y eut rupture commerciale entre les deux pays. La rupture politique devenait inévitable. Lyonne combattit encore dans le Conseil pour la politique traditionnelle dont il était le continuateur; mais il mourut en 1671 et eut pour successeur Arnauld de Pomponne (1),

(1) Fils d'Arnauld d'Andilly et neveu du grand Arnauld.

qui venait de négocier l'alliance suédoise. Colbert, qui avait besoin de la paix pour ses grandes créations, n'était pas trop opposé à une guerre destinée à ruiner, à leur profit, la redoutable concurrence hollandaise. Il ne prévoyait pas que cette guerre, qui devait commencer la déroute de son système financier, ferait fléchir aussi son système protecteur. D'ailleurs son ascendant diminuait à mesure que croissait l'ambition du roi. L'influence belliqueuse de Louvois, qui la flattait et l'excitait, devint prépondérante.

Rupture de la triple alliance. Isolement de la Hollande. — Avant de consommer la rupture, Louis XIV voulut isoler la Hollande et d'abord dissoudre la triple alliance. Il n'eut pas de peine à en détacher Charles II. Ce prince, qui avait vendu Dunkerque en 1662, se vendit cette fois lui-même. Pour s'affranchir du Parlement, il se mit aux gages de Louis XIV, s'unit à lui contre la Hollande moyennant un fort subside, et s'engagea même à rétablir en Angleterre la religion catholique, que son frère, le duc d'York, venait d'embrasser. Le pacte fut négocié secrètement par Madame à *Douvres*, où elle se rendit auprès de son frère pendant un voyage que la Cour fit en Flandre sous prétexte de visiter les dernières conquêtes (1er juin 1670). Charles II devait fournir contre la Hollande 50 vaisseaux qui se joindraient à la flotte française et un corps de troupes destiné à opérer une descente en Zélande. dont les îles lui seraient abandonnées. Charles II fut dès lors l'instrument de la politique française, annulant l'Angleterre et conspirant contre ses institutions libres et contre sa religion.

La Suède fut aussi facilement gagnée. Elle avait besoin de la France pour se maintenir en Allemagne. Épuisée d'ailleurs, elle fit un traité d'argent (14 avril 1672). Pour un subside de 500 000 livres, elle s'obligea à faire diversion dans l'Empire, si l'Empire attaquait la France.

De ce côté aussi on isola la Hollande. L'Empereur, lié par le pacte de 1668 et occupé en Hongrie, engagea sa neutralité par un nouveau traité secret (1er nov. 1671).

Pour l'Espagne, que les Hollandais venaient de défendre, elle ne put que les couvrir de sa neutralité. Mais pour tourner la Belgique et prendre la Hollande à revers, on eut l'alliance de l'électeur de Cologne, évêque de Liége (2 janv. 1672), et celle de l'évêque de Munster (3 avril). L'électeur de Brandebourg prit seul parti pour la Hollande. Ces négociations terminées, Louis XIV et Charles II déclarèrent la guerre à la république (5 avril).

Marche de l'armée française. Passage du Rhin. Invasion de la Hollande (1672). — L'armée se rassemble à Sedan et à Charleroi. Deux corps sont détachés en avant; l'un à droite vers le Rhin, sous les ordres de Luxembourg, doit rallier les troupes de Cologne et de Munster et attaquer les provinces hollandaises du nord-est; l'autre, à gauche, sous Chamilly, entre dans le pays de Liége et va prendre

Maseyck afin de couper Maëstricht de la Hollande et de rendre cette place inutile en l'isolant (15 mai 1672).

L'armée s'avance entre la Meuse et le Rhin. L'Espagne étant neutre, on tourne la Belgique. Condé, à l'avant-garde (25 000 hommes), part de Charleroi, passe la Meuse à Viset (1) (24 mai), s'avance par le duché de Juliers jusqu'à Neuss et Kayserswerth, où il passe le Rhin, et se porte sur la Lippe. Le roi et Turenne, au corps de bataille (60 000 hommes), s'avancent de Sedan, descendent le Rhin par la rive gauche, et se lient, par la prise d'Orsoy, de Rheinberg et de Buderich, avant-postes des Provinces-Unies, à Condé, qui de son côté s'empare de Wesel (2) (3-6 juin). Toute l'armée se trouve alors réunie sur la rive droite. Elle descend le fleuve, prend Emmerich, et arrive à l'entrée de la Hollande, ayant à sa gauche le Wahal tourné, à sa droite l'Yssel, derrière lequel Luxembourg tient en échec toute l'armée hollandaise (25 000 hommes) sous Guillaume d'Orange. Entre ces deux bras le Rhin, diminué de la masse d'eau qui forme le Wahal, est d'un passage facile. On le franchit à Tolhuis. Quelques détachements du prince d'Orange, accourus sur ce point, sont culbutés (12 juin) : dans ce premier engagement le duc de Longueville, neveu de Condé, est tué. L'armée entre dans le Bétaw (3). La Hollande est coupée en deux. Turenne marche sur Arnheim. Menacé d'être pris à revers, Guillaume abandonne l'Yssel et se replie sur Utrecht, pour couvrir Amsterdam et La Haye. Turenne prend Arnheim et Schienk, les clefs du Bétaw. Louis XIV et Luxembourg font tomber les places de l'Yssel. Le marquis de Rochefort est dirigé sur Utrecht pour observer cette ville et inquiéter Guillaume d'Orange. Quelques coureurs d'un détachement envoyé en reconnaissance pénètrent dans Muiden, sur le Zuyderzée, clef des écluses qui retenaient les eaux toujours prêtes à envahir les terrains déprimés autour d'Amsterdam. Malheureusement on ignorait encore cette circonstance; on en fut averti trop tard par une lettre du comte d'Estrades qui avait été ambassadeur en Hollande. Des troupes envoyées à la hâte par le prince Maurice de Nassau reprirent possession de Muiden et le mirent désormais à l'abri d'un coup de main (4). Dès lors Amsterdam put se couvrir d'une inondation du côté de la terre, tandis que sa flotte la protégeait du côté de la mer. La Hollande était sauvée (20 juin).

Bataille navale de Solebay : l'attaque par mer échoue (1672). — L'attaque des alliés par mer venait d'échouer; Ruyter l'avait pré-

(1) Au sud de Maëstricht.

(2) Quatre villes du duché de Clèves, appartenant à l'électeur de Brandebourg et occupées par les Hollandais.

(3) Ile formée par le Rhin, le Wahal et le Lech.

(4) Camille Rousset, *Histoire de Louvois.*

venue. Avec 90 vaisseaux il alla chercher dans la rade de Solebay (1) la flotte anglo française qui en comptait 130 sous les ordres du duc d'York (Jacques II) et de l'amiral d'Estrées. Une bataille terrible s'engagea; elle fut indécise; mais les alliés firent de telles pertes, qu'il durent renoncer à tenter une descente en Zélande (7 juin).

Propositions de paix des états généraux. — Révolution de Hollande. — Guillaume d'Orange stathouder. — Massacre des de Witt (1672). — Cependant tout le nord-est de la Hollande jusqu'au Wahal et au Vecht était au pouvoir des Français. Luxembourg occupait toujours les provinces de Groningue, d'Over-Yssel et de Gueldre; Rochefort celle d'Utrecht; Turenne les îles de Bétaw et de Bommel (2). Sauf le Brabant, maintenant ouvert, et les provinces de Zélande et de Hollande, tout le pays était conquis. Les Hollandais désespéraient de sauver ce qui leur restait et songeaient à fuir à Batavia. Les exigences de Louis XIV leur donnèrent le courage du désespoir. Les états généraux lui offrirent Maëstricht, le Brabant hollandais et tout ce que la république possédait en dehors des sept Provinces-Unies (22 juin). Par là on eût enveloppé de toutes parts les Pays-Bas espagnols qui seraient tombés d'eux-mêmes. Turenne conseillait d'accepter: mais la funeste influence de Louvois prévalut. Louis XIV exigea, outre les provinces offertes, Nimègue, les îles de Bétaw et de Bommel, 20 millions, l'entrée des marchandises françaises et la restauration du catholicisme. Charles II, de son côté, demanda la Zélande et le rétablissement du stathoudérat en faveur de son neveu, Guillaume d'Orange. Louis XIV favorisait également l'ambition de ce prince. Dans leur haine pour le gouvernement libre de cette petite république protestante, le roi absolu et catholique et son servile allié ne se doutaient pas qu'ils travaillaient à l'élévation d'un redoutable ennemi qui devait renverser les Stuarts, sauver le protestantisme en Hollande et en Angleterre, assurer l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'une, inaugurer dans l'autre le régime constitutionnel et devenir l'âme de toutes les coalitions contre la France. Ce qu'on voulait leur imposer, les Hollandais le firent d'eux-mêmes. Jean de Witt, qui avait imploré la paix, pour sauver du moins la liberté, devint l'objet de la fureur populaire. Une révolution éclata; Guillaume fut proclamé stathouder (3 juill.). C'était le triomphe du parti de la guerre. Pour anéantir le parti de la paix, les orangistes excitèrent à La Haye une émeute où Jean de Witt et son frère Guillaume furent massacrés (20 août).

Inondation de la Hollande (1674). — Une résolution héroïque précéda ce crime. Devant l'invasion qui avançait, la Hollande se replia vers la mer, son élément, et sur sa flotte, son unique force; elle lâcha

(1) Sur les côtes d'Angleterre, au nord de l'embouchure de la Tamise.

(2) L'île de Bommel est formée par le Wahal et la Meuse. Bommel, fort Saint-André, Crèvecœur et fort Lœvenstein en sont les clefs.

les écluses, perça les digues. Entre elle et les Français elle improvisa un océan. En arrière, allait se lever l'Europe.

Intervention de l'Allemagne. — L'électeur de Brandebourg arma en faveur de la Hollande et entraîna l'Empereur. Tous deux signèrent à *La Haye* un traité d'alliance avec les états généraux (21 juill. 1672). Montecuculli s'avança de la Bohême avec un corps d'armée et se porta par Erfurth sur Halberstadt, où il fit sa jonction avec les troupes brandebourgeoises. L'Espagne sortit de sa neutralité. Il fallut faire front vers l'Allemagne et observer la Belgique. Turenne (15 à 20 000 hommes) fut dirigé sur le Rhin pour protéger les États de nos alliés de Cologne et de Munster, et fermer la Hollande aux Allemands. Luxembourg (16 000 hommes) resta à Utrecht, opposé à Guillaume. Duras garda la Meuse à Maseyck. Condé alla couvrir l'Alsace.

Opérations de Turenne en Allemagne (1672-1673). — Prise de Maëstricht et de Trèves (1673). — Turenne, parti de Bois-le-Duc, passe le Rhin à Wésel (sept.) et se porte entre la Lippe et la Ruhr. L'Électeur et Montecuculli (40 000 hommes) s'avancent par la Thuringe vers Coblentz pour y passer le Rhin. Prévenus par Turenne sur la Lahn, ils rétrogradent sur Friedberg (1) et sont rejoints par le duc de Lorraine. Devant ces forces, Turenne repasse le Rhin et en défend le passage à Coblentz, puis à Mayence. Les alliés remontent vers Strasbourg, mais Condé fait sauter le pont de Kehl. Ils reviennent sur Mayence, passent le fleuve (nov.) et se dirigent par Trèves et Luxembourg vers le pays de Liége où l'Électeur a donné rendez-vous au prince d'Orange. Turenne accourt, les arrête à l'entrée des Ardennes orientales et les empêche de déboucher du bassin de la Moselle dans le bassin de la Meuse. Cependant Guillaume, échappant à Luxembourg et renforcé d'un corps de 10 000 Espagnols, s'avance par le Brabant vers la Meuse, rejette Duras au delà du fleuve et se porte au-devant de ses alliés. Ceux-ci ayant battu en retraite (déc.), il remonte la Meuse et la Sambre et investit Charleroi pour couper de la France notre armée de Hollande et nos garnisons de la Meuse et du bas Rhin. Il est repoussé et forcé de courir à la défense de la Hollande. En son absence, Luxembourg avait marché sur la glace contre La Haye, siége des États. Un dégel subit et l'arrivée du stathouder forcent le général français de se replier sur Utrecht (28 déc.). Pendant ce temps l'armée allemande, rejetée par Turenne au delà du Rhin, envahit les États de Cologne et de Munster. Turenne passe le fleuve à Wésel, chasse l'ennemi du territoire de nos alliés et le rejette derrière le Wéser (fév. 1673). Montecuculli se retire en Franconie. L'Électeur isolé, poussé jusqu'à l'Elbe, abandonne l'alliance hollandaise (avril 1673). Turenne se retourne alors contre les Impériaux et les re-

(1) Sur la rive droite de la Nidda.

foule en Bohême, puis vient s'établir sur la Lahn, à Wetzlar, couvrant les États de nos alliés allemands et l'entrée de la Hollande. Les places de Wésel, de Nimègue et de Grave, occupées en 1671, la défendaient vers le bas Rhin et la basse Meuse. Pour achever d'intercepter les communications entre les Pays-Bas et l'Empire il fallait tenir Maëstricht et occuper Trèves. Louis XIV, dirigé par Vauban, investit Maëstricht, qui capitule après treize jours de tranchée ouverte (30 juin). Vauban et le marquis de Rochefort prennent ensuite Trèves, dont l'Électeur avait livré aux Impériaux ses forteresses de Coblentz et d'Ehrenbreitstein (sept. 1673). Luxembourg à Utrecht tient en échec le prince d'Orange. Condé, dans le Brabant, le coupe de la Belgique et observe les Espagnols.

Batailles navales de Walcheren et du Texel (1672). — Isolée et pour ainsi dire investie du côté de la terre, la Hollande reste maîtresse de la mer. Ruyter déjoue toutes les tentatives de descente des alliés. En 1672 il les repousse de l'île du Texel (14 juillet). Dans la campagne de 1673, il leur livre, avec des forces inférieures, trois grandes batailles indécises, deux en vue de l'île de *Walcheren* (7 et 14 juin), la troisième près du *Texel* (21 août).

Opposition du Parlement anglais : bill du Test (1673). — L'Angleterre usait sa flotte et compromettait son commerce (1) dans une lutte où elle servait peut-être contre elle-même la politique de Louis XIV. « Elle finit par comprendre que ce qu'on demandait franchement à la Hollande (le rétablissement du catholicisme), on le ferait chez elle par la trahison de Charles II (2). » Le Parlement prévint les projets qu'il soupçonnait en frappant le premier coup. Par le bill du *Test*, tous ceux qui exerçaient un office public devaient déclarer par serment reconnaître la suprématie spirituelle du roi et ne pas croire à la transsubstantiation (1673). Cette mesure était particulièrement dirigée contre le duc d'York, prince catholique, qui fut obligé de résigner sa charge de grand amiral.

Alliance de La Haye (1673).—L'Angleterre échappait à Louis XIV. En même temps l'Autriche et l'Espagne catholiques s'unissaient contre lui à la Hollande protestante. Par un traité, signé à *La Haye* entre ces trois puissances et le duc de Lorraine (30 août 1673), on s'engagea à faire rentrer la France dans les limites du traité des *Pyrénées* et à rétablir Charles IV dans son duché (3).

---

(1) 2 700 bâtiments anglais furent pris par les corsaires hollandais.

(2) MICHELET, *Histoire de France au dix-septième siècle*, 194.

(3) En 1661 Louis XIV avait rendu à Charles IV les duchés de Bar et de Lorraine, à la condition qu'il n'aurait d'autre place forte que Marsal et que les troupes françaises auraient droit de passage sur son territoire. L'année suivante, Charles IV céda ses États au roi, s'en réservant seulement la jouissance sa vie durant. Il revint bientôt après sur cette cession, et garda ses deux duchés sur le pied du traité de 1661, à la réserve de Marsal (1663); mais en présence des me-

Louis XIV forcé de renoncer à la Hollande. Défection de ses alliés (1674). — Condé, ramené du Brabant en Flandre, fut chargé de couvrir la frontière du nord; Luxembourg resta à Utrecht devant Guillaume; Turenne, sur la Lahn, fut opposé aux Impériaux. Montecuculli s'avançait de la Bohême par le haut Palatinat et la Franconie. Les renforts de l'électeur de Saxe et du duc de Lorraine portèrent son armée à 40000 hommes. Turenne, avec des forces bien inférieures, s'avança contre lui au delà du Mein, et, ne pouvant l'attirer à une bataille, s'assura de tous les passages de cette rivière entre Wurtzbourg et Francfort. Mais l'évêque de Wurtzbourg, après lui avoir juré d'observer la neutralité, livra son pont à Montecuculli. Le général autrichien franchit le Mein, le descendit jusqu'à Mayence, pour donner le change à Turenne, puis, tournant à droite, alla passer le Rhin à Coblentz, tandis que Turenne repassa ce fleuve à Philipsbourg pour couvrir l'Alsace qu'il croyait menacée. Guillaume, qui venait de surprendre Naërden (septembre), s'avançait, de son côté, par le duché de Juliers, vers l'électorat de Cologne. Les deux armées alliées se réunirent sous les murs de Bonn, dont elles s'emparèrent (12 novembre 1673). L'électeur de Cologne et l'évêque de Munster, voyant leurs États menacés, traitèrent avec les états généraux (traités de *Cologne*, avril-mai 1674).

Dès le mois de février, Charles II avait été contraint par le Parlement de faire la paix avec la République (traité de *Westminster*). Toute l'Allemagne, à l'exception de la Bavière, du Wurtemberg et du Hanovre, prit parti contre la France pour l'Empereur (mars). La ligue du Rhin était dissoute et en partie tournée contre nous. Les Suédois, nos seuls alliés, étaient coupés de la France. L'électeur de Brandebourg, qui voulait les chasser de la Poméranie, et le Danemark, qui convoitait Brême et Wismar, s'unirent contre eux et accédèrent à la ligue de *La Haye* (juillet 1674).

Devant ces nouveaux ennemis il fallut renoncer à la Hollande. On renforça les garnisons de Grave et de Maëstricht pour garder la ligne de la Meuse. Les autres places furent évacuées. L'armée se replia sur la frontière française pour défendre les conquêtes des guerres précédentes. Louis XIV allait se dédommager de la Hollande aux dépens de l'Espagne, plus à portée de ses coups. La force des choses le ramena à sa première politique.

Campagne de 1674. Projet d'une triple invasion en France. — Les alliés avaient formé, pour la campagne de 1674, le plan d'une triple invasion en France. 20 000 Impériaux franchirent la Meuse près de Namur et firent leur jonction, près de Nivelles, avec 25 000 Hollandais et un corps espagnol. Guillaume prit le commandement

---

nées hostiles du duc, Louis XIV fit occuper par Créqui la Lorraine et le Barrois (1670).

de ces forces et se porta sur la Sambre pour pénétrer en Champagne par Charleroi. En même temps une grande armée allemande devait s'y porter par l'Alsace et la Lorraine. L'avant-garde, sous Caprara, était sur le Rhin, devant Kehl. Charles de Lorraine, avec un autre corps de troupes, se tenait en observation aux confins de l'Alsace et de la Franche-Comté. Enfin l'Espagne rassemblait une armée en Catalogne pour envahir le Roussillon.

L'ennemi fut partout prévenu. Condé, à Charleroi, couvrit la Champagne; Schomberg fut chargé de la défense du Roussillon; Turenne, près de Bâle, ferma au duc de Lorraine l'Alsace et l'empêcha de secourir la Franche-Comté.

1° Conquête de la Franche-Comté. — Dès le commencement de 1674, le duc de Navailles avait envahi cette province et pris en quelques jours Gray, Vesoul et Lons-le-Saulnier. Le pays ouvert, le roi y entra avec Vauban (mai). Besançon, Dôle, Salins, toutes les places capitulèrent l'une après l'autre. En deux mois la province était reconquise (juillet).

2° Opérations de Turenne dans le Palatinat et en Alsace : victoires de Sintzheim, de Ladenbourg, d'Ensheim, de Mulhouse (1674) et de Turkheim (1675). — Turenne, établi près de Bâle, couvrait ces opérations et empêchait le duc de Lorraine de pénétrer en Franche-Comté ou en Alsace par les villes forestières. Charles IV se porta alors de Rheinfelden à Kehl et se réunit sur la Kintzig au général impérial Caprara (mai). Turenne le suivit par la rive gauche, de Bâle à Strasbourg, et empêcha cette dernière ville de livrer passage aux deux généraux ennemis. Ceux-ci rétrogradèrent vers le Necker pour se joindre aux renforts que le duc de Bournonville amenait de Bohême par la Franconie. Turenne prévint cette jonction. Il passa le Rhin à Philipsbourg, défit complétement Charles IV et Caprara à *Sintzheim* (1), les rejeta au delà du Necker et vint refaire son armée sur la rive gauche du Rhin (16 juin). Cependant Bournonville rallia à *Ladenbourg* (2) les vaincus de *Sintzheim*. On attendait en outre les contingents des Cercles et l'armée de l'électeur de Brandebourg. Turenne ne laissa pas aux alliés le temps de se concentrer. Renforcé de 6000 hommes, il franchit de nouveau le Rhin à Philipsbourg, les culbuta à *Ladenbourg*, les rejeta derrière le Mein (3 juillet) et incendia le Palatinat pour mettre un désert entre l'ennemi et la frontière française. L'armée allemande, renforcée des contingents des Cercles, passa néanmoins le Rhin à Mayence. Tenue en échec par Turenne, qui, posté sur la Lauter, couvrait l'Alsace, elle regagna la rive droite, remonta jusqu'à Strasbourg, qui livra son pont, et s'établit à *Ensheim*, dans l'angle que forment l'Ill et la Brusche à leur

(1) Sur l'Elsatz, affluent de gauche du Necker.
(2) Sur le Necker, au-dessus de Manheim.

confluent, attendant l'Électeur. Turenne prévint l'arrivée de ce dernier, s'avança de la Moder sur la Brusche et assaillit le camp des Impériaux, qui s'enfuirent en désordre sous le canon de Strasbourg (4 octobre). L'arrivée de l'Électeur porta leur armée à 60000 hommes. Turenne, qui en avait à peine 25000, se replia sur la Zorn et établit son camp à Dettviller. Pendant un mois il déjoua tous les efforts des alliés pour le déloger. Cependant des renforts arrivaient. Turenne les laissa en Lorraine; lui-même, comme s'il renonçait à défendre l'Alsace, repassa les Vosges. Les alliés triomphaient. L'hiver étant venu, ils se cantonnèrent entre l'Ill et le Rhin. A l'ouverture de la campagne suivante, ils devaient entrer en Franche-Comté, reconquérir cette province, puis la Lorraine, et donner la main en Champagne au prince d'Orange. Cependant Turenne, derrière le rideau des Vosges, partage sa petite armée (22000 hommes) en plusieurs colonnes, les fait filer, par un froid rigoureux, au milieu des neiges, à travers les différents cols de la chaîne, avec ordre de se réunir le 27 décembre à Béfort, au débouché du col de Valdieu, à l'extrémité de la ligne des quartiers allemands, disséminés de Strasbourg à Mulhouse. Sa troupe concentrée au jour et au lieu fixés, il fond sur l'ennemi, l'enfonce à *Mulhouse* (29 décembre), à *Turkheim* (1) (5 janvier 1675) et le rejette en pleine déroute et réduit de moitié derrière le Rhin. L'Alsace est délivrée.

3° Opérations de Condé dans le Nord. Victoire de Senef. — L'attaque des alliés n'eut pas plus de succès dans le Nord et aux Pyrénées. Guillaume d'Orange, trouvant Condé fortement établi en avant de Charleroi, s'était replié sur Mons, couvrant sa marche d'une forte arrière-garde à *Senef*. Condé se mit aussitôt en mouvement, emporta ce village et culbuta les troupes qui le gardaient. Guillaume accourut, les rallia, fut enfoncé à son tour, mais se reforma à Fay, dans une position plus forte. Là s'engagea une troisième action, plus sanglante et moins décisive (11 août). Guillaume se mit en retraite sur Mons et alla investir Oudenarde, où il fut repoussé par Vauban (15 septembre), puis Grave, où Chamilli, après une belle défense, fut forcé de capituler (28 octobre).

4° Opérations de Schomberg aux Pyrénées. Victoire de Fort-les-Bains. — Aux Pyrénées, les Espagnols avaient envahi le Roussillon par le col de Pertus (juin 1674) et pris Bellegarde. Schomberg les défit près de *Fort-les Bains* et les rejeta derrière les monts. La révolte de Messine, en forçant l'Espagne d'envoyer des troupes en Sicile, la réduisit à la défensive aux Pyrénées (juillet 1674).

Campagne de 1675. 1° Opérations aux Pyrénées et dans le Nord. — La France reprend partout l'offensive. Schomberg franchit

(1) Sur le Fecht.

les Pyrénées et attaque Girone. Repoussé, il se rabat sur Bellegarde et en chasse les Espagnols (27 juillet 1675).

L'armée du Nord se porte en deux corps sur la Meuse et sur la Moselle. Condé, à gauche, opposé à Guillaume, s'empare de la ligne de la Meuse (Liége, Dinant, Huy, Limbourg) entre Maëstricht et la frontière française, afin de fermer la Belgique aux Impériaux et de prendre la Hollande à revers. Créqui à droite, opposé à Charles IV et à l'armée des Cercles, couvre Trèves et la Lorraine.

2° Turenne et Montecuculli. Mort de Turenne. Combat d'Altenheim. Invasion de l'Alsace. — Turenne, près de Strasbourg, défendait l'entrée de l'Alsace, menacée par Montecuculli. Pour l'éloigner de cette ville et l'attirer vers le Palatinat, le général impérial se porte contre Philipsbourg avec le projet de se rabattre sur Kehl et d'y passer le Rhin. Pendant ce temps, Turenne franchit le fleuve sur un pont de bateaux à Ottenheim (1) et s'empare de Willstett (2), en avant de Kehl; Montecuculli, coupé de cette ville et de Strasbourg, prend position à Offenbourg (3), menaçant Ottenheim pour faire abandonner à Turenne son poste de Willstett. Turenne, pénétrant ce plan, resserra ses quartiers trop étendus en faisant descendre son pont à Altenheim (juin). Les Impériaux se retirent sur le Renchen et se mettent en retraite vers la forêt Noire. Turenne les suit, les atteint dans le défilé de *Saltzbach,* les tourne et les réduit à recevoir la bataille dans une position où sa victoire est assurée. « Je les tiens! » s'écrie-t-il, et il dispose tout pour une attaque décisive, lorsque, dans une dernière reconnaissance des batteries ennemies, un boulet le frappe à mort (27 juillet 1675). Tout le fruit de ses savantes manœuvres est perdu. Ses lieutenants de Lorges et de Vaubrun, sans talent et en plein désaccord, ramènent l'armée consternée au delà du Renchen et de la Kintzig, vers le pont d'*Altenheim*. Montecuculli se porte aussitôt en avant et fond sur l'arrière-garde française; Vaubrun est tué; mais les vieux soldats de Turenne font face aux Impériaux, les chargent avec furie et les rejettent sur la Kintzig, avec perte de 5000 hommes. La retraite est assurée. L'armée repasse le Rhin par le pont d'Altenheim (4 août). Montecuculli se saisit de celui de Strasbourg, entre en Alsace (7 août) et assiége Saverne et Haguenau. L'armée française se replie sur Schélestadt, couvrant la haute Alsace et gardant par le col de Sainte-Marie-aux-Mines ses communications avec la Lorraine.

3° Défaite de Konsarbruck. Condé délivre l'Alsace. — La Lorraine elle-même est menacée par Charles IV et l'armée des Cercles. Pour en garder l'entrée et défendre Trèves, Créqui s'établit au confluent

(1) Un peu au-dessus d'Altenheim.

(2) Près du confluent de la Kintzig et du Rhin.

(3) Sur la Kintzig, au dessus de Willstett.

de la Moselle et de la Sarre, à *Konsarbruck*. Charles IV l'attaque dans cette position et le défait complétement. Trèves capitule. La Lorraine est ouverte.

La mort de Turenne et la défaite de Créqui arrétent les progrès de l'armée des Pays-Bas. Elle abandonne Liége et la moyenne Meuse et se replie sur la Sambre ; Luxembourg en prend le commandement. Condé est envoyé en Alsace. Avec les vétérans de Turenne, il s'inspire de sa savante et patiente tactique, resserre Montecuculli, bien supérieur en nombre, dans la basse Alsace, dégage Haguenau et Saverne, et force les Impériaux à repasser le Rhin (1) (14 sept.).

4° Revers des Suédois. — L'Alsace était délivrée; mais la conquête de la Belgique fut manquée. L'offensive des Impériaux sur le Rhin avait fait échouer celle des Français sur la Meuse. Elle aurait eu des suites plus graves sans la diversion des Suédois contre le Brandebourg. L'Électeur, attaqué dans ses États, fut forcé de rappeler ses troupes des bords du Rhin sur ceux de l'Elbe. Mais nos alliés, en nous dégageant, furent accablés. Frédéric-Guillaume les défit à *Rathenau* (2) et à *Fehrbellin* (3) (juin 1675). La diète de Ratisbonne les mit au ban de l'Empire ; le Danemark envoya des renforts à l'Électeur et attaqua la Scanie ; enfin la Hollande envoya une flotte sous l'amiral Tromp dans la Baltique, au secours des confédérés. La Suède perdit presque toute la Poméranie citérieure, Brême, Verden et Wismar. C'en était fait de l'ascendant qu'elle exerçait dans l'Allemagne protestante depuis la guerre de Trente ans. Le Brandebourg en hérita.

Campagne de 1676. 1° Prise des villes de l'Escaut. Perte de Philipsbourg. Revers des Suédois. — Luxembourg remplaça Condé en Alsace. Louis XIV avec Schomberg, Créqui et Vauban, attaqua les places de l'Escaut. Condé, investi, capitula au bout de quelques jours (27 avril). On mit ensuite le siége devant Bouchain. Pour secourir cette place, Guillaume s'avança de Mons avec 35 000 hommes, franchit l'Escaut au-dessous de Condé et s'engagea dans une fort mauvaise position entre l'Escaut et la Scarpe. Louis XIV avait sous la main 50 000 hommes. Les maréchaux voulaient attaquer; Louvois s'y opposa. Bouchain se rendit, mais l'armée ennemie, qu'on pouvait détruire, fut sauvée (11 mai). Cambrai et Valenciennes, isolées et serrées entre ces deux places prises, ne pouvaient tenir longtemps ; on négligea de les attaquer. L'aile droite de l'armée, sous Créqui, fut dirigée sur la Meuse ; l'aile gauche, sous d'Humières et Vauban, se porta sur la Lys et s'empara d'Aire (21 juillet). Pendant ce temps,

(1) C'est la dernière campagne du grand Condé; il se retira à Chantilly, où il mourut en 1686. Cette campagne termina aussi la carrière militaire de Montecuculli, qui meurt en 1681.

(2) Sur le Havel.

(3) Au nord est de Rathenau.

Guillaume d'Orange marcha sur Maëstricht et l'investit. Schomberg, avec l'armée du Nord, accourut au secours et fit lever le siége (29 août). Sur le Rhin, Charles V de Lorraine, neveu et successeur de Charles IV, s'empara de Philipsbourg (17 septembre), mais ne put entamer l'Alsace défendue par Luxembourg. En Catalogne, le maréchal de Navailles prit Figuières. Occupée sur toutes ses frontières, la France ne put secourir les Suédois, qui luttaient péniblement contre la ligue du Nord. Leur flotte fut battue par Tromp dans la Baltique (juin), et l'île de Gothland leur fut enlevée par les Danois, mais ils repoussèrent une invasion de ceux-ci dans la Scanie (1) et les défirent à *Lund*.

2° Opérations maritimes. Occupation de Messine (1675). Batailles navales de Stromboli, d'Agosta et de Palerme (1676). — La campagne de 1676 fut plus brillante sur mer que sur le continent. Après sa révolte, Messine s'était donnée à Louis XIV. La moitié de la Sicile suivit cet exemple. Vivonne partit de Toulon avec Duquesne et une escadre de 8 vaisseaux pour soutenir ce mouvement, entra dans le détroit malgré une flotte espagnole trois fois plus nombreuse et se jeta dans Messine (fév. 1675). La Hollande vint au secours de l'Espagne, qui ne savait pas mieux défendre ses possessions d'Italie que celles des Pays-Bas. Le grand Ruyter entra dans la Méditerranée avec 43 vaisseaux hollandais et espagnols. Duquesne, qui était allé chercher de nouveaux secours, sortit de Toulon à la tête de 26 voiles. La flotte alliée prit position devant les îles Lipari pour lui barrer le détroit. Après une bataille indécise près de l'île *Stromboli* (8 juin 1676), Duquesne, renonçant à forcer le passage devant un ennemi supérieur en nombre, tourna l'île et pénétra dans le détroit par le sud. Les alliés le suivirent et assiégèrent *Agosta* (2). Duquesne vint les attaquer et les défit complétement ; Ruyter fut blessé à mort (22 avril). La flotte ennemie se réfugia dans le port de *Palerme*, fut assaillie de nouveau et cette fois entièrement détruite ou dispersée (31 mai).

Campagne de 1677. 1° Opérations dans le Nord; victoire de Cassel. — L'armée du Nord investit Valenciennes. Cette ville prise (18 mars), elle se partagea en deux corps. Luxembourg et Vauban, à droite, furent dirigés sur Cambrai; le duc d'Orléans et d'Humières, à gauche, sur Saint-Omer. Guillaume s'avança d'Ypres pour faire diversion, et se jeta entre les deux corps de siége. Le duc d'Orléans, d'Humières et Luxembourg, détachés contre lui, de Saint-Omer et de Cambrai, le rencontrèrent au pied de la montagne de *Cassel* et le mirent en pleine déroute ; l'ennemi perdit 7000 hommes et toute son artillerie (11 avril). Dès le 4 avril, Cambrai avait ouvert ses portes;

(1) Province méridionale de la Suède. Voyez dans l'Atlas la carte XII.
(2) Sur la côte orientale de la Sicile, au sud de Catane.

la citadelle tenait encore ; elle capitula le 17 ; Saint-Omer se rendit le 20. Cette ville et Aire, dont on s'était emparé en 1676, complétaient l'Artois ; Cambrai et Valenciennes achevaient de donner le cours supérieur de l'Escaut, qu'on tenait jusqu'à Gand, et reliaient entre elles les places cédées par les deux traités précédents dans la Flandre et dans le Hainaut français.

2° Opérations dans l'Est. Victoire de Kochersberg. Prise de Fribourg. — L'intervention de l'Allemagne sauva encore une fois la Belgique. Ses renforts portèrent l'armée de Guillaume à 60000 hommes. Charles de Lorraine avait dans l'Est des forces égales partagées en deux armées, celle des Cercles et celle de l'Empereur. L'armée des Cercles, sous le prince de Saxe-Eisenach, devait entrer en Alsace par le Brisgau, tandis qu'il franchit le Rhin lui-même à Strasbourg, prit Sarrebruck et pénétra en Lorraine. Créqui laissa Montclar devant Eisenach et accourut sur la Seille, couvrant Marsal, Metz et Nancy. Aux Pays-Bas, le prince d'Orange se porta au siége de Charleroi, où Charles V devait le rejoindre. Cette ville prise, les alliés avaient le projet d'entrer par la Champagne en Lorraine. Charles V passa la Moselle au-dessus de Trèves, prit Mouzon et s'avança de la Meuse sur la Sambre. Créqui le suivit, lui barra le passage, le força de rétrograder sur Philipsbourg au moment même où Luxembourg faisait lever à Guillaume le siége de Charleroi (12 août). Repoussé de la Lorraine, Charles V rentra par Landau en Alsace et donna rendez-vous à Eisenach sous les murs de Strasbourg. Créqui se jeta entre les deux, passa le Rhin à Rheinau (1), poursuivit Eisenach, le réduisit à se réfugier dans une île du Rhin entre Kehl et Strasbourg, où il le força de capituler (24 sept.). Délivré de l'armée des Cercles, il rentra en Alsace par le pont de Rheinau, défit Charles V à *Kochersberg* (2) et le rejeta dans le Palatinat (7 oct.). Tandis que les Impériaux, trompés par son exemple, prenaient leurs quartiers d'hiver, il leva brusquement les siens, passa le Rhin à Brisach et investit Fribourg, qui capitula le 16 novembre, sous les yeux de Charles V, accouru trop tard au secours. La prise de cette ville, clef de l'Alsace et de la Souabe, compensait la perte de Philipsbourg.

3° Succès aux Pyrénées et sur mer. — Aux Pyrénées, Navailles défit les Espagnols à *Espolia*, près du col de Banyuls (3) (juillet 1677). Sur mer la France garda l'avantage. D'Estrées enleva aux Hollandais l'île de Gorée, battit leur flotte à *Tabago* et s'empara de cette île (mars-déc.).

4° Nouveaux revers des Suédois. — Les Suédois continuaient d'éprouver des revers. Les Danois les défirent dans deux batailles na-

---

(1) Sur la rive gauche du Rhin, un peu au nord de son confluent avec l'Elz.

(2) Au nord-ouest de Strasbourg, entre cette ville et Saverne.

(3) Voyez dans l'Atlas la carte V.

vales en vue de Rostock (11 juin) et dans le Sund (11 juil.). L'électeur de Brandebourg leur enleva Stettin et les réduisit, en Poméranie, à Stralsund (oct.). Plus heureux dans la péninsule scandinave, ils repoussèrent le roi de Danemark, Christiern V, de Malmoë (1) qu'il assiégea, et le battirent à *Landscrona* (24 juill.).

Alliance de l'Angleterre avec la Hollande (1678). — Des négociations étaient entamées à *Nimègue* depuis le mois de mars 1677. Les alliés ne prolongeaient la lutte que dans l'espoir d'y entraîner l'Angleterre. Charles II avait été obligé d'accorder une première satisfaction au sentiment national en faisant la paix avec la Hollande (1674). Il en accorda une autre en donnant la main de sa nièce, fille du duc d'York, à Guillaume d'Orange (oct. 1677). Mais les Anglais voulaient plus. Nos succès maritimes irritaient leur jalousie. Ils voyaient avec inquiétude la France, prépondérante sur le continent, près de saisir encore la suprématie des mers. Charles II fut forcé de signer un traité d'alliance avec la Hollande (10 janv. 1678).

Évacuation de la Sicile (1678). — Pour faire face aux deux puissances maritimes, Louis XIV rappela la flotte et les troupes qu'il avait en Sicile. Il prit ses dédommagements en Belgique. L'Espagne allait encore une fois payer pour ses alliés. Ce qu'elle recouvrait d'un côté, elle le perdait de l'autre.

Campagne de 1678. 1° Opérations dans le Nord et aux Pyrénées.— L'armée du Nord, sous Luxembourg, d'Humières et Vauban, prit Gand (11 mars), Ypres (26) et investit Mons. Au delà des Pyrénées, Navailles s'empara de Puycerda au debouché du col de la Perche, ouvrant la vallée de la Sègre (28 mai).

Opérations dans l'Est : victoires de Rheinfelden et d'Offenbourg.— Dans l'Est, Créqui défendait contre Charles de Lorraine les approches de l'Alsace. Pour l'en éloigner, il passa lui-même le Rhin à Brisach, reporta la guerre en Souabe, menaça les villes forestières, défit un corps d'Impériaux à *Rheinfelden* (6 juill.) et prit Seckingen. Charles V accourut par la forêt Noire pour sauver Lauffenbourg et Waldshut. A son approche, Créqui se rabattit sur la Kintzig pour le couper de Strasbourg; prévenu à *Offenbourg*, il le culbuta devant cette ville, le rejeta sur le bas Necker (24 juill.), emporta le fort de Kehl, le rasa et brûla le pont de Strasbourg (29 juill.). L'Alsace fermée à l'est, Créqui se porta sur la Lauter et prit Landau, qui couvrit la province au nord.

Traité secret de Charles II avec Louis XIV. Défection de la Hollande. Combat de Saint-Denis. — Les succès des Français aux Pays-Bas, aux Pyrénées et sur le Rhin, hâtèrent la paix. Malgré l'alliance conclue avec la Hollande, Charles II restait dans l'inaction. Par un traité secret il avait resserré ses liens avec Louis XIV et vendu sa

(1) Voyez la carte XII de l'Atlas.

neutralité pour 6 millions (27 mai 1678). L'Empereur, de son côté, était occupé de la Hongrie soulevée, sous le comte Tékéli, et soutenue par les subsides du roi et par les secours de la Pologne et de la Turquie. L'Espagne n'était pas en état de défendre la Belgique. La Hollande, délivrée, n'avait plus d'intérêts à continuer une guerre ruineuse pour ses finances, qui en faisaient tous les frais. Elle traita la première, malgré le stathouder (10 août 1678). Quatre jours après, celui-ci, sachant la paix signée, mais n'en ayant pas reçu l'avis officiel, tenta de la faire rompre en fondant sur le maréchal de Luxembourg qui couvrait à *Saint-Denis* (1) le siége de Mons ; il fut repoussé avec perte de 4000 hommes. Le traité n'en fut pas moins maintenu.

Traités de Nimègue : 1° Avec la Hollande (10 août 1678). — Elle recouvra Maëstricht et obtint l'abolition du tarif de 1667.

2° Avec l'Espagne (17 septembre 1678). — Elle céda à la France la Franche-Comté et douze places des Pays-Bas : Aire, Saint-Omer, Cassel, Bailleul, Poperinghe, Ypres, Warneton, Cambrai, Bouchain, Valenciennes, Condé et Maubeuge. Louis XIV rendit Courtrai, Oudenarde, Gand, Ath, Binch (2), Charleroi, Limbourg et Puycerda.

3° Avec l'Empereur et l'Empire (5 février 1679). — La France garda Fribourg et renonça au droit de garnison dans Philipsbourg. La Lorraine était rendue à Charles V, mais à des conditions qu'il rejeta [cession de Nancy, de Longwy, de Marsal et de quatre routes stratégiques à travers le duché (3)].

Traités de Saint-Germain (29 juin 1679) et de Fontainebleau (2 septembre). — L'électeur de Brandebourg et le roi de Danemark continuaient la guerre contre la Suède pour achever de la dépouiller de ses possessions allemandes. Frédéric-Guillaume venait encore de leur prendre l'île de Rugen et Stralsund. Louis XIV se fit un point d'honneur de ne pas abandonner un allié qui s'était dévoué pour la France. Pour décider l'Électeur à restituer ses conquêtes, Créqui occupa le duché de Clèves, passa le Rhin à Wésel, le Wéser à Minden et marcha sur l'Elbe. L'Électeur céda. Par le traité de *Saint-Germain* (29 juin) il rendit à la Suède la Poméranie citérieure et les bouches de l'Oder. Christiern V, voyant les Français dans le comté d'Oldenbourg (4), rendit également ses conquêtes dans la Scanie et dans la Baltique, par les traités de *Fontainebleau* avec la France (2 septembre) et de *Lund* avec la Suède (17 septembre).

---

(1) Un peu au nord de Mons.

(2) Au sud-est de Mons, sur la rive gauche de la Haine.

(3) Route de Saint-Dizier à Nancy et de Nancy en Alsace, à Vesoul et à Metz.

(4) Le comté d'Oldenbourg appartint au Danemark de 1667 à 1773 ; il fut érigé en duché en 1777.

CHAPITRE V.

APOGÉE ET DÉCADENCE.

§ Ier. — Conquêtes en pleine paix.

SOMMAIRE. — Chambres de réunion (1679). Villes réunies (1680–1681). Occupation de Strasbourg. Ligue de La Haye (1681). Invasion des Pays-Bas (1683–1684). Prise de Luxembourg. Trêve de Ratisbonne (1684).

Apogée de la puissance de Louis XIV. Travaux de Vauban. Forces militaires et maritimes de la France.

Chambres de réunion (1679). Villes réunies (1680-1681) : occupation de Strasbourg. — Après la paix de *Nimègue,* l'Hôtel-de-Ville déféra à Louis XIV le nom de *Grand.* Admiré en France, il brava l'Europe qui le redoutait. Tandis que les autres puissances licenciaient ou réduisaient leurs armées, il garda les siennes sur pied, non pour renouveler ouvertement les hostilités, mais pour soutenir au besoin par les armes des conquêtes qu'il se proposait de faire sans combats, en pleine paix. Arrêté par la Hollande dans la guerre de *dévolution,* il se vengea d'elle en l'envahissant. L'Allemagne et l'Espagne vinrent au secours de la Hollande. Pour tirer vengeance de leur intervention, il institua contre elles les *Chambres de réunion.*

Les provinces et les villes que la France avait acquises par les quatre derniers traités lui avaient été cédées avec leurs *dépendances*, terme vague auquel l'étendue et la complication des anciennes relations féodales permettaient de donner une très-large extension. Louis XIV se chargea de l'interpréter. En 1679, il créa dans le conseil souverain d'Alsace, siégeant à Brisach, et dans les parlements de Metz, de Besançon et de Tournai, des *Chambres* dites *de réunion*, chargées de rechercher tous les fiefs qui avaient autrefois relevé de l'Alsace, des Trois-Évêchés, de la Franche-Comté et de la Flandre. Elles adjugèrent au roi, Lauterbourg, aux dépens de l'évêque de Spire; Gemersheim, Sarrebruck, Sarrewerden, Falkenberg, possessions de l'électeur de Trèves; Weldentz, appartenant à l'électeur palatin; Deux-Ponts (1), au roi de Suède; Monbéliard, au duc de Wurtemberg (1680). Leurs arrêts étaient aussitôt exécutés : des troupes allaient occuper les villes déclarées réunies, et Vauban les fortifiait. Aux protestations de la diète de Ratisbonne, Louis XIV répondit en s'emparant de Strasbourg et de Kehl (30 septembre 1681). Le même jour il fit occuper Casale, acheté au duc de Mantoue.

Ligue de la Haye (1681). — L'Europe s'alarma de ces audacieuses

---

(1) Depuis Charles X Gustave, le trône de Suède était occupé par la maison de Deux-Ponts (1660).

usurpations territoriales. Mais elle n'était guère en état de s'y opposer. Guillaume d'Orange renoua, il est vrai, la coalition. Une ligue fut signée à *La Haye*, entre la Hollande et la Suède pour assurer l'observation des traités de *Westphalie* et de *Nimègue* (30 septembre 1681). Après d'inutiles négociations entamées au congrès de *Francfort* (1681), l'Empereur et l'Espagne accédèrent à l'alliance de *La Haye* (1682). Mais les états généraux étaient peu disposés à recommencer la guerre; la Suède encore moins; l'Espagne était incapable de la faire et l'Autriche l'avait dans ses propres États. Les Hongrois, opprimés dans leurs libertés religieuses et politiques, s'étaient révoltés, sous le comte Tékéli, et avaient appelé les Turcs. Louis XIV, qui persécutait les protestants en France, les soutenait en Hongrie et sollicitait en leur faveur l'intervention armée du sultan Mahomet IV. 200000 hommes, sous le grand visir Kara-Mustapha, marchèrent sur Vienne. L'empereur Léopold s'enfuit de sa capitale, qui fut investie (juillet 1683). Loui XIV, de son côté, faisait avancer des troupes vers le Rhin. Il espérait que l'Allemagne, voyant l'Autriche impuissante à la défendre, implorerait ses secours contre les Turcs, et, pour prix de sa protection, accorderait à lui-même ou au dauphin le titre de Roi des Romains. Déjà il s'était assuré, moyennant subsides, les voix des électeurs de Bavière, de Brandeboug et de Saxe (1674); son attente fut déçue. L'Autriche fut sauvée par la Pologne. Jean Sobieski vint joindre Charles V, duc de Lorraine, avec 40000 hommes, défit les Turcs sous les murs de *Vienne* et les força à la retraite (sept. 1683). Occupée de sa propre défense, l'Autriche ne put arrêter les envahissements de Louis XIV sur le territoire de l'Empire, et l'Espagne, qui déclara la guerre à la France, en soutint seule tout le poids (octobre 1683).

Invasion des Pays-Bas (1683-1684) : prise de Luxembourg. Trêve de Ratisbonne (1684). — Deux armées entrèrent dans les Pays-Bas : l'une, sous le maréchal d'Humières, prit Courtrai, Dixmude et bombarda Oudenarde (1683); l'autre, sous Créqui et Vauban, s'empara de Luxembourg (1684). Enfin une troisième armée, sous le maréchal de Bellefonds, pénétra en Catalogne et défit les Espagnols au passage du Ter (1684). Il fallut céder. De nouvelles négociations s'ouvrirent à *Ratisbonne*, sous la médiation de la Hollande, et une trêve de vingt ans fut signée entre la France, l'Espagne et l'Empire (15 août 1684). Louis XIV garda Strasbourg, Kehl, Luxembourg et tout ce qu'il avait occupé avant 1683 en vertu des arrêts des *Chambres de réunion* (août 1684).

Apogée de la puissance de Louis XIV. Travaux de Vauban. — L'époque de la trêve de *Ratisbonne* est celle de la plus grande puissance militaire et territoriale de la France sous ce règne. Nos frontières, de toutes parts reculées, étaient gardées par d'innombrables places fortifiées par Vauban avec un art nouveau et reliées ensemble dans un système général de défense. *Lille*, *Metz* et *Strasbourg*, dont les forti-

fications furent augmentées, formèrent les trois grands centres de défense de la frontière du Nord. Entre la mer et la Sambre, cette frontière était déjà couverte par un grand nombre de places; Vauban y fortifia *Dunkerque*, son premier ouvrage. Entre la Sambre et la Meuse, il fortifia *Maubeuge* pour remplacer Charleroi; *Philippeville* et *Charlemont* pour relier les places de la Sambre à celles de la Meuse et pour couvrir en arrière des Ardennes occidentales la vallée de l'Oise qui descend sur Paris; entre la Meuse et la Moselle, *Longwy*, appuyé aux Ardennes orientales et destiné à en fermer le débouché; *Verdun*, *Luxembourg*, jetés comme *Longwy* en avant des cols de l'Argonne occidentale, ces *Thermopyles de la France*; *Thionville*, qui couvre Metz; entre la Moselle et le Rhin, il bâtit *Sarrelouis* pour assurer à la France la ligne de la Sarre et couvrir la Lorraine; *Landau*, qui défend au nord l'entrée de l'Alsace, ouverte entre les Vosges et la Lauter, et faiblement protégée par cette rivière; entre les Vosges et le Rhin, *Bitche* derrière le col de ce nom; *Phalsbourg* en avant du col de Saverne, et entre ces deux places *Lichtemberg* et *Haguenau*; *Schélestadt* gardant le col de Sainte-Marie-aux-Mines; *Strasbourg*, *Kehl*, *Neuf-Brisach*, couvrant l'Alsace à l'est; *Huningue*, en face de Bâle, et *Béfort* défendant avec Huningue l'entrée de la France par la trouée que forme le col de Valdieu entre les Vosges et le Jura. Au delà du Rhin, *Fribourg*, boulevard avancé de l'Alsace et clef de la Souabe. La frontière de l'Est, entre Bâle et Genève, étant couverte par la neutralité de la Suisse, Vauban augmenta seulement les fortifications de *Besançon*, de *Dôle* et de *Salins*. Aux Alpes, il fortifia *Briançon* et *Mont-Dauphin* qui commandent le col du mont Genèvre et gardent la vallée de Durance. Aux Pyrénées, il fit de *Perpignan* et de *Bayonne* les deux principaux centres de défense de la frontière d'Espagne; il fortifia *Mont-Louis* qui commande le col de la Perche, *Saint-Jean-Pied-de-Port* en avant du col d'Ibagnetta, *Saint-Jean-de-Luz* en avant de *Bayonne*, qu'il protégea encore par la construction du fort d'*Andaye*.

Les côtes de la France eurent leur part dans les travaux de Vauban. En face des côtes d'Angleterre, outre *Dunkerque*, il fortifia *Calais* et *Boulogne*. Sur l'océan Atlantique, *Brest*, *La Rochelle*, *Saint-Martin*, dans l'île de Ré. *Port-Vendres*, *Cette*, *Antibes* et *Toulon*, dont le port fut agrandi et protégé par les forts de l'*Éguillette* et de *Saint-Louis*, constituèrent le système de défense de nos côtes de la Méditerranée. Des forts furent élevés dans l'île d'Aix pour protéger la rade de *Rochefort*, ville bâtie et fortifiée par le chevalier de Clerville, le maître de Vauban (1666).

Forces militaires et maritimes de la France. — Toutes ces places faisaient de la France comme un camp retranché inaccessible que défendait une armée de 300 000 hommes. Prépondérante sur le continent, elle dominait aussi sur mer. En 1684, sa flotte comptait

276 bâtiments de tout rang. Elle avait plus de 100 000 marins exercés par une chasse continuelle donnée aux pirates barbaresques (1681-1689). En 1681, Duquesne poursuivit des corsaires tripolitains jusque dans le port de Scio et bombarda *Alger* avec des galiotes à bombes inventées par Renaud d'Éliçagara. « On n'avait pas d'idée que les mortiers à bombes pussent n'être pas posés sur un terrain solide..... Renaud fit construire cinq vaisseaux plus petits que les vaisseaux ordinaires, mais plus forts de bois, sans ponts, avec un faux tillac à fond de cale, sur lequel on maçonna des creux où l'on mit les mortiers (1). » L'effet des bombes fut terrible : une partie de la ville fut écrasée et consumée (1681). *Tripoli* et *Tunis* eurent le même sort, et furent réduites par d'Estrées à demander la paix (1685). *Alger*, à qui Tourville l'avait imposée l'année précédente, l'ayant violée, fut de nouveau bombardé en 1688 et contraint à traiter (1689).

§ II. — Révocation de l'édit de Nantes.

SOMMAIRE. — Bombardement de Gênes (1684). Démêlés avec le Saint-Siége : 1° affaire de la régale ; assemblée du clergé (1681) ; déclaration des quatre articles (1682) ; 2° question du droit d'asile : ambassade armée du marquis de Lavardin (1687). Revocation de l'édit de Nantes (1685). Conséquences de cet acte.

Bombardement de Gênes (1684). — Cette puissance excitait les alarmes et les défiances de l'Europe. La conduite de Louis XIV n'était pas faite pour les calmer. Après la trêve de *Ratisbonne*, il continua sa politique de provocation.

Gênes avait vendu des munitions aux Algériens et construisait des galères pour l'Espagne. Louis XIV lui défendit de les lancer à l'eau. Comme elle ne tint compte de la défense, une escadre partit de Toulon, sous les ordres de Seignelay et de Duquesne, et la bombarda (1684). Il fallut que le doge Lescaro vînt s'humilier à Versailles, malgré la loi qui défendait au premier magistrat de la république de quitter la ville (15 mai 1685).

Démêlés avec le Saint-Siége : Affaires de la régale et du droit d'asile (1681-1687). — Le roi catholique n'avait pas plus de ménagements pour le pape. La royauté avait le droit de percevoir les revenus des évêchés vacants et de conférer les bénéfices qui en dépendaient. Ce droit, fort ancien, s'appelait *régale* (*regale jus*). Plusieurs diocèses en étaient exempts. Louis XIV, mécontent de la cour de Rome, où dominait l'influence autrichienne, étendit la *régale* à tout le royaume (1673-1675). Les évêques d'Aleth (1) et de Pamiers re-

---

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

(1) Ville du département de l'Aude, sur la rive droite de l'Aude, au sud-est de Limoux.

fusèrent de se conformer à l'édit, et furent soutenus par Innocent XI. A l'autorité du pape Louis XIV opposa celle d'un concile national (1681). L'assemblée du clergé, dirigée par Bossuet, approuva l'extension de la *régale* à tous les diocèses, et dans la célèbre *déclaration des quatre articles* (1682), rappela et confirma les principes de l'Église gallicane : 1° le pape ne peut rien sur le temporel; 2° il est subordonné aux conciles généraux; 3° l'usage de sa puissance doit être réglé par les canons, sans porter atteinte aux libertés des églises nationales; 4° ses décisions, non sanctionnées par l'Église, peuvent être réformées. Ces quatre propositions furent confirmées par un édit qui fut enregistré au Parlement (23 mars).

Autre querelle en 1687. Les ambassadeurs à Rome jouissaient du droit d'asile dans les quartiers où s'élevaient leurs hôtels. Innocent XI voulut abolir cet abus, qui faisait d'une partie de la ville un repaire inviolable. Tous les souverains catholiques renoncèrent à leur privilége. Louis XIV, sous prétexte qu'il ne s'était jamais réglé sur l'exemple d'autrui, prétendit le conserver, et en 1687 son ambassadeur, le marquis de Lavardin, entra dans Rome à la tête de 800 hommes. L'année suivante, il fit saisir Avignon et le comtat Venaissin (novembre 1688).

Révocation de l'édit de Nantes (1685). En même temps que Louis XIV provoquait par ses empiétements et qu'il irritait par son orgueil toutes les puissances catholiques, l'Autriche, l'Espagne, le pape lui-même, il s'aliénait tous les États protestants. Entre la déclaration des quatre articles et la saisie d'Avignon, deux coups portés au Saint-Siége, il en frappa un plus terrible sur les calvinistes. Ceux-ci étaient depuis longtemps en butte à une persécution systématique, habilement calculée pour les ramener au catholicisme. On se borna d'abord à leur refuser toute faveur, à les exclure des charges publiques. Ce moyen eut peu d'effet. Écartés des emplois, ils se tournèrent vers l'industrie et le commerce. Une grande part leur revenait dans la prospérité matérielle de la France. Aussi Colbert les protégeait-il contre leurs oppresseurs. Mais il ne put que ralentir la persécution, sans l'arrêter. On restreignit les priviléges du culte réformé, on interdit les colloques (1661), puis les synodes nationaux (1662); enfin on décréta la peine du bannissement contre tout protestant devenu catholique qui retournerait à sa première religion (1663). Après la liberté de conscience, on s'attaqua à la liberté du travail : toutes les lettres de maîtrise accordées aux protestants furent annulées par arrêt du Conseil (1664). Après les avoir frappés dans leurs intérêts, on les frappa dans leurs affections, en autorisant les enfants à se convertir dès l'âge de sept ans, malgré leurs parents (1665). L'industrie des protestants ruinée au grand préjudice de la France, on détruisait chez eux la famille au mépris de l'humanité. Mais toutes ces violences faisaient plus d'émigrants que de convertis. On imagina

alors de créer une caisse pour payer les conversions (1674). Elle était tenue par Pélisson, protestant converti, dont l'éloquence fut « plus persuasive que celle de Bossuet », au dire de madame de Maintenon. Cette veuve du poëte cul-de-jatte Scarron, autrefois protestante, de gouvernante des enfants adultérins du roi avec madame de Montespan, devint, en 1684, la femme de Louis XIV. Elle joua un rôle actif dans la persécution. Son avénement et la mort de Colbert (1683) furent de sinistre présage pour les protestants. Elle s'unit au Père La Chaise, confesseur du roi, au chancelier Letellier et à Louvois pour pousser Louis XIV aux dernières rigueurs. Ministre de la guerre, Louvois imagina de transformer ses soldats en missionnaires (1681). On en logeait parfois cent dans une famille protestante, jusqu'à ce que, de lassitude et d'épuisement, elle s'avouât touchée de la grâce. Les dragons surtout étaient employés à cette œuvre de conversion. Quand les *missions bottées*, les *dragonnades*, comme on appelait cet étrange apostolat, eurent fait leur effet, on frappa le grand coup : l'édit de *Nantes* fut révoqué (22 octobre 1685). L'édit d'abolition interdit l'exercice du culte réformé dans toute la France, enjoignit aux ministres de sortir du royaume sous quinze jours, défendit aux protestants de tenir des écoles et leur prescrivit de faire élever leurs enfants dans la religion catholique. Quelques mois après, un nouvel édit ordonna d'enlever les enfants de cinq ans (décembre).

Conséquences de cet acte. — Le zèle des intendants et des commandants militaires aggrava encore ces rigueurs. Il y eut redoublement de *dragonnades*. Les suites furent désastreuses. 250000 protestants émigrèrent et allèrent porter leur industrie en Angleterre, en Hollande, en Suisse et en Allemagne. Un vide immense se fit dans la portion la plus active de la nation. Les manufactures et le commerce retombèrent dans la langueur d'où Colbert les avait tirés. La prospérité que ce grand ministre avait créée reçut une atteinte irréparable.

L'armée et la marine participèrent aux pertes que la France eut à déplorer. Le maréchal de Schomberg, plus de 600 officiers, 12000 soldats et 9000 matelots passèrent à l'étranger. Guillaume d'Orange forma trois régiments de réfugiés français. La France s'affaiblissait doublement et de ce qu'elle perdait et de ce que ses ennemis gagnaient à ses dépens.

Ce ne fut pas tout. Les paysans des Cévennes, sous le nom de *camisards*, organisèrent la résistance dans leurs montagnes. Leurs chefs Cavalier, Roland, tinrent en échec pendant vingt ans les armées du roi. Il fallut envoyer contre eux les maréchaux Montrevel et Villars, et employer à les soumettre des forces devenues nécessaires pour faire face à de nouvelles coalitions.

Cependant le système politique de Louis XIV semblait triompher au dehors comme au dedans. L'année même de la révocation, Jacques II (duc d'York), qui faisait publiquement profession de

catholicisme, succédait à son frère Charles II (5 février 1685). Proscrit en France, le protestantisme était menacé en Angleterre, et, sous le nouveau roi, qui tendait ouvertement à restaurer le catholicisme et à établir la monarchie absolue, l'influence française domina plus que jamais dans ce pays. Mais déjà Guillaume d'Orange travaillait sourdement à renverser les Stuarts. En même temps, pour détourner de l'Angleterre l'attention de Louis XIV, il suscita contre lui une nouvelle ligue sur le continent.

§ III. — Ligue d'Augsbourg.

(1686).

SOMMAIRE. — Succession palatine (1685). Ligue d'Ausgbourg (1686). Succession de Cologne (1688). Rupture de la trêve de Ratisbonne. Plans de Louvois et de Seignelay. Invasion et incendie du Palatinat (1688).

Succession palatine (1685). Ligue d'Augsbourg (1686). — Louis XIV servait les projets de Guillaume en continuant de provoquer l'Europe par ses empiétements. L'électeur palatin Charles venait de mourir (mai 1685). Avec lui s'éteignit la branche de Simmern. D'après les lois de l'Empire ses domaines passaient à Philippe-Guillaume, prince palatin de Neubourg, héritier féodal. Louis XIV réclama pour la duchesse d'Orléans (1), sœur du dernier électeur, la portion allodiale de la succession. Maître du haut Rhin par l'Alsace, il voulait s'établir sur le Rhin moyen sous le nom de sa belle-sœur. L'Allemagne s'inquiéta. La ligue, ébauchée en 1681, à La Haye, fut renouvelée à *Augsbourg*, par les efforts du prince d'Orange. L'Empereur, l'Espagne, la Hollande, la Suède, les cercles de Bavière, de Souabe et de Franconie, s'unirent pour assurer le maintien de la trêve de *Ratisbonne* (9 juillet 1686). Une autre affaire de succession décida la rupture de cette trêve.

Succession de Cologne (1688). Rupture de la trêve de Ratisbonne. — L'archevêque-électeur de Cologne, qui était en même temps évêque de Liége et de Munster, étant mort (1688), Louis XIV fit élire par la majorité du chapitre le cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg, sa créature. Il s'assurait ainsi du bas Rhin, par où la Hollande et l'Allemagne communiquaient. Pour cette raison ces deux pays avaient intérêt à ne pas laisser l'électorat tomber dans la dépendance française. On opposa au cardinal de Furstemberg le prince Clément de Bavière. L'Empereur soutint ce prélat et Innocent XI, irrité contre Louis XIV, confirma son élection, bien qu'il n'eût que neuf suffrages sur vingt-quatre. Louis XIV se vengea du pape en lui prenant Avignon et déclara la guerre à l'Empereur et à l'Empire (24 septembre 1688).

(1) Seconde femme de Philippe d'Orléans.

Plans de Louvois et de Seignelay. — La ligue d'*Augsbourg* n'était pas prête. L'Autriche avait encore la guerre sur ses frontières orientales. Malgré la prise de Bude (1686) et la victoire du duc de Lorraine à *Mohacz* (août 1687), les Turcs étaient toujours menaçants. La Hongrie frémissait sous le joug autrichien, que l'empereur Léopold venait d'appesantir en déclarant ce royaume héréditaire dans sa maison (1687). Dans cette situation, Louvois voulut qu'on jetât une armée dans le Palatinat afin d'encourager, par une puissante diversion sur le Rhin, le nouveau sultan Soliman III à continuer la guerre sur le Danube. Seignelay conseillait d'envahir la Hollande, afin d'y retenir Guillaume d'Orange. L'avis de Louvois, dont l'influence devait être jusqu'au bout fatale à Louis XIV, prévalut.

Invasion du Palatinat (1688). — L'armée française, forte de 80000 hommes, sous les ordres du dauphin dirigé par le maréchal Duras et par Vauban, se mit en mouvement entre le Rhin et la Meuse, partagée en trois corps, et envahit le Palatinat et les électorats de Trèves et de Mayence (octobre 1688). La droite, sous le dauphin, prend Philipsbourg, Heidelberg et Manheim. Le centre, sous Boufflers, occupe Worms, Mayence, Spire, se rabat sur la Moselle et s'empare de Trèves. La gauche, sous le maréchal d'Humières, se porte sur la Meuse et prend Dinan. Toute la rive gauche du Rhin est au pouvoir des Français, à l'exception de Coblentz et de Cologne. Cette dernière ville avait ouvert ses portes à 3000 Brandebourgeois, conduits par Schomberg (23 septembre). Elle assurait les communications de l'Allemagne avec la Hollande. Schomberg passa au service de Guillaume. Le stathouder, voyant l'armée française en mouvement vers le Rhin, cesse de craindre pour la Hollande et passe en Angleterre. Le 15 novembre il débarque à Torbay (1); le 4 janvier suivant, Jacques II débarque à Ambleteuse; le 22, Guillaume accepte la *déclaration des droits*, et est proclamé roi d'Angleterre.

Ainsi le continent était coalisé contre Louis XIV, et l'Angleterre lui échappait sans retour.

§ IV. — Révolution de 1688.

SOMMAIRE. — Causes de la révolution de 1688. Charles II (1660-1685). Ministère de la Cabale. Politique extérieure. Oppposition du Parlement : bill du *test* (1673); bill d'exclusion (1679); bill *Habeas corpus* (1680). Royauté absolue (1681-1685). Jacques II (1685-1588). Influence du parti catholique. Tentative de Monmouth. Excès du chancelier Jeffryes. Chute des Stuarts (1688). Déclaration des droits (1689). Nouveau droit politique : établissement de la royauté constitutionnelle. Locke : Traité du gouvernement civil (1690-1694).

Causes de la Révolution de 1688. — Les causes de la Révolution de 1688 furent, comme celles de la Révolution de 1648, politiques

(1) Sur la côte sud-ouest de l'Angleterre, près de l'embouchure du Dart.

et religieuses. La restauration de 1660 n'avait pas vidé le grand débat qui s'était engagé, sous Charles Ier, entre la royauté et le Parlement. Aucune précaution n'avait été prise contre le retour du pouvoir absolu. On n'avait déterminé ni les bornes de l'autorité royale, ni les droits de la nation. Les Stuarts, rétablis sur le trône sans conditions, se croyaient toujours rois de droit divin. Encouragés par la servile docilité que montra d'abord le Parlement, et entraînés par l'exemple de Louis XIV, ils tendirent bientôt ouvertement à établir la monarchie absolue, en lui donnant pour appui cette fois, non plus la suprématie spirituelle de la couronne et l'épiscopat anglican, mais la religion catholique restaurée, et au dehors l'alliance du roi de France. Or la nation anglaise était également attachée à ses libertés et au protestantisme. Elle ne séparait pas ces deux causes. Elle ne tarda pas à comprendre que l'alliance de ses rois avec Louis XIV, représentant de la monarchie pure fondée sur le catholicisme, n'était pas seulement l'abandon de ses véritables intérêts, mais une conspiration contre ses institutions et sa religion. La lutte entre le trône et la nation redevenait donc inévitable.

Charles II (1660-1685). Ministère de la Cabale. Politique extérieure. Opposition du Parlement : bill du test (1673); bill d'exclusion (1679); bill Habeas corpus (1680). Royauté absolue (1681-1685). — Elle fut conjurée d'abord par la prudence du comte de Clarendon (1660-1667), dont l'administration reposait « sur la souveraineté absolue du roi, contenue dans les limites légales, réprimée, soit par les chambres en matière d'impôts, soit par les tribunaux en matière de droits privés, de libertés individuelles (1). » Clarendon, sacrifié à une favorite, fut remplacé par le ministère corrompu de la *Cabale* (2) ou des roués. « Aucune inquiétude des principes, ni des lois, ni des droits ;... aucun soin des intérêts généraux du pays, de sa dignité, de son honneur...: c'est là le caractère de la Cabale, du ministère du comte de Danby et de tout le gouvernement anglais de 1667 à 1679 (3). » La politique extérieure de Charles II ranima l'opposition du Parlement. Dès 1662 il avait mécontenté la nation en vendant à Louis XIV Dunkerque et Mardick. Ramené en 1668, par le chevalier William Temple, son ministre auprès des états généraux, à une politique nationale, il entra dans la triple alliance de *La Haye*. Mais dès 1670 il s'unit à Louis XIV contre la Hollande (traité de *Douvres*). Les Anglais, espérant hériter du commerce hollandais, ne furent pas d'abord opposés à cette guerre impolitique;

(1) M. Guizot, *Histoire de la Civilisation en Europe*, leçon XIII.

(2) Clifford, Ashley, Buckingham, Arlington, Lauderdale. Les initiales de leurs noms composent le mot *cabal*, qui exprime l'esprit d'intrigue de leur gouvernement.

(3) M. Guizot, *ibid.*

mais ils ne tardèrent pas à comprendre qu'ils servaient l'ambition de Louis XIV et que l'alliance de Charles II avec le roi absolu et catholique allait à établir chez eux la royauté du droit divin et le papisme. Le Parlement revint à ses traditions de résistance. Son opposition à la guerre de Hollande engagea la lutte. Le bill du *test* en fut le signal (1673). Il était dirigé à la fois contre la politique extérieure de Charles II, qui fut forcé l'année suivante de faire la paix avec les états généraux, et contre le parti catholique en atteignant directement le duc d'York qui en était le chef. En 1678, lord Shaftesbury (Ashley), devenu hostile à la cour, fit dénoncer par un aventurier, nommé Titus Oates, une conspiration papiste ayant pour but d'assassiner le roi, de porter au trône le duc d'York et d'exterminer le protestantisme en Angleterre (sept.). Ce fut le signal de nouvelles mesures dirigées contre les catholiques. Ceux-ci furent exclus des deux chambres (déc.), Charles II prorogea, puis cassa le Parlement qui durait depuis dix-sept ans (janv. 1679). L'opposition fut encore plus vive dans le nouveau Parlement. La Chambre des Communes rendit contre le duc d'York le bill d'*exclusion* pour l'écarter du trône (mai 1679). Elle fit passer en loi le bill *Habeas corpus* qui garantissait la liberté individuelle contre les emprisonnements arbitraires (1680). Le Parlement fut dissous. Cette mesure augmenta l'irritation des esprits. Alors se formèrent les deux partis, célèbres sous les noms de *whigs* (1) et de *torys* (2) : les premiers, défenseurs des libertés nationales, les seconds, partisans de la prérogative royale. Deux nouveaux Parlements furent cassés aussitôt que convoqués (1680-1681). Charles II résolut de gouverner désormais sans chambres. Il resserra ses rapports avec Louis XIV, qui lui fit une pension de 100 000 livres sterling. La royauté devint absolue, tyrannique. Le duc d'York, qui venait de se signaler en Écosse par ses rigueurs contre les presbytériens (1679), prit sur le roi un ascendant terrible. Des hommes obscurs formèrent en 1683 le complot de Rye-House contre la vie de Charles II et de son frère. On y impliqua Monmouth, Shaftesbury, William Russel, les républicains Algernon Sidney et Essex. Le juge Jeffryes, « homme en état permanent d'ivresse et de rage, » commença ses sanguinaires exploits en violant toutes les règles de la justice. Russel et Sidney périrent sur l'échafaud ; Essex se donna la mort dans sa prison ; Monmouth et Shaftesbury s'enfuirent en Hollande. Les Suarts semblaient provoquer une nouvelle révolution.

Jacques II (1685-1685). Influence du parti catholique. Tentative de Monmouth. Excès du chancelier Jeffryes. — L'avénement du duc d'York, sous le nom de Jacques II, ne pouvait que la précipiter (1685).

(1) Sobriquet par lequel on désignait les rebelles d'Écosse et qui fut étendu à tous les ennemis des Stuarts.

(2) Nom donné en 1648 aux Irlandais révoltés.

Les Anglais le virent avec indignation s'entourer de prêtres, de moines, accorder la plus grande influence au jésuite Peters, son confesseur. La cour de Rome elle même s'alarma de tant d'aveuglement. Monmouth et le comte d'Argyle, réfugiés en Hollande, songèrent à profiter du mécontentement général. Argyle débarqua en Écosse; il fut battu à *Dumbarton* et décapité à Edimbourg. Monmouth ne réussit pas mieux en Angleterre ; vaincu à *Sedgemoor*, il fut exécuté à Londres. De nouveaux supplices ensanglantèrent les comtés qu'ils avaient entraînés. Le chancelier Jeffryes et le colonel Kirk dirigeaient les bourreaux.

Après sa victoire, Jacques II se crut assez fort pour marcher ouvertement à son but. Il révoqua le bill du *test* et rendit aux catholiques le libre exercice de leur culte. Le Parlement voulut résister, il fut cassé (1686). Le despotisme et le papisme étaient près de triompher. La naissance d'un fils du roi parut donner des chances de durée à ce système politique; elle en hâta la ruine.

Chute des Stuarts (1688). — Guillaume d'Orange avait les yeux fixés sur l'Angleterre. Elle manquait à la ligue contre Louis XIV. Tant que celui-ci en disposerait, il pouvait impunément braver le continent. Là était le secret de la faiblesse des alliances formées à *La Haye* en 1673 et en 1681. Il fallait donc arracher l'Angleterre à l'influence française et l'attirer dans la lutte. Mais un tel changement politique ne pouvait s'obtenir que par un changement dynastique. Adversaire de Louis XIV et représentant, en Europe, de la liberté civile et de la liberté religieuse, Guillaume d'Orange était, à tous ces titres, le roi que les circonstances désignaient aux Anglais. Ils se tournèrent vers lui. Depuis longtemps il était en relation avec les whigs. Mais gendre de Jacques II, il conspirait moins contre le trône que contre la politique de son beau-père. La naissance d'un prince de Galles le décida à sortir de la réserve dans laquelle il s'était tenu à l'égard de son beau-père, tant qu'il pouvait espérer de lui succéder. Ses préparatifs, en apparence dirigés contre la France, achevés, il fit voile vers l'Angleterre. Dans un manifeste, appuyé de 500 vaisseaux et de 15000 hommes, il s'annonça comme le redresseur des griefs de la nation. Le 15 novembre 1688 il débarqua à Torbay. Le 10 décembre suivant, Jacques II, abandonné même des siens, s'enfuit sous un déguisement de sa capitale et s'embarqua à Rochester (1). Le même jour Guillaume fit son entrée à Londres.

Déclaration des droits (1689). — Un Parlement s'assembla sous le nom de *convention* (janv. 1689), déclara le trône vacant et rendit un bill qui disposait de la couronne en faveur de Guillaume et de Marie (22 janv.). Guillaume accepta la *déclaration des droits* qui fut jointe

(1) A l'embouchure de la Medway, près de Chatham.

à ce bill et qui contenait les principes fondamentaux de la constitution anglaise.

Cet acte, véritable contrat entre la royauté et la nation, confirma toutes les vieilles libertés anglaises, précisa les droits de la couronne (pouvoir exécutif), ceux du Parlement (vote de l'impôt, vote des lois, surveillance de leur exécution, liberté de discussion) ; ceux des citoyens (élection des représentants de la nation, droit de pétition, liberté individuelle garantie par la confirmation du bill *Habeas corpus*, jugements par le jury, point de tribunaux exceptionnels, liberté de la presse).

Nouveau droit politique. Établissement de la royauté constitutionnelle. — La *déclaration des droits* termina la révolution commencée par le *bill des droits* en 1628. Elle marqua, en Europe, l'avénement d'un nouveau droit politique, en plaçant la souveraineté dans la nation. Elle établit en face de la monarchie du droit divin la royauté constitutionnelle et le gouvernement parlementaire.

Locke : Traité du gouvernement civil (1690-1694). — Louis XIV et Guillaume d'Orange représentaient ces deux systèmes politiques dans le domaine des faits ; Bossuet et Locke les représentaient dans le domaine des idées. Le théologien français, dans sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*, avait fait la théorie du pouvoir absolu. Le philosophe anglais, dans son *Traité du gouvernement civil* (1690-1694), fit la théorie de la liberté. Il opposa nettement la souveraineté du peuple au droit divin et fonda la légitimité du pouvoir sur le consentement de tous.

§ V. — Guerre de la Succession d'Angleterre et de la Grande-Alliance (1).

(1688-1697).

SOMMAIRE. — Incendie du Palatinat (1689). Ligue de Vienne (1689). La Grande-Alliance (1690).

Campagne de 1689. Expédition d'Irlande : victoire navale de Bantry ; siége de Londonderry. Opérations sur le Rhin et dans le Nord : perte de Mayence et de Bonn ; défaite de Valcourt.

Campagne de 1690. Opérations en Irlande et sur mer : victoire navale de Beachy-Head ou de Dieppe ; défaite de Droghéda. Opérations dans le Nord et en Piémont : victoires de Fleurus et de Stafforde.

Campagne de 1691. Perte de l'Irlande : défaite de Kilkonnel et prise de Limerick. Opérations sur le continent : prise de Mons ; victoire de Leuze ; conquête du comté de Nice ; prise d'Urgel.

Campagne de 1692. Bataille navale de la Hogue ; désastre de la Hougue. Prise de Namur. Victoires de Steinkerque, de Pforzheim. Invasion du Dauphiné.

Campagne de 1693. Victoires de Neerwinden, de la Marsaille, de Lagos. Courses de nos corsaires. Perte de Pondichéry et du Sénégal. Négociations.

(1) Voyez dans l'Atlas la carte XII.

Campagne de 1694. Victoires du Ter, du Texel. Recouvrement du Sénégal.

Campagnes de 1695, 1696, 1697. Mort de Luxembourg. Perte de Namur (1695). Traité de Turin (1696). Prise d'Alh, de Barcelone et de Carthagène (1697). Traités de Ryswick (1697).

Incendie du Palatinat (1689). Ligue de Vienne (1689). La Grande-Alliance (1689-1690). — Louis XIV fit un magnifique accueil au roi fugitif. Il considérait la cause de Jacques II comme la sienne. Elle l'était en effet à un double titre : la royauté absolue, dont il était le représentant, était vaincue dans la personne de son allié, et l'Angleterre, sous Guillaume III, allait devenir l'âme et le plus puissant appui de la coalition contre la France. N'ayant pu prévenir la révolution, Louis XIV voulut en conjurer les conséquences. L'Irlande catholique était restée fidèle aux Stuarts. Elle offrait un point d'appui et une base aux opérations qu'on tenterait pour les rétablir sur le trône. Pour ne pas disperser l'armée dans les nombreuses places allemandes qu'on venait de prendre, Louvois ordonna une mesure barbare : le Palatinat fut incendié (mars 1689). On ne garda que Philipsbourg et Mayence. L'Allemagne indignée poussa un cri de vengeance. Une alliance défensive et offensive fut signée à *Vienne* entre l'Empereur et les états généraux (12 mai 1689). On s'engagea à ramener la France aux traités de *Westphalie* et des *Pyrénées* et à procurer au duc de Lorraine la restitution de ses États. La Hollande promit ses secours à l'Empereur ou à ses héritiers pour se mettre en possession de la succession espagnole, si Charles II venait à mourir. Les rois d'Angleterre, d'Espagne, de Danemark, enfin le duc de Savoie, Victor-Amédée II, poussé à bout par les exigences de Louvois, qui voulait qu'il remît ses principales places, accédèrent successivement à la ligue de *Vienne*, qui devint la *Grande-Alliance* (1689-1690).

Campagne de 1689. Expédition d'Irlande, victoire navale de Bantry; siége de Londonderry. — La frontière française couverte par le désert qu'on avait fait dans le Palatinat et par 80000 hommes, Louis XIV dirige ses principaux efforts vers l'Irlande. Une escadre, partie de Brest, débarque Jacques II à Kinsale (1) (17 mars). Toute l'Irlande le reconnaît, à l'exception de Londonderry (2), ville presque anglaise et protestante. Château-Renaud amène de Brest un renfort de 7000 hommes et défait dans la baie de *Bantry* (3) l'amiral anglais Herbert, qui cherche à s'opposer au débarquement (12 mai). Mais Jacques perd 9000 hommes sous les murs de Londonderry. Kirk, devenu général de Guillaume III, lui fait lever le siége (juillet), et Schomberg passe en Irlande avec une armée.

---

(1) Sur la côte méridionale de l'Irlande.

(2) Sur la côte septentrionale de l'Irlande.

(3) Sur la côte sud-ouest de l'Irlande.

Opérations sur le Rhin et dans le Nord : perte de Mayence et de Bonn; défaite de Valcourt. — Cependant 80 000 Impériaux marchent sur le Rhin en trois corps. Charles de Lorraine et l'électeur de Bavière, à gauche, assiégent Mayence; l'électeur de Brandebourg, à droite, investit Bonn. Une quatrième armée, composée de Hollandais et d'Espagnols, sous le prince de Waldeck, se rassemble en Belgique. Mayence, vaillamment défendue par le lieutenant général d'Uxelles, est forcée de capituler (septembre). Duras se replie sur la frontière française sans avoir rien tenté pour secourir la place. Renforcé par le duc de Lorraine, le grand Électeur prend Bonn où d'Asfeld fait une héroïque résistance (12 octobre). Les Impériaux se cantonnent dans le Palatinat, malgré les dévastations ordonnées par Louvois. Aux Pays-Bas, d'Humières, menaçant Charleroi pour se saisir de la ligne de la Sambre, est battu par Waldeck à *Valcourt* (1) (27 août).

Campagne de 1690. Opérations en Irlande et sur mer; victoire navale de Beachy-Head ou de Dieppe; défaite de Drogheda. — L'Irlande, la Belgique et le Piémont sont les principaux théâtres des opérations de cette campagne. Sur le Rhin et aux Pyrénées la guerre reste défensive. Pour en finir avec Jacques II, Guillaume passe lui-même en Irlande. Tourville, parti de Brest, entre dans la Manche avec 18 vaisseaux de guerre. Une escadre détachée dans la mer d'Irlande devait couper les communications de Guillaume avec l'Angleterre. Tourville défait complétement la flotte anglo-hollandaise, sous l'amiral Herbert, près du cap *Beachy* (*Beachy-Head*), à la hauteur de Dieppe (10 juillet). Les fautes et les revers de Jacques rendent cette victoire stérile. Au lieu d'éviter une bataille, comme Louis XIV le lui conseillait, il veut couvrir Dublin menacé par des forces supérieures et est mis en déroute à *Drogheda*, sur la Boyne (11 juillet). Schomberg reçoit une blessure mortelle dans cette action, dont le succès est dû en grande partie aux charges des réfugiés français au service de Guillaume. Jacques s'enfuit et retourne à Saint-Germain.

Opérations dans le Nord et en Piémont : victoires de Fleurus et de Staffarde. — Luxembourg reçoit le commandement de l'armée du Nord. Trois corps alliés, sous Waldeck, le grand Électeur et le gouverneur des Pays-Bas espagnols, devaient se réunir pour entrer en France par la vallée de la Meuse. Luxembourg prévint leur jonction. Tandis que Boufflers à droite, sur la Moselle, observe l'électeur, et que d'Humières à gauche, sur l'Escaut, tient les Espagnols en échec vers Gand, Luxembourg, au centre, se porte contre Waldeck, et, renforcé par le corps de la Moselle qui se rabat sur le centre, force le passage de cette rivière et met l'ennemi en pleine déroute à *Fleurus*, avec perte de 6000 morts, 9000 prisonniers, 55 canons et plus de 100 drapeaux (1er juillet). Cette brillante victoire est sans résultat,

---

(1) Au nord-ouest de Philippeville.

Louvois affaiblit l'armée du Nord pour renforcer celle du Rhin, commandée par le dauphin et par le duc de Lorges qui ne font rien. Luxembourg est ainsi empêché de prendre Charleroi, et Waldeck peut se rallier sous les murs de Bruxelles, où l'Électeur fait sa jonction avec lui.

En Italie, le duc de Savoie venait de traiter avec l'Empereur et l'Espagne (juin). Catinat, qui commandait à Pignerol, reçoit l'ordre de marcher sur Turin; mais, devant les forces supérieures de Victor-Amédée, à qui l'Empereur a envoyé des secours sous le prince Eugène (1), il est obligé de rétrograder sur Saluces. Suivi par les alliés, il les culbute à *Staffarde* (2) (18 août) et s'empare de Saluces et de Suse. La possession de ces deux villes et de Pignerol rendait les Français maîtres des débouchés des cols du mont Cenis, du mont Genèvre et d'Agnello. Une division détachée de l'armée du Rhin, sous Saint-Ruth, occupe la Savoie, sauf Montmélian (octobre).

Campagne de 1691. Perte de l'Irlande : défaite de Kilkonnel et prise de Limerick. — Affermi en Angleterre et vainqueur en Irlande, Guillaume peut aller prendre la direction de la guerre sur le continent. Cependant les Irlandais résistaient encore. Louis XIV leur envoie quelques secours; mais la victoire du général anglais Ginckel à *Kilkonnel* (3) (22 juillet) et la prise de Limerick (octobre) achèvent leur soumission.

Opérations sur le continent : prise de Mons, victoire de Leuze; conquête du comté de Nice; prise d'Urgel. — Dans le Nord, Louis XIV, avec Luxembourg et Vauban, invertit Mons. Guillaume, qui vient prendre le commandement de l'armée alliée (100 000 hommes) rassemblée sous Bruxelles, n'ose s'avancer au secours de la place. Elle capitule (8 avril). La route de Bruxelles était ouverte. Luxembourg s'y porte et prend Halle; mais trouvant Bruxelles couvert par toutes les forces ennemies, il rétrograde sur Tournai, et, pour les diviser, détache Boufflers sur Liége. Guillaume accourt de ce côté, tandis que Waldeck s'établit à *Leuze* (3) pour observer le maréchal de Luxembourg. Liége sauvée, Guillaume se replie sur Bruxelles et rappelle à lui son lieutenant. Waldeck se met en mouvement, couvert par 10 000 chevaux; 4000 hommes de cavalerie, lancés à la poursuite, fondent sur cette arrière-garde, à *Leuze*, la sabrent et lui tuent 1500 hommes (19 septembre).

Aux Alpes, Catinat prend Villefranche et Nice (avril). L'électeur

(1) Fils d'Eugène-Maurice, duc de Savoie-Carignan, comte de Soissons, et d'Olympe Mancini, nièce de Mazarin; il naquit à Paris, en 1663, et prit d'abord le petit collet; on l'appelait le *petit abbé*. Ayant vainement demandé un régiment à Louis XIV, il alla servir l'Empereur contre les Turcs (1683) et fut nommé feld-maréchal en 1687.

(2) Sur la rive droite du Suck, au nord de Limerick.

(3) Sur le cours supérieur de la Dender.

de Bavière amène des secours à Victor-Amédée. Forcé d'évacuer le Piémont, Catinat achève la conquête de la Savoie par la prise de Montmélian (décembre 1691). Tout le revers occidental des Alpes était alors au pouvoir de la France.

Aux Pyrénées, Noailles, qui a gardé la défensive en 1689 et 1690, franchit le col de la Perche et prend Urgel (1), tandis que d'Estrées, par mer, bombarde Barcelone (11 juillet).

Campagne de 1692. Bataille navale de la Hogue; désastre de la Hougue. Prise de Namur. Victoires de Steinkerque, de Pforzheim. Invasion du Dauphiné. — La soumission de l'Irlande ne fait point renoncer Louis XIV au projet de rétablir Jacques II sur son trône. Une descente en Angleterre est résolue. Les Stuarts y conservaient des partisans. On comptait surtout sur la flotte que Jacques II avait autrefois commandée. 30 000 hommes et 500 transports sont réunis au Havre, à la Hougue et à Cherbourg. Jacques II et, sous ses ordres, le maréchal de Bellefonds, ont le commandement de ces forces. Tourville devait partir de Brest et protéger la traversée, en attaquant la flotte anglaise avant la jonction de la flotte hollandaise. La descente opérée, il avait ordre de revenir rallier à Brest l'escadre de Toulon, sous d'Estrées, et de tenir la Manche pendant toute la campagne. Des vents contraires le retiennent dans les eaux de Brest; d'Estrées, assailli par une tempête dans le détroit de Gibraltar, ne peut faire sa jonction; les flottes ennemies, au contraire, opèrent la leur et déploient 99 voiles sous l'amiral Russel. Tourville n'en avait que 44. Il veut attendre l'escadre de Toulon. Pontchartrain, qui, depuis la mort de Seignelay, cumule la marine et les finances, lui ordonne d'entrer dans la Manche. Les deux flottes se rencontrent entre les caps de la *Hogue* et de *Barfleur* (29 mai). Une grande bataille s'engage; Tourville soutient le choc de forces plus que doubles, brûle ou coule à l'ennemi deux vaisseaux sans en perdre un seul. Malheureusement la France n'avait alors sur cette côte aucun port militaire où la flotte pût se retirer pour ne pas courir de nouveau les chances d'une bataille aussi inégale. Les ouvrages qui devaient faire de Cherbourg un de nos principaux établissements maritimes, ne furent commencés qu'environ un siècle plus tard. Tourville se mit en retraite sur Brest par le raz de Blanchart. La plupart des vaisseaux allèrent s'abriter sous le canon de Saint-Malo, mais un certain nombre furent ramenés par les courants sous le vent de l'ennemi; 3 furent brûlés à *Cherbourg*, 12 autres, dont le vaisseau amiral, à la *Hougue* et près de l'île de *Tatihou*. Ce désastre, qui a été exagéré et que Tourville devait bientôt réparer, fut la première atteinte qu'éprouva la puissance de Louis XIV sur mer. Il ruina les dernières espérances des Stuarts.

Sur le continent les armes de la France gardent leur supériorité.

(1) Sur la haute Sègre.

Louis XIV et Vauban investissent Namur; Luxembourg couvre le siége et tient Guillaume en échec derrière la Méhaigne. Malgré la belle défense de l'ingénieur hollandais Coëhorn, émule de Vauban, la place est forcée de capituler (30 juin). On ne tire pas parti de ce succès. Louis XIV affaiblit de nouveau l'armée du Nord pour renforcer celle du Rhin. Luxembourg ne peut que couvrir les places conquises. Trompé par un faux avis, il est surpris à *Steinkerque* (1) dans une position où sa nombreuse cavalerie ne peut se déployer; les avant-postes français sont culbutés, mais toute l'armée est bientôt en ligne; les dragons mettent pied à terre pour soutenir l'infanterie française inférieure en nombre à celle de l'ennemi; Guillaume, partout repoussé, regagne Bruxelles affaibli de 8000 hommes (4 août).

Du côté de l'Allemagne on se bornait de part et d'autre à s'observer. Les forces de l'Autriche étaient toujours occupées contre les Turcs. Ceux-ci, vaincus par Louis de Bade à *Nissa* (2) et à *Widdin* (3), avaient été chassés de la Servie, de la Bosnie et de la Bulgarie (1689). Dans la campagne de 1690 ils ressaisirent l'avantage sous le grand vizir Mustapha Kiuperli, qui reconquit les provinces perdues et battit les Impériaux à *Eszek* (4). Sa défaite à *Salankemen* (5), où il fut tué (19 août 1691), et les intrigues de l'Angleterre à la cour d'Achmet II, ralentirent les hostilités. Louis XIV empêcha toutefois la conclusion de la paix, mais ne profita pas des diversions que les Turcs continuèrent d'opérer en Hongrie. Au mois de septembre 1692, le maréchal de Lorges passa le Rhin à Philipsbourg, battit à *Pfozheim* (6) un corps de 6000 chevaux, puis reprit sa position défensive sur la rive gauche du fleuve.

Aux Alpes, Catinat, ayant à peine 40 000 hommes à opposer à 60 000, couvrait les cols du mont Cenis et du mont Genèvre. Victor-Amédée, masquant Suze et Pignerol, entra en France par les cols d'Agnello et de L'Argentière. Embrun, Gap et Sisteron tombèrent en son pouvoir. Catinat le resserra derrière les Alpes du Dauphiné, et l'énergique résistance des montagnards le força à la retraite.

Campagne de 1693. Victoires de Neerwinden, de la Marsaille, de Lagos. Courses de nos corsaires. Perte de Pondichéry et du Sénégal. — L'armée française était concentrée à Gembloux en avant de Namur, menaçant Bruxelles et Liége. Guillaume jette 20 000 hommes dans Liége et s'établit avec le reste de ses forces à Louvain, pour couvrir Bruxelles. Luxembourg, qui dispose de 100 000 hommes, veut marcher à l'ennemi, dont la défaite eût livré toute la Belgique. Louis XIV

(1) Sur le cours supérieur de la Senne.
(2) En Servie, au sud-est de Semendria.
(3) En Bulgarie, sur la rive droite du Danube, à l'est de Belgrade.
(4) Sur le cours inférieur de la Drave.
(5) Sur le Danube, près de son confluent avec la Theiss.
(6) Au confluent de l'Enz et du Nagold, affluent de gauche de Necker.

s'y oppose et affaiblit l'armée en détachant un gros renfort sur le Rhin où tout se borne à la prise de Heidelberg (mai). Cependant Luxembourg s'empare de Huy et marche sur Liége. Guillaume parvient à jeter 5000 hommes dans la place et prend position à *Neerwinden*, sur la petite Geete. L'armée française enlève ce village à la baïonnette et rejette l'ennemi en désordre sur Louvain (28 juillet); mais Luxembourg lui laisse le temps de se rallier, et, au lieu de pousser sur Bruxelles ou sur Liége, il se rabat sur Charleroi dont la prise est le seul résultat de sa victoire (octobre).

En Italie, les Espagnols assiégent Casale, tandis que Victor-Amédée bombarde Pignerol. Catinat, renforcé, marche sur Turin. Le duc accourt à la défense de sa capitale et est complétement défait à la *Marsaille* (1) (4 octobre). Cette victoire est décidée, comme celle de *Neerwinden*, par une charge à la baïonnette. Elle délivre Pignerol et Casale.

Aux Pyrénées, Noailles, secondé par l'escadre de Toulon, prend Roses (juin).

La marine a sa part des succès de cette campagne. Tourville prend une brillante revanche du désastre de la *Hougue*. Près du cap Saint-Vincent, en vue de *Lagos* (2), il attaque une escadre anglo-batave, qui escortait, sous l'amiral Rook, une nombreuse flotte marchande à destination du Levant, prend ou brûle 3 navires de guerre, disperse les autres, et poursuit dans les ports de Cadix, de Gibraltar et de Malaga les bâtiments de commerce, dont 100 environ sont incendiés ou capturés. Les alliés éprouvent une perte de plus de 100 millions (27 juin).

De leur côté, nos hardis chefs d'escadres, Jean Bart, Duguay-Trouin, Nesmond, Pointis, Forbin, désolent le commerce anglais et hollandais. Les alliés se vengent en bombardant Saint-Malo. Dans l'Inde, les Hollandais nous prennent Pondichéry. Les Anglais s'emparent du Sénégal.

Négociations. — Malgré les succès de ses armes, la France s'épuisait. Les successeurs de Colbert, Lepelletier (1683-1689), et après lui Pontchartrain (1689-1699), étaient réduits aux expédients les plus désastreux. D'un autre côté, Louis XIV craignait que, si Charles II venait à mourir pendant que la coalition était encore en armes, elle ne soutînt les prétentions de l'Empereur sur la succession espagnole. Pour toutes ces raisons il souhaitait la paix. Des négociations secrètes furent entamées avec le duc de Savoie. Innocent XI étant mort (1689), Louis XIV s'était rapproché du Saint-Siége, il avait rendu Avignon à Alexandre VIII (1689-1691) et renoncé aux *franchises* de l'ambassade française à Rome; enfin, en 1693, il désavoua les articles de 1682.

---

(1) Au sud-ouest de Turin.

(2) Près du cap Saint-Vincent, vers l'extrémité sud-ouest du Portugal.

Le nouveau pape Innocent XII (1691-1700) s'employa dès lors à rétablir la paix. Charles XI, roi de Suède, se porta également médiateur; mais Guillaume et l'Empereur refusèrent d'entrer en négociation; ils avaient tous deux intérêt à prolonger la guerre, l'un pour s'affermir sur le trône, l'autre pour mieux s'assurer de l'héritage de Charles II.

Campagne de 1694. Victoires du Ter et du Texel. Recouvrement du Sénégal. — La guerre continue donc, mais mollement. Dans le Nord, Guillaume prend Huy (sept.). Sur le Rhin, de Lorges se borne à tenir Louis de Bade en échec. Aux Pyrénées, Noailles, renforcé par une partie de l'armée d'Italie, défait les Espagnols sur le *Ter* (27 mai) et prend Palamos, Girone, Ostalrich. Vauban fait échouer une attaque sur Brest; Dieppe est bombardée, mais les tentatives des alliés contre Le Havre et Dunkerque échouent (juill.). Jean Bart, Duguay-Trouin et Petit-Renaud continuent leurs hardies croisières; le premier disperse près du *Texel* une escadre hollandaise et dégage un convoi de 100 navires chargés de grains pour la France (29 juill.). Enfin le Sénégal est repris.

Campagnes de 1695, 1696, 1697. Mort de Luxembourg. Perte de Namur (1695). Traité de Turin (1696). Prise d'Ath, de Barcelone et de Carthagène (1697). — Les opérations de cette campagne ne sont pas plus décisives. Louis XIV garda partout la défensive. Dans le Nord il se borne à couvrir les places conquises entre Dunkerque et Namur. Luxembourg venait de mourir (janv. 1695); on lui donne pour successeur Villeroi, général de cour, sans talent. Après avoir tâté ce nouvel adversaire, Guillaume laissa devant lui, entre l'Escaut et la mer, 25 000 hommes, sous le prince de Vaudemont, et marcha sur la Sambre où un autre corps allié investissait Namur sous la direction de Coëhorn. Boufflers s'était jeté dans cette place. Villeroi, qui dispose de 60 000 hommes, laisse échapper Vaudemont, tente une diversion hardie contre Bruxelles qu'il bombarde, mais n'ose attaquer Guillaume qui couvre sur la Méhaigne le siége de Namur. Boufflers est forcé de capituler (6 sept.). En Italie, les négociations continuent avec le duc de Savoie. Elles aboutissent au traité de *Turin* (29 août 1696) : Victor-Amédée obtient la restitution de la Savoie, du comté de Nice, de Suze et même de Pignerol, mais cette dernière place est démantelée; sa fille Marie-Adélaïde est mariée au duc de Bourgogne, fils aîné du dauphin. Le 9 mai suivant un congrès pour la paix générale s'ouvre au château de *Ryswick*, près de La Haye, sous la médiation de la Suède. Pour appuyer ses négociations, Louis XIV fait entrer en Belgique 150 000 hommes, Catinat investit Ath, place qui couvre Bruxelles; Vauban dirige le siége; Villeroi et Boufflers le couvrent et tiennent Guillaume en échec. La ville capitule (7 juin).

En Catalogne, Vendôme, secondé par l'escadre de Toulon, sous d'Estrées, emporte Barcelone (3 août). En Amérique, Pointis s'em-

pare de Carthagène (1) (avril). Ces succès et ceux de nos corsaires, qui continuaient de faire au commerce des puissances maritimes une guerre désastreuse, hâtent la conclusion de la paix.

Traités de Ryswick (1697). — Des négociations ouvertes à *Ryswick* sortent quatre traités :

1° *Avec l'Angleterre* (29 sept.). — Louis XIV reconnaît Guillaume III comme roi d'Angleterre et abandonne la cause des Stuarts.

2° *Avec la Hollande* (29 sept.). — Elle rend Pondichéry et obtint le rétablissement du tarif de 1664 et l'abolition du droit de 50 sous par tonneau.

3° *Avec l'Espagne* (29 sept.). — Elle recouvre Luxembourg, Charleroi, Ath, Courtrai, et les villes prises en Catalogne. Dinant est rendu à l'évêché de Liége.

4° *Avec l'Empereur et l'Empire* (30 oct.). — Louis XIV rend Trêves, Gemersheim, Philipsbourg, Kehl, Vieux-Brisach, Fribourg et toutes les autres villes que les *Chambres de réunion* lui avaient adjugées, moins Strasbourg. Léopold, fils de Charles V de Lorraine, rentre en possession de son duché, en cédant Marsal, Longwy et Sarrelouis et en s'engageant à toujours livrer passage aux troupes françaises. L'électorat de Cologne est laissé au prince Clément de Bavière et l'électeur palatin s'oblige à payer à la duchesse d'Orléans 200 000 livres par an pour ses droits héréditaires.

En résumé, Louis XIV traitait en vaincu. Il reconnaissait Guillaume III et restituait non-seulement toutes les conquêtes faites depuis la paix de *Nimègue,* mais encore Fribourg et Pignerol, clefs de l'Allemagne et de l'Italie. L'ouverture prochaine de la succession espagnole explique ces concessions. Louis XIV voulut se préparer à cet événement et dissoudre à tout prix la *Grande-Alliance* pour ne pas laisser aux prétentions de l'Autriche l'appui de cette coalition en armes.

CHAPITRE VI.

SUCCESSION D'ESPAGNE.

§ Ier. — Négociations relatives a la Succession.

(1698-1700).

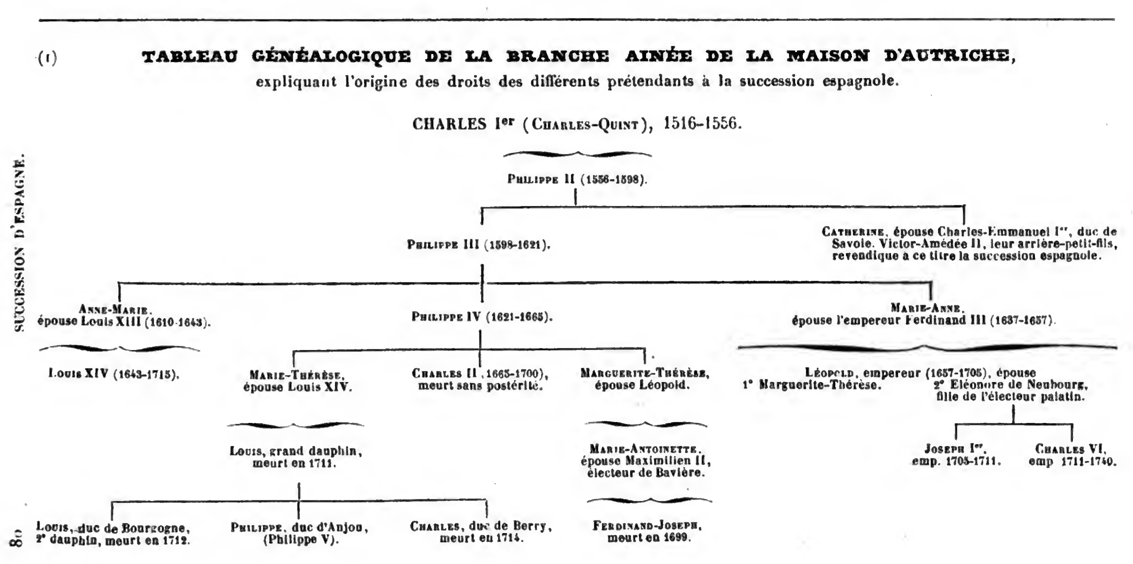
SOMMAIRE. — Prétendants à la succession espagnole. Testaments de Charles II et traités de partage (1695-1700). Testament en faveur du duc d'Anjou. Mort de Charles II (1700). Louis XIV accepte le testament. Ses fautes. Ligue de La Haye (1701). La Grande-Alliance (1702). Alliés de Louis XIV. Etat de la France.

Prétendants à la succession espagnole. — Charles II, dernier des-

(1) Ville de la Nouvelle Grenade, dans l'Amérique du Sud.

cendant de Charles-Quint sur le trône d'Espagne, n'avait pas d'héritiers directs. Quatre souverains se disposaient à revendiquer sa succession : Louis XIV, l'empereur Léopold, l'électeur de Bavière et le duc de Savoie (1).

(1) **TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA BRANCHE AINÉE DE LA MAISON D'AUTRICHE,** expliquant l'origine des droits des différents prétendants à la succession espagnole.



Louis XIV était né de la fille aînée de Philippe III, Anne d'Autriche, et avait épousé la fille aînée de Philippe IV, Marie-Thérèse, mère du dauphin. L'empereur Léopold était né de la fille cadette de Philippe III, Marie-Anne, et avait épousé la fille cadette de Philippe IV, Marguerite-Thérèse, de laquelle il n'eut qu'une fille, Marie-Antoinette. A l'un et à l'autre de ces degrés la maison de Bourbon prévalait sur celle de Hapsbourg par le droit d'aînesse. Les droits de celle-ci passèrent d'ailleurs au prince de Bavière Ferdinand-Joseph, né du mariage de Marie-Antoinette avec l'électeur Maximilien II. Mais l'Empereur alléguait contre la France les renonciations formelles des deux infantes qui épousèrent Louis XIII et Louis XIV, et contre la Bavière un acte semblable qu'il avait imposé à sa fille. Les titres des compétiteurs français et bavarois se trouvant ainsi annulés à ses yeux, l'Empereur prétendait faire valoir les droits qu'il tenait de sa mère, Marie-Anne, en faveur de l'archiduc Charles, le plus jeune des deux fils qu'il avait d'un troisième mariage avec une princesse palatine de Neubourg; l'aîné, l'archiduc Joseph, élu roi des Romains en 1690, devait lui succéder dans ses États héréditaires. La renonciation de Marie-Antoinette ne pouvait lier Charles II; Louis XIV, de son côté, regardait comme nulle celle de Marie-Thérèse, dont la dot n'avait pas été payée. Les maisons de France, d'Autriche et de Bavière restaient donc en présence avec leurs prétentions rivales. Quant au duc de Savoie, il fondait les siennes sur ce qu'il descendait d'une fille de Philippe II (1).

Testaments de Charles II et traités de partage (1695-1700). — Charles II, par l'influence de sa femme, sœur de l'impératrice, testa d'abord, dit-on, en faveur de l'archiduc. La reine mère fit déchirer ce premier testament et instituer héritier le prince électoral, son arrière-petit-fils (1695). Cette disposition satisfaisait le mieux à l'intérêt européen engagé dans la succession en ne compromettant pas l'équilibre territorial du continent. Mais la mort de la reine mère rendit l'ascendant au parti autrichien. L'Empereur envoya à Madrid le comte de Harrach, qui obtint la révocation du testament fait en faveur du prince de Bavière. Sur ces entrefaites fut signée la paix de *Ryswick* (1697). Louis XIV envoya en Espagne le marquis d'Harcourt et protesta contre toute disposition contraire aux droits des princes français. En même temps, il rassembla une armée aux Pyrénées. Toutefois, renonçant à l'espoir de recueillir la succession tout entière, il s'entendit avec les puissances maritimes pour en régler le partage entre les différents compétiteurs. Par un premier traité, signé à *La Haye* (11 octobre 1698) entre les représentants de la France, de la Grande-Bretagne et de la Hollande, l'Espagne, les Indes, les Pays-

(1) Charles-Emmanuel Ier, son bisaïeul, avait épousé l'infante Catherine, fille de Philippe II.

Bas et la Sardaigne étaient assurés au prince de Bavière, le royaume des Deux-Siciles au dauphin, le Milanais à l'archiduc. L'électeur de Bavière accéda à cet arrangement, l'Empereur le rejeta, et Charles II, irrité qu'on disposât sans lui de ses États et voulant en maintenir l'unité, répondit au traité de partage en renouvelant en faveur du prince électoral le testament qu'il avait déchiré. Mais la mort du jeune prince, survenue peu après, remit tout en question (6 février 1699). Traité de partage et testament se trouvèrent annulés. Louis XIV signa à *Londres* et à *La Haye*, avec les puissances maritimes, un second partage (mars 1700). L'archiduc avait l'Espagne, les Pays-Bas, la Sardaigne et les Indes; le dauphin, outre son premier lot, la Lorraine, dont le duc devait recevoir en échange le Milanais. L'Empereur n'accéda pas d'abord à ce traité; puis, revenant sur son refus, il demanda pour son fils le Milanais au lieu des Pays-Bas et des Indes; mais Louis XIV ne pouvait accepter sans avoir contre lui les puissances maritimes. Quant à Charles II, il refusa de sanctionner le démembrement de ses États.

Testament en faveur du duc d'Anjou. Mort de Charles II (1700). — L'intégrité de la monarchie préoccupait en Espagne tous les esprits. L'orgueil national repoussait tout morcellement. La France paraissant plus en état que l'Autriche de maintenir l'unité, il se forma en sa faveur un nombreux parti, à la tête duquel était le cardinal-archevêque de Tolède, Porto-Carrero. Sous l'influence de ce parti, Charles II institua son héritier universel le duc d'Anjou, second fils du dauphin, et à son défaut son frère puîné le duc de Berri, ou l'archiduc Charles, ou le duc de Savoie (2 octobre). En aucun cas l'Espagne ne devait jamais être réunie ni à la France, ni à l'Empire. Charles II mourut le 1er novembre suivant.

Louis XIV accepte le testament. Ses fautes. Ligue de La Haye (1701). La grande-alliance (1702). — Louis XIV, placé entre le testament et le traité de partage, hésita un moment. Il assembla un conseil pour délibérer sur la question. Les opinions furent partagées. Le chancelier de Pontchartrain et le duc de Beauvilliers se prononcèrent pour le partage; le dauphin et le marquis de Torcy, secrétaire d'État des affaires étrangères, furent d'avis d'accepter le testament. C'est ce que fit Louis XIV (11 nov. 1700). Quelques jours après, le duc d'Anjou fut proclamé à Madrid, sous le nom de Philippe V (14 nov.). Les Pays-Bas espagnols, Milan, Naples, la Sicile, la Sardaigne et les colonies se soumirent à leur nouveau roi. Tous les États italiens, le Danemark, le Portugal, et même les puissances maritimes, le reconnurent. La guerre ne paraissait inévitable qu'avec l'Autriche. L'Angleterre et la Hollande, en dépit de Guillaume III, étaient peu disposées à la recommencer. Mais Louis XIV semblait prendre à tâche de susciter des alliés à l'Empereur et de provoquer une nouvelle coalition. « Il n'y a plus de Pyrénées, » dit-il à son petit-fils en l'envoyant en Espagne.

L'établissement d'un prince français sur le trône d'Espagne abaissait la barrière qui séparait ce pays de la France et substituait à la vieille rivalité des deux nations une alliance naturelle. Louis XIV ne se contenta pas de ce beau résultat. Par lettres patentes enregistrées au Parlement, il conserva au duc d'Anjou ses droits éventuels au trône de France pour lui et ses héritiers (1er fév. 1701). C'était à la fois violer une disposition formelle du testament et menacer l'Europe de voir un jour les deux couronnes réunies sur une même tête. L'Angleterre et la Hollande redoutaient également de voir la France dominer aux Pays-Bas, où elle pourrait d'Anvers menacer Londres et Amsterdam. Pour empêcher ces empiétements, les Hollandais avaient été autorisés par Charles II, après le traité de *Ryswick*, à mettre garnison dans les principales places belges. Louis XIV les leur fit évacuer et y envoya des troupes françaises (fév. 1701). Enfin Jacques II étant venu à mourir, il reconnut son fils le chevalier de Saint-Georges, comme roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques III (16 sept.). C'était à la fois une infraction au traité de *Ryswick*, par lequel il avait reconnu le nouvel ordre de succession établi en Angleterre, et une sorte de défi à la nation anglaise. Le Parlement y répondit en portant un bill d'*attainder* contre le prétendant. La guerre avec les puissances maritimes fut alors aussi inévitable qu'avec l'Autriche elle-même. Dès le 7 septembre 1701 un traité fut conclu à *La Haye* entre l'Empereur, l'Angleterre et la Hollande. Les alliés s'engageaient à unir leurs efforts pour conquérir toutes les possessions espagnoles sur le continent européen, dans la Méditerranée et dans les Indes occidentales, à réduire Philippe V à l'Espagne et à empêcher que ce royaume fût jamais réuni à la France. La ligue de *La Haye* devint la *grande-alliance* par l'accession du nouveau roi de Prusse (1) Frédéric Ier (20 janvier 1702), du Hanovre, récemment érigé en électorat (2), enfin de l'Empire (28 septembre). Au mois de mai suivant, la guerre fut déclarée à la France et à l'Espagne (1702). L'Autriche, qui venait de signer la paix avec la Turquie à *Carlowitz* (janvier 1699), avait déjà ouvert les hostilités en Italie (1701). Guillaume III allait se mettre à la tête de la coalition sur le continent lorsqu'il mourut (8 mars 1702). Trois hommes supérieurs en prirent la direction : Marlborough, habile général, ayant appris l'art de la guerre sous Turenne, et chef du parti whig, qui continua à dominer dans le Parlement sous la reine Anne (1702-1714); le grand pensionnaire Heinsius (4), esprit froid et obstiné, ennemi

---

(1) L'électeur de Brandebourg, Frédéric III, élevé à la dignité royale, sous le nom de Frédéric Ier, par l'empereur Léopold pour un secours de 10 000 hommes (16 novembre 1700), et couronné à Kœnigsberg le 15 janvier 1701.

(2) En 1692.

(3) Deuxième fille de Jacques II, mariée en 1683 au prince George, frère de Christian V, roi de Danemark.

(4) Après la mort de Guillaume III, le stathoudérat fut aboli; on rétablit le

personnel de Louis XIV; enfin le prince Eugène (1), capitaine et homme d'État éminent, qui dominait dans les conseils de l'Empereur, comme Marlborough dans le gouvernement de la reine Anne.

Alliés de Louis XIV. — Louis XIV n'eut à opposer à cette coalition que les électeurs de Bavière et de Cologne, le roi de Portugal et le duc de Savoie. L'alliance de ces petits États donnait à la France, à défaut de puissants secours, une bonne position offensive et défensive. Par les deux électeurs, on avait comme base d'opérations contre la Hollande le bas Rhin, contre l'Autriche le Danube et l'Inn. Le Portugal couvrait le flanc occidental de l'Espagne. L'alliance du duc de Savoie reliait stratégiquement le Milanais à la France; celle du duc de Mantoue, qui livra sa capitale, procurait l'avantage de faire de cette ville, clef de la haute Italie, le pivot des opérations destinées soit à défendre le Milanais, soit à attaquer le Tyrol; enfin la neutralité du grand-duc de Toscane, des ducs de Parme et de Modène, des républiques de Gênes et de Venise couvrait la Lombardie du côté de la mer, du Pô et de l'Adige. Le pape Innocent XII avait appuyé auprès de Charles II les droits du prince français, et Clément XI son successeur (novembre 1700), écrivit une lettre de félicitations au nouveau chef de la monarchie espagnole. L'Italie entière était ainsi alliée, neutre ou soumise à la maison de Bourbon, et fermée à l'Autriche. On pouvait, sans être inquiété sur ses derrières, attendre les Impériaux aux débouchés du Tyrol, ou les chercher dans cette province et percer dans le bassin du Danube pour se joindre aux Bavarois. Mais, pour garder les avantages de cette situation, il eût fallu s'attacher irrévocablement ces alliés en leur abandonnant quelques lambeaux de la monarchie espagnole. On ne sut pas leur céder à temps ce que la coalition leur offrait, et l'on devait bientôt voir le roi de Portugal et même le duc de Savoie, quoique beau-père du duc de Bourgogne et de Philippe V, transporter leur alliance du côté de leurs intérêts.

État de la France. — L'Espagne épuisée, hors d'état de défendre ses possessions extérieures, était d'un faible secours contre tant d'ennemis. Tout le poids de la guerre allait donc retomber sur la France, qui était elle-même bien épuisée. Ses ressources militaires étaient sans doute encore considérables. La misère même devait aider à recruter les armées, et les soldats de *Malplaquet* furent dignes des vainqueurs de *Rocroi* et des vieilles bandes de Turenne. Quant aux généraux, si l'on n'avait plus Turenne, Condé, Luxembourg, Créqui, si Vauban et Catinat étaient au terme de leur glorieuse carrière, on trouva pour les remplacer Villars, Vendôme, Boufflers, Berwick. Mais

---

gouvernement tel qu'il était organisé en 1650; l'autorité supérieure fut attribuée aux états généraux et la direction des affaires politiques à un grand pensionnaire. Le stathoudérat resta aboli jusqu'en 1747.

(1) *Voyez*, pour sa généalogie, la note au bas de la page 74.

on ne remplaça pas Colbert et Louvois. Chamillard, qui succéda à Pontchartrain aux finances (1699) et à Barbezieux dans le département de la guerre (1701), se trouva accablé par ce double fardeau. La dernière guerre avait absorbé 703 418 000 livres. On ne vivait depuis longtemps que d'expédients. Pontchartrain rendit plus de trois cents édits bursaux. En 1695 il établit l'impôt de la capitation (1). Les charges publiques s'aggravaient à mesure que la misère croissait par la ruine de toutes les créations de Colbert. Vauban, ce *grand patriote* (2), qui proposa dès 1689 le rétablissement de l'édit de Nantes, fit en 1698 ce tableau de la situation du royaume : « Près de la dixième partie du peuple est réduite à mendier; des neuf autres parties, cinq ne peuvent faire l'aumône à celle-là, dont elles ne diffèrent guère; trois sont fort mal aisées; la dixième ne compte pas plus de 100 000 familles, dont il n'y a pas 10 000 fort à leur aise (3). »

Tel était l'état de la France au commencement de la nouvelle guerre qu'elle allait soutenir contre les deux grandes puissances maritimes et une partie du continent.

§ II. — Guerre de la Succession (4).

(1701-1713.)

SOMMAIRE. — Campagnes de 1701 et 1702. En Italie : défaites de Carpi et de Chiari (1701); surprise de Cremone (1702); victoires de Santa-Vittoria et de Luzzara. — Sur le bas et le haut Rhin (1702) : victoires de Clèves et de Nimègue; perte de Landau, de Weissembourg, de Lauterbourg, de Haguenau; victoires de Friedlingen. — En Espagne : défaite de Vigo (1702).

Campagne de 1703. Dans le Nord : victoire d'Eckeren; perte de Huy. — En Allemagne : victoires de Hochstett et de Spire. Defection du Portugal et de la Savoie.

Campagnes de 1704 et 1705. En Allemagne : défaites de Schellenberg et de Hochstett; perte de l'electorat de Bavière; évacuation de l'Allemagne (1704). — Aux Pays-Bas : défaite de Hillesheim (1705). — En Espagne : prise de Gibraltar par les Anglais; défaite de Velez-Malaga (1704); invasion de l'Estramadure et de la Catalogne; perte de Barcelone. L'archiduc est reconnu dans l'ancien royaume d'Aragon. — En Italie : conquête de la Savoie, du comté de Nice (1704) et du Piémont (1704-1705). Victoire de Cassano (1705). Mort de l'empereur Léopold (1705).

Campagnes de 1706 et 1707. Aux Pays-Bas : défaite de Ramillies; perte de la Belgique (1706). — Sur le Rhin : prise des lignes de Weissembourg (1706) et de Stollhofen (1707). — En Italie : victoire de Calcinato (1706); défaite de Turin; victoire de Castiglione. Perte de l'Italie. Invasion de la Provence. — En Espagne : siége de Barcelone; perte et recouvrement de Madrid (1706); victoire d'Almanza (1707).

---

(1) Tout le monde, le roi excepté, y fut soumis. On forma vingt-deux classes de contribuables. La première, qui ne comprenait que le dauphin, fut taxée à 2000 livres, la dernière à 1 livre. On n'excepta que les contribuables dont la cote ne dépassait pas 40 sous. Cet impôt extraordinaire fut aboli en 1699, puis rétabli en 1701; il dura jusqu'en 1789.

(2) Saint-Simon.

(3) *Dîme royale*.

(4) Voyez dans l'*Atlas* les cartes II, XII, XIII et XV.

Campagne de 1708. Projet de descente en Écosse. — En Espagne : prise de Tortose; perte des îles de Sardaigne et de Minorque. — Aux Alpes : défensive; perte d'Exilles et de Fénestrelles. — Dans le Nord : défaite d'Oudenarde; perte de Lille.

Détresse de la France. Pénurie du Trésor. Hiver rigoureux de 1709. Louis XIV demande la paix. Préliminaires de La Haye (1709). Exigences des alliés. Appel à la nation.

Campagne de 1709. Projet d'une triple invasion en France. — Dans le Nord : bataille de Malplaquet; perte de Mons. — Opérations sur le Rhin, aux Alpes, en Espagne. — Préliminaires de Gertruydenberg.

Campagne de 1710. Opérations dans le Nord, aux Alpes, en Espagne : défaites d'Almenara et de Saragosse; victoires de Brihuega et de Villa-Viciosa. — Révolution ministérielle en Angleterre : chute des whigs; avénement des torys. Mort de l'empereur Joseph Ier. Préliminaires de Londres (1711).

Campagne de 1711. Perte de Bouchain. Suspension d'armes entre la France et l'Angleterre.

Campagne de 1712. Dans le Nord : perte du Quesnoy; siége de Landrecies; victoire de Denain. Traités d'Utrecht (1713).

Campagne de Villars sur le Rhin (1713). Prise de Landau et de Fribourg. Traités de Rastadt, de Bade (1714) et de la Barrière (1715). Mort de Louis XIV (1715). Les princes légitimés. Le testament du roi.

Campagnes de 1701 et 1702. En Italie : défaites de Carpi et de Chiari (1701); surprise de Crémone (1702); victoires de Santa-Vittoria et de Luzzara. — Les hostilités commencèrent en Italie. Aussitôt après la mort de Charles II, l'Empereur revendiqua le Milanais comme fief dévolu à l'Empire et rassembla une armée de 25000 hommes dans le Tyrol, sous les ordres du prince Eugène. On lui opposa Catinat. Les Impériaux étaient concentrés vers Trente et Roveredo. Catinat avec le gros de ses forces barra les débouchés du Tyrol, sur les hauteurs de Rivoli, et fit garder le bas Adige vers Legnano et Carpi par un corps de 5000 hommes. Eugène, violant la neutralité de Venise, descendit par la rive gauche de l'Adige, se saisit du passage du fleuve à Castel-Baldo, prit à revers et écrasa le détachement français posté à *Carpi* (9 juill. 1701). Catinat se replia derrière le Mincio et se concentra au confluent de l'Oglio pour couvrir Mantoue. Eugène passa le Mincio au-dessous de Peschiera et s'avança sur Brescia, menaçant de déborder la gauche des Français et de les couper de Milan. Pour arrêter ce mouvement, Villeroi, qui succéda à Catinat, remonta l'Oglio, le franchit et attaqua les Impériaux fortement retranchés à *Chiari;* il fut repoussé, perdit 5000 hommes (1er sept.), repassa l'Oglio et s'établit, la droite à Crémone pour garder ses communications avec Mantoue, la gauche à Bergame pour garder la route de Milan. Eugène se rapprocha de Mantoue, franchit le Pô et occupa La Mirandole et Brescello dans les États du duc de Modène qui se déclara pour l'Empereur. Maître ainsi des deux rives du Pô jusqu'à l'Oglio, Eugène voulut achever d'isoler Mantoue en enlevant *Crémone*, quartier général des Français. 4000 Impériaux y pénétrèrent de nuit, par la rive gauche, grâce à la trahison d'un prêtre; 8000 autres allaient suivre, lorsque l'éveil fut donné par un

régiment qui se rassemblait pour passer la revue de son colonel. Bientôt toutes les troupes furent sur pied; on rompit le pont; les 4000 Impériaux isolés furent sabrés et chassés. Dans cette surprise les Français ne perdirent que leur général, qui fut fait prisonnier (1er février 1702). Ils se replièrent toutefois derrière l'Adda. Eugène s'établit sur la rive droite du Pô en occupant le Parmesan et resserra l'investissement de Mantoue. Vendôme remplaça Villeroi. C'était un général indolent, mais d'un coup d'œil prompt et sûr, plein d'entraînement et de valeur, comme Henri IV son aïeul. Vendôme reprit l'offensive, il franchit l'Oglio, rejeta les Impériaux derrière le Mincio, les resserra dans le Seraglio et débloqua Mantoue (mai). Renforcé alors par Philippe V, qui venait de se faire reconnaître roi de Naples, il laissa une partie de son armée devant le Seraglio, traversa le Pô à Crémone, entra dans le Modénais et culbuta un corps ennemi à *Santa-Vittoria* (28 juillet). Eugène évacua le Seraglio et se concentra à *Luzzara*. Vendôme attaqua cette position, l'enleva et occupa tout le Modénais (15 août). Les Impériaux se replièrent sur l'Adige.

Sur le bas et le haut Rhin (1702) : victoires de Clèves et de Nimègue; perte de Landau, de Weissembourg, de Lauterbourg, de Haguenau; victoire de Friedlingen (1702). — Sur le Rhin, les alliés ouvrirent les hostilités par l'attaque de l'électorat de Cologne. Les Hollandais investirent Kayserswerth, tandis qu'un corps se rassembla à *Clèves* pour les soutenir. Boufflers déboucha de la Meuse sur Xanten, coupa les assiégeants de leurs alliés et rejeta ceux-ci dans Nimègue (11 juin 1702), mais ne put sauver Kayserswerth (15 juin). Marlborough arriva avec des renforts. Il passa la Meuse à Grave, s'empara de Venloo, de Ruremonde et de Liége. Boufflers se replia sur les lignes qu'il avait élevées entre le bas Escaut et la Méhaigne pour couvrir la Belgique. Tout le bas Rhin ainsi que la basse et moyenne Meuse furent au pouvoir de l'ennemi.

Vers le haut Rhin les débuts de la guerre ne furent pas plus heureux. Louis de Bade, laissant un corps devant Huningue, passa le Rhin à Philipsbourg, prit Landau (septembre), Weissembourg, Lauterbourg et Haguenau. Catinat couvrit Strasbourg. Cependant l'électeur de Bavière s'était saisi d'Ulm et s'avançait vers les sources du Danube pour donner la main aux Français. Louis de Bade accourut et se réunit au corps qu'il avait posté au débouché de la forêt Noire. Villars avec une partie de l'armée du Rhin suivit ce mouvement par la rive gauche, passa le fleuve à Huningue et culbuta les Impériaux à *Friedlingen* (14 octobre 1702). Toutefois, l'ennemi ayant reçu des renforts, il ne put faire sa jonction avec l'Électeur. Nommé maréchal et mis à la tête de l'armée du Rhin, à la place de Catinat, il s'établit sur la Moder, en face des lignes que les Autrichiens venaient d'élever sur la Lauter (lignes de Weissembourg ou de la Lauter).

En Espagne : défaite de Vigo (1702). — Les alliés avaient cherché aussi à s'ouvrir l'Espagne. Une nombreuse flotte, sous le duc d'Ormond et l'amiral Rook, attaqua *Cadix* (août 1702). Elle fut repoussée et fit voile pour Vigo où Château-Renaud venait de ramener du Mexique 17 galions sous l'escorte de 15 vaisseaux de guerre français. Attaqué par des forces écrasantes, il échoua 10 de ses navires; les 5 autres avec les galions furent pris ou incendiés (22 octobre).

Campagne de 1703. Dans le Nord : victoire d'Eckeren; perte de Huy. — Dans le Nord, Marlborough acheva la conquête de l'électorat de Cologne par la prise de Bonn. La Belgique à son tour fut menacée. L'ennemi s'avançait sur les lignes qui la couvraient depuis Anvers jusqu'à Huy. Les Hollandais, sous Obdam, à droite, marchèrent sur Anvers, tandis que Marlborough et les Anglais contenaient Villeroi et Boufflers près de Huy. Boufflers accourut et défit les Hollandais à *Eckeren* (1) (30 juin), mais Marlborough entama les lignes françaises à l'est par la prise de Huy (août).

En Allemagne : victoires de Hochstett et de Spire. — Ces échecs furent compensés par de brillants succès en Allemagne. Les Hongrois, révoltés sous François Ragotski, tenaient en échec une partie des forces de l'Empereur. On résolut de profiter de cette diversion. Villars reçut l'ordre d'opérer sa jonction avec l'électeur de Bavière et de marcher sur l'Autriche. Il passa le Rhin à Huningue et à Neubourg (2), prit à revers Louis de Bade qui gardait les passages de la forêt Noire, le rejeta sur le Renchen, enleva Kehl (10 mars), enferma l'ennemi dans ses lignes de *Stollhofen* (3), l'y fit bloquer par Tallard, remonta la vallée de la Kintzig, franchit la forêt Noire et déboucha sur le Danube à Tuttlingen. L'Électeur, de son côté, avait ouvert la campagne par deux victoires. Attaqué sur l'Inn par une armée autrichienne sous le comte de Schlick, et dans le haut Palatinat par l'armée des Cercles sous le comte de Styrum, il avait défait l'une à *Scharding* (4) (11 mars), l'autre à *Amberg* (5) (28 mars) et occupé Ratisbonne. Maître alors de la ligne du Danube entre cette ville et Ulm, il s'avança en Souabe et fit sa jonction avec l'armée française à Ehingen (6). Villars proposa de marcher sur Vienne. L'Électeur craignant, s'il franchissait l'Inn, que l'armée des Cercles, rassemblée en Franconie, n'envahît derrière lui ses États, trouva ce plan trop hardi. On résolut alors de faire la conquête du Tyrol, de concert avec l'armée d'Italie.

(1) Un peu au nord-est d'Anvers.
(2) Au nord d'Huningue.
(3) Sur la rive droite du Rhin, au dessous du confluent de la Moder.
(4) Sur le bas Inn.
(5) Sur le Fils, affluent du Naab.
(6) Sur le haut Danube.

Villars, posté à Dillingen (1), fut chargé d'observer Louis de Bade et Styrum, pendant que l'Électeur marcherait sur Inspruck et Vendôme sur Trente. L'Électeur prit Kufstein et Inspruck. L'armée impériale d'Italie, sous le comte de Stahremberg (2), accourut à la défense du Tyrol allemand. Vendôme la suivit, remonta l'Adige et bombarda Trente. Les deux généraux allaient se donner la main par le col de Brenner, lorsqu'ils furent forcés l'un et l'autre de rétrograder, l'Électeur pour aller au secours de ses États menacés, Vendôme pour châtier la défection du duc de Savoie.

Louis de Bade, échappé à Tallard, avait rallié sur le Necker l'armée des Cercles et franchi les Alpes de Souabe. Laissant devant Villars le comte de Styrum, il passa le Danube à Ehingen, se saisit d'Augsbourg qui lui ouvrait la Bavière et concerta avec Styrum une double attaque sur le camp français. Villars les prévient. Tandis qu'une partie de ses troupes contient Styrum à Dillingen, il rallie l'Électeur au sud du Danube, passe le fleuve à Donauwerth, fond sur l'armée des Cercles à *Hochstett* et la met en pleine déroute (20 sept. 1703). Styrum rallie ses débris à Nordlingen, et s'enfuit à Nuremberg. Les Franco-Bavarois se portent sur le Danube pour couper la retraite à Louis de Bade; à leur approche, celui-ci évacue son camp d'Augsbourg et laisse dans cette ville 6000 hommes qui sont forcés de capituler (déc.).

Tallard, au lieu de suivre le prince de Bade qu'il eût placé entre deux feux, s'était emparé de Vieux-Brisach (7 sept.) et avait mis le siége devant Landau (11 oct.). Le comte de Nassau, que Louis de Bade avait laissé à la garde des lignes de Stollhofen, et le prince de Hesse-Cassel, accouru de Luxembourg avec un corps détaché de l'armée des Pays-Bas, s'avancèrent au secours de la place. Tallard se porta au-devant d'eux et les défit complétement à *Spire* (15 nov.). Landau capitula le surlendemain.

Défection du Portugal et de la Savoie. — Les victoires d'*Eckeren*, d'*Hochstett* et de *Spire* ne compensèrent pas deux défections qui éclatèrent coup sur coup cette même année, celle du Portugal et celle du Piémont. Les puissances maritimes attirèrent don Pèdre II dans leur alliance en lui présentant l'établissement d'un petit-fils de Louis XIV sur le trône de Madrid comme un danger pour l'indépendance du Portugal et en lui promettant un accroissement territorial du côté de l'Estramadure et de la Galice et quelques colonies espagnoles en Asie et en Amérique (traités de *Lisbonne* et de *La Haye*, mai-août 1703). L'ambassadeur de la reine Anne à la cour de Madrid, sir Paul Methuen, persuada en outre à don Pèdre de resserrer l'union de leurs deux peuples par une alliance commerciale qui fit du

(1) Sur le Danube, un peu au-dessus d'Hochstett.

(2) L'Empereur, menacé par les Franco-Bavarois et par les Hongrois, avait rappelé Eugène à Vienne.

Portugal une véritable colonie anglaise (traité de *Methuen*, déc. 1703). L'archiduc Charles, proclamé roi d'Espagne à Vienne (sept. 1703), se rendit à La Haye, puis à Londres, où une expédition mit à la voile pour le transporter à Lisbonne. La défection du Portugal découvrait tout le flanc occidental de l'Espagne, obligeait Philippe V à diviser ses forces et ouvrait la péninsule à celles de la coalition. La défection du duc de Savoie, qui passa cette même année aux alliés, n'était pas moins fâcheuse. Victor-Amédée II se montra fidèle à la politique traditionnelle de sa maison qui, placée entre la France et l'Espagne maîtresse du Milanais, transportait depuis deux siècles son alliance intéressée de l'une à l'autre, faisant tour à tour du Piémont une barrière contre la France ou un avant-poste contre les possessions autrichiennes de la Péninsule. La mort de Charles II, en faisant passer la monarchie espagnole à un prince français, changea cette situation. Le duc de Savoie, voyant le Milanais aux mains d'un Bourbon, craignit de se trouver désormais à la discrétion de la France, qui l'étreindrait de toutes parts, sans qu'il lui restât une voie ouverte pour recevoir au besoin des secours de l'Autriche. L'abandon de cette province, même au prix de la Savoie, l'eût retenu dans l'alliance franco-espagnole. Ne pouvant l'obtenir de Louis XIV, il entra en négociations avec la cour de Vienne. Le roi envoya sur-le-champ l'ordre à Vendôme d'arrêter les officiers et soldats piémontais qui se trouvaient dans l'armée française. Victor-Amédée prit alors ouvertement parti pour l'Empereur, qui lui promit le Montferrat, Alexandrie, Valenza, la Lomelline et le Novarais (traité de *Turin*, 25 oct. 1703). Cette défection changea les chances de la lutte en Italie. Elle coupait les communications du Milanais avec la France et reportait notre base d'opérations de l'Adige au pied des Alpes. Vendôme évacua le Tyrol et marcha contre le Piémont, tandis que le duc de La Feuillade entra dans la Savoie.

Campagnes de 1704 et 1705. En Allemagne : défaites de Schellenberg et de Hochstett; perte de l'électorat de Bavière; évacuation de l'Allemagne (1704). Aux Pays-Bas : défaite de Hillesheim (1705). — La Bavière délivrée par la victoire de *Hochstett* et par la prise d'Augsbourg, on résolut de marcher sur Vienne. C'était le plan de Villars. Pour l'exécuter, il eût fallu l'heureuse audace de ce maréchal. Malheureusement il ne commandait plus l'armée d'Allemagne; ne pouvant s'entendre avec l'Électeur, il avait demandé son rappel et avait été envoyé contre les Camisards. On lui donna pour successeur un général médiocre, le comte de Marsin. L'Électeur prit Passau (janv. 1704), franchit l'Inn, la Traun et poussa jusqu'à l'Enns, tandis que François Ragotski marchait de son côté sur Vienne à la tête des Hongrois soulevés. Déjà l'Empereur songeait à s'enfuir en Moravie. Les deux grands généraux de la coalition accoururent pour sauver la capitale de l'Autriche.

Tandis que le comte de Stahremberg conduisait l'armée impériale d'Italie au secours du duc de Savoie, Eugène vint prendre le commandement des vaincus de *Spire*, dans le camp de *Stollhofen*, pour retenir Tallard. Marlborough, laissant 25000 hommes sous les murs de Maëstricht, pour contenir Villeroi et Boufflers, passa le Rhin à Coblentz, franchit le Mein, le Necker, les Alpes de Souabe et fit sa jonction près d'Ulm avec Louis de Bade (22 juin).

Les deux généraux alliés (60 000 hommes) prirent aussitôt l'offensive. L'Électeur et Marsin s'étaient concentrés entre Dillingen et Lawingen (35 000 hommes) et avaient détaché 10 000 hommes sur les hauteurs du *Schellenberg* afin de couvrir Donauwerth et l'entrée de la Bavière. Marlborough et Louis de Bade fondent sur ce corps, le culbutent et emportent *Schellenberg* (2 juill.). L'armée franco bavaroise se retire sous Augsbourg. Les ennemis s'emparent de Donauwerth et de Rain. La Bavière est ouverte. Villeroi (30000 hommes) avait suivi le mouvement de Marlborough vers le Rhin et s'était réuni à Tallard sur la Lauter. Ce dernier (35 000 hommes) devait aller renforcer l'électeur et Marsin, tandis que son collègue s'établirait à Offenbourg, en face des lignes du prince Eugène. Tallard ne passa le Rhin que le 1er juillet, la veille de la défaite de *Schellenberg*, franchit le Val-d'Enfer, déboucha sur le Danube à Villingen et fit sa jonction avec l'électeur et Marsin à Augsbourg (4 août). Aussitôt Eugène, laissant dans les *lignes de Stollhofen* la moitié de ses forces (15000 hommes), suit le mouvement de Tallard, franchit la forêt Noire, le Necker, les Alpes de Souabe et arrive à Donauwerth (8 août). Marlborough vint le rallier, tandis que Louis de Bade assiégeait Ingolstadt. Villeroi, au lieu de suivre Eugène, s'arrête sur la Kintzig pour couvrir l'Alsace qui n'est pas menacée. Les deux grands généraux ennemis se trouvent ainsi réunis, avec des forces imposantes, aux frontières de la Bavière. L'électeur et les deux maréchaux qui n'avaient rien fait pour empêcher cette jonction, au lieu de se fortifier à Augsbourg et d'appeler Villeroi, passent le Danube à Lawingen (10 août) et marchent à l'ennemi. Eugène et Marlborough ne les attendent pas ; ils franchissent la Wernitz et vont au-devant de la bataille qu'on leur offre si imprudemment. L'armée franco-bavaroise, prévenue, prend position : Tallard à droite, près de *Hochstett*, faisant face aux Anglo-Hollandais ; Marsin et l'Électeur à gauche, appuyés aux Alpes de Souabe et opposés aux Impériaux. Les deux maréchaux rangent séparément leurs armées, la cavalerie aux ailes, l'infanterie au centre, de sorte que le centre général est composé de cavalerie. A cette faute, Tallard en ajoute une autre plus grave. Trompé par un faux mouvement de l'ennemi, il entasse à sa droite, dans le village de *Blenheim*, 12 escadrons et 27 bataillons d'élite. Marlborough, à ce moment, fond sur le centre français, le rompt, sépare complétement les deux armées, prend à revers celle de Tallard, culbute, taille en pièces sa cavalerie, déborde

son centre et le pousse dans le Danube; Tallard court à *Blenheim* pour en tirer le gros de son infanterie, mais la faiblesse de sa vue lui fait prendre un escadron ennemi pour un français, il est fait prisonnier; alors la confusion est au comble; aucun officier supérieur ne donne d'ordre pour la retraite; aucun ne pense ou à sauver les 11 000 hommes enfermés dans *Blenheim* ou à les faire combattre. Marsin, qui a repoussé Eugène, voyant la déroute de la droite, se retire sur Ulm, sans rien tenter pour les dégager. Isolés, enveloppés par les masses ennemies, ils sont réduits à capituler. « Toutes ces vieilles bandes frémirent; Navarre déchira et enterra ses drapeaux; mais enfin il fallut plier sous la nécessité; et cette armée se rendit sans combattre (1). » La perte totale de cette journée fut d'environ 25 000 hommes tués, blessés ou faits prisonniers; l'ennemi en eut 12 à 13 000 hors de combat (13 août). Marsin aurait pu s'arrêter à Ulm, se renforcer des débris de l'armée de Tallard, appeler à lui Villeroi et, par un retour offensif, sauver les Etats de l'Électeur; on abandonna tout pour s'enfuir derrière le Rhin; Villeroi, arrivé à Villingen, ne fit que couvrir la retraite. La Bavière est occupée. L'Électeur, dépossédé, va prendre le commandement de l'armée des Pays-Bas, dont il a reçu la souveraineté. Les alliés passent le Rhin à Philipsbourg. Marlborough occupe Trèves (oct.) et menace Sarrelouis; Louis de Bade investit et prend Landau (nov.).

Les deux généraux devaient se réunir sur la Moselle pour envahir la Lorraine. Marsin, opposé au prince de Bade, en Alsace, le tient en échec sur la Lauter. Villars, rappelé des Cévennes, rassemble 50 000 hommes à Sierck et couvre la Lorraine. Marlborough n'étant pas rejoint par son collègue, n'ose attaquer la position du maréchal et retourne aux Pays-Bas pour arrêter les progrès de l'Électeur et de Villeroi (juin 1705). Ceux-ci avaient pris Huy et investissaient Liége. Marlborough force leurs lignes à *Hillesheim* (18 juillet), les rejette sur Louvain, reprend Huy, et s'empare de Leau et de Tirlemont sur les deux Gheetes. Cependant Villars était entré dans Trèves et s'était réuni à Marsin, en Alsace. Les deux maréchaux avaient emporté les *lignes de Weissembourg* (4 juillet); mais Louis de Bade s'établit dans une forte position à Lauterbourg. Marsin reçoit l'ordre d'aller renforcer l'armée des Pays-Bas; Villars, affaibli, se replie sur Strasbourg; l'ennemi rentre dans Weissembourg, prend Haguenau et investit Fort-Louis (septembre-octobre).

En Espagne : prise de Gibraltar par les Anglais; défaite de Velez-Malaga (1704). Invasion de l'Estramadure et de la Catalogne; perte de Barcelone : l'archiduc est reconnu dans l'ancien royaume d'Aragon. — En même temps que les alliés concentraient leurs principales forces en Allemagne, ils attaquèrent l'Espagne par terre et par

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

mer. L'amiral Rook débarqua l'archiduc Charles à Lisbonne avec 10000 Anglais auxquels se joignirent 20 000 Portugais (7 mars 1704). Cette armée envahit l'Estramadure et fut repoussée par Berwick, que Louis XIV avait envoyé à Philippe V avec quelques secours. Une attaque dirigée par Rook contre *Barcelone* ne réussit pas mieux (juin), mais il surprit *Gibraltar*, cette clef de la Méditerranée dont les Anglais ne se sont plus dessaisis (4 août). L'escadre de Brest, ralliée par celle de Toulon, sous le comte de Toulouse (1) et d'Estrées, accourut trop tard pour sauver cette importante position, et après une bataille vivement disputée, à la hauteur de *Velez-Malaga*, se retira dans le port de Toulon (22 août). L'année suivante le maréchal de Tessé et Pontis bloquèrent Gibraltar par terre et par mer; l'escadre française, composée de 13 vaisseaux seulement, fut dispersée par le vice-amiral anglais Leake qui en avait 35 (21 mars 1705); il fallut lever le siége. Notre marine, affaiblie par tous ces revers, retomba dans l'état d'où Colbert l'avait tirée. L'Angleterre a désormais sur mer une prépondérance décisive.

Par le Portugal et par Gibraltar l'Espagne était ouverte aux alliés à l'ouest et au sud; ils résolurent d'y faire une troisième brèche à l'est. Tandis qu'une armée anglo-portugaise, sous le comte de Galloway (2) et le marquis de Las Minas entrait dans l'Estramadure castillane, l'archiduc Charles et le comte de Peterborough s'emparèrent de *Barcelone* (9 octobre 1705). L'archiduc fut proclamé roi, sous le nom de Charles III, par tout l'ancien royaume d'Aragon (Catalogne, Aragon, Valence).

En Italie : conquête de la Savoie, du comté de Nice (1704) et du Piémont (1704-1705). Victoire de Cassano (1705). Mort de l'empereur Léopold (1705). — Tandis que les coalisés dirigeaient leurs principales forces sur l'Allemagne et contre l'Espagne, leur allié d'Italie perdait ses États. Stahremberg, accouru au secours du duc de Savoie, ne put empêcher Vendôme de prendre Verceil, Ivrée et le fort de Bard (juillet-octobre 1704). Pignerol ouvrit ses portes aux Français. En même temps La Feuillade occupait la Savoie, prenait Suse et Aoste et s'emparait du comté de Nice. Tout le nord du Piémont, entre le Pô et la Sésia, et tous les passages des Alpes, entre les cols de Tende et du mont Cenis, était au pouvoir des Français. Pignerol leur avait ouvert ses portes. La prise de Verrua établit Vendôme aux portes de Turin (avril 1705). Victor-Amédée se retrancha à Chivasso pour couvrir sa capitale. Eugène, après la victoire de *Hochstett*, accourut à son secours par le Tyrol, tourna la Sarca (3) et le lac de Garde, franchit le Tonal, passa l'Oglio à

(1) Fils de Louis XIV et de madame de Montespan.

(2) Ruvigny, réfugié français, créé par Guillaume comte de Galloway.

(3) Nom du Mincio avant son entrée dans le lac de Garde.

Calcio (1) et arriva sur l'Adda. Vendôme, laissant La Feuillade devant Chivasso, marcha contre les Impériaux, les défit complétement à *Cassano* et les rejeta sur le Mincio (16 août 1705). Le duc de Savoie venait d'évacuer Chivasso. Eugène fut rappelé à Vienne, où l'empereur Léopold venait de mourir (5 mai). Cette mort ne changea rien à l'état des choses. Eugène continua, sous le nouvel empereur Joseph Ier, à diriger la politique de l'Autriche, comme Marlborough dirigeait celle de l'Angleterre, depuis la mort de Guillaume.

Campagnes de 1706 et 1707. — Aux Pays-Bas : défaite de Ramillies; perte de la Belgique (1706). — C'est aux Pays-Bas et en Italie, sur les deux ailes, que les alliés portent, dans cette campagne, leurs principaux efforts. Louis XIV, de son côté, ordonne à Villeroi de prendre l'offensive. L'armée française et l'armée anglo-hollandaise étaient séparées par les deux Gheetes. Elles s'ébranlent presque en même temps. Villeroi et l'Électeur, sans attendre Marsin qui leur amenait tout son corps d'armée, marchent de Louvain sur Leau qu'ils avaient ordre de reprendre; Marlborough s'avance de Tongres sur le camp français de la Dyle. On se heurte dans l'étroit espace qui sépare la Méhaigne de la petite Gheete. Villeroi se déploie entre ces deux rivières, la droite à la Méhaigne, le centre en arrière de *Ramillies*, la gauche couverte par des ravins, « comme s'il eût voulu l'empêcher d'aller à l'ennemi (2). » Marlborough, à cette vue, lance toute sa cavalerie sur l'aile droite française, la rompt, la disperse, enlève *Ramillies* et culbute le centre (23 mai). Villeroi ordonne la retraite. Elle est plus désastreuse que la bataille, qui n'a coûté que 2000 hommes hors de combat; l'ennemi ramasse dans la poursuite 6000 prisonniers. Villeroi repasse la Dyle, la Senne, la Dender, l'Escaut, la Lys, et ne s'arrête que sous le canon de Lille. L'ennemi entre dans Louvain, Malines, Bruxelles, Gand, Bruges, Oudenarde, Anvers ; toute la Belgique est perdue, à l'exception de Namur, Charleroi, Mons, que Marsin, qui s'est rabattu sur la Sambre, met en état de défense. Vendôme, rappelé d'Italie, remplace Villeroi et couvre la frontière entre l'Escaut et la Meuse (1706-1707).

Sur le Rhin : prise des lignes de Weissembourg (1706) et de Stollhofen (1787). — Sur le Rhin, Villars avait débloqué Fort-Louis, repris Haguenau, emporté les *lignes de Weissembourg* et rejeté le prince de Bade derrière le fleuve (mai 1706). L'Alsace délivrée, il déboucha en trois corps sur les *lignes de Stollhofen* par Kehl, Fort-Louis et Lauterbourg, les enleva et rejeta les Impériaux derrière la forêt Noire (mai 1707). Il la franchit à leur suite et il allait reporter la guerre au cœur de l'Allemagne, lorsqu'il fut obligé de détacher une partie de son armée au secours de la Provence envahie.

---

(1) Au nord-ouest de Chiary.

(2) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

En Italie : victoire de Calcinato (1706); défaite de Turin; victoire de Castiglione; perte de l'Italie (1707); invasion de la Provence. — Après le départ d'Eugène pour Vienne, Vendôme avait attaqué ses quartiers sur la Chiese. Les Impériaux, culbutés à *Calcinato*, avaient été rejetés derrière le Mincio (19 avril 1706). On n'avait plus qu'à prendre Turin pour tenir toute la haute Italie. Victor-Amédée s'enferma dans sa capitale, où il fut investi par 60 000 hommes. Cette belle armée fut placée sous les ordres du duc de La Feuillade, jeune courtisan, sans autre titre que d'être le gendre du ministre Chamillard. Vauban proposa en vain d'aller diriger le siége sous ses ordres, *en laissant son bâton de maréchal à la porte*. La Feuillade dédaigna les conseils du grand ingénieur, prétendit *prendre Turin à la Cohorn*, conduisit mal l'attaque et laissa sortir de Turin le duc de Savoie qui se retira sur le Tanaro, attendant les secours qui lui arrivaient. Les vaincus de *Calcinato* s'étaient ralliés dans le Trentin. Eugène, avec des renforts, vint en prendre le commandement, tourna les positions de Vendôme, qui gardait les débouchés du Tyrol et les passages du moyen Adige, descendit la rive gauche de ce fleuve, traversa la Polésine de Rovigo (1) et déboucha sur la rive droite du Pô. Vendôme, à ce moment, remit le commandement de l'armée d'Italie au duc d'Orléans (2) et à Marsin pour aller remplacer Villeroi aux Pays-Bas (10 juillet). Eugène franchit sans obstacle le Reno, le Panaro, la Secchia, détacha 15 000 hommes, sous le prince de Hesse, dans le Seraglio (3), pour donner le change aux Français, continua de remonter sans obstacle toute la rive droite du Pô et fit sa jonction, à Asti, avec le duc de Savoie (29 août). Marsin se contenta de le suivre sur la rive opposée, et de le prévenir devant Turin en laissant un corps de 20 000 hommes, sous le comte de Médavi, entre la Chiese et le Mincio, pour couvrir Mantoue. Eugène et Victor-Amédée franchirent le Pô à Carignano et se portèrent entre la Doire Ripaire et la petite Stura (4). L'espace compris entre ces deux rivières n'était pas retranché, La Feuillade, depuis trois mois que durait le siége de *Turin*, n'ayant pas même complété l'investissement de la place. Cependant, comme on était supérieur en nombre, on pouvait, en marchant à l'ennemi, qui avait les Alpes et la France à dos, l'acculer aux montagnes où toute retraite lui était fermée. C'était l'avis du duc d'Orléans, mais Marsin tire de sa poche un ordre du roi qui prescrit de lui obéir en cas de partage d'opinion, et il décide qu'on attendra l'attaque dans les lignes. L'ennemi s'avance sur huit colonnes, fond

(1) Province entre le bas Adige et le bas Pô.

(2) Neveu de Louis XIV.

(3) Ile triangulaire formée par le Pô, le cours inférieur du Mincio et un canal dérivé des lacs de Mantoue.

(4) Affluent de la rive gauche du Pô, qui se jette un peu au-dessous de la Doire Ripaire.

sur les retranchements, les enlève en deux heures et met les assiégeants en pleine déroute (7 septembre 1706). Deux jours après, le comte de Médavi défit complétement le prince de Hesse à *Castiglione* et rejeta ses débris sur l'Adige (9 septembre). L'armée battue devant Turin pouvait se replier sur Casale, et couvrir le Milanais; elle n'avait perdu que 2000 hommes. Réunie au corps de Médavi, elle eût formé encore une masse imposante de près de 80 000 combattants. C'était plus qu'il n'en fallait pour se maintenir en Italie; mais Marsin était mort, le duc d'Orléans blessé et La Feuillade ne sut pas rallier les fuyards qui se jetaient à la débandade sur les routes de France par Pignerol et par Suse. Chivasso, Verrua, Ivrée, Verceil, Novare ouvrirent leurs portes au duc de Savoie. Tout le Piémont fut perdu. Eugène entra dans Milan et y fit proclamer Charles III (24 septembre). Les places de la Lombardie se rendirent l'une après l'autre. Médavi, isolé, se retira dans Mantoue, où il tint encore quelques mois. Louis XIV lui permit de signer la convention de *Milan*, en vertu de laquelle les Français évacuèrent toute la haute Italie (7 mars 1707). L'empereur Joseph investit son frère, l'archiduc Charles, du duché de Milan, et en détacha Alexandrie, Valenza et la Lomelline en faveur de Victor-Amédée. Il déclara le duc de Mantoue (1) déchu de ses États, réunit le Mantouan au Milanais et adjugea Casale avec le Montferrat au duc de Savoie. Le général autrichien Daun marcha sur Naples et y entra sans coup férir (1707). Un autre corps surprit, dans les présides de Toscane, San-Stefano, Orbitello, Piombino (1707-1708). L'Empereur réduisit les ducs de Parme et de Modène à l'état de vassaux et traita toute la péninsule en pays conquis. Clément XI protesta en vain et leva des troupes. Joseph envoya contre lui un corps protestant, sous le prince héréditaire de Hesse, qui battit les troupes pontificales et menaça Rome. Le pape fut forcé de reconnaître l'archiduc comme roi d'Espagne (1708-1709). L'Italie entière, des Alpes au golfe de Tarente, tomba sous la domination ou l'influence autrichienne.

La France est envahie. Victor-Amédée et Eugène débouchent par le col de Tende sur Nice, franchissent le Var et entrent en Provence, soutenus par une nombreuse flotte anglo-batave (juillet 1707). Le maréchal de Tessé se replie sur Toulon. Cette ville est assiégée par terre et par mer. Tessé fait échouer l'attaque et force les alliés à la retraite en détachant sur l'Argens un corps qui menace leurs communications avec Nice; ils repassent le Var et les Alpes après avoir perdu 13000 hommes (août). Rentrés dans le Piémont, ils s'emparent de Suse (décembre).

En Espagne: siége de Barcelone; perte et recouvrement de Madrid

---

(1) Ferdinand-Charles de Gonzague; il mourut l'année suivante sans laisser d'enfants (1708).

(**1706**); **victoire d'Almanza** (**1707**). — Tandis que Berwick (1), qui venait d'être nommé maréchal, couvre l'Estramadure, Philippe V dirige ses principales forces contre la Catalogne. Le duc de Noailles envahit cette province par le Roussillon; le jeune roi et le maréchal de Tessé y entrent par l'Aragon et assiégent Barcelone (5 avril). Le comte de Toulouse vient bloquer la ville par mer, mais, à l'approche de la flotte alliée, sous le vice-amiral Leake, il rentre dans le port de Toulon. Philippe V est forcé de lever le siége et de regagner Madrid par Pampelune et Bayonne (mai). Il n'y reste pas longtemps. L'armée anglo-portugaise, maîtresse d'une partie de l'Estramadure, entre dans le royaume de Léon, prend Ciudad-Rodrigo, force Berwick à reculer sur Burgos et marche par Salamanque sur Madrid. Philippe V évacue sa capitale et se retire auprès de Berwick (19 juin). Galloway et Las Minas entrent dans Madrid et y proclament l'archiduc (25 juin). Le dévouement des Castillans et l'arrivée de renforts français permettent bientôt à Philippe V et à Berwick de reprendre l'offensive. A leur approche les alliés repassent le Tage et se retirent dans le royaume de Valence (août). Berwick les poursuit, tourne sur Murcie et reprend Carthagène dont une flotte anglo-batave venait de s'emparer (novembre). Renforcés par des troupes débarquées à Alicante, Galloway et Las Minas se portent dans le royaume de Murcie; Berwick les arrête à l'entrée de la province et les défait complétement à *Almanza* (25 avril 1707). Cette journée leur coûte 5000 morts et 10 000 prisonniers. Berwick rejette leurs débris dans la Catalogne, reprend Valence, rallie sur l'Èbre des renforts que le duc d'Orléans amène en France par la Navarre et l'Aragon, et s'empare de Lérida, tandis que le duc de Noailles débouche du col de la Perche et occupe la Cerdagne espagnole (novembre). La Catalogne est entamée et l'ennemi resserré derrière la Sègre. La prise de Ciudad-Rodrigo (octobre) achève de dégager la frontière occidentale de l'Espagne.

Campagne de 1708. Projet de descente en Écosse. En Espagne : prise de Tortose; perte des îles de Sardaigne et de Minorque. Aux Alpes : défensive; perte d'Exilles et de Fénestrelles. — L'Écosse venait de perdre son Parlement national et ce qui lui restait d'indépendance, pour être incorporée à l'Angleterre et ne former avec elle qu'un seul royaume, sous le nom de *Grande-Bretagne* (1706). L'acte d'union excita le mécontentement général parmi les presbytériens aussi bien que parmi les jacobites. Tous appelèrent l'héritier de leurs anciens rois. Jacques III s'embarqua à Dunkerque sur une escadre commandée par le chevalier de Forbin et fit voile vers Édimbourg (19 mars). Il fut prévenu. Une flotte anglaise de 40 vaisseaux prit

(1) Jacques Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel de Jacques II et d'une sœur de Marlborough, nommé maréchal de France en 1706.

position à l'embouchure du Forth. Il fallut renoncer à la descente et revenir à Dunkerque.

Berwick avait été rappelé d'Espagne pour être opposé avec l'électeur de Bavière au prince Eugène, qui prit le commandement des vaincus de *Stollhofen*, ralliés dans les *lignes d'Ettlingen*. Le duc d'Orléans, resté à la tête des troupes françaises dans la péninsule, poursuivit la conquête de la Catalogne et prit Tortose (11 juillet); mais l'amiral Leake fit une descente dans l'île de Sardaigne, qui se déclara pour Charles III (août), puis s'empara de Minorque (29 septembre).

Villars, envoyé aux Alpes, couvrit la Savoie et le Dauphiné contre Victor-Amédée, mais ne put empêcher la prise d'Exilles et de Fénestrelles, anciennes dépendances du Dauphiné (août).

Dans le Nord : défaite d'Oudenarde; perte de Lille. — L'armée des Pays-Bas, portée à 80 000 hommes, reprit l'offensive. Pour relever le courage des soldats, on imagina de mettre à leur tête le duc de Bourgogne, dirigé par Vendôme. On ne pouvait associer deux généraux moins faits pour s'entendre. Leurs divisions devaient être fatales. L'armée établie à Soignies, déboucha sur Nivelles. Marlborough, réduit à 40 000 hommes, se replia sur la Dyle. Eugène, laissant la garde des *lignes d'Ettlingen* à l'électeur de Hanovre, franchit le Rhin à Coblentz, la Meuse à Maëstricht, et fit sa jonction avec le général anglais à Bruxelles. L'armée française passa la Dender à Ninove. Des corps détachés à sa gauche reprirent Gand et Bruges. On entreprit de reconquérir le reste de la Flandre espagnole en se couvrant de l'Escaut par la prise d'*Oudenarde*. L'armée se divisa pour investir cette place par les deux rives; une partie passa le fleuve à Gavre (1). Mais l'indécision, née du désaccord des généraux, fit perdre du temps. Marlborough et Eugène, qui n'en perdaient point et étaient unis, accoururent, traversèrent la Dender au-dessous d'Ath, l'Escaut à Oudenarde, se portèrent vers le pont de Gavre par où les Français commençaient à déboucher. Ceux-ci, attaqués sans pouvoir se mettre en ligne, furent culbutés et rejetés en désordre sur Gand, sur Tournai, sur Ypres, avec perte de 18 000 hommes (11 juillet). La frontière française était ouverte. L'ennemi marcha sur *Lille*. Eugène investit avec 30 000 hommes, Marlborough couvrit le siége avec 60 000 hommes (12 août). Boufflers se jeta dans la place. Berwick, qui avait suivi le mouvement d'Eugène, arriva avec une partie de l'armée du Rhin et fit sa jonction avec Vendôme sur la Dender. Les alliés, engagés entre les places d'Ypres et de Tournai avec une armée d'environ 100 000 hommes, pouvaient payer cher leur témérité. Mais les généraux français manquaient à la fois d'accord et de décision. Ils ne firent rien pour secourir Lille. Après une héroïque défense, Boufflers capitula pour la ville et se retira dans la citadelle (23 octobre).

(1) Au-dessous d'Oudenarde, sur la rive droite de l'Escaut.

L'électeur de Bavière amena le reste de l'armée du Rhin (30 000 hommes) et tenta une diversion sur Bruxelles. Marlborough accourut au secours de cette ville avec 15 000 hommes. Le duc de Bourgogne, qui en avait 100 000 sous la main, ne songea ni à accabler le général anglais ni à attaquer les lignes affaiblies d'Eugène. L'Électeur fut forcé de se replier sur Namur (novembre) et Boufflers de remettre la citadelle de *Lille* (10 décembre). Les alliés investirent ensuite Gand et Bruges, qui ouvrirent leurs portes (janvier 1709). Toute la Flandre espagnole était perdue, la Flandre française dépossédée de sa grande place forte et ouverte.

Détresse de la France. Pénurie du Trésor. Hiver rigoureux de 1709. — A ces revers accablants vinrent s'ajouter la rigueur de l'hiver de 1709 et l'horreur d'une famine. La misère publique faisait des progrès alarmants. Elle était telle, que, malgré la pénurie du Trésor, il fallut remettre au peuple 9 millions sur la taille (1709). La France, ruinée par une guerre désastreuse et par le dépérissement de son industrie et de son commerce, semblait à bout de ressources. On ne vivait depuis longtemps que d'emprunts onéreux, d'expédients ruineux. Émission de rentes au denier 14; création de *billets de monnaie* auxquels le Gouvernement donna cours forcé (1706), mais qu'il refusait de recevoir en payement, ce qui leur ôtait tout crédit; hausse de la valeur des monnaies, qui de 1701 à 1705 furent altérées d'année en année (1); vente d'offices nouveaux, la plupart ridicules, tels que charges de conseillers du roi rouleurs et courtiers de vin, de contrôleurs aux empilements de bois, de barbiers-perruquiers, de visiteurs de beurre frais, d'essayeurs de beurre salé : on imagina, on épuisa tous les moyens. La guerre dévorait tout. De 1701 à 1708 elle avait coûté 1346 millions; les revenus ordinaires n'avaient fourni pendant le même temps que 387 millions. Chamillart aux abois, accablé par le double fardeau des finances et de la guerre, se démet de sa charge de contrôleur général, après une administration désastreuse de neuf ans, pendant laquelle commença à se creuser le gouffre où l'ancienne monarchie devait s'abîmer avant la fin du siècle. Desmarets lui succéda (20 février 1708). Neveu de Colbert et héritier de ses idées en matière de finances, le nouveau ministre s'appliqua à guérir le mal que tout rendait incurable. Les dépenses prévues pour l'année 1708 s'élevaient à près de 203 millions et le revenu n'allait pas à 20 400 000 livres, à peine le dixième. Il fallut recourir aux expédients ordinaires : on créa des rentes, des offices, on dévora l'avenir. La situation fut bien pire en 1709. Dans cette année de disette, la dépense devait monter à 221 millions, dont 45 pour les seules subsistances de l'armée. Il fallait pour vivre, suivant l'expression du contrôleur général, une *espèce de miracle*.

---

(1) Le marc d'argent, qui était de 26 livres en 1668, fut porté à 40 livres!

Louis XIV demande la paix. Préliminaires de La Haye (1709). Exigences des alliés. Appel à la nation. — Revers au dehors, épuisement au dedans, voilà donc où avait abouti le grand règne. L'orgueil de Louis XIV dut fléchir. Dès 1705 il avait fait des ouvertures de paix aux états généraux : il avait offert la renonciation de Philippe V au Milanais et aux Deux-Siciles. Après les désastres de *Ramillies* et de *Turin*, il offrit d'abandonner l'Espagne et les Indes à l'archiduc, la Belgique à la Hollande, en ne gardant pour son petit-fils que les possessions italiennes. Après *Oudenarde*, Rouillé, président au grand conseil, alla porter en Hollande de nouvelles concessions : Philippe V cédait encore le Milanais et les présides et se réduisait aux Deux-Siciles; le tarif de 1664 était rétabli; Louis XIV ne demandait que la restitution de Lille et la réintégration des électeurs de Bavière et de Cologne (1) (mars 1709). Mais plus Louis XIV faisait de concessions, plus les alliés se montraient exigeants. Ils voulaient que le roi fît abandon, pour son petit-fils, de toute la monarchie espagnole, et qu'il renonçât à Lille. Les Hollandais réclamaient en outre, comme barrière, six places fortes, Menin qu'ils avaient déjà, Furnes, Ypres, Tournai, Condé et Maubeuge; les Anglais demandaient que la France reconnût chez eux l'ordre de succession dans la ligne protestante (2), ainsi que les agrandissements de leurs colonies; enfin l'Empereur et l'Empire prétendaient prendre pour base de leurs négociations avec la France, non le traité de *Ryswick*, mais celui de *Westphalie*. Louis XIV soumit ces conditions exorbitantes à un conseil composé du dauphin, du duc de Bourgogne, du chancelier Pontchartrain, de Torcy, ministre des affaires étrangères, de Chamillart, de Desmarets, et du duc de Beauvilliers. Tous furent d'avis qu'il fallait faire la paix à tout prix. Torcy alla lui-même porter à La Haye l'acceptation du roi. Eugène, Marlborough et Heinsius la firent rejeter. « Tous trois voulaient la continuation de la guerre. Le prince y trouvait sa grandeur et sa vengeance; le duc, sa gloire et une fortune immense qu'il aimait également; le troisième, gouverné par les deux autres, se regardait comme un Spartiate qui humiliait un roi de Perse (3). » On aggrava les dernières conditions. On voulut que Louis XIV renonçât à Lille, à Landau, à la souveraineté de l'Alsace, qu'il remît Strasbourg, Kehl, Neuf-Brisach, qu'il cédât aux Hollandais les places qu'ils demandaient, aux Anglais Terre-Neuve, qu'il rasât Dunkerque, qu'il rendît à Victor-Amédée la Savoie et le comté de Nice et lui laissât Exilles et Fénestrelles, enfin qu'il reconnût Charles III comme roi de

(1) Mis au ban de l'Empire par lettres patentes de l'Empereur (avril 1706).

(2) Tel qu'il avait été fixé par un bill du Parlement en 1701. Ce bill déclarait que la princesse Sophie, duchesse douairière de Hanovre, petite-fille de Jacques Ier, arriverait au trône après la princesse Anne, fille de Jacques II, ou, à son défaut, l'électeur de Hanovre, son fils (Georges Ier).

(3) VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*.

toute la monarchie espagnole et qu'il s'engageât à se joindre aux alliés pour chasser d'Espagne son propre petit-fils s'il ne l'évacuait sous deux mois. Quant aux deux Électeurs dépouillés, on remettait la décision de leur sort à la négociation définitive de la paix. Une simple trêve de deux mois, en effet, devait être le prix de toutes ces concessions. Tels furent les préliminaires de *La Haye*, signés par les états généraux, par l'Empereur et par l'Angleterre (28 mai 1709). « Louis XIV fit alors ce qu'il n'avait jamais fait avec ses sujets. Il se justifia devant eux. » Il fit appel à la nation. Dans une lettre circulaire adressée aux gouverneurs des provinces et aux communautés des villes, il exposa les conditions qu'il avait offertes en vain pour obtenir la paix (juin). « Je suis persuadé, dit-il, que mes peuples s'opposeroient eux-mêmes à recevoir la paix à des conditions également contraires à la justice et à l'honneur du nom françois. » « Puisqu'il faut faire la guerre, dit-il encore dans le conseil, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. »

Campagne de 1709. Projet d'une triple invasion en France. — On se prépara donc à de nouveaux efforts. Chamillart disgracié remit le portefeuille de la guerre à Voisin. Villars reçut le commandement de l'armée du Nord, et fut remplacé aux Alpes par Berwick. D'Harcourt alla couvrir l'Alsace. Les alliés formèrent le plan d'une triple invasion. Eugène et Marlborough devaient s'avancer par l'Artois en Picardie; l'électeur de Hanovre, pénétrer par l'Alsace en Franche-Comté et lier ses opérations avec Victor Amédée qui s'y porterait par la Savoie et la Bresse.

Dans le Nord : bataille de Malplaquet; perte de Mons. — Villars avait une armée de 110 000 hommes, composée en grande partie de nouvelles recrues mal vêtues, plus mal nourries. « Pour donner du pain aux brigades que je fais marcher, je fais jeûner celles qui restent (1). » Le soldat n'en était pas moins plein d'ardeur. « C'est une merveille que sa vertu et sa fermeté à souffrir la faim (2). » L'ennemi déploya 120000 hommes de vieilles troupes, entre l'Escaut et la Scarpe. Villars prit une forte position derrière cette rivière, appuyé aux places de Douai et d'Arras, et couvrant la Picardie. Les alliés, désespérant de le déloger, se rabattirent sur Tournai et s'en emparèrent (28 juillet). De là ils marchèrent sur Mons. Villars se porta au secours de cette ville et s'établit en avant du hameau de *Malplaquet*, entre deux bois auxquels il appuya ses ailes. Il prit pour lui la gauche et donna la droite à Boufflers, son ancien, qui avait demandé à servir sous ses ordres. L'ennemi, supérieur en nombre, vient l'attaquer dans cette position, les Anglais à droite sous Marlborough, les Hollandais à gauche sous le prince de Nassau, les Impériaux au centre sous

(1) Mémoires de Villars.
(2) *Ibid.*

Eugène. Les alliés assaillirent en même temps les deux ailes françaises. On venait de distribuer du pain aux soldats qui en avaient manqué un jour entier, ils le jetèrent pour combattre. Boufflers repoussa à la baïonnette l'attaque des Hollandais, les culbuta et les détruisit en partie. Villars, dont l'aile était moins forte, soutint une lutte plus pénible contre les Anglais. Poussé du bois dans la plaine, il renforça sa gauche d'une partie du centre, la ramena à la charge et refoula l'ennemi; mais une balle lui fracassa le genou. En même temps Eugène, voyant le centre français dégarni, y lança ses masses, sépara complétement nos deux ailes qui opérèrent leur retraite en bon ordre et se rejoignirent entre Le Quesnoy et Valenciennes, où Boufflers établit son camp. Le champ de bataille resta aux ennemis, mais ils y laissèrent plus de 20000 morts ou blessés. Les Français ne perdirent guère plus de 8000 hommes (11 septembre 1709). Mons fut pris (20 octobre), mais les alliés affaiblis renoncèrent à envahir la Picardie.

Opérations sur le Rhin, aux Alpes, en Espagne. — Leur attaque du côté des Alpes et sur le Rhin échoua complétement. Victor-Amédée déboucha, par le col du mont Cenis, en Savoie (juillet). Berwick, qui gardait la frontière du sud-est, couvrit Briançon, Grenoble et Lyon, et le força à la retraite. L'armée allemande passa le Rhin sur deux points, l'électeur de Hanovre à Philipsbourg, Merci, avec un corps détaché en Souabe, à Neubourg. Harcourt tint le premier en échec derrière les lignes de Weissembourg et envoya contre le second le comte du Bourg, qui le tailla en pièces à *Neubourg* (1) et rejeta ses débris hors de l'Alsace (26 août).

En Espagne, le marquis de Bay défit Galloway près de *Badajoz* et chassa les Portugais de l'Estramadure (mai).

Préliminaires de Gertruydenberg. — En résumé, la France s'était un peu relevée; mais elle achevait de s'épuiser. Louis XIV se résigna à de nouvelles concessions. Des conférences s'ouvrirent à *Gertruydenberg*. Le roi y envoya le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac (mars 1710). Il offrit tout ce qu'il avait refusé avant la bataille de *Malplaquet :* l'abandon du roi d'Espagne, et un subside de 1 million par mois pour aider à le déposséder. Les alliés voulaient qu'il le chassât lui-même de la Péninsule dans deux mois. Louis XIV rappela ses ambassadeurs (juillet). Devant ces exigences, il fallait se préparer à soutenir l'effort d'une nouvelle campagne. Desmaret établit l'impôt du dixième sur les revenus, sans distinction de classe.

Campagne de 1710. Opérations dans le Nord, aux Alpes, en Espagne : défaites d'Almenara et de Saragosse; victoires de Brihuega et de Villa-Viciosa. — Déjà les alliés avaient repris l'offensive. Appuyés

(1) Entre Huningue et Brisach.

sur la base d'opérations que leur faisaient les places de Mons, Tournai, Lille et Menin, ils pénétrèrent au cœur de la Flandre française et de l'Artois, et attaquèrent, en tournant Valenciennes, les places de la Scarpe et de la Lys. Douai, Béthune, Aire et Saint-Venant tombèrent en leur pouvoir (juin-novembre). Villars, posté entre Arras et Doullens, avait ordre de ne pas risquer de bataille et se borna à couvrir ces deux villes et la Picardie.

Aux Alpes, Berwick fit échouer une nouvelle tentative d'invasion en Provence. Daun, qui déboucha par le col de l'Argentière dans la vallée de Barcelonnette, fut rejeté sur le territoire piémontais (21 juillet). En Espagne on éprouva de nouveaux revers. Louis XIV avait rappelé de Catalogne ses troupes devenues nécessaires à la défense du royaume. Philippe V, réduit à ses propres forces, fut battu par le comte de Stahremberg à *Almenara* (1) (27 juillet), rejeté sur *Saragosse*, poursuivi et défait une seconde fois sous les murs de cette ville (20 août). Il se replia par Tudela (2) sur Aranda (3) et regagna Madrid par le col de Somo-Sierra. Les alliés le suivirent. A leur approche, il se retira à Valladolid (4). L'archiduc entra dans Madrid (28 septembre). Il n'y resta pas longtemps. Louis XIV, faute de troupes, envoya à Philippe V un général, Vendôme; l'enthousiasme des Castillans lui donna une armée. Le général français, réuni au roi à Valladolid, marcha sur la capitale, tandis que le marquis de Bay, dans l'Estramadure, barrait le passage à l'armée portugaise. L'archiduc se mit en retraite vers l'Aragon. Philippe V rentra dans Madrid (2 décembre). Vendôme se jeta à la poursuite de l'ennemi. L'arrière-garde, composée de 5000 Anglais, sous le comte de Stanhope, fut atteinte à *Brihuega* (5), battue et faite prisonnière (9 décembre). Stahremberg, avec le gros de l'armée, fit volte-face et fut complétement défait à *Villa-Viciosa* (6) (10 décembre). L'archiduc ne ramena sur l'Ebre que 5 à 6000 hommes et s'enferma dans Barcelone. Tout l'Aragon se soumit. La Catalogne fut entamée, Noailles y pénétra par le Roussillon et prit Girone.

Révolution ministérielle en Angleterre. Chute des whigs; avénement des torys. Mort de l'empereur Joseph Ier. Préliminaires de Londres (1711). — La victoire de *Villa-Viciosa* affermit Philippe V sur le trône d'Espagne. Elle contribua, avec la chute du ministère anglais et la mort de l'empereur Joseph Ier, à hâter la fin de la guerre.

Les whigs, qui étaient au pouvoir depuis 1688, voulaient la continuer. Cependant le but de leur politique était atteint. La marine

---

(1) Au nord de Lérida.
(2) Sur la rive droite de l'Èbre, au-dessus de Saragosse.
(3) Sur le Duero.
(4) Sur le Pisuerga, affluent de droite du Duero.
(5) Sur la Tajuna, au nord-est de Madrid.
(6) Au nord de Brihuega.

française et la marine espagnole étaient détruites. L'Angleterre dominait sur les mers. Elle tenait la Méditerranée par Gibraltar et Minorque. Satisfaits de ces résultats, les Anglais désiraient la fin de la guerre. Cette disposition des esprits rendit l'ascendant aux torys, partisans de la paix. Une révolution de cour leur donna le pouvoir. Marlborough gouvernait la reine Anne par sa femme, comme il gouvernait l'État par les whigs dont il était le chef. Fatiguée des hauteurs de la duchesse, la reine lui retira sa faveur. Cette disgrâce fut suivie de celle du secrétaire d'État Sunderland et du grand trésorier Godolphin, parents du duc. Leur retraite amena la chute du ministère whig (août). Les torys prirent la conduite des affaires. Des négociations secrètes furent entamées avec la France. Un événement imprévu acheva de détacher l'Angleterre de la coalition. L'empereur Joseph Ier mourut (17 avril 1711). L'archiduc Charles, son frère, dernier représentant de la maison de Hapsbourg, hérita des États autrichiens et succéda à l'Empire. L'Angleterre n'avait aucun intérêt à continuer la guerre pour donner encore à ce prince toute la monarchie espagnole. Si elle combattait Louis XIV, ce n'était pas pour ramener Charles-Quint. Une branche de la maison de Bourbon en possession de la couronne d'Espagne, qui ne pourrait jamais être réunie à la couronne de France et qui resterait dépouillée de ses annexes perdues, n'offrait point le même danger pour l'équilibre européen. L'Autriche d'ailleurs, agrandie de ces annexes espagnoles, pouvait faire contre-poids à l'alliance naturelle des deux pays. On rentrait ainsi dans l'esprit des traités de partage. C'est sur ces bases que furent arrêtés les *préliminaires de Londres* entre Bolingbroke et Torcy (11 octobre 1711).

Campagne de 1711. Perte de Bouchain. Suspension d'armes entre la France et l'Angleterre (1712). — Pendant que le ministère anglais négociait, Marlborough et Eugène rentraient en campagne. Villars avait ordre de se borner à la défense des lignes élevées entre Montreuil et Valenciennes. L'ennemi, débouchant sur la Sensée, les força sur ce point et se porta sur l'Escaut. Villars, accouru à Cambrai, pouvait l'enfermer entre ces deux cours d'eau; il n'osa attaquer et laissa prendre Bouchain (12 septembre 1711).

Ce fut le dernier succès de Marlborough. Les préliminaires de la paix furent signés à *Londres*. Un congrès devait s'ouvrir à *Utrecht* pour les convertir en traité définitif. Les deux généraux de la coalition, qui accoururent à Londres, trouvèrent une nouvelle chambre basse où les torys étaient en majorité. Ils firent de vains efforts pour ranimer le parti whig. Marlborough fut privé du commandement et remplacé par le duc d'Ormond. Une suspension d'armes fut conclue entre la France et l'Angleterre (mai 1712). Le 17 juillet suivant, la reine Anne rappela ses troupes.

Campagne de 1712. Dans le Nord : perte du Quesnoy; siége de Lan-

drecies; victoire de Denain. — La défection de l'Angleterre n'affaiblit l'armée alliée que de 15 à 16 000 hommes. Les mercenaires allemands, qui avaient servi sous Marlborough, se mirent à la solde de la Hollande, et Eugène se trouva encore à la tête de 100 000 hommes. Il les déploya entre l'Escaut et la Sambre et prit Le Quesnoy (4 juillet). Maître alors du haut Escaut par Bouchain, de l'espace entre ce fleuve et la Sambre par Le Quesnoy, il investit Landrecies pour tenir la haute Sambre. Sa base d'opérations complétée par la prise de cette place, il devait marcher sur Paris par la vallée de l'Oise, que ne couvrait que la petite place de Guise.

La France, épuisée d'hommes et d'argent, était dans la consternation. Les succès de l'ennemi pouvaient amener la rupture des conférences d'*Utrecht*. Au danger croissant du dehors, à la misère publique, se joignaient les malheurs domestiques du roi : il venait de perdre coup sur coup le dauphin (avril 1711), la duchesse et le duc de Bourgogne (février 1712) et leur fils aîné (1) (mars). Louis XIV trouva dans l'infortune la véritable grandeur. En confiant à Villars sa dernière armée, il lui adressa ces nobles paroles : « Je sais que des armées aussi considérables ne sont jamais assez défaites pour que la plus grande partie de la mienne ne pût se retirer sur la Somme, rivière très-difficile à passer. Je compterais aller à Péronne ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'aurais de troupes, faire un dernier effort avec vous, et périr ensemble ou sauver l'État. »

Pour secourir Landrecies, Villars se déploya entre les sources de l'Escaut et celles de la Sambre. L'armée alliée était divisée en trois corps : le premier, sous le prince d'Anhalt-Dessau, faisait le siége que le prince Eugène couvrait avec le second, tandis que le troisième, retranché à Denain, sous le comte d'Albemarle, assurait les convois qui arrivaient de Marchiennes (2), dépôt des magasins de l'ennemi. Villars, donnant le change au prince Eugène par une feinte attaque sur les lignes des assiégeants, tourna tout à coup sur *Denain* et assaillit les retranchements du général Albemarle ; tout fut tué ou pris (24 juillet). Eugène accourut, mais ne put forcer le passage de l'Escaut et se replia sur Landrecies. Marchiennes, investie, capitula au bout de trois jours ; 4000 hommes et d'immenses approvisionnements tombèrent au pouvoir des Français. Eugène, ne pouvant faire subsister son armée, leva le siége de Landrecies (29 juillet), et vit reprendre Douai, Le Quesnoy et Bouchain (août-octobre). La frontière du Nord était dégagée.

Traités d'Utrecht (1713). — La victoire de *Denain* hâta l'issue des négociations entamées à *Utrecht* depuis le commencement de 1712. La coalition continuait à se dissoudre par des défections partielles.

---

(1) Louis, duc de Bretagne.

(2) Sur la Scarpe, au-dessous de Douai.

Jean V, roi de Portugal, voyant son royaume épuisé, ses colonies attaquées (1), signa une trêve (novembre). L'Angleterre détacha encore de la coalition Victor-Amédée, en lui promettant la Sicile. Enfin la Hollande elle-même céda (janvier 1713). Les renonciations solennelles de Philippe V au trône de France et des ducs de Berri et d'Orléans au trône d'Espagne levèrent les dernières difficultés. L'Autriche se trouva ainsi isolée. Son armée d'Espagne était resserrée par Berwick (2) dans Barcelone. Pour la sauver, l'Empereur signa avec la France, sous la médiation de l'Angleterre, une convention par laquelle il évacuait la Catalogne, les îles Majorque et Iviça et reconnaissait la neutralité de l'Italie (14 mars 1713). Le 11 avril suivant, la paix fut signée à *Utrecht* entre la France et l'Espagne d'une part, l'Angleterre, les Provinces-Unies, la Savoie, le Portugal et la Prusse de l'autre. Il y eut autant de traités séparés. La France traita :

1° Avec l'*Angleterre :* la France reconnaît la succession protestante dans la maison de Hanovre et consent à éloigner le prétendant. Elle renonce d'une manière absolue à l'Espagne : les deux couronnes ne pourront jamais être réunies sur une seule tête. Elle cède à l'Angleterre Terre-Neuve, l'Acadie (Nouvelle-Écosse), Saint-Christophe et lui restitue la baie d'Hudson occupée pendant la guerre. Elle s'engage à démolir le port de Dunkerque. Elle restreint son commerce dans les colonies espagnoles à l'état où il se trouvait sous le règne de Charles II et renonce à tout nouveau privilége. Enfin elle signe un traité de commerce qui accorde de grands avantages aux Anglais. Philippe V leur cède Gibraltar et Minorque, et, en vertu d'un traité conclu à *Madrid* le 29 mars, le privilége de l'*assiento* ou du transport des nègres aux Indes occidentales, ainsi que la permission d'expédier tous les ans un navire de 500 tonneaux à Portobello, dans la Nouvelle-Grenade.

2° Avec les *Provinces-Unies :* elles rendent à la France Lille, Béthune, Aire et Saint-Venant, et reçoivent en dépôt les Pays-Bas espagnols à la condition de les remettre à l'Autriche, après s'être assuré par un traité une *barrière* contre la France. Elles obtiennent en outre un traité de commerce favorable à leurs intérêts.

3° Avec la *Savoie :* Louis XIV rend à Victor-Amédée la Savoie et le comté de Nice, lui cède les forts d'Exilles, de Fenestrelles et de Château-Dauphin ; il obtient en échange la vallée de Barcelonnette, reconnaît la cession faite au duc de Savoie par l'Empereur du Montferrat, d'Alexandrie, de Valenza, de la Lomelline et de la vallée de Sésia. Victor-Amédée reçoit en outre la Sicile avec la dignité royale et fait

(1) En 1711, Duguay-Trouin avait pris et pillé Rio-Janeiro, au Brésil, puis s'en était fait payer une rançon de 600 000 cruzades.

(2) Vendôme venait de mourir (1712).

admettre les prétentions de sa maison sur la couronne d'Espagne, en cas d'extinction de la maison d'Anjou.

4° Avec le *Portugal :* la France consent à une nouvelle délimitation entre la Guyane et le Brésil, et cède au Portugal la portion de territoire située entre le fleuve des Amazones et l'Oyapock.

5° Avec la *Prusse :* Louis XIV reconnaît Frédéric-Guillaume I[er] qui venait de succéder à Frédéric I[er] (février 1713), comme roi de Prusse et souverain de Neufchâtel, lui abandonne, au nom de Philippe V, la Gueldre espagnole, et obtient la renonciation de ce prince à toute prétention sur la principauté d'Orange.

Campagne de Villars sur le Rhin (1713); prise de Landau et de Fribourg. — L'Autriche et l'Empire n'entrèrent pas dans ces négociations. Louis XIV offrait à l'Allemagne la barrière du Rhin, Brisach, Kehl et Landau; à la cour de Vienne, la Belgique, Naples, Milan et les présides au nom de Philippe V, qui ratifia ces engagements pris en son nom. Il demanda seulement le rétablissement des électeurs de Bavière et de Cologne dans leurs États. L'Empereur rejeta ces offres. Alors Villars se porta sur le Rhin. Eugène était derrière les *lignes d'Ettlingen.* Il s'apprêtait à passer le Rhin à Philipsbourg. Villars le prévint. Après une feinte attaque contre les lignes ennemies, il se concentra à Lauterbourg, masqua Philipsbourg, occupa Spire, Worms, Kayserslautern, et investit Landau. Cette ville prise (20 août) il laissa un corps devant Fort-Louis pour contenir Eugène, passa le Rhin à Kehl, emporta les lignes élevées dans le Brisgau, entre la Kintzig et la Treisam, et s'empara de Fribourg (16 novembre 1713). Eugène, qui accourut, ne put que couvrir la Souabe en jetant un corps dans Rothweil.

Traités de Rastadt, de Bade (1714) et de la Barrière (1715). — L'Empereur se décida alors à traiter. Villars et Eugène se réunirent à *Rastadt* (novembre). Par le traité signé dans cette ville (6 mars 1714), Louis XIV garda Landau et rendit Kehl, Vieux-Brisach et Fribourg. L'Empereur eut la Belgique, Naples, Milan, la Sardaigne et les présides; mais comme il ne voulut point traiter avec Philippe V, la question resta pendante entre l'Autriche et l'Espagne. Les électeurs de Bavière et de Cologne furent réintégrés dans leurs possessions. Le traité de *Bade*, en Argovie (7 septembre 1714), avec l'Empire, acheva l'œuvre de la paix générale. Enfin le traité de la *Barrière*, conclu à *Anvers*, le 15 novembre 1715, entre l'Empereur, l'Angleterre et la Hollande, assura à celle-ci le droit d'occuper le fort de Knocke (1), Furnes, Ypres, Menin, Warneton, Tournai et Namur, places destinées à arrêter les empiétements de la France du côté des Pays-Bas.

Mort de Louis XIV (1715). Les princes légitimés. Le testament du

(1) Sur l'Yser, au-dessus de Dixmude.

roi. — Louis XIV venait de mourir (1er septembre 1715). De toute sa descendance légitime il ne restait, outre Philippe V exclu du trône de France, qu'un enfant de cinq ans, son arrière-petit-fils; c'était le duc d'Anjou, dernier fils du duc de Bourgogne et qui fut Louis XV. De madame de Montespan il laissait deux fils : Louis-Auguste, duc du Maine, et Louis-Alexandre, comte de Toulouse, tous deux légitimés. Dès 1694 ils avaient obtenu de prendre rang avant les pairs et immédiatement après les princes du sang. Ils furent successivement admis aux honneurs de ces derniers (1711), déclarés aptes à succéder à leur défaut (1714), enfin élevés à la qualité de princes du sang (1715). Le Parlement, accoutumé à une obéissance aveugle, enregistra l'édit royal sans faire la moindre remontrance. Madame de Maintenon contribua beaucoup à ces dispositions en faveur des princes légitimés, ses élèves. Comme ils avaient à craindre la rivalité du duc d'Orléans, appelé par les lois du royaume à la régence, elle s'unit à eux pour arracher à Louis XIV un testament qui lui enlèverait cette prérogative. Le roi, tout en repoussant les soupçons d'empoisonnement que la mort de ses enfants avait fait planer sur son neveu, n'aimait pas ce prince, dont le libertinage contrastait avec l'austère dévotion de la Cour dans les dernières années du règne. Cédant aux instances de ses bâtards et de madame de Maintenon, il établit, par testament, un conseil de régence dont le duc d'Orléans était seulement le chef avec voix prépondérante. Les autres membres étaient le duc de Bourbon, arrière-petit-fils du grand Condé, le duc du Maine, le comte de Toulouse, le chancelier Voisin, les maréchaux de Villeroi, de Villars, d'Uxelles, de Tallard et d'Harcourt, les quatre secrétaires d'État et le contrôleur général. La garde et l'éducation du roi, avec le commandement de sa maison militaire, étaient confiées au duc du Maine et, sous l'autorité de celui-ci, Villeroi était nommé son gouverneur. Louis XIV croyait « qu'ayant été si bien obéi pendant sa vie, il le serait après sa mort, et ne se souvenait pas qu'on avait cassé le testament de son père (1) ». Le sien devait avoir le même sort.

CHAPITRE VII.

LETTRES, ARTS ET SCIENCES.

§ Ier. — LETTRES.

SOMMAIRE. — Influence du goût italien. Hôtel de Rambouillet; les Précieuses. Fondation de l'Académie française (1635). Descartes; Pascal; Corneille. Influence de Louis XIV. — Poëtes : Boileau; Racine; Molière; La

(1) VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*.

Fontaine. — Prosateurs, éloquence sacrée : Bossuet ; Fénélon ; Bourdaloue ; Fléchier ; Mascaron ; Massillon. — Éloquence judiciaire : Patru ; Lemaistre ; Pellisson. — Philosophes : Bossuet ; Fénélon ; Malebranche. — Morale : La Rochefoucauld ; La Bruyère. — Histoire : Mézerai ; Daniel ; Saint-Réal ; Vertot ; Fleuri ; Boulainvilliers ; Dubos ; les Bénédictins. — Mémoires et Lettres : Retz ; La Rochefoucauld ; Saint-Simon ; madame de Motteville ; madame de Lafayette ; madame de Sévigné.

Invasion du goût espagnol et italien. — Malherbe avait délivré notre langue et notre littérature de l'invasion gréco-latine. Elles ne tardèrent pas à subir une autre invasion étrangère. L'esprit français fut comme étouffé sous l'influence du mauvais goût espagnol et italien. Les Espagnols, chassés par Henri IV, nous avaient laissé leurs modes et leurs idées. L'Italie nous envoya les siennes avec Marie de Médicis. L'afféterie espagnole fut mise en vogue par Antonio Perez, ancien ministre de Philippe II, banni de son pays et accueilli par Henri IV. Le Napolitain Marini, appelé par Concini à la cour de France, mit à la mode les figures outrées, les antithèses forcées, les faux brillants, les *concetti* alambiqués. Cette irruption du mauvais goût espagnol et italien troubla d'abord la langue ; « mais, comme une liqueur déjà saturée, elle ne put recevoir les nouveaux éléments : ils ne tenaient pas ; on les vit tomber d'eux-mêmes (1). »

Hôtel de Rambouillet; les Précieuses. — Toutefois les écrivains de l'hôtel de Rambouillet ne furent pas exempts de la recherche et des raffinements du faux bel-esprit. Cette réunion célèbre, qui se forma en 1608, et dont l'influence s'étendit de la mort de Malherbe à celle de Voiture (1628-1648), « fut la première institution littéraire régulièrement organisée et le berceau de la société polie (2). » Elle continua à la fois l'œuvre de Malherbe et celle de Ronsard : comme le premier, elle épura et ennoblit la langue ; comme le second, elle l'enrichit, non par des emprunts faits au grec et au latin, mais en créant des expressions nouvelles par d'heureuses combinaisons de mots connus. L'influence que les femmes y exerçaient développa l'art et le goût de la conversation, et ajouta aux qualités que notre idiome possédait déjà la finesse et la délicatesse. Mais ce cercle de beaux esprits « ne pouvait échapper à la destinée des réunions de choix, qui deviennent forcément des coteries et qui se font toujours des idées et un langage à part. » Les *Précieuses* tombèrent dans le ridicule par la recherche, et Molière en fit justice.

Les écrivains les plus célèbres de cette société sont : Balzac, Voiture, Racan, Chapelain, Sarrasin, Vaugelas, Scudéry et sa sœur Madeleine de Scudéry, dont les romans donnent une idée du raffinement de langage et de sentiment où l'on était tombé dans les *ruelles*.

Fondation de l'Académie française (1635). — Richelieu résolut de

(1) Rivarol, *De l'universalité de la langue française.*

(2) M. Geruzez, *Histoire de la littérature française.*

faire sortir les lettres de ces cercles étroits et de les ériger en institution publique et nationale : il fonda l'*Académie française* (1635). Après avoir créé la centralisation dans l'ordre politique, il voulut l'introduire dans l'ordre littéraire, assurer l'unité du langage comme il avait établi l'unité du pouvoir, et étendre au domaine des idées l'autorité royale victorieuse dans le domaine des faits. Mais la pensée monarchique qui inspira le fondateur de l'Académie française, ne devait exercer son influence que dans la seconde moitié du XVII[e] siècle.

Trois vigoureux génies, d'une puissante originalité, et ne relevant que d'eux-mêmes, précédèrent et annoncèrent ce qu'on a appelé le siècle de Louis XIV : Descartes, Corneille et Pascal.

Descartes (1), par son *Discours de la Méthode* (1637), renouvela la philosophie, en plaçant le principe de cette science dans l'âme humaine et en proclamant les droits de la pensée. Dans sa célèbre proposition, devant laquelle s'arrêta son doute : « Je pense, donc je suis, » sont à la fois contenus les titres de la raison, ne relevant que de l'*évidence*, la méthode psychologique et la doctrine spiritualiste, toute une révolution, et la plus grande qui se soit accomplie dans le domaine des idées entre la Réforme et le XVIII[e] siècle, de Luther à Voltaire. Pour exprimer ces hautes vérités, Descartes « a créé un langage digne d'elles, naïf et mâle, sévère et hardi, cherchant avant tout la clarté, et trouvant par surcroît la grandeur (2). »

Pascal. — La langue, façonnée par Descartes à l'exposition des idées métaphysiques et à la rigueur de la démonstration philosophique, fut bientôt assouplie à tous les artifices d'une polémique vive, spirituelle, éloquente, par un autre écrivain d'un génie vigoureux et original. Blaise Pascal (3), qui devina la géométrie et composa, à seize ans, un *Traité des Sections coniques*, ne trouvant ni dans les méditations de la science, ni dans les distractions du monde, remède ni diversion aux angoisses du doute dont son âme était tourmentée, se retira à Port-Royal au plus fort de la querelle théologique des molinistes ou jésuites et des jansénistes sur la grâce et le libre arbitre (1654). La doctrine de Jansénius (4), introduite à Port-Royal par l'abbé de Saint-Cyran,

---

(1) Né à La Haye, en Touraine, en 1596; mort à Stockholm en 1650.

(2) M. Cousin.

(3) Né à Clermont-Ferrand en 1623; mort en 1662.

(4) Jansénius, évêque d'Ypres, avait laissé un ouvrage publié deux ans après sa mort, en 1640, sous le titre de *Augustinus*, dans lequel il soutenait la doctrine de Saint-Augustin sur la *grâce*, et refutait celle du jesuite espagnol Molina, qui avait etabli, dans son traite *De liberi arbitrii cum gratiæ donis concordia* (1588), l'accord du *libre arbitre* et de la *grâce*. Les idées de Jansénius furent prêchées en France par Duvergier, abbé de Saint-Cyran, qui les introduisit à Port-Royal de Paris et des Champs. Elles furent embrassées avec ardeur par les célèbres solitaires de cette maison : Arnauld d'Andilly, Antoine Arnauld, Le Maistre de Sacy, Nicolle, Lancelot, Tillemont. Elles furent censurées une première fois,

et embrassée par les austères et savants solitaires de cette illustre maison, avait été déclarée hérétique par Urbain VIII (1642) et Innocent X (1653). Alexandre VII renouvela la censure pontificale, et Antoine Arnauld fut condamné en Sorbonne (1656). La cause était perdue devant les autorités ecclésiastiques. Pascal, par la diversion inattendue des *Lettres provinciales*, la gagna devant l'opinion (1656-1657). Effleurant le fond du débat, il s'attaqua à la morale facile des jésuites avec une verve de plaisanterie et une force d'éloquence dont il n'existait pas d'exemple dans notre langue avant Molière et Bossuet : « Les meilleures comédies de Molière n'ont pas plus de sel que les premières *Lettres provinciales*; Bossuet n'a rien de plus sublime que les dernières (1). »

Corneille. — Descartes, par le *Discours de la Méthode*, avait renouvelé la philosophie en la ramenant à l'étude de l'âme comme à son seul point de départ légitime. Dans le même temps, Corneille (2) opéra par le *Cid* (1636) une révolution semblable dans la tragédie, en faisant consister l'intérêt dramatique dans les combats du cœur humain. Ses chefs-d'œuvre se suivirent rapidement. Au *Cid* succédèrent *Horace*, *Cinna* (1639), *Polyeucte* (1640) et *Pompée* (1641). On n'avait pas encore entendu exprimer, sur la scène moderne, des sentiments aussi élevés, revêtus d'une poésie aussi fière. Ajoutons que le même génie, qui atteignit au sublime dans l'expression de la passion, rencontra le vrai comique dans la peinture du vice et des travers. Par la comédie du *Menteur* (1642), Corneille fut le digne précurseur de Molière.

Tous les chefs-d'œuvre de Corneille, ainsi qu'on vient de le voir, datent, comme le *Discours de la Méthode*, de l'administration de

---

en 1642, par le pape Urbain VIII. En 1649, un théologien de la Faculté de Paris, Nicolas Cornet, réduisit toute la doctrine de Jansénius à *cinq propositions*, qui furent déférées à Innocent X et condamnées comme hérétiques (1653). Les jansénistes niaient que les cinq propositions fussent dans le livre de Jansénius; leurs adversaires prétendaient qu'elles y étaient; le pape Alexandre VII renouvela la censure d'Innocent X; Antoine Arnauld fut condamné (1656). C'est alors que Pascal jeta dans le débat ses *Lettres provinciales* (1656-1657). En 1661, l'assemblée du clergé rédigea contre le jansénisme un *Formulaire* dont le pape et le roi prescrivirent la signature aux ecclésiastiques, aux religieux et aux religieuses du royaume (1665). Plusieurs évêques, ainsi que les religieuses de Port-Royal, résistèrent et ne se soumirent qu'en 1669. Clément IX rendit une bulle conciliante qui suspendit cette querelle théologique (*Paix de l'Église*, 1669). Elle se renouvela vers la fin du règne à propos des *Réflexions morales* du P. Quesnel, prêtre de l'Oratoire et disciple d'Arnauld. Clément XI condamna ce livre en 1708, et rendit, sur la demande de Louis XIV, une bulle qui supprima le monastère de Port-Royal. Cette bulle fut exécutée l'année suivante, et en 1710 le couvent fut rasé. En 1713, le même pape lança contre les doctrines jansénistes la fameuse bulle *Unigenitus*, qui devait pendant un demi-siècle troubler la France.

(1) VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*.

(2) Né à Rouen en 1606; mort en 1684.

Richelieu ; les *Provinciales* appartiennent à celle de Mazarin. L'époque de ces deux ministres prépara ainsi, dans les lettres comme en politique, les grandeurs du règne de Louis XIV.

Influence de Louis XIV. — L'influence attribuée à Louis XIV sur la littérature de son temps fut surtout celle des idées dont il était le représentant : la monarchie absolue et la religion catholique. Il y faut ajouter l'antiquité gréco-romaine.

POËTES. — **Boileau.** — Boileau (1) fut le législateur de cette littérature. Vaugelas, dans la période précédente, avait fixé les lois de notre idiome; Boileau détermina les lois du goût. « L'invasion espagnole et italienne, contenue quelque temps par Malherbe, avait de nouveau repris son cours. Le mauvais goût trouvait partout faveur : dans la chaire chrétienne où Mascaron, jeune encore, lui payait un large tribut; au théâtre où Scarron balançait Molière, et Scudéri, Corneille; dans la poésie badine, où le burlesque introduisait la caricature; dans les romans qui se jouaient de la passion et de l'histoire, dans l'épopée que ridiculisaient les grands avortements des Chapelain, des Scudéri, des Coras et des Saint-Sorlin. Il fallait déblayer le terrain au profit des hommes de génie et des véritables beaux-esprits dont l'heure était venue; il fallait préparer le siècle à priser dignement Molière, Racine, Bossuet, madame de La Fayette. Ce fut le rôle de Boileau. » Au nom du goût et de la raison, il régenta la littérature et disciplina la poésie. Dans ses *Satires* (1660-1698), dont quatre sont exclusivement littéraires, il fait la guerre aux mauvais écrivains, il les attaque avec l'arme du ridicule, alliant à une ironie fine un sens toujours judicieux et droit. L'*Épître aux Pisons* d'Horace lui inspira ensuite l'*Art poétique*, où il exposa sa doctrine littéraire (1669-1674). Dans ce poëme didactique, il retrace l'histoire de la poésie et donne les règles des principaux genres. On peut reprocher à cet ouvrage « où Corneille eût trouvé beaucoup à apprendre (2), » une sévérité trop dédaigneuse à l'égard du Tasse et l'omission singulière de La Fontaine et de la *Fable*. Les *Épîtres* de Boileau, dont deux seulement sont littéraires, renferment encore d'excellents préceptes exprimés en vers toujours purs, souvent énergiques et remarquables par leur précision (1669-1695). Dans ses *Satires*, son *Art poétique* et ses *Épîtres*, Boileau eut un modèle et un guide dans Horace, mais le *Lutrin* fut une création vraiment originale (1671-1683). Dans ce poëme héroï-comique, où les nombreuses imitations d'Homère et de Virgile ne font que mieux ressortir le piquant contraste entre la grandeur du langage et la petitesse du sujet, Boileau « est arrivé à la perfection de l'art des vers (3). » En même temps, en faisant un poëme de six

(1) Né à Paris, en 1636; mort en 1711.
(2) VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*.
(3) M. Geruzez.

chants sur un pupitre remis et enlevé, il a prouvé qu'il ne manquait ni d'invention, ni d'imagination.

Racine. — Une des gloires de Boileau est d'avoir servi de guide à Racine (1). « Corneille s'est formé tout seul, mais Louis XIV, Colbert, Sophocle et Euripide contribuèrent à former Racine (2). » Chez aucun écrivain l'influence de la Cour n'est aussi sensible. Elle ne se retrouve pas seulement dans la noblesse soutenue et dans l'exquise élégance du langage, mais jusque dans la peinture des caractères. Élève de Port-Royal, nourri dans l'étude des anciens, Racine les imita avec l'indépendance d'un génie créateur. Dans *Andromaque* (1667), *Iphigénie* (1674) et *Phèdre* (1677), sujets empruntés au théâtre grec, il lutte avec bonheur contre Euripide. Dans ses tragédies historiques, il s'est élevé à la même hauteur. *Britannicus* (1669) rappelle le vigoureux pinceau de Tacite; Corneille, surpassé dans le sujet de *Bérénice* (1670), que les deux poëtes traitèrent en même temps à la demande d'Henriette d'Angleterre, est égalé dans la partie politique de *Mithridate* (1673). Ces tragédies, auxquelles il faut ajouter *Bajazet* (1672), sujet tiré de l'histoire ottomane contemporaine, sont fondées sur l'amour, dont les tendresses, les jalousies et les emportements n'avaient jamais été exprimés avec autant de sensibilité et de force. Après une retraite de douze ans (1677-1689), Racine couronna sa carrière dramatique par deux inspirations toutes religieuses dues à ses souvenirs de Port-Royal et à la lecture assidue de la Bible : *Esther* (1689), qu'il composa, à la prière de madame de Maintenon, pour les demoiselles de Saint-Cyr, et *Athalie* (1691), « ce chef-d'œuvre de l'esprit humain, » comme l'appelle Voltaire.

Molière. — « La singulière destinée de ce siècle rendit Molière (3) contemporain de Corneille et de Racine (4). » Adonné au théâtre dès sa jeunesse, Jean-Baptiste Poquelin courut d'abord la province, où il fit représenter quelques farces aujourd'hui oubliées. Son génie commença à se révéler dans l'*Étourdi* (1653). Mais dans cette pièce, comme dans le *Dépit amoureux* qui la suivit de près, il imitait encore les Italiens et les Espagnols. Par les *Précieuses ridicules* (1659), il prend enfin possession de la vraie comédie de mœurs et de caractère, en même temps qu'il fait justice de l'afféterie des ridicules imitatrices de l'hôtel de Rambouillet, auxquelles les *Femmes savantes* donnent le coup de grâce (1672). Réformateur littéraire dans ces deux pièces, Molière se montre moraliste plein de sens et observateur profond du cœur humain dans l'*École des maris* (1661), l'*École des femmes* (1662), censeur impitoyable des travers et des ridicules de son temps, n'épar-

(1) Né à La Ferté-Milon, en 1639; mort en 1699.
(2) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.
(3) Né à Paris, en 1622; mort en 1673.
(4) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

gnant pas plus la noblesse que la bourgeoisie, dans les *Fâcheux* (1661), l'*Impromptu de Versailles* (1663), *don Juan* (1665), le *Bourgeois gentilhomme* (1670), et il atteint à la perfection de la haute comédie dans le *Misanthrope* (1666), le *Tartuffe* (1667), et l'*Avare* (1668).

La Fontaine. — A côté de Molière se place naturellement La Fontaine (1), qui a fait de la fable

Une ample comédie à cent actes divers,

où, sous des symboles animés, apparaît encore l'humanité avec ses faiblesses et ses travers. Imitateur d'Ésope et de Phèdre, et, comme les autres grands écrivains de son époque, disciple des anciens, La Fontaine procède avant tout de nos conteurs du moyen âge, de Villon, de Marot, de Marguerite de Navarre et de Rabelais : il revient à la source gauloise; c'est là qu'il prend ces vieux tours naïfs et gracieux qui font l'originalité et le charme de son style. Mais son principal maître, ce fut la nature, qu'il aimait et que seul, avant Fénelon, au temps de Louis XIV, il eut le talent de peindre. « Dans la plupart de ses *Fables* (1668-1694), il est infiniment au-dessus de tous ceux qui ont écrit avant et après lui en quelque langue que ce puisse être. Dans les *Contes* (1664-1671) qu'il a imités de l'Arioste, il n'a pas son élégance et sa pureté..... Mais dans les contes puisés dans Boccace, La Fontaine lui est supérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'esprit, de grâces et de finesse (2). »

PROSATEURS. — Éloquence sacrée. Bossuet. Fénelon. Bourdaloue. Fléchier. Mascaron. Massillon. — La prose ne jeta pas moins d'éclat que la poésie. En première ligne se présentent les orateurs sacrés. Jamais la chaire chrétienne n'avait retenti de voix aussi éloquentes. Bossuet (3) les domine toutes par l'autorité de son génie et la majesté de sa parole. Son éloquence, nourrie de l'étude de l'antiquité, de la Bible et des Pères, éclata avec la même magnificence dans ses sermons et ses oraisons funèbres. Il trouve des traits sublimes pour peindre la révolution d'Angleterre, dans l'oraison funèbre de Henriette de France, veuve de Charles Ier (1670); la soudaineté de la mort dans celle de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans (1671); les batailles dans celle du grand Condé (1687). A côté de lui se place Fénelon (4), moins entraînant, mais plus tendre. Entre ces deux grands esprits d'ailleurs tout est contraste. Bossuet personnifie l'alliance du catholicisme et de la monarchie absolue (*Politique tirée de l'Écriture sainte*); Fénelon, plus chrétien que catholique, passe de la

(1) Né à Château-Thierry, en 1621; mort en 1695.
(2) VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*.
(3) Né à Dijon, en 1627; mort en 1704.
(4) Né au château de Fénelon, en Périgord, en 1651; mort en 1715.

satire voilée du grand règne (*Télémaque*) à une opposition presque ouverte (*Lettre anonyme* à Louis XIV), et rêve avec le duc de Bourgogne, dont il fut nommé précepteur en 1689, un nouvel ordre politique. Notre littérature doit à cette éducation un chef-d'œuvre, *Télémaque*, « plus antique que les ouvrages des anciens (1) ». L'éducation du grand dauphin, dirigée par Bossuet (1670-1679), nous a valu deux autres ouvrages immortels, écrits pour ce prince : le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* et le *Discours sur l'histoire universelle*.

Au-dessous de ces deux hommes supérieurs, les orateurs qui ont le plus illustré la chaire chrétienne sont Bourdaloue, Flechier, Mascaron et Massillon (2).

Bourdaloue n'a pas la sublimité de Bossuet, ni le charme de Fénelon ; mais, logicien puissant et hardi moraliste, « il était d'une force à faire trembler les courtisans....., frappant comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers contre l'adultère (devant Louis XIV) ; sauve qui peut, il va toujours son chemin (3) ». « Dans son style, plus nerveux que fleuri, sans aucune imagination dans l'expression, il paraît vouloir plutôt convaincre que toucher, et jamais il ne songe à plaire (4) ». Fléchier, au contraire, recherche l'élégance, les agréments de style ; sa diction est toujours élégante, ornée et savamment cadencée ; plus écrivain qu'orateur, il s'élève cependant à la vraie éloquence dans l'oraison funèbre de Turenne. Mascaron paya tribut au mauvais goût qui avait envahi la chaire comme la littérature, et, s'il commença à dégager l'éloquence sacrée de sa subtilité et de son enflure, il ne fut pas lui-même entièrement exempt de ces défauts. Massillon, « le Racine de la chaire », dont Voltaire avait toujours sur sa table le *Petit-Carême* à côté d'*Athalie*, est supérieur aux trois prédicateurs précédents, par sa connaissance approfondie du cœur humain qu'il sonde dans ses replis les plus cachés, par l'élégance soutenue et l'heureuse richesse de son style. Personne n'a répandu dans ses discours « plus de grâces, de peintures plus fines et plus pénétrantes des mœurs du siècle (5) ». Ces qualités, déjà admirées dans le *Carême* et l'*Avent*, prêchés l'un à Versailles, l'autre à Paris, en 1699, sont peut-être plus remarquables dans les dix sermons du *Petit-Carême*, prononcés devant Louis XV encore enfant, en 1717.

Éloquence judiciaire. Patru. Lemaistre. Pellisson. — L'éloquence

---

(1) Rivarol.

(2) Bourdaloue est né à Bourges, en 1632 ; mort en 1704. Fléchier à Pernes (Vaucluse), en 1632 ; mort en 1710. Mascaron à Marseille, en 1634 ; mort en 1703. Massillon à Hyères, en 1663 ; mort en 1742.

(3) Madame de Sévigné, *Lettres* ; 1674.

(4) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

(5) Voltaire.

judiciaire, au XVII[e] siècle, n'atteint pas à la hauteur de l'éloquence sacrée. Trois noms méritent d'être cités : Olivier Patru (1), « le premier qui introduisit la pureté dans la langue du barreau »; Antoine Lemaistre (2), avocat au Parlement de Paris, et surtout Pellisson (3) qui, dans les trois Mémoires composés pour Fouquet, a donné les premiers modèles de l'éloquence judiciaire en France.

Philosophie. Bossuet. Fénelon. Malebranche. — La philosophie dominante du XVII[e] siècle est le spiritualisme cartésien. Les plus grands métaphysiciens du siècle sont disciples de Descartes, dont ils suivent la méthode aussi bien que la doctrine : Bossuet, dans le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même;* Fénelon, dans le *Traité de l'existence de Dieu;* Malebranche (4), dans la *Recherche de la vérité;* Leibnitz (5), dans ses *Essais sur l'entendement humain* et sa *Théodicée.*

Morale. La Rochefoucauld. La Bruyère. — La philosophie morale produisit deux livres ingénieux et profonds, d'une observation toujours fine, d'un style vif et concis : les *Maximes* (1665) de La Rochefoucauld (6) et les *Caractères* (1687) de La Bruyère (7). Les *Maximes* sont « un des ouvrages qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation et à lui donner un esprit de justesse et de précision...... Quoiqu'il n'y ait presque qu'une vérité dans ce livre, qui est que *l'amour-propre est le mobile de tout,* cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toujours piquante... On lut avidement ce petit recueil; il accoutuma à penser et à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis et délicat (8) ». Dans les *Caractères,* « un style rapide, concis, nerveux, des expressions pittoresques, un usage tout nouveau de la langue, mais qui n'en blesse pas les règles, frappèrent le public, et les allusions qu'on y trouvait en foule achevèrent le succès (9) ».

Histoire. Mézerai. Daniel. Saint-Réal. Vertot. Fleuri. Boulainvilliers. Dubos. Les Bénédictins. — Notre littérature, si féconde et si brillante dans tous les genres, au XVII[e] siècle, ne produisit aucun historien vraiment digne de ce nom. L'ouvrage de Bossuet n'est qu'un éloquent discours théologique. Les vues philosophiques, la critique et l'art de donner aux événements la couleur qui leur convient, font défaut à la plupart des écrivains. Mézerai, dans son *Histoire de France,* imite la manière des anciens, mais est loin de les égaler, et avoue qu'il

(1) Né à Paris, en 1604; mort en 1681.
(2) Né à Paris, en 1608; mort en 1658.
(3) Né à Béziers, en 1624; mort en 1693.
(4) Né à Paris, en 1637; mort en 1715.
(5) Né à Leipzig, en 1646; mort en 1716.
(6) Né à Paris, en 1613; mort en 1680.
(7) Né à Dourdan (Seine-et-Oise), en 1639; mort en 1698.
(8) VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV.*
(9) VOLTAIRE.

ne s'est pas donné la peine de remonter aux sources. Le P. Daniel, qui les connaît, ne se soucie pas d'y puiser la vérité; encore moins Varillas et Maimbourg, deux autres jésuites. La *Vie de Henri IV*, par Péréfixe, est un ouvrage médiocre. La *Conjuration de Venise* et celle des *Gracques*, de Saint-Réal; les *Révolutions de Portugal*, *de Suède* et *de la République romaine*, de l'abbé Vertot, ne brillent que par des qualités littéraires. L'*Histoire ecclésiastique* de l'abbé Fleuri, écrite au point de vue gallican, et ses deux ouvrages sur les *Mœurs des Israélites* et *des Chrétiens* se recommandent par des mérites plus solides. Le comte de Boulainvilliers et l'abbé Dubos, dans l'étude des origines de la monarchie française, aboutissent à des systèmes opposés, également faux : le premier, publiciste féodal, en fondant la légitimité de la supériorité politique de la noblesse sur la conquête de la Gaule par les Francs; le second, en niant que les Francs se soient établis dans la Gaule par conquête.

Si notre histoire nationale est encore à écrire, l'érudition en prépare du moins les matériaux. Les savants et laborieux Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, parmi lesquels il faut mentionner Mabillon et Montfaucon, débrouillent les annales du moyen âge. En dehors de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, l'érudition historique est représentée par Baluze (*Capitulaires des rois francs*), par Tillemont (*Histoire des Empereurs*) et surtout par Du Cange qui a jeté de vives lumières sur l'histoire du moyen âge, dans ses deux *Glossaires de la moyenne et basse latinité*, *de la moyenne et basse grécité*, où il joint à une immense érudition une rare sagacité et une saine critique.

Mémoires et Lettres. Retz. La Rochefoucauld. Saint-Simon. Madame de Motteville. Madame de La Fayette. Madame de Sévigné. — Dans un genre historique à part, les *Mémoires*, le XVIIe siècle ajoute aux richesses léguées par le XVIe. Les Mémoires de ce temps sont à la fois de curieux monuments d'histoire et de remarquables œuvres littéraires : tels sont ceux du cardinal de Retz, « écrits avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image de sa conduite (1); » ceux de La Rochefoucauld, moins estimés toutefois que ses *Maximes;* ceux du duc de Saint-Simon, écrivain de génie, hardi, négligé, esprit frondeur, entêté de sa qualité, ne voyant « dans la nation que la noblesse, dans la noblesse que la pairie, dans la pairie que lui-même (2); » observateur pénétrant, habile à saisir les caractères; peintre incomparable dans les grands tableaux et dans les portraits qu'il trace ou ébauche de main de maître. Ajoutons les *Mémoires* de madame de Motteville, ceux de madame de La Fayette, l'auteur de *la Princesse de Clèves*, qui fit une révolution dans le roman; enfin les *Lettres* de madame de Sévigné qui, d'une plume vive,

---

(1) VOLTAIRE.
(2) MARMONTEL.

fine et enjouée, raconte à sa fille, madame de Grignan, la Cour, la société et tous les événements qui s'y passent aux beaux jours du grand règne, comme Saint-Simon les racontera au déclin, lorsqu'une dévotion morose aura succédé aux joies brillantes des premiers temps.

§ II. — Arts.

SOMMAIRE. — Influence de Louis XIV. — Architecture : Blondel ; Cl. Perrault ; Fr. Mansard ; J. Hardouin Mansard ; Libéral Bruant ; Lenôtre. — Peinture : commencement de l'École française : Simon Vouet ; Poussin ; Lesueur ; Claude le Lorrain ; Lebrun ; Nic. et P. Mignard ; Bon et Louis Boullongne; Lemoine ; Philippe de Champagne ; Rigaud. — Gravure : Callot ; Audran ; Nanteuil. — Sculpture : Sarrasin ; Puget ; Girardon ; Nic. et Guill. Coustou ; Coysevox ; Anguier. — Musique : Lully.

Influence de Louis XIV. — L'influence de Louis XIV, fort restreinte dans les lettres, est sensible dans les arts, où elle s'explique par les goûts fastueux du grand roi. « C'est peu d'avoir des Vitruves, il faut que les Augustes les emploient (1). »

Architecture. Blondel. Cl. Perrault. Fr. et Hardouin Mansard. Libéral Bruant. Lenôtre. — La tradition de nos grands architectes de la Renaissance fut continuée, en s'altérant, sous Henri IV et Louis XIII. Androuet du Cerceau bâtit l'*hôtel de Carnavalet* (la façade est de François Mansard), continua les *Tuileries*, le *Louvre* (grande galerie). Marchand construisit pour Henri IV l'élégant *château neuf de Saint-Germain en Laye*. Jacques de Brosses, sous la régence de Marie de Médicis, éleva le *palais du Luxembourg* dans le goût toscan et le *portail de Saint-Gervais*. Lemercier, chargé par Richelieu de bâtir la *Sorbonne* et le *Palais-Cardinal* (Palais-Royal), commença à introduire en France, dans les constructions religieuses, le style de Bramante (coupole de l'église de la Sorbonne). On lui doit aussi l'aile du Louvre à la droite du pavillon de l'Horloge et la partie supérieure de ce pavillon. Levau construisit le *château de Vaux* pour le surintendant Fouquet, l'*hôtel Lambert* (décoré par Lesueur et Lebrun), ajouta aux Tuileries les *pavillons de Flore* et *de Marsan*, donna le plan du dôme carré qui couvre le palais, et fournit les dessins sur lesquels d'Orbay, son élève, construisit le *Collège des Quatre-Nations* (aujourd'hui l'Institut). Antoine Lepautre bâtit les deux ailes du *château de Saint-Cloud* (1658). François Blondel éleva la *porte Saint-Denis* (1680). Claude Perrault donna les dessins de la magnifique *colonnade du Louvre* (1665-1675) et les plans de l'*Observatoire* (1666). François Mansard commença le *Val-de-Grâce* sous la régence d'Anne d'Autriche et bâtit le *château de Maisons*, près de Saint-Germain en Laye. Il inventa cette couverture à comble brisé qui de son nom a été appelée *mansarde*. Jules Hardouin Mansard, neveu du

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

précédent, nommé surintendant des bâtiments, sous Louis XIV, bâtit le *palais de Versailles* (1670), les *châteaux du grand Trianon* et de *Marly*, le *dôme des Invalides* dont l'*hôtel* et la *chapelle* sont dus à Libéral Bruant. L'art des jardins fut créé et perfectionné par Lenôtre qui dessina les *parcs de Versailles*, de *Saint-Cloud*, de *Meudon*, ceux de *Greenwich* et de *Saint-James*, en Angleterre, les *jardins des Tuileries*, de *Marly*, de *Sceaux*, etc.

Peinture. Commencement de l'école française. Simon Vouet. Poussin. Lesueur. Claude le Lorrain. Lebrun. Nic. et F. Mignard. Bon et Louis Boullongne. Lemoine. Philippe de Champagne. Rigaud. — L'école française de peinture date du règne de Louis XIII. Simon Vouet en est le fondateur. Après quatorze ans de séjour en Italie, où il fut condisciple de Guide et de Dominique, il rapporta en France le style du Carrache (Louis), leur maître commun. Nommé premier peintre de Louis XIII, il ouvrit à Paris une école où se formèrent Lesueur, Lahire, Mignard et Lebrun. Il fut l'un des fondateurs de l'association des peintres-artistes, approuvée par Richelieu et protégée par Mazarin, qui en fit, par lettres patentes, en 1655, l'*Académie de peinture*. En même temps se formaient, en dehors de toute influence d'école, des génies originaux et libres, tels que Claude le Lorrain et Poussin.

Poussin, Lesueur et Claude le Lorrain sont la véritable souche de l'*école française*.

Poussin (1) peut être comparé aux plus grands maîtres italiens pour l'ordonnance, l'art de la composition, la science et la pureté du dessin. A ces qualités il joint l'élévation de la pensée et la noblesse du style. On l'a appelé *le peintre de la raison et de l'esprit*. Parmi ses nombreux chefs-d'œuvre nous nous bornerons à citer : *Eliézer et Rébecca; Moïse sauvé des eaux; la Manne;* les *Philistins frappés de la peste;* le *Jugement de Salomon;* l'*Adoration des Mages;* l'*Enlèvement des Sabines*. Poussin a créé le paysage historique. Dans ce genre nous mentionnerons : *Orphée et Eurydice; Diogène jetant son écuelle;* enfin les *Quatre-Saisons :* le *Printemps* ou le *Paradis terrestre;* l'*Été* ou *Ruth et Booz;* l'*Automne* ou la *Grappe de la terre promise;* l'*Hiver* ou le *Déluge*.

Lesueur (2) a moins de vigueur, mais plus de grâce que Poussin. On l'a surnommé *le Raphaël français*. Dans son œuvre on admire surtout : *Saint Paul prêchant à Éphèse*, un des chefs-d'œuvre de l'école française; vingt-deux tableaux représentant la *Vie de saint Bruno*, pour la galerie des Chartreux (1645-1648); le *Salon des Muses*, composé de dix-neuf tableaux, pour la décoration de l'hôtel Lambert, dans l'île Saint-Louis; *Jésus portant sa croix;* la *Descente de Croix;* la *Messe de saint Martin, évêque de Tours*, trois « pro-

---

(1) Né aux Andelys, en 1594; mort en 1665.

(2) Né à Paris, en 1617; mort en 1655.

diges d'inspiration religieuse, que rien ne saurait surpasser pour l'élévation et la profondeur du sentiment (1). »

Poussin est le peintre de la raison; Lesueur, le peintre du sentiment; Claude Gelée, dit le Lorrain (2), est le peintre de la nature. Dans le paysage il n'a de rival dans aucune école : *Vue d'un port; Fête villageoise; Marine; Paysages.*

Lebrun, nommé peintre du roi et directeur des Gobelins, est célèbre surtout par les *Batailles d'Alexandre* et la grande galerie du palais de Versailles, représentant l'*Histoire de Louis XIV*, depuis l'époque où il commença à gouverner par lui-même jusqu'à la paix de Nimègue. L'école française est encore illustrée par Nicolas et Pierre Mignard, Bon et Louis Boullongne, Jouvenet, Bourdon, Dufresnoy, Santerre, Lemoine (*plafond du salon d'Hercule*, à Versailles), enfin les deux célèbres peintres de portraits Philippe de Champagne et Rigaud.

Gravure. Callot. Audran. Nanteuil. — L'art de la gravure prit le même essor que la peinture avec Jacques Callot (3), génie original et plein de verve, dans ses *Foires*, ses *Hideux* et ses *Gueux;* avec Audran, Nanteuil, Huret, Lasne, Mellan, Abraham Bosse, Varin, le premier entre tous les graveurs en médailles.

Sculpture. Sarrasin. Puget. Girardon. Nicolas et Guillaume Coustou. Coysevox. Anguier. — La sculpture française avait jeté un vif éclat, au XVIe siècle, avec Jean Goujon, Jean Cousin et Germain Pilon. Dégénérée sous Henri IV et pendant la première partie du règne de Louis XIII, elle s'était relevée sous Richelieu avec Sarrasin (*Cariatides* du pavillon de l'Horloge, au Louvre). Puget (4) effaça Sarrasin et égala les maîtres de la Renaissance (groupes de *Milon de Crotone* et *d'Andromède*). La sculpture française, dont il fut le véritable chef au XVIIe siècle, produisit encore Girardon (*Mausolée de Richelieu*, dans l'église de la Sorbonne); Nicolas Coustou (groupe de *la Seine* et de *la Marne*, *Vénus*, *Jules César*, dans le Jardin des Tuileries); Guillaume Coustou, frère du précédent (groupe de *Chevaux qui se cabrent* à l'entrée des Champs-Élysées); Coysevox (*Chevaux ailés*, le *Flûteur*, une *Flore*, aux Tuileries); Michel Anguier (*figures* et *bas-reliefs de la Porte Saint-Denis*, *portail du Val-de-Grâce*); Legros (statue du *Silence* aux Tuileries; statue de *saint Dominique* et *Mausolée de Pie IV* à Rome); Pierre Lepautre, fils de l'architecte de ce nom (groupe d'*Énée et d'Anchise* et une *Atalante*, aux Tuileries).

Musique. Lulli. — Avant le siècle de Louis XIV, la musique en

---

(1) H. MARTIN, *Histoire de France*, XII, 154.
(2) Né près de Toul, en 1600; mort en 1682.
(3) Né à Nancy, en 1593; mort en 1635.
(4) Né à Marseille, en 1622; mort en 1694.

France « était au berceau : quelques chansons languissantes, quelques airs de violon, de guitare et de téorbe, la plupart même composés en Espagne, étaient tout ce qu'on en connaissait. Lulli (1) étonna par son goût et par sa science (2). » En 1672 il obtint le privilége de l'Académie royale de musique. Il composa la musique de la *Princesse d'Élide* et de l'*Amour-Médecin* de Molière, et de tous les opéras de Quinault, qui éleva ce genre au rang des ouvrages littéraires (*Armide, Atys, Alceste, Thésée, etc.*).

§ III. — Sciences.

SOMMAIRE. — Progrès des sciences au XVIIe siècle. — Astronomie : Galilée; Kepler; Newton; Huygens; Rœmer; Cassini; Picard. — Mathématiques : Viète; Descartes; Fermat; Pascal; Newton; Leibnitz; Neper. — Sciences physiques et naturelles : Torricelli; Pascal; Mariotte; Descartes; Newton; Salomon de Caux; Denis Papin; Tournefort.

Progrès des sciences au XVIIe siècle. — Les sciences au XVIIe siècle trouvent enfin leur voie. L'*évidence* est posée par Descartes comme condition essentielle de la certitude, et Bacon fait abandonner l'hypothèse pour l'*observation*. La raison et l'expérience deviennent, dans la recherche de la vérité, les guides de l'esprit humain ramené à ses lois. Les sciences prennent alors un nouvel essor.

Astronomie. Galilée. Kepler. Newton. Huygens. Rœmer. Cassini. Picard. — Galilée (3) confirme le système de Copernic sur le mouvement de la terre, découvre les lois de la pesanteur en observant la chute des corps, et invente le télescope et le pendule. L'Allemand Kepler détermine les lois du mouvement des planètes et la durée de leurs révolutions; il démontre que leur cours n'est pas circulaire, comme l'avaient cru les anciens, mais qu'elles décrivent des ellipses dont le soleil occupe un des foyers. Il reconnaît les forces centrifuge et centripète, et aperçoit l'attraction. Newton (4) établit la théorie de la gravitation universelle, et par cette loi unique explique tout à la fois le mouvement des planètes autour du soleil, celui de la lune autour de la terre et celui des satellites autour des planètes, le cours des comètes ainsi que le flux et le reflux de la mer. Le Hollandais Huygens découvre l'anneau et un des satellites de Saturne, et applique le premier le mouvement du pendule aux horloges. Le Danois Rœmer calcule la vitesse des rayons lumineux au moyen des éclipses des satellites de Jupiter. L'Italien Cassini, appelé en France par Colbert, commence avec l'astronome français Picard la méridienne de Paris, découvre quatre satellites de Saturne et dirige l'Observatoire.

---

(1) Né à Florence, en 1633; mort en 1687. Venu à Paris dès l'âge de treize ans, il appartient réellement à la France.

(2) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

(3) Né à Florence, en 1564; mort en 1642.

(4) Né à Woolsthorpe (Lincoln), en 1642; mort en 1727.

Mathématiques Viète. Descartes. Fermat. Pascal. Newton. Leibnitz. Neper. — Viète (1) conçoit le premier l'idée de représenter les quantités connues par des lettres et donne à l'algèbre toute sa généralité. Descartes crée la géométrie analytique et la notation des exposants. Fermat (2) trouve, comme Descartes, le problème essentiel de la géométrie analytique, c'est-à-dire la réduction des courbes en équations; il conçoit avant Newton et Leibnitz le calcul différentiel, et ébauche en même temps que Pascal le calcul des probabilités. L'Écossais Neper inventa les logarithmes.

Sciences physiques et naturelles. Torricelli. Pascal. Mariotte. Descartes. Newton. Salomon de Caux. Denis Papin. Tournefort. — Le chancelier Bacon, dans son *Novum Organum* (1620), avait tracé la méthode des sciences physiques et naturelles : l'observation et l'expérience. L'Italien Torricelli établit la pesanteur de l'air et invente le baromètre, que Pascal, dans sa célèbre expérience du Puy-de-Dôme, applique à la mesure de la hauteur des montagnes. L'abbé Mariotte découvre la loi de la compressibilité des gaz. Descartes découvre celle de la réfraction de la lumière. Newton donne la théorie de l'arc-en-ciel et cherche à expliquer les phénomenes d'optique au moyen du système de l'émission. L'Anglais Gilbert reconnaît le magnétisme terrestre. Un autre Anglais, Harvey, découvre la circulation du sang. L'ingénieur français Salomon de Caux, précurseur de Fulton, révèle dans son *Traité des Raisons des forces mouvantes* la puissance motrice de la vapeur, et donne le premier dessin d'une machine à vapeur (1615). Denis Papin, protestant français, réfugié en Allemagne, invente également une machine à vapeur, et indique parmi les applications celle de pouvoir « ramer contre le vent. » L'histoire naturelle, au XVIIe siècle, fait moins de progrès que la physique, et il n'y a guère à citer que Tournefort, célèbre par son voyage en Grèce et par son système de classification des végétaux. Quant à la chimie, elle n'est encore que l'alchimie.

CHAPITRE VIII.

L'EUROPE EN 1715.

SOMMAIRE. — Coup d'œil sur le XVIIe siècle. Prépondérance de l'Autriche dans la première moitié du siècle, de la France dans la seconde. Opposition de la Hollande. Nouveau rôle de l'Angleterre depuis la revolution de 1688. Sa suprématie maritime. L'équilibre continental rétabli dans le Midi par le

---

(1) Né à Fontenay-le-Comte, en 1540; mort en 1603.

(2) Né à Toulouse, en 1595; mort en 1665.

traité d'Utrecht et rompu dans le Nord. Commencement de la monarchie prussienne. Puissance naissante de la Russie.

Coup d'œil sur le XVII[e] siècle. Prépondérance de l'Autriche dans la première moitié du siècle. — L'histoire politique du XVII[e] siècle se partage en deux périodes à peu près égales, séparées par les traités de *Westphalie* et des *Pyrénées* (1648-1659). Pendant la première, la maison d'Autriche est prépondérante, mais sa prépondérance est de toutes parts menacée. L'épuisement de l'Espagne après Philippe II, l'agitation des États héréditaires et de l'Allemagne sous Rodolphe II et Mathias, enfin l'attitude de la France, ramenée par Henri IV à sa politique traditionnelle, annoncent la prochaine décadence de la suprématie autrichienne. Richelieu hérite de la pensée déposée dans le *grand projet* par lequel s'ouvre le siècle. D'une querelle germanique entre l'Union évangélique d'une part, la Ligue catholique et l'Empereur de l'autre, il fait une guerre française et européenne. Mazarin continue et consomme l'œuvre du grand ministre. Après une lutte de trente ans, que l'intervention armée de la France rend décisive, l'Autriche s'avoue vaincue ; l'Espagne, forcée de reconnaître l'indépendance de la Hollande et impuissante à rétablir sa domination sur le Portugal affranchi, ne respire un moment que pour s'humilier à son tour devant l'ascendant victorieux de nos armes. Les traités de *Westphalie* (1648) et des *Pyrénées* (1659) consacrent les conquêtes de Richelieu et marquent l'abaissement des deux branches autrichiennes. Vers le même temps, les traités d'*Oliva*, de *Copenhague* et de *Kardis* mettent fin à la guerre du Nord et achèvent la pacification européenne (1660-1661).

Prépondérance de la France dans la seconde moitié du siècle. Opposition de la Hollande. — Cette paix générale semble reposer sur une sorte d'équilibre de territoire et de forces entre les différents États. Mais cet équilibre est plus apparent que réel. La France, dont la politique et les armes l'ont fondé, est devenue en réalité puissance prépondérante. Sous Louis XIV, elle aspire à son tour à cette monarchie universelle à laquelle elle a forcé Charles-Quint et ses successeurs de renoncer. Les divisions ou l'épuisement des autres États semblent favoriser cette ambition. Mais dès les premiers pas dans la voie des conquêtes, le grand roi est arrêté par un petit peuple de marchands, sans armée, mais puissant par sa marine et par ses richesses : la Hollande protestante, naguère province espagnole, prend sous sa protection l'Espagne catholique. Attaquée à son tour, elle se couvre, du côté de la mer, de ses flottes, et prend le continent à sa solde. Désormais elle est l'âme des coalitions contre la France. Elle devient le lien entre le continent et l'Angleterre, arrachée enfin à l'influence française par la révolution de 1688.

Nouveau rôle de l'Angleterre depuis la révolution de 1688. Sa suprématie maritime. — Cette révolution, en renversant les Stuarts,

instruments serviles de Louis XIV, et en plaçant sur leur trône Guillaume d'Orange, son plus acharné adversaire, marque du même coup la défaite de son système politique et la ruine de la prépondérance française. L'Angleterre, qui manquait au continent, y prend désormais contre la France le rôle de la Hollande. En possession, à partir de 1692, de la suprématie maritime, elle fait de l'Autriche, agrandie par le traité d'Utrecht, son *soldat continental*, absorbe dans son influence la Hollande, réduit à l'état de colonie le Portugal au flanc de l'Espagne régie par une dynastie française, s'établit à Gibraltar et à Minorque, et s'achemine vers la domination absolue des mers. Ainsi l'équilibre maritime est rompu au moment où l'équilibre continental est rétabli, du moins dans l'Europe méridionale.

L'équilibre continental, rétabli dans le Midi par le traité d'Utrecht, est rompu dans le Nord. Commencement de la monarchie prussienne. Puissance naissante de la Russie. — Dans le Nord, en effet, deux puissances nouvelles s'élevaient : l'une, la monarchie prussienne, œuvre d'une politique patiente, grandissant depuis un siècle par des accessions successives, sans porter ombrage à l'Autriche, dont elle allait devenir la redoutable rivale en Allemagne; l'autre, l'empire russe, improvisé en quelque sorte par le génie d'un grand homme. Pendant que l'Angleterre, la Hollande et l'Autriche n'étaient occupées qu'à détruire la prépondérance de Louis XIV, Pierre le Grand (1689-1725), préparait celle de la Russie, en s'emparant des provinces suédoises de la Baltique, en replaçant sur le trône de Pologne un roi vassal, enfin en montrant à ses successeurs le chemin de la mer Noire, qu'il s'est un moment ouverte par la prise d'Azof (1696-1711). L'épuisement de la Suède, après l'effort héroïque et les désastres de Charles XII, l'anarchie de la Pologne, irrévocablement soumise à l'influence russe, enfin la décadence de la Turquie, resserrée par le traité de *Carlowitz* (1699) dans les limites du Dniester, de la Save et de l'Unna, et désormais dépouillée du prestige de terreur que ses armes avaient conservé depuis le XVe siècle, ouvraient un vaste champ à l'ambition moscovite.

CHAPITRE IX.

LOUIS XV

JUSQU'AU TROISIÈME TRAITÉ DE VIENNE.

1715—1738.

§ Ier. — Régence et Gouvernement du duc d'Orléans.

SOMMAIRE. — Philippe d'Orléans fait casser le testament de Louis XIV (1715). Réaction dans l'administration intérieure; droit de remontrances rendu au Parlement; les sept conseils. — Détresse financière. Essais de réformes du conseil des finances. Law. Idée générale de son système financier. Établissement d'une banque privée (mai 1716). Création de la Compagnie d'Occident : première émission d'actions (août 1717). Opposition du Parlement et du conseil des finances; retraite de d'Aguesseau et de Noailles, remplacés par d'Argenson (janvier 1718). Suppression du droit de remontrances; abolition des Conseils. La banque royale (décembre 1718). Compagnie des Indes (mai 1719). Deuxième émission (juin). La Compagnie acquiert la fabrication des monnaies (juillet 1719). Troisième émission. Réunion à la Compagnie des fermes et des recettes générales (août-octobre 1719). Remboursement des rentes sur l'État. Quatrième émission (septembre-octobre 1719). Apogée du système. Law contrôleur général (janvier 1720); surintendant (mars). Chute du système (juin 1720). Liquidation; résultats.

Réaction dans la politique extérieure. Projets de la cour de Madrid. Albéroni. Pierre le Grand à Paris. Traité de la Triple Alliance (1717). Plan d'Albéroni. Conquête de la Sardaigne (1717) et de la Sicile (1718). Traité de la Quadruple-Alliance (1718). Défaite de la flotte espagnole devant Syracuse (1718). Dubois, ministre des affaires étrangères (1718). Conspiration de Cellamare. Guerre avec l'Espagne (1719). Renvoi d'Albéroni. Accession de Philippe V au traité de la Quadruple-Alliance (1720). Dubois cardinal et premier ministre (1721-1722). Fin de la Régence (1723).

Philippe d'Orléans fait casser le testament de Louis XIV (1715), — Louis XIV avait tout abaissé autour de lui sous le niveau de la monarchie absolue. Pendant son règne, le Parlement et la noblesse n'eurent aucune part au gouvernement, et il ne fut jamais question des états généraux. L'État, selon l'idéal politique de Bossuet, fut tout entier dans le prince. Or le prince qui était appelé à soutenir ce système avait cinq ans. Une réaction était inévitable.

Le duc d'Orléans en donna le signal. D'après les dernières dispositions du roi, il partageait l'autorité avec un conseil de régence dont faisaient partie les princes légitimés. En sa qualité de premier prince

du sang, il la voulut tout entière. Le Parlement, impatient de jouer un rôle, était déjà gagné, et la haute noblesse, irritée des prérogatives des légitimés, ne pouvait qu'applaudir à tout ce qui tendait à les abaisser. Assuré de ces appuis, le duc d'Orléans fit casser par le Parlement le testament du roi et se saisit de la régence absolue.

Réaction dans l'administration intérieure. Droit de remontrances rendu au Parlement; les sept conseils. — Pour prix de ce service, le Parlement recouvra son droit de remontrances. La noblesse eut son tour. On lui livra l'administration. Les secrétaires d'État furent remplacés par sept conseils (1), de dix membres chacun, la plupart grands seigneurs Ces conseils étaient subordonnés au conseil de régence, qui fut maintenu. C'était une sorte de royauté aristocratique. Fénelon et le duc de Bourgogne, son élève, en avaient conçu le plan. Saint-Simon, tout imbu des idées feodales, le fit adopter au régent. Enfin l'immense embarras des finances et la pénurie du Trésor suggérèrent même le projet de convoquer les états généraux. Le comte de Boulainvilliers et le duc de Saint-Simon conseillèrent cette mesure, le premier pour arriver, avec leur aide, à libérer l'État et à réformer l'impôt, le second pour leur faire décréter la banqueroute. Mais le régent ne voulait pas d'une banqueroute générale et avouée, encore moins du contrôle des états généraux. Du gouvernement la réaction s'étendit aux affaires religieuses et jusqu'aux mœurs. La présidence du conseil de conscience fut donnée au cardinal de Noailles, adversaire de la bulle *Unigenitus*. Les jésuites furent éloignés du confessionnal du roi, et les jansénistes, persécutés sous le règne précédent, furent mis en liberté ou rappelés d'exil. Enfin un libertinage sans frein succéda à la contrainte hypocrite qui avait régné à la Cour dans les dernières années de Louis XIV.

Les effets de cette réaction, dans le gouvernement de l'État, devaient peu durer. On retira au Parlement son droit de remontrances dès qu'il essaya d'en user, et l'on supprima les conseils pour revenir aux secrétaires d'État (1718).

Détresse financière. — Le gouvernement du régent se trouvait en face d'un immense embarras financier. Le Trésor était vide. Les revenus s'élevaient à 69 millions, les dépenses à 147 : c'était pour l'année 1715 un déficit de 78 millions. On devait en billets d'État 596 millions, immédiatement exigibles. Les emprunts successifs, dont le capital dépassait 2 milliards, constituaient plus de 86 millions de rentes. Enfin il y avait plus de 137 millions anticipés sur les années 1716 et les suivantes jusqu'en 1722. La dette totale montait à près de 3 milliards et demi (plus de 6 milliards d'aujourd'hui).

(1) Conseils de conscience ou des affaires ecclésiastiques, des affaires étrangères, de la guerre, des finances, de la marine, du dedans du royaume et du commerce.

Essais de réformes du conseil des finances. — Les expédients ordinaires ne pouvaient remédier à une détresse aussi profonde. On essaya des réformes. Parmi les mesures prises par le conseil des finances, que présidait le duc de Noailles, les plus importantes furent l'opération du *visa*, la réduction des rentes, la refonte des monnaies et l'établissement d'une *chambre de justice* contre les traitants et les agents prévaricateurs du Trésor.

Les billets qui circulaient dans le public sous toutes sortes de noms et de formes furent soumis à un *visa* général. Cette opération fut confiée aux frères Pâris (déc. 1715). Les 596 millions qui parurent au *visa* furent remplacés par 250 millions de billets d'une seule espèce, sous le nom de *billets d'État*, portant un intérêt uniforme de 4 pour 100. C'était une véritable banqueroute partielle. La réduction des rentes, qui furent diminuées de moitié, avait le même caractère (déc. 1715). On ordonna en même temps une refonte des monnaies. Le louis d'or valait 14 livres et les écus 3 livres 10 sous. Les particuliers reçurent l'ordre de les porter aux hôtels des monnaies où ils furent reçus pour 16 livres et pour 4. Les nouvelles pièces, exactement du même poids, furent évaluées à 20 livres et à 5. Mais comme on n'apporta à la refonte que le tiers à peine du numéraire en circulation, le bénéfice ne dépassa pas 90 millions. Il y eut encore jusqu'en janvier 1720, époque où Law fut nommé contrôleur général, onze fixations différentes. Une autre mesure, qui eût été juste si on ne l'avait rendue odieuse en provoquant la délation, fut l'institution d'une *chambre de justice* contre les dilapidations des financiers depuis 1689 (mars 1716). Ils furent condamnés à restituer environ 200 millions. La moitié à peine de cette somme entra au Trésor. Le duc de Noailles, président du conseil des finances, chercha encore d'autres remèdes. L'armée fut réduite à 25 000 hommes; toutes les lettres de noblesse accordées depuis 1689 furent révoquées; beaucoup de pensions et d'offices supprimés. Il s'efforça de relever l'agriculture en diminuant la taille de plus de 8 millions (1716-1717), et le commerce en diminuant plusieurs droits onéreux. Les marchandises destinées aux colonies furent déclarées franches. L'impôt du dixième, établi en 1710, et qui pesait lourdement sur les villes et sur les campagnes, fut aboli (août 1717). En résumé, l'administration du duc de Noailles produisit d'heureux effets; et quand il se retira (janv. 1718) les dépenses étaient réduites de 147 millions à 93 millions et les revenus s'étaient élevés de 69 millions à 86 millions. Il espérait affranchir entièrement le Trésor en onze années. Mais le régent, qui voulait des moyens plus expéditifs, s'abandonna tout entier aux projets du célèbre financier Law.

Law. — Jean Law était né à Edimbourg en 1671. Sa mère, Jeanne Campbell, appartenait à l'illustre maison des ducs d'Argyle. Son père exerçait à Edimbourg la profession de banquier et d'orfèvre. Law quitta

cette ville de bonne heure pour aller à Londres, où il se fit emprisonner à la suite d'un duel. Il s'échappa et visita successivement Amsterdam, Gênes, Venise, Florence, Rome, Naples, Bruxelles et Paris. Quand il arriva dans cette dernière ville, en 1708, il avait déjà formé le plan de son système. Le contrôleur Desmarets sut l'apprécier et le duc d'Orléans le favorisa, mais le lieutenant de police le bannit de Paris à cause de sa passion pour le jeu. Il se rendit alors en Allemagne et en Italie, et à la mort de Louis XIV il revint à Paris. Il apportait avec lui toute sa fortune, qui s'élevait à 1 500 000 livres.

Idée générale du système financier de Law. — Le système que Law se proposait d'appliquer reposait sur cette idée fondamentale que sans monnaie il n'y a point de commerce, qu'il faut par conséquent augmenter indéfiniment la quantité de monnaie pour multiplier indéfiniment les échanges; que par cette augmentation s'accroît, dans la même proportion, la richesse d'un pays; que la nature de la monnaie, qui n'est que la mesure par laquelle on évalue les marchandises, est indifférente et qu'il importe peu qu'elle soit d'un métal ou d'un autre ou qu'elle ne soit même d'aucun métal. Law était conduit par ces principes à préférer la monnaie de papier comme plus facile à créer et à multiplier. Mais le crédit organisé peut seul donner au papier valeur et cours de monnaie. Pour appliquer son système, Law voulait donc créer une banque qui serait comme la régulatrice universelle du crédit et qui, en attirant à elle tout l'argent du royaume, rendrait à la circulation une valeur en billets dix fois plus considérable. Elle fournirait son papier au commerce et même, comme la banque d'Amsterdam, elle se chargerait des comptes des négociants entre eux au moyen de virements de parties. A cette banque il voulait joindre une vaste Compagnie de commerce. « La banque devait, en créant le numéraire, produire le crédit, la Compagnie devait le soutenir en utilisant l'argent de la banque. Appuyées l'une sur l'autre, elles étaient inébranlables. » Law calculait qu'en sept années l'accroissement du crédit porterait les revenus du royaume à 3 milliards et ceux du roi à 300 millions.

Ce système reposait sur deux principes faux. Law avait méconnu ces deux vérités : 1° une augmentation de monnaie ne produit pas une augmentation proportionnelle de la richesse d'un pays; 2° la monnaie n'est pas seulement un signe arbitraire de la valeur. Cette erreur causera la ruine du système.

Établissement d'une banque privée (mai 1716). — Ce fut le 24 août 1715 que le conseil d'État, présidé par le duc d'Orléans, s'occupa, pour la première fois, des projets de Law. Le duc de Noailles, soutenu par le chancelier d'Aguesseau, s'y opposa de toutes ses forces. Law obtint seulement de créer, à ses risques et périls, et sans le secours de l'État, une banque particulière d'escompte et de commerce

(2 mai 1716). Le capital de cette banque fut de 6 millions divisés en 1200 actions de 5000 livres chacune, dont les trois quarts seraient acquittés en billets d'État. Law commençait donc par être le bienfaiteur du Trésor en retirant de la circulation 4500000 livres de papiers décriés et avilis. La banque avançait des fonds aux commerçants et escomptait leurs lettres de change; d'autre part, elle émit des billets qu'elle s'engageait à acquitter en espèces aussitôt qu'ils lui seraient représentés. La régularité de ses premières opérations inspira la plus grande confiance. Elle commença de bonne heure à se confondre avec l'État. Elle n'ouvrit ses opérations qu'au mois de juin, et dès le 7 octobre le duc de Noailles prescrivait à tous les officiers de finances de ne verser qu'en billets de la banque les produits de leur recette et d'acquitter à vue ces mêmes billets. Par l'arrêt du 10 mars 1717, tous les bureaux de finances de l'État furent convertis, pour ainsi dire, en succursales de la banque par l'obligation qu'on leur imposa de recevoir les billets et d'en payer la valeur en espèces toutes les fois qu'ils en seraient requis.

Création de la Compagnie d'Occident. Première émission d'actions (août 1717). — La seconde partie du système commença d'être exécutée au mois d'août 1717 par l'établissement de la *Compagnie d'Occident*. Il y avait encore en France six compagnies de commerce : celles des Indes orientales, de la Chine, de Saint-Domingue, du Sénégal, de l'Afrique et du Canada. Cette dernière fut dissoute et remplacée par la nouvelle Compagnie d'Occident, qui reçut la propriété et la souveraineté de toutes les terres de la Louisiane pour vingt-cinq ans. Le capital de cette Compagnie fut de 100 millions, divisés en 200000 actions de 500 livres. C'eût été une somme énorme; mais comme les actions furent payées en billets d'État, qui perdaient alors 75 pour 100, la Compagnie reçut à peine 30 millions, qu'elle abandonna à l'État, moyennant une rente annuelle de 4 millions, représentant l'intérêt au denier 25 (4 pour 100) des 100 millions de billets éteints. Grâce à ces exigences du Trésor, Law, au lieu de commencer ses opérations avec 100 millions, ne disposa en réalité que d'une somme vingt-cinq fois moindre.

Opposition du Parlement et du conseil des finances; retraite de d'Aguesseau et de Noailles, remplacés par d'Argenson (janvier 1718). Suppression du droit de remontrances. Abolition des conseils. — L'établissement de cette Compagnie souleva au Parlement un vive opposition qui amena la chute de d'Aguesseau et de Noailles (28 juin 1718). Le lieutenant de police d'Argenson remplaça à la fois le chancelier et le président du conseil des finances. Le Parlement s'en montra fort irrité, mais sa résistance fut brisée dans le lit de justice du 26 août : il perdit le droit de remontrances (1718). Quelque temps après, le régent prit une autre mesure qui fortifia l'autorité entre ses mains. Il supprima les conseils et rétablit les secré-

taires d'État. D'Argenson reçut les finances avec le titre de directeur ; l'abbé Dubois eut les affaires étrangères.

La Banque royale (**décembre 1718**). — Dès ce moment, le régent ne consulta plus que sa propre volonté. Dans la nuit du 4 décembre 1718, il tint un conseil secret où il admit le duc de Bourbon, chef du conseil de régence, d'Argenson et le duc d'Antin, ancien chef du conseil des affaires intérieures. La banque de Law fut convertie en *Banque royale*. Elle eut cinq succursales : à Lyon, à La Rochelle, à Tours, à Orléans, à Amiens.

La nouvelle banque émit des billets fort différents des anciens : ceux-là, sous le nom de *billets d'écus de banque*, représentant un poids déterminé d'argent fin, avaient été en réalité une monnaie invariable. Les nouveaux billets, portant l'énonciation d'un certain nombre de livres tournois, furent soumis à tous les accidents des refontes. Un arrêt du 27 décembre défendit l'usage de la monnaie de billon au-dessus de 6 livres et de la monnaie d'argent au-dessus de 600 livres. C'était toute une révolution ; en quatre mois on créa pour 59 millions de billets en livres tournois.

Compagnie des Indes (**mai 1719**). **Deuxième émission** (**juin**). — Law travailla en même temps à développer la seconde partie de son système, la *Compagnie de commerce*, dont les commencements avaient été très-pénibles. Il s'était écoulé vingt mois avant que les actions eussent atteint le pair. Law voulut créer à la Compagnie d'autres ressources que les profits lents et incertains d'un commerce lointain et d'une colonie agricole. C'est ainsi qu'il obtint pour sa Compagnie la fabrication et la vente des tabacs qui formaient une des fermes de l'impôt. Le privilége lui fut accordé pour neuf ans au prix de 4 020 000 livres, au lieu de 2 millions que payait le dernier fermier des tabacs (4 septembre 1718). Deux mois après, la Compagnie acheta pour 1 600 000 livres le privilége et le matériel de la *Compagnie du Sénégal*, qui possédait alors onze vaisseaux tout appareillés. Bientôt les *Compagnies des Indes orientales et de la Chine* cédèrent à Law leur privilége (26 mai 1719). La *Compagnie d'Afrique* abdiqua également au mois de juillet ; celle de *Saint-Domingue* ne fut supprimée qu'en 1720. Ainsi la *Compagnie d'Occident* absorba les six Compagnies qui existaient en 1717, et elle prit le nom de *Compagnie des Indes* (mai 1719).

Law émit aussitôt 50 000 actions nouvelles à 500 livres (juin 1719), et le public s'empressa de les prendre, parce qu'il fut attiré par la facilité d'acquitter les 500 livres en vingt payements égaux de mois en mois. Mais on ne pouvait acquérir de ces actions nouvelles qu'en justifiant de la possession de 4 actions anciennes. Celles-ci furent donc aussitôt recherchées ; les 200 000 actions émises au mois d'août 1717 furent rapidement enlevées par les spéculateurs, et les nouvelles actions furent l'objet d'un égal empressement.

La Compagnie acquiert la fabrication des monnaies (juil. 1719). Troisième émission. — Vers la même époque (juil. 1719) la *Compagnie des Indes* obtint pour neuf ans le privilége de la fabrication des monnaies, dont le bénéfice s'était élevé en 1707 à 40 millions. Elle paya cher cette nouvelle acquisition. Law s'engagea à fournir au roi 50 millions en quinze payements égaux et mensuels. Voici comment il trouva cette somme tout d'un coup. Il y avait déja deux sortes d'actions de la Compagnie : les premières, du mois d'août 1717, époque de la création de la Compagnie, désignées sous le nom d'*actions d'Occident;* les secondes, émises au mois de juin 1719, après que la Compagnie eut changé de nom, et désignées sous le nom d'*actions des Indes.* Le public avait donné le nom de *mères* aux *actions d'Occident,* sans lesquelles on n'avait pu se procurer les actions de la seconde émission, et celui de *filles* aux *actions des Indes.* Un arrêt du 27 juillet 1719 créa 50000 actions nouvelles au capital de 500 livres. On exigea de chaque acquéreur une prime égale. Chaque action fut donc réellement payée 1000 livres et Law eut tout d'un coup les 50 millions promis au roi. On accorda encore vingt mois pour acquitter les 1000 livres de chaque action, et Law fit décider qu'on n'en pourrait obtenir qu'en présentant quatre *mères* et une *fille.* Les actions de cette troisième émission furent désignées sous le nom d'*actions des monnaies;* le public leur donna le nom de *petites-filles.* Elles furent enlevées plus promptement que les précédentes. Cependant la Compagnie ne devant recevoir qu'au bout d'un long terme l'argent des actionnaires, Law lui créa de nouvelles ressources en s'emparant du bail des fermes.

Réunion des fermes et des recettes générales à la Compagnie (août-oct. 1719). — Colbert avait réuni sous le nom de fermes générales la plupart des contributions indirectes et il les avait affermées à une seule Compagnie. Cette Compagnie s'était renouvelée plusieurs fois et tout récemment en septembre 1718. Cette entreprise était alors aux mains des frères Pâris, qui eux aussi avaient émis des actions avantageuses pour l'exploitation de leur privilége. Comme leur bénéfice était assuré, ils détournaient à leur profit l'enthousiasme et l'argent du public. On donnait à leur Compagnie le nom d'*anti-système.* Law offrit une redevance de 52 millions de livres au lieu de 48500000 livres que payaient ses rivaux, et, le 27 août 1719, les fermes furent données à la *Compagnie des Indes.* Un arrêt du 27 septembre y joignit les droits de contrôle, d'aides, de franc-fief et d'amortissement. Elle acquit aussi à la même époque la ferme des salines de Moyenvic et des gabelles de Franche-Comté et d'Alsace.

Joindre aux fermes les recettes générales, c'était réunir sous une même administration tous les revenus et créer en quelque sorte une Compagnie générale des finances du royaume. Une ordonnance du 10 octobre 1719 supprima les quarante receveurs généraux. L'argent des receveurs des tailles dut être versé dans les caisses de la Com-

pagnie, qui s'engageait à acquitter envers le Trésor le total des impositions de l'année (1). Le résultat de toutes ces combinaisons fut de créer une seule Compagnie centrale qui, sous différents titres, devait verser annuellement 125 millions entre les mains du roi.

Remboursement des rentes sur l'État. Quatrième émission (sept-.oct. 1719). — Quatre jours après avoir reçu les fermes générales, Law fit décréter le remboursement des rentes et des offices inutiles. Mais l'immense liquidation que la Compagnie entreprenait exigeait 1500 millions que Law s'engageait à payer au Trésor. Pour les obtenir, il créa d'abord 100000 actions nouvelles de 500 livres avec prime de 4500 livres (2) (15 sept.). La somme totale de 5000 livres devait être payée par mois et par dixièmes. L'empressement fut prodigieux au siége de la Compagnie, à l'hôtel de Nevers, rue Richelieu. Les nouvelles actions, nommées les *cinq-cents*, s'élevèrent en peu de jours à 8000 livres. Le 28 septembre et le 2 octobre, deuxième et troisième émission de 100000 actions chacune. Law eut ainsi les 1500 millions nécessaires. Il y ajouta par surcroît 24000 actions nouvelles qui lui donnèrent encore 120 millions (4 oct.).

Apogée du système. Law contrôleur général (janv. 1720), puis surintendant (mars). — C'est ici qu'il faut placer l'apogée du système. On s'étouffait dans la rue Quincampoix, domicile des changeurs et prêteurs sur gages. Il y eut alors des mouvements de fortune inouïs parmi les *Mississipiens* et la soif de l'or tourna à la folie et au crime. Le 5 janvier 1720, Law fut nommé contrôleur général; le même jour les actions de la Compagnie atteignirent le chiffre de 18000 livres. Il y en avait 624000. Le 15 mars, le régent rétablit en sa faveur la dignité de surintendant des finances. Il signala son pouvoir, qui était immense, par des actes utiles : construction du pont de Blois, du canal de Montargis, suppression de plus de 80 millions d'impositions arriérées, construction de casernes pour les troupes, règlement libéral sur le commerce de la boucherie, libre circulation des grains, etc.

Chute du système (juin 1720). — Le nombre des billets de la banque avait suivi la même progression que celui des actions de la Compagnie. D'abord dans les dix-huit mois qu'elle était restée banque privée, elle n'en avait émis que pour 61 millions de livres, suffisamment garantis par une réserve métallique de 32 millions. Mais depuis le 4 décembre 1718 jusqu'au 29 décembre 1719, elle en créa pour 949 millions. Ces billets avaient été recherchés tant qu'on en avait eu besoin pour agioter sur les actions de la Compagnie. Quand la spéculation s'arrêta, les billets commencèrent à baisser. Law décréta que l'on ne pourrait faire de payement de plus de 100 livres en

(1) Ces impositions comprenaient 40 millions pour la taille et 30 millions pour la capitation.

(2) Les actions déjà émises étaient alors montées à 5000 livres.

argent et de plus de 300 livres en or (21 déc. 1719). Un mois après, une ordonnance royale donna cours forcé aux billets. On jeta comme appât au public une remise de 10 pour 100 à qui payerait ses contributions en billets. Pour discréditer le métal, on le soumit à des variations incessantes. De septembre 1719 à décembre 1720 il y eut vingt-huit fixations pour l'or et trente-cinq pour l'argent. Le 27 février on fit défense à toute personne ou communauté de garder plus de 500 livres en espèces, sous peine de confiscation et de 10000 livres d'amende. Un vaste espionnage vint en aide à l'exécution de ces ordonnances. Dès ce moment, une défiance irréfléchie succéda à un fatal aveuglement. Les bénéfices de la banque et de la Compagnie étaient à peine égaux au sixième de la somme qu'il eût fallu pour payer, non pas même un dividende, mais les intérêts des actions émises. Le renvoi de d'Argenson et le retour de d'Aguesseau amenèrent la chute du système (7 et 8 juin).

Quelques jours auparavant, la Compagnie qui, depuis le 23 février, était unie à la banque, avait été invitée à déposer son bilan. Le 10 octobre, la banque fut supprimée. Deux mois après, Law quitta la France (21 décembre), et au commencement de l'année suivante la Compagnie elle-même fut démembrée (5 janvier).

Liquidation. Résultats. — Pendant que Law, réduit à la pauvreté, allait cacher ses regrets à Venise, ses rivaux, les frères Pâris, dont le plus célèbre fut Pâris-Duverney, procédaient à la liquidation du système de concert avec le contrôleur général Le Pelletier de la Houssaie (décembre 1720-avril 1721). Les dettes furent réduites, après le visa de tous les billets et de toutes les actions, de 2 222 597 181 livres à 1 700 793 294 (8 juillet 1722). Cette dette énorme subit une transformation générale et uniforme. Par suite de diverses mesures dues à Le Pelletier de la Houssaie et à son successeur Dodun (avril 1722-juin 1726), à la fin de la régence, billets de banque, billets d'État, anciens contrats de rente, se trouvèrent tous transformés en 31 millions de rentes perpétuelles à $2\frac{1}{2}$ pour 100 et en 16 millions de rentes viagères à 4 pour 100, représentant un capital de 1640 millions. Il y a loin de là au chiffre de 1715, à la dette presque double laissée par Louis XIV. On ne saurait donc nier que le système de Law n'ait produit sur la dette publique un heureux effet. Il a bouleversé les fortunes et il a été accompagné ou suivi de catastrophes particulières et de malheurs déplorables; mais il faut, pour être juste, se rappeler que Law « réduisit le premier en système des idées économiques que le temps n'avait pas encore éprouvées; qu'il a éclairé la route; que son système fut utile à la science économique et qu'il eût pu rendre de grands services au commerce si une prudente réserve l'eût renfermé dans des bornes étroites (1). »

(1) LEVASSEUR, *Histoire du système de Law.*

Réaction dans la politique extérieure. — La réaction contre le dernier règne s'étendit à la politique extérieure. Le régent abandonna l'alliance espagnole et s'unit aux puissances maritimes et à l'Autriche contre le petit-fils de Louis XIV. Cette rupture impolitique fut provoquée par les projets de la cour de Madrid.

Projets de la cour de Madrid. — La paix d'*Utrecht* avait été faite surtout aux dépens de l'Espagne. Cette monarchie avait été démembrée, refoulée dans sa péninsule, et, comme pour l'y tenir renfermée, l'Angleterre s'était établie en sentinelle à Gibraltar et à Minorque. D'autre part, pour relever la barrière abaissée des Pyrénées, ce même traité avait posé en principe que les couronnes d'Espagne et de France ne pourraient jamais être réunies sur une même tête. Philippe V voulut s'affranchir de ces entraves, chasser de l'Italie l'Empereur, qui ne l'avait pas reconnu, reprendre les anciennes possessions espagnoles de la péninsule, enfin enlever la régence de France au duc d'Orléans, afin d'écarter ce prince du trône et de s'y asseoir lui-même, si Louis XV, enfant chétif, venait à mourir. La nouvelle reine d'Espagne, Élisabeth Farnèse, nièce du duc de Parme et parente du grand-duc de Toscane, convoitait en outre pour ses fils l'héritage de ces deux maisons qui allaient s'éteindre. C'était donc l'Italie presque tout entière qu'il s'agissait de placer sous la domination espagnole. Les principales dispositions du traité d'*Utrecht* étaient mises à néant. L'Espagne, épuisée, sortie mutilée et toute meurtrie de la dernière guerre, en provoquait une nouvelle.

Albéroni. — L'ambition de la cour de Madrid était excitée et secondée par un homme d'un génie actif et hardi. Albéroni, petit abbé parmesan, devenu cardinal et premier ministre, entreprit de relever l'Espagne, si profondément déchue. Mais il comprit qu'il fallait la régénérer au dedans avant de songer à reconstituer sa puissance extérieure, et il travailla avec une activité infatigable à rétablir l'armée, la marine, les finances et à ranimer l'industrie et le commerce. Ses projets étant dirigés contre l'Autriche et le régent, il chercha d'abord à gagner les puissances maritimes en accordant de nouveaux avantages à leur commerce dans les possessions espagnoles, et en offrant de garantir à l'Angleterre l'ordre de succession dans la ligne protestante, et à la Hollande la *barrière* qu'elle avait obtenue dans les Pays-Bas. Mais l'Angleterre, qui avait réglé les conditions du traité d'*Utrecht*, était intéressée à les maintenir; sa nouvelle dynastie hanovrienne y trouvait la garantie de la succession protestante en vertu de laquelle elle régnait (1). La république hollandaise, de son côté, à qui la dernière guerre avait coûté 350 millions de florins, désirait le maintien de la paix pour tirer parti des avantages commerciaux qui lui avaient été accordés. Le régent, menacé, se tourna donc vers les puissances

(1) Georges Ier, électeur de Hanovre, avait succédé en 1714 à la reine Anne.

maritimes. A ce moment même une alliance inattendue s'offrit à lui. Au mois de mai 1717, Pierre le Grand vint à Paris avec le projet de modifier la politique dans laquelle le régent s'engageait.

Pierre le Grand à Paris (1717). — Après que les traités d'*Utrecht* et de *Bade* eurent pacifié momentanément le midi de l'Europe, la lutte engagée dans le Nord entre la Suède d'une part, la Russie, la Pologne, le Danemark de l'autre, avait continué et s'était même étendue à de nouveaux États. La Prusse y intervint pour prendre sa part, en Poméranie, des dépouilles de la Suède. Georges I[er], électeur de Hanovre et roi d'Angleterre, ayant acheté du roi de Danemark les villes suédoises de Brême et de Verden (juin 1715), se trouva à son tour mêlé à la querelle des peuples du Nord. Sur ces entrefaites, Pierre le Grand, ayant ce qu'il voulait, se retira de la ligue. Ses alliés d'ailleurs commençaient à craindre que la Russie ne prît pied en Allemagne. Georges I[er] surtout voyait avec inquiétude les troupes du czar campées dans le Mecklembourg, aux frontières du Hanovre. Aussi Pierre le Grand se rapprocha-t-il de son rival et parut il même entrer dans les vues du baron de Goertz, ministre de Charles XII, qui négociait avec Albéroni et le prétendant pour renverser le roi hanovrien. C'est dans ces circonstances que le czar vint en France et proposa au régent l'alliance de la Russie contre l'Angleterre (mai 1717). Le régent ne conclut avec le czar qu'un traité de commerce (1). Il était déjà engagé avec les puissances maritimes.

Traité de la triple alliance (1717). — Une *triple alliance* avait été conclue à *La Haye* entre la Grande-Bretagne, les Provinces-Unies et la France (4 janvier 1717). Par ce traité, la paix d'*Utrecht* fut confirmée sur tous les points, et l'ordre de succession qu'elle établissait en Angleterre à l'exclusion des Stuarts catholiques, en France à l'exclusion de la maison d'Anjou, reçut une nouvelle consécration. Ce dernier point surtout importait au régent. Sur le reste il se montra facile : expulsion du prétendant Jacques III, destruction de tous les ouvrages qui pouvaient faire de Mardyck un port de guerre, démolition du port de Dunkerque sous les yeux de commissaires anglais, enfin sacrifice de notre marine, le négociateur du traité, l'infâme Dubois, accorda tout (2). On souffrit même que le roi d'Angleterre prît, dans le préambule, le titre de roi de France, tandis que Louis XV y était appelé simplement *roi très-chrétien*.

L'Autriche était engagée dans une guerre contre la Turquie, mais

---

(1) Au mois d'août suivant, un traité fut conclu entre la France, la Russie et la Prusse, par lequel on s'engagea à la garantie des traités d'Utrecht et de Bade. C'est par suite de ce traité que la France entretint pour la première fois un ambassadeur à Saint-Petersbourg.

(2) Au lieu de 20 millions que Louis XIV avait employés en moyenne à l'entretien de notre marine, on n'en dépensait plus que 8.

les victoires du prince Eugène à *Peterwaradin* (5 août 1716) et à *Belgrade* (16 août 1717), en réduisant la Porte à la paix, allaient donner à l'Empereur la libre disposition de ses forces.

Plan d'Albéroni. — Cependant Albéroni n'en poursuivit pas moins l'exécution de ses projets. Par ses intrigues et ses négociations, il remua toute l'Europe. Pour occuper l'Autriche, il excita la Turquie à continuer la guerre et fomenta une insurrection en Hongrie. Pour empêcher l'opposition de l'Angleterre à ses desseins, il travailla à tourner contre elle Charles XII et Pierre le Grand réconciliés et à opérer par leurs armes la restauration des Stuarts. Secondé par le baron de Goertz, il réussit à faire entrer dans ses vues les deux souverains du Nord. Une armée suédoise, sous Charles XII, transportée sur une flotte russe, devait descendre en Écosse et mettre le prétendant Jacques III sur le trône (1716). Enfin, pour renverser le duc d'Orléans, Albéroni se lia secrètement avec tous les adversaires de ce prince. A leur tête était le duc ou plutôt la duchesse du Maine, animée d'une haine violente contre le régent, depuis qu'il avait dépouillé les légitimés de leur autorité dans l'État, en annulant le testament de Louis XIV. Elle ralliait à elle tous les mécontents, qui étaient nombreux dans le Parlement, opposé au système de Law, parmi la noblesse et surtout en Bretagne, où les états venaient d'être cassés (1717).

Conquête de la Sardaigne (1717) et de la Sicile (1718). Traité de la quadruple alliance (1718). — Albéroni ayant tout à créer, finances, armée, marine, n'était pas prêt. Philippe V cependant, et surtout l'ambitieuse reine qui gouvernait ce prince, le pressaient d'agir. Cette précipitation fit dégénérer une politique vraiment nationale en politique d'aventures. Un corps de 9000 hommes, débarqué en Sardaigne, chassa les Autrichiens de cette île (22 août 1717). Le 1er juillet suivant, une armée de 30000 hommes, escortée par 22 vaisseaux de guerre, enleva la Sicile aux Piémontais, qui furent réduits à la citadelle de Messine (1718). Là se bornèrent les succès d'Albéroni. Malgré ses efforts, la paix fut signée à *Passarowitz*, entre la Turquie et l'Autriche, sous la médiation des puissances maritimes (21 juillet 1718). L'Empereur put envoyer dès lors en Italie ses armées devenues libres sur le Danube. Il accéda aussitôt à la *triple alliance* et signa avec l'Angleterre et la France à *Londres*, sous le nom de *quadruple alliance*, un traité qui régla définitivement la succession espagnole. L'Empereur renonçait à l'Espagne et aux Indes, et Philippe V à l'Italie et aux Pays-Bas ; l'Autriche recevait la Sicile en échange de la Sardaigne, donnée au duc de Savoie avec la dignité royale ; enfin l'Empereur promettait à l'infant don Carlos, fils aîné d'Elisabeth Farnèse, l'investiture des duchés de Toscane, et de Parme et Plaisance, fiefs de l'Empire (2 août). La Hollande n'accéda à ce traité que le 16 février 1719.

Défaite de la flotte espagnole devant Syracuse (1718). — Une flotte anglaise, sous l'amiral Byng, entra dans la Méditerranée et se

dirigea vers Messine qui tenait encore. Entre le cap Passaro et *Syracuse*, elle attaqua la flotte espagnole et la détruisit presque tout entière (11 août 1718). D'un seul coup l'Angleterre anéantissait une marine rivale qui se relevait.

Dubois, ministre des affaires étrangères (1718). Conspiration de Cellamare. Guerre avec l'Espagne (1719). Renvoi d'Albéroni. Accession de Philippe V au traité de la quadruple alliance (1720). — La bataille de *Syracuse* fut aussi fatale à la liberté des mers qu'à l'Espagne elle-même. Mais elle n'ouvrit pas les yeux au régent, qui sacrifiait la marine française elle-même à l'alliance anglaise. Il ne songeait qu'à affermir son pouvoir, menacé par les menées de ses adversaires. Dans un lit de justice, tenu le 26 août, il brisa l'opposition du Parlement, lui enleva son droit de remontrances, et ôta au duc du Maine sa préséance sur les autres pairs. Les conseils venaient d'être abolis. Dubois, ouvertement vendu à l'Angleterre, fut nommé ministre des affaires étrangères, comme pour mieux servir encore les intérêts britanniques (25 sept. 1718). Tandis qu'il liait plus étroitement le régent à la politique anglaise, Charles XII fut tué au siége de *Frédérikshall*, en Norwége (18 déc.). Déjà des lettres saisies en mer avaient donné l'éveil à l'Angleterre sur les projets du baron de Goertz et d'Albéroni. Elle déclara la guerre à l'Espagne (27 déc. 1718). Il s'agissait d'entraîner la France à une mesure semblable. Dubois découvrit à point un complot formé par Albéroni avec la duchesse du Maine et le prince de Cellamare, ambassadeur espagnol à Paris, pour renverser le duc d'Orléans, mettre à sa place Philippe V et, sous lui, comme vice-régent, le duc du Maine (9 déc. 1718). Une escadre espagnole, envoyée sur les côtes de la Bretagne, devait soutenir la révolte de cette province. L'ambassadeur fut arrêté et reconduit à la frontière. Le duc et la duchesse du Maine furent enfermés dans les châteaux de Doullens et de Dijon. Quelques gentilshommes bretons eurent la tête tranchée. On fit beaucoup de bruit de ce complot avorté pour donner un prétexte à la guerre qu'on voulait faire à l'Espagne, et la guerre fut déclarée (10 janv. 1719). Le maréchal de Berwick franchit la Bidassoa et emporta le Passage. L'arsenal et plusieurs vaisseaux en rade ou en construction furent livrés aux flammes. Les Français commirent les mêmes ravages dans la rade de Santona, sous les yeux d'un commissaire anglais. Ils se rendirent encore maîtres de Fontarabie et de Saint-Sébastien, puis tournèrent vers les Pyrénées orientales et prirent Urgel, dans la Catalogne (12 oct.). Vers le même temps, une escadre espagnole, qui devait débarquer 6000 hommes en Écosse, fut dispersée et détruite par les vents. Les Anglais pillèrent Vigo. Enfin une armée autrichienne, débarquée en Sicile sur des vaisseaux anglais, reconquit cette île. Philippe V dut céder. Il renvoya Albéroni (5 déc. 1719) et accéda au traité de *Londres* (26 janv. 1720). L'Empereur eut la Sicile et céda la Sardaigne au duc de Savoie, qui ratifia

malgré lui cet échange ; l'expectative des duchés de Toscane et de Parme fut assurée à l'infant don Carlos. Un congrès devait se réunir à *Cambrai* pour régler les dernières difficultés entre l'Autriche et l'Espagne, sous la médiation de la France et des puissances maritimes. L'alliance franco-espagnole, rétablie après avoir été si impolitiquement rompue, fut resserrée par deux mariages : l'infant don Louis, prince des Asturies, épousa mademoiselle de Montpensier, fille du régent, et l'infante d'Espagne fut envoyée à la cour de France pour être plus tard unie à Louis XV.

Dubois, cardinal et premier ministre (1721-1722). Fin de la régence (1723). — La fin de la régence ne fut guère marquée que par le scandale de la fortune de Dubois. Ce « petit homme, maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde et à mine de fouine (1), » aspirait à devenir cardinal et premier ministre. Il remua en sa faveur les influences les plus opposées, celle du roi d'Angleterre qu'il avait si bien servi et celle du prétendant qu'il promettait de servir. Il intéressa à son ambition les jésuites en leur rendant le confessionnal du roi et la cour de Rome elle-même en faisant imposer au Parlement par le régent qu'il gouvernait, l'enregistrement de la bulle *Unigenitus* (2) (déc. 1720). Grâce à toutes ces intrigues, il fut successivement nommé archevêque de Cambrai (juin 1720) et cardinal (juil. 1721). L'année suivante il devint premier ministre (août 1722). Il mourut un an après des suites de ses débauches (10 août 1723) Louis XV venait d'être déclaré majeur (16 févr.). Le duc d'Orléans prit lui-même le titre de premier ministre après la mort de Dubois et ne lui survécut que quelques mois (2 déc. 1723).

§ II. — Ministère du duc de Bourbon et du cardinal de Fleury jusqu'au second Traité de Vienne.

(1723-1731.)

SOMMAIRE. — Influence de la marquise de Prie et de Pâris-Duverney. Nouvelle rupture avec l'Espagne (1725). Premier traité de Vienne (1725). Ligue de Hanovre (1726). Chute du duc de Bourbon (1726). Fleury premier ministre. Préliminaires de Paris (1727). Traité du Pardo (1728). Congrès de Soissons. Traité de Séville (1729). Second traité de Vienne (1731).

Influence de la marquise de Prie et de Pâris-Duverney. — Le duc de Bourbon, arrière-petit-fils du grand Condé, succéda comme premier ministre au duc d'Orléans. L'évêque de Fréjus, Fleury, précepteur du jeune roi, partagea avec lui le gouvernement et fut chargé particulièrement de distribuer les emplois et les grâces. Mais l'administration resta tout entière entre les mains du duc de Bourbon, que dirigeaient la marquise de Prie, sa maîtresse, et le fi-

(1) Saint-Simon.

(2) *Voyez* la note au bas de la page 110.

nancier Pâris-Duverney, l'adversaire le plus acharné de Law. Duverney s'appliqua surtout à détruire les faibles restes du système, dont un des principaux effets avait été le renchérissement de presque toutes les denrées. Il commença par diminuer de moitié la valeur légale des monnaies et par réduire l'intérêt au denier 30. Il fixa par un tarif immuable le prix de la main-d'œuvre et de toutes les marchandises. Ces mesures arbitraires excitèrent des mouvements séditieux dans la capitale; on les réprima avec la plus grande rigueur; mais on fut obligé d'abolir les récents édits. Un acte encore plus impopulaire fut le rétablissement du droit de joyeux avénement que Louis XII avait supprimé; Duverney ne craignit pas de l'affermer pour 24 millions aux traitants qui en tirèrent du peuple une somme presque double (juillet 1725). L'établissement du cinquantième sur tous les revenus pendant douze ans fut une mesure financière plus juste, mais qui ne provoqua pas moins de mécontentement (juillet 1725). Les Parlements de Bordeaux, de Reims et de Dijon refusèrent d'enregistrer l'édit; le clergé s'y opposa de toutes ses forces, parce qu'il prétendait ne pouvoir être imposé en aucun cas; la noblesse y vit une atteinte à ses priviléges. Enfin, sous cette administration tracassière et tyrannique, les protestants virent ressusciter contre eux les plus rigoureuses ordonnances de Louis XIV (14 mai 1724), et la persécution fut ranimée avec plus d'acharnement qu'à l'époque des *dragonnades* et des massacres des Cévennes (1).

Nouvelle rupture avec l'Espagne (1725). Premier traité de Vienne (1725). — Mesures arbitraires et violentes, retour à la persécution, telle fut l'administration intérieure du duc de Bourbon. Sa politique extérieure ne fut pas meilleure. La marquise de Prie reprit, sous ce ministère, le rôle de Dubois. Comme lui elle se vendit à l'Angleterre. Par l'influence de cette courtisane, on renouvela les deux grandes

---

(1) Quelques réformes utiles signalèrent cependant le ministère du duc de Bourbon. Duverney abolit la coutume d'affermer la subsistance et l'entretien des prisonniers. Il fit construire le canal de Saint-Quentin (1724-1732). Un arrêt du 27 septembre 1724, pour mettre fin aux réunions clandestines des spéculateurs, établit dans la rue Vivienne une *Bourse* pour la négociation des papiers de commerce et des effets publics, et soixante agents de change reçurent le privilége de faire seuls les ventes et les achats au nom des particuliers (14 octobre 1724). On rendit aux villes le droit d'élire les magistrats municipaux. Enfin l'armée fut l'objet d'importantes réformes. Déjà sous l'administration de Law, cinq écoles de théorie et de pratique avaient été établies pour l'artillerie; de nombreuses casernes avaient été construites, et les villes avaient été déchargées des tributs de toute sorte que les troupes levaient sous différents prétextes. Le 24 février 1726, Duverney créa 100 bataillons de milice de 600 hommes chacun, qui furent organisés sur un plan très-perfectionné. Ces 60 000 hommes furent tirés au sort, distribués en cadres réguliers et, sans quitter leurs paroisses, ils durent unir l'habitude des armes aux travaux de l'agriculture. C'était un acheminement vers les levées régulières substituées au recrutement volontaire devenu insuffisant.

fautes de la régence : on continua de laisser tomber notre marine pour ne pas donner de l'ombrage à nos alliés, qui prétendaient dominer seuls sur l'Océan, et l'on rompit de nouveau avec l'Espagne, dont l'union avec la France pouvait seule sauver la liberté menacée des mers. Cette rupture fut provoquée par de misérables motifs. Pour perpétuer son règne, la marquise de Prie voulut donner à Louis XV une femme de son choix, qu'elle pût dominer. De son côté, le duc de Bourbon, en haine de la branche d'Orléans, que la mort du roi eût appelée au trône, avait hâte d'assurer un héritier prochain à la couronne. L'infante, qui n'avait que six ans, fut renvoyée (avril 1725), et quelques mois après Louis XV épousa Marie Leczinska, fille de l'ex-roi de Pologne Stanislas, qui vivait dans une modeste retraite à Weissembourg (août). La cour de Madrid, irritée, rompit aussitôt le congrès ouvert à *Cambrai* au mois d'avril 1724, et négocia directement avec l'Autriche. Par un traité signé à *Vienne* (30 avril-1er mai 1725), les deux puissances renoncèrent à toutes prétentions sur leurs États respectifs; Philippe V reconnut deux actes qui figuraient alors dans toutes les négociations de la cour de Vienne : 1° la *pragmatique sanction* que Charles VI, qui n'avait qu'une fille, Marie-Thérèse, avait rendue, en 1713, pour lui assurer ses États; 2° la *Compagnie d'Ostende* que l'Empereur avait fondée, en 1722, pour ouvrir à ses États le commerce des deux Indes par la voie des Pays-Bas (1). Enfin une alliance défensive était conclue entre les deux cours.

Ligue de Hanovre (1726). — L'Angleterre et la France prirent ombrage de cet accord soudain de deux puissances naguère si divisées. A l'alliance de *Vienne* elles opposèrent, avec la Prusse, la contre-alliance de *Hanovre* (3 septembre 1725), à laquelle adhérèrent la Hollande (9 août 1726), la Suède et le Danemark (mars-avril 1727). La Russie, de son côté, accéda à la ligue de *Vienne* (6 août 1726). Une guerre européenne semblait se préparer. La cour de Madrid en donna le signal par le siége de Gibraltar. Dans le même temps, trois escadres sortirent des ports de la Grande-Bretagne, se dirigeant vers la Baltique, vers les côtes d'Espagne et vers l'Amérique. Les Anglais bloquèrent Porto-Bello (2), et, réunis aux Danois, mirent le siége devant Cronstadt. Là se bornèrent les hostilités. La guerre n'ayant pas de motifs déterminés, on vit bientôt les alliances se déplacer ou se dissoudre.

Chute du duc de Bourbon (1726). Fleury, premier ministre. Pré-

(1) L'établissement de cette compagnie éprouvait une vive opposition de la part des puissances maritimes, qui prétendaient que l'Empereur usurpait sur leurs droits. « Les Hollandais se fondaient, pour refuser leur consentement, sur les clauses du traité conclu à *Munster* avec l'Espagne, suivant lesquelles le commerce des Indes devait rester dans l'état où il se trouvait alors. La question était de savoir si cette condition était obligatoire pour le souverain à qui les Pays-Bas avaient été cédés. » (HEEREN.)

(2) Dans la Nouvelle Grenade.

liminaires de Paris (1727). Traité du Pardo (1728). Congrès de Soissons. Traité de Séville (1729). Second traité de Vienne (1731). — La chute du duc de Bourbon facilita un rapprochement entre la France et l'Espagne (11 juin 1726). Le cardinal de Fleury, qui lui succéda, était un vieillard pacifique. Robert Walpole, principal ministre d'Angleterre, n'était pas moins ami de la paix. D'autre part, la Prusse se détacha de la ligue de *Hanovre,* se rapprocha de l'Autriche et garantit la pragmatique (mars 1727). Enfin l'Empereur, privé de l'alliance de la Russie par la mort de la czarine Catherine Ire (mai), n'était pas disposé à suivre l'Espagne dans une guerre où il n'aurait pu défendre la Belgique contre la France et les puissances maritimes. Des préliminaires de paix furent signés à *Paris* entre l'Autriche et les alliés de *Hanovre* (31 mai 1727). Fleury écarta le principal obstacle en obtenant de l'Empereur la suspension de la *Compagnie d'Ostende* pendant sept ans. La mort de Georges Ier, survenue sur ces entrefaites, ne changea rien au nouveau cours des affaires (juin). Walpole continua de diriger la politique anglaise sous Georges II. L'Espagne accéda aux préliminaires (13 juin) et conclut la paix avec l'Angleterre au *Pardo* (1) (6 mars 1728). La question des duchés italiens fut remise à la décision d'un congrès qui se réunit à *Soissons* (14 juin). Fleury y acheva de détacher de l'Autriche la cour de Madrid, fatiguée des délais de l'Empereur et pressée d'assurer à l'infant don Carlos l'héritage des Médicis et des Farnèse (2). Par un traité signé à *Séville* avec la France et l'Angleterre, l'Espagne était autorisée à faire occuper par 6000 hommes les duchés de Toscane et de Parme; elle promettait son appui pour obtenir l'abolition de la *Compagnie d'Ostende* (9 novembre 1729). Le congrès de *Soissons* se trouva rompu. L'Empereur se prépara à la guerre; mais il fut facile de l'apaiser en lui garantissant sa pragmatique, cette grande préoccupation de sa politique extérieure. Ce fut le principal objet du second traité de *Vienne* entre l'Autriche, l'Angleterre et la Hollande (16 mai 1731). Les puissances maritimes garantirent la pragmatique, et obtinrent en échange de l'Empereur l'abolition de la *Compagnie d'Ostende* et son consentement à l'occupation des duchés italiens par les Espagnols. L'Empire et l'Espagne accédèrent à ces conventions, auxquelles la France n'eut point de part.

§ III. — Guerre de la Succession de Pologne.

(1733-1735.)

SOMMAIRE — Succession de Pologne (1733). Mesquine intervention de Fleury en faveur de Stanislas (1734). Guerre avec l'Autriche (1733-1735). Occupation de la Lorraine (1733). Prise de Kehl et de Philipsbourg (1734).

(1) Près de Madrid.

(2) Le dernier des Farnèse, Antoine, mourut en 1731.

Conquête du Milanais (1733). Victoires de Parme, de Guastalla, de Bitonto (1734); conquête des Deux-Siciles (1734-1735). Troisième traité de Vienne (1735-1739).

Succession de Pologne (1733). Mesquine intervention de Fleury en faveur de Stanislas (1734). — L'Europe était à peine remise de toutes ces secousses, produites par la succession d'Espagne, qu'une autre question de succession surgit, qui la remua de nouveau des bords de la Vistule aux bords du Rhin et jusqu'au fond de l'Italie. La mort de Frédéric-Auguste II ayant rendu le trône de Pologne vacant (2 fév. 1733), deux compétiteurs briguèrent les suffrages de la diète : l'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste III, fils du dernier roi, et Stanislas Leczinski, à qui Charles XII avait donné la couronne de Pologne en 1704 et qui l'avait perdue après la défaite du roi de Suède à *Pultava* (1709). Soixante mille voix la lui donnèrent de nouveau (12 sept. 1733). L'avénement d'un roi national, beau-père de Louis XV, eût soustrait la Pologne à l'influence russe et donné à la France une alliée dans le Nord. Aussi fut-il combattu par les cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne, qui soutinrent Frédéric-Auguste. L'Empereur, qui ne perdait jamais de vue sa pragmatique, eut soin, pour prix de son appui, de la faire reconnaître par l'Électeur (1). Une armée russe de 50000 hommes, sous les ordres de Lascy, entra en Pologne ; l'Autriche en rassembla une en Silésie. Sous la pression de ces forces étrangères, une minorité factieuse proclama Auguste III à Praga (5 oct.). Stanislas fut réduit à s'enfermer dans Dantzig, où 30000 Russes, sous le général Munich, vinrent l'investir. Fleury, attaché à l'alliance anglaise, craignit de la compromettre en déployant dans la Baltique de grandes forces maritimes. 1500 hommes seulement, embarqués à Brest sur une petite escadre, furent envoyés au secours du beau-père du roi. L'officier qui les commandait, arrivé en vue de Dantzig, jugea qu'il les sacrifierait inutilement, et vint relâcher en Danemark. L'ambassadeur de France à Copenhague, le comte de Plélo, sauva du moins l'honneur par une héroïque témérité ; il ramena cette poignée de soldats sous les murs de Dantzig, attaqua les lignes russes et se fit tuer (mai 1734). La ville capitula. Stanislas, dont la tête avait été mise à prix, s'enfuit sous un déguisement.

Guerre avec l'Autriche (1733-1735). Occupation de la Lorraine (1733). Prise de Kehl et de Philipsbourg (1734). —L'Autriche, plus facile à atteindre, paya pour la Russie. Fleury eut aisément l'alliance de la Sardaigne et de l'Espagne qui désiraient s'agrandir en Italie. On convint de chasser les Autrichiens de la péninsule, de réunir le Milanais au Piémont et de donner le royaume des Deux-Siciles à don Carlos (traité de l'*Escurial*, 25 oct. 1733). La France obtint la neu-

(1) Auguste III pouvait prétendre à la succession autrichienne du chef de sa femme, fille aînée de l'empereur Joseph Ier.

tralité des puissances maritimes en s'engageant à ne pas porter la guerre en Belgique (nov.).

Deux armées, sous les maréchaux de Berwick et de Villars, furent dirigées sur le Rhin et sur les Alpes. La première (80 000 hommes), investit Kehl, tandis qu'un corps détaché occupait Nancy et enlevait la Lorraine au duc François-Etienne (oct. 1733). Eugène ne put empêcher la prise de Kehl et s'établit derrière les anciennes *lignes d'Ettlingen*. L'armée française franchit le Rhin à Kehl, au Fort-Louis et près de Heilbronn, replia les Impériaux sur le Necker et investit Philipsbourg (mai 1734). Berwick eut la tête emportée par un boulet. Noailles prit la direction du siége, et d'Asfeld couvrit les retranchements que le prince Eugène n'osa attaquer. La place capitula (18 juil.). On se borna dès lors, sur le Rhin, à se tenir de part et d'autre en échec.

Conquête du Milanais (1733). — Victoires de Parme, de Guastalla, de Bitonto (1734). Conquête des Deux-Siciles (1734). — La seconde armée française (40 000 hommes) franchit les Alpes, sous Villars, et fit sa jonction, près de Verceil, avec 12 000 Piémontais. Pavie, Milan, Pizzighitone, Crémone, tombèrent rapidement au pouvoir des alliés (oct.-nov. 1733). Les Espagnols, de leur côté, débarqués à Livourne, sous don Carlos et le duc de Montemar, se dirigèrent, par les Etats-Romains, vers le royaume de Naples. Cependant l'Autriche, qui avait dégarni ses possessions italiennes pour concentrer ses troupes sur la frontière polonaise, rassemblait 40 000 hommes dans le Tyrol. Villars voulut marcher sur l'Adige et fondre sur cette armée avec toutes les forces alliées réunies. Les places qui tenaient encore dans la Lombardie, privées de secours, fussent tombées d'elles-mêmes et la conquête de la haute Italie eût entraîné celle de l'Italie méridionale. Mais les Espagnols voulaient marcher sur Naples, et Charles-Emmanuel, allié indécis, paralysait les opérations du vieux maréchal, qui conservait à quatre-vingt-quatre ans toute son énergie. Il ne put entraîner les Piémontais au delà de l'Oglio. Cependant Merci descendit du Tyrol dans le Mantouan et franchit le Pô pour transporter la guerre dans le duché de Parme (mai 1734). Villars se jeta à sa poursuite, tailla en pièces son arrière-garde, puis alla mourir à Turin (17 juin). Le maréchal de Coigni lui succéda, attaqua les Autrichiens près de *Parme*, leur tua 10 000 hommes avec leur général et les rejeta derrière la Secchia (29 juin). Les vainqueurs s'emparèrent de Guastalla et occupèrent le Modénais. L'armée autrichienne, renforcée, reprit l'offensive sous Kœnigsegg ; elle fut battue une seconde fois à *Guastalla* (19 sept.) et forcée de repasser le Pô, mais elle se maintint sur la rive gauche où elle conservait la forte place de Mantoue.

La guerre fut plus décisive dans les Deux-Siciles. A l'approche de l'armée et de la flotte espagnoles, le vice-roi impérial Visconti évacua

Naples et se concentra dans la Pouille. Don Carlos entra dans la capitale et y fut aussitôt reconnu roi (15 mai 1734). Le duc de Montemar poursuivit les Autrichiens et les défit complétement à *Bitonto* (25 mai). La prise de Capoue et de Gaëte acheva la conquête des provinces de terre ferme. Celle de la Sicile ne fut pas moins rapide (1734-1735). Les Autrichiens s'étaient enfermés dans les places fortes de Messine, de Syracuse et de Trapani. Ils les évacuèrent dès que Montemar eut débarqué à Palerme, où don Carlos fut proclamé roi des Deux-Siciles.

Troisième traité de Vienne (1735-1739). — Chassés de l'Italie méridionale, les Autrichiens se maintenaient dans le nord où ils conservaient la forte place de Mantoue et les *Présides*. Le duc de Montemar leur enleva ces dernières villes et fit sa jonction avec les Franco-Piémontais. Noailles avait remplacé Coigni. Devant ces forces, Kœnigsegg se mit en retraite vers le Tyrol, laissant une forte garnison dans Mantoue. Les alliés investirent cette place. Mais Charles-Emmanuel, inquiet des projets de la cour de Madrid sur le Milanais, ne songeait plus qu'à s'en faire céder encore un lambeau par l'Empereur. D'un autre côté Fleury désirait la paix. Les préliminaires furent signés à *Vienne* (3 oct. 1735) et convertis en paix définitive, dans cette ville, le 18 nov. 1738. Par le troisième traité de *Vienne*, Stanislas renonçait à la couronne de Pologne et conservait le titre de roi; on lui accordait immédiatement le duché de Bar avec promesse de la Lorraine, dès que la mort du dernier Médicis, Jean-Gaston (1), aurait laissé vacant le grand-duché de Toscane, donné en compensation au duc de Lorraine François-Étienne; après la mort de Stanislas, les duchés de Lorraine et de Bar devaient être réunis à la France. L'Empereur cédait à don Carlos les Deux-Siciles, les *Présides* et l'île d'Elbe; au roi de Sardaigne Novare et Tortone; il recouvrait le reste du Milanais avec les duchés de Parme et de Plaisance. La France garantissait la pragmatique. Les rois de Sardaigne et d'Espagne n'accédèrent à ces stipulations qu'en 1739.

CHAPITRE X.

GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE.

(1740-1748.)

SOMMAIRE. — Succession d'Autriche (1740). Les prétendants. Frédéric le Grand et la Prusse. Occupation de la Silésie (1740). Victoire de Molwitz (1741). Politique de la France. Ligue de Nymphenbourg (1741). Politique

(1) Il mourut le 9 juillet 1737.

de l'Angleterre. Invasion de l'Autriche et de la Bohême. Dévouement des Hongrois. Prise de Prague (1741). L'électeur de Bavière est élu empereur (Charles VII, 1742). Capitulation de Lintz (1742). Invasion de la Bavière. Prise d'Egra. Victoire de Frédéric à Czaslau. Chute de Walpole (1742). Intervention de l'Angleterre. Défection de la Prusse, de la Saxe et de la Sardaigne. Vaine tentative contre le Milanais (1742). Conquête de la Savoie. Evacuation de Prague. Retraite de Belle-Isle (1742).

Campagne de 1743. Bataille de Dettingen. Evacuation de l'Allemagne. Ligues de Worms (1743) et de Francfort (1744).

Campagne de 1744. Première tentative du Prétendant. Invasion de la Belgique et de l'Alsace. Diversion de Frédéric en Bohême. Charles VII rétabli dans ses États. Prise de Fribourg. Bataille navale de Toulon. Victoires de Coni et de Velletri.

Campagne de 1745. Victoire de Fontenoy. Seconde tentative du Prétendant. Victoire de Bassignano. Mort de Charles VII. Défection de la Bavière. Élection de François Ier. Victoires de Frédéric à Friedberg, à Sohr, à Kesseldorf. Traité de Dresde (1745). Seconde défection de la Prusse.

Campagnes de 1746 et 1747. Conquête de la Belgique. Victoire de Raucoux. Défaite de Plaisance. Prise de Gênes. Invasion de la Provence. Combat d'Exilles ou du col de l'Assiette (1747). Victoire de Lawfeld. Prise de Berg-op-Zoom.

Guerre maritime (1744-1748). Perte de Louisbourg et de l'île du cap Breton (1745). La Bourdonnais et Dupleix. Victoire navale et prise de Madras (1746). Siége de Pondichéry (1748).

Intervention de la Russie. Investissement de Maëstricht (1748). Traité d'Aix-la-Chapelle (1748).

Succession d'Autriche (1740). — A peine le troisième traité de *Vienne* eût-il reçu son entière exécution, qu'une nouvelle guerre de succession éclata, qui menaça d'une révolution tout le système continental. L'empereur Charles VI mourut (20 octobre 1740). Avec lui s'éteignit la descendance mâle de la maison de Habsbourg. On a vu qu'il ne laissait qu'une fille, Marie-Thérèse, mariée en 1736 au duc de Lorraine, François-Étienne, qui devint en 1737 grand-duc de Toscane, et instituée par la pragmatique sanction héritière de tous les États autrichiens. Toute l'Europe, à l'exception de la Bavière, avait reconnu et garanti cet acte. Mais le prince Eugène avait prévu ce que vaudraient ces garanties si elles n'étaient appuyées de 200 000 hommes. Or Charles VI, qui, après ses derniers revers en Italie, en avait éprouvé de nouveaux sur le Danube contre les Turcs (1736-1739), laissait à sa fille une armée et des finances en fort mauvais état. Ses vastes possessions parurent une proie facile à saisir ou à partager. Les prétendants ne manquèrent pas.

Les prétendants. — L'électeur de Bavière, Charles-Albert, réclamait la succession en vertu d'un pacte de famille qui remontait à l'empereur Ferdinand Ier (1). L'électeur de Saxe, Auguste III, invoquait un autre pacte de famille dressé en 1703 entre l'empereur Léopold et ses deux fils, Joseph Ier et Charles VI, et qui portait qu'à

(1) Albert V, duc de Bavière (1550-1579), avait épousé l'archiduchesse Anne, fille de Ferdinand Ier.

défaut d'héritiers mâles, les filles du premier seraient préférées aux filles du second. Joseph Ier avait laissé deux filles, dont l'aînée était mariée à l'électeur de Saxe et l'autre à l'électeur de Bavière.

Les rois d'Espagne et de Sardaigne élevèrent également des prétentions sur une partie de l'héritage. Philippe V revendiquait la Bohême et la Hongrie, aux termes d'un pacte entre Philippe III et Ferdinand II. Philippe III n'avait renoncé aux États autrichiens, à la mort de l'empereur Mathias (1619), qu'à la condition que ces deux royaumes reviendraient à la branche aînée (espagnole) si la postérité mâle de Ferdinand II venait à s'éteindre. La reine Élisabeth espérait obtenir en échange le Milanais pour son second fils, don Philippe. Mais le Milanais était convoité aussi par Charles-Emmanuel, qui le réclamait comme descendant d'une fille de Philippe II. Ces prétentions rivales de l'Espagne et de la Sardaigne, déjà fatales à l'Italie dans la dernière guerre, allaient avoir, encore une fois, pour résultat de maintenir la domination autrichienne dans le nord de la Péninsule, en jetant la maison de Savoie dans le parti de Marie-Thérèse.

Frédéric le Grand et la Prusse. Occupation de la Silésie (1740). Victoire de Molwitz (1741). — Si le débat était resté entre ces compétiteurs et l'héritière de Habsbourg, la monarchie autrichienne et la paix de l'Europe n'auraient peut-être pas couru de grands risques. Mais tout à coup le signal de la guerre partit du côté d'où on l'attendait le moins. Une armée prussienne entra en Silésie et s'en empara (décembre 1740). Ce fut le coup d'essai de Frédéric le Grand et comme la révélation de la puissance militaire de la jeune monarchie prussienne.

Frédéric-Guillaume Ier, le *roi sergent,* qui passa trente ans à former des régiments de géants (1), avait été le plus pacifique des princes. « Il aimait son armée comme un avare aime son trésor (2) », et il voulut la conserver intacte. A sa mort, elle était de 76000 hommes, admirablement disciplinés et dressés à manœuvrer avec une merveilleuse précision par le prince d'Anhalt, « grand mécanicien militaire », qui fit du soldat prussien l'idéal de la « machine-soldat. » Frédéric-Guillaume avait une autre passion, celle d'amasser de l'argent, et il n'en était pas moins avare que du sang de ses grands grenadiers de Potsdam. Son fils, Frédéric II, trouva ainsi à son avénement (31 mai 1740), ce qui manquait précisément à Marie-Thérèse, une armée et des finances. Avec ces ressources, il résolut d'élever la

---

(1) « Ses embaucheurs parcouraient sans cesse l'Europe, l'Asie, l'Afrique pour enrôler dans son armée, à quelque prix que ce fût, tous les individus dont la tête dominait la foule.... Un Irlandais, d'une taille de sept pieds, reçut de l'ambassadeur prussien de Londres une prime de 32000 francs, c'est-à-dire une somme plus considérable que les appointements annuels de l'ambassadeur. » MACAULAY, *Biographie de Frédéric le Grand.*

(2) MACAULAY, *ibid.*

Prusse au rang des grands États européens. Malgré les nombreuses acquisitions territoriales des électeurs de Brandebourg pendant le XVIIe siècle (1), la monarchie prussienne, qui ne datait que du commencement du XVIIIe, avait peu d'étendue, point de frontières, si ce n'est du côté de la Baltique, et une population qui allait à peine à 4 millions d'âmes. L'héritage des Habsbourg devait être une grande tentation pour un prince entreprenant qui possédait les moyens de la satisfaire. Frédéric n'y résista pas. De toutes les provinces autrichiennes, aucune ne lui convenait autant que la Silésie, qui couvrirait le Brandebourg et prolongerait la frontière prussienne sur le flanc oriental de la Saxe, de la Bohéme et de la Moravie, la rapprochant de Dresde et de Vienne. La maison de Brandebourg avait d'anciens droits, périmés ou douteux, à faire valoir sur les duchés de Jœgerndorf, de Liegnitz, de Brieg et de Wolhau. Mais Frédéric se mit peu en peine d'établir la légitimité de ses titres. Au mois de décembre 1740, sans déclaration de guerre, il se jeta sur la Silésie, dégarnie de troupes, et l'occupa. Il offrit ensuite à Marie-Thérèse son alliance au prix de la cession de la province conquise. Elle répondit en envoyant contre lui une armée qui fut battue à *Molwitz* (2), grâce aux habiles dispositions du feld-maréchal Schwerin et à la fermeté des bataillons prussiens (10 avril 1741). La guerre de Silésie fut le signal d'une guerre européenne.

Politique de la France. Ligue de Nymphenbourg (1741). — Déjà la France avait entamé des négociations avec la Bavière et l'Espagne. Sa politique était toute tracée : elle devait aider au démembrement de la monarchie autrichienne, empêcher que la couronne impériale ne rentrât dans la maison de Habsbourg par la maison de Lorraine et la faire transférer à l'électeur de Bavière. Cette politique ne convenait guère au pacifique et économe Fleury, uniquement préoccupé de maintenir la paix et l'équilibre des finances. Il voulait qu'on s'en tînt à la pragmatique qu'on avait garantie. Les frères Belle-Isle, petits-fils de Fouquet, qui avaient leur nom à relever, remuèrent la cour, la noblesse et firent prévaloir une politique belliqueuse. Une alliance se-

---

(1) *Formation territoriale du royaume de Prusse :*

1° Duché de Prusse (Prusse orientale, ancienne Prusse teutonique), en 1618.

2° Duché de Clèves, comté de Lamark et de Ravensberg (moitié de la succession de Juliers; traité de *Xanten*, 1614);

3° Poméranie ultérieure, duché de Magdebourg, principautés d'Halberstadt, de Minden et de Camin (traité de *Westphalie*, 1648);

4° Principauté de Neufchâtel et comté de Valengin en Suisse, héritage de la maison d'Orange, en 1694-1713 (traité d'*Utrecht*, 1713);

5° Ville et duché de Gueldres (1713);

6° Stettin, la partie de la Poméranie citérieure comprise entre l'Oder et la Peene, avec les îles de Wollin et d'Usedom, enlevées à la Suède (traité de *Stockholm*, 1720).

(2) Sur la rive gauche de l'Oder, au sud de Breslau.

crète fut conclue à *Nymphenbourg* avec la Bavière et l'Espagne (18 mai 1741). Les rois de Pologne, de Prusse et de Sardaigne y accédèrent successivement. Dans le partage convenu, on ne laissait à Marie-Thérèse que la basse Autriche, la Hongrie, la Styrie, la Carinthie, la Carniole et les Pays-Bas.

Politique de l'Angleterre. — Deux puissances pouvaient prendre parti pour Marie-Thérèse : la Russie et l'Angleterre. Pour occuper la Russie sur ses propres frontières, on lui suscita une guerre avec la Suède, qui avait à reconquérir les provinces que les armes de Pierre le Grand et le traité de *Nystadt* (1) (1721) lui avaient enlevées sur la Baltique.

L'intervention de l'Angleterre était plus à craindre. Elle était déjà, depuis 1739, en guerre avec l'Espagne au sujet du traité de l'*Assiento* (2). Les Anglais, non contents des avantages que ce traité assurait à leur commerce dans l'Amérique espagnole, y faisaient une contrebande très-active. Le *vaisseau de permission* de 500 tonneaux, qu'ils étaient autorisés à envoyer tous les ans à Porto-Bello, était devenu une sorte de vaisseau-entrepôt dont la cargaison se renouvelait incessamment en pleine mer. Pour mettre un terme à cet abus, Philippe V établit des bâtiments garde-côtes chargés de visiter les navires anglais. Il en résulta une guerre entre les deux peuples (1739). L'amiral anglais Vernon prit et rasa Porto-Bello (décembre 1739), mais il échoua contre Carthagène (mars 1740). Les hostilités duraient encore lorsque la succession d'Autriche fit naître la guerre sur le continent. L'Espagne, qui venait de ressaisir les Deux-Siciles, aspirant encore au Milanais, remettait de nouveau en question les résultats du traité d'*Utrecht*, cette œuvre de la politique de l'Angleterre, qui y voyait à la fois le principe de sa prépondérance maritime et de son influence sur le continent. Pour conserver l'une et l'autre, il lui fallait ruiner toutes les marines rivales et avoir à sa disposition une puissance militaire qu'elle pût, au besoin, opposer à la France et à l'Espagne sur le continent. L'Autriche était cette puissance. L'Angleterre ne pouvait la laisser détruire, ni même démembrer. Le caractère pacifique de Walpole et les périls du Hanovre ne devaient pas longtemps la retenir dans la neutralité : elle s'inquiétait peu de l'électorat, et Walpole ne tarda pas à être renversé par une opposition belliqueuse. La France eut alors à soutenir à la fois une guerre continentale et une guerre maritime. Fleury, entraîné malgré lui, engagea mal la première, et l'on n'était pas préparé à la seconde ; comme le régent et le duc de

(1) La Carélie, l'Ingrie, l'Esthonie et la Livonie. Cette guerre, déclarée au mois d'août 1741, dura jusqu'en 1743. Elle acheva la décadence militaire des Suédois, battus à *Willmanstrand* et à *Frédériksham*, et se termina par le traité d'*Abo*, qui leur enleva encore une partie de la Finlande.

(2) *Assiento* (traite) désigne les traités par lesquels l'Espagne accordait le monopole de la traite des nègres dans ses colonies d'Amérique.

Bourbon, le vieux cardinal avait négligé la marine par système, de peur de déplaire aux Anglais ; de 66 vaisseaux qu'elle comptait en 1715, elle était tombée dès 1719 à 49.

Invasion de l'Autriche et de la Bohême (1741). — Deux armées françaises, de 40 000 hommes chacune, franchissent le Rhin (août 1741). L'une, sous Maillebois, entre en Westphalie pour observer le Hanovre et la Hollande et maintenir la neutralité des puissances maritimes ; l'autre, sous le maréchal de Belle-Isle, s'avance par la Souabe et fait sa jonction avec les Bavarois (20 000 hommes) à Passau, que l'Électeur vient d'occuper. Les alliés passent l'Inn et s'emparent de Lintz (septembre), tandis que l'électeur de Saxe entre en Bohême et Frédéric en Moravie. Au lieu de marcher sur Vienne, qui était mal fortifiée et n'avait qu'une faible garnison, l'armée franco-bavaroise passe le Danube à Lintz et s'enfonce dans la Bohême sans assurer ses communications avec Lintz, où elle ne laisse que 15 000 hommes pour couvrir la haute Autriche et la Bavière.

Dévouement des Hongrois. — Marie-Thérèse, sans alliés, sans armée, sans finances, fait appel aux Hongrois. Elle prête devant la diète des magnats le *serment* d'André II (1), c'est-à-dire jure de rétablir les priviléges de la nation abolis par l'empereur Léopold. La diète, oubliant ses griefs contre la maison de Habsbourg, proclama le *roi* Marie-Thérèse (juin 1741). A l'entrée des alliés en Autriche, elle se présente de nouveau devant les états du royaume, à Presbourg, tenant son jeune fils (Joseph II) entre ses bras et implorant leur secours. A cette vue, les chefs madgyars, avec un enthousiasme plus généreux que politique, s'écrièrent tout d'une voix : « Mourons pour notre roi Marie-Thérèse » (septembre 1741).

Prise de Prague (1741). L'électeur de Bavière est élu empereur (Charles VII) (1742). — Le dévouement des Hongrois donne à Marie-Thérèse une armée ; l'Angleterre lui donne des subsides. Frédéric, satisfait de sa conquête, signe un armistice (9 octobre). Une nombreuse armée, sous le prince de Lorraine, s'avance de Vienne vers les confins de la haute Autriche et de la Bohême, débouche dans la vallée de la Moldau et se saisit de Budweiss et de Tabor. L'armée franco-bavaroise, coupée du Danube et de Lintz, est menacée d'être acculée à Prague. On ne pouvait songer à faire le siége régulier de cette ville. Maurice de Saxe (2) conseille de la prendre par escalade,

---

(1) André II, roi de Hongrie (1205-1235), promulgua en 1222 la *bulle d'or*, qui confirmait les priviléges de la noblesse et du clergé et fut la charte politique des Hongrois jusqu'en 1687, époque où Léopold rendit la couronne de ce pays héréditaire dans sa maison et porta atteinte à leurs anciennes libertés, sans pouvoir obtenir toutefois de la diète que l'hérédité fût établie en faveur des femmes.

(2) Fils naturel d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, né à Dresde en 1696 et mort en 1750. Il fit ses premières armes sous le prince Eugène, au

et le lieutenant-colonel Chevert exécute ce hardi coup de main (25 novembre 1741). L'armée, qui venait de rallier les Saxons, est sauvée. L'électeur de Bavière est couronné à Prague roi de Bohême (19 décembre), puis élu empereur à Francfort, sous le nom de Charles VII (24 janvier 1742).

Capitulation de Lintz (1742). Invasion de la Bavière. Prise d'Égra. Victoire de Frédéric à Czaslau. — Cependant les Autrichiens, sans cesse renforcés, reprennent l'offensive sur tous les points. L'armée principale (60 000 hommes) menace les positions des armées alliées en Bohême, tandis qu'un autre corps marche de Vienne sur Lintz, réduit la garnison à capituler (23 janvier 1742), franchit l'Inn et envahit la Bavière, qui est prise à revers en même temps par les montagnards du Tyrol. Munich tombe au pouvoir de l'ennemi (13 février). Les alliés ayant perdu, par la capitulation de Lintz, leurs communications à droite avec le Danube et la Bavière, cherchèrent à les assurer à gauche avec le Mein et la Franconie : Maurice de Saxe s'empara d'Égra (1) (10 mars 1742). Frédéric, inquiet des succès de Marie-Thérèse, reprend les armes et entre par le comté de Glatz en Bohême. Charles de Lorraine, frère de François-Étienne, laisse le prince de Lobkowitz devant Prague et se porte avec 30 000 hommes contre les Prussiens. Frédéric le défait à *Czaslau* (17 mai 1742), tandis que Broglie, qui a pris le commandement de l'armée alliée, rejette Lobkowitz sur Budweiss.

Chute de Walpole (1742). Intervention de l'Angleterre. Défection de la Prusse, de la Saxe et de la Sardaigne. — Sur ces entrefaites Walpole est renversé et remplacé par lord Carteret (février). L'Angleterre rassemble une armée dans les Pays-Bas, accorde de nouveaux subsides à Marie-Thérèse, et par ses négociations isole la France en Allemagne, l'Espagne en Italie. Sous sa médiation, la reine de Hongrie signe avec la Prusse les préliminaires de *Breslau* (11 juin), ratifiés par le traité de *Berlin*, qui donne à Frédéric la Silésie et le comté de Glatz jusqu'à l'Oppa et à l'Olsa (23 juillet). La défection de la Prusse est suivie de celle de la Saxe. Dès le mois de février, Charles-Emmanuel, inquiet des projets de la cour de Madrid sur le Milanais, s'était engagé par le traité de *Turin* à couvrir les possessions autrichiennes en Italie.

Vaine tentative contre le Milanais (1742). Conquête de la Savoie. — Cette défection fait échouer une première attaque contre le Milanais. 30 000 Espagnols et Napolitains, sous le duc de Montemar, s'avancent de Naples par l'Etat romain jusqu'à Ferrare. L'armée austro-sarde les prévient dans le Modénais, dont le duc est leur

---

siége de Lille, passa au service de la France en 1720 et fut nommé en 1736 lieutenant général.

(1) En Bohême, sur le cours supérieur de l'Eger.

allié, et les rejette sur le territoire pontifical. En même temps une flotte anglaise paraît dans les eaux de Naples, menaçant don Carlos de bombarder sa capitale s'il ne rappelle ses troupes (août 1742). Toutefois l'infant don Philippe entre par le midi de la France dans la Savoie et l'enlève à Charles-Emmanuel.

Évacuation de Prague. Retraite de Belle-Isle (1742). — La défection de la Prusse et de la Saxe permet à Marie-Thérèse de concentrer toutes ses forces en Bohême. L'armée française, réduite à 25000 hommes, est resserrée dans Prague. Pour la dégager, Maillebois s'avance de la Westphalie jusqu'à Egra. Les Autrichiens lèvent le siége et se portent au-devant de lui (sept.). Broglie sort sur leurs derrières. Au lieu de pousser en avant et de placer l'ennemi entre deux feux, Maillebois, retenu par les ordres timides de Fleury, qui déjà négocie, se rabat sur le haut Palatinat et délivre en partie la Bavière. Broglie prend le commandement de cette armée. Belle-Isle, resté dans Prague, tient jusqu'en décembre. Les Autrichiens ayant replié leurs quartiers sur la rive droite de la Moldau, il évacue la ville et se met en retraite par Egra et la vallée du Mein. Chevert, laissé avec les malades et les blessés, obtient une honorable capitulation en menaçant de mettre le feu aux quatre coins de Prague.

Fleury mourut le 29 janvier suivant (1743). Il n'y eut plus de premier ministre. Louis XV prétendit gouverner par lui-même et livra le gouvernement à ses favorites. Celle qui régnait en ce moment était la duchesse de Châteauroux, à qui allait succéder, en 1745, la marquise de Pompadour. Les ministres étaient : le comte d'Argenson, à la guerre ; Amelot, aux affaires étrangères, où il fut remplacé en 1744 par le marquis d'Argenson, frère aîné du précédent ; Maurepas, à la marine ; le chancelier d'Aguesseau, aux sceaux, qu'il tenait depuis 1737 ; Orri, aux finances, qu'il dirigeait avec habileté depuis 1730.

Campagne de 1743. Bataille de Dettingen. Évacuation de l'Allemagne. — La Bohême évacuée, Charles de Lorraine se porte avec toutes ses forces en Bavière. Broglie rétrograde jusqu'à Donauwerth. Au printemps de 1743, l'armée anglo-allemande (50000 hommes) réunie en Belgique sous Georges II et lord Stairs, passe la Meuse et le Rhin avec le projet de couper la retraite aux Français, de se joindre au prince de Lorraine et d'envahir l'Alsace. Noailles, avec 60000 hommes, est opposé à cette armée. Elle s'avance par la rive droite du Mein jusqu'à Aschaffenbourg (mai). Le maréchal la suit, sur la rive gauche, l'empêche de déboucher et la resserre entre la rivière et le mont Spessart (1). Elle veut rétrograder ; Noailles fait aussitôt occuper derrière elle Aschaffenbourg, devant elle Dettingen, dispose sur la rive gauche des batteries pour la foudroyer pendant son défilé, et

(1) Contre-fort du Rhône-Gebirge, entre le Mein et deux de ses affluents, la Saal et la Kintzig.

la réduit ou à périr ou à mettre bas les armes. Une faute du duc de Grammont, neveu du maréchal, fait perdre tout le fruit de ces belles dispositions. Chargé de garder le défilé de *Dettingen*, il court à l'ennemi dès qu'il le voit déboucher, tandis que le gros de l'armée française est encore sur la rive gauche. Noailles ne peut que replier cette division si témérairement engagée contre toutes les forces de l'ennemi (26 juin). L'armée anglaise a sa retraite assurée. Elle repasse le Rhin à Mayence et rentre en Belgique. Broglie avait continué de rétrograder devant Charles de Lorraine jusqu'à Strasbourg. Les deux armées françaises repassent le Rhin. L'Allemagne est évacuée (juil.). La guerre se rapproche alors de nos frontières. Les alliés tentent de pénétrer en Alsace, Georges II par Landau, le prince Charles par Brisach ; Coigny, successeur de Broglie, est opposé, avec 40000 hommes, aux Autrichiens ; Noailles, sur la Lauter, tient en échec les Anglo-Allemands.

Ligues de Worms (1743) et de Francfort (1744). — L'Angleterre, l'Autriche et la Sardaigne venaient de resserrer leur alliance à *Worms* (13 sept. 1743). Marie-Thérèse cède à Charles-Emmanuel la rive droite du Tessin. L'électeur de Saxe accède à l'alliance (traité de *Vienne*, 20 déc.), ainsi que la czarine Elisabeth (traité de *Saint-Pétersbourg*, 4 fév. 1744) qui vient d'imposer la paix à la Suède (traité d'*Abo*, 17 août 1743). Une contre-ligue est signée à *Francfort*, entre l'empereur Charles VII, les rois de Prusse et de Suède et l'électeur palatin (22 mai 1744). La France y adhère le 6 juin suivant (traité de *Versailles*). Elle venait de resserrer son union avec l'Espagne par un premier *pacte de famille* (1) (25 octobre 1743).

Campagne de 1744. Première tentative du prétendant. Invasion de la Belgique et de l'Allemagne. Diversion de Frédéric en Bohême. Charles VII rétabli dans ses États. Prise de Fribourg. Bataille navale de Toulon. Prise de Coni et de Velletri. — L'intervention anglaise changea le rôle de la France : d'auxiliaire elle devint partie principale. Elle attaque l'Autriche en Belgique et soutient l'Espagne en Italie. En même temps la guerre s'étend à la mer et aux colonies. Enfin on fait venir de Rome le prétendant Charles-Edouard, fils de Jacques III, et l'on embarque à Dunkerque 10000 hommes, sous Maurice de Saxe, pour opérer une descente en Ecosse (janvier 1744). Une tempête disperse cet armement et fait échouer l'entreprise (mars).

Une armée de 80000 hommes, commandée par Maurice de Saxe et Noailles, sous les ordres du roi, envahit la Belgique. Coigny et Seckendorf, avec 40000 Franco-Bavarois, couvrent l'Alsace et la Lorraine. Conti conduit 25000 hommes aux Alpes pour se joindre aux Espagnols contre les Austro-Sardes.

L'armée des Pays-Bas s'empare des places de la Lys et de la Flan-

---

(1) *Voyez* M. DE FLASSAN, *Histoire de la diplomatie française*, V, 172-182.

dre maritime, Courtrai, Menin, Ypres, Furnes (mai-juil.). Pendant ce temps, Charles de Lorraine passe le Rhin près de Gemersheim (30 juin), enlève les *lignes de Weissembourg* et rejette Coigny derrière la Moder. Louis XV et Noailles accourent avec une partie de l'armée des Pays-Bas. Pendant qu'une maladie arrête le roi à Metz et fait craindre pour ses jours, le maréchal débouche en Alsace par le col de Sainte-Marie-aux-Mines et fait sa jonction avec Coigny près de Strasbourg. Dans le même temps Frédéric envahit la Bohême et enlève Prague. Cette diversion délivre l'Alsace. Charles de Lorraine se porte au secours des États autrichiens. Noailles passe le Rhin à sa suite, près de Fort-Louis; mais, au lieu de le pousser sous le feu des Prussiens, il se contente de détacher Seckendorf pour ramener Charles VII à Munich, et s'empare des villes forestières et de Fribourg (novembre). Frédéric, isolé, évacue la Bohême et se replie sur la Silésie.

Conti se joint à don Philippe sur le Var pour envahir le comté de Nice. Une flotte se réunit à *Toulon* pour appuyer leurs opérations. Bloquée par une flotte anglaise, sous l'amiral Mathews, elle s'ouvre la mer après une bataille indécise (22 février 1744). L'armée passe le Var, enlève Nice, Villefranche, force le passage des Alpes, emporte Château-Dauphin, Demonte et investit *Coni*. Charles-Emmanuel livre bataille pour dégager cette place; il est défait (30 sept.), mais la saison avancée force les alliés de lever le siége et de repasser les Alpes.

Dans la campagne de 1743, les Espagnols, sous le comte de Gages, étaient rentrés dans le duché de Modène pour tenter une nouvelle attaque contre le Milanais. Ils furent repoussés et poursuivis par les Autrichiens sur le territoire romain. Don Carlos, soupçonnant à Marie-Thérèse le projet de reconquérir les Deux-Siciles, sortit alors de sa neutralité, rallia les Espagnols, battit les Autrichiens à *Velletri* (11 août 1744), les poursuivit jusqu'à Bologne et rétablit le duc de Modène dans ses États.

Campagne de 1745. Victoire de Fontenoy. Seconde tentative du prétendant. Victoire de Bassignano. Mort de Charles VII. Défection de la Bavière. Élection de François Ier. Victoires de Frédéric à Friedberg, à Sohr, à Kesseldorf; traité de Dresde: seconde défection de la Prusse. — La diversion de Frédéric en Bohême ayant dégagé la frontière de l'Est, l'armée du Nord, portée à 80 000 hommes, reprend la conquête des Pays-Bas, interrompue en 1744 par l'invasion de l'Alsace. Maurice de Saxe investit Tournai (avril). L'armée alliée (60 000 hommes), sous le duc de Cumberland (1), s'avance de Bruxelles pour faire lever le siége. Maurice laisse 20 000 hommes dans ses lignes devant Tournai et déploie le reste de ses forces sur la rive droite de l'Escaut, sa droite appuyée au village d'Antoing, le

(1) Troisième fils de Georges II.

centre à *Fontenoy*, la gauche couverte par le bois de Barry (1), que défendent deux redoutes. L'ennemi, accueilli par un feu meurtrier d'artillerie et de mousqueterie, est repoussé aux deux ailes. Alors Cumberland, d'après le conseil du général autrichien Kœnigsegg, laisse ses alliés devant Barry et Antoing et lance la masse de son infanterie (20 000 hommes) sur la position centrale des Français. Cette manœuvre réussit d'abord. L'infanterie anglaise s'avance en colonne serrée, culbutant tout ce qui s'oppose à elle, et arrive au centre de l'armée française. La bataille semble perdue, et déjà Maurice de Saxe prend ses dispositions pour la retraite, lorsque le duc de Richelieu donne le conseil de rompre cette masse d'infanterie à coups de canon. On fait avancer quelques pièces qui prennent en écharpe la tête de la colonne, on lance la cavalerie sur son front, l'infanterie sur ses deux flancs; elle est écrasée. Les alliés se replient sur Bruxelles, laissant 14 000 hommes sur le champ de bataille; la perte des Français était de 7000 hommes (11 mai 1745). Tournai capitula. Gand, Bruges, Oudenarde, Dendermonde, Ostende, Nieuport, Ath, toutes les places entre la Dender et la mer, attaquées sous la direction du lieutenant général Lowendahl (2), habile ingénieur, furent prises l'une après l'autre.

Vaincue aux Pays-Bas, l'Angleterre était menacée dans son île même. Le mauvais succès de la tentative de 1744 n'avait pas rebuté le prétendant. Abandonné du gouvernement français, il s'embarqua avec quelques réfugiés et 1200 fusils sur deux bâtiments que lui fournit un armateur irlandais de Nantes, et descend en Écosse (3) par l'île d'Eriska, dans les Hébrides (juillet 1745). L'enthousiasme des Highlanders lui fait bientôt une petite armée avec laquelle il enlève Perth, puis Édimbourg, disperse à *Preston-Pans* (4) un corps de 4000 Anglais (octobre) et s'avance jusqu'à trente lieues de Londres (décembre). Mais l'audacieuse entreprise du prétendant ne suffit pas à relever le parti jacobite ruiné. Aucun mouvement n'éclate en Angleterre en sa faveur. Tandis qu'il hésite à marcher sur la capitale, Georges II rassemble des troupes; Cumberland est rappelé avec l'armée des Pays-Bas. Réduit à reculer en Écosse et poursuivi, Charles-Édouard bat le général Hawley à *Falkirk* (5) (28 janvier 1746) et investit Stirling; mais à l'approche de Cumberland il lève le siége et

(1) Au nord-est de Fontenoy.

(2) Le comte de Lowendahl, né à Hambourg en 1700, était petit-fils d'un enfant naturel du roi de Danemark Frédéric III. Après avoir été tour à tour au service de l'Autriche, du Danemark, de la Pologne, de la Russie, il accepta, en 1743, à la sollicitation du maréchal de Saxe, le grade de lieutenant général dans l'armée française et commanda la réserve à la bataille de Fontenoy.

(3) *Voyez* dans l'Atlas, sur la carte XII, les Iles Britanniques.

(4) Près d'Edimbourg.

(5) Au nord-ouest d'Edimbourg.

se retire dans les Highlands; il est atteint à *Culloden* (1) et complétement défait (27 avril 1746). La maison de Hanovre se vengea cruellement de la peur qu'elle avait eue, et le prétendant, dont la tête fut mise à prix, n'échappa que par une sorte de miracle à la proscription de ses partisans. A *Culloden* périrent les dernières espérances des Stuarts.

La campagne de 1745 n'est pas moins brillante en Italie qu'aux Pays-Bas. La république de Gênes, qui venait de s'allier avec les Bourbons (traité d'*Aranjuez*, 1er mai), ouvre passage à leurs armées pour pénétrer dans le Piémont, dans le duché de Parme et dans le Milanais. Maillebois, successeur de Conti, et don Philippe entrent sur le territoire de la république par la rivière du Ponent, tandis que le comte de Gages, à la tête des Espagnols et des Napolitains, s'y porte par l'État romain, le Modénais et la rivière du Levant. L'armée combinée, renforcée de 10 000 Génois, débouche dans les plaines du Pô par le col de la Bocchetta. Charles-Emmanuel et le général autrichien Schulembourg, après avoir vainement disputé le passage des Apennins, se replient sur *Bassignano*, dans une forte position au confluent de Tanaro et du Pô. Maillebois et Gages s'étendent sur leur droite, prennent Tortone, Plaisance et Parme, coupent les communications des Autrichiens par la rive droite et les menacent par la rive gauche en feignant un mouvement sur Milan. L'armée autrichienne accourt de ce côté. Aussitôt les différents corps franco-espagnols se rabattent sur *Bassignano* et écrasent les Piémontais, dont les débris s'enfuient jusqu'à Turin (27 septembre 1745). Les vainqueurs s'emparent d'Alexandrie, de Valenza, de Casal, d'Asti, passent le Pô et entrent dans Milan. Les Autrichiens se retirent sur le Mincio.

Tandis que la France concentrait ses forces dans les Pays-Bas et dans le nord de l'Italie, l'Allemagne lui échappait. L'empereur Charles VII était mort (20 janvier 1745). Son fils Maximilien-Joseph, pour recouvrer la Bavière, de nouveau envahie par les Autrichiens, signa avec Marie-Thérèse le traité de *Fussen* (2), par lequel il renonça à toute prétention sur les États autrichiens et promit sa voix à François-Étienne (3), qui fut élu empereur le 13 septembre suivant (22 avril 1745). La couronne impériale rentrait ainsi par la maison de Lorraine dans la maison d'Autriche. L'objet principal de la guerre pour la France était manqué. Sa politique allait éprouver un autre échec en Allemagne. Frédéric II, ne se voyant pas soutenu par les généraux français, avait évacué la Bohême et rétrogradé en Silésie (1744). L'ambition de Marie-Thérèse ne se bornait plus au recouvrement de cette province. Au mois de mai 1745, elle signa avec l'élec-

(1) Dans le nord de l'Ecosse, à l'embouchure de la Ness.
(2) Sur le cours supérieur du Lech.
(3) François Ier (1745-1765).

teur de Saxe un traité secret pour la conquête et le partage des États prussiens. Une armée autrichienne et saxonne, sous le prince Charles, entra en Silésie. Frédéric la défit complétement à *Friedberg* (1) et la rejeta derrière les monts des Géants (4 juin 1745). L'Angleterre, qui avait intérêt à rendre toutes les forces de l'Autriche disponibles contre la France, interposa de nouveau sa médiation. Par la convention de *Hanovre*, elle garantit à Frédéric la possession de la Silésie (26 août 1745). Mais il fallut de nouvelles victoires pour arracher à Marie-Thérèse la cession définitive de cette province. Campé en Bohême, où il avait pénétré à la suite des Austro-Saxons, il défit une seconde fois, à *Sohr* (2), Charles de Lorraine, qui avait des forces doubles (30 septembre). Il envahit ensuite les États de l'électeur de Saxe et s'empara de la Lusace. Pendant que le prince d'Anhalt prenait Leipzig et Meissen, il marcha lui-même sur Dresde. L'armée saxonne, en voulant couvrir cette capitale, fut écrasée à *Kesseldorf* (3) (15 déc.). L'arrivée du prince Charles ne put sauver Dresde (17 déc.). Il se replia sur la Bohême, laissant toute la Saxe au pouvoir des Prussiens.

Marie-Thérèse céda. Par le traité de *Dresde* elle abandonna définitivement à la Prusse la Silésie et le comté de Glatz : Frédéric II reconnut François Ier et rendit à l'Électeur ses États (25 décembre 1745).

Campagnes de 1746 et 1747. Conquête de la Belgique. Victoire de Raucoux. Défaite de Plaisance. Prise de Gênes. Invasion de la Provence. Combat d'Exilles ou du col de l'Assiette (1747). Victoire de Lawfeld. Prise de Berg-op-Zoom. — La paix de *Dresde* permit à Marie-Thérèse d'envoyer deux armées de 30000 hommes chacune aux Pays-Bas et en Italie, la première sous le prince de Lorraine, la seconde sous le prince de Lichtenstein.

Après le départ de l'armée anglaise, rappelée par les progrès du prétendant, la Belgique, défendue seulement par quelques troupes hollandaises et allemandes, sous le prince de Waldeck, se trouva livrée aux coups des Français. Bruxelles, investie par Maurice de Saxe, se rend avec 12000 Hollandais qui forment sa garnison (21 février 1746). Anvers capitule ensuite (mai), puis Mons, Huy, Charleroi, Namur (juillet-septembre). Charles de Lorraine, arrivé sur la Meuse, ne peut sauver cette dernière place. Le maréchal de Saxe marche à lui, le défait à *Raucoux* (4) et le rejette sur Maëstricht (11 oct.). Toute la Belgique était conquise.

Chassée des Pays-Bas, l'Autriche ressaisit l'Italie. L'infant don Philippe, le comte de Gages et le maréchal de Maillebois ne s'entendaient pas. On ne garda ni l'Adige, ni le Mincio, ni l'Adda. Lichtenstein

(1) Sur le cours supérieur de la Queiss.
(2) Au nord est de Kœniggratz.
(3) Au sud-ouest de Dresde.
(4) Près de Liége.

débouche sans obstacle du Tyrol et marche sur Milan. L'infant évacue cette ville (19 mars). Au lieu de se réunir aux Français, qui font face aux Piémontais, entre la Scrivia et le Tanaro, les Espagnols se replient sur le duché de Parme, que la reine Elisabeth veut à tout prix sauver. Les Autrichiens les suivent et prennent Parme. Maillebois, appelé par l'infant, passe la Trébie et fait sa jonction avec les Espagnols dans la plaine de *Plaisance*. L'armée combinée brusque l'attaque pour prévenir l'arrivée des Piémontais, elle est mise en déroute (16 juin 1746). Elle se replie sur Tortone, réduite à 16000 hommes, et se retire par le col de la Bocchetta, sur le territoire de Gênes. Cette république, qui avait pris parti pour les Bourbons, est abandonnée à la vengeance autrichienne. Ferdinand VI rappelle l'armée espagnole. Don Philippe se met en retraite par la route de la Corniche et repasse le Var. Maillebois suit ce mouvement. Gênes, attaquée par l'armée autrichienne et par une flotte anglaise, ouvre ses portes (6 sept.). Les Austro-Sardes franchissent le Var, envahissent la Provence et assiégent Antibes, tandis que les Anglais, par mer, bloquent Toulon (nov.). Mais, derrière eux, les Génois maltraités, outragés par la garnison autrichienne, se soulèvent, l'attaquent avec fureur, lui tuent 4000 hommes et rejettent le reste hors de leurs murs (5 déc.). En même temps Belle-Isle, successeur de Maillebois, reprend l'offensive en Provence. Les alliés lèvent le siége d'Antibes et de Toulon et se portent contre Gênes (fév. 1747). Belle-Isle passe le Var à leur suite et reprend le comté de Nice. Boufflers (1) se jette dans Gênes avec 6000 hommes et Belle-Isle en fait lever le siége en dirigeant une double attaque contre le Piémont par le comté de Nice et par le Dauphiné. Son frère, le chevalier de Belle-Isle, chargé d'attaquer ce pays par le Dauphiné, part de Briançon, franchit le mont Genèvre, pénètre à travers les vallées de la Doire Ripaire et du Clusone, entre Exilles et Fenestrelles, avec le projet de déboucher par le col de l'Assiette (2) dans le val du Sangone (3) qui descend sur Turin. Cette position, naturellement fortifiée, était munie de retranchements et gardée par vingt-deux bataillons. Le chevalier de Belle-Isle s'acharne à l'enlever de front sous le feu meurtrier de la mousqueterie et de l'artillerie des Piémontais qui font des ravages terribles dans ses rangs. Après plusieurs assauts repoussés, « il revint presque seul attaquer encore les terribles palissades; blessé aux deux mains, il tâchait d'arracher les bois avec ses dents, lorsqu'il reçut le coup mortel. Les Français se retirèrent enfin de ce champ de carnage ; ils y avaient laissé près de 4000 morts ; ils ramenaient près de 2000 blessés. Des régiments avaient perdu tous

(1) Fils du maréchal de ce nom qui mourut en 1711.

(2) Le mont de l'Assiette, contre-fort des Alpes Cottiennes, sépare la vallée de la Doire Ripaire de celle du Clusone.

(3) Affluent de la rive gauche du Pô, entre la Doire Ripaire et le Clusone.

leurs officiers. La retraite se fit sur Briançon (1). » Tel est le dernier combat livré par les Français en Italie avant la Révolution (19 juillet 1747).

Louis XV ne faisait plus la guerre que pour contraindre les alliés à la paix. Dès 1746, des conférences avaient été ouvertes sans succès à *Bréda* (sept.). On résolut d'envahir la Hollande. « La paix, disait le maréchal de Saxe, est dans Maëstricht, » et il résolut d'aller la conquérir dans les murs de cette ville. L'armée est portée à 120 000 hommes. Le comte de Lowendahl, à gauche, entre dans la Flandre hollandaise, prend l'Ecluse, Ysendick, le Sas-de-Gand, Hulst, Axel ; Maurice de Saxe, à droite, marcha sur Maëstricht. Une révolution, analogue à celle de 1672, éclate alors en Hollande : la république est abolie et le stathoudérat rétabli en faveur de Guillaume IV d'Orange (2), gendre de Georges II. Cet événement achève de livrer ce pays à l'influence anglaise, mais n'arrête pas les progrès des Français. Le maréchal de Saxe disperse à *Lawfeld* (3) l'armée alliée sous les ordres de Cumberland et la rejette derrière la Meuse (2 juil.); Lowendahl emporte Berg-op-Zoom (16 sept.).

Guerre maritime (1744-1748). Perte de Louisbourg et de l'île du Cap-Breton (1745). La Bourdonnais et Dupleix. Victoire navale et prise de Madras (1746). Siége de Pondichéry (1748). — Malgré ces succès, Louis XV, pour n'être pas plus longtemps distrait de ses plaisirs, offrait toujours la paix. Mais l'Angleterre voulait achever de ruiner les marines française et espagnole ; elle voulait aussi compenser par des conquêtes dans les colonies les frais de la guerre continentale qu'elle soutenait par ses subsides. En 1745, elle s'empara de Louisbourg et de l'île du Cap-Breton, qui lui ouvrait l'entrée du Saint-Laurent et du Canada. En 1747, ses amiraux Anson et Hawke enlevèrent à la hauteur du cap Finistère, sur la côte de la Galice, deux escadres françaises et un grand nombre de bâtiments marchands qu'elles escortaient. La marine royale, sacrifiée à l'alliance anglaise depuis le commencement du règne, n'était plus en état de protéger nos colonies ni notre commerce. La Compagnie des Indes trouva dans le génie de deux hommes supérieurs, Dupleix et La Bourdonnais, les secours qu'elle ne pouvait plus attendre du gouvernement, pour défendre ses possessions de l'océan Indien. Dupleix, nommé gouverneur de Chandernagor en 1730, de Pondichéry en 1740, et gouverneur général des possessions françaises dans l'Inde en 1742, songeait déjà aux moyens d'assurer à la France l'empire de cette vaste et riche péninsule. La Bourdonnais, gouverneur de l'île de

---

(1) Lacretelle jeune, *Histoire de France pendant le dix-huitième siècle.*

(2) Chef de la branche de Nassau-Dietz.

(3) Près de Maëstricht, aux sources du Demer.

France (1) et de l'île Bourbon (2), depuis 1736, en avait fait, en quelques années, les plus florissants de nos établissements. En 1746, quand la guerre maritime se fut étendue aux colonies, il équipa à ses frais, dans l'île Bourbon, 9 vaisseaux montés par 3000 matelots, fit voile vers la côte de Coromandel et dispersa devant *Madras* l'escadre du vice-amiral anglais Burnett. Il bloqua cette ville, la força de capituler et lui imposa une rançon de 9 millions (sept.). Dupleix, jaloux d'avoir été prévenu, cassa la capitulation et occupa Madras. La Bourdonnais fut rappelé en France et jeté à la Bastille. Dupleix devait un jour, après d'éclatants succès, expier cruellement cette coupable faiblesse. Disons toutefois, à sa décharge, qu'il commençait déjà « à mûrir dans sa pensée certains plans gigantesques, avec l'exécution desquels la restitution de Madras était incompatible (3). » Il répara d'ailleurs glorieusement sa faute. Il dispersa devant *Madras* 10 000 Mogols envoyés contre lui par le nabab du Carnatic, allié des Anglais. Pour achever d'expulser ceux-ci de la côte de Coromandel, il investit le fort de Saint-David (Goudelour). Cette attaque échoua (1746). L'Angleterre envoya dans l'Inde une flotte de 30 vaisseaux, sous les ordres de l'amiral Boscawen (août 1748). Pondichéry fut à son tour attaqué par terre et par mer. Dupleix fit une vigoureuse défense et força les Anglais de lever le siége (18 octobre). Ce jour même la paix était signée en Europe.

Intervention de la Russie. Investissement de Maëstricht — Outre l'intérêt qu'avait l'Angleterre à continuer la guerre, l'espoir de l'intervention de la Russie faisait rejeter aux alliés les propositions de paix de Louis XV. La czarine Élisabeth venait de conclure une alliance offensive et défensive avec Marie-Thérèse (12 juin 1747), et un traité de subsides avec l'Angleterre (30 novembre). Elle mit 37 000 hommes en mouvement vers le Rhin. On ne donna pas à cette armée le temps d'arriver. Au printemps de 1748, le maréchal de Saxe investit Maëstricht par les deux rives de la Meuse (13 avril). La chute inévitable de cette place et l'éloignement des Russes, qui n'étaient encore qu'en Franconie, disposèrent les alliés à la paix.

Traité d'Aix-la-Chapelle (1748). — Le congrès d'*Aix-la-Chapelle* fut ouvert au mois d'avril 1748. Le 30 du même mois, les préliminaires furent signés entre la France et les puissances maritimes; l'Autriche les accepta le 25 mai suivant. L'Angleterre et la France rendaient toutes leurs conquêtes, clause désavantageuse pour la France, qui avait perdu seulement le Cap-Breton et conquis 1° sur l'Angleterre, Madras; 2° sur l'Autriche, la Belgique; 3° sur les Pro-

---

(1) Aujourd'hui île Maurice, abandonnée par les Hollandais en 1721, et occupée par la France.

(2) Aujourd'hui île de la Réunion, à la France depuis 1649.

(3) Lord Macaulay, *Biographie de lord Clive.*

vinces-Unies, Maëstricht, Berg-op-Zoom et presque toute la Flandre hollandaise; 4° sur la Sardaigne, la Savoie et le comté de Nice. Louis XV ne stipula que pour ses alliés : Marie-Thérèse céda à l'infant don Philippe, frère de don Carlos, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla; le duc de Modène et la république de Gênes furent rétablis dans leurs possessions. Marie-Thérèse céda en outre, au roi de Sardaigne, la rive droite du Tessin, qui devint la limite du Piémont et du Milanais. Tous les signataires du traité garantirent au roi de Prusse la Silésie et le comté de Glatz. La France reconnut l'empereur François Ier; la pragmatique sanction et la succession protestante en Angleterre furent confirmées.

Ainsi la France, qui avait gagné quatre batailles et conquis trois provinces, ne retira aucun avantage d'une guerre qui ruina sa marine et augmenta sa dette de 1200 millions; elle n'obtint pas même l'abolition de l'humiliante clause du traité d'*Utrecht* relative à Dunkerque, dont les fortifications du côté de la terre seulement purent être conservées. Louis XV appelait cela traiter non en marchand, mais en roi!

CHAPITRE XI.

RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE.

GUERRE DE SEPT ANS (1).

(1756-1863).

SOMMAIRE. — Conséquences de la guerre de la succession d'Autriche. Politique de l'Angleterre. Rétablissement de la marine française. Rivalité de la France et de l'Angleterre. 1° Dans l'Inde : démembrement de l'empire du Grand Mogol (1707). Plan de Dupleix; ses acquisitions territoriales (1748-1754); son rappel. Honteux traité de Madras (1754). — 2° Rivalité aux Antilles et dans l'Amérique du Nord. Assassinat de Jumonville. Prise du fort Duquesne.—Agression de l'Angleterre (1755). Expédition de Minorque (1756). Succès en Amérique. Alliance avec l'Autriche : premier traité de Versailles (1756). Ligue contre la Prusse. Alliance de la Prusse et de l'Angleterre : traité de Whitehall (1756).

Campagne de 1756. Conquête de la Saxe. Première invasion de Frédéric en Bohême : bataille de Lowositz. Capitulation de Pirna.

Campagne de 1757. Mouvements des armées alliées. Seconde invasion de Frédéric en Bohême. Victoire et siége de Prague; défaite de Kollin. Victoire des Français à Hastembeck; capitulation de Closter-Seven. Victoire des Russes à Jœgersdorf. Bataille de Rosbach et de Lissa.

Rentrée de William Pitt au ministère (1757). Annulation de la convention de Closter-Seven. Les deux théâtres de la guerre continentale de 1758 à 1763.

Campagne de 1758. 1° Opérations des Français : défaite de Crevelt; perte de Minden; victoires de Sangershausen et de Lutternberg; conquête de la

(1) *Voyez*, dans l'Atlas, la Carte XIV.

Hesse. 2° Opérations de Frédéric II : victoire de Zorndorf; défaite de Hochkirchen. 3° Guerre maritime : dévastation de nos ports; défaite des Anglais à Saint-Cast. — Choiseul, ministre des affaires étrangères : second traité de Versailles (1758).

Campagne de 1759. 1° Guerre maritime : projet de descente en Angleterre; defaite de Lagos et de Belle-Isle. 2° Opérations des Français : victoire de Bergen ; défaite de Minden. 3° Opérations de Frédéric : defaite de Zullichau. Jonction des Russes et des Autrichiens dans le Brandebourg ; défaite de Frédéric à Kunersdorf ; revers de Maxen et de Meissen.

Campagne de 1760. 1° Opérations des Français : victoires de Corbach et de Clostercamp. 2° Opérations de Frédéric : defaite de Landshut ; victoire de Liegnitz ; prise de Berlin ; victoire de Torgau.

Campagne de 1761. 1° Operations des Français : victoire de Grüneberg ; défaite de Villinghausen. Perte de Belle-Isle (7 juin). 2° Opérations de Frédéric : jonction des Russes et des Autrichiens en Silésie ; prise de Schweidnitz et de Colberg.

La guerre dans les colonies. 1° En Afrique : perte du Sénégal (1758). 2° En Amérique : perte de Louisbourg et du Cap-Breton (1758). Lutte heroïque du baron de Montcalm ; batailles de Ticondcrago (1758) et de Québec (1759) ; perte du Canada (1760). 3° Aux Antilles : perte de la Guadeloupe, de la Désirade, des Saintes, de Saint-Barthélemy, de Marie-Galande (1759). 4° Dans l'Inde : perte de Chandernagor (1757) ; Lally Tollendal (1758) ; siége de Madras (1758-1759) ; défaite de Vandavachy (1760) ; capitulation de Pondichéry (1761).

Pacte de famille (1761). Retraite de Pitt. Revers de la France et de l'Espagne en Amérique (1762). Fin de la guerre maritime.

Fin de la guerre continentale. — Campagne de 1762. 1° Opérations des Français : défaite de Wilhelmsthal ; victoire de Friedberg ; perte de Cassel. 2° Opérations de Frédéric. — Mort d'Élisabeth : défection de la Russie et de la Suède. — Victoires de Burkersdorf et de Reichenbach ; prise de Schweidnitz ; victoire de Freyberg.

Préliminaires de Fontainebleau (1762). Traités de Paris et de Hubertsbourg (1763).

Conséquences de la guerre de la succession d'Autriche. — La guerre de la succession d'Autriche eut d'importantes conséquences : 1° elle éleva la Prusse au rang des grandes puissances et modifia par là le système politique non-seulement de l'Empire germanique, mais de l'Europe tout entière ; 2° elle mêla la Russie aux affaires de l'Occident et montra « que cette Asie européenne pouvait, par-dessus l'Allemagne, étendre ses longs bras jusqu'à la France (1) ; » 3° enfin elle accrut considérablement l'influence que l'Angleterre exerçait sur le continent, par ses subsides, depuis sa révolution de 1688.

Politique de l'Angleterre. — Dans les deux grandes guerres de succession qui remplissent la première moitié du XVIIIe siècle (1700-1748), l'Angleterre n'avait défendu l'équilibre du continent que pour s'assurer la prépondérance sur mer. En agrandissant, puis en sauvant la monarchie autrichienne, elle n'eut d'autre but que de maintenir en Europe une grande puissance militaire qu'elle pût au besoin opposer à la France, la seule rivale maritime qu'elle eût à redouter. Elle

(1) MICHELET, *Précis de l'Histoire de France.*

fit de l'Autriche son armée continentale; elle la prit à sa solde Pour soutenir ce système, il lui fallait le monopole du commerce du monde, c'est-à-dire la domination absolue des mers et un vaste empire colonial. C'est à ce double but que tendit sa politique pendant tout le cours du XVIIIe siècle. Elle menaçait de devenir sur mer ce que la maison d'Autriche avait été sur le continent jusqu'au traité de *Westphalie*.

Rétablissement de la marine française. — La France n'avait pas moins d'intérêt à arrêter les progrès de la suprématie maritime de l'Angleterre qu'elle n'en avait eu à détruire la prépondérance continentale de l'Autriche. Seule d'ailleurs elle pouvait défendre la liberté des mers, comme elle avait défendu l'indépendance du continent, mais à la double condition de rétablir et de développer sa marine et de rester fidèle à l'alliance espagnole. Cette alliance, deux fois abandonnée sous la régence et sous le ministère du duc de Bourbon, avait été rétablie sous Fleury. Quant à notre marine, depuis le commencement du règne de Louis XV, elle avait été complétement négligée par la trahison ou la pusillanimité des principaux ministres, tous livrés à l'influence anglaise. A la fin de la guerre de la succession d'Autriche, elle était à peu près ruinée.

Rouillé, ministre de la marine (1749-1754), soumit au conseil un plan pour la rétablir. Il proposa de faire construire en dix ans 111 vaisseaux de ligne, 54 frégates et un nombre proportionné de petits bâtiments. Machault d'Arnouville, qui lui succéda (1754-1757), continua l'impulsion donnée pour la restauration de notre flotte. Le nouveau ministre trouva dans nos ports 45 vaisseaux. En 1756, au moment où éclata la guerre de Sept ans, la France avait 60 vaisseaux de ligne et 31 frégates. Elle était loin encore des forces navales de l'Angleterre, qui comptait, à la même époque, 100 vaisseaux de ligne et 74 frégates. Malgré cette supériorité, l'Angleterre n'en voyait pas moins avec inquiétude notre marine se relever. La prospérité de nos colonies, et surtout les rapides progrès de notre domination dans l'Inde, dont elle convoitait l'empire, étaient pour elle d'autres sujets de jalousie.

Rivalité de la France et de l'Angleterre. 1° Dans l'Inde. Démembrement de l'empire du Grand Mogol (1707). Plan de Dupleix; ses acquisitions territoriales (1748-1754); son rappel. Honteux traité de Madras (1754). — La grande presqu'île triangulaire, qui s'étend entre l'Indus, le Gange, les monts Himalaya et l'océan Indien, formait l'empire du *Grand Mogol*, fondé en 1505 par Babour, descendant de Tamerlan, ayant pour capitale Delhi, et partagé en douze grandes provinces ou *soubabies*, subdivisées elles-mêmes en districts ou *nababies*. Dès le commencement du XVIe siècle, la prodigieuse richesse de cette contrée attira les Européens. Les Portugais s'établirent en 1510 à Goa, puis dans l'île de Ceylan (1518), d'où ils furent

chassés plus tard par les Hollandais (1632). Les Anglais créèrent des factoreries à Surate (1611), à Madras (1624), à Bombay (1664) et jetèrent en 1668, dans le Bengale, les fondements de Calcutta, qui ne tarda pas à devenir, par les avantages de sa position à l'embouchure du Gange, leur principal établissement. La France, à son tour, voulut prendre part au commerce des Indes. En 1664, Colbert fonda la *Compagnie des Indes* qui créa, en 1675, un premier comptoir à Surate, puis un second à Chandernagor (1676), qu'elle acheta en 1688 du Grand Mogol Aureng-Zeb, et acquit, en 1679, Pondichéry. Cette première Compagnie française des Indes fut ruinée pendant la guerre de la succession d'Espagne. A cette époque se constitua définitivement la Compagnie anglaise des Indes (1702), dont le commerce profita de nos revers. Nous avons vu que Law acheta le privilége de la Compagnie française et la réunit à celle d'Occident sous le nom de *Compagnie des Indes* (1719). Celle-ci tomba avec le système (1720). Elle se releva en 1723, et, grâce à la protection active du contrôleur général Orri (1730-1745) et à la paix maritime qui dura jusqu'en 1744, elle fit de rapides progrès. Dumas, nommé en 1735 gouverneur général des possessions françaises de l'Hindoustan, acquit la ville et le territoire de Karikal, sur la côte de Coromandel (1739). Des comptoirs furent établis à Kalicut et à Mahé, sur la côte de Malabar.

Les circonstances étaient favorables au développement des établissements et même de la domination des Européens dans l'Inde. Après la mort d'Aureng-Zeb, l'empire du Grand Mogol était tombé en dissolution (1707). Partout les *soubabs* et les *nababs* s'étaient rendus indépendants, se faisaient la guerre et recherchaient l'appui des Européens. Dans cet état d'anarchie, l'Inde était une proie facile à saisir.

« Un Français le premier devina qu'il était possible de fonder une domination européenne sur les ruines de la monarchie mongole ; ce fut Dupleix. Son intelligence active, vaste, remuante, novatrice, avait déjà formé ce plan à une époque où les plus habiles agents de la Compagnie anglaise ne s'occupaient encore que de connaissements et d'affrétages, et il ne s'était pas seulement proposé ce but sublime : il avait conçu avec une netteté, une justesse de vues qu'on ne saurait trop admirer, les moyens les plus propres à l'y conduire. Il s'était dit que la plus puissante armée dont puissent disposer les princes indiens serait incapable de lutter contre un petit corps discipliné à l'européenne et dirigé selon les lois de la tactique civilisée. Il s'était dit que les Indiens pourraient, sous des chefs européens, être organisés en armées régulières (1). Enfin il savait à merveille que, pour exercer dans l'Inde l'autorité suprême, un aventurier d'Europe n'avait rien de mieux à faire que de s'assurer un ascendant durable sur

(1) Telle est l'origine de la milice indigène des *cipayes*.

quelqu'une de ces vaines idoles honorées du titre de nabab ou de nizam, vrai mannequin dont il dirigerait les mouvements et par la bouche duquel passeraient ses ordres (1). »

Telle fut la politique de Dupleix. Il fut secondé par un héroïque soldat, le marquis de Bussy, et par sa propre femme, fille d'une créole portugaise ; familière avec tous les dialectes de l'Inde, elle entretint une vaste correspondance diplomatique avec toutes les cours indigènes qui pouvaient servir les projets de Dupleix, et se rendit célèbre dans toute la péninsule sous le nom de Johanna Begum (la princesse Jeanne).

Dupleix entreprit de fonder la prospérité commerciale de la Compagnie sur la puissance territoriale, de la rendre conquérante. Les discordes des princes indigènes favorisaient ses plans. Il comprit quel parti il en pourrait tirer pour l'accroissement de nos possessions et l'extension de notre commerce, en intervenant dans leurs querelles et en faisant payer ses secours par des concessions de territoire. Mais l'Angleterre était décidée à disputer l'empire de l'Inde que Dupleix avait résolu de donner à la France. Sur les principaux points de la péninsule, les établissements des deux nations se touchaient ; Chandernagor s'élevait à côté de Calcutta, Pondichéry à côté de Madras. La guerre maritime de 1744 ne changea rien à leurs possessions respectives, et la paix d'*Aix-la-Chapelle* laissa la domination de l'Inde indécise entre les deux puissances. Elles restèrent en présence. Aux hostilités ouvertes succéda une lutte indirecte, lutte d'influence et d'interventions rivales dans les querelles des princes indigènes. Dupleix eut d'abord un avantage décisif. Deux prétendants se disputaient la soubabie de Dekkan ou Nizam, qui s'étendait des monts Vindhia et du Gange au cap Comorin. Nazir était soutenu par les Anglais; Murzapha, son neveu, par les Français. Dupleix fit triompher ce dernier, qui, pour prix de son secours, lui céda Mazulipatam (2). Dans le Carnatic (3), où s'élevaient les principaux établissements français et anglais de la côte de Coromandel, il renversa le nabab, allié des Anglais, au profit d'une créature de qui il reçut Vilnour, près de Pondichéry (1749). Rétabli par Dupleix, après avoir été renversé par son compétiteur, le soubab du Dekkan proclama le gouverneur français nabab de toutes les provinces depuis l'embouchure de la Kistnah jusqu'au cap Comorin. Tandis que Dupleix étendait et consolidait la domination française dans le midi de l'Hindoustan, le marquis de Bussy l'établissait dans l'Inde centrale. Murzapha ayant été tué dans une révolte, Bussy fit élire à sa place son oncle Salabut, qui céda à la Compagnie toute la côte d'Orissa, depuis l'embouchure de

(1) Lord MACAULAY, *Biographie de lord Clive.*

(2) A l'embouchure de la Kistnah.

(3) Entre le Pennar, le cap Comorin et les Ghats orientales.

la Kistnah jusqu'à celle du Mahanuddy (1751). Le tiers de l'Inde était à la France. Alarmés de ces progrès, les Anglais mirent tout en œuvre pour les arrêter. Tandis que leurs intrigues préparaient en France le rappel de Dupleix, Lawrence et Clive, qui commandaient leurs forces dans l'Inde, reprenaient l'avantage dans le Carnatic. Ils s'emparèrent d'Arcate, renversèrent le protégé du gouvernement français et donnèrent la nababie à son compétiteur. Au lieu de soutenir les efforts de Dupleix, Louis XV, qui voulait la paix à tout prix, le sacrifia lâchement à la jalousie anglaise. Dupleix fut rappelé et remplacé par Godeheu (1). Le premier acte de celui-ci fut le honteux traité de *Madras*, par lequel la France renonçait à toutes les conquêtes de Dupleix (octobre 1754).

2° Rivalité aux Antilles et dans l'Amérique du Nord. Assassinat de Jumonville. Prise du fort Duquesne. — La paix ainsi achetée au prix de tout un empire n'en fut pas plus solide. L'Inde n'était pas le seul théâtre de la rivalité de la France et de l'Angleterre. Il y avait entre elles d'autres sujets de contestations d'où la guerre ne pouvait manquer de sortir. Aux Antilles, elles se disputaient quatre îles neutres occupées par les Français : Sainte-Lucie, Tabago, la Dominique et Saint-Vincent. Enfin elles ne s'accordaient pas sur les limites de leurs possessions respectives dans l'Amérique du Nord.

Les possessions françaises sur le continent américain étaient, 1° dans le bassin du Saint-Laurent : le Canada, le Labrador, le pays d'en haut, c'est-à-dire les cinq lacs et le territoire qui s'étend à l'ouest; 2° dans le bassin du Mississipi : la Louisiane.

Ces possessions formaient la *Nouvelle-France*. Par le traité d'*Utrecht*, la baie d'Hudson, Terre-Neuve et l'Acadie, ou Nouvelle-Écosse, avaient été cédées aux Anglais. Ceux-ci, possédant en outre tout le territoire qui s'étend entre les monts Alléghanys et la mer (Nouvelle-Angleterre), se trouvaient maîtres de tout le littoral de l'Atlantique. Pour leur fermer l'entrée du Saint-Laurent, on avait fondé, en 1720, la place de Louisbourg dans l'île du Cap-Breton, et pour resserrer la Nouvelle-Angleterre derrière les monts Alléghanys, on avait établi le long des rives de l'Ohio une ligne de postes fortifiés qui reliaient la Louisiane au Canada. Mais le traité d'*Utrecht* n'avait pas nettement déterminé les limites de l'Acadie; celles de la Louisiane, du côté des possessions britanniques, n'étaient pas mieux fixées. Les Anglais, voulant s'ouvrir le Saint-Laurent et les plaines du Mississipi, prétendaient comprendre le Nouveau-Brunswick dans la cession du Canada et étendre la Pensylvanie et la Virginie jusqu'aux rives de l'Ohio. Un

(1) De retour en France, Dupleix réclama en vain les sommes immenses qu'i avait avancées au service de la Compagnie; elle lui fit banqueroute avec l'aveu du gouvernement, et l'un des plus grands hommes de l'ancienne monarchie mourut pauvre et oublié en 1763.

détachement anglo-américain, commandé par Georges Washington, se porta contre le fort *Duquesne* (1). Un officier, nommé Jumonville, s'avança avec quelques hommes, et somma les agresseurs d'évacuer le territoire français. Il fut assassiné (1754). Villiers, son frère, se chargea de le venger. Il investit les Anglo-Américains dans le fort la *Nécessité*, et les força de capituler.

L'Angleterre passa bientôt à des hostilités plus graves. Sans déclaration de guerre, l'amiral Boscawen attaqua près de *Terre-Neuve* une escadre française qui portait des renforts au Canada, et captura deux navires. En même temps, les corsaires anglais, lancés dans toutes les directions, nous enlevèrent 300 bâtiments marchands, portant 8000 matelots et représentant une valeur de plus de 30 millions (1755).

Expédition de Minorque (1756). Succès en Amérique. — Cette agression rendit la guerre inévitable. La France s'y prépara. Des armements considérables furent réunis à Brest et au Havre, et des troupes nombreuses concentrées dans nos ports de la Manche. L'Angleterre craignit une descente sur ses côtes, et déjà appelait des soldats hanovriens et hessois. Pendant qu'elle mettait son propre territoire en état de défense, une flotte française de 12 vaisseaux, sous les ordres de l'amiral La Galissonnière, partit de Toulon avec 150 bâtiments de transport, portant 12000 hommes commandés par le duc de Richelieu (avril 1756). L'expédition descendit dans l'île de Minorque. Les Anglais, surpris, évacuèrent Port-Mahon et se retirèrent dans le fort *Saint-Philippe*, bâti sur un rocher à pic et regardé comme inexpugnable. L'amiral Byng accourut avec 13 vaisseaux, fut battu par la flotte française et forcé de retourner à Gibraltar (mai 1756). Richelieu donna l'assaut au fort *Saint-Philippe*, et la garnison anglaise capitula (juin).

C'était un glorieux début. Nos armes, victorieuses dans la Méditerranée, l'étaient aussi dans l'Amérique du Nord. Une expédition, dirigée par le général Braddeck contre le fort *Duquesne*, échoua complétement. Braddeck tomba dans une embuscade sur les bords de la *Monongahéla*, où 5000 Anglais furent tués ou dispersés par 250 Français et 600 Indiens. Montcalm, envoyé au Canada avec des renforts, s'empara d'Oswégo, sur la rive méridionale du lac Ontario (1756).

Alliance avec l'Autriche; premier traité de Versailles (1756). Ligue contre la Prusse. — Après ces premiers succès, la politique de la France était toute tracée. Elle devait éviter toute guerre continentale, porter toutes ses forces dans la lutte maritime engagée et y entraîner l'Espagne, qui venait de recouvrer, par nos armes, Minorque, et avait Gibraltar à reconquérir. Malheureusement, telle ne fut pas la politique du gouvernement français. Il voulut enlever le Hanovre au roi d'Angleterre. Marie-Thérèse, de son côté, depuis le traité d'*Aix-*

(1) Aujourd'hui Pittsbourg, sur l'Ohio.

la-Chapelle, épiait l'occasion de reprendre la Silésie. Elle la crut venue quand elle vit éclater la rupture entre l'Angleterre et la France. L'Angleterre, qui avait sauvé l'Autriche dans la guerre précédente, ne pouvait lui être d'aucun secours contre la Prusse; et comme la reconnaissance ne fut jamais le mobile de la politique autrichienne, Marie-Thérèse imagina, par le conseil du comte de Kaunitz, qui avait été son ambassadeur à Paris (1751-1753), de rechercher l'alliance de la France. Frédéric II offrait aussi la sienne à Louis XV. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, conseilla l'alliance prussienne. Mais la marquise de Pompadour ne pardonnait pas au roi de Prusse ses railleries, et la vanité de la favorite ne tint pas contre les billets flatteurs de l'impératrice-reine qui l'appelait *son amie, sa cousine.* Elle fit donner le ministère des affaires étrangères au frivole abbé de Bernis (1756). L'alliance autrichienne fut résolue. Un caprice de courtisane renversa la politique de Henri IV et de Richelieu. Un traité définitif fut conclu à *Versailles* entre la France et l'Autriche; les deux puissances s'engageaient à s'aider d'un secours mutuel de 24000 hommes contre leurs ennemis du continent (1er mai 1756). Assurée de la France, Marie-Thérèse obtint encore l'alliance de la Russie et de la Saxe. Un traité secret fut signé à *Saint-Pétersbourg*, entre les trois cours, pour le démembrement et le partage des États prussiens (22 mai 1756). Enfin l'empire tout entier, à l'exception du Hanovre, de la Hesse et du Brunswick, ne tarda pas à se déclarer contre Frédéric (janvier 1757). Marie-Thérèse réunit ainsi contre la Prusse plus de la moitié de l'Europe, et l'enveloppa comme dans un réseau d'ennemis qui semblaient devoir l'écraser. Mais Frédéric avait pour lui son génie, une armée aguerrie et l'or anglais.

Alliance de la Prusse et de l'Angleterre; traité de Whitehall (1756). — L'Angleterre, abandonnée de l'Autriche, trouva une alliée naturelle dans la Prusse, puissance militaire sans marine qui pouvait servir sa politique sur le continent sans devenir une rivale sur mer. Un premier traité fut signé à *Whitehall* pour le maintien de la neutralité en Allemagne, c'est-à-dire pour la défense du Hanovre (15 janvier 1756). Par un second traité, l'Angleterre donna 1 million de subsides à la Prusse, qui s'engagea à lui fournir un corps de 20000 auxiliaires (11 janvier 1757).

Campagne de 1756. Conquête de la Saxe. Première invasion de Frédéric en Bohême; bataille de Lowositz. Capitulation de Pirna. — Frédéric prévient ses ennemis. A la tête de 60000 hommes il fond sur la Saxe (août 1756). C'était bien choisir son premier point d'attaque. La Saxe conquise couvrait le Brandebourg et la Silésie et ouvrait la Bohême. Il enlève au pas de course Leipzig, Dresde et bloque Auguste III, avec toute l'armée saxonne, dans le camp de Pirna. En même temps, pour isoler l'Électeur et occuper l'Autriche sur son propre territoire, deux corps prussiens entrent en Bohême; l'un,

sous Schwerin, débouche par Glatz sur Kœniggratz et couvre la Silésie; l'autre, sous Keith, se porte sur Péterswald et couvre le siége de Pirna. Une armée autrichienne, sous le feld-maréchal Braun, s'avance de Prague au secours de l'Électeur, tandis qu'un autre corps fait face à Schwerin. Frédéric laisse 40000 hommes devant Pirna, rallie le corps de Keith, marche au-devant de Braun et le défait complétement à *Lowositz* (1er octobre). Tandis que Keith contient les vaincus derrière l'Eger, le roi court rejoindre l'armée qui bloque Pirna. L'Électeur, forcé de capituler, s'enfuit dans son royaume, laissant son armée au pouvoir du vainqueur.

Campagne de 1757. Mouvement des armées alliées. Seconde invasion de Frédéric en Bohême. Victoire et siége de Prague ; défaite de Kollin. Victoire des Français à Hastembeck ; capitulation de Closter-Seven. Victoire des Russes à Jœgersdorf. Batailles de Rosbach et de Lissa. — La diète de Ratisbonne, gagnée par Marie-Thérèse, déclare la guerre à Frédéric, comme perturbateur de la paix, et décrète la levée d'une armée d'exécution, dont le commandement est donné au prince d'Hilburghausen (17 janvier 1757). La France, de son côté, déclare qu'elle regarde l'invasion de la Saxe comme une violation du traité de *Westphalie*, dont elle est garante. Elle entraîne dans la guerre, sous le même prétexte, la Suède, qui avait à reprendre à la Prusse une partie de la Poméranie citérieure, et elle resserre son alliance avec la cour de Vienne (1757). Un corps auxiliaire de 24000 hommes s'avance sur le Mein, sous les ordres de Soubise, pour se joindre aux contingents des Cercles; une armée de 80000 hommes, sous d'Estrées, occupe les duchés de Clèves et de Juliers, et marche sur le Hanovre. En même temps les Autrichiens se concentrent en Bohême, les Suédois menacent la Poméranie, les Russes s'avancent vers la Prusse. Frédéric fait face partout. Une armée de 60000 Hanovriens, Hessois et Brunswickois, se rassemble en Westphalie, sous le duc de Cumberland, pour être opposée aux Français dans l'Allemagne occidentale; Lehwald est chargé de tenir en échec les Russes et les Suédois; Frédéric se porte au-devant des Autrichiens. Quatre corps prussiens, réunis à Zwickau, à Pirna, à Zittau et à Glatz, entrent à la fois en Bohême par les monts Métalliques, le défilé de Kœnigstein, les monts de la Lusace et des Géants, pour se réunir sous les murs de Prague (avril 1757). Braun et le prince Charles se replient derrière l'Éger, sur la Moldau, pour couvrir cette ville. Daun s'avance de la Moravie avec une seconde armée. Frédéric prévient son arrivée et attaque Braun sous les murs de *Prague* (6 mai). Les Autrichiens sont complétement défaits et perdent 24000 hommes; mais 40000, échappés au désastre, s'enferment dans la ville; Frédéric l'investit. Cependant Daun approche à la tête de 60000 hommes. Bevern, chargé de le contenir sur le haut Elbe, n'en a que 20000 à lui opposer. Frédéric laisse devant Prague une partie

de ses forces, sous les ordres de Keith; avec le reste il court rejoindre Bevern et attaque le maréchal autrichien avec une armée inférieure de moitié dans une forte position à *Kollin* (18 juin); il est défait et forcé de lever le siége de Prague. La Bohême est évacuée. Les Prussiens repassent l'Elbe à Leitmeritz et se replient sur Pirna et sur Gorlitz.

Cependant les armées françaises s'étaient mises en mouvement. Cumberland, au lieu de défendre la ligne du bas Rhin, en s'appuyant sur la forte place de Wésel et en se couvrant de la Lippe, suivant le conseil de Frédéric, avait rétrogradé au delà du Wéser, abandonnant aux Français Clèves, Wésel et toute la Westphalie. D'Estrées passe le Wéser au-dessus d'Hameln et défait Cumberland à *Hastembeck* (26 juillet). Une intrigue de cour lui enlève le commandement. Richelieu lui succède, pousse devant lui le général anglais, l'accule au bas Elbe, près de *Stade*, et lui accorde la convention de *Closter-Seven*, qui permet aux vaincus de rentrer dans leurs foyers sans être désarmés (8 sept. 1757). Le Hanovre, le Brunswick, tout le pays entre le bas Rhin et le bas Elbe, jusqu'aux frontières du Brandebourg, sont au pouvoir des Français. Soubise, de son côté, parti de Strasbourg, s'était réuni à Erfurth aux contingents des Cercles. L'armée combinée s'avance sur la Saale, menaçant la Saxe (août 1757). Dans le même temps 15000 Suédois passent la Peene près d'Anklam; 80000 Russes, sous Apraxin, envahissent la Prusse, s'emparent de Mémel et marchent sur Kœnigsberg. Lehwald, qui cherche à les arrêter sur le Prégel, est battu à *Jægersdorf* (30 août). Enfin Daun entre en Silésie et s'avance sur la Neiss. La situation de Frédéric était des plus critiques. Cinq armées menaçaient de l'envelopper. Il est sauvé par l'inaction ou l'ineptie de ses adversaires. Apraxin, au lieu de pousser en avant, se met en retraite en Courlande et Lehwald rejette les Suédois derrière la Peene (1); Richelieu, qui s'était avancé jusqu'à Halberstadt, d'où il pouvait donner la main au corps de Soubise et aux contingents des Cercles, reste immobile et se contente de piller le pays conquis. Frédéric n'est pressé qu'entre les deux armées qui menacent la Silésie et la Saxe. Il laisse Bevern devant Daun et court sur la Saale. A son approche Hilburghausen et Soubise reculent derrière les monts de la

(1) Napoléon a apprécié de la manière suivante le rôle de la Russie dans cette guerre : « La Russie ne voulait point accabler la Prusse ; elle ne fit que ce qu'il fallait faire pour essayer ses armées contre des armées manœuvrières, pour pouvoir un jour accomplir ses destins, dont elle avait déjà le pressentiment. Ses troupes ne firent que des incursions, après quoi, victorieuses ou vaincues, elles eurent hâte de retourner dans leurs glaces; le cabinet de Saint-Pétersbourg ne leur permit point d'hiverner sur le champ d'opérations. » On peut donner encore une autre explication de la conduite des généraux russes. Entre la haine de la czarine pour Frédéric II et l'enthousiasme du grand-duc héritier (Pierre III) pour le génie militaire du roi, ils étaient fort embarrassés; ils n'osaient pas se faire battre et ils tremblaient de vaincre.

Thuringe jusqu'à Eisenach. Mais à ce moment un corps autrichien, sous Haddick, passant entre lui et Bevern, prend et rançonne Berlin. Frédéric rétrograde vers Leipzig pour dégager sa capitale. L'armée alliée se porte en avant jusqu'à Weissenfels; mais déjà Berlin est évacué; Frédéric revenu sur la Saale la passe à Mersebourg et à Halle et prend position derrière *Rosbach*. Hilburghausen et Soubise, enhardis par les hésitations apparentes du roi, essayent de le tourner, de le couper de la Saale et de l'acculer à cette rivière, en gagnant la route de Mersebourg. Tandis que cette longue colonne défile devant l'armée prussienne en bataille, Frédéric la foudroie de son artillerie et lance contre elle toute sa cavalerie, dont les charges à fond de train achèvent d'y mettre le désordre. Les contingents des Cercles lâchent pied au premier coup de canon, l'armée alliée n'est sauvée d'une déroute complète que par la fermeté des Français, qui laissent sur le champ de bataille plus de 600 officiers tués ou blessés (5 nov.). Les vaincus se mettent en retraite derrière les monts de la Thuringe.

La Saxe était délivrée. Mais en Silésie le prince Charles s'était emparé de Schweidnitz, avait battu Bevern devant *Breslau* et pris cette ville (novembre). Frédéric court en Silésie, rallie les débris de son lieutenant sur la Katzbach, et avec 33 000 hommes, sans artillerie, écrase, entre *Lissa* et *Leuthen*, 90 000 Autrichiens, dont 40 000 sont tués ou pris (5 décembre). Tandis que les généraux Ziethen et Fouquet poursuivent les fuyards jusqu'en Bohême, Frédéric reprend Breslau. La place de Schweidnitz, qui seule tient encore, est investie.

Rentrée de William Pitt au ministère (1757). Annulation de la convention de Closter-Seven. — En même temps que Frédéric ressaisit partout la victoire, William Pitt rentre au ministère (juin 1757). Décidé à conquérir l'Amérique en Allemagne, Pitt imprime une nouvelle vigueur à la guerre continentale. Son premier acte est de casser la capitulation de Closter-Seven. L'armée anglo-hanovrienne est réorganisée et placée sous le commandement de Ferdinand de Brunswick, un des meilleurs généraux formés à l'école prussienne. Frédéric obtient un subside de 12 millions.

Les deux théâtres de la guerre continentale de 1758-1763. — Désormais la guerre continentale a deux théâtres distincts : 1° dans l'Allemagne occidentale, entre le Rhin et le Wéser, Ferdinand de Brunswick défend contre les Français le Hanovre, la Hesse et le Brunswick; 2° dans l'Allemagne orientale, entre l'Elbe et la Vistule, Frédéric et ses lieutenants font face aux Autrichiens, aux Impériaux, aux Russes et aux Suédois. A part les diversions peu importantes de ces derniers du côté de la Poméranie et les courtes irruptions des Russes dans les provinces de Prusse et de Brandebourg, l'effort principal de la guerre est concentré en Silésie et en Saxe : Frédéric défend contre les armées de l'Autriche et des Cercles son ancienne et sa nouvelle conquête.

Campagne de 1758. 1° Opérations des Français; perte de Minden; défaite de Crevelt; victoires de Sangershausen et de Lutternberg; conquête de la Hesse. — Depuis la convention de *Closter-Seven* Richelieu s'était contenté de piller le pays conquis. Les soldats avaient fait comme leur général, qu'ils appelaient le *Père la Maraude*. La discipline s'était relâchée. On enleva le commandement à Richelieu pour le donner au comte de Clermont (1), général sans talent, qui avait quitté le froc pour l'épée. L'armée était dispersée sur les deux rives du Wéser. Brunswick ne lui laisse pas le temps de se concentrer. Il passe l'Aller à Verden et se porte sur le Wéser. Clermont se replie derrière ce fleuve, sa gauche à Osnabruck, son centre à Minden, sa droite à Hameln. Ferdinand se jette sur Minden, s'en empare et y fait prisonnier un corps de 5000 hommes (8 mars 1758). Clermont, voyant son centre forcé, rétrograde sur le Rhin et le passe à Wésel, abandonnant le Hanovre, le Brunswick, la Hesse et la Westphalie. Ferdinand franchit le Rhin à Emmerich, occupe Clèves et bat Clermont à *Crevelt* (23 juin). L'armée française recule jusqu'à Cologne, tandis que des détachements ennemis prennent Dusseldorf et Ruremonde. Clermont, rappelé, est remplacé par Contades. Soubise, dont l'armée s'est reformée aux bords du Mein, envahit la Hesse pour forcer Brunswick d'évacuer la rive gauche du Rhin. L'avant-garde française, sous le duc de Broglie, bat un détachement ennemi près de *Sangershausen* (2) et prend Cassel (23 juillet 1758). Maître de la Hesse, Soubise envahit le Hanovre. Ferdinand repasse le Rhin, reçoit à Munster un renfort de 12000 Anglais débarqués à Emden (3), et détache 15 000 hommes, sous le général Oberg, pour rallier le corps hessois battu, enlever Cassel et couper Soubise de la Hesse. Contades passe le Rhin à la suite de Brunswick, mais, au lieu de le pousser sous le feu de Soubise, il se contente de détacher au secours de ce dernier Chevert avec un renfort. Soubise se replie sur Cassel, où il est rallié par Chevert, et défait Oberg à *Lutternberg* (7 octobre). Cette victoire lui vaut le bâton de maréchal. Contades, après une vaine tentative sur Munster, repasse le Rhin. Soubise, isolé sur la rive droite par cette retraite, rétrograde sur le Mein et se cantonne près de Francfort. Brunswick s'établit à Munster entre les deux armées françaises.

2° Opérations de Frédéric II : victoire de Zorndorff; défaite de Hochkirchen. — Frédéric, après avoir repris Schweidnitz (avril 1758), envahit la Moravie et investit *Olmütz*. Daun accourt de Bohême, l'attaque avec des forces supérieures et fait lever le siége. Dans le même temps, les Russes, sous Fermer, rentrent en Prusse;

---

(1) Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, frère du duc de Bourbon.

(2) Au nord-est de Sondershausen.

(3) A l'embouchure de l'Ems.

Kœnigsberg, Elbing et Thorn tombent en leur pouvoir. Ils franchissent la Wartha à Posen et mettent le siége devant Custrin, la dernière place qui couvre Berlin. Dohna, qui resserre les Suédois dans Stralsund, évacue la Poméranie pour couvrir la capitale. Frédéric laisse le gros de son armée, sous Keith, à Landshut pour garder la Silésie, accourt sur la Sprée, rallie Dohna et marche contre les Russes. Ceux-ci, à son approche, repassent l'Oder. Frédéric les attaque à *Zorndorf* (1), les met en pleine déroute et les rejette derrière la Vistule (25 août). Pendant ce temps la Silésie et la Saxe sont envahies. Daun, laissant un corps au siége de Neiss, rejoint les Impériaux avec le gros de son armée sous les murs de Dresde. Repoussé de cette ville par le commandant prussien Schmettau, le maréchal autrichien repasse l'Elbe à l'approche de Frédéric et se porte en Lusace pour couper le roi de la Silésie et couvrir de loin le siége de Neiss. Frédéric prend une forte position à *Hochkirchen*, près de Bautzen. Daun, par une vigoureuse attaque de nuit, enlève le camp prussien (octobre). Le roi perd 9000 hommes et presque toute son artillerie; il ne s'en jette pas moins en Silésie par Gorlitz et fait lever le siége de Neiss. Au lieu de suivre les Prussiens sur l'Oder et de les mettre entre deux feux, Daun retourne sur l'Elbe pour faire le siége de Dresde, mais à l'approche de Frédéric il se replie en Bohême. La Saxe et la Silésie se trouvent délivrées.

3° Guerre maritime : dévastation de nos ports; défaite des Anglais à Saint-Cast. — Pendant que la France prodiguait son sang et son or dans cette lutte impolitique, elle négligeait la guerre maritime et laissait les Anglais ressaisir sur mer leur supériorité un instant menacée au début des hostilités. En 1758 ils avaient 156 vaisseaux de ligne; la France en avait à peine la moitié. Machault avait été disgracié par l'influence de madame de Pompadour, qui faisait et défaisait les ministres comme les généraux (1757). La marine qu'il avait relevée fut livrée à des mains incapables. Les Anglais insultaient impunément nos côtes. Saint-Servant, Saint-Malo, Cherbourg, Rochefort et l'île d'Aix furent successivement attaqués et dévastés (1758). Au mois de septembre de la même année, il firent une descente à *Saint-Cast*, près de Saint-Brieuc; les milices bretonnes leur tuèrent 3000 hommes et les forcèrent de se rembarquer. Maîtresse de la mer, l'Angleterre interceptait ou ruinait tous les secours envoyés dans nos colonies, tandis que ses escadres portaient incessamment des renforts en Amérique et dans l'Inde. Aussi la lutte y devenait chaque jour plus inégale, et chaque campagne nous enlevait quelques-unes de nos possessions (2).

Choiseul, ministre des affaires étrangères; second traité de Ver-

(1) Au nord-est de Custrin.

(2) *Voyez* la guerre dans les colonies.

sailles (1758). — Tant de revers auraient dû ouvrir les yeux au gouvernement sur l'absurdité de la guerre qu'il soutenait en Allemagne. Loin de là, il s'y engagea davantage. L'abbé de Bernis, qui conseillait la paix sur le continent, fut disgracié et remplacé par le comte de Stainville, créé duc de Choiseul (1er novembre 1758). Le premier acte du nouveau ministre fut un second traité de *Versailles*, par lequel la France s'engageait à continuer ses subsides à l'Autriche et à ses alliés, à tenir 100000 hommes sur pied en Allemagne, et à ne pas traiter avec l'Angleterre tant que Frédéric n'aurait pas restitué la Silésie (décembre 1758).

Campagne de 1759 : 1° Guerre maritime; projet de descente en Angleterre; défaites de Lagos et de Belle-Ile. — Choiseul toutefois résolut de pousser avec vigueur la guerre maritime. On forma le projet d'une double descente en Angleterre et en Écosse. Des troupes furent réunies à Dunkerque sous Soubise et Chevert, en Bretagne sous d'Aiguillon. Deux escadres devaient sortir de Toulon et de Brest pour escorter les transports. Malheureusement l'incapacité des amiraux français était encore plus grande que celle des généraux. L'escadre de Toulon, sous Laclue, fut en partie détruite, en vue de *Lagos* (1), par Boscawen (17 août 1759). Il fallut renoncer à l'invasion de l'Angleterre et se borner à l'expédition d'Écosse. Mais l'escadre de Brest, sous Conflans, fut dispersée, à la hauteur de *Belle-Ile*, par l'amiral anglais Hawke, et se réfugia, partie dans la baie de la Vilaine, partie dans le port de Rochefort (20 novembre).

2° Opérations des Français; victoire de Bergen; défaite de Minden. — La honte et les désastres de la campagne maritime ne furent pas compensés sur le continent. L'*armée du bas Rhin*, sous Contades, occupait le pays de Clèves; l'*armée du Mein*, sous Broglie, était cantonnée près de Francfort. Broglie s'empare de cette ville dont l'occupation assure ses approvisionnements par le Rhin et ses communications avec les Impériaux par le Mein. Brunswick laisse 12000 hommes devant Contades pour couvrir le Hanovre, et s'avance de Munster sur Francfort. Broglie l'attend dans une forte position, couverte par la Nidda, et le défait à *Bergen* (12 avril 1759). Les vainqueurs rentrent dans Cassel, descendent le Wéser et s'emparent de Minden. Contades, qui se met enfin en mouvement, fait sa jonction avec Broglie sous les murs de cette place, et prend le commandement des deux armées réunies. Brunswick s'établit en face des Français, et fait occuper par 10000 hommes *Tonhausen*, en avant de ses lignes. Broglie, avec l'aile droite, reçoit l'ordre d'attaquer ce village. Soit irrésolution, soit mauvais vouloir, il laisse au corps qui l'occupe le temps de se replier sur le gros de l'armée ennemie. Brunswick, sur ces entrefaites, attaque la gauche et le centre français à *Minden*, et les culbute

(1) Sur la côte méridionale du Portugal.

(1er août). Contades se met en retraite derrière le Lahn, sur Giessen, évacuant toute la Westphalie et la Hesse. Brunswick reprend Minden et Cassel.

3° Opérations de Frédéric : défaite de Zullichau. Jonction des Russes et des Autrichiens dans le Brandebourg; défaite de Frédéric à Kunersdorf; revers de Maxen et de Meissen. — Les Autrichiens et les Russes avaient jusque-là opéré séparément, ceux-ci sur le bas Oder, ceux-là sur le haut Oder ou sur l'Elbe. Frédéric avait manœuvré victorieusement entre leurs masses isolées, courant des uns aux autres, et déconcertant la routine méthodique de leurs généraux par la rapidité de ses mouvements et la soudaineté de ses coups. Les alliés résolurent enfin de se réunir et de frapper un grand coup décisif en marchant en force sur Berlin. Tandis que la principale armée autrichienne, sous Daun, rentre en Silésie, et les Impériaux en Saxe, Laudon se porte par la Lusace dans le Brandebourg pour s'y réunir aux Russes. Ceux-ci, cantonnés à Posen, sous les ordres de Soltikoff, s'avancent de la Wartha sur l'Oder. Le général prussien Wedel, battu près de *Zullichau*, se replie sur la Sprée (juillet 1759). Soltikoff franchit l'Oder à Krossen, et fait sa jonction avec Laudon. Les deux armées, fortes de 80000 hommes, marchent sur Francfort, et menacent Berlin. Frédéric, qui observe Daun à Landshut, laisse devant lui son frère Henri, et accourt à la défense de sa capitale. Il culbute à *Guben* le général autrichien Haddik, chargé de lui barrer le chemin, rallie les débris de Wedel, et attaque les Austro-Russes, fortement retranchés à *Kunersdorf* (1). Il est complétement défait avec une perte de 8000 morts, 15000 blessés et 3000 prisonniers (août). Il ramène à peine 5000 hommes sur la Sprée. Si les vainqueurs avaient poussé en avant, c'en était fait de la monarchie prussienne. Mais Soltikoff, mécontent de la cour de Vienne, resta tout à coup inactif. Daun, qui s'était avancé de la Silésie, s'arrêta en Lusace, au lieu de marcher sur Berlin. Frédéric eut le temps de rallier et de concentrer 30000 hommes sous les murs de sa capitale. Cependant la situation du roi était encore critique. Les Impériaux, sous le duc de Deux-Ponts, avaient envahi la Saxe, à peu près dégarnie de troupes prussiennes. Leipzig, Wittemberg, Torgau, étaient tombées en leur pouvoir. Ils tenaient l'Elbe jusqu'à Magdebourg, et investissaient Dresde. Enfin Daun pouvait faire sa jonction avec Soltikoff. Mais celui-ci, irrité de l'inaction du maréchal autrichien, repasse l'Oder. Le prince Henri accourt à marches forcées en Saxe. Frédéric, qui observe les Russes à Glogau, y détache 5000 hommes qui reprennent Wittemberg, Torgau, mais arrivent trop tard pour sauver Dresde, où Schmettau vient de capituler. Daun se met en mouvement pour chasser le prince Henri de Saxe. Mais les Russes ayant évacué la Silésie et

(1) Sur la rive droite de l'Oder, près de Francfort.

repris le chemin de Posen, Frédéric s'avance de Glogau au secours de son frère (novembre). Pour éloigner Daun de Dresde, il menace ses communications avec la Bohême, en jetant 18000 hommes, sous le général Fink, sur les derrières du maréchal autrichien; mais ce corps, aventuré trop loin de Freyberg, où était concentré le gros de l'armée prussienne, est enveloppé à *Maxen* et forcé de mettre bas les armes (21 novembre). Un autre corps de 3000 hommes a le même sort à *Meissen*. Daun ne profite pas de ces succès pour chasser les Prussiens de la Saxe, et se contente de couvrir Dresde. L'occupation de cette ville est pour les alliés le seul résultat d'une campagne pendant laquelle ils ont partout battu Frédéric et ses lieutenants.

Campagne de 1760 : 1° Opérations des Français; victoires de Corbach et de Clostercamp. — Après la défaite de *Minden*, Contades fut disgracié. Broglie, nommé maréchal, lui succéda dans le commandement en chef. L'armée principale (100 000 hommes) était cantonnée sur le Mein; l'autre (30 000) sur le bas Rhin. Malgré des renforts anglais débarqués à Emden (1), Brunswick n'avait que 70 000 hommes à opposer à ces forces. Broglie reprend l'offensive et envahit la Hesse. Il culbute à *Corbach* l'avant-garde ennemie et s'empare de Cassel. Malgré cet échec, Ferdinand tente une diversion hardie sur le bas Rhin. Il détache dans le duché de Clèves son neveu, le prince héréditaire de Brunswick (2), à la tête de 20 000 hommes, avec ordre de prendre Wésel, d'entrer dans les Pays-Bas autrichiens et de soutenir une attaque que les Anglais préparaient contre Anvers. Le prince héréditaire met le siége devant Wésel. Le marquis de Castries, qui lui est opposé, prend position à *Clostercamp*. Dans la nuit du 15 au 16 octobre, l'ennemi fond à l'improviste sur le camp français; mais le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, donne l'alarme, malgré vingt baïonnettes croisées sur sa poitrine. L'armée, aussitôt sur pied, culbute les alliés et les rejette sur le Rhin. Une crue du fleuve venait d'emporter leurs ponts. Castries, qui pouvait les détruire ou leur faire mettre bas les armes, leur permet de s'échapper.

2° Opérations de Frédéric : défaite de Landshut ; victoire de Liegnitz ; prise de Berlin ; victoire de Torgau. — Frédéric est opposé à Daun, en Saxe; le prince Henri, dans le nord-est de la Silésie, observe Soltikoff ; le général Fouquet, à Landshut, couvre cette province menacée par Laudon. Laudon débouche des monts des Géants, attaque Fouquet à *Landshut* avec une armée quatre fois plus nombreuse, l'enveloppe et le fait prisonnier avec la moitié de son petit corps ; le reste est tué ou s'enfuit à Breslau (23 juin). Frédéric accourt, suivi par Daun. Menacé d'être pris entre deux feux, il tourne brus-

(1) A l'embouchure de l'Ems.
(2) L'auteur du fameux manifeste de 1792, le vaincu de Valmy et d'Iéna.

quement sur Dresde et l'investit. Daun revient et fait lever le siége. Cependant Laudon prend Landshut, Glatz et assiége Breslau, défendu par Tauenzien avec 3000 hommes contre 50000. Frédéric, laissant un corps considérable en Saxe, accourt en Silésie, franchit en vue des Autrichiens l'Elbe, la Sprée, la Neiss de Gorlitz, la Queiss et la Bober, précédé par Daun, qui manœuvre pour l'isoler du prince Henri et le couper de Schweidnitz et de Breslau. Les deux armées ne sont séparées que par la Katzbach. Soltikoff, que le prince Henri tient en échec au delà de l'Oder, craignant que Frédéric ne fasse sa jonction avec son frère et ne fonde sur les Russes avec toutes ses forces réunies, menace de se retirer en Pologne si le roi passe l'Oder. Cette menace décide le circonspect Daun à risquer une bataille. Il concerte avec Laudon une double attaque sur le camp prussien, de manière à envelopper Frédéric, à le couper à la fois de l'Oder et de Gorlitz, c'est-à-dire de l'armée du prince Henri et du corps qu'il a laissé en Saxe. Frédéric pénètre ce plan et prend ses dispositions pour le déjouer. Il abandonne son camp à la tombée de la nuit, y fait entretenir les feux afin de donner le change à l'ennemi, et se range en bataille sur les hauteurs de *Liegnitz*. Laudon, chargé d'attaquer l'aile gauche prussienne, se heurte contre toute l'armée de Frédéric; comptant sur Daun, qui devait attaquer l'aile droite, il engage la bataille et est mis en pleine déroute avec perte de 10000 hommes (15 août). La victoire de *Liegnitz* empêche la jonction des Autrichiens et des Russes sur l'Oder. Ceux-ci n'attendent pas Frédéric et se mettent aussitôt en retraite sur la Wartha. Le roi fait sa jonction avec son frère et laisse un corps de 12000 hommes à Glogau pour observer Soltikoff. Cependant une autre armée russe envahit la Poméranie. Elle attaque Colberg (1) par terre, tandis qu'une flotte, sous l'amiral Mitschakoff, renforcée d'un escadre suédoise, l'attaque par mer (août). Le général prussien Werner accourt de Silésie avec 5000 hommes et fait lever le siége (sept.). Il se tourne alors contre les Suédois et les bat à *Passewalk* (2).

Sur ces entrefaites, la Saxe avait été enlevée tout entière aux Prussiens par les Impériaux. Une nouvelle plus grave arriva bientôt à Frédéric. Une armée austro-russe marchait sur Berlin. 20000 Russes, sous Ezernichef et Tottleben, lieutenants de Soltikoff, et 15000 Autrichiens, sous Lascy et Brentano, entrèrent dans le Brandebourg. Soltikoff couvrait de loin leur marche avec toutes ses forces et s'avança jusqu'à Francfort. Berlin n'avait qu'une faible garnison, que l'arrivée du corps de Hilsen, qui évacua la Saxe, porta à 14000 hommes. On ne put songer avec si peu de forces à défendre une ville ouverte contre 35000 hommes que suivait la grande armée russe. Les troupes

(1) Port près de l'embouchure de la Persante.

(2) Sur l'Ucker, à l'ouest de Stettin.

prussiennes se retirèrent dans Spandau. Berlin ouvrit ses portes et fut mis à contribution (3 oct.). Frédéric accourut de Silésie. A son approche les alliés évacuèrent précipitamment Berlin ; les Russes repassèrent l'Oder, les Autrichiens se replièrent sur l'armée de Daun qui venait d'entrer en Saxe. La marche de Frédéric avait délivré sa capitale, mais l'armée russe campée à Landsberg (1), l'armée autrichienne à Torgau pouvaient de nouveau se réunir sous ses murs. Frédéric prévint cette jonction. Il passa l'Elbe près de Dessau et vint fondre avec toutes ses forces sur Daun à *Torgau* (3 novembre). L'armée autrichienne battue se replia sur Dresde. Toute la Saxe, à l'exception de la capitale, fut reconquise. Les Russes se retirèrent en Pologne.

Campagne de 1761. 1° Opérations des Français : victoire de Grüneberg. Défaite de Willinghausen. Perte de Belle-Ile (7 juin).— Soubise est mis à la tête de *l'armée du bas Rhin* qui est portée à 100 000 hommes ; Broglie garde le commandement de *l'armée du Mein* (60 000). Brunswick se porte contre ce dernier pour le chasser de la Hesse. La gauche de Broglie obtint un avantage à *Fritzbar* (2), mais sa droite éprouva un échec à *Langensalza* (3). Aussitôt il rétrograde vers le Mein, abandonnant à l'ennemi d'immenses magasins. Brunswick investit Cassel. Broglie s'avance au secours, défait à *Grüneberg* (4) le prince héréditaire et fait lever le siége (20 mars). Brunswick se replie sur Paderborn (5). Les deux maréchaux font leur jonction sur la Ruhr, et concertent une attaque contre la position de l'ennemi, fortement posté à *Willinghausen* (6) ; mais Broglie, voulant avoir tout l'honneur de l'affaire, attaque avant le moment convenu, et Soubise, qui entend la canonnade, le laisse battre (16 juillet). Tel était le patriotisme des favoris de la Pompadour. L'*armée du Mein* se replie sur Cassel ; l'*armée du bas Rhin* se retire derrière la Ruhr. Brunswick, trop faible pour les rejeter sur la rive gauche du Rhin, les tient du moins en échec et les empêche de rien entreprendre.

2° Opérations de Fréderic : jonction des Russes et des Autrichiens en Silésie ; prise de Schweidnitz et de Colberg. — Tandis que Daun couvre Dresde, Laudon débouche, par Braunau, en Silésie ; Butturlin, successeur de Soltikoff, franchit l'Oder au-dessous de Breslau. Les deux armées, fortes de 130 000 hommes, font leur jonction à Striegau. Frédéric, n'ayant que 50 000 hommes à leur opposer, s'établit dans le camp retranché de *Bunzelwitz*, d'où il couvre la place de Schweidnitz. Laudon ne peut décider Butturlin à risquer l'attaque.

(1) Sur la Wartha.
(2) Sur l'Éder, au sud-ouest de Cassel.
(3) Sur la rive droite de l'Unstrutt, au nord-est de Gotha.
(4) Dans le bassin de la Lahn, à l'est de Giessen.
(5) Sur le cours supérieur de la Lippe.
(6) Sur la Lippe.

Le général russe repasse l'Oder et se retire en Pologne, laissant aux Autrichiens un corps auxiliaire de 20000 hommes, sous Ezernichef. Laudon, qui conserve une grande supériorité de forces, donne l'assaut à Schweidnitz et s'en empare (30 sept.). Dans le même temps une armée et une flotte russes assiégent de nouveau Colberg, qui cette fois est forcé de capituler (19 nov.).

Après six campagnes, la guerre continentale, sur ses deux théâtres, restait indécise. On s'épuisait, de part et d'autre, sans résultat. L'Angleterre seule avait obtenu des avantages décisifs : elle avait ruiné notre marine et conquis nos colonies.

La guerre dans les colonies : 1° en Afrique : perte du Sénégal (1758); 2° en Amérique : perte de Louisbourg et du Cap-Breton (1758); lutte héroïque du baron de Montcalm; batailles de Ticonderago (1758) et de Québec (1759); perte du Canada (1760); 3° aux Antilles : perte de la Guadeloupe, de la Désirade, des Saintes, de Saint-Barthélemy, de Marie-Galante (1759). — Tandis que le gouvernement de Louis XV usait les ressources de la France en Europe dans une guerre stérile et sans gloire, nos colonies, laissées sans secours, succombaient l'une après l'autre dans une lutte inégale. 1° Dans une seule campagne, les Anglais s'emparèrent de l'île de Gorée, de Saint-Louis et de tous nos établissements du Sénégal (1758); 2° la même année, Pitt envoya en Amérique une flotte de 20 vaisseaux de ligne commandée par l'amiral Boscawen et portant 12000 hommes. L'armée anglo-américaine, avec les miliciens mobilisés, ne comptait pas moins de 80000 combattants. La France n'en avait pas en tout 9000 pour défendre le Canada et la Louisiane. Boscawen s'empara de Louisbourg et des îles du Cap-Breton et de Saint-Jean (juillet 1758). Maîtres ainsi de l'entrée du golfe de Saint-Laurent et des avant-postes du Canada du côté de la mer, les Anglais l'attaquèrent en même temps sur terre. Le brave Montcalm en défendit pied à pied les approches. Avec 3600 hommes il défit complétement, à *Ticonderago* (1) le général Abercromby, qui en avait 16000 (juillet). Mais les Anglais détruisirent le fort de Frontenac, sur le lac Ontario, et le fort Duquesne, sur l'Ohio. Le Canada se trouvait maintenant resserré derrière le Saint-Laurent, la Louisiane derrière l'Ohio, et les communications coupées entre les deux colonies. En 1759, le Canada fut attaqué par trois points : Wolf se porta sur Québec en remontant le Saint-Laurent, un second corps se dirigea sur Montréal par le Champlain, un troisième s'avança au nord du lac Ontario. Montcalm s'établit en avant de *Québec* avec 4000 hommes. Wolf, ne pouvant forcer le camp, essaya de le tourner; une bataille s'engagea devant la ville; es deux généraux furent tués (13 septembre). L'armée française se replia sur Trois-Rivières. Québec capitula. L'année suivante, le che-

(1) Sur le lac Champlain.

valier de Lévis essaya d'en chasser les Anglais; mais, malgré une victoire remportée sous les murs de la ville, il dut renoncer au siége, faute de munitions, et se retirer à Montréal (avril 1760). Alors les trois corps anglais se réunirent devant cette place et l'assiégèrent. Le marquis de Vaudreuil, gouverneur du Canada, se résolut à capituler. Lévis se retira avec sa petite troupe dans une île voisine et ne posa les armes que sur les ordres du gouverneur (septembre). Le Canada était perdu. 3° Pendant cette lutte sur le continent américain, les Anglais s'étaient emparés de la Guadeloupe, de la Désirade, des Saintes, de Saint-Barthélemy et de Marie-Galante (1759).

4° Dans l'Inde : perte de Chandernagor (1757). Lally-Tollendal (1758); siége de Madras (1758-1759); défaite de Vandavachy (1760); capitulation de Pondichéry (1761). — Dans le même temps, la France perdait l'Inde. Au lieu de Dupleix, les Anglais n'avaient plus en face d'eux qu'un homme sans énergie et sans talent, Godeheu. Toutefois, au commencement de la guerre, Bussy maintenait notre suprématie dans le Dekkan et les Anglais furent chassés du Bengale. Surajah-Dowla, soubab du Bengale, de Bahar et d'Orissa, leur ennemi mortel, s'empara de Calcutta (juin 1756). Au lieu de le soutenir, les agents de la Compagnie française signèrent avec Clive une convention de neutralité. Vainqueur du soubab, sur qui il reprit Calcutta, le gouverneur anglais viola aussitôt la neutralité et s'empara de Chandernagor (mars 1757). Les Français chassés du Bengale, Clive y fonda la domination anglaise en renversant Surajah-Dowla et en installant à sa place un des généraux du soubab, Meer-Jaffier, qui devint le vassal de la Compagnie britannique. Bussy continuait de soutenir notre prépondérance dans le Dekkan. Il enleva aux Anglais Visigapatam, Madapolam et tous leurs comptoirs de la côte d'Orissa (1757). Lally-Tollendal, nommé gouverneur général, s'empara dès son arrivée de Goudelour, Saint-David, Devicotta et d'Arcate, capitale du Carnatic (1758). Pour prendre Madras et achever d'expulser les Anglais des côtes de Coromandel, il rappela Bussy du Dekkan et le remplaça par l'incapable marquis de Conflans. Ce fut le commencement des fautes qui devaient perdre l'Inde française et Lally lui-même. Madras fut assiégé, mais l'escadre chargée de concourir à l'attaque, sous les ordres du comte d'Aché, fut dispersée. Lally, forcé de lever le siége, fit une retraite désastreuse sur Pondichéry (1758-1759). Pendant ce temps les Anglais ressaisirent l'avantage dans le nord; Conflans fut resserré dans Mazulipatam et réduit à capituler (avril 1759). Le Dekkan et la côte d'Orissa furent perdus comme le Bengale et la lutte se concentra dans le Carnatic. Elle ne fut pas longtemps douteuse. Lally, mal soutenu par la Compagnie et abandonné par le comte d'Aché, fut battu à *Vandavachy* (1) par le

(1) Près de Pondichéry.

colonel Coote (1760). Les Anglais reprirent Arcate, Devicotta, s'emparèrent de Karikal et mirent le siége devant Pondichéry. Après une résistance de neuf mois, Lally (1) se rendit à discrétion avec 700 hommes aux 22000 du colonel Coote, appuyés d'une escadre de 14 vaisseaux (17 janvier 1761). Mahé tomba quelques jours après (10 février). La France ne possédait plus rien dans l'Inde.

Pacte de famille (1761). Retraite de Pitt. Revers de la France et de l'Espagne en Amérique (1762). Fin de la guerre maritime. — L'intérêt dominant de la guerre pour les Anglais était sur mer, et quel qu'en fût le sort sur le continent, ils devaient la prolonger jusqu'à ce qu'ils eussent pleinement atteint leur but par l'entière destruction de la marine française. C'est donc sur mer qu'il fallait chercher le dénouement de la lutte engagée. Mais, après six ans de désastres maritimes, la France était hors d'état de la continuer avec ses seules forces. Choiseul conçut le projet d'un *pacte de famille* entre les branches régnantes de la maison de Bourbon. Ferdinand VI était mort (10 août 1759) et avait eu pour successeur son frère, Charles III, qui laissa le trône de Naples à son fils Ferdinand IV. Le nouveau roi comprit qu'une fois délivrée de la rivalité de la France, l'Angleterre saisirait le premier prétexte pour s'attaquer à l'Espagne, dont la marine s'était un peu relevée et dont les colonies offraient encore une riche proie à l'ambition britannique. L'alliance fut conclue à *Paris* le 15 août 1761. On y supposa l'accession des cours de Naples et de Parme. Les parties contractantes se garantirent réciproquement leurs possessions et conclurent une alliance défensive et offensive. La France rendait Minorque à l'Espagne et celle-ci s'engageait à déclarer la guerre à l'Angleterre le 1er mai 1762, si les négociations entamées n'avaient abouti auparavant à la paix. On convenait d'inviter la cour de Lisbonne à accéder à la convention. Toutes les puissances maritimes, intéressées à défendre la liberté des mers, pouvaient être admises dans la confédération. C'était là une heureuse conception politique; malheureusement elle venait bien tard et ne pouvait avoir d'autre conséquence que de faire partager à la marine espagnole le sort de la marine française. Ce pacte fut tenu secret. Pitt, qui en soupçonnait l'existence, voulut qu'on agît aussitôt envers l'Espagne comme on avait fait envers la France en 1755, et que, pour toute déclaration de guerre, on capturât ses galions. Mais le parti de la paix l'emporta dans les conseils du nouveau roi George III (2). Pitt

(1) Conduit en Angleterre, Lally obtint de venir en France répondre aux accusations dirigées contre lui, et se constitua prisonnier à la Bastille, où il resta dix-neuf mois sans être interrogé. Il fut condamné à mort après un procès inique. Voltaire défendit son innocence dans un Mémoire éloquent. Son fils, qui fut membre de la Constituante, obtint, après dix ans d'efforts, la réhabilitation de son nom sous le règne de Louis XVI.

(2) Il avait succédé à George II le 25 octobre 1760; il régna jusqu'en 1820.

quitta le ministère et fut remplacé par lord Bute (5 octobre 1761). Cependant le *pacte de famille* devint public et la guerre fut déclarée à l'Espagne (4 janv. 1762). Les cours de Versailles et de Madrid sommèrent alors celle de Lisbonne de se joindre à elles contre l'Angleterre (mars 1762). Sur le refus de Joseph I[er], une armée franco-espagnole entra en Portugal et s'empara du Tras-os-Montes; mais les Anglais envoyèrent à leur allié 8000 soldats et un excellent général, le comte de Lippe, qui avait appris la guerre à l'école de Frédéric II. L'expédition franco-espagnole, mal conduite, fut forcée à la retraite.

Pendant ce temps, les Anglais achevaient de nous chasser des Antilles par la prise de la Dominique (1761), de la Martinique, de Tabago, de Grenade, de Saint-Vincent et de Sainte-Lucie (janvier-février 1762). Les coups qu'ils portèrent à l'Espagne ne furent pas moins terribles. Ils se saisirent des galions du Mexique et du Pérou. Leur amiral Pocock s'empara de la Havane et de toute l'île de Cuba (août 1762); une escadre, partie de Madras, prit Manille et les Philippines (octobre).

Fin de la guerre continentale. Campagne de 1762. 1° Opérations des Français; défaite de Wilhelmsthal; victoire de Friedberg; perte de Cassel.— Broglie disgracié est remplacé par d'Estrées, qui se réunit à Soubise dans la Hesse. L'armée française s'établit à *Wilhelmsthal*, en avant de Cassel, couvrant cette ville. Brunswick débouche de l'Egge-Gebirge, franchit le Dimel, fond sur le camp des deux maréchaux, leur tue 4000 hommes et les rejette sur Cassel. Pour les éloigner de cette ville, il menace leurs communications avec Francfort. Ils rétrogradent vers le Mein. Condé (1), qui commande le corps du bas Rhin, s'avance à leur secours et culbute à *Friedberg* (2) le prince héréditaire chargé d'empêcher sa jonction avec les maréchaux (1[er] septembre). Mais Cassel est investi et réduit à capituler (1[er] novembre).

2° Opérations de Frédéric. Mort d'Élisabeth : défection de la Russie et de la Suède. Victoires de Burkersdorf et de Reichenbach : prise de Schweidnitz; victoire de Freyberg. — La campagne de 1761 s'était terminée au désavantage de Frédéric. Elle laissait les Autrichiens en Silésie et en Saxe, les Russes en Poméranie. Le changement qui eut lieu dans le ministère anglais rendait la situation du roi encore plus critique. Lord Bute était peu favorable à la guerre d'Allemagne. Forcé de combattre à la fois la France et l'Espagne, il sacrifia la Prusse et cessa de lui fournir des subsides, afin d'alléger les charges qui pesaient si lourdement sur les finances anglaises depuis le commencement de cette guerre. Heureusement pour Frédéric, un changement de règne en Russie compensa le changement de ministère survenu

(1) Fils du duc de Bourbon.
(2) Sur la rive droite de la Nidda.

en Angleterre. La czarine Élisabeth mourut (5 janvier 1762). Son successeur, Pierre III, grand admirateur du génie militaire de Frédéric, au point de faire faire à sa femme (Catherine II) l'exercice à la prussienne, conclut coup sur coup avec lui une trêve, puis la paix, puis une alliance offensive et défensive (mars-juin). Colberg fut rendu au roi. Les 20000 Russes du général Ézernichef se joignirent aux Prussiens. La défection de la Russie entraîna celle de la Suède (traité de *Hambourg*, 22 mai 1762). Frédéric, désormais libre sur ses derrières, put porter en avant toutes ses forces pour délivrer la Saxe et la Silésie. L'assassinat de Pierre III et l'avénement de Catherine II (9 juillet) ne changèrent rien à cette situation. La czarine se renferma dans la neutralité et rappela les troupes russes, mais, avant leur départ, Frédéric enleva les positions que Daun occupait à *Burkersdorf* pour couvrir Schweidnitz (21 juillet). Cette place fut investie. Tauenzien dirigea le siége; Frédéric et Bevern le couvraient. Daun tomba sur le corps de ce maréchal à *Reichenbach*, fut battu et rejeté sur les frontières de la Bohême. Schweidnitz capitula (9 octobre).

La Silésie délivrée, Frédéric courut en Saxe. A son arrivée, les Austro-Impériaux, défaits par le prince Henri à *Freyberg* (1), l'avaient déjà évacuée (29 octobre). Un armistice fut conclu.

Préliminaires de Fontainebleau (1762). Traités de Paris et d'Hubertsbourg (1763). — Dans le même temps, les préliminaires de la paix entre la France et l'Espagne d'une part, l'Angleterre de l'autre, furent signés à *Fontainebleau* (3 novembre 1762), et convertis quelques jours après en traité définitif à *Paris* (10 février 1763).

La France renonçait à l'Acadie et cédait aux Anglais le Canada, l'île du Cap-Breton et toutes les autres îles du golfe et du fleuve Saint-Laurent; elle ne conservait, dans ces parages, que le droit de pêche sur une partie du banc de Terre-Neuve, avec les petites îles de Saint-Pierre et de Miquelon. Au sud, le Mississipi était déclaré limite entre les colonies anglaises et la Louisiane, qui fut laissée toutefois en possession de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve. Dans les Antilles, la France abandonnait Grenade, les Grenadines et les îles, auparavant neutres, de Saint-Vincent, de la Dominique et Tabago; elle recouvrait la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante, la Désirade et, parmi les îles neutres, Sainte-Lucie. En Afrique, la France cédait la rivière du Sénégal et Saint-Louis; elle reprenait l'île de Gorée. Dans les Indes, elle recouvrait Pondichéry, Karikal, Chandernagor, Mahé, et rentrait ainsi dans les modestes limites de 1749. En Europe, elle obtenait la restitution de Belle-Ile, rendait Minorque à l'Angleterre, évacuait tout ce qu'elle occupait encore dans l'Empire, enfin remettait Dunkerque dans le même état qu'avant la guerre.

L'Espagne recouvrait Cuba et la Havane et cédait aux Anglais la

(1) Au sud-ouest de Dresde.

Floride. Pour la dédommager de cette perte, la France lui abandonna la Louisiane (en 1769).

Quant au Portugal, que cette guerre rattacha plus étroitement à l'influence anglaise, l'Espagne lui restituait la colonie du Saint-Sacrement (1) dont elle s'était emparée en 1762.

Quelques jours après, la Prusse, l'Autriche et la Saxe signèrent la paix à *Hubertsbourg* (2) sur les bases des traités de *Breslau* et de *Dresde* (15 février). Frédéric gardait la Silésie, rendait la Saxe à l'électeur Auguste III et promettait sa voix pour faire élire roi des Romains l'archiduc Joseph, fils de Marie-Thérèse et de l'empereur François Ier.

CHAPITRE XII.

ADMINISTRATION INTÉRIEURE DE 1730 A 1774.

SOMMAIRE. — Le contrôleur général Orri (1730-1745). Machault d'Arnouville (1745-1754). — Règne de la marquise de Pompadour (1745-1764).

Ministère du duc de Choiseul (1758-1770). Acquisition de la Lorraine (1766) et de la Corse (1768). Expédition contre Tunis (1770). Politique extérieure. Administration intérieure. Désordre croissant des finances. Colonies. Armée. Marine. Lutte du Parlement et du clergé. Expulsion des jésuites (1764). — Disgrâce du duc de Choiseul.

Triumvirat de Maupeou, Terrai et d'Aiguillon (1770-1774). Suppression des Parlements (1771); Parlement Maupeou. Pacte de famine. — Mort de Louis XV (mai 1774).

Le contrôleur général Orri (1730-1745). Machault d'Arnouville (1745-1754). Règne de la marquise de Pompadour (1745-1764). — Pendant que la France perdait son prestige militaire et son ascendant politique au dehors, elle était livrée à l'intérieur au caprice des maîtresses qui faisaient et défaisaient les ministres, et dont les prodigalités mettaient le comble au désordre des finances. L'administration économe du cardinal de Fleury les avait un moment rétablies. Mais la guerre de la succession de Pologne dérangea ses plans. Le contrôleur général Orri (1730-1745), fut obligé de créer de nouvelles rentes viagères et de rétablir l'impôt du dixième, aboli en 1717. L'équilibre à peu près rétabli entre les recettes et les dépenses, en 1738, fut de nouveau rompu par la guerre qui éclata en 1741. La misère du peuple s'accrut avec les charges publiques, aggravées encore par la tyrannie des agents fiscaux. Le marquis d'Argenson déclarait, en 1740, qu'il était mort plus de Français de misère depuis deux ans que n'en avaient tué toutes les guerres de Louis XIV.

(1) Dans l'Amérique du Sud, sur la rive septentrionale de la Plata.

(2) En Saxe, à l'est de Leipzig.

« Les hommes mouraient dru comme mouches de pauvreté et broutant l'herbe. » Ce fut bien pis après la mort de Fleury (janvier 1743). Louis XV prétendit alors gouverner par lui-même et abandonna le gouvernement à ses maîtresses. En 1745 commença le règne de la marquise de Pompadour. L'administration intérieure, comme la politique et la guerre, fut à la merci de la favorite. Elle renvoya successivement l'intègre contrôleur général Orri, qui depuis quinze ans luttait avec fermeté contre les abus (déc. 1745), et le vertueux marquis d'Argenson, qui depuis 1744 dirigeait si habilement les affaires extérieures (janvier 1747). Machault d'Arnouville remplaça Orri. C'était un ministre animé de l'esprit de réforme. Après la paix de 1748, il abolit les droits d'entrée sur les matières premières. Au mois de mai 1749, il supprima l'impôt du dixième et le remplaça par un vingtième de tous les revenus, sans excepter les ordres privilégiés. Le produit de cet impôt devait former le fonds d'une caisse d'amortissement, pour arriver au remboursement de la dette publique. Trois mois après parut l'édit célèbre qui défendait aux gens de main-morte de rien acquérir sans lettres patentes et qui mettait à néant tous les établissements religieux fondés depuis 1636 sans autorisation royale. Le clergé jeta les hauts cris. Machault fut remplacé par Séchelles et chargé du ministère de la marine (juillet 1754). Avec lui disparut le projet de l'amortissement de la dette et de l'égalité de l'impôt territorial pour tous les ordres. Il gouverna son nouveau ministère avec le même talent que les finances. Par ses efforts, notre marine commençait à se relever, lorsqu'il fut disgracié par les intrigues de la favorite (1757). L'époque de sa retraite marque le renouvellement de toute sorte de désordres dans les finances. On vit alors se reproduire ce qu'on appelait les *affaires extraordinaires*, emprunts, créations de rentes, offices, loteries, etc. On établit un second vingtième (juillet 1756), et la taille, déjà si lourde, fut encore augmentée. La disgrâce du comte d'Argenson, ministre de la guerre, frère de l'ex-ministre des affaires étrangères, suivit de près celle de Machault (février 1757), et la guerre, comme la marine, tomba à des mains incapables. Cependant l'année suivante le vieux maréchal de Belle-Isle, créé ministre de la guerre, publia quelques bons règlements (février 1758). L'un d'eux établissait qu'on ne pouvait avoir de régiment qu'après sept ans de service, dont cinq en qualité de capitaine. Ainsi furent supprimés les *colonels à la bavette*. On ne put passer capitaine qu'après deux ans de service dans les grades inférieurs (27 avril 1758).

Ministère du duc de Choiseul (1758-1770). — Une intrigue de Cour porta alors au pouvoir le comte de Stainville, de la maison de Choiseul, favori de la Pompadour. Il avait d'abord été ambassadeur à Rome, puis à Vienne. Le 1er novembre 1758, il remplaça le cardinal de Bernis aux affaires étrangères et fut créé duc et pair avec le titre

de duc de Choiseul. Le 26 janvier 1761, il remplaça à la guerre le maréchal de Belle-Isle, qui venait de mourir; le 13 octobre il ajouta à ce ministère celui de la marine, en abandonnant les affaires étrangères à son cousin Choiseul-Praslin, sans toutefois cesser d'en avoir la direction. Il fut ainsi le véritable chef de la politique à l'intérieur et à l'extérieur, jusqu'à l'époque de sa disgrâce.

Acquisition de la Lorraine (1766) et de la Corse (1768). — Deux importantes acquisitions, les dernières de l'ancienne monarchie, signalèrent son ministère. En 1766, Stanislas étant mort, la Lorraine fut définitivement réunie à la couronne. Deux ans après, Choiseul étendit la puissance de la France dans la Méditerranée en lui donnant l'île de Corse. L'oppression que souffraient les Corses sous le gouvernement des Génois leur avait rendu ce joug odieux et insupportable. Ils se révoltèrent en 1734 et déclarèrent la Corse république libre et indépendante. Luigi Giafferi et Hyacinthe Paoli furent élus généraux. La guerre durait depuis deux ans, lorsqu'un aventurier allemand, Théodore, baron de Neuhof, issu d'une famille noble du comté de La Mark, s'étant procuré à Tunis des armes et des munitions, parut en Corse pour y tenter la fortune. Proclamé roi de Corse, il prit les insignes extérieurs de la royauté, fit battre monnaie à son effigie et créa un ordre de chevalerie sous le nom de Rédemption. Il fit courageusement la guerre aux Génois qui, incapables d'abattre la rebellion, entrèrent en négociations avec la cour de Versailles.

Cette Cour, craignant que l'Angleterre ne profitât des troubles de l'île pour s'en emparer, s'empressa d'en prendre possession. Le roi Théodore s'enfuit à Londres et y mourut dans la misère. Giafferi et Paoli se retirèrent à Naples (1739).

La guerre pour la succession d'Autriche ayant obligé la France de rappeler, en 1741, ses troupes de l'île, les troubles se renouvelèrent. Les Génois parvinrent à rétablir en partie leur autorité, jusqu'au moment où parut le célèbre Pascal Paoli, que son vieux père envoya en 1755 de Naples en Corse. Élu chef et général par ses compatriotes, il ranima leur courage abattu, et pendant qu'il faisait heureusement la guerre aux Génois, il ne négligea rien pour réformer les abus et pour faire fleurir l'agriculture, les lettres et les arts. Il ne lui manquait plus, pour compléter son ouvrage et pour affermir la liberté et l'indépendance de sa patrie, que de faire sortir les Génois des places maritimes de Bastia, de San-Fiorenzo, Calvi, Algagliola et Ajaccio, les seules qui restassent encore en leur pouvoir. Il y aurait vraisemblablement réussi sans la nouvelle intervention de la France qui, par différents traités qu'elle conclut successivement avec les Génois dans les années 1752, 1755, 1756, 1764, se chargea de la défense de leurs ports et places fortes de l'île, pour un temps limité, en acquittement de la dette que le gouvernement français avait contractée envers la république de Gênes.

Mais bientôt le sénat génois, désespérant de reconquérir la Corse par ses propres forces, prit le parti de faire une cession de ses droits à la couronne de France par un traité qui fut signé à *Versailles*, le 15 mai 1768. Cet arrangement donna lieu à de vives réclamations de la part des Corses, qui se préparèrent à faire une défense vigoureuse. La première campagne tourna à leur avantage ; elle coûta à la France plusieurs milliers d'hommes et environ 30 millions de livres. Le duc de Choiseul, loin d'être découragé par ces revers, fit passer, en 1769, des forces considérables dans l'île, sous les ordres du comte de Vaux. Ce général remporta sur les partisans de l'indépendance la victoire de *Pontenuovo* (9 mai 1769), qui décida du sort de l'île (1). Les insulaires n'ayant pu trouver en Angleterre les secours qu'ils sollicitaient, regardèrent une plus longue résistance comme inutile. Les différentes provinces firent successivement leur soumission. Pascal Paoli se réfugia en Angleterre (2).

Expédition contre Tunis (1770). — La conquête de l'île de Corse fut suivie d'une guerre contre Tunis. Une escadre combinée de la France et de l'ordre de Malte alla bombarder Bizerte (juillet 1770), et le bey fut obligé de signer une capitulation.

Politique extérieure. — Deux puissances avaient acquis depuis le commencement du XVIIIe siècle une prépondérance redoutable, l'Angleterre sur mer, la Russie sur le continent. Choiseul, tout en fortifiant la France dans la Méditerranée par l'acquisition de la Corse, en rétablissant notre marine, en encourageant les premières résistances des colonies américaines, ne songeait pas à recommencer la lutte contre l'Angleterre. La Russie surtout, qui menaçait de déborder sur l'Europe, sous l'ambitieuse Catherine II, héritière des vastes projets de Pierre le Grand, attira son attention (3). Mais pour arrêter ses progrès, pour relever la Suède, pour sauver la Pologne, pour préserver l'intégrité de l'Empire Ottoman, l'action commune des deux puissances occidentales n'était pas de trop. Or le duc de Choiseul, au lieu du concours de l'Angleterre, ne rencontra partout que son hostilité et vit sa politique neutralisée par les sourdes intrigues et les menaces hautaines de cette puissance. Cependant il envoya aux Polonais de l'argent et quelques troupes, décida la Porte à faire une guerre de diversion en leur faveur, accorda des subsides à la Suède pour les secourir (1768-1769). Mais cette politique, soutenue avec vigueur, eût entraîné la guerre non-seulement avec la Russie, l'Autriche et la Prusse, unies par un pacte odieux contre l'indépendance polonaise, mais encore avec l'Angleterre, qui se faisait leur complice en haine de la France. Choiseul ne l'osa pas. D'ailleurs il n'en eut pas le temps.

(1) Le 15 août suivant, Napoléon Bonaparte naquit à Ajaccio.

(2) Koch.

(3) *Voyez* chap. XV.

Louis XV, plongé dans des débauches qui dégradaient la royauté, tremblait d'en être distrait par une politique trop hardie. Le règne de la Dubarry venait de commencer. Choiseul fut sacrifié à la nouvelle courtisane devant laquelle son orgueil refusait de plier (24 décembre 1770).

Administration intérieure. Désordre croissant des finances. Colonies. Armée. Marine. — L'administration intérieure du duc de Choiseul ne fut pas sans gloire. Comme le marquis d'Argenson et Machault d'Arnouville, il chercha à arrêter la décadence de l'État par des réformes. Les plus urgentes étaient celles que réclamaient les finances, « qui étaient dans un désordre absolu et qu'il semblait impossible de rétablir sans attaquer la constitution de l'Etat et l'ordre social qui subsistait encore (1). » En 1759 le budget présenta un déficit de 219 millions. Les acquits au comptant, qui d'ordinaire variaient de 20 à 30 millions, dépassèrent cette année la somme de 117 millions. Le contrôleur général Silhouette remit en avant les idées de Vauban et Machault, en établissant une subvention générale sur tous les revenus fonciers et mobiliers, sans distinction de castes. Il fut sacrifié à la haine des privilégiés. Son successeur Bertin établit un troisième vingtième et doubla l'impôt de la capitation. Il fit place en 1763 à Laverdy. La guerre de Sept ans, qui se termina cette année même, coûta à la France un milliard, et le nouveau contrôleur laissa, en 1768, la dette accrue de 115 millions depuis la paix. Il n'y avait plus ni comptabilité, ni vérification régulière. Choiseul ne put arrêter ce désordre, mais il protégea du moins les intérêts de l'agriculture et du commerce. Partisan des idées de réforme que popularisaient les philosophes et les économistes français, il s'inspira de leurs principes. Le 25 mai 1763 il renouvela l'édit du 17 septembre 1754 qui autorisait la libre circulation des grains à l'intérieur. Au mois de juillet, il en permit l'exportation moyennant un léger droit. L'industrie aussi devint plus libre. Déjà même on parlait de supprimer les maîtrises. Ces principes de liberté furent étendus aux colonies. La Guyane fut déclarée libre dans son commerce (mai 1768). Choiseul, cherchant à réparer la perte du Canada, fit de grands mais stériles efforts pour établir un colonie à Cayenne ; 12000 individus qui y furent envoyés à la fois, en 1763, périrent la plupart de maladie dans l'espace d'une année. On fut plus heureux dans les îles de France et de Bourbon et aux Antilles, où les maux de la guerre de Sept ans furent promptement réparés. Saint-Domingue comptait plus de deux mille habitations de propriétaires, dont les produits étaient évalués à environ 170 millions de francs.

Choiseul fit d'utiles réformes dans l'administration militaire. En décembre 1762, il publia une grande ordonnance : tous les corps d'une

(1) Heeren.

même arme devaient être uniformément composés, avec le même nombre de bataillons ou d'escadrons et de compagnies. On enleva aux colonels la nomination de leurs subordonnés. La durée des engagements fut élevée de six ans à huit ; chaque soldat après seize ans de service eut droit à la demi-solde comme pension de retraite, et à la solde entière ou aux Invalides après vingt-quatre ans. L'usage des camps de manœuvres fut remis en vigueur. En 1754 Gribeauval, un des créateurs de notre génie militaire, publia l'ordonnance sur l'artillerie. Choiseul réorganisa aussi l'artillerie de marine (1767) et créa un corps de 10000 canonniers. On lui doit encore un nouveau code de marine (25 mars 1765). Enfin il s'occupa activement de réparer les désastres de notre flotte qui, dans la dernière guerre, avait perdu 37 vaisseaux et 56 frégates, et était réduite, après le traité de Paris, à 40 vaisseaux. En 1770 elle en comptait 64 et 50 frégates à flot.

Lutte du Parlement et du clergé. Expulsion des jésuites (1764). — L'acte le plus important du ministère de Choiseul, à l'intérieur, est sans contredit l'édit royal du 26 novembre 1764 qui abolit en France l'ordre des jésuites. On peut considérer cet événement comme le dernier terme des querelles religieuses qui agitèrent tout le XVIII[e] siècle. On sait que le cardinal Dubois était parvenu à faire recevoir en France la fameuse bulle *Unigenitus* (1), qui fut enregistrée au Parlement le 4 décembre 1720. Après trente ans de silence, M. de Beaumont, archevêque de Paris, renouvela les persécutions contre les jansénistes et défendit de conférer les sacrements aux malades qui ne pourraient attester par des billets de confession leur croyance à la bulle. Le Parlement procéda à plusieurs reprises contre l'archevêque et contre les prêtres partisans de la bulle. On vit les recors de la justice, dit Voltaire, faisant communier des malades la baïonnette au bout du fusil. On n'entendait parler que de mandements d'évêques contre les jansénistes, d'arrêts du Parlement contre les évêques et du Conseil contre les évêques et le Parlement. L'attentat de François Damiens, qui essaya de tuer le roi à Versailles (5 janv. 1757), réconcilia un moment les deux partis.

Ces orages théologiques crevèrent finalement sur les jésuites, qu'on accusait d'en être les premiers auteurs. La banqueroute du P. Lavalette fut l'occasion, mais non pas la cause de leur ruine. Ce personnage, visiteur général et préfet apostolique des missions établies aux Antilles, avait fondé à la Martinique une grande maison de banque et de commerce. En 1756 il fit une faillite de 3 millions. Les jésuites prétendirent que, d'après leurs constitutions, l'ordre n'était point solidaire. On les prit au mot, et le Parlement, devant qui le procès de la faillite avait été porté, ordonna que les constitutions de la Société lui fussent soumises (17 avril 1761). Tous les Parlements de province

(1) *Voyez* la note de la page 110.

citèrent successivement à leur barre ces fameuses constitutions. Parmi les réquisitoires qui furent alors rédigés, on remarqua celui du procureur général au Parlement de Bretagne, Caradeuc de la Chalotais. Le Parlement de Paris prononça, le 6 août 1762, la suppression de l'ordre, et, deux ans après, l'édit royal du 26 novembre confirma cette sentence. Chassé successivement du Portugal, de l'Espagne, de Naples et de Parme, l'ordre fut aboli par le pape Clément XIV, le 20 juillet 1773.

A cette époque, l'habile ministre de Louis XV était depuis trois ans en disgrâce et retiré dans sa terre de Chanteloup (décembre 1770).

Triumvirat de Maupeou, Terrai, d'Aiguillon (1770-1774). Suppression des Parlements (1771); le Parlement Maupeou. Pacte de famine. — Les années qui séparent la disgrâce de Choiseul de l'avénement de Louis XVI sont une des époques les plus tristes de l'histoire de France. Maupeou, nommé chancelier en 1768, l'abbé Terrai, nommé contrôleur général en décembre 1769, et le duc d'Aiguillon, qui succéda à Choiseul dans le ministère des affaires étrangères, formèrent une sorte de *triumvirat* qui gouverna souverainement la France sous la protection de madame Dubarry.

Le chancelier Maupeou se rendit célèbre par l'ordonnance du 20 janvier 1771 qui supprima les Parlements. Telle fut l'issue de la lutte du Parlement de Paris contre la Cour au sujet du procès du duc d'Aiguillon. Ce seigneur avait été mis en cause par le Parlement de Bretagne pour les excès de tout genre qu'il avait commis dans le gouvernement de cette province. Le roi avait évoqué l'affaire au Parlement de Paris à cause de la qualité de pair de France dont le duc d'Aiguillon était revêtu. Mais dans un lit de justice qu'il tint le 3 septembre, il supprima lui-même toutes les pièces du procès. Le Parlement protesta et fut supprimé. Maupeou créa d'abord six conseils supérieurs à Arras, Blois, Châlons-sur-Marne, Clermont, Lyon et Poitiers. Puis, le 15 avril, il remplaça ces tribunaux par un Parlement de son choix, qui reçut du public le nom de *Parlement Maupeou.* Toutes les cours de justice et de finances du royaume furent de même supprimées et recomposées à son gré. Ainsi tomba l'unique barrière élevée contre l'autorité despotique et arbitraire. Le contrôleur général n'ayant plus à craindre le refus d'enregistrement ni les remontrances, gouverna les finances au moyen de la banqueroute érigée en système. L'impôt s'éleva, en 1771, à 375 millions. C'était trois fois plus que Colbert n'avait jamais exigé. Cette somme ne suffisait pas encore à l'avidité des courtisans et aux dépenses honteuses du roi, qui se mit à spéculer sur les grains avec l'abbé Terrai, et affama le peuple en accaparant les blés (*Pacte de famine*).

Mort de Louis XV (1774). — En même temps que les triumvirs désolaient la France par le *pacte de famine*, ils sacrifiaient au dehors

ses intérêts et son honneur en laissant accomplir le premier partage de la Pologne (1772-1773). On fit semblant, il est vrai, de menacer la Belgique pour y chercher une compensation; mais l'attitude de l'Angleterre fit retomber Louis XV dans l'inaction stupide dont il ne se souciait pas de sortir. Il mourut quelque temps après (10 mai 1774).

CHAPITRE XIII.

ESPRIT DE RÉFORME.

§ Ier. — Les Philosophes.

SOMMAIRE. — Caractère général de la litterature française au XVIIIe siècle. État des esprits. Pressentiment d'une révolution. Puissance de l'opinion. Le club de l'Entresol.

Voltaire. Propagation de la tolérance, de la liberté de penser et du déisme; restauration philosophique de l'histoire. Idées politiques. Réformes judiciaires; adoucissement de la legislation criminelle; abolition de la torture.

Montesquieu. Revendication de la liberté politique.

Rousseau. Revendication des droits de l'homme et de la souveraineté démocratique.

Diderot et d'Alembert. Résumé encyclopédique des connaissances humaines.

Condillac. Philosophie sensualiste.

Helvétius et d'Holbach. Philosophie matérialiste et athée.

Caractère général de la littérature française au XVIIIe siècle. — Les principes du XVIIe siècle avaient été les principes religieux et monarchiques, c'est-à-dire l'autorité. Au XVIIIe siècle paraît une puissance nouvelle, ou du moins étouffée par une longue réaction contre les hardiesses du XVIe, la philosophie, amenant avec elle le droit et la liberté. L'homme qui représente le mieux le siècle de Louis XIV, Bossuet, avait dit, à propos de la liberté de conscience: « Ceux qui ne veulent pas souffrir que le prince use de rigueur en matière de religion, parce que la religion doit être libre, sont dans une erreur impie. » Pour la liberté politique, il suffit de dire que le même écrivain est l'auteur de la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*. Quant à l'esclavage, il le justifie au nom du droit des gens « où la servitude est admise » et au nom de la religion « qui ordonne aux esclaves... de demeurer en leur état et n'oblige pas leur maître à les affranchir (1). »

Voilà les idées que renversera le XVIIIe siècle: l'intolérance, le despotisme, l'esclavage. C'est là son œuvre tout entière; et s'il fait beau-

(1) *Cinquième Avertissement aux Protestants.*

coup de ruines, c'est que toutes les institutions de la France d'alors étaient fondées sur ces trois principes. En tombant, ils ont tout entraîné. Toutefois les écrivains ne se bornèrent pas à détruire; ils produisirent en matière religieuse, politique, législative et économique des théories positives, destinées à passer dans les institutions et à régénérer l'ordre social. En même temps qu'ils attaquaient les abus, il provoquaient des réformes.

État des esprits. Pressentiments d'une révolution. — Les abus étaient nombreux et criants. Tout le monde en était frappé, même ceux qui en profitaient. Il y avait comme un pressentiment général d'une révolution prochaine, jugée inévitable.

En 1782, Mercier de La Rivière disait : « La nation ne reprendra sa vigueur qu'en passant par des épreuves terribles... » Dans une conversation chez Quesnay, ce même La Rivière disait : « Ce pays ne peut être régénéré que par une conquête ou par quelque grand bouleversement intérieur; mais malheur à ceux qui s'y trouveront! Le peuple français n'y va pas de main morte. » Voltaire écrivait en 1764 : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement répandue, qu'on éclatera à la première occasion; et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux, ils verront de belles choses. » Grimm, en 1757, disait : « Peu s'en faut que je ne voie l'Europe menacée de quelque révolution sinistre. » Madame de Tencin, en 1743, avait dit : « A moins que Dieu n'y mette visiblement la main, il est physiquement impossible que l'État ne culbute. » Rousseau écrivait dans l'*Émile*, en 1762 : « Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions. » Chesterfield, en 1752 et 1753 : « Avant la fin de ce siècle, le métier de roi et de prêtre déchoira de plus de moitié. Tout ce que j'ai jamais rencontré dans l'histoire de symptômes avant-coureurs de grandes révolutions existe actuellement et s'augmente chaque jour en France. » « Le colin-maillard, poussé trop loin, finira par la culbute générale, » disait le marquis de Mirabeau. Louis XV ne s'y trompait pas davantage : « Les choses, comme elles sont, dureront autant que moi, disait-il... Je crois que, tant que je vivrai, je resterai toujours à peu près le maître de faire ce que je voudrai; mais, ma foi, après moi, M. le duc de Bourgogne n'a qu'à se bien tenir. » Cependant Louis XV songea une fois à changer la situation des choses. Il consulta M. Bertin, qui trouva qu'il n'y avait qu'un moyen, c'était d'inoculer aux Français l'esprit chinois. Le roi trouva l'idée lumineuse et fit venir des lettrés chinois, qui ne paraissent pas avoir produit grand effet.

Puissance de l'opinion. Le club de l'Entresol. — L'opinion, longtemps étouffée, était devenue un pouvoir. Malesherbes, en 1775, dans son discours de réception à l'Académie, disait · « Il s'est élevé

un tribunal indépendant de toutes les puissances, et que toutes les puissances respectent... Personne ne refuse de reconnaître ce tribunal du public comme le juge souverain de tous les juges de la terre. » Necker, en 1784, écrivait dans son traité de l'*Administration des finances en France* : « La plupart des étrangers ont peine à se faire une juste idée de l'autorité qu'exerce en France l'opinion publique... Elle donne des lois à la ville, à la Cour, et jusque dans le palais des rois. » Formée par les écrivains, elle faisait leur puissance. Les *Lettres persanes* de Montesquieu, en 1721, ouvrirent l'attaque. De 1724 à 1731, l'abbé Alary, instituteur du dauphin, établit au Louvre même le *Club de l'Entresol*, où l'on « raisonnait sur ce qui se passait. » L'abbé de Saint-Pierre y exposait ses plans de réforme. Il voulait auprès des ministres des conseils consultatifs perpétuels, choisis au scrutin. Les évêques devaient être nommés pour dix ans par leurs pairs, sauf renouvellement; il demandait qu'on supprimât la vénalité des charges, qu'on les donnât au scrutin, et que dans chaque Parlement il y eût une chambre de révision composée de plusieurs députés de chaque chambre nommés également au scrutin. Il condamnait la révocation de l'édit de Nantes, l'hérédité de la noblesse, le célibat des prêtres, les douanes. Il voulait l'unité de code pour toute la France, l'impôt établi sur le revenu et pesant sur tous les ordres. Le ministère ferma ce club.

En même temps les grands se font les protecteurs ou les disciples des philosophes, sans trop comprendre où on les mène. Ils jouent volontiers au citoyen, tant qu'il ne s'agit pas d'en remplir les devoirs; ils fondent des associations patriotiques. En 1784, les *Mémoires secrets* donnent ce rapport d'un de leurs correspondants : « Vous me demandez ce que c'est que la *Société patriotique bretonne*. C'est une de ces associations si à la mode qui se forment sans trop savoir pourquoi. On a donné au lieu des assemblées le nom fastueux de Temple de la Patrie. Les patriotes bretons, pour augmenter l'éclat de leurs solennités, se sont associé plusieurs femmes célèbres, telles que madame la comtesse de Nantais, madame la comtesse de Genlis, madame la baronne de Bourdic et madame la comtesse de Beauharnais, qui vient tout récemment d'être proclamée citoyenne; c'est le terme mystique. »

Dans ce grand mouvement d'idées, trois noms dominent et exercent une influence souveraine : Voltaire, Montesquieu et Rousseau. Nous allons essayer de marquer, par quelques citations, les points principaux de leurs doctrines.

VOLTAIRE (1). **Propagation de la tolérance, de la liberté de pen-**

---

(1) François Marie Arouet de Voltaire, né à Paris ou, selon quelques-uns, à Châtenay, près de Sceaux, en 1694; mort en 1778. Élevé au collége des jésuites, il est introduit tout jeune par l'abbé de Châteauneuf, son parrain, dans les so-

ser et du déisme; restauration philosophique de l'histoire. Idées politiques. Réformes judiciaires; adoucissement de la législation criminelle; abolition de la torture. — Voltaire écrivait en 1763, dans son *Épître aux fidèles par le grand apôtre des Délices :* « Il paraît convenable de n'écrire que des choses simples, courtes, intelligibles aux esprits les plus grossiers; que le vrai seul, et non l'envie de briller, caractérise ces ouvrages; qu'ils confondent le mensonge et la superstition, et qu'ils apprennent aux hommes à être justes et tolérants. Il est à souhaiter qu'on ne se jette point dans la métaphysique, que peu de personnes entendent, et qui fournit toujours des armes aux ennemis. Il est à la fois plus sûr et plus agréable de jeter du ridicule et de l'horreur sur les disputes théologiques, de faire sentir aux hommes combien la morale est belle et les dogmes impertinents, et de pouvoir éclairer à la fois le chancelier et le cordonnier (1). » Tel est le but de toute sa vie, tels sont les moyens qu'il a

---

ciétés sceptiques et épicuriennes de Ninon de Lenclos et du grand prieur de Vendôme (1707). Après deux séjours à la Bastille (1721, 1726), il passe quatre ans en Angleterre (1726-1730). Il y étudie la littérature et la philosophie anglaises, qu'il fera connaître à la France, et vit dans le commerce des plus hardis penseurs, Bolingbroke, Toland, Tindal, Collins. Poursuivi pour ses *Lettres philosophiques* (1735), il s'enferme au château de Cirey, en Champagne, chez la marquise du Châtelet (1735-1740). En 1740, il fait un premier voyage à Berlin; il y retourne en 1744, chargé par le marquis d'Argenson d'une mission diplomatique auprès de Frédéric II. C'est le moment de sa faveur passagère à la Cour. En 1745, il est nommé historiographe du roi. L'année suivante, il entre à l'Académie (1746). Après la mort de la marquise du Châtelet (1749), il passe trois ans à Berlin (1750-1753), se brouille avec Frédéric, s'établit aux Délices, près de Genève (1755-1758), puis à Ferney, dans le pays de Gex, où il passe les vingt dernières années de sa vie (1758-1778). C'est de là qu'il plaide la cause de Calas, du chevalier d'Étallonde, de Sirven, de Lally-Tollendal, des serfs de Saint Claude et qu'il anime de son esprit l'Encyclopédie. Il vient mourir à Paris, enseveli pour ainsi dire dans le triomphe populaire dont il fut l'objet à l'occasion de la représentation d'*Irène* (1778).

Poëte, philosophe, historien, génie universel, Voltaire a abordé tous les genres, comme pour mieux propager ses idées en les exprimant sous toutes les formes, depuis l'épopée et la tragédie jusqu'au petit poëme léger, depuis la philosophie et l'histoire jusqu'à la lettre familière. Il serait impossible ici même d'énumérer ses nombreux ouvrages. Nous nous bornerons à en classer les principaux.

POÉSIE. — Épopée : *Henriade*. — Tragédies : *Œdipe*, *Brutus*, *Zaïre*, *Mort de César*, *Alzire*, *Mahomet ou le Fanatisme*, *Mérope*, *Rome sauvée*. — Poëmes philosophiques, etc. : *Épître à Uranie*, *Poëme de la Nature*, *Discours sur l'Homme*, *Épître à la Liberté*, *Désastre de Lisbonne*, *Pucelle d'Orléans*.

PROSE. — Philosophie : *Lettres philosophiques ou Lettres sur les Anglais*, *Dictionnaire philosophique*. — Romans philosophiques : *Candide*, *l'Ingénu*, *Jeannot et Colin*, *la Princesse de Babylone*, *Zadig*, etc. — Histoire : *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, *Siècle de Louis XIV*, *Siècle de Louis XV*, *Histoire de Charles XII*, *Histoire de Pierre le Grand*, *Annales de l'Empire*, *Histoire du Parlement de Paris*. — Correspondance.

(1) On trouve la même préoccupation chez Diderot : « Hâtons-nous de rendre la philosophie populaire; si nous voulons que les philosophes marchent en avant,

employés. Le secret de sa puissance est dans son cœur. « Malheur aux cœurs durs! Dieu bénira les âmes tendres. Il y a je ne sais quoi de réprouvé à être insensible. Aussi sainte Thérèse définissait-elle le diable : le malheureux qui ne sait pas aimer (1). » En songeant à Calas, à Sirven, à la Barre et à toutes les persécutions de l'intolérance, Voltaire écrivait à Damilavile, en 1766 : « Je crains que Protagoras (d'Alembert) ne soit trop gai au milieu des horreurs qui nous environnent. Le rôle de Démocrite est fort bon quand il s'agit des folies humaines; mais les barbaries font des Héraclites. Je ne crois pas que je puisse rire de longtemps. » A la même époque il écrit à d'Argental : « Et c'est là ce peuple si doux, si léger et si gai! Arlequins anthropophages! je ne veux plus entendre parler de vous! Courez du bûcher au bal et de la Grève à l'Opéra-Comique! Rouez Calas, pendez Sirven, brûlez cinq pauvres jeunes gens qu'il fallait mettre six mois à Saint-Lazare! je ne veux pas respirer le même air que vous... L'Inquisition est fade en comparaison de vos jansénistes de grand'-chambre et des Tournelles... » « J'avoue que la tempête qui a fait périr ce jeune fou de chevalier de la Barre m'a fait plier la tête (2). » Il consacra trois ans à poursuivre la révision du procès de Calas. « Durant tout ce temps, disait-il, il ne m'est pas échappé un sourire que je ne me le sois reproché comme un crime. » Et ce n'était pas seulement le spectacle de ce qui se passait sous ses yeux qui le touchait; il pleurait le sang répandu par le fanatisme deux siècles avant lui : le souvenir de la Saint-Barthélemy lui donnait encore le frisson. C'est cette sensibilité qui fait sa puissance.

Cette sensibilité n'a pas seulement son principe dans la haine du fanatisme, et elle ne s'applique pas uniquement aux victimes de l'intolérance; elle lui inspire pour le bonheur de l'humanité les pensées les plus généreuses. « Des retraites honnêtes pour la vieillesse et pour les infirmités, voilà ce qui est nécessaire et voilà ce qu'on n'a pas seulement tenté. » Il célèbre avec enthousiasme les édits de Sully défendant de saisir les bestiaux des paysans, et lui reproche de n'avoir pas aboli le lourd impôt de la gabelle.

La philosophie, en passant de la spéculation à la polémique, en devenant une arme, devait soulever contre elle deux puissances, depuis longtemps étroitement unies : la royauté et le clergé. Voltaire divisa habilement le combat et sut se faire des rois et des grands des alliés contre les prêtres. « On ne s'était pas douté que la cause des rois fût celle des philosophes ; cependant il est évident que des sages qui n'admettent pas deux puissances, sont les premiers soutiens de l'au-

---

approchons le peuple du point où en sont les philosophes. » *De l'Interprétation de la Nature.*

(1) Lettre à Frédéric, 1739.

(2) Lettre à d'Argental, 1767.

torité royale (1). » Il écrit encore à d'Alembert, en 1763 : « Mon cher philosophe, vous vous déclarez l'ennemi des grands et de leurs flatteurs, et vous avez raison ; mais ces grands protégent dans l'occasion, ils peuvent faire du bien ... Ils ne persécuteront jamais les philosophes, pour peu que les philosophes daignent s'humaniser avec eux. » « Voyez, dit-il ailleurs, presque tous les souverains de l'Europe rendre hommage aujourd'hui à une philosophie qu'on ne croyait pas, il y a cinquante ans, pouvoir approcher d'eux. » En effet, « le roi de Prusse, l'impératrice de Russie, les rois de Pologne, de Suède, de Danemark, lisaient ses ouvrages et cherchaient à mériter ses éloges (2). » Il eut l'adresse de faire agréer à Benoît XIV la dédicace de *Mahomet* (1745), et l'empereur Joseph II s'inspirait de ses ouvrages. En même temps qu'il dirige les coups des siens, il anime et soutient leur courage. L'*Encyclopédie* était poursuivie, arrêtée. L'éditeur modifiait les articles, par ménagement pour la police. D'Alembert se retire, découragé. Voltaire écrit à Diderot : « Si on s'entendait, si on avait du courage, si on osait prendre une résolution, on pourrait très-bien finir ici (à Genève) l'Encyclopédie, et l'imprimer aussi bien qu'à Paris, sans que la Sorbonne et les jésuites s'en mêlent. Si on était assez peu de son siècle et de son pays pour prendre ce parti, j'y mettrais la moitié de mon bien ; j'aurais de quoi vous loger tous et très-bien. Je voudrais venir à bout de cette affaire et mourir gaiement. »

La clarté même de son style tient à cet ardent désir de répandre ce qu'il croit la vérité : « Les Français ne savent pas, dit-il, combien je prends de peine pour ne leur en pas donner. »

Voltaire croit au progrès et s'applique à détruire l'optimisme, mis à la mode par Leibnitz, parce qu'il entraîne la négation du progrès. Si tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, l'homme n'a qu'à se croiser les bras. Dans le poëme sur le désastre de Lisbonne, il dit :

> Un jour tout sera bien, voilà notre espérance;
> Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion.

Il croit très-fermement à l'existence de Dieu : « Il y a des gens qui m'ont appelé athée ; c'est appeler Quesnel moliniste (3). » Dieu est pour lui une cause dont il ne peut douter, puisqu'il en voit partout les effets. C'est lui qui a dit :

> Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Il soutient l'immortalité de l'âme, et traduit les vers qu'Addison

---

(1) Lettre à d'Alembert.

(2) Condorcet, *Vie de Voltaire*.

(3) Lettre à M. Coutant d'Orville, 1766.

met dans la bouche de Caton mourant :

Oui, Platon, tu dis vrai, notre âme est immortelle.

Grimm disait de lui : « Le patriarche ne veut pas se départir de son rémunérateur vengeur. »

Il estime surtout la morale : « Je ramène toujours autant que je peux ma métaphysique à la morale (1). » Il la divise en deux parties : la morale individuelle, fondée sur l'intérêt bien entendu, et la recherche du bonheur pour soi et les autres ; la morale sociale, qui comprend la politique et la religion. Il défend vigoureusement le libre arbitre contre le fatalisme de Frédéric. « La maladie, les passions peuvent nous l'enlever ! c'est comme si l'on disait : les hommes sont quelquefois malades, donc la santé n'existe pas. La liberté est la santé de l'âme. » Le sentiment de la justice est naturel à l'homme : « Dieu nous a donné une raison qui se fortifie avec l'âge et qui nous apprend à tous, quand nous sommes attentifs, sans préjugés, qu'il y a un Dieu et qu'il faut être juste (2). » Voltaire admet partout une religion naturelle, une morale universelle, et en démontre la réalité par l'utilité qu'en retirent les hommes et par le consentement universel : « Qui nous a donné le sentiment du juste et de l'injuste ? Dieu qui nous a donné un cerveau et un cœur. — Mais quand votre raison vous apprend-elle qu'il y a vice et vertu ? — Quand elle m'apprend que deux et deux font quatre.... Il n'y a pas de connaissance innée, par la raison qu'il n'y a point d'arbre qui porte des feuilles et des fruits en sortant de terre. Rien n'est ce qu'on appelle inné, c'est-à-dire né développé ; mais, répétons-le encore, Dieu nous a fait naître avec des organes qui, à mesure qu'ils croissent, nous font sentir tout ce que notre espèce doit sentir pour la conservation de cette espèce (3). » Ailleurs : « B. Qu'est-ce que la loi naturelle ? — A. L'instinct qui nous fait sentir la justice. — B. Qu'appelez-vous juste ou injuste ? — A. Ce qui paraît tel à l'univers entier. » Dans *le Philosophe ignorant* il dit à Hobbes : « Penses-tu que le pouvoir donne le droit ? » Cette préoccupation de la justice l'obsède. La vue des abus lui est insupportable et il passe sa vie à réclamer. Il fait du théâtre une tribune et une chaire, et invente le poëme philosophique.

Partout il revendique pour l'homme la liberté de conscience et la liberté de penser. Il ne sépare pas ces deux grands principes : « Liberté de penser et tolérance sont synonymes. » Il est intarissable contre l'intolérance qu'il appelle « la rage des âmes. » « Les hommes qui croient vraie la religion qu'ils professent doivent désirer la tolérance, d'abord pour avoir le droit d'être tolérés eux-mêmes dans les

(1) Lettre à Frédéric II.

(2) Voltaire, *le Philosophe ignorant*, 1766.

(3) Voltaire, *Dictionnaire philosophique.* — *Du Juste et de l'Injuste.*

pays où leur religion ne domine pas; ensuite pour que leur religion puisse subjuguer tous les esprits. Toutes les fois que les hommes ont la liberté de discuter, la vérité finit par triompher seule. » « Que dirait-on d'un homme qui ne voudrait pas que son juge entendît les raisons de chaque partie? Or, de quelque religion que vous soyez prêtres, quand il s'agit de vérité, vous n'êtes que parties: la raison, la conscience de chaque homme est votre juge. » « Si votre croyance est susceptible de preuves, pourquoi craignez-vous qu'on l'examine? Si elle ne l'est pas, si une grâce particulière d'un Dieu peut seule la persuader, pourquoi voulez-vous joindre une tyrannie à cette force bienfesante? » « Il faut distinguer, ce me semble, dans une hérésie entre l'opinion et la faction. Voulez-vous empêcher qu'une secte ne bouleverse l'État, usez de tolérance.... Il n'y a pas d'autre parti à prendre en politique que de faire mourir sans pitié les chefs et les adhérents, hommes, femmes, enfants, sans en excepter un seul, ou de les tolérer, quand la secte est nombreuse. Le premier parti est d'un monstre, le second d'un sage. La religion est de Dieu à l'homme; la loi civile est de vous à vos peuples. » « Toutes les fois que les hommes ont la liberté de discuter, la vérité finit par triompher seule. » « Dans une république digne de ce nom, la liberté de publier ses pensées est le droit naturel du citoyen (1). »

S'il refait l'histoire, c'est pour en dégager la philosophie, pour en tirer des arguments contre l'intolérance. Pour lui, « il ne s'agit plus d'enseigner en quelle année un prince indigne d'être connu succéda à un prince barbare chez une nation grossière.... Il cherche dans les événements ce qui mérite d'être connu de nous, l'esprit, les mœurs, les usages des nations principales, appuyés de ce qu'il n'est pas permis d'ignorer. » « Il y a peu de livres où se trouvent moins d'erreurs de dates et de faits; et sans érudition affectée, Voltaire remonte souvent aux sources les plus sûres .. Encore aujourd'hui, il n'y a pas sur l'histoire générale du monde moderne un autre livre durable que l'*Essai* de Voltaire (2). »

Voltaire n'a pas fait de traité de politique spécial. Ses idées en matière de gouvernement sont assez flottantes. Nous allons réunir les principales. Comme Montesquieu, au spectacle des libertés dont jouissait l'Angleterre, il s'est épris de la constitution de ce peuple « qui conserve tout ce que la monarchie a d'utile et tout ce qu'une république a de nécesssaire. » En général, il accepte la forme politique de son temps, mais avec de nombreuses modifications. Il parle d'une sorte d'égalité devant la loi, et cependant dans le *Siècle de Louis XIV* il dit : « Ce n'est pas qu'on prétende que les différents ordres de l'État doivent être assujettis à la même loi. On sent bien que les usages de

(1) *Idées républicaines.*

(2) M. Villemain, *Tableau de la Littérature française au dix-huitième siècle.*

la noblesse, du clergé, des magistrats, des cultivateurs, doivent être différents; mais il est à souhaiter sans doute que chaque ordre ait sa loi uniforme dans tout le royaume, que ce qui est juste et vrai dans la Champagne, ne soit pas réputé faux ou injuste en Normandie. » Cependant il exprime parfois des pensées singulièrement hardies pour le temps : « Savez-vous pourquoi les citoyens d'une république aiment mieux leur patrie que les sujets d'une monarchie? C'est par la raison qui fait que chacun aime mieux sa maison que celle du voisin. » « Un pur despotisme est le châtiment de la mauvaise conduite des hommes. Si une communauté d'hommes est maîtrisée par un seul ou par quelques-uns, c'est visiblement parce qu'elle n'a ni le courage ni l'habileté de se gouverner elle-même. » Il définit le gouvernement civil : « la volonté de tous exécutée par un ou plusieurs, en vertu des lois que tous ont portées. » « Tout père de famille doit être le maître dans sa maison et non dans celle de son voisin. Une société étant composée de plusieurs maisons et de plusieurs terrains, il est contradictoire qu'un seul homme soit le maître de ces maisons et de ces terrains; il est dans la nature que chaque maître ait sa voix pour le bien de la société.... On sait assez que c'est aux citoyens à régler ce qu'ils croient devoir fournir pour les dépenses de l'État (1). » « *Liberty and propriety*, c'est le cri anglais. Il vaut mieux que Saint-Georges et mon droit, Saint-Denis et Montjoie. C'est le cri de la nature. » « La raison d'État n'est qu'un mot inventé pour servir d'excuse aux tyrans. » « Le plus tolérable des gouvernements est le républicain, parce que c'est celui qui rapproche le plus les hommes de l'égalité naturelle. » « Le peuple ne veut jamais et ne peut vouloir que la liberté et l'égalité. » Voltaire blâme « la distinction odieuse et humiliante de nobles et de roturiers. »

Les réformes judiciaires qu'il demande sont nombreuses. D'abord la suppression de la vénalité des offices. Il veut qu'on ne punisse qu'autant que la punition est utile. Il exige le plus grand scrupule dans l'admission des preuves de culpabilité. « La loi est devenue un poignard à deux tranchants qui égorge également l'innocent et le coupable. » L'accusé doit avoir un conseil, un avocat. « Plonger un homme dans un cachot, l'y laisser seul en proie à son effroi et à son désespoir, l'interroger seul quand sa mémoire est égarée par les angoisses de la crainte et du trouble entier de la machine, n'est-ce pas attirer un voyageur dans une caverne de voleurs pour l'y assassiner? Il faut que le code criminel sauvegarde les citoyens, au lieu de leur tendre des piéges. » Point de procédures secrètes : « Est-ce à la justice à être secrète? Il n'appartient qu'au crime de se cacher. » Suppression de la question « qui produit infailliblement des preuves, » et de la torture, « invention excellente pour sauver le coupable robuste, et pour perdre l'inno-

(1) *Idées républicaines.*

cent faible de corps et d'esprit. » « D'ailleurs, dit Voltaire, la loi ne les a pas condamnés, et on leur inflige, dans l'incertitude où on est de leur crime, un supplice beaucoup plus affreux que la mort qu'on leur donne quand on est certain qu'ils la méritent. » Il veut que tous les arrêts soient motivés, qu'on prévienne les délits autant que possible : le vol, en essayant de détruire la misère qui y mène ; l'infanticide, en créant des hospices pour les accouchements secrets ; qu'on proportionne les peines aux délits : « Tout prouve cette grande vérité, qu'une loi rigoureuse produit quelquefois les crimes.... Il ne faut pas qu'il y ait rien d'arbitraire dans l'idée qu'on se forme des grands crimes ; tout ce qui est outré dans les lois tend à la destruction des lois. » Suppression des crimes qui ne touchent pas à la société : l'hérésie, le sacrilége, le suicide. « Le sage et éloquent marquis de Vauvenargues a dit : « Ce qui n'offense pas la société n'est pas du ressort de la jus- » tice. » Cette vérité doit être la base de tous les codes criminels. » « En fait de livres, il ne faut s'adresser aux tribunaux et aux souverains de l'État que lorsque l'État est compromis. » Suppression de la peine de mort, sauf le cas « où il n'y aurait pas d'autre moyen de sauver la vie du plus grand nombre ; c'est le cas où l'on tue un chien enragé. Dans toute autre occurrence, condamnez le criminel à vivre pour être utile ; qu'il travaille continuellement pour son pays, parce qu'il a nui à son pays. Il faut réparer le dommage ; la mort ne répare rien. » Ailleurs : « Un homme pendu n'est bon à rien. » Suppression de la confiscation : « Les enfants ne doivent pas mourir de faim pour les fautes de leur père. » Enfin Voltaire préconise le jury anglais et vante l'institution des juges de paix, établis en Hollande. Toutes ces réformes ne devaient être accomplies que par la Révolution. « Lorsqu'un abus est enraciné, a dit Voltaire lui-même, il faut un coup de foudre pour le détruire. »

MONTESQUIEU (1). **Revendication de la liberté politique.** — Montesquieu publia *l'Esprit des Lois* en 1748. Un an après il y en avait en Europe vingt-deux éditions. Voltaire disait de cet ouvrage : « Le genre humain avait perdu ses titres ; M. de Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus. » Selon lui, « les lois, dans la signification la plus étendue, sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses, et, dans ce sens, tous les êtres ont leurs lois, la Divinité a ses lois, le monde matériel a ses lois. » Ailleurs il définit la loi « la raison humaine en tant qu'elle gouverne tous les peuples de la terre. » Les lois politiques et civiles de chaque nation ne doivent être que les cas particuliers où s'applique cette raison humaine. « La loi, par son essence, est donc supérieure à l'homme. » Cela avait été dit avant lui ;

(1) Né au château de la Brède, près de Bordeaux, en 1689, mort en 1755. Principales œuvres : *Lettres persanes* (1721) ; *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains* (1734) ; *de l'Esprit des Lois* (1748).

son originalité est d'avoir étudié les variations que font subir à la loi les circonstances. « Les lois, dit-il, sont relatives à la nature et aux principes du gouvernement; elles sont relatives au physique du pays; au climat glacé, brûlant ou tempéré; à la qualité du terrain, à sa situation, à sa grandeur, au genre de vie des peuples, laboureurs, chasseurs ou pasteurs; elles doivent se rapporter au degré de liberté que la constitution peut souffrir; à la religion de leurs habitants, à leurs inclinations, à leurs richesses, à leur nombre, à leur commerce, à leurs mœurs, à leurs manières. Enfin elles ont des rapports entre elles, elles en ont avec leur origine, avec l'objet du législateur, avec l'ordre des choses sur lesquelles elles sont établies. C'est dans toutes ces vues qu'il faut les considérer. C'est ce que j'entreprendrai de faire dans cet ouvrage. J'examinerai tous ces rapports; ils forment tous ensemble ce que l'on appelle l'esprit des lois. » Son but n'est donc pas « de censurer ce qui est établi dans quelque pays que ce soit. Chaque nation trouvera ici les raisons de ses maximes. » Tout ce qui est a donc pour lui une raison d'être; il admet toutes les législations comme conséquences de certaines situations, comme faits, il les explique, mais il ne les justifie pas toutes. Il est facile de voir où sont ses préférences. « Il ne s'agit pas de faire lire, dit-il, mais de faire penser. »

Il y a trois sortes de législations qui se fondent sur la vertu, sur l'honneur ou sur la crainte; elles répondent, dans l'ordre politique, à la république, à la monarchie, au despotisme.

1° *Démocratie.* « Dans un État libre, tout homme qui est censé avoir une âme libre, doit être gouverné par lui-même (2). » Les hommes sont tous égaux dans le gouvernement républicain; ils sont égaux dans le gouvernement despotique : « dans le premier cas, c'est parce qu'ils sont tout; dans le second, c'est parce qu'ils ne sont rien (3). »

« Dans la vraie démocratie, on n'est égal que comme citoyen; dans la démocratie corrompue, on est encore égal comme magistrat, comme sénateur, comme juge, comme père, comme mari, comme maître... Lorsque la corruption est arrivée à ce point que le peuple ne reconnaît plus aucune loi, qu'il n'obéit plus aux magistrats, qu'il cesse de respecter les vieillards, que le libertinage est partout, la liberté est bien près de périr. »

2° *Despotisme.* « Rien ne met plus près de la condition des bêtes que de voir toujours des hommes libres et de ne l'être pas (4). » « L'éducation ne cherche qu'à abaisser le cœur dans les États despotiques. Il faut qu'elle y soit servile. L'extrême obéissance suppose de l'ignorance dans celui qui obéit. L'éducation se réduit à mettre la crainte dans le cœur.... Le savoir y sera dangereux, l'émulation fu-

(1) Liv. XI, chap. XX.
(2) Liv. XI, chap. VI.
(3) Liv. VI, chap. II.
(4) Liv. XV, chap. XV.

neste (1). » « Quand les sauvages de la Louisiane veulent avoir des fruits, ils coupent l'arbre au pied et cueillent le fruit. Voilà le gouvernement despotique. » « Charles XII étant à Bender, trouvant quelque résistance dans le sénat de Suède, écrivit qu'il leur enverrait une de ses bottes pour commander. Cette botte aurait commandé comme un roi despotique (2). » Comme le principe du gouvernement despotique est la crainte, le but en est la tranquillité; « mais ce n'est pas une paix, c'est le silence de ces villes que l'ennemi est près d'occuper (3). » « Le partage des hommes comme des bêtes y est l'instinct; l'obéissance, le châtiment (4). »

3° *Monarchie.* « Le monarchique se corrompt lorsque l'obéissance se change en servitude, lorsque l'honneur est mis en contradiction avec les honneurs, et qu'on peut être à la fois chargé d'infamie et de dignités; lorsque, à la place des lois, le monarque met sa volonté; qu'il place, comme les empereurs romains, une tête de Méduse sur sa poitrine; lorsque, supprimant les pouvoirs intermédiaires, il veut tout faire par lui-même et ramène l'État entier à lui seul; enfin lorsqu'il est plus amoureux de ses fantaisies que de ses volontés (5). »

Montesquieu établit le principe de la séparation des pouvoirs qui se limitent : « Si la puissance de juger était jointe à la législative, le pouvoir sur la vie et la liberté des citoyens serait arbitraire, car le juge serait législateur; si elle était jointe à la puissance exécutive, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur (6). »

Voici sa théorie politique : « Il faudrait que le peuple en corps eût la puissance législative; mais comme cela est impossible dans les grands États et est sujet à beaucoup d'inconvénients dans les petits, il faut que le peuple fasse par ses représentants tout ce qu'il ne peut faire par lui-même. Le grand avantage des représentants, c'est qu'ils sont capables de discuter les affaires. Le peuple n'y est pas du tout propre.... Il ne saurait conduire une affaire, connaître les lieux, les occasions, les moments, en profiter (7). » « Les nobles doivent former un corps qui ait droit d'arrêter les entreprises du peuple, comme le peuple a droit d'arrêter les leurs. » « La puissance exécutrice doit être entre les mains d'un monarque, parce que cette partie du gouvernement, qui a presque toujours besoin d'une action momentanée, est mieux administrée par un que par plusieurs. Si le monarque prenait part à la législation par la faculté de statuer, il n'y aurait plus

---

(1) Liv. IV, chap. III.
(2) Liv. III, chap. IX.
(3) Liv. VIII, chap. II, III, IV.
(4) Liv. III, chap. X.
(5) Liv. VII, chap. VI et VII.
(6) *Commentaires sur l'Esprit des Lois, IV.*
(7) Liv. XI, chap. VI.

de liberté. Mais comme il faut pourtant qu'il ait part à la législation pour se défendre, il faut qu'il y prenne part par la faculté d'empêcher. » « Voilà donc la constitution fondamentale du gouvernement dont nous parlons. Le corps législatif y étant composé de deux parties, l'une enchaînera l'autre par sa faculté mutuelle d'empêcher. Toutes les deux seront liées par la puissance exécutrice, qui le sera elle-même par la législative. Ces trois puissances devront former un repos ou une inaction. Mais comme par le mouvement nécessaire des choses elles sont contraintes d'aller, elles seront forcées d'aller de concert. »

Telle était la constitution anglaise. Montesquieu, qui visita l'Angleterre, rapporta, comme Voltaire, une vive admiration pour les institutions de ce pays libre. Ce qu'il aimait surtout dans le régime constitutionnel, tel que l'avait établi la révolution de 1688, c'était cette alliance des trois principes monarchique, aristocratique et démocratique représentés par le Trône, la Chambre héréditaire des Lords et la Chambre élective des Communes. Mais l'exemple de l'Angleterre l'abusait. Cette pondération des pouvoirs n'est possible que là où il y a une vraie noblesse féodale, puissante, également indépendante du peuple et du roi. Une noblesse factice n'est qu'un dédoublement de la puissance monarchique, et c'est ce que comprit notre *Assemblée Constituante*, lorsqu'elle rejeta le système anglais des deux chambres, préconisé par les disciples de Montesquieu, et qu'elle décréta l'unité du corps législatif.

Dans Montesquieu, comme dans Voltaire, les passages abondent contre l'intolérance, contre l'esclavage, contre la barbarie de la législation et de la procédure criminelles.

Contre l'intolérance : Dans les *Lettres persanes*, il flétrit la révocation de l'édit de Nantes et en montre les suites désastreuses : « Les persécutions que nos mahométans zélés ont faites aux Guèbres les ont obligés de passer en foule dans les Indes, et ont privé la Perse de cette laborieuse nation (1).... » « J'avoue, dit-il dans la même lettre, que les histoires sont remplies de guerres de religion; mais qu'on y prenne garde, ce n'est point la multiplicité des religions qui a produit ces guerres, c'est l'esprit d'intolérance qui animait celle qui se croyait la dominante.... cet esprit de vertige dont les progrès ne peuvent être regardés que comme une éclipse entière de la raison humaine. Car enfin, quand il n'y aurait pas de l'inhumanité à affliger la conscience des autres, quand il n'en résulterait aucun des mauvais effets qui en germent à milliers, il faudrait être fou pour s'en aviser. « Lorsque les lois d'un État ont cru devoir souffrir plusieurs religions, il faut qu'elles les obligent aussi à se tolérer entre elles (2). » Contre la loi du sacrilége : « Dans les choses qui blessent la Divinité,

(1) Lettre LXXXVI.

(2) *Esprit des Lois*, liv. XXV, chap. IX.

là où il n'y a point d'action publique, il n'y a point de matière de crime; tout s'y passe entre l'homme et Dieu, qui sait la mesure et le temps de ses vengeances.... Le mal est venu de cette idée qu'il faut venger la Divinité. Mais il faut faire honorer la Divinité et ne la venger jamais (1). »

Contre l'esclavage : A ceux qui, comme Bossuet, prétendaient que l'esclavage était un bienfait du vainqueur, ou, comme Grotius, le résultat d'un contrat, il répond : « Il n'est pas permis de tuer dans la guerre, sauf le cas de nécessité; mais dès qu'un homme en a fait un autre esclave, on ne peut pas dire qu'il ait été dans la nécessité de le tuer, puisqu'il ne l'a pas fait (2). » « Quant à la vente, elle suppose un prix; l'esclave se vendant, tous ses biens entreraient dans la propriété du maître; le maître ne donnerait rien, l'esclave ne recevrait rien.... Mais si un homme n'a pu se vendre, encore moins a-t-il pu vendre son fils qui n'était pas né. Si un prisonnier de guerre ne peut être réduit en servitude, encore moins ses enfants. » Quelle généreuse ironie dans ce passage qui est célèbre! « Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais : Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique pour s'en servir à défricher tant de terres. Le sucre serait trop cher si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves. Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête, et ils ont le nez si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre. On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très-sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir.... De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains; car, si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié (3)? »

Contre la torture : « Nous voyons aujourd'hui une nation (la nation anglaise) très-bien policée la rejeter sans inconvénients. Elle n'est donc pas nécessaire par sa nature. Tant d'habiles gens et tant de beaux génies ont écrit contre cette pratique, que je n'ose parler après eux. J'allais dire qu'elle pourrait convenir dans les gouvernements despotiques, où tout ce qui inspire la crainte entre plus dans les ressorts du gouvernement; j'allais dire que les esclaves chez les Grecs et les Romains...; mais j'entends la voix de la nature qui crie contre moi (4). »

---

(1) Liv. XII, chap. IV.
(2) Liv. XV, chap. II.
(3) Liv. XV, chap. V.
(4) Liv. VI, chap. XVII.

Le fameux ouvrage de Beccaria (1), *Des délits et des peines*, est le développement des chapitres de Montesquieu sur les lois criminelles. Il écrivait de Milan, en 1766 : « Je dois tout aux livres français; ils ont développé dans mon âme des sentiments d'humanité étouffés par huit années d'une éducation fanatique. » Son traité parut en 1765. Voltaire en publia un abrégé; Morellet le traduisit, et cette traduction eut sept éditions en six mois. Rœderer écrit, en 1798, à la fille de Beccaria : « Le *Traité des délits* avait tellement changé l'esprit des anciens tribunaux criminels en France, que dix ans avant la Révolution ils ne se ressemblaient plus. Tous les jeunes magistrats des cours, et je puis l'attester, puisque j'en étais un moi-même, jugeaient plus selon les principes de cet ouvrage que selon les lois. » Selon Beccaria, chaque membre de la société ne cède que la moindre partie de sa liberté, et doit tirer de l'association les plus grands avantages possibles. De là il conclut l'illégitimité de la peine de mort, de la torture et des cruautés inutiles; il veut que la peine soit proportionnelle au délit et qu'on s'applique plus à prévenir qu'à réprimer. Le législateur seul doit décerner la peine des crimes; le juge n'y peut rien changer, sous prétexte de prendre l'esprit de la loi. Le législateur ne peut faire que des lois générales, et ne doit juger dans aucun cas particulier. Quant à la torture, l'accusé doit être réputé innocent jusqu'à la démonstration du crime, et d'ailleurs ne peut témoigner contre lui-même.

ROUSSEAU (2). **Revendication des droits de l'homme et de la souveraineté démocratique.** — Le principe fondamental de J.-J. Rousseau, c'est la négation du péché originel et de la chute. L'homme naît bon. Toute sa doctrine se rattache à ce point, et quand il semble se contredire, c'est qu'il considère, non plus l'homme bon de la nature, mais l'homme mauvais de la société. Par conséquent, s'il naît bon, il naît libre. Ce sont les premiers mots du *Contrat social*.

« Ce qui est bien et conforme à l'ordre est tel par la nature des choses, et indépendamment des conventions humaines. Toute justice vient de Dieu, lui seul en est la source; mais si nous savions la recevoir de si haut, nous n'aurions besoin de gouvernement ni de lois. Sans doute il est une justice universelle, émanée de la raison seule; mais cette justice, pour être admise parmi nous, doit être réciproque. A considérer humainement les choses, faute de sanction naturelle, les lois de la justice sont vaines parmi les hommes; elles ne font que le bien du méchant et le mal du juste, quand celui-ci les observe avec tout le monde, sans que personne les observe avec lui.

---

(1) Né à Milan en 1738, mort en 1794.

(2) Né à Genève en 1712, mort en 1778. Principales œuvres : *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* (1753); *la Nouvelle Héloïse* (1759); *le Contrat social* (1756); *Émile* (1762); *Confessions*.

Il faut donc des conventions et des lois pour unir les droits aux devoirs et ramener la justice à son objet (1). »

Il a un vif sentiment de la dignité humaine, et ce sentiment le conduit à l'adoration d'un Dieu bienfaisant : « Content de la place où Dieu m'a mis, je ne vois rien, après lui, de meilleur que mon espèce; et si j'avais à choisir ma place dans l'ordre des êtres, que pourrais-je choisir de plus que d'être homme? Cette réflexion m'enorgueillit moins qu'elle ne me touche; car cet état n'est pas de mon choix, et il n'était pas dû au mérite d'un être qui n'existait pas encore. Puis-je me voir ainsi distingué sans me féliciter de remplir ce poste honorable et bénir la main qui m'y a placé? De mon premier retour sur moi naît dans mon cœur un sentiment de reconnaissance et de bénédiction pour l'auteur de mon espèce, et de ce sentiment, mon premier hommage à la Divinité bienfaisante. J'adore la puissance suprême, et je m'attendris sur ses bienfaits (2). »

C'est en effet sur le sentiment que Rousseau appuie toutes ses doctrines, comme Voltaire sur la raison. « S'il n'y a rien de moral dans le cœur de l'homme, d'où lui viennent donc ces transports d'admiration pour les actions héroïques, ces ravissements d'amour pour les grandes âmes! Pourquoi voudrais-je être Caton qui déchire ses entrailles plutôt que César triomphant?... Conscience! conscience! instinct divin, immortelle et céleste voix; guide assuré d'un être ignorant et borné, mais intelligent et libre; juge infaillible du bien et du mal, qui rend l'homme semblable à Dieu, c'est toi qui fais l'excellence de sa nature et la moralité de ses actes. »

Il fonde la morale sur la liberté; mais cette liberté n'est pas pour lui une conséquence logique de la nature de l'homme; c'est un fait directement perçu et qu'il trouve dans le sentiment qu'il en a. Il est dès lors facile de comprendre qu'il place la perfection à l'origine des sociétés, dans l'état sauvage, où il suppose l'homme plus rapproché de sa bonté originelle. Aussi a-t-il été très-logique avec son principe en attaquant la propriété et la société civile : « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire : Ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux et comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne (3)! » Cette déclamation, tout absurde qu'elle est, est une conséquence très-logique de son principe.

---

(1) *Contrat social*, liv. II, chap. IV.

(2) *Émile*. Profession de foi du Vicaire savoyard.

(3) *Discours sur l'origine de l'inégalité*.

Par la même raison, « l'éducation négative est la meilleure, ou plutôt est la seule bonne. Elle ne donne pas les vertus, mais elle prévient les vices ; elle n'apprend pas la vérité, mais elle préserve de l'erreur (1). » Aussi dans l'*Émile* veut-il que son élève trouve seul les sciences, les arts, la religion, Dieu même. Toutes les difficultés de son système d'éducation tiennent à ce qu'il cherche à concilier la nature qu'il suppose à l'homme avec les conditions de la société où il se trouvera placé, et c'est la contradiction qu'il sent parfaitement entre ces deux points de vue qui explique le singulier dénouement qu'il donne à son livre. Lui-même avait dit : « Je montre le but qu'il faut qu'on se propose ; je ne dis pas qu'on puisse y arriver, mais je dis que celui qui en approchera davantage aura le mieux réussi. » Mais si la fausseté du point de vue général et l'impossibilité de le concilier avec les exigences de la société ont jeté Rousseau dans de graves erreurs, il y a cependant dans l'*Émile* des vues très-profondes. On dirait que souvent il n'a voulu que développer cette pensée si juste du grand Arnauld, dans la préface de la *Logique*. « On se sert de la raison comme d'un instrument pour acquérir les sciences, et l'on devrait se servir au contraire des sciences comme d'un instrument pour perfectionner sa raison. » On sait d'ailleurs quelle influence eut ce livre sur les femmes. Lorsque Marmontel devant sa femme attaquait Rousseau, elle répondait simplement : Il nous a appris à être mères. Ce livre de l'*Émile* a été appelé par le docteur Mager : la *Déclaration des droits de l'enfant*. Goethe l'appelait : l'*Évangile naturel de l'éducation*.

Les ouvrages politiques de Rousseau ont les mêmes qualités et les mêmes défauts. Il se place à un point de vue incomplet ; mais il rencontre une foule d'aperçus lumineux. « Renoncer à sa liberté, c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs. Il n'y a nul dédommagement possible pour qui renonce à tout (2). » « Si l'on cherche en quoi consiste précisément le plus grand bien de tous,... on trouve qu'il se réduit à ces deux objets principaux : la liberté et l'égalité ; la liberté, parce que toute dépendance particulière est autant de force ôtée au corps de l'État ; l'égalité, parce que la liberté ne peut subsister sans elle (3). » Il enlève au despotisme tout appui. Les publicistes le fondent sur le droit du plus fort, sur le droit divin et le droit paternel. Voici ce que répond Rousseau : 1° « La force est une puissance physique ; je ne vois point quelle moralité peut résulter de ses effets. Sitôt qu'on peut désobéir impunément, on le peut légitimement ; et puisque le plus fort a toujours raison, il ne s'agit que de faire en sorte qu'on soit le plus fort. »

(1) Lettre à M. de Beaumont.

(2) *Contrat social*, liv. I, chap. IV.

(3) *Contrat social*, liv. II, chap. XI.

2° « Toute puissance vient de Dieu, je l'avoue; mais toute maladie en vient aussi; est-ce à dire qu'il soit défendu d'appeler le médecin? Qu'un brigand me surprenne au coin d'un bois, non-seulement il faut par force donner la bourse; mais quand je pourrais la soustraire, suis-je en conscience obligé de la donner? car enfin le pistolet qu'il tient est aussi une puissance (1). » 3° « L'autorité paternelle n'a d'autre raison que l'utilité de l'enfant, sa faiblesse. Si donc la faiblesse de l'enfant vient à cesser, et sa raison à mûrir, il devient seul juge naturel de ce qui convient à sa conservation (2). »

Selon Rousseau, un corps politique « est une forme d'association qui défend et protége de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéit pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant (3). » « Les lois ne sont proprement que les conditions de l'association civile. Il n'appartient qu'à ceux qui s'associent de régler les conditions de la société (4). » Par conséquent la souveraineté appartient rigoureusement aux associés réunis. Leur souveraineté est inaliénable, indivisible, absolue, indestructible, inviolable. Donc « tout gouvernement légitime est républicain (5). » Les gouvernants, « sous quelques noms qu'ils soient élus, ne peuvent jamais être autre chose que les officiers du peuple (6). » Donc : « Toute loi que le peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle (7). » Cependant il n'admet pas que le peuple soit tout entier occupé à voter des lois. « La souveraineté étant la volonté générale, la volonté générale ne se représente pas, elle s'exprime. Aussi le peuple ne choisit-il pas des mandataires pour les charger de sa volonté, mais des délégués pour examiner ce qui est conforme à la raison générale. Une chose n'est pas juste par cela seul que le peuple la veut; mais le peuple, s'il est assez éclairé, la veut parce qu'elle est juste (8). »

Réformateur plus hardi, plus radical que Montesquieu, Rousseau conclut ainsi à la démocratie absolue. Sa doctrine marque le dernier terme du mouvement des idées politiques depuis le XVIIe siècle. Dans la décadence de la monarchie pure de Louis XIV et de Bossuet, Fénelon et le duc de Bourgogne avaient rêvé une monarchie aristocratique, tentée un moment sous la régence et bientôt jugée impraticable. Après eux le marquis d'Argenson conçut une sorte de monarchie po-

(1) *Contrat social*, liv. I, chap. III.
(2) *Émile*, liv. V.
(3) *Contrat social*, liv. I, chap. VI.
(4) *Contrat social*, liv. II, chap. VI.
(5) *Contrat social*, liv. II, chap. VI.
(6) *Émile*, liv. V.
(7) *Contrat social*, liv. III, chap. XV.
(8) *Contrat social*, liv. III, chap. XV.

pulaire (1). Vers le même temps, Montesquieu empruntait à l'Angleterre l'idée de la monarchie constitutionnelle, tandis que Rousseau proclamait la souveraineté du peuple. Après la chute de l'ancienne royauté, la lutte fut entre ces deux derniers systèmes qui dominèrent tour à tour, le régime constitutionnel après le 14 juillet, le régime populaire après le 10 août. Ainsi la pensée de Montesquieu et de Rousseau et l'esprit de Voltaire planèrent sur la Révolution dont ils furent les promoteurs.

DIDEROT (2) **et D'ALEMBERT** (3). **Résumé encyclopédique des connaissances humaines.** — Les écrivains du XVIIIe siècle, qui déposèrent dans les systèmes qu'ils enfantèrent tant d'idées fécondes pour l'avenir, voulurent, comme pour s'avancer avec plus de sécurité, jeter un regard en arrière et déterminer la part du passé dans les progrès de l'esprit humain. Telle est la pensée qui inspira l'*Encyclopédie* (1751-1772), vaste résumé des connaissances acquises dans toutes les branches où s'est exercée l'activité intellectuelle de l'homme. Cette œuvre immense eut aussi l'avantage d'associer entre eux les philosophes et d'enrôler sous une même bannière tous les talents et tous les esprits. « Diderot anima, conduisit l'entreprise et la soutint jusqu'au bout ; il avait un ami d'humeur tout à fait contraire à la sienne, d'Alembert ; ces deux hommes grandirent en se réunissant. Exact, élégant, sagace, spirituel et fin, d'Alembert par la rédaction de sa préface eut presque tous les honneurs du succès. C'était un excellent résumé de la science moderne, tracé d'une main habile et ferme, où se trouvèrent appréciés et mis en lumière les travaux des maîtres de la philosophie, de Bacon, de Leibnitz, de Descartes et de Newton.... L'*Encyclopédie*, quels que soient ses défauts relevés par Voltaire, reconnus par d'Alembert et Diderot, a servi puissamment la cause du siècle. Elle a réuni dans un même faisceau toutes les connaissances humaines, les sciences exactes, physiques et naturelles, les arts mécaniques, les lettres, la théologie, la philosophie et la législation... Elle a résumé les travaux accomplis et provoqué de nouvelles découvertes. Elle a remué les esprits ; elle a répandu le goût de l'étude ; elle a contraint les savants à la clarté ; elle a enseigné le passé et fait songer à l'avenir (4). »

CONDILLAC. Philosophie sensualiste. — Après les grands écrivains dont nous venons de parler, il faut citer l'abbé de Condillac (5) qui résuma la pensée philosophique du siècle dans son *Traité des Sensations* (1754). La philosophie du XVIIe siècle, dont Descartes fut le

(1) *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France* (1739).
(2) Né à Langres en 1713, mort en 1784.
(3) Né à Paris en 1717, mort en 1783.
(4) LERMINIER, *de l'Influence de la Philosophie du dix huitième siècle.*
(5) Né à Grenoble en 1715, mort en 1780.

père, avait été le spiritualisme; celle du XVIIIe fut le sensualisme, qui procédait de Bacon et de Locke. Voltaire l'apporta en France. Condillac, s'emparant des observations recueillies par le philosophe anglais, les coordonna plus étroitement en système. Poursuivant l'unité dans sa théorie de l'esprit humain, il arriva à ramener toutes les facultés de l'âme à la sensibilité et à expliquer l'idée par la sensation transformée. « Il n'y a point d'idées qui ne soient acquises : les premières viennent immédiatement des sens; les autres sont dues à l'expérience et se multiplient à proportion qu'on est plus capable de réfléchir (1). »

HELVÉTIUS et D'HOLBACH. Philosophie matérialiste et athée. — De hardis disciples se chargèrent de tirer les dernières conséquences des systèmes philosophiques et religieux dont nous avons essayé de donner une idée. Helvétius (2), exagérant la pensée de Condillac, arrive, dans son livre *de l'Esprit* (1758), en métaphysique au matérialisme, en morale à l'égoïsme. De même le baron d'Holbach (3), dans son *Système de la nature* (1770), dépassant le déisme de Voltaire et de Rousseau, conclut à l'athéisme. Nous retrouverons, pendant la période révolutionnaire, cette doctrine extrême professée par les Hébertistes, qui firent décréter par la *Convention nationale* le culte de la *Raison*.

§ II. — Les Économistes.

SOMMAIRE. — Vices de la constitution économique. — Naissance de l'économie politique : Boisguillebert; Vauban. — Physiocrates et ploutocrates : Quesnay; Gournay. Adam Smith.

Vices de la constitution économique. — Tandis que les philosophes s'occupaient des intérêts moraux et politiques des peuples, une autre classe d'écrivains, les économistes, s'occupaient de leurs intérêts matériels. Les uns et les autres arrivaient à la même conclusion : tous également revendiquaient pour l'homme la liberté; les premiers, dans le domaine de la conscience et de la pensée et dans l'ordre politique; les seconds, dans la sphère de son activité physique, dans l'industrie et dans le commerce, c'est-à-dire dans le travail. Là, en effet, la liberté n'existait pas plus qu'ailleurs. Les abus du moyen âge subsistaient encore dans le régime des corporations industrielles. Les maîtrises et les jurandes faisaient du travail lui-même un privilége. Un système compliqué de douanes intérieures, de règlements arbitraires et de droits prohibitifs entravait la circulation. Une autre question préoccupait les esprits, celle de l'impôt. Les charges de

(1) *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746).
(2) Né à Paris en 1715, mort en 1771.
(3) Allemand, naturalisé Français, né en 1723, mort en 1789.

l'État pesaient exclusivement sur la bourgeoisie et le peuple, qui payaient en outre au clergé la dîme, à la noblesse les droits féodaux.

Naissance de l'économie politique. — Ces abus ne pouvaient échapper à l'esprit d'examen qui se portait avec tant de hardiesse sur toutes les questions. Ils devaient provoquer des théories, tendant non-seulement à réformer, mais à renouveler tout l'ordre économique de l'ancien régime. Il y eut en effet des publicistes, animés, comme les philosophes, des plus généreux sentiments d'humanité, qui comprirent que tout se tient dans le progrès social, qu'il ne suffit pas d'affranchir la conscience et la pensée, qu'il faut aussi affranchir le travail et améliorer la condition matérielle des peuples en même temps que leur condition morale, en introduisant dans l'industrie et le commerce le principe fécond de la liberté, et en provoquant une répartition plus équitable des charges publiques. De là naquit l'*économie politique*, science nouvelle s'appliquant à un ordre de faits observés depuis longtemps, mais que l'esprit systématique du XVIIIe siècle réduisit pour la première fois en théorie positive.

Boisguillebert; Vauban. — Boisguillebert et Vauban, sous le règne de Louis XIV, peuvent être considérés comme les précurseurs des économistes du XVIIIe siècle. Boisguillebert le premier, dans le *Détail de la France* (1697), recherche et entreprend de formuler les lois économiques. Il réclame la liberté absolue du commerce : plus de douanes provinciales ; plus de droits à l'entrée des villes ; libre exportation des grains. Il demande aussi la réforme de l'impôt, une répartition plus équitable de la taille et la suppression des aides. C'est à cette question de l'impôt que Vauban s'attache principalement dans sa *Dîme royale* (1707). Ce *grand patriote*, comme l'appelle Saint-Simon, demande, comme Boisguillebert, l'abolition des aides et celle des droits qui entravent la circulation intérieure, mais plus nettement que lui la suppression des privilèges pécuniaires de la noblesse et du clergé, par l'établissement d'un impôt unique, la *dîme royale*, assis proportionnellement sur le revenu, sans distinction de classe.

Physiocrates et ploutocrates. — Les économistes du XVIIIe siècle se partagent en deux écoles: les *Physiocrates*, qui pensaient que la terre, c'est-à-dire l'agriculture, est la source de toutes les richesses ; et les *Ploutocrates*, qui voyaient dans le travail manufacturier et dans le commerce la seule vraie richesse de l'État. Le docteur Quesnay, né dans une ferme (1), était le chef des premiers ; les seconds avaient à leur tête Vincent de Gournay (2), fils d'un négociant, longtemps négociant lui même et nommé, en 1751, intendant du commerce.

Quesnay. — Les *physiocrates* réagirent contre le système mercan-

(1) A Mery, près de Montfort-l'Amaury (Seine-et Oise), en 1694, mort en 1774. OEuvres : *Tableau économique ; Maximes* (1758).

(2) Né à Saint-Malo en 1712, mort en 1759.

tile qui avait dominé au XVI[e] et au XVII[e] siècle et ruiné l'Espagne après lui avoir procuré une prospérité factice et éphémère. D'après ce système, l'argent est la seule mesure de la richesse nationale. Tous les efforts des gouvernements tendaient à attirer dans leurs États, par le commerce, par l'industrie et par l'exploitation des colonies, la plus grande quantité possible d'argent monnayé. On ne croyait à la prospérité publique que lorsqu'on avait en sa faveur la balance des exportations. Boisguillebert avait déjà combattu ce préjugé et établi que la richesse publique ne consiste pas dans l'abondance des métaux précieux, qui n'en sont que le signe, mais dans les fruits de la terre et dans les *biens d'industrie*. Quesnay, plus systématique et plus absolu, n'attribue une valeur vraiment *productive* qu'à l'agriculture, qui ajoute à ce qui a été confié à la terre, tandis que l'industrie et le commerce, ne faisant que transformer et transporter les objets, sont *stériles*. « Pauvres paysans, pauvre royaume; pauvre royaume, pauvre souverain. » De ce principe économique découle sa théorie de l'impôt : « La terre seule donnant lieu à valeur, doit porter seule le poids de l'impôt, » dès lors unique et établi sur le *produit net*, déduction faite des frais de culture. Ses principaux disciples furent le marquis de Mirabeau, père du grand orateur de ce nom, le duc de Bade, l'archiduc Léopold, grand-duc de Toscane, et Dupont de Nemours (1), qui a exposé les idées de Quesnay et donné à son système le nom de *physiocratie* ou gouvernement des lois de la nature (1767).

Gournay. — Gournay et les *ploutocrates* s'écartent de la théorie de Quesnay en ce qu'ils font une part plus grande à l'industrie et au commerce dans la production de la richesse. Toutefois les deux écoles ne sont pas ennemies: elles ont des tendances diverses, non opposées. Elles s'accordent sur un principe essentiel : toutes deux veulent le développement par la liberté. Elles proclament également que le monde économique a ses lois comme le monde physique; que les législateurs doivent s'y conformer et ne les point contrarier par des règlements arbitraires. « *Laissez faire, laissez passer* » est leur devise commune. Plus de droits prohibitifs qui entravent la circulation; plus de monopoles, de priviléges de corporation qui entravent le travail : suppression des maîtrises et des jurandes; liberté absolue de l'industrie et du commerce, même du commerce des grains, qui sont une marchandise comme une autre. A Gournay se rattachent Malesherbes, l'abbé Morellet et Josias Tucker. Turgot, disciple de Quesnay, mais moins exclusif, appliqua les principes de liberté des économistes pendant son trop court ministère (1774-1776).

Adam Smith. — L'Écossais Adam Smith (2), conciliant les systèmes

(1) Né à Paris en 1739.
(2) Né en 1723, mort en 1790.

des deux écoles françaises, exposa dans ses *Recherches sur la nature et les causes des richesses des nations* (1776) une théorie économique plus large et plus vraie. Il place dans le travail la source véritable de la richesse, et relève, contre les *physiocrates*, l'industrie et le commerce, en laissant à l'agriculture la part qui lui revient dans le développement de la prospérité matérielle des peuples. Du reste, comme les économistes français, il demande la liberté complète du commerce intérieur et extérieur, la suppression des douanes et des systèmes prohibitifs.

§ III. — Influence des Idées françaises en Europe.

SOMMAIRE. — Esprit de réforme propagé par la philosophie française. — Portugal : Joseph Ier et Pombal (1750-1777). — Espagne : Charles III (1758-1788); Aranda (1766-1774); Florida Blanca (1774); Campomanès (1788). — Naples : Charles VII (1735-1759); Ferdinand IV (1759-1826); Tanucci (1735-1777). — Duché de Parme : don Philippe (1748-1765); Du Tillot. — Toscane : Léopold (1765-1790). — Milanais : François Ier (1745-1765); Joseph II (1765-1790); Firmian (1759-1782). — Autriche : Marie-Thérèse (1740-1780); Joseph II (1780-1790). Prusse : Frédéric II (1740-1786).

Esprit de réforme propagé par la philosophie française. — Dans la lutte ardente des idées nouvelles contre l'ancien ordre de choses, tous les écrivains, philosophes et économistes, poursuivaient le même but : la régénération sociale par la liberté. Tous s'attaquaient aux préjugés et aux abus que l'époque féodale avait légués aux temps modernes et dont ceux-ci ne s'étaient pas encore dégagés. L'influence du moyen âge dominait toujours : en religion, par l'empire qu'exerçait encore l'idée théocratique; dans l'ordre social, par l'existence de classes privilégiées; dans la constitution économique, par le système des corporations, qui monopolisaient le travail, et des douanes, qui perpétuaient, dans les relations commerciales des différentes parties d'un même État, le morcellement territorial des temps féodaux. Les réformateurs français battirent en brèche ces vieilles institutions. Leurs écrits, partout répandus, remuèrent toute l'Europe. Plus puissante que la révolution religieuse du XVIe siècle, la philosophie française du XVIIIe conquit à ses principes les pays catholiques de l'Europe méridionale que la réforme n'avait pu entamer. Le Portugal, l'Espagne, l'Italie, l'Autriche s'ouvrirent à nos idées. La papauté elle-même céda à l'entraînement général de l'opinion européenne. Voltaire dédia à Benoît XIV sa tragédie de *Mahomet ou du Fanatisme*, et Clément XIV, par la fameuse bulle *Dominus et Redemptor noster*, prononça, le 16 août 1773, la dissolution de la société des jésuites chassée successivement de tous les États catholiques de l'Europe.

PORTUGAL. Joseph Ier et Pombal (1750-1777). — Joseph-Emma-

nuel Ier, qui succéda en 1750 à Jean VI, confia aussitôt le pouvoir à don Sébastien-Joseph de Carvalho, comte d'Oëyras et créé marquis de Pombal en 1770.

Pombal était un élève des philosophes et des économistes; il résolut d'appliquer leurs maximes au gouvernement du Portugal et de régénérer toutes les parties de l'État. « Nul ministre peut-être n'a entrepris une réforme aussi complète et ne l'a conduite avec autant de vigueur. Industrie, commerce, état militaire, éducation publique, toutes les institutions en général furent soumises à l'humeur innovatrice du premier ministre. Tout ce qui se rencontra sur son chemin, jésuites et noblesse, fut brisé sans ménagement. Et cependant une administration de vingt-sept années fut insuffisante pour élever le Portugal à l'état de prospérité et de civilisation que son ministre avait observé chez plusieurs autres puissances. Après sa mort, tous ses travaux furent successivement détruits, et maintenant on ne trouve plus aucune trace de ses nombreuses réformes introduites par la violence et renversées plus tard par les mêmes moyens. » (Heeren.)

Ses premiers soins furent tournés vers l'industrie et vers le commerce. Il ranima les manufactures par l'abolition des lois somptuaires. Une ordonnance de la fin de son ministère défendit l'introduction et l'usage de tous les produits des fabriques étrangères (1772); il voulait ainsi forcer les Portugais à créer chez eux les manufactures nécessaires au développement de l'industrie nationale. Malheureusement le funeste traité de *Methuen* (27 décembre 1703) tenait le Portugal emprisonné dans des liens indissolubles. Les Anglais abusaient des énormes priviléges que Pedro II leur avait accordés. Ils encombraient les marchés du pays des produits de leur fabrique. « Tous les objets de luxe étaient importés par eux. Ils venaient acheter en grande quantité la laine du pays et la renvoyaient fabriquée avec profit de 400 pour 100. C'était à peu près la même chose pour les étoffes de soie et de coton. Le Portugal était aussi leur tributaire pour tous les ouvrages d'horlogerie et de quincaillerie. Enfin le fer travaillé en Angleterre était acheté par les Portugais quatre à cinq fois sa véritable valeur (1). » Pombal commença par défendre l'exportation de l'or; mais l'Angleterre réclama d'une façon si impérieuse, que l'ordonnance ne put être appliquée, et le Portugal retomba sous le joug. Le ministre n'en fit pas moins les plus généreux efforts pour rendre la vie au commerce. Il fonda une école de commerce (1765), établit une foire dans la ville d'Oëyras qui devint un vaste entrepôt, créa la Compagnie de la Chine et des Indes (1754), puis celle du Marañon et du Grand-Para (1755).

Le développement du commerce entraîna celui de la marine. Pom-

(1) Voyage du duc du Châtelet en Portugal.

bal arma une escadre pour protéger les bâtiments portugais contre les pirateries des corsaires barbaresques. Il appela d'Angleterre et de France des constructeurs et des ouvriers, qui rendirent le mouvement et la vie à ces chantiers déserts d'où sortaient jadis d'innombrables vaisseaux pour aller porter le pavillon portugais des bouches du Tage aux confins du Japon. Les colonies prospérèrent; on éleva des forts dans l'île de Mozambique; le Brésil reçut de nouveaux colons.

Des lois habiles et énergiques firent refleurir l'agriculture dans l'Alemtejo, dont les terres étaient presque toutes tombées en friche. On ouvrit des routes, on creusa des canaux, dont le plus important fut celui d'Oëyras. Les impôts mieux répartis cessèrent d'épuiser le pays et de tarir les sources de la prospérité publique. Le Portugal était envahi par les biens de mainmorte : un édit royal restreignit au tiers des biens du testateur la quotité des legs en faveur des églises et des monastères.

Quoique le Portugal restât étranger aux mouvements qui agitèrent l'Europe au XVIIIe siècle, la guerre de 1761, entre l'Espagne et l'Angleterre, fournit à la cour de Lisbonne une occasion de rétablir sa force militaire. L'armée portugaise, commandée par le comte de Lippe-Buckebourg, que l'Angleterre envoya à Joseph Ier avec 10000 hommes, repoussa les Espagnols. Après la paix de *Paris* (1763), le comte de Buckebourg reorganisa la milice du royaume, qui compta bientôt 32000 hommes bien disciplinés. Pombal assura la solde de cette armée et releva les fortifications de toutes les places frontières. Cependant il licencia une partie des troupes, et on l'a accusé d'avoir peu fait pour la profession des armes, de peur que la noblesse ne prît par là trop d'influence.

L'aristocratie portugaise voyait en effet avec dépit les réformes hardies du ministre philosophe. Le clergé n'avait guère plus de sympathie pour ce transfuge des castes privilégiées qui faisait traduire les œuvres de Voltaire, de J.-J. Rousseau et de Diderot. C'est de ce côté que Pombal eut le plus à lutter. Chacun de ses actes contrastait avec les traditions du règne précédent. Jean V avait obtenu l'érection de l'archevêché de Lisbonne en patriarchat. Pombal restreignit l'autorité excessive du patriarche-légat et réunit à la couronne « les biens immenses de cette espèce de papauté portugaise. » La noblesse jouissait de concessions étendues de territoire en Afrique et en Amérique; Pombal les révoqua (1753).

Il ne faut donc pas s'étonner de voir les plus grandes familles du royaume mêlées aux complots que le ministre eut à réprimer. La destitution du secrétaire d'État de la marine, Mendoza de Cortereal, entraîna l'exil d'un Souza, d'un La Cerda, d'un Bragance, d'un Marialva. Les jésuites menaient le chœur des mécontents : ils furent chassés de la Cour (septembre 1757), et ils cessèrent de confesser le roi, la reine et les princes. Bientôt Pombal envoya contre eux à la cour

de Rome une accusation formelle, véritable réquisitoire où sont énumérées toutes les causes de leur ruine prochaine. Entre autres griefs, le ministre leur reprochait leurs menées séditieuses et leur opposition souterraine aux volontés du roi. Pour battre en brèche la Compagnie de Porto, qui avait obtenu, en 1756, le monopole des vins de tout le Portugal, ils avaient imaginé de faire croire au peuple que le vin de cette Compagnie ne vaudrait rien pour le saint sacrifice de la messe. Ils étaient en effet pour le ministre, qui avait des intérêts dans les monopoles qu'il avait créés, des rivaux redoutables. Une grande partie du commerce, et particulièrement celui de la mercerie, était entre leurs mains. Benoît XIV chargea le cardinal Saldanha de la réforme de l'ordre en Portugal (avril 1758). Le 15 mai, celui-ci enjoignit aux jésuites de déclarer sous trois jours l'état « de leurs commerces, lettres de change, capitaux, actions et effets pour qu'il en soit fait application convenable au service de Dieu. » C'était le prélude d'une confiscation. Quand ils se virent ainsi forcés jusque dans leurs comptoirs, ils remplirent les chaires de lamentations et de menaces. Pombal leur fit défendre par le patriarche de prêcher et de confesser.

Sur ces entrefaites, un complot qu'on attribua à la famille de Tavora précipita leur ruine. L'un des conspirateurs avoua dans les tortures que certains pères jésuites avaient approuvé l'assassinat dont le roi avait failli être victime. L'ordre entier fut chassé du royaume (3 sept. 1759). Les huit cents jésuites du Portugal furent déportés sur les côtes d'Italie. Leurs biens furent confisqués par un édit du 17 février 1761.

Le bannissement des jésuites laissait un vide dans l'éducation du peuple. Pombal s'empressa de le combler. En 1766 il fonda le Collége royal des Nobles, et, quelque temps après, il établit dans une partie de l'Arsenal des écoles populaires où les enfants devaient s'instruire pendant huit ans aux frais de l'État dans tous les arts et dans tous les métiers. En 1769 il créa l'imprimerie royale de Lisbonne; l'Université de Coïmbre fut réformée (1772). Huit cents maîtres reçurent une dotation royale et furent chargés de donner des leçons publiques et gratuites.

Grâce à ces réformes, la puissance laïque se substituait rapidement à la puissance ecclésiastique. Ce changement est encore mieux marqué dans la législation de Pombal. Suppression de confréries, dont les revenus furent destinés aux familles pauvres; abolition de couvents, dont neuf de moines augustins; création et dotation d'hôpitaux; révocation des lois qui, sous le nom de *nouveaux chrétiens*, écartaient des emplois publics les descendants d'hérétiques ou de juifs (1771), tout fut mis en œuvre pour effacer les vestiges du fanatisme et de la barbarie.

Tout-puissant sous le règne de Joseph I[er], le marquis de Pombal

donna sa démission au début du règne de la princesse Marie, qui succéda à son père (1777). L'édifice qu'il avait élevé fut aussitôt renversé. Tous ses ennemis s'acharnèrent à sa perte; la reine permit qu'on lui fît son procès, et, par un décret du 16 août 1781, elle l'exila à vingt lieues de la Cour. Il mourut dans ses terres l'année suivante (8 mai 1782). Peu d'hommes d'État ont été jugés plus diversement et avec plus de passion. Si son ardeur à réformer les abus l'a emporté quelquefois au delà des limites, il faut reconnaître qu'il n'a pas travaillé au bien de l'État avec moins de persévérance qu'il n'en a mis à poursuivre la ruine des rivaux ou des ennemis de son pouvoir, que sur beaucoup de points il a précédé l'Espagne et la France elle-même dans la voie du progrès, et qu'enfin, sans le contre-coup de la Révolution française, qui détermina un mouvement général de réaction dans les pays où nos idées avaient provoqué des réformes, le Portugal, régénéré par sa main puissante, eût peut-être retrouvé la force et la gloire des temps d'Emmanuel le Fortuné.

ESPAGNE. Charles III (1759-1788); Aranda (1766-1774); Florida Blanca (1774); Campomanès (1788). — Le XVIIIe siècle tout entier fut pour l'Espagne une époque de progrès et de renaissance. Le cardinal Albéroni (1710-1720) donna le signal des plus heureuses réformes. Il rétablit, au prix de 50 millions, la marine du pays, répara le port de Cadix, et créa dans cette ville une école navale. Des fabriques de draps et de toiles s'élevèrent à Guadalaxara et à Madrid. Le Hollandais Ripperda, son auxiliaire, hérita de son influence, et, du rang de surintendant des manufactures, il s'éleva aux fonctions de ministre des affaires étrangères, de la guerre et des finances (1725). Le ministre de Patinho, qu'on a surnommé le Colbert de l'Espagne, donna les soins les plus actifs aux finances et à la marine; mais il mourut au moment où commença la guerre maritime de Porto-Bello (1739).

Au début du règne de Ferdinand VI (1746-1759), le marquis de la Ensenada poursuivit les réformes commencées. Le revenu s'éleva en 1750 à 30 millions d'écus, tandis qu'il n'était que de 30 millions de réaux en 1700. Malgré la suppression ou la diminution d'un grand nombre de taxes, le trésor renfermait à la mort du roi 60 millions; la marine comptait 50 vaisseaux de guerre.

Le règne de Charles III (1759-1788) fut encore plus profitable à l'Espagne. L'armée fut portée à 80 000 hommes en 1768. Les liens étroits qui depuis 1700 unissaient l'Espagne à la France, furent resserrés par le *pacte de famille* (1761). Les idées qui étaient alors en vogue dans ce dernier pays trouvèrent de fervents adeptes au delà des Pyrénées. Les jésuites l'éprouvèrent quand le comte d'Aranda fut appelé au ministère, où il remplaça le marquis de Squillace (1766). Celui-ci avait imaginé d'interdire l'usage des grands chapeaux et des longs manteaux espagnols. Une émeute violente le précipita du pou-

voir, et le costume national triompha. D'Aranda fit des réformes plus sérieuses et plus utiles. Un édit du 22 avril 1767 prononça le bannissement des jésuites. On avait eu soin de les déporter préalablement sur les côtes des États romains, au nombre de 2300. Leurs biens furent confisqués. L'ordre eut le même sort à Naples et à Parme. Comme dans le Portugal, la puissance laïque revendiqua ses droits et elle en reprit possession. Déjà le concordat de 1753 avait supprimé beaucoup d'abus. L'autorité temporelle fut mise à l'abri des atteintes du Saint-Siége. Le droit d'asile fut renfermé dans de justes limites. L'inquisition elle-même ne demeura pas intacte.

La prospérité et le bien-être du royaume se développèrent à la même époque par la fondation de sociétés d'*Amis de la patrie*. On en comptait 44 en 1788 et 62 en 1795. Elles s'appliquèrent à faire fleurir l'agriculture et l'industrie. Le roi les dota avec l'argent des bénéfices vacants. La fabrique de draps de Guadalaxara, fondée en 1718, occupait alors 24 000 personnes. Saint-Ildephonse, où Philippe V avait créé une fabrique de glaces, vit s'élever, par les soins de Charles III, une fabrique de toiles. Tolède dut à la libéralité royale une manufacture d'armes blanches, et le trésor fit les frais de l'édifice. La noblesse fut autorisée à se livrer à l'industrie (1773). La banque de Saint-Charles (1782) donna l'essor au commerce. Une colonie agricole à Sierra-Leona reçut 8000 laboureurs allemands et popularisa les pratiques d'une culture perfectionnée. Le commerce des grains fut affranchi des douanes intérieures. On ouvrit des routes et des canaux. L'Espagne ne possédait en 1759 que le canal de Castille, qu'elle doit à Ferdinand VI. Charles III creusa ceux du Mançanarès, de Murcie, de Guadarrama, d'Urgel, de San-Carlos, et il acheva le canal d'Aragon négligé depuis Charles-Quint.

L'armée ne fut pas non plus oubliée sous ce règne. Il y eut une école d'artillerie à Ségovie, du génie à Carthagène, de cavalerie à Ocana, de tactique à Avila. Sept colléges majeurs furent ouverts aux jeunes gens qu'on destinait aux emplois publics. L'honneur de ces changements appartient en partie à Florida Blanca, qui remplaça en 1774 le comte d'Aranda, et à son collègue le financier Campomanès. Quelques chiffres permettront d'apprécier le progrès que fit l'Espagne sous les princes de la maison de Bourbon. La population, qui était en 1700 de 7 millions d'habitants, fut en 1788 de 11 millions environ. La marine, au lieu de 13 galères, comptait 80 vaisseaux; le revenu était devenu vingt fois plus fort. On a vu quel avait été le progrès de l'armée de terre. Il est fâcheux que les mouvements désordonnés du règne de Charles IV soient venus suspendre une marche si rapide et si heureuse.

NAPLES. Charles VII (1735-1759); Ferdinand IV (1759-1826); Tanucci (1735-1777). — Avant de monter sur le trône d'Espagne, Charles III avait gouverné les Deux-Siciles, sous le nom de Char-

les VII, de 1735 à 1759. Son administration présente à Naples les mêmes caractères qu'elle eut plus tard à Madrid. En 1735, il éleva au rang de ministre l'habile et sage Tanucci, qui fut le conseiller et l'instrument de toutes les réformes. La puissance ecclésiastique fut amoindrie par le concordat de 1741. Cet acte soumit les propriétés du clergé à certaines impositions dont le produit tripla le revenu public, et restreignit le droit d'asile aux églises et pour les délits les moins graves; ce droit fut enlevé aux chapelles et aux monastères. Le nombre des ordinations pour la prêtrise fut fixé au centième de la population. Les juifs furent rappelés, et avec eux l'argent rentra dans le royaume; mais le fanatisme napolitain les chassa de nouveau au bout de sept ans.

La noblesse perdit aussi son pouvoir par la suppression d'un grand nombre de juridictions seigneuriales; celles qu'on respecta furent subordonnées à l'appel des tribunaux royaux. Le commerce fut protégé. Charles VII créa un tribunal suprême de commerce; il publia un Code consulaire, et fit des traités de commerce avec la France, avec l'Angleterre, l'Espagne, la Suède, le Danemark et la Hollande. Enfin les lettres et les arts furent encouragés. De cette époque datent l'Académie d'Herculanum, le théâtre de San-Carlo, l'hospice royal des pauvres et le palais de Caserta.

Tanucci fut le principal membre du conseil de régence au commencement du règne de Ferdinand IV, qui succéda à son père Charles VII en 1759, à l'âge de huit ans. L'esprit de réforme fut encore poussé plus loin. Le roi s'attribua les revenus des bénéfices vacants (en France, la régale) et la succession des biens meubles de tout possesseur de bénéfices, même des évêques. Il supprima un grand nombre de couvents, dont les propriétés enrichirent le domaine de la couronne. La dîme fut abolie, le nombre des prêtres réduit à 5 pour 1000 habitants. Pour la seconde fois, depuis 1735, une ordonnance royale frappa de nullité les acquisitions des établissements de mainmorte.

Le premier acte de la majorité de Ferdinand IV fut le bannissement des jésuites. Dans chaque province, Tanucci fonda un *institut* composé de deux professeurs pour la théologie et de dix pour les sciences et les lettres. La noblesse fit les frais de ces écoles, destinées à ses enfants. La bourgeoisie fit de même dans plusieurs villes. L'instruction primaire ne fut pas oubliée, et dans chaque paroisse on établit un maître de lecture, d'écriture et de calcul. L'Université de Naples subit une seconde réforme, plus efficace que celle du règne de Charles VII. Elle eut pour la première fois une chaire d'histoire, une d'agriculture, de mécanique, d'histoire naturelle.

La disgrâce de Tanucci en 1777 marqua la fin d'une époque féconde en fondations utiles, bientôt sacrifiées.

DUCHÉ DE PARME. Don Philippe et Du Tillot. — Les duchés de

Parme et de Plaisance furent gouvernés, de 1748 à 1765, par l'infant don Philippe, frère de Charles III d'Espagne. Philippe choisit l'abbé de Condillac pour être le précepteur de son fils. Un Français, Du Tilleau ou Du Tillot, qui fut fait marquis de Felino, dirigea ces États dans la voie des réformes, et don Ferdinand lui accorda la même confiance que son père don Philippe. Felino chassa les jésuites en 1768. Il fonda une Académie des beaux-arts et une bibliothèque publique. Il apporta aussi des restrictions aux legs en faveur de l'Église, et exigea l'autorisation du souverain pour la publication des bulles pontificales.

TOSCANE. Léopold (1765-1790). — La politique des princes de la maison de Bourbon en Espagne, à Naples et à Parme fut imitée dans le grand-duché de Toscane par le duc de Lorraine François Ier (1737-1765) et par son fils Pierre-Léopold (1765-1790). Sous le premier de ces souverains, le prince de Craon et le comte de Richecourt réparèrent le désordre des finances. Léopold fit plus encore. Il dessécha de vastes étendues de marais et afferma ces terres, créées par le travail, moyennant une rente modique. Il adoucit les lois criminelles, rendit la liberté au commerce et développa l'industrie. Le synode toscan de 1787 s'opposa énergiquement à ses réformes ecclésiastiques. Son œuvre périt avec lui, et la Toscane regretta jusqu'à nos jours les lois léopoldines.

MILANAIS. François Ier (1745-1765) et Joseph II (1765-1790); Firmian (1759-1782). — Le Milanais eut aussi à la même époque le bonheur de rencontrer un ministre plein de zèle et de sagesse, le comte de Firmian (1759-1782), dont les empereurs François Ier et Joseph II protégèrent les généreux efforts.

ROYAUME DE SARDAIGNE. Charles-Emmanuel III (1730-1773). — Victor-Amédée II, fondateur du royaume de Sardaigne, s'occupa de consolider le pouvoir royal et il acquit la renommée d'un administrateur habile. Son fils, Charles-Emmanuel III, travailla aussi avec succès à l'agrandissement et à la puissance de la monarchie. Il rétablit les *monti granatici*, magasins de blés destinés à faire des avances de grains aux cultivateurs, fonda des hôpitaux, créa les deux universités de Cagliari et de Sassari, institua des tribunaux consulaires ou tribunaux de commerce, et organisa un régiment de Sardes, qui a passé depuis pour un des meilleurs de l'armée piémontaise. Après lui (1773), son fils Victor-Amédée III (1773-1796), qui préférait, disait-il, un tambour à un académicien, augmenta les impôts et endetta son royaume de 120 millions.

AUTRICHE. Marie-Thérèse (1740-1780); Joseph II (1780-1790). — L'historien de la maison d'Autriche, William Coxe, a beaucoup célébré les réformes entreprises par Marie-Thérèse. Cette princesse institua plusieurs académies; elle établit à Milan une société chargée de distribuer des prix aux agriculteurs dont les terres auraient pro-

duit le plus; elle défendit à tout ecclésiastique d'être présent à la rédaction d'un testament, fixa à l'âge de vingt-cinq ans révolus l'émission des vœux monastiques, et supprima le droit d'asile, l'inquisition, les jésuites, la torture. Néanmoins, « si quelques-unes des anciennes maximes du gouvernement furent complétement abandonnées, les principes constitutifs de la monarchie et de la société subirent peu de changements, malgré les attaques qu'ils essuyèrent à diverses reprises. La Hongrie, véritable boulevard de l'empire autrichien, continua d'être traitée comme une province conquise, soumise aux mesures les plus oppressives, surtout en ce qui concerne le commerce; elle semblait être pour l'Autriche la colonie destinée uniquement à satisfaire à tous les besoins de la métropole. Un tel système de gouvernement contient le germe des plus grands dangers. Cependant il a été impossible jusqu'à ce jour d'obtenir les réformes les plus nécessaires. Le mauvais état des finances fut encore aggravé par l'abus fréquent du papier monnaie. Nul État en Europe ne fut aussi cruellement et aussi longtems frappé de ce mal, qui ne pouvait plus désormais être corrigé par de simples règlements. Déjà en 1703 la création de la banque de Vienne avait préparé des abus de toute espèce, et, malgré les secours qu'elle reçut de temps à autre, il lui fut impossible de suffire aux besoins exagérés que faisaient naître des guerres longues et opiniâtres. » (HEEREN.)

L'avare François I[er] s'enrichit aux dépens de ses sujets. Il faisait la banque en Autriche avec ses revenus de Toscane, prêtait sur gages, et fournissait par privilége les armes, les habits, les chevaux de l'armée; il livra même des fourrages et de la farine au roi de Prusse en 1756; il avança de l'argent à l'impératrice sa femme sur de bons nantissements; le comte Boltza et le marchand Schimmelmann étaient ses associés.

Joseph II succéda à sa mère en 1780. Il fut possédé de la manie des réformes et il ne laissa intacte aucune partie de l'État. Il bouleversa toute l'administration, créa les quatre départements de la politique, de l'administration, de la justice, de la guerre, et subordonna tous les officiers et toutes les magistratures aux quatre secrétaires d'État qui relevèrent eux-mêmes de l'Empereur. Il établit ainsi le despotisme ministériel. On ne doit donc pas s'étonner qu'il ait supprimé ou réduit à l'impuissance les états des provinces, faibles débris des anciens priviléges. Pour ne pas être obligé de jurer le maintien des droits de la Hongrie, il se dispensa de la cérémonie du couronnement.

Toute la monarchie autrichienne fut partagée en 13 gouvernements, subdivisés eux-mêmes en cercles, afin de fortifier l'autorité du pouvoir central. Le clergé et la noblesse ne furent pas à l'abri des réformes. Joseph II proclama le grand principe de la tolérance dans son édit du 13 octobre 1781, par lequel il accordait le libre exercice

de leur culte à l'Église grecque et aux communions protestantes. Il déclara que le mariage n'était qu'un contrat civil et abolit le droit d'aînesse. Mille couvents furent changés en hôpitaux, en colléges et en casernes. Les ordres religieux furent soumis à la juridiction des évêques au lieu de celle de leurs généraux résidant à Rome. L'autorisation du souverain fut imposée aux bulles du pape. Enfin la censure fut ôtée au clergé et confiée à un comité de gens de lettres. Les dîmes, les corvées, les droits seigneuriaux furent abolis et un édit de 1780 prépara l'affranchissement des paysans.

L'ouverture de routes et de canaux et la suppression des douanes provinciales rendirent le commerce plus actif. Trieste et Fiume furent déclarés ports francs. Un traité avec le Sultan établit la libre navigation sur le Danube et celle de la mer Noire jusqu'aux Dardanelles. L'armée, qui depuis 1762 se recrutait par la conscription, atteignit sous son règne le chiffre le plus élevé. Après le court règne de Léopold II (1790-1792), l'Autriche rétrograda de plus d'un siècle sous le gouvernement de François II (1) (1792-1835) et de ses successeurs.

PRUSSE. Frédéric II (1740-1786). — Aucun prince ne se montra disciple plus fidèle des philosophes et des économistes que le roi de Prusse Frédéric II (1740-1786). Ami de Voltaire et de Maupertuis, qui vécurent longtemps à sa Cour, il entretint une correspondance très-active avec les savants et les lettrés de la France, qui peut réclamer une partie de la gloire de son règne.

Frédéric est le véritable fondateur de la monarchie prussienne. Son règne de quarante-six ans se partage en deux périodes d'une égale durée et d'un caractère bien différent. La première, de 1740 à 1763, est tout occupée par la guerre (guerre de la *succession d'Autriche*, guerre de *Sept ans*). Par son génie militaire, il double l'étendue du royaume que lui avaient légué ses ancêtres. Dans la seconde période, il s'adonne plus particulièrement aux soins du gouvernement et de l'administration (1763-1786). La Silésie, récemment conquise, éprouva la première ses bienfaits. Il y rétablit 15 villes, construisit 300 villages, et quoiqu'elle eût perdu par la guerre 150 000 habitants, sa population excéda en 1775 de plus de 60 000 âmes celle qu'elle comptait en 1756. L'agriculture de cette contrée fit de rapides progrès, grâce à la protection accordée aux paysans et à la répartition de l'impôt qui n'admit aucun privilége ni pour la noblesse, ni pour le clergé. Le roi lui-même y payait la taille de ses domaines. L'ordonnance du 12 septembre 1784 affranchit les paysans silésiens de la tyrannie de leurs seigneurs en établissant dans chaque district un officier royal dont la présence fut nécessaire pour la validité des contrats de labour. Les autres provinces du royaume ne furent pas moins bien traitées. Le Brandebourg et la Saxe prussienne s'accrurent de 280 vil-

(1) François Ier, empereur d'Autriche depuis 1806.

lages nouveaux. Le port de Swinemunde fut creusé à l'embouchure de l'Oder (1745-1756). La création de manufactures de toutes sortes, la diminution des droits d'exportation à Stettin, à Kœnigsberg, à Colberg, la réforme des impôts augmentèrent les revenus de 1200000 écus dès l'année 1756. Après la paix de 1763, Frédéric construisit le canal de Bromberg entre l'Oder et la Vistule, dessécha 100000 hectares auparavant sujets à de fréquentes inondations, et 300 villages s'élevèrent sur ces terrains fertiles. Après le premier démembrement de la Pologne (1772), le roi fit creuser le canal de Nakel à Bromberg, qui joignit la Netze à la Vistule. François de Brenkenhoff fut le principal auteur de ces établissements agricoles. Une caisse hypothécaire, fondée en 1770, donna le modèle d'un établissement de crédit foncier. De vastes entrepôts de grains servirent de régulateurs à l'alimentation publique. Déjà la banque royale de Berlin avait multiplié les ressources du commerce (1765). Elle eut des succursales dans les principales villes du royaume; on y joignit une caisse de dépôts et de consignations. A partir de 1773, on vit s'élever 264 manufactures. De nombreux hôpitaux permirent d'interdire la mendicité. Des compagnies de commerce, compagnies de l'Elbe, de l'Oder, du Levant, des Indes, du sel, d'assurances maritimes, etc., furent autorisées et protégées; mais comme elles reposaient sur le principe du monopole, elles ne tardèrent pas à tomber.

Une des plus belles réformes de ce règne fut celle de la justice. Le grand chancelier Coccéji rédigea de 1746 à 1750 le code Frédéric, qui ne put être appliqué. Un nouveau code du grand chancelier Carmer, publié en 1781, n'éprouva pas de moindres difficultés. Frédéric II établit aussi des écoles primaires dans chaque village et des écoles normales pour former des instituteurs. Dans une monarchie toute militaire, l'armée ne devait pas être négligée. Le chiffre des troupes régulières s'éleva jusqu'à 200000 hommes. Elles étaient divisées en trois classes, régiments de campagne, régiments de garnison et bataillons francs. La discipline de tous ces corps était admirable.

« Tout ce qui pouvait se faire de bon et d'utile sous le régime d'un pouvoir unique et indépendant fut entrepris et encouragé. La liberté de la parole et de la presse fut aussi entière qu'on pouvait le désirer, et la Prusse peut se féliciter d'avoir été la première à donner ce bon exemple à tous les États du continent. La constitution du royaume étant une pure autocratie, cette unité dans le gouvernement suppléa au défaut d'ensemble et d'accord inévitable chez une nation et dans un pays formé successivement de la réunion de plusieurs États. Cependant nulle part la faiblesse de la constitution intérieure ne fut aussi bien cachée sous toutes les apparences d'une grande force publique. »

§ IV. — Progrès des Sciences.

SOMMAIRE. — Progrès général des sciences. — Astronomie : Laplace, Lagrange, d'Alembert, Clairaut, Lacaille, Lalande, Herschel. — Mécanique : Bernoulli, Lagrange, Vaucanson. — Mathématiques : Laplace, Lagrange, Lacroix, Monge, Carnot, Clairaut, Legendre. — Physique : Franklin, Galvani, Volta, Montgolfier. — Chimie : Lavoisier, Berthollet, Fourcroy, Guiton de Morveau, Bergman, Scheele, Priestley.— Histoire naturelle : Buffon, Daubenton, Linné, Bernard et Laurent de Jussieu, Adanson, Bonnet, Spallanzani.

Découvertes géographiques. — But scientifique des voyages des navigateurs du XVIIIe siècle : Byron, Wallis, Carteret (1764-1769) ; Bougainville (1766-1769) ; Cook : ses trois voyages autour du monde (1768-1779). Lapérouse (1785-1788); D'Entrecasteaux (1791-1793); Vancouver (1791-1795).

Progrès général des sciences. — Les sciences astronomiques, mathématiques et physiques, portées si loin au XVIIe siècle, prirent un nouveau développement au XVIIIe. La chimie fut créée. L'histoire naturelle s'enrichit d'observations nouvelles et perfectionna les classifications. Enfin la connaissance de notre globe s'étendit avec celle du ciel ; les bornes du monde connu furent reculées et les explorations de hardis navigateurs français et anglais, accompagnés d'astronomes, de physiciens, de naturalistes, fournirent des arguments et des faits nouveaux à toutes les sciences. La France se place au premier rang et par le nombre des savants qu'elle produit et par l'importance de leurs découvertes et de leurs travaux.

Astronomie. — Les travaux astronomiques qui remplissent le XVIIIe siècle eurent pour but de déterminer : 1° les mouvements de la lune ; 2° les perturbations que les attractions mutuelles des planètes occasionnent dans leur mouvement, tel qu'il serait produit par l'attraction du soleil seul ; 3° les révolutions des comètes ; 4° les dimensions et la figure de la terre.

Le problème des mouvements de la lune fut traité par Jacques Cassini (1) et par Lagrange (2).

La théorie des perturbations fut l'objet des travaux d'Euler (3) et des plus illustres astronomes français. Kepler avait compris que les mouvements des astres devaient se lier entre eux par des lois simples; Newton étendit aux révolutions sidérales les principes fondamentaux de la mécanique des corps, en généralisant à toute la ma-

---

(1) Fils de Jean-Dominique Cassini, né à Paris en 1677, mort en 1736.

(2) Né à Turin de parents d'origine française en 1736, mort à Paris en 1813; succéda à Euler comme directeur de l'Académie de Berlin (1766-1786); vint en France après la mort du grand Frédéric; prit part, sous la Convention, à l'établissement du système métrique, à la fondation de l'École Normale et de l'École Polytechnique ; fut appelé un des premiers à faire partie de l'Institut et du Bureau des Longitudes, et devint sénateur sous l'Empire.

(3) Né à Bâle en 1707, mort à Saint-Pétersbourg en 1783.

tière la tendance au rapprochement. D'après cette théorie, les planètes non-seulement sont attirées par le soleil, mais elles s'attirent réciproquement. Clairaut (1), d'Alembert, Lagrange et Laplace (2) allèrent plus loin dans la voie ouverte par Newton : ils confirmèrent et complétèrent la théorie de l'attraction universelle (3).

Halley (4) établit la loi des révolutions des comètes.

D'importantes recherches furent faites par les savants français pour arriver à l'exacte détermination de la figure de la terre. Les théories de Newton et d'Huygens donnaient à la terre la forme d'un sphéroïde aplati aux pôles. Les résultats obtenus par Jacques et Dominique Cassini, dans la mesure de la portion du méridien comprise entre Dunkerque et Collioure, semblaient contredire cette hypothèse. Pour les vérifier, Godin, Bouguer et La Condamine (5) partirent pour le Pérou (1735), Maupertuis (6), Clairaut et Lemonnier partirent pour la Laponie (1736). Leurs observations confirmèrent l'exactitude des premières mesures et furent à leur tour confirmées par Cassini de Thury et par l'abbé de Lacaille. Ce dernier, envoyé en 1750 au cap de Bonne-Espérance, y mesura un arc du méridien et la longueur du pendule, détermina les positions de plus de 10 000 étoiles du ciel austral et observa la parallaxe de la lune en même temps que Lalande l'observait à Berlin (1752) ; on déduisit de leurs calculs la distance précise de cette planète à la terre.

Herschel (7) découvrit Uranus (1781) et perfectionna le télescope catadioptrique qui, de 400 fois, arriva à grossir les objets jusqu'à 6000 fois. En 1787 il en termina un à l'aide duquel il découvrit le sixième, puis le septième satellite de Saturne et vérifia l'existence d'un volcan dans la lune. Cavendish (8) détermina la densité moyenne de la terre ; Delambre et Méchain la longueur du mètre, dont la *Convention nationale* fit la base du nouveau système des poids et mesures. Le savant et vertueux Bailly (9) résuma les connaissances astronomiques dans son *Histoire de l'Astronomie ancienne et moderne* (1775-1785). Enfin le XVIIIe siècle se termina par les deux grands

---

(1) Né à Paris en 1713, mort en 1765.

(2) Né à Beaumont en Auge (Calvados) en 1749, mort en 1827 ; ministre de l'intérieur après le 18 brumaire ; membre du Sénat, et, en 1814, de la Chambre des Pairs.

(3) CANTU, *Histoire universelle*.

(4) Né à Londres en 1656, mort en 1742.

(5) Né à Paris en 1701, mort en 1774.

(6) Né à Saint-Malo en 1698, mort en 1759, nommé, en 1740, par Frédéric II, directeur de l'Académie de Berlin.

(7) Né à Hanovre en 1738, mort en 1822.

(8) Né à Nice, d'une famille anglaise, en 1731, mort en 1810.

(9) Né à Paris en 1736, exécuté en 1793 ; il présida le premier l'Assemblée Constituante et fut nommé maire de Paris après le 14 juillet.

ouvrages de Laplace l'*Exposition du Système du Monde* (1796) et le *Traité de la Mécanique céleste* (1799-1825).

Mécanique. — Galilée et Newton avaient posé les bases de la statique et de la dynamique. Jean Bernoulli et Varignon découvrirent la belle théorie des moments. Cette théorie, avec les principes de d'Alembert sur les forces vives et les chocs, principes généralisés par Lagrange, sert de base à la mécanique rationnelle. Dans sa *Mécanique analytique* (1788), Lagrange « prend pour base le principe des vitesses virtuelles trouvé par Galilée, le combine avec celui de d'Alembert et l'applique, à l'aide du calcul des variations, à toutes les circonstances de l'équilibre et du mouvement. Il en ramène la théorie à des formules générales, dont le simple développement offre les équations nécessaires pour résoudre toutes les questions qui s'y rapportent... Lagrange a été surnommé le *Racine des mathématiciens*, pour avoir associé l'élégance des formes à la généralité de la méthode et à l'unité de la pensée. Son style est demeuré classique dans l'analyse (1). »

Vaucanson (2), célèbre par ses automates, perfectionna les machines à filer la soie. Les ouvriers de Lyon, ayant appris qu'il songeait à simplifier le métier à tisser, l'assaillirent à coups de pierre; pour se venger d'eux, il inventa une machine qui, mue par un âne, faisait des étoffes à fleurs. Parmi ses automates, les plus connus sont deux canards qui imitaient les mouvements des canards vivants, trituraient et avalaient du grain.

Mathématiques. — Le calcul des probabilités, ébauché par Pascal, Fermat, Huygens et Bernoulli, fut complété par Laplace et appliqué aux tontines, aux rentes viagères et aux assurances en général. Lagrange créa la méthode des variations, la théorie des fonctions analytiques, et donna, ainsi que Fourier, des règles pour la résolution des équations à tous les degrés. Lacroix résuma et harmonisa les nombreux travaux relatifs au calcul différentiel et intégral. Monge (3) créa la géométrie descriptive; Carnot (4) publia la *Géométrie de posi-*

---

(1) CANTU, *Histoire universelle*.

(2) Né à Grenoble en 1709, mort en 1782.

(3) Né à Beaune en 1746, mort en 1818; ministre de la marine sous la République (1792-1793); organisa l'enseignement de l'École Normale et de l'École Polytechnique lors de leur fondation; fit partie de l'expédition d'Égypte et fut nommé président de l'Institut fondé par le général Bonaparte au Caire; sénateur sous l'Empire.

(4) Né à Nolay (Côte-d'Or), en 1753, mort en 1823; membre de l'Assemblée Législative, de la Convention, du Comité de salut public, où il organisa et dirigea les armées pendant les mémorables campagnes de 1793, 1794 et 1795; membre ensuite du Conseil des Anciens, du Directoire, du Tribunat, où il vota contre l'abolition de la République; retiré et tout à ses travaux scientifiques sous l'Empire, il ne reparut qu'aux jours des revers, fit une héroïque dé-

tion. Legendre fit faire d'immenses progrès à la théorie des nombres et écrivit, ainsi que Clairaut, des traités élémentaires encore suivis dans l'enseignement. Montucla et Bossut firent l'histoire des mathématiques.

Physique. — Les plus grandes découvertes du XVIIIe siècle en physique se rapportent à l'électricité. Benjamin Franklin (1) montra l'analogie qui existe entre ce fluide et la foudre et inventa le *paratonnerre*. Coulomb établit la loi des attractions et des répulsions électriques. Ramsden construisit la machine électrique à laquelle il a donné son nom. Cunéus découvrit à Leyde les phénomènes produits par la condensation de l'électricité. Vers la fin du XVIIIe siècle, Galvani (2) fit l'expérience à laquelle est due la découverte de l'électricité dynamique (1791). Volta (3), attribuant la contraction musculaire, dans *l'expérience de la grenouille*, au développement de l'électricité produit par le contact de deux corps hétérogènes, fut conduit à la grande découverte de la *pile électrique* (1794). On lui doit l'invention de plusieurs instruments : l'*électrophore* (1775), le *condensateur électrique* (1782), l'*électroscope*.

Bénédict et Théodore de Saussure (4) créèrent la météorologie. Dalton, Berthollet, Laplace et Fourier établirent les lois de la chaleur. Monge expliqua le phénomène du mirage. Cassini de Thury et Lacaille mesurèrent la vitesse du son. Gudu inventa les lentilles achromatiques. Hall étudia la dispersion inégale de la lumière dans les divers milieux, afin de corriger la couleur, par la combinaison des verres, au foyer objectif des télescopes. Rochou appliqua le prisme aux lunettes pour décomposer la lumière des étoiles, et trouva le moyen de déterminer exactement les lois de la réfraction et de la diffraction. Joseph et Étienne Montgolfier découvrirent les *aérostats* (1782). Le 20 décembre 1783, Pilâtre du Rosier et le marquis d'Arlandes firent le premier voyage aérien.

Chimie. — La chimie du XVIIe siècle avait abouti au système de Sthal, où la combustion est attribuée à un élément universel nommé *phlogistique*. Cette hypothèse régna jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. En 1780, Lavoisier (5) donna la véritable théorie de la combustion. Sa découverte fut le point de départ de la chimie actuelle. Il découvrit l'oxygène et fit connaître la composition de l'eau et de l'air. Enfin il

---

fense à Anvers (1814), fut ministre de l'intérieur pendant les Cent-Jours; proscrit par la seconde Restauration, il mourut à Magdebourg.

(1) Né à Boston en 1706, mort en 1790, l'un des fondateurs de la République des États-Unis et l'auteur du livre populaire de *la Science du Bonhomme Richard* (1732).

(2) Né à Bologne en 1737, mort en 1798.

(3) Né à Côme en 1745, mort en 1827.

(4) Nés à Genève, le premier en 1740, mort en 1799; le second en 1767, mort en 1845.

(5) Né à Paris en 1743, mort sur l'échafaud en 1794.

créa la nomenclature chimique avec Berthollet, Guyton de Morveau et Fourcroy. Lavoisier peut être considéré comme le créateur de la chimie, qui avant lui n'était encore que l'alchimie. Berthollet découvrit les lois sur les réactions des sels. Les Allemands Wenzel, Richter et le Suédois Bergman commencèrent, vers la fin du siècle, la découverte des équivalents chimiques. Ce dernier créa la docimasie des minéraux. L'abbé Haüy fonda la cristallographie. Scheele, de Stralsund, trouva le manganèse, le chlore, le vert d'arsenic appelé *vert de Scheele*. L'Anglais Black découvrit l'acide carbonique et la chaleur latente; en 1771, un autre savant anglais, Priestley, constata l'échange de gaz entre le règne animal et le règne végétal.

Histoire naturelle. — Le génie français, qui créa la chimie, éleva aux sciences naturelles un monument digne de la majesté de la nature (1). Buffon (2), nommé en 1739 intendant du Jardin du Roi, commença, après dix ans de recherches et de méditations, la publication de sa grande *Histoire naturelle*, où la science, animée par l'enthousiasme et colorée par l'imagination, emprunte à la poésie tout l'éclat et toute la magnificence de son langage De 1749 à 1783 parurent vingt-quatre volumes consacrés à la théorie de la terre, à l'histoire de l'homme, des quadrupèdes vivipares et des oiseaux. Ils furent suivis de cinq volumes traitant des minéraux (1783-1788), puis de sept autres de supplément, dans lesquels se trouvent les *Époques de la Nature* (1788). Dans cet ouvrage, un des plus remarquables et le plus hardi de Buffon, il établit le premier que l'état présent du globe est le résultat de révolutions successives, et pose les bases de la *géologie*, qui ne deviendra une science positive qu'à partir de Cuvier.

Daubenton (3), à qui sont dues les descriptions anatomiques de l'homme et des quadrupèdes vivipares dans l'*Histoire naturelle* de Buffon, appliqua le premier la connaissance de l'anatomie comparée à la détermination des corps fossiles. On lui doit aussi un tableau méthodique des minéraux.

Le Suédois Linné (4) renouvela la botanique. On en était encore à la classification artificielle de Tournefort (1700). Linné créa pour les végétaux une classification simple et facile, fondée sur les rapports des organes floraux (1735). Il donna au langage botanique les règles qu'on suit encore et inventa pour les êtres organisés une nomenclature binaire qui les embrasse tous sans trop multiplier les mots. Le premier il chercha à bien définir l'*espèce* et à distinguer les *variétés* de l'espèce. Sa classification du règne animal est encore suivie au-

(1) *Majestati naturæ par ingenium*, inscription gravée sur la statue de Buffon, placée de son vivant à l'entrée du Muséum d'Histoire naturelle.

(2) Né à Montbard (Côte-d'Or) en 1707, mort en 1788.

(3) Né à Montbard en 1716, mort en 1799.

(4) Né en 1707 mort en 1778.

jourd'hui ; elle s'appuie sur les principes de la *méthode naturelle*. Linné l'étendit même aux végétaux et forma quelques groupes d'après cette méthode (*Classes plantarum*, 1741).

Deux naturalistes français, Adanson (1) et Bernard de Jussieu (2), furent conduits par leurs recherches et leurs observations au même système de classification. Adanson, au retour d'un voyage au Sénégal entrepris à ses frais dans l'intérêt de la science, publia, en 1763, les *Familles des Plantes*, où il distribua le règne végétal en cinquante-huit familles, en rapprochant les genres d'après leurs caractères. Bernard de Jussieu groupa les plantes du jardin de Trianon en familles naturelles (1758); mais il se borna à publier le catalogue de ces familles, sans indiquer les principes qui lui avaient servi de base. C'est à Antoine-Laurent de Jussieu (3), son neveu, qu'appartient la gloire d'avoir proclamé le premier les principes de la méthode naturelle (1774). Dans le même Mémoire, il en fit l'application à la famille des renonculacées. Dans son célèbre *Genera plantarum*, il appliqua cette méthode à tout le règne végétal (1789).

Bonnet, naturaliste et philosophe genevois, fit de remarquables découvertes sur les insectes, entre autres celle du singulier mode de reproduction des pucerons. On lui doit aussi l'hypothèse de l'emboîtement des germes qu'il développa dans ses *Considérations sur les corps organisés* (1762). L'usage du microscope dans ses minutieuses recherches ayant affaibli sa vue, il se tourna vers la philosophie et publia, en 1764, sa *Contemplation de la Nature*, le plus important de ses ouvrages.

Spallanzani (5) fit des expériences célèbres sur la digestion et sur les animaux infusoires ressuscitants.

Découvertes géographiques. But scientifique des voyages des navigateurs du XVIII[e] siècle. — Du XV[e] au XVIII[e] siècle, l'esprit de conquête et l'intérêt mercantile avaient été les seuls mobiles des expéditions entreprises par les navigateurs. Elles n'avaient eu d'autre but que de subjuguer les vastes contrées du nouveau monde, de les exploiter, d'y chercher des mines d'or. Au XVIII[e] siècle les voyages maritimes eurent avant tout un but scientifique. On faisait le tour du monde pour l'explorer, pour reculer les limites des connaissances géographiques, pour en rapporter des observations et des preuves à l'appui des découvertes des savants. Les Portugais et les Espagnols jouèrent le principal rôle dans la première de ces deux périodes. Les Hollandais, les Anglais et les Français entrèrent à leur tour dans la

---

(1) Né à Aix en 1727, mort en 1806.
(2) Né à Lyon en 1699, mort en 1777.
(3) Né à Lyon en 1748, mort en 1836.
(4) Né en 1720, mort en 1793.
(5) Né à Scandiano, près de Modène, en 1729, mort en 1799.

même voie; mais la gloire d'avoir entrepris de lointains voyages dans des régions inexplorées, pour avancer les progrès de l'esprit humain, n'appartient qu'à ces deux dernières nations et à la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Byron, Wallis, Carteret (1764-1769). Bougainville (1766-1769). — De 1764 à 1769 trois navigateurs sortent successivement des ports d'Angleterre pour parcourir les mers du Sud. Le commodore Byron visite les îles Malouines près de la pointe méridionale de l'Amérique du Sud, reconnaît l'archipel Dangereux ou des îles Pomotou et découvre, dans le groupe des Murgraves, l'île qui porte son nom (Polynésie). Wallis continue les explorations de Byron dans les mêmes parages (1766-1768) et découvre les îles qui gardent son nom. Carteret (1766-1769) parcourt la Mélanésie, reconnaît l'archipel de Santa-Cruz de Mendana, quelques îles de l'archipel Salomon, et pas e le premier dans le canal de Saint-Georges, entre la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande. Vers le même temps, Bougainville (1) est chargé par le duc de Choiseul d'un voyage d'exploration dans les mêmes mers (1766-1769). Plus hardi et plus exact que les navigateurs anglais, il pénètre dans le grand Océan par le détroit de Magellan, reconnaît l'archipel Dangereux, Taïti, les îles Hamoa qu'il appelle îles des Navigateurs, les Grandes-Cyclades, nommées dans la suite Nouvelles-Hébrides, l'archipel de la Louisiade, l'archipel Salomon, dont une île porte son nom, longe les côtes de la Nouvelle-Irlande et de la Nouvelle-Guinée, entre dans l'océan Indien, relâche à Batavia et revient en France par le cap de Bonne-Espérance (1769).

Cook; son premier voyage autour du monde (1768-1771). — Le capitaine anglais Cook (2) explora les mêmes parages. Il fit trois voyages consécutifs. Dans le premier, commandant le navire *Endeavour*, envoyé par la Société Royale de Londres pour observer le passage de Vénus sur le disque du soleil, il était accompagné de l'astronome Green et des naturalistes Banks et Solander. Il relâcha à Madère, au Brésil, doubla le cap Horn, entra dans le grand Océan, parcourut l'archipel Pomotou, mouilla à Taïti (juin 1769) et laissa à ce groupe le nom d'îles de la Société. Après un séjour de quatre mois, pendant lesquels ses savants compagnons recueillirent des documents pleins d'intérêt, il fit le tour de la Nouvelle-Zélande, reconnut le canal (détroit de Cook) qui sépare cette grande île en deux parties, explora plus de six cents lieues des côtes sud-est de la Nouvelle-Hollande, auxquelles il donna le nom de Nouvelle-Galles du Sud, reconnut le détroit par lequel cette grande île est séparée de la Tasmanie ou terre de Van-Diémen (détroit de Bass , traversa le détroit de Torrès, explora la partie méridionale de la Nouvelle-Guinée et alla relâcher à

---

(1) Louis Antoine de Bougainville, né à Paris en 1729, mort en 1811.

(2) Né en 1728, mort en 1779.

Batavia, dans l'île de Java (1771), d'où il revint en Europe par le cap de Bonne-Espérance (1771).

Second voyage de Cook (1772-1775). — L'hypothèse, encore admise à cette époque, d'un vaste continent austral faisant contre-poids à l'hémisphère boréal, détermina le second voyage de Cook (1772-1775). On lui donna deux navires, la *Résolution* et l'*Aventure*, pour vérifier l'existence de ces terres. Deux naturalistes, Forster et son fils, et deux astronomes, Wales et Bayley, l'accompagnèrent. Pendant trois ans, il pénétra dans les régions antarctiques jusqu'au delà de 70° de latitude S., et ne trouva, en faisant presque le tour de l'océan Austral à la limite des glaces, que la terre de Sandwich, au sud-est du cap Horn. Quand le froid et le mauvais temps l'obligeaient de reculer vers l'équateur, il reprenait ses explorations dans les archipels océaniens. Il visita la Nouvelle-Hollande, les îles de la Société, celles des Amis, découvrit les Nouvelles-Hébrides et la Nouvelle-Calédonie.

Troisième voyage de Cook (1776-1779). — Son troisième voyage (1776-1779), sur la *Résolution* et le *Discory*, eut pour but d'explorer le grand océan Boréal, et de chercher un passage entre l'Asie et l'Amérique. Il découvrit les îles Mangia, les îles Sandwich (Hawaï), explora la presqu'île d'Alaska, releva les côtes nord-ouest de l'Amérique et les côtes voisines de l'Asie, et franchit le détroit de Behring qui les sépare; mais il ne put aller au delà de 70° 44′ de latitude N. Forcé de revenir sur ses pas, il compléta l'exploration des îles Hawaï, et fut tué par les naturels d'Owhihée. Le capitaine Clarke, qui commandait le *Discory*, prit la conduite de l'expédition, et chercha en vain à revenir par le nord de la côte asiatique; il succomba au Kamptschatka.

La Pérouse (1785-1788). — La Pérouse (1), chargé par Louis XVI d'un voyage autour du monde, part de Brest avec les frégates *la Boussole* et *l'Astrolabe* (1785), complète la découverte des îles Sandwich, découvre les îles Necker, et aborde à Manille dans les Philippines. De là il fait voile vers les îles du Japon, reprend le relèvement du rivage nord-ouest de l'Amérique, explore les côtes de la Tartarie, et se rend par le détroit qui porte son nom dans le havre de Petropaulowski au Kamptschatka. Il fit ensuite route vers le sud en passant par les îles des Navigateurs et des Amis, et relâcha à Botany-Bay, dans la Nouvelle-Hollande (1788). De là il annonça au ministre de la marine son projet d'explorer la Nouvelle-Calédonie, l'archipel Santa-Cruz de Mendana, la Nouvelle-Géorgie (archipel Salomon), les Louisiades, de chercher un passage entre la Nouvelle-Guinée et la Nouvelle-Hollande, enfin de visiter toute la côte occidentale de cette grande île jusqu'à la terre de Van-Diémen, pour aller relâcher ensuite à l'île de France, vers la fin de 1788. Ce furent les

(1) Né à Albi en 1741.

dernières nouvelles qu'on reçut de lui. Il périt sur les récifs de Vanicoro, dans l'archipel qui porte son nom (Mélanésie). En 1827, le capitaine anglais Dillon trouva les débris de ses navires. Heureusement la plus grande partie des précieux documents, qu'il avait recueillis, fut sauvée et rapportée en Europe par un de ses compagnons qui s'était séparé de lui au Kamptschatka (1).

D'Entrecasteaux (1791-1793). — Le chevalier d'Entrecasteaux (2) fut envoyé à sa recherche. Il était accompagné du naturaliste La Billardière et du géographe Beautemps-Beaupré. En septembre 1791, il doubla le cap de Bonne-Espérance, et se rendit à la Nouvelle-Hollande, en releva la côte sud-ouest sur une longueur de 300 lieues (terres de Leuwin et de Nuyts), visita l'île de Van-Diémen, la Nouvelle-Calédonie, les îles Salomon et les nombreux archipels de la Mélanésie, et alla mourir près de Java, après avoir vainement cherché la trace de La Pérouse (juillet 1793).

Vancouver (1791-1795). — Georges Vancouver, navigateur anglais, qui accompagna Cook dans ses deux derniers voyages autour du monde, clôt avec d'Entrecasteaux les grandes explorations maritimes du XVIIIe siècle. Chargé en 1791 de chercher une communication maritime, au nord de l'Amérique, entre l'océan Atlantique et le grand Océan, il parcourt la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Zélande, les îles Tonga et Sandwich, relève les côtes nord-ouest de l'Amérique septentrionale entre le 30° et le 61° 30' de latitude, explore l'archipel du roi Georges et du prince de Galles, et rentre en Angleterre en 1795.

CHAPITRE XIV.

CHARLES XII ET PIERRE LE GRAND.

CHUTE DE LA SUÈDE. GRANDEUR DE LA RUSSIE (3).

SOMMAIRE. — Lutte de Pierre le Grand et de Charles XII : organisation de la Russie; prise d'Azow (1696). — Ligue contre la Suède (1699) : Charles XII (1697-1718); traité de Travendahl. Bataille de Narva (1700); bataille de Pultusk (1703); traité d'Altranstadt (1703); invasion de la Russie; bataille de Poltawa (1709); campagne du Pruth (1711) — Agrandissements de la Russie; abaissement de la Suède; traité de Nystadt (1721). Politique nouvelle de la Russie.

Pierre le Grand. Organisation de la Russie. Prise d'Azow (1696).

---

(1) *Geschichte der Geographie*, von J. LÖWENBERG.

(2) Né à Aix en 1739, mort en 1793.

(3) Consulter pour ce chapitre les ouvrages de VOLTAIRE : *Histoire de Charles XII* ; *Histoire de Pierre le Grand*.

Ligue contre la Suède (1699). — Avant Pierre le Grand, la Russie, écartée de la Baltique et de la mer Noire par la Suède, la Pologne et la Turquie, sans contact avec l'Occident et le Midi, étrangère à la civilisation comme à la politique européenne, n'avait d'issue que sur la mer Arctique et sur l'Asie. Pour la tirer de la barbarie et en faire une puissance continentale et maritime, il lui fallait un législateur et un conquérant. Pierre le Grand fut l'un et l'autre. Seul maître du pouvoir par la captivité de sa sœur Sophie (1689) et la mort de son frère Ivan (1696), il commença par organiser une armée avec l'aide du Genevois Lefort et de l'Écossais Gordon, et s'occupa de créer une flotte. Mais pour avoir une marine il fallait s'ouvrir la mer Noire et la Baltique, et tenir les bouches des grands fleuves dont la Russie n'avait que les vallées supérieures. Du côté de la mer Noire, les circonstances favorisaient ses plans : la Turquie était en guerre à ce moment avec Venise qui lui enlevait la Morée, et avec l'Autriche qui battait ses armées en Hongrie. En 1696, Pierre s'empare d'Azow, fortifie cette ville, fait creuser à côté le port de Taganrog, où il dispose tout pour former une flotte de 50 vaisseaux. De là il menace déjà la Crimée et porte ses regards sur Constantinople. Cent jeunes gens russes, qui avaient pris part à cette expédition, sont envoyés en Hollande, à Venise, à Livourne, pour y apprendre l'art de construire des galères (1697); le czar lui-même va travailler dans les chantiers de Saardam (avril 1697). Il visite ensuite l'Angleterre, l'Allemagne, étudie partout, observe tout. Après deux ans de voyages, il revient dans ses États, étouffe dans le sang une révolte des strélitz et dissout cette milice turbulente (1699).

La paix de *Carlowitz* (1699), entre l'empereur Léopold et le sultan Mustapha II, le force d'ajourner ses projets d'agrandissement du côté de la Turquie. Mais un autre État, dans le Nord, sollicite son ambition et semble lui offrir une proie facile : c'est la Suède, dont les possessions lui ferment la Baltique. Pour la refouler derrière cette mer, il forme contre elle une ligue avec la Pologne, gouvernée, depuis la mort du grand Sobiesky (1696), par un vassal de la Russie (Auguste II, électeur de Saxe), et avec le Danemark, dont le roi, Frédéric IV, convoite le Holstein, possession d'un beau-frère du roi de Suède (1699). Les Danois envahissent ce duché, pendant que les Polonais entrent en Livonie et les Russes dans l'Ingrie, où ils assiégent Narva (1700).

Charles XII (1697-1718). Traité de Travendahl. Bataille de Narva (1700). Bataille de Pultusk (1703). Traité d'Altranstadt (1706). — Charles XII, qui venait de monter sur le trône de Suède (1697), montre, à l'âge de dix huit ans, le génie du grand Gustave Adolphe. Attaqué de tous côtés, il fait face partout. Il débarque dans l'île de Seeland, menace de bombarder Copenhague, et impose à Frédé-

ric IV le traité de *Travendahl* (1) (1700). De là il fond sur les Russes et enlève ou disperse à *Narva* (2) leur armée double de la sienne (1700). L'Ingrie délivrée, il marche contre les Saxons d'Auguste II, les rejette derrière la Dwina et les chasse de la Livonie (1701). Ses États partout dégagés, il prend l'offensive, entre en Pologne, gagne la bataille de *Pultusk* (3) (1703) et renverse le vassal du czar. Pour faire de la Pologne une barrière contre la Russie, il lui donne un roi national en plaçant sur le trône Stanislas Leczinski (1704). Poursuivi et battu en Saxe, Auguste II renonce par le traité d'*Altranstadt* (4) à la couronne de Pologne (1706). La coalition qui combattait la France tremblait d'être prise à revers par les Suédois; Marlborough accourut en Saxe pour s'assurer de la neutralité de Charles XII dont Louis XIV sollicitait l'intervention.

Invasion de la Russie. Bataille de Poltawa (1709). Campagne du Pruth (1711). — Cependant Pierre le Grand réorganisait son armée, fondait les cloches des églises pour remplacer son artillerie qu'il avait perdue tout entière à *Narva,* et aguerrissait ses troupes en attaquant les Suédois en Livonie pendant que Charles XII guerroyait en Pologne et en Saxe. La Carélie et l'Ingrie conquises lui ouvrent la Baltique. Comme pour prendre possession de cette mer, il jette à l'embouchure de la Néva les fondements de Saint-Pétersbourg, en face de Stockholm (1703). Narva et Mittau tombent en son pouvoir. Charles XII accourt pour arrêter ces progrès. Il passe le Niémen, la Bérézina, le Dniéper, et porte la guerre sur le territoire russe. Mais sur la foi de Mazeppa, hetman des Cosaques de l'Ukraine, il s'enfonce dans les déserts de cette province, avec le projet d'en faire la conquête et de marcher ensuite sur Moscou (1708). Lœvenhaupt lui amenait 16 000 hommes de la Livonie. Pierre s'avance à marches forcées pour empêcher cette jonction, et bat Lœvenhaupt à *Lesno* (5). Les Suédois avaient appris aux Russes à les vaincre. Charles, privé de la plus grande partie de ce renfort, voit encore son armée décimée par le froid, les maladies et la disette au milieu des steppes où il s'était engagé. Il n'en persiste pas moins dans son projet, et assiége *Poltawa* (6). Le czar y marche avec toutes ses forces. Charles XII, vaincu, s'enfuit avec quelques centaines de cavaliers sur le territoire ottoman (1709). Pendant que de sa résidence de Bender (7) il s'ef-

---

(1) Dans le Holstein.
(2) Sur le golfe de Finlande, au sud ouest de Saint-Pétersbourg.
(3) Sur la Narew, au nord de Varsovie.
(4) Un peu à l'est de Mersebourg.
(5) Entre le Dniéper et la Sossa.
(6) Sur la Worskla, affluent de gauche du Dniéper.
(7) Sur le bas Dniester.

force d'armer la Turquie, Pierre le Grand rétablit Auguste II sur son trône, et renoue la triple alliance de la Russie, de la Pologne et du Danemark. La Suède est de nouveau attaquée de toutes parts. Cependant Charles XII arrache au sultan Achmet III une déclaration de guerre contre la Russie (décembre 1710). Le vizir Méhémet passe le Danube à la tête de 100 000 hommes, enferme l'armée russe dans son camp, près de *Faltchi,* sur les bords du Pruth, et la tient tout entière sous le feu de 40 batteries qui devaient la foudroyer. Elle était perdue sans la présence d'esprit de la czarine Catherine, qui obtint de Méhémet une capitulation : par le traité du *Pruth* (juillet 1711), Azow est rendu à la Porte, et Taganrog démoli.

Agrandissement de la Russie. Abaissement de la Suède. Traité de Nystadt (1721). — Forcé de renoncer à ses conquêtes dans le Midi, Pierre s'en dédommage dans le Nord aux dépens de la Suède. Maître déjà de la Carélie, de l'Ingrie, de l'Esthonie et de la Livonie, il s'étend jusqu'au golfe de Bothnie en s'emparant de la Finlande (1712-1713). Les Danois prennent Brême et Verden. La fin de la guerre de la succession d'Espagne n'a pour la Suède d'autre résultat que d'augmenter le nombre de ses ennemis. Le roi de Prusse et l'électeur de Hanovre, qui veulent la chasser de l'Empire et se partager sa dépouille allemande, s'unissent contre elle au czar et aux rois de Danemark et de Pologne (1715). Déjà Frédéric-Guillaume Ier s'était saisi de Stettin. L'électeur de Hanovre, qui venait de monter sur le trône d'Angleterre (Georges Ier, 1714), achète du roi de Danemark Brême et Verden (juin 1715). Stralsund, dernier débris des conquêtes des Suédois dans la guerre de Trente ans, se rend aux alliés au mois de décembre suivant.

Le traité de *Westphalie* et les traités d'*Oliva,* de *Copenhague* et de *Kardis,* qui furent comme la *paix de Westphalie* du Nord, étaient mis à néant. Et tandis que dans le midi de l'Europe le traité d'*Utrecht* avait rétabli l'équilibre politique par de nouvelles combinaisons territoriales, dans le Nord le traité de *Nystadt* consacrait la prépondérance de la Russie (10 septembre 1721). Par ce traité, la Suède recouvrait la Finlande, mais elle cédait à la Russie la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, la Carélie, une portion du territoire de Wiborg, les îles d'Œsel, de Dago, de Mœn, et toutes les autres depuis la frontière de la Courlande jusqu'à Wiborg. Déjà, par le traité de *Stockholm* (20 novembre 1719), la Suède avait signé l'arrêt de sa décadence. Elle avait cédé au Hanovre Brême et Verden; à la Prusse Stettin, les îles d'Usedom et de Wollin, Damm et Golnau; Wismar seul lui restait. Le Danemark, moins heureux, rendit aux Suédois tout ce qu'il leur avait pris, à savoir : Stralsund, Rugen et le district de Bohus. Le Hanovre et la Prusse, satisfaits d'avoir dépouillé la Suède, la dédommagèrent en forçant le Danemark à restituer ses conquêtes (juin 1720). Charles XII n'était plus quand s'accomplit ce démembrement

de la monarchie suédoise : il avait péri, en 1718, au siége de Frédérickschall, en cherchant à se dédommager par la conquête de la Norwége des provinces qu'il avait perdues sur la Baltique (1). Sa sœur Ulrique-Éléonore, mariée à Frédéric, prince héréditaire de Hesse, lui avait succédé.

Politique nouvelle de la Russie. — C'est de la paix de *Nystadt* que date réellement l'introduction de la Russie dans les affaires de l'Occident et dans la famille européenne. Pierre le Grand lui avait donné une marine qui déjà dominait dans la mer Baltique, une armée aguerrie, et, ce qui est plus important pour une nation dont les destins commencent, une politique où se révèlent l'audace et la profondeur de ce génie extraordinaire. En voici les principaux points : s'étendre par tous les moyens possibles vers le nord, le long de la Baltique; au sud, le long de la mer Noire ; établir sur cette mer des chantiers, et de ce côté avancer toujours jusqu'à Constantinople. — Entretenir la jalousie de l'Angleterre, du Danemark et de la Prusse contre la Suède, qu'on finira par subjuguer. — Alimenter l'anarchie de la Pologne et finir par subjuguer cette république. — Se servir de l'ascendant de la religion sur les Grecs répandus dans la Hongrie, dans la Turquie et dans les parties méridionales de la Pologne. L'histoire de la Russie, depuis cette époque, n'est que le développement de ce plan « tracé avec une prévoyance si merveilleuse, qu'on serait tenté de le prendre pour un résumé des faits subséquents (2). »

CHAPITRE XV.

CATHERINE II. PARTAGES DE LA POLOGNE.

GUERRES DE LA RUSSIE CONTRE LA SUÈDE ET LA TURQUIE.

SOMMAIRE. — Catherine II (1762-1796). — Progrès de la Russie depuis la mort de Pierre le Grand jusqu'à l'avénement de Catherine II (1725-1762). — Intervention en Courlande et en Pologne; Confédération de Bar (1768). — Premier partage de la Pologne (1772-1773). — Affaiblissement de la Turquie; première guerre contre la Russie (1768-1774); paix de Kainardj (1774).—Deuxième guerre contre la Russie (1777-1792); paix d'Yassi (1792). — Deuxième et troisième partage de la Pologne (1793-1795). — Mort de Catherine II (1796).

Catherine II (1762-1796). Progrès de la Russie depuis la mort de Pierre le Grand jusqu'à l'avénement de Catherine II (1725-1762). —

(1) Pour cette dernière partie du règne de Charles XII, son alliance avec Pierre le Grand et les projets du baron de Goertz, voyez p. 135.

(2) Chopin, *Révolutions des Peuples du Nord.*

La mort de Pierre le Grand n'interrompit pas les progrès de la Russie. Cette puissance commençait à prendre une part de plus en plus active aux affaires de l'Europe occidentale. Trois États surtout furent l'objet de ses constantes attaques. La Suède, qui possédait encore la Finlande et prétendait toujours à l'occupation exclusive des rivages de la mer Baltique; la Pologne, qui fermait aux Russes le chemin de l'Allemagne; la Turquie, qui les tenait éloignés de la mer Noire. Pour devenir une puissance européenne, la Russie brisa cette triple barrière.

Le traité de *Nystadt* avait fixé les limites de la Suède et de la Russie. Il maintint la paix pendant vingt ans entre les deux États sous les règnes de Catherine Ire (1725-1727), de Pierre II (1727-1730), d'Anne Iwanowna (1730-1740). En 1741, les Suédois, excités par la France, qui voulait empêcher la Russie de secourir Marie-Thérèse, déclarèrent brusquement la guerre au czar Iwan VI (1). Ils furent vaincus à *Willamstrand* (1741) et perdirent toute la Finlande (1742). Au milieu des hostilités, une révolution de palais mit fin au règne d'Iwan VI et Élisabeth, fille de Pierre le Grand, monta sur le trône (5 décembre 1741). C'est elle qui signa avec la Suède le traité d'*Abo* (août 1743). La Russie obtint la province de Kymmenegard en Finlande; le Kymmen fut fixé pour limite entre les deux États. Cette situation subsista jusqu'au règne de Catherine II.

Intervention en Courlande et en Pologne. Confédération de Bar (1768). — La Pologne offrait une proie plus riche à l'ambition de la Russie. Il était réservé à Catherine II d'achever la ruine de ce pays. Cette princesse d'Anhalt-Zerbst, mariée en 1745 à Pierre, duc de Holstein-Gottorp, monta sur le trône de Russie en 1762, après avoir fait mettre à mort son mari Pierre III, qui ne régna que six mois (janvier-juillet 1762). Le premier acte du nouveau règne fut de ressaisir le duché de Courlande, que l'impératrice Anne avait jadis fait obtenir à son favori Ernest Jean Biren (1737). Chassé en 1740 à l'avénement d'Iwan VI, Biren avait vu le duché passer successivement au prince Ernest de Brunswick, qui n'en fut que possesseur nominal, et au prince Charles de Saxe, fils du roi de Pologne Auguste III. Pierre III le rappela d'exil; Catherine II lui confirma la possession de la Courlande (1762). Il abdiqua en 1769, et son fils Pierre Biren fit de même vingt-cinq ans après; il se démit de son duché entre les mains de l'impératrice. Le 28 mars 1795 la Courlande et la Semigalle furent réunies à la Russie. Ainsi disparurent ces principautés, anciennes dépendances de la couronne de Pologne, l'année même du troisième partage de ce malheureux pays.

Depuis l'alliance imprévoyante d'Auguste II avec Pierre Ier, la Po-

(1) Né le 23 août 1740, empereur le 18 octobre de cette année, détrôné le 5 décembre 1741, mort en exil en 1764.

logne avait été liée au système politique de la Russie. Si elle n'était pas occupée par des garnisons russes, les troupes étrangères y étaient en état de passage habituel. Ce fut en présence de soldats étrangers qu'eut lieu l'élection factieuse d'Auguste III (1733). Sa mort donna lieu aux mêmes abus dans la diète d'élection. On n'y vit pas ce brillant concours de princes de tous pays qui avait donné tant de lustre à l'avénement des rois électifs. La crainte écarta les candidats. Le seul électeur de Saxe réclama la couronne comme un héritage de famille; mais, sur l'ordre de Catherine, il se retira. Celle-ci voulait porter au trône Stanislas Poniatowski, autrefois ministre du roi et de la cour de Pologne à Saint-Pétersbourg et « dont la personne lui était particulièrement agréable (1). » La Prusse était pour cette fois l'alliée qui lui convenait le mieux. Un traité fut donc signé, au mois d'avril de 1764, entre les deux puissances, par lequel on s'engagea à faire en sorte que l'élection tombât sur un Piast; on convint en outre de s'opposer à ce que le royaume de Pologne devînt héréditaire, et de ne pas souffrir les entreprises de ceux qui tenteraient, en changeant la forme du gouvernement, d'y introduire le pouvoir monarchique. En exécution de ce traité, 10 000 Russes s'approchèrent de Varsovie, « tandis que sur les frontières de la Pologne les troupes prussiennes faisaient des démonstrations qui pouvaient convaincre les républicains que ceux qui voudraient s'ingérer dans cette élection contre la volonté de la Russie et de la Prusse trouveraient à qui parler (2). » Stanislas fut élu (7 septembre 1764). Le nouveau roi sembla vouloir tromper les espérances de Catherine II. Obéissant aux généreuses inspirations des Czartoriski, il essaya de rendre quelque force à l'autorité royale et Catherine accueillit avec faveur les réclamations des mécontents. L'affaire des *dissidents* lui fournit le prétexte désiré pour intervenir en Pologne. On appelait ainsi les Grecs non unis et les protestants, que les diètes précédentes avaient privés de tous droits politiques, en ne leur laissant que la liberté de conscience et de culte. Soutenus par Catherine, les dissidents formèrent une confédération à *Sluzk* et à *Thorn* (1767).

Des nobles catholiques, mécontents du roi et ennemis des Czartoriski, se confédérèrent également à *Radom*, sous la présidence du prince Radziwill (juin). Alors une armée russe entra en Pologne (octobre 1767), et la diète de Varsovie, délibérant au milieu des armes, réintégra les dissidents dans leurs droits (1768, 24 février). Le même jour un traité de paix et d'alliance fut signé entre la Russie et la Pologne, qui se garantirent mutuellement la totalité de leurs possessions. Ces conventions, extorquées par une reine étrangère, soulevèrent en Pologne une grande indignation. La noblesse se confédéra

(1) Mémoires de Frédéric II.

(2) Mémoires de Frédéric II.

à *Bar* en Podolie (1768), pour la défense de la liberté et de la religion. Catherine prit son parti avec promptitude. Elle déclara la guerre aux confédérés en les traitant de séditieux et de brigands. Le roi lui-même et les dissidents s'unirent à elle et la Pologne fut livrée à la guerre civile et à la guerre étrangère. Les Russes, maîtres de Varsovie, prirent Bar et Cracovie. Les confédérés de la Lithuanie furent dispersés.

A la nouvelle des premiers soulèvements de la Pologne, le duc de Choiseul décida la Turquie à intervenir. Le sultan déclara la guerre à la Russie, mais les Ottomans furent presque toujours battus. Choiseul se contenta d'envoyer un peu d'argent et quelques soldats sous la conduite du colonel Dumouriez (1770). Les cours de Vienne et de Berlin, secrètement d'accord, assistaient avec joie à la ruine de la Pologne. Elles profitèrent des victoires de Catherine pour opérer le premier partage.

Premier partage de la Pologne (1772-1773). — « Cet événement, que le roi Jean-Casimir avait déjà prédit dans le XVII[e] siècle, fut provoqué par Frédéric le Grand. » C'est lui qui en doit porter la principale responsabilité. Le 5 août 1772, les trois puissances signèrent à *Saint-Pétersbourg* la convention de partage. Au commencement de septembre, on envoya au roi de Pologne et à la République, pour leur demander leur adhésion, trois généraux, soutenus chacun par 10 000 hommes. « Les Polonais, dit le roi de Prusse dans ses Mémoires, firent d'abord les revêches ; ils répugnaient à tout ce qu'on leur proposait. » On les menaça de leur enlever le territoire qu'on leur avait laissé, et pour conserver au moins la moitié de leur patrie, ils signèrent le traité qui leur arrachait l'autre moitié (traité de *Varsovie*, 28 septembre 1773). En récompense de leur soumission, une clause de l'acte du 28 septembre 1773 leur garantit toutes les provinces qui leur restaient. Cette clause fut violée peu de mois après, et aux plaintes des Polonais Frédéric II répondit « qu'il fallait les laisser crier. »

D'après ces traités, l'Autriche prit à la Pologne tout le territoire borné par la rive droite de la Vistule jusqu'au delà de Sandomir et du confluent de la San; de là, par une ligne qui, laissant au nord Zamosz et Rubieszow, rejoignait le Bug au-dessous de Wladimir, redescendait vers Zbaraz, puis longeait le fleuve Podgorze et rejoignait le Dniester. La Russie s'empara du reste de la Livonie polonaise et de la partie du palatinat de Polotzk qui est au delà de la Dwina, avec le palatinat de Witepsk, de sorte que la Dwina devint la limite des deux États. Elle eut encore le palatinat de Mcislaw, sur les deux rives du Dniéper, les deux extrémités du palatinat de Minsk, Kiow et son district. La Prusse se fit donner la Grande-Pologne en deçà de la Netze, qui devint la limite de la Prusse et de la Pologne jusqu'à la Vistule; toute la Pomérélie, excepté Dantzig, le palatinat de Marienbourg,

y compris Elbing, celui de Culm, excepté Thorn, et l'évêché de Warmie.

Affaiblissement de la Turquie. Première guerre avec la Russie (1768-1774). Paix de Kaïnardji (1774). — La Turquie avait seule essayé de prévenir le partage de la Pologne, dès qu'elle avait soupçonné les vues d'agrandissement de la Russie. Le sultan Mustapha III déclara la guerre à Catherine II (30 oct. 1768). Les hostilités tournèrent à l'avantage des Russes. Ils s'emparèrent de la forteresse de Choczim et envahirent la Moldavie et la Valachie (1769). Dans la campagne suivante, le comte Romanzow, qui succéda au prince Galitzin, conquit la première de ces provinces par la victoire du *Pruth*, et la seconde par celle de *Kagul* (1770). La guerre se poursuivait aussi sur mer. Une flotte russe, sous les ordres d'Alexis Orloff et de l'amiral Spiritow, sortie de la mer Baltique, alla franchir le détroit de Gibraltar et, réunie à l'escadre du contre-amiral anglais Elphinston, elle livra bataille à la flotte du capitan-pacha dans le canal de Scio (5 juillet). Quelques jours après (12 juillet), la flotte ottomane fut incendiée dans la baie de *Tchesmé*. La campagne de 1771 fut signalée par la conquête de la Crimée. Le prince Dolgorouki força les lignes de *Pérécop*, défendues par 60000 Turcs et Tatars, et soumit toute la presqu'île. L'année suivante se passa en négociations. Mais les deux congrès de *Focszany* et de *Bucharest* n'aboutirent à aucun résultat. La guerre recommença donc en 1773. La campagne de 1774 fut décisive. Le comte Romanow passa le Danube pour la seconde fois et bloqua l'armée du grand vizir dans les monts Balkhans. Des négociations furent ouvertes aussitôt dans le camp russe à *Kaïnardji*, où la paix fut signée (21 juillet 1774). La Bessarabie, la Moldavie, la Valachie furent rendues à la Turquie. C'était la condition qu'avait exigée l'Autriche, peu désireuse de se voir entourée de la domination russe. Mais la Turquie cédait sa plus forte barrière à la Russie ; les Tatars de Crimée et du Kouban étaient déclarés indépendants de la Porte, et la Russie retenait au milieu d'eux les ports de Kertsch et d'Iénikalé, avec tout ce qu'elle avait conquis en Crimée. La Russie gardait encore Kinburn à l'embouchure du Dniéper et Azow depuis si longtemps disputé. La Buckovine, province de la Moldavie, fut cédée à l'Autriche (7 mai 1775), qui la garde encore aujourd'hui. Cette année-là (1775) Catherine II compléta ces acquisitions par la soumission des Cosaques Zaporogues, qui habitaient vers les cataractes du Dniéper.

Deuxième guerre contre la Russie (1767-1782). Paix d'Yassi (1792). — « La rupture du lien de dépendance qui unissait les Tatars à la Porte, acheminait vers leur assujettissement à la Russie et vers cette pleine occupation de la mer Noire qui consommerait sa grandeur. » La Porte ne l'ignorait pas, et tous ses efforts tendirent à atténuer les effets du traité de *Kaïnardji*. Malheureusement elle ne trouva

point d'alliés. L'Autriche, qui avait mis un frein à l'ambition de la Russie dans la guerre précédente, déçue elle-même dans ses projets du côté de la Bavière, ne demandait pas mieux que de s'arrondir aux dépens des Turcs. La Russie, toujours aussi avide, marcha droit au but. Elle déclara la Crimée, l'île de Taman et le Kouban, province de son empire. « Une guerre n'aurait point coûté davantage à la Turquie; elle n'osa l'entreprendre. » La convention de *Constantinople* (8 janv. 1784), en renouvelant plusieurs articles du traité de *Kaïnardji*, en supprima quelques-uns et nommément l'article 3 qui consacrait l'indépendance de ces provinces. Catherine donna à cette nouvelle conquête le nom de Tauride; mais les Tatars vendirent chèrement leur liberté et on n'en eut raison que par des massacres répétés.

La Turquie s'alarma enfin des envahissements dont elle était menacée. Le voyage fastueux de Catherine II dans ses nouveaux domaines, l'orgueil avec lequel les Russes annonçaient qu'ils étaient sur le chemin de Constantinople, l'entrevue de la czarine et de Joseph II, décidèrent le sultan à recommencer la guerre. Le 18 août, le divan envoya à la prison du château des Sept-Tours M. de Bulgakow, ministre de Russie. Catherine II envoya sur le Dniester une forte armée commandée par le prince Potemkin, ayant sous ses ordres les généraux Souvarow, Repnin et Kamenskoï. En même temps l'empereur Joseph II attaqua la Moldavie et la frontière hongroise. Le maréchal Laudon prit Belgrade (oct. 1789).

La Turquie ne rencontra qu'un seul allié, le roi de Suède Gustave III, qui céda aux sollicitations des cours de Berlin et de Londres. Le Danemark, qui sortit un instant de la neutralité, y fut rappelé par les injonctions pressantes de ces deux mêmes cours. La guerre entre la Suède et la Russie se borna à quelques opérations navales d'abord indécises (1789-1790). Battue dans le golfe de Wiborg (3 juillet 1790), la flotte suédoise, commandée par le roi en personne, fut victorieuse à *Swenkasund* (9-10 juillet). Cette victoire accéléra la paix, qui fut conclue, le 14 août 1790, à *Wéréla*. La limite des deux États fut rétablie conformément aux anciens traités.

La Russie fut plus heureuse contre les Turcs. Choczim et Oczakow succombèrent (septembre-décembre 1788). Toute la garnison de cette dernière forteresse et une partie des habitants furent massacrés. Souvarow, réuni au prince de Cobourg, remporta les victoires de *Focszany* (juillet 1789) et de *Martinestie* sur le Rimniz (septembre). Bender se rendit ainsi que les places de Tulcia, Kilia, Ismaïlow. Le sac d'Ismaïl fut affreux; 33 000 Turcs y périrent, 10 000 furent faits prisonniers. L'Angleterre et la Prusse, effrayées de ces rapides progrès, se hâtèrent d'imposer leur médiation. L'empereur Léopold consentit à signer la convention de *Reichenbach* avec la cour de Berlin, et promit de traiter avec la Porte sur la base du *statu quo ante bellum* (juillet 1790). En effet, la paix de *Szistowa* (août 1791) ré-

tablit les limites des deux États d'après les traités antérieurs, seulement la Turquie céda le bourg et le terrain du vieux Orsowa. La Russie finit par traiter à son tour, et le 9 janvier 1792 elle obtint, par la paix d'*Yassi*, la forteresse d'Oczakow et tout le pays situé entre le Bog et le Dniester. La convention de *Constantinople* fut aussi confirmée.

Deuxième et troisième partage de la Pologne (1793-1795). — Mort de Catherine II (1796). — Cette guerre fatale aux Turcs et les événements qui agitaient alors la France amenèrent la chute et la destruction du royaume de Pologne. Le parti national conduit par les Czartoryski avait profité des embarras de l'Autriche et de la Russie pour travailler avec ardeur à l'affranchissement de la patrie. Il avait renversé la constitution anarchique, cause de tant de malheurs, et le *liberum veto*, et proclamé la remarquable constitution du 3 mai 1791. Catherine, alarmée, fomenta des divisions dans le pays, et ses partisans formèrent en faveur de l'ancien état de choses la confédération de *Targowicz*. Félix Potocki, Rzewuski et Branicki en étaient les chefs (mai 1792). Une armée russe vint soutenir leur rébellion. Stanislas, découragé, s'unit aux confédérés de Targowicz.

Le roi de Prusse fit occuper aussi quelques districts polonais, et deux proclamations des cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg (mars-avril 1793) annoncèrent à la république les nouveaux sacrifices qu'on exigeait d'elle. La Prusse prit Dantzig, Thorn et la ville de Czentochau dans la Petite-Pologne. La Russie s'adjugea les palatinats de Podolie, de Poloczk, de Minsk, et une portion de ceux de Wilna, de Novogrodeck, de Brzesc et de Volhynie. La diète de Grodno ratifia cette double spoliation (juillet-septembre 1793).

Cette usurpation scandaleuse souleva les partisans de l'indépendance nationale sous la conduite de Kosciusko. L'insurrection éclata le 24 mars 1794. Les Russes furent battus à *Raslawice;* Varsovie et Wilna s'affranchirent de leurs garnisons étrangères. Les patriotes polonais tenaient la victoire incertaine entre eux et les Russes et les Prussiens, quand l'Autriche, en entrant dans la coalition, décida leur perte. Kosciusko fut vaincu et pris à la bataille de *Macejowice* (4 octobre 1794) par Souvarow, qui marcha sur Varsovie. Cette ville succomba après un siége mémorable, où les Russes signalèrent leur cruauté par le massacre de 18000 personnes dans le faubourg de Praga (novembre 1794). Alors eut lieu le dernier partage (octobre 1795), bientôt suivi de l'abdication de Poniatowski (novembre). La Russie s'empara de ce qui restait de la Lithuanie jusqu'au Niémen et de toute la Volhynie, l'Autriche reçut Cracovie, Sandomir, Lublin, partie des palatinats de Chelm, de Brzesc, de Podlachie et de Masovie sur la rive gauche du Bug; la Prusse eut la rive droite de ce fleuve et la rive gauche du Niémen.

Catherine II mourut un an après ce dernier attentat (17 novem-

bre 1796). Elle a été, après Pierre le Grand, le principal auteur de la grandeur de la Russie. Mais l'histoire doit lui reprocher d'avoir terni de grandes qualités par l'impureté de ses mœurs et par l'iniquité de sa politique.

CHAPITRE XVI.

CONQUÊTES DES ANGLAIS AUX INDES ORIENTALES (1).

§ Ier. — Premiers Voyages et premiers Établissements des Anglais aux Indes. Fondation de la Compagnie des Indes.

(1576-1702.)

SOMMAIRE. — Division de l'histoire de la conquête de l'Inde en trois périodes. Premiers voyages des Anglais dans l'Inde. Recherche d'une route nouvelle par le nord des grands continents et par la mer du Sud (1576-1607). Décadence de la puissance maritime des Espagnols et des Portugais à la fin du XVIe siècle. Fondation de la *Compagnie des Indes orientales* (1599). Concurrence des Hollandais. Premiers établissements des Anglais dans l'Inde (1611-1662).

Division de l'histoire de la conquête de l'Inde en trois périodes. — L'histoire de la conquête de l'Inde par les Anglais peut se diviser en trois périodes. Dans la première, depuis la fondation de la *Compagnie des Indes* (1599) jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, ils rencontrent successivement la concurrence des Portugais et des Hollandais; cependant ils s'établissent au Bengale, sur la côte de Coromandel et sur celle de Malabar, à Calcutta, à Madras, à Bombay. De ces trois points la conquête anglaise, s'avançant du nord, de l'est et de l'ouest, devait étreindre toute la péninsule.

La seconde période est remplie par la rivalité de l'Angleterre et de la France. La dissolution de l'empire mogol, après la mort d'Aureng-Zeb (1707), ouvre une vaste carrière aux entreprises des deux nations. Partout dans la péninsule elles sont en présence et en contact, s'observant d'abord pour s'en disputer bientôt l'empire : Chandernagor, à côté de Calcutta; Pondichéry, à côté de Madras; Mahé sur la côte où s'élève Bombay. La lutte éclate en 1744. Dupleix donne à la France l'empire de l'Inde (1744-1754), que Louis XV abandonne misérablement par le honteux traité de *Godeheu* (1754). Dupleix rappelé, Clive prépare la domination britannique par la ruine de la puissance et de l'influence françaises. La paix de *Paris* (1763) réduit nos possessions aux modestes limites de 1749.

La troisième période comprend l'histoire de l'administration de lord Clive (1765-1767), de Warren Hastings (1774-1785), de lord

(1) Voyez dans l'Atlas la carte X.

Cornwallis (1785-1794), de lord Wellesley (1797-1804), de lord Minto (1805-1813) et de lord Hastings (1813-1823). C'est l'histoire : 1° de l'organisation de l'Inde anglaise : l'occupation militaire et le système administratif de la Compagnie tendent à remplacer partout l'autorité et le gouvernement des princes indigènes; 2° des derniers et impuissants efforts de l'Inde française avec Bussi et Suffren, de l'Inde musulmane avec Haïder-Ali et Tippou-Saëb, de l'Inde indoue avec les Mahrattes et les Seikhs, pour arracher l'Hindoustan à la domination britannique. La péninsule conquise, les Anglais, postés au cap de Bonne-Espérance (1806-1814), à l'île de France (1810-1814), à Ceylan (1814), à Malacca (1825), gardent de tous côtés les approches de leur nouvel empire.

Premiers voyages des Anglais dans l'Inde. Recherche d'une route nouvelle par le nord des grands continents et par la mer du Sud (1576-1607). — Dès le milieu du XVIe siècle, sous le règne d'Élisabeth, lorsque l'esprit d'entreprise et de commerce maritime commença à s'éveiller chez les Anglais, l'Inde attira leurs regards. Mais les Espagnols et les Portugais, qui avaient ouvert le champ des grandes découvertes et des conquêtes au delà des mers, dominaient encore sur l'Océan, et ce dernier peuple était maître de la route de l'Inde que Vasco de Gama avait frayée à ses vaisseaux. Pour n'être pas arrêtés par ces puissants rivaux, les hommes de mer anglais cherchèrent d'abord une voie nouvelle. Sir Hugh Willoughby essaya de se rendre dans l'Inde par la côte nord de l'Asie. Cette tentative ne réussit pas. Des trois navires qui composaient l'expédition, deux échouèrent sur la côte de la Laponie. Richard Chancelor entra dans la mer Blanche avec le troisième, se mit en communication avec la cour de Moscou, et eut l'idée de s'ouvrir un chemin par terre à travers la Russie et la Perse. Ce projet échoua comme le précédent. D'autres navigateurs, Forbisher (1576-1578), Davis (1585-1587), Hudson (1607) cherchèrent alors un passage par le nord-ouest, en doublant la côte septentrionale de l'Amérique, mais avec aussi peu de succès. Drake entreprit de pénétrer dans l'Inde par la mer du Sud (1577). Il franchit le détroit de Magellan, toucha aux Moluques, à l'île de Java et revint en Europe par le cap de Bonne-Espérance. Mais une pareille route n'était guère praticable au commerce régulier. On en chercha une plus directe par la Syrie et le golfe Persique. Deux envoyés de la reine, John Newberry et Ralph Fitch, munis de lettres pour l'empereur de Chine et le Grand Mogol, arrivèrent par cette voie à Goa et visitèrent Golconde, Agra, Bénarès, le Bengale et Malacca (1584-1585).

Décadence de la puissance maritime des Espagnols et des Portugais vers la fin du XVIe siècle. — Pendant que les Anglais se lançaient avec cette ardeur dans les entreprises maritimes et cherchaient, par mer et par terre, à s'ouvrir de nouvelles routes pour pénétrer dans l'Inde, le Portugal passait avec toutes ses colonies sous la domi-

nation espagnole (1581), et l'Espagne elle-même, malgré cet accroissement de forces, voyait porter en Europe à sa puissance maritime un coup irréparable, par la destruction de l'invincible *armada* (1588). Une escadre anglaise pénétra impunément dans le Tage, une autre saccagea Cadix (1590), enfin une tempête détruisit une nouvelle flotte de Philippe II. La marine espagnole ne se releva pas de ces désastres; celle du Portugal tomba du même coup. La mer était libre. L'Angleterre, la Hollande, la France s'y jetèrent; elles allaient à leur tour se disputer l'empire de l'Océan et le commerce du monde.

Fondation de la Compagnie des Indes orientales (1599). Concurrence des Hollandais. Premiers établissements des Anglais dans l'Inde (1611-1662). — Dès 1599, quelques marchands du *Royal-Exchange* s'étaient associés et avaient réuni 30 000 livres sterling divisées en 101 actions pour envoyer une expédition commerciale dans l'Inde. Telle est l'origine de la *Compagnie des Indes*. Elle obtint pour quatorze ans le privilége du commerce dans tous les pays situés au delà du cap de Bonne-Espérance. Elle ne posséda d'abord qu'un comptoir à Surate (1611), puis une factorerie à Madras (1624). Vers 1650, le Grand Mogol Schah Dejan accorda au médecin Broughton, qui avait guéri sa fille, le droit de trafiquer dans tout l'empire. Broughton vendit ce droit à la Compagnie, qui établit un comptoir sur les bords de l'Hougly, à l'endroit où s'éleva plus tard Calcutta (en 1686). Mais ces premiers établissements anglais étaient exposés aux exactions du Grand Mogol et de ses officiers, aux incursions des Mahrattes, à l'agression étrangère. Après les Portugais, dont la marine et le commerce étaient déchus, les Hollandais étaient devenus pour les Anglais, dans les mers de l'Inde, de redoutables concurrents. Maîtres des Moluques, de Java et de Sumatra, ils venaient d'enlever aux Portugais Malacca (1641) et le cap de Bonne-Espérance (1650); ils dominaient ainsi l'entrée de l'océan Indien par l'océan Atlantique et par le grand Océan. Par la possession de Négapatam (1656), de Kranganore, de Kananore et de Cochin (1662-1663), ils se trouvaient fortement établis sur les côtes de Coromandel et de Malabar, et l'occupation de Colombo, dans l'île de Ceylan (1656), assurait les communications de ces divers établissements. Leur *Compagnie des Grandes-Indes* avait ainsi sur la Compagnie anglaise l'avantage d'assurer à son commerce, dans la péninsule, l'appui d'une certaine puissance territoriale. L'*acte de navigation* avait donné le signal de la rivalité des deux peuples (1651). Dans cette situation, il fallait aux Anglais un point de défense dans la péninsule. En 1662, l'infante Catherine de Portugal apporta en dot à Charles II l'île et la ville de Bombay. Telle fut la première acquisition territoriale de la couronne d'Angleterre dans l'Inde. En 1668, elle céda ses droits de souveraineté sur cette possession à la Compagnie, qui transporta, en 1687, de Surate à Bombay la présidence de ses établissements dans

la péninsule. En 1661, Charles II renouvela son privilége. Elle en obtint encore le renouvellement en 1694 pour une somme déterminée; mais une autre Compagnie ayant fait de semblables propositions au gouvernement fut également autorisée (1698). Les deux Compagnies se réunirent en 1702.

§ II. — L'Angleterre et la France se disputent l'empire de l'Inde.

(1702-1763).

SOMMAIRE. — Possessions anglaises dans l'Inde au commencement du XVIIIe siècle. Dissolution de l'empire mogol. L'Inde, qui n'est plus mongole que de nom, sera-t-elle française ou anglaise? Rivalité des deux pays. Dupleix (1742-1754). Traité de Godeheu (1754). Clive (1753-1761). Conquête du Bengale, du Carnatic et des possessions françaises (1757-1761). Ligue du nabab d'Aoude et des Rohillas; Clive la dissout (1760). Exactions des Anglais au Bengale.

Possessions anglaises dans l'Inde au commencement du XVIIIe siècle. Dissolution de l'empire mogol. — Les possessions anglaises dans l'Inde ne se composaient, au commencement du XVIIIe siècle, que de Bombay, de Madras, de Calcutta et du fort William (1), bâti en 1695 au Bengale. Mais déjà les bases de la politique future étaient arrêtées; dès 1689, on avait résolu d'acquérir une puissance territoriale. L'état de l'Inde, après la mort d'Aureng-Zeb (1707), favorisait ce projet. L'empire mogol tomba en pleine dissolution. Partout les soubabs et les nababs se rendirent indépendants dans leurs vice-royautés et leurs provinces. Ainsi se forma une foule de principautés héréditaires dans le Dekkan, dans le Carnatic, dans le Bengale, dans l'Aoude. Les belliqueuses tribus du Radjepoutana secouèrent le joug musulman. Les Rohillas, tribu d'Afghans, occupèrent le Rohilcund, province située au nord-ouest de l'Aoude, qu'ils avaient reçue du Grand Mogol en récompense de leurs services et qui tirait d'eux son nom. Les seikhs régnèrent entre le Sind et le Sattledje. Les Jauts répandirent la terreur le long de la Djemnah. Enfin les Mahrattes, race sauvage et pillarde, étendirent leur domination d'une mer à l'autre, à travers toute la péninsule; leurs chefs gouvernaient à Pounah, à Gwalior, dans le Guzerate, dans le Bérar, dans le Tanjore.

L'Inde, qui n'est plus mongole que de nom, sera-t-elle française ou anglaise? Rivalités des deux pays. Dupleix (1742-1754). Traité de Godeheu (1754). — Cette situation de la péninsule était bien faite pour encourager la politique de conquête dans laquelle les Anglais étaient résolus à s'engager. Dans cette voie nouvelle ils allaient avoir à combattre de nouveaux adversaires. Au XVIe siècle ils avaient eu pour concurrents les Portugais, au XVIIe les Hollandais; au XVIIIe ils

---

(1) Il devint, en 1702, la capitale de la présidence, et en 1774 le siége du gouvernement général de l'Inde.

allaient rencontrer la rivalité plus redoutable des Français. Cette rivalité éclata en 1744. Nous en avons exposé l'histoire plus haut (1). Nous avons vu que notre grand Dupleix comprit le premier qu'il était possible de fonder une domination européenne sur les ruines de la monarchie mongole. Par sa politique habile et hardie tout à la fois, mais exempte des crimes qui devaient déshonorer la conquête anglaise, l'Inde était devenue française, lorsqu'il fut rappelé par la couardise du gouvernement de Louis XV, au moment où l'Angleterre renvoyait dans la péninsule l'homme qui devait y jeter les fondements de sa puissance, en suivant avec une audace affranchie de tout scrupule les plans de Dupleix. Clive, qui s'était signalé dans la guerre du Carnatic, particulièrement à la prise de Devicotta (1749), revint dans l'Inde, en 1753, avec le titre de gouverneur du fort Saint-David. L'année même du rappel de Dupleix, le gouvernement français abdiquait pour ainsi dire, par le honteux traité de *Godeheu*, la domination de l'Inde. L'abandon des conquêtes nouvelles ne fit que hâter la perte des anciennes possessions. On avait acheté la paix au prix d'un empire; on n'en eut pas moins la guerre, et, quand elle éclata, on se trouva en quelque sorte désarmé : avec le génie de Dupleix, la fortune de la France s'était retirée de l'Inde pour faire place à celle de l'Angleterre.

Clive (1753-1761). Conquête du Bengale, du Carnatic et des possessions françaises (1757-1761). — Les circonstances pourtant étaient favorables. L'année même où les hostilités s'ouvraient en Europe, l'Angleterre vit s'élever contre elle dans l'Inde un ennemi redoutable. Aliverdy-Khan, souverain des provinces du Bengale, d'Orissa et de Bahar, où il s'était rendu indépendant comme les autres vice-rois du Grand Mogol, mourut en 1756. Surajah-Dowla, son petit-fils, lui succéda. Le nouveau nabab était animé d'une haine profonde contre les Anglais. Sous prétexte que ceux-ci fortifiaient Calcutta sans lui en avoir demandé l'autorisation, il marcha sur le fort William et s'en empara (juin 1756). Cette agression fut accompagnée d'un acte d'une barbare inouïe. Cent quarante-six prisonniers anglais furent poussés, l'épée aux reins, dans un étroit cachot appelé le *Trou-Noir*, de vingt pieds carrés à peine; là, entassés, privés d'air, sous un climat ardent, ils périrent, à l'exception de vingt-trois, au milieu d'horribles souffrances. Surajah mit garnison dans le fort William, et, en mémoire de cet exploit, donna à Calcutta le nom d'Alinagore (Port de Dieu). C'en était fait des établissements anglais au Bengale, si les Français s'étaient joints au nabab, qui s'efforçait de les entraîner contre l'ennemi commun. On resta neutre au moment où la guerre, engagée en Europe et en Amérique, allait inévitablement s'étendre à l'Inde. Cette neutralité devait bientôt coûter cher. Clive, parti

(1) Voyez p. 162-165.

de Madras avec 2400 hommes, dont 1500 cipayes, escortés par l'escadre de l'amiral Watson, dispersa la garnison du fort William, reprit Calcutta et s'empara d'Hougly. Surajah accourut de Mourchidabad, sa capitale, mais pour traiter avec les Anglais : il leur restitua tous les comptoirs qu'il leur avait enlevés, leur paya une indemnité, leur permit d'élever des fortifications autour de Calcutta, et leur accorda le droit de battre monnaie. Clive jeta ainsi les fondements de la souveraineté politique des Anglais dans le Bengale et de la domination territoriale à laquelle aspirait la Compagnie. A peine eut-il traité avec le nabab, qu'il tourna ses forces contre Chandernagor, dont il s'empara (mars 1757). Les Français chassés du Bengale, il s'occupa d'y détruire la domination de Surajah. Par ses intrigues un complot fut formé pour renverser le nabab et mettre à sa place Meer-Jaffier, son principal général. Surajah, entouré de trahison et d'embûches, soupçonna les projets des Anglais et essaya de les déjouer en leur opposant les Français. Depuis longtemps il s'était mis en rapport avec Bussi, qui était dans les Circars du nord, aux portes du Bengale. Clive le prévint. Au mois de mai 1757, il s'avança sur Kassim-Bazar avec 3000 hommes, dont 1000 Anglais. Le nabab marcha à sa rencontre à la tête de 40 000 fantassins, 15 000 cavaliers, soutenus par une artillerie de 50 canons du plus gros calibre, et prit position à *Plassey*. En moins d'une heure cette multitude était dispersée. « Sans autres pertes que vingt-deux soldats tués et cinquante blessés, Clive avait mis en déroute une armée de 60 000 hommes et subjugué un empire plus vaste, plus populeux que celui de la Grande-Bretagne (1). »

Cette victoire valut en effet aux Anglais la domination du Bengale. Meer-Jaffier fut, il est vrai, proclamé nabab à Mourchidabad; mais les véritables maîtres des trois riches provinces dont se composait sa vice-royauté, ce furent désormais les Anglais. L'autorité de Clive, nommé par les directeurs de la Compagnie gouverneur des possessions britanniques du Bengale, y était plus grande que celle du nabab, esclave d'autant plus docile sur le trône où ses puissants auxiliaires l'avaient placé, qu'il ne pouvait s'y maintenir que par leur appui. Il paya largement ses protecteurs. La Compagnie et ses agents reçurent 800 000 livres sterling (20 millions de francs). Clive eut à sa disposition le trésor du Bengale, où se trouvaient empilés d'énormes monceaux d'or et d'argent couronnés de diamants et de rubis. Il accepta seulement, dit lord Macaulay, de 2 à 300 000 livres sterling (5 à 7 500 000 francs)!

Maîtres de fait du Bengale, les Anglais dominaient dans le Carnatic par leur créature Mohammed-Ali, que le traité de *Godeheu* en avait laissé nabab. Mais Bussi gardait l'ascendant dans les Circars.

(1) Lord MACAULAY, *Biographie de lord Clive*.

Malheureusement Lally-Tollendal, arrivé dans l'Inde en 1758, rappela du nord cet habile et énergique officier pour le faire concourir au siége de Madras, et le remplaça par l'incapable marquis de Conflans, qui se laissa prendre avec toute son armée par le colonel Forde à Mazulipatam. L'attaque de Madras échoua complétement (février 1759), et le nabab du Dekkan, Salabut-Djung, notre allié, pressé par Forde et par son propre frère Nizam-Ali, armé contre lui, n'eut d'autre parti à prendre que de se jeter dans les bras des Anglais. Tout le Dekkan, où Dupleix avait établi l'influence souveraine de la France, passa alors sous la suprématie britannique, depuis le cap Comorin jusqu'au Mahanudy. Pondichéry et son territoire seul nous restaient; encore n'était-ce pas pour longtemps : au mois de janvier 1761, la capitale de l'empire français dans l'Inde capitulait après une glorieuse défense.

Ligue du nabab d'Aoude et des Rohillas; Clive la dissout (1760). — Pendant que les Anglais triomphaient dans le Carnatic et le Dekkan, une ligue formidable menaçait au Bengale leur protégé et leur propre puissance. Ali-Gohar, fils du Grand Mogol Adlandjire II, s'était enfui du palais, où son père était prisonnier sous la main du grand vizir, et réfugié dans le Rohilcund. Les Rohillas étaient les principaux soutiens du fantôme impérial qui résidait à Delhi; leur chef Najib-al-Dowla avait été nommé Émir-al-Omrah. Unis au nabab d'Aoude, ils entreprirent de renverser Meer-Jaffier. Ali-Gohar, qui venait d'être nommé par son père nabab des provinces du Bengale, de Bahar et d'Orissa, se mit à la tête de la ligue. 40 000 hommes entrèrent dans le Bahar et investirent Patna. Clive accourut à marches forcées avec 450 soldats européens et 2 000 cipayes. A son approche les assiégeants prirent la fuite. Échappé à ce péril, Meer-Jaffier, dans sa reconnaissance, concéda à Clive la rente que lui payait la Compagnie pour les vastes territoires qu'elle occupait au sud de Calcutta; c'était un revenu de 30 000 livres sterling.

Cependant le nabab, tout en prodiguant de telles largesses, cherchait de tous côtés un appui pour s'affranchir d'une tutelle si onéreuse. Il savait que l'Inde ne lui fournirait pas de troupes capables de tenir bon devant la petite armée du terrible *colonel*. Les Français avaient perdu au Bengale tout leur ascendant militaire; mais les Hollandais y conservaient la forteresse de Chinsurah. Meer-Jaffier se mit en communication avec eux, et bientôt le gouvernement de Batavia expédia de Java sept navires qui parurent inopinément dans les eaux de l'Hougly, portant 1500 hommes, dont moitié Européens. Forde, qui revenait des Circars du nord, attaqua les troupes débarquées et les mit en complète déroute; tous les vaisseaux furent capturés. Les vainqueurs placèrent leur camp devant Chinsurah, et les chefs de cet établissement acceptèrent les conditions que leur dicta Clive. Ils s'engagèrent à ne plus élever de fortifications et à ne plus

enrôler d'autres troupes que le petit nombre de soldats indispensables à la police de leurs factoreries (décembre 1760).

Exactions des Anglais au Bengale. — Trois mois après, Clive s'embarqua pour l'Angleterre, et remit la présidence du gouvernement de Calcutta aux mains de Holwell (février 1761). Aussitôt après son départ, Ali-Gohar, qui succéda à ce moment à son père sur le trône de Delhi, sous le nom de Schah-Alum, envahit le Bahar avec le nabab d'Aoude, dont il avait fait son grand vizir, et mit le siége devant Patna; il fut de nouveau repoussé. Les Anglais, las de soutenir Meer-Jaffier, qui d'ailleurs ne pouvait plus satisfaire à leur âpre cupidité, mirent à sa place son gendre Meer-Cossim. Leurs exigences eurent bientôt épuisé les ressources du nouveau protégé, et ils achevèrent de le ruiner en le privant des revenus de ses douanes. La Compagnie avait obtenu le privilége de faire circuler des marchandises en toute franchise dans le Bengale; les employés se couvrirent de ce privilége pour faire passer les objets de leur trafic privé. Tout le commerce intérieur passa bientôt dans les mains des Anglais. Le nabab, ruiné, poussé à bout, rompit avec eux; il fut battu; Meer-Jaffier fut rétabli (juillet 1763), et mourut au mois de janvier 1765. Il laissait un enfant mineur à qui l'on fit acheter pour 140 000 livres sterling, partagées entre les neuf principaux agents de la Compagnie, le droit de succéder à son père.

§ III. — Empire Indo-Britannique.

(1763-1818.)

SOMMAIRE. — Gouvernement de lord Clive (1765-1767). L'autorité anglaise est substituée dans le Bengale à celle du Grand Mogol et du nabab (1768). Guerre avec Haïder-Ali (1767-1769). Nouvelle organisation de la Compagnie des Indes; *Regulating act* (1773-1774). — Warren Hastings, premier gouverneur général (1774-1785). Souveraineté immédiate des Anglais au Bengale. Exactions. Guerre contre les Mahrattes et contre Haïder-Ali; le bailli de Suffren; Tippou-Saïb et Bussi (1774-1783). Traités de Versailles et de Mangalore (1783-1784). Hastings remplacé; son procès. — Lord Cornwallis, gouverneur général (1785-1794). Possessions de la Compagnie. Ligue des Anglais, des Mahrattes et du Nizam contre Tippou-Saïb (1790-1792): traité de Seringapatam (1792). — Lord Wellesley, gouverneur général (1797-1804). Nouvelle guerre avec Tippou (1799). Démembrement de l'empire de Maïssour. Système subsidiaire. Traité de Bassein (1802). Guerre avec les Mahrattes (1803-1805). — Lord Minto, gouverneur général (1805-1813). Guerre avec les Seikhs (1808-1809). Traité d'Amritsir. Influence anglaise à Téhéran et à Caboul. Prise de Batavia (1811). — Le marquis d'Hastings, gouverneur général (1813-1823). Guerre avec les Gourkhas (1814-1816). Conquête de l'île de Ceylan (1814). Guerre contre les Pindarrys et les Mahrattes (1817-1818). Limites de l'empire indo-britannique en 1818.

Gouvernement de lord Clive (1765-1767). L'autorité anglaise est substituée dans le Bengale à celle du Grand Mogol et du nabab (1768). — Le gouvernement britannique commençait à redouter les

conséquences des violents abus dont les agents de la Compagnie se rendaient coupables. Pour y remédier, Clive, nommé pair d'Irlande et baron de Plassey, fut renvoyé dans l'Inde avec un pouvoir illimité (1764). Il arriva à Calcutta le 5 mai 1765. Tout en réformant l'administration, il resta fidèle au système d'envahissement dans lequel il avait lui-même engagé la Compagnie. L'enfant à qui l'on avait vendu le trône du Bengale étant mort (mai 1766), lord Clive lui donna pour successeur un troisième fils de Meer-Jaffier. De cette souveraine disposition du trône à l'usurpation complète de l'autorité, il n'y avait qu'un pas; Clive le franchit. Le nouveau nabab fut réduit à un vain titre. Il abandonna aux Anglais tous ses revenus pour une pension de 50 lakhs de roupies (1). Désormais ils étaient les véritables souverains des provinces du Bengale, de Bahar et d'Orissa. Lord Clive fit confirmer par le Grand Mogol l'autorité qu'il y exerçait au nom de la Compagnie. Schah-Alum abdiqua sa suzeraineté sur les trois provinces en renonçant au tribut de 30 lakhs de roupies qu'il percevait sur leurs revenus; il concéda à la Compagnie le droit d'y lever les impôts et lui confirma la possession de tous les territoires qu'elle occupait dans l'empire mogol; elle s'engageait, de son côté, à lui payer une pension annuelle de 26 lakhs (traité d'*Allahabad*). L'héritier de Timour et d'Aureng-Zeb, à peu près réduit à Delhi, sa capitale, devenait, comme le nabab du Bengale, un simple pensionnaire d'une compagnie de marchands! Quant au nabab d'Aoude, rétabli, il dut payer sa restauration d'une somme de 5 lakhs de roupies. Son royaume relevé servit de barrière aux possessions anglaises du Bengale contre les Mahrattes.

Guerre avec Haïder-Ali (1767-1769). — Toute-puissante dans le nord, où Clive avait solidement établi sa domination, l'Angleterre vit s'élever dans le midi un adversaire redoutable. Le musulman Haïder-Ali, « un des plus fiers et des plus profonds génies qu'ait enfantés l'Orient, » avait usurpé en 1761 le trône de Maïssour. Déjà comme premier ministre et général des troupes du dernier rajah, il avait fait alliance avec Lally-Tollendal contre les Anglais, au moment où ceux-ci mettaient le siége devant Pondichéry. Devenu souverain du Maïssour, il tourna ses armes contre le Carnatic, où régnait depuis la chute de la puissance française un protégé des Anglais, Mohammed-Ali. Haïder se ligua avec le soubab du Dekkan, Nizam-Ali, successeur de Salabut-Djung, irrité de l'occupation des Circars par laquelle les Anglais venaient de lier leurs possessions du Carnatic à celles du Bengale (1767). Tous deux entrèrent dans le Carnatic et marchèrent sur Madras. Cette attaque fut repoussée. Nizam-Ali fit sa paix avec les Anglais; Haïder traita à son tour (avril 1769).

Nouvelle organisation de la Compagnie des Indes; Regulating act

(1) Le *lakh* vaut 250 000 francs.

(1773-1774). — Clive n'était plus dans l'Inde; vers la fin de janvier 1767, il avait quitté Calcutta et était retourné en Angleterre où l'attendaient des combats d'un autre genre. Malgré l'extension de la puissance territoriale de la Compagnie, ses agents seuls s'étaient jusqu'alors enrichis. Quant à elle, écrasée de dettes, elle fut obligée, après deux emprunts successifs, d'avoir recours au ministère pour un troisième emprunt de 1 million de livres sterling (1772). La question arriva devant le Parlement. Lord Clive eut à défendre son administration vivement attaquée. Toutefois le Parlement, tout en censurant certains actes de malversation et de violence, fit largement la part des éminents services rendus par le fondateur de l'empire indo-britannique (1773). Quel contraste entre ce jugement d'une assemblée libre, s'inspirant de l'intérêt national, et la conduite du misérable gouvernement de Louis XV, qui avait jeté La Bourdonnaie à la Bastille, dépouillé Dupleix de sa fortune et envoyé Lally à l'échafaud, un bâillon entre les dents!

Cette intervention du Parlement dans les affaires de l'Inde provoqua une nouvelle organisation de la Compagnie. Par l'acte connu sous le nom de *bill régulateur* (*regulating act*), qui fut adopté au mois d'avril 1773 et appliqué au gouvernement des Indes en octobre 1774, sa constitution fut changée. L'administration supérieure de la Compagnie, dont le siége était en Angleterre, appartenait à des directeurs, sous lesquels se trouvaient placés les gouverneurs des trois présidences établies aux Indes, à Calcutta, à Madras et à Bombay. Ces gouverneurs étaient indépendants les uns des autres et chacun d'eux traitait pour lui seul. On jugea nécessaire de donner à l'administration de la Compagnie plus d'unité et de la mettre dans une dépendance plus immédiate du gouvernement. Les pouvoirs des membres composant la cour des directeurs furent étendus d'un an à quatre. Les actionnaires possédant pour 1000 livres sterling d'actions et au-dessus étaient seuls admis à former l'assemblée générale. Dans l'Inde, le gouvernement suprême était dévolu à la présidence de Calcutta, dont le gouverneur reçut le titre de *gouverneur général*. Il était assisté d'un conseil de quatre membres nommés pour cinq ans sous l'approbation de la couronne. On créa une cour suprême de justice à la nomination du roi. Warren Hastings, gouverneur du Bengale depuis 1772, fut le premier gouverneur général (1774).

Warren Hastings, premier gouverneur général (1774-1785). Souveraineté immédiate des Anglais au Bengale. Exactions. — Warren Hastings fut le digne continuateur du système de spoliations et de violences que lord Clive avait inauguré. Dès son arrivée à Calcutta, il rendit absolue la souveraineté que la Compagnie exerçait au Bengale. Le nabab, qui vivait d'une pension à Mourchidabad, avait conservé le gouvernement intérieur de ses États, confié à un grand ministre. Cette charge fut abolie et le gouvernement transféré aux

employés de la Compagnie. Dès lors il n'y eut plus d'intermédiaires entre les indigènes et les conquérants. Le Bengale n'eut plus d'autre souverain que la Compagnie, et comme celle-ci semblait toujours vassale du fantôme impérial qui résidait à Delhi et à qui elle payait une pension annuelle, Hastings déclara que désormais elle cesserait d'être tributaire du Grand Mogol. Pour remplir les caisses de la Compagnie, il ne reculait devant aucun moyen. Il vendit 100 000 livres sterling au nabab d'Aoude, Surajah-Dowla, les provinces de Corah et d'Allahabad, que des traités précédents avaient assurées à l'empereur. En même temps il conclut avec ce prince un autre marché plus odieux. L'ambitieux nabab convoitait le Rohilcund, riche province du bassin supérieur du Gange, habitée par un peuple industrieux et brave, chez qui florissaient l'agriculture, le commerce et même les lettres. Incapable de le subjuguer par lui-même, Surajah proposa à Hastings de lui prêter une partie des troupes anglaises. Comme il possédait d'immenses richesses, le marché fut bientôt conclu. Pour une somme de 400 000 livres sterling, on mit à sa disposition une brigade anglaise avec l'aide de laquelle il mit à feu et à sang les belles provinces du Rohilcund et commit d'atroces cruautés. « L'Angleterre descendit ainsi un degré plus bas que ces misérables petits princes allemands qui, à la même époque, lui vendaient des soldats pour combattre les Américains (1). » Le nabab ne jouit pas longtemps du fruit de ses barbaries ; il mourut l'année suivante (1775). On se prévalut de sa mort pour vendre à son fils la confirmation de la possession des provinces de Corah et d'Allahabad qu'avait déjà payées son père, pour se faire céder le territoire de Bénarès, la ville sainte des Indous, et pour lui imposer un surcroît considérable de charges.

Guerre contre les Mahrattes et contre Haïder-Ali ; le bailli de Suffren ; Tippou-Saïb et Bussi (1774-1783). Traités de Versailles et de Mangalore (1783-1784). — Maîtresse du Bengale en son propre nom, des Circars maritimes comme feudataire du Soubahdar du Dekkan, et du Carnatic au nom du nabab son protégé, la Compagnie anglaise n'avait plus dans l'Indoustan que deux adversaires sérieux : dans l'ouest et au centre la confédération indoue des Mahrattes, dans le sud la monarchie musulmane de Maïssour. En 1774 éclata la première guerre contre les Mahrattes. « Ce peuple singulier s'était d'abord établi le long de cette chaîne sauvage qui borde la côte occidentale de l'Inde ; puis sous le règne d'Aureng-Zeb, il commença à envahir avec son roi, le grand Sevajee, les possessions de ses riches et pacifiques voisins. Leur énergie, leur férocité et leur intelligence assurèrent bientôt aux Mahrattes le premier rang parmi les nouvelles puissances qui s'élevèrent sur les débris de l'ancienne monarchie. Dans le principe, ils ne furent que des voleurs, mais ils s'élevèrent promptement

(1) Lord MACAULAY, *Biographie de Warren Hastings.*

à la dignité de conquérants. La moitié des provinces de l'empire devinrent des principautés mahrattes. Des bandits sortis des dernières castes se trouvèrent tout à coup métamorphosés en puissants rajahs ; les Bonslas, à la tête de quelques bandits, avaient occupé la vaste région du Bérar ; le Guicowar (mot à mot le Pasteur) fondait cette dynastie qui règne encore sur le Guzerate. Les maisons de Scindiah et de Holkar grandissaient dans le Malwah. Un aventureux capitaine plaçait son aire sur l'imprenable rocher de Gooti. Un autre devenait le seigneur des mille villages éparpillés dans les rizières du Tanjore. A cette époque l'Inde entière subissait le régime d'un double gouvernement. Le titre et l'autorité étaient partout séparés. Les nababs musulmans qui avaient acquis un pouvoir absolu, le vizir d'Aoude et le nizam d'Haïderabad, s'appelaient encore eux-mêmes les vice-rois de la maison de Tamerlan. Les États mahrattes, quoique réellement indépendants, prétendaient n'être que des principautés d'un même empire et se soumettaient, soit en paroles, soit par des cérémonies, à la suprématie de l'héritier de Sevajee, roi fainéant, enfermé dans une prison d'État à Sattara, et à celle de son peishwa, ou maire du palais, grand magistrat héréditaire, qui tenait une cour princière à Pounah, et dont les vastes provinces d'Aurengabad et de Bedjapour reconnaissaient l'autorité (1). »

La présidence de Bombay, resserrée dans son île par les Mahrattes, et jalouse d'étendre son territoire comme les deux autres présidences, convoitait surtout l'île de Salsette qui lui est contiguë et la petite ville de Bassein, située un peu plus au nord sur le littoral. Au mois de décembre 1774, ses troupes prirent d'assaut le principal fort de Salsette, et le 6 mars suivant elle se fit céder cette île ainsi que Bassein par le peishwa, pour prix d'un secours qu'elle lui fournit contre le conseil des Brahmanes qui partageaient avec lui l'autorité. La paix conclue avec l'empire mahratte, en 1776, fut presque aussitôt rompue. Un agent français, nommé Saint-Lubin, envoyé à Pounah par le gouvernement de Louis XVI, fut reçu avec les plus grands honneurs, et un traité hostile aux Anglais fut conclu. Dans le même temps Haïder-Ali se disposait à reprendre les armes. La guerre d'Amérique venait d'éclater. Malheureusement le gouvernement français concentra toutes ses forces dans la Manche, sur les côtes des États-Unis et aux Antilles. On négligea l'Inde et l'on ne profita pas de la puissante diversion qui s'offrait. Hastings fit saisir nos comptoirs du Bengale laissés sans défense. Pondichéry, Karikal et Mahé eurent le même sort. Un corps de troupes anglaises, parti de Calcutta sous les ordres du colonel Goddard, s'avança jusqu'à Surate et dispersa l'armée des Mahrattes (1779). Ceux-ci firent alliance avec Haïder-Ali (1780). Au mois de juillet, le souverain de Maïssour se mit en campagne à la tête

(1) Lord Macaulay, *Biographie de Warren Hastings.*

de 60000 fantassins, 30000 cavaliers et 100 bouches à feu. Cette armée, parfaitement disciplinée, était soutenue par un petit corps de 400 Français, sous les ordres de M. de Lally, neveu de l'infortuné général. Haïder se jeta sur le Carnatic et marcha sur Madras. En même temps une armée mahratte se porta sur les Circars du nord. Haïder défit successivement devant *Conjeveram* (1) deux corps anglais qui laissèrent 2000 morts ou blessés sur le champ de bataille (sept. 1780). Le vainqueur emporta Arcot et menaça Vellore. Une expédition française était attendue sur la côte de Coromandel. L'empire britannique de l'Inde méridionale semblait perdu. Hastings se hâta de négocier la paix avec les Mahrattes et envoya le vieux général Eyre Coote à Madras. Haïder, battu à *Porto-Novo*, fut forcé de lever le siége de Vellore (1er juillet 1781). Les Anglais s'emparèrent des établissements de la Hollande, qui venait, comme la France, de prendre parti contre eux dans la guerre de l'indépendance américaine. Goddard occupa le Concan; le colonel Carnac envahit le Malwah, prit Oudjein, capitale du rajah mahratte, et le força à la paix ; les Anglais restituèrent le Guzerate, l'île de Salsette et Bassein (17 avril 1781). Cette paix leur permit de faire face aux Français.

Le bailli de Suffren venait de paraître sur la côte de Coromandel (2). Il traita à *Porto-Novo* avec deux envoyés de Haïder et débarqua 2000 hommes. Tippou-Saïb, fils de Haïder, se mit à la tête de ce renfort et s'empara de Goudelour, pendant que Suffren défit coup sur coup dans cinq rencontres successives l'amiral anglais Hughes. La mort de Haïder ne ralentit pas la lutte. C'en était fait de la domination anglaise dans le Carnatic lorsque la nouvelle de la paix signée à *Versailles* (3 septembre 1783) arriva dans l'Inde. Tippou, isolé, conclut avec les Anglais le traité de *Mangalore* (11 mars 1784). On se rendit réciproquement les conquêtes faites.

Hastings remplacé; son procès. — Hastings quitta l'Inde au mois de février de l'année suivante. Il avait sauvé l'empire indo-britannique contre une coalition formidable et fondé un gouvernement. Mais en même temps, pour équilibrer le budget de la Compagnie et compléter le dividende de ses sociétaires, il avait déployé la rapacité d'un brigand et la barbarie d' « un chef de chauffeurs » (3). Les deux exemples suivants peuvent donner une idée des extorsions qu'il exerçait quand il y avait quelque *déficit* à combler dans la caisse de la Compagnie. « Hastings à la fin de l'année (1781), au moment où il réglait ses comptes, vit qu'il lui manquait 50 millions. Alors il se mit en marche avec quelques centaines d'Anglais vers la ville sainte, la ville sacrée de Bénarès, afin de visiter un de ses alliés. Sur l'ordre de

(1) Au sud ouest de Madras.

(2) *Voyez* plus bas, chap. XVII.

(3) H. Martin.

trouver immédiatement les 50 millions, le fidèle allié se trouble, s'embarrasse, s'excuse. Avec une audace tout à fait à la Cortès, Hastings s'aventure presque seul dans la ville de Bénarès, et ces pauvres Hindous, si faibles, si indolents, si timides qu'ils soient, ont une velléité de commencement de révolte. Mais bientôt les sabres et les fusils anglais abattent toute résistance. La forteresse et tous les trésors du rajah sont pillés. Mais les soldats anglais, malgré leur discipline vantée, prétendirent avoir pillé cette fois pour leur compte ; et tous les trésors furent perdus pour Hastings et pour la Compagnie.

» Il fallait cependant trouver les 50 millions qui manquaient au budget. Hastings projeta alors de marcher vers un autre de ses alliés, le rajah d'Aoude. Ce prince avait une mère et une sœur, les princesses *Begoum*.... Retirées dans l'asile du Zennanah (ce sont les harems de l'Inde), les *Begoum* avaient d'immenses richesses, que l'imagination cupide des Anglais grossissait encore. Hastings accusa ces femmes timides d'avoir conspiré contre la puissance anglaise et fomenté la sédition de Bénarès. Sur ce prétexte, il charge le propre frère, le propre fils de ces princesses, le rajah d'Aoude, de les punir en son nom, de les dépouiller de leurs trésors. Des soldats anglais sont donnés pour auxilaires à ce fils envoyé contre sa mère. Le rajah partit pour cette honteuse mission. Il s'empara sans obstacle de la ville et du palais des princesses ; mais le préjugé de l'Inde, auquel les Européens eux-mêmes s'étaient insensiblement habitués, arrêta les spoliateurs à la porte du Zennanah, plus inviolable encore que les sérails mahométans. Hastings alors fit saisir deux vieux eunuques, confidents des *Begoum*, et les fit mettre à la torture, jusqu'à ce que les princesses épouvantées eussent livré leurs trésors. Cette expédition rapporta 50 millions. Après s'être ainsi servi du fils pour dépouiller la mère, Hastings se joua cruellement de ce misérable allié et lui enleva ce qu'il lui avait assuré par un traité, pour salaire de son obéissance (1). » Si Hastings foula ainsi aux pieds, « sans pudeur et sans remords, les règles de la justice, s'il étouffa en lui-même les sentiments de l'humanité, s'il viola la foi due aux traités, c'est qu'en respectant les lois divines et humaines, en se laissant entraîner par son cœur, en tenant religieusement sa parole donnée, il eût pu nuire aux véritables intérêts de l'État. Il n'était pas ambitieux pour lui, mais pour son pays. Il sacrifiait sa propre réputation à l'agrandissement de la puissance de l'Angleterre (2). » Voilà ce qui le fit absoudre, après un mémorable procès, malgré l'accusation intentée contre lui devant le Parlement par Burke et soutenue par Sheridan et Fox (1785-1786). Les débats n'occupèrent pas mois de cinq sessions (1786-1790), et l'arrêt ne fut rendu qu'en 1795. Hastings fut solennelle-

(1) M. Villemain, *Tableau de la Littérature au dix-huitième siècle*, LV[e] leçon.
(2) Lord Macaulay, *Biographie de Warren Hastings.*

ment acquitté et quelques années après nommé membre du Conseil privé.

Lord Cornwallis, gouverneur général (1785-1794). Possessions de la Compagnie. Ligue des Anglais, des Mahrattes et de Nizam-Ali contre Tippou-Saïb (1790-1792). Traité de Seringapatam (1792). — Vers la fin de l'administration de W. Hastings, comme au terme de celle de lord Clive, on sentit la nécessité de rattacher davantage la Compagnie à la couronne. Un bill du 4 août 1784, présenté par Pitt et sanctionné par le Parlement, étendit l'action du pouvoir royal en plaçant la direction des affaires de l'Inde sous la surveillance d'une Commission du gouvernement (*board of control*) en ce qui concernait les affaires politiques et militaires. La nomination du gouverneur général fut exclusivement réservée à la couronne. Lord Cornwallis fut le premier gouverneur général envoyé par le roi (1785).

A cette époque la Compagnie possédait les provinces du Bengale, de Béhar, d'Orissa, de Bénarès, de Madras, les Circars du nord et l'île de Bombay. Les nababs du Carnatic, de l'Aoude et le soubahdar du Dekkan étaient ses vassaux. Les Mahrattes étaient divisés et affaiblis. Mais dans le Maïssour elle avait toujours un adversaire redoutable dans Tippou-Saïb qui avait hérité de l'énergie de Haïder et de sa haine pour les Anglais. En 1787, il envoya une ambassade à Louis XVI pour solliciter son alliance. La politique anglaise réussit à entraîner contre ce prince, par l'appât du butin à partager, les Mahrattes et le Nizam (1790). Tippou, attaqué de toutes parts, et réduit à ses propres forces, tint tête pendant deux ans à ses ennemis, mais en 1791 les Anglais s'emparèrent de Bengalore, l'une des principales forteresses de Tippou; lord Cornwallis et Abercromby prirent successivement les autres places et l'acculèrent sous les murs de *Seringapatam*, capitale du sultan (1792). Tippou, complétement défait, dut céder la moitié de ses États (traité de *Seringapatam*, 17 mars 1792).

Lord Wellesley, gouverneur général (1797-1804). Nouvelle guerre avec Tippou-Saïb (1799). Démembrement de l'empire de Maïssour. — Pendant ces derniers événements, la Révolution française avait éclaté. Assaillie par une coalition européenne, la France ne put défendre ses établissements de l'Inde, qui tombèrent l'un après l'autre au pouvoir des Anglais. Les Français restés dans la péninsule furent accueillis avec empressement par les chefs mahrattes, par le Nizam, surtout par Tippou-Saïb. D'anciens officiers de Bussi et de Lally s'employaient à discipliner les troupes de notre ancien allié, à les former à la tactique européenne. On vit même un club de Jacobins s'organiser dans la capitale du *citoyen* sultan, et l'on y planta un arbre de la liberté (1797). Tippou, depuis l'humiliation de son dernier traité, n'attendait qu'une occasion pour recommencer la lutte. En 1798, il envoya une ambassade à l'île de France, dont le gouverneur lui fit passer des officiers d'artillerie et d'infanterie, et

quelques soldats européens ou mulâtres. Bonaparte était en Égypte et cherchait à nouer des relations avec Tippou-Saïb. Les Anglais conçurent de vives alarmes. Le nouveau gouverneur général, lord Wellesley (1797-1804), résolut de prévenir le sultan. Au mois de février 1799, deux corps d'armée furent mis en mouvement : l'un, de 20 000 hommes, sous le général Harris, s'avança de Vellore dans le Canartic ; l'autre, venant de Bombay, sous le général Stuart, se rassembla à Cananore, dans le Malabar. Ils firent leur jonction sous les murs de Seringapatam, où Tippou s'enferma (5 avril). Après un mois de siége, la ville fut prise d'assaut; Tippou périt en défendant sa capitale (4 mai). Son empire fut partagé. Les Anglais s'adjugèrent tout ce que Tippou avait sur la côte de Malabar, ainsi que les districts de Coïmbetour et de Daraporam, ce qui unit leurs possessions de la côte orientale de la péninsule à leurs possessions de la côte occidentale. Ils retinrent en outre toutes les places et forteresses dominant les passages des montagnes qui séparent le Carnatic du Maïssour. Enfin ils occupèrent Seringapatam. On donna au nizam le district riverain de la Kistnah; les Mahrattes prirent leur part à l'ouest, en partie sur le Canara et les provinces qui lui sont contiguës. On laissa un coin de terre au descendant des anciens rajahs de Maïssour, dépossédés par Haïder, et on l'éleva sur le trône comme vassal de l'Angleterre.

Dès le 12 octobre 1800, un traité fut signé par lequel le nizam abandonnait, pour un secours de 1500 hommes mis à son service, toutes les acquisitions qu'il avait faites aux dépens de Tippou, dont l'empire se trouva presque entièrement reconstitué dans les mains des Anglais.

Système subsidiaire. Traité de Bassein (1802). Guerre avec les Mahrattes (1803-1805). — Après la chute du Maïssour, la politique des Anglais dans l'Inde changea sensiblement. Leur domination indirecte devint de plus en plus immédiate. La Compagnie abandonna ses alliés, les dépouilla en totalité ou en partie de leurs États, et ils n'en conservèrent quelques lambeaux qu'en se soumettant à recevoir garnison ou à payer tribut. Le nabab d'Aoude dut céder la moitié de ses États pour l'entretien des troupes anglaises chargées de les défendre et abandonner à la Compagnie la souveraineté et l'administration du reste (1799-1801). En 1800, après la mort du nabab d'Arcot, tout le Carnatic fut confisqué.

Les princes mahrattes restèrent ainsi les seuls adversaires puissants des Anglais dans l'Inde. Lord Wellesley chercha à leur appliquer le système qu'il venait de pratiquer avec tant de succès dans le royaume d'Aoude. Les mouvements menaçants des Afghans contre les Mahrattes et les divisions de ces derniers favorisaient ses entreprises. Il s'efforça de faire accepter à Scindiah l'alliance anglaise pour en faire un vassal en occupant militairement ses États. Ces propositions furent

repoussées. Mais Wellesley sut profiter des divisions qui régnaient entre les maisons de Scindiah et de Holkar. Scindiah et le peishwa furent battus devant *Pounah*, dans une grande bataille qui livra cette capitale au vainqueur. Wellesley parvint alors à décider le peishwa à admettre à son service des forces anglaises permanentes, dont l'entretien devait être assuré par une cession de territoire (traité de *Bassein*, 31 décembre 1802). Aussitôt sir Arthur Wellesley, frère du gouverneur général, et depuis si célèbre sous le nom de duc de Wellington, marcha sur Pounah, força Holkar à la retraite et rétablit le peishwa. Le gouverneur général exigea alors l'expulsion de tous les Français et la cession du Douab (province entre le Gange et la Djemnah). Lake, général en chef des Anglais, eut en même temps l'ordre de prendre possession d'Agra et de Delhi, et d'unir cette conquête au Bundelcund par une chaîne de postes fortifiés. « L'expulsion des Français était la destruction d'une partie considérable de la puissance militaire de Scindiah; la chaîne des postes entre le Gange et la Djemnah était un empiétement sur son territoire; enfin l'occupation de Delhi était l'absorption au profit des Anglais de l'autorité qui restait attachée au seul nom de l'empereur (1). » Scindiah, loin de se laisser ainsi désarmer et dépouiller, forma contre les Anglais une ligue avec le rajah de Bérar, avec Holkar lui-même, et noua des intrigues avec tous les petits chefs mahrattes pour les faire entrer dans cette confédération. Lord Wellesley le prévint. Les forces britanniques, au nombre de 55 000 hommes, assaillirent les États de Scindiah de tous les côtés à la fois : Lake par le nord, sir Arthur Wellesley par le midi, les troupes de Bombay par l'ouest, où elles se jetèrent sur le Guzerate; en même temps le colonel Harcourt attaquait le rajah de Bérar à l'est. Lake défit Perron, officier français au service de Scindiah, emporta d'assaut Alighor (2), gagna une seconde bataille sur le général Bourquien, successeur de Perron, sous les murs de *Delhi* (septembre 1803), et fit une entrée solennelle dans la capitale de l'empire mogol, où il mit garnison anglaise. Quelques jours après, Agra, assiégé, tomba à son tour en son pouvoir (octobre). Enfin, par la sanglante et brillante bataille de *Laswari*, il assura aux Anglais la possession paisible du Douab et du Bundelcund. Mêmes succès dans l'est. Harcourt réduisit la province de Kuttak, où est la fameuse pagode de *Jaggernaut*, et qui liait les possessions anglaises du Bengale et du Dekkan (octobre). Dans l'ouest, sir Arthur Wellesley, parti de Pounah le 4 juin, passa le Godavery, et dispersa à *Assaye*, avec 4500 hommes, les 50 000 hommes de Scindiah. Celui-ci avait perdu la plus grande partie de ses États. Au nord on lui avait enlevé le Douab, le Bundelcund et les districts limitrophes de Djeypour; à

(1) *Inde*, par A.-D. DE JANCIGNY.

(2) Au nord d'Agra.

l'ouest, ses possessions limitrophes du Guzerate et du Guicowar (1) venaient d'être conquises par les troupes de Bombay. Ses armées étaient en partie détruites ou dissoutes ; ses principales places fortes, telles que Alighor, Goualior, Baroach, étaient prises ; deux capitales, comme Delhi et Agra, étaient perdues, ainsi que la personne de l'empereur, désormais à la dévotion des Anglais. Sir Arthur Wellesley, laissant Scindiah, maintenant hors de combat, repassa le Godavery, tourna vers le nord contre le rajah de Bérar, déjà fort entamé par le colonel Harcourt, et dispersa son armée près du village d'*Argaum*, dans l'Aurengabad. Cette défaite fut le coup de grâce donné à la confédération. Le rajah et Scindiah se décidèrent à demander la paix. Par le traité de *Surdji-Audjengam* (30 décembre 1803) : 1° le rajah abandonna à la Compagnie la province de Kuttak, avec le port de Balasore, liant le Bengale aux Circars ; 2° Scindiah céda le Douab et tout ce qu'il possédait au nord des rajahs de Djeypour et de Djoupour, le fort et le territoire de Baroach, dans le Guzerate, ainsi que le fort d'Ahmehnagara (2) ; il renonça à tout pouvoir sur le Grand Mogol, à toute intervention dans ses affaires, et l'empereur resta ainsi dans la dépendance des Anglais ; 3° les deux princes s'engagèrent à ne prendre aucun Européen, c'est-à-dire aucun Français, à leur service. Cette dernière clause se trouve invariablement dans tous les traités conclus à cette époque par la Compagnie. Hommage éclatant rendu aux braves défenseurs de nos possessions, et qui tourne à la honte du misérable gouvernement de Louis XV, qui trahit si lâchement leur courage !

Holkar, bien qu'il eût adhéré à la ligue, n'avait pris aucune part à la guerre. Quand il vit les rajahs de Bérar et de Malwa abattus, il commença à s'inquiéter des progrès des Anglais, et renouvela les hostilités (avril 1804). Il prit à sa solde les Pindarrys, bandes de mercenaires indisciplinés et pillards. Tous les corps anglais encore rassemblés se mirent aussitôt en mouvement. Dans le Dekkan, dans le Guicowar, dans le Malwa, partout les possessions de Holkar furent immédiatement occupées. Dès le 28 avril, l'armée tout entière était réunie sous les murs de Djeypour ; mais, décimée par les chaleurs dévorantes du climat, elle dut rentrer dans ses cantonnements. Une seconde campagne ne fut pas plus heureuse. Holkar, enhardi, s'avança jusque sur la Djemnah et attaqua Delhi ; repoussé, il se jeta dans le Douab ; mais son armée fut presque entièrement anéantie par le général Lake, qui marcha ensuite contre le rajah de Bhurtpour (3), allié de Holkar, et assiégea sa capitale ; mais tous ses assauts furent repoussés. Cependant le rajah, après une résistance de trois

(1) Au nord du Guzerate.
(2) Au nord-est de Pounah.
(3) Au sud de Delhi.

mois, demanda à traiter : il livra Dîg, une de ses principales forteresses, paya 20 lakhs de roupies pour les frais de la guerre, et s'engagea à ne prendre aucun Européen à son service (traité de *Bhurtpour*, mars 1805).

« Ces guerres et ces conquêtes étendirent, sans intermédiaires, le territoire de la Compagnie sur toute la côte orientale, sur la majeure partie de la côte occidentale, et, sur le Gange et la Djemnah, jusqu'à Delhi ; mais elles changèrent aussi totalement la situation militaire des Anglais dans l'Inde. Au lieu du sud de cette contrée, c'était le nord et le pays sur le haut Gange qui étaient devenus le siége principal de leur puissance. Ils se trouvèrent ainsi voisins des Seikhs et d'autres peuples guerriers... (1). »

Lord Minto, gouverneur général (1805-1813). Guerre avec les Seikhs (1808-1809). Traité d'Amritsir. Influence anglaise à Téhéran et à Caboul. Prise de Batavia (1811). — Les Seikhs, qui n'étaient d'abord qu'une secte religieuse née vers le milieu du XVIIIe siècle, étaient devenus en peu de temps un peuple puissant dans le Pendjab, entre l'Indus et le Sattledje. Leur chef, Ranjit-Singh, qui résidait à Lahore, entreprit d'étendre sa domination en rangeant sous sa loi tous les petits princes entre le Sattledje et la Djemnah. Ceux-ci invoquèrent la protection de la Compagnie (mars 1808). Dans le même temps Napoléon envoyait une ambassade à la cour de Perse. Lord Minto, gouverneur général depuis 1805 (2), jugea nécessaire, dans ces circonstances, d'attacher à la cause anglaise tous les petits États à l'est de la Djemnah, et d'arrêter de ce côté les progrès d'un peuple qui pouvait devenir un ennemi redoutable. Une armée anglaise rejeta les Seikhs derrière le Sattledje, et, par un traité signé à *Amritsir* (25 avril 1809), cette rivière fut fixée comme limite de leurs possessions.

La paix faite avec les Seikhs, le gouverneur général travailla à détruire l'influence française à la cour de Téhéran. Sir Hartsford, envoyé auprès du schah, conclut avec lui un traité par lequel ce dernier s'engagea à aider les Anglais contre toute tentative d'invasion ; ceux-ci, de leur côté, lui promirent un subside de 200 000 livres sterling par an tant qu'il serait en guerre avec la Russie, alors l'alliée de la France. Lord Minto s'assura également des Afghans, et noua des relations avec eux par une ambassade envoyée à Caboul. « Ainsi l'influence anglaise s'étendit au delà de l'Indus, et bien plus loin encore, à Téhéran, entre le golfe Persique et la mer Caspienne, presque aux bouches du Volga (3). »

L'empire indo-britannique avait atteint, du côté de l'occident, les

---

(1) HEEREN.

(2) Il avait succédé à lord Cornwallis, qui lui même avait remplacé lord Wellesley et était mort la même année (octobre 1805).

(3) *Inde*, par A.-D. DE JANCIGNY.

limites qu'il ne devait guère dépasser. C'est vers l'orient maintenant que lord Minto allait l'étendre. La Compagnie faisait un commerce considérable d'opium et de thé avec la Chine. Pour faciliter et protéger ce commerce, lord Minto voulut procurer aux Anglais des établissements dans les mers qui baignent les États du Céleste Empire. Une expédition, partie en 1809, prit possession de l'île de Macao, à l'entrée de la rivière de Canton. Mais sur la menace de la Chine de rompre toute relation avec les Anglais, l'île fut presque aussitôt évacuée. Lord Minto n'abandonna pas son projet et se tourna vers les établissements hollandais de la Malaisie, possédés par la France par suite de la réunion de la Hollande à l'empire français. Depuis 1806, les Anglais étaient maîtres du cap de Bonne-Espérance, et ils venaient de prendre possession de îles de France et de Bourbon. En 1811, une expédition fut dirigée sur Java et Sumatra, et s'empara de Batavia.

Le marquis d'Hastings, gouverneur général (1813-1823). Guerre avec les Gourkhas (1814-1816). Conquête de l'île de Ceylan (1814). Guerre contre les Pindarrys et les Mahrattes (1817-1818). Limites de l'empire indo-britannique en 1818. — Lord Minto fut remplacé, en 1813, par lord Moira, marquis d'Hastings (1813-1823). Dès son arrivée dans l'Inde, le nouveau gouverneur général eut à combattre les Gourkhas, tribu indoue établie dans le Népaul, au pied de l'Himalaya, d'où elle s'étendit, depuis le milieu du XVIIIe siècle, jusqu'aux rives du Sattledje. Une armée de 24 000 hommes, divisée en cinq corps, fut mise en mouvement sur une ligne de 200 lieues. Cette guerre de montagnes, sur un espace aussi étendu, contre un peuple belliqueux qui avait depuis longtemps adopté la tactique européenne, fut d'abord désastreuse pour les Anglais; ils furent battus sur toute la ligne (1814-1815). Dans la campagne de 1816, le général Ochterlony s'empara de tout le pays compris entre le Sattledje et la Gogra (affluent du Gange). Les Gourkhas, défaits dans deux batailles successives, cédèrent le territoire conquis, admirent un agent anglais à Katmandou, leur capitale, et s'engagèrent à ne prendre aucun Européen à leur service (4 mai 1816).

Vers le même temps fut achevée la conquête de l'île de Ceylan. Depuis 1796, les Anglais étaient en possession de tout le littoral, enlevé aux Hollandais, qui y renoncèrent par le traité d'*Amiens* (1802). L'intérieur de l'île appartenait à un empereur de la dynastie malabare, résidant à Candy. En 1814, les Anglais s'emparèrent de cette ville et prirent possession de l'île tout entière, au nom du roi; Ceylan devint ainsi une possession de la couronne et non de la Compagnie.

La guerre contre les Gourkhas à peine terminée, une vaste ligue se forma contre les Anglais entre les Pindarrys, le peishwa et les princes mahrattes du Malwa et du Radjepoutana. Mais ils ne surent pas se concerter, et furent accablés les uns après les autres. Parties d'Agra, de Nagpour, de Haïderabad, de Pounah, sous les ordres de lord

Hastings, d'Ochterlony, de Brown, de sir John Malcolm, les forces britanniques enveloppèrent de toutes parts le pays ennemi et resserrèrent l'insurrection dans un cercle de fer (juillet 1817). Une partie des bandes des Pindarrys fut mise en déroute dans le sud du Malwa, et leurs débris furent exterminés sur les bords de la Tchumbul (12 janvier 1818). Le peishwa Badji-Rao, défait sous les murs de *Pounah* (5 et 17 novembre), fut réduit à fuir; ses places tombèrent les unes après les autres au pouvoir des vainqueurs. Poursuivi, cerné, battu dans toutes les rencontres, il se remit entre les mains de sir John Malcolm, et dut renoncer à toute prétention sur le gouvernement de Pounah; ses États furent réunis aux possessions anglaises (juin 1818). Holkar, complétement défait sur les bords de la Siprah, dans le Malwa, par le général Malcolm, fut forcé de céder les deux tiers de son territoire et de mettre le reste de ses États sous la protection britannique (janvier 1818). Le rajah de Nagpour, Apa-Saheb, fut battu sous les murs de sa capitale (novembre 1817) et dépouillé. Émir-Khan, un des principaux chefs des Pindarrys, fut contraint de dissoudre son armée et de livrer son artillerie (9 novembre 1817). Scindiah venait d'être également forcé de traiter, et se trouva désormais sans appui et réduit à l'impuissance (6 novembre).

Ainsi fut étouffée cette formidable insurrection, effort suprême de l'Inde, pour échapper à la domination britannique. La presqu'île tout entière était conquise. De mogole qu'elle était encore, du moins nominalement, elle devint de nom, comme de fait, anglaise. L'empire indo-britannique s'étendait alors d'un côté jusqu'à l'Indus, de l'autre jusqu'à l'Himalaya, touchant à l'ouest, par le Pendjab, à l'Afghanistan et à la Perse, à l'est, par le Népaul, au Thibet et à la Chine.

CHAPITRE XVII.

PROGRÈS ET SOULÈVEMENT DES COLONIES D'AMÉRIQUE (1).

GUERRE DE L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS.

TRAITÉ DE VERSAILLES.

SOMMAIRE. — Dette de l'Angleterre. — Possessions anglaises dans l'Amérique du Nord. Impôt du timbre (1765). Bill déclaratoire (1766). Impôts sur le verre, le papier, le thé (1767). Résistance des colonies. Révolte de Boston (1773). Congrès général de Philadelphie (1774). Combat de Lexington (1775). Georges Washington. Proclamation de la République des États-Unis (4 juillet 1776). Combat de Brooklin (1776). Franklin en

(1) *Voyez* dans l'Atlas les Cartes XVII et XXII.

France (1776). Lafayette. Combats de Trenton (1776), de Brandywine (1777), de Germantown; capitulation de Saratoga.

Alliance de la France avec les États-Unis (1778). — La *Belle-Poule;* bataille navale d'Ouessant (1778); d'Estaing sur les côtes d'Amérique et aux Antilles (1778-1779).

Succession de Bavière; traité de Teschen (1779). — Alliance de l'Espagne avec la France (1779). Blocus de Gibraltar; tentative de descente en Angleterre. Neutralité armée (1780).

Rodney ravitaille Gibraltar (1780). Guichen et Grasse aux Antilles (1780-1781). Capitulation de Yorktown (1781). Nouvelle tentative de descente en Angleterre (1781). Conquête de Minorque (1782). Vaines attaques contre Gibraltar (1781-1782). Défaite des Saintes (1782). Suffren aux Indes (1782-1783).

Traité de Versailles (1783).

Dette de l'Angleterre. — Pendant que l'Angleterre étendait ses conquêtes dans l'Inde, ses colonies américaines lui échappèrent et constituèrent leur indépendance. Depuis la révolution de 1688, elle avait eu presque constamment l'Autriche ou la Prusse à sa solde. Pour soutenir ce système, qui assurait son influence continentale et sa prépondérance maritime, elle n'avait cessé d'accroître sa dette nationale. En 1730, elle s'élevait à 54 millions de livres sterling; la guerre de la succession d'Autriche la porta à 78 millions, la guerre de Sept ans à 146 millions. Après la paix de *Paris,* le gouvernement résolut de faire supporter aux colonies américaines une partie des charges qui pesaient sur la mère patrie. De là, sous le ministère de lord Grenville, l'établissement de l'impôt du timbre, premier essai d'un système fiscal qui devait coûter à l'Angleterre tout un empire (mars 1765).

Possessions anglaises dans l'Amérique du Nord. — Elle possédait, en effet, dans l'Amérique du Nord, outre le Canada et les Florides, récemment acquis, tout le pays qui s'étend du golfe Saint-Laurent au golfe du Mexique, du Mississipi et de l'Ohio à l'océan Atlantique. Cette vaste contrée était divisée en treize provinces : New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut, New-York, Rhode-Island, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Géorgie. Ces colonies, fondées ou acquises de 1584 à 1733, durent en partie leur population aux nombreux émigrés anglais qui préférèrent l'exil avec la liberté à l'oppression religieuse et politique des Stuarts. Aussi leurs constitutions contenaient-elles des principes de démocratie « qui affaiblissaient chaque jour les liens par lesquels ce pays se rattachait encore à la métropole. L'accroissement de la population répandait partout le sentiment de la force nationale, et la plus légère occasion suffisait dès ce moment pour provoquer des résistances et une lutte (1). »

Impôt du timbre (1765). **Bill déclaratoire** (1766). **Impôts sur le**

(1) Heeren.

verre, le papier, le thé (1767). Résistance des colonies. Révolte de Boston (1773). — L'établissement de l'impôt du timbre en donna le signal. Cet acte excita une grande fermentation, surtout dans le Massachusetts. Un congrès se réunit à New-York et publia une *déclaration des droits du peuple* (octobre 1765). Lord Grenville fut remplacé par Rockingham et l'acte du timbre rapporté; mais on y substitua le *bill déclaratoire*, par lequel on maintint le principe de la suprématie du Parlement (mars 1766), et l'année suivante trois nouveaux impôts furent établis sur le verre, le papier et le thé (juin 1767). Une opposition régulière s'organisa alors dans toutes les colonies; Boston, capitale du Massachusetts, en fut le principal foyer. On convint unanimement de ne plus recevoir de marchandises anglaises. Cette résolution causa tant de préjudice au commerce britannique, que lord North, qui devint premier ministre en 1770, supprima les impôts sur le verre et le papier, et ne laissa subsister que l'impôt sur le thé, mais en maintenant formellement les droits du Parlement sur les colonies. Or c'étaient précisément ces droits que les Américains refusaient de reconnaître; n'ayant aucune part à la représentation nationale, ils considéraient comme illégal tout impôt établi sans leur participation; leur résistance s'appuyait ainsi, non-seulement sur les chartes qui garantissaient leurs franchises, mais sur la Constitution anglaise elle-même. Vers la fin de 1773, un navire chargé de thé, expédié par la Compagnie des Indes, fut coulé par les habitants de Boston (décembre).

Congrès général de Philadelphie (1774). Combat de Lexington (1775). Georges Washington. — Ce fut le signal des hostilités. Une garnison anglaise, sous le général Gages, occupa la ville; le port fut mis en interdit (mars 1774), et les lettres de franchise dont jouissait le Massachusetts lui furent retirées. Cette disposition souleva toutes les colonies. Un congrès général se réunit à Philadelphie (septembre 1774), approuva la conduite du Massachusetts et décida la suspension de tous les rapports commerciaux avec l'Angleterre. Lord Chatham, Burke et Fox firent de vains efforts dans le Parlement pour conjurer la guerre en défendant les libertés des colonies; leur éloquence échoua contre l'obstination du ministère. Les hostilités commencèrent. Gages, en voulant enlever un dépôt d'armes à Concord, fut battu par les milices américaines à *Lexington* (avril 1775), et rejeté dans Boston, où 30 000 hommes vinrent le bloquer. Georges Washington, nommé généralissime par le congrès, prit le commandement de cette armée. Howe, successeur de Gages, fut forcé de capituler et de se replier sur Halifax (mars 1776). Pendant ce siége, une attaque contre le Canada, pour diviser les forces anglaises, fut repoussée par le général Carleton. Mongomery, après avoir pris Montreal, fut tué sous les murs de Québec, et les Américains, battus aux *Trois-Rivières*, durent évacuer le Canada.

Proclamation de la république des États-Unis (1776). — Malgré ces premières hostilités, l'insurrection conservait un caractère de résistance légale. Les Américains ne songeaient pas encore à se séparer de la métropole. Penn, le descendant du législateur de la Pensylvanie, alla porter à Georges III une requête signée par tous les membres du congrès. A cette démarche conciliante le ministère anglais répondit en soudoyant 17000 mercenaires allemands. Alors les colonies substituèrent au champ rouge qui ornait leur pavillon treize bandes alternativement rouges et blanches, symbole du nombre et de l'union des colonies. Enfin, le 4 juillet 1776, le congrès rendit une déclaration d'indépendance qui constitua la *république des treize États-Unis*.

Combat de Brooklin (1776). Franklin en France. — Cependant Howe, renforcé par des troupes arrivées d'Angleterre, reprend l'offensive. Soutenu par la flotte de l'amiral Howe, son frère, il débarque à l'embouchure de l'Hudson, avec le projet de remonter cette rivière, de faire sa jonction avec l'armée du Canada, de couper ainsi en deux les provinces insurgées et d'écraser celles du nord-est, foyer de l'insurrection. Washington est battu à *Brooklin*, dans Long-Island. Le général anglais s'empare de New-York et de tout le cours de l'Hudson, et se trouve maître dès lors de faire sa jonction avec l'armée du Canada ou de menacer Philadelphie, siége du congrès. Washington se replie derrière la Delaware pour couvrir cette ville. Dans cette situation critique, le congrès déploie une admirable fermeté : le 4 octobre, il décrète l'acte de confédération perpétuelle des États-Unis, première constitution de la république. L'ennemi approchant, l'assemblée se transporte à Baltimore, derrière la Susquehannah (décembre 1776). Washington est investi de la dictature militaire, et Franklin envoyé en France pour solliciter de Louis XVI des secours et la reconnaissance de l'indépendance des États-Unis.

Lafayette. Combats de Trenton (1776), de Brandywine (1777), de Germantown; capitulation de Saratoga. — La cause américaine excitait en France un grand enthousiasme, même parmi la noblesse. Le marquis de Lafayette fréta un vaisseau à ses frais pour aller la soutenir. Beaumarchais faisait fabriquer publiquement des armes pour les Américains. Les succès de ces derniers allaient entraîner le gouvernement lui-même, encore hésitant. Howe avait mis ses troupes en quartiers d'hiver sur une longue ligne de postes le long de la Delaware. Washington, qui couvrait cette rivière, surprit et enleva à *Trenton* trois régiments allemands, et dégagea Philadelphie, où le congrès reprit ses séances (décembre 1776). Howe s'embarqua alors pour la baie de Chesapeake, afin de prendre Philadelphie à revers. Pour couvrir cette ville, Washington prit position sur la rive gauche du *Brandywine*, où il fut complétement défait et Lafayette blessé (septembre 1777). Les Anglais s'emparèrent de Philadelphie (octo-

bre), et battirent une seconde fois Washington à *Germantown*. L'armée anglaise du nord, sous Burgoyne, s'avança de son côté du Champlain sur l'Hudson, pour se réunir à l'armée du centre; mais elle fut cernée à *Saratoga* par le général Gates et forcée de mettre bas les armes (octobre 1777).

Alliance de la France avec les États-Unis (1778). — La nouvelle de ce succès décida Louis XVI à reconnaître l'indépendance des États-Unis et à conclure avec eux un traité d'alliance et de commerce (6 février 1778). L'Angleterre fut consternée. Lord North offrit aux Américains, par le *bill de conciliation,* d'admettre leurs députés dans le Parlement britannique. Il était trop tard. Le congrès, déjà engagé avec la France, rejeta toutes les propositions. Quant à la France, elle était prête. Grâce aux efforts de Choiseul, après la guerre de Sept ans, pour rétablir notre marine, elle allait pouvoir tenir la mer avec 61 vaisseaux de ligne et 67 frégates ou corvettes.

La Belle-Poule. Bataille navale d'Ouessant (1778). — Une escadre de 12 bâtiments, sous le comte d'Estaing, part de Toulon et se dirige vers l'Amérique. En même temps une flotte de 32 vaisseaux, sous le comte d'Orvilliers, s'apprête à mettre à la voile à Brest. La frégate *la Belle-Poule,* détachée de cette flotte, est attaquée par une frégate anglaise et la met en fuite. La guerre est aussitôt déclarée (mars 1778). D'Orvilliers sort de Brest et livre à l'amiral anglais Keppel, entre les îles d'*Ouessant* et de *Sorlingues,* une bataille glorieusement disputée, qui reste indécise (juillet 1778).

D'Estaing sur les côtes d'Amérique et aux Antilles (1778-1779). — Cependant d'Estaing arrive sur les côtes d'Amérique. Clinton, successeur de Howe, craignant d'être bloqué dans la Delaware, évacue Philadelphie et se retire à New-York. Washington le suit, le bat à *Montmouth,* dans le New-Jersey, et investit New-York (1778). D'Estaing combine avec le général américain Sullivan une double attaque contre Rhode-Island. L'amiral Howe s'avance au secours ; une tempête sépare les deux flottes et fait échouer l'expédition. D'Estaing se retire aux Antilles où le marquis de Bouillé venait de s'emparer de la Dominique, tandis que les Anglais nous avaient pris Sainte-Lucie. D'Estaing ne peut reprendre cette île; mais renforcé par l'escadre du marquis de Vaudreuil, qui vient de reconquérir sur les Anglais Saint-Louis, au Sénégal (janv. 1779), d'Estaing prend Saint-Vincent (juin), Grenade (juil.) et bat l'amiral Byron.

Le désastre de *Saratoga* avait décidé les Anglais à renoncer à toute attaque par le Canada; dans le nord ils se bornèrent depuis à la défensive ; au centre, Clinton, isolé dans New-York et entouré des provinces les plus exaltées, ne pouvait rien tenter d'important; mais dans le midi les royalistes étaient nombreux. Profitant du départ de d'Estaing pour les Antilles, lord Campbell se porte dans la Géorgie et s'empare de Savannah. Le congrès envoie de ce côté Lincoln pour

arrêter les progrès des Anglais, tandis que Washington tient Clinton en échec sur l'Hudson. D'Estaing se porte avec son escadre sur les côtes de la Géorgie et combine avec Lincoln une double attaque sur Savannah; il est repoussé et retourne en France, laissant une partie de son escadre aux Antilles sous les ordres de Lamotte-Piquet (septembre 1779).

Succession de Bavière. Traité de Teschen (1779). — Pour reprendre son ascendant sur mer et retenir ses colonies qui lui échappaient, l'Angleterre avait besoin d'une guerre continentale qui divisât les forces de la France. Une occasion parut s'offrir. La branche électorale de Bavière venait de s'éteindre dans la personne de Maximilien-Joseph (décembre 1777). L'empereur Joseph II crut le moment venu de dédommager l'Autriche de la perte de la Silésie; à la suite d'un traité de partage signé à *Vienne* avec l'électeur palatin, Charles-Théodore, le plus proche héritier de Maximilien, il fit occuper la basse Bavière par ses troupes (janvier 1778). Les circonstances encourageaient cette usurpation. La France, unie à l'Autriche par des liens de famille, et sans crédit sur le continent depuis la guerre de Sept ans, était d'ailleurs engagée dans une lutte maritime; la Russie, qui méditait de nouveaux envahissements sur la Turquie, avait intérêt à ne pas s'opposer à ceux de la cour de Vienne; l'Angleterre n'était occupée qu'à défendre ses colonies. Mais la Prusse ne pouvait permettre à l'Autriche de s'agrandir. Frédéric II envahit la Bohême. L'Empereur réclama en vain l'appui de la France. Le comte de Vergennes n'eut garde d'engager la France dans une nouvelle guerre de Sept ans. Il approuva la conduite de Frédéric. La Russie se joignit à la France. Sous la médiation des deux puissances un congrès se réunit à *Teschen*, où fut signé un traité par lequel l'Autriche ne conserva de la basse Bavière que la portion située entre le Danube, l'Inn et la Salza (13 mai 1779).

Alliance de l'Espagne avec la France (1779). Blocus de Gibraltar. Tentative de descente en Angleterre. — La diplomatie française obtint un autre succès : elle renoua le pacte de famille avec l'Espagne. Cette puissance, dont la marine s'était relevée sous l'habile administration du comte d'Aranda, avait à reprendre aux Anglais Gibraltar, Minorque et la Floride. Charles III, après avoir offert sa médiation au gouvernement britannique, qui la rejeta, s'unit à la France (juin 1779). Une armée et une escadre espagnoles bloquèrent Gibraltar; une flotte de 30 vaisseaux, sous Cordova, alla rejoindre la flotte de Brest que commandait d'Orvilliers. Les deux amiraux entrèrent dans la Manche avec 66 vaisseaux; l'Angleterre n'en avait que 38 pour couvrir ses côtes. L'amiral Hardy se réfugia dans le port de Plymouth. Une tempête força la flotte alliée à la retraite.

Neutralité armée (1780). — L'Angleterre éprouva un échec plus grave. Toutes les puissances étaient fatiguées de la dictature qu'elle

exerçait sur les mers depuis la guerre de Sept ans. Elle avait ruiné dans cette guerre les forces navales de ses ennemis afin de parvenir aussi à détruire leur commerce, qui se faisait surtout dans les colonies à l'aide des pavillons neutres. Elle prétendit interdire cette ressource aux États neutres. Tous les peuples admettaient que ceux-ci avaient le droit de naviguer librement et de faire le commerce avec les puissances belligérantes, sauf dans les ports *bloqués* et à l'exclusion de la contrebande de guerre ; que le droit de visite devait se réduire à l'inspection des papiers de bord pour empêcher cette contrebande et pour s'assurer de la nationalité du bâtiment. A ces principes l'Angleterre opposait le *droit de la nécessité* en vertu duquel elle prétendait soumettre à une visite complète le chargement d'un navire, capturer les bâtiments neutres qui lui paraissaient suspects, et fermer au commerce des neutres les ports ennemis qu'elle avait déclarés en état de blocus, sans les tenir *effectivement* bloqués. En 1780, les puissances du Nord formèrent, sous le nom de *neutralité armée*, une ligue pour faire respecter les droits des neutres. La Russie, qui donna le signal de cette résistance à la tyrannie maritime de l'Angleterre, fit une déclaration qui contenait ces deux principes essentiels (1) : que le pavillon couvre la marchandise et qu'un port ne doit être considéré comme bloqué que si l'entrée en est gardée par un nombre suffisant de navires de guerre (février 1780). Le Danemark, la Suède et le Portugal accédèrent à cette déclaration au mois de juillet suivant ; la Prusse s'y rallia à son tour (mai 1781). La France s'empressa d'adopter des principes qui étaient les siens (avril). L'Espagne suivit cet exemple. L'Angleterre, en déclarant la guerre à la Hollande, dont les navires faisaient une partie de nos transports en Amérique, prévint son accession à ce traité (décembre 1780). Le 5 août suivant une escadre hollandaise, attaquée à *Doggersbank* (2) par une flotte anglaise supérieure en nombre, la força à la retraite. Cette victoire ranima l'ardeur militaire des Hollandais ; mais le stathouder, Guillaume V d'Orange, livré à l'influence anglaise, trahit misérablement les intérêts de la république.

Rodney ravitaille Gibraltar (1780). Guichen et Grasse aux Antilles (1780-1781). — L'Angleterre, partout menacée, redoubla d'énergie. L'amiral Rodney, mis à la tête de 22 vaisseaux, dispersa l'ecadre espagnole qui bloquait Gibraltar et ravitailla cette place où lord Elliot faisait depuis 1779 une vigoureuse défense (février 1780). De là il se rendit aux Antilles. Le comte de Guichen, successeur de d'Estaing,

(1) Les principes du droit maritime n'ont été définitivement fixés et proclamés que par le traité de *Paris* de 1856. Il ne fallut pas moins d'un siècle pour amener l'Angleterre à les reconnaître et à renoncer aux étranges prétentions qu'elle érigea en droit par l'acte célèbre sous le nom de *the rule of* 1756.

(2) Banc de sable dans la mer du Nord, entre l'Angleterre et le Danemark.

lui livra, dans les eaux de la Dominique et entre la Martinique et Sainte-Lucie, trois combats peu décisifs (avril-mai 1780). L'avantage toutefois resta aux Français, et Rodney ne put empêcher leur jonction avec l'escadre espagnole de Solano (juin), mais une épidémie ravagea leurs équipages; Guichen escorta en Europe la flotte marchande des Antilles, et Solano alla achever la conquête de la Nouvelle-Floride (mai 1781), commencée en 1779 par les troupes espagnoles de la Louisiane. Rodney se jeta alors sur les îles hollandaises, s'empara de Saint-Eustache, de Saint-Martin et de Saba, avec un butin de 18 millions que Lamotte-Piquet enleva en vue des côtes d'Angleterre. Le comte de Grasse conduisit une nouvelle escadre aux Antilles, chassa les Anglais de Tabago (juin 1781) et se porta, par le canal de Bahama, sur les côtes des États-Unis, pour soutenir par mer les opérations des armées alliées.

Capitulation de Yorktown (1781). — Les Anglais s'étaient fortifiés dans les provinces méridionales. Clinton, encouragé par l'échec de Savannah et par le départ de d'Estaing, s'était porté de New-York dans le midi et emparé de Charlestown (mai 1780). Toute la Caroline du Sud fut soumise. Clinton y laissa lord Cornwallis et retourna à New-York que Washington se disposait à bloquer. Gates prit alors le commandement de l'armée américaine du Sud et essaya de recouvrer la Caroline ; mais il fut battu par Cornwallis à *Campden* (août 1780). Clinton envoya par mer de New-York un corps qui pénétra par la rivière James en Virginie. Cornwallis s'avança par la Caroline du Nord pour faire sa jonction avec ces troupes. Lafayette, revenu de France, où il était allé presser l'envoi de nouveaux secours, fut chargé de défendre la Virginie. Par d'habiles manœuvres, il força lord Cornwallis de s'enfermer dans *Yorktown*. Une opération décisive fut concertée contre cette position. Washington et Rochambeau, qui avait amené aux Américains un renfort de 5000 Français, s'avancèrent de l'Hudson et se joignirent à Lafayette devant *Yorktown*. Grasse acheva le blocus par mer en prenant position avec sa flotte à l'entrée de la baie de Chesapeake. Lord Cornwallis, investi de toutes parts, capitula avec 7000 hommes (19 octobre 1781). Ce succès fut décisif pour la cause américaine. Washington retourna dans le nord, sur l'Hudson, pour observer Clinton. Au midi, Green, successeur de Gates, avait reconquis la Caroline du Sud. Les Anglais ne conservaient que New-York, Charlestown et Savannah. Ils ne tardèrent pas à évacuer ces deux dernières villes pour se concentrer à New-York. Les hostilités n'eurent plus pour théâtre que la mer.

Nouvelle tentative de descente en Angleterre (1781). Conquête de Minorque (1782). Vaines attaques contre Gibraltar (1781-1783). — En Europe, Guichen et Cordova, après avoir débarqué dans Minorque un corps de 10000 Espagnols, sous le duc de Crillon, entrèrent dans la Manche avec 50 vaisseaux. L'amiral anglais Darby, n'en ayant que 21 à leur

opposer, se réfugia dans la rade de Torbay. Cordova, qui commandait en chef les forces alliées, n'osa tenter l'attaque ; les deux flottes retournèrent à Brest et à Cadix (septembre 1781). L'expédition de Minorque fut plus heureuse. La garnison anglaise, rejetée et investie dans le fort Saint-Philippe, fut forcée de se rendre (février 1782). Mais tous les efforts des Espagnols contre Gibraltar échouèrent (1781-1782).

Défaite des Saintes (1782). — Aux Antilles, le marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique, reprit les îles hollandaises (novembre 1781), et s'empara de Saint-Christophe (février 1782). Il ne restait plus aux Anglais, dans les Antilles, que la Jamaïque, Antigoa, la Barbade et Sainte-Lucie. Grasse fut battu aux *Saintes* par Rodney, en essayant de prendre la Jamaïque (12 avril 1782).

Suffren aux Indes (1782-1783). — Dans l'Inde, la domination anglaise ne parut pas moins menacée qu'en Amérique. Elle y avait deux adversaires redoutables : les Mahrattes, peuple belliqueux de l'ouest et du centre, et la monarchie de Maïssour ou Mysore, fondée dans le sud de la péninsule par le musulman Haïder-Ali, en 1761. Depuis 1767 ce prince était en guerre continuelle avec la Compagnie anglaise. En 1780 il s'unit contre elle au soubab du Dekkan et aux Mahrattes, envahit le Carnatic, dont la capitale Arcate tomba en son pouvoir. Dans le même temps, des insurrections éclataient au nord dans les provinces de Bénarès et d'Aoude, poussées à bout par la tyrannique cupidité du gouverneur général Warren Hastings. Si la France avait soutenu ces mouvements, c'en était peut-être fait de la domination britannique dans l'Inde. Mais elle portait toutes ses forces navales dans la Manche et en Amérique et n'envoya pas un vaisseau dans l'océan Indien. Nos possessions furent laissées sans défense. Dès 1778 les Anglais s'emparèrent de Chandernagor, de Pondichéry, de Karikal et de Mahé. Maîtres de nos établissements, ils se jetèrent sur ceux des Hollandais et leur enlevèrent Négapatam (1) et Trincomali (2) (1781-1782). Les Mahrattes firent la paix avec la Compagnie. Haïder-Ali, isolé, était sur le point de traiter à son tour, lorsque parut enfin une escadre française sous le bailli de Suffren. Après avoir mis en état de defense la colonie hollandaise du cap de Bonne-Espérance, menacée par les Anglais, Suffren entra dans la mer des Indes, défit l'amiral anglais Hughes sur la côte de Coromandel et mit à terre à Porto-Novo (3) des troupes pour soutenir Haïder-Ali (févr. 1782). Ce débarquement opéré, il alla chercher l'escadre anglaise, la battit une seconde fois sur les côtes de l'île de *Ceylan* (avril), une troisième fois devant *Négapatam* (juillet) et reprit *Trincomali*, où l'amiral Hughes,

(1) Au sud de Karikal.
(2) Dans l'île de Ceylan.
(3) Au sud de Pondichéry.

accouru au secours, éprouva une quatrième défaite (septembre). Bussi, l'ancien compagnon de Dupleix, vint diriger les opérations sur terre (mars 1783). Haïder-Ali était mort (décembre 1782); mais son fils Tippou-Saïb hérita de sa haine contre les Anglais et de son énergie. Bussi, réuni à ce prince, envahit le Carnatic, défit complétement le général Stuart devant *Goudelour* (juin 1783); mais inférieur en nombre aux Anglais, il fut forcé de s'enfermer dans cette ville où l'armée et l'escadre ennemies vinrent le bloquer. Suffren accourut, remporta une cinquième victoire sur l'amiral Hughes, rejeta ses débris sur Madras et débarqua ses renforts à Goudelour (juin 1783). Bussi allait reprendre l'offensive; Tippou-Saïb, de son côté, défit les Anglais à *Bednore* (1). La nouvelle de la conclusion de la paix arrêta ces succès.

Traité de Versailles (1783). — L'objet principal de la guerre était atteint : l'indépendance des États-Unis était assurée. L'Angleterre ne conservait aucun espoir de ressaisir ses colonies émancipées. L'avantage obtenu aux *Saintes* et la victorieuse défense de *Gibraltar* mettaient à couvert l'honneur de ses pavillons et de ses armes. L'opinion et même le Parlement réclamaient la cessation d'une guerre désormais inutile et qui avait déjà dévoré 2 milliards 400 millions. Lord North était sorti du ministère (20 mars 1782) et avait été remplacé par des membres du Parlement qui s'étaient montrés favorables aux prétentions des Américains. La France, de son côté, ayant réussi à séparer les colonies anglaises de leur métropole, était pressée de terminer une lutte qui achevait d'épuiser ses finances. Sous la médiation de la Russie et de l'Autriche, des négociations s'ouvrirent à *Versailles*. Les préliminaires de paix furent signés pour l'Amérique le 30 novembre 1782, pour la France et l'Espagne le 20 janvier 1783, pour la Hollande le 2 septembre; le lendemain fut conclu le traité définitif.

1° L'Angleterre reconnaît l'indépendance des États-Unis et retire ses troupes de New-York.

2° Elle restitue à la France Saint-Pierre et Miquelon (occupés en 1778) et lui reconnaît le droit de pêche sur la côte occidentale; aux Antilles elle rend Sainte-Lucie, renonce à Tabago et recouvre la Grenade, les Grenadines, Saint-Vincent, la Dominique, Saint-Christophe, Nevis et Montserrat; en Afrique, elle renonce au Sénégal, restitue Gorée et obtient la garantie de la Gambie et du fort Saint-James; aux Indes elle rend Pondichéry, Karikal, Mahé et Chandernagor; Tippou-Saïb est invité à accéder au traité. La clause du traité d'*Utrecht*, relative à Dunkerque, est abolie.

3° L'Espagne reste en possession de Minorque et des Florides, et rend à l'Angleterre les îles de Bahama. Charles III aurait bien voulu recouvrer Gibraltar, mais le ministre anglais, lord Shelburne, fit en-

(1) Dans le Maïssour.

tendre au ministre français, par un geste expressif, qu'en cédant cette place il s'exposait à porter sa tête sur l'échafaud.

4° L'Angleterre rend à la Hollande Trincomali, mais elle acquiert Négapatam.

CHAPITRE XVIII.

LOUIS XVI.

TURGOT ET MALESHERBES. NECKER.

ASSEMBLÉE DES NOTABLES. CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX.

SOMMAIRE. — État de la France à la mort de Louis XV. — Louis XVI : Maurepas, premier ministre. Renvoi du triumvirat. Turgot : son plan financier; projet d'organisation municipale et représentative du royaume. Rétablissement des Parlements. Réformes de Turgot. Retraite de Malesherbes; renvoi de Turgot (1776). Clugni ; réaction (1776). Necker (1776-1781). Assemblées provinciales. Réformes financières. Compte rendu. Retraite de Necker Mort de Maurepas (1781). Joly de Fleuri (1781-1783). D'Ormesson (1783). De Calonne (1783-1787) : opposition des notables. Brienne (1787-1788) : opposition du Parlement. Rappel de Necker (1788). Question des états généraux. Seconde assemblée des notables (1788). Brochure de l'abbé Siéyès : *Qu'est-ce que le Tiers État ?* Convocation des états généraux.

État de la France à la mort de Louis XV. — Louis XV laissait la France dans une de ces crises suprêmes d'où les nations ne sortent que par d'énergiques réformes ou par une révolution. L'ancienne monarchie, usée par ses propres excès, battue en brèche par l'esprit nouveau, s'était elle même dépouillée de ses appuis naturels en expulsant les jésuites et en supprimant les Parlements. En même temps, par la désorganisation des finances, elle avait mis à nu les abus du pouvoir absolu, et s'était placée dans l'inévitable dépendance de la nation éclairée par les philosophes sur ses droits.

Louis XVI. — Pour régénérer l'État et sauver la royauté, il eût fallu au nouveau roi, qui avait le désir du bien, la volonté de le faire en dépit des résistances de l'égoïsme et des préjugés. Louis XVI n'avait pas cette fermeté. Caractère faible, indécis, « il voit le bien et agit mal; il a le jugement droit et il n'en tire aucun parti pour l'action, non par insouciance égoïste comme son aïeul, mais par défiance de lui-même, par défaut de volonté et d'esprit de suite. Nature vouée au malheur, victime sans défense, destinée... à expier les erreurs et les crimes d'autrui (1). »

(1) Henri MARTIN.

Maurepas, premier ministre. Renvoi du triumvirat. — Agé seulement de vingt ans, sans expérience des affaires, incapable de gouverner par lui-même, Louis XVI avait besoin d'un premier ministre. L'opinion désignait Choiseul ou Machault. On leur préféra Maurepas, vieillard égoïste et frivole, qui, tout en choisissant des ministres réformateurs, devait se montrer hostile aux réformes et sacrifier successivement tous ceux qui auraient pu rallier l'opinion à la royauté en ralliant la royauté aux idées nouvelles.

Deux actes signalèrent heureusement les commencements du règne. Louis XVI renvoya d'Aiguillon, Maupeou et Terrai, et renonça au droit de joyeux avénement. Vergennes fut appelé aux affaires étrangères, Miromesnil aux sceaux, Sartine à la marine, Mui, puis le comte de Saint-Germain à la guerre, Turgot aux finances (1774). L'esprit de réforme, représenté dans ce ministère par Turgot, reçut un utile auxiliaire par la nomination de Malesherbes au ministère de la maison du roi (1775).

Turgot. Son plan financier. — Turgot, ancien intendant du Limousin, où il avait fait bénir son administration éclairée et bienfaisante, apportait dans le gouvernement les principes des économistes. Dès son entrée au ministère, il exposa au roi son plan financier : point de banqueroute, point d'augmentation d'impôt, point d'emprunts. Introduire dans l'administration des deniers de l'État l'ordre et l'économie, réformer et simplifier la perception, faire une répartition plus équitable des charges publiques, voilà par quels moyens il résolut de rétablir les finances. L'impôt, sous toutes ses formes, ne pesait que sur les classes laborieuses : à l'État elles payaient la taille, la capitation, les deux vingtièmes et la gabelle ; au clergé, la dîme ; à la noblesse, les droits seigneuriaux ; et elles supportaient en outre, sous le nom de corvée, l'entretien des chemins. Turgot entreprit de remanier tout le système des impositions. La taille et les deux vingtièmes devaient être convertis en une subvention territoriale proportionnelle, dont l'égale répartition serait assurée par le cadastre général des terres du royaume. La gabelle devait être supprimée ou modifiée, les droits féodaux rachetés, la corvée abolie.

Projet d'organisation municipale et représentative du royaume. Rétablissement des Parlements. — Turgot voulait donner pour point de départ et pour base à ses réformes une grande organisation municipale et représentative du royaume, fondée sur la propriété, sans distinction de caste. D'après ce plan, il y aurait eu des municipalités de paroisses, d'arrondissements et de provinces, pour répartir l'impôt et délibérer sur toutes les questions d'intérêt local, et au-dessus, la municipalité générale du royaume, composée de députés élus par les assemblées provinciales et formant une sorte de chambre consultative du gouvernement, en possession de consentir l'impôt, d'émettre des vœux, et investie du droit d'enregistrement et de remontrances.

Turgot ne voulait laisser aux cours souveraines que les fonctions judiciaires. Il était opposé au rétablissement des anciens Parlements dont il prévoyait l'opposition à toute réforme. Mais comme l'opinion avait pris parti pour eux contre Maupeou, Maurepas, par un frivole désir de popularité, fit décider qu'ils seraient rétablis (décembre 1774).

Réformes de Turgot. — Turgot ne s'en mit pas moins à l'œuvre. Ses réformes financières eurent de rapides résultats. En 1775, le revenu net était de 213 millions et la dépense de 235 millions; c'était un déficit de 20 millions. Dès 1776, il y eut un excédant de recettes. Au commencement de cette même année, il présenta au roi une série de projets inspirés par les principes des économistes : abolition de la corvée, qui devait être remplacée par un impôt sur les propriétaires fonciers; suppression des jurandes, des maîtrises et des corps de métiers. Louis XVI signa cet édit, mais l'opposition du Parlement fut telle, qu'on dut passer outre à l'enregistrement (mars 1776). Dès 1774, un arrêt du Conseil avait rétabli la liberté du commerce des grains.

Retraite de Malesherbes; renvoi de Turgot (1776). — Tous les ennemis des réformes, tout ce qui tenait à l'ancien régime, courtisans, Parlement et, dans le ministère, Maurepas lui-même, se liguèrent contre Turgot. On tira parti de la cherté des grains pour exciter des troubles, connus sous le nom de *guerre des farines* (1775). Turgot tint ferme. Malesherbes se découragea le premier et donna sa démission. Turgot attendit qu'on le renvoyât. Louis XVI qui avait dit : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple, » n'eut pas la fermeté de le soutenir (12 mai 1776).

Clugni; réaction (1776). — Le nouveau contrôleur général, Clugni, ne marqua son court passage au ministère que par le rétablissement des maîtrises, des jurandes et de la corvée, et par l'immorale institution d'une loterie royale (1776).

Necker (1776-1781). Assemblées provinciales. Réformes financières. — Clugni étant venu à mourir, on donna le titre de contrôleur général à Taboureau des Réaux, mais la direction réelle des finances fut confiée à Necker, ancien banquier calviniste de Genève, en possession d'une grande réputation d'habileté (octobre 1776). Necker reprit en le modifiant le projet d'organisation représentative du royaume. Par arrêt du Conseil du 12 juin 1778, une *assemblée provinciale* fut établie dans le Berry. Elle était composée de 48 membres, dont 12 du clergé, 12 de la noblesse et 24 du tiers état. Cette organisation devait être étendue à toutes les provinces. Les *assemblées provinciales*, réunies tous les deux ans, pendant un mois, et votant par tête, auraient eu la répartition de l'impôt et les autres attributions locales des *municipalités* de Turgot, mais sans former un corps politique. Les deux projets présentaient une autre différence essentielle.

Turgot, fidèle à la doctrine des économistes, fondait ses municipalités sur la propriété; Necker, réformateur moins hardi, maintenait la distinction des trois ordres. Toutefois la composition de ces *assemblées*, où le tiers état avait une représentation égale à celle des deux autres ordres réunis, indique assez qu'il reconnaissait, lui aussi, la nécessité de s'appuyer sur la classe moyenne contre l'opposition des privilégiés. S'il n'entreprit pas, comme Turgot, de remanier tout le système des impositions afin d'établir une répartition plus équitable des charges publiques, il travailla du moins à réformer la perception, à régulariser la comptabilité qu'il centralisa au trésor royal; il diminua les offices de finances, réduisit à douze les quarante-huit receveurs généraux et leur interdit toute disposition de fonds sans autorisation du ministère; enfin il modifia l'administration des impôts indirects en démembrant en trois compagnies le corps des fermiers généraux : la *ferme générale* (douane, gabelle, tabac); la *régie générale* (droits sur les boissons et sur la fabrication de divers objets de commerce); l'*administration générale des domaines et des droits domaniaux* (janv. 1780). Les traitements et les bénéfices des fermiers généraux furent fixés (1).

D'autres réformes furent inspirées par les principes d'humanité que les philosophes avaient propagés : suppression de la mainmorte et de la servitude personnelle dans les domaines du roi (août 1779), de la question préparatoire (août 1780); amélioration des hôpitaux de Paris (1781).

Compte rendu (1781). Retraite de Necker. Mort de Maurepas. — Malgré l'ordre et l'économie ramenés dans l'administration financière, les ressources ordinaires ne suffisaient plus. Dès 1776 Necker avait émis un premier emprunt. La guerre d'Amérique vint créer au Trésor de nouveaux besoins (1778). Pour relever le crédit qui s'épuisait, Necker publia le *Compte rendu des finances* (janvier 1781). Cette innovation excita les murmures des courtisans, qui y virent une dangereuse dérogation aux habitudes du pouvoir absolu. La ligue qui avait renversé Turgot se renoua contre Necker, qui, ne trouvant pas plus d'appui dans le roi, donna sa démission (19 mai 1781). Maurepas mourut au mois de septembre suivant.

Necker fut le dernier ministre réformateur de ce règne avant les états généraux; désormais il n'y eut plus que des ministres courtisans. Les réformes furent abandonnées pour les expédients. La révolution devint inévitable.

Joli de Fleuri (1781-1783). D'Ormesson (1783). De Calonne (1783-1787) : opposition des notables. — Expédients stériles ou ruineux, coups d'État avortés, l'administration des successeurs de Necker se résume en ces deux mots. Joli de Fleuri (1781-1783) défait l'œuvre

(1) Henri MARTIN.

de Necker, comme Clugni avait défait celle de Turgot, crée un troisième vingtième, émet de nouveaux emprunts et achève d'user le crédit. D'Ormesson, qui lui succède (novembre 1783), ploie sous le fardeau et est remplacé par de Calonne, esprit fécond en ressources, mais léger et pervers. Sa théorie économique était « qu'il fallait se donner l'extérieur de l'abondance pour ne pas laisser apercevoir l'étendue des besoins. » Ses prodigalités insensées eurent bientôt mis le Trésor à sec. Deux emprunts successifs furent rapidement dévorés (1783-1787). Mais quand Calonne fut au bout de « son orgie financière (1), » qu'il eut épuisé les expédients et anéanti le crédit, il fallut bien en revenir aux idées de Turgot et de Necker et essayer des réformes. Il proposa alors : 1° la création d'assemblées provinciales à trois degrés (paroisse, district, province), pour l'assiette et la répartition de l'impôt; 2° le remplacement des vingtièmes par une subvention territoriale portant sur toute propriété foncière, sans distinction de classe; 3° la suppression de la corvée ; 4° la réforme des maîtrises; 5° l'abolition des douanes intérieures et la liberté du commerce des grains ; 6° enfin l'établissement d'un droit de timbre. Prévoyant les résistances du Parlement, Calonne convoqua à Versailles une assemblée de notables, dont l'opposition le renversa (avril 1787).

Brienne (1787-1788) : opposition du Parlement. — Ce qu'ils refusèrent à Calonne, les notables l'accordèrent à Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, son successeur (1787-1788). Mais le Parlement, qui enregistra les édits sur le commerce des grains, les assemblées provinciales et la corvée, s'opposa au droit de timbre et à la subvention territoriale, et déclara qu'aux états généraux seuls appartenait le droit de consentir les impôts Ce grave aveu d'incompétence avait déjà été fait dans l'assemblee des notables. On imposa l'enregistrement des deux édits dans un lit de justice (6 août 1787). Le Parlement protesta, fut exilé à Troyes (25 août), puis rappelé à la condition de consentir un emprunt de 420 millions répartis sur cinq ans, à l'expiration desquels les états généraux seraient convoqués (septembre). A cet édit en fut ajouté un autre qui rendait l'état civil aux protestants. Louis XVI vint lui-même présenter au Parlement l'édit portant l'émission d'un emprunt successif et la convocation des états généraux dans cinq ans (20 septembre). La séance, ouverte par une délibération libre, fut tout à coup transformée en lit de justice. Le duc d'Orléans(2) protesta et fut exilé ; deux conseillers furent emprisonnés. Aux énergiques remontrances du Parlement contre l'arrestation de ses membres et l'enregistrement forcé des deux édits, la Cour se prépara à répondre en renouvelant le coup

(1) Henri MARTIN.
(2) Arrière-petit-fils du Régent, connu sous le nom de *Philippe-Égalité*.

d'État de Maupeou. Brienne et le garde des sceaux Lamoignon résolurent d'en finir avec l'opposition de la magistrature en détruisant sa puissance politique et en restreignant même sa puissance judiciaire. Six bailliages devaient être créés dans le ressort du Parlement de Paris. Une cour plénière, composée des princes, des pairs, du chancelier et des grands officiers de la maison du roi, aurait la faculté de juger en dernier appel et d'enregistrer les édits. Un des plus fougueux conseillers, d'Espréménil, réussit à se procurer une épreuve des édits préparés contre le Parlement. Ainsi averti, celui-ci para le coup qui le menaçait en rendant deux arrêtés dans lesquels il rappela les lois constitutives de la monarchie française, les droits de la nation représentée par les états généraux régulièrement convoqués, protesta contre les détentions arbitraires et décréta l'inamovibilité de ses membres (3 mai). Le conseil cassa ces arrêtés ; on fit enlever, en plein Parlement, d'Espréménil et Goislard, qui en furent les promoteurs (4-5 mai). Cependant il fallait vivre. La banqueroute était imminente. Brienne fit vainement appel au clergé, qui n'était pas plus disposé que la noblesse aux sacrifices, et qui réclama, comme les notables, la convocation des états généraux.

Rappel de Necker (1788). — Question des états généraux. Seconde assemblée des notables (1788). Brochure de l'abbé Siéyès : « Qu'est-ce que le Tiers État ? » — Ainsi les ordres privilégiés et la magistrature provoquaient tour à tour l'appel à la nation. C'était le cri de l'opinion. C'était aussi la suprême ressource de la royauté aux abois que les adversaires égoïstes de toute réforme précipitaient ainsi aveuglément dans la révolution qui devait les engloutir tous avec le trône. Un arrêt du conseil, du 8 août 1788, fixa au 1er janvier 1789 la réunion des états généraux. Brienne, à bout d'expédients, donna sa démission (25 août). Necker fut rappelé. Cependant les questions relatives aux prochains états préoccupaient tous les esprits. Quelle sera leur composition, leur forme ? Le Parlement se déclara pour la forme observée en 1614. Les notables, de nouveau assemblés à Versailles pour délibérer sur la question, se prononcèrent dans le même sens (6 novembre). Mais l'opinion réclamait pour le tiers état une représentation égale à celle des deux autres ordres réunis. Un grand nombre de brochures mirent en évidence l'importance de la classe moyenne. La plus célèbre fut celle de l'abbé Siéyès, futur législateur de la Révolution. « Qu'est-ce que le tiers état ? — Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? — Rien. — Que demande-t-il ? — A y devenir quelque chose. »

Le ministère, cédant à l'opinion, décida que le tiers état aurait une représentation double (27 décembre). Cette concession, pour n'être pas illusoire, impliquait le vote par tête ; mais on laissa indécise cette question, qui devait être le point de départ des orageux débats d'où

allait sortir un nouvel ordre de choses. En effet, les états généraux une fois assemblés, « l'opposition passa des Parlements, de la noblesse et du clergé, au peuple : la révolution était faite (1). »

CHAPITRE XIX.

GÉOGRAPHIE POLITIQUE DE L'EUROPE EN 1789.

La paix d'*Utrecht* avait terminé les guerres d'équilibre qui remplirent le XVIIIe siècle. Parmi les États mêlés à ces guerres, les luttes du XVIIIe siècle n'amenèrent pas de mutations territoriales qui fissent pencher la balance du continent. L'incorporation de la Lorraine à l'unité française ne fut que la consécration, par la politique, d'un fait géographique. Si l'Autriche perdit les Deux-Siciles et la Silésie, elle acquit la Gallicie. Les Deux-Siciles, d'ailleurs, érigées en royaume indépendant, ne devinrent l'appoint d'aucune puissance rivale. La perte de la Silésie fut plus grave pour la maison de Habsbourg, qui vit encore s'agrandir, et cette fois à ses dépens, la maison de Brandebourg. L'acquisition de cette province et surtout la vigueur de son système militaire élevèrent la Prusse au rang des grands États. L'Angleterre, qui fondait sa politique continentale sur l'alliance de ces deux puissances, tour à tour opposées à la France, acheva de conquérir la suprématie des mers.

Si les guerres du XVIIIe siècle n'affectèrent pas sensiblement les conditions territoriales des États du Midi et de l'Ouest, il en fut tout autrement des États du Nord et de l'Est. La Russie, introduite par le génie de Pierre le Grand tout à la fois dans la civilisation et dans le système politique de l'Europe, n'avait cessé de grandir, depuis *Poltawa* (1709), aux dépens de tous ses voisins. Elle s'étendait de l'océan Glacial à la mer Noire, de la Baltique à la mer Caspienne. Elle était prépondérante sur le continent, comme l'Angleterre sur l'Océan.

1° ÉTATS DU NORD. — Danemark. — Ce royaume comprenait la péninsule et les îles danoises actuelles, la Norvége et la Laponie septentrionale séparée au nord-est de la Russie par le lac Enara et la rivière de Paez.

Suède. — Dépossédée de ses plus belles provinces après la lutte de Charles XII et de Pierre le Grand, la Suède céda : 1° par le traité de *Stockholm* (1719), Brême et Verden au Hanovre; la partie de la Poméranie comprise entre la Peene et l'Oder, avec les îles d'Usedom

(1) MIGNET, *Révolution française.*

et de Wollin, à la Prusse; 2° par le traité de *Nystadt* (1721), la Carélie, l'Ingrie, l'Esthonie, la Livonie, avec les îles d'OEsel et de Dago, à la Russie. — Elle se trouva ainsi réduite à la Suède proprement dite, à la Laponie méridionale, à la Finlande jusqu'au Kymen pris pour limite avec la Russie par le traité d'*Abo* (1743) ; au district de la Poméranie citérieure, depuis le Peene jusqu'à Stralsund; à Wismar, dans le Mecklembourg; enfin, aux îles de Rugen, d'OEland et de Gothland.

Pologne. — Après le démembrement de 1772, elle comprenait encore la Grande-Pologne (Varsovie), la Petite-Pologne (Cracovie), la Podolie (Kaminieck), le grand-duché de Lithuanie (Wilna). Elle conservait aussi Thorn et Dantzig. Mais resserrée entre les trois grandes puissances qui l'avaient une première fois démembrée, et toujours livrée à l'anarchie qu'elles s'efforçaient d'y maintenir, elle allait bientôt subir un second, puis un troisième démembrement (1793, 1795).

Russie. — Agrandie aux dépens de tous ses voisins pendant le XVIIIe siècle, elle avait pris : 1° à la Suède, ses provinces sur la Baltique (traité de *Nystadt*); 2° à la Pologne, les rives occidentales du Dniéper et de la Dwina par le partage de 1772, que sanctionna l'année suivante le traité de *Varsovie;* elle allait reculer encore ses limites de ce côté par un second démembrement (1793), puis par un troisième (1795), et se faire céder la Courlande par son dernier duc, Pierre de Biren (1795); 3° à la Turquie, elle enleva, par le traité de *Kaïnardji* (1774), Azow, les deux Kabardies au nord du Caucase, Kertche et Iénikalé dans la Crimée, Kinburn à l'embouchure du Dniéper, avec une langue de terre entre ce fleuve et le Boug, où elle fonda Kherson, en 1778; enfin, la Crimée, par la convention de *Constantinople* (1784), que confirma le traité de *Yassy* (1792). Par ce traité, le Dniéper devint la limite des deux empires, limite reculée aux dépens de la Pologne jusqu'au Dniester. A l'est, la Russie dépassait les bornes de l'Europe, touchant d'une part à la mer Caspienne et au Caucase jusqu'à Bakou, près du cap Apchéron, de l'autre aux extrémités nord-est de l'Asie.

2° ÉTATS DU CENTRE. — Allemagne. — Autriche. — L'Empire était toujours divisé en dix cercles et en une infinité d'États. A leur tête était l'AUTRICHE, qui conservait des acquisitions du traité d'*Utrecht* la Belgique et le Milanais, et se dédommagea de la perte de la Silésie par l'acquisition de la Gallicie orientale, sa part de la dépouille de la Pologne (1772), et par celle de la Buchovine, enlevée à la Turquie (traité de *Kaïnardji*, 1774-1775). Ce traité fixa sa frontière orientale. Celle du sud était déterminée par le traité de *Belgrade*, conclu avec la Porte en 1739; elle suivait les Karpathes orientales jusqu'aux Portes-de-Fer, où le traité de *Sistova* donna en-

core à l'Autriche Vieux-Orsova (1791); elle prenait ensuite le Danube jusqu'au confluent de la Save, laissant Belgrade à la Turquie, puis la Save jusqu'au confluent de l'Unnacz; enfin le cours de cette rivière, qui séparait la Croatie autrichienne de la Croatie turque. L'Autriche atteignait ensuite la mer Adriatique en Illyrie, et touchait aux possessions de Venise à l'est et à l'ouest de l'Istrie et au sud du Tyrol. Au sud-ouest elle était bornée par les ligues Grises, à l'ouest par la Bavière, dont elle était séparée par l'Inn et la Salza. Elle possédait en outre une partie de la Souabe : Constance, Fribourg en Brisgau, Vieux-Brisach et les villes forestières.

Prusse. — Elle faisait contre-poids, en Allemagne, à la puissance autrichienne. Elle comprenait : le Brandebourg, la Poméranie jusqu'à la Peene, la Prusse orientale (ancien duché de Prusse, acquis en 1618) ; la Prusse occidentale ou polonaise (Elbing, Marienbourg, Culm, etc.), acquise au démembrement de 1772; la Pomérélie, à l'exception de Dantzig et de Thorn, acquis seulement au second partage de la Pologne en 1793 ; le duché de Posen, autre dépouille polonaise (1772, 1793) ; la Silésie ; la province de Saxe; Minden, Clèves, La Mark, Ravensberg, Meurs, Gueldres, dans le cercle de Westphalie; enfin Neufchâtel, en Suisse.

États secondaires de l'Empire — D'abord les électorats de Saxe, de Hanovre, de Bavière, de Trèves, de Mayence, de Cologne ; puis les maisons ducales de Saxe, d'Anhalt, de Brunswick, de Mecklembourg, de Wurtemberg, de Bade, de Hesse, etc. ; enfin les villes anséatiques de Lubeck, Hambourg et Brême.

3° ÉTATS DE L'OUEST. — **Iles Britanniques.** — Elles comprenaient le trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande ; les Hébrides, les Orcades, les Shetland, les îles anglo-normandes d'Aurigny, de Guernesey et de Jersey. L'Angleterre perdit Minorque et reconnut l'indépendance des États-Unis par le traité de *Versailles* (1783) ; mais elle conservait : 1° en Europe, Gibraltar, la clef de la Méditerranée; 2° en Asie, l'Hindoustan, où les Mahrattes divisés, et Tippou-Saïb, abandonné par la France, n'opposaient plus que de faibles obstacles aux envahissements britanniques ; 3° en Afrique, quelques établissements sur la Gambie, plus au sud Sierra-Leone et l'île de Sainte-Hélène, station importante sur la route des Indes ; 4° en Amérique, la Nouvelle-Bretagne, l'île Saint-Jean, l'île Royale ou du Cap-Breton, Terre-Neuve ; plus au sud, les Bermudes, les îles Bahama ou Lucayes; dans les Antilles, la Jamaïque, la plupart des îles Vierges, Saint-Christophe, Barboude, Montserrat, Antigoa, la Dominique, la Barbade, Saint-Vincent, les Grenadilles et la Grenade ; l'établissement de Balize, à l'est du Yucatan ; la Guyane occidentale, entre l'embouchure de l'Orénoque et le Corentin.

Hollande. — Trahie pendant la guerre d'Amérique par le prince

d'Orange livré à l'influence anglaise, la Hollande avait essayé, en 1784, d'abolir le stathoudérat; mais un corps prussien de 20 000 hommes avait ramené Guillaume V (1787), et une triple alliance, conclue avec l'Angleterre et la Prusse, le protégeait contre de nouveaux mouvements. Outre les sept Provinces-Unies, la Hollande comprenait une partie du Brabant (Bois-le-Duc), Bréda, Berg-op-Zoom, Maëstricht, et la partie septentrionale de la Flandre (l'Écluse). Hors de l'Europe elle possédait : 1° en Asie, quelques établissements sur les côtes de Malabar et de Coromandel, l'île de Ceylan et Malacca; 2° en Afrique, Saint-Georges-de-la-Mina sur la Côte d'Or, et l'importante colonie du Cap de Bonne-Espérance; 3° en Amérique, la portion de la Guyane comprise entre le Corentin et le Maroni, et plusieurs îles, Curaçao, Saint-Eustache, Saba et une partie de Saint-Martin; 4° dans l'Océanie, les îles de la Sonde (Sumatra et Java), Célèbes et les Moluques.

Suisse. — Elle se composait toujours de treize cantons : Bâle, Berne, Zurich, Schaffouse, Soleure, Fribourg, Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwald, Glaris, Zug et Appenzel. Les sept premiers étaient aristocratiques, les six derniers démocratiques. Bâle, Berne, Zurich et Schaffouse étaient protestants ; Soleure, Fribourg, Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwald et Zug, catholiques ; Glaris et Appenzel, de religion mêlée. Aux treize cantons il faut ajouter : 1° des pays dépendants : le comté de Baden, la Thurgovie, etc.; 2° des pays alliés : république de Genève; principauté de Neufchâtel et de Vallengin, domaine du roi de Prusse; la république de Mulhouse, réunie à la France en 1798; Saint-Gall, le Valais, l'évêché de Sion, enfin les trois ligues Grises, qui commandaient les passages de l'Italie par la Valteline, et les comtés de Bormio et de Chiavenna.

France. — Elle avait de moins qu'aujourd'hui : Avignon et le comtat Venaissin (1), qui appartenaient au Saint-Siége; Montbéliard (2), possession de la maison de Wurtemberg; Mulhouse (3), république alliée aux treize cantons suisses; enfin, la Savoie et le comté de Nice (4). Elle avait de plus qu'aujourd'hui Philippeville, Marienbourg, Bouillon, Sarrelouis et Landau (5). Elle était divisée : 1° sous le rapport militaire, en 40 *gouvernements*, dont 32 grands ou de provinces, et 8 petits ou de villes; parmi ces derniers était comprise la Corse, qui formait le quarantième (6) ; 2° sous le rapport administratif, en 33 circonscriptions financières, dont 26 *généralités* et 7 *in-*

---

(1) Réunis en 1791.
(2) Occupé en 1796.
(3) Réunie en 1798.
(4) Cédés à la France en 1860.
(5) Enlevés à la France en 1815.
(6) *Voyez* ma *Géographie*, p. 74.

tendances; 3° sous le rapport judiciaire, en 14 *parlements :* Paris, Toulouse, Grenoble, Bordeaux, Dijon, Rouen, Aix, Rennes, Pau, Metz, Besançon, Douai, Nancy, Trévoux; l'Alsace et l'Artois avaient des conseils souverains établis à Colmar et à Arras; 4° sous le rapport ecclésiastique, 16 *archevêchés* et 100 *évêchés*. — La France possédait, en 1789 : 1° en Asie, Pondichéry, Karikal, Yanaon, Mahé et Chandernagor; 2° en Afrique, des établissements à Bone, La Calle, au Bastion de France; les arrondissements de Saint-Louis et de Gorée, dans le Sénégal; les îles de Bourbon (île de la Réunion) et de France (île Maurice), les Séchelles, sur la route des Indes, avec des droits sur Madagascar; 3° en Amérique, Saint-Pierre et Miquelon; la partie occidentale de Saint-Domingue; la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante, les Saintes, la Désirade, une partie de Saint-Martin, Tabago et Sainte-Lucie; enfin, une partie de la Guyane, entre l'Oyapoc et le Maroni (1).

4° ÉTATS DU MIDI. — Portugal. — Il avait mêmes limites qu'aujourd'hui. Ses possessions étaient : 1° en Asie, Goa, l'île Diu et Macao; en Afrique, les Açores, Madère, les îles du Cap-Vert, du Prince, de Saint-Thomas, les capitaineries du Congo, d'Angola et de Mozambique; 3° en Amérique, le Brésil.

Espagne. — Elle avait ses limites actuelles. Elle possédait : 1° en Afrique, Ceuta, Oran (abandonné en 1792), les Canaries, les îles de Fernando-Po et d'Annobon; 2° en Amérique, le Mexique, la Louisiane, la Floride, le Guatemala, toute l'Amérique du Sud, si l'on excepte le Brésil, les Guyanes et la Patagonie; enfin, Cuba, Porto-Rico et la partie orientale de Saint-Domingue.

Italie. — Le traité d'*Aix-la-Chapelle* (1748) fixa les limites des États italiens jusqu'à la Révolution. Au nord, le royaume de *Sardaigne* allait jusqu'au Tésin et au lac Majeur, qui le séparaient du *Milanais*, possession autrichienne ainsi que le *Mantouan;* entre l'Adda, le Tyrol, l'Isonzo et l'Adriatique s'étendait le territoire de la république de *Venise*, qui avait en outre une partie de la Dalmatie (Zara, Trau, Spalatro, etc.), et les îles Ioniennes. A ces trois États principaux du nord il faut ajouter les républiques de *Gênes*, de *Lucques*, et les duchés de *Parme* et de *Modène*. Au centre : le grand-duché de *Toscane* et les *États de l'Église*. Au sud : le royaume des *Deux-Siciles*.

Empire Ottoman. — Refoulé par la Russie derrière la mer Noire, par l'Autriche derrière la Save et le Danube, l'Empire Ottoman conservait encore au nord de ce dernier fleuve la Valachie, la Moldavie et la Bessarabie jusqu'au Dniester, fixé comme limite entre la Turquie et la Russie par le traité de *Yassy* (1792), et il se composait du

(1) L'île de France, les Séchelles, Tabago et Sainte-Lucie seront abandonnées à l'Angleterre en 1814. Saint-Domingue sera définitivement perdu en 1803.

reste de la péninsule entre la mer Ionienne, la mer de Candie, l'Archipel, la mer de Marmara et la mer Noire.

Résumé. — En résumé, au premier rang étaient, comme aujourd'hui, cinq États prépondérants : la France, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, ces trois derniers récemment agrandis par le démembrement de la Pologne. « Mais déjà, en face de cette politique de mauvaise foi qui trafiquait des peuples, s'agitait, en Occident, le mouvement des révolutions. L'indépendance des États-Unis, déclarée, maintenue et reconnue (1776-1783), les insurrections de la Hollande contre le stathoudérat (1784-1787), de la Belgique contre la maison d'Autriche (1786-1789), appartenaient à ce nouvel ordre de faits : la Révolution française, qui renversa tous les systèmes et confondit toutes les combinaisons de la vieille diplomatie, allait en étendre le développement (1). »

CHAPITRE XX.

RÉVOLUTION.

ÉTATS GÉNÉRAUX ET ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

(Du 5 mai 1789 au 30 septembre 1791.)

SOMMAIRE. — Ouverture des états généraux (5 mai 1789). Débats au sujet de la vérification des pouvoirs; question du vote par ordre ou par tête (6 mai-17 juin). — Assemblée nationale (17 juin). Serment du Jeu de Paume (20 juin). Réunion de la majorité du clergé (22 juin). Séance royale (23 juin). Fusion des trois ordres (27 juin) : triomphe de l'égalité politique. Préparatifs militaires de la Cour. Renvoi de Necker (11 juillet). Journées des 12 et 13 juillet. Formation de la Commune de Paris et de la garde nationale. Prise de la Bastille (14 juillet). Le roi à Paris (17 juillet). Bailly, maire de Paris; Lafayette, commandant de la garde nationale. Adoption de la cocarde tricolore. Rappel de Necker. Meurtre de Foulon et de Berthier. Déclaration des Droits de l'Homme (4 août). Nuit du 4 août : établissement de l'égalité civile et territoriale. Les partis dans l'Assemblée. Travaux de l'Assemblée (septembre). Question du *veto*. Nouveaux projets de la Cour. Repas des gardes du corps (17 octobre). Journées des 5 et 6 octobre. Le roi et l'Assemblée à Paris. Progrès de l'émigration. Décret sur les biens du clergé (2 novembre). Création des assignats (21 décembre). Division de la France en départements (15 janvier 1790). Nouvelle organisation administrative. Organisation judiciaire. Nouvelle organisation de l'armée. Abolition de la noblesse (19 juin). Constitution civile du clergé (12 juillet). Fédération du Champ de Mars (14 juillet). Hostilité de la no-

(1) M. Wallon, *Géographie politique des temps modernes.*

blesse, du clergé et des émigrés. Attitude hostile des puissances étrangères. Projet de loi sur l'émigration (28 février 1791). Nouveau rôle de Mirabeau; son plan; sa mort (2 avril 1791). Projets de fuite. Conférence de Mantoue (20 mai). Fuite du roi (20 juin). Question de la déchéance. Scission entre les constitutionnels et les républicains. Affaire du Champ de Mars (17 juillet) Déclaration de Pilnitz (27 août). Préparatifs de défense. Acceptation de la Constitution par Louis XVI (13 septembre). Clôture de l'Assemblée Constituante (30 septembre).

Ouverture des états généraux (5 mai 1789). — Les états généraux s'ouvrirent à Versailles dans les premiers jours du mois de mai. Les élections, commencées le 7 février dans toute la France, n'étaient pas encore terminées, mais l'empressement était si grand et l'agitation si générale, qu'on n'attendit pas la fin de ces opérations. Le 2 mai, les députés présents à Versailles furent admis devant le roi, qui les reçut par ordre et non par bailliages, première mesure impolitique, parce qu'elle paraissait décider en faveur des ordres privilégiés la question si vivement débattue du vote par tête. Le 5 mai, la première séance des états eut lieu dans la salle des Menus-Plaisirs, où ils siégèrent jusqu'au 12 octobre. L'assemblée se composait de 1214 députés, dont 308 ecclésiastiques, 285 nobles (1) et 621 députés du tiers. Ils étaient déjà rangés, le clergé à la droite du trône, la noblesse à la gauche, le tiers état en face, sur des siéges inférieurs, lorsque le roi entra suivi de toute la Cour. Il ouvrit la séance par un discours froid et embarrassé. Après lui, le garde des sceaux, M. de Barentin (2), disserta longuement sur les droits de la couronne et les devoirs des états. Necker se leva ensuite pour entretenir l'assemblée de la situation financière; il avoua que le déficit était de 56 millions et que les anticipations sur les revenus des années à venir s'élevaient au chiffre énorme de 260 millions. Le langage du roi et de ses deux ministres ne répondit nullement à l'attente des esprits, à la gravité de la situation, aux espérances de l'assemblée, à qui l'on paraissait ne demander que les moyens de rétablir les finances, tandis qu'elle songeait à régénérer l'État tout entier. La séance royale fit ainsi pressentir plus de difficultés qu'elle ne fit naître de confiance.

Débats au sujet de la vérification des pouvoirs; question du vote par ordre ou par tête (6 mai-17 juin). Assemblée Nationale (17 juin). — Les difficultés éclatèrent en effet dès le lendemain (6 mai) à propos de la vérification des pouvoirs. La noblesse et le clergé voulaient que chaque ordre vérifiât séparément les pouvoirs de ses membres; le tiers exigeait que cette opération se fît en commun. Au fond de ce

(1) Non compris les députés de la noblesse bretonne, qui ne se rendirent pas aux états généraux.

(2) Le ministère était alors ainsi composé : Barentin, garde des sceaux; Necker, contrôleur général des finances; le comte de Montmorin, aux affaires étrangères; le comte de Brienne à la guerre, le comte de Luzerne à la marine, et Laurent de Villedeuil, ministre de Paris et de la maison du roi.

débat ne s'agitait pas seulement la question du vote par ordre ou par tête, mais celle de l'égalité politique. Il s'agissait de savoir si la distinction des ordres, c'est-à dire le régime du privilége, serait maintenu ou aboli. De là l'opiniâtre résistance de la noblesse et du clergé et l'inébranlable fermeté du tiers état. Les deux ordres privilégiés, dans leurs salles respectives, se constituèrent selon la forme des anciens états généraux, et se décidèrent pour la vérification séparée. Le tiers état, réuni dans la salle des séances générales, et, pour ainsi dire, déjà maître de la place, emprunta à cette circonstance une grande force dans les débats qui allaient s'engager. Il évita de se constituer et attendit, impassible, que les deux autres ordres vinssent se joindre à lui. Le mois de mai se passa tout entier en conférences et en pourparlers inutiles. Le 3 juin, les députés du tiers déférèrent la présidence au doyen de leur ordre, au sage Bailly. Le 10, l'abbé Siéyès, député de Paris, fit décider qu'on enverrait une députation aux deux autres ordres pour les inviter à se rendre dans la salle des États, afin de procéder en commun à la vérification des pouvoirs. Deux jours après, on commença l'appel par bailliages et sénéchaussées. Les membres des communes y répondirent seuls, mais le lendemain (13 juin) trois curés du Poitou vinrent prendre leurs places à côté des représentants des communes, six autres les imitèrent et parmi eux le célèbre abbé Grégoire (1) (14 juin). Enfin, après de longues discussions, l'assemblée, entraînée par Siéyès, Mirabeau et Mounier, se déclara constituée à la majorité de 491 voix contre 90, et elle adopta, sur la motion du député Legrand, le nom d'*Assemblée Nationale* (17 juin).

Serment du Jeu de Paume (20 juin). Réunion de la majorité du clergé (22 juin). — Cette décision hardie eut un grand effet. Le clergé, où les curés étaient en majorité, résolut de se réunir au tiers état; mais la noblesse protesta, et la Cour, effrayée, décida le roi à faire fermer les salles des trois ordres jusqu'au 22 juin, jour fixé pour une séance royale (18-19 juin). Lorsque les députés du tiers se présentèrent à la salle des Menus, il la trouvèrent occupée par un détachement de gardes-françaises. Ils se transportèrent alors au *Jeu de Paume* et y firent le serment de ne se séparer qu'après avoir donné à la France une Constitution (20 juin). Par cet engagement solennel, ils annonçaient hautement qu'ils n'étaient pas venus en contribuables pour liquider la situation financière de l'ancienne monarchie, mais en législateurs pour constituer un nouvel ordre politique. Il n'était plus possible d'arrêter ce mouvement; on chercha à l'entraver. Le comte d'Artois fit retenir la salle du Jeu de Paume. L'Assemblée alla délibérer dans l'église Saint-Louis, où la majorité du clergé vint se réunir à elle (22 juin).

(1) Curé d'Embermênil, du bailliage de Nancy.

Séance royale (23 juin). Fusion des trois ordres 27 (juin) : triomphe de l'égalité politique. — L'opposition des ordres privilégiés avait échoué; l'intervention directe de la royauté ne réussit pas mieux. Dans la séance royale, qui fut ajournée au 23 juin, Louis XVI cassa les arrêtés précédents du tiers état et prescrivit aux trois ordres de se séparer. La noblesse et une partie du clergé obéirent, mais la majorité des députés ecclésiastiques et ceux des communes restèrent immobiles et silencieux sur leurs siéges. Mirabeau se levant invita l'assemblée à se renfermer dans la religion de son serment, qui ne lui permettait pas de se séparer avant d'avoir fait la constitution. Le marquis de Brézé, grand maître des cérémonies, vint rappeler au président l'ordre que le roi venait de donner. « Oui, monsieur, reprit Mirabeau avec véhémence, nous avons entendu les intentions qu'on a suggérées au roi, et vous qui ne sauriez être son organe auprès des états généraux, vous qui n'avez parmi nous ni place, ni voix, ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours. Cependant, pour éviter toute équivoque et tout délai, je déclare que si l'on vous a chargé de nous faire sortir d'ici, vous devez demander des ordres pour employer la force, car nous ne quitterons la place que par la puissance des baïonnettes. » Le marquis de Brézé s'étant retiré, « Messieurs, dit Siéyès, vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier, » et l'Assemblée décréta qu'elle persistait dans ses précédents arrêtés, et que la personne de chacun des députés était inviolable (23 juin). Le 25, 47 députés de la noblesse, et parmi eux le duc d'Orléans, se réunirent. Enfin le roi lui-même céda et invita la minorité dissidente à renoncer à une opposition désormais inutile. Le 27 juin, le cardinal de Larochefoucauld, archevêque de Rouen et doyen du clergé, et le duc de Luxembourg, président de la noblesse, entrèrent à la tête de leurs collègues dans la salle commune des délibérations. C'en était fait de la distinction des ordres; ceux-ci se fondirent sans retour dans l'unité nationale, et l'*égalité politique* succéda au régime du privilége.

Préparatifs militaires de la Cour. Renvoi de Necker (11 juillet). Journées des 12 et 13 juillet. Formation de la Commune de Paris et de la garde nationale.— La lutte toutefois n'était pas finie. La Cour n'avait cédé devant la fermeté de l'Assemblée que pour se préparer à employer contre elle la force. Des troupes furent rassemblées au Champ de Mars, sur les hauteurs de Sèvres et dans la plaine Saint-Denis. C'étaient pour la plupart des régiments étrangers, Royal-Allemand, Royal-Suisse, les hussards de Berchiny, Esterhazi. Le commandement général fut confié au vieux maréchal de Broglie. L'Assemblée, inquiète des projets de la Cour, demanda l'éloignement des troupes (9 juillet). Le roi répondit par la proposition de la transférer à Noyon ou à Soissons, tandis que lui-même irait s'établir à Compiègne. C'était lui proposer de la placer entre l'armée de Paris et

celle de Flandre. Malgré les pressantes recommandations de Mirabeau, l'Assemblée n'insista point et préluda à ses grands travaux en nommant un comité chargé de préparer la Constitution (1).

Cependant les préparatifs militaires de la Cour frappaient tous les esprits. Le bruit courait qu'on allait dissoudre l'Assemblée. Au milieu de l'attente générale, le 11 juillet au matin, Necker reçut l'ordre de quitter la France dans le plus bref délai. Ce fut le signal du coup d'État. La nouvelle de l'exil du ministre populaire arriva à Paris le 12 juillet et y produisit la plus vive agitation. Une foule animée se rassembla dans le jardin du Palais-Royal, rendez-vous ordinaire des patriotes les plus exaltés. Là, un jeune homme inconnu, devenu célèbre plus tard, Camille Desmoulins, monté sur une table, harangue le peuple et l'appelle aux armes. Aussitôt la foule se précipite chez un marchand de figures de cire, nommé Curtius, enlève les bustes de Necker et du duc d'Orléans et les promène en triomphe dans la ville. Sur la place Vendôme, elle est repoussée par un détachement de dragons et rejetée en désordre dans le jardin des Tuileries. Le prince de Lambesc, à la tête du Royal-Allemand, essaye de la disperser; les gardes-françaises se rangent du côté du peuple et le prince est repoussé jusque sur la place Louis XV (2). La nuit survint au bruit du tocsin (12 juillet). Le peuple se porta à l'Hôtel de Ville où se tenait l'assemblée générale des électeurs, qui ne s'était point dissoute après l'élection des députés de Paris aux états généraux. On prit les armes de la maison commune. Le lendemain, des barricades s'élevèrent (13 juil.). L'assemblée des électeurs créa un comité permanent, chargé de l'approvisionnement de la capitale et de l'organisation d'une milice parisienne, qui devait être composée de 16 légions et de 48 000 hommes, ayant pour insigne la cocarde bleue et rouge. Telle fut l'origine de la première commune de Paris et de la garde nationale. Malgré le pillage du garde-meuble et de l'Hôtel de Ville, cette milice manquait d'armes; on passa la nuit à fabriquer des piques qui en tinrent lieu. Tandis que le peuple soulevé organisait la résistance, l'Assemblée, émue des nouvelles qui lui arrivaient, faisait de vains efforts pour prévenir la lutte. Elle ne put obtenir l'éloignement des troupes. Alors elle décréta que Necker et ses collègues disgraciés emportaient son estime et ses regrets, et elle rendit les ministres actuels responsables des événements. Enfin elle résolut de ne pas suspendre sa séance durant la nuit.

Prise de la Bastille (14 juillet). — La journée du 14 juillet fut une

---

(1) Un second comité fut nommé le 14; il se composait de l'evêque d'Autun, Talleyrand-Périgord; de l'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé; de Siéyès, Lally-Tollendal, Mounier, Clermont-Tonnerre, Chapelier et Bergasse. C'est ce comité qui prépara la Constitution.

(2) Depuis appelée *place de la Révolution*; aujourd'hui *place de la Concorde*.

des plus mémorables de la Révolution française. Le peuple, qui la veille avait essayé vainement de se procurer des fusils, se porta à l'Hôtel des Invalides et s'en rendit maître. Enhardi par ce facile succès, il osa tenter l'attaque de la *Bastille,* forteresse redoutable, dont le nom éveillait, avec des souvenirs odieux, l'idée d'un pouvoir despotique et arbitraire. Le gouverneur Delaunay fit une vive résistance; mais l'artillerie des gardes-françaises, qui s'étaient rangées du côté du peuple, força la garnison à se rendre après quatre heures de combat. La *Bastille* fut détruite. Delaunay et quelques Suisses furent massacrés. Les vainqueurs refluèrent vers l'Hôtel de Ville. Le prévôt des marchands Flesselles, qui s'était joué du peuple après lui avoir promis des armes, essaya de s'évader, mais au bout de la place il fut tué d'un coup de pistolet.

Le roi à Paris (17 juillet). Bailly, maire de Paris; Lafayette, commandant de la garde nationale. Adoption de la cocarde tricolore. Rappel de Necker. — Quand l'Assemblée apprit à Versailles la prise de la Bastille, elle pressa de nouveau le roi de renvoyer les troupes. Elle ne reçut encore qu'une réponse évasive. Survint la nouvelle du meurtre de Delaunay et de Flesselles; on parlait d'une troisième députation : « Non, s'écria le comte de Clermont-Tonnerre, député de Paris, laissons-leur la nuit pour conseil; il faut que les rois achètent l'expérience comme les autres hommes. » L'Assemblée passa la nuit sur ses bancs, attendant en silence des nouvelles de la capitale. Le lendemain (16 juillet), une nouvelle députation se disposait à partir pour le palais, après avoir entendu une énergique apostrophe de Mirabeau, quand le duc de Liancourt, grand maître de la garde-robe, annonça que le roi se rendait à l'Assemblée. Les événements de Paris avaient ouvert les yeux à Louis XVI. « Quelle révolte! » s'écria-t-il en apprenant ce qui s'était passé : « Sire, dites révolution, » reprit le duc de Liancourt. Le roi parut sans gardes, avec ses deux frères. Il déclara qu'il venait se fier aux représentants de la nation et qu'il avait donné l'ordre d'éloigner les troupes. L'Assemblée tout entière le reconduisit au château. Elle nomma ensuite une députation de quatre-vingt-dix-huit membres pour aller annoncer aux Parisiens la réconciliation du roi et de l'Assemblée. Cette députation fut reçue avec enthousiasme à l'Hôtel de Ville. Bailly et Lafayette, qui en faisaient partie, furent nommés, le premier maire de Paris, le second commandant de la garde civique. Necker fut aussi associé à ce triomphe. Le peuple demanda son rappel, et Mirabeau, dans la séance du 16, fit voter une adresse au roi sur le renvoi des ministres. Mais ceux-ci se retirèrent d'eux-mêmes et le roi rappela Necker. Il se décida même à se rendre à Paris où plus de deux cents députés l'accompagnèrent (17 juillet). Bailly lui présenta les clefs de la ville en lui disant: « Sire, ce sont les mêmes qui furent présentées à Henri IV; il avait reconquis son peuple, ici le peuple a reconquis son roi. »

La milice bourgeoise, organisée par Lafayette, prit le nom de *garde nationale* et adopta la cocarde tricolore. L'assemblée communale, de son côté, se constitua définitivement, au nombre de 120 membres, sous le titre de représentants de la *Commune de Paris*.

Meurtre de Foulon et de Berthier. — Tandis que les forces et les pouvoirs de la Révolution s'organisaient, les passions populaires continuaient à se déchaîner contre les complices du coup d'État avorté. Foulon, ancien traitant, nommé directeur de la guerre, sous le maréchal de Broglie, odieux au peuple à ce double titre, fut arrêté dans une de ses terres, conduit à Paris et pendu à un réverbère, en face de l'Hôtel de Ville. Berthier de Sauvigny, son gendre, fut massacré à la même place (22 juillet). Bailly, Lafayette et la Commune firent de vains efforts pour empêcher ce double meurtre. Necker, dont le retour fut salué avec enthousiasme, obtint de la Commune la mise en liberté du baron de Besenval, commandant de Paris, qui avait été arrêté dans sa fuite (30 juillet). L'Assemblée Nationale cassa l'arrêté de la Commune comme illégal, et sa décision fut respectée; l'époque des conflits entre ces deux pouvoirs n'était pas encore arrivée (1).

Déclaration des droits de l'homme (4 août). — Le 27 juillet, le comte de Clermont-Tonnerre présenta à l'Assemblée le rapport du comité de constitution et le résultat du dépouillement des cahiers des bailliages et sénéchaussées. Alors commencèrent ces discussions remarquables qui se prolongèrent jusqu'a la fin de septembre. Le 4 août un décret fut voté portant que la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* précéderait la Constitution. L'Assemblée Nationale, imitant en cela les fondateurs de l'indépendance américaine, imprimait ainsi aux décisions qu'elle allait prendre, un caractère de généralité et de philosophie qui fait comprendre la grandeur et l'influence de la Révolution française.

Nuit du 4 août : établissement de l'égalité civile et territoriale. — Tous les cœurs étaient pleins des sentiments que cette solennelle discussion faisait naître, lorsqu'un membre du comité des rapports vint dénoncer les troubles que le contre-coup des événements de la capitale avait fait naître dans tout le royaume. Partout le peuple des campagnes, qui souffrait le plus des abus de l'ancien régime, incendiait les châteaux et refusait de payer les redevances seigneuriales et les dîmes. Aussitôt le vicomte de Noailles, le duc d'Aiguillon et, à leur suite, plusieurs membres de la noblesse et du clergé, assiégèrent la tribune pour proposer l'égale répartition de l'impôt, le rachat des droits féodaux et des dîmes, l'abolition des corvées, de la mainmorte et de toutes les servitudes personnelles, enfin la suppression du droit exclusif de chasse, de pêche, de garenne et de colombier. Après les députés

(1) Le baron de Besenval, traduit au tribunal du Châtelet, fut renvoyé absous.

de la noblesse et du clergé vinrent ceux des communes. N'ayant pas de sacrifices personnels à offrir, ils renoncèrent aux priviléges de leurs provinces ou de leurs villes. L'égalité fut ainsi établie non-seulement entre les classes et les individus, mais encore entre les diverses fractions du territoire. Une médaille fut votée pour perpétuer le souvenir de cette nuit mémorable, et Louis XVI reçut le titre de *restaurateur de la liberté française*.

Les partis dans l'Assemblée.— La Révolution semblait consommée. L'ancien régime était détruit avec les derniers vestiges du système féodal. Il s'agissait maintenant de constituer le nouveau. La concorde semblait devoir présider à cette seconde partie de l'œuvre de l'Assemblée Nationale. Malheureusement l'enthousiasme généreux de la nuit du 4 août fit presque aussitôt place aux regrets, et les divisions ne tardèrent pas à renaître. Elles éclatèrent au sujet des discussions sur la Constitution. Trois partis principaux se dessinèrent dans l'Assemblée. A droite siégeaient les partisans de l'ancien régime; l'abbé Maury et Cazalès étaient leurs principaux orateurs. La gauche, composée de la masse des députés du tiers état, était résolue à instituer un nouvel ordre politique fondé sur les principes de liberté et d'égalité qui venaient de triompher. Elle avait pour chefs Lafayette, Bailly, et surtout Mirabeau et Siéyès qui dominaient, dirigeaient, entraînaient l'Assemblée, l'un par sa fougueuse éloquence, l'autre par sa puissante logique. Barnave, Duport, Charles et Alexandre Lameth étaient, au sein du même parti, à la tête d'une fraction plus radicale. Ils se réunissaient au *club breton*, formé par les députés de la Bretagne dès leur arrivée à Versailles, et devenu peu à peu le siége de l'opinion la plus avancée. Au centre se plaçait un parti de transaction, composé de disciples de Montesquieu, comme lui admirateurs de la constitution anglaise: c'étaient Mounier, Malouet, Lally-Tollendal et Clermont-Tonnerre. Leurs vues étaient partagées par Necker.

Travaux de l'Assemblée (**sept.**). **Question du veto.** — Au commencement du mois de septembre, la discussion fut engagée sur les articles principaux de la Constitution. Les questions les plus controversées etaient celles de l'initiative des lois, de la permanence de l'Assemblée, de l'unité du corps législatif ou de sa division en deux chambres, de la sanction royale ou du *veto* que le roi pourrait opposer aux décisions de l'Assemblée. Ces différentes questions furent ardemment débattues et décidées dans le sens le plus favorable aux chefs du parti populaire. L'Assemblée décréta d'abord que la proposition des lois appartenait exclusivement aux représentants de la nation (3 sept.). La permanence fut votée presque à l'unanimité (9 septembre). La question de l'unité du corps législatif divisa davantage l'Assemblée. Mounier et Lally-Tollendal épuisèrent leurs efforts pour rallier des partisans au système anglais. Mais « la majorité des députés des communes ne voyait dans la chambre haute que le refuge constitutionnel de

l'aristocratie et la continuation du système féodal (1). » 849 voix se prononcèrent pour une chambre unique ; 89 pour deux ; 122 furent perdues. Mais aucune question ne passionna autant les esprits que celle de la sanction royale. La nation se partagea en deux camps : les partisans du *veto* et les ennemis du *veto*. Là en effet était l'avenir de la Révolution. Le *veto* absolu fut défendu par Mounier, Maury, le duc de Liancourt et le comte de Virieu ; le *veto* suspensif par Barnave et Alexandre Lameth. Siéyès combattit le principe même du *veto*; Mirabeau, au contraire, soutint le *veto* absolu. L'Assemblée prit un moyen terme : 673 voix contre 325 se déclarèrent pour le *veto suspensif* et non *indéfini* (11 septembre). Il fut arrêté que chaque législature serait de deux ans, et que l'opposition royale n'aurait plus d'effet à la seconde des législatures qui suivraient celle où la loi avait été proposée (12 septembre). La séparation du pouvoir judiciaire d'avec le pouvoir législatif ou exécutif et la responsabilité des ministres furent ensuite décrétées (23, 29 sept.).

Nouveaux projets de la Cour. Repas des gardes du corps (1er oct.). — Ainsi furent établies, après un mois de discussion, les bases de la nouvelle Constitution française. Le triomphe du parti populaire était manifeste. La Cour semblait accepter sa défaite; mais cette résignation n'était qu'apparente et cachait de nouveaux projets. Il s'agissait de conduire le roi à Metz, dont le commandant, le marquis de Bouillé, était tout dévoué. Ces desseins furent dévoilés imprudemment dans un repas que les gardes du corps offrirent au régiment de Flandre, aux dragons de Montmorenci et à quelques autres corps. Cette fête eut lieu à Versailles dans la salle de l'Opéra, dont les loges étaient remplies de dames de la Cour (1er octobre). Le roi, la reine et le dauphin y parurent. Leur présence donna lieu à des manifestations significatives. Les têtes s'exaltèrent. Le festin dégénéra en orgie et la cocarde tricolore fut foulée aux pieds. Le 3 octobre cette scène se renouvela. La Cour ne dissimulait plus ses espérances. Une insurrection terrible vint tout à coup les renverser.

Journées des 5 et 6 octobre. Le roi et l'Assemblée à Paris. — Le 5 octobre au matin, un rassemblement de femmes se forma aux environs de la halle, courut à l'Hôtel de Ville et, dirigé par l'un des vainqueurs de la Bastille, prit la route de Versailles, grossi d'une immense multitude. Maillard pénétra dans l'Assemblée, suivi de plusieurs de ces femmes, et déclara que le peuple de Paris était venu à Versailles « pour demander du pain et pour faire punir les gardes du corps qui avaient insulté la cocarde patriotique. » La députation se présenta ensuite au château et fut accueillie par Louis XVI, qui donna l'ordre de faire venir des grains de Senlis et de Lagny. Cependant l'invasion de la multitude, qui couvrait les rues de Versailles et les abords de

---

(1) RABAUT DE SAINT-ÉTIENNE, *Précis de l'Histoire de la Révolution française.*

l'Assemblée, avait jeté l'alarme au château; il fut un instant question de faire évader le roi et toute la Cour sous la protection des chasseurs de Lorraine en garnison à Rambouillet. La foule passa la nuit, à Versailles, dans la plus grande agitation. Le lendemain matin une collision éclata entre les gardes du corps et la milice parisienne qui était accourue, conduite par Lafayette. Le château fut envahi et Lafayette eut la plus grande peine à protéger le roi et la famille royale. Louis XVI mit fin à l'émeute en déclarant qu'il se rendrait à Paris pour y fixer sa résidence. L'Assemblée décréta qu'elle était inséparable de la personne du roi et qu'elle irait aussi siéger dans la capitale. Un cortége imposant accompagna Louis XVI jusqu'à l'Hôtel de Ville, où il fut reçu par Bailly. Il alla habiter les Tuileries, abandonnées depuis plus d'un siècle.

Progrès de l'émigration. — L'insurrection des 5 et 6 octobre fut le triomphe définitif du peuple sur la royauté. On accusa Mirabeau et le duc d'Orléans d'avoir soulevé cette émeute, dont la vraie cause doit être cherchée dans la défiance populaire et dans la disette. L'aristocratie comprit sa défaite, et l'émigration, qui, après le 14 juillet, s'était bornée au comte d'Artois, au prince de Condé, au duc de Polignac et à leurs amis, s'étendit alors à une grande partie de la noblesse. Le côté droit de l'Assemblée subit de nombreuses désertions. Mounier et Lally-Tollendal allèrent tenter de soulever le Dauphiné. Quelques troubles éclatèrent dans la Bretagne et dans le Languedoc. Les Parlements de Toulouse, de Rouen, de Bordeaux et de Metz firent entendre des remontrances qui ne furent pas écoutées; celui de Rennes fut cassé pour avoir insulté l'Assemblée, qui s'occupait alors de réformer la procédure criminelle.

Décret sur les biens du clergé (2 novembre). Création des assignats (21 décembre). — L'Assemblée, transférée à Paris le 12 octobre, tint sa première séance le 19 dans la grande salle de l'archevêché. La question la plus urgente dont elle eût à s'occuper était celle des finances. La détresse du Trésor était extrême. Necker était aux abois. Cette situation, fatale à l'ancienne monarchie, pouvait, en se prolongeant, compromettre la Révolution. L'Assemblée y remédia par une mesure décisive. Sur la proposition de Talleyrand, évêque d'Autun, elle mit les biens du clergé à la disposition de l'État, qui aurait à pourvoir aux frais du culte et à l'entretien de ses ministres (2 nov.). Le 21 décembre suivant, elle vota l'émission de 400 millions d'*assignats* portant intérêt à 5 pour 100 et hypothéqués sur les biens nationaux. Cette hypothèque fut rendue réelle par la mise en vente de 400 millions de biens (17 mars). Les créanciers de l'État purent ainsi convertir leur papier en terre, et les assignats qui rentraient par cette voie au Trésor étaient destinés à être brulés.

Division de la France en départements (15 janvier 1790). Nouvelle organisation administrative. — En même temps que l'Assemblée

créait à la Révolution des finances, elle poursuivait sans relâche la nouvelle organisation du royaume. L'abolition des priviléges provinciaux devait avoir pour conséquence la suppression des anciennes divisions territoriales et l'établissement d'un régime administratif uniforme (1). Sur la proposition de Siéyès et de Thouret, l'Assemblée rendit un décret qui partageait la France en 83 départements (2), dont les noms, empruntés à des accidents géographiques, ne rappelaient aucun souvenir de l'ancien ordre de choses (15 janvier 1790). Les départements furent subdivisés en districts et en communes. L'administration à chacun de ces degrés était confiée à un conseil délibérant et à un conseil exécutif. Le département faisait la répartition de l'impôt entre les districts, le district entre les communes. Le canton ne formait qu'une division électorale. Le principe de l'élection fut admis comme base du nouveau système administratif. Étaient électeurs tous les citoyens actifs, c'est-à-dire âgés de vingt-cinq ans, et payant une contribution égale à la valeur de trois journées de travail. L'élection des députés avait deux degrés. Tous les citoyens actifs du canton, formant l'*assemblée primaire,* désignaient les électeurs chargés de nommer les membres de l'Assemblée Nationale. Aucune condition ne fut exigée pour être éligible.

Organisation judiciaire. — La même uniformité et les mêmes principes furent introduits dans l'ordre judiciaire. L'Assemblée décréta qu'il y aurait un tribunal criminel par département, un tribunal civil par district, un juge de paix par canton. Les fonctions judiciaires furent temporaires et électives. Le jury fut introduit dans les causes criminelles. On établit deux degrés de juridiction pour donner un recours contre l'erreur, et un tribunal de cassation pour veiller à l'observation des formes protectrices de la loi et maintenir l'unité de jurisprudence (avril-mai 1790). Le 7 novembre suivant, les Parlements et tous les anciens tribunaux furent abolis.

Nouvelle organisation de l'armée. — Le privilége régnait dans l'armée comme partout. L'avancement dépendait de la naissance ou de la faveur. Il y avait des colonels à la bavette. Il importait d'enlever la force armée aux ennemis de la Révolution et de mettre l'organisation militaire en harmonie avec les nouvelles institutions. L'Assemblée décréta que le roi en serait le chef suprême, que les grades seraient donnés à l'ancienneté, et que chaque législature nouvelle voterait l'effectif des troupes et les sommes nécessaires à leur entretien (février 1790.)

Abolition de la noblesse (19 juin). — La nuit du 4 août et le dé-

---

(1) *Voyez* la *Géographie de la France*, p. 75.

(2) La Corse était comprise dans ce nombre, qui fut porté à 84 par l'adjonction du département de Vaucluse, formé du comtat Venaissin enlevé au Saint-Siége (23 septembre 1791).

cret du 13, qui consacra les résultats de cette mémorable séance, avaient dépouillé la noblesse de ses priviléges. Elle ne conservait que des distinctions purement honorifiques. On les jugea contraires au principe de l'égalité, et le 19 juin (1790), sur la proposition de plusieurs membres populaires de la noblesse, l'Assemblée rendit un décret qui supprimait tous les ordres militaires, tous les titres, les livrées et les armoiries.

Constitution civile du clergé (12 juillet). — Le clergé ne pouvait échapper au mouvement qui emportait ou transformait tous les éléments de l'ancien ordre social. Bien qu'il eût perdu ses priviléges politiques et ses biens, il formait encore un corps puissant, profondément hostile à la Révolution qui l'avait dépouillé. Déjà, en remplaçant les dîmes et les revenus ecclésiastiques par un salaire, l'Assemblée avait, dans une certaine mesure, assimilé les membres du clergé aux autres fonctionnaires. Elle rendit complète cette assimilation en décrétant que les évêchés seraient réduits au nombre des départements; que les circonscriptions ecclésiastiques concorderaient avec les circonscriptions civiles; enfin que les évêques et les curés seraient élus par le peuple (12 juillet). Telle fut la *Constitution civile* du clergé. Les ecclésiastiques furent tenus d'y prêter serment (27 novembre). Louis XVI la sanctionna, après de longues hésitations, le 20 décembre suivant.

Fédération du Champ de Mars (14 juillet). — Les grands travaux de l'Assemblée étaient à peu près terminés. Pour les entraver, les ennemis du nouveau régime avaient vainement tout mis en œuvre. Complot du marquis de Favras pour enlever le roi et le conduire à Péronne (janvier 1790); effort du côté droit pour dissoudre l'Assemblée en provoquant de nouvelles élections dans les départements, et en alléguant l'expiration des mandats donnés aux députés des états généraux, dont le pouvoir ne devait durer qu'un an ; enfin essais de soulèvements tentés à Lyon et dans le Midi par les émissaires des émigrés et par le clergé : toutes ces tentatives échouèrent. Le peuple, de son côté, se prépara à défendre ses nouveaux droits. Dans tous les départements les gardes nationales s'organisèrent en *fédérations* pour résister en commun aux ennemis de la Révolution. A l'approche du 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille, l'Assemblée décréta qu'il y aurait à Paris une confédération de tout le royaume. L'objet de cette solennité fut le serment civique. Le 14 venu, des députés de toutes les gardes nationales et de tous les corps de l'armée, l'Assemblée et le roi se réunirent au Champ de Mars et prêtèrent serment à la Constitution sur l'autel de la patrie. Cette scène excita un enthousiasme universel. Ce fut une des plus belles journées de la Révolution. Malheureusement elle ne fit que suspendre les hostilités des partis.

Hostilité de la noblesse, du clergé et des émigrés. — L'abolition des titres et la constitution civile avaient achevé d'aliéner la noblesse et le clergé aux nouvelles institutions. Il se forma dès lors dans le

clergé deux partis : d'une part les prêtres constitutionnels, de l'autre les prêtres réfractaires. Ceux-ci, en hostilité ouverte contre le nouvel ordre de choses, faisaient appel aux passions religieuses et provoquaient la guerre civile. Les émigrés, de leur côté, suscitaient la guerre extérieure. Leur nombre grossissait chaque jour. Après avoir tenté, sans succès, d'exciter un soulèvement à Lyon, ils transportèrent leur quartier général de Turin à Coblentz, comme pour former l'avant-garde de l'intervention étrangère que Calonne, ministre du comte d'Artois, sollicitait dans toutes les Cours.

Attitude hostile des puissances étrangères. — Les événements qui se passaient en France commençaient à attirer l'attention des puissances européennes. Elles firent trêve à leurs rivalités, comme pour s'unir contre l'ennemi commun des vieilles monarchies : la Révolution française. L'Autriche fit la paix avec la Prusse; la Russie avec la Turquie et la Suède; l'Angleterre avec l'Espagne. L'Empire réclamait la réintégration dans leurs droits féodaux des princes allemands possessionnes en Alsace, et l'empereur Léopold II, qui venait de succéder à Joseph II (20 février 1790), appuyait ces réclamations.

Projet de loi sur l'émigration (28 février 1791). — En présence de cette attitude hostile de l'Europe, l'Assemblée vit un danger dans les attroupements armés que les émigrés formaient à Coblentz sous le comte d'Artois, et à Worms sous le prince de Condé. Elle voulut rendre un décret pour arrêter les progrès de l'émigration (28 février 1791). Mirabeau combattit ce projet et le fit ajourner.

Nouveau rôle de Mirabeau; son plan; sa mort (2 avril 1791). — Mirabeau, après avoir été le plus ardent promoteur de la Révolution, s'en faisait maintenant le modérateur. Il voulait, en l'arrêtant, y rallier la Cour. Dès le commencement de 1790, il était entré en négociation avec elle. Dans la discussion sur les droits de paix et de guerre, il avait énergiquement défendu la prérogative royale (mai 1790). Cette évolution du fougueux tribun fut comme le signal de ses nouveaux projets de restauration monarchique. Il s'agissait de modifier la Constitution. Dans l'Assemblée, Mirabeau comptait s'appuyer sur les modérés du côté gauche (1) uni au côté droit; au dehors sur l'armée du marquis de Bouillé, qui commandait à Metz. L'exécution de ce plan ne pouvant réussir à Paris, le roi se transporterait à Lyon et lancerait de cette ville un manifeste pour protester contre la Constitution; une nouvelle législature serait alors convoquée pour la réviser dans le sens de l'autorité royale (septembre 1790).

---

(1) La gauche de l'Assemblée contenait deux fractions qui se partageaient entre le *club de* 89, devenu plus tard le *club des Feuillants*, et l'ancien *club Breton*, devenu le *club des Jacobins*. Le premier fut formé, le 12 mai 17.0, par les modérés, dont les chefs Lafayette, Bailly, Siéyès, Chapelier, La Rochefoucauld, l'opposèrent au *club des Jacobins* devenu une assemblée populaire sous la direction des deux Lameth, Barnave, Robespierre, Pétion.

En même temps que la Cour complotait avec Mirabeau pour suspendre la Révolution, elle faisait agir le marquis de Breteuil auprès des puissances étrangères pour la détruire, et concertait avec le marquis de Bouillé la fuite du roi. Au milieu de toutes ces intrigues, Lafayette, qui conseillait à Louis XVI de s'attacher sincèrement au parti populaire, n'était pas écouté. Quant au ministère, il n'avait ni unité, ni plan; Necker, ayant perdu sa popularité et son influence, avait donné sa démission (4 septembre 1790). Telle était la situation lorsque la mort de Mirabeau rompit le dernier lien entre la Cour et l'Assemblée, entre la royauté et la Révolution (2 avril 1791).

Projets de fuite. Conférence de Mantoue (20 mai). — Louis XVI se jeta dans les partis extrêmes; il ne songea plus qu'à fuir. Pour donner le change aux patriotes, il publia un manifeste aux puissances étrangères, dans lequel il protestait de son dévouement à la Constitution. Mais en même temps il avertissait l'Empereur de la contrainte où il se trouvait, et sollicitait l'intervention des souverains alliés. Léopold parcourait en ce moment ses possessions italiennes. A *Mantoue*, il convint avec le comte d'Artois d'un plan d'invasion pour délivrer le roi (20 mai 1791). 35 000 Autrichiens devaient s'avancer vers la Flandre; 15 000 Impériaux vers l'Alsace; 15 000 Suisses vers Lyon; un nombre égal de Piémontais vers le Dauphiné; enfin 20 000 Espagnols vers le Roussillon. Toutes ces forces se mettraient en mouvement à la fin de juillet. Alors une protestation serait faite par les différentes branches de la maison de Bourbon et par les princes émigrés.

Fuite du roi (20 juin). Question de la déchéance. Scission entre les constitutionnels et les républicains. Affaire du Champ de Mars (17 juillet). — Louis XVI, de son côté, voulant s'appuyer sur l'étranger sans se mettre à sa discrétion, prit le parti de se retirer à Montmédy, dans le camp du marquis de Bouillé, où il pourrait à la fois s'appuyer sur l'armée de ce général dévoué et recevoir les secours de ses alliés. Dans la nuit du 20 juin, il s'enfuit de Paris avec la reine, ses deux enfants et sa sœur, Mme Élisabeth. Reconnu à Sainte-Menehould par le fils du maître de poste Drouet, il fut arrêté à Varennes et ramené à Paris (21). Trois députés, Barnave, Pétion et Latour-Maubourg, furent envoyés à sa rencontre pour protéger son retour, qui eut lieu le 25.

L'Assemblée vota la déchéance provisoire du roi, licencia les gardes du corps et les remplaça par une garde nouvelle dont le commandement fut donné à Lafayette. Le palais des Tuileries fut assigné pour prison à Louis XVI, jusqu'à ce qu'on eût statué sur son sort. Les démocrates, qui avaient pour chefs Camille Desmoulins, Fréron, Brissot, Danton, Robespierre et Marat, proposaient la déchéance immédiate et définitive. Le danger que courait la royauté opéra le rapprochement de tous les partis qui voulaient le maintien de la Constitution. Barnave, les deux Lameth et Duport s'unirent aux consti-

tutionnels. L'Assemblée, où dominait ce parti, décréta qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la déchéance, mais que si le roi, après avoir prêté serment à la Constitution, se rétractait, s'il dirigeait ou laissait ses généraux diriger une armée contre la nation, il serait censé avoir abdiqué (15 juillet). Les républicains, qui dominaient aux clubs des *Jacobins* et des *Cordeliers* (1), protestèrent contre ce décret et formèrent un rassemblement de pétitionnaires au Champ de Mars pour demander la déchéance. L'attroupement fut dispersé par Lafayette et Bailly, à la tête de la force armée, en vertu de la loi martiale (2) (17 juillet).

Déclaration de Pilnitz (27 août). Préparatifs de défense. — Pendant que les constitutionnels relevaient la royauté, les émigrés la compromettaient par leurs menées. L'arrivée dans leurs rangs de la plupart des officiers nobles, qui quittèrent l'armée, accrut leur confiance. Ils organisèrent leurs forces et se donnèrent même un gouvernement en reconnaissant pour régent le comte de Provence (3) pendant la *captivité* du roi. Calonne et le comte d'Artois remuèrent les cours de Berlin et de Vienne. Bouillé, qui avait passé à l'étranger après l'arrestation de Louis XVI, se mit au service de l'aventureux Gustave III, roi de Suède, qui aspirait à restaurer en France le pouvoir absolu qu'il avait établi dans son royaume, et ce même général alla porter un plan d'invasion à l'Empereur et au roi de Prusse, réunis à *Pilnitz* (4). Une convention fut signée, dans cette ville, par laquelle Léopold II et Frédéric-Guillaume déclarèrent la situation du roi de France d'un intérêt commun à tous les souverains, et s'engagèrent à mettre leurs troupes en état d'agir (27 août). Les menées des émigrés et les menaces de l'étranger n'eurent d'autre effet que d'exalter les esprits en France et d'affaiblir l'influence des modérés dans les élections qui se préparaient pour le renouvellement du corps législatif. L'Assemblé envoya des commissaires sur les points les plus vulnérables de la frontière, et ordonna la levée de 100 000 gardes nationaux.

Acceptation de la Constitution par Louis XVI (13 septembre). Clôture de l'Assemblée Constituante (30 septembre). — L'acceptation de la Constitution par Louis XVI éloigna le danger d'une guerre extérieure (13 septembre). L'Assemblée se sépara peu de temps après 30 septembre). Elle avait décidé (16 mai 1791) qu'aucun de ses membres ne pourrait faire partie de l'Assemblée Législative.

---

(1) Issu du club des Jacobins (1790) et dirigé par Danton, Camille Desmoulins, Fabre d'Églantine, Hébert et Marat.

(2) Décrétée le 22 octobre 1789 contre les attroupements.

(3) Le comte de Provence (Louis XVIII) avait fui en même temps que Louis XVI et s'était retiré en Belgique.

(4) En Saxe, au sud-est de Dresde, sur la rive droite de l'Elbe.

CHAPITRE XXI.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

(Du 1er octobre 1791 au 20 septembre 1792.)

ROYAUTÉ CONSTITUTIONNELLE.

(1er octobre 1791 — 10 août 1792.)

SOMMAIRE. — Composition de l'Assemblée Législative. Feuillants et Girondins. Décrets contre les émigrés (9 novembre) et contre les prêtres réfractaires (29 novembre). Ministère feuillant (novembre). Préparatifs militaires. La Commune livrée aux républicains (novembre). Ultimatum adressé à l'Autriche (25 janvier 1792). Chute du ministère feuillant (24 mars). Ministère girondin (24 mars-12 juin 1792). Déclaration de guerre au roi de Bohême et de Hongrie. Positions des armées (20 avril). Plan de Dumouriez. Invasion de la Belgique. Déroutes de Quiévrain et de Tournai (29 avril-1er mai 1792). Effets des déroutes de Quiévrain et de Tournai. Décrets du 27 mai et du 8 juin. Lettre de Roland au roi. Renvoi des ministres girondins (12 juin). Lettre de Lafayette à l'Assemblée. Insurrection du 20 juin. Opposition des feuillants contre l'insurrection du 20 juin. Pétition des Vingt Mille. Lafayette à l'Assemblée. La patrie est déclarée en danger (11 juillet). Opérations militaires des mois de mai et juin 1792. Premiers mouvements de l'armée prussienne. Manifeste de Brunswick (25 juillet). Fédération du 14 juillet. Enrôlements volontaires (22 juillet). Insurrection du 10 août. Rentrée des Girondins au ministère. Toute-puissance de la Commune insurrectionnelle de Paris. Décrets du 17, du 19 et du 26 août. Arrestation des suspects (30 août). Invasion des Prussiens. Prise de Longwy (23 août) et de Verdun (1er septembre). Massacres des 2, 3, 4 et 5 septembre. Campagne de Dumouriez dans l'Argonne. Canonnade de Valmy (20 septembre). Clôture de l'Assemblée Législative.

Composition de l'Assemblée Législative. Feuillants et Girondins. — L'Assemblée Législative ouvrit ses séances le 1er octobre 1791. Elle se composait de 745 députés, élus sous l'empire de la récente Constitution, et tous attachés aux libertés nouvelles. Cependant plusieurs partis s'y dessinaient : le côté gauche de l'Assemblée Constituante était devenu le côté droit de la Législative. Ce parti, qu'on désignait sous le nom de *constitutionnel* ou de *feuillant*, avait pour principaux représentants Pastoret, Bigot de Préameneu, Lebrun, Beugnot, Vaublanc, Mathieu Dumas, Lafond-Ladébat et le chevalier de Jaucourt. Le côté gauche, plus nombreux, avait à sa tête les députés de la Gironde, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Ducos, Grangeneuve, qui firent donner à ce parti le nom de *Girondins*. Près d'eux on remarquait Brissot de Warville, Isnard, Valazé et Condorcet. Sincèrement dévoués aux principes de la Constitution, ils n'auraient pas hésité à les faire prévaloir aux dépens même de la royauté, et plusieurs

d'entre eux n'étaient pas éloignés de la république. Le parti démocratique n'avait dans l'Assemblée qu'un petit nombre d'adeptes, qui siégeaient sur les bancs les plus élevés de la gauche. On distinguait parmi eux Couthon, Bazire, Merlin (de Thionville), Chabot. Romme, Carnot, Héraut de Sechelles, Letourneur (de la Manche), Gohier, Mailhe et Cambon. Un des premiers actes de l'Assemblée fut d'abolir les mots de *sire* et de *majesté;* mais ce décret fut aussitôt rapporté, et la séance royale, qui eut lieu le 7 octobre, se termina au milieu des temoignages d'un sincère enthousiasme. L'Assemblée croyait encore à l'union de la nation et de la royauté.

Décrets contre les émigrés (9 novembre) et contre les prêtres réfractaires (29 novembre). — La lutte entre les deux pouvoirs ne tarda pas à naître des deux périls dont la Révolution était menacée : au dehors les démonstrations armées des émigrés; à l'intérieur, l'agitation excitée par les prêtres réfractaires.

L'Assemblée s'occupa d'abord des émigrés. Elle rendit un premier décret par lequel le comte de Provence était déclaré déchu de ses droits éventuels à la régence et à la couronne, s'il ne rentrait en France dans le délai de deux mois (30 octobre). Le 9 novembre suivant, elle décréta que si, au 1er janvier 1792, les émigrés étaient encore en état de rassemblement, ils seraient déclarés coupables de conjuration et punis de mort, et leurs biens confisqués au profit de la nation, sans préjudice des droits des femmes, des enfants et des créanciers. Louis XVI sanctionna le premier décret, mais il opposa son *veto* au second. Les princes annoncèrent leur résolution de ne point rentrer, et le roi adressa en vain aux autres émigrés une proclamation pour les rappeler en France (12 novembre). On pouvait prévoir dès lors que cette résistance et la connivence des cabinets étrangers ne tarderaient pas à amener la guerre.

L'Assemblée s'occupait en même temps de la situation intérieure du royaume, profondément troublé par les menées des prêtres réfractaires. Toute la Vendée était agitée; des désordres avaient eu lieu dans le Calvados, au Mans, et à Châtillon dans les Deux-Sèvres. Pour faire cesser cet état de choses, l'Assemblée rendit un troisième décret portant que les prêtres non assermentés cesseraient de recevoir leurs pensions, que les directoires des départements pourraient les éloigner au besoin, et même les emprisonner en cas de désobéissance (29 novembre).

Ministère feuillant (novembre). Préparatifs militaires. — Cette mesure rencontra encore plus d'opposition dans le gouvernement que le décret contre les émigrés. Louis XVI venait cependant de renouveler son ministère, qui se trouva ainsi composé : Narbonne à la guerre, Delessart aux affaires étrangères, Cahier de Gerville à l'intérieur, Tarbé aux finances, Duport-Dutertre à la justice, Ber-

trand de Molleville à la marine. Tous ces ministres, à l'exception du dernier, contre-révolutionnaire avéré, appartenaient au parti feuillant. Pour atténuer l'effet du *veto* qu'il était décidé à opposer au décret du 29 novembre, le roi vint annoncer, en personne, à l'Assemblée, que ses représentations aux puissances germaniques, qui toléraient les attroupements armés des émigrés sur leur territoire, seraient soutenues par des préparatifs militaires et, au besoin, par une déclaration de guerre. En même temps Narbonne proposa la création de trois armées sous les ordres de Lafayette, de Luckner et de Rochambeau. Ces deux derniers furent aussitôt créés maréchaux, quoique le nombre fût complet, en vertu de la loi suprême du salut de la patrie (14 décembre). L'Assemblée, satisfaite, accueillit sans trop d'opposition la notification du *veto* sur le décret contre les prêtres réfractaires (19 décembre).

La Commune livrée aux républicains (novembre). Ultimatum adressé à l'Autriche (25 janvier 1792). Chute du ministère feuillant (24 mars). — La situation était donc la même : au dehors les émigrés en armes aux frontières, et, derrière eux, l'Allemagne qui les tolérait, en attendant qu'elle les soutînt de ses armes ; au dedans, un clergé factieux agitant les populations. D'une part, la guerre extérieure ; de l'autre, la guerre civile. L'imminence de ce double péril, ajoutant à l'exaltation des esprits, précipita la crise révolutionnaire. L'autorité supérieure de la Commune de Paris passa des mains de Bailly à celles du girondin Pétion, qui fut élu maire par plus de six mille suffrages sur dix mille votants; Lafayette, dont la Cour eut l'imprudence de combattre la candidature, n'en obtint que trois mille (17 novembre). Manuel fut élu procureur-syndic de la Commune avec Danton pour substitut (décembre). Ainsi la Commune de Paris appartenait tout entière aux républicains. La situation extérieure allait faire livrer le gouvernement lui-même aux Girondins.

Léopold II soutenait énergiquement les droits des princes allemands possessionnés en Alsace. Les électeurs de Trèves et de Mayence, assurés de la protection de l'Empereur, ne prenaient aucune mesure pour disperser les rassemblements des émigrés sur leurs territoires. Les princes de Hesse s'obligeaient par un traité à lever des troupes pour protéger Mayence. L'Assemblée, de son côté, redoubla d'énergie. Le 25 janvier (1792), elle décréta l'envoi d'un ultimatum à l'Empereur. La réponse de l'Autriche lui fut communiquée le 1er mars, le jour même où Léopold mourait subitement à Vienne. Elle était conçue en termes assez pacifiques, mais elle contenait sur l'état intérieur du royaume des représentations qui soulevèrent les murmures de l'Assemblée. On savait d'ailleurs que la cour de Vienne venait de conclure un traité d'alliance avec la Prusse (7 février), et qu'elle rassemblait une armée de 30 000 hommes en Bohême. On s'acheminait donc

à la guerre des deux côtés. Un changement survenu dans le ministère hâta le cours des événements. Le 9 mars, Narbonne fut sacrifié par le roi à Bertrand de Molleville et remplacé par Degrave. L'Assemblée répondit en décrétant d'accusation Delessart, que le Girondin Brissot accusa de trahison pour avoir tenu un langage trop peu ferme au cabinet de Vienne. Les quatre autres ministres donnèrent leur démission, et le roi se décida à prendre ses conseillers dans les rangs de la Gironde. Dumouriez fut nommé aux affaires étrangères, Roland à l'intérieur, Clavière aux finances, Lacoste à la marine, Servan à la guerre (1). Le parti des Girondins triomphait. Son entrée au ministère fut le signal de la guerre avec l'Europe (24 mars).

Ministère girondin (24 mars-12 juin 1792). Déclaration de guerre au roi de Bohême et de Hongrie. Positions des armées (20 avril). — Le premier acte de Dumouriez fut d'envoyer un second ultimatum au nouvel empereur François II. La réponse fut telle, que la guerre devint inévitable : rétablissement de la monarchie française sur les bases de la déclaration royale du 23 juin 1789 ; réintégration du clergé dans ses biens, des princes possessionnés en Alsace dans leurs droits féodaux ; restitution du comtat Venaissin et d'Avignon au pape ; telles étaient les conditions posées par l'Autriche. Elles furent communiquées par Dumouriez à l'Assemblée le 19 avril. Le lendemain Louis XVI vint proposer aux représentants du peuple de déclarer la guerre au roi de Bohême et de Hongrie. Le décret fut rendu séance tenante, après le départ du roi.

La cour de Turin manifestant des intentions hostiles, on hâta la formation d'une armée destinée à agir en Italie, sous le commandement du général Montesquiou. La France avait alors 25000 hommes de Dunkerque à Givet, 16000 de Givet à Bitche, 20000 de Bitche à Béfort. On modifia ces dispositions L'*armée du Nord,* forte de 35000 hommes, sous les ordres de Rochambeau, se concentra aux environs de Valenciennes; l'*armée du Centre*, sous Lafayette, comptant 28000 hommes, était échelonnée entre Sedan et Metz ; l'*armée du Rhin*, sous Luckner, de 10 à 12000 hommes, était aux environs de Landau; l'*armée des Alpes*, sous Montesquiou, se rassemblait aux frontières de la Savoie et s'étendait par sa droite jusqu'au Var, aux frontières du comté de Nice.

Plan de Dumouriez. Invasion de la Belgique. Déroutes de Quiévrain et de Tournai (29 avril-1er mai 1792). — D'après le plan de Dumouriez, on décida d'envahir la Belgique et de s'étendre jusqu'au Rhin et aux Alpes. La première guerre de la Révolution eut ainsi un but nettement marqué : la conquête des frontières naturelles de la

---

(1) Servan ne remplaça Degrave à la guerre que le 8 mai suivant. Le ministère de la justice resta vacant jusqu'au 14 avril ; il fut donné alors à Duranthon.

France. La Belgique n'était gardée que par 30000 Autrichiens, sous les ordres du duc Albert de Saxe-Teschen. Lafayette, chargé de l'attaque principale, devait se porter de Givet sur Namur, de Namur sur Liége ou Bruxelles. En même temps, pour diviser les forces de l'ennemi, l'*armée du Nord* avait ordre de marcher, en trois corps, de Dunkerque sur Furnes, de Lille sur Tournai, de Valenciennes sur Mons. Tous ces mouvements devaient s'opérer simultanément. Le 27 avril Biron s'avança de Valenciennes sur *Quiévrain*, dont il s'empara le 29. Le lendemain il chassa l'ennemi des hauteurs qui commandent les approches de Mons. Mais au commencement de la nuit (30 avril-1er mai), deux régiments de dragons montent à cheval et s'enfuient en criant à la trahison ; toute l'armée est entraînée dans cette déroute et rentre en désordre dans son camp de Famars, sous Valenciennes. Pendant ce temps, Théobald Dillon, sorti de Lille avec 3000 hommes, rencontre en avant de *Tournai* un corps autrichien d'égale force. Au premier coup de canon de l'ennemi, une terreur panique s'empare des soldats, et, au cri de sauve qui peut ! ils s'enfuient en pleine déroute jusqu'à Lille. Là ils égorgèrent leur général. Par suite de ces deux revers, le général Carle, qui a occupé Furnes, se replie sur Dunkerque, et Lafayette, arrivé de Metz à Givet, est obligé de suspendre son mouvement offensif. L'occupation du pays de Porentruy (1) par Custine, lieutenant de Luckner, est le seul résultat de cette première entrée en campagne (29 avril). La frontière se trouva ainsi couverte à l'est du côté de la Suisse. Mais elle était menacée au nord, du côté de la Belgique.

Effets des déroutes de Quiévrain et de Tournai. Décrets du 27 mai et du 8 juin. Lettre de Roland au roi. Renvoi des ministres girondins (12 juin). — Les déroutes de *Quiévrain* et de *Tournai* eurent aussitôt leur contre-coup à l'intérieur. Elles augmentèrent la défiance de l'Assemblée à l'égard de la royauté et provoquèrent des mesures révolutionnaires qui achevèrent de détruire tout accord entre ces deux pouvoirs. L'Assemblée décréta que les prêtres non assermentés pourraient être déportés par sentence des directoires des départements et seraient dès lors tenus de quitter le royaume dans le délai d'un mois. Le lendemain (18 mai) elle se déclara en permanence. Le 29 elle licencia la garde du roi. Enfin le 8 juin suivant elle ordonna la formation d'un camp de 20000 fédérés à Soissons. Par cette mesure l'Assemblée se donnait à elle-même une garde en même temps qu'elle couvrait Paris contre une invasion étrangère. L'armée des fédérés devait être réunie dans la capitale pour le 14 juillet. Cette nouvelle victoire de la Gironde jeta l'alarme dans le parti constitutionnel et divisa profondément le conseil du roi. Dumouriez rompit avec les trois ministres girondins, Roland, Clavière et Servan. Mais ceux-ci

(1) Appartenant à l'evêque de Bâle.

n'en poursuivirent pas moins la lutte, et, le 10 juin, Roland lut au conseil une lettre energique dans laquelle il invitait le roi à se ranger franchement du côté de la Révolution et à donner des gages de sa sincérité en sanctionnant les décrets du 27 mai et du 8 juin. Louis XVI répondit par le renvoi des trois ministres girondins (12 et 13 juin). Dumouriez, convaincu que toute lutte avec la Gironde serait impossible, sans la sanction des décrets, donna sa démission quelques jours après, et le roi choisit des ministres obscurs dans le parti feuillant (16-18 juin).

Lettre de Lafayette à l'Assemblée. Insurrection du 20 juin. — La rupture du roi avec la Gironde engageait de nouveau la lutte entre la Cour et l'Assemblée, et dans l'état de défiance et d'exaltation où se trouvaient les esprits, elle mettait en péril l'existence de la royauté constitutionnelle. Lafayette se dévoua à la sauver comme Bouillé avait essayé de sauver la royauté absolue. Il écrivit à l'Assemblée une lettre pour la rappeler au maintien de la Constitution (16 juin). Cette démarche d'un général à la tête de son armée ressemblait trop à une menace. Le nom de Cromwell fut prononcé. Dans les clubs, surtout aux jacobins, le général fut vivement attaqué. L'Assemblée créa une commission de douze membres chargés de veiller à la sûreté du royaume. L'agitation populaire croissait. Le 16 juin, les citoyens des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marcel, dans une pétition adressée au conseil général de la Commune, demandèrent qu'il leur fût permis de se réunir en armes pour l'anniversaire du serment du Jeu de Paume, et de présenter des pétitions à l'Assemblée et au roi. Cette demande, transmise au directoire départemental, fut rejetée le 19 juin, le jour même où le ministre de la justice, Duranthon, vint lire à l'Assemblée la formule du *veto* contre les décrets du 27 mai et du 8 juin. Cette nouvelle détermina les chefs de l'insurrection à accomplir leurs projets. Le 20 juin, une foule immense, conduite par le brasseur Santerre, par le boucher Legendre et par le marquis de Saint-Huruge, s'avança sur l'Assemblée pour lui remettre sa pétition. Vergniaud et Guadet firent décider que les pétitionnaires seraient admis à la barre. Après avoir défilé devant les représentants, la foule, armée de piques, de sabres, de faux et de bâtons, se porta aux Tuileries, pénétra sans obstacle jusqu'au roi, demandant la sanction des décrets et le rappel des ministres. Louis XVI, coiffé du bonnet rouge, qui lui avait été présenté au bout d'une pique, répondit avec fermeté. Pétion, accouru au château, décida la foule à se retirer sans avoir rien obtenu.

Opposition des feuillants contre l'insurrection du 20 juin. Pétition des Vingt Mille. Lafayette à l'Assemblée. La patrie est déclarée en danger (11 juillet). — Les jacobins n'avaient remporté qu'une demi-victoire. Toutefois l'insurrection du 20 juin avait déployé les forces populaires. Cette intervention armée du peuple dans les conflits des pouvoirs de l'État excita les alarmes et provoqua les protestations du

parti feuillant. Les directoires de la Seine et de plusieurs autres départements firent parvenir des adresses où ils se plaignaient de l'outrage fait à la majesté du trône et de l'Assemblée. Les gardes nationales de Paris et de Rouen couvrirent de 20 000 signatures une pétition destinée à demander la punition des auteurs du 20 juin (1er juillet). Enfin Lafayette, décidé à tenter un dernier effort en faveur du régime constitutionnel, arriva à Paris le 20, pour présenter à l'Assemblée, au nom de son armée, la même demande. Sa pétition fut renvoyée à la commission des Douze. Il fit des avances à la Cour; elles furent repoussées, et il se retira plein de découragement, tandis que les jacobins faisaient brûler son effigie sur la place publique (30 juin). Déjà, en effet, le parti populaire avait regagné le terrain qu'il avait perdu par le mouvement avorté du 20 juin. L'arrivée des fédérés, qui commençaient à affluer à Paris, pour assister à la fête du 14 juillet, lui donna de nouvelles forces. Enfin les mouvements des armées ennemies sur la frontière, en réveillant énergiquement le sentiment de l'indépendance nationale menacée et en ajoutant à l'exaltation révolutionnaire, hâta sa victoire. Le 11 juillet, l'Assemblée décréta que *la patrie était en danger*. En conséquence, toutes les autorités devaient se mettre en permanence et tous les citoyens se tenir prêts à prendre les armes à la première réquisition.

Opérations militaires (mai et juin 1792). Premiers mouvements de l'armée prussienne. Manifeste de Brunswick (25 juillet). — La coalition était en effet devenue menaçante. Les deux mois qui suivirent les déroutes de *Quiévrain* et de *Tournai* avaient été occupés en mouvements confus de la part des deux armées. Rochambeau mécontent avait donné sa démission et il avait été remplacé par Luckner, qui occupait le camp de la Madeleine, près de Lille. Lafayette était à Maubeuge. En face d'eux le duc de Saxe-Teschen s'étendait de Tournai à Mons. Le 17 juin, Luckner reprit l'offensive, et s'empara de Courtrai, qu'il ne tarda pas à évacuer (30 juin). Au commencement de juillet, il alla reprendre son commandement entre le Rhin et Longwy. Lafayette s'étendit de Montmédy à Dunkerque. Tous ces mouvements trahissaient l'embarras et l'indécision. L'ennemi en profita pour s'établir en avant de Mons (17 juillet). La position de nos armées dut encore être modifiée quand on apprit que l'armée prussienne s'avançait sur le Rhin. Frédéric-Guillaume s'était uni à l'Empereur contre la France. Vers le 20 juillet, 42 000 Prussiens se trouvèrent rassemblés à Coblentz; 58 000 Autrichiens, Hessois et émigrés, étaient échelonnés de Mayence à Brisach; 20 000 Autrichiens, sous le général Clairfayt, devaient se détacher des Pays-Bas pour former la droite de l'armée coalisée. Ainsi 120 000 hommes menaçaient la France sur ses frontières de Champagne, de Lorraine et d'Alsace, sans compter l'armée qui devait entrer en Flandre. La France n'avait alors en ligne que 23 000 hommes à Sedan, sous Lafayette; 25 000 à Metz,

sous Luckner; Biron à Weissembourg, Kellermann à Lauterbourg, se partageaient l'armée du Rhin, forte d'environ 48000 hommes, dont 25000 gardaient les places fortes; enfin 15000 étaient répartis en Flandre, entre la Sambre et la Scarpe, sous les ordres de Dillon et de Dumouriez.

Au moment d'entrer en campagne, le duc de Brunswick, général en chef de l'armée alliée, publia à Coblentz un manifeste célèbre qui provoqua à Paris l'insurrection du 10 août et la chute de la royauté (25 juillet).

Fédération du 14 juillet. Enrôlements volontaires (22 juillet). Insurrection du 10 août. Rentrée des Girondins au ministère. — Cette proclamation insensée, qui menaçait de livrer Paris à « une subversion totale, » survint au moment de la plus grande ardeur révolutionnaire. L'Assemblée avait été obligée de rétablir dans leurs fonctions Pétion et Manuel, que le directoire du département venait de renvoyer comme complices de l'insurrection du 20 juin. La fête de la fédération venait d'être célébrée avec un enthousiasme extraordinaire (14 juillet). Enfin, le 22 juillet, Paris avait été soulevé tout entier par la cérémonie imposante de la proclamation du danger de la patrie et par les enrôlements volontaires. Tout faisait présager un nouvel éclat des passions populaires. La défiance envers le roi était telle, que l'Assemblée, sur la proposition de Brissot, chargea la commission des Douze d'examiner la conduite de Louis XVI et de rechercher s'il s'était rendu coupable des actes qui pouvaient entraîner la déchéance (26 juillet). Le peuple n'attendit pas le résultat de cette enquête. Le manifeste du duc de Brunswick fut connu à Paris le 28 et lu le 30 au club des Jacobins. Ce fut comme l'arrêt de la royauté. Des 48 sections entre lesquelles la capitale était divisée, 47 votèrent sa déchéance. L'insurrection se prépara au grand jour. Elle éclata dans la nuit du 9 août. Vers minuit le tocsin donna le signal. Trois commissaires de chacune des sections, réunis à l'Hôtel de Ville, en chassèrent la municipalité et se formèrent en Commune insurrectionnelle (1). Santerre fut investi du commandement provisoire de la force armée. Le meurtre de Mandat, commandant général de la garde nationale, dévoué à la Cour, déconcerta la résistance. Les Tuileries furent envahies et le roi dut se réfugier avec sa famille dans le sein de l'Assemblée. Les Suisses et les autres défenseurs du château furent massacrés. Des Tuileries la foule se porta à l'Assemblée et assista à cette séance orageuse où furent rendus coup sur coup les décrets suivants : « Le peuple français est invité à former une Convention nationale. — Le roi est suspendu de ses fonctions. — Le ministère sera réorganisé. — Il sera formé un camp près de Paris. — Treize commissaires seront envoyés aux armées avec

(1) Le nombre des commissaires fut porté à six (10 août), de sorte que le conseil général de la Commune fut composé de 288 membres.

des pouvoirs illimités. — Les ministres Roland, Clavière et Servan reprendront leurs fonctions ; ils auront pour collègues Danton à la justice, Monge à la marine, Lebrun aux affaires étrangères. » La séance fut enfin levée dans la nuit du 10 août, après avoir duré vingt-sept heures. Le 13 août, le roi et sa famille, qui avaient passé ces trois jours dans la loge du logographe ou dans la chambre de l'architecte des Feuillants, furent transportés au Temple en vertu d'un décret de l'Assemblée.

Toute-puissance de la Commune insurrectionnelle de Paris. Décrets des 17, 19 et 26 août. Arrestation des suspects (30 août). — Au 10 août commence la dictature révolutionnaire qui régit la France jusqu'à l'époque où la constitution de l'an III établit le Directoire. Le pouvoir passe de l'Assemblée à la Commune. Les députés ne délibèrent plus, ils ne font que transformer en décrets les volontés qui leur sont signifiées par d'impérieuses pétitions. Sous cette pression du dehors ils abrogent le département auquel la Commune était subordonnée ; ils décrètent l'établissement d'un tribunal criminel pour juger les auteurs de la résistance opposée à l'insurrection du 10 août (17 août) ; ils suppriment les conditions exigées pour être citoyen actif et réorganisent la garde nationale de Paris, qui est divisée en 48 sections (19 août). Par ces deux dernières mesures, le peuple est introduit dans le gouvernement et dans la force armée de la capitale. Un nouveau décret contre les prêtres non assermentés les soumet de plein droit à la peine de déportation (26 août). Les municipalités sont autorisées à faire des visites domiciliaires et à opérer le désarmement des gens suspects (28 août). Ces visites ont lieu à Paris dans la nuit du 29 au 30 août ; on arrête plusieurs milliers de personnes, qui sont jetées pêle-mêle dans les prisons (30 août).

Invasion des Prussiens (1). Prise de Longwy (23 août) et de Verdun (1er septembre). Massacres des 2, 3, 4 et 5 septembre. — Les violentes secousses de l'intérieur, pendant les mois d'août et de septembre 1792, ne furent que le contre-coup des mouvements de la coalition sur la frontière. Le 30 juillet, le duc de Brunswick partit de Coblentz, remonta la Moselle, la franchit à Trèves (5 août), et s'avança par Luxembourg. Le 11 il mit le pied sur le territoire français. Sierck fut la première ville qu'il occupa. Avant de pénétrer en Champagne, il essaya de faire surprendre par sa gauche Landau, où commandait Custine ; l'attaque échoua (18 août). Le lendemain, Brunswick fit sa jonction avec le général Clerfayt, et tous deux formèrent le siége de Longwy (19 août). Les différents corps français disséminés sur la frontière n'étaient pas en état d'arrêter l'ennemi. L'armée de Lafayette, abandonnée par son général, qui quitta la France, se retira en désordre de Sedan sur Mouzon (19 août). Le prince de Hohen-

(1) *Voyez* dans l'Atlas les Cartes II et III.

lohe, repoussé de Landau, fut chargé d'investir Thionville, où il parut le 23 août. Le même jour Longwy capitula. Maître de cette place, Brunswick, au lieu de profiter de la désorganisation des troupes françaises et de se porter en avant, resta tout à coup inactif et ne marcha sur Verdun que le 29. Le 30 il occupa les hauteurs qui dominent cette ville, sur les deux rives de la Meuse, et commença à la bombarder. Le colonel Beaurepaire, secondé par Marceau, alors chef de bataillon, riposta vigoureusement au feu de l'ennemi. Mais les habitants ne voulurent pas supporter les horreurs d'un siége. Beaurepaire se brûla la cervelle de désespoir. Verdun ouvrit ses portes (1er sept.) Dès leurs premiers pas en France, les alliés purent reconnaître que les dispositions des esprits n'étaient point telles que les émigrés les leur avaient fait espérer. Dans les engagements qui avaient eu lieu sur la frontière, les soldats français, en mourant, invoquaient la liberté et l'égalité. La garnison de Verdun, en se retirant, criait aux Allemands : « Nous nous reverrons dans les plaines de Châlons. » La prise de Verdun ouvrait la route de Paris. Elle y provoqua le massacre des suspects enfermés à la Force, à la Conciergerie, aux Carmes et à l'Abbaye. Pendant que les citoyens se rassemblaient en armes au Champ de Mars pour courir à la frontière, des bandes furieuses se répandirent dans les prisons et égorgèrent tous les détenus. Les exécutions, précédées d'un jugement sommaire, durèrent quatre jours, du 2 au 6 septembre. Elles furent préparées par la Commune; l'Assemblée, impuissante, ne put les empêcher.

Campagne de Dumouriez dans l'Argonne. Canonnade de Valmy (20 septembre). Clôture de l'Assemblée Législative. — Après la prise de Verdun, Brunswick s'avança vers la Champagne avec le projet de marcher par Châlons sur Paris. Dumouriez, nommé le 20 août général en chef de l'*armée du Nord*, à la place de Lafayette, prit aussitôt ses dispositions pour arrêter la marche de l'ennemi. Sans s'inquiéter de la Flandre, où il ne laissa que 8 à 9000 hommes, il porta ses principales forces au centre de la frontière, dans la forêt de l'Argonne, qu'il appelait les *Thermopyles de la France*. Cette forêt s'étend sur une longueur de 52 kilomètres, des environs de Sedan jusqu'au delà de Sainte-Menehould. Elle sépare le bassin de la Meuse de celui de la Seine. Traversée par des montagnes, des rivières et des marais, elle n'est accessible à une armée que par cinq défilés, qui mènent de Lorraine en Champagne, et qui sont, du nord au sud : le *Chêne-Populeux*, route de Sedan à Rethel; la *Croix-au-Bois*, route de Stenai à Vouziers; *Grand-Pré*, route de Stenai à Reims; la *Chalade*, route de Varennes à Sainte-Menehould; enfin les *Islettes*, sur la route de Verdun à Paris par Sainte-Menehould. Dumouriez résolut d'occuper ces passages et d'y arrêter l'ennemi à tout prix. Il donna l'ordre au général Duval de lever le camp de Pont-sur-Sambre (1) et de se

(1) Sur la rive gauche de la Sambre, entre Landrecies et Maubeuge.

diriger à marches forcées sur le défilé du Chêne-Populeux. Beurnonville devait se rendre de Maulde (1) à Rethel, pour former avec Duval la gauche de l'armée. Tous ces mouvements furent rapidement effectués. Le 4 septembre, Dumouriez assit son camp au confluent de l'Aire et de l'Aisne, devant la trouée de Grand-Pré. Galbaud était depuis la veille au défilé des Islettes; Dillon occupait la Chalade. Le 7 septembre, Dumouriez était maître de tous les passages de l'Argonne. Kellermann, qui avait remplacé, le 30 août, Luckner, devait s'avancer de Metz avec 20000 hommes, pour venir se placer à sa droite.

Un fâcheux incident faillit anéantir les heureuses dispositions du général en chef. Pour se fortifier à Grand-Pré, il dégarnit le défilé de la Croix-au-Bois, après avoir ordonné des travaux qui devaient le rendre inaccessible et qui ne furent pas exécutés. L'ennemi profita de cette faute. Hohenlohe s'était avancé de Thionville jusqu'à Varennes et Clermont, devant les Islettes et la Chalade; Frédéric-Guillaume et Brunswick menaçaient Grand-Pré; Clerfayt était devant la Croix-au-Bois. Averti que ce passage venait d'être dégarni, il l'attaqua le 13 et s'en empara. Dumouriez se trouvait alors entièrement coupé de sa gauche, qui fut obligée de se replier du Chêne-Populeux sur Rethel, et arriva le 16 à Châlons, rendez-vous des volontaires envoyés de Paris. Dumouriez manda aussitôt à Beurnonville et à Kellermann de se porter à Sainte-Menehould, évacua Grand-Pré et alla camper sur les hauteurs d'Autry (2), de l'autre côté de l'Aisne. Dans cette position, l'armée française faisait face à Paris et avait devant elle l'ennemi, qui fut forcé de tourner le dos à la capitale sur laquelle il marchait, et de combattre pour ne pas laisser sur ses derrières une armée que ses renforts allaient porter à 60 000 hommes. En effet, les Prussiens étaient entrés le 16 à Grand-Pré, avaient traversé Vouziers le 17, et se déployèrent le 19 sur les hauteurs de la Lune (3). Le même jour, Kellermann s'établissait en avant de Sainte-Menehould, sur les hauteurs de *Valmy*. Le 20 au matin, l'armée ennemie attaqua cette position. Après une vive *canonnade*, Kellermann la fit charger à la baïonnette au cri de *vive la nation!* Les Prussiens, étonnés d'une résistance à laquelle, sur la foi des émigrés, ils ne s'attendaient pas, évacuèrent le champ de bataille et rentrèrent dans leur camp. Kellermann assura sa position au sud de Sainte-Menehould. Brunswick tenta une seconde attaque et fut repoussé. La victoire de *Valmy* ouvre glorieusement l'ère des grandes guerres qui vont se poursuivre pendant près d'un quart de siècle. Le jour même de cette mémorable bataille, l'*Assemblée Législative* se sépara et fit place à la *Convention nationale*.

---

(1) Près du confluent de la Scarpe et de l'Escaut.

(2) Au-dessus du confluent de l'Aire.

(3) Un peu au sud-ouest de Valmy.

CHAPITRE XXII.

CONVENTION NATIONALE.

(Du 21 Septembre 1792 au 27 Octobre 1795. — 4 Brumaire an III)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

---

§ Ier. — Lutte des Montagnards et des Girondins.

SOMMAIRE. — Abolition de la royauté et proclamation de la République. Girondins et Montagnards. — Jugement et mort de Louis XVI (21 janvier 1793). Retraite des Prussiens. Prise de Spire, Worms, Mayence, Francfort. Conquête de la Savoie et du comté de Nice. Victoire de Jemmapes (6 novembre 1792). — Conquête de la Belgique. Première coalition (1793-1797). — Déclaration de guerre à l'Angleterre et à la Hollande (1er février 1793). Levée de 300 000 hommes (21 février). — Invasion de la Hollande (17 février). Défaites d'Aldenhoven, de Tongres, de Neerwinden (18 mars). Perte de la Belgique. Projets et fuite de Dumouriez (3 avril). — Conséquences de nos revers à l'intérieur : 1° nouvelles mesures révolutionnaires : création d'un tribunal criminel extraordinaire (10 mars) et des comités de sûreté générale (25 mars) et de salut public (25 mars-6 avril). Lutte plus vive des Montagnards et des Girondins. Marat devant le tribunal révolutionnaire (14 avril). Commission des Douze (18 mai). Arrestation d'Hébert (24 mai). Journées du 31 mai et du 2 juin. Chute de la Gironde.

Abolition de la royauté et proclamation de la République. — La Convention se réunit le 20 septembre 1792, dans la salle des Cent-Suisses, aux Tuileries. Elle était composée de 749 membres. Son premier acte fut d'abolir la royauté et de proclamer la République (21 septembre). Pour mieux marquer qu'elle rompait complétement avec l'ordre politique détruit, elle institua pour le nouveau régime une ère nouvelle, et décida que la nation française daterait désormais de l'an Ier de la République (22 septembre). L'ère républicaine commença ce jour même.

Girondins et Montagnards. — Unanime à voter ces premières mesures, la Convention ne tarda pas à se diviser. Elle était composée de deux grands partis : les *Girondins* et les *Montagnards*. Les premiers occupaient la droite, les seconds la gauche. Entre les deux, au centre, était la *Plaine* ou le *Marais*, parti flottant destiné à former l'appoint des plus forts.

Entre les Girondins et les Montagnards la lutte ne tarda pas à éclater. Les uns et les autres étaient partisans de la République; mais les Girondins la voulaient avec le gouvernement de la bourgeoisie, les Montagnards avec la domination du peuple. C'est par la classe moyenne

et pour elle que les premiers voulaient accomplir la Révolution, tandis que les seconds tendaient à fonder une démocratie absolue.

Les principaux chefs de ces derniers étaient Robespierre, Danton et Marat. Disciple ardent de Rousseau, Robespierre avait pour symbole en politique la souveraineté du peuple, et en religion le déisme. A l'inflexibilité d'un réformateur systématique il joignait le fanatisme d'un sectaire. Danton était avant tout un tribun. Sauver la Révolution était son unique but. Pour y atteindre, il voulait contenir ses ennemis par la terreur et engager irrévocablement le peuple par la solidarité du sang répandu. C'est ainsi qu'après le 10 août il avait fait le 2 septembre. Mais la terreur pour lui n'était qu'un moyen. Marat, dans sa sombre exaltation révolutionnaire, l'érigeait en système. Tous les trois d'ailleurs jugeaient également la dictature nécessaire pour faire face aux dangers qui de toutes parts menaçaient la République.

Les Girondins, au contraire, hommes modérés, partisans de l'ordre légal, répugnaient à la domination orageuse de la multitude, et voulaient faire cesser le régime exceptionnel et violent qui durait depuis le 10 août. Ainsi les deux partis ne différaient pas moins par leurs maximes de gouvernement que par leurs principes politiques. L'un prenait son point d'appui dans le peuple, l'autre dans la bourgeoisie. L'antagonisme des deux classes, marqué, au 17 juillet 1791, par la victoire de la bourgeoisie, et au 10 août par celle du peuple, éclatait maintenant au sein de la Convention, où il devint la lutte ardente des deux partis qui la divisaient.

Les Girondins commencèrent l'attaque. Leurs orateurs, Buzot, Vergniaud, Barbaroux, Lanjuinais, Louvet, dénoncèrent à la tribune les massacres de septembre, les empiétements de la Commune, et accusèrent Robespierre, Danton et Marat, sous le nom de *triumvirs*, d'aspirer à la dictature. Pour soustraire la Convention à la pression de la Commune, des jacobins, des sections et des faubourgs, ils proposèrent de lui donner une garde départementale. Cette défiance à l'égard de Paris les fit accuser à leur tour de fédéralisme. Toutes ces récriminations rendirent plus profonde encore la scission des deux partis. Toutefois ils firent trêve un instant à leurs débats pour statuer sur le sort du roi.

Jugement et mort de Louis XVI (21 janvier 1793). — Louis XVI fut tiré du Temple et conduit à la barre de l'Assemblée, qui instruisit son procès. C'était le procès de la royauté elle-même. Aussi, tandis que quelques membres invoquaient l'inviolabilité royale, Robespierre et Saint-Just demandaient une condamnation pure et simple, sans jugement. La royauté n'avait-elle pas été condamnée le 10 août ? Contrairement à ces deux opinions extrêmes, l'Assemblée, sur le rapport de Pétion, décida qu'elle jugerait Louis XVI. Défendu par Tronchet, Malesherbes et Desèze, il fut condamné à mort par 387 voix sur 721 votants, et exécuté le 21 janvier 1793.

Retraite des Prussiens. Prise de Spire, de Worms, Mayence, Francfort. Conquête de la Savoie et du comté de Nice. Victoire de Jemmapes (6 novembre 1792). — Après Valmy, le roi de Prusse avait entamé des négociations. Son armée était fort compromise, et il avait hâte d'ailleurs d'aller disputer à la Russie ou partager avec elle un nouveau lambeau de la Pologne. La Convention venait de se réunir (21 septembre). Sa réponse à Frédéric-Guillaume donna la mesure de son énergie. Elle déclara que la République française ne pouvait entendre à aucune proposition avant que les troupes prussiennes eussent évacué le territoire. Le 30 septembre elles commencèrent à effectuer leur retraite ; le 8 octobre l'Argonne et la Champagne étaient évacuées. En même temps le prince de Saxe-Teschen, après avoir vainement bombardé Lille pendant six jours, rentrait en Belgique, où il fut rejoint par Clerfayt. Dumouriez se porta de ce côté et détacha Kellermann à la poursuite des Prussiens. Ce général s'arrêta à Metz. Custine, qui avait pris Spire (30 septembre), Worms (5 octobre) et Mayence (21 octobre), au lieu de marcher sur Coblentz pour placer les Prussiens entre deux feux, se jeta sur le Mein et s'empara de Francfort (28 octobre). On laissa ainsi échapper l'armée prussienne, et l'on perdit l'occasion de conquérir par une seule marche toute la ligne du Rhin et même les Pays-Bas, où les Autrichiens, coupés de leurs communications, n'auraient pu tenir.

Du côté des Alpes, Montesquiou, parti de Grenoble, entra dans Chambéry (28 septembre), et conquit toute la Savoie. Pendant ce temps, Anselme, son lieutenant, passa le Var, et occupa Nice et tout le comté jusqu'à la Roya; mais il ne put déloger les Piémontais du poste de *Saorgio*, qui commande le col de Tende. Pour achever l'exécution du plan de Dumouriez, il restait à conquérir la Belgique. L'armée française s'y porte en trois corps : Dumouriez, au centre, s'avance de Valenciennes sur Mons, appuyé à gauche par Labourdonnais, qui se dirige de Lille sur Tournai, et à droite par Valence, qui marche de Givet sur Namur et sur Liége. L'armée autrichienne, sous Clerfayt, prend position, en avant de Mons, à *Jemmapes;* elle est complétement défaite (6 novembre 1792). Labourdonnais prend Tournai, Gand, Ypres, Furnes, Bruges, Anvers, toutes les places entre l'Escaut et la mer. Valence prend Charleroi, Namur et Liége. Dumouriez entre dans Bruxelles (13 novembre). Clerfayt, rejeté derrière la Meuse, retranche ses débris entre l'Erft et le Rhin. L'armée française passe la Meuse et prend Aix-la-Chapelle (décembre). La Belgique était conquise.

Première coalition (1793-1797). Déclaration de guerre à l'Angleterre et à la Hollande (1er février 1793). Levée de 300 000 hommes (21 février). — Exaltée par ces succès, la Convention rend, le 19 novembre, un décret par lequel elle promet secours et fraternité à tous les peuples qui voudront conquérir leur liberté. Les rois se liguaient contre la Révolution; la Révolution faisait appel aux peuples

contre les rois. C'était un premier défi aux vieilles monarchies; l'exécution de Louis XVI en fut un autre. Alors se forma la première coalition (février 1793). Toute l'Europe y entra, à l'exception du Danemark, de la Suède, de la Suisse, de Venise et de la Turquie. Pitt et Catherine II en furent les principaux instigateurs. L'aristocratie anglaise n'était pas moins hostile à la Révolution que les monarchies absolues du continent. L'Angleterre voyait d'ailleurs, dans une guerre avec la France, une marine rivale à détruire et de nouvelles colonies à conquérir. Quant à la Russie, qui ne devait prendre aucune part à la lutte qu'elle suscitait, elle n'avait d'autre but que de détourner l'attention de l'Europe des nouveaux attentats qu'elle méditait contre les débris de la Pologne.

La Convention se prépara, sans s'émouvoir, à soutenir l'effort de la coalition européenne. Pour suffire aux nécessités de la guerre, elle décréta la création de 800 millions d'assignats (1er février). Elle porta l'effectif de l'armée à 502 000 hommes, mit en réquisition permanente tous les Français de dix-huit à quarante ans; enfin elle ordonna une levée de 300 000 hommes (21 février). La guerre, déclarée à l'Angleterre et à la Hollande dès le 1er février, était déjà commencée.

Invasion de la Hollande (17 février). Défaites d'Aldenhoven, de Tongres, de Neerwinden (18 mars). Perte de la Belgique. — Dumouriez venait d'entrer en Hollande (17 février). Tandis que ses lieutenants, Valence et Miranda, couvrent la ligne de la Meuse et investissent Maëstricht, il marche sur Amsterdam par Bréda et Gertruydemberg; mais il est arrêté devant le Biesboch, faute de bateaux pour le traverser, et ses lieutenants sont battus. 70 000 Autrichiens, sous le prince de Saxe-Cobourg, s'avancent de l'Erft sur la Meuse. Miaczinski, qui couvre le siége de Maëstricht, est défait à *Aldenhoven* (1er mars). Les lignes de Miranda sont forcées; l'armée française, rejetée derrière la Meuse, est mise en déroute à *Tongres*. Ses débris se replient sur la Dyle. Dumouriez, rappelé de Hollande pour couvrir la Belgique (8 mars), rallie ses lieutenants à Louvain, se reporte en avant, enlève Tirlemont, et passe la grande Geete. L'ennemi se retranche derrière la petite Geete, près de *Neerwinden*. Dumouriez marche à lui, Valence à droite, Miranda à gauche, le duc de Chartres (1) au centre. La petite Geete est franchie. Valence culbute l'aile gauche des Impériaux. Ceux-ci se concentrent à *Neerwinden*. Trois fois cette position, vigoureusement attaquée par la droite et le centre des Français, est prise et perdue; Dumouriez croit tenir la victoire lorsqu'il apprend que Miranda a lâché pied et s'est retiré en désordre à Tirlemont (18 mars). Il ordonne la retraite et se replie sur Louvain, puis sur la frontière française.

Projets et fuite de Dumouriez (3 avril). — Malgré cette défaite,

(1) Depuis, le roi Louis-Philippe.

Dumouriez entreprit d'exécuter le projet qu'il avait formé avant l'invasion de la Hollande, de renverser le gouvernement républicain et de relever le trône constitutionnel avec le duc de Chartres pour roi. Il entama des négociations avec Cobourg, et résolut de marcher à la tête de son armée sur Paris et de dissoudre la Convention. Mandé à la barre de l'Assemblée, il livra à l'ennemi les représentants Camus, Quinette, Lamarque, Bancale et le ministre de la guerre Beurnonville. Mais Lille, Condé, Valenciennes, qu'il devait remettre en gage à Cobourg, refusèrent d'ouvrir leurs portes, et l'armée resta fidèle. Dumouriez, abandonné, passa avec le duc de Chartres dans le camp autrichien (3 avril).

Conséquences de nos revers à l'intérieur : 1° Nouvelles mesures révolutionnaires; création d'un tribunal criminel extraordinaire (10 mars), et des comités de sûreté générale (25 mars) et de salut public (25 mars-6 avril). — La frontière du Nord était ouverte. Menacée au dehors d'une invasion, la République voyait au dedans croître ses périls. L'insurrection vendéenne venait d'éclater (10 mars). Ces revers et ces dangers eurent pour effet de provoquer de nouvelles mesures révolutionnaires, et de précipiter le dénouement de la lutte engagée entre la Gironde et la Montagne. Douée d'une plus grande énergie, la Montagne puisa sa force dans la gravité de la situation, et elle finit par l'emporter sur les Girondins par les mêmes raisons qui avaient valu à ceux-ci leur victoire sur le parti feuillant. Après nos premiers revers sur la Meuse, la Convention avait envoyé un commissaire dans chaque département pour y ranimer le patriotisme et lancer des volontaires sur toutes les frontières. Elle avait décrété la formation d'un *tribunal criminel extraordinaire,* composé de cinq juges dont les sentences devaient être sans appel (10 mars). La Gironde obtint à grand'peine qu'ils seraient assistés de douze jurés nommés par la Convention. Cette demi-victoire ne satisfit pas les jacobins; ils voulaient anéantir le parti girondin. Le 10 mars, profitant d'un festin donné aux enrôlés volontaires, ils organisèrent une émeute contre le côté droit; il s'agissait d'envahir la Convention et d'égorger tous ceux qui n'avaient pas voté la mort du roi. Le complot échoua, parce que les véritables chefs des jacobins, Marat, Robespierre et Danton, y restèrent étrangers.

La nouvelle de la défaite de *Nerewinden,* connue le 21 mars, fit encore tendre davantage les ressorts du gouvernement révolutionnaire. Sur la motion de Quinette, député de l'Aisne, appuyé par Isnard, la Convention vota la formation d'un *comité de sûreté générale,* et d'un autre *comité de défense générale* et de *salut public,* qui serait composé de vingt-cinq membres (25 mars). Ce dernier comité devait proposer toutes les mesures nécessaires à la défense extérieure et intérieure de la République, et exercer une surveillance active sur le conseil exécutif. Le lendemain fut voté un décret de désarmement

de tous les anciens nobles, de tous les prêtres et en général de tous les suspects (26 mars). Enfin après une séance orageuse, où Danton s'était écrié qu'il n'y aurait pas de trêve entre la Montagne et les *hommes d'État* qui avaient voulu sauver le roi, la Convention décida que l'inviolabilité des députés était supprimée et qu'elle mettrait en accusation tous ceux de ses membres qui seraient suspects de complicité avec les ennemis de la République. Quand elle apprit l'arrestation des commissaires envoyés à l'*armée du Nord*, elle se déclara en permanence et mit Dumouriez hors la loi (3 avril). Elle nomma Bouchotte ministre de la guerre. Elle envoya des commissaires à toutes les armées avec le titre de représentants du peuple, et ordonna la création d'un camp de 40 000 hommes près de Paris. Le tribunal révolutionnaire ne pouvait juger personne que sur un décret d'accusation de l'Assemblée; cette mesure fut abolie, et l'accusateur public fut investi du droit de lancer des mandats d'arrêt (5 avril). La Convention modifia également le *comité de défense générale* et de *salut public* (6 avril). Dorénavant ses délibérations, auxquelles les représentants avaient été admis jusqu'alors, durent être secrètes; le nombre des membres fut réduit à neuf (1), ses pouvoirs étaient absolus et illimités, mais les finances restèrent en dehors de sa compétence.

2° Lutte plus vive des Montagnards et des Girondins. Marat devant le tribunal révolutionnaire (14 avril). Commission des Douze (18 mai). Arrestation d'Hébert (24 mai). Journées du 31 mai et du 2 juin. Chute de la Gironde. — En même temps que s'organisait ainsi, sous l'influence des événements, le gouvernement dictatorial de la Révolution, les attaques devinrent plus vives contre le parti qui dans l'Assemblée luttait encore au nom de l'ordre légal. Une lutte suprême s'engagea. Accusés d'être les complices de Dumouriez et violemment attaqués à la Convention et aux Jacobins, les Girondins dénoncèrent, de leur côté, à la tribune les excès de Marat et de la Commune. Marat fut décrété d'accusation et traduit devant le tribunal révolutionnaire (14 avril). Il fut acquitté à l'unanimité et ramené en triomphe au sein de la Convention, où la Montagne accueillit son retour avec enthousiasme. Quant à la Commune, la Convention décréta, sur la proposition de Barrère, qu'il serait formé une commission de douze membres pour examiner ses actes (18 mai). Cette commission fut nommée le 21 mai; elle se composait de représentants du côté droit. Elle n'eut pas de peine à découvrir un nouveau complot des jacobins contre le côté droit de l'Assemblée. Depuis le 16 mai, trois commissaires d'environ trente-six sections se réunissaient

(1) C'étaient Barrère, Delmas, Bréard, Cambon, Jean Debry, Danton, Guyton-Morveau, Treilhard, Delacroix. Jean Debry donna sa démission le lendemain et fut remplacé par Robert Lindet; Bréard fut remplacé par Bernier. Le 3 juin on adjoignit au comité cinq nouveaux membres pour le travail de la Constitution : Hérault de Séchelles, Ramel, Couthon, Mathieu, Saint-Just.

tantôt à la mairie, tantôt à l'évêché; ils y avouaient hautement leurs plans d'attaque, et désignaient même leurs futures victimes. C'étaient trente-deux membres de la Gironde, dont les noms circulaient dans plusieurs pétitions. La commission lança un mandat d'arrêt contre Hébert, substitut de la Commune, rédacteur du journal *le Père Duchesne,* et l'un des plus fougueux agitateurs (24 mars). Plusieurs députations de la Commune ou des sections, qui vinrent à l'Assemblée demander son élargissement, se retirèrent d'abord sans avoir rien obtenu (25-26 mai). Le 27, elles se représentèrent avec plus de violence, et la Convention, entraînée par la Montagne, vota, comme par surprise, la mise en liberté des détenus et la suppression des Douze. Mais le lendemain Lanjuinais, dans un discours véhément, attaqua ce décret et le fit rapporter. Toutefois l'élargissement d'Hébert et de ses complices fut maintenu (28 mai). Cette concession ne suffisait pas à la Commune et aux jacobins : ils voulaient l'abolition de la commission des Douze et la chute du parti modéré. Un nouveau mouvement fut préparé. Les chefs de l'insurrection formèrent à l'évêché une réunion des commissaires de trente-trois sections, auxquels s'adjoignirent les députés des clubs et plusieurs membres de la Commune. On y nomma une commission chargée d'organiser l'insurrection (28 mai). Cette réunion factieuse fut vainement dénoncée à la Convention par Lanjuinais (30 mai). L'Assemblée se sépara à une heure du matin sans avoir pris aucune mesure. Deux heures après, l'insurrection commença au son du tocsin. La multitude armée, ayant à sa tête Henriot, son commandant général, se porta vers les Tuileries, où la Convention tenait ses séances depuis le 10 mai (1). Une députation de la Commune fut introduite; elle exposa les griefs du peuple et demanda que l'on fît justice des Douze et des principaux Girondins. Sur la proposition de Barrère, un nouveau décret cassa cette commission. Telle fut la journée du 31 mai. Danton, le Comité de salut public et la Montagne auraient voulu arrêter là le mouvement. Mais déjà il leur échappait. Dirigé par eux contre la commission, il allait être continué par Robespierre, Marat et la Commune contre le côté droit de la Convention. L'insurrection ne désarma pas; ses chefs résolurent de compléter leur victoire par la ruine des Girondins. Le 2 juin, 80 000 hommes, précédés d'une artillerie de 163 bouches à feu, vinrent investir l'Assemblée. Les députés, délibérant en désordre, abandonnèrent leurs siéges et se présentèrent en corps à la grande porte sur la place du Carrousel. Henriot les força de reprendre leurs places, en menaçant de faire tirer le canon. Alors fut porté un décret qui mit en état d'arrestation les ministres Lebrun et Clavière, les membres de la commission

(1) Elle avait siégé jusque-là dans la salle du Manége comme les précédentes assemblées.

des Douze, à l'exception de Fonfrède et de Saint-Martin, qui s'étaient opposés aux mandats d'arrêt lancés par elle, enfin vingt autres députés girondins, parmi lesquels étaient Vergniaud, Gensonné, Brissot, Guadet, Pétion, Barbaroux et Lanjuinais. Telle fut la journée du 2 juin, qui continua le mouvement du 31 mai, en renversant, après les Douze, la Gironde elle-même. Ainsi tomba ce parti, qui depuis le 10 août avait lutté, avec une brillante et courageuse éloquence, au nom de la légalité et de la modération, contre la dictature violente dont les circonstances avaient fait le gouvernement de la Révolution. Avec lui succombait la bourgeoisie républicaine, comme avait succombé, au 10 août, la bourgeoisie constitutionnelle. Plus propre à gouverner qu'à défendre la Révolution, la classe moyenne allait s'effacer pour quelque temps devant le peuple, à qui échut, avec la domination, une lutte terrible à soutenir pour sauver la Révolution et la France elle-même.

§ II. — La Terreur.

SOMMAIRE. — Suites du 31 mai et du 2 juin. Réaction fédéraliste. — Constitution de 1793 (24 juin–10 août). Énergie de la Convention. Loi des suspects (12 août). La Terreur. Levée en masse (23 août). Loi du maximum (27 septembre). Assassinat de Marat par Charlotte Corday (13 juillet). Défaite de l'armée fédéraliste à Vernon (14 juillet). Soumission de Caen (30 juillet), de Marseille (25 août), de Bordeaux; siége et prise de Lyon (8 août–9 octobre). Toulon livré aux Anglais (27 août) et repris par Dugommier et Bonaparte (19 décembre). Pacification de la République. Exécutions à Paris et dans les départements. Organisation du gouvernement révolutionnaire (4 décembre). Abolition de l'ère chrétienne (11 novembre). Calendrier républicain (24 novembre). Culte de la Raison (10 novembre).

Suites du 31 mai et du 2 juin. Réaction fédéraliste. — Cette lutte se présentait avec des proportions effrayantes. Elle était partout : aux frontières, contre l'invasion étrangère; dans l'Ouest, contre l'insurrection vendéenne victorieuse; enfin dans presque toute la France, soulevée contre le coup d'État du 2 juin. En effet, la chute des Girondins, en rétablissant l'unité dans la Convention, divisa profondément la République. Le parti vaincu à Paris organisa la résistance dans les départements. Caen, Évreux, Rennes, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nîmes, Grenoble, Lyon et Besançon furent les principaux centres de la réaction fédéraliste. Sur plusieurs points, notamment à Lyon et à Marseille, les royalistes s'emparèrent du mouvement dont les Girondins avaient donné le signal. Les départements du Nord-Ouest formèrent une armée qui eut pour quartier général Caen, où étaient réunis la plupart des députés proscrits. Le royaliste Wimpffen en reçut le commandement. Un autre royaliste, le comte de Précy, prit la direction de la résistance à Lyon. Charrier leva dans la Lozère, au nom du comte de Provence, 30 000 hommes et se rendit maître de Mende, de Marvejols et de tout le département. 14 000 hom-

mes étaient rassemblés dans le Jura, donnant la main aux insurgés de Lyon; ceux-ci communiquaient avec les rebelles de l'Isère, qui formaient la droite de l'armée marseillaise; cette dernière occupait Avignon avec 6000 hommes, et se liait par les bataillons du Gard et de l'Hérault aux royalistes de la Lozère. Soixante départements étaient en pleine insurrection. Les Vendéens, vainqueurs au centre de leur pays, prirent Saumur (7 juin) et menacèrent Nantes. Telle était la situation intérieure de la République après les journées du 31 mai et du 2 juin. La situation extérieure n'était pas moins terrible. Toutes nos frontières étaient menacées ou entamées, et le ministère anglais, pour affamer la France, déclara tous nos ports en état de blocus (8 juin).

Constitution de 1793 (24 juin-10 août). — Au milieu de tous ces dangers la Convention acheva tranquillement la constitution. Hérault de Séchelles en présenta le rapport le 10 juin; elle fut votée le 24 et proclamée le 10 août, après avoir été acceptée par les assemblées primaires; mais elle fut aussitôt suspendue et elle ne devait jamais être mise en vigueur. Dans la situation violente où se trouvait la République, on jugea nécessaire la continuation de la dictature révolutionnaire.

Énergie de la Convention. Loi des suspects (12 août) : la Terreur. Levée en masse (23 août). Loi du maximum (27 septembre). Assassinat de Marat par Charlotte Corday (13 juillet). Défaite de l'armée fédéraliste à Vernon (14 juillet). Soumission de Caen (30 juillet), de Marseille (25 août), de Bordeaux. Siége et prise de Lyon (8 août-9 octobre). Toulon livré aux Anglais (27 août) et repris par Dugommier et Bonaparte (19 décembre). Pacification de la République. — La Convention, dont l'énergie grandissait avec le danger, fit face partout. Contre les ennemis du dedans elle décréta la *Terreur*. La loi des suspects inaugura ce régime (12 août). Contre les ennemis du dehors elle décréta la levée en masse (23 août). Pour empêcher l'enchérissement des denrées par suite du blocus de nos ports, elle décréta la loi du *maximum* (27 septembre). La pacification intérieure de la République fut poursuivie avec vigueur. Les Vendéens furent repoussés de Nantes et perdirent leur généralissime, Cathelineau (19 juin). L'armée fédéraliste de l'Ouest se mit en marche sur Paris dans les premiers jours de juillet. Charlotte Corday, la précédant, partit de Caen pour poignarder Marat (13 juillet). Cet héroïque assassinat fut inutile à la cause perdue des Girondins. Le lendemain leur armée, sous les ordres du marquis de Puisaye, lieutenant de Wimpffen, fut battue à *Vernon* par les volontaires parisiens (14 juillet). Évreux et Caen firent leur soumission (30 juillet). Les insurgés de la Lozère furent dispersés par le conventionnel Fabre. Un autre représentant, Dubois Crancé, officier du génie, fit rentrer Grenoble dans l'obéissance et isola Marseille de Lyon en faisant occu-

per par le général Carteaux les deux rives du Rhône, de Valence à Pont Saint-Esprit. Carteaux dispersa près de cette dernière ville les rebelles nîmois, prit Avignon et Orange et entra dans Marseille (25 août). Bordeaux fit sa soumission à Tallien. Pendant ce temps Dubois Crancé investit Lyon avec 10 000 hommes détachés de l'armée des Alpes (8 août). Kellermann couvrit le siége avec le reste de cette armée. 25 000 Piémontais descendirent du petit Saint-Bernard pour secourir la ville, dont deux royalistes, Précy et Virieu, dirigeaient la défense. Kellermann les défit à *Epierre* (1), les rejeta au delà des Alpes et revint resserrer le blocus de Lyon (4 octobre). Le représentant Couthon amena la levée en masse du Puy-de-Dôme et acheva l'investissement du côté de l'ouest. Lyon capitula (9 octobre). Un décret de la Convention ordonna sa destruction à l'exception des monuments publics et des maisons des pauvres et des patriotes qui devaient subsister sous le nom de *Commune affranchie* (12 octobre). Collot-d'Herbois et Fouché furent chargés de l'exécution du décret. Une partie de l'armée reprit alors ses positions en Savoie, l'autre se porta sur *Toulon* que les royalistes avaient livré aux Anglais (27 août). Dugommier en commença le siége. D'après l'avis de Bonaparte, qui commandait l'artillerie, on s'empara du fort de l'Éguillette, d'où l'on pouvait foudroyer la flotte ennemie. Les Anglais évacuèrent la ville et brûlèrent l'arsenal après l'avoir vidé (19 décembre). Enfin les Vendéens, mis en déroute à *Chollet* (17 octobre), furent détruits à *Savenay* (23 décembre). La pacification intérieure était achevée.

Exécutions à Paris et dans les départements. — Elle fut accompagnée et suivie de terribles représailles. Fouché à Lyon, Tallien à Bordeaux, Carrier à Nantes, Lebon à Arras, se signalèrent par d'atroces exécutions. A Paris, chacun des partis successivement vaincus fournit son contingent de victimes. L'ancien régime, Marie-Antoinette (16 octobre), les constitutionnels de 91, Bailly (11 novembre), les Girondins, vingt et un des leurs, Vergniaud, Gensonné, Ducos, Fonfrède, Valazé (31 octobre), madame Roland (8 novembre); soixante-treize membres du côté droit, qui avaient protesté contre le 2 juin, furent arrêtés (3 octobre); la tête du duc d'Orléans, Philippe-Égalité, fut jetée comme une menace à certains membres de la Montagne soupçonnés d'avoir tramé son élévation (6 novembre).

Organisation du gouvernement révolutionnaire (4 décembre). Abolition de l'ère chrétienne (10 novembre). Calendrier républicain (23 novembre). Culte de la Raison (10 novembre). — La dictature, qui était le régime de la France depuis le 10 août 1792, fut régularisée. Une loi du 4 décembre organisa le gouvernement révolutionnaire. Il se composait du comité de salut public, du comité de sûreté générale et du tribunal révolutionnaire. Tous les pouvoirs furent

(1) Sur l'Arc.

concentrés entre les mains du comité de salut public dont les membres étaient Robespierre, Saint-Just, Couthon, Barrère, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Cambon, Robert Lindet, Hérault de Séchelles, les deux Prieur et Carnot chargé de la défense nationale.

La fin de l'année 1793 fut signalée par de graves changements dans l'ordre religieux. L'ère chrétienne fut abolie et remplacée par l'ère républicaine commençant au 22 septembre 1792. Le 24 novembre la Convention adopta le calendrier républicain. Il partagea l'année, qui commençait le 22 septembre, en douze mois égaux (1) composés chacun de trente jours et divisés en trois décades. Chaque jour tirait son nom de sa place dans la décade (2). Le dixième jour, appelé *décadi*, était donné au repos Les cinq jours complémentaires, désignés sous le nom de *sans-culottides*, étaient consacrés à des fêtes nationales. La suppression de l'ère chrétienne amena celle du culte catholique. A la demande de la Commune, la Convention en décréta l'abolition et le remplaça par le culte de la Raison (10 novembre).

§ III. — Guerre de la Vendée (3).

SOMMAIRE. — État politique et religieux de la Vendée. Description du pays. — Premier soulèvement à Saint-Florent (10 mars 1793). Cathelineau et Stofflet. — Prise de Chollet (14 mars). Bonchamps, d'Elbée et Charette. — Insurrection du Marais et du Bocage. — Défaite de Marcé à Saint-Vincent (19 mars). La grande armée royale et catholique. Théâtre de la guerre de la Vendée. Décret contre les insurgés (19 mars). Succès des républicains dans le Marais; leur défaite aux Aubiers, à Vihiers, à Beaupréau (avril). — Capitulation de Quétineau à Thours (4 mai). Défaite de Chalbos à Fontenay (24 mai). Prise de Saumur (9 juin) et d'Angers (27 juin) par les Vendéens. Siége de Nantes (29 juin). — Mort de Cathelineau. Combats de Châtillon (3-5 juillet), de Vihiers (15-17 juillet). Défaite des Vendéens à Luçon (14 août). Arrivée de la garnison de Mayence (août). Défaites des républicains à Chantonnay, à Coron, à Torfou (septembre). Déroute des Vendéens à Chollet (17 octobre). Passage de la Loire. Défaite des républicains à Entrames (27 octobre), Dol, Antrain (22 novembre). Déroute des Vendéens au Mans (12 décembre). Leur destruction à Savenay (23 décembre) — Fin da la grande guerre de Vendée. — Mort de La Rochejacquelein (mars 1794). Décret d'amnistie (2 décembre). — Traités de la Jaunaye avec Charette et de Saint-Florent avec Stofflet (février-mai 1795).

État politique et religieux de la Vendée. — La Vendée, à l'époque de la Révolution, formait un étrange contraste avec le reste de la France. Les idées nouvelles n'y avaient point pénétré et le peuple, de mœurs simples, mais ignorant et superstitieux, entièrement livré à l'influence des prêtres et des nobles, était resté attaché à l'ancien

(1) *Automne* : vendémiaire, brumaire, frimaire. — *Hiver* : nivôse, pluviôse, ventôse. — *Printemps* : germinal, floréal, prairial. — *Été* : messidor, thermidor, fructidor.

(2) Noms des jours de la décade : primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, octidi, nonidi, decadi.

(3) *Voyez* dans l'Atlas la Carte IV.

régime. Après la nuit du 4 août, il avait continué de payer les droits féodaux; après l'établissement de la constitution civile du clergé, il était demeuré fidèle à ses curés qui avaient refusé d'y prêter serment. Cette disposition des esprits assurait à la contre-révolution une armée fanatique. La nature du pays lui donnait un champ de bataille merveilleusement propre à la guerre civile.

Description du pays. — Le département de la Vendée, principal centre de l'insurrection, est divisé en trois parties : le *Bocage*, le *Marais* et la *Plaine*. Le Bocage avec ses nombreux bois taillis, ses haies touffues et hautes, qui formaient comme des palissades autour de chaque clos, ses chemins tortueux, impraticables à une armée régulière et flanqués de larges fossés, offrait un terrain plein de ressources pour une guerre de surprises et d'embuscades. Par le Marais, qui s'étend le long de la mer, entre les îles de Boin et de Ré, les insurgés pouvaient recevoir les secours de l'Angleterre. Quant à la Plaine, enclavée dans les deux autres parties du pays, mais plus civilisée et peuplée d'un grand nombre de protestants, elle ne prit pas de part directe au mouvement.

Premier soulèvement à Saint-Florent (10 mars 1793). Cathelineau et Stofflet. Prise de Chollet (14 mars). — Les excitations des prêtres non assermentés, celles des nobles que la révolution du 10 août ramena dans leurs terres, enfin l'irritation causée par l'exécution du roi, avaient déjà produit des troubles partiels, lorsque le décret du 21 février, par lequel la Convention ordonna la levée de 300 000 hommes, donna le signal de l'insurrection. Elle éclata dans l'Anjou. A *Saint-Florent*, les jeunes gens refusèrent de prendre part au tirage, s'emparèrent d'une pièce de canon braquée devant le district et mirent les gendarmes en fuite (10 mars). Aussitôt le mouvement se propagea parmi les paysans des campagnes voisines. Un voiturier, Jacques Cathelineau, se mit à la tête des rebelles, dispersa un poste républicain à *Jallais* et s'empara de Chemillé. Stofflet, garde-chasse du château de Maulevrier, se joignit à lui avec une autre bande de 2000 insurgés. A la tête de ces forces, Cathelineau marcha sur Chollet, chef-lieu du district, et s'en rendit maître (14 mars). Il occupa ensuite Vihiers (16 mars). C'est là que fut prise cette fameuse pièce de douze que les Vendéens appelèrent *Marie-Jeanne*, qu'ils ornèrent de rubans et de fleurs et qu'ils regardèrent désormais comme un gage de victoire.

Bonchamps, d'Elbée et Charette. Insurrection du Marais et du Bocage. Défaite de Marcé à Saint-Vincent (19 mars). La grande armée royale et catholique. Théâtre de la guerre de la Vendée. — Ces succès décidèrent la noblesse à se déclarer. Bonchamps et d'Elbée se réunirent aux deux chefs populaires. De l'Anjou, l'insurrection gagna le Bocage et le Marais. Dans cette partie de la Vendée les rebelles s'emparèrent de Machecoul, de Saint-Gilles, de La Roche-sur-Yon

(Napoléon-Vendée) et de l'île de Noirmoutiers (10 18 mars). Charette, ancien lieutenant de vaisseau, se mit à leur tête. Une troisième bande, rassemblée dans le Bocage sous Sapinaud, s'empara des Herbiers, de Chantonnay et défit le général Marcé à *Saint-Vincent* (19 mars). Ces avantages plus marqués dans la Vendée firent donner aux insurgés le nom de *Vendéens*. Leur armée, forte de 30 000 hommes, prit le nom de *grande armée royale et catholique*. L'insurrection eut dès lors un drapeau. La grande guerre de Vendée commença. Son théâtre est circonscrit au nord par la Loire, des Ponts-de-Cé à Paimbœuf, à l'ouest par la mer entre l'embouchure de ce fleuve et celle de la Sèvre-Niortaise, au sud par cette rivière jusqu'à Niort, à l'est par une ligne qui, partant de cette ville, irait rejoindre le Thoué à Parthenay et la Loire aux Ponts-de-Cé.

Décret contre les insurgés (19 mars). Succès des républicains dans le Marais. Leur défaite aux Aubiers, à Vihiers, à Beaupréau (avril). Capitulation de Quétineau à Thouars (4 mai). Défaite de Chalbos à Fontenay (24 mai). — La Convention lança contre les insurgés un décret de mise hors la loi (19 mars). Le conseil exécutif donna au général Berruyer le commandement de la rive gauche de la Loire. Les troupes républicaines eurent d'abord l'avantage. Leurs colonnes, parties de Luçon et de Nantes, balayèrent la basse Vendée, et, soutenues par l'escadre de Villaret-Joyeuse, reprirent Machecoul et Noirmoutiers (avril). Dans la haute Vendée, ils occupèrent Coron et Les Aubiers. Les insurgés, concentrés à Tiffauges au nombre de 30 000, sans munitions, étaient menacés d'être enveloppés, lorsque Henri de La Rochejacquelein rassembla 10 000 paysans, surprit Quétineau aux *Aubiers*, dispersa sa colonne, enleva son artillerie, le rejeta sur Bressuire et se réunit à la grande armée vendéenne à Tiffauges (13 avril). Deux nouveaux échecs éprouvés par les républicains à *Vihiers* et à *Beaupréau* forcèrent Berruyer d'évacuer la rive gauche de la Loire et de se replier sur les Ponts-de-Cé pour couvrir Angers. Ce général fut rappelé (30 avril). Les forces républicaines furent divisées en deux masses, l'*armée des côtes de Brest*, sous Canclaux, et l'*armée des côtes de La Rochelle*, sous Biron. Les chefs vendéens, auxquels Lescure vint se joindre, réunis à Chollet, marchèrent contre Quétineau, qui s'était replié de Bressuire sur *Thouars*, l'investirent dans cette ville et le forcèrent de capituler (4 mai). Ils s'emparèrent ensuite de Parthenay (9 mai), puis s'avancèrent sur *Fontenay*, dont ils se rendirent maîtres après avoir complétement défait et rejeté le général Chalbos sur Niort (24 mai).

Prise de Saumur (9 juin) et d'Angers (27 juin) par les Vendéens. Siége de Nantes (29 juin). Mort de Cathelineau. Combats de Châtillon (3-5 juillet), de Vihiers (15-17 juillet). Déroute des Vendéens à Luçon (14 août). — Le centre et le midi de leur pays dégagés, les Vendéens se portèrent au nord, sur la Loire, culbutèrent les républi-

cains commandés par Menou sous les murs de *Saumur*, et entrèrent dans cette ville (9 juin). Le 17 juin, ils occupèrent Angers; le 27 ils marchèrent sur Nantes. La grande armée, sous les ordres de Cathelineau, qui venait d'être nommé généralissime (12 juin), attaqua la ville par sa rive droite; Charette, qui avait repris Machecoul, amena l'armée de la basse Vendée et attaqua par la rive gauche, tandis que La Rochejacquelein gardait Saumur et que Lescure observait Biron du côté de Niort. Canclaux, qui n'avait guère que 9000 hommes à opposer aux 50 000 qui l'investissaient, les força de lever le siége et de repasser la Loire; Cathelineau fut blessé mortellement (29 juin). D'Elbée lui succéda dans le commandement en chef. Santerre et Labarollière amenèrent de nouveaux bataillons républicains, formés à Paris et à Orléans, et occupèrent Saumur évacué par La Rochejacquelein. Le général alsacien Westermann, à la tête de sa *légion germanique*, entra en Vendée, prit Parthenay, Bressuire, et mit en déroute près de *Châtillon* 10 000 ennemis, sous Lescure et La Rochejacquelein (3 juillet). La grande armée vendéenne accourut des bords de la Loire, surprit les vainqueurs à *Châtillon* et les rejeta en désordre sur Bressuire (5 juillet).

Labarollière succéda à Biron. Il fit partir des Ponts-de-Cé et de Niort deux colonnes qui devaient refouler devant elles l'insurrection et l'écraser en se réunissant au centre de la Vendée. La colonne des Ponts-de-Cé, sous Santerre, attaquée par 20 000 Vendéens à *Vihiers*, les défit deux fois (15-17 juillet), mais assaillie une troisième fois, elle fut mise en déroute et se replia sur Saumur (18 juillet). La colonne de Niort rétrograda sur cette ville. Vainqueurs au centre, les Vendéens se portèrent au sud au nombre de 40 000. Le général Tuncq, à la tête de 6000 hommes, les mit en pleine déroute à *Luçon* (14 août).

Arrivée de la garnison de Mayence (avril). Défaites des républicains à Chantonnay, à Coron, à Torfou (septembre). Défaite des Vendéens à Chollet (17 septembre). — La Convention, absorbée par la lutte qu'elle soutenait contre l'Europe, s'était peu préoccupée jusqu'alors de la guerre de la Vendée et n'y avait employé que des recrues et des gardes nationales. Elle comprit enfin qu'elle ne viendrait à bout de l'opiniâtre résistance des insurgés qu'en leur opposant des troupes régulières et aguerries, et elle décréta que la garnison de Mayence serait transportée en poste dans la Vendée (août). Cette mesure décisive changea bientôt la face de la guerre. Les *Mayençais*, conduits par Aubert-Dubayet et Kléber, furent réunis à l'*armée des côtes de Brest*, sous les ordres de Canclaux. Rossignol venait de remplacer Labarollière au commandement de l'*armée des côtes de La Rochelle* (27 juillet). Dans un conseil de guerre tenu à Saumur (2 septembre), on décida que l'*armée de Brest* s'avancerait par le nord et l'ouest, l'*armée de La Rochelle* par le sud et l'est, et que leurs différentes colonnes, balayant le pays devant elles, refouleraient les in-

surgés vers le centre et les écraseraient en se réunissant. Ce plan avait le défaut de trop diviser les forces des républicains, bien inférieurs en nombre aux Vendéens. La colonne partie de Luçon, sous Marceau, fut battue à *Chantonnay* (5 septembre) ; celle de Saumur, sous Santerre, à *Coron* (18 septembre). Rossignol replia alors toutes ses colonnes en mouvement. Canclaux, dont l'avant-garde, sous Kléber, fut défaite à *Torfou*, rétrograda sur Nantes. On réunit les deux armées sous le commandement de Léchelle, « le plus lâche des soldats, le plus mauvais des officiers et le plus ignorant des chefs qu'on eût jamais vu (1). » Toute sa tactique se résumait dans cette phrase : « Il faut marcher majestueusement et en masse. » Heureusement Kléber fut chargé par les représentants de diriger les opérations (8 octobre). Quatre colonnes républicaines, parties de Saumur, de Nantes, de Fontenay et de Luçon, se réunirent à *Chollet*, refoulant devant elles les Vendéens, qui furent écrasés devant cette ville (17 oct.). D'Elbée et Bonchamps tombèrent blessés mortellement; Lescure était mourant. La Rochejacquelein rallia les débris de la grande armée catholique et se replia sur Beaupréau. Il fut nommé généralissime.

Passage de la Loire. Défaite des républicains à Entrames (27 octobre), à Dol, à Antrain (22 novembre). Déroute des Vendéens au Mans (12 décembre). Leur destruction à Savenay (23 décembre). — La retraite au delà de la Loire fut décidée. 80 000 Vendéens, soldats, femmes, enfants, vieillards, passèrent le fleuve à Varades, au-dessous de Saint-Florent, avec le projet de marcher sur Rennes, sur l'avis du prince de Talmont, qui se flattait de faire éclater une insurrection en Bretagne. Ils s'avancèrent par Ingrande, Candé, Château-Gontier et entrèrent dans Laval (23 octobre). L'armée républicaine, divisée en deux corps, se mit à leur poursuite : l'un, sous Kléber, passa la Loire à Varades et se dirigea sur Nantes; l'autre, sous Beaupuy, se porta sur Angers. Un troisième corps, sous Haxo, fut laissé sur la rive gauche pour observer Charette. Les deux colonnes républicaines marchèrent de Nantes et d'Angers sur Candé, où elles firent leur jonction. Rossignol de son côté s'avança de Rennes sur Craon, pour prendre les Vendéens en flanc, tandis que 6000 hommes de l'armée des côtes de Cherbourg, sous Sépher, se préparaient à les prendre à revers par Avranches. Au lieu d'attendre que toutes ces forces eussent enveloppé l'ennemi, Léchelle ordonna l'attaque. Les Vendéens avaient pris position au confluent de la Mayenne et de la Jouanne, sur la hauteur d'*Entrames*. Malgré le plan convenu d'attaquer par les deux rives, Léchelle donna l'ordre de marcher en masse sur la position par la rive gauche. L'armée républicaine fut mise en déroute et forcée de se replier sur Angers (27 octobre). Léchelle fut privé du commandement; Kléber, qui le refusa, continua cependant de diri-

(1) Mémoires de Kléber.

ger les opérations. Les Vendéens délibérèrent s'ils marcheraient sur Paris où s'ils iraient se réunir aux alliés en prenant à dos l'*armée du Nord*. Ils renoncèrent à ces projets pour se diriger vers la Bretagne. Le 4 novembre ils entrèrent à Fougères. Là des envoyés du ministère britannique leur annoncèrent qu'une expédition anglaise était prête à débarquer à Granville. Ils se dirigèrent sur cette ville par Dol, Pontorson et Avranches. La garnison de Cherbourg s'avança au secours de Granville. Les Vendéens furent repoussés de cette ville et rétrogradèrent sur Avranches. Ils culbutèrent à *Pontorson* 5000 hommes de l'armée de Brest, accourus sur le Couesnon, les rejetèrent sur Dinan et entrèrent à Dol (19 novembre). Cependant Kléber avait réorganisé à Angers l'armée vaincue à *Entrames*; elle s'avança par Laval sur Rennes où elle fit sa jonction avec l'armée de Brest. Rossignol prit le commandement de ces forces. Malgré leur dernier avantage, la situation des Vendéens était des plus critiques : devant eux la Rance avec les places de Dinan et de Saint-Malo, gardées par leurs ennemis; à leur droite la mer; à leur gauche l'armée républicaine; derrière eux les bataillons de Cherbourg. Coupés de leur pays, de la Bretagne et de la Normandie, acculés aux confins de ces provinces, ils étaient en outre réduits au plus grand dénûment. Pour les anéantir sans combat, il suffisait de resserrer autour d'eux le cercle de fer qui les enveloppait. C'était le plan de Kléber. Mais les représentants firent décider l'attaque; les républicains furent mis en déroute à *Dol* et à *Antrain* (22 novembre) et se replièrent sur Rennes. Rossignol fut destitué. Marceau, chargé du commandement, voulut le partager avec Kléber. Les Vendéens se dirigèrent par Fougères et Laval sur Angers, avec le projet de repasser la Loire aux Ponts-de-Cé et de rentrer dans leur pays. Mais ils trouvèrent Kléber, qui les repoussa d'Angers et de Saumur et les rejeta sur La Flèche (4 décembre). Ils forcèrent près de cette ville le passage du Loir et marchèrent sur *Le Mans*. Marceau et Kléber accoururent à leur poursuite et leur tuèrent 10 000 hommes dans les murs de cette ville (12 décembre). Leurs débris s'enfuirent en désordre à Laval et se dirigèrent par Craon sur Ancenis; mais ils trouvèrent tous les passages de la Loire gardés; La Rochejacquelein et Stofflet réussirent presque seuls à gagner la rive gauche et ne reparurent plus (16 décembre). Abandonnés de leurs chefs et vivement pressés par les républicains, les Vendéens prirent le parti de fuir vers l'extrémité de la Bretagne. Ils passèrent l'Erdre à Nort et entrèrent à *Savenay*. Assaillis dans cette ville par toute l'armée républicaine, ils furent presque entièrement détruits (23 déc.). 1000 à 1200 échappèrent et allèrent former le noyau des bandes chouannes en Bretagne.

Fin de la grande guerre de Vendée. Mort de La Rochejacquelein (mars 1794). Décret d'amnistie (2 décembre). Traités de la Jaunaye avec Charette et de Saint-Florent avec Stofflet (février-mai 1795).—

La grande guerre de la Vendée était terminée. Haxo, opposé à Charette dans le Marais, le chassa de l'île de Boin (6 décembre) et reprit Noirmoutiers (3 janvier 1794). Turreau, nommé au commandement en chef de l'*armée de l'Ouest*, enveloppa le pays insurgé de seize camps retranchés, d'où il lança dans l'intérieur des colonnes mobiles, dites *infernales*, qui mirent tout à feu et à sang. La Rochejacquelein fut tué (4 mars 1794). Charette, Stofflet et Sapinaud continuèrent une guerre de partisans. Le marquis de Puisaye organisa la chouannerie en Bretagne. Scépeaux forma, entre la Loire et la Vilaine, un autre rassemblement liant la Bretagne à la Vendée. Mais tous ces chefs s'entendaient peu. Diversion redoutable à l'intérieur au moment où nos armées luttaient péniblement sur nos frontières contre les ennemis du dehors, la guerre de Vendée ne fut plus qu'un incident dans les mouvements des partis, pendant la dernière période de la Convention, alors que la coalition extérieure était partout en déroute. D'ailleurs le pays était épuisé et découragé. L'œuvre de pacification, commencée par la rigueur, pendant que le régime de la Terreur durait encore, fut achevée par la clémence après le 9 thermidor. Le 2 décembre 1794 la Convention rendit un décret d'amnistie portant que tous les rebelles qui déposeraient les armes ne seraient ni inquiétés ni recherchés. Canclaux, qui reçut le commandement de l'*armée de l'Ouest* (janvier 1795), inaugura ce nouveau système. Charette et Stofflet signèrent la paix avec la République, le premier à *La Jaunaye* (1) (17 février), le second à *Saint-Florent* (2 mai).

§ IV. — Campagne de 1793 (2).

SOMMAIRE. — Perte de Condé (juin), de Valenciennes, de Mayence (juillet). Défaites de Saorgio (juin) et du Mas d'Eu (mai). Victoires de Hondschoote et de Menin; échec de Courtrai (septembre); victoire de Wattignies (octobre). Echec de Pirmasens (septembre); perte des lignes de Weissembourg. Victoire de Geisberg (décembre); retraite des alliés. Revers aux Pyrénées orientales (septembre-novembre).

Perte de Condé (juin), de Valenciennes, de Mayence (juillet); défaites de Saorgio (juin) et du Mas d'Eu (mai). — Après la fuite de Dumouriez, Dampierre, nommé au commandement de l'*armée du Nord*, l'avait ralliée dans le camp de César, sous les murs de Bouchain. Les Autrichiens menacèrent les places de l'Escaut. Les Anglo-Hanovriens, sous le duc d'York, et les Hollandais, sous le prince d'Orange, entrèrent en ligne et formèrent la droite de Cobourg. Condé fut bloqué. Pour secourir cette place, Dampierre vint s'établir dans le camp de Famars, près de Valenciennes, attaqua les lignes ennemies et fut

(1) Au sud de Nantes, sur la rive gauche de la Maine, affluent de la Sèvre-Nantaise.

(2) *Voyez* dans l'Atlas les Cartes II et V.

tué (9 mai). Lamarche, son successeur, ramena l'armée dans le camp de César, découvrit Valenciennes, dont le duc d'York commença l'investissement, tandis que Clerfayt pressait vivement Condé. Cobourg, établi entre l'Escaut et la Scarpe, couvrait les deux siéges. A l'autre extrémité, la frontière du Nord n'était pas moins menacée. Brunswick et les Prussiens, après avoir repris Francfort, avaient passé le Rhin à Bacharach, tandis que Wurmser, à la tête d'une armée autrichienne, franchissait le fleuve près de Spire (mars). Custine rétrograda sur les lignes de Weissembourg, abandonnant à elles-mêmes les troupes qui, sous les ordres d'Aubert-Dubayet et de Kléber, gardaient Mayence. Cette place fut investie sur la rive droite, du côté du fort avancé de Cassel, par 10 000 Hessois, sur la rive gauche par 60 000 Austro-Prussiens, sous la direction de Frédéric-Guillaume et du général Kalkreuth (avril). Brunswick et Wurmser couvrirent le siége, sur les deux revers du Hardt, faisant face aux *armées de la Moselle* et *du Rhin*. Custine, qui pouvait, en réunissant ces deux armées, percer les lignes ennemies trop étendues, n'osa rien tenter pour secourir les assiégés. On l'envoya au camp de César pour réorganiser l'*armée du Nord* (mai). Là il laissa prendre Condé (13 juin) et Valenciennes (28 juil.). Beauharnais, qui le remplaça à l'*armée du Rhin*, montra la même indécision. La brave garnison de Mayence, réduite à 17000 hommes et n'ayant plus que pour cinq jours de vivres, capitula après une héroïque résistance; elle sortit en armes de la place et rentra en France en s'engageant à ne pas servir avant un an contre les alliés (25 juil.). Beauharnais fut rappelé. Kilmaine remplaça Custine à l'*armée du Nord*. Menacé par toutes les forces ennemies, il évacua le camp de César et se retira derrière la Sensée et la Scarpe, sous le canon d'Arras et de Douai (8 août). Cette retraite sauvait l'armée, mais découvrait Bouchain, Cambrai et la route de Paris.

Mêmes revers aux Alpes et aux Pyrénées. Brunet, dans le comté de Nice, fut repoussé à l'attaque du camp piémontais de *Saorgio* (12 juin). Kellermann garda la défensive en Savoie. Aux Pyrénées orientales, le général espagnol Ricardos franchit le col de Pertus, défit les troupes républicaines, sous Deflers, au *Mas d'Eu* (19 mai), et s'empara de Bellegarde et de Fort-les-Bains (24 juin). Une autre armée espagnole, sous Caro, attaquait la ligne de la Bidassoa.

Ainsi toutes nos frontières étaient entamées pendant qu'à l'intérieur la Convention luttait à la fois contre la réaction fédéraliste et contre la Vendée. Elle fit face partout et déploya la même vigueur dans la défense nationale que dans la répression des partis hostiles. Le 23 août elle décréta la levée en masse. Carnot, officier du génie, entra dans le comité de salut public et organisa quatorze armées. Tous les chevaux, toutes les bêtes de somme dont l'agriculture pouvait se passer, furent mis en réquisition. La France se couvrit d'arsenaux. Des milliers de bras fabriquaient nuit et jour des armes et fondaient

des canons. D'autres étaient employés à extraire le salpêtre du sol des caves. Enfin la Convention introduisit jusque dans l'armée le régime de la *Terreur*, et imposa la victoire aux généraux. Custine et Beauharnais furent traduits devant le tribunal révolutionnaire et envoyés à l'échafaud. Houchard reçut le commandement de l'*armée du Nord ;* deux conventionnels, Saint-Just et Lebas, allèrent réorganiser les *armées de la Moselle et du Rhin.*

Victoires de Hondschoote et de Menin ; échec de Courtrai (septembre) ; victoire de Wattignies (octobre) ; échec de Pirmasens (septembre) ; pertes des lignes de Weissembourg ; victoire de Geisberg (décembre) ; retraite des alliés. — Après la prise de Valenciennes, les alliés, au lieu de marcher en masse sur Paris, s'étaient séparés. Les Autrichiens avaient mis le siége devant Le Quesnoy, les Anglais devant Dunkerque. Un corps hessois, sous le général Freytag, couvrait ce siége à *Hondschoote.* Les Hollandais, établis à Menin, servaient de lien entre York et Cobourg. Le Quesnoy fut pris (11 septembre). Pendant ce temps, Houchard culbuta les Hessois à *Hondschoote* (8 septembre). Cette victoire dégagea Dunkerque ; York leva le siége et se replia sur Furnes. Houchard se jeta sur les Hollandais, les défit à *Menin* (13 septembre), enleva cette ville et marcha sur *Courtrai.* Là il rencontra Beaulieu, détaché par Cobourg au secours du stathouder ; les Français, saisis d'une terreur panique, s'enfuirent sous le canon de Lille (15 septembre). Houchard, envoyé à l'échafaud, fut remplacé par Jourdan. Les alliés s'étaient concentrés entre l'Escaut et la Sambre. Maître de l'Escaut par Condé et Valenciennes, de l'espace compris entre ce fleuve et la Sambre par Le Quesnoy, Cobourg investit Maubeuge pour compléter et fortifier sa base d'opérations, et marcher ensuite sur Paris par le vallée de l'Oise. Jourdan rassembla son armée à Guise. Carnot arriva au quartier général pour présider à l'essai de son nouveau système de guerre, qui consistait à porter des forces supérieures sur un point décisif et à tomber tête baissée et en masse sur les lignes ennemies. Cette méthode, qui déconcertait la routine des généraux alliés, convenait admirablement à des troupes neuves, pleines d'élan, mais peu exercées. L'armée française déboucha d'Avesnes sur le plateau de *Wattignies*, où Cobourg avait concentré le gros de ses forces pour couvrir le siége de Maubeuge. L'ennemi, chargé et foudroyé sans relâche pendant les journées du 15 et du 16 octobre, abandonna ses positions et leva le siége pour se cantonner entre la Sambre et l'Escaut.

Après la réduction de Mayence, l'*armée du Rhin*, pressée par Wurmser, s'était retirée derrière les lignes de Weissembourg ; l'*armée de la Moselle* avait rétrogradé jusqu'à Sarrebruck ; elle s'étendait par sa droite jusqu'à Hornbach (1), et faisait face au duc de Brunswick.

(1) Sur la Schwolb.

Pour assurer leurs communications, les deux armées dirigèrent une double attaque sur *Bodenthal* (1) et sur *Pirmasens* (2). Bodenthal fut enlevé; mais le corps dirigé sur *Pirmasens* fut repoussé (15 sept.), et l'armée de la Moselle se replia sur Sarreguemines et sur Bitche. Brunswick tourna alors les lignes de Weissembourg par leur extrême gauche, vers Bitche; en même temps Wurmser les attaqua de front, enleva Lauterbourg, Weissembourg, et força l'armée du Rhin à se replier sur la Moder, puis sur la Zorn (13-15 octobre). Landau fut bloqué; Haguenau et Fort-Louis se rendirent. L'Alsace était ouverte. Les conventionnels Saint-Just et Lebas vinrent réorganiser les deux armées françaises. Hoche reçut le commandement de l'*armée de la Moselle*, Pichegru celui de l'*armée du Rhin*. Les deux généraux reprirent l'offensive pour débloquer Landau. Brunswick, repoussé de Bitche, qu'il avait tenté d'enlever (17 novembre), venait de rétrograder sur *Kayserslautern*. Hoche se jeta à sa poursuite. Battu près de cette ville, il rallie ses troupes à Pirmasens, franchit les Vosges et accabla la droite de Wurmser laissée à découvert par la retraite des Prussiens, tandis que Pichegru attaqua le général autrichien de front. Wurmser se replia de la Moder sur les lignes de Weissembourg, sa droite occupant les hauteurs de *Geisberg*, sa gauche s'appuyant sur Lauterbourg. Les deux armées françaises, réunies sur le revers oriental des Vosges, enlevèrent Lauterbourg, percèrent les lignes de Weissembourg, escaladèrent le *Geisberg* et mirent les alliés en pleine déroute (26-27 décembre). Les Autrichiens repassèrent le Rhin à Philipsbourg, les Prussiens se retirèrent sous le canon de Mayence. Landau fut débloqué, Fort-Louis évacué par l'ennemi (11 janvier 1794), et les Français prirent leurs quartiers d'hiver dans le Palatinat. Toute la frontière du Nord était dégagée; les alliés ne conservaient que Condé, Valenciennes et Le Quesnoy.

Revers aux Pyrénées orientales (septembre-novembre). — La fin de la campagne de 1793 fut moins heureuse aux Pyrénées. L'armée républicaine, sous Dugommier, couvrait Perpignan. Ricardos la tourna en s'emparant de Villefranche (août). Les Français se replièrent sur Salces, derrière la Gly, culbutèrent l'ennemi à *Peyrestortes* et le rejetèrent sur le Réart, dans son camp du Mas d'Eu (15 septembre); mais ils furent battus à *Truillas* (3) (22 septembre). Toutefois Ricardos rétrograda sur le Tech, dans le camp du Boulou, pour garder ses communications avec Bellegarde et le col de Pertus. Attaqué dans cette position, il défit les Français à *Céret*, à *Villelongue*, à *Collioure* (novembre), s'empara de cette dernière ville, de Port-Vendres et de Fort-Saint-Elme (29 décembre), et resta maître de la ligne du Tech.

---

(1) Sur la Lauter.

(2) Au nord de Bitche, sur le revers occidental de Hardt.

(3) A l'est du Mas d'Eu sur le Réart.

§ V. — Hébertistes et Dantonistes.

SOMMAIRE. — Division dans le parti populaire : Hébertistes, Dantonistes, comité de salut public. Chute des Hébertistes et des Dantonistes (24 mars-5 avril 1794. — Dissolution de l'armée révolutionnaire (27 mars).

Division dans le parti populaire. — A la fin de 1793, la République était victorieuse au dehors et pacifiée au dedans. Uni pour défendre la Révolution menacée, le parti populaire se divisa quand le moment parut venu de l'organiser. Tandis que les uns voulaient l'arrêter, les autres cherchaient à la pousser aux plus extrêmes conséquences; d'autres enfin, sans partager les idées de ces derniers, jugeaient nécessaire qu'elle restât encore armée d'énergie. De là trois partis : les *modérés* ou *indulgents*, qui s'appuyaient sur une partie de la Montagne; les *exagérés* ou *enragés*, qui avaient leur siége à la Commune, et le comité de salut public, qui représentait l'opinion *moyenne*. Danton était le chef des *modérés;* Robespierre dominait dans le comité; Hébert était à la tête des ultra-révolutionnaires, qui s'inspiraient des doctrines de Marat.

Dantonistes. — Les Dantonistes ou *modérés* jugeaient que la défaite de tous les ennemis de la Révolution devait amener la fin du régime exceptionnel que la lutte avait rendu nécessaire. Pour eux la terreur n'avait été qu'un moyen, justifié, à leurs yeux, par la loi suprême du salut public; elle devait cesser avec le péril. Rallié autour de Danton, ce parti avait pour principaux représentants Camille Desmoulins, Philippeaux, Lacroix, Westermann, Hérault de Séchelles, Fabre d'Églantine, et pour organe le *Vieux Cordelier*.

Hébertistes. — Les Hébertistes ou *exagérés* tendaient à détruire tout gouvernement central et à abolir toute religion positive. Leur idéal, en politique, était la république municipale; en matière de foi, le culte de la *Raison*, qu'ils avaient fait décréter par la Convention. Cette faction avait pour chefs Chaumette, procureur de la Commune; Hébert, son substitut, rédacteur du *Père Duchesne;* Ronsin, général de l'armée révolutionnaire; Vincent, Monmoro, le Prussien Anacharsis Clootz, et l'ex-évêque de Paris, Gobel. Elle s'appuyait sur la Commune et sur le club des Cordeliers.

Comité de salut public. Chute des Hébertistes et des Dantonistes (mars-avril 1794). — Robespierre et ses partisans, dont les idées politiques et religieuses étaient opposées à celles des Hébertistes, et qui croyaient que ceux-ci compromettaient la Révolution en l'exagérant, résolurent de les renverser. D'un autre côté, la majorité des deux comités voulait abattre les Dantonistes, dont la modération leur semblait prématurée. On s'entendit. Les Hébertistes et les Dantonistes, successivement attaqués à la tribune de la Convention et aux Jacobins, furent arrêtés et exécutés, les premiers le 24 ventôse et le

4 germinal an II (14 et 24 mars 1794), les seconds le 10 et le 16 germinal (31 mars et 5 avril). L'armée révolutionnaire fut dissoute (7 germinal, 27 mars). Le club des Cordeliers et ceux des diverses sections de Paris se fermèrent peu à peu, et il ne resta debout que le club des Jacobins, où dominaient les membres du comité de salut public.

§ VI. — Campagne de 1794 (1).

SOMMAIRE. — Succès aux Pyrénées et aux Alpes (avril-juin). Opérations dans le Nord (avril-juillet). Défaite de Trois-Villes (avril). Victoires de Moescroen (avril), de Courtrai (mai), de Turcoing ; défaite de Pont-à-Chin. Tentatives pour passer la Sambre (mai). Armée de Sambre-et-Meuse. Victoires de Hooglède et de Fleurus (juin). — Conquête de la Belgique. — Guerre maritime. Perte de la Martinique et de la Corse (1794). — Bataille navale de Brest : héroïsme du *Vengeur* (1er juin 1794).

Succès aux Pyrénées et aux Alpes (avril-juin). — La campagne de 1794 s'ouvrit aux Pyrénées et aux Alpes.

Aux Pyrénées orientales, Dugommier (35 000 hommes) franchit le Tech et prit à revers le camp du Boulou en se jetant sur la route de Bellegarde. La Union, successeur de Ricardos, se voyant débordé, abandonna sa position sur le Tech et fit une retraite désastreuse (1er mai). Dugommier reprit Saint-Elme, Collioure, Port-Vendres, pendant que Dagobert, dans la Cerdagne, menaça la Catalogne par le col de la Perche, et qu'Augereau déboucha sur la Mouga et culbuta les Espagnols à *Saint-Laurent* (mai). Bellegarde, bloqué, tint jusqu'au 18 septembre. L'*armée des Pyrénées occidentales*, sous Muller, reprit également l'offensive (juin). Elle franchit la Bidassoa et se rendit maîtresse de la vallée de Bastan. L'Espagne était ouverte aux deux extrémités de la frontière.

L'*armée d'Italie*, sous Dumerbion, n'avait pas fait de progrès depuis son échec devant *Saorgio*. Les Austro-Piémontais occupaient toujours cette position. Pour la faire tomber, le général d'artillerie Bonaparte franchit, avec Masséna, la Roya, prit à revers l'armée ennemie, tandis que Dumerbion l'attaqua de front et la força de repasser les Alpes par le col de Tende (15 avril). Vers le même temps l'*armée des Alpes*, sous les ordres d'Alexandre Dumas, enleva les cols du petit Saint-Bernard et du mont Cenis (avril-mai). Les deux armées françaises tenaient alors les grandes Alpes depuis le mont Blanc jusqu'au col de Nava, s'étendant par la droite jusqu'à Orméa, à l'entrée de la vallée du Tanaro.

Opérations dans le Nord (avril-juillet). Défaite de Trois-Villes (avril). Victoires de Moescroen (avril), de Courtrai (mai), de Turcoing; défaite de Pont-à-Chin. Tentatives pour passer la Sambre (mai). Armée de Sambre-et-Meuse. Victoires de Hooglède et de Fleurus (juin). Conquête de la Belgique. — Environ 300 000 enne-

(1) *Voyez* dans l'Atlas les Cartes II et V.

mis menaçaient la frontière du nord et du nord-est : 50 000 Impériaux, sous le prince de Saxe-Teschen, bordaient le Rhin de Bâle à Manheim ; 62 000 Prussiens, sous Mollendorf, étaient cantonnés aux environs de Mayence ; 15 000 Autrichiens à Trèves, 30 000 à Namur, sous Beaulieu, servaient de lien entre ces deux armées et la grande armée alliée des Pays-Bas, sous les ordres de Cobourg (160 000). La Convention mit en ligne sur cette frontière des forces à peu près égales. 60 000 hommes, sous Michaud, gardaient le Rhin; 40 000, sous Jourdan, faisaient face aux Prussiens, entre la Moselle et la Sarre; 30 000, formant l'*armée des Ardennes*, sous Charbonnier, s'étendaient entre la Meuse et la Sambre; enfin 150 000, sous Pichegru, étaient opposés aux forces coalisées entre la Sambre et la mer.

Les alliés déployaient sur cette ligne 160 000 hommes. Ils reprirent leur plan d'invasion par la vallée de l'Oise. Maîtres de Condé, de Valenciennes et du Quesnoy, ils investirent Landrecies. Cette place prise, ils devaient marcher par Guise sur Paris. Cobourg au centre couvrait le siége avec York, tandis que Clerfayt à droite et Kaunitz à gauche faisaient diversion sur la Lys et sur la Sambre. L'armée française s'étendait sur une ligne parallèle; Moreau et Souham à gauche, entre la Sambre et la mer; Desjardins à droite, vers Maubeuge; Pichegru au centre, en avant de Guise. Pour se lier à sa droite, Pichegru mit son centre en mouvement vers la Helpe : cette tentative partielle ayant échoué (21 avril), l'armée française se porta en avant sur toute la ligne; l'attaque réussit aux deux extrémités : Desjardins et Charbonnier firent leur jonction malgré Kaunitz, qui fut rejeté sur la rive gauche de la Sambre; Souham prit Courtrai et Moreau investit Menin; Clerfayt, accouru au secours, fut battu par les deux généraux réunis à *Moescroen* et rejeté sur Thielt (29 avril); Menin ouvrit ses portes; mais les colonnes du centre furent culbutées à *Trois-Villes* (1) et à *Câtillon-sur-Sambre* (26 avril). Landrecies capitula (30 avril) Toutefois les alliés, vaincus aux ailes, suspendent leur projet d'invasion. Cobourg détache le duc d'York sur Tournai pour renforcer Clerfayt, et dirige le prince d'Orange sur la Sambre au secours de Kaunitz. Pichegru, de son côté, ne laissant que 20 000 hommes devant Guise pour couvrir la vallée de l'Oise et la route de Paris, renforce ses ailes; il envoie Bonnaud avec 20 000 hommes vers Lille pour soutenir la gauche, et porte le reste du centre sur la Sambre. Cette ligne conquise, l'ennemi, refoulé entre la frontière française et la mer, devait fuir vers ses communications menacées ou périr. Pour cette opération décisive, Carnot ordonne à Jourdan de se porter sur la Sambre avec l'*armée de la Moselle* (30 avril). De leur côté, les puissances maritimes, qui venaient de conclure avec la Prusse un nouveau traité de subsides, s'efforçaient d'attirer son

(1) Au sud-est de Cambrai.

(2) Au-dessous de Landrecies.

armée aux frontières de la Belgique qu'elles avaient intérêt à couvrir; mais Frédéric-Guillaume craignant, s'il s'affaiblissait à l'occident, que Catherine II ne décidât seule du sort de la Pologne, ne voulut pas compromettre ses forces; Mollendorf ne quitta pas les environs de Mayence, et son inaction permit à Jourdan de conduire la plus grande partie de l'*armée de la Moselle* sur la Sambre. Sans attendre l'arrivée de ce renfort, Saint-Just et Lebas ordonnèrent le passage de cette rivière à Thuin; cette première tentative échoua (9 mai). Mais à gauche, Souham empêcha Clerfayt de faire sa jonction avec York et le défit à *Courtrai* (11 mai). Les deux généraux alliés s'avancèrent de nouveau, l'un de Thielt, l'autre de Tournai, pour se réunir à Turcoing, couper Moreau et Souham de Lille et les accabler de leurs forces réunies (100 000 hommes). Moreau, posté à Werwick, contint Clerfayt sur la rive gauche de la Lys, pendant que Bonnaud et Souham, débouchant, avec 60 000 hommes, de Lille et de Menin sur *Turcoing*, au centre de la ligne ennemie, culbutèrent les Impériaux et les Anglais et les rejetèrent sur Tournai (18 mai). Pichegru, à ce moment à l'aile droite, accourut sur l'Escaut, attaqua l'ennemi dans cette position et fut repoussé à *Pont-à-Chin* (19 mai). Un second passage de la Sambre fut tenté sans succès; l'armée républicaine échoua contre les redoutes de *Grandreng* et ne put se maintenir sur la rive gauche (22 mai). Kaunitz, renforcé par le prince d'Orange, repoussa une troisième tentative (25 mai). Saint-Just et Lebas n'en ordonnèrent pas moins un quatrième passage; la Sambre fut franchie et Charleroi investi, mais l'arrivée d'un nouveau renfort de 20 000 hommes, détaché par Cobourg au secours de sa gauche, força les Français de lever le siége et de repasser sur la rive droite. Jourdan déboucha enfin avec 45 000 hommes de l'*armée de la Moselle* et fit sa jonction avec le corps qui opérait sur la Sambre (3 juin). Ces forces réunies formèrent l'*armée de Sambre-et-Meuse* (90 000 hommes). Un cinquième passage fut effectué; mais Kaunitz, Orange et Beaulieu, qui avaient suivi le mouvement de Jourdan, firent encore échouer l'attaque de Charleroi dont la prise devait donner aux Français la ligne de la Sambre (16 juin). Tandis que les alliés défendaient victorieusement cette ligne, ils continuaient d'être battus à l'autre extrémité de leurs positions. Pichegru, repoussé par York sur l'Escaut, résolut d'accabler Clerfayt et de déborder les alliés à leur extrême droite. Pour attirer ce général à une bataille, il mit le siége devant Ypres. Clerfayt s'avança de Thielt au secours de cette place et fut complétement défait à *Hooglède* (17 juin). Ypres ouvrit ses portes. Cobourg, laissant Clerfayt à Thielt et York à Tournai, accourut sur la Sambre, où le danger était le plus pressant. Il arriva trop tard; Jourdan avait de nouveau franchi la rivière; Charleroi, investi sous la direction de l'ingénieur Marescot et vigoureusement bombardé, venait de capituler (26 juin). Cobourg, qui ignorait ce résultat, attaqua les lignes

françaises pour sauver la place. Une action décisive s'engagea dans la pleine de *Fleurus;* l'ennemi partout culbuté évacua le champ de bataille à la vue du drapeau tricolore flottant sur les remparts de Charleroi (26 juin).

Pour intercepter toutes communications des Autrichiens avec les places françaises tombées en leur pouvoir et avec les Anglais, Jourdan se porta aussitôt sur Mons et s'en empara. Schérer fut chargé de reprendre Condé, Valenciennes, Le Quesnoy et Landrecies. Alors tous les corps alliés entre la Sambre et la mer, coupés les uns des autres et débordés par deux armées victorieuses, effectuèrent un mouvement général de retraite, courant vers leurs communications menacées. Cobourg se replia sur Bruxelles, Clerfayt sur Gand, les deux généraux firent leur jonction à Louvain pour gagner la Meuse et le Rhin. Les Anglo-Bataves ne songèrent qu'à couvrir la Hollande. Les deux armées françaises marchèrent concentriquement sur Bruxelles. Elles y entrèrent le 9 juillet. Les alliés étaient définitivement séparés. Pichegru se mit à la poursuite des Anglais et des Hollandais, emporta Malines, rejeta Orange et York derrière la Neth, puis sur Bréda, et s'empara d'Anvers (24 juillet). Jourdan suivit les Autrichiens, qui repassèrent la Meuse à Maëstricht, et occupa Namur, Huy et Liége (16-27 juillet). Clerfayt remplaça Cobourg; il borda la rive droite entre l'Ourthe et la Roër; York et Orange se cantonnèrent à Bréda. Les deux armées communiquaient par Eindhoven, sur la Dommel. Devant elles les Français s'étendaient sur une ligne de postes fortifiés entre Anvers et Liége. Pichegru et Jourdan s'arrêtèrent, attendant la reddition de Nieuport et de l'Écluse assiégés par Moreau, et celle des quatre places du département du Nord investies par Schérer. La campagne d'été était terminée.

Guerre maritime. Perte de la Martinique et de la Corse (1794). Bataille navale de Brest : héroïsme du *Vengeur* (1er juin 1794). — Vaincue sur le continent, l'Angleterre dominait sans partage sur mer. Elle avait 100 vaisseaux de ligne; l'Espagne et la Hollande, ses alliées, en avaient l'une 40, l'autre 20; la France n'en comptait guère que 50 à 60. L'émigration avait désorganisé les équipages; la plupart des officiers de marine, formés par la guerre de l'indépendance américaine, avaient passé à l'étranger. Les conventionnels Jean-Bon-Saint-André et Prieur (de la Marne) furent envoyés à Brest pour presser les armements. Mais si l'enthousiasme peut enfanter des armées, il faut du temps pour créer une marine. Les Anglais s'emparèrent de nos établissements dans l'Inde et de la Martinique; ils se saisirent du fort Saint-Nicolas dans l'île Saint-Domingue, théâtre de discordes sanglantes depuis l'abolition de l'esclavage; Paoli leur livra la Corse (1794). Leurs vaisseaux, maîtres de la mer, interceptaient les convois dirigés sur nos ports. Au mois de mai 1794, des navires chargés de blé, venant d'Amérique, étaient attendus à Brest. L'es-

cadre de ce port, au nombre de 30 vaisseaux, appareilla le 1er prairial (20 mai) pour protéger l'entrée du convoi. Villaret-Joyeuse, qui la commandait, venait d'être fait de simple capitaine chef d'escadre; les équipages se composaient en grande partie de paysans qui n'avaient jamais vu la mer. L'amiral Howe croisait sur les côtes de Bretagne avec 33 vaisseaux et 12 frégates. Le 13 prairial (1er juin) un combat acharné s'engagea, immortalisé par l'héroïque dévouement du *Vengeur*. « Le *Vengeur* voit sa mâture abattue; criblé et comme transpercé de coups, il reçoit de toutes parts l'eau à son fond de cale; les généreux marins qui le montaient prennent alors une résolution désespérée et qu'on peut comparer aux actes de dévouement les plus sublimes de l'ancienne Rome : au lieu de chercher à sauver leur vie en se rendant prisonnier, au moment où le vaisseau menaçait de couler bas, l'équipage décharge sa bordée quand déjà les derniers canons sont à fleur d'eau. Les marins remontent ensuite sur le pont, attachent le pavillon français de crainte qu'il ne surnage, et les bras levés vers le ciel, agitant en l'air leurs chapeaux, ils descendent comme en triomphe, et aux cris répétés de *vive la République!* dans l'abîme qui devient pour eux la plus glorieuse des sépultures (1). » Les Anglais épouvantés et fort endommagés prirent le large, amenant six de nos bâtiments. Villaret-Joyeuse voulut leur enlever cette proie et recommencer le combat. Jean-Bon-Saint-André, qui était à bord du vaisseau amiral, s'y opposa; le but de la bataille engagée était atteint; pendant qu'elle se livrait, le convoi passa et entra dans le port.

§ VII. — Fin de la Terreur.

SOMMAIRE. — Puissance de Robespierre (avril-juillet). Culte de l'Être-Suprême (mai). Loi du 22 prairial. Journée du 9 thermidor (17 juillet 1794). — Chute de Robespierre. Fin de la Terreur.

Puissance de Robespierre (**avril-juillet**). **Culte de l'Être suprême** (**mai**). **Loi du 22 prairial.** — Les succès de nos armées coïncidèrent avec la fin de la *Terreur*. Dus à l'énergie du gouvernement révolutionnaire, ils en hâtèrent la chute : ce régime tomba au moment où il cessait de paraître nécessaire.

La double victoire du comité sur les Hébertistes et les Dantonistes l'avait rendu tout-puissant. Robespierre y dominait, et formait avec Saint-Just et Couthon une sorte de *triumvirat*. Le 18 floréal (7 mai), il fit décréter par la Convention que le peuple français reconnaissait l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. Le nouveau culte fut inauguré le 20 prairial (8 juin). Robespierre, alors président de la Convention, affecta de se distinguer de ses collègues en marchant en avant de toute l'Assemblée. Ses ennemis ne lui épargnèrent pas le sar-

(1) Rapport officiel.

tasme. Ils étaient nombreux au sein du comité et dans la Convention. Les deux factions récemment abattues y avaient beaucoup de partisans : les Hébertistes dans les comités, les Dantonistes dans la Montagne. Pour les contenir, Robespierre fit présenter par Couthon la *loi du 22 prairial* (10 juin), qui créa un redoublement de terreur et mit les membres de la Convention elle-même à sa merci. Cette loi réorganisait le tribunal révolutionnaire, établissait une seule peine, celle de la mort, et supprimait la défense des accusés. Le droit de lancer des mandats devant ce tribunal appartenait à la Convention, aux deux comités et à l'accusateur public. Ce dernier était Fouquier-Tinville, tout dévoué aux *triumvirs*.

Journée du 9 thermidor (27 juillet 1794). Chute de Robespierre. Fin de la Terreur. — Une coalition se forma contre Robespierre entre la Montagne et la majorité des deux comités. Pour le renverser, les conventionnels Fréron, Barras, Tallien, Merlin (de Thionville), Bourdon (de l'Oise), Rovère, Legendre, Panis, s'unirent à Billaud-Varennes, Barrère, Collot-d'Herbois, du comité de salut public, et à Vadier, Vouland, Amar, du comité de sûreté générale. Robespierre, irrité de l'opposition qu'il commençait à rencontrer, cessa de paraître au comité et à la Convention, et ne se montra plus qu'aux Jacobins. C'est sur ce club, toujours soumis à son influence, et sur la nouvelle Commune organisée par lui après la chute des Hébertistes, qu'il s'appuya contre ses ennemis de la Convention et des comités. Une lutte décisive se préparait. En attendant, le tribunal révolutionnaire continuait ses exécutions. Lavoisier, Roucher, l'auteur des *Mois*, et André Chénier, figurent parmi ses dernières victimes. La chute de Robespierre mit fin à ce régime de terreur. Le 8 thermidor (26 juillet), après six semaines d'absence, il reparut à la tribune de la Convention. Dans un long discours, il accusa un parti, dans l'Assemblée, de conspirer contre la République; mais il s'abstint de nommer personne. Ce fut le signal des plus violentes attaques contre les *triumvirs*. Le lendemain, Tallien et Billaud-Varennes les accusèrent avec une nouvelle véhémence, et entraînèrent la Convention, qui décréta leur arrestation (9 thermidor, 27 juillet). Robespierre, son frère, Saint-Just, Couthon, Henriot, commandant de la force armée, et leurs principaux partisans furent envoyés devant le tribunal révolutionnaire, puis à l'échafaud (10 thermidor). Lebas, qui avait sollicité contre lui-même un décret d'arrestation, pour partager le sort de ses amis, s'était brûlé la cervelle.

La *journée du 9 thermidor*, qui marque la fin de la *Terreur*, termine la première partie de l'histoire de la Révolution française, qui désormais va descendre par une pente rapide au rétablissement de la monarchie à travers les troubles de la Convention, les tiraillements du Directoire, et la période transitoire et organisatrice du Consulat.

§ VIII. — Réaction thermidorienne.

SOMMAIRE. — Abolition de la loi du 22 prairial. Réorganisation du tribunal révolutionnaire et des comités. Fermeture du club des Jacobins (novembre). Rappel des Girondins. Mouvements du 1[er] et du 12 germinal (21 mars et 1[er] avril 1795). — Insurrection du 1[er] prairial (20 mai 1795). Abolition de la Constitution de 1793. Défaite du parti populaire.

Abolition de la loi du 22 prairial. Réorganisation du tribunal révolutionnaire et des comités. Fermeture du club des Jacobins (novembre). Rappel des Girondins. — La révolution du 9 thermidor fut accomplie par la coalition des deux comités et de la Montagne modérée. Unis pour renverser Robespierre, ces deux partis se divisèrent après leur commune victoire. Les comités, partisans des idées de l'ancienne Commune, voulaient continuer le gouvernement révolutionnaire; la Montagne, au contraire, tendait à rétablir l'ordre légal et à organiser une république modérée. Ce dernier parti, appelé *thermidorien*, l'emporta. Alors commença la réaction.

Elle s'attaqua d'abord aux institutions. La *loi du 22 prairial* et celle du *maximum* furent abolies. Le tribunal révolutionnaire (1), et les deux comités furent réorganisés et composés de thermidoriens. Mais il restait aux démocrates les sections des faubourgs et le club des Jacobins, ardents foyers d'agitation populaire. La Convention réduisit les assemblées des sections à une seule par décade, et elle interdit les affiliations des jacobins dans les départements. Elle opposa aux faubourgs les sections intérieures, composées de la bourgeoisie, et elle soutint contre les jacobins les jeunes gens de la classe aisée que Fréron, rédacteur du journal thermidorien *l'Orateur du peuple*, avait ralliés autour de lui, sous le nom de *jeunesse dorée*. Cette troupe attaqua les jacobins dans le lieu même de leurs réunions, et provoqua des désordres qui servirent de prétexte à la fermeture du club (20 brumaire, 10 novembre 1794). Enfin, pour se renforcer elle-même, la Convention rappela dans son sein les 73 députés arrêtés le 3 octobre 1793 pour avoir protesté contre le 31 mai (18 frimaire); deux mois après, Isnard, Louvet, Lanjuinais, Laréveillère-Lépaux, et tous ceux des proscrits du 2 juin qui survivaient, vinrent à leur tour reprendre leurs siéges. Ainsi la contre-révolution rétrograda du 9 thermidor au 2 juin 1793, et fut désormais dirigée par les Girondins.

Mouvements du 1[er] et du 12 germinal (21 mars et 1[er] avril 1795). — Des institutions, la réaction s'étendit aux personnes. Après Fouquier-Tinville, Carrier et Lebon, décrétés d'arrestation, la Convention mit en jugement plusieurs membres des anciens comités, tels que Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère et Vadier. Un mou-

(1) Il ne fut supprimé que le 31 mai 1795.

vement populaire s'organisa en leur faveur. Le 1er germinal (21 mars 1795), le peuple des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau se porta sur la Convention, demandant *du pain, la Constitution de 1793 et la liberté des patriotes détenus*. L'émeute fut dispersée, et le lendemain l'Assemblée instruisit le procès des prévenus (22 mars). Leurs partisans firent une nouvelle tentative pour les délivrer. Le 12 *germinal* (1er avril), la Convention fut envahie. Une partie de la Montagne fit cause commune avec l'insurrection. L'Assemblée, dégagée par les sections voisines, condamna à la déportation à Cayenne les trois anciens membres du comité de salut public, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barrère; ce dernier parvint à s'échapper. Cambon, Léonard Bourdon, Amar, Thuriot, Lecointre et douze autres conventionnels furent décrétés d'arrestation.

Insurrection du 1er prairial (20 mai 1795). Abolition de la Constitution de 1793. Défaite du parti populaire. — La Constitution démocratique de 1793 était désormais l'unique point d'appui du parti vaincu. Par elle il pouvait retrouver le pouvoir qu'il avait perdu depuis le 9 thermidor, et rentrer légalement en possession du gouvernement qu'il n'avait pas réussi à ressaisir par des moyens révolutionnaires. La Convention ne voulut pas lui laisser cette dernière arme. Dès le 1er germinal (21 mars 1795), elle avait nommé une commission de onze membres pour préparer une nouvelle Constitution. Les partisans de celle de 93 organisèrent, pour la maintenir, une insurrection plus formidable que les précédentes. Le 1er prairial (20 mai), ils marchèrent sur la Convention et envahirent la salle de ses délibérations, en demandant, comme en germinal, la mise en vigueur de la Constitution de 93. Le député Féraud, en voulant s'opposer aux envahisseurs, fut tué et sa tête présentée au bout d'une pique au président Boissy-d'Anglas, qui s'inclina avec respect, et imposa à la foule par sa courageuse fermeté. Les insurgés, confondus avec les représentants, délibéraient en désordre, lorsque le conventionnel Legendre accourut à la tête des sections intérieures, et les mit en fuite. Vingt-huit représentants furent arrêtés, dix condamnés à mort, et parmi eux Goujon, Romme, Duquesnoy, Bourbotte, Duroy et Soubrany, qui se frappèrent tous du même couteau.

L'Assemblée décréta le désarmement des faubourgs (4 prairial), et abolit la Constitution de 1793. La classe inférieure se trouva alors entièrement exclue du gouvernement.

§ IX. — CAMPAGNE D'AUTOMNE (1794).

SOMMAIRE. — Victoires de l'Ourthe (septembre) et d'Aldenhoven (octobre). Conquête de la rive gauche du Rhin et de la Hollande. — La République batave (janvier 1795). Victoires de Vittoria (juillet) et de la Mouga (novembre). Traités avec la Prusse, la Hollande et l'Espagne (avril-juillet 1795).

Victoires de l'Ourthe (sept.) et d'Aldenhoven (oct.). Conquête de

la rive gauche du Rhin et de la Hollande. La République batave (janvier 1795). — Les événements de l'intérieur n'avaient pas ralenti la marche victorieuse de nos armées. L'élan donné par le comité de salut public continua après le 9 thermidor. Au mois de septembre, après la reddition de Nieuport, de l'Écluse et des places du département du Nord, occupées par les alliés, les deux *armées du Nord* et de *Sambre-et-Meuse* reprirent leur mouvement offensif. Pichegru (70000 hommes) s'avança d'Anvers contre les Anglo-Hollandais; Jourdan (116000) se porta sur la Meuse contre les Autrichiens. York, avec les Anglais, se replia sur Bois-le-Duc; tandis que les Hollandais, adossés à l'embouchure des fleuves, couvraient Berg-op-Zoom, Bréda et Gertruydenberg. Pichegru culbuta York à *Boxtel* (1), et le rejeta sur Grave (18 septembre). Dans le même temps, Jourdan passa la Meuse à Liége, tandis que Schérer, à droite, la franchissait à Namur. Les positions des Autrichiens sur l'*Ourthe* furent enlevées (18 septembre). Clerfayt, rejeté sur la Roër et mis en déroute à *Aldenhoven*, repassa le Rhin à Cologne et à Dusseldorf (2 octobre). Juliers (3 octobre), Cologne (6 octobre) et Bonn (20 octobre) furent occupées. Maëstricht, investi par Marescot et Kléber, ouvrit ses portes (8 novembre). L'*armée de Sambre-et-Meuse* tint la Meuse jusqu'à Ruremonde, se liant par la gauche à l'*armée du Nord*, maîtresse de Crèvecœur, de Bois-le-Duc et de Venloo, et par sa droite aux *armées de la Moselle et du Rhin*, qui suivirent le mouvement général vers le grand fleuve. L'*armée de la Moselle*, sous Moreau, et celle *du Rhin*, sous Michaud, s'étaient emparées des passages des Vosges et dirigées de concert sur Kayserslautern. Mollendorf avait évacué cette position (13 juillet) et s'était replié sur Frankenthal. Trèves (8 août), puis Coblentz, ouvrirent leurs portes au général Moreau. Michaud s'étendit dans le Palatinat. Les Prussiens évacuèrent les Vosges et repassèrent le Rhin (23 octobre). Luxembourg et Mayence, les seules places encore au pouvoir des alliés, sur la rive gauche, furent investies.

L'armée anglaise suivit le mouvement de retraite des armées allemandes. Walmoden, successeur de York, se replia sur l'Yssel. Pichegru franchit la Meuse sur la glace, aux forts de Crèvecœur et de Saint-André, par un froid de 17 degrés (28 décembre), pendant que sa droite s'emparait de Bréda et sa gauche de Grave (27 décembre). Toute la ligne de la Meuse se trouva alors au pouvoir des Français. L'occupation de Nimègue (8 novembre) et celle de Thiel leur donnaient le cours du Wahal. Quand ce bras du Rhin, qui servait de ligne de défense aux Hollandais, concentrés à Gorcum pour couvrir Amsterdam, fut pris par la glace, l'armée française le franchit sur trois points, à Nimègue, à Thiel et à Bommel (10 janvier 1795), et entra

(1) Sur la Dommel.

dans Arnheim et dans Utrecht. La droite, sous Moreau, se dirigea sur l'Yssel; le centre, sous Pichegru, marcha sur Amsterdam; la gauche, sous Bonnaud, après avoir pris Gertruydenberg, traversa le Biesboch et se porta sur Dordrecht, Rotterdam et La Haye. Walmoden s'enfuit derrière l'Yssel et l'Ems, et s'embarqua à Brême pour l'Angleterre. Le prince d'Orange abandonna son armée, abdiqua et s'enfuit à Londres (19 janvier). Le lendemain Pichegru entra à Amsterdam et Bonnaud à La Haye. Toute la Hollande était conquise. Sa flotte, engagée dans les glaces, au mouillage du Texel, se rendit à quelques escadrons de cavalerie. Les états généraux abolirent le stathoudérat et constituèrent la *République batave.*

Victoires de Vittoria (juillet) et de la Mouga (novembre). — Aux Pyrénées, Dugommier, après avoir repris Bellegarde (18 septembre 1794) et forcé les Espagnols à repasser les monts, les attaqua sur la *Mouga*, dans une redoutable position appuyée sur la place de Figuières; il fut tué (10 novembre). Pérignon prit le commandement provisoire de l'armée; secondé par Augereau, il força le passage de la *Mouga* (20 novembre), et emporta Figuières (27 novembre), puis Roses. Les Espagnols se retirèrent derrière la *Fluvia*. Schérer, nommé général en chef, les culbuta sur cette rivière et les rejeta sur le Ter (13 juillet). Dans le même temps, aux Pyrénées occidentales, Moncey, successeur de Muller, prit Fontarabie, le Passage, Saint-Sébastien, Tolosa, Bilbao, Vittoria, assiégea Pampelune et défit les Espagnols à *Vittoria* (17 juillet); il allait passer l'Èbre, lorsque la cour de Madrid se décida à signer la paix (22 juillet).

Traités avec la Prusse, la Hollande et l'Espagne (avril-juillet 1795). — Dès le 3 février elle avait été faite avec la Toscane. Le 5 avril elle fut conclue avec la Prusse, à *Bâle*. Le plénipotentiaire de la République, Barthélemy, exigea comme base du traité la cession à la France de la rive gauche du Rhin. La Saxe, le Hanovre et la Hesse-Cassel adhérèrent à la paix. Une ligne de démarcation fut fixée pour la neutralité de l'Allemagne septentrionale; elle partait de Duisbourg, au confluent du Rhin et de la Ruhr, passait au nord de la Bavière et de la Bohême, et venait se terminer en Silésie.

La paix avec la République batave fut signée à *Paris* (10 mai): elle céda à la France la Flandre hollandaise, Maëstricht, Venloo, paya une contribution de guerre de 100 millions, et reçut garnison à Flessingue, Bois-le-Duc, Grave et Berg-op-Zoom.

L'Espagne traita à *Bâle*, le 22 juillet suivant : elle recouvra les villes prises par nos armées au delà des Pyrénées, et abandonna à la République sa portion de l'île de Saint-Domingue.

§ X. — Lutte contre le parti royaliste.

SOMMAIRE. — Trahison de Pichegru. Expédition de Quiberon (juillet). Journée du 13 vendémiaire (5 octobre 1795). Rapprochement des Thermido-

riens et des Montagnards. Décret d'amnistie. — Fin de la Convention (4 brumaire an IV, 26 octobre 1795). Institutions de la Convention.

Trahison de Pichegru. — Les royalistes, n'espérant plus rien de la coalition, et enhardis d'ailleurs par la défaite des démocrates, tentèrent d'opérer la contre-révolution par d'autres moyens. Le prince de Condé, sur les bords du Rhin, négocia la trahison de Pichegru; le comte d'Artois, à Londres, prépara avec le gouvernement anglais l'expédition de Quiberon; enfin le comte de Provence, qui prenait, depuis la mort du jeune prince détenu au Temple (8 juin 1795), le titre de Louis XVIII, organisa, de Vérone, à l'aide du comité royaliste de Paris, le mouvement de vendémiaire.

Au printemps de 1795, deux armées françaises étaient cantonnées le long du Rhin : l'*armée de Sambre-et-Meuse* (97 000 hommes), sous Jourdan, tenait le fleuve de Wésel à Mayence, se liant par sa gauche à l'*armée du Nord* (50 000), sous Moreau, et par sa droite à l'*armée de Rhin-et-Moselle* (84 000), sous Pichegru, échelonnée de Mayence à Strasbourg. Deux armées autrichiennes leur étaient opposées : l'une, au nord du Necker, sous Clerfayt (97 000); l'autre, au sud, sous Wurmser (87 000). Pour tenir tous les Pays-Bas et la rive gauche du Rhin, il restait aux Français à prendre Luxembourg et Mayence. La première de ces places était bloquée par 25 000 hommes de l'*armée de Sambre-et-Meuse*. Les Impériaux ne firent aucun mouvement pour la secourir, attendant le succès des négociations entamées avec Pichegru par le prince de Condé, qui campait sur le Rhin avec un corps d'émigrés. Luxembourg capitula (7 juin 1795). Restait à presser le siége de Mayence; mais il fallait l'investir par les deux rives et dégager l'espace entre le Mein et le Necker. Jourdan passa le fleuve à Dusseldorf et à Neuwied, s'avança sur la Lahn et força Clerfayt à rétrograder derrière le Mein (septembre). Pichegru, de son côté, s'empara de Manheim (20 septembre). Maître de cette ville, il pouvait, en s'assurant de Heidelberg, couper toute communication entre Wurmser et Clerfayt, contenir le premier et livrer le second, entassé entre le Mein et le Necker, aux coups de Jourdan. Vendu à l'émigration, il ne jeta sur la rive droite, pour prendre *Heidelberg*, qu'une division qui fut écrasée par Wurmser (24 septembre). Les communications des deux généraux autrichiens étaient dès lors assurées. Clerfayt, tranquille du côté de Pichegru et renforcé de 25 000 hommes détachés par Wurmser, repassa le Mein au-dessus de Francfort pour tomber sur la gauche de Jourdan, qui prévint ce mouvement et repassa le Rhin à Neuwied et à Dusseldorf (22 octobre).

Expédition de Quiberon (juillet). — Les chefs vendéens et chouans n'avaient fait la paix avec la Convention (17 février 1795) que pour gagner du temps. Ils avaient continué d'entretenir une correspondance active avec les princes ou avec leurs comités secrets

établis à Paris et à Londres. Le gouvernement anglais, de son côté, faisait des préparatifs à Jersey et à Guernesey pour opérer une descente sur nos côtes. D'après un plan concerté, Charette devait faire une diversion dans la Vendée, pendant qu'une flotte anglaise débarquerait dans le Morbihan un corps d'émigrés que le marquis de Puisaye, l'organisateur de la chouannerie, forma à Londres.

Vers la fin de juin, la flotte ennemie, sous lord Bridport, parut en vue de *Belle-Isle*, perça la ligne de l'escadre française, commandée par l'amiral Villaret-Joyeuse, et la força de se réfugier à Lorient et à Port-Louis (24 juin). Une division de la flotte anglaise, sous le commodore Waren, mit à terre dans l'île 1500 émigrés. Le 27 juin, cette avant-garde débarqua à Carnac et s'empara du fort Penthièvre, qui ferme la presqu'île de Quiberon du côté de la terre. De leur côté les chouans courent aux armes à la voix de Georges Cadoudal et se portent sur Auray. La République avait dans l'Ouest deux armées : l'*armée des côtes de Brest*, sous Hoche, et l'*armée de l'Ouest*, sous Canclaux. Tandis que ce général observe Charette et Stofflet en Vendée, Hoche rassemble ses troupes à Vannes, marche sur Auray, refoule les émigrés et les chouans dans la presqu'île, les resserre, les entasse derrière les retranchements qu'il fait élever et les enferme *comme dans une souricière* (7 juillet). Puisaye conçoit alors l'idée d'embarquer des troupes et de les porter sur les derrières des républicains, qu'il se propose d'attaquer lui-même de front. Deux corps sont mis à terre à Sarzeau et à Quimper, et doivent se réunir à Baud ; mais ce mouvement ne s'effectue pas, et l'attaque de front est repoussée (16 juillet). Hoche surprend de nuit le fort Penthièvre et pousse les royalistes l'épée dans les reins jusqu'au fond de la presqu'île ; presque tous périssent sous le feu des républicains ou dans les flots. Le commodore Waren recueille quelques débris et les débarque dans l'île de Hoat (20 juillet). La flotte anglaise continua de croiser sur les côtes de Bretagne. Le 29 septembre elle débarqua dans l'île Dieu le comte d'Artois avec 1800 émigrés. Au bout d'un mois le prince retourna en Angleterre, sans essayer d'opérer en Vendée le débarquement promis à Charette.

Journée du 13 vendémiaire (5 octobre 1795). — Sur ces entrefaites la paix de *Bâle* avec l'Espagne ôta aux royalistes leur dernier espoir de secours extérieur (22 juillet). Ils songèrent alors à opérer la contre-révolution par voie constitutionnelle. La Convention venait de décréter la Constitution de l'an III (22 août), qui donnait le pouvoir exécutif à cinq directeurs et le pouvoir législatif à deux conseils, composés, l'un de cinq cents membres, l'autre de deux cent cinquante. Les royalistes, dont un grand nombre étaient rentrés en France ou sortis de prison à la faveur de la réaction thermidorienne, espéraient s'assurer la majorité dans les deux conseils, et par elle faire rétablir leur régime. La Convention déjoua ces projets par les décrets du 5 et du

13 fructidor (22 et 30 août). Elle décida par le premier que les deux tiers de ses membres feraient partie du nouveau corps législatif, et par le second qu'en cas d'insuffisance du résultat des élections elle compléterait dans son sein les deux tiers. Cette mesure, qui assurait la majorité à l'opinion républicaine, causa un grand désappointement dans le parti royaliste. Les sections de Paris acceptèrent la constitution et rejetèrent les décrets; mais les assemblées primaires des départements et l'armée acceptèrent la constitution et les décrets, qui furent dès lors déclarés lois de l'État (23 septembre).

Les royalistes excitèrent les sections contre l'Assemblée. La section Lepelletier se fit le centre de cette agitation. On se prépara à marcher sur la Convention. Le général Menou, chargé de dissiper les rebelles, parlementa au lieu d'agir et fut destitué. Barras le remplaça et prit pour second le général Bonaparte, disgracié depuis le 9 thermidor, et « connu par ses talents militaires et son attachement à la République (1). » Bonaparte n'avait guère que 8000 hommes. Il garnit de troupes et d'artillerie tous les abords des Tuileries. L'armée sectionnaire, au nombre de 40000 hommes, devait attaquer à la fois par les deux rives de la Seine. La colonne de la rive droite, sous les ordres de Danican, ancien général républicain destitué en Vendée, déboucha dans la rue Saint-Honoré et commença l'attaque. Bonaparte la mitrailla sur les degrés de l'église Saint-Roch et la fit fuir en désordre; 6 à 8000 hommes de cette colonne se rallièrent et se réunirent par le Pont-Neuf, occupé par l'émigré Lafond, aux bataillons qui s'avançaient de l'Odéon par la rue de la Convention (rue Dauphine), sous la conduite du Vendéen Maulevrier. Toutes ces forces réunies se portèrent du Pont-Neuf sur le Pont-Royal par le quai Voltaire. Bonaparte accourut de ce côté, plaça plusieurs batteries sur le quai des Tuileries, d'autres vers la tête du Pont-Royal. Les insurgés mitraillés de front et en écharpe furent rompus et dispersés (13 *vendémiaire*, 5 octobre 1795). La Convention victorieuse ordonna le désarmement de toutes les sections et la suppression des compagnies d'élite de grenadiers et de chasseurs qui avaient fourni à la révolte ses plus nombreuses recrues.

Rapprochement des Thermidoriens et des Montagnards. Décret d'amnistie. Fin de la Convention (4 brum. an IV, 26 oct. 1795).— L'insurrection de vendémiaire eut pour conséquences d'opérer le rapprochement des Thermidoriens et des Montagnards, et de faire remettre en vigueur les lois portées contre les émigrés et contre les prêtres. Le 4 brumaire (26 octobre) la Convention tint sa dernière séance. Elle rendit une loi d'amnistie dont furent exceptés seulement les conspirateurs de vendémiaire, les émigrés, les prêtres réfractaires et les fabricateurs de faux assignats. Par le même décret la peine de

(1) Rapport de Barras.

mort fut abolie, et la place de la Révolution reçut le nom de place de la Concorde. La Convention se sépara.

Institutions de la Convention. — Les institutions politiques de la Convention nationale ou furent abolies par les constitutions qui suivirent, ou furent empruntées aux principes de celle de 1791 (1). Mais ses établissements scientifiques lui appartiennent en propre et plusieurs de ses créations en ce genre font encore aujourd'hui la gloire et l'honneur de la France. Elle commença par supprimer toutes les académies et les sociétés savantes, fondées sur des priviléges et placées par leur origine ou leurs statuts en dehors du droit commun. Puis elle réorganisa l'enseignement de fond en comble. Elle fonda des écoles primaires dans les communes (17 novembre 1794), des écoles centrales dans chaque département (25 octobre 1795). Elle institua l'École Normale, les Écoles de Droit et de Médecine. L'Institut national remplaça les anciennes académies, réorganisées et réunies en une grande société. L'École des Mines fut réformée. Le Conservatoire des Arts et Métiers fut établi par la loi du 10 octobre 1794. Le 1er mars de cette même année fut créée l'École centrale des Travaux publics, qui fut ouverte le 21 mars 1795 et qui prit peu de temps après (2 septembre) le nom d'École Polytechnique. En même temps s'ouvrit dans la plaine des Sablons l'École de Mars (1er juin 1795), où 3000 jeunes gens, campés sous des tentes, recevaient une rapide instruction militaire pour être envoyés ensuite comme officiers aux armées. L'organisation de la Bibliothèque nationale, du Bureau des Longitudes, du Muséum d'Histoire naturelle (anciennement Jardin du Roi), appartiennent aussi à cette époque. Parmi les institutions ou les créations utiles, il faut citer encore le système décimal et le télégraphe de Chappe, dont la première ligne fut inaugurée le 12 fructidor 1794 par l'annonce de la prise de Condé sur l'armée autrichienne.

(1) Mentionnons toutefois le Grand-Livre de la dette publique, créé au mois d'août 1793 sur la proposition de Cambon, et qui réunit en un titre unique, exprimé par une seule inscription, le produit net de toutes les créances de chaque créancier, sans aucune mention du capital. Ainsi le propriétaire d'un titre de 1000 livres, à 5 pour 100, ou de plusieurs titres dont la somme était de 1000 livres, était inscrit pour une somme de 50 livres de rente annuelle, et ainsi de tous les autres titres.

CHAPITRE XXIII.

DIRECTOIRE.

(Du 27 Octobre 1795 au 10 Novembre 1799.)

CAMPAGNE DE BONAPARTE EN ITALIE. TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO.

(1795-1797.)

---

§ Ier. — Constitution de l'an III.

Sommaire. — Organisation du gouvernement directorial. Formation des deux Conseils. Élection des Directeurs. État de la France à la fin de 1795. Embarras du nouveau gouvernement. Premières mesures financières. Emprunt forcé. Fin des assignats. Les mandats territoriaux. Opposition des clubs et des journaux. Conspiration de Babœuf (mai 1796). Attaque du camp de Grenelle (septembre). Pacification de la Vendée et de la Bretagne. Mort de Stofflet et de Charette (février-mars 1796). Capitulation des chefs de la chouannerie. Complot royaliste (janvier 1797).

Organisation du gouvernement directorial. Formation des deux Conseils. Élection des Directeurs. — La Constitution de l'an III portait que le corps législatif serait composé d'un *Conseil des Anciens* au nombre de 250 et d'un *Conseil des Cinq-Cents*, et que les deux tiers au moins des députés seraient pris parmi les membres de la Convention. Les élections départementales n'envoyèrent à la nouvelle législature que 379 conventionnels qui, avec les 17 députés des colonies, maintenus provisoirement dans leurs fonctions, ne formèrent encore qu'un nombre de 396 députés. Il restait donc 104 membres à élire et, en vertu de la Constitution, les conventionnels réélus procédèrent à l'élection de ces membres (5 brumaire an IV, 27 octobre 1795). Le lendemain l'Assemblée se sépara en deux Conseils. Les Anciens gardèrent la salle que la Convention avait occupée aux Tuileries et les Cinq-Cents se réunirent dans la salle du Manége. On procéda ensuite à la nomination des Directeurs. Les conventionnels convinrent de ne les prendre que parmi ceux qui avaient voté la mort du roi. Parmi les cinquante candidats qui devaient être soumis au choix du corps législatif (1), celui-ci désigna Laréveillère-Lépeaux, Rewbell, Letourneur (de la Manche), Barras et Siéyès. Ce dernier ayant refusé,

---

(1) « Le Conseil des Cinq-Cents forme au scrutin secret une liste décuple du nombre des membres du Directoire qui sont à nommer et la présente au Conseil des Anciens, qui choisit aussi au scrutin secret dans cette liste. » Art. 133 de la Constitution de l'an III.

Carnot fut nommé à sa place. Les cinq Directeurs tinrent leurs séances au palais du Luxembourg. Ils choisirent pour ministres Merlin (de Douai) à la justice, Charles Delacroix aux affaires étrangères, Gaudin aux finances, Aubert-Dubayet à la guerre, Benazech à l'intérieur et Truguet à la marine. Eux-mêmes se partagèrent l'administration. Rewbell eut les affaires étrangères, les finances et la justice; Barras le personnel de la guerre et la police; Carnot les armées; Letourneur la marine; Laréveillère l'instruction publique.

Etat de la France à la fin de 1795. Embarras du nouveau gouvernement. — Le nouveau gouvernement avait une tâche difficile. Au dehors il fallait achever la guerre contre l'Autriche, contre l'Angleterre et contre les États secondaires de l'Italie et de l'Allemagne; à l'intérieur la guerre de Vendée durait encore; mais c'était peut-être là le moindre des embarras. « Une inquiétude générale produisant une disette factice et un accaparement réel; un agiotage scandaleux démoralisant la nation et desséchant les sources de la félicité publique; d'un côté, des hommes ennemis-nés de la liberté, qui n'ont jamais voulu de la Révolution; de l'autre, des hommes adorateurs de l'anarchie, qui voudraient révolutionner toujours: voilà quels étaient les maux de la République. Pour en triompher, disait un message du Directoire, une seule chose suffit, c'est de le vouloir sincèrement, fortement, uniquement. » Le Directoire, qui comprenait si bien la grandeur et la difficulté de sa tâche, y faillit complétement. Pendant toute la durée de son gouvernement et malgré l'introduction de nouveaux membres, il ne sut passer que de la rigueur à la faiblesse. Travaillé par les deux partis qui divisaient alors la France, il oscilla de l'un à l'autre et ne se soutint que par une série de coups d'État, dirigés tantôt contre les jacobins, tantôt contre les royalistes; changeant ainsi de conduite au gré des mouvements imprévus des factions, il n'eut pas de politique propre; il vécut pour ainsi dire au jour le jour; il éprouva toutes les difficultés d'un gouvernement transitoire, et sa mémoire en a porté la peine.

Premières mesures financières. Emprunt forcé. Fin des assignats. Les mandats territoriaux. —La première démarche administrative du Directoire fut de demander par un message aux deux Conseils une somme de trois milliards en assignats, tant pour les différents services des départements ministériels que pour les dépenses extraordinaires. Le louis d'or de 24 livres valait alors 3000 livres de papier monnaie. C'était donc une somme de 24 millions nécessaire aux besoins les plus pressants. Les deux Conseils l'accordèrent sans trop de difficulté (1) (17 brumaire an IV, 6 novembre 1795). Mais cette mesure urgente était insuffisante pour subvenir aux nécessités de l'État. La

(1) Au 1er janvier 1796 le louis valait 4600 livres en assignats, 5300 livres au 1er février, et 7200 au 1er mars.

guerre engloutissait des sommes énormes ; les caisses publiques étaient vides. Le Directoire n'hésita pas à proposer un emprunt forcé d'environ 600 millions en valeur métallique. Le 19 frimaire an IV (9 décembre 1795), cet emprunt fut décrété par le corps législatif; il pesait sur le quart des citoyens imposables, c'est-à-dire sur 1 250000 individus les plus aisés (1). Les prêteurs étaient partagés en seize classes; chaque citoyen compris dans la première devait prêter 50 livres; dans la seconde 60; dans la seizième 1200 livres. Tout citoyen possédant plus d'un million, valeur de 1790, était placé dans une classe extraordinaire et taxé à 1500 livres au minimum et 6000 au maximum.

L'emprunt forcé n'eut pas le résultat qu'on s'en était promis; il fallut recourir encore à la désastreuse ressource du papier-monnaie. Mais les assignats étaient avilis et d'ailleurs une loi récente, du 2 nivôse an IV (23 décembre 1795), en avait rigoureusement limité l'émission ; cette loi réduisait à 40 milliards la somme des assignats émis ou à émettre. Le Directoire résolut donc de renoncer aux assignats et de leur substituer un autre papier-monnaie. En conséquence les deux Conseils adoptèrent le 28 ventôse an IV (18 mars 1796) une loi qui créait 2 milliards 400 millions de *mandats territoriaux*, ayant cours de monnaie dans toute la République. Ces mandats devaient emporter avec eux hypothèque et délégation spéciale sur tous les domaines nationaux, de manière que tout porteur pourrait se présenter à l'administration du département dans le ressort duquel serait situé le domaine qu'il voudrait acquérir et que le contrat de vente lui en serait passé aussitôt. Sur les 2 milliards 400 millions de mandats, on consacrait la quantité nécessaire pour retirer, à raison de trente capitaux pour un, tous les assignats en circulation. Du surplus, 600 millions devaient être remis à la trésorerie et le reste déposé dans une caisse spéciale. Tous les porteurs d'assignats furent tenus de les échanger contre des mandats dans l'espace de trois mois, et les assignats rentrants devaient être brûlés. La planche aux assignats fut brisée. Cette mesure ne rétablit pas l'équilibre des finances et quelque temps après le gouvernement fut obligé d'en venir à une banqueroute.

Opposition des clubs et des journaux. — Malgré leur condescendance pour les projets financiers du Directoire, les deux Conseils manifestèrent promptement une opposition assez vive. Le nouveau tiers élu en dehors des anciens conventionnels se composait principalement de royalistes qui agissaient sur l'opinion publique par de nombreux journaux. Les principaux de ces journaux étaient la *Quotidienne*, l'*Éclair*, le *Messager*, le *Véridique*. Le centre des réunions des royalistes était le club connu sous le nom de *Société de Noailles*. De leur côté, les jacobins tenaient en éveil l'opinion démocratique par

(1) On avait évalué à 5 millions le nombre des citoyens imposables.

leurs journaux : le *Tribun du Peuple*, que rédigeait Camille Babœuf; l'*Ami du Peuple*, l'*Orateur plébéien*, le *Journal des hommes libres*. Ils venaient de fonder le *Club du Panthéon*, dans l'ancien réfectoire du couvent des Génovéfains (1). Pour surveiller les menées de cette double opposition, le Directoire créa le ministère de la police générale (12 nivôse, 2 janvier 1796). Merlin de Douai en eut la direction. Quelque temps après le gouvernement donna une preuve de son énergie et de son impartialité en faisant fermer les réunions royalistes du *Salon des Princes* et de la *Maison Serilly* et le club jacobin du *Panthéon* (8 ventôse an IV, 27 février 1796). Ce fut Bonaparte qui, en sa qualité de commandant de l'armée de l'intérieur, présida à la dissolution de cette dernière société.

Conspiration de Babœuf (23 floréal an IV, 12 mai 1796). Attaque du camp de Grenelle (23-24 fructidor, 9-10 septembre). — Les jacobins protestèrent par une conspiration qui mit en danger l'existence même du Directoire. Il se forma un vaste complot dont les chefs étaient le député Drouet, si célèbre depuis le voyage de Varennes, Camille Babœuf, qui prenait le nom de *Gracchus*, les conventionnels Vadier, Amar et le général Rossignol. Il furent arrêtés à temps (22 floréal, 11 mai). Mais les jacobins ne se tinrent pas pour battus. Dans la nuit du 23 au 24 fructidor (10-11 septembre) ils tentèrent un audacieux coup de main sur le camp de Grenelle. Le mouvement fut réprimé. Le Directoire sévit tout à la fois contre les complices de Babœuf et contre les auteurs de l'attaque du camp de Grenelle. Ces derniers furent soumis à une commission militaire et jugés sommairement (septembre-octobre 1796). Babœuf et ses partisans furent traduits devant la haute cour de Vendôme. Après de longs débats, qui durèrent du 2 ventôse au 7 prairial (20 février-26 mai 1797), Babœuf et Darthé furent condamnés à mort et se poignardèrent. Sept autres conjurés furent déportés ; le reste, au nombre de trente-huit, fut acquitté.

Pacification de la Vendée et de la Bretagne. Mort de Stofflet et de Charette (février-mars 1796). Capitulation des chefs de la chouannerie. — Pendant que le Directoire réprimait les complots jacobins, Hoche achevait la défaite du parti royaliste dans la Vendée et dans la Bretagne. Nommé dans les derniers jours de la Convention au commandement de l'*armée de l'Ouest*, en remplacement de Canclaux, il établit une ligne de postes serrés qui, partant des bords de la Loire et s'avançant de proche en proche dans l'intérieur du pays insurgé, opéra peu à peu le désarmement de tous les suspects. Stofflet tenait toujours dans l'Anjou et le haut Poitou, Charette dans la basse Vendée; mais ils voyaient les rangs de leurs soldats s'éclaircir chaque jour par la désertion et ils avaient perdu tout espoir depuis le retour du comte d'Artois en Angleterre. « Sous peu il ne nous restera plus qu'à

(1) Aujourd'hui le Lycée Napoléon.

périr inutilement pour votre service, » écrivait Charette au comte de Lille (Louis XVIII), en se plaignant de la *lâcheté* de son frère (1). Le 7 nivôse an IV (28 décembre 1795), le Directoire déclara en état de siége tous les départements de l'Ouest depuis Cherbourg jusqu'à Bordeaux et nomma Hoche au commandement général des armées réunies sous le nom d'*armée des côtes de l'Ouest*. Le 26 février suivant Stofflet fut arrêté et fusillé à Angers (1796). Charette, traqué de bois en bois par des colonnes mobiles lancées sans relâche à sa poursuite, tomba à son tour entre les mains de ses ennemis (23 mars), fut livré à une commission militaire et fusillé à Nantes (29 mars). Sa mort consomma la ruine du parti royaliste dans la Vendée. Toute la rive gauche de la Loire se trouva pacifiée. Hoche passa alors le fleuve et mit ses colonnes mobiles en mouvement contre les bandes chouannes, dont les différents chefs capitulèrent les uns après les autres. Enfin le 15 juillet le Directoire adressa au corps législatif un message pour lui annoncer l'apaisement des troubles de l'Ouest.

Complot royaliste (12 pluviôse an V, 31 janvier 1797). — Vaincu en vendémiaire et complétement ruiné dans l'Ouest, le parti royaliste en fut réduit à d'obscurs complots. La récente défaite des jacobins lui rendit le courage, et il essaya à son tour de renverser le gouvernement. Les chefs de cette conspiration, qui éclata le 12 pluviôse an V (31 janvier 1797), Lavilleheurnois, un certain abbé Brothier et Duverne de Presle, furent arrêtés et condamnés à mort. Leur peine fut commuée en dix années de réclusion pour les deux derniers et en une année pour Lavilleheurnois (18 germinal an V, 7 avril 1797).

Vainqueur des jacobins et des royalistes, le gouvernement directorial parut investi d'une grande puissance, à laquelle s'ajoutait, au dehors, le prestige d'éclatants succès militaires.

§ II. — Campagne de 1796 (2).

SOMMAIRE. — Fin de la campagne de 1795. Perte des lignes de Mayence (octobre). Victoire de Loano (novembre).

Plan de la campagne de 1796. Opérations en Italie :

1° Contre Beaulieu : victoires de Bonaparte à Montenotte (12 avril), Millésimo (14), Dégo (15), Mondovi (22). Armistice de Cherasco (28). — Victoires de Fombio (8 mai) et de Lodi (10). Entrée à Milan (15) : conquête de la Lombardie. Soumission de l'Italie péninsulaire. Siége de Mantoue.

2° Contre Wurmser : victoires de Lonato (13 juillet-3 août) et de Castiglione (3-5 août).

Opérations en Allemagne. Victoire de Jourdan à Altenkirchen (4 juin) ; sa défaite à Wetzlar. Victoires de Moreau à Renchen (29 juin), Rastadt (6 juillet), Ettlingen (9). Victoire de Jourdan à Friedberg (16), de Moreau à Néresheim (11 août).

Projet de descente en Irlande : Hoche. — Alliance avec l'Espagne (19 août).

Suite des opérations contre Wurmser : victoires de Rovérédo (4 septembre), Primolano (7), Bassano (8), Saint-Georges (15).

---

(1) Mémoires de M. de Vauban.

(2) *Voyez* les Cartes XIII et XIV.

Suite des opérations en Allemagne. Défaites de Jourdan à Neumarkt, Amberg, Wurtzbourg (3 septembre); mort de Marceau. Victoires de Moreau à Friedberg (1er septembre). Sa retraite : victoires de Biberach (2 octobre), d'Emmendingen (19) et de Schliengen (24).

Organisation de la haute Italie. Républiques transpadane et cispadane. Traité avec Naples (10 octobre). Expulsion des Anglais de la Corse.

3° Opérations de Bonaparte contre Alvinzi : combat de Caldiéro (12 novembre). Batailles d'Arcole (15, 16, 17 novembre), de Rivoli (14, 15 janvier 1797). Combats de Saint-Georges, de la Favorite et de la Corona (16). Capitulation de Mantoue (2 février).

Traité de Tolentino (19). Réorganisation des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse.

4° Opérations de Bonaparte contre l'archiduc Charles. Combats de Valvasone (16 mars), de Tarvis (22), de Neumark, d'Unzmark (2-3 avril).

Mouvement des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. Combats de Neuwied et de Diersheim (18-21 avril).

Préliminaires de Léoben (18 avril). Pâques véronaises. Prise de Venise (16 mai); fin de cette république. Organisation des Républiques cisalpine et ligurienne.

Traité de Campo-Formio (17 octobre).

Fin de la campagne de 1795. Perte des lignes de Mayence (octobre). Victoire de Loano (novembre). — Après la retraite de l'*armée de Sambre-et-Meuse*, Clerfayt, laissant sa droite entre la Lahn et la Sieg pour observer Jourdan, avait marché avec le reste de ses forces sur Cassel, en face de Mayence. Le 29 octobre, il déboucha de cette ville sur les lignes françaises et les enleva. Wurmser, de son côté, fit capituler dans Manheim 9000 hommes que Pichegru y avait laissés (22 novembre) et passa également le Rhin. Les deux armées autrichiennes, maîtresses alors du Palatinat, tenaient la rive gauche du fleuve entre la Nahe et la Speyerbach, séparant les armées républicaines qui leur était opposées. Toutefois Jourdan contint l'ennemi derrière le Hundsruck et couvrit les places de la Moselle. L'hiver étant venu, une trêve fut signée (21 décembre).

La campagne de 1795 se termina plus heureusement du côté de l'Italie. Tandis que Kellermann, à l'*armée des Alpes* (15 000 hommes), gardait la Savoie, Schérer, appelé au commandement de l'*armée d'Italie* (35 000 hommes), reprit l'offensive. L'armée française occupait la pente méridionale des Alpes maritimes. L'ennemi en tenait les deux versants, de Céva à Savone, les Piémontais à droite, sous Colli (25 000 hommes), les Autrichiens à gauche, sous Dewins (45 000 hommes). Schérer résolut de séparer les alliés, de les rejeter derrière les Alpes et de s'ouvrir à la fois les routes de Gênes, de Turin et de Milan. Il partagea son armée en trois corps. Tandis que Serrurier débouchait dans la vallée du Tanaro et contenait Colli, Masséna s'empara de la crête des Alpes et chassa le centre ennemi de toutes ses positions; Augereau culbuta à *Loano* la gauche isolée et serrée entre les montagnes et la mer et la réduisit à se retirer en désordre par le chemin de la Corniche; Serrurier, renforcé, enleva alors Ga-

ressio et rejeta les Piémontais dans leur camp de Céva. Loano, Finaie et Savone tombèrent au pouvoir des Français, qui se trouvèrent maîtres de tout le revers méridional des Alpes maritimes. La bataille de *Loano*, qui ouvrait la haute Italie, termina de ce côté la campagne de 1795.

Plan de la campagne de 1796. — Carnot arrêta alors un nouveau plan de campagne. L'*armée de Sambre-et-Meuse*, sous Jourdan, et l'*armée du Rhin*, sous Moreau, devaient s'avancer en Allemagne par les vallées du Mein et du Necker, se réunir dans le bassin du Danube et marcher sur Vienne, tandis que l'*armée d'Italie*, sous Bonaparte, s'y porterait par les Alpes, après avoir réduit le Piémont à la paix et chassé les Autrichiens de la Péninsule.

Opérations en Italie. 1° Contre Beaulieu. Victoires de Bonaparte à Montenotte (12 avril), Millesimo (14), Dégo (15), Mondovi (22). Armistice de Cherasco (28). — L'armée française, forte de 35 000 hommes environ, était disséminée entre Garessio et Savone. Elle tenait le versant méridional des Alpes maritimes avec les cols de Tende et de Nava. L'ennemi s'étendait de l'autre côté des monts, entre la Stura et la Scrivia; les Piémontais (25 000 hommes) à droite, sous Colli, dans le camp retranché de Céva, d'où ils gardaient la route de Turin; les Autrichiens à gauche (25 000 hommes), sous Beaulieu, gardant la route de Gênes à Milan par le col de la Bocchetta; un corps de 15 000 hommes, au centre, sous Merci d'Argenteau, couvrait, vers les sources de la Bormida, la route de Savone à Alexandrie, par le col de Cadibone et servait de lien entre Colli et Beaulieu. Bonaparte résolut de percer le centre ennemi, d'accabler les Piémontais isolés, de les contraindre à la paix, puis, libre sur ses derrières et ses communications avec la France assurées, de se porter contre les Autrichiens et de les refouler derrière les Alpes. En conséquence, il partage son armée en quatre divisions. Serrurier, à gauche, est laissé à Garessio pour contenir Colli; Laharpe, à droite, est dirigé sur Voltri pour retenir de ce côté les principales forces de Beaulieu, en menaçant Gênes et la route de Milan; une demi-brigade de cette division occupe l'ancienne redoute de *Montelegino*, en avant de Montenotte, pour fermer la route qui, de cette dernière ville, débouche sur Savone. Bonaparte lui-même, avec les deux autres divisions de Masséna et d'Augereau, s'avance par Savone contre le centre ennemi. Mais Beaulieu, de son côté, s'est mis en mouvement; croyant toute l'armée française en marche sur Gênes, il s'avance de cette ville sur Voltri et ordonne à d'Argenteau de percer par le col de Montenotte et de tomber à Savone sur le centre français. Laharpe est repoussé de Voltri; mais le colonel Rampon fait une héroïque résistance à *Montelegino* et arrête avec 1200 hommes toute la colonne de d'Argenteau. Bonaparte saisit ce moment pour mettre son plan à exécution. Il porte Laharpe au-devant de d'Argenteau et dirige Masséna et Augereau sur ses derrières vers *Montenotte*. Assailli de toutes parts,

d'Argenteau est mis en pleine déroute et s'enfuit en désordre à Dégo, laissant 1500 morts et plus de 2000 prisonniers (12 avril). Cette première victoire place les Français au delà des Alpes, entre les Piémontais, à gauche, gardant à Millesimo la route de Céva et de Turin, et les Autrichiens, à droite, gardant à Dégo la route d'Acqui et de Milan. Pour achever de les séparer et s'ouvrir ces deux routes, Bonaparte dirige une attaque générale sur toutes les positions ennemies. Augereau, à gauche, force les gorges de *Millesimo* et contraint Provéra, qui les défend, à mettre bas les armes (14 avril); Masséna et Laharpe, à droite, enlèvent *Dégo* (14 et 15 avril). Colli se replie sur Céva; Beaulieu se retire par Acqui sur Alexandrie. Les deux armées ennemies sont complétement séparées. Bonaparte laisse Laharpe sur la Bormida pour observer les Autrichiens; avec Serrurier, Masséna et Augereau, il marche sur Céva. A son approche, Colli évacue son camp et prend position à *Mondovi*. Il est culbuté et rejeté sur *Cherasco* (22 avril). Là est signé un armistice par lequel Victor-Amédée remet les places de Coni, de Tortone et d'Alexandrie et livre passage aux troupes françaises à travers le Piémont (28 avril).

Victoires de Fombio (8 mai), de Lodi (10). Entrée à Milan (15); conquête de la Lombardie. Soumission de l'Italie péninsulaire. Siége de Mantoue. — Notre ligne d'opérations ainsi couverte, et la France liée stratégiquement au Milanais, Bonaparte se met aussitôt en marche contre Beaulieu. Pour le tromper, il avait stipulé avec le Piémont qu'on lui livrerait Valenza pour y passer le Pô. Beaulieu avait surpris cette ville et s'était établi au confluent du Pô et du Tésin pour s'opposer au passage des Français. Mais Bonaparte avait résolu de passer le Pô au delà du Tésin, de tourner, de déborder les Autrichiens. Il s'avance par Alexandrie, traverse la Scrivia et la Trébie, entre dans le duché de Parme, impose un armistice au duc, puis passe le Pô à Plaisance. Beaulieu, à cette nouvelle, abandonne le Tésin et se retire derrière l'Adda, sa droite à Cassano, son centre à Lodi, sa gauche à Pizzighitone. Liptaï, qui commande la gauche, essaye de disputer le passage à *Fombio;* il est culbuté et rejeté dans Pizzighitone (8 mai). Beaulieu accourt avec le centre et est forcé de se replier sur Lodi. La route de Milan est ouverte; mais Bonaparte veut, avant d'y entrer, détruire l'armée autrichienne en la coupant du Tyrol et du Mincio. Il marche sur *Lodi* pour y passer l'Adda. Beaulieu, chassé de la ville, dispute le passage de la rivière; 16 000 hommes et 20 pièces d'artillerie défendent le pont. Bonaparte y lance une colonne de 6000 grenadiers, tandis que sa cavalerie passe la rivière à gué au-dessus du pont et tourne les Autrichiens. Ceux-ci, assaillis de front et pris à revers, sont rompus et dispersés; leurs débris s'enfuient à Brescia, où arrive aussi leur droite sous Colli et Wukassowich, après avoir passé l'Adda à Cassano. La retraite des Autrichiens est ainsi assurée. Bonaparte entre dans Milan, dont il fait

investir le château (15 mai). La Lombardie était conquise. Une colonne marche sur Modène, dont le duc sollicite un armistice qui lui est accordé au prix d'une contribution de guerre de 7 millions et de vingt tableaux (20 mai). Sa droite ainsi couverte le long de la rive méridionale du Pô jusqu'au Mincio, Bonaparte se remet à la poursuite des Autrichiens. Il passe l'Adda à Lodi et s'avance par Brescia sur le Mincio. Beaulieu, renforcé, était en position derrière cette rivière, sa droite appuyée à Peschiera, place vénitienne qu'il avait surprise malgré la neutralité de la République. Une avant-garde de 4000 hommes couvrait la rive droite à *Borghetto.* Elle est culbutée et rejetée derrière le Mincio (28 mai). Les Français franchissent cette rivière (30 mai). Les Autrichiens se mettent en retraite derrière l'Adige et s'enfuient dans le Tyrol. Mantoue, leur dernière place dans la haute Italie, est investie par Serrurier. Pour en couvrir les approches, Bonaparte fait occuper Peschiera et Borghetto, et échelonne la division Masséna sur l'Adige, de Legnano à Vérone. En même temps il poursuit la soumission du reste de la Péninsule. Rome et Naples appartenaient encore à la coalition. Ferdinand IV, menacé, sollicite un armistice et ferme ses ports aux Anglais (5 juin). Augereau entre dans *Bologne* où Bonaparte le rejoint (18 juin). Un armistice est signé dans cette ville par lequel Pie VI cède à la République Bologne, Ferrare et Ancône, livre cent tableaux ou statues, cinquante manuscrits et paye une contribution de guerre de 21 millions (2 juin). Une autre colonne, sous Vaubois, se porte de Pistoïa sur Livourne. Les Anglais, qui avaient fait de ce port l'entrepôt de leur commerce dans la Méditerranée, en sont chassés. Gênes venait de faire sa soumission (5 juin). A Florence, où le grand-duc Ferdinand III lui fait un accueil magnifique, Bonaparte apprend la capitulation du château de Milan. Enfin le 16 mai l'armistice de *Cherasco* avait été converti en paix définitive par le traité de *Paris* qui laissa à la France la Savoie et le comté de Nice. Toute l'Italie ainsi soumise ou désarmée, Bonaparte retourne à Mantoue pour en presser le siége.

2° Contre Wurmser. Victoires de Lonato ((31 juillet-3 août) et de Castiglione (3-5 août). — Wurmser succède à Beaulieu et rassemble dans le Tyrol 60 000 hommes. Bonaparte n'en a en tout que 40 000 : 10 000 assiégent Mantoue, 28 000 gardent les trois routes qui descendent du Tyrol par les deux rives de l'Adige et par la rive droite du Mincio : Augereau à Legnano, Despinois à Vérone, Masséna à la Corona et à Rivoli, Sauret à Salo; avec le reste de ses forces, il occupe lui-même la position centrale de Castel-Novo. L'ennemi s'avance en trois colonnes; sa droite, sous Kasdanowich, tourne le Mincio et le lac de Garde, repousse le général Sauret de Salo (29 juillet), prend Brescia et menace la route de Milan; le centre, sous Liptaï et Bayalitsch, descend entre l'Adige et le lac de Garde, et force Masséna d'abandonner ses positions; Wurmser lui-même s'a-

vance par la rive gauche sur Vérone. Bonaparte fait lever le siége de Mantoue et concentre ses forces à la pointe méridionale du lac, entre les deux masses autrichiennes que sépare le Mincio, afin d'empêcher leur jonction et de les accabler l'une après l'autre. Kasdanowich, qui s'avance pour opérer cette jonction, est battu à *Lonato* et rejeté sur Gavardo, où il est contenu par Sauret et Guyeux, rentrés dans Salo (31 juillet). Cependant Bayalitsch et Liptaï ont franchi le Mincio; Bonaparte, avec la division Masséna, défait le premier à *Lonato*, Augereau le second à *Castiglione* (3 août). Wurmser, qui venait d'entrer dans Mantoue, accourt avec sa gauche, rallie les débris de ses deux divisions du centre, et prend position dans la plaine de *Castiglione*. Bonaparte, après avoir culbuté encore Kasdanowich à *Gavardo* et l'avoir rejeté au loin (4 août), revient sur Wurmser et le met en pleine déroute (5 août). Le vieux maréchal repasse le Mincio et l'Adige et s'enfuit dans le Tyrol, affaibli de 20 000 hommes. Bonaparte fait enfoncer à coups de canon les portes de Vérone et reprend toutes ses positions. Tandis que Serrurier remet le siége devant Mantoue, il se dispose à poursuivre l'ennemi dans le Tyrol et à donner la main à Moreau. A ce moment, l'*armée du Rhin* s'avançait en Bavière.

Opérations en Allemagne. Victoire de Jourdan à Altenkirchen (4 juin); sa défaite à Wetzlar; victoires de Moreau à Renchen (29 juin), à Rastadt (6 juillet), à Ettlingen (9); victoire de Jourdan à Friedberg (16 juillet); victoire de Moreau à Neresheim (11 août). — Les *armées de Sambre-et-Meuse* et *du Rhin* s'étaient mises en mouvement au commencement de juin. Elles tenaient le Rhin de Strasbourg à Dusseldorf; Marceau était placé devant Mayence avec 30 000 hommes, formant la droite de Jourdan. L'armée autrichienne était échelonnée sur une ligne d'égale étendue, de l'autre côté du fleuve. La gauche de Jourdan, sous Kléber, passe le Rhin à Dusseldorf et culbute la droite ennemie, sous Wartensleben, à *Altenkirchen* (1) (4 juin). Jourdan passe le fleuve à Neuwied. Les deux généraux réunis marchent sur le Mein. L'archiduc accourt, rallie sa droite sur la Lahn et défait Jourdan à *Wetzlar* (7 juin). L'*armée de Sambre-et-Meuse* repasse le Rhin, mais, en attirant de son côté les principales forces ennemies, elle a facilité le passage de l'*armée du Rhin*. Moreau surprend le fort de Kehl, franchit le fleuve et descend la rive droite pour dégager à son tour Jourdan. Il bat la gauche autrichienne, sous Latour, à *Renchen* (29 juin) et à *Rastadt* (6 juillet). L'archiduc s'avance au secours de son lieutenant, est battu à *Ettlingen* (9 juillet) et rejeté sur le Necker. Jourdan passe alors le Rhin à Neuwied et à Dusseldorf (13-16 juillet), défait Wartensleben à *Friedberg* (2) et s'empare de Francfort (16 juill.), de Wurtzbourg (25 juill.),

(1) Sur la Wied.

(2) Sur la rive droite de la Nidda, au pied du mont Taunus.

de Schweinfurth, de Bamberg, rejette l'ennemi sur Amberg et débouche à sa suite dans le bassin de la Naab (août). Moreau, de son côté, franchit le Necker, les Alpes de Souabe et débouche sur le Danube. Les souverains de Bade, de Wurtemberg et de Saxe traitent avec la République et rappellent leurs contingents (juillet). L'archiduc affaibli s'arrête à *Neresheim* (2), décidé à livrer bataille pour rejeter Moreau derrière les Alpes de Souabe et empêcher sa jonction avec Jourdan. La bataille est indécise (11 août); mais l'ennemi se retire derrière le Lech. Les *armées du Rhin* et de *Sambre-et-Meuse* étaient maîtresses de la rive gauche du Danube, au moment où l'*armée d'Italie* se disposait à déboucher sur la rive droite en remontant la vallée de l'Adige.

Projet de descente en Irlande; Hoche. Alliance avec l'Espagne (19 août). — L'Autriche était menacée d'une double invasion. Elle n'avait plus d'alliés sur le continent. L'Angleterre était réduite à s'occuper de sa propre défense. Une armée de 100 000 hommes, rendue disponible par la pacification de la Vendée et de la Bretagne, était répandue sur les côtes de l'Océan. Hoche, qui la commandait, concerta avec le ministre de la marine Truguet et avec Carnot un plan de descente en Irlande. En même temps le Directoire renouvela avec l'Espagne le pacte de famille (19 août), et projeta de former avec cette puissance, avec Venise et la Porte, une quadruple alliance pour combattre l'Angleterre sur l'Océan et dans la Méditerranée et prendre l'Autriche à revers par la Hongrie et la Dalmatie.

Suite des opérations contre Wurmser. Victoires de Roveredo (4 septembre), Primolano (7), Bassano (8), Saint-Georges (15). — La cour de Vienne, craignant la jonction de Bonaparte et de Moreau, ordonne à Wurmser de reporter la guerre sur le bas Adige. Le vieux maréchal renforcé laisse Davidowich (20 000 hommes) à la garde du Tyrol; lui-même (40 000 hommes) marche par la vallée de la Brenta au déblocus de Mantoue. Cependant Bonaparte, laissant Kilmaine devant Vérone pour garder l'Adige inférieur, s'avance vers le Tyrol avec les divisions Masséna et Augereau. Vaubois, qui a chassé l'ennemi de Rocca d'Anfo, est dirigé sur Riva à l'extrémité septentrionale du lac de Garde, où Guyeux a ordre de le rejoindre en s'embarquant à Salo. Wukassowich, qui couvre à *Roveredo* l'entrée du Tyrol, pris à revers par Vaubois et attaqué de front par Bonaparte, est culbuté et rejeté sur Davidowich (4 septembre). Celui-ci prend position à *Calliano*. Ce défilé est enlevé et les Impériaux refoulés derrière le Lavis, avec perte de 10 000 hommes. Les Français entrent à Trente (5 septembre). Wurmser en était parti l'avant-veille. Bonaparte laisse Vaubois sur le Lavis pour contenir les débris de Davidowich et se jette par le val de Sugana à la poursuite de Wurmser.

(1) Sur la rive gauche de l'Egge.

Il atteint et bat l'arrière-garde ennemie à *Primolano* (7 septembre). Le vieux maréchal fait volte-face et s'arrête à *Bassano*. Attaquée par Augereau sur la rive gauche, par Masséna sur la rive droite, son armée est rompue et dispersée; une partie est rejetée sur le Frioul, une autre sur le Vicentin (8 septembre). Wurmser, réduit à 16000 hommes, prend néanmoins la résolution de percer jusqu'à Mantoue. Il passe l'Adige à Legnano, la Molinella à Villimpinta, se fait jour à travers la division de siége et se jette dans Mantoue (13 septembre). Il sort de la place avec 25000 hommes et se déploie entre le faubourg de *Saint-Georges* et la citadelle. Bonaparte accourt, le rejette dans la ville après lui avoir tué ou pris 5000 hommes et l'y tient étroitement bloqué (15 septembre). Vaubois, sur le Lavis, garde les débouchés du Tyrol et le haut Adige; Augereau, à Vérone, le bas Adige; Masséna, à Bassano, la route du Frioul; Kilmaine, avec deux divisions, couvre le siége. Par suite des revers de Jourdan et de la retraite de Moreau, Bonaparte dut renoncer à se porter par le Tyrol dans le bassin du Danube; il n'avait plus qu'à attendre la reddition de Mantoue.

Suite des opérations en Allemagne. Défaites de Jourdan à Neumarkt, à Amberg, à Wurtzbourg (3 septembre). Mort de Marceau. Victoire de Moreau à Friedberg (1er septembre). Sa retraite : victoires de Biberach (2 octobre), d'Emmendingen (19) et de Schliengen (24). — Après la bataille de *Nereshcim* (11 août), l'archiduc Charles avait changé de plan. Laissant devant Moreau 36000 hommes sous Latour, il avait marché au secours de Wartensleben pour accabler Jourdan avec des forces supérieures et se rabattre ensuite sur Moreau isolé. Il avait battu Jourdan à *Neumarkt* (1) et à *Amberg*, et l'avait fait rétrograder sur le Mein. Cependant Moreau avait passé le Danube à Hochstett, défait Latour à *Friedberg* (2), et marché sur Munich (1er septembre). L'archiduc n'en avait pas moins continué la poursuite de l'*armée de Sambre-et-Meuse*. Jourdan, battu encore à *Wurtzbourg* (3 septembre), s'était replié sur la Lahn. Marceau, qui tenait le Rhin entre Coblentz et Manheim, s'avança sur cette rivière pour couvrir la retraite et fut blessé mortellement à *Altenkirchen* (19 septembre). Jourdan repassa le Rhin à Dusseldorf. L'archiduc laissa devant lui un corps d'observation et se rabattit sur le Necker pour couper la retraite à l'*armée du Rhin*. Moreau, instruit enfin des revers de Jourdan, avait repassé le Lech et l'Iller (10-24 septembre). Poursuivi par Latour, il le culbuta sur la Riss, à *Biberach* (2 octobre), et franchit les défilés des Alpes de Souabe et les gorges du Val-d'Enfer. Déjà les avant-postes de l'archiduc étaient arrivés au débouché de la

(1) Au sud-est de Nuremberg.

(2) Sur la rive droite du Lech, au sud-est d'Augsbourg.

forêt Noire. Moreau les repoussa à *Emmendingen* (1) (19 octobre) et à *Schliengen* (2) (24 octobre), et repassa le Rhin à Huningue et à Neuf-Brisach.

Organisation de la haute Italie. Républiques transpadane et cispadane. Traité avec Naples (10 octobre). Expulsion des Anglais de la Corse. — L'Autriche, victorieuse en Allemagne, allait diriger de nouvelles forces au secours de Mantoue. En attendant, Bonaparte commença l'organisation de la haute Italie. La régence de Modène n'ayant pas observé l'armistice, le jeune duc fut déclaré déchu de ses États. Modène et Reggio formèrent, avec les légations de Ferrare et de Bologne, la *République transpadane* (16 octobre). La Lombardie fut érigée en *République cispadane*. Un traité définitif fut conclu avec la cour de Naples (10 octobre). Gênes se plaça sous la protection de la France (19 octobre). Enfin des secours furent envoyés aux patriotes corses, sous le général Gentili, pour chasser les Anglais. Lord Elliot, gouverneur de l'île, fut forcé de l'évacuer et de se retirer à Porto-Ferrajo, dans l'île d'Elbe (3).

3° Opérations contre Alvinzi. Combat de Caldiero (12 novembre). Batailles d'Arcole (15, 16, 17 novembre), de Rivoli (14, 15 janvier 1797). Combats de Saint-Georges, de la Favorite et de la Corona (16). Capitulation de Mantoue (2 février). — 50 000 hommes se rassemblaient dans la Carinthie, sous le général hongrois Alvinzi, tandis que Davidowich réorganisait dans le Tyrol les débris de son corps et le portait à 20 000 hommes. Pour lutter contre ce nouvel adversaire, Bonaparte ne reçut d'autre renfort que quatre régiments détachés de l'armée de Hoche. Alvinzi passa le Tagliamento, la Piave, et s'avança sur la Brenta (29 octobre). En même temps Davidowich, refoulant devant lui Vaubois, devait descendre les deux rives de l'Adige. Les deux armées devaient se rejoindre sous les murs de Vérone pour marcher ensemble au déblocus de Mantoue. Masséna se replie de Bassano sur Vicence, puis sur l'Alpon. Bonaparte accourt avec la division Augereau, attaque l'ennemi à Bassano et le rejette derrière la Brenta (6 novembre). Mais Vaubois est battu sur le Lavis et refoulé sur Calliano. Bonaparte le rallie sur le plateau de Rivoli et ferme de ce côté la route de Vérone. Cependant Alvinzi s'établit en face de cette place, sur les hauteurs du *Caldiero*. Bonaparte, rentré dans Vérone, attaque de front, avec les divisions Augereau et Masséna, la formidable position de l'ennemi; il est repoussé et se replie sur Vérone (12 novembre). Le lendemain, vers la nuit, il sort de la ville par la porte de Milan; c'était le chemin de la retraite; mais tout à coup l'armée tourne à gauche, descend l'Adige

(1) Sur l'Elz.

(2) Au sud-est de Vieux-Brisach.

(3) Les Anglais venaient d'occuper cette île.

jusqu'à Ronco, où elle passe le fleuve : Caldiero est tourné ; après une bataille de trois jours, le pont et le village d'*Arcole*, où l'ennemi s'est concentré pour couvrir sa position menacée entre l'Alpon et l'Adige, sont enlevés (15, 16, 17 novembre) ; Caldiero est évacué, Vérone dégagée, et Alvinzi se met en retraite sur Vicence avec perte de 15000 hommes. Davidowich s'était emparé de la Corona et de Rivoli. Pour empêcher Alvinzi de se joindre à son lieutenant par les gorges de la Brenta, Bonaparte remonte l'Adige et replie Davidowich jusqu'à Roveredo. Vaubois réoccupe les positions de Rivoli et de la Corona.

L'Autriche envoie une cinquième armée pour dégager Mantoue. Pendant qu'Alvinzi (45000 hommes), descendant du Tyrol, devait attirer Bonaparte sur le haut Adige, Provera s'avancerait du Frioul sur le bas Adige (20 000), Wurmser franchirait la ligne de blocus, les troupes du pape passeraient le Pô, et toutes ces forces réunies tomberaient sur les derrières de l'armée française. Joubert, qui avait remplacé Vaubois, n'ayant que 10 000 hommes, est repoussé des hauteurs de la Corona sur le plateau de *Rivoli* (12 janvier 1797). Bonaparte, laissant Augereau sur le bas Adige, accourt de ce côté avec la division Masséna, et met Alvinzi en pleine déroute (14 et 15 janvier). Cependant Provera passe l'Adige à Anghiari et marche sur Mantoue (15 janvier). Repoussé du fort de *Saint-Georges*, il se porte sur la *Favorite*, tandis que Wurmser débouche de la place sur un autre point. Serrurier rejette Wurmser dans Mantoue. Bonaparte, arrivé sous les murs de la ville, cerne Provera et lui fait mettre bas les armes avec 6000 hommes (16 janvier). Le même jour Joubert accable les débris d'Alvinzi à la *Corona* et les rejette derrière le Lavis. Mantoue capitule (2 février).

Traité de Tolentino (19 février 1797). — Aussitôt Bonaparte marche par Bologne contre l'armée pontificale. Colli, qui la commandait, s'était retranché sur le *Senio*. Bonaparte le culbute (4 février), le rejette en désordre sur Faënza dont il enfonce les portes, et le poursuit par Forli, Césène, Rimini, Pesaro, Sinigaglia et *Ancône*, où il enveloppe et enlève les débris des troupes du pape (9 février). Pie VI se soumet. Par le traité de *Tolentino*, le saint-siége renonce à Avignon et au comtat Venaissin, aux légations de Ferrare, de Bologne et à la Romagne, reçoit garnison dans Ancône jusqu'à la paix générale, et paye une contribution de guerre de 30 millions (19 février).

Réorganisation des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. — L'Autriche chassée de l'Italie et toute la Péninsule soumise derrière lui, Bonaparte résolut d'aller chercher la paix dans Vienne. 20000 hommes détachés du Rhin, sous Bernadotte et Delmas, portent son armée à 70 000 hommes. Les *armées du Rhin* et de *Sambre-et-Meuse* sont réorganisées ; Moreau conserve le commandement de la première (60 000 hommes) ; Hoche est mis à la tête de la seconde (70 000)

L'archiduc Charles, qui vient de prendre Kehl (9 janvier), est opposé à Bonaparte et remplacé par les généraux Latour et Kray, opposés, l'un à Moreau, l'autre à Hoche, à la tête de 40 000 hommes chacun.

4° Opérations contre l'archiduc Charles. Combats de Valvasone (16 mars), de Tarvis (22), de Neumark, d'Unzmark (2-3 avril). — Trois routes conduisent de la haute Italie dans le bassin du Danube, par les Alpes Rhétiques, Carniques et Juliennes; la première, à gauche, traverse le Tyrol au col de Brenner et débouche de la vallée supérieure de l'Adige dans celle de l'Inn; la seconde, au centre, franchit le col de Tarvis et mène dans la Carinthie (vallée de la Drave), à Villach et à Klagenfurth; la troisième, à droite, traverse le Frioul, et par le col d'Adelsberg va de Trieste à Laybach dans la Carniole (vallée de la Save).

L'archiduc Charles, avec le gros de ses forces, s'établit sur l'Isonzo, couvrant Trieste et gardant la Carniole ; Lusignan à Feltre et à Bellune, Laudon dans le Tyrol, gardent les deux autres chaussées. Bonaparte partage ses forces en quatre corps : Kilmaine, avec 20 000 hommes, est chargé d'observer Venise; Joubert, sur le Lavis, reçoit l'ordre de rejeter Laudon au delà du Brenner et de déboucher par le Toblach dans la vallée de la Drave; Masséna est dirigé sur le col de Tarvis pour déboucher sur la Save. Bonaparte, poussant devant lui l'archiduc, devait joindre Masséna au col de Tarvis, y franchir les Alpes, recueillir Joubert et marcher avec toutes ses forces sur Vienne. Il s'avance par Trévise, passe la Piave, culbute l'archiduc à *Valvasone* sur le Tagliamento, et s'empare de Palma-Nova (16 mars). En même temps Masséna, parti de Bassano, s'avance par Feltre, Bellune et Ponteba, refoulant devant lui Lusignan. L'archiduc détache sa droite par Udine, Caporetto et Chiusa-di-Pletz pour soutenir son lieutenant et prévenir Masséna au col de Tarvis; lui-même se replie sur le bas Isonzo pour couvrir Trieste et le col d'Adelsberg. Mais Masséna s'empare de Tarvis, Bonaparte prend Gradisca (1) et passe l'Isonzo : l'aile droite de l'archiduc, prise entre deux feux, est écrasée. Le prince Charles s'enfuit par le col d'Adelsberg à Laybach et jusqu'à Klagenfurth ; Bernadotte se jette à sa poursuite, tandis qu'une autre division entre à Trieste. L'archiduc, renforcé, tente de disputer le passage à *Tarvis;* il est battu (22 mars). Bonaparte, réuni à Masséna, franchit ce col et marche sur Villach et sur Klagenfurth. Joubert, de son côté, force le passage du Lavis, bat Laudon à *Neumark*, à *Clausen*, et le rejette sur le Brenner; tournant alors à droite, il se porte par Brixen, Brunecken et le Toblach sur Klagenfurth, où il fait sa jonction avec le reste de l'armée. L'archiduc essaye de tenir sur la Muhr; Bonaparte le culbute à *Neumark* (2 avril), à *Unzmark* (5 avril), et

(1) Sur le bas Isonzo.

entre à Judenbourg et à Léoben, tandis que Masséna, à l'avant-garde, arrive au Semmering, à vingt-cinq lieues de Vienne. L'Autriche, effrayée, demande un armistice; les préliminaires de paix sont signés à *Léoben* (18 avril).

Mouvement des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. Combats de Neuwied et de Diersheim (18-21 avril). — Les *armées de Sambre-et-Meuse* et *du Rhin* venaient de se mettre en mouvement. La première s'étendait de Dusseldorf à Neuwied; un corps détaché investissait Mayence et Ehrenbreitstein. Kray, obligé de faire garder ces places, ainsi que Manheim et Philipsbourg, était réduit à 22 000 hommes. L'armée française passe le Rhin, la gauche sous Hoche et Championnet à Dusseldorf, la droite et le centre, sous Lefebvre et Grenier, à *Neuwied*; l'ennemi est culbuté près de cette ville (18 avril); l'armée, réunie sur la Lahn, marche sur Francfort. Moreau, de son côté, franchit le Rhin près de Strasbourg, défait les Autrichiens à *Diersheim* (1) et prend Kehl (21 avril). Les deux armées allaient se réunir sur le Mein, lorsqu'elles furent arrêtées par les courriers de Léoben.

Préliminaires de Léoben (18 avril 1797). — 1° L'Empereur renonce à tous ses droits sur les provinces belges réunies à la France, et reconnaît, comme membre de l'Empire, les frontières de la République fixées par les lois constitutionnelles, c'est-à-dire la limite du Rhin; 2° un congrès se réunira à Rastadt pour traiter de la paix avec l'Empire et régler les indemnités à accorder aux princes dépossédés de la rive gauche du Rhin; 3° l'Autriche renonce à la Lombardie et obtient en échange la partie des États vénitiens situés entre l'Oglio, le Pô et l'Adriatique, avec la Dalmatie et l'Istrie; 4° Venise reste indépendante, conserve les îles Ioniennes et reçoit en dédommagement de ses possessions de terre ferme la Romagne, Bologne et Ferrare; 5° l'Empereur reconnaît les républiques qui allaient être formées en Italie.

Pâques véronaises. Prise de Venise (16 mai); fin de cette république. Organisation des républiques cisalpine et ligurienne (mai-juin). — Venise, sacrifiée dans ces préliminaires, devait expier plus cruellement encore l'attentat des *Pâques véronaises*. Le lundi de Pâques, les habitants de Vérone, soulevés au son du tocsin, massacrèrent dans les rues tous les Français isolés et égorgèrent dans les hôpitaux les malades et les blessés. La garnison fut forcée de s'enfermer dans les forts. Une insurrection générale éclata le même jour dans les provinces de terre ferme de la république. Kilmaine, accouru à Vérone avec 5000 hommes, dégagea la garnison (23 avril). Après la signature des *préliminaires de Léoben*, l'armée française marcha sur Venise (16 mai). C'en était fait non-seulement de l'aristocratie, qui, dans sa haine insensée, avait provoqué ces massacres, mais de la république

(1) Au confluent du Renchen.

elle-même. L'abdication du grand conseil et l'établissement d'un gouvernement populaire ne purent sauver Venise. Elle allait disparaître du nombre des États, et devenir une province de l'Autriche dont elle avait si imprudemment soutenu les derniers efforts en inquiétant les derrières de l'armée française en marche sur Vienne.

Pendant que cette malheureuse république était sacrifiée dans les négociations de *Campo-Formio*, Bonaparte achevait d'organiser la haute Italie. Les *Républiques transpadane et cispadane* furent réunies en un seul État sous le nom de *République cisalpine* (29 juin). La république aristocratique de Gènes venait d'être tranformée en *République ligurienne,* avec un gouvernement démocratique (22-31 mai).

Traité de Campo-Formio (17 octobre). — Le 17 octobre suivant, la paix définitive fut conclue entre la France et l'Autriche à *Campo-Formio* (1). Par ce traité : 1° l'Autriche renonce en faveur de la France à tous ses droits sur les Pays-Bas ; 2° elle consent à la cession de la rive gauche du Rhin et à celle de la ville et de la citadelle de Mayence (2) (article secret). La navigation du fleuve est déclarée commune aux deux pays ; 3° les princes et les États dépossédés de la rive gauche du Rhin doivent être indemnisés en Allemagne ; 4° l'Autriche reconnaît les républiques cisalpine et ligurienne ; 5° elle acquiert en dédommagement de ses possessions belges et lombardes Venise et son territoire, depuis le lac de Garde, l'Istrie, la Dalmatie et les bouches du Cattaro ; 6° la France garde les îles Ioniennes, Corfou, Paxo, Sainte-Maure, Téaki, Céphalonie, Zante et Cérigo, occupées dès le 28 juin par une flottille française et vénitienne ; 7° un congrès se réunira à Rastadt pour la conclusion de la paix avec l'Empire.

§ III. — Coup d'État du 18 Fructidor.

SOMMAIRE. — Premier renouvellement des Conseils. Barthélemy entre au Directoire (mai 1797). Progrès de la réaction royaliste. Le club de Clichy. Discorde dans le Directoire. Intrigues royalistes. Dévouement des armées. Coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797). Révolution financière : le tiers consolidé. Fixation du Grand-Livre de la dette publique (décembre 1797).

Premier renouvellement des Conseils; Barthélemy entre au Directoire (1er prairial an V, 20 mai 1797). Progrès de la réaction royaliste. Club de Clichy. Rappel des lois révolutionnaires. — Malgré l'insuccès de la conspiration de pluviôse (janvier 1797), les royalistes firent tant de progrès, que le gouvernement dirigea contre eux tous ses efforts dans les élections du tiers qui, au 1er prairial an V (20 mai 1797), devaient remplacer la moitié des conventionnels dans les deux Conseils. Le *club de Clichy,* ouvert en 1795 dans

(1) Au sud-ouest d'Udine.

(2) Le 1er décembre suivant Mayence fut remise aux Français.

la rue de ce nom, et composé de députés royalistes, exerça une grande influence sur les élections. Elles furent en général favorables au parti contre-révolutionnaire. Pichegru, l'un des nouveaux membres élus, fut porté à la présidence des Cinq-Cents et Barbé-Marbois à celle des Anciens. En même temps s'opérait le renouvellement par cinquième du Directoire, comme le prescrivait la Constitution. Le sort désigna Letourneur comme membre sortant. Il fut remplacé par Barthélemy, qui avait négocié les traités de *Bâle* avec la Prusse et avec l'Espagne.

Le *club de Clichy* ne tarda pas à dévoiler les projets et les espérances des royalistes. L'émeute et les complots ne leur ayant pas réussi, ils voulurent procéder à la contre-révolution par des moyens légaux et renverser la Constitution par elle-même. Au début de la nouvelle session, ils firent créer des commissions pour examiner les affaires des colonies, pour réviser les lois révolutionnaires, et principalement celles qui concernaient les cultes, l'instruction publique, la marine et l'armée. C'était un moyen de revenir peu à peu, non-seulement sur les mesures transitoires, mais sur les institutions mêmes de la Révolution. Le Directoire opposa au *club de Clichy* une réunion qui prit le nom de *Club constitutionnel*. Cependant le parti royaliste gagnait du terrain. Ainsi le 21 prairial (9 juin 1797) le Conseil des Anciens abolit la loi de *garantie* contre les royalistes, votée l'avant-dernier jour des séances de la Convention (3 brumaire an IV, 25 octobre 1795). Quelques jours après (8 messidor, 26 juin), les lois qui prononçaient les peines de réclusion et de déportation contre les prêtres réfractaires et contre ceux qui leur donnaient asile furent aussi rapportées par les deux Conseils. Enfin la confiance des royalistes était si grande, qu'ils osèrent justifier les cruautés des bandits connus sous le nom de *Chauffeurs* et des *Compagnies de Jésus* ou du *Soleil*, dont le centre était à Lyon. Le Directoire avait dénoncé ces crimes dans un message qui fut discuté au Conseil des Cinq-Cents, le 16 messidor (4 juillet). Un député du département de Saône-et-Loire, Camille Jordan, ne craignit pas de dire que cette étrange réaction était *naturelle et digne de pardon*.

Discorde dans le Directoire. Intrigues des royalistes. Dévouement des armées. — Les constitutionnels, effrayés de la pente où le Conseil des Cinq-Cents se laissait entraîner, auraient désiré se rapprocher du Directoire. Mais parmi les cinq membres du pouvoir exécutif, Carnot et Barthélemy, pour qui ils auraient eu le plus de sympathie, manquaient d'énergie pour un coup d'État. Les trois autres membres, Barras, Laréveillère et Rewbell, formaient la majorité, et ils prévinrent la coalition dont ils étaient menacés par un changement de ministère. Pléville-Lepeley fut nommé à la marine, Talleyrand aux affaires étrangères, François de Neufchâteau à l'intérieur, Lenoir-Laroche à la police, Schérer à la guerre (28 messidor, 16 juillet). A partir de ce moment, l'opposition contre la majorité du Directoire

fut plus vive et plus systématique. Elle eut pour chefs deux des directeurs, Carnot et Barthélemy, les ministres disgraciés et les députés Portalis, Tronçon-Ducoudray, Pastoret. Ces chefs et leurs partisans se réunissaient d'ordinaire dans le salon de madame de Staël, fille de l'ancien ministre Necker. Là on formait des plans contre les *triumvirs*. Portalis et Tronçon-Ducoudray étaient d'avis de provoquer un décret de suspension, d'arrestation ou de mise hors la loi contre les trois directeurs. Mais Carnot et Barthélemy croyaient qu'il suffirait que Barras fût sacrifié; ils s'opposaient d'ailleurs à toute mesure violente et inconstitutionnelle. Connaissant mieux les ressorts du gouvernement, ils savaient que les tentatives des royalistes ne seraient pas appuyées par une force suffisante. En effet, les trois directeurs menacés étaient assurés du concours énergique des armées. Hoche s'entendait avec eux; Bonaparte ne montrait pas moins de zèle. Toutes les divisions de l'armée d'Italie qu'il commandait avaient envoyé au Directoire, à propos de l'anniversaire du 14 juillet, des protestations de dévouement à la cause républicaine. On y remarquait les passages suivants : « On suit ouvertement dans la législation l'exécution d'un plan combiné pour rétablir le trône. Une loi liberticide est à peine passée, qu'une autre est proposée. On accuse sans pudeur le Directoire, dans lequel repose le dépôt de notre Constitution. » « Soldats, disait Bonaparte, je sais que vous êtes profondément affectés des malheurs qui menacent la patrie. Mais la patrie ne peut courir de danger réel. Les mêmes hommes qui l'ont fait triompher de l'Europe coalisée sont là. Des montagnes nous séparent de la France : vous les franchiriez avec la rapidité de l'aigle, s'il le fallait, pour maintenir la Constitution, défendre la liberté, protéger le gouvernement et les républicains. Les royalistes, dès qu'ils se montreront, auront vécu. » Malgré leur dévouement, Hoche et Bonaparte ne voulaient point quitter le commandement de leurs armées. Le premier envoya son chef d'état-major Chérin, qui fut chargé du commandement de la garde du Directoire. Bonaparte fit partir pour Paris son aide de camp Lavalette et les généraux Augereau, Bernadotte et Dammartin. Ce dernier reçut le commandement de l'artillerie. Augereau fut mis à la tête de la 17e division militaire, dont Paris était alors le chef-lieu. Enfin l'autorité de Bonaparte fut étendue jusque sur la 8e division, dont le siége était à Lyon, principal foyer du royalisme.

Coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797). — Le Directoire était donc en mesure de repousser l'attaque du corps législatif. Il résolut de la prévenir. Le 18 fructidor (4 septembre), à trois heures du matin, le général Augereau, à la tête d'environ 12 000 hommes, occupa toutes les issues du château des Tuileries, malgré la résistance de l'adjudant général Ramel, qui commandait les grenadiers de la garde du corps législatif, et qui était tout dévoué au parti

royaliste. Les députés logés dans le voisinage avaient eu le temps de se réunir dans la salle des Cinq-Cents, dont un bataillon les fit bientôt sortir. Ils se rassemblèrent alors chez un de leurs collègues dans une maison de la rue Gaillon, et vers midi ils se rendirent à la salle des séances, au nombre d'environ quatre-vingts, et ayant à leur tête leur président Siméon. Ils furent repoussés et se dispersèrent. Pendant ce temps, plusieurs membres du Conseil des Anciens, réunis chez leur président Lafond-Ladebat, y furent arrêtés par un détachement de chasseurs. D'un autre côte, les membres des Conseils, indifférents ou complices, s'étaient empressés de se réunir dans les nouvelles salles que le Directoire leur avait assignées : les Cinq-Cents à l'Odéon, sous la présidence de Lamarque, et les Anciens dans l'amphithéâtre de l'École de Médecine, sous la présidence de Roger-Ducos.

Les deux Conseils se déclarèrent en permanence. Celui des Cinq-Cents forma d'abord une commission de cinq membres, chargée de proposer toutes les mesures que les circonstances rendaient nécessaires. Siéyès et Boulay de la Meurthe en faisaient partie. Les élections de quarante-neuf départements (celui de la Seine y était compris) furent annulées, et soixante-cinq personnes condamnées à la déportation : quarante-deux membres du Conseil des Cinq-Cents, parmi lesquels on distinguait Aubry, Boissy-d'Anglas, Bourdon de l'Oise, Dumolard, Camille Jordan, Pastoret, Pichegru, Quatremère-Quincy, Siméon, Vaublanc, Villaret-Joyeuse; onze membres des Anciens, et parmi eux Barbé-Marbois, Lafond Ladebat, Portalis, Tronçon-Ducoudray; enfin douze autres personnes, parmi lesquelles étaient Carnot et Barthélemy, le général Miranda, le commandant Ramel, le journaliste Suard, de l'Académie française, et les trois chefs de la conspiration royaliste du 12 pluviôse an V (31 janvier 1797), Brothier, Lavilleheurnois et Duverne de Presle. La loi du 3 brumaire an IV, sur les parents d'émigrés, connue sous le nom de *loi de garantie*, était rétablie pour quatre ans. Il en était de même des lois contre les prêtres réfractaires et contre les émigrés. Enfin le Directoire était autorisé à mettre les communes en état de siége et à exercer sur la presse la surveillance la plus active.

En conséquence, le 22 fructidor (8 septembre 1797), les propriétaires, directeurs, auteurs et rédacteurs de quarante-deux journaux royalistes furent aussi condamnés à la déportation. Toutes les victimes ne tombèrent pas entre les mains du Directoire. Carnot était parvenu à s'échapper dès la veille du coup d'État. Presque tous les journalistes et la plupart des députés eurent le même bonheur. Le décret ne fut exécuté qu'à l'égard de quinze condamnés, qui furent embarqués à Rochefort et déportés à Sinnamary, dans la Guyane française.

Le 20 fructidor, les trois directeurs Rewbell, Laréveillère et Barras réclamèrent des deux Conseils l'adjonction de deux collègues. Merlin de Douai fut élu en remplacement de Barthélemy, et François

de Neufchâteau en remplacement de Carnot (21-22 fructidor, 7-8 septembre).

La révolution du 18 fructidor sauva la République du danger où le triomphe des royalistes n'aurait pas manqué d'entraîner la France. Cependant, malgré la victoire du 18 fructidor, le Directoire ne parvint pas à consolider son autorité. Il devait subir encore de nombreuses secousses avant de tomber par la révolution du 18 brumaire.

Révolution financière. Le tiers consolidé. Fixation du Grand-Livre de la dette publique (28 décembre 1797). — L'année 1797 se termina par une mesure financière des plus importantes. Le 30 septembre (8 vendémiaire an V) parut une loi relative au remboursement de la dette publique. Le capital était évalué à 834 352 740 livres. Il fut décidé que les deux tiers seraient remboursés en bons au porteur, échangeables contre des biens nationaux. Dès leur émission, ces bons perdirent 75 pour 100, et bientôt leur valeur devint entièrement nulle. Le dernier tiers, que l'on nomma *tiers consolidé,* fut inscrit au Grand-Livre, et porta un intérêt de 5 pour 100. Le 28 décembre, la loi du nouveau Grand-Livre de la dette publique fut adoptée par le corps législatif.

CHAPITRE XXIV.

EXPÉDITION D'ÉGYPTE. DEUXIÈME COALITION. LE 18 BRUMAIRE.

(1798-1799.)

---

§ Ier. — EXPÉDITION D'ÉGYPTE (1).

SOMMAIRE. — Négociations avec l'Angleterre : conférences de Paris et de Lille (1796-1797). — Expédition d'Égypte (1798). Prise de Malte (juin 1798). Les Mameloucks. Prise d'Alexandrie (2 juillet). Combat de Chebréiss. Bataille des Pyramides (21). Prise du Caire (23). Combat de Salahiéh. Bataille navale d'Aboukir (1er août). Institut d'Égypte (21). Combat de Sédiman (7 octobre).

Expédition de Syrie (1799). Siége de Saint-Jean-d'Acre. Victoire du mont Thabor (16 avril).

Conquête de la haute Égypte. Victoire d'Aboukir (25 juillet). — Départ de Bonaparte pour la France (22 août).

Négociations avec l'Angleterre : conférences de Paris et de Lille (1796-1797). — Vainqueur des royalistes et de la coalition continentale, le Directoire n'avait plus à combattre que l'Angleterre. Inquiet des préparatifs qui se faisaient à Brest pour opérer une descente en

(1) *Voyez* dans l'Atlas la Carte X.

Irlande, le gouvernement britannique avait fait des ouvertures de paix. Des négociations entamées à *Paris* par lord Malmesbury n'aboutirent pas (22 octobre-19 décembre 1796). Le 16 décembre de la même année, Hoche, trompant la vigilance de l'amiral Colpoys, mit à la voile, escorté par une flotte de 33 navires; le mauvais état de la mer fit échouer l'expédition. L'Angleterre n'en resta pas moins dans les alarmes. Ses finances et son commerce étaient dans la plus grande détresse; elle se trouvait désormais sans alliés sur le continent, et la France pouvait ramener sur les côtes de la Manche ses armées victorieuses de l'Autriche. Pitt lui-même jugea la paix nécessaire. De nouvelles négociations s'ouvrirent à *Lille* (juillet 1797). Lord Malmesbury en fut encore chargé. Après trois mois d'inutiles pourparlers, elles furent rompues. Le Directoire ordonna alors la formation d'une *armée d'Angleterre*, et en confia le commandement à Bonaparte, que Berthier remplaça à la tête de l'*armée d'Italie*.

Expédition d'Égypte (1798). — Pendant que l'Angleterre redoutait une descente sur ses côtes, Bonaparte concertait avec le Directoire un autre projet. Dès le 23 septembre 1797, Talleyrand, ministre des affaires étrangères, écrivait au général en chef de l'*armée d'Italie* : « L'Égypte, comme colonie, remplacerait bientôt les productions des Antilles, et, comme chemin, nous donnerait le commerce de l'Inde. » L'expédition d'Égypte fut résolue. Pour le Directoire, elle offrait l'avantage d'éloigner un général qui commençait à lui donner de l'ombrage. Bonaparte, de son côté, y voyait une occasion d'ajouter à sa gloire le prestige d'une entreprise lointaine, extraordinaire, d'autant plus propre à frapper les imaginations, qu'elle aurait pour théâtre ce mystérieux Orient, terre classique du merveilleux.

On pressa les préparatifs dans le plus grand secret. Des bâtiments furent réunis dans les ports de Toulon, de Corse, de Gênes et de Civita-Vecchia. L'escadre se composait de 15 vaisseaux de ligne, de 14 frégates, de 72 corvettes, de 400 bâtiments de transport, portant 10 000 matelots et 40 000 hommes de troupes tirées en partie de l'*armée d'Italie*. La flotte était commandée par le vice-amiral Brueys, ayant sous ses ordres Villeneuve, Duchayla, Ganteaume. Parmi les généraux figuraient Kléber, Desaix, Murat, Lannes, Davoust, Régnier et Vaubois, Caffarelli-Dufalga et Dammartin commandaient le génie. Bonaparte emmena en outre plusieurs savants illustres, tels que Monge, Berthollet, Fourier, Dolomieu, Desgenettes, Larrey, Dubois.

Prise de Malte (juin 1798). — L'escadre mit à la voile à Toulon le 19 mai. Le 9 juin, elle arrivait en vue de Malte, position importante entre les deux bassins de la Méditerranée, dont elle domine la navigation. Elle appartenait depuis 1530 à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (1). La Cité-Valette, chef-lieu de l'île, défendue par des

(1) Cet ordre, religieux et militaire, dont l'origine remontait aux croisades,

ouvrages presque tous taillés dans le roc, était regardée comme inexpugnable (1). Mais Bonaparte avait des intelligences dans la place. Après deux jours d'attaque, le grand-maître Ferdinand de Hompesch capitula (12 juin). Les chevaliers renoncèrent en faveur de la République à leurs droits sur les îles de Malte, de Gozzo et de Comino. Bonaparte s'engagea à demander pour le grand maître au congrès de Rastadt une principauté en Allemagne, et à lui faire accorder une pension de 300 000 francs; une pension de 700 livres, portée à 1000 pour les sexagénaires, était garantie aux chevaliers de la langue française. Bonaparte laissa Vaubois avec 3 à 4000 hommes à la garde de l'île, et cingla vers l'Égypte.

Les Mamelouks. — L'Égypte relevait de la Porte, dont l'autorité était représentée par un pacha. Mais cette autorité était toute nominale ; les véritables maîtres du pays étaient les Mamelouks (2). Cette milice se composait de 12000 cavaliers, servis chacun par deux *fellahs*, et placés sous les ordres de 24 beys, dont les deux principaux étaient Mourad-Bey, investi du commandement militaire, et Ibrahim-Bey, en possession de l'autorité civile.

Prise d'Alexandrie (2 juillet). Combat de Chébréiss. Bataille des Pyramides (21). Prise du Caire (23). Combat de Salahiéh. — Le 1er juillet, l'expédition française débarqua dans l'anse de Marabout. Le 2, Bonaparte entra dans Alexandrie. Dans une proclamation aux Égyptiens, il s'annonça comme l'ennemi des Mamelouks qui opprimaient le pays et méconnaissaient l'autorité du sultan. « Je respecte, dit-il, plus que les Mamelouks, Dieu, son prophète et le Coran. » Kléber fut nommé gouverneur d'Alexandrie. L'escadre alla mouiller dans la rade d'Aboukir, et l'armée se mit en marche sur le Caire par le désert de Damanhour (7 juillet) ; en même temps une flottille remontait le Nil. Desaix, à l'avant-garde, dispersa à *Chébréiss* les Mamelouks de Mourad. Le même jour, Ibrahim était battu avec la flottille ennemie. Les deux beys se replièrent sur le Caire. Mourad déploya sa cavalerie dans la plaine qui s'étend entre le Nil et les pyramides de Giseh, sa droite appuyée au village retranché d'Embabeh, défendu par trente-sept bouches à feu. Ibrahim était campé sur la rive droite du fleuve. Le 21 juillet, l'armée arriva en vue des *Pyramides*. On connaît la célèbre proclamation de Bonaparte. Il partagea son armée en cinq di-

---

avait été chassé en 1522 par Soliman II de l'île de Rhodes, qu'il occupait depuis 1310. Quelques années après, Charles-Quint lui céda l'île de Malte.

(1) On connaît le mot de Caffarelli à Bonaparte : « Il faut avouer, mon général, que nous sommes heureux qu'il y ait eu du monde dans cette ville pour nous en ouvrir les portes. »

(2) Les Mamelouks, garde turque des sultans ayoubites, formée vers le milieu du XIIIe siècle par Malek-Saleh, s'emparèrent du pouvoir en 1254 et dominèrent en Égypte jusqu'en 1517. A cette époque, Selim Ier les vainquit et fit de l'Égypte une province ottomane ; mais il laissa l'administration à vingt-quatre beys mamelouks, qui se rendirent peu à peu indépendants de la Porte.

visions, formées en carrés, l'artillerie aux angles ; Desaix et Regnier à droite, Dugua au centre, Menou et Bon, à gauche. Toutes les charges des Mamelouks vinrent se briser contre ces redoutables carrés. Reçus à bout portant, ils furent écrasés sous un feu terrible de mousqueterie et de mitraille, et mis dans une déroute complète. Embabeh fut emporté. Mourad s'enfuit dans le Fayoum (1), Ibrahim à Belbeys. L'armée entra au Caire (23 juillet). Bonaparte commença aussitôt l'organisation du pays conquis et institua un grand divan national. Il envoya Desaix à la poursuite de Mourad et se porta lui-même contre Ibrahim qui fut battu à *Salahiéh*, et s'enfuit en Syrie. Une nouvelle terrible attendait Bonaparte au Caire.

Bataille navale d'Aboukir (**1er août**). — L'Angleterre, craignant toujours une attaque de ses côtes, n'avait soupçonné à nos armements d'autre but que de débloquer et de rallier la flotte espagnole de Cadix. En conséquence, Nelson avait reçu l'ordre de passer le détroit de Gibraltar. L'amiral anglais parut successivement sur les côtes de Provence, devant Alexandrie, puis parcourut l'Archipel. Pendant ce temps Bonaparte prenait Malte et débarquait en Égypte. Instruit enfin de la direction de l'expédition française, Nelson résolut aussitôt de la chercher. Le 1er août il arriva devant la rade d'*Aboukir*. L'escadre française y était embossée en demi-cercle parallèlement au rivage. Nelson, pénétrant entre la côte et la ligne d'embossage, tourna la gauche et le centre et les plaça entre deux feux Villeneuve, qui commandait la droite, pouvait se rabattre sur les vaisseaux ennemis engagés devant notre ligne ; mais il n'aperçut pas les signaux de Brueys et resta immobile. Une partie de notre escadre demeura ainsi aux prises avec toutes les forces anglaises. Après quinze heures de combat acharné, le nombre l'emporta. Brueys fut tué sur son banc de quart ; le brave capitaine Du Petit-Thouars eut le même sort. Villeneuve s'enfuit à Malte avec deux vaisseaux et deux frégates. Par ce désastre l'armée était privée désormais dans ses opérations de l'appui de la flotte et sans communication avec la France.

Institut d'Égypte (**21 août**). **Victoire de Sédiman** (**7 oct.**). — Bonaparte, de retour au Caire, reçut la fatale nouvelle sans s'émouvoir. Il confia au contre-amiral Ganteaume le commandement des débris de l'escadre et acheva l'organisation de la colonie française. Le 21 août il arrêta la formation de l'*Institut d'Égypte*, dont Monge fut nommé président (2) En même temps il poursuivit activement la conquête du pays. Plusieurs colonnes parcoururent dans tous les sens le Delta. Desaix, détaché contre Mourad, l'atteignit à *Sédiman*, dispersa ses

(1) Vallée de la moyenne Égypte.

(2) Les autres membres étaient : Bonaparte, vice-président ; Fourier, secrétaire perpétuel ; Berthollet, Desgenettes, Geoffroy-Saint-Hilaire, Larrey, Caffarelli, etc.

Mamelouks, et le rejeta dans la haute Égypte (7 octobre). Une révolte du Caire fut comprimée (22 octobre). Tout le pays parut pacifié et la domination française solidement établie, lorsqu'elle fut menacée tout à coup par un nouvel ennemi.

Expédition de Syrie (1799). Siége de Saint-Jean-d'Acre. Bataille du mont Thabor (16 avril). — La Porte, sollicitée par les intrigues et par l'or de l'Angleterre et enhardie par la destruction de notre flotte à Aboukir, venait de déclarer la guerre à la France (4 septembre). Deux armées turques se rassemblèrent en Syrie et à Rhodes pour reconquérir l'Égypte. Bonaparte prévint l'attaque. Ses projets semblaient grandir avec le danger. Il résolut de s'emparer de la Syrie. Maître alors de l'Euphrate, comme il l'était du Nil, il pourrait de là menacer Constantinople et l'Inde. Au mois de février 1799, l'armée se mit en marche. Elle emporta El-Arisch, Gaza, Jaffa, où elle prit les germes de la peste, et marcha sur Saint-Jean-d'Acre. Mais l'artillerie de siége, que le contre-amiral Perrée amenait d'Alexandrie par mer, fut enlevée par le commodore Sidney Smith. L'escadre anglaise vint croiser dans les parages et fournit à Djezzar, pacha d'Acre, des munitions, des ingénieurs et des canonniers. Bonaparte, réduit à des pièces de campagne, ne put répondre que faiblement au feu de la place. Cependant l'armée turque s'avançait sous les ordres d'Abdallah, pacha de Damas, auquel Ibrahim s'était réuni avec ses Mamelouks. Kléber, détaché en avant avec 3000 hommes, se trouva en présence de 25 000 Turcs au pied du mont *Thabor*. Il forma sa division en carré et soutint le choc de cette multitude. Bonaparte, laissant Lannes et Régnier devant Acre, accourut avec la division Bon. Il forma deux autres carrés et s'avança de manière à placer l'ennemi au milieu des trois petits corps français. L'armée turque, enfermée dans un triangle de feu, fut mise en pleine déroute et ses débris rejetés sur la rive gauche du Jourdain (16 avril). Bonaparte retourna sous les murs de Saint-Jean-d'Acre et ordonna l'assaut; mais à ce moment même la garnison était renforcée par 12000 hommes débarqués dans le port; après une nouvelle attaque il fallut renoncer à emporter la place (10 mai). Le siége fut levé et l'armée reprit le chemin de l'Égypte (20 mai). D'ailleurs le but principal de l'expédition était atteint : l'armée turque de Syrie était anéantie.

Conquête de la haute Égypte. — Pendant cette expédition, Desaix avait chassé Mourad de la haute Égypte et s'était avancé jusqu'aux cataractes de Syène et à l'île de Philé. Quelques bâtiments anglais s'étant présentés devant Kosséir, sur la mer Rouge, il s'était porté de ce côté et avait laissé dans ce port quelques troupes sous le général Belliard. Il avait organisé ensuite l'administration de la haute Égypte, dont les peuplades lui décernèrent le nom de *sultan juste*.

Victoire d'Aboukir (25 juillet). — Vaincue en Syrie, la Porte ne renonça pas à l'attaque confiée à l'armée rassemblée à Rhodes sous

les ordres de Mustapha-Pacha. Le 11 juillet, cette armée, escortée par l'escadre de Sidney Smith, entra dans la rade d'Aboukir. Marmont, qui commandait à Alexandrie, s'avança avec 1200 hommes, mais n'osa s'opposer au débarquement. Aboukir fut emporté. Bonaparte accourt du Caire avec 6000 hommes, enlève les lignes élevées par l'armée turque en avant d'*Aboukir*, la resserre dans ce village et la jette à la mer ; des 18000 hommes dont elle se compose, 12000 sont noyés ; le reste est tué ou pris (25 juillet). De ce côté, comme du côté de la Syrie, l'Égypte cessait d'être menacée.

Quelques jours après cette victoire, Bonaparte fut instruit par des journaux que lui fit parvenir Sidney Smith, des événements de l'Europe et des revers de la République. Il résolut sur-le-champ de retourner en France (22 août).

§ II. — Deuxième Coalition.

SOMMAIRE. — Extension du système républicain. Formation des Républiques romaine et helvétique (février-avril 1798). Réunion à la France de Genève et de Mulhouse.

Congrès de Rastadt (décembre 1797-avril 1799). Deuxième coalition (décembre 1798). Occupation du Piémont (décembre 1798). Formation des Républiques parthénopéenne et toscane (janvier-mars 1799).

Forces et plan de la coalition. Distribution des armées républicaines.

Invasion de l'Engadine et du Voralberg ; échec de Masséna à Feldkirch (mars). Défaites de Jourdan à Ostrach et à Stockach (19-25 mars). Victoire de Schérer à Pastrengo (25 mars); sa défaite à Magnano (5 avril). Rupture du congrès de Rastadt (8 avril); assassinat de nos plénipotentiaires.

Retraite de Masséna derrière le Rhin. Défaite de Moreau à Cassano (28 avril); de Macdonald à la Trébie (18, 19, 20 juin), de Joubert à Novi (15 août). Retraite des Français dans la Rivière de Gênes.

Débarquement d'une armée anglo-russe en Hollande (27 août).

Opérations de Masséna en Suisse. Victoire de Zurich (26 septembre). Retraite de Souvarow.

Opérations de Brune en Hollande. Victoires de Bergen (19 septembre) et de Castricum (16 octobre). Capitulation d'Alkmaër (18).

Défection de la Russie. Défaite de Championnet à Genola (4 novembre); perte de Coni.

Extension du système républicain. Formation des Républiques romaine (15 février 1798) et helvétique (12 avril). Réunion à la France de Genève et de Mulhouse. — Depuis la paix de Campo-Formio le système républicain avait fait de nouveaux progrès. Le général Duphot ayant été assassiné dans une émeute par des soldats pontificaux, l'ambassadeur français, Joseph Bonaparte, se retira à Florence, et Berthier, qui commandait l'*armée d'Italie*, reçut l'ordre de marcher sur Rome (déc. 1797). Le 10 février suivant, les troupes républicaines entrèrent dans la ville et prirent possession du château de Saint-Ange ; le 15, Berthier monta au Capitole et proclama la *République romaine.* Vers le même temps, le Directoire imposa aussi à la Suisse son système politique. Mécontent de Berne, quartier général de l'émigration

où dominait l'aristocratie, il intervint en faveur des Vaudois, auxquels les patriciens des cantons de Berne et de Fribourg avaient enlevé leurs priviléges. Le général Ménard, bientôt remplacé par Brune, fut envoyé en Suisse (janvier 1798). Berne fut occupée (mars), et tous les cantons se soumirent. Au pacte fédératif des treize cantons fut substituée une constitution nouvelle qui créait une *République helvétique* une et indivisible (12 avril). Genève et Mulhouse furent incorporées à la France (16 avril). Cette révolution avait une grande importance militaire: en faisant cesser la neutralité de la Suisse et en plaçant ce pays sous notre influence, elle nous ouvrait de nouvelles communications avec la haute Italie par le bassin supérieur du Rhin. Mais en même temps aussi « la Suisse cessa d'être une barrière et devint le grand chemin de l'Europe (1). »

Congrès de Rastadt (9 décembre 1797-8 avril 1799). — Cependant le congrès de Rastadt, qui s'était ouvert le 9 décembre 1797, continuait ses travaux. Les négociations roulaient sur deux points principaux : 1° cession à la République de toute la rive gauche du Rhin (Mayence fut occupée le 30 décembre 1797 ; Ehrenbreitstein fut pris le 24 janvier 1799) ; 2° règlement des indemnités territoriales des princes dépossédés, en prenant pour base la sécularisation. « La première de ces conditions assurait l'influence militaire de la France ; la seconde son influence politique (2). » Sur ces entrefaites, une armée russe entra sur le territoire autrichien et les troupes de l'Empereur se mirent en mouvement. Les négociations furent suspendues et firent place aux préparatifs de guerre.

Seconde coalition (décembre 1798). Occupation du Piémont (9 décembre 1798). Formation des Républiques parthénopéenne (23 janvier 1799) et toscane (25 mars). — L'éloignement de la meilleure armée et du plus grand général de la République enhardissait ses ennemis. L'Angleterre n'eut pas de peine à former avec la Russie et l'Autriche une seconde coalition (déc. 1798). La Porte s'unit aux ennemis de la France pour recouvrer l'Égypte. Les hostilités commencèrent en Italie. Les rois de Piémont et des Deux-Siciles, redoutant l'influence des idées que la politique française avait fait triompher dans la péninsule, menaçaient les républiques créées sur leurs frontières. La cour de Naples surtout, dominée par la reine Caroline, sœur de Marie-Antoinette, et par son favori Acton, indigne successeur de Tanucci, se signalait par sa haine contre la Révolution et contre la France. Après la bataille navale d'Aboukir, elle avait reçu Nelson avec des honneurs extraordinaires; malgré les traités qui la liaient à la République, elle avait ouvert à l'amiral anglais les ports et les chantiers du royaume. Vers la fin de 1798 elle fit alliance avec l'Angleterre et la Russie

(1) Mignet, *Révolution française.*

(2) Heeren.

et mit sur pied 60000 hommes, dont elle confia le commandement au général autrichien Mack. Championnet, général en chef de l'*armée de Rome*, n'ayant que 15 à 16000 hommes, laisse garnison dans le château de Saint-Ange et se retire sur le haut Tibre, où il se concentre. Ferdinand IV fait une entrée triomphale à Rome (29 novembre 1798). Il n'y reste pas longtemps. Mack est battu à *Civita-Castellana* par Macdonald, qui commandait l'avant-garde républicaine, et se replie sur Capoue. Championnet rentre dans Rome (décembre) et marche sur Naples. Mack, menacé par ses soldats révoltés, est forcé de se réfugier dans le camp français ; la cour s'enfuit à Palerme. Championnet entre à Naples, désarme les lazzaroni et proclame la *République parthénopéenne* (23 janvier 1799). Dans le nord de l'Italie, Joubert venait d'occuper Turin et de réduire Charles-Emmanuel IV à abandonner ses possessions sur le continent (9 déc. 1798). Les deux monarchies du nord et du sud de la péninsule se trouvèrent ainsi reléguées dans les îles de Sardaigne et de Sicile. Dans le même temps Serrurier entra dans Lucques, renversa le gouvernement aristocratique de cette petite république et remplaça le gonfalonier et le sénat patricien par un directoire et deux conseils. La domination ou l'influence française s'étendit alors sur toute l'Italie. Des anciens souverains il ne restait que le grand-duc de Toscane, Ferdinand. La déclaration de guerre de l'Autriche fut le signal de sa chute. Le 25 mars, Berthier entra dans Florence et y installa un gouvernement républicain.

Forces et plan de la coalition. — L'Autriche met sur pied environ 200000 hommes, partagés en deux masses séparées par les Alpes : l'une de 70000 hommes, sous l'archiduc Charles, passe l'Inn, s'avance par la Bavière vers les sources du Danube et le haut Rhin ; l'autre, de 60000 hommes, sous Kray, se concentre sur l'Adige. Ces deux armées avaient leurs communications assurées par deux corps : l'un, de 25000 hommes, sous Hotze, dans le Voralberg et dans les Grisons, formait l'aile gauche de l'archiduc ; l'autre, de 45000, sous Bellegarde, dans l'Engadine et le haut Tyrol, formait l'aile droite de Kray. Ces deux corps devaient se lier par les hauteurs qui séparent les bassins du Rhin, du Danube et du Pô, et prendre à revers les républiques helvétique et cisalpine, menacées de front par l'archiduc et Kray. Deux armées russes, de 40000 hommes chacune, étaient en marche, l'une, sous Souvarow, pour se joindre à Kray, l'autre, sous Korsakow, pour se joindre au prince Charles. Avec cette double attaque au centre de la ligne que, du Texel au golfe de Tarente, formaient la République et les États rattachés à son système politique, étaient combinées deux autres attaques aux extrémités : 40000 Anglo-Russes devaient débarquer en Hollande ; 20000 Anglais, Russes et Siciliens, devaient débarquer dans l'Italie méridionale.

Distribution des armées républicaines. — A ces 340000 hommes,

le Directoire n'en eut à opposer que 170 000, disséminés sur cette immense ligne d'opérations et divisés en six armées (1). Comme les alliés, il résolut de s'assurer des hautes vallées d'où s'échappent le Rhin, l'Inn et l'Adige. Des deux côtés « on croyait, en dominant les sources des fleuves, maîtriser les bassins qu'ils parcourent (2). » Jourdan (*armée du Danube*, 40 000 hommes), opposé à l'archiduc Charles, devait passer le Rhin à Kehl et à Huningue, s'avancer par la forêt Noire entre le lac de Contance et pénétrer en Bavière. Masséna (*armée d'Helvétie*, 30 000 hommes), avait ordre de se rendre maître du cours supérieur du Rhin, du Voralberg et du haut Tyrol, d'isoler ainsi les deux armées impériales du Danube et de l'Adige et de lier ses communications à gauche avec Jourdan, à droite avec Schérer. Ce général (*armée d'Italie*, 50 000 hommes), devait chasser les Autrichiens derrière l'Isonzo. Brune (10 000 hommes) et Macdonald (30 000 hommes), couvraient les Républiques batave et parthénopéenne; Bernadotte (8000 hommes), gardait le Rhin à Mayence.

Invasion de l'Engadine et du Voralberg; échec de Masséna à Feldkirch (mars). Défaite de Jourdan à Ostrach et à Stockach (19-25 mars). Victoire de Schérer à Pastrengo (25 mars); sa défaite à Magnano (5 avril). — Masséna passe le Rhin près de son embouchure dans le lac de Constance; Lecourbe, à l'aile droite, franchit le fleuve près de sa source, repousse les Autrichiens des Grisons et débouche par les Alpes Algaviennes sur l'Inn, dans l'Engadine (6 mars). En même temps Dessoles, détaché par Schérer sur le haut Adda, entre dans la Valteline, franchit le Tonal, refoule partout l'ennemi et lie ses opérations avec celles de Lecourbe, par les Alpes Rhétiques; mais Masséna est repoussé par Hotze de *Feldkirch*, place importante du Voralberg, qui couvre le haut Tyrol.

Cependant Jourdan passe le Rhin à Kehl, à Huningue et à Schaffouse (1er mars) et débouche sur le haut Danube. L'archiduc Charles, de son côté, franchit l'Iller (6 mars). Les deux armées se heurtent à *Ostrach* (19 mars). Jourdan, obligé de reculer devant des forces supérieures, se replie sur Tuttlingen, puis repasse les Alpes de Constance pour appuyer les opérations de Masséna, qui était encore arrêté devant les redoutes de Feldkirch. L'archiduc le suit et le défait une seconde fois à *Stockach* (25 mars). Jourdan repasse le Rhin. Schérer n'est pas plus heureux sur l'Adige. Kray occupait avec le gros de ses forces Vérone et Legnano. Schérer déploie devant ces places la moitié de son armée, tandis que Moreau les tourne par la gauche et emporte le camp autrichien de *Pastrengo* (25 mars); mais la division Serrurier, portée au delà du fleuve à Polo, est repoussée; Schérer se concentre alors pour forcer le passage au-dessous de Vé-

(1) Loi de la conscription (5 septembre 1798). La *conscription militaire* comprenait tous les jeunes gens de 20 à 25 ans, divisés en cinq classes.

(2) M. Giguet, *Histoire militaire de la France*.

rone. Pendant que les Français sont en marche, Kray débouche de Vérone, marchant sur le Mincio. Une bataille meurtrière s'engage à *Magnano* (5 avril). Schérer est forcé à la retraite et se replie derrière l'Adda. Kray s'arrête sur le Mincio, attendant les Impériaux de Mélas et les Russes de Souvarow.

Rupture du congrès de Rastadt (8 avril). Assassinat de nos plénipotentiaires. — L'Empire avait attendu pour se déclarer les premiers succès de la coalition. Après la bataille de *Stockach*, les princes allemands rompirent les négociations qui se poursuivaient au *Congrès de Rastadt* et rappelèrent leurs ministres. Nos plénipotentiaires quittèrent alors cette ville (28 avril). A peine eurent-ils fait quelques pas hors de ses murs, qu'ils furent assaillis par des hussards autrichiens : Bonnier et Roberjot furent tués snr place; Jean de Bry fut laissé pour mort.

Retraite de Masséna derrière le Rhin. Défaite de Moreau à Cassano (28 avril), de Macdonald à la Trébie (18, 19, 20 juin), de Joubert à Novi (16 août). Retraite des Français dans la Rivière de Gênes.— La retraite de Jourdan et de Moreau, en plaçant Masséna entre deux armées ennemies victorieuses qui le débordaient sur ses deux flancs, le força de rétrograder derrière le Rhin pour couvrir la barrière suisse. Les *armées d'Helvétie*, *du Danube* et *du Rhin* furent réunies sous son commandement. Moreau remplaça Schérer ; Macdonald reçut l'ordre d'évacuer Naples et de faire sa jonction avec l'armée de la haute Italie. Souvarow, arrivé sur le Mincio (14 avril), prit le commandement général des Austro-Russes (80 000 hommes). Il s'avança aussitôt sur l'Adda. L'armée française, réduite à 28000 hommes, était dispersée de Lecco à Lodi. Souvarow enfonce le centre à *Cassano*, enveloppe la gauche et lui fait mettre bas les armes (28 avril). Moreau rallie Dessoles et fait une belle retraite sur Alexandrie ; il s'établit dans une forte position au confluent du Tanaro et du Pô, gardant ses communications avec Macdonald, en marche pour le rejoindre. Souvarow entre dans Milan. L'arrivée de Bellegarde, rappelé de l'Engadine, porte son armée à 100 000 hommes ; mais ses forces, occupées au siége des places qui tenaient encore, étaient disséminées de Mantoue à Turin. Avec les 40 000 hommes qui lui restent, il se met à la poursuite des débris de l'armée française. Moreau fait échouer toutes les attaques de l'ennemi pour le déloger ; mais Turin est livré aux Russes et Céva occupé par les insurgés piémontais; ses communications avec la France étaient menacées. Dans cette situation critique il détache Victor sur la Trébie, à Bobbio, pour donner la main à Macdonald (18 mai) et se replie sur Gênes, pendant que Souvarow investit Alexandrie et la citadelle de Turin. Macdonald accourt de Naples par Rome et Florence, débouche du col de Pontrémoli et rallie la division Victor. Les alliés avaient porté 25000 hommes, sous Hohenzollern et Ott, dans le Modénais et le Parmesan, pour empêcher

la jonction des deux armées françaises. Macdonald culbute le premier à *Modène* et le second à *Plaisance*. Souvarow, laissant Bellegarde à Tortone pour observer Moreau, rallie les débris d'Ott et attaque Macdonald sur la *Trébie* avec des forces doubles. Après trois batailles meurtrières (18, 19, 20 juin), qui coûtent aux Français 10000 hommes, ils se mettent en retraite derrière l'Apennin. Cependant Moreau, débouchant du col de la Bocchetta sur Novi, culbute Bellegarde à *Cassina-Grossa* (1) et marche sur Plaisance pour se réunir à Macdonald (21 juin); instruit de la bataille de la *Trébie*, il rétrograde sur Gênes où il fait sa jonction avec les débris de Macdonald (27 juin). Joubert, envoyé en Italie avec quelques renforts, prend le commandement des deux armées. Une partie des forces alliées était occupée aux siéges de Mantoue et d'Alexandrie. Joubert franchit l'Apennin à la Bocchetta pour dégager ces deux places. Arrivé à Novi, il apprend leur reddition et la concentration de toute l'armée ennemie, forte de 70000 hommes; il en a à peine 40000; il veut repasser l'Apennin; Souvarow ne lui en laisse pas le temps et l'attaque à *Novi*. Aux premiers coups de feu Joubert tombe mort; Moreau le remplace, dispute avec vigueur, arrache presque la victoire aux alliés, lorsqu'une colonne autrichienne, revenant du siége de Mantoue, débouche tout à coup sur le champ de bataille; toutes les réserves de l'armée française étaient engagées; Moreau ordonne la retraite; il se replie sur Gavi et rentre dans l'Apennin (15 août). Souvarow, qui a perdu 20000 hommes, ne tente pas de l'inquiéter et met le siége devant Tortone, qui se rend un mois après. Naples et Rome avaient capitulé. Il ne restait plus aux Français en Italie que Coni et Gênes, avec le revers méridional des monts. La flotte combinée du czar et du sultan s'empara de Corfou et des autres îles Ioniennes, qui furent érigées en *République des Sept-Iles*, sous la protection de la Porte et sous la garantie de la Russie. Les Anglais prirent Minorque et bloquèrent Malte.

Débarquement d'une armée anglo-russe en Hollande (27 août). — Au moment où notre ligne d'opérations était ramenée à droite du golfe de Tarente au golfe de Gênes, elle était menacée à gauche, en Hollande, et au centre, en Suisse. 40000 Anglo-Russes, sous le duc d'York, débarquent au Helder (27 août). Brune, qui n'a que 17000 hommes, ne peut les empêcher de s'établir dans le Zyp (2). Toute la flotte hollandaise, mouillée au Texel, est enlevée par l'amiral anglais Mitchell. En même temps l'armée russe, destinée, sous Korsakow, à soutenir les opérations des Autrichiens en Suisse, entre en ligne. Après avoir renversé les *Républiques batave et helvétique* comme ils venaient de renverser les républiques italiennes, les alliés devaient envahir la France par le nord, le Rhin et le Var. Heureusement ils

(1) Près de Marengo.

(2) Presqu'île qui termine la province de Hollande septentrionale.

étaient divisés. Les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg et leurs généraux étaient en plein désaccord. L'Autriche voulait garder le Piémont, tandis que la Russie voulait rétablir Charles-Emmanuel sur son trône. On convint que Souvarow irait remplacer en Suisse l'archiduc Charles et se réunir à Korsakow.

Opérations de Masséna en Suisse. Victoire de Zurich (26 septembre). — Nous avons laissé Masséna derrière le haut Rhin. Il tenait le fleuve depuis sa source jusqu'à Bâle. Cette ligne était menacée, à gauche par l'archiduc Charles, à droite par Hotze et Bellegarde. Ceux-ci envahissent les Grisons et prennent Coire. L'archiduc passe alors le fleuve près de Stein. Masséna, débordé sur ses deux flancs, se retire sur la Thur, bat les avant-gardes du prince et de son lieutenant à *Frauenfeld;* mais, désespérant d'empêcher leur jonction, il se replie derrière la Limmat (16 juin). L'archiduc enlève Zurich, où il s'arrête, attendant Korsakow; Hotze s'établit sur la Linth; Bellegarde passe en Italie pour former l'aile droite de Souvarow. Korsakow arrivé, l'archiduc se porte sur le Necker contre 12 000 Français qui, pour faire diversion en faveur de Masséna, ont pris Manheim et bombardent Philipsbourg. A l'approche du prince ce corps repasse le Rhin, mais la droite des alliés est forcée de rester en observation devant lui. Leur centre, sous le général russe, et leur gauche, sous Hotze, se déploient sur la Limmat-Linth. Masséna occupe, en face d'eux, les hauteurs de l'Albis, gardant par sa droite, sous Lecourbe, la vallée de la Reuss et le Saint-Gothard par où Souvarow doit déboucher sur ses derrières, pendant que Korsakow l'attaquera de front. Masséna fait ses dispositions pour accabler Korsakow avant l'arrivée de Souvarow. Soult, à droite, est opposé à Hotze sur la Linth; Ménard, à gauche, borde la Limmat; Mortier, au centre, fait face à Zurich; Oudinot est porté au delà de la rivière, sur les derrières des Russes, auxquels il coupe la retraite en s'emparant de la route de Winterthur (25 septembre). Korsakow, se voyant enfermé dans *Zurich*, sort par la rive droite et forme son infanterie en colonne serrée pour se frayer un passage (26 septembre); mais il rencontre Oudinot, qui le rejette dans la ville; au même moment Masséna et Mortier y entrent; une bataille s'engage dans les rues; 13 000 Russes sont tués ou pris; Korsakow s'enfuit en désordre avec les débris de son armée. Soult, de son côté, force le passage de la Linth; Hotze est tué et les Autrichiens sont rejetés derrière le Rhin; Jellachich, qui devait, par la haute Linth, donner la main à Souvarow, suit ce mouvement.

Retraite de Souvarow. — Souvarow s'était mis en marche sur Bellinzona. Le 21 septembre il était arrivé à Airolo, au pied du Saint-Gothard. Forcé de céder le passage, Lecourbe dispute pied à pied le terrain. Les Russes, assaillis, harcelés dans les affreuses gorges de la Reuss, couvrent de leurs cadavres l'Hospital, le Trou d'Uri, le Pont

du Diable, et arrivent, diminués de moitié, à Altorf, le jour même de la déroute générale de l'armée austro-russe sur la Limmat-Linth. Ne trouvant ni Jellachich ni la flottille autrichienne qui devait l'embarquer sur le lac des Quatre-Cantons, Souvarow se jette à droite, dans le Muttenthal(1); mais il trouve devant lui Mortier occupant Schwitz et Molitor gardant le mont Bragel, tandis que Lecourbe le suit en queue. Le vieux général fond avec furie sur Molitor, s'ouvre un passage et arrive par la vallée d'Engi à Ilanz, d'où il se dirige sur Coire. Des 18 000 hommes qu'il a conduits en Suisse, il en ramène à peine 6000 au delà du Rhin (6 octobre).

Opérations de Brune en Hollande. Victoire de Bergen (19 septembre) et de Castricum (6 octobre). Capitulation d'Alkmaër (18 octobre). — L'expédition de Hollande ne fut guère moins désastreuse pour les alliés. Brune, n'ayant pu empêcher les Anglo-Russes de s'établir dans le Zyp, s'était retranché entre la mer et le *grand canal du Nord*, qui joint le Helder à Amsterdam. Le duc d'York l'attaqua dans cette position; mais sa droite seule put s'engager dans l'espace étroit qui sépare le canal de la mer; Brune l'enveloppa dans *Bergen*, fit mettre bas les armes à 9000 Russes et rejeta le reste dans le Zyp (19 septembre). Attaqué de nouveau et débordé à *Alkmaër* (2 octobre), il se replia à *Castricum*, où l'ennemi fut complétement défait (6 octobre). Le duc d'York signa à *Alkmaër* une capitulation par laquelle les alliés évacuèrent la Hollande, et l'Angleterre rendit sans échange 8000 prisonniers français (6 octobre).

Défection de la Russie. Défaite de Championnet à Genola (4 novembre); perte de Coni. — Les Républiques helvétique et batave étaient délivrées. Les victoires de Masséna et de Brune eurent encore un autre résultat : elles amenèrent la défection de la Russie. Le czar Paul Ier, irrité contre ses alliés auxquels il imputait les revers de ses généraux, abandonna la coalition. Mais l'Autriche conserva en Italie l'ascendant qu'elle devait aux armes russes. Championnet, descendu en Piémont avec 20 à 25 000 hommes pour délivrer Coni assiégé, fut battu par Mélas à *Genola* (4 novembre); Coni capitula, et les débris de l'armée française se retirèrent dans la Rivière de Gênes.

§ III. — Coup d'État du 18 Brumaire.

SOMMAIRE. — Second renouvellement du corps législatif. Élections de l'an VI. — Coup d'État du 22 floréal (11 mai 1798). Hostilité des Conseils contre le Directoire. Siéyès nommé directeur (mai 1799). Coup d'État du 30 prairial an VII (18 juin 1799). Renouvellement du ministère. Emprunt de 100 millions. Club du Manége. Loi des otages. Discorde profonde dans le Directoire et dans les Conseils. Bonaparte débarque à Fréjus (9 octobre 1799). Coup d'État du 18 brumaire (9 novembre 1799). Consulat provisoire.

---

(1) *Vallée de la Mutta;* cette rivière se jette dans le lac des Quatre-Cantons.

Second renouvellement du corps législatif. Élections de l'an VI. Coup d'État du 22 floréal an VI (11 mai 1798). — Les deux années qui séparent le coup d'État du 18 *fructidor* du coup d'État du 18 *brumaire* furent pleines de troubles et d'anarchie dans le gouvernement. Les directeurs ne s'entendaient pas entre eux, et leur autorité ne s'exerçait qu'à peine dans les départements qu'agitaient à leur gré les royalistes ou les jacobins. Lyon, Montpellier, Périgueux, Limoges, Castres, Sarlat et Bergerac avaient été mis en état de siége. Le renouvellement annuel du corps législatif, qui dans un temps de paix aurait pu s'opérer régulièrement, était, à cette époque de luttes politiques passionnées, une cause permanente d'agitation dans les départements et de discorde dans les deux Conseils. Les élections de l'an VI furent plus tumultueuses encore que les précédentes. Celles-ci avaient été dirigées par les royalistes, et le Directoire avait fait contre elles le coup d'État du 18 fructidor. Celles de floréal an VI (1798) furent dirigées par les jacobins, et le Directoire fit contre elles le coup d'État connu sous le nom de *révolution du* 22 *floréal.* Sur 750 députés dont se composaient les deux Conseils, il y en avait 437 à nommer par suite des nombreuses vacances que les derniers troubles avaient amenées. Le Directoire signala par un message aux Cinq-Cents les menées des jacobins, et les Cinq-Cents nommèrent une commission dont le rapporteur Bailleul concluait à l'annulation d'une partie des élections. La résolution des Cinq-Cents, conforme aux conclusions du rapport, fut approuvée par les Anciens et convertie en loi le 22 floréal (11 maî 1798). En même temps le sort éliminait du Directoire François de Neufchâteau, qui fut remplacé par Treilhard, alors ministre plénipotentiaire de la République au congrès de Rastadt.

Hostilité des Conseils contre le Directoire. Siéyès nommé directeur (29 floréal an VII, 16 mai 1799.) — Le Directoire s'était cru obligé d'arrêter le mouvement qu'il avait imprimé aux esprits depuis fructidor; il ne fit qu'augmenter le nombre de ses ennemis. En effet, ceux contre qui l'exclusion fut prononcée le 22 floréal, la lui attribuèrent avec justice, tandis que ceux dont les pouvoirs furent validés ne lui en surent aucun gré. Cette politique de bascule, comme on l'a appelée, allait bientôt porter ses fruits, et les deux Conseils s'enhardirent au point de tenter à leur tour un coup d'État contre le pouvoir exécutif. Le troisième renouvellement du corps législatif était accompli le 1er prairial (20 mai 1799). La nouvelle assemblée montra plus de hardiesse dans ses discussions et plus d'indépendance dans ses suffrages. Elle manifesta surtout son opposition dans la discussion du budget de l'an VII. Le représentant Malès, rapporteur de la commission des finances, constata un déficit de 50 millions. Il proposait de rétablir l'impôt du sel à raison d'un sou par livre pesant; mais cet impôt fut repoussé, après de longs débats où Lucien Bonaparte déploya une grande énergie (janvier 1799). Ainsi le corps lé-

gislatif refusait sa confiance et son concours au Directoire. Le 29 floréal (16 mai), le sort, qui n'opéra peut-être pas seul, exclut du pouvoir exécutif le directeur Rewbell, l'un des chefs du parti révolutionnaire; il fut remplacé par Siéyès, alors représentant de la République près de la cour de Prusse. Le choix était significatif. Siéyès ne pouvait mettre la main à l'édifice si frêle en lui-même et déjà si ébranlé de la Constitution de l'an III que pour en diriger la chute. Cette chute fut rapide. Le 17 prairial (5 juin 1799), le Conseil des Cinq-Cents, qui venait d'être renouvelé pour la quatrième fois (élections de l'an VII), donna le signal de l'attaque en demandant compte au Directoire de la situation intérieure et extérieure de la République. C'était le moment où nos armées rétrogradaient de toutes parts : Souvarow venait d'entrer à Turin (25 mai); les Français évacuaient Zurich (5 juin). La réponse se faisant trop attendre, Poulain-Grandpré parut à la tribune le 28 prairial, et fit décider que le Conseil des Cinq-Cents resterait en permanence jusqu'à ce qu'il eût reçu du Directoire les renseignements qu'il exigeait. Le Conseil des Anciens déclara aussi sa permanence. Les Conseils s'accordèrent à demander le renvoi du directeur Treilhard, dont les fonctions législatives n'avaient cessé que le 30 floréal an V, et qui avait été élu membre du Directoire le 26 floréal an VI, c'est-à-dire quatre jours avant que l'année prescrite fût révolue. L'élection de Treilhard était entachée d'un autre défaut; l'article 137 de la Constitution portait que le Directoire serait renouvelé chaque année par l'élection d'un nouveau membre. Or Treilhard avait été élu moins d'un an après Barthélemy, la même session avait donc nommé deux directeurs. Treilhard fut remplacé par Gohier, ancien avocat du barreau de Rennes, ancien ministre de la justice et alors président du tribunal de cassation (30 prairial an VII, 18 juin 1799).

Coup d'État du 30 prairial an VII (18 juin 1799). — Ce premier triomphe du corps législatif fut bientôt suivi d'une victoire plus importante. Le Directoire avait envoyé au Conseil des Cinq-Cents le message exigé. Il avouait que, pour la situation militaire, il lui avait été impossible, quelques efforts qu'il eût faits, de suppléer au défaut des fonds et du crédit nécessaires pour réaliser à temps les augmentations de forces qu'il avait demandées. « Les opérations les mieux concertées, disaient les directeurs, les diversions les plus puissantes resteront dans la classe des idées *spéculatives*, si le corps législatif ne prend très-promptement en considération la situation des finances et s'il ne s'impose pas à lui-même et en vue du salut public la sainte et indispensable loi de terminer sans délai l'article des fonds, sans lesquels il n'y a pas moyen de faire la guerre. » L'état intérieur de la République était présenté dans ce message sous le plus triste aspect. Le Directoire se plaignait du pillage des caisses publiques, des attaques dirigées contre les fonctionnaires, de l'assassinat des républicains; il

accusait de ce désordre le double fanatisme du trône et de l'autel. Le message annonçait, en terminant, la préparation d'une série de mesures destinées à remédier à ces maux et à imprimer à l'opinion une direction qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

Ce message souleva une vive discussion au sein du Conseil. Bertrand du Calvados prit la parole pour dresser un acte d'accusation contre le Directoire. « Quoi, disait-il, on a porté, en vendémiaire dernier, l'effectif de nos armées à 437 000 hommes, tandis qu'il ne s'élevait pas à 300 000 ! Parce que vous avez refusé de faire la contre-révolution, en rétablissant les fermes générales de la monarchie, parce que vous avez rejeté l'odieux impôt du sel, et quand vous l'avez remplacé par 88 millions de nouvelles ressources, on a osé vous accuser de n'avoir pas alimenté le trésor public! » Boulay de la Meurthe se leva ensuite et accusa Merlin et Laréveillère d'être les auteurs de ce qu'il appelait un inepte et atroce système. « Il faut, disait-il, que ces deux hommes sortent du Directoire. » Merlin et Laréveillère cédèrent devant cette opposition énergique. Ils furent remplacés par Roger-Ducos, ancien conventionnel, et par le général Moulins (30 prairial). Ainsi il ne restait que Barras de la première liste du Directoire.

Renouvellement du ministère. Emprunt de 100 millions. Club du Manége. Loi des otages. — Le ministère fut aussi renouvelé : Cambacérès fut nommé à la justice, Reinhardt aux relations étrangères, Quinette à l'intérieur, Robert à la marine, Bourguignon à la police. Ce dernier fut bientôt remplacé par Fouché de Nantes. Après la révolution du 30 prairial, le Conseil des Cinq-Cents, sur la proposition du général Jourdan, décréta que les conscrits de toutes les classes seraient mis en activité et qu'il serait levé un emprunt de 100 millions remboursables sur le prix de la vente des domaines nationaux. Les deux Conseils levèrent ensuite la permanence (11 thermidor, 2 juillet 1799). On ne rentra cependant pas dans une situation régulière. Le pouvoir s'amoindrissait par ces changements rapides et désordonnés. Le parti royaliste, vaincu au 18 fructidor, s'agitait pour ressaisir l'influence qu'il avait eue pendant quelque temps dans le corps législatif. Les jacobins, qu'aucune défaite n'abattait, avaient reformé le club du Panthéon sous le nom de *Réunion du Manége* (18 messidor, 6 juillet). Là on attaquait les nouveaux ministres, et surtout Bourdon et Fouché ; le journal des *Hommes libres* était l'organe de la société. Au bout de quelques jours, l'émotion produite par le patriotisme fougueux de cette réunion amena des troubles dont le Conseil des Anciens profita pour décréter qu'aucune société politique ne pouvait tenir ses séances dans une enceinte où il avait droit de police. La société alla siéger alors dans une ancienne église de religieux jacobins, située rue du Bac, et à laquelle elle donna le nom de *Temple de la paix*. Le ministre de la police fit fermer le nouveau lieu de réunion, et peu à peu la société se dispersa (22 thermidor, 13 août). Cette agitation,

causée par le parti révolutionnaire et surtout les craintes qu'inspiraient les revers de nos armées, décidèrent le Directoire à proposer aux Conseils la fameuse loi des otages (24 messidor, 12 juillet) qui déclarait les parents d'émigrés et les ci-devant nobles personnellement et civilement responsables des troubles et des crimes à l'intérieur, et qui investirent les administrations centrales du droit de s'emparer de ces otages et de les interner au chef-lieu du département. Ce décret fut suivi de grands désordres dans plusieurs départements de l'Ouest et du Midi. Le 27 fructidor (13 septembre), le général Jourdan proposa au Conseil des Cinq-Cents de déclarer la patrie en danger. Cette motion fut combattue par Chénier, par Lucien Bonaparte, Daunou et Boulay de la Meurthe, qui craignaient de voir se renouveler l'agitation révolutionnaire; elle fut rejetée, après deux jours de débats orageux, par 245 voix sur 416 votants.

Discorde profonde dans le Directoire et dans les Conseils. Bonaparte débarque à Fréjus (9 octobre 1799). — Cependant le Conseil des Cinq-Cents montrait toujours un grand attachement pour la Constitution et une défiance invincible contre la majorité du Directoire. Gohier et Moulins penchaient du côté des révolutionnaires qui, soupçonnant un nouveau coup d'État, essayèrent en vain de faire décréter une convocation des Cinq-Cents en séance extraordinaire (9 vendémiaire, 1er octobre). La majorité des Anciens, qui n'était point compromise par sa participation aux actes révolutionnaires de l'époque conventionnelle, se groupait, ainsi que la minorité des Cinq-Cents, autour de Siéyès et de Roger-Ducos, tandis que Barras, qui négociait un accord avec les agents de la maison de Bourbon, rendait par sa neutralité toute résolution impossible. C'est au milieu de cette discorde profonde et du discrédit où était tombé un gouvernement impuissant que Bonaparte débarqua à Fréjus (17 vendémiaire, 9 octobre); six jours après il était à Paris, où dès son arrivée les témoignages de l'allégresse publique lui furent prodigués.

Coup d'État du 18 brumaire (9 novembre 1799). Consulat provisoire. — Bonaparte ne fut pas longtemps à choisir entre les partis qui divisaient la République. Il se rapprocha de Siéyès, qui exerçait une grande influence sur le Conseil des Anciens. La plupart de ces députés favorisaient les projets du général. Les Cinq-Cents étaient présidés, depuis le 1er brumaire, par Lucien Bonaparte. On s'était assuré du concours des inspecteurs qui, d'après la Constitution, étaient chargés de la police des Conseils et du service de leur garde. Quant aux généraux, ils étaient tous favorables, à l'exception de Bernadotte, de Jourdan et d'Augereau, qui repoussèrent toutes les avances.

Le 18 brumaire, les membres du Conseil des Anciens, extraordinairement convoqués, se réunirent à sept heures du matin dans le lieu de leurs séances. Un membre de la Commission des inspecteurs, nommé Cornet, exposa dans un rapport les motifs de cette convoca-

tion et engagea l'Assemblée à prendre les mesures nécessaires pour assurer le salut de la liberté. Alors, sur la proposition de Régnier, les Anciens décrétèrent que le corps législatif serait transféré à Saint-Cloud. Le général Bonaparte, chargé d'assurer l'exécution de ce décret et de prendre toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la représentation nationale, parut aussitôt à la barre de l'Assemblée pour prêter serment devant elle. Il était accompagné des généraux Berthier, Moreau, Lefèvre, Macdonald. En même temps Siéyès et Roger-Ducos, se rendirent aux Tuileries, où Bonaparte s'était aussi transporté pour passer une revue des troupes. Barras adressa sa démission aux Anciens et, sous une escorte de cent cavaliers que lui donna Bonaparte, il fut conduit en sûreté à sa maison de campagne de Gros-Bois. Gohier et Moulins, qui s'étaient hâtés d'aller aussi aux Tuileries, y eurent une vive discussion avec Siéyès et Bonaparte. Ils se retirent alors au Luxembourg, mais, au lieu de la garde du Directoire, ils trouvèrent le général Moreau qui, à la tête d'un bataillon, les tint prisonniers dans leurs appartements.

Les Cinq-Cents qui s'étaient réunis, dans cette même journée du 18 brumaire, à dix heures du matin, reçurent la notification du décret de translation, et comme il était constitutionnel, ils ne purent se dispenser de s'y conformer. Ils durent donc se séparer et ils le firent aux cris de *vive la République! vive la Constitution!*

Les dispositions les plus sages et les mieux combinées avaient été prises pour assurer l'exécution du plan. La garde du corps législatif, celle du Directoire, les troupes de ligne, pleines de confiance dans leurs chefs, se trouvèrent assemblées à Saint-Cloud, lorsque s'ouvrit à midi la séance du 19 brumaire. Bonaparte parut d'abord au Conseil des Anciens qu'il harangua avec impétuosité, et qui, par crainte ou par connivence, était disposé à seconder ses desseins ou à ne rien faire pour les entraver. Il se rendit de là au Conseil des Cinq-Cents qui s'était réuni presque en totalité dans la salle de l'Orangerie. Les députés, pressentant le danger qui les menaçait, ouvrirent la séance en renouvelant le serment de fidélité à la Constitution. La démission de Barras leur fut notifiée en ce moment, quand le général Bonaparte, suivi de quelques grenadiers de la garde, parut sur le seuil de l'Assemblée. Celle-ci se leva tout entière, d'un seul mouvement, en criant : *hors la loi! à bas le dictateur!* Bonaparte n'eut pas le temps de proférer une parole et fut entraîné hors de la salle par ses propres soldats. Son frère, qui présidait, voulut en vain justifier sa démarche. Il quitta le fauteuil, et protégé par un piquet de grenadiers du corps législatif qui vinrent le chercher jusqu'au pied de la tribune, il se retira de la salle des délibérations. Ce fut le signal de la dissolution du Conseil. Les soldats envahirent l'Assemblée, qui fut dispersée au son du tambour. A cinq heures et demie tout était terminé. Le soir, une trentaine de membres des Cinq-Cents se

rassemblèrent dans l'Orangerie et nommèrent une commission de cinq membres, chargés de présenter des mesures de salut public. Boulay de la Meurthe en fut le rapporteur. Séance tenante, le décret suivant fut rendu : « Il n'y a plus de Directoire. — Soixante et un députés sont rayés de la représentation nationale (parmi eux était Jourdan, le vainqueur de *Fleurus*). — Il est créé provisoirement une Commission exécutive, composée de Siéyès, Roger-Ducos et Bonaparte, qui porteront le nom de *Consuls de la République française*. — Le corps législatif est ajourné au 1er ventôse (20 février 1800). — Chacun des deux Conseils nommera dans son sein une commission de vingt-cinq membres pour aider les consuls dans la réorganisation du gouvernement. »

Le Conseil des Anciens adopta toutes ces mesures et, les trois consuls provisoires ayant prêté serment dans le sein des deux Conseils, la révolution se trouva consommée. A quatre heures du matin, les consuls et les membres des deux commissions législatives reprirent le chemin de la capitale, qui était redevenue le siége du gouvernement (20 brumaire 1799).

CHAPITRE XXV.

CONSULAT.

(Du 10 Novembre 1799 au 18 Mai 1804.)

§ Ier. — Constitution de l'an VIII.

SOMMAIRE. — Constitution de l'an VIII. Pouvoir exécutif. Les consuls. Le Conseil d'État. Les ministres. Sénat conservateur. Pouvoir législatif. Tribunat. Corps Législatif.

Organisation administrative. Préfectures; sous-préfectures. Loi du 17 février 1800.

Organisation judiciaire. Loi du 18 mars 1800.

Organisation financière. Receveurs généraux et particuliers. Caisse d'amortissement. Les droits réunis.

Premiers actes du gouvernement consulaire. Efforts pour réconcilier les partis. Pacification de la Vendée et de la Bretagne.

Constitution de l'an VIII. — Le consulat provisoire dura du 10 novembre au 24 décembre (19 brumaire-3 nivôse an VIII). Cet intervalle fut employé par les trois consuls à préparer la nouvelle Constitution avec le concours des deux commissions de vingt-cinq membres nommées par les deux Conseils. Siéyès eut une grande part à ce travail et il fit prévaloir ses idées en matière de gouvernement, excepté toutefois pour l'organisation du pouvoir exécutif qui, dans le plan qu'il avait conçu, n'obtenait pas toute la force et toute l'in-

fluence que Bonaparte voulait lui donner. La Constitution consulaire fut publiée le 13 décembre et mise en activité le 25 (22 frimaire-4 nivôse); elle fut acceptée par 3011007 votants sur 3012569. Moins compliquée que la Constitution de l'an III, elle fortifia le pouvoir exécutif aux dépens du Corps législatif, qui fut divisé et affaibli. Elle préparait le rétablissement de la monarchie.

Pouvoir exécutif. Les consuls. Le Conseil d'Etat. Les ministres. — Le gouvernement est confié à trois consuls, nommés pour dix ans et indéfiniment rééligibles. Chacun d'eux est élu individuellement avec la qualité distincte de premier ou de second ou de troisième consul. Bonaparte est nommé premier consul; Cambaracérès second consul; Lebrun troisième consul. Le premier consul promulgue les lois, il nomme les membres du Conseil d'État, les ministres, les ambassadeurs, les officiers de l'armée de terre et de mer, les membres des administrations locales, les juges criminels et civils, autres que les juges de paix et les juges de cassation, sans pouvoir les révoquer. Dans les autres actes du gouvernement le second et le troisième consul ont voix consultative, mais la décision du premier consul suffit. Le gouvernement propose les lois et fait les règlements nécessaires pour assurer leur exécution. Les déclarations de guerre et les traités de paix, d'alliance et de commerce sont proposés, discutés, décrétés et promulgués comme des lois. Sous la direction des consuls, le Conseil d'État est chargé de rédiger les projets de loi et de résoudre les difficultés qui s'élèvent en matière administrative. C'est parmi les membres du Conseil d'État que sont toujours pris les orateurs chargés de porter la parole au nom du gouvernement devant le Corps Législatif. Aucun acte du gouvernement ne peut avoir d'effet s'il n'est signé par un ministre.

Le Sénat conservateur. — Le premier corps de l'État est le *Sénat conservateur*, composé de 80 membres inamovibles et à vie, âgés de quarante ans au moins. La liste du Sénat est formée de la manière suivante : Siéyès et Roger-Ducos, consuls sortants, nommés membres du Sénat par la Constitution, se réunissent avec le second et le troisième consul, Cambacérès et Lebrun, et nomment la majorité du Sénat, qui se complète ensuite lui-même par cooptation, selon le mode fixé par la Constitution, c'est-à-dire sur une liste de trois candidats présentés l'un par le Corps Législatif, l'autre par le Tribunat et le troisième par le premier consul. Le Sénat ne se composa d'abord que de 60 membres, mais il devait s'accroître graduellement par l'accession de deux membres chaque année, pendant dix ans. Il eut pour attributions de veiller au maintien de la Constitution et d'élire les législateurs, les tribuns, les consuls et les juges de cassation sur une *liste nationale* formée par le suffrage à trois degrés (1).

---

(1) Les citoyens de chaque arrondissement communal désignent par leurs

Pouvoir législatif. Tribunat. Corps Législatif.—Le pouvoir législatif est partagé entre le *Tribunat* et le *Corps Législatif*. Le Tribunat est composé de 100 membres, âgés de vingt-cinq ans au moins, renouvenables par cinquième tous les ans et indéfiniment rééligibles, tant qu'ils demeurent sur la *liste nationale*. Il discute les projets de loi, en vote l'adoption ou le rejet et envoie trois orateurs, pris dans son sein, exposer et soutenir les motifs de son vote devant le Corps Législatif. Cette Assemblée est composée de 300 membres, âgés de trente ans au moins; elle se renouvelle par cinquième tous les ans. Sa session annuelle commence le 1er frimaire et ne dure que quatre mois. Elle statue par scrutin secret et sans aucune discussion sur les projets de loi débattus devant elle par les orateurs du Tribunat et ceux du gouvernement (1).

Organisation administrative. Préfectures. Sous-préfectures. Loi du 17 février 1800. — L'époque du Consulat est surtout remarquable par l'organisation de notre administration moderne. A la tête de chaque département fut placé un *préfet*, assisté d'un *conseil de préfecture* chargé de prononcer sur les objets contentieux, et d'un *conseil général* chargé d'asseoir et de répartir l'impôt direct et de délibérer sur les intérêts du département. Dans chaque arrondissement, il y eut un *sous-préfet* assisté d'un *conseil d'arrondissement;* dans chaque commune un *maire* assisté d'un *conseil municipal* et d'un ou de plusieurs *adjoints*. Sous l'empire des Constitutions précédentes tous les pouvoirs avaient relevé de l'élection. Il n'en fut plus de même sous le régime consulaire. Le premier consul s'attribua la nomination des préfets, des sous-préfets, des maires et des adjoints dans les villes au-dessus de 5000 âmes; celle des membres des conseils généraux et d'arrondissement. Les préfets, par délégation, nommaient dans les petites communes les maires et les conseillers municipaux. Toute cette nouvelle organisation administrative fut réglée par la *loi du 17 février 1800*.

Organisation judiciaire. Loi du 18 mars 1800. — Une loi du 18 mars 1800 établit un *tribunal civil* ou de *première instance* par arrondissement, un *tribunal criminel* par département, et des *tribunaux d'appel*. Quelque temps après, des *juges de paix* furent institués au

---

suffrages ceux d'entre eux qu'ils croient les plus propres à gérer les affaires publiques; il en résulte une *liste communale* contenant le dixième du nombre des citoyens électeurs qui l'ont formée; on prend sur cette liste communale les fonctionnaires de l'arrondissement. Les citoyens portés sur la liste communale élisent le dixième d'entre eux pour former la *liste départementale*, où l'on prend les fonctionnaires du département. Les citoyens portés sur la liste départementale nomment le dixième d'entre eux pour former la *liste nationale*, où sont pris les citoyens éligibles aux fonctions publiques nationales.

(1) Les consuls s'installèrent aux Tuileries; le Sénat au Luxembourg; le Corps Législatif au Palais-Bourbon; le Tribunat et le Conseil d'État au Palais-National (Palais-Royal).

chef-lieu de chaque canton. Ils étaient élus pour trois ans. Enfin il y eut pour toute la République un *tribunal de cassation* et une *haute cour de justice*. Les procureurs, supprimés par la Révolution, furent rétablis sous le nom d'*avoués* et nommés à vie par le premier consul, ainsi que les autres officiers ministériels.

Organisation financière. Receveurs généraux et particuliers. Caisse d'amortissement. Les droits réunis. — L'organisation financière fut modelée sur celle du régime administratif. Il y eut dans chaque arrondissement un *receveur particulier*, chargé de réunir toutes les sommes recueillies par les percepteurs des impôts directs et indirects, et dans chaque département un *receveur général*, qui réunissait toutes les sommes perçues par les receveurs particuliers. Les receveurs généraux souscrivaient, pour les contributions directes, des obligations payables par douzièmes au Trésor; quant aux contributions indirectes, tous les dix jours ils étaient constitués débiteurs de ce qui était entré dans la dizaine écoulée. Ils fournissaient un cautionnement pour servir de garantie aux obligations qu'ils souscrivaient au Trésor. Les cautionnements étaient versés dans la *caisse d'amortissement* créée pour opérer, par un rachat graduel, le remboursement de la dette publique (27 novembre 1799). On institua une *direction générale des contributions directes*, avec un directeur, un inspecteur et un contrôleur par département. L'administration des douanes et celle des forêts furent établies sur des bases qui n'ont guère été changées depuis. Enfin la régie des *contributions indirectes* fut organisée en 1804, sous le nom de *droits réunis* (1).

Premiers actes du gouvernement consulaire. Efforts pour réconcilier les partis. Pacification de la Vendée et de la Bretagne. — La première préoccupation du gouvernement consulaire fut de réconcilier les esprits et d'imposer silence aux partis. La Constitution déclarait, il est vrai, que la nation française ne souffrirait en aucun cas le retour de ceux qui avaient émigré depuis le 14 juillet 1789, et que leurs biens étaient irrévocablement acquis à la République; mais en rassurant ainsi les acquéreurs de biens nationaux et en donnant ces gages à la Révolution, les consuls en donnèrent aussi à la concorde de tous les citoyens. La loi des otages fut rapportée (30 novembre) ainsi que celle qui établissait l'emprunt forcé progressif. Les proscrits de fructidor furent rappelés, les prêtres insermentés sortirent de prison. L'agitation royaliste continuait dans l'Ouest. Un décret du 16 janvier (1800) suspendit l'empire de la Constitution dans les départements des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire-Inférieure. Le général Brune fut nommé au commandement en chef de l'*armée de l'Ouest* avec les pouvoirs les plus étendus (14 janvier).

(1) La nouvelle organisation financière fut complétée, en 1807, par la création de la Cour des Comptes (28 septembre).

Quelques jours après, la convention de *Montfaucon* acheva la pacification de la Vendée (18 janvier). Restaient les chefs des bandes bretonnes, Georges Cadoudal, Frotté, Laprévalaye et Bourmont. Les deux derniers firent leur soumission. Frotté fut pris et fusillé. Cadoudal, battu par Brune à *Grandchamp*, capitula. La guerre de l'Ouest était terminée, et le 24 avril l'empire de la Constitution fut rétabli dans les quatre départements de la Bretagne.

§ II. — Marengo et Hohenlinden. Paix continentale (1).

SOMMAIRE. — Plan de la campagne de 1800. — Siége de Gênes. Victoires de Moreau à Engen, à Stockach (3 mai), Moeskirch (5), Biberach (10), Memmingen (11). — Passage du grand Saint-Bernard (15 mai). Combats de Châtillon et de la Chiusella. Capitulation de Gênes (5 juin). Victoires de Montébello (9) et de Marengo (14); mort de Desaix. Armistice d'Alexandrie (15). Bataille de Hochstett (19 juin). Armistice de Parsdorf (15 juillet).

Belle situation extérieure de la France. Reprise des hostilités contre l'Autriche. Victoire de Moreau à Hohenlinden (3 décembre). Armistice de Steyer (25). Victoire de Pozzolo. Armistice de Trévise (16 janvier 1801). Traité de Lunéville (9 février 1801). Armistice de Foligno (18 février). Traité de Florence (28 mars).

Plan de la campagne de 1800. — La révolution du 18 brumaire ne changea pas la situation extérieure de la France ni l'attitude des puissances européennes à son égard. La coalition de 1799 était, il est vrai, en partie dissoute. Paul Ier s'en était retiré après la bataille de *Zurich*. Mais la Grande-Bretagne et l'Autriche restaient en armes contre la République. Bonaparte écrivit en vain à Georges III pour lui proposer la paix (28 décembre 1799). L'Angleterre ne pouvait se résigner à reconnaître la France telle que l'avait faite le traité de *Campo-Formio*, et l'Autriche aspirait à anéantir ce traité dont elle venait de détruire les conséquences en Italie. Rétablie dans la Lombardie, elle occupait le Piémont et la Toscane et ne songeait à rappeler ni le roi de Sardaigne ni le grand-duc. Elle avait deux grandes armées en marche sur la France : l'une, en Souabe (150 000 hommes), sous Kray; l'autre dans la haute Italie (120 000 hommes), sous Mélas. 20 000 Anglais et émigrés, réunis à Mahon (2), devaient se joindre à cette dernière armée et envahir la Provence.

Bonaparte oppose à Kray Moreau avec 130 000 hommes, et envoie Masséna à l'*armée d'Italie*. Cette armée, réduite à 37 000 hommes, tenait le versant maritime des monts, entre Gênes et Nice. Soult, à droite, occupait avec 12 000 hommes les cols de la Bocchetta et de Cadibone; Suchet, à gauche, couvrait avec 14 000 hommes le col de Tende et le Var et se prolongeait par sa gauche jusqu'au col du mont Cenis, où était posté Thureau avec 4000 hommes; 7000 hommes, sous Miollis, gardaient Gênes. Masséna avait ordre de défendre

(1) *Voyez* dans l'Atlas la Carte XIII.

(2) Minorque était tombée au pouvoir des Anglais le 15 octobre 1799.

cette ville jusqu'à la dernière extrémité et de disputer pied à pied le terrain au baron de Mélas. Pendant qu'il attirerait ainsi sur lui les Autrichiens, Bonaparte devait descendre les Alpes sur leurs derrières par le grand Saint-Bernard. Pour donner le change à l'ennemi, il fit grand bruit de la création d'une armée de réserve à Dijon. Tandis que quelques invalides se rassemblaient dans cette ville, la véritable *armée de réserve* (30 000 hommes) s'acheminait secrètement sur Genève.

L'exécution du plan de Bonaparte dépendait du succès des premières opérations de Moreau. Pour faciliter le passage des Alpes à l'armée de réserve, ce général devait balayer le bassin supérieur du Rhin, entre Schaffouse et Bâle, replier Kray sur Ulm et le couper de sa gauche qui, isolée, serait forcée d'évacuer les Grisons et le Voralberg.

Kray bordait la rive droite du Rhin de Mayence à Bâle, ayant le gros de ses forces en arrière des défilés de la forêt Noire, entre Villingen et Donaueschingen, et se prolongeant par sa gauche dans les Grisons et les Voralberg, sous le prince de Reuss, qui servait de lien entre les deux armées impériales de Souabe et d'Italie. Moreau se déployait sur la rive gauche du Rhin, entre Schaffouse et Kehl.

Siége de Gênes. — Les hostilités commencèrent en Ligurie. L'armée autrichienne, déployée sur le versant septentrional des monts, entre le Tanaro et la Trebbia, s'ébranla sur toute cette ligne (5 avril). Ott et Mélas, remontant la Trebbia et la Bormida, débouchèrent sur Gênes et sur Savone. L'armée française, malgré de brillants combats, fut coupée par le milieu. Masséna et Soult s'enfermèrent dans Gênes (18 avril); Suchet se retira derrière le Var. Ott mit le siége devant Gênes que bloqua par mer une flotte anglaise et où Masséna, réduit à 15 000 hommes, fit une héroïque résistance. Mélas se porta avec Elsnitz sur le Var, laissant Wukassowich à la garde de la Lombardie, devant le Saint-Gothard, Haddick et Kaim à la garde du Piémont vers les débouchés d'Aoste et de Suze.

Victoires de Moreau à Engen, Stockach (3 mai), Moeskirch (5), Biberach (10), Memmingen (11). — A la nouvelle des événements dont la Ligurie était le théâtre, Bonaparte donna aussitôt à Moreau l'ordre d'ouvrir les hostilités. La gauche et le centre de l'armée française passent le Rhin à Kehl, à Vieux-Brisach et à Bâle (25 avril), attirent le gros des forces de Kray sur la Kinzig et au val d'Enfer et débouchent sur l'Alb (1) et la Wuttach, pendant que Lecourbe franchit le fleuve à Schaffouse. Moreau culbute le centre autrichien à *Engen*, Lecourbe la gauche à *Stockach* (3 mai). Kray rallie ses deux corps battus derrière les Alpes de Constance. L'armée française le suit; Saint-Cyr marche sur le Danube par Tutlingen, Moreau et

(1) Affluent de droite du Rhin, au dessus de Lauffenbourg.

Lecourbe par *Moeskirch*. Kray prend position sur les hauteurs de cette ville; il est délogé après une bataille sanglante (5 mai), rejeté sur le Danube et battu par Saint-Cyr à *Sigmaringen*. Rallié par sa droite, sous Kienmayer, il repasse sur la rive droite du fleuve, afin de garder ses communications avec le prince de Reuss; mais Moreau dirige Lecourbe sur l'Iller, et se porte avec son centre et sa gauche sur la Riss. Kray, battu à *Biberach* (10 mai) et à *Memmingen* (11 mai), s'enferme dans le camp retranché d'Ulm. Moreau, après de vaines démonstrations sur les deux rives du Danube pour l'attirer à une bataille, le tient bloqué dans cette ville et se déploie parallèlement au fleuve entre l'Iller et la Guntz, tandis que Lecourbe s'empare d'Augsbourg. Le prince de Reuss, isolé, se retire derrière l'Inn. Les Alpes étaient libres. Bonaparte attendait ce moment pour les franchir.

Passage du grand Saint-Bernard (15 mai). Combats de Châtillon et de la Chiusella (26). Capitulation de Gênes (5 juin). Victoires de Montébello (9) et de Marengo (14); mort de Desaix. Armistice d'Alexandrie (15). — Pour diviser l'attention de l'ennemi et lui cacher son véritable plan, Bonaparte résolut de déboucher par plusieurs points dans les plaines du Piémont. La masse principale passa le col du grand Saint-Bernard avec le matériel. C'était l'époque de la fonte des neiges. Cette circonstance ajoutait encore aux difficultés de la marche au milieu des rochers, des glaçons et des précipices. Il fallut démonter les pièces, diviser les affûts et les transporter à dos de mulets ou les traîner. Lannes, à l'avant-garde, passe dans la nuit du 15 au 16 mai et débouche sur la Doire-Baltée. 3000 Autrichiens gardaient le val d'Aoste. Lannes entre dans cette ville, culbute l'ennemi à *Châtillon* et le rejette sur Bard. Un fort bâti sur un roc défendait ce village et balayait tout le chemin de la vallée. Après de vaines tentatives pour l'enlever, Lannes le tourna par le sentier d'Albaredo. Les autres divisions suivirent; comme ce sentier était impraticable à l'artillerie, elle traversa le village pendant la nuit sous le feu du fort (22 mai). Pendant ce temps Lannes emporte Ivrée; Chabran descend du petit Saint-Bernard et vient bloquer le fort de Bard; Thureau débouche par le col du mont Cenis sur Suze; Moncey, détaché par Moreau, gravit le Saint-Gothard et arrive à Bellinzona. Les corps laissés par Mélas à la garde du Piémont et du Milanais étaient partout refoulés et 60 000 Français se trouvaient réunis sur la rive gauche du Pô, ayant leur droite à Suze, leur centre à Ivrée, leur gauche à Bellinzona. Lannes bat Haddick sur la *Chiusella* (26 mai), le rejette derrière l'Orca et prend position à Chivasso; Thureau, de son côté, pousse devant lui Kaim. Mélas, croyant Turin menacé par ces deux généraux, laisse Elsnitz devant le Var et accourt par le col de Tende. Mais les démonstrations de Lannes et de Thureau n'avaient d'autre but que de masquer les mouvements du

reste de l'armée vers la gauche pour donner la main aux 15 000 hommes de Moncey et marcher sur Milan par Verceil et Novare. Wukassowich, accouru à *Turbigo* pour disputer le passage du Tésin, est culbuté et se retire derrière l'Adda (31 mai). La route de Milan était ouverte. Bonaparte y entre le 2 juin et rétablit la République cisalpine. Lannes venait d'entrer dans Pavie (1er juin). Mélas comprit enfin le danger de sa situation. Il ne lui restait que la route de Plaisance pour faire sa retraite sur Mantoue. Il résolut de se concentrer à Alexandrie et appela à lui ses lieutenants. Elsnitz s'éloigna du Var. Suchet se lança à sa poursuite, le tourna par le col de Tende, lui tua 10 000 hommes, rejeta ses débris sur Céva, puis marcha par Savone au secours de Gènes (6 juin). Il arriva trop tard. Masséna, réduit aux dernières extrémités, venait de capituler (5 juin). Suchet se dirigea sur Acqui. Mélas prenait ses dispositions pour sauver ses communications menacées ou les rouvrir par une bataille. Haddick et Kaim qui occupait Turin reçurent l'ordre de marcher sur Alexandrie par Asti, Elsnitz par Céva et Cherasco; Ott, revenant de Gênes, dut se porter, par la Bocchetta et Tortone, sur Plaisance, pour s'assurer de la route de Mantoue. Cette route n'était plus libre. Déjà les Français tenaient la ligne du Pô, de Pavie à Crémone. Lannes avait passé le fleuve à Bélgiojoso (1) et occupait l'important défilé de la Stradella (6 juin). Bonaparte lui-même s'était transporté sur la rive droite. Chabran à Verceil, Moncey à Pavie et à Lodi, observant Wukassowich, gardaient la rive gauche. Ott est battu par Lannes à *Montébello* et rejeté sur la Bormida, d'où il ramène ses débris à Alexandrie (9 juin). Desaix, revenant d'Égypte, rejoignait l'armée à ce moment. Bonaparte, craignant que Mélas ne lui échappe, s'avance vers Tortone et établit son quartier général à Voghera. Le 13 juin il passe la Scrivia et débouche dans la plaine de *Marengo*. L'ennemi n'apparaissant nulle part, Bonaparte croit que Mélas s'est échappé d'Alexandrie et retiré à Gênes. Il détache Desaix à sa poursuite sur Novi, laisse Victor avec deux divisions dans le village de Marengo, Lannes et la cavalerie de Murat dans la plaine. Mais toute l'armée autrichienne était concentrée dans Alexandrie, et Mélas, enveloppé de toutes parts, venait de prendre la résolution de se faire jour par une bataille. Nous n'avions que 15 000 hommes contre 36 000. L'ennemi débouche de la Bormida en trois colonnes, enlève *Marengo*, déborde nos divisions et les refoule sur San-Giuliano. La bataille était perdue, et déjà Mélas rédigeait le bulletin de sa victoire, lorsque Desaix, qui avait entendu le canon sur la route de Novi, débouche par San-Giuliano. « La bataille est perdue, dit-il, mais il n'est que trois heures; il reste le temps d'en gagner une autre. » Aussitôt il fond sur l'ennemi et tombe frappé d'une balle

(1) Au-dessous du confluent du Tésin.

dans la poitrine. Mais le sort de la journée était décidé Les Autrichiens, attaqués de front par l'infanterie et chargés en flanc par la cavalerie de Lannes et de Murat, repassent en pleine déroute la Bormida (14 juin). Mélas demande un armistice qui est signé à *Alexandrie* (15 juin) : les Autrichiens évacuent le Piémont, la Ligurie, la Lombardie et se retirent derrière le Mincio et la rive gauche du Pô, depuis Borgoforte jusqu'à son embouchure; Peschiera et Mantoue restent en leur pouvoir.

Bonaparte se rend à Milan, où il établit un gouvernement provisoire. Il garde le Piémont en réserve et fait observer la Toscane, qui reste occupée par un corps autrichien. Pie VI était mort à Valence (29 août 1799), et un conclave venait de se réunir à Venise pour lui donner un successeur. Le cardinal Chiaramonti, prélat bien disposé pour la France, avait été élu sous le nom de Pie VII (13 février 1800). Bonaparte lui fit des ouvertures pour réconcilier l'Église avec la République française. Il retourna ensuite à Paris (2 juillet).

Bataille de Hochstett (19 juin). Armistice de Parsdorf (15 juillet). — Moreau, maître de la rive droite du Danube, était toujours devant Ulm. Pour faire tomber cette position, il menace Kray de couper sa ligne de retraite par la rive gauche. Lecourbe passe le fleuve au-dessous de *Hoschtett*. L'ennemi accourt sur ce point et est battu (19 juin). Kray évacue Ulm et se dirige par Neresheim et Nordlingen sur Neubourg, où il repasse sur la rive droite; mais Lecourbe l'a prévenu par Donauwerth et Rain; Kray, repoussé, franchit de nouveau le fleuve à Ingolstadt pour s'assurer de la ligne de l'Isar et rallier le prince de Reuss; mais déjà Moreau occupe Landshut, Mœsbourg, Freysing et Munich; Decaen et Molitor enlèvent sur le prince de Reuss les positions de Fussen et de Feldkirch. Un armistice est signé à *Parsdorf* (1) (15 juillet); les deux armées doivent se retirer derrière une ligne de démarcation qui, partant des Grisons, longe le Tyrol, court entre l'Isar et l'Inn, remonte le Danube jusqu'au confluent de l'Altmuhl, suit cette rivière, puis la Rednitz, et le Mein jusqu'à Mayence. Philipsbourg, Ulm et Ingolstadt restent bloqués.

Belle situation extérieure de la France. — A l'époque des armistices d'*Alexandrie* et de *Parsdorf*, la situation extérieure de la France était plus brillante que jamais. Ses armées campaient victorieuses sur les bords du Mincio et de l'Inn. La journée d'*Héliopolis* (20 mars) avait consolidé sa domination en Égypte, et Bonaparte s'occupait activement des moyens d'envoyer des secours à Menou, successeur de Kléber. En Europe, la victoire de *Marengo* avait achevé d'isoler l'Autriche sur le continent. La Prusse montra des dispositions plus favorables et persista dans la neutralité qu'elle observait depuis le traité de *Bâle*. L'Espagne, profondément déchue sous l'imbécile

(1) A l'est de Munich.

Charles IV, dominé par sa femme et par son favori, Manuel Godoï, prince de la Paix, subissait l'influence du premier consul. La reine, qui avait marié sa fille au prince héréditaire de Parme, ambitionnait pour cette maison un accroissement de territoire en Italie. Bonaparte promit de procurer au duc Ferdinand un État plus considérable dans la Péninsule, avec le titre de roi. En retour, l'Espagne devait céder à la France la Louisiane et lui abandonner six vaisseaux de ligne. La Russie se rapprocha également de nous. Le premier consul fit d'habiles avances au czar Paul. Il lui rendit sans condition 7000 prisonniers avec leurs drapeaux et leurs armes. Il lui offrit l'île de Malte bloquée par les Anglais. La tyrannie maritime de l'Angleterre contribua à nous rallier les États du Nord. Ces États soutenaient contre l'Angleterre les principes de droit maritime que la France a de tout temps soutenus : 1° le pavillon couvre la marchandise; 2° il n'y a de marchandise interdite que la contrebande de guerre; 3° on ne peut interdire que l'accès des ports réellement bloqués; 4° tout bâtiment convoyé ne peut être visité. Le refus de l'Angleterre de reconnaître ces principes ne devait pas tarder à susciter contre elle une nouvelle *ligue des neutres*. Elle était réduite sur le continent à l'alliance de l'Autriche. Après ses derniers revers, cette puissance avait entamé des négociations avec la France. Le comte de Cobentzel, plénipotentiaire de l'Empereur, fut envoyé à *Lunéville* pour régler avec Joseph Bonaparte les préliminaires de la paix. Mais la cour de Vienne, engagée envers la Grande-Bretagne qui la soutenait de ses subsides, ne voulut pas traiter sans elle. Les hostilités recommencèrent (28 novembre).

Reprise des hostilités contre l'Autriche. — L'armée autrichienne d'Allemagne fut portée à 80 000 hommes et placée sous le commandement de l'archiduc Jean. Elle était appuyée à droite par 20000 hommes, sous Klénau, entre Ratisbonne et Wurtzbourg; à gauche par 30 000, sous Hiller, gardant le Tyrol. Bellegarde, avec 80 000, couvrait le Mincio; enfin 10 000 hommes, détachés vers Ancône, devaient se réunir aux Napolitains et aux Anglais en Toscane.

Le premier consul, de son côté, disposa cinq armées sur le théâtre de la guerre. Moreau, entre l'Isar et l'Inn, devait marcher sur Vienne; Brune, sur le Mincio, devait refouler les Autrichiens derrière l'Adige et l'Isonzo. Augereau (20 000 hommes), arrivant de Hollande, remonta la vallée du Mein pour couvrir contre Klénau la gauche et les derrières de Moreau. Macdonald avec 15 000 hommes, dans les Grisons, fut opposé à Hiller et devait flanquer la droite de Moreau et se lier par le Splugen à Brune; enfin Murat fut envoyé en Italie pour arrêter les Napolitains.

Victoire de Moreau à Hohenlinden (3 décembre). Armistice de Steyer (25). — Augereau passe le Rhin à Mayence et s'avance par Francfort, Wurtzbourg et Nuremberg. Moreau se dispose à forcer le

passage de l'Inn. L'archiduc Jean le prévient et franchit cette rivière à Braunau et à Muhldorf sur notre gauche. Moreau replie ses colonnes en marche et s'arrête dans la forêt de *Hohenlinden* qui borde et resserre la route de Munich. L'archiduc s'engage avec tout son centre (40 000 hommes) dans ce défilé. Moreau place au débouché des bois Ney et Granjean, et porte Richepanse et Decaen, par Ebersberg et Mattenpot, sur les derrières de l'ennemi. La longue colonne autrichienne, engouffrée dans la forêt, est prise ainsi en tête et en queue, rompue et mise en pleine déroute. Les divisions de Ney et de Richepanse se rejoignent à travers ses débris (3 décembre). Cette belle victoire détermine un mouvement général de retraite des Impériaux depuis le Mein jusqu'à l'Adige. L'archiduc repasse l'Inn en désordre; Klenau se replie en Bohême devant Augereau parvenu sur le Rednitz; Hiller évacue le Tyrol où se porte Macdonald pour appuyer les opérations de Brune. Moreau franchit l'Inn à Neubern, Rosenheim, Wasserbourg et Muhldorf, puis la Traun et l'Ens, et arrive sur l'Ips aux portes de Vienne. L'archiduc Charles, qui succède à Jean, désespérant de sauver la capitale de l'Autriche, demande un armistice qui est signé à *Steyer* (25 décembre).

Victoire de Pozzolo. Armistice de Trévise (16 janvier 1801). — L'*armée d'Italie* (60 000 hommes), sous Brune, était rangée sur la Chiese; 15 000 hommes, sous Macdonald, étaient rassemblés dans les Grisons; 80 000 Autrichiens, sous Bellegarde, couvraient le Mincio; 40 000, sous Laudon, étaient concentrés vers les sources de l'Inn et de l'Adige. Macdonald reçut l'ordre de se porter par le Splugen et la Valteline dans le Tyrol italien, afin de déborder les Autrichiens et de faciliter à Brune le passage du Mincio. Dans les premiers jours de décembre (1800), il part de Coire, franchit le Splugen au milieu des neiges et des glaces, débouche sur Chiavenna, et marche par la Valteline sur le Tonal. Après de vains efforts pour en forcer le passage, il se rabat sur Pisogno, remonte la vallée de la Chiese, et par la Sarca se dirige sur Trente. Brune venait de se mettre en mouvement vers le Mincio. Les Autrichiens étaient solidement établis derrière cette ligne, appuyés sur Mantoue et Peschiera. Dupont, à droite, attire le gros des ennemis à *Pozzolo*, les culbute et passe le Mincio. Pendant ce temps, Brune le franchit à Mozembano, s'avance sur l'Adige et le traverse à Busolengo, tandis que Moncey, à gauche, le remonte jusqu'à Trente, où il rallie Macdonald (1er janvier 1801). Vérone ouvre ses portes. Bellegarde se met en retraite derrière le Bacchiglione et la Brenta. Laudon, serré à Calliano entre Moncey et Macdonald, ne s'échappe que par un subterfuge. Un armistice est conclu à *Trévise* (16 janvier); les Autrichiens cèdent Peschiera, Mantoue, Ferrare et la ligne de l'Adige.

Traité de Lunéville (9 février 1801). — Pendant ces hostilités, les conférences de *Lunéville* avaient continué entre le comte de Cobent-

zel et Joseph Bonaparte. Nos succès sur l'Inn et le Mincio, et les événements du Nord, hâtèrent la conclusion de la paix continentale. L'Angleterre, qui venait de s'emparer de l'île de Malte (5 septembre 1800), refusait de la remettre à la Russie. Le czar irrité mit l'embargo sur les vaisseaux anglais, et en fit arrêter 300 dans ses ports. Le 26 décembre (1800), il signa avec la Suède et le Danemark une déclaration par laquelle ces trois puissances s'engageaient à soutenir, même par les armes, les principes du droit des neutres. La Prusse adhéra à cette déclaration (12 février 1801), et Paul Ier envoya un plénipotentiaire à Paris pour traiter de la paix générale. L'Autriche se décida alors à séparer sa cause de celle de l'Angleterre. Le 9 février (1801) fut signé le traité de *Lunéville*. On prit pour base le traité de *Campo-Formio*. 1° La cession de la Belgique et de la rive gauche du Rhin était confirmée, le thalweg du fleuve formant la limite entre la République française et l'Empire germanique; Dusseldorf, Ehrenbreitstein, Cassel, Philipsbourg, Kehl et Vieux-Brisach restaient à l'Allemagne, mais devaient être démantelés; 2° l'Autriche conservait, comme compensation de la Belgique et de la Lombardie, les États vénitiens jusqu'à l'Adige; 3° les princes héréditaires, dépossédés de la rive gauche du Rhin, devaient être dédommagés par l'Empire; 4° le duc de Modène obtenait le Brisgau; 5° le duc de Parme, dont les États étaient réunis à la République cisalpine, recevait en échange le grand-duché de Toscane, érigé en royaume d'Étrurie (1); le grand-duc était indemnisé par la cession de l'évêché de Saltzbourg, enlevé à l'Autriche; 6° l'Empereur reconnaissait de nouveau les Républiques batave, helvétique, cisalpine, ligurienne, toutes comprises dans le traité.

Armistice de Foligno (18 février). Traité de Florence (28 mars). — Le traité de *Lunéville* fut signé par François II en son nom, comme souverain des États autrichiens, et au nom du corps germanique, comme Empereur d'Allemagne. La diète le ratifia le 9 mars suivant. Nulle mention n'y était faite du Piémont, de Naples, ni du Saint-Siége, abandonnés par l'Autriche à la discrétion du vainqueur. Le Piémont resta occupé par la France, et la maison de Savoie réduite à la Sardaigne. Après l'armistice d'*Alexandrie*, Miollis s'était emparé de la Toscane et avait battu les Napolitains à *Sienne*. Murat, envoyé en Italie et renforcé d'un corps de 12000 hommes détachés par Brune après l'armistice de *Trévise*, partit de Florence et s'avança dans les États pontificaux, menaçant Rome et Naples. Ferdinand IV effrayé signa l'armistice de *Foligno* (18 février), suivi du traité de

(1) Pour cet accroissement de territoire accordé au prince de Parme, neveu et gendre de la reine d'Espagne, la cour de Madrid céda à la France la Louisiane (21 mars), qui fut vendue, le 30 mars 1803, aux États Unis pour 80 millions.

Florence (28 mars) : 1° cession à la France des possessions napolitaines en Toscane et dans l'île d'Elbe (Piombino, Porto-Longone); 2° exclusion des vaisseaux anglais et turcs des ports des Deux-Siciles; 3° occupation de Tarente, d'Otrante et de Brindes par des troupes françaises.

§ III. — Lutte contre l'Angleterre. Ligue des neutres. Évacuation de l'Égypte. Paix maritime.

SOMMAIRE. — Lutte contre l'Angleterre. — Alliance avec l'Espagne contre le Portugal. Ligue des neutres. Bombardement de Copenhague (2 avril 1801). Assassinat de Paul Ier (24 mars). Dissolution de la ligue des neutres. Invasion du Portugal. Traités de Badajoz (6 juin 1801) et de Madrid (29 novembre). Commencements du camp de Boulogne.

Fin de l'expédition d'Égypte. — Convention d'El-Arisch (28 janvier 1800). Victoire de Kléber à Héliopolis (20 mars). Sa mort (14 juin). Défaite de Menou à Canope (21 mars 1801). Convention du Caire (27 juillet). Évacuation de l'Égypte. Combat naval d'Algésiras. Paix d'Amiens (25 mars 1802).

Lutte contre l'Angleterre. Alliance avec l'Espagne contre le Portugal. Ligue des neutres. — La paix continentale rétablie, restait à imposer à l'Angleterre la paix maritime. Pour fermer tout le continent au commerce britannique, Bonaparte n'avait plus qu'à s'emparer du Portugal, devenu plus que jamais une colonie anglaise. Il s'entendit avec la cour de Madrid pour contraindre celle de Lisbonne à rompre ses rapports avec la Grande-Bretagne. Sur le refus du régent don Juan, la France et l'Espagne lui déclarèrent la guerre (27 février 1801). 25 000 hommes, sous la conduite de Gouvion Saint-Cyr, franchirent les Pyrénées. Godoï, qui devait avoir le commandement général, rassembla de son côté une armée d'égale force. En même temps le premier consul, assuré de l'assistance des marines espagnole et hollandaise, se préparait à lutter corps à corps avec l'Angleterre pour la liberté des mers. La ligue des neutres secondait sa politique. La Prusse, pressée par la France et la Russie, envahit le Hanovre, et ferma aux vaisseaux anglais le Wéser et l'Ems; un corps danois occupa Hambourg et ferma l'Elbe; la Suède réunit 20 000 hommes.

Bombardement de Copenhague (2 avril 1801). Assassinat de Paul Ier (24 mars). Dissolution de la ligue des neutres. — Cette attitude des neutres ne put décider l'Angleterre, malgré son isolement, malgré sa détresse intérieure, à abandonner ses prétentions. Appuyée sur sa flotte de 800 bâtiments, dont 125 vaisseaux de ligne et 250 frégates, elle prit audacieusement l'offensive, et attaqua la France dans la Méditerranée et les neutres dans la Baltique. L'escadre de l'amiral Keith transporta une armée en Égypte; une flotte composée de 17 vaisseaux de haut bord et de 30 frégates, sous les ordres des amiraux Parker et Nelson, fit voile vers le Danemark. Elle parut, le 20 mars, dans le Cattégat (1801); le 30, elle força le passage du Sund, et le 2 avril

elle ouvrit le feu contre Copenhague. Les Danois se défendirent avec un courage héroïque. Les Anglais n'eurent pas moins de 1200 hommes et la moitié de leurs bâtiments hors de combat. Toutefois, pour éviter à la ville un bombardement, le prince régent signa un armistice. Paul Ier venait d'être assassiné (24 mars). Cet événement fut un coup de fortune pour l'Angleterre, dont les intrigues n'y furent pas étrangères. Le nouveau czar, Alexandre Ier, signa avec elle une convention par laquelle il abandonna les droits des neutres (17 juin 1801). La Prusse, la Suède et le Danemark y adhérèrent. La coalition maritime était dissoute.

Invasion du Portugal. Traités de Badajoz (6 juin 1801) et de Madrid (29 novembre). — La nation anglaise épuisée n'en désira pas moins la paix. Des négociations venaient de s'ouvrir à *Londres* (14 avril). Pendant qu'elles se poursuivaient, Bonaparte pressa ses préparatifs pour attaquer directement l'Angleterre. Une armée formidable commença à couvrir les côtes de la Manche, et une flottille se rassembla à Boulogne pour la transporter en Angleterre. En même temps Bonaparte agit énergiquement contre le Portugal. Il voulut s'assurer ce gage au moment où il était menacé de perdre l'Égypte.

Les menaces de la France et de l'Espagne ne purent arracher le Portugal à l'alliance anglaise. On résolut de s'en emparer. Godoï réunit 25000 hommes à Badajoz pour envahir la province de Tras-os-Montès; Saint-Cyr marcha par Ciudad-Rodrigo sur l'Alentejo. A cette double attaque, le prince régent n'eut à opposer que 30 000 mauvais soldats. Le prince de la Paix se rendit maître sans résistance d'Olivenza et de Jurumenha, les deux plus fortes barrières du Portugal au sud, fit bloquer Elvas et Campo-Mayor, et s'avança par Portalègre sur le Tage. Le régent effrayé offrit de céder Olivenza à l'Espagne, 20 millions à la France, et d'exclure le pavillon anglais des ports portugais. Charles IV et Godoï, pressés de renvoyer les troupes françaises au delà des Pyrénées, acceptèrent ces propositions. Les troupes espagnoles, au lieu de marcher sur Lisbonne, reçurent l'ordre de s'arrêter, et la paix fut signée, entre les cours de Lisbonne et de Madrid, à *Badajoz* (16 juin 1801). Bonaparte refusa de ratifier ce traité. Menou venait de perdre la bataille de *Canope* (21 mars 1801). L'Égypte lui échappant, et avec elle le gage le plus précieux du traité qui se négociait à Londres, il voulut se procurer une compensation en se rendant maître du Portugal. Il déclara à la cour de Madrid que les troupes françaises ne repasseraient pas les Pyrénées sans avoir obtenu des conditions plus avantageuses; et pour punir l'Espagne d'avoir trahi les intérêts communs, il ne s'opposa plus à la cession de la Trinité que l'Angleterre voulait garder. De nouvelles négociations furent alors entamées avec la cour de Lisbonne. Elles aboutirent, le 29 novembre 1801, au traité de *Madrid*, par lequel le Portugal s'engageait à fermer ses ports aux vaisseaux anglais jusqu'à la conclu-

sion de la paix et à recevoir les marchandises françaises sur le même pied que celles de l'Angleterre; il cédait en outre à la France un territoire de 60 milles en Guyane et lui payait 25 millions.

Préparatifs pour une descente en Angleterre. Commencements du camp de Boulogne. — Pendant l'invasion du Portugal et les négociations de Londres, la lutte directe continuait entre la France et l'Angleterre. La flottille, rassemblée à Boulogne, se renforçait chaque jour. Nelson se vantait de détruire sans peine ces *coquilles de noix*. Le 4 août il les bombarda pendant seize heures et fut repoussé. Une seconde attaque, le 16 août, ne fut pas plus heureuse. Cette double épreuve inquiéta l'Angleterre et la disposa à la paix, que les événements d'Égypte lui rendaient plus facile.

Fin de l'expédition d'Égypte. Convention d'El-Arisch (28 janvier 1800). Victoire de Kléber à Héliopolis (20 mars); sa mort (14 juin). Défaite de Menou à Canope (21 mars 1801). Convention du Caire (27 juillet). Évacuation de l'Égypte. — Après le départ de Bonaparte, l'armée se crut abandonnée et voulut évacuer l'Égypte. Kléber lui-même, nommé commandant en chef, se laissa aller au découragement. Cependant il disposait encore de forces imposantes; aux 22000 hommes qui lui restaient, il pouvait joindre 20000 chrétiens cophtes, grecs et syriens. Mourad-Bey découragé courait la haute Égypte avec quelques Mamelouks; Ibrahim-Bey, dans la basse Égypte, était peu redoutable; Djezzar-Pacha se tenait renfermé dans Saint-Jean-d'Acre, et le grand vizir, en marche vers l'Égypte, n'avait pas dépassé le Taurus. Le 1er novembre (1799), 4000 janissaires débarquèrent près de Damiette. Verdier, qui commandait dans cette ville, marcha contre eux avec 1000 hommes, en noya 3000 et fit le reste prisonnier. Kléber n'en songea pas moins à entrer en négociation avec le grand vizir et Sidney Smith. Une convention fut signée à *El-Arisch*, par laquelle les Français devaient évacuer l'Égypte et être transportés en France sur des vaisseaux anglais qui seraient réunis dans les ports d'Alexandrie, d'Aboukir et de Rosette (28 janvier 1800). Déjà les positions de la rive droite du Nil, Salahiéh, Belbéis, Damiette, avaient été remises aux Turcs, lorsque le ministère anglais refusa de ratifier la convention et exigea que l'armée française se rendît à discrétion. Kléber retrouva alors toute son énergie. « Soldats! dit-il dans une proclamation, on ne répond à de telles insolences que par des victoires; préparez-vous à combattre! » Le grand vizir, à la tête de 70000 hommes, s'avançait d'El-Arisch vers le Caire; il fut rejoint par Ibrahim-Bey et par Mourad-Bey, qui descendit de la haute Égypte. Le 20 mars, l'armée française, au nombre de 10000 hommes, sortit du Caire et se déploya dans la plaine d'*Héliopolis*. Elle se forma en quatre carrés, deux à gauche sous Regnier, deux à droite sous Friant, la cavalerie au milieu. L'armée turque, sept fois plus nombreuse, fut mise en pleine déroute. Ses débris, rejetés sur Belbéis

et sur Salahiéh, furent dispersés dans le désert. Pendant la bataille, Ibrahim-Bey, tournant la gauche de notre armée, était entré au Caire et y avait excité un soulèvement. Kléber accourut, bombarda la ville et y rentra le 15 avril. Ibrahim s'enfuit en Syrie; Mourad traita avec Kléber, qui lui abandonna la haute Égypte sous la suzeraineté de la France, et à condition de payer tribut. Toutes les villes du Delta furent reprises. La domination française était affermie lorsque Kléber tomba sous le poignard d'un fanatique (14 juin).

Menou lui succéda. L'armée comptait encore 23000 soldats. Mais le nouveau général qui la commandait, administrateur habile, manquait d'expérience et de résolution. Une triple attaque fut dirigée contre l'Égypte. Le grand vizir, battu à *Héliopolis*, s'avança de Gaza. 18000 hommes de troupes européennes, sous les ordres du général Abercrombie, étaient rassemblés sur les côtes de l'Asie Mineure, d'où la flotte de l'amiral Keith, mouillée dans la rade de Makri (1), devait les transporter sur la côte égyptienne; enfin 6000 cipayes, amenés de l'Inde par le général Baird, allaient débarquer à Cosséir. Menou négligea tous les moyens de défense. Au lieu de se concentrer vers la côte pour s'opposer aux Anglais, il dirigea ses principales forces vers Belbéis pour faire face aux Turcs. Le général Friant, chargé de garder Alexandrie, ne disposait que de 2000 hommes. Le 8 mars, l'armée anglaise débarqua à Aboukir. Menou accourut du Caire pour couvrir Alexandrie, et attaqua l'ennemi près des ruines de *Canope;* la bataille fut indécise et coûta la vie à Abercrombie, qui fut remplacé par Hutchinson (21 mars). Menou se retira dans Alexandrie, et dirigea le général Lagrange sur Ramaniéh pour assurer ses communications avec le Caire, où Belliard était renfermé avec 7000 hommes. Lagrange repoussé se replia sur le Caire. Les Anglais occupèrent Ramaniéh et firent leur jonction avec les Turcs. Pour achever de séparer Menou de Belliard, ils rompirent la digue qui séparait le lac Madiéh du lac Mareotis, et entourèrent ainsi Alexandrie d'une masse d'eau qui l'isolait du reste de l'Égypte. Belliard, investi par 50000 hommes, signa la convention du *Caire* sur les bases de celle d'*El-Arisch* (27 juillet 1801). Menou tint encore pendant un mois dans Alexandrie, et capitula le 30 août suivant. L'Égypte fut évacuée.

Combat naval d'Algésiras. — L'amiral Ganteaume, qui devait porter à l'armée le secours de ses vaisseaux, s'était contenté de promener son escadre de Brest à Toulon, de Toulon à Alexandrie. Il y eut toutefois, pendant cette lutte, un combat naval glorieux pour notre marine. L'amiral Linois avait reçu l'ordre d'aller rallier 6 vaisseaux espagnols à Cadix. Parti de Toulon avec 3 vaisseaux, il fut attaqué à *Algésiras* par 6 vaisseaux anglais, les dispersa et en détruisit 2. L'escadre espagnole arriva de Cadix. Le 12 juillet, les deux escadres sortirent

(1) Au sud-est de Smyrne.

de la rade d'Algésiras. L'amiral anglais que Linois venait de battre attaqua leur arrière-garde, et 2 vaisseaux espagnols se canonnèrent dans l'obscurité et coulèrent bas.

Paix d'Amiens (**25 mars 1802**). — L'évacuation de l'Égypte fit tomber le principal obstacle à la paix qui se négociait à *Londres*. Pitt, la voyant nécessaire, voulut du moins laisser à d'autres le soin de la signer : il se retira du pouvoir qu'il exerçait depuis tant d'années (9 février 1802). Addington lui succéda. Les préliminaires, depuis longtemps négociés à *Londres*, y furent conclus, le 1er octobre, entre lord Hawkesbury, secrétaire d'État des affaires étrangères, et M. Otto, plénipotentiaire français. Joseph Bonaparte et lord Cornwallis se réunirent à *Amiens* et convertirent ces préliminaires en traité définitif (25 mars 1802). 1° L'Angleterre rend à la France et à ses alliés toutes ses conquêtes, excepté l'île de la Trinité, cédée par l'Espagne, et Ceylan par la République batave. En conséquence, la France recouvre la Martinique, la Guadeloupe et ses établissements dans l'Inde ; l'Espagne, Minorque ; la Hollande, le Cap, qui devient un port franc, Demerari, Berbice, Essequibo et Surinam ; 2° les îles de Malte, de Gozzo et de Comino doivent être rendues à l'ordre de Saint-Jean dans le délai de trois mois, occupées par des troupes napolitaines, et rester indépendantes sous la garantie de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche, de l'Espagne et de la Prusse. Il ne doit y avoir de langue ni française, ni anglaise ; mais il en sera créé une maltaise, et les chevaliers rétablis choisiront parmi eux le grand maître ; 3° l'Angleterre évacue Porto-Ferrajo, qui revient, avec l'île d'Elbe, aux Français ; ceux-ci évacuent les ports napolitains ; 4° l'Égypte est restituée à la Porte, qui est maintenue dans son intégrité, et comprise dans le traité ; 5° la France reconnaît la République des Sept-Iles (1).

Après la réconciliation de l'Angleterre avec la France, la paix entre la France et la Porte ne pouvait rencontrer aucune difficulté. Elle fut signée le 23 juin suivant : 1° restitution de l'Égypte ; 2° remise en vigueur des anciens traités de commerce et de libre navigation pour la France dans la mer Noire ; 3° reconnaissance de la République des Sept-Iles.

§ IV. — Institutions du Consulat.

SOMMAIRE. — Puissance extérieure de la France après les traités de Lunéville et d'Amiens.

Derniers efforts des partis. Complot d'Aréna, de Cerrachi, de Topino-Lebrun et de Demerville (octobre 1800). Machine infernale (24 décembre).

---

(1) Les Iles Ioniennes, occupées par la flotte turco-russe (mars 1799), avaient été érigées en République des Sept-Iles, sous la protection de la Turquie et la garantie de la Russie. (Convention de *Constantinople*, 21 mars 1800.)

Prospérité intérieure de la France. Code civil (1802). Concordat (18 avril 1802). Amnistie des emigrés (26 avril). Légion d'honneur (15 mai). Consulat à vie (2 août).

Puissance extérieure de la France après les traités de Lunéville et d'Amiens. — L'époque des traités de *Lunéville* et d'*Amiens* est celle de la plus grande puissance extérieure où la France soit parvenue. Appuyée au Rhin et aux Alpes, elle étendait son influence bien au delà de ses frontières; d'une part sur l'Italie, où elle occupait le Piémont et où les Républiques cisalpine et ligurienne allaient modifier, comme les Républiques batave et helvétique, leurs constitutions dans le sens de la nouvelle constitution française; de l'autre sur l'Allemagne, où la question des indemnités, réservée par le traité de *Lunéville*, allait se régler sous sa médiation. Prépondérante sur le continent, elle tenait l'Angleterre elle-même en échec dans la Manche par le camp de Boulogne.

Derniers efforts des partis. Complot d'Aréna, de Ceracchi, de Topino-Lebrun et de Demerville (10 octobre 1800). Machine infernale (24 décembre). — Les partis, réduits à l'impuissance depuis le 18 brumaire, ne pouvant attaquer de front le pouvoir si fortement constitué du premier consul, dirigèrent leurs efforts contre sa personne. Un premier complot fut formé par les républicains Aréna, Ceracchi, Topino-Lebrun et Demerville. Arrêtés à l'Opéra le 10 octobre 1800, ils furent condamnés à mort le 9 janvier suivant. Pendant leur procès, une tentative plus redoutable mit en péril la vie du premier consul. Après la dispersion des dernières bandes chouannes par Brune, Cadoudal s'était retiré à Londres. Vers la fin de 1800, il revint dans le Morbihan et envoya à Paris trois agents, Limœlan, Saint-Réjant et Carbon, pour assassiner Bonaparte. Le 3 nivôse (25 décembre) celui-ci devait se rendre à l'Opéra. Les conjurés placèrent un tonneau rempli de poudre et de mitraille sur une charrette dans la rue Saint-Nicaise; Saint-Réjant y mit le feu; mais la voiture du premier consul eut le temps de tourner la rue avant que la *machine infernale* fit explosion. Bonaparte, prévenu contre les républicains, leur attribua cette conspiration et en fit déporter cent trente par un simple sénatus-consulte. L'arrêté était signé quand on découvrit les véritables auteurs de l'attentat.

Prospérité intérieure de la France. Institutions du Consulat. Code civil. — L'œuvre de la pacification semblait achevée au dedans comme au dehors. Les dernières tentatives des partis n'eurent d'autre résultat que de fortifier le pouvoir qu'ils essayèrent de renverser. Mais Bonaparte comprit « que le plus sûr moyen de commander à une nation est d'augmenter son bien-être (1). » Il tourna toute son attention vers la

(1) Mignet.

prospérité intérieure de la République. Il encouragea l'industrie, favorisa le commerce, pour lequel la création de la *Banque de France* (23 janvier 1800) fut un premier bienfait; il multiplia les communications, fit creuser les canaux de Saint-Quentin et de l'Ourcq, construire des ponts, réparer les routes. Son active sollicitude ne se borna pas au développement des intérêts matériels. L'enseignement public fut organisé. La loi du 1er mai 1802 créa 29 lycées, des écoles primaires, secondaires et spéciales.

Mais la réforme la plus importante fut celle de la législation. Un article de la constitution de 1791 avait annoncé qu'il serait rédigé un code civil pour régir toutes les parties du royaume. L'*Assemblée Législative* n'eut pas le temps de s'occuper de ce travail. Sous la *Convention*, Cambacérès présenta trois projets de code qui ne furent pas acceptés. Le Consulat combla cette lacune. Le 12 août 1800, Bonaparte nomma une commission composée de Tronchet, de Bigot-Préameneu, de Portalis et de Malleville, pour préparer un projet de *code civil*. Leur travail dura quatre mois. Les différentes parties de la législation nouvelle furent décrétées successivement et rendues séparément exécutoires dans le cours des années 1802, 1803 et 1804. La loi du 30 ventôse an XII (21 mars 1804) les réunit en un seul corps sous le titre de *Code civil des Français*. Le *Code de Commerce* fut rédigé et discuté dans la même forme que le *Code civil;* mais il ne fut entièrement voté qu'en 1807, et il ne devint exécutoire que le 1er janvier 1808, en vertu de la loi du 15 septembre 1807. Le *Code de Procédure civile*, dont la rédaction fut décrétée par un arrêté consulaire du 3 germinal an X (25 mars 1802), ne fut achevé qu'en 1806 et rendu exécutoire à partir du 1er janvier 1807.

Les travaux législatifs que nous venons d'indiquer consacrèrent les grands principes de la Révolution : l'égalité des citoyens devant la loi; la constitution libérale de la famille et de la propriété par la suppression du droit d'aînesse et des substitutions, par le partage égal des biens entre tous les enfants, par l'établissement du mariage civil, par l'abolition de tout privilége en matière de propriété et de contrat, enfin par le respect de la liberté du commerce. C'est le plus beau monument de législation que l'esprit humain ait élevé depuis Justinien.

Concordat (18 avril 1802). Amnistie des émigrés (26 avril). Légion d'honneur (15 mai). Consulat à vie (2 août). — « C'est surtout après la paix d'Amiens que Bonaparte jeta les fondements de sa puissance future. Il fit marcher de front, au commencement de 1802, trois grands projets qui tendaient au même but. Il voulut organiser les cultes et constituer le clergé, qui n'avait encore qu'une existence religieuse; créer, par la *Légion d'honneur*, un ordre militaire perma-

nent dans l'armée, et rendre son propre pouvoir d'abord viager, ensuite héréditaire (1). »

Après de longues négociations, Bonaparte conclut avec le pape Pie VII le *Concordat* qui reconstitua l'Église gallicane (15 juillet 1801). Le gouvernement de la République reconnaissait que la religion catholique était la religion de la majorité des citoyens français. La nomination des archevêques et des évêques était attribuée au chef de l'État ; le nombre des archevêques fut fixé à 10 (2), celui des évêques à 50. Pie VII renonçait pour lui et ses successeurs à toute revendication des biens du clergé ; de son côté, le gouvernement assurait un traitement aux évêques et aux curés. Ratifié à Rome le 15 août 1801, le *Concordat* ne fut publié que le 18 avril 1802. Bonaparte, prévoyant l'opposition du Tribunat et du Corps Législatif, en fit éliminer, par une simple opération du Sénat, les membres les plus énergiques. Après cette épuration, il soumit le Concordat à l'acceptation de ces assemblées, qui l'adoptèrent à une forte majorité (6 avril).

Par le *Concordat* Bonaparte espéra enlever le clergé à l'opposition royaliste. L'amnistie des émigrés, qui suivit de près, avait, de son côté, pour but de rallier au gouvernement l'ancienne noblesse (26 avril). En attendant, il commença à en organiser une nouvelle en créant la *Legion d'honneur* (15 mai 1802). Cette légion était composée de quinze cohortes de dignitaires à vie, disposés dans un ordre hiérarchique. Le premier consul en était le chef Chaque cohorte comprenait 7 grands officiers, 20 commandants, 30 officiers et 350 chevaliers. « Malgré la docilité du Conseil d'État, malgré l'épuration subie par le Tribunat et le Corps Legislatif, ces trois corps combattirent vivement une loi qui recommençait l'inégalité, et elle n'obtint qu'une faible majorité. »

Par le *Concordat* et la *Légion d'honneur*, Bonaparte s'éloignait de la Révolution ; par l'établissement du *Consulat à vie* il se rapprocha de la monarchie. La présentation du traité d'*Amiens* aux corps de l'État fut l'occasion de cette première extension de pouvoir. Sur la proposition de Cambacérès, le Tribunat émit le vœu « qu'il fût donné au général Bonaparte, premier consul, un gage éclatant de la reconnaissance nationale. » Conformément à ce vœu, un sénatus-consulte organique prorogea pour dix ans les pouvoirs du premier consul (6 mai 1802). Mais une simple prolongation du consulat ne parut pas suffisante à Bonaparte ; il voulut le consulat à vie. On consulta le peuple par des registres publics. Sur 3 577 259 votants, 3 568 885 se prononcèrent pour le consulat à vie. En conséquence le Sénat,

(1) MIGNET.

(2) Paris, Malines, Besançon, Lyon, Aix, Toulouse, Bordeaux, Bourges, Tours et Rouen.

sur la décision du Tribunat et du Corps Législatif, rendit un sénatus-consulte ainsi conçu : « Le peuple français nomme et le Sénat proclame Napoléon Bonaparte premier consul à vie » (2 août 1802).

CHAPITRE XXVI.

CONSULAT A VIE.

(1802-1804.)

§ Ier. — Constitution de l'an X.

SOMMAIRE. — Constitution du 16 thermidor an X (4 août 1802). Extension de la puissance territoriale de la France et du système politique de Bonaparte. Les sécularisations; dissolution du Saint-Empire.

Expédition de Saint-Domingue (1802-1803). Perte de cette île.

Constitution du 16 thermidor an X (4 août 1802) ou sénatus-consulte organique de la constitution de l'an VIII. — La proclamation du consulat à vie fut suivie d'un sénatus-consulte organique qui modifia profondément la constitution consulaire. Les trois consuls sont nommés à vie. Ils sont de droit membres du Sénat, et ils doivent le présisider. Le premier consul obtient la faculté de désigner son successeur; il reçoit le droit de faire grâce. La stabilité assurée au gouvernement est étendue au système électoral, principe des pouvoirs de l'État. Les listes de notabilités sont supprimées et remplacées par des colléges électoraux à vie. Des assemblées de canton sont créées, chargées d'élire deux colléges électoraux, l'un d'arrondissement, l'autre de département. Le collége d'arrondissement doit se composer d'un individu sur cinq cents, le collége de département d'un sur mille; mais pour ce dernier les choix sont restreints aux six cents les plus imposés. Le gouvernement nomme les présidents des assemblées de canton et des colléges électoraux ; il peut dissoudre un collége électoral. Les conseils d'arrondissement présentent deux candidats pour les places vacantes au Tribunat, les colléges de département en présentent deux pour les places vacantes au Sénat ; chacun de ces deux colléges présente deux candidats pour les places vacantes au Corps Législatif. Le Sénat choisit entre les candidats présentés et conserve ainsi le pouvoir d'élire tous les corps de l'État. Il est porté à quatre-vingts membres. Par la faculté qu'il obtient d'interpréter, de compléter la constitution par des sénatus-consultes organiques, il devient pouvoir constituant. Enfin il peut désormais, par de simples sénatus-consultes, suspendre la constitution ou le jury dans certains départements, dis-

soudre le Corps Législatif et le Tribunat et casser les jugements des tribunaux. Le Conseil d'État est renforcé, comme le Sénat, et porté à cinquante membres. Le Tribunat, déjà réduit, au mois de mars 1802, de cent membres à quatre-vingts, ne se compose plus que de cinquante membres; il est divisé en trois sections délibérant séparément : ainsi démembré et annulé, il n'est plus qu'une sorte de Conseil d'État (1). Le Corps Législatif, n'ayant que la faculté de voter les projets de loi qui lui sont présentés, reste ce que la constitution de l'an VIII l'a fait. La prérogative de voter les traités est enlevée à ces deux assemblées. La ratification des traités et la rédaction des sénatus-consultes organiques sont déférées à un *conseil privé* composé des consuls, des ministres, de deux sénateurs, de deux conseillers d'Etat et de deux grands officiers de la Légion d'honneur.

Telle est la constitution de l'an X. Elle achève de concentrer le pouvoir dans les mains du premier consul. « La monarchie élective existait; il n'y avait plus qu'un pas à faire pour arriver à la monarchie héréditaire; Bonaparte allait y être porté par la rupture de la paix d'Amiens (2). »

Extension de la puissance territoriale de la France. Réunion à la République de l'île d'Elbe (26 août 1802), du Piémont (11 septembre) et du duché de Parme (9 octobre). — Cette politique d'envahissement fut étendue au dehors. L'île d'Elbe, échangée avec le roi d'Etrurie contre la principauté de Piombino, qui avait été cédée par la cour de Naples, fut déclarée partie du territoire français (26 août 1802). La réunion du Piémont, accomplie de fait depuis 1800, fut prononcée officiellement par un sénatus-consulte du 24 fructidor (11 septembre). On le divisa en six départements (3). Le 9 octobre suivant, la France prit possession du duché de Parme (4), en vertu du traité qui constituait pour le prince de Parme le royaume d'Étrurie.

Extension du système politique de Bonaparte. — En même temps Bonaparte étendait, avec son système politique, son influence au dehors. La nouvelle forme du gouvernement français fut imitée par toutes les républiques affiliées. Dès 1801 la République batave s'était donné un président (17 octobre). La République cisalpine reconnut Bonaparte lui-même pour président (26 janvier 1802). La République ligurienne remit le pouvoir à un doge choisi par lui (26 juin). Il n'y eut pas jusqu'à la petite République de Lucques qui ne subît

(1) Par un sénatus-consulte du 19 août 1807, il fut entièrement supprimé et ses attributions transferées au Corps Législatif, qui recouvra ainsi la parole.

(2) Th. Lavallée.

(3) Département du Pô, chef-lieu Turin; de la Doire, chef-lieu Ivrée; de Marengo, chef-lieu Alexandrie; de la Sésia, chef-lieu Verceil; de la Stura, chef-lieu Coni; du Tanaro, chef lieu Asti.

(4) On en fit le département du Taro, chef-lieu Parme.

aussi des changements. Mais les plus considérables furent ceux qui s'opérèrent, par l'influence française, en Suisse et en Allemagne.

Depuis trois ans la République helvétique était en proie à des troubles. Bonaparte se proclama le médiateur des différends et envoya 20 000 hommes pour rétablir l'ordre. Une consulte de cinquante-six députés suisses se réunit à Paris, et, sous les inspirations du premier consul, fit une nouvelle Constitution, qui fut proclamée sous le nom d'*acte de médiation* (19 février 1803). Le système fédératif remplaça la République une et indivisible établie par le Directoire. Le Valais, détaché de la Confédération, fut érigé en État indépendant, et la route du Simplon remise à la garde de la France.

Les sécularisations; dissolution du Saint-Empire. — La question des indemnités, en bouleversant la constitution territoriale de l'Allemagne, ébranla également sa constitution politique au profit de l'influence française. Les indemnités promises aux princes dépossédés sur la rive gauche du Rhin ou même en Italie devaient être prises sur les États ecclésiastiques et sur les villes impériales. Les territoires des évêchés à séculariser formaient encore la sixième partie de l'Allemagne. Ils étaient entièrement dans la main de l'Empereur; il en était de même des villes libres. Les supprimer, c'était donc tout à la fois dissoudre de fait le Saint-Empire et amoindrir l'Autriche en possession de la dignité impériale, qui ne devait plus être qu'un vain titre. La Prusse songea à tirer parti des circonstances pour s'agrandir encore aux dépens de sa rivale allemande. Elle se tourna vers Bonaparte, arbitre tout-puissant du continent; les autres princes firent de même. La nouvelle organisation de l'Allemagne allait donc encore être l'ouvrage du premier consul. Il résolut de s'entendre d'abord individuellement avec chacun des intéressés. Par des conventions particulières il promit de faire obtenir : 1° à la Prusse, en compensation du duché de Clèves : les évêchés de Hildesheim et de Paderborn, une partie de celui de Munster, les territoires d'Erfurth, d'Eischfeld et plusieurs villes libres; 2° à la maison d'Orange-Nassau, qui renonça au stathoudérat et reconnut la République batave, l'abbaye de Fulde, érigée en principauté; 3° à la Bavière, en compensation des duchés de Juliers et de Deux-Ponts, les évêchés de Wurtzbourg, de Bamberg et d'Augsbourg (moins la ville), l'abbaye de Kempten, la ville de Passau (moins l'évêché, enclavé dans le territoire autrichien et destiné à l'archiduc Ferdinand, en compensation du grand-duché de Toscane), enfin plusieurs autres villes libres et abbayes (mai 1802).

Le premier consul soumit ces arrangements au czar et s'entendit avec lui pour proposer à la diète la médiation de la France et de la Russie (4 juin 1802). Les conditions stipulées pour la Prusse, la maison d'Orange et la Bavière furent insérées dans le plan définitif des indemnités. L'Autriche reçut pour le grand-duc de Toscane les évêchés de Salzbourg et de Passau (sans la ville); pour elle-même les évêchés

de Brixen et de Trente. Le duc de Modène obtint le Brisgau et l'Ortenau. On assura à la maison de Bade l'évêché de Constance, les restes des évêchés de Bâle, de Strasbourg et de Spire, les bailliages de Ladenbourg et de Heidelberg. Enfin on donna à la maison de Wurtemberg, en compensation de Montbéliard, plusieurs villes libres et abbayes. Des trois électeurs ecclésiastiques il ne resta que celui de Mayence, qui conserva la qualité d'archi-chancelier de l'Empire, président de la diète, et obtint l'évêché de Ratisbonne. On créa quatre nouveaux électorats : Wurtemberg, Bade, Hesse-Cassel et Salzbourg. Parmi les villes libres on maintint Augsbourg, Nuremberg, Ratisbonne, Wetzlar, Francfort et Lubeck. Le premier consul y fit ajouter Brême et Hambourg. Toutes ces villes furent déclarées à l'avenir neutres dans les guerres de l'Empire et exemptes de toute charge militaire.

L'empereur Alexandre ayant ratifié ce plan, la France et la Russie en donnèrent connaissance à la diète de Ratisbonne et lui notifièrent leur médiation (18 août 1802). Après cinq mois de débats, la diète adopta le plan soumis par les puissances médiatrices (25 février 1803).

Ainsi fut achevée par la Révolution l'œuvre commencée par la Réforme : il n'y eut plus de principautés ecclésiastiques. L'empire germanique « ne fut plus qu'une agrégation d'États avec un chef qui n'eut d'empereur que le nom, sous une influence étrangère (1). »

Expédition de Saint-Domingue (1802-1803). — En même temps que Bonaparte faisait de la France l'arbitre du continent, il cherchait à lui rendre sa puissance coloniale afin de développer son commerce extérieur et de tenir partout l'Angleterre en échec. Par le traité secret de *Saint-Ildefonse* (octobre 1801), l'Espagne nous avait restitué la Louisiane, cédée par Louis XV en 1763 (2). L'Angleterre nous avait rendu, par le traité d'*Amiens*, nos établissements dans l'Inde. Mais depuis la chute de l'empire de Mysore, sa domination s'était encore étendue et affermie dans la péninsule. Lors de l'expédition d'Égypte, Tippou-Saïb s'était mis en communication avec la France et avait repris les armes. Mais battu par les généraux Harris et Stuart, il périt en défendant Seringapatam, sa capitale. La prise de cette ville entraîna la perte de son empire (février 1799). Cette importante conquête fut suivie de l'envahissement du royaume d'Aoude et d'Allahabad (1799), et de la confiscation de tout le Carnatic. Les Mahrattes restèrent les seuls adversaires puissants des Anglais dans l'Inde. Après la paix d'*Amiens*, Bonaparte nomma le général Decaen gouverneur de Pondichéry et le chargea d'observer les princes et les peuples indigènes, d'étudier leurs ressources ainsi que les moyens de communi-

(1) Heeren.

(2) Après la rupture de la paix d'Amiens, Bonaparte la céda aux États-Unis moyennant 81 millions (30 février 1803).

quer avec eux en cas de guerre avec les Anglais. Mais les plus grands efforts du premier consul furent dirigés vers les Antilles.

Le décret du 15 mai 1791 par lequel l'Assemblée Constituante établit l'égalité des droits entre les blancs et les hommes de couleur, avait excité une lutte sanglante entre les deux races. Les hommes de couleur, poussés par l'opposition des blancs, avaient pris les armes et soulevé les nègres (août 1791). Les plantations furent ravagées et Port-au-Prince incendié (novembre). Les commissaires envoyés par l'Assemblée Législative (septembre) s'allièrent avec les hommes de couleur et proclamèrent la liberté des nègres. Le Cap fut incendié et les blancs massacrés (21 juin 1793). A la faveur de ces troubles, les Anglais se saisirent de plusieurs places (1793-1797). En 1798 ils évacuèrent l'île. Les blancs furent alors expulsés. Le général nègre Toussaint-Louverture se mit à la tête des noirs, envahit la partie espagnole de Saint-Domingue, cédée à la France par le traité de *Bâle* (1795) et prit le titre de gouverneur général, en plaçant toutefois l'île sous le protectorat de la France (1801). Bonaparte résolut de rattacher plus étroitement cette importante colonie à la métropole. Le général Leclerc, beau-frère du premier consul, fut envoyé à Saint-Domingue à la tête de 40000 hommes. A l'approche de l'expédition française, Toussaint-Louverture incendia le Cap et fit massacrer les blancs (5 février 1802). Mais Leclerc occupa Fort-Dauphin; Latouche-Tréville et le général Boudet se rendirent maîtres de Port-au-Prince; Kervesan prit possession de la partie orientale de l'île. Les généraux noirs Dessalines et Christophe firent leur soumission. Toussaint-Louverture, hors d'état de prolonger la lutte, se rendit aussi et obtint de se retirer sur ses terres (mai 1802). Quelque temps après, il fut enlevé et déporté en France, où il mourut au fort de Joux. Dessalines et Christophe reprirent les armes. Le général Leclerc fut enlevé par la fièvre jaune qui décimait l'armée (2 novembre 1802). Rochambeau (1) lui succéda en qualité de capitaine général et fut réduit à capituler (novembre 1803). Les noirs proclamèrent alors l'indépendance de Saint-Domingue, qui reprit le nom d'Haïti (1er janvier 1804).

§ II. — Rupture de la Paix d'Amiens. Fin du Consulat.

SOMMAIRE. — Rupture de la paix d'Amiens. Camp de Boulogne. Complot de Cadoudal et de Pichegru. Bonaparte proclamé empereur (18 mai 1804).

Rupture de la paix d'Amiens. — La paix d'Amiens ne pouvait être qu'une trêve. L'Angleterre ne l'avait signée que pour reprendre haleine après dix ans de lutte. Le nouvel ordre de choses établi en France ne réconcilia pas l'aristocratie britannique avec la Révolu-

---

(1) Fils du comte de Rochambeau, qui fut envoyé en 1780 en Amérique, et commanda en 1791 l'armée du Nord.

tion. D'un autre côté, l'extension de notre puissance continentale, les efforts du premier consul pour développer notre marine et nos colonies, enfin l'essor de notre industrie et de notre commerce extérieur excitaient au plus haut point la méfiance et la jalousie de l'Angleterre. Elle prit prétexte de la réunion du Piémont pour garder Malte « qui lui assurait l'empire de la Méditerranée et qui formait un rempart à l'Égypte (1), » où elle redoutait toujours de nous voir revenir. Le 18 mars le roi Georges III envoya au Parlement un message hostile à la France. Le 17 mai suivant, l'amirauté anglaise mit l'embargo sur les navires français et bataves, et lança ses escadres qui en capturèrent 1200. Le premier consul répondit à cette agression en faisant arrêter tous les Anglais voyageant en France et en défendant de recevoir dans les ports français aucune marchandise anglaise, aucun bâtiment expédié d'Angleterre ou qui auraient touché dans un port anglais. En même temps il reprit sur le continent les positions qu'il avait occupées avant la paix d'Amiens. Gouvion Saint-Cyr, avec 15000 hommes, alla occuper Tarente, Otrante et Brindes; Mortier, avec 25000 hommes, partit du camp de Zeist (2) et se dirigea par Munster, Osnabrück et Meppen sur le Hanovre. L'armée hanovrienne, sous les ordres de Walmoden, se replia derrière le Wéser et capitula. Par la convention de *Suhlingen* (3 juin 1803), elle obtint de se retirer avec armes et bagages derrière l'Elbe. Georges III refusa de ratifier cette convention. Mortier se contenta néanmoins de licencier l'armée hanovrienne et occupa tout l'électorat (capitulation d'*Artlembourg* (5 juillet). Les bouches de l'Ems et du Wéser furent ainsi fermées au commerce anglais.

Camp de Boulogne. — Enfin le premier consul revint au projet « de franchir le détroit de Calais avec une armée et de terminer dans Londres même la rivalité des deux nations (3). » L'armée destinée à la descente se rassembla dans les camps de Zeist, où Marmont remplaça Mortier, de Gand, de Saint-Omer, de Compiègne et de Brest. C'étaient environ 160000 hommes qui allaient être dirigés vers la côte et rapprochés de la flottille. Cette flottille, composée de 1300 bâtiments de guerre et de 1000 transports, se réunit à Ambleteuse, à Wimereux, à Etaples, à Montreuil et à Boulogne, centre du rassemblement général, et camp principal destiné aux troupes de Saint-Omer formant, sous le général Soult, le centre de l'armée d'invasion. Un autre camp fut établi à Montreuil pour recevoir les troupes de Compiègne, sous le général Ney, formant la gauche. Une flottille hollandaise, préparée dans l'Escaut, d'où elle devait être conduite à Ostende, était destinée à transporter les troupes réunies à Gand, sous Davoust, et formant le droite.

(1) Heeren.
(2) A l'est d'Utrecht.
(3) Thiers.

Enfin l'escadre hollandaise du Texel et l'escadre de Brest devaient transporter les corps de Marmont et d'Augereau (1), formant les deux ailes (1). Ces dispositions prises, il fallait se rendre maître de la Manche pendant le temps nécessaire à la traversée. Les flottes du Texel, de Brest, de Rochefort, du Ferrol et de Toulon, étaient chargées de dégager le détroit par une profonde combinaison de mouvements.

Complot de Cadoudal et de Pichegru (1803). — L'Angleterre, inquiète, fortifia ses côtes et travailla à susciter contre la France une nouvelle coalition. En attendant, elle chercha à se défaire de son redoutable adversaire en soudoyant des complots contre sa vie. Vers la fin du mois d'août 1803, Georges Cadoudal, Pichegru et plusieurs autres agents de l'émigration, vinrent à Paris avec le dessein de frapper le premier consul. Moreau, caractère faible, mécontent, en qualité de républicain, du nouvel ordre de choses, et d'ailleurs jaloux de Bonaparte, se laissa entraîner dans une entreprise où il s'agissait de rétablir les Bourbons. Pour se rapprocher du théâtre des événements, le duc d'Enghien vint s'établir dans le pays de Bade. La conspiration fut découverte. Moreau, Pichegru et Cadoudal furent arrêtés (février-mars 1804). Pour la seconde fois, depuis le commencement du consulat, Bonaparte surprenait la main des Bourbons ou de leurs partisans dans des complots dirigés contre sa vie. Il répondit à ces tentatives par de terribles représailles. Le duc d'Enghien fut enlevé au château d'Ettenheim, au mépris du droit des gens, et fusillé dans les fossés de Vincennes (16-21 mars).

Bonaparte proclamé Empereur (18 mai 1804). — Cette conspiration et la rupture de la paix d'*Amiens* servirent de prétexte à l'établissement de l'Empire. Pour mettre les nouvelles institutions de la France à l'abri des entreprises des partis, pour consolider l'ordre intérieur en présence d'une nouvelle lutte extérieure à soutenir, l'hérédité du pouvoir parut nécessaire. En conséquence, sur la proposition du tribun Curée, et malgré l'opposition de Carnot, Bonaparte fut proclamé empereur des Français, sous le nom de Napoléon Ier (18 mai 1804).

---

(1) Le corps d'Augereau, réuni au camp de Brest, était destiné à être débarqué en Irlande, pays toujours ennemi de l'Angleterre.

CHAPITRE XXVII.

EMPIRE.

(1804—1815.)

TROISIÈME ET QUATRIÈME COALITION.

(1804-1807.)

---

§ Ier. — Troisième Coalition.

SOMMAIRE. — Constitution impériale ou de l'an XII. Sacre de Napoléon par Pie VII (2 décembre 1804). Attitude des puissances européennes. Napoléon, roi d'Italie (20 mai 1805). Réunion de la République ligurienne à l'Empire français (4 juin). Le camp de Boulogne. Alliance avec l'Espagne. Plan de la campagne maritime. Lenteurs et fautes de Villeneuve.

Troisième coalition (1805). Ses forces et son plan d'attaque. Plan de Napoléon. Marche des différents corps français. Combat de Wertingen, de Memmingen, d'Elchingen. Capitulation d'Ulm (20 octobre). Bataille navale de Trafalgar (20 octobre).

Opérations en Italie. Bataille de Caldiero (30 octobre). Combats de Füssen et de Castel Franco.

Marche de la grande armée sur Vienne. Combats d'Amstœtten, de Dirnstein, de Hollabrunn. Entrée dans Vienne (15 novembre). Attitude hostile de la Prusse : traité de Potsdam (3 novembre). Bataille d'Austerlitz (2 décembre). Armistice d'Urschitz (4 décembre).

Traités avec les princes de Bade, de Wurtemberg et de Bavière (10-20 décembre). Traité de Schœnbrunn avec la Prusse (15 décembre). Traité de Presbourg (26 décembre).

Politique de Napoléon après la paix de Presbourg. Royautés vassales. Grands fiefs. Attitude hostile des grandes puissances. Négociations avec la Prusse, l'Angleterre, la Russie. Confédération du Rhin (juillet-août 1806). Fin de l'empire d'Allemagne.

Constitution impériale de l'an XII. — La Constitution de l'an XII laissa les grands corps de l'État tels que les avaient faits le sénatus-consulte organique de l'an X. La couronne impériale fut déclarée héréditaire dans la famille de Napoléon, transmissible de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, avec faculté d'adoption ; à défaut d'adoption, la transmission devait se faire en ligne collatérale, mais seulement en faveur de Joseph et de Louis Bonaparte. Pour donner plus d'éclat au nouvel empire, on emprunta à l'empire germanique quelques-unes de ses hautes dignités, et l'on créa six grandes charges inamovibles, mais purement honorifiques, correspondant aux diverses attributions du gouvernement. Ces grands dignitaires étaient : le *grand électeur*, chargé de convoquer le Sénat, le Corps Législatif et les colléges électoraux ; l'*archi-chancelier d'Empire*, placé à la tête de l'ordre judiciaire ; l'*archi-chancelier d'État*, placé à la tête de la diplomatie ; l'*archi-trésorier*, à la tête de l'administration financière ; le *connétable*, à

la tête de l'armée ; le *grand amiral*, à la tête de la flotte. Venaient après les maréchaux d'empire, c'étaient : Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Ney, Mortier, Davoust, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Pérignon, Serrurier. Enfin l'on créa, sous le nom de grands officiers de l'empire, une seconde classe de dignitaires, chargés de présider les colléges électoraux.

Sacre de Napoléon par le pape Pie VII (2 décembre 1804). Attitude des puissances européennes. — Pie VII vint à Paris sacrer le nouvel empereur (2 décembre 1804). La cour de Vienne consentit à le reconnaître, à condition qu'on accorderait le même titre au chef de la maison d'Autriche, indépendamment de son titre électif. La cour de Saint-Pétersbourg montra des dispositions moins favorables. Elle réclama contre la violation du territoire badois et protesta contre l'exécution du duc d'Enghien en prenant le deuil. Dès le 28 août 1804 elle rompit toutes relations diplomatiques avec la France. La Suède suivit cet exemple (7 septembre). La Prusse elle-même se refroidit et signa un traité secret avec la Russie (24 mai). Pitt venait de ressaisir le pouvoir en Angleterre. Sa rentrée au ministère annonçait une guerre à outrance.

Napoléon, roi d'Italie (26 mai 1805). Réunion de la République ligurienne à l'empire français (4 juin). — Cependant Napoléon écrivit à Georges III, comme il avait fait au commencement du Consulat, pour lui proposer la paix (2 janvier 1805). Fox fit de vains efforts en faveur de la paix. L'influence de Pitt l'emporta. Aux dispositions hostiles de l'Angleterre, Napoléon répondit en prenant la couronne d'Italie (26 mai 1805). La République cisalpine fut transformée en royaume, dont Eugène de Beauharnais, beau-fils de l'empereur qui l'adopta, fut nommé vice-roi. Quelques mois après, la République ligurienne cessa également d'exister et fut réunie à l'empire (4 juin). La République de Lucques fut donnée en apanage à la princesse Élisa, sœur aînée de Napoléon, et érigée en sa faveur en principauté héréditaire, sous la dépendance de l'empire français.

Le camp de Boulogne. Alliance avec l'Espagne (janvier 1805). Plan de la campagne maritime. Lenteurs et fautes de Villeneuve. — En même temps Napoléon pressait les préparatifs du camp de Boulogne. Les travaux d'armement le long de la côte étaient terminés. Les forts étaient construits et les bassins creusés. La flottille achevait de se concentrer. Trois flottes étaient réunies, à Brest sous Ganteaume, à Rochefort sous Missiessy, à Toulon sous Villeneuve ; une escadre de cinq vaisseaux français était mouillée au Ferrol. A ces forces navales allaient se joindre celles de l'Espagne.

L'Angleterre, en déclarant la guerre à l'Espagne, sous prétexte que nos vaisseaux s'armaient dans ses ports, décida la cour de Madrid à s'unir à la France. Le 4 janvier 1805, une convention fut signée par laquelle l'Espagne promettait sur-le-champ 32 vaisseaux de ligne.

C'était un important appoint de forces navales pour le succès de l'expédition française contre l'Angleterre. Il s'agissait de tenir la Manche pendant le temps nécessaire à la traversée, en réunissant une flotte importante entre Douvres et Boulogne pendant que les flottes anglaises, attirées au loin, dans les Indes et aux Antilles, laisseraient le détroit libre. Napoléon espérait obtenir ce résultat par des mouvements d'escadres habilement combinés. Dès le 11 janvier 1805, Missiessy avait fait voile pour les Antilles. Villeneuve reçut l'ordre de partir de Toulon au premier vent favorable, de rallier à Cadix l'amiral espagnol Gravina avec 7 vaisseaux et de se rendre à la Martinique. Ganteaume devait sortir de Brest avec 21 vaisseaux, prendre au Ferrol la division française en relâche devant ce port et rejoindre Villeneuve à la Martinique. Les trois amiraux, ainsi réunis, devaient revenir dans la Manche où l'on aurait alors 50 vaisseaux, tandis que l'Angleterre, alarmée pour ses colonies, aurait lancé ses escadres dans toutes les directions, en Orient, en Amérique, dans l'Inde.

L'Angleterre fit tous ses efforts pour détourner sur le continent l'orage qui la menaçait. Les empiétements de Napoléon en Italie servirent sa politique et l'aidèrent à renouer une troisième coalition avec les puissances continentales inquiètes et jalouses des nouveaux accroissements de l'empire français. Napoléon allait se trouver exposé à l'alternative de l'expédition d'Angleterre ou d'une guerre contre les puissances du continent.

Les lenteurs et les fautes de Villeneuve ne tardèrent pas à décider la question qui tenait l'Europe en suspens. Villeneuve avait rallié Gravina devant Cadix et était arrivé à la Martinique (14 mai 1805). Mais Ganteaume n'avait pu sortir du port de Brest où il était bloqué par l'amiral anglais Cornwallis. Villeneuve résolut, en attendant son arrivée, une attaque sur la Barbade où les Anglais avaient d'importants établissements. Apprenant que Nelson croisait devant cette île, il retourna en Europe, livra un combat heureux à l'amiral Calder au cap Finistère, sur la côte d'Espagne, débloqua le Ferrol et rallia deux divisions française et espagnole à la Corogne ; mais au lieu de se porter au-devant de Missiessy, sorti de Rochefort à sa rencontre et arrivé au Vigo, d'aller débloquer Ganteaume et d'entrer avec 50 vaisseaux dans la Manche, il fit voile vers Cadix où Nelson vint le bloquer. Il fallut renoncer au projet de descente.

Troisième coalition (1805) (1). Ses forces et son plan d'attaque. — Sur ces entrefaites, l'Angleterre avait réussi à former une troisième coalition. Dès le 11 avril, elle avait conclu un traité d'alliance avec la Russie. L'Autriche et la Suède y accédèrent (9-31 août).

Quatre attaques devaient être dirigées contre l'empire français : 1° par la Bavière et la vallée du Danube ; 2° par l'Adige et la Lom-

(1) *Voyez* dans l'Atlas la Carte XIII.

bardie; 3° par le Hanovre et la Hollande; 4° par le midi de l'Italie. 80000 Autrichiens, sous l'archiduc Ferdinand, dirigé par Mack, se concentraient sur l'Inn; 100000 sur l'Adige, sous l'archiduc Charles; 25 à 30000, sous l'archiduc Jean, dans le Tyrol, servant de lien entre les deux autres armées. Une première armée russe se rassemblait en Gallicie, sous Kutosof, pour soutenir l'armée autrichienne de l'Inn; une seconde, en Pologne, pour entraîner la Prusse; une troisième à Revel, pour rejoindre à Stralsund un corps suédois et concourir avec les Anglais à l'invasion du Hanovre et de la Hollande; une quatrième était destinée à être débarquée plus tard à Naples avec des troupes britanniques.

Plan de Napoléon. — Napoléon ne s'occupa que des deux attaques principales qui devaient se faire par l'Inn et par l'Adige. A l'archiduc Charles il opposa Masséna avec 50000 hommes, formant l'*armée d'Italie*. Il se chargea lui-même de l'armée autrichienne de l'Inn et des Russes qui suivaient. Porter les différents corps de la *grande armée* des bords de la mer sur le Rhin, et de là, par un large mouvement concentrique, les faire converger sur le Danube, de manière à tourner, à déborder, à envelopper les Autrichiens, les mettre hors de combat avant l'arrivée des Russes, puis courir à ceux-ci et les accabler à leur tour : tel fut le plan de l'immortelle campagne de 1805.

Marche des différents corps français. Combats de Wertingen, de Memmingen, d'Elchingen. Capitulation d'Ulm (20 octobre). — L'armée autrichienne franchit l'Inn (8 septembre). L'électeur Maximilien, d'après le conseil de Napoléon, se retire avec ses 25000 hommes à Wurtzbourg. Mack laisse sa droite, sous Kienmayer, sur l'Isar, pour rallier les Russes qui venaient d'entrer en Autriche, et prend position à Ulm, gardant les débouchés de la forêt Noire. Le plan de Napoléon était de le tourner par sa droite, de l'assaillir à revers et de l'enfermer dans ce défilé. En conséquence Bernadotte, qui occupe le Hanovre, rassemble son corps à Goettingue et marche par Cassel et Giessen sur Wurtzbourg. Marmont s'y porte de la Hollande par Nimègue, Cologne, Mayence et Francfort. Les deux maréchaux se réunissent aux 25000 Bavarois (27-29 septembre). Les troupes du camp d'Ambleteuse, sous Davoust, s'avancent par Cassel, Lille, Namur, Luxembourg et Deux-Ponts, sur Manheim; celles du camp de Boulogne, sous Soult, par Saint-Omer, Douai, Cambrai, Mézières, Verdun, Metz, sur Spire; celles du camp de Montreuil, sous Ney, par Arras, La Fère, Reims, Nancy, Saverne, sur Lauterbourg. Lannes, Murat et la garde avec Napoléon se dirigent sur Strasbourg. Enfin Augereau, avec la réserve, devait s'avancer de Brest sur Huningue, par Alençon, Sens, Langres et Béfort. Vers la fin de septembre, toute l'armée était échelonnée de Strasbourg à Wurtzbourg, sur le flanc droit des Autrichiens.

Mack, ne soupçonnant pas la large et redoutable manœuvre dont il était menacé, s'attendait à voir les Français déboucher par les défilés

de la forêt Noire, et s'apprêtait à les recevoir dans la forte position qu'il avait prise, sa droite à Ulm, sa gauche à Memmingen, son centre couvert par l'Iller. Cependant Murat, Lannes et Ney passent le Rhin à Kehl et à Lauterbourg et se réunissent à Stuttgard. La concentration de ces corps sur le revers occidental des Alpes de Souabe fait opérer à Mack un premier changement de front : pour leur faire face, il porte sa droite à Rain, sa gauche à Ulm, se couvrant du Danube entre la Lech et l'Iller. Mais en montrant ses premières colonnes prêtes à s'ébranler du Necker vers le haut Danube, Napoléon n'a d'autre but que de masquer le mouvement des autres corps. Tandis que Ney reste en face de l'ennemi, Murat et Lannes filent sur Nordlingen; Soult les rejoint par Heilbronn et Halle et marche avec eux sur Donauwerth; Davoust se porte par Manheim et OEtingen sur Neubourg; Bernadotte, avec les troupes rassemblées à Wurtzbourg, se dirige par le territoire prussien d'Anspach sur Ingolstadt; enfin Ney, resté seul en vue des Autrichiens, s'avance à son tour de Stuttgard sur Albeck, en face d'Ulm. L'armée française, portée tout entière au delà des Alpes de Souabe et de Franconie et maîtresse de la rive gauche du Danube jusqu'à Ingolstadt, débouche alors sur la rive droite dans l'espace qui sépare Mack de Kienmayer et des Russes. Bernadotte entre dans Munich, où il ramène l'électeur, et marche avec Davoust sur l'Inn pour suivre Kienmayer en fuite et tenir tête aux Russes arrivés à Linz. Soult est dirigé sur Augsbourg. Lannes et Murat passent le Danube à Donauwerth et culbutent à *Wertingen* une colonne détachée par Mack pour rallier sa droite (8 octobre). Le général autrichien se voyant tourné opère un nouveau changement de front, et porte sa droite à Memmingen, tournant ainsi le dos à la France, comme Mélas à *Marengo*. Pour achever de le resserrer dans le défilé où il s'est engagé, Napoléon dirige Soult sur Memmingen et Ney sur Guntzbourg; avec Marmont, Lannes et Murat, il investit *Ulm*. Mack fait de vains efforts pour rouvrir ses communications interceptées par les deux rives du Danube. Jellachich, à droite (10000 hommes), et l'archiduc Ferdinand, à gauche (25000), cherchent à s'ouvrir les routes du Tyrol et de la Bohême. Jellachich, battu par Soult à *Memmingen*, s'enfuit dans le Voralberg. L'archiduc, arrêté à *Albeck* par la division Dupont que Ney y a laissée, occupe les hauteurs d'*Elchingen;* Ney enlève cette position (14 octobre); mais le prince se rabat sur Albeck et s'enfuit par cette route. Murat se jette à sa poursuite, taille en pièces son arrière-garde à *Neresheim* (17 octobre), atteint et fait capituler le reste à *Nordlingen* (18 octobre) et à *Nuremberg* (20 octobre). L'archiduc s'échappe avec 2 à 3000 chevaux et gagne la route de Bohême. Des 80000 hommes dont se composait l'armée autrichienne, 50000 étaient pris, tués ou dispersés. Mack, n'espérant aucun secours, capitule dans *Ulm* avec les 30000 hommes qui lui restent (20 octobre). La première armée alliée était hors de combat.

Bataille de Trafalgar (20 octobre).— Le jour même où Napoléon infligeait à la coalition continentale cette humiliante défaite, sa flotte éprouvait un grand désastre. Nous avons vu Villeneuve s'enfermer dans le port de Cadix au lieu de faire voile vers la Manche pour protéger la flottille prête à transporter la grande armée au delà du détroit. Napoléon ne lui pardonna pas d'avoir fait avorter son grand dessein et nomma au commandement de la flotte l'amiral Rosily. Villeneuve était désespéré. Pour se réhabiliter, il passa de l'indécision à la témérité. Le 20 octobre il sort de la rade de Cadix avec 33 vaisseaux, dont 15 espagnols, sous l'amiral Gravina. A la hauteur du cap *Trafalgar* il rencontre la flotte anglaise, à peu près d'égale force, sous les ordres de Nelson. Une bataille terrible s'engage. Les Anglais remportent une victoire complète, mais chèrement achetée : Nelson est tué. Villeneuve, moins heureux, est fait prisonnier. Gravina regagne Cadix avec les débris des escadres combinées. Une horrible tempête succède à la bataille, et l'amiral Collingwood ne ramène à Gibraltar que 4 vaisseaux prisonniers sur 17 ; les autres s'échappent ou périssent.

Opérations en Italie. Bataille de Caldiero (30 octobre). Combats de Füssen et de Castel-Franco. — Après la capitulation d'*Ulm*, Napoléon prit ses dispositions pour marcher sur Vienne et au-devant de l'armée austro-russe. Masséna, en observation sur la rive droite de l'Adige, reçoit l'ordre de prendre l'offensive contre l'archiduc Charles. Le 29 octobre, il force le passage du fleuve, culbute les Autrichiens à *Vérone* et à *Caldiero* et les contraint à la retraite (30 octobre). Ney, détaché dans le Tyrol, enlève le défilé de *Scharnitz* (7 novembre) et entre dans Inspruck. Jellachich est refoulé dans le Voralberg et jusqu'au lac de Constance ; l'archiduc Jean est rejeté au delà du Brenner et s'enfuit par le Toblach sur Klagenfurth pour rejoindre l'archiduc Charles en retraite vers les Alpes. Augereau, arrivé en ligne avec la réserve, emporte Feldkirch, atteint à *Füssen* Jellachich et lui fait mettre bas les armes avec 6000 hommes (16 novembre). Rohan, avec le reste de ce corps, s'échappe par le Brenner, descend l'Adige sur les derrières de Ney et de Masséna et gagne Venise par la vallée de la Brenta. A *Castel-Franco* il se heurte au corps du général Saint-Cyr que Masséna avait rappelé du royaume de Naples et chargé de bloquer Venise. Rohan, enveloppé, met à son tour bas les armes avec 5000 hommes (25 novembre). Des débris échappés d'Ulm il ne restait que les 2 à 3000 cavaliers qui s'étaient enfuis en Bohême avec l'archiduc Ferdinand.

Marche de la grande armée sur Vienne. Combats d'Amstœtten, de Dirnstein, de Hollabrunn. Entrée dans Vienne (15 novembre) Attitude hostile de la Prusse ; traité de Potsdam (3 novembre). — Couverte à droite, du côté du Tyrol et de la Carinthie, par Ney et Masséna, la grande armée se met en marche sur Vienne. Bernadotte

et Marmont passent l'Inn à Wasserbourg, les autres corps à Muhldorf et à Braunau (28 octobre). Murat et Lannes, à l'avant-garde, culbutent à *Amstœtten* l'arrière-garde de Kutusof (5 novembre). Les Russes, craignant d'être coupés de la Bohême et de la Moravie, cessent de couvrir Vienne et passent le Danube à Krems. Déjà en effet Napoléon avait porté Mortier avec 5000 hommes sur la rive gauche du fleuve. Attaqué par Kutusof à *Dirnstein*, ce corps soutient le choc de 30000 Russes. Lannes et Murat, arrivés en vue de Vienne (11 novembre) surprennent le grand pont jeté sur le Danube en dehors des faubourgs et poursuivent le général russe dont ils taillent en pièces l'arrière-garde à *Hallabrunn* (16 novembre) Kutusof rallie 40 000 Austro-Russes à Olmutz, quartier général des deux empereurs alliés. Napoléon entre dans Vienne (15 novembre), puis s'avance en Moravie. Il lui fallait une victoire prompte et décisive pour prévenir les projets de la cour de Berlin. Frédéric-Guillaume, sous prétexte de la violation du territoire d'Anspach, que le corps de Bernadotte aurait traversé en marchant de Wurtzbourg sur Ingolstadt, venait de prendre, à l'instigation des alliés, une attitude hostile. Pour l'entraîner, le czar s'était lui-même rendu à Berlin et un traité avait été signé entre les deux souverains à *Potsdam* (3 novembre). On était menacé de voir une armée prussienne déboucher par la Bohême sur le théâtre des hostilités. D'un autre côté, les archiducs Charles et Jean, réunis à Cilly, pouvaient se porter sur Vienne et menacer notre ligne de retraite ou rallier les levées hongroises et faire leur jonction en Moravie avec le deux empereurs. Napoléon fait ses dispositions pour déconcerter le plan des alliés. Bernadotte part de Salzbourg, passe le Danube à Mautern et se porte en Bohême pour observer les Prussiens et contenir l'archiduc Ferdinand. Davoust se dirige sur Nicolsbourg, surveille la Hongrie et ferme aux archiducs Charles et Jean la Moravie. Marmont s'avance par Léoben et Bruck sur Gratz et leur ferme la route de Vienne. Enfin Ney et Masséna les suivent en queue dans la vallée de la Raab.

Bataille d'Austerlitz (2 décembre). — Ainsi couvert de toutes parts, Napoléon entre en Moravie avec Murat, Lannes et Soult et s'avance par Brünn jusqu'à Wischau, sur la route d'Olmütz, cherchant à attirer l'ennemi à une bataille (20 novembre). Les alliés, de leur côté, ayant 90 000 combattants contre 65 000, étaient résolus à prendre l'offensive. Ils se proposaient de couper l'armée française du Danube et de Vienne et de l'acculer à la Bohême où elle rencontrerait les Prussiens. Leur marche d'Olmütz sur *Austerlitz* acheva de dévoiler leur plan. Napoléon, pour les y encourager, affecta de rétrograder, se montra hésitant et feignit même de vouloir entrer en négociation. En même temps il concentra ses forces. Bernadotte fut rappelé d'Iglau, où il laissa les Bavarois pour surveiller la Bohême.

La grande armée se déploie sur les deux rives du Goldbach, appuyée d'un côté au mamelon de Bosenitz, de l'autre aux étangs de Satschan et de Mœnitz, couvrant par sa gauche, sous Lannes, Murat et Bernadotte, la route d'Olmütz, par sa droite, sous Davoust, la route de Vienne, tandis que son centre, commandé par Soult, faisait face au plateau de Pratzen. La gauche russe, sous Buxhœveden, couvrait ce plateau. Le 2 décembre, avant le jour, elle descend tout entière, en trois colonnes de 10 000 hommes chacune, des hauteurs qu'elle occupe pour déborder notre droite et nous couper de la route de Vienne. Davoust, qui n'a que deux divisions à opposer à cette masse, l'entraîne pas à pas dans les défilés du Goldbach et dans les marais qui bordent ce ruisseau. Quand elle y est engagée tout entière, Soult, avec 18 bataillons formés en colonnes serrées, s'élance sur le plateau que Kutusof commençait à couronner avec le centre ennemi, culbute les Austro-Russes et les rejette pêle-mêle sur les pentes qui s'inclinent vers le château d'Austerlitz. Buxhœveden se trouve alors complétement coupé du reste de l'armée alliée. Kutusof lui envoie l'ordre de rétrograder et fait avancer ses réserves pour reprendre le plateau de Pratzen, clef du champ de bataille; mais tous ses efforts échouent devant la fermeté des bataillons de Soult qui repoussent les charges désespérées de l'ennemi et font d'horribles ravages dans ses rangs. Bernadotte s'avance à son tour et refoule sur Austerlitz les débris du centre et de la réserve des alliés. De leur côté Lannes et Murat, aux prises avec le général Bagration, qui commande toute la cavalerie austro-russe, dispersent ses escadrons, les rejettent en désordre sur Austerlitz et coupent à l'ennemi la retraite sur Olmütz. Restent les trois colonnes de Buxhœveden. Soult se retourne contre elles. En même temps Davoust prend à son tour l'offensive. Prises entre deux feux, elles sont jetées dans les étangs dont Napoléon fait rompre la glace à coups de canon. Buxhœveden ne sauve de ce désastre que 7 à 8 000 hommes; tout le reste est noyé, tué ou fait prisonnier.

Les alliés perdirent dans cette journée 20 000 hommes tués ou blessés, 30 000 prisonniers, 120 canons et 40 drapeaux. Coupés d'Olmütz par Lannes, ils se retirèrent en désordre par la route de Presbourg, poursuivis d'un côté par la cavalerie de Murat, de l'autre par le corps de Davoust, qui allait les prévenir au pont de Gœding, sur la Morava.

Armistice d'Urschitz (**4 décembre**). — François II demanda une entrevue à Napoléon. Elle eut lieu au bivouac d'*Urschitz* (1). Les deux empereurs convinrent d'un armistice dans lequel l'armée russe fut comprise (4 décembre). Davoust, qui allait cerner les débris du czar en s'emparant du pont de Gœding, reçut l'ordre de suspendre son mouvement. Les Russes se dirigèrent vers la Pologne.

(1) Un peu à l'ouest de Gœding.

Traités avec les princes de Bade, de Wurtemberg et de Bavière (10-20 décembre). Traité de Schœnbrunn avec la Prusse (15 décembre). — Pendant que les négociateurs français et autrichiens discutaient à Brünn les bases de la paix, Napoléon signa trois traités avec les princes de Bade, de Wurtemberg et de Bavière qu'il agrandit aux dépens de l'Autriche. Au duc de Bade il donna l'Ortenau, une partie du Brisgau et quelques villes au bord du lac de Constance (10 décembre); à l'électeur de Wurtemberg, le reste du Brisgau et une partie de la Souabe (12 décembre); à l'électeur de Bavière, le Tyrol, le Voralberg, les évêchés de Passau et d'Augsbourg et le reste de la Souabe autrichienne (20 décembre). Dans l'intervalle il signa avec la Prusse le traité de *Schœnbrunn* (15 décembre). Par ce traité la Prusse reçut le Hanovre, dont la cession devait la séparer sans retour de l'Angleterre; elle céda à la Bavière Anspach, à la France Neufchâtel et le duché de Clèves avec la place forte de Wésel. Quelques jours après, la paix fut signée à *Presbourg* avec l'Autriche (26 décembre).

Traité de Presbourg (26 décembre). — L'Autriche cède : 1° au royaume d'Italie les États vénitiens de terre ferme, et reconnaît Napoléon comme roi; 2° à l'empire français l'Istrie avec Trieste, la Dalmatie et les bouches de Cattaro; 3° à la Bavière tout le Tyrol, le Voralberg, les évêchés de Brixen et de Trente, Burgau, Eischstœdt, Passau, Lindau, etc.; la ville et l'évêché d'Augsbourg entrent aussi dans le partage de la Bavière; 4° à Bade l'Ortenau, la plus grande partie du Brisgau et la ville de Constance; 5° au Wurtemberg le reste de la Souabe autrichienne; 6° elle acquiert comme compensation le duché de Salzbourg, donné en 1803 à l'archiduc Ferdinand, ancien grand-duc de Toscane, qui est dédommagé par la cession de Wurtzbourg érigé en électorat; 7° elle reçoit en outre les biens sécularisés de l'ordre Teutonique convertis en propriété héréditaire en faveur d'un de ses archiducs; 8° enfin elle reconnaît la royauté des électeurs de Bavière et de Wurtemberg, et l'Empereur renonce à tous ses droits d'origine féodale sur ces deux États, ainsi que sur Bade, qui est érigé en grand-duché.

Politique de Napoléon après la paix de Presbourg. — Après la paix de Presbourg, Napoléon s'occupa de donner au système impérial ses développements à l'intérieur et à l'extérieur. L'empire, tel qu'il le concevait, devait être entouré au dedans d'une noblesse qui en relèverait l'éclat, au dehors de royautés vassales qui en étendraient la puissance. La création de grands fiefs commença la nouvelle aristocratie, définitivement constituée par le sénatus-consulte du 1er mars 1808, qui déclara héréditaires les titres accordés par l'empereur et rétablit les majorats. Cette reconstitution de la noblesse compléta la restauration des institutions monarchiques. La création de royautés vassales, distribuées aux membres de la famille impériale, inaugura le système dynastique et continental.

27

Royautés vassales. Grands fiefs. — Eugène de Beauharnais avait déjà la vice-royauté d'Italie. Joseph Bonaparte fut placé sur le trône des Bourbons des Deux-Siciles. La cour de Naples, aveuglée par la haine, avait violé la convention de neutralité que Saint-Cyr lui avait fait signer. Après *Trafalgar*, la reine Caroline avait appelé un corps de troupes anglaises et russes rassemblé à Corfou. Napoléon irrité lança de Schœnbrunn un décret portant que la dynastie de Naples avait cessé de régner (27 décembre 1805). Le 8 février, une armée française franchit le Garigliano et entra en trois corps sur le territoire napolitain. Reynier bloqua Gaëte ; Saint-Cyr s'avança par les Abruzzes et la Pouille vers Tarente ; Masséna marcha sur Capoue. Les Anglais s'enfuirent en Sicile, les Russes à Corfou ; la cour se retira à Palerme. Masséna entra dans Naples (15 février). Ferdinand IV fut déclaré déchu du trône et Joseph proclamé roi. Quelques mois après, la Hollande fut érigée en royaume en faveur de Louis Napoléon (5 juin 1806).

Au-dessous des royautés vassales venaient, dans le nouveau système d'empire, des grands-duchés et des duchés, constituant une sorte de féodalité impériale, sans pouvoir, il est vrai, et réduite à un titre honorifique et à une partie des revenus des fiefs. Napoléon avait déjà créé le duché de Lucques en faveur de sa sœur Élisa ; il y ajouta la principauté de Massa ; Murat, mari de Caroline Bonaparte, reçut le grand-duché de Berg, cédé par la Bavière en échange de la principauté d'Anspach ; la princesse Pauline Borghèse obtint le duché de Guastalla ; Berthier devint prince de Neufchâtel ; Bernadotte, prince de Ponte-Corvo ; Talleyrand, prince de Bénévent, etc. (1).

Attitude hostile des grandes puissances. Négociations avec la Prusse, l'Angleterre, la Russie. — La création des royaumes vassaux de Naples et de Hollande ferma aux Anglais les deux extrémités de l'empire et étendit la domination ou l'influence française du Texel au golfe de Tarente. Au centre de cette immense ligne, la Suisse fut plus fortement rattachée à la France. Napoléon prit le titre de *médiateur de la Confédération Helvétique.* Mais en dehors de ce groupe d'États liés à la politique française, les vieilles monarchies européennes demeuraient ouvertement ou secrètement hostiles. La Russie, battue mais non entamée, n'avait pas traité et restait en état de guerre. L'Autriche, vaincue et amoindrie, aspirait à réparer ses défaites et à recouvrer ce qu'elle avait perdu. L'Angleterre, qui depuis *Trafalgar* exerçait sans mesure comme sans partage la domination des mers, était toujours prête à donner aux ennemis de la France l'appui de

(1) D'autres fiefs furent créés dans les nouveaux royaumes. Dans le royaume d'Italie : les duchés de Dalmatie, de Frioul, d'Istrie, de Cadore, de Bellune, de Conegliano, de Trevise, de Feltre, de Bassano, de Rovigo ; dans le royaume de Naples, outre les principautés de Ponte-Corvo et de Bénévent, les duchés de Gaëte, de Tarente et de Reggio.

ses flottes et de ses subsides. La Prusse, monarchie nouvelle, « jouant parmi les vieux gouvernements le rôle d'une parvenue (1), » semblait, à ce titre, notre alliée naturelle. Mais la cour de Berlin ne répondait qu'avec réserve aux avances de Napoléon. Elle était plus embarrassée que satisfaite de l'acquisition du Hanovre qui la liait à la France et la séparait sans retour de l'Angleterre. Elle hésita longtemps à exécuter le traité de *Schœnbrunn* en prenant possession du Hanovre et en fermant aux Anglais le Wéser et l'Elbe. L'Angleterre lui déclara la guerre et fit courir sus aux navires prussiens (20 avril).

La Grande-Bretagne, à ce moment, n'était plus gouvernée par Pitt. Cet implacable ennemi de la France venait de mourir accablé par le désastre de la dernière coalition dont il avait été le principal artisan (23 janvier 1806). Le pouvoir avait passé à l'opposition pacifique, ayant à sa tête lord Grenville, qui devint premier lord de la trésorerie, et Fox, qui fut nommé secrétaire d'État des affaires étrangères. La paix redevenait possible. Fox la proposa à la France. Des négociations s'ouvrirent à Paris sur les bases suivantes : 1° l'Angleterre conserverait toutes ses conquêtes maritimes, c'est-à-dire les colonies hollandaises du Cap et de Surinam, et nos établissements dans l'Inde et aux Antilles, tels que Pondichery, Chandernagor, Tabago, Sainte-Lucie; 2° la France, de son côté, garderait toutes ses conquêtes continentales. On s'entendrait au sujet de la Sicile, que Napoléon exigeait pour son frère Joseph. Quant au Hanovre, qui constituait la principale difficulté, l'Empereur, irrité de la versatilité de la Prusse, était disposé à le restituer à l'Angleterre.

Des négociations séparées se poursuivaient en même temps avec la Russie. Le czar avait envoyé à Paris M. d'Oubril pour traiter avec la France. On convint des propositions suivantes : 1° cession aux Bourbons de Naples, à titre d'indemnité, des îles Baléares, à condition de n'y pas recevoir les Anglais; 2° évacuation de l'Allemagne par les troupes françaises; 3° intégrité de l'Empire Ottoman; 4° indépendance de la république de Raguse et de la république des Sept-Iles; 5° évacuation immédiate des bouches de Cattaro (20 juillet).

Ces négociations avec la Grande-Bretagne et avec la Russie n'aboutirent pas. Le cabinet de Saint-James ne se pressa pas de conclure, dans l'espoir que le czar ne ratifierait pas le traité du 20 juillet. Le czar, de son côté, ne ratifia pas ce traité dans la prévision que l'idée de la *Confédération du Rhin,* qui se constituait à ce moment, créerait à Napoléon de nouvelles complications et provoquerait contre lui un redoublement de haine.

Confédération du Rhin (juillet-août 1806). Fin de l'empire d'Allemagne. — Napoléon, ne pouvant compter sur la Prusse, avait résolu de l'annuler en réunissant en un faisceau, sous le nom de *Confédéra-*

(1) M. Thiers.

tion du Rhin, la plus grande partie des États secondaires de l'Allemagne. Le pacte de la nouvelle Confédération fut signé, le 12 juillet 1806, par les rois de Bavière et de Wurtemberg, les grands-ducs de Bade, de Berg et de Hesse-Darmstadt, l'archi-chancelier, archevêque de Ratisbonne, les ducs de Nassau-Usingen et de Nassau-Weilbourg, les princes de Hohenzollern-Hechingen et de Hohenzollern-Sigmaringen, de Salm-Salm et de Salm-Kybourg, d'Isenbourg, d'Aremberg et de Lichtenstein, enfin le comte de Leyen. La circonscription géographique de la Confédération embrassait les territoires situés entre la Sieg, le Mein, le Danube et l'Inn. Tout prince renfermé dans cette circonscription et non confédéré perdait la qualité de prince régnant et était médiatisé. Nuremberg et Ratisbonne furent donnés à la Bavière. L'archi-chancelier, président de la Confédération, reçut Francfort, siége de la diète. Toute contestation entre les confédérés devait être réglée par la diète, composée d'un collége de rois et d'un collége de princes. Les confédérés étaient dans un état perpétuel d'alliance offensive et défensive avec la France. En cas de guerre, la France devait fournir 200 000 hommes, la Confédération 63 000. Napoléon prit le titre de *protecteur de la Confédération du Rhin*. Les confédérés se déclarèrent à jamais séparés de l'empire germanique (1er août).

Le Saint-Empire romain, déjà entamé et bouleversé par la sécularisation d'un grand nombre d'États ecclésiastiques et par la médiatisation d'une quantité de villes libres, reçut ainsi son coup de grâce. Il était de fait dissous. François II abdiqua son vain titre d'empereur d'Allemagne et prit celui d'empereur d'Autriche sous le nom de François Ier (6 août).

§ II. — Quatrième Coalition (1).

1° *Campagne de Prusse* (1806).

SOMMAIRE. — Rupture avec la Prusse. Quatrième coalition (octobre). Forces de la Prusse. Invasion de la Saxe. Forces de Napoléon. Plan des Prussiens. Plan de Napoléon. Combats de Schleitz (9 octobre) et de Saalfeld (10). Batailles d'Iéna et d'Auerstædt (14 octobre). Poursuite de l'armée prussienne. Prise d'Erfurth. Combats de Greussen et de Halle (16-17 octobre). Entrée à Berlin (25). Combats de Prenzlow et de Passewalk; prise de Stettin (28). Capitulation de Magdebourg (8 novembre). — Déchéance des princes de Hesse-Cassel, de Fulde-Orange, de Brunswick (novembre). Occupation du Hanovre, des villes hanséatiques. Traité de Posen avec l'électeur de Saxe (11 décembre). Conquête de la Silésie.

Blocus continental (21 novembre). Pologne et Turquie.

Rupture avec la Prusse. Quatrième coalition (octobre 1806). — La Prusse n'accepta pas aussi facilement que l'Autriche le nouvel ordre de choses créé en Allemagne. Elle forma avec la Saxe, la Hesse-Cassel, le Mecklembourg et les villes hanséatiques une confédération du Nord dont elle aurait le protectorat, pour faire contre-poids à celle du

---

(1) *Voyez* dans l'Atlas la Carte XIV.

Midi. Elle excita le sentiment national des Allemands contre la France. Sur ces entrefaites, la mort de Fox fit évanouir toute espérance de paix (13 septembre 1806). Les disciples de Pitt revinrent au pouvoir. La cour de Berlin, informée que, dans ses négociations avec l'Angleterre, la France avait offert la restitution du Hanovre, n'hésita plus à se jeter dans la guerre. Elle forma avec la Grande-Bretagne et la Russie une quatrième coalition (octobre 1806).

Forces de la Prusse. Invasion de la Saxe (octobre 1806). — La Prusse met sur pied environ 200 000 hommes. Au lieu de les concentrer derrière l'Elbe et d'attendre les Russes, elle commet la faute de prendre l'offensive. Son armée s'avance en deux masses. L'une, sous les ordres du roi lui-même et du duc de Brunswick, part de Magdebourg, remonte la rive gauche de la Saale et se déploie sur les deux versants de la forêt de Thuringe; l'avant-garde, sous le duc de Weimar, à Eisenach; la droite, sous Ruchel, à Gotha; le centre, sous Brunswick, à Erfurth. L'autre masse, rassemblée en Silésie et commandée par le prince de Hohenlohe, entre en Saxe pour entraîner l'électeur, passe l'Elbe à Dresde, se dirige sur la Saale et s'établit derrière le Frankenwald. Cette chaîne, qui sépare la vallée supérieure du Mein de celle de la Saale et la Franconie de la Saxe, est traversée par trois défilés : ceux de Bayreuth à Hof, de Kronach à Schleitz, de Cobourg à Saalfeld. Hohenlohe prit position en face de ces défilés, ayant son avant-garde, sous Tauenzien, à Schleitz. L'armée prussienne se trouve ainsi échelonnée tout entière entre la Werra et l'Elster. Une réserve de 15 000 hommes est postée à Magdebourg, sous un prince de Wurtemberg.

Forces de Napoléon. — L'invasion de la Saxe fait considérer à Napoléon la guerre comme déclarée. La grande armée, depuis *Austerlitz*, n'avait pas évacué l'Allemagne; elle était cantonnée dans le haut Palatinat et la Franconie. C'étaient 170 000 hommes divisés en six corps. Napoléon indique Wurtzbourg comme point de rassemblement général. Outre ces forces, les confédérés du Rhin devaient fournir 40 000 hommes, placés sous les ordres du prince Jérôme et de Vandamme. Louis, roi de Hollande, en réunit 30 000, et se porte sur Wésel, d'où il pourra à la fois surveiller les Anglais, s'ils attaquent son royaume, et se lier aux mouvements de la grande armée. Mortier, à Mayence, doit observer le Hanovre et donner la main au roi de Hollande. Kellermann couvre le haut Rhin. Masséna, avec les troupes qui occupent l'Italie, est chargé de faire face aux Autrichiens s'ils interviennent, tandis que Marmont se jettera dans leur flanc par la Dalmatie et que l'armée bavaroise les arrêtera sur l'Inn.

Plan des Prussiens. — Brunswick s'était d'abord proposé de se porter par Eisenach, Fulde et Schweinfurth sur Wurtzbourg, au centre du rassemblement des Français, de couper ainsi ceux-ci par le milieu, tandis que Hohenlohe, débouchant par les défilés du Franken-

wald, refoulerait tout ce qu'il rencontrerait devant lui vers le bas Mein ; les deux généraux, se donnant alors la main, accableraient l'ennemi avec toute la masse de leurs forces réunies. Napoléon les prévient. Les deux armées prussiennes devaient se mettre en mouvement le 10 octobre ; dès le 3, toute l'armée française était concentrée et Napoléon à sa tête à Wurtzbourg. Brunswick dut renoncer à l'offensive et se tenir sur la défensive derrière la forêt de Thuringe. Hohenlohe se concentra derrière le Frankenwald, observant les défilés de la Franconie. La Prusse n'en envoya pas moins à Napoléon un ultimatum par lequel elle exigea la retraite des troupes françaises derrière le Rhin (7 octobre).

Plan de Napoléon. Combats de Schleitz (9 octobre) et de Saalfeld (10 octobre). — Napoléon répondit en mettant ses colonnes en mouvement (8 octobre). Son plan était de tourner les Prussiens par leur gauche, de les prévenir sur l'Elbe pour les couper de Berlin, puis sur l'Oder pour les couper des Russes. En conséquence il se transporta de Wurtzbourg à Bamberg, et concentra toutes ses forces devant les défilés du Frankenwald. Ney et Soult, à droite, marchent de Bayreuth sur Hof et sur Plauen; Bernadotte et Davoust, précédés de Murat, au centre, s'avancent de Kronach sur Saalbourg et *Schleitz*, où ils culbutent Tauenzien (9 octobre); Lannes et Augereau débouchent de Cobourg sur *Saalfeld* où ils dispersent l'avant-garde de Hohenlohe, sous le prince Louis de Prusse, qui est tué (10 octobre). Les trois colonnes portées au delà du Frankenwald convergent sur Géra, débordant l'armée prussienne par sa gauche. Brunswick, redoutant le sort du général Mack, évacue la forêt de Thuringe et se met en retraite vers l'Elbe en se couvrant de la Salle. Hohenlohe était chargé d'occuper le défilé d'Iéna, où Ruchel, ramené de Gotha à Weimar, devait le soutenir. L'armée prussienne formait ainsi deux masses : le centre marchait de Weimar sur Freybourg pour y passer l'Unstrutt et devancer les Français sur l'Elbe; la gauche et la droite masquaient ce mouvement. L'armée française se partage aussi en deux masses. Napoléon dirige Davoust et Bernadotte sur Naumbourg, Murat sur la route de Leipzig, pour tourner les Prussiens et leur couper la retraite; avec Lannes, Augereau, Ney, Soult et la garde, il marche sur Iéna pour les attaquer de front (12 octobre).

Batailles d'Iéna et d'Auerstædt (14 octobre 1806). — Lannes, à l'avant-garde, enlève *Iéna* et le plateau qui domine cette ville. Napoléon, voyant de cette hauteur la plaine couverte d'épaisses colonnes, croit tenir l'armée prussienne tout entière. Il presse la marche de ses différents corps, rappelle Murat et envoie à Davoust et à Bernadotte l'ordre de passer la Saale, le premier à Naumbourg, le second à Dornbourg, et de se rabattre sur Apolda. Dans la nuit du 13 au 14 octobre il couvre le plateau de redoutes et d'artillerie et le rend inexpugnable. Lannes et la garde y prennent position ; Soult et Ney à droite,

Augereau à gauche, s'établissent au fond des ravins qui le bordent. Le lendemain, les trois colonnes débouchent à la fois dans la plaine. En quelques heures toute la gauche prussienne est rompue et dispersée; la droite, amenée par Ruchel, a le même sort. L'arrivée de Murat achève la déroute de l'ennemi, dont les débris se jettent en désordre sur la route de Weymar.

Dans le même temps l'armée royale éprouvait un désastre aussi complet. Elle marchait sur la route de Weymar à Freybourg. Le 14, elle était arrivée à *Auerstædt*. Davoust, placé à Naumbourg, franchit aussitôt le défilé de Kœsen pour lui barrer le passage. Il était réduit aux trois divisions Gudin, Friant et Morand, formant un effectif de 27 000 hommes, dont 2000 de cavalerie. L'armée prussienne ne comptait pas moins de 66 000 hommes, avec une nombreuse cavalerie. La division Gudin, portée la première au delà du défilé, soutient d'abord seule le choc de ces masses et les tient en échec. Friant, débouchant à son tour sur le plateau d'*Auerstædt*, tombe sur l'aile gauche ennemie, pendant que Brunswick concentre ses principales forces à sa droite pour enlever le défilé de Kœsen et s'ouvrir la route de Freybourg. Mais les carrés de Gudin repoussent tous ses assauts et accablent d'un feu meurtrier les colonnes lancées sur eux. Brunswick est blessé mortellement; Schmettau, qui lui succède, est tué; Mollendorf prend le commandement et lance toute sa cavalerie contre l'inébranlable division. Mais à ce moment Morand arrive en ligne, couvre la gauche de Gudin, reçoit la charge et culbute les escadrons prussiens. Davoust prend alors l'offensive. Morand et Friant débordent les deux ailes ennemies; Gudin aborde et enlève les collines d'*Auerstædt* qui dominent la route de Freybourg. L'armée royale plie sur toute la ligne et se désorganise. Mollendorf est à son tour blessé; Kalkreuth prend sa place et ordonne la retraite sur Weymar, où il espère rallier Hohenlohe. Mais il rencontre en chemin Bernadotte qui, resté immobile entre les deux batailles, malgré le pressant appel de Davoust, avait passé la Saale à Dornbourg. Il apprend alors que Napoléon est à Weymar et que l'armée de Hohenlohe n'existe plus. L'épouvante et la confusion sont au comble. Les rangs se désorganisent. Les débris de Kalkreuth se jettent pêle-mêle sur la route de Sommerda (1); ceux de Hohenlohe sur celle d'Erfurth. Cette journée coûta aux Prussiens 25 000 hommes tués ou blessés, environ 20 000 prisonniers, presque toute leur artillerie et 60 drapeaux.

Poursuite de l'armée prussienne. Prise d'Erfurth. Combats de Greussen et de Halle (16-17 octobre). Entrée à Berlin (25). Combats de Prenzlow et de Passewalk; prise de Stettin (28). Capitulation de Magdebourg (8 novembre). — Murat et Ney marchent sur Erfurth. Cette ville, sommée de se rendre, capitule; les deux maréchaux y font

(1) Sur l'Unstrutt, au nord ouest de Weymar.

15 000 prisonniers (15 octobre). Soult se met à la poursuite de Kalkreuth, l'atteint à *Greussen* et le rejette sur Sondershausen et sur Nordhausen (16 octobre). Là Kalkreuth rejoint Hohenlohe. Le roi remet à ce dernier le commandement en chef et part pour Berlin, d'où il s'enfuit à Stettin. Hohenlohe dirige la retraite sur Magdebourg. Ney, Soult et Murat se lancent à sa poursuite par Nordhausen, tandis que les autres corps se dirigent sur l'Elbe pour le couper de Berlin et des Russes. Bernadotte descend la Saale, culbutte à *Halle* la réserve prussienne sous le prince de Wurtemberg, et traverse l'Elbe à Barby (17 octobre). Lannes et Augereau le franchissent à Dessau, Davoust, puis Napoléon et la garde à Wittemberg. Lannes marche par Potsdam sur Spandau et s'en empare (25 octobre). L'honneur d'entrer le premier dans la capitale de la monarchie prussienne est réservé au vainqueur d'*Auerstædt* (25 octobre). Napoléon y fait une entrée triomphale trois jours après.

Cependant Hohenlohe, ayant réorganisé ses débris à Magdebourg, sort de cette place pour rejoindre le roi à Stettin. Ney et Soult investissent Magdebourg. Coupé de la route directe par les principales forces françaises, Hohenlohe cherche à gagner le bas Oder par un détour au nord, en se couvrant du Havel. Deux autres corps suivent : l'avant-garde, sous le duc de Weymar, qui s'était porté d'Eisenach par Brunswick sur le bas Elbe en tournant le Hartz, et la réserve, battue à *Halle*. Ces deux corps passent l'Elbe à Tangermunde. Blücher en prend le commandement. Toutes ces forces formaient, avec 20 000 hommes restés dans la Prusse orientale, un effectif de 70 000 hommes, qu'il importait de ne pas laisser se joindre aux Russes.

Napoléon, instruit du mouvement de Hohenlohe, lance Murat et Lannes sur Oranienbourg et Zehdenick. Les deux maréchaux devancent Hohenlohe sur l'Ucker, l'enveloppent à *Prenzlow* et lui font mettre bas les armes avec 15 000 hommes (28 octobre); 6 à 7000 échappent, sont atteints à *Passewalk* et forcés de se rendre. Stettin ouvre ses portes à quelques escadrons. Frédéric-Guillaume s'enfuit à Kœnigsberg. Restait le corps de Blücher. Ce général, trouvant l'Oder gardé, avait rebroussé chemin vers l'Elbe. Poursuivi par Murat, Soult et Bernadotte, il se jette dans *Lubeck* avec le projet de gagner par mer la Prusse orientale. Les trois maréchaux se réunissent, enfoncent les portes de cette ville et forcent Blücher de capituler (7 novembre). Le lendemain le général Kleist rend à Ney la place de Magdebourg. Francfort-sur-l'Oder et Custrin avaient déjà ouvert leurs portes à Davoust et à Augereau.

Déchéance des princes de Hesse-Cassel, de Fulde-Orange, de Brunswick (novembre). Occupation du Hanovre, des villes hanséatiques. Traité de Posen avec l'électeur de Saxe (11 décembre). Conquête de la Silésie. — Pendant que la grande armée achevait la conquête de la monarchie prussienne, Mortier et Louis-Napoléon se

mirent en mouvement pour exécuter le décret qui déclarait que l'électeur de Hesse-Cassel, le prince de Fulde-Orange et le prince de Brunswick, instigateurs de la quatrième coalition, avaient cessé de régner (1er novembre). Mortier, parti de Mayence, occupa Fulde et Cassel. Louis-Napoléon s'avança par Wésel dans la Westphalie, prit Munster et Osnabruck, fit sa jonction avec Mortier à Cassel, envahit avec lui le Hanovre, s'empara de Brunswick, de Brême, de Hambourg, et occupa le Mecklembourg. Enfin les contingents de la Confédération du Rhin, réunis à Bayreuth sous les ordres du prince Jérôme et de Vandamme, marchent sur Dresde. L'électeur, à qui Napoléon avait renvoyé les prisonniers saxons le lendemain de la bataille d'*Iéna*, signa avec l'empereur le traité de *Posen* (11 décembre), obtint le titre de roi et adhéra à la Confédération du Rhin. Jérôme et Vandamme envahirent la Silésie, prirent Glogau et investirent Breslau.

Blocus continental. — Des trois puissances qui avaient formé la quatrième coalition, l'une avait cessé d'exister. Restaient l'Angleterre et la Russie. Avec l'Angleterre la lutte prenait un caractère terrible d'acharnement. Elle venait de déclarer en état de blocus tous les ports de Brest à Hambourg. Napoléon répondit à cette mesure par le *décret de Berlin* (21 novembre 1806), qui déclarait : 1° en état de blocus les Iles Britanniques; 2° prohibé tout commerce de marchandises anglaises et confisqués tous les produits des fabriques et des colonies de la Grande-Bretagne; 3° exclu tout bâtiment sortant de ses ports ou de ses colonies; 4° prisonniers de guerre tous les sujets anglais saisis en France ou dans les pays soumis. Non-seulement l'empire français, mais tous les pays enchaînés au système politique de Napoléon, la Hollande, la plus grande partie de l'Italie, la Confédération helvétique et celle du Rhin se trouvèrent aussi fermées au commerce britannique. Par Brême, Hambourg, Lubeck et Stettin dont il venait de s'emparer, Napoléon lui fermait encore toute l'Allemagne du Nord en tenant l'entrée de tous les grands fleuves, du Wéser à la Vistule. Mais ce n'était là que le point de départ du plan gigantesque qu'il avait conçu pour « dominer la mer par la terre. » En effet, pour être efficace, il fallait que le blocus continental fût complet, qu'il s'étendît à toute l'Europe. Il fallait maîtriser, dominer le continent pour le fermer tout entier aux Anglais. L'Angleterre, de son côté, devait s'acharner à arracher le continent à la domination ou à l'influence française, et chercher par des moyens non moins violents à dissoudre la coalition maritime. Dans ce terrible duel des deux peuples il n'y avait point de place pour les neutres.

Pologne et Turquie. — La lutte contre la Russie n'avait pas de si vastes proportions. Avec la Prusse venait de tomber le principal rempart de cet empire. En arrière, la Pologne était moins un boulevard pour lui qu'une avant-garde pour ses ennemis. Napoléon, en s'ap-

prochant de la Vistule, eut l'idée de reconstituer ce royaume. C'eût été tout à la fois réparer une grande iniquité, amoindrir et resserrer la monarchie prussienne, s'il devait la rétablir, et refouler dans ses anciennes limites la Russie qui débordait sur l'Europe depuis qu'elle n'était plus arrêtée par cette barrière. Mais l'Autriche, complice de ces deux puissances dans le démembrement de la Pologne, menaçait de sortir de sa neutralité et rassemblait une armée en Bohême. Napoléon offrit en vain à la cour de Vienne la Silésie en échange de la Gallicie. Transporté sur les bords de la Vistule, ayant derrière lui la Prusse vaincue mais frémissante, devant lui l'armée russe, Napoléon n'osa pas, à cette distance de ses États, susciter contre lui une troisième grande puissance. Il se contenta de donner des armes et un gouvernement provisoire à la Pologne prussienne insurgée. Un autre allié s'offrait contre la Russie. Depuis Austerlitz, Selim III penchait vers la France. Il venait de déposer les deux hospodars de Valachie et de Moldavie, instruments de la Russie et de l'Angleterre. Le czar exigea leur rétablissement et envoya le général Michelson avec 60 000 hommes sur le Dniester; une flotte anglaise, sous l'amiral Duckworth, se dirigea vers les Dardanelles. Napoléon, heureux de cette diversion qui divisait les forces de la Russie, envoya le général Sébastiani à Constantinople pour encourager la Porte à la résistance et ordonna à Marmont d'envoyer des officiers et des armes aux pachas de Bosnie et de Scutari.

2° *Campagne de Pologne* (1806-1807).

SOMMAIRE. — Combats de Czarnovo, de Golymin, de Pultusk, de Soldau (décembre 1806). Combat de Mohrungen (25 janvier 1807). Bataille d'Eylau (7 février).

Combats d'Ostrolenka (18); d'Anklam. Armistice de Stralsund (8 avril).

Combats de Spanden, de Lomitten, de Guttstadt (juin). Victoires d'Heilsberg (10 juin) et de Friedland (14). Entrevue et traités de Tilsitt (25 juin-7-9 juillet)

Combats de Czarnovo, de Golymin, de Pultusk, de Soldau (décembre 1806). — La grande armée s'achemina vers la Vistule. Davoust marcha de Berlin sur Varsovie par Custrin et Posen; Augereau fut dirigé, par Custrin et Landsberg, sur la Netze; Lannes, établi à Stettin, franchit l'Oder, et alla se lier par Bromberg au corps de Davoust. Murat, parti de Lubeck, traversa Berlin et Posen, et les précéda devant Varsovie. En arrière, Mortier gardait le littoral entre le Wéser et l'Oder, et devait contenir les Suédois à Stralsund; Lefebvre, avec un nouveau corps composé de Saxons, de Polonais et d'Italiens, était chargé d'assiéger Colberg, Graudentz et Dantzig. Jérôme et Vandamme poursuivaient la conquête de la Silésie.

L'armée russe (80 000 hommes), sous les ordres de Beningsen, avait franchi le Niémen (1er novembre) et était entrée dans Varsovie.

Elle était flanquée à droite d'un corps de 15 000 hommes, sous Lestocq, dernier débris de l'armée prussienne. A l'approche de Davoust, de Lannes et de Murat, elle évacue Varsovie et repasse la Vistule pour s'enfermer dans le faubourg de Praga. Les Français entrent à Varsovie (28 novembre). Napoléon, avec la garde, était arrivé à Posen, où Ney, parti de Magdebourg, Soult et Bernadotte, partis de Lubeck, le rejoignent par Berlin. Ney, dirigé de Posen sur Thorn, y passe la Vistule; Davoust la franchit à Varsovie. Les Russes évacuent Praga et se replient sur la Narew, leur gauche appuyée au Bug, leur droite à l'Oukra, leur centre sur la Narew, à Pultusk, couvrant la route de Grodno. Les Prussiens, sur le cours supérieur de l'Oukra, couvrent la route de Kœnigsberg. L'armée française tout entière se met en mouvement. Davoust, suivi de Murat, force le passage du Bug; Lannes se porte sur la Narew; Soult et Augereau passent la Vistule près de Modlin et se dirigent sur l'Oukra pour déborder la droite de Beningsen; Ney et Bernadotte, sur la basse Vistule, manœuvrent pour isoler Lestocq. Davoust, Murat et Lannes culbutent les Russes à *Czarnovo*, à *Golymin*, à *Pultusk*, tandis que Ney bat Lestocq à *Soldau* et le rejette sur la route de Kœnigsberg (26 décembre). L'ennemi se met en retraite derrière la Narew avec perte de 10 000 hommes. Le mauvais état des chemins empêche de le poursuivre. L'armée française prend ses cantonnements entre le Bug et l'Oukra, son front couvert par l'Omulew et la Passarge. Bernadotte s'établit à Elbing. Lefebvre commence le siége de Dantzig.

Combat de Mohrungen (janvier 1807). Bataille d'Eylau (7 février). — Beningsen prend tout à coup l'offensive au fort de l'hiver. Laissant le général Essen sur la Narew pour tenir Lannes en échec et menacer Varsovie, il remonte cette rivière avec le gros de ses forces, débouche sur l'Alle à Heilsberg et franchit la Passarge au-dessus de Lomitten avec le projet de percer par la basse Vistule et de dégager Dantzig. Ney donne l'alarme aux autres corps. Bernadotte, menacé d'être acculé à la mer, se concentre à *Mohrungen*, où il bat Beningsen (25 janvier 1807). Napoléon lui envoie l'ordre de se replier sur Thorn en entraînant les Russes, tandis qu'il se portera lui-même sur leurs derrières par Allenstein pour les acculer à la Vistule ou les jeter à la mer. Mais l'officier qui portait ces instructions tombe entre les mains de l'ennemi. Beningsen averti bat en retraite, repasse la Passarge et s'arrête à *Eylau* pour couvrir Kœnigsberg (7 février). Napoléon, avec Soult et la garde, soutient le premier choc; les autres corps s'engagent successivement; Augereau attaque le centre russe; mais, égaré par un tourbillon de neige, il est pris entre deux feux et éprouve d'énormes pertes; Murat le remplace; en même temps Davoust débouche à droite; Ney, qui poursuivait Lestocq sur la route de Kœnigsberg, se rabat à gauche. Les Russes, serrés entre ces deux corps et chargés de front par toute la réserve de cavalerie,

vident le champ de bataille, où ils laissent 27 000 hommes hors de combat. Les Français en avaient perdu 10 000, tués ou blessés Beningsen se met en retraite derrière la Pregel. Murat, soutenu par Ney, le poursuit jusqu'à Kœnigsberg.

Combats d'Ostrolenka (18 février); d'Anklam; armistice de Stralsund (8 avril). — Napoléon reprend ses quartiers d'hiver. Lannes, vainqueur du général Essen à *Ostrolenka* (18 février), est laissé sur la Narew pour couvrir Varsovie, dont la garde est confiée aux Polonais et aux Bavarois. Les cantonnements des autres corps, dispersés sur une ligne trop étendue, sont resserrés entre la basse Vistule et la Passarge. Ainsi couvert par la grande armée, Lefebvre presse le siége de Dantzig. Mortier, après avoir battu les Suédois à *Anklam* et signé avec eux un armistice dans *Stralsund* (8 avril), vient compléter l'investissement de la place. Le feld-maréchal Kalkreuth est forcé de capituler (26 mai).

Cependant les Russes avaient passé le Dniester et conquis la Moldavie; la flotte anglaise avait forcé les Dardanelles (19 février); mais Sébastiani mit Constantinople en état de défense et força l'amiral Duckworth à la retraite. Une attaque des Anglais sur l'Égypte fut repoussée par le pacha Méhémet-Ali (mars-avril).

Combats de Spanden, de Lomitten, de Guttstadt (juin). — Maître de la ligne de la Vistule par Varsovie, Thorn et Dantzig, Napoléon allait se porter en avant lorsqu'il fut prévenu par Beningsen. Le général russe, laissant Essen sur la Narew et Lestocq sur la Passarge, concentra 100 000 hommes sur l'Alle, à Heilsberg. Masséna fut opposé à Essen à Ostrolenka. Lannes et Mortier gardèrent la basse Vistule vers Marienbourg. Les autres corps étaient échelonnés sur la Passarge, Bernadotte à Spanden, Soult à Lomitten, Ney entre Deppen et Guttstadt, Davoust entre Hohenstein et Allenstein. Beningsen attaqua à la fois les positions des Français à *Spanden*, à *Lomitten* et à *Guttstadt* pour couper la ligne de leurs cantonnements. Ney, aux prises avec les principales forces de l'ennemi, fut obligé de se replier derrière la Passarge; Bernadotte repoussa l'attaque du pont de Spanden, Soult celle du pont de Lomitten (4-5 juin). Beningsen renonça à l'offensive et se mit en retraite sur Heilsberg.

. **Victoires d'Heilsberg (10 juin) et de Friedland (14 juin).** — L'armée française franchit aussitôt la Passarge, enlève Guttstadt, deborde les Russes par leur droite et les coupe de Lestocq qui s'enfuit le long du Frische-Haff à Kœnigsberg. Beningsen, assailli et battu dans ses retranchements d'*Heilsberg* (10 juin), se retire par la rive droite de l'Alle, abandonnant Kœnigsberg. Soult, Davoust et Murat y courent par Eylau; Lannes et Mortier longent l'Alle, suivis de la garde, de Ney et de Victor, qui a pris la place de Bernadotte blessé. Beningsen, rejeté sur la rive droite de l'Alle, était obligé maintenant de la repasser devant les Français pour secourir Kœnigsberg. Il évacue

son camp d'Heilsberg, regagne la rive opposée par le pont de *Friedland* et se déploie, sa droite et son centre adossés à l'Alle, sa gauche entre la ville et un étang. Lannes arrive le 14 juin devant *Friedland*, où il est bientôt rejoint par Mortier. Les deux maréchaux tiennent en échec les masses de l'armée russe. Napoléon accourt avec Ney, Victor et la garde, et prend aussitôt ses dispositions pour jeter toute cette armée dans la rivière, où elle est acculée. Ney écrase la gauche russe, refoule ses débris dans *Friedland*, y pénètre à leur suite et brûle les ponts. Napoléon porte alors toute sa ligne en avant. Lannes et Mortier poussent devant eux la droite et le centre ennemis qui, trouvant la ville occupée et les ponts détruits, se précipitent dans la rivière et sont en grande partie pris, tués ou noyés. Les Russes, affaiblis de 25 000 hommes, s'enfuient pêle-mêle vers la Pregel et le Niémen. Soult, Davoust et Murat étaient arrivés devant Kœnigsberg (14 juin). A la nouvelle du désastre de *Friedland*, Lestocq évacua cette ville (15 juin) et se retira derrière le Niémen, où il rallia les débris de Beningsen. Soult prit possession de Kœnigsberg. Davoust et Murat se jetèrent à la poursuite de l'ennemi par Labiau (1), Napoléon avec les autres corps par Welhau. Quelques jours après, la grande armée se déployait sur le Niémen, aux frontières de l'empire russe.

Entrevue et traités de Tilsitt (**25 juin, 7-9 juillet**). — Le czar et le roi de Prusse demandèrent un armistice qui fut signé à *Tilsitt* (22-24 juin), et suivi d'une entrevue entre Napoléon et Alexandre sur un radeau au milieu du Niémen (25 juin). « Si vous en voulez à l'Angleterre, et rien qu'à elle, dit Alexandre à Napoléon, nous serons facilement d'accord, parce que j'ai à m'en plaindre autant que vous. » Napoléon n'eut donc pas grand'peine à gagner le czar à ses projets contre la Grande-Bretagne, surtout lorsqu'il lui eut fait entrevoir, comme prix de son concours, des agrandissements qui, depuis Pierre le Grand, n'avaient cessé de tenter l'ambition moscovite. La Russie devait se joindre à la France pour contraindre l'Angleterre à la paix maritime, en unissant contre celle-ci tout le continent. « Deux pays résisteront peut-être, le Portugal et la Suède, que leur position maritime subordonne à l'Angleterre. Je m'entendrai avec l'Espagne relativement au Portugal. Vous prenez la Finlande comme dédommagement de la guerre que vous aurez été amené à faire contre la Suède, votre *ennemi géographique*. » Outre la Suède, Napoléon sacrifia à l'alliance russe l'intégrité de l'Empire Ottoman, dont le partage fut discuté dans les entretiens des deux souverains. On faisait des provinces européennes de la Porte quatre parts : à la Russie étaient destinés la Bessarabie, la Moldavie, la Valachie et les bords du Danube jusqu'aux Balkans; à la France, l'Albanie et la Morée, qui lui don-

(1) Au nord-est de Kœnigsberg.

naient le reste du littoral oriental de l'Adriatique et de la mer Ionienne; à l'Autriche la Bosnie et la Servie. L'Empire Ottoman serait réduit à la Roumélie, à Constantinople, aux autres provinces au sud des Balkans, à l'Asie Mineure et à l'Égypte. Alexandre aurait bien voulu avoir Constantinople, mais Napoléon comprenait trop l'importance de cette grande position pour la livrer à la Russie. « Constantinople! Constantinople! disait-il, jamais! c'est l'empire du monde. » Toutefois le czar n'hésita pas à accepter une alliance qui lui présentait, après deux guerres malheureuses, la perspective de réunir à son empire les provinces danubiennes et la Finlande, et de dominer en Orient comme son vainqueur dominait en Occident. Il fut convenu que la Russie offrirait sa médiation au gouvernement britannique; si cette médiation n'était pas acceptée, elle s'engageait à déclarer la guerre à l'Angleterre. Toute l'Europe devait être contrainte à prendre part à cette guerre; en cas de résistance de la part des cours de Stockholm et de Lisbonne, une armée russe occuperait la Finlande, une armée française le Portugal. Napoléon, de son côté, s'obligeait à employer sa médiation au rétablissement de la paix entre la Russie et la Turquie, et à unir ses armes à celles du czar si le divan refusait la médiation française; toutefois le démembrement de l'Empire Ottoman devait s'arrêter à la limite des Balkans (1). On agita ensuite le sort de la monarchie prussienne, et la destination des territoires conquis sur elle et sur les princes allemands, ses alliés. Après de longues conférences, les deux empereurs et le roi de Prusse conclurent les traités de *Tilsitt* (7-9 juillet) : 1° restitution à Frédéric-Guillaume, en considération du czar, de la Vieille-Prusse, de la Poméranie, du Brandebourg et de la Silésie; 2° abandon à la France de toutes les provinces prussiennes à la gauche de l'Elbe, pour composer avec le Hanovre, la Hesse électorale et le duché de Brunswick un royaume de Westphalie au profit de Jérôme Bonaparte; 3° abandon du duché de Posen et de toutes les acquisitions en Pologne, depuis 1772, pour en former le grand-duché de Varsovie en faveur du roi de Saxe; 4° abandon de Dantzig, qui est déclaré ville libre; 5° reconnaissance par la Russie et la Prusse des rois Louis, Joseph et Jérôme, et de la Confédération du Rhin; 6° rétablissement dans leurs souverainetés des princes d'Oldenbourg et de Meclembourg, mais occupation de leurs ports par des troupes françaises jusqu'à la paix générale; 7° adhésion de la Russie et de la Prusse au blocus continental; 8° médiation de la France pour rétablir la paix entre la Porte et la Russie (armistice signé à *Slaboja* le 12 août, et évacuation de la Moldavie); 9° médiation de la Russie pour rétablir la paix entre la France et l'Angleterre; 10° (articles secrets) restitution des bouches de Cattaro et abandon des Sept-Iles à la France; 11° en-

(1) M. Thiers.

gagement de la part de la Russie de faire cause commune avec la France, si l'Angleterre ne consent pas à reconnaître la liberté des mers, et de sommer la Suède, le Danemark, le Portugal et l'Autriche de lui fermer leurs ports.

CHAPITRE XXVIII.

BLOCUS CONTINENTAL. GUERRE D'ESPAGNE. CINQUIÈME COALITION.

(1807-1809).

---

§ Ier. — Blocus continental.

SOMMAIRE. — Apogée de la puissance de Napoléon. Extension du système continental. Bombardement de Copenhague (1er septembre 1807). — Traité de Fontainebleau (27 octobre). Déchéance et fuite de la maison de Bragance. Occupation du Portugal (30 novembre) Ordre du conseil et décret de Milan (11 novembre-17 décembre). Occupation de la Toscane (10 décembre) et de Rome (2 février 1808).

Occupation du nord de l'Espagne. Révolution d'Aranjuez (16 mars). Abdication de Charles IV (19 mars). Entrevue de Bayonne (15 avril-10 mai). Soulèvement de Madrid (2 mai). Abdication de Charles IV et de Ferdinand VII (10 mai) — Joseph Bonaparte, roi d'Espagne et des Indes (6 juin); Murat, roi de Naples (15 juillet).

Apogée de la puissance de Napoléon. Extension du système continental. — A l'époque du traité de *Tilsitt*, Napoléon était arrivé à l'apogée de sa puissance. La domination universelle sur le continent était presque entièrement établie. La Russie semblait désormais liée à sa politique, et voyait la Pologne, partiellement reconstituée, se redresser sur sa frontière par l'érection du grand-duché de Varsovie : la Prusse était réduite de moitié et démantelée; l'Autriche écartée des Alpes et du Rhin, resserrée dans le bassin du Danube et épuisée; l'Allemagne plus étroitement enchaînée à la France par la création de deux nouvelles monarchies alliées, celles de Westphalie et de Saxe, et par l'extension de la Confédération du Rhin qui touchait à l'Inn, à l'Elbe et à la Vistule, c'est-à-dire aux frontières de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie; des princes français régnaient en Hollande, dans la haute Italie et à Naples; l'Espagne était liée; « des Pyrénées à la Vistule, on trouvait partout la domination française, les lois françaises, et, même au sein de la paix, des armées françaises. » L'Angleterre, à peu près isolée, était menacée d'être mise, elle et son commerce, au ban de l'Europe entière. Pour fermer à ses navires tous les ports des mers du Nord, il ne restait à faire entrer dans la coalition que le Danemark et la Suède. Des négociations furent enta-

mées avec le premier de ces États pour le décider à se rallier à la politique de Tilsitt. Quant au second, on lui enleva ses possessions allemandes. L'armistice du 18 avril ayant été dénoncé le 3 juillet, Brune, chargé après *Eylau* de garder les bouches de l'Ems, du Wéser et de l'Elbe, s'empara de Stralsund, de toute la Poméranie suédoise et de l'île de Rugen (août-septembre). La Russie, qui avait la Finlande à conquérir, se chargea du reste.

Assuré du Nord, Napoléon s'occupa du Midi. La politique de la cour de Madrid, dirigée par le prince de la Paix, était livrée à toutes les fluctuations des événements. La veille d'*Iéna*, Godoï correspondait secrètement avec l'Angleterre; cette victoire le rejeta aux pieds de Napoléon. D'un pareil gouvernement il n'avait pas de résistance à craindre. Mais le Portugal continuait de subir l'influence anglaise. Napoléon se servit de l'Espagne, instrument docile, pour s'assurer du Portugal. Elle dut consentir à agir de concert avec la France pour exiger de la cour de Lisbonne une adhésion immédiate au système continental. Une armée se rassembla à Bayonne, sous le général Junot, pour envahir le Portugal en cas de refus. En même temps, pour fermer l'Italie aux Anglais, Eugène reçut l'ordre de marcher sur Livourne, où la reine d'Étrurie tolérait leur commerce, tandis qu'un autre corps dut balayer le littoral des provinces d'Urbin et de Macerata, et que Joseph faisait partir de Tarente des troupes qui allèrent occuper Corfou, Sainte-Maure et les autres îles Ioniennes remises par les Russes; enfin Marmont, en Dalmatie, fut chargé de surveiller le littoral oriental de l'Adriatique jusqu'à Raguse et Cattaro.

Bombardement de Copenhague (1er septembre). — L'Angleterre, de son côté, redoubla d'énergie et de violence. Grenville, Grey et leurs collègues s'étaient retirés du ministère (1807). Ils furent remplacés par Canning, Castelreagh, Perceval, disciples de Pitt. Comme la France, l'Angleterre ne voulut pas souffrir de neutres. Dans le duel engagé entre les deux nations dont l'une dominait sur le continent, l'autre sur l'Océan, il fallait prendre parti. La neutralité ne fut plus le refuge des faibles. L'attaque dirigée contre le Danemark en fut une nouvelle et terrible preuve. Bien que ce petit royaume fût resté en dehors de la coalition continentale, le 1er août l'amiral Gambier et le général Cathcart parurent dans le Cattégat; le 3, ils franchirent le Sund, et sommèrent le prince régent de livrer la forteresse de Kroneborg, qui commande le détroit, le port de Copenhague et la flotte qui serait gardée en dépôt. Sur le refus du prince, Copenhague fut bombardé pendant trois jours et trois nuits (1er septembre). La ville capitula le 7 septembre, et fut remise aux Anglais avec Kroneborg et la flotte.

Ce brutal abus de la force excita en Europe, même chez les ennemis de la France, une indignation générale. La Russie fit demander à l'Angleterre des explications et une réponse à ses propositions de

médiation. L'Angleterre répondit qu'elle ne l'acceptait pas. Le czar se trouva dès lors engagé plus avant dans l'alliance française; mais il ne songeait qu'à tirer de cette alliance les plus grands avantages possibles. Outre la Finlande, il voulait obtenir la Moldavie et la Valachie, et, sous prétexte que l'armistice conclu avec la Porte ne pouvait être ratifié, il envoya l'ordre à son armée de ne pas évacuer les provinces danubiennes. Assuré de la Russie, Napoléon gagna encore l'Autriche. Par une convention signée à *Fontainebleau* (10 octobre), elle obtint la place de Braunau, et le thalweg de l'Isonzo fut pris pour limite entre les possessions autrichiennes et italiennes. La cour de Vienne, de son côté, devait exiger du gouvernement britannique, sous peine de rupture, une réponse à ses offres de médiation.

Traité de Fontainebleau (27 octobre 1807). — Cependant le Portugal continuait ses rapports avec l'Angleterre. Napoléon résolut d'occuper ce royaume. La maison de Bragance, prévoyant l'orage, s'apprêtait à fuir vers le Brésil. Le 27 octobre, un traité secret fut signé à *Fontainebleau* entre la France et l'Espagne pour la conquête et le partage du Portugal. On en devait faire trois parts : le nord, sous le nom de *royaume de Lusitanie,* avec Oporto pour capitale, était donné à la reine d'Étrurie en échange de cet État qu'elle cédait à la France; l'Alentejo et les Algarves, au sud, étaient érigés en principauté en faveur du prince de la Paix; Napoléon se réservait le centre, comprenant Lisbonne, l'Estramadure portugaise, Beïra et Tras-os-Montès, c'est-à-dire le Tage et les passages du moyen Duero. Ainsi l'Empereur se servait de la cour de Madrid pour placer sous sa main le Portugal; les discordes de cette cour devaient lui livrer l'Espagne elle-même. L'imbécile Charles IV était entièrement dominé par sa femme et par son ministre, qui se trouvait être à la fois le favori du roi et l'amant de la reine. Mais la reine et le favori prévoyaient que leur règne finirait avec la vie de Charles IV, et déjà ils prenaient leurs dispositions pour perpétuer leur pouvoir. Outre le titre de grand amiral, le prince de la Paix obtint celui de colonel général de la Maison militaire du roi, et il intriguait auprès des conseils de Castille et des Indes pour s'assurer la régence. L'infant don Ferdinand, prince des Asturies, sentant ses droits menacés, avait recherché secrètement la protection de Napoléon et demandé la main d'une princesse de la famille impériale. Dénoncé à la reine et arrêté, il livra lâchement ses complices, et accepta un pardon humiliant.

Déchéance de la maison de Bragance. Occupation du Portugal (30 novembre). — Dès le 17 octobre, Junot, parti de Bayonne avec 23000 hommes, avait franchi les Pyrénées. Il s'avança par Tolosa, Vittoria, Burgos, Salamanque, Ciudad-Rodrigo, Alcantara, franchit la frontière du Portugal par la rive droite du Tage, tandis que le général Carafa la franchissait par la rive gauche, et se dirigea par Castel-Branco sur Abrantès, où l'armée arriva le 24 novembre, ré-

duite à 15000 hommes La cour de Portugal n'essaya pas de résister, et s'embarqua pour le Brésil. Le 28, Junot marcha sur Santarem; le 30, il enleva les forts et les positions qui dominent Lisbonne, et occupa la capitale.

Ordre du conseil et décret de Milan (11 novembre-17 décembre). —Cependant les mesures prises par l'Angleterre et par la France pour rendre plus rigoureux, d'un côté le blocus maritime, de l'autre le blocus continental, se succédaient avec une violence croissante. Le gouvernement anglais, par un *ordre du conseil* du 11 novembre, déclara bloqués tous les ports d'où le pavillon britannique serait exclu, et ordonna de capturer tous les bâtiments qui tenteraient d'y entrer, s'ils n'avaient préalablement touché dans un port d'Angleterre pour y porter ou recevoir des marchandises, et payé des droits de douane d'environ 25 pour 100. Napoléon répondit par le *décret de Milan* (17 décembre), qui déclara dénationalisé, et partant de bonne prise, tout bâtiment qui aurait abordé en Angleterre ou dans ses colonies, et se serait soumis à l'obligation d'y payer une taxe. Ainsi aucune navigation neutre ne pouvait subsister, et tous les peuples étaient, de gré ou de force, associés à la lutte des deux nations rivales.

Occupation de la Toscane (10 décembre 1807) et de Rome (2 février 1808). — La reine d'Étrurie, à qui le traité de *Fontainebleau* avait donné le nord du Portugal en échange de son royaume, avait abdiqué (10 décembre). Des troupes françaises prirent possession de la Toscane. Toute la péninsule, à l'exception des États pontificaux, se trouva alors fermée aux Anglais. Pie VII, mécontent de Napoléon qui ne lui rendait pas les légations, refusait de les exclure. Le général Miollis marcha sur Rome et l'occupa (2 février 1808). Deux mois après, les légations d'Ancône, d'Urbin, de Macerata et de Camerino furent incorporées au royaume d'Italie (2 avril).

Occupation du nord de l'Espagne. Révolution d'Aranjuez (16 mars). Abdication de Charles IV (19 mars). Entrevue de Bayonne (15 avril-10 mai). Soulèvement de Madrid (2 mai). Abdication de Charles IV (5 mai) et de Ferdinand VII (10 mai). Joseph, roi d'Espagne et des Indes (6 juin); Murat, roi de Naples (15 juillet). — Pendant que Junot marchait sur Lisbonne, Dupont s'avançait sur Vittoria sous prétexte de l'appuyer. La cour de Madrid s'alarma. Charles IV réclama l'exécution du traité de *Fontainebleau*. Napoléon songeait déjà à enlever l'Espagne aux Bourbons. Il voulait les faire fuir en les laissant incertains et alarmés de ses projets. De nouveaux corps français entraient sans cesse dans la péninsule. Dupont, qui était arrivé à Valladolid, eut ordre de porter une division sur Ségovie. Moncey, qui était entre Vittoria et Burgos, dut en diriger une sur Aranjuez, c'est-à-dire dans la direction de Madrid; Duhesme marcha sur Barcelone; d'autres troupes s'acheminaient par Saint-Jean-Pied-de-Port sur Pampelune. Murat, nommé au commandement général de toutes ces forces,

arriva à Bayonne, franchit la frontière le 10 mars, et s'avança par Tolosa, Vittoria et Burgos, qui devait être son quartier général. Effrayée de ces mouvements de troupes, la cour de Madrid résolut de fuir en Amérique. Elle rappela vers la Manche les troupes espagnoles dirigées vers le Portugal, pour protéger sa fuite. Le départ fut fixé au 15 mars. Tout était prêt, lorsque le peuple d'*Aranjuez*, indigné de cette fuite, se souleva, se jeta sur le palais du prince de la Paix et le ruina de fond en comble (16 mars). Charles IV fut obligé de dépouiller le favori de toutes ses dignités. Godoï fut tiré tout sanglant des mains d'une foule irritée, qui voulait l'égorger. Le vieux roi abdiqua en faveur de l'infant Ferdinand (19 mars).

La révolution d'*Aranjuez* eut immédiatement son contre-coup à Madrid. Le peuple se souleva. La ville fut saccagée et incendiée (20 mars). Napoléon résolut de tirer parti de ces événements pour supplanter les Bourbons d'Espagne et mettre la main sur leur couronne. Les corps de Moncey et de Dupont avaient franchi le Guadarrama. Murat les dirigea sur Madrid; il parut lui-même, le 23 mars, devant la capitale. Il refusa de reconnaître Ferdinand VII et excita Charles IV à protester contre son abdication forcée. Napoléon était arrivé à *Bayonne* (15 avril). Ferdinand, après avoir organisé une régence, se rendit auprès de l'empereur (20 avril). Le vieux roi et la reine le suivirent de près avec le prince de la Paix pour plaider eux-mêmes leur cause devant le puissant arbitre (30 avril). Le plan de Napoléon était de ne reconnaître comme roi que Charles IV, qui serait plus facile à renverser que Ferdinand, que son opposition à Godoï et à la politique française avait rendu populaire. En conséquence, il fit rédiger un acte par lequel Charles IV se déclarait seul roi légitime, et nommait Murat son lieutenant, en lui confiant tous les pouvoirs royaux.

Les événements de Madrid précipitèrent le dénouement. Une insurrection éclata dans la capitale (2 mai). Murat y entra aussitôt et l'étouffa après deux heures de combat. Napoléon, en apprenant ces troubles, vit le vieux souverain, feignit d'être très-irrité, et provoqua entre le père et le fils une scène violente à la suite de laquelle Charles IV abandonna à l'empereur la disposition de la monarchie espagnole pour le château et le parc de Compiègne et une pension de 30 millions de réaux (5 mai). Ferdinand fut forcé d'abdiquer et conduit avec ses frères au château de Valençay (10 mai). Le trône d'Espagne et des Indes, ainsi vacant, fut donné, par un décret de l'empereur, à son frère Joseph (6 juin), que le grand-duc de Berg remplaça sur le trône de Naples (15 juillet). Une junte, composée de députés choisis par ordre de Napoléon dans les diverses provinces espagnoles, fut convoquée à *Bayonne* (15 juin). Elle prêta serment à Joseph et accepta une nouvelle constitution présentée par lui et semblable à celle de la France, la liberté des cultes exceptée (7 juillet).

§ II. — Guerre d'Espagne (1).

1° *Baylen et Cintra.*

SOMMAIRE. — Soulèvement national des Espagnols (mai). Victoire de Médina de Rio-Seco (14 juillet). Capitulation de Baylen (20 juillet). Retraite des troupes françaises derrière l'Èbre. Défaite de Vimeiro (21 août). Capitulation de Cintra (30). Évacuation du Portugal. Entrevue d'Erfurth (27 septembre).

Soulèvement national des Espagnols (mai). Victoire de Medina de Rio-Seco (14 juillet). Capitulation de Baylen (20 juillet). Retraite des troupes françaises derrière l'Èbre. Défaite de Vimeiro (21 août). Capitulation de Cintra (30 août). Évacuation du Portugal. — A la nouvelle de l'abdication arrachée à Charles IV et à Ferdinand VII, l'Espagne tout entière se souleva (mai). Des juntes se formèrent dans les provinces, et une junte suprême se constitua à Séville pour diriger la résistance nationale. Moncey à Madrid, Dupont à Tolède, Bessières à Burgos, et Duhesme à Barcelone, continrent la population. Toutes les autres villes se déclarèrent en insurrection. Napoléon, informé à Bayonne des événements de la péninsule, donna aussitôt des ordres pour comprimer le mouvement. Lefebvre-Desnouettes marcha de Pampelune sur Saragosse (6 juin); Moncey fut dirigé de Madrid sur Valence; Dupont, de Tolède sur Cordoue, Séville et Cadix. Bessières, chargé d'ouvrir à Joseph le chemin de Madrid, culbuta à *Medina de Rio-Seco* (2) les insurgés de Galice et de Castille sous don Gregorio de la Cuesta (14 juillet), et dégagea la route de la capitale. Mais Moncey fut répoussé de Valence et rétrograda vers la Manche. Dupont, parti de Tolède, traversa la Manche, franchit la Sierra-Morena, s'avança par Baylen, el Carpio, enleva le pont d'Alcoléa et parut devant Cordoue dont il enfonça les portes à coups de canon (7 juin). Tandis qu'il attendait des renforts dans cette ville, deux armées s'avancèrent contre lui : celle d'Andalousie, sous Castaños, à droite par Séville, et celle de Grenade, sous Reding, à gauche par Jaen. Dupont rétrograda sur Andujar, où il s'établit au lieu de pousser jusqu'à Baylen pour garder ses communications (17 juin). Savary, à qui Murat malade avait remis le commandement à Madrid, avait envoyé Vedel aux défilés de la Sierra-Morena pour soutenir au besoin Dupont. Vedel traversa le col de Despeña-Perros et prit position à Baylen (26 juillet), gardant d'un côté les défilés de la Sierra-Morena, de l'autre le bac de Menjibar. Cependant les insurgés de Grenade s'avancèrent par Jaen sur Menjibar, passèrent le Guadalquivir et s'établirent en avant de Baylen. Ceux d'Andalousie, sous Castaños, marchèrent par Bujalance sur Andujar (14 juillet). Dupont

(1) *Voyez* dans l'Atlas la Carte XV.

(2) Sur le Séquillo, affluent de droite du Duero.

rétrograda sur *Baylen* (19 juillet); mais, au lieu de Vedel, il rencontra Reding. Tandis qu'il était aux prises avec cet adversaire, Castaños arriva sur ses derrières. Pris entre deux feux, Dupont capitula en rase campagne (20 juillet). Cependant Vedel, qui devant Reding s'était rapproché du col de Despeña-Perros pour garder cet important défilé, accourut au bruit du canon; mais Dupont lui envoya l'ordre de s'arrêter et le comprit dans sa capitulation. Tout le corps de Dupont était prisonnier de guerre; quant à celui de Vedel, il devait être embarqué à San-Lucar et à Rota (1) et transporté en France sur des vaisseaux espagnols. La junte viola cette convention, et nos soldats allèrent périr sur les pontons de Cadix ou sur les rochers de Cabrera. A la nouvelle de ce désastre, Joseph évacua Madrid, repassa le Duero à Aranda et se retira derrière l'Ebre. Moncey, revenu de l'expédition de Valence, couvrit la retraite jusqu'à Burgos, où Bessières forma l'arrière-garde. Verdier, presque maître de Saragosse, où Palafox faisait une défense héroïque, se replia sur Tudela. Enfin Junot, isolé dans le Portugal insurgé, fut battu à *Vimeiro* (21 août) par le général anglais sir Arthur Wellesley (Wellington), qui venait de débarquer à l'embouchure du Mondego (1er août), et forcé de signer la capitulation de *Cintra*, en vertu de laquelle l'armée française fut transportée à La Rochelle sur des vaisseaux anglais (30 août).

Entrevue d'Erfurth (27 septembre). — L'insurrection espagnole triomphait, et une armée anglaise, maîtresse du Portugal, lui assurait l'appui d'une force régulière. Napoléon jugea nécessaire de se transporter lui-même au delà des Pyrénées. Mais derrière lui l'Allemagne pouvait se lever en armes. L'exemple donné par l'Espagne commençait à produire son effet. Il excita chez les peuples le sentiment national et apprit aux souverains à faire appel aux forces populaires. « Les princes s'apercevaient que leurs forces résident dans leurs peuples, et la levée de la *landwehr* en Autriche.... donna la première impulsion.... (2) » Dès le mois de juin cette puissance avait commencé ses préparatifs. Elle avait porté son armée à 400 000 hommes. Dans cette situation, Napoléon resserra son alliance avec la Russie. Il eut une entrevue avec Alexandre à *Erfurth* (27 septembre). Par une convention signée le 12 octobre, les deux empereurs renouvelèrent solennellement l'alliance de *Tilsitt*. On convint d'adresser de part et d'autre à l'Angleterre des propositions de paix et de prendre pour base des négociations, pour la France, la reconnaissance de son état territorial actuel et de Joseph comme roi d'Espagne; pour la Russie, l'incorporation de la Finlande, de la Moldavie et de la Valachie. Ainsi Napoléon sacrifiait définitivement au czar la Suède et la Turquie. L'alliance russe achetée à ce prix ne devait pas empêcher l'Autriche de se

(1) Ports au nord de Cadix.
(2) Heeren.

lever derrière Napoléon et la grande armée, occupés au delà des Pyrénées.

2° *Campagne de Napoléon* (1808).

SOMMAIRE. — Victoires de Durango, Guenès, Espinosa (7 novembre), Burgos (10), Reynosa, Tudela, Somo-Sierra. Capitulation de Madrid (4 décembre). Départ de Napoléon. Victoires de la Corogne (16 janvier 1809), d'Almaraz (25 décembre 1808). d'Uclès (13 janvier 1809). Siége et prise de Saragosse (20 février). Victoires de Llinas, de Molins del Rey (16-21 décembre 1808).

Victoires de Durango, Guenès, Espinosa (7 novembre), Burgos (10), Reynosa, Tudela, Somo-Sierra. Capitulation de Madrid (4 décembre). — Napoléon, arrivé à Bayonne le 3 novembre, franchit aussitôt les Pyrénées. L'armée française était concentrée autour de Vittoria. Les généraux espagnols avaient résolu de l'envelopper en débordant ses deux ailes par Bilbao et Pampelune. En conséquence, les armées des Asturies et de la Galice, à gauche, sous Blake, devaient déboucher par Espinosa sur Bilbao ; les armées d'Aragon et d'Andalousie, à droite, sous Palafox et Castaños, par Tudela sur Pampelune, tandis que les armées d'Estramadure et de Castille, au centre, borderaient l'Ebre de Logrono à Calahorra. Deux corps anglais (40 000 hommes), débarqués à Lisbonne, sous John Moore, et à la Corogne, sous David Baird, devaient se réunir dans la Vieille-Castille pour appuyer les forces de l'insurrection.

La grande armée se porte en avant, Lefebvre et Victor, à droite, Napoléon, avec Soult, Bessières et la garde, au centre, Lannes et Ney, à gauche. Lefebvre culbute Black à *Durango*, à *Guenès*, et le rejette sur *Espinosa*, où, joint à Victor, il le met en pleine déroute (7 novembre). Napoléon perce le centre ennemi à *Burgos* (10 novembre), et dirige Soult sur les derrières de Blake, en retraite sur *Reynosa*. Soult accable les débris de ce général et se jette à leur poursuite dans les Asturies. Lannes, de son côté, disperse à *Tudela* les bandes andalouses et aragonaises, et rejette les unes sur Calatayud, les autres sur Saragosse dont il commence le siége (23 novembre). Napoléon, parti de Burgos, passe le Duero à Aranda, enlève le défilé de *Somo-Sierra*, défendu par les débris des armées d'Estramadure et de Castille et par seize pièces de canon (30 novembre). Le 2 décembre il paraît devant Madrid, qui capitule le surlendemain. Mais il espère en vain gagner l'Espagne en essayant de la régénérer par la suppression de l'inquisition, des droits féodaux et d'une grande partie des couvents. Excitée par la noblesse et par les moines, la nation tout entière continue de repousser la nouvelle dynastie.

Départ de Napoléon. Victoires de la Corogne (16 janvier), d'Almaraz (25 décembre), d'Uclès (13 janvier 1809). Siége et prise de Saragosse (20 février). Victoire de Llinas, de Molins del Rey (16-21 décembre 1808). — Les armées de l'insurrection dispersées, on s'oc-

cupa des Anglais. Le général Baird était arrivé à Astorga. John Moore s'avançait par Salamanque; il fit sa jonction avec son lieutenant à Majorga (21 décembre). Les deux généraux manœuvrèrent pour écraser Soult entre leurs forces et les bandes de la Galice que la Romana amenait de Léon. Pendant ce temps les armées du Midi devaient faire une démonstration sur Madrid pour occuper Napoléon au centre de la péninsule. L'empereur, laissant Lefebvre opposé à l'armée d'Estramadure, Victor à l'armée d'Andalousie, accourut de Chamartin avec Ney, Bessières et la garde, franchit le Guadarrama et arriva le 26 à Tordésillas, tandis que Soult arrivait par Saldaña à Carrion. Moore, menacé à son tour d'être pris entre deux feux, se mit en retraite sur Astorga, franchit les monts de Léon et s'enfonça dans la Galice. La Romana se retira sur la frontière du Portugal. Napoléon, informé des préparatifs de guerre de l'Autriche, abandonna la poursuite des Anglais à Soult, qui les poussa, l'épée dans les reins, jusqu'à la *Corogne*, où Moore soutint un combat acharné et fut tué (16 janvier 1809). Les débris de son armée s'embarquèrent pendant la nuit. La Corogne et le Ferrol capitulèrent trois jours après, et toute la Galice fut soumise. Lefebvre culbuta l'armée d'Estramadure à *Almaraz* (25 décembre 1808), Victor celle d'Andalousie à *Uclès* (13 janvier 1809). Joseph rentra dans Madrid (22). Les provinces du centre et du nord-ouest étaient soumises. Dans le nord-est, Lannes et Mortier poussaient avec vigueur le siége de Saragosse, où Palafox faisait une défense désespérée. Maîtres de l'intérieur de la place à la suite d'un assaut général livré après deux mois de tranchées ouvertes (26 janvier), ils eurent à disputer chaque rue, chaque maison. Enfin la ville, épuisée, capitula après une résistance héroïque (20 février). Dans la Catalogne, Duhesme était bloqué à Barcelone. Gouvion Saint-Cyr, chargé de le dégager, franchit les Pyrénées orientales, emporta Roses (5 décembre 1808), culbuta les bandes catalanes à *Llinas* (16 décembre), et acheva de les disperser à *Molins del Rey* (21). Tout le nord de la péninsule jusqu'au Tage était soumis. Mais l'insurrection dominait dans les provinces méridionales, et les Anglais occupaient le Portugal.

3° *Campagne de* 1809.

SOMMAIRE. — Invasion de Soult en Portugal. Victoires de Médellin et de Ciudad-Réal (28 mars). Retraite de Soult.

Invasion de sir Wellesley en Espagne. Batailles de Talavera (27-28 juillet), d'Arzobispo (8 août), d'Almonacid (11).

Victoires d'Ocaña et d'Alba de Tormès (19-28 novembre). Succès de Suchet et de Saint-Cyr en Aragon et en Catalogne.

Invasion de Soult en Portugal. Victoires de Médellin et de Ciudad-Réal (28 mars). Retraite de Soult. — Napoléon, en quittant Valladolid, laissa à ses lieutenants le plan de la campagne de 1809. Soult et Victor reçurent l'ordre d'envahir le Portugal par la Galice et l'Estramadure et d'en chasser les Anglais. Ney fut chargé de couvrir les der-

rières de Soult et de surveiller la Galice et la côte entre le Ferrol et Vigo. Mortier fut dirigé sur la Vieille-Castille. Suchet et Gouvion Saint-Cyr devaient achever la pacification des provinces de l'ancienne couronne d'Aragon (Aragon, Catalogne, Valence).

Soult part de Santiago à la tête de 25 000 hommes, et marche sur Tuy, dont il s'empare ; mais il n'y peut passer le Minho et est obligé de remonter jusqu'à *Orense*. Il y culbute les bandes de la Romana et pénètre dans le Tras-os-Montès, dispersant devant lui les levées portugaises. Chavès lui ouvre ses portes ; il enlève Braga, puis Oporto (29 mars), où il franchit le Duero. Mais derrière lui la Romana réorganise son armée, soulève la Galice et coupe ses communications avec Ney ; devant lui Wellesley se concentre à Coïmbre. Victor, qui devait faire diversion par Badajoz, défait complétement Cuesta et l'armée d'Estramadure à *Médellin* (28 mars), en même temps que Sébastiani écrase l'armée de la Manche, sous les ordres de Venegas, à *Ciudad-Réal*. Mais ces armées, incessamment recrutées par l'insurrection, réparaient promptement leurs défaites ; Victor n'ose pénétrer en Portugal en les laissant derrière lui, et se replie sur le Tage.

Cependant sir Wellesley avait porté son armée de Coïmbre à Ovar, tandis que Beresford, à la tête des levées portugaises, s'avançait par Viseu sur Lamégo et Chavès pour couper à Soult la route de Bragance. Dans cette situation, Soult évacua Oporto et se concentra à Amarante. Les Anglais surprirent Oporto (12 mai) et marchèrent sur Braga. Serré entre deux armées, Soult abandonna son artillerie et se mit en retraite sur Guimaraens et Montalègre, et arriva le 19 mai à Orense, où il repassa le Minho. Il fit sa jonction avec Ney à Lugo. Les deux maréchaux ne s'entendirent pas et évacuèrent la Galice ; Ney se replia sur Astorga, Soult sur Zamora.

Invasion de sir Wellesley en Espagne. Batailles de Talavera (27-28 juillet), d'Arzobispo (8 août), d'Almonacid (11). — Sir Wellesley, laissant Beresford et del Parque, avec les levées portugaises et galiciennes à Almeida pour tenir les Français en échec sur le Duero, se rabattit aussitôt sur le Tage et concerta avec Cuesta un plan pour marcher sur Madrid. L'armée anglaise remonta la vallée du Tage par Abrantès, Alcantara et Plasencia, tandis que l'armée d'Estramadure s'avança des bords de la Guadiana par Truxillo et Almaraz ; elles firent leur jonction à Oropeza et entrèrent dans Talavera de la Reyna (12 juillet). Victor se replia derrière l'Alberche et le Guadarrama. Joseph ordonna à Soult de déboucher par Salamanque sur les derrières de l'ennemi, rappela Sébastiani de Consuegra, où il observait Venegas, et se porta avec lui au secours de Victor. Cuesta fut rejeté derrière l'Alberche ; mais l'attaque du camp des Anglais, fortement retranchés à *Talavera*, fut repoussée (27-28 juillet). L'armée fit sa retraite en bon ordre et sans être poursuivie. Victor resta en observation sur l'Alberche. Joseph et Sébastiani se dirigèrent sur Tolède

et Aranjuez pour arrêter la marche de Venegas sur Madrid. Cependant Soult, avec les corps de Ney et de Mortier placés sous ses ordres, déboucha par le col de Baños et Plasencia sur le Tage. A son approche, Wellesley repassa ce fleuve au pont de l'*Arzobispo*, où les bandes de Cuesta, qui couvraient la retraite, furent taillées en pièces (8 août). Les Anglais rentrèrent en Portugal par Truxillo et Badajoz. Cependant l'armée de la Manche marchait sur Madrid, celle de la Galice sur Salamanque; Joseph et Sébastiani dispersèrent la première à *Almonacid* (11 août); Ney, reporté à Salamanque, rejeta la seconde sur Ciudad-Rodrigo.

Victoires d'Ocaña et d'Alba de Tormès (19-28 novembre). — Malgré ces défaites et la retraite des Anglais, la junte dirigea de nouvelles forces sur Madrid. Les armées d'Estramadure et de la Manche, réunies sous les ordres de don Juan d'Areizaga (60 000 hommes), se portèrent par la Manche sur Aranjuez, pendant que l'armée de la Galice, sous del Parque, s'avançait de Salamanque, dont elle venait de s'emparer, pour nous couper la retraite. Soult mit en pleine déroute à *Ocaña* la grande armée de la junte, qui perdit 30 000 hommes, son artillerie et ses drapeaux (19 novembre). Kellermann, avec le corps de Ney, défit del Parque à *Alba de Tormès* et rejeta ses débris sur Ciudad-Rodrigo (28 novembre).

Succès de Suchet et de Saint-Cyr en Aragon et en Catalogne. — L'insurrection avait été également vaincue dans le nord-est. Blake, investi par la junte du commandement des provinces de la couronne d'Aragon, avait essayé de reprendre Saragosse. Vainqueur de Suchet à *Alcañitz* (10 juin), il avait poussé jusqu'à la Huerba; mais il avait été battu ensuite à *Maria* (15 juin), à *Belchite* (18), et rejeté sur Tortose. L'Aragon était pacifié. En Catalogne, Saint-Cyr avait défait les insurgés à *Vals* (25 février) et mis le siège devant Girone pour dégager les communications avec la France; cette place ne se rendit qu'après une résistance acharnée de près d'un an (décembre).

A la fin de 1809, l'insurrection était partout vaincue, nulle part étouffée. La Galice, l'Andalousie, les royaumes de Valence et de Grenade étaient encore en son pouvoir, et le Portugal restait occupé par les Anglais. La diversion de l'Autriche sur le Danube, et surtout le défaut d'unité dans le commandement après le départ de Napoléon, telles sont les causes qui rendirent cette campagne si peu décisive.

§ III. — Cinquième Coalition (1).

(1809).

SOMMAIRE. — Forces de l'Autriche. Victoires de Tengen (19 avril), d'Abensberg (20), d'Eckmühl (22), de Ratisbonne (23) Entrée dans Vienne (12 mai) Passage du Danube devant l'île de Lobau. Batailles d'Aspern et d'Essling (21-22 mai).

(1) *Voyez* dans l'Atlas la Carte XIII.

Opérations en Italie et dans le Midi. Défaite de Sacile (16 avril). Victoires de la Piave (8 mai), de Saint-Michel (25) et de Raab (14 juin). Opérations en Pologne.

Bataille de Wagram (5 6 juillet). Armistice de Znaïm (12).

Expédition d'Anvers (juillet-decembre). Agitation impuissante de l'Allemagne. Politique de la Russie.

Traité de Vienne (14 octobre).

Forces de l'Autriche. — L'Autriche mit sur pied trois armées : 1° l'armée principale (175000 hommes), sous l'archiduc Charles, devait envahir la Bavière par les deux rives du Danube ; 2° 50000 hommes, sous l'archiduc Jean, furent dirigés sur l'Italie ; un corps de 25000 hommes, destiné à soutenir le soulèvement du Tyrol, servait de lien entre les deux armées ; 3° 40000 hommes, sous l'archiduc Ferdinand, furent rassemblé, en Gallicie pour marcher sur Varsovie. L'Angleterre, de son côté, réunit 40000 hommes destinés à être débarqués dans le Hanovre.

Napoléon, en se transportant avec la grande armée au delà des Pyrénées, n'avait laissé en Allemagne qu'environ 70000 hommes ; 50000 sous Davoust, dans les places de l'Oder ; 24000 sous Oudinot, sur le Mein, à Francfort. L'empereur ordonna à Davoust de se porter dans le haut Palatinat, entre Bamberg et Wurtzbourg, pour faire face aux troupes autrichiennes qui déboucheraient de la Bohême ; à Masséna, de rassembler à Ulm le corps d'Oudinot avec les contingents de Hesse et de Bade, et de marcher sur Augsbourg ; à Lefebvre, de prendre le commandement des Bavarois (40000 hommes) réunis à Munich, à Landshut et à Straubing ; à Vandamme, de se mettre à la tête des Wurtembergeois, rassemblés à Neresheim. Bernadotte, avec les Saxons, fut chargé d'observer la Bohême ; Poniatowski fut opposé, dans le grand-duché de Varsovie, à l'archiduc Ferdinand ; Eugène (45000 hommes), dans la haute Italie, à l'archiduc Jean. Marmont reçut l'ordre de déboucher de la Dalmatie pour appuyer le vice-roi. Le major général Berthier fut chargé du commandement des troupes rassemblées dans le bassin du Danube en attendant l'arrivée de Napoléon. Les instructions de l'empereur lui prescrivaient de les réunir à Ratisbonne et de marcher droit sur Vienne, ou, si l'ennemi attaquait avant leur réunion, de les concentrer à Donauwerth ou à Ingolstadt.

L'archiduc Charles prit l'initiative des hostilités. Sa droite, sous Bellegarde, deboucha de la Bohême dans le haut Palatinat, tandis que lui-même avec le centre et Hiller avec la gauche franchirent l'Inn à Scharding et à Braunau, l'Isar à Landau et à Landshut, refoulant les Bavarois sur l'Abens et menaçant d'envelopper Davoust isolé dans Ratisbonne (10-15 avril).

Victoires de Tengen (19 avril), d'Abensberg (20), d'Eckmühl (22), de Ratisbonne (23). Entrée dans Vienne (12 mai). — Napoléon arriva le 17 à Donauwerth, et aussitôt, par un rapide mouvement de

concentration, il changea la face des choses : il porta Masséna d'Augsbourg à Pfaffenhofen, et rappela Davoust de Ratisbonne à Abensberg, où il vint lui-même rejoindre Lefebvre et les Bavarois. Davoust, en exécutant ce mouvement, se heurta au centre ennemi à *Tengen* (19), et se fit jour après un combat sanglant. Napoléon le laissa dans cette position; lui-même, pour séparer la gauche autrichienne du centre, se porta avec Lannes et Oudinot contre Hiller, tandis que Masséna devait le tourner et lui couper la retraite en marchant sur Landshut par Freysing et Mosbourg. Hiller, culbuté à *Abensberg* (20) et menacé d'être enveloppé, repassa précipitamment l'Isar à Landshut. On le poursuivit, on enleva cette ville et on le rejeta sur l'Inn (21). Napoléon laissa devant lui Bessières et se rabattit sur l'archiduc, afin de l'acculer à Ratisbonne et de le jeter dans le Danube. Mais le prince venait de se rendre maître de cette ville où Davoust n'avait laissé qu'une faible garnison. Ses communications ainsi assurées avec sa droite, il fit de nouveau front avec 60 000 hommes et se déploya entre Eckmühl et Abach, sa gauche appuyée à la Grosse-Laber et gardant la route de Landshut à Ratisbonne. Davoust, chargé de balayer les troupes restées sur la Laber après la bataille d'*Abensberg*, se heurta une seconde fois aux masses du prince Charles. Napoléon, averti à Landshut du danger du maréchal, accourut avec Lannes et Masséna, enleva le château d'*Eckmühl* et mit les Autrichiens en pleine déroute (22). L'archiduc se retira sous les murs de *Ratisbonne*. Napoléon se jeta à sa poursuite, enleva la ville et y tailla en pièces l'arrière-garde autrichienne (23). Mais la retraite de l'ennemi était assurée. L'archiduc, affaibli de 30 000 hommes tués ou faits prisonniers, rentra par Cham en Bohême pour revenir sur le Danube par le col de Freystadt, rétablir ses communications avec sa gauche et couvrir Vienne. On ne lui en laissa pas le temps. Masséna, à gauche, enlève Passau, puis Linz; Napoléon, avec Lannes, Bessières, Vandamme et la garde, au centre, franchit l'Inn à Braunau; Lefebvre, avec les Bavarois à droite, s'avance par Wasserbourg et Salzbourg. Davoust sur le Regen, et en arrière Bernadotte avec les Saxons, observent les frontières de la Bohême et couvrent la marche de l'armée contre un retour offensif du prince Charles. Hiller essaye de tenir sur la Traun, à *Ebersberg*, afin de donner à l'archiduc le temps de déboucher de la Bohême; mais Masséna emporte cette position après un combat horrible (3 mai). Hiller renonce à couvrir Vienne et passe le Danube à Krems. L'armée française s'avance par Saint-Pœlten et Schœnbrunn et paraît le 10 mai devant Vienne. La ville capitule après deux jours de bombardement, et Napoléon entre pour la seconde fois dans la capitale de l'Autriche (12 mai).

Passage du Danube devant l'île de Lobau. Batailles d'Aspern et d'Essling (21-22 mai). — Cependant l'archiduc, renforcé des débris de Hiller, était maître de la rive gauche du Danube. Pour l'empê-

cher de déboucher derrière la grande armée sur la rive droite, Napoléon chargea Davoust de garder le fleuve à Saint-Pœlten, Vandamme à Linz, Bernadotte à Passau. Il résolut de passer le Danube avec les autres corps et de terminer la guerre par une bataille décisive. Les ponts de Vienne ayant été détruits, il fallut en établir de nouveaux. On choisit pour cette opération l'endroit où le fleuve est partagé en plusieurs bras et semé d'îles dont la plus considérable est l'*île de Lobau.* Du 18 au 19 mai, l'armée et tout le matériel furent amenés à Ebersdorf, en face de l'île. On établit aussitôt des ponts de bateaux et le défilé des troupes s'opéra. Lannes et Masséna, transportés sur la rive gauche, prennent position à *Essling* et à *Aspern* (21 mai). Mais derrière eux les ponts se rompent au moment où l'archiduc paraît à la tête de 100 000 hommes. Hiller, à droite, attaque *Aspern;* Rosenberg, à gauche, *Essling,* tandis que la cavalerie du prince Jean de Lichtenstein perce entre ces deux villages pour les isoler. Masséna défend avec vigueur *Aspern,* qui est pris et repris six fois; Lannes, de son côté, se maintient dans *Essling,* et par de brillantes charges force le centre ennemi de reculer (21). Napoléon fait réparer les ponts pendant la nuit; le lendemain il prend l'offensive à la tête de 50 000 hommes (22), et enfonce le centre de l'armée autrichienne. L'arrivée de Davoust, qui se disposait à suivre les autres corps au delà du fleuve, allait rendre la victoire décisive, lorsque les ponts du grand bras furent emportés par les eaux et le passage intercepté. Il fallut renoncer à l'offensive et se retirer dans l'île de Lobau. Masséna et Lannes reprirent leurs positions dans *Aspern* et dans *Essling.* Aussitôt l'archiduc se porta en avant. Une bataille terrible s'engagea autour des deux villages, où 50 000 Français combattaient contre 100 000 Autrichiens, avec le Danube à dos. L'ennemi, cinq fois maître d'*Essling,* fut enfin repoussé; mais Lannes était tombé renversé par un boulet. Napoléon ordonna la retraite dans l'île de Lobau; Masséna la couvrit. Des troupes furent laissées dans l'île pour servir d'avant-garde à un nouveau passage. Le reste de la grande armée regagna la rive droite.

L'Autriche criait victoire; la Prusse armait; l'Allemagne tout entière s'agitait. L'Angleterre se disposait à opérer la diversion promise à son alliée en jetant 40 000 hommes dans le Hanovre. La Russie elle-même semblait n'attendre qu'un revers de nos armes pour changer son alliance douteuse en hostilité ouverte. Pour arrêter ces mouvements, pour contenir ces haines sourdes ou déclarées, il fallait à Napoléon une victoire éclatante. Il se prépara à frapper ce grand coup en ramenant à lui les corps occupés en Italie et en Pologne.

Opérations en Italie et dans le Midi. Défaite de Sacile (16 avril). Victoires de la Piave (8 mai), de Saint-Michel (25) et de Raab (14 juin). — Le jour même où l'archiduc Charles passait l'Inn (10 avril), l'archiduc Jean franchit l'Isonzo et envahit les États vé-

nitiens. En même temps le général Chasteler descendait dans le Tyrol par le col de Brenner. Le prince Eugène, surpris, fut battu à *Sacile* (16 avril) et se retira sur l'Adige. L'archiduc ne le poursuivit pas; à la nouvelle de la bataille d'*Eckmühl,* il se mit en retraite (1er mai). Macdonald amena des renforts au vice-roi et fut chargé de le diriger. L'armée d'Italie renforcée se jeta à la poursuite de l'archiduc, le culbuta sur la *Piave* (8 mai) et le rejeta derrière les Alpes. Le prince Jean, arrivé à Villach, détacha sur Laybach Ignace Giulay pour se mettre à la tête des Croates et s'opposer à Marmont; lui-même se retira à Grætz, où il appela à lui Chasteler et Jellachich. Lefebvre, débouchant de Salzbourg, rejeta le premier sur l'Enns, le second sur la Muhr et entra dans Inspruck (19 mai). Eugène franchit le col de Tarvis, écrasa à *Saint-Michel* les débris de Jellachich (25) et fit sa jonction avec les avant-postes de la grande armée à Bruck (27). L'archiduc Jean, coupé de Vienne, se retira sur le Raab pour se réunir au prince Charles sur la rive gauche du Danube. Le vice-roi le poursuivit, l'atteignit à *Raab* et le défit complétement (14 juin). Cependant Macdonald prit Trieste (18 mai), traversa le col d'Adelsberg et s'empara de Laybach (22 mai). Enfin Marmont, parti de Zara, passa sur le corps à Giulay et arriva à Grætz, où il rejoignit l'arrière-garde de l'armée d'Italie.

Opérations en Pologne. — L'Autriche avait pris l'offensive en Pologne en même temps qu'en Bavière et en Italie. Le 10 avril, l'archiduc Ferdinand était parti de Cracovie à la tête de 40 000 hommes et avait marché sur Varsovie par la rive gauche de la Vistule. Poniatowski s'avança avec 12 000 hommes pour couvrir cette ville; il fut battu à *Raszyn* (1) et se retira entre Modlin et Sierock (19 avril). L'archiduc entra dans Varsovie, mais il échoua devant Thorn. Poniatowski contint les Autrichiens sur la rive gauche, se jeta dans la Gallicie pour la soulever derrière eux et menaça Cracovie. L'archiduc fit une retraite précipitée. Les Russes qui, sous la conduite du prince Gallitzin, arrivèrent en ligne, auraient pu la rendre désastreuse; mais ils songèrent moins à combattre les Autrichiens qu'à comprimer l'insurrection polonaise. Poniatowski n'en battit pas moins l'archiduc et poussa ses débris jusqu'à Cracovie, où il entra par capitulation deux jours après l'armistice qui termina la guerre (14 juillet).

Bataille de Wagram (6 juillet). Armistice de Znaïm (12). — Renforcé des corps d'Eugène et de Marmont, Napoléon reprit l'offensive. Du 1er au 3 juillet la grande armée passa dans l'île de Lobau. L'archiduc Charles, établi sur les hauteurs de *Wagram*, avait élevé en face de l'île une ligne de retranchements formidables d'Aspern à Essling et à Enzersdorf. Pendant que l'empereur attire de ce côté l'attention des Autrichiens en ouvrant la canonnade dans la direction

(1) Près de Varsovie.

du premier passage, des ponts sont établis par son ordre vers la pointe orientale de l'île. Dans la nuit du 4 au 5 juillet, l'armée tout entière débouche au delà du fleuve, à l'extrême gauche des positions de l'ennemi et se déploie dans la plaine qui s'étend entre le Danube et le Russbach. L'archiduc évacue ses retranchements et se concentre sur ce ruisseau, sa droite à *Wagram*. Pour le couper de la Hongrie et de l'archiduc Jean et l'acculer à la Bohême, Napoléon dirige sa première attaque contre ce village qui est enlevé et presque aussitôt perdu (5 juillet). L'archiduc de son côté manœuvre pour déborder notre gauche et nous couper la retraite en s'emparant des ponts sur nos derrières. Mais pendant qu'il porte 50000 hommes à son aile droite pour opérer ce mouvement, Macdonald et Eugène enfoncent son centre ; Davoust franchit le Russbach et écrase sa gauche ; Oudinot enlève *Wagram ;* Masséna fond alors sur la colonne de droite, la rompt et achève la déroute des Autrichiens (6 juillet). Cette journée leur coûta 30000 hommes tués, blessés ou faits prisonniers. Ils se mirent en retraite sur la Moravie et la Bohême. Marmont et Masséna les poursuivirent et taillèrent en pièces leur arrière-garde à *Znaïm*, où fut conclu un armistice (12 juillet). Des plénipotentiaires durent se réunir à Altenbourg, en Hongrie, pour traiter de la paix.

L'Autriche fit traîner les négociations en longueur. Elle comptait sur le succès de l'insurrection espagnole qu'elle avait sauvée en attirant sur elle-même Napoléon et la grande armée; elle comptait sur la diversion promise par l'Angleterre, sur l'irritation sourde de l'Allemagne, foulée et humiliée ; enfin sur la Russie qui venait de jouer un rôle si équivoque en Gallicie.

Mais pendant les trois mois que durèrent les négociations, nos armées conservèrent l'ascendant en Espagne, où l'inutile victoire de sir Wellesley à *Talavera* (28 juillet) fut compensée par les défaites de l'insurrection au pont de l'*Arzobispo* et à *Almonacid*.

Expédition d'Anvers (juillet-décembre 1809). — Au lieu d'une diversion dans l'Allemagne du Nord, « où il n'y avait ni vaisseaux, ni colonies à prendre (1), » l'Angleterre dirigea une expédition contre Anvers, dont Napoléon avait fait un de nos principaux établissements maritimes. Le 30 juillet, une flotte formidable parut sur les côtes de la Zélande ; elle pénétra dans l'Escaut oriental et débarqua des troupes dans l'île de Walcheren. Flessingue, attaquée par terre et par mer, capitula après une énergique défense (16 août). Maîtres de cette place, les Anglais remontèrent l'Escaut jusqu'au fort de Batz, pour attaquer Anvers. Le général Rampon accourut avec 6000 gardes nationaux et les força à la retraite. Flessingue fut évacuée et l'île de Walcheren reunie à l'empire (24 déc.).

---

(1) Heeren.

Agitation impuissante de l'Allemagne. — Si l'Angleterre ne fit rien pour l'Autriche, l'Allemagne ne pouvait rien. La marche de l'archiduc Ferdinand sur Thorn n'avait pu décider la Prusse, épuisée et tenue partout en bride, à sortir de son inaction. L'intérêt et plus encore la crainte enchaînaient les princes de la Confédération à Napoléon qui les avait élevés et était encore assez puissant pour les renverser. L'exaltation du patriotisme pouvait susciter de hardis aventuriers, comme le major Schill et le duc Guillaume de Brunswick, l'organisateur de la *Légion vengeresse*, ou d'héroïques assassins comme l'étudiant Staaps, mais le temps d'un grand mouvement national n'était pas venu.

Politique de la Russie. — Quant à la Russie, si elle tenait moins compte des obligations que des profits de l'alliance française, elle n'était pas disposée à la rompre au moment où elle poursuivait encore les conquêtes qui devaient en être le prix. Maîtresse de la Finlande et des îles d'Aland que Charles XIII, successeur de Gustave IV, lui abandonna, après un an de guerre, par le traité de *Frédérikshamm* (17 septembre 1809), elle avait maintenant ses principales forces occupées dans les provinces danubiennes qu'elle venait d'envahir (avril). Aussi le czar, après avoir fait de vains efforts pour détourner l'Autriche d'une guerre où ses engagements d'Erfurth l'obligeaient d'intervenir, pressait-il la cour de Vienne de faire la paix, la menaçant, si les hostilités recommençaient, d'agir de concert avec la France.

Napoléon, de son côté, perdant patience, adressa à l'Autriche un ultimatum (6 octobre). Quelques jours après la paix fut signée à *Vienne* (14 octobre).

Traité de Vienne (14 octobre 1809). — L'Autriche cède : 1° à la France : le cercle de Villach en Carinthie, la Carniole et la Croatie, c'est-à-dire la rive droite de la Save jusqu'à la frontière turque, avec le littoral hongrois, Fiume, le comté de Gorice et le territoire de Trieste ; ces provinces formèrent avec la Dalmatie, qu'on y réunit, les *provinces illyriennes ;* — 2° à la Bavière : les pays de Salzbourg et de Braunau ; — 3° au roi de Saxe, comme grand-duc de Varsovie : toute la Gallicie occidentale avec le cercle de Zamosc ; — 4° à la Russie : une partie de la Gallicie orientale (cercles de Zolkiew et de Zloczow) ; — 5° elle reconnut Joseph comme roi d'Espagne, s'obligea à ne pas porter son armée au delà de 150 000 hommes jusqu'à la paix maritime et à payer 85 millions.

Le traité de *Vienne* fit perdre à la monarchie autrichienne environ 3 millions et demi de sujets. Désormais totalement séparée de la mer, privée de son rempart des Alpes, avec des frontières partout ouvertes, elle était politiquement et militairement investie, au sud par les provinces illyriennes, à l'ouest par la Confédération du Rhin, au nord par le duché de Varsovie agrandi.

Traité de Paris avec la Suède (6 janvier 1810). — La paix avec

l'Autriche fut suivie de près de la paix avec la Suède. Par le traité de *Paris* (6 janvier 1810), Charles XIII adhéra au système continental et recouvra la Poméranie suédoise et l'île de Rugen. L'Angleterre n'eut plus alors aucun allié sur le continent.

§ IV. — Les derniers Accroissements du grand Empire.

Guerre d'Espagne (1810-1811).

SOMMAIRE. — Divorce avec Joséphine (15 décembre 1809). Mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise (2 avril 1810). Naissance du roi de Rome (20 mars 1811).

Démêlés avec Pie VII. Réunion de Rome et des États de l'Église à l'Empire. Suppression de la puissance temporelle du Saint-Siége (17 mai 1809). Translation du pape à Savone (9 août).

Invasion de Masséna en Portugal (juillet 1810-mars 1811). Torrès-Védras. Invasion de Soult dans l'Andalousie (1810). Siége de Cadix. Prise d'Olivenza et de Badajoz. Victoires de la Gévora et de Chiclana (janvier-mars). Retraite de Masséna. Victoires de Pombal, de Redinha (mars 1811); défaites de Fuentès de Onoro (mai). Perte d'Olivenza. Bataille de l'Albuera (mai). Succès de Suchet dans le nord-est. Victoire de Murviédro (22 septembre). Prise de Valence (9 janvier 1812).

Abdication du roi Louis (3 juillet 1810). Réunion à l'empire de la Hollande (9), des villes hanséatiques, du duché d'Oldenbourg, du Valais.

Divorce avec Joséphine (15 décembre 1809). Mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise (2 avril 1810). Naissance du roi de Rome (20 mars 1811). — Quatre questions occupèrent Napoléon après la paix de *Vienne:* 1° l'avenir de sa dynastie; 2° ses démêlés avec le Pape; 3° la guerre d'Espagne; 4° le blocus continental.

L'empereur, n'espérant plus d'héritier de Joséphine, forma le projet de dissoudre son mariage pour contracter une union plus féconde. Le divorce fut prononcé, le 15 décembre 1809, par le Sénat. En même temps Napoléon négociait à Saint-Pétersbourg pour obtenir la main de la grande-duchesse Anne. Alexandre avait promis d'employer ses bons offices auprès de l'impératrice-mère, mais il voulait évidemment faire dépendre le mariage de sa sœur d'une convention portant que le royaume de Pologne ne serait pas rétabli, et que le duché de Varsovie ne pourrait s'agrandir d'aucune portion des anciennes provinces polonaises. Napoléon, impatienté des lenteurs calculées du czar, se tourna du côté de l'Autriche et épousa, le 2 avril 1810, l'archiduchesse Marie-Louise, fille de François II. Le 20 mars suivant naquit le *roi de Rome.*

Démêlés avec Pie VII. Réunion de Rome et des États de l'Église à l'Empire. Suppression de la puissance temporelle du Saint-Siége (17 mai 1809). Translation du Pape à Savone (9 août). — La lutte avec le Saint-Siége continuait. Le 17 mai 1809, Napoléon rendit un décret, daté de *Schœnbrunn,* qui abolit la puissance temporelle du Saint-Siége et déclara Rome et les États de l'Église réunis à l'empire français. L'inquisition, les couvents et la juridiction ecclésiastique

furent supprimés. Pie VII répondit à ce décret par une bulle d'excommunication (10 juin). Napoléon le fit enlever de Rome (6 juil.) et transporter à Florence, à Grenoble, et enfin à Savone (9 août), sans pouvoir triompher des résistances de l'inébranlable vieillard.

L'Italie tout entière ne se composa plus alors que de départements français et de deux royaumes vassaux. Toute l'Europe, excepté la Turquie, était ralliée au système continental. Mais le Portugal, occupé par les Anglais, et l'Espagne insurgée, y faisaient une terrible brêche.

Invasion de Masséna en Portugal (juillet 1810-mars 1811). Torrès-Vedras. — Napoléon résolut d'en finir avec cette guerre de la péninsule qui, depuis deux ans, dévorait ses armées sans résultat. Les troupes revenues de *Wagram* refluèrent en grande partie vers les Pyrénées. Mais l'absence de l'empereur et, par suite, le défaut d'unité dans le commandement et d'accord dans les opérations, devaient rendre cette campagne aussi peu décisive que la précédente. Le nœud de la guerre était toujours en Portugal. Pour réduire l'Espagne, il fallait expulser les Anglais de la péninsule. Les forces françaises, disséminées entre l'Èbre, le Duero et la Guadiana, formaient trois masses : l'armée du nord, sous Masséna ; celle du midi, sous les ordres de Soult ; celle de l'est, sous Suchet.

Masséna, chargé d'envahir le Portugal, déploya 72 000 hommes entre le Duero et le Tage ; Junot, à droite, s'empara d'Astorga ; Reynier, à gauche, s'étendit vers l'Estramadure pour se lier à l'armée du midi ; Ney, au centre, prit Ciudad-Rodrigo (9 juillet 1810) et Almeida (28). Masséna marcha alors avec toutes ses forces sur Viseu. Wellington (1) se replia sur le plateau de *Busaco* pour couvrir Coïmbre et contint les colonnes françaises lancées contre ces hauteurs (26 septembre) ; mais, tourné par sa gauche, il se retira dans ses formidables lignes de *Torrès-Vedras*, flanquées par le Tage et la mer, appuyées en arrière à Lisbonne et défendues par 100 000 hommes, 106 redoutes et 400 bouches à feu. Masséna le suivit, le tint renfermé dans ses retranchements et prit position à Santarem, attendant pour les attaquer que l'armée du midi eût débouché par la rive gauche du Tage (12 déc.). Il attendit en vain.

Invasion de Soult dans l'Andalousie (1810). Siége de Cadix. Prise d'Olivenza et de Badajoz. Victoires de la Gevora (19 février 1811) et de Chiclana (5 mars). — Après la bataille d'*Ocaña*, Joseph et Soult avaient résolu d'envahir l'Andalousie et de marcher sur Cadix, où la junte centrale s'était retirée. L'armée du midi franchit la Sierra Moréna (15 janvier 1810) et le Guadalquivir, poussant devant elle les débris d'Areizaga. Sébastiani prit Jaen, Grenade, Malaga ; Soult, avec Victor et Mortier, entra dans Cordoue, puis dans Séville (1er fé-

(1) Sir Wellesley avait été créé duc de Wellington après la bataille de Talavera.

vrier); mais, au lieu de marcher aussitôt sur Cadix, on laissa à l'ennemi le temps de se fortifier dans cette place et de rompre le pont de Suazo qui la réunit à la terre ferme; quand Victor parut devant la ville, elle était à l'abri d'une surprise; il fallut en faire le blocus. Sébastiani fut chargé de balayer les bandes de Grenade et de Murcie; Mortier investit Badajoz pour soutenir Masséna; Soult enleva Olivenza (22 janvier 1811), culbuta l'armée d'Estramadure sur la *Gevora* (19 février) et força Badajoz de se rendre (11 mars). La prise de ces deux places ouvrait le Portugal à l'armée du midi. Pendant ce temps Victor était attaqué par une armée anglo-espagnole sortie de Gibraltar; il la défit à *Chiclana* (5 mars). Averti de ces mouvements de l'ennemi sur ses derrières, Soult rentra dans l'Andalousie.

Retraite de Masséna. Victoires de Pombal, de Redinha (mars 1811); défaite de Fuentès de Onoro (mai). — La situation de Masséna était pleine de périls. Son armée, réduite de moitié, manquait de vivres et de munitions; devant lui, Wellington et ses 100 000 hommes; derrière lui, des provinces insurgées à travers lesquelles le général Drouet se fit péniblement jour avec une faible réserve qu'il amena par Ciudad-Rodrigo, Almeida et Viseu à Leiria. Masséna dut se décider à évacuer le Portugal. Ney couvrit la retraite sur le Mondégo, contint l'ennemi, le battit à *Pombal* (11 mars) et à *Redinha*. L'armée atteignit sans être entamée la Sierra Caramujo, qui sépare la vallée de Mondégo de celle du Coa, près de la frontière espagnole. Masséna voulut alors reprendre l'offensive en descendant sur le Tage par Alcantara; mais la résistance de ses lieutenants l'obligea de continuer la retraite sur Almeida et Ciudad-Rodrigo. Wellington investit Almeida. Masséna, joint par Bessières, à qui Napoléon venait de donner le commandement des provinces espagnoles du nord, l'attaqua sans succès à *Fuentès de Onoro* pour faire lever le siége et se replia sur l'Aguéda (3-5 mai). Le général Brenier, gouverneur de la place, en fit sauter les remparts et rejoignit l'armée à Ciudad-Rodrigo.

Perte d'Olivenza. Bataille de l'Albuéra (mai 1811). — Aussitôt Wellington détache le général Hill avec 30 000 hommes, par Elvas, dans l'Estramadure. Hill reprit Olivenza et investit Badajoz. Soult accourut et lui livra une bataille indécise sur l'*Albuéra* (16 mai 1811). Wellington vint rejoindre son lieutenant et presser le siége. Mais Marmont, qui venait de succéder à Masséna, déboucha par le col de Baños, Almaras et Mérida, et fit sa jonction avec Soult sur la Guadiana. Les Anglais furent forcés à la retraite (18 juin). Wellington laissa Hill en observation sur la Guadiana et se concentra derrière l'Aguéda pour s'emparer de Ciudad-Rodrigo. Marmont, soupçonnant ses projets, laissa une division sur le Tage à la garde de ses ponts, franchit avec le gros de ses forces le Guadarrama et se rapprocha de Salamanque (septembre).

Succès de Suchet dans le nord-est. Victoire de Murviédro (22 sep-

tembre 1811). Prise de Valence (9 janvier). — Dans le nord-est de la péninsule, la prise de Lérida, de Méquinenza (avril-mai 1810), de Tortose et de Tarragone (janvier-juin 1811), acheva la soumission de l'Aragon et de la Catalogne. Nommé maréchal après ces succès, Suchet marcha sur Valence, écrasa à *Murviédro* (près des ruines de *Sagonte*) une armée de 30000 hommes sous Blake (22 septembre), en rejeta les débris dans Valence et les força de capituler (9 janvier 1812).

Abdication du roi Louis (3 juillet 1810). Réunion à l'empire de la Hollande (9 juillet), des villes hanséatiques, du duché d'Oldenbourg, du Valais. — La péninsule hispanique n'était pas le seul théâtre de la lutte de Napoléon contre l'Angleterre. Elle s'étendait à toute l'Europe, où il continuait à faire au commerce britannique une guerre à outrance. Cette guerre le conduisait à l'envahissement progressif du continent qu'il ne pouvait fermer efficacement aux marchandises et aux produits anglais qu'en le dominant tout entier.

En effet, le blocus continental n'était exécuté rigoureusement que dans les ports français ; partout ailleurs il était enfreint ou éludé. Au commerce régulier, entravé par Napoléon, se substitua un commerce interlope, favorisé par les Anglais. Outre le dépôt de Londres, où les neutres étaient obligés de venir toucher pour prendre une partie de leurs cargaisons, ils en avaient établi d'autres, aux Açores, à Malte, à Héligoland, où les contrebandiers venaient chercher les marchandises qu'ils introduisaient sur le continent. La Suède, en fermant aux Anglais le grand entrepôt de Gothenbourg, leur permit de le transférer dans les îles voisines. La Russie refusait d'exclure de ses ports les Américains, intermédiaires du commerce britannique. Enfin la Hollande elle-même n'observait pas strictement le blocus continental. Napoléon s'en plaignit, menaça de l'incorporer, força son frère de lui céder le Brabant septentrional et la Zélande, c'est-à-dire la limite du Wahal (26 avril 1810), de confier la garde des côtes à des troupes partie françaises, partie hollandaises, enfin de saisir et d'abandonner à la France tous les bâtiments américains qui entreraient dans les ports du royaume. Le roi Louis souscrivit d'abord à tout; mais il ne put se décider à sacrifier aux exigences politiques de son frère les intérêts de son peuple, ruiné par les entraves mises à son commerce. Napoléon irrité ordonna à Oudinot de marcher sur Harlem et sur Amsterdam ; à Molitor, qui gardait l'embouchure de l'Ems, d'entrer en Hollande par le nord, aux troupes du Brabant d'y entrer par le sud. A cette nouvelle, Louis abdiqua en faveur de son fils (3 juillet 1810). Quelques jours après, Napoléon rendit un décret qui déclara la Hollande réunie à la France (9 juillet). Le 13 décembre suivant fut rendu un sénatus-consulte portant réunion à l'empire des villes hanséatiques, des duchés d'Oldenbourg et de Lauenbourg, du territoire des princes d'Arenberg et de Salm, et d'une partie du Hanovre,

c'est-à-dire de toute la côte de la mer du Nord entre l'Ems et l'Elbe. En même temps le Valais fut distrait de la Suisse, à cause de la route militaire du Simplon, et converti en département français. Pour une raison semblable on prit au roi de Bavière, pour le réunir au royaume d'Italie, le Tyrol italien, comme chemin des provinces illyriennes (février-mai 1810).

CHAPITRE XXIX.

LE GRAND EMPIRE ET L'EUROPE A LA FIN DE 1810.

SOMMAIRE. — Le grand Empire et les États vassaux. Russie. Autriche. Prusse. Turquie. Suède. Danemark. Angleterre.

Le grand Empire et les États vassaux. — Les réunions territoriales de 1810 donnèrent à l'empire français ses plus vastes limites. Il s'étendit alors du Zuyderzée et de la mer du Nord au Garigliano et aux bouches de Cattaro, de l'océan Atlantique à l'Elbe, au Rhin et au Tésin. Outre l'ancienne France il comprenait : la Belgique, la Hollande, la rive gauche du Rhin, le nord-ouest de l'Allemagne entre l'Ems, l'Elbe et la Lippe, la Savoie, le comté de Nice, le Piémont, Parme, Plaisance, la Toscane, les États de l'Église, les provinces illyriennes et les îles Ioniennes (1).

(1) Tableau de l'empire français à l'époque de sa plus grande extension :

1° 86 départements dans les anciennes limites de la France, y compris la Corse, dont les deux départements du Liamone (*Ajaccio*) et du Golo (*Bastia*) furent réunis en un seul le 19 avril 1810.

2° 19 nouveaux départements dans les limites naturelles de la France : 15 sur la rive gauche du Rhin, en Belgique et en Hollande; 4 sur le versant occidental des Alpes.

a. 4 sur la rive gauche du Rhin (électorats de Trèves, de Mayence, de Cologne, Palatinat; duchés de Deux-Ponts, de Juliers, etc., 1795, 1797, 1801) :

Sarre, *Trèves;* Mont-Tonnerre, *Mayence;* Rhin-et-Moselle, *Coblentz;* Roër, *Aix-la-Chapelle.*

b. 9 en Belgique (1794, 1797) :

Forêts, *Luxembourg;* Sambre-et-Meuse, *Namur;* Ourthe, *Liége;* Meuse-Inférieure, *Maëstricht;* Jemmapes, *Mons;* Lys, *Bruges;* Escaut, *Gand*, Dyle, *Bruxelles;* Deux-Nethes, *Anvers.*

c. 2 en Hollande (16 mars 1810) :

Bouches-de-l'Escaut, *Middelbourg;* Bouches-du-Rhin, *Bois-le-Duc.*

d. 2 en Savoie, 1 dans le comté de Nice (1796), 1 dans le Valais (13 décembre 1810) :

Léman, *Genève;* Mont-Blanc, *Chambéry;* Alpes-Maritimes, *Nice;* Simplon, *Sion.*

3° 11 au delà du Rhin.

a. 7 en Hollande (13 décembre) :

Bouches-de-la-Meuse, *La Haye;* Zuyderzée, *Amsterdam;* Yssel-Supérieur,

Mais le grand empire avec son cortége de royautés vassales s'étendait bien au delà de ces limites. C'étaient d'abord : 1° au sein même de la famille impériale : les royaumes de Westphalie (capitale *Cassel*), d'Italie (*Milan*), de Naples et d'Espagne; ce dernier disputé à l'insurrection espagnole et aux Anglais; 2° à des princes étrangers, mais presque aussi dépendants : les royaumes de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe, avec le grand-duché de Varsovie, les autres États de la Confédération du Rhin, qui s'étendait de la Baltique à la Suisse et à l'Italie, et du Rhin aux frontières de l'Autriche et de la Prusse; enfin la Confédération helvétique.

Russie. — Après la France venait, sur le continent, la Russie, agrandie, comme au XVIIIe siècle, aux dépens de la Suède, à laquelle elle venait de prendre la Finlande et les îles d'Aland (traité de *Frédérikshaм*, 17 septembre 1809); de la Pologne, où elle acquit les cercles de Zolkiew et de Zloczow, en Gallicie (traité de *Vienne*, 14 octobre 1809); de la Turquie, où elle achevait la conquête de la Bessarabie, de la Moldavie et de la Valachie. Mais ces accroissements irritaient son ambition, en même temps que ceux de la France excitaient son inquiétude. L'enthousiasme de *Tilsitt* n'avait pas tardé à faire place au désenchantement, quand, au lieu de Constantinople, il ne fut plus question que de Bucharest et de Jassy; puis à la défiance, quand le czar vit Napoléon maintenir garnison à Dantzig, agrandir le duché de Varsovie et refuser de signer une convention portant que le royaume de Pologne ne serait pas rétabli; enfin à l'irritation, après la dépossession du duc d'Oldenbourg, oncle d'Alexandre, et en présence des

---

Arnheim; Bouches-de-l'Yssel, *Zwoll*; Frise, *Leuwarden*; Ems Occidental, *Groningue*; Ems-Oriental, *Aurich*.

b. 4 formés du royaume de Westphalie, du duché d'Oldenbourg et des villes hanséatiques (13 décembre 1810) :

Ems-Supérieur, *Osnabrük*; Lippe, *Munster*; Bouches-du-Wéser, *Brême*; Bouches-de-l'Elbe, *Hambourg*.

4° 15 au delà des Alpes (Piémont, république ligurienne, duchés de Parme et de Plaisance, Toscane, États du pape, 1801-1810) :

Doire, *Ivrée*; Sésia, *Verceil*; Pô, *Turin*; Stura, *Coni*; Marengo, *Alexandrie*; Tanaro, *Asti*; Montenotte, *Savone*; Gênes, *Gênes*; Apennins, *Chiavari*; Taro, *Parme*; Arno, *Florence*; Méditerranée; *Livourne*; Ombrone, *Sienne*; Trasimène, *Spolète*; Rome, *Rome*. En tout, 131 départements.

5° 7 provinces illyriennes (1809), régies par un gouverneur général :

Carinthie, *Villach*; Carniole, *Laybach*, capitale de tout le gouvernement; Istrie, *Trieste*; Croatie civile, *Carlstadt*; Croatie militaire; Dalmatie, *Zara*; provinces de Raguse et Bouches de Cattaro, *Raguse*.

24 départements dans le royaume d'Italie :

Agogna, *Novare*; Lario, *Côme*; Olona, *Milan*; Adda, *Sondrio*; Serio, *Bergame*; Mella, *Brescia*; Haut-Pô, *Crémone*; Mincio, *Mantoue*; Haut-Adige, *Trente*; Adige, *Vérone*; Piave, *Bellune*; Bacchiglione, *Vicence*; Brenta, *Padoue*; Tagliamento, *Trévise*; Passariano, *Udine*; Adriatique, *Venise*; Crostolo, *Reggio*; Panaro, *Modène*; Reno, *Bologne*; Bas-Pô, *Ferrare*; Rubicon, *Césène*; Metauro, *Ancône*; Musone, *Macérata*; Tronto, *Fermo*.

rigueurs croissantes du blocus continental dont la Russie souffrait comme le reste de l'Europe. Dès la fin de 1810, le choc des deux puissances était devenu inévitable.

Autriche et Prusse. — Les barrières qui les séparaient étaient, de fait, tombées. Entre les deux empires, dont l'un s'avançait de l'occident, l'autre de l'orient, l'Autriche et la Prusse, toutes deux meurtries et mutilées, étaient comme étouffées. La monarchie autrichienne était réduite à l'archiduché, la Styrie, la Bohême, la Moravie, la haute Silésie, la Hongrie, la Transylvanie et l'Esclavonie. La monarchie prussienne n'avait plus que le Brandebourg, la Poméranie, la Silésie et la Prusse proprement dite. La première semblait destinée, depuis le mariage de l'archiduchesse Marie-Louise, à prendre la place de la Russie dans le système d'alliance de Napoléon. Elle espérait, en s'unissant à la France, obtenir la restitution d'une partie des possessions qu'elle avait perdues en la combattant, notamment celle de l'Illyrie qu'elle regrettait le plus à cause de Trieste et de l'Adriatique; c'est du moins à quoi tendait la politique de Metternich, qui dirigeait depuis 1809 le cabinet de Vienne.

Quant à la Prusse, resserrée entre la Confédération du Rhin et le grand-duché de Varsovie, et contenue par les garnisons françaises de l'Elbe (*Hambourg*), de l'Oder (*Stettin*, *Custrin*, *Glogau*) et de la Vistule (*Thorn*, *Dantzig*), elle était, depuis *Tilsitt*, à la merci de son vainqueur. Trop faible pour oser risquer, en se déclarant ennemie, le peu qui lui restait, elle était prête à devenir une alliée pour recouvrer au moins une partie de ce qu'elle avait perdu.

A travers ces deux États, Napoléon pouvait donc atteindre la Russie, contre laquelle, en outre, le grand-duché de Varsovie et, au delà, les provinces polonaises non encore délivrées et prêtes à se lever à son appel, lui servaient comme de postes avancés.

Turquie, Suède, Danemark. — Aux deux extrémités de l'empire russe, la Turquie et la Suède, ses ennemies séculaires, ayant beaucoup à lui reprendre, semblaient par ces raisons des alliées naturelles de la France. Mais Napoléon les avait l'une et l'autre constamment sacrifiées, depuis 1807, à l'alliance russe. L'invasion des provinces danubiennes, que les Turcs défendaient encore en ce moment contre les armées du czar, était une conséquence des conventions de *Tilsitt* et d'*Erfurth*. Aussi, lorsque Napoléon marchera contre la Russie, la Porte ne songera-t-elle qu'à profiter de cette diversion pour obtenir une paix avantageuse. Quant à la Suède, le traité de *Paris* et l'élection de Bernadotte par les états généraux comme prince héréditaire (21 août 1811) semblaient devoir resserrer ses nouveaux rapports avec la France. Mais, enivré de sa haute fortune, le lieutenant parvenu de Napoléon mit des conditions à son alliance et ne tarda pas à la porter aux ennemis de son ancienne et de sa nouvelle patrie. Jaloux de procurer à la Suède une compensation de la Finlande perdue, il

convoitait la Norwége, que possédait encore le Danemark, ce royaume resté étranger à toutes les coalitions formées contre la France, et qui soutint au prix d'un double bombardement de sa capitale la cause de la liberté des mers.

Angleterre. — Telle était la situation des États du continent vers la fin de 1810. Malgré le refroidissement de la Russie et le mauvais vouloir de la Suède, Napoléon put croire au triomphe de sa politique maritime. L'Angleterre était isolée; mais derrière le rempart que lui formaient ses 100 vaisseaux de ligne et ses 200 frégates, elle bravait son adversaire qui ne pouvait l'atteindre directement, et elle continuait de le tenir en échec dans la péninsule hispanique. Elle occupait le Portugal et la Sicile. A Gibraltar et à Malte, clefs des deux bassins de la Méditerranée, elle avait ajouté Héligoland (1807), îlot de la mer du Nord, d'où elle menaçait Brême et Hambourg. En 1809 elle s'était emparée de la Guyane, de la Martinique, du Sénégal, de Santo-Domingo; en 1810, de la Guadeloupe, de l'île Bourbon et de l'île de France. Mais sa situation intérieure était pleine d'embarras et de périls. Elle ressentait cruellement les effets du blocus continental. Son industrie et son commerce étaient aux abois. Elle voyait s'accumuler, sans pouvoir les écouler, faute de débouchés, d'immenses quantités de denrées coloniales et d'objets manufacturés. Ses finances s'épuisaient, et chaque année son énorme dette (1) se chargeait d'un déficit de 10 millions de livres sterling. Sans alliés en Europe, elle était menacée encore d'une guerre avec les États-Unis, révoltés de sa tyrannie maritime. Napoléon avait renoncé en leur faveur aux *décrets de Berlin* et *de Milan* (1er novembre 1810), tandis que le gouvernement britannique continuait de leur appliquer, dans toute leur rigueur, les *ordres du conseil*, et même d'exercer la presse des matelots sur les navires américains. Une rupture entre les deux puissances était imminente.

Ainsi, à la fin de 1810, la Grande-Bretagne, restée seule chargée de tout le poids de la lutte contre la France, voyait croître sa détresse intérieure et ses embarras extérieurs. Toutes les forces de Napoléon étaient alors disponibles. Qu'au lieu de s'enfoncer avec 600 000 hommes dans les steppes et les glaces de la Russie, il en conduisît lui-même 100 000 au delà des Pyrénées, Wellington était jeté à la mer, la guerre d'Espagne terminée, et l'Angleterre, sans alliés en Europe et aux prises avec l'Amérique, réduite à céder. La guerre de Russie la sauva et précipita la chute de Napoléon.

---

(1) L'intérêt de la dette publique en Angleterre se montait, en 1810, à 24 246 946 livres, c'est-à-dire à plus de 606 millions de francs.

CHAPITRE XXX.

GUERRE DE RUSSIE.

SUITE DE LA GUERRE D'ESPAGNE.

(1812).

§ Ier. — Guerre de Russie (1).

SOMMAIRE. — Causes de la rupture avec la Russie. Ukase du 31 décembre 1810. Alliance avec l'Autriche et la Prusse (1812). Traité de Bernadotte avec le czar. Paix de Bucharest.

Forces de Napoléon. Forces et plan des Russes.

Passage du Niémen (22 juin). Occupation de Vilna. Combats d'Ostrowno et de Mobilew. Prise de Witepsk. Combat de Krasnoï. Bataille et prise de Smolensk (18 août). Combat de Valoutina. Opérations sur les ailes. Bataille de la Moskowa (7 septembre). Entrée dans Moscou (15). Incendie de la ville. Vaines propositions de paix au czar.

Retraite. 1° De *Moscou à Smolensk* (19 octobre-12 novembre) : batailles de Malo-Yaroslawetz et de Wiasma. Forces et progrès des Russes sur les ailes. — 2° De *Smolensk à la Bérézina* (12-29 novembre). Bataille de Krasnoï. Passage de la Bérézina (26-28). Depart de Napoléon pour Paris (5 décembre). Murat dirige la retraite de *Smorgoni à Posen* (5 decembre-13 janvier). Défection des Prussiens; retraite des Autrichiens. Eugène ramène les débris de l'armée sur l'Elbe (13 janvier-5 mars 1813).

Causes de la rupture avec la Russie. Ukase du 31 décembre 1810. Alliance avec l'Autriche et la Prusse (1812). Traité de Bernadotte avec le czar. Paix de Bucharest. — Les causes de la guerre de Russie ont été indiquées plus haut : 1° agrandissement du duché de Varsovie (1809) et refus de Napoléon de signer une convention déclarant que le royaume de Pologne ne serait pas rétabli; 2° prolongation de l'occupation de Dantzig dont la garnison fut augmentée; 3° incorporation à l'empire français du duché d'Oldenbourg appartenant à un oncle du czar; 4° exigences de Napoléon relativement à l'exécution du blocus. Le czar, n'ayant pas tiré de l'alliance française tous les avantages qu'il avait espérés, résolut de ne pas sacrifier plus longtemps à la politique maritime de Napoléon le reste du commerce de ses peuples. En fermant ses ports aux Anglais, il ne voulut pas renoncer à les ouvrir aux neutres. Déjà on commençait à s'aigrir de part et d'autre, lorsque le 31 décembre 1810 le czar rendit un ukase qui permettait l'entrée des denrées coloniales sous pavillon neutre et prohibait ou chargeait de nouveaux droits l'introduction des marchandises françaises. Cette rupture avec le système continental fut considérée par Napoléon comme une sorte de déclaration de guerre. L'année 1811 se passa en négociations stériles, qui se prolongèrent jusqu'en avril 1812, et pendant lesquelles on se prépara à combattre.

(1) *Voyez* dans l'Atlas la Carte XVI.

Napoléon s'assura du concours de l'Autriche et de la Prusse. Par deux traités signés à *Paris* (24 février-14 mars 1812), elles s'engagèrent à fournir un contingent l'une de 30 000 hommes, l'autre de 20 000. Mais il ne put obtenir l'alliance plus utile de la Turquie et de la Suède pour faire attaquer la Russie à ses deux extrémités pendant qu'il l'attaquerait lui même au centre, et obliger ainsi l'ennemi de disséminer ses forces sur une ligne qui s'etendrait de la Finlande à la Moldavie. On ne put empêcher la Turquie, trop longtemps sacrifiée, de faire la paix avec la Russie. Quant à la Suède, Bernadotte exigeait, pour prix de son appui, la cession de la Norwége. Napoléon rejeta avec indignation l'offre d'une alliance achetée au prix de la spoliation du plus fidèle allié de la France. Dès lors le prince royal se montra hostile et cessa d'exécuter le blocus continental. Stralsund devint, dans le Nord, le principal entrepôt et le centre le plus actif de la contrebande anglaise. Napoléon fit occuper la Poméranie et l'île de Rugen (27 janvier 1812). Le 8 avril suivant, Bernadotte signa avec le czar le traité de *Saint-Pétersbourg* par lequel, moyennant la cession de la Norwége, il s'engageait à opérer une diversion en Allemagne, à la tête de 50 000 hommes, sur les derrières de l'armée française pendant qu'elle s'enfoncerait dans les solitudes de la Russie. Quelques mois après, le traité d'*OErebro* rétablit la paix entre la Suède et la Grande-Bretagne et rouvrit les ports suédois aux vaisseaux anglais (12 juillet). Le 28 mai le traité de *Bucharest*, par lequel la Russie se contenta de la Bessarabie jusqu'au Pruth, et restitua la Moldavie et la Valachie, rétablit la paix entre cette puissance et la Turquie. Rassurée ainsi du côté de la Suède et du côté de la Turquie, la Russie put ramener toutes ses forces des extrémités au centre et les concentrer au cœur de l'empire où Napoléon allait porter ses coups. Le 21 avril, le czar allait rejoindre son armée à Vilna où était le quartier général russe. Le 24, il lança un *ultimatum* par lequel il demanda l'évacuation de la Prusse, de Dantzig, de la Poméranie suédoise, un équivalent pour Oldenbourg et la liberté du commerce des neutres. Napoléon, de son côté, quitta Paris pour se remettre à la tête de la grande armée (9 mai). Le 19 mai il arriva à Dresde, où il fut entouré d'une cour de souverains, parmi lesquels figuraient l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse, les princes de la Confédération, etc. Il quitta Dresde le 29, pour se rendre par Glogau, Posen, Thorn, Dantzig et Kœnigsberg à Kowno sur le Niémen.

Forces de Napoléon. — Napoléon mit en mouvement contre la Russie 450 000 hommes divisés en huit corps. Les trois premiers corps, sous Davoust, Oudinot et Ney, ayant leurs quartiers généraux à Hambourg, à Munster et à Mayence, marchèrent sur la Vistule, qu'ils bordèrent de Dantzig à Thorn. Davoust s'avança par Berlin, rallia le contingent prussien, franchit l'Oder à Stettin et à Custrin et détacha la division Friant pour occuper la Poméranie suédoise. Ou-

dinot, à gauche, déboucha sur la basse Vistule. Ney, à droite, se dirigea sur Thorn par Erfurth, Torgau et Francfort-sur-l'Oder. La garde, avec l'empereur, les maréchaux Mortier et Lefebvre, partit de Paris, s'avança par Dresde, Glogau, Posen sur Thorn et Dantzig, et vint former sur la Vistule, avec les trois corps précédents, la gauche de la grande armée.

L'armée d'Italie, sous le vice-roi et Junot, prit sa marche par Vérone, le Tyrol et Munich, rallia à Ratisbonne l'armée bavaroise sous les ordres de Saint-Cyr, et se porta par Glogau sur Plock, formant le centre.

L'armée saxonne, sous Reynier, s'avança par Glogau et Kalisch; l'armée westphalienne, sous Jérôme, par Magdebourg et Posen. Ces deux corps, réunis à Kalisch, firent leur jonction avec l'armée polonaise, sous Poniatowski, à Varsovie, et formèrent la droite.

Au mois de mai 1812, toutes ces forces, destinées à franchir le Niémen, étaient échelonnées sur la Vistule, de Varsovie à Dantzig. En arrière de cette ligne se concentraient deux fortes réserves, l'une sous Victor, entre la Vistule et l'Oder, l'autre sous Augereau, sur l'Elbe.

Au commencement de juin la grande armée se mit en marche sur le Niémen, la droite par Pultusk, Ostrolenka et Grodno; Reynier, remontant le Bug, alla donner la main au contingent autrichien, qui, sous les ordres du prince de Schwartzemberg, débouchait de la Gallicie en Volhynie à Brézesc (1). Le centre marcha par Plock et Soldau sur Prenn. La gauche s'avança en trois colonnes d'Elbing, de Marienwerder et de Thorn à travers le champ de bataille de 1807, et alla border le Niémen de Tilsitt à Kowno. Le corps prussien, sous le général York, formant l'extrême gauche, comme les Autrichiens l'extrême droite, marchait le long du Frische et du Curische-Haff.

Vers le 20 juin tous ces corps se trouvèrent en ligne le long du Niémen, de Grodno à Tilsitt.

Forces et plan des Russes. — Au delà de cette rivière, la Dwina et le Dniéper présentent une immense ligne s'étendant de Riga, sur la mer Baltique, à Nicolaïew, sur la mer Noire, et coupée au centre par les collines de Pologne qui forment entre les sources des deux fleuves une ouverture que défendent les places de Witepsk et de Smolensk, boulevards de la vieille Russie, couvrant Moscou et Saint-Pétersbourg. Les Russes appuyèrent leurs opérations défensives sur cette grande ligne. Leur principale armée (150 000 hommes), sous Barclay de Tolly, avait son quartier général à Vilna et sa base sur la Dwina; la seconde armée (50 000 hommes), sous Bagration, avait son quartier général à Minsk et sa base sur le Dniéper. Une troisième armée (40 000 hommes), sous Tormasof, couvrait la Volhynie vers les

(1) Sur le Bug.

sources du Styr (1) et du Bug, et observait les Autrichiens aux confins de la Gallicie. Cette armée était destinée à être renforcée par l'armée de Moldavie (60 000 hommes) qui, sous les ordres de l'amiral Tchitchakof, était encore opposée aux Turcs sur le Danube. L'armée du Nord devait, de son côté, se grossir des troupes disponibles de la Finlande. Le czar aurait alors à opposer à son redoutable adversaire 450 000 hommes, qui formeraient trois masses devant le front et sur les ailes de l'armée française. Barclay et Bagration, se retirant concentriquement devant l'ennemi, lui présenteraient une masse compacte de 250 000 hommes, l'attireraient vers le centre loin de sa base d'opérations, tandis que l'armée du Nord et celle du Sud, en se rapprochant, rassembleraient sur ses derrières 200 000 hommes pour lui couper la retraite. Des solitudes sans ressources, l'infatigable cavalerie des Cosaques harcelant et interceptant les convois, enfin les rigueurs du climat devaient assurer le succès de ce plan. En attendant, Alexandre ne négligea rien pour exciter l'enthousiasme de ses sujets. A la noblesse il parla de gloire, au peuple de sa religion menacée, à tous de l'indépendance de la patrie en péril. Comme en Espagne, la guerre prit un caractère national.

Passage du Niémen. Occupation de Vilna. — Napoléon opposa Jérôme à Bagration, Schwartzemberg à Tormasof; lui-même, avec le reste de ses forces, se porta contre Barclay. Il résolut d'appuyer sur le centre de la ligne ennemie en marchant de Kowno sur Vilna, de couper Barclay de Bagration et de pousser, entre leurs armées rompues et isolées, vers l'espace qui s'étend entre la Dwina et le Dniéper supérieurs, position centrale où une bataille lui ouvrirait la route de Moscou ou celle de Saint-Pétersbourg. Avec la garde, la réserve de cavalerie sous Murat et les corps de Davoust, d'Oudinot et de Ney, formant le centre, il passa le Niémen à Kowno (22 juin); Macdonald, à gauche, avec les Prussiens et une division de Polonais, à Tilsitt; Eugène, à droite, à Prenn; Jérôme à Grodno. Macdonald se porte sur Riga, Oudinot culbute la droite ennemie, sous Wittgenstein, et la rejette de Rossiena sur Dunabourg; Eugène replie la gauche russe, sous Doctorof, de Lida sur Smorgoni. Barclay, se voyant percé au centre et débordé sur ses ailes, évacue Vilna et se retire dans le camp retranché de Drissa. Napoléon entre dans Vilna (24 juin). Oudinot, Ney et Murat sont lancés contre Barclay, Jérôme contre Bagration; pour barrer le chemin à ce dernier, Davoust est dirigé sur Minsk. Par ce premier mouvement les deux armées russes sont séparées, la route de Witepsk et de Smolensk est ouverte.

Napoléon s'arrête quinze jours à Vilna et fait de cette ville un grand centre d'approvisionnements. L'entrée des Français dans cette capitale de la Lithuanie fut saluée avec enthousiasme par les Polonais

(1) Affluent de droite du Pripet.

comme le signal de l'entier affranchissement de leur nationalité. La diète de Varsovie se constitua en confédération générale, proclama le royaume de Pologne rétabli (14 juillet), et fit une adresse à Napoléon. L'empereur, voulant ménager l'Autriche, se borna à encourager les espérances des Polonais.

Combats d'Ostrowno et de Mohilew. Prise de Witepsk. Combat de Krasnoï. Bataille et prise de Smolensk (18 août). Combat de Valoutina. — Pour assurer ses communications et ses derrières, Napoléon ordonne à Victor de s'échelonner entre la Vistule et le Niémen, à Augereau de remplacer Victor entre l'Elbe et l'Oder.

De Vilna l'armée se porta à Glubokoï. Barclay, craignant d'être tourné par sa gauche et coupé de l'intérieur, abandonna Drissa et marcha sur Witepsk pour rétablir ses communications avec Bagration et couvrir avec les forces réunies des deux armées la route de Moscou. Il laissa sur la Dwina Wittgenstein pour garder la route de Saint-Pétersbourg et menacer le flanc gauche de l'armée française (19 juillet). Napoléon se jette à sa poursuite et culbute son arrière-garde à *Ostrowno* (25 et 26 juillet). Barclay s'arrête à Witepsk, résolu à livrer bataille pour défendre l'espace entre cette ville et Smolensk et assurer sa jonction avec Bagration. Ce général, pressé entre Davoust et Jérôme, mais mollement poursuivi par ce dernier, passa la Bérézina à Bobruisk et se dirigea sur Mohilew pour se réunir à Barclay entre Smolensk à Witepsk. Davoust accourt de Minsk, le bat à *Mohilew* (23 juillet), mais ne peut l'empêcher de passer le Dniéper à Bischow et de se diriger par Mitislaw sur Smolensk, où Barclay le rejoint. Napoléon entre dans Witepsk (28 juillet). N'ayant pu empêcher cette jonction, il essaye de tourner et de prendre à revers les deux armées ennemies en se portant de la Dwina sur le Dniéper et en débouchant de Smolensk sur la gauche des Russes. Murat, Ney, Eugène et la garde passent le Dniéper au-dessus d'Orscha; Davoust s'avance sur Krasnoï. Toute l'armée se trouve alors rassemblée près de Smolensk, menaçant d'enlever cette ville et de couper à l'ennemi la route de Moscou. Mais à *Krasnoï* une division, laissée par Bagration après le combat de *Mohilew*, pour couvrir Smolensk contre Davoust, défend avec acharnement les approches de la ville et donne aux généraux russes le temps d'accourir (14 août). Bagration prit position sur le haut Dniéper pour couvrir la route de Moscou, tandis que Barclay, avec 80 000 hommes, défendrait *Smolensk*. Napoléon, ne pouvant surprendre cette ville, résolut de l'enlever. L'armée française occupait en amphithéâtre les hauteurs de la rive gauche du fleuve. Ney à gauche, Davoust au centre et Poniatowski à droite, rejettent les Russes dans les faubourgs (18 août). L'assaut est décidé pour le lendemain ; mais dans la nuit les Russes abandonnent la ville qu'ils livrent aux flammes, et repassent sur la rive droite. Napoléon entre dans *Smolensk* (18 août). L'ennemi venait encore une fois de

lui échapper, et Ney, porté sur la rive droite à la poursuite de Barclay, n'atteignit à *Valoutina* que son arrière-garde (20 août). Les deux armées russes, de nouveau réunies à Dorogobouge et maîtresses de la route de Moscou, continuent leur retraite vers l'intérieur, cherchant à y attirer Napoléon, et disputant pied à pied le terrain, tandis que la saison avançait.

Opérations sur les ailes. — Napoléon comprit le danger. A Vilna il avait rejeté les ouvertures de paix du czar. A Smolensk il en fit à son tour qui ne furent pas mieux accueillies. Alexandre resserrait à ce moment même dans une entrevue à *Abo* ses rapports avec Bernadotte (28 août). L'alliance de la Suède et la paix avec la Turquie lui permettaient de ramener des extrémités vers le centre de son empire des forces considérables désormais disponibles. Les troupes de Finlande et les milices de Saint-Pétersbourg d'une part, l'armée de Moldavie de l'autre, étaient en marche pour rejoindre Wittgenstein et Tormasof.

Dans cette situation Napoléon, avant de s'enfoncer dans l'intérieur de la Russie, s'occupe de fortifier ses ailes et d'assurer ses communications. Macdonald et Oudinot, soutenus en arrière par Saint-Cyr avec les Bavarois, couvraient le flanc gauche de l'armée sur la Dwina; Schwartzemberg avec les Autrichiens et Reynier avec les Saxons couvraient son flanc droit entre le Dniéper et le haut Niémen. Macdonald s'empare de Dunabourg et investit Riga, qui doit l'arrêter pendant toute la campagne. Oudinot marche de Polotsk sur Drissa, bat Wittgenstein à *Jacoubowo* (20 juillet), et sur la *Drissa* (1er août), et reçoit l'ordre de le rejeter sur Pskow; mais, quoique renforcé du corps bavarois sous Saint-Cyr, il est obligé de se replier sur *Polotsk*, où le général russe vient l'attaquer. Blessé au commencement de l'action, il laisse le commandement à Saint-Cyr, qui défait complétement Wittgenstein et reçoit le bâton de maréchal (28 août). Mais à notre aile droite Tormasof, qui occupe la Volhynie, envahit le grand-duché de Varsovie, menace de couper l'armée française de la Vistule, et fait mettre bas les armes, à *Kobrin*, à 2000 Saxons (27 juillet). Reynier, forcé de rétrograder du Bug vers le Niémen, se réunit à Schwartzemberg (3 août). Les deux généraux battent Tormasof à *Gorodeczna* et le rejettent sur le Styr (12 août). Les deux ailes russes étaient vaincues; mais elles allaient être renforcées. Pour soutenir les siennes et garder ses communications, Napoléon ordonne à Victor de s'avancer de Vilna à Smolensk, à Augereau de s'échelonner entre la Vistule et le Niémen, et place Dombrowski, avec une division polonaise, à Mohilew, afin de lier la grande armée avec le corps austro-saxon.

Bataille de la Moskowa (7 septembre). — Cependant la grande armée suit les Russes en retraite vers Moscou. A Dorogobouge elle les aperçoit rangés en bataille derrière l'Ougra. Napoléon accourt; mais

l'ennemi recule encore et se replie sur Wiasma (24 août), puis sur Ghjah (28 août), brûlant et dévastant tout sur son passage et ne s'arrêtant que pour attirer les Français par l'espoir d'une bataille à laquelle il se dérobe sans cesse. L'armée s'épuisait dans cette poursuite qui l'éloignait de sa base d'opérations, sans lui faire atteindre un ennemi qui fuyait par calcul. Les Russes aussi, ne comprenant pas qu'ils servaient leur pays avec leurs jambes mieux qu'ils ne feraient avec leurs bras, se lassaient de toujours fuir. L'habile système de temporisation de leur général n'allait pas à leur ardent patriotisme. Barclay fut obligé de céder le commandement au vieux Kutusof, qui résolut de livrer bataille dans la plaine de *Borodino* pour défendre les approches de Moscou, la *ville sainte*.

L'armée russe renforcée comptait 140 000 combattants partagés en deux masses : Bagration à gauche, Barclay à droite. Elle se déployait sur les deux rives de la Kolocza, appuyée à droite à Borodino, au centre à un plateau appelé *grande redoute*, à gauche aux ruines du village de Semenoffskoïé, en arrière d'un monticule surmonté de trois redans hérissés d'artillerie. Napoléon fit ses dispositions pour attirer les principales forces de l'ennemi sur la rive gauche de la Kolocza, balayer la route de Moscou qui longe la rive droite, et jeter l'armée russe dans la Moskowa. Pour exécuter ce plan, Eugène, porté à droite du ruisseau, ouvrit l'attaque et enleva Borodino ainsi qu'une redoute qui dominait la route de Moscou. En même temps la gauche ennemie, vigoureusement abordée, commença à plier. Ney et Murat enlevèrent les deux premiers redans; mais Eugène perdit la position qu'il avait conquise, et Kutusof renforça sa gauche. Davoust et Ney la débordèrent; Friant emporta le troisième redan et Semenoffskoïé. Restait la grande redoute. Caulaincourt, soutenu par une batterie de quatre-vingts pièces, y lance ses cuirassiers, perce les lignes du centre et tombe frappé mortellement; mais Eugène pénètre dans la redoute avec Friant, repousse les masses lancées par Kutusof sur Semenoffskoïé, et se maintient dans cette position ; enfin Ney et Davoust enfoncent la gauche. L'armée russe, culbutée sur tous les points, se retire en bon ordre, affaiblie de 60 000 hommes hors de combat. Napoléon aurait pu changer cette défaite en déroute en faisant donner sa garde; mais il ne voulut pas à cette distance compromettre sa dernière réserve; sa victoire lui avait coûté 20 000 hommes tués ou blessés (7 septembre 1812).

Entrée dans Moscou (15). Incendie de la ville. Vaines propositions de paix au czar. — Murat, lancé à la poursuite des Russes, les trouva couvrant les hauteurs de *Mojaïsk*, d'où il ne put les déloger. Kutusof était encore à la tête de 91 000 hommes. Cependant il n'essaya pas de défendre Moscou. L'armée vaincue ne fit que traverser la ville. Le gouverneur Rostopchin ordonna aux habitants de l'évacuer, en leur annonçant sa résolution d'y mettre le feu. Les Français firent

leur entrée dans la seconde capitale de la Russie (15 septembre). Le lendemain l'incendie éclata sur tous les points. Napoléon, environné par les flammes dans le Kremlin, fut consterné. La ruine de Moscou le privait tout à la fois d'un abri nécessaire à l'armée pendant l'hiver qui approchait et d'un gage précieux pour amener Alexandre à traiter. Elle annonçait une résistance à outrance. Napoléon n'en renouvela pas moins ses propositions de paix. En même temps il fit ses préparatifs pour la retraite. Pour conserver une attitude offensive et appuyer ses négociations, il songeait à se diriger sur Saint-Pétersbourg. Victor et Saint-Cyr, refoulant devant eux Wittgenstein, devaient se porter de Smolensk par Witepsk sur Véliki-Luky, ouvrant la route de cette capitale. Ney, renforcé par Murat qui était en observation devant le camp de Kutusof à Taroutino, s'établirait entre Smolensk et Witepsk, couvrant contre Kutusof la route de Pologne ; Napoléon, avec la garde et les corps d'Eugène et de Davoust, prendrait sa marche par Woskrosensk, Wolokolamsk, Zubkow, Bieloy et Wiély, prêt à appuyer avec 70 000 hommes l'une ou l'autre de ses avant-gardes. Cette marche offrait de grands avantages. « Tout en ramenant vers la Pologne, c'est-à-dire vers nos renforts, nos magasins et nos communications, elle se ferait par une route qui, n'ayant pas encore été foulée, n'était pas ruinée ; elle conservait à Napoléon, en le rapprochant de Saint-Pétersbourg, une attitude offensive propre à appuyer efficacement les négociations qu'il avait entamées avec le czar ; enfin elle attirait l'armée russe en sens inverse de ses renforts qui arrivaient avec l'amiral Tchitchakof de la Moldavie. Assuré de ses communications et rapproché de ses magasins, Napoléon pouvait, si Alexandre repoussait la paix, employer l'hiver à rassembler de nouvelles forces; puis, le printemps venu, marcher sur Saint-Pétersbourg avec 300 000 hommes (1). » Malheureusement, Napoléon céda aux murmures de son haut état-major et renonça à ce plan. Il continua d'attendre à Moscou la réponse du czar, qui était décidé à n'en pas faire et à continuer la guerre ; trente-cinq jours furent ainsi perdus pour la retraite. L'ennemi eut le temps de réorganiser ses forces et d'amener en ligne les troupes destinées à renforcer les deux corps qui opéraient sur nos flancs. L'armée de Kutusof fut portée à 170 000 hommes ; les troupes de Finlande (20 000) débarquèrent à Riga et se joignirent à Wittgenstein (4 septembre) ; l'armée de Moldavie (50 000), sous Tchitchakof, s'avança en Volhynie et se réunit sur le Styr aux 30 000 hommes de Tormasof (18 septembre). Kutusof devait reprendre les hostilités devant Moscou, tandis que Tchitchakof et Wittgenstein chercheraient à faire leur jonction entre Witepsk et Smolensk pour couper la retraite à l'armée française. Kutusof, qui, après l'occupation de Moscou, s'était retiré à Ko-

(1) M. Thiers.

lomna (1), puis établi à Taroutino, donna le signal de ce plan en attaquant Murat à *Winkowo* (2), où les Russes furent repoussés (18 octobre). Le lendemain de ce combat, Napoléon évacua Moscou.

Retraite : 1° de Moscou à Smolensk (19 octobre-12 novembre). Batailles de Malo-Yaroslawetz et de Wiasma. — Deux routes se présentaient pour regagner Smolensk : l'une à droite par Mojaïsk, suivie dans la marche sur Moscou, et dévastée ; l'autre à gauche, par Kalouga, n'ayant pas encore été foulée et offrant plus de ressources. On résolut de prendre la seconde. Pour y prévenir Kutusof, Eugène, avec l'avant-garde, fut dirigé aussitôt sur Borowska. Mais l'immense attirail que les Français traînaient à leur suite embarrassait leur marche. A *Malo-Yaroslawetz* le vice-roi se heurta à l'armée russe. Une bataille acharnée s'engagea. La ville fut sept fois prise et reprise ; mais l'ennemi, forcé à la retraite, n'en barra pas moins la route de Kalouga (24 octobre). L'armée se rabattit à droite sur Mojaïsk. A Wereja elle fut rejointe par Mortier, sorti le dernier de Moscou après avoir fait sauter le Kremlin. De Mojaïsk on s'avança par Borodino et Ghjah. Kutusof lança à notre poursuite 25 000 hommes d'infanterie et tous ses Cosaques ; lui-même accourut par Medyn pour nous prévenir à *Wiasma*. Napoléon l'y devança ; mais Eugène et Davoust trouvèrent la route coupée par 40 000 Russes auxquels ils passèrent sur le corps (3 novembre). Ney releva Davoust à l'arrière-garde. L'armée arriva à Dorogobouge (5-8 novembre). Dans cette marche elle commença à éprouver les effets terribles d'un froid plus meurtrier que le feu des ennemis. Dans la nuit du 6 au 7 novembre la température descendit subitement.

Forces et progrès des Russes sur les ailes. Arrivée de l'armée française à Smolensk (12 novembre). — En même temps de fâcheuses nouvelles arrivaient à Napoléon de ses deux ailes. Tchitchakof, réuni à Tormasof, avait fait reculer Schwartzemberg et Reynier derrière les marais de Pink. Laissant devant eux Sacken avec 25 000 hommes pour menacer Varsovie et les attirer de ce côté, il marcha sur Minsk pour faire sa jonction avec Wittgenstein sur la haute Bérézina. Ce général, de son côté, renforcé par les troupes de Finlande, sous Stenghel, et par les milices de Saint-Pétersbourg, avait attaqué Saint-Cyr à *Polotsk* pour se réunir à Tchitchakof ; il fut battu (18 août) ; mais Saint-Cyr n'en évacua pas moins Polotsk et la ligne de la Dwina pour se retirer derrière l'Oula sur le corps de Victor. Ainsi deux armées, l'une de 35 000 hommes, l'autre de 45 000, étaient près de se donner la main sur la haute Bérézina et de nous fermer la retraite avec 80 000 hommes. Pour conjurer ce danger, Napoléon ordonna à Schwartzemberg et à Reynier de marcher

(1) Près du confluent de la Moskowa et de l'Oka, au sud-est de Moscou.

(2) A l'ouest de Kolomna.

sans relâche à Tchitchakof sans s'inquiéter de Sacken ; à Oudinot (qui avait remplacé Saint-Cyr blessé) et à Victor de se réunir et de rejeter Wittgenstein derrière la Dwina. Arrivé à Smolensk (12 novembre), il apprend que Tchitchakof menace Minsk et que Schwartzemberg hésite à marcher à lui en laissant Sacken sur ses derrières ; que Victor et Oudinot, réunis sur l'Oula, n'ayant que 35 000 hommes, n'avaient pas rejeté Wittgenstein derrière la Dwina. Les deux généraux russes, n'étant plus qu'à trente lieues l'un de l'autre, pouvaient se réunir sur la haute Bérézina et nous opposer 80 000 hommes, tandis que Kutusof nous attaquerait en queue. Napoléon précipita sa marche pour prévenir l'ennemi sur la Bérézina.

2° De Smolensk à la Bérézina (12-29 novembre). Bataille de Krasnoï. — L'armée, réduite à 36 000 hommes, se porta en quatre corps de Smolensk sur Orscha, Napoléon avec la garde en tête, puis Eugène, Davoust et Ney (14-16 novembre). Kutusof laissa passer Napoléon, qui arriva à *Krasnoï* (15 novembre), mais il barra le chemin aux autres corps. Eugène perça après un combat violent (16 novembre), et Napoléon, accouru avec la garde, dégagea Davoust après une bataille meurtrière (17 novembre). Restait le maréchal Ney. Napoléon, menacé d'être coupé d'Orscha par un mouvement d'un corps russe envoyé sur ses derrières à Liady, dut renoncer à porter secours à ce maréchal. Ney, réduit à se faire jour avec 6 à 7000 hommes à travers toute l'armée russe (50 000 hommes), disposa ses troupes en colonnes d'attaque et les lança sur l'ennemi; mais, après avoir perdu la moitié de son petit corps dans cette charge furieuse (1), il dut renoncer à percer les masses russes; il se déroba à l'ennemi et attendit la fin du jour pour passer le Dniéper sur la glace; il s'échappa ainsi par la rive droite et arriva à Orscha avec 1200 hommes. L'armée entière, réunie dans cette ville, était réduite à 24 000 combattants (18 novembre). Davoust remplaça Ney à l'arrière-garde.

Aux ailes, le danger devenait de plus en plus pressant. Tandis que Schwartzemberg hésitait s'il devait couvrir Varsovie contre Sacken ou Minsk contre Tchitchakof, celui-ci marcha par Slonim sur cette dernière ville, s'en empara et rejeta Dombrowski sur Borisow (13 novembre). Wittgenstein, de son côté, avait passé la Dwina à Polotsk et pris position sur l'Oula. Oudinot et Victor, réduits à 33 000 hommes, l'attaquèrent à Smoliantzi, mais ne purent le déloger et se replièrent sur Czéréïa avec perte de 2000 hommes. Ainsi les deux ailes russes étaient sur le point de se donner la main sur la haute *Bérézina*, de s'emparer des passages de cette rivière et de couper l'armée française de Vilna, tandis que la grande armée russe la suivait en queue.

Passage de la Bérézina (26-28). — Napoléon ordonne à Victor de

---

(1) Le général anglais Wilson, qui faisait partie de l'état-major de Kutusof, appelle cette troisième journée de Krasnoï la *bataille des héros*.

contenir à droite Wittgenstein et à Oudinot de se porter à gauche de Czéréïa sur Borisow pour soutenir Dombrowski et défendre avec lui le pont de la *Bérézina;* lui-même se met en marche sur Borisow par Toloczin (20 novembre). Là il apprend que Dombrowski, après un combat opiniâtre, a dû abandonner à Tchitchakof le pont de Borisow. C'était un coup terrible : on n'avait que ce pont pour franchir la *Bérézina*. Oudinot culbute Tchitchakof et reprend Borisow; mais les Russes brûlent le pont en se retirant. Il fallait en établir un autre au milieu de trois armées qui nous serraient de près. Tandis qu'Oudinot, par des démonstrations au-dessous de Borisow, attirait sur ce point l'attention de l'ennemi, le général du génie Éblé jeta deux ponts à Studianka au-dessus de cette ville (23 novembre). Oudinot, posté sur la rive droite, contint Tchitchakof et s'assura de la route de Zemblin; Victor, disputant le terrain pied à pied à Wittgenstein, couvrit Studianka et protégea le passage. Alors s'effectua ce mémorable passage, l'épisode le plus émouvant du long drame militaire qui s'ouvrit par l'incendie de Moscou. Commencé le 26 par Napoléon, suivi d'Eugène, de Ney, de Poniatowski, enfin de Davoust, il se fit avec ordre jusqu'au 27 à midi.

Mais alors Tchitchakof, instruit enfin du véritable point où les Français passaient la *Bérézina*, concerta avec Wittgenstein et Kutusof une attaque simultanée par les deux rives pour refouler dans la rivière ceux qui l'avaient traversée et y jeter ceux qui n'avaient pas achevé de la franchir. Tchitchakof remonta la rive droite, Wittgenstein la rive gauche, Kutusof s'avança en queue; c'étaient plus de 100 000 hommes qui allaient assaillir de toutes parts les malheureux débris de la grande armée. Oudinot, attaqué par Tchitchakof et blessé, est remplacé par Ney, qui défit complétement l'ennemi et le rejeta sur Borisow (28 novembre). Victor arrêta également Wittgenstein sur les hauteurs de Studianka. Tous ces combats ajoutèrent à la confusion du passage, qui devint extrême lorsque la rupture du pont destiné aux bagages eut fait tout refluer sur l'autre. Alors ce fut une mêlée générale; les plus forts se faisaient jour le sabre à la main; on s'entassa, on s'écrasa sous le feu de l'artillerie russe qui faisait pleuvoir les boulets sur cette masse en désordre, et lorsque le 29 le maréchal Victor, avec les débris de sa troupe, voulut franchir à son tour la rivière, il dut s'ouvrir un passage à la baïonnette à travers des monceaux de morts et de mourants. Le général Éblé brûla alors les ponts. Plus de 15000 traînards, restés sur la rive gauche, tombèrent au pouvoir de l'ennemi.

Départ de Napoléon pour Paris (5 décembre). — L'armée se dirigea par Zemblin sur Vilna. Ney, qui couvrait la marche, livra à *Molodeczno* (1) aux Russes un dernier combat, où il en fit un grand

(1) A l'ouest de Zemblin.

carnage. A Smorgoni, Napoléon quitta l'armée (5 décembre) et partit pour Paris, où le général Malet, en répandant le bruit de sa mort, venait de tenter de renverser le gouvernement impérial et de rétablir la république. Il traversa Vilna, Varsovie, Dresde, Erfurth, Weimar et arriva dans la capitale le 19 décembre, le lendemain du jour où le *vingt neuvième bulletin* y avait porté la nouvelle de son grand désastre.

Murat dirige la retraite de Smorgoni à Posen (5 décembre-13 janvier 1813). Défection des Prussiens; retraite des Autrichiens. — L'armée, sous les ordres de Murat, poursuivit sa marche sur Vilna, où elle rentra le 9 décembre. Elle y trouva le corps d'Augereau. Mais au moment où ses rangs éclaircis recevaient ce renfort, les rigueurs croissantes du froid y firent de nouveaux ravages. La température descendit à 30°. Une disivion du corps d'Augereau perdit 8000 hommes en trois jours; et à peine eut-on commencé à prendre quelque repos, qu'il fallut se remettre en marche. Les trois armées russes s'avançaient sur Vilna : Wittgenstein par la rive droite de la Wilia, Tchitchakof par Smorgoni, Kutusof par Minsk. Murat précipita la retraite sur Kowno, où l'armée franchit le Niémen. Ney, un fusil à la main, avec une centaine de braves, protégea le passage (11 décembre). On se dirigea sur Kœnigsberg. Kutusof, réduit à 40 000 hommes, s'arrêta derrière la Wilia pour se rétablir. Tchitchakof et les Cosaques continuaient la poursuite. Wittgenstein se porta sur Gumbinnen pour couper Macdonald de Kœnigsberg. Alors commencèrent les défections. Le général prussien York entra avec ses 20 000 hommes dans les rangs des Russes; c'était la principale force du corps de Macdonald, qui eut à peine le temps de passer le Niémen à Tilsitt (30 décembre). Schwartzemberg, qui s'était replié sur Bialistok (1) au moment du désastre de la *Bérézina*, recula devant Sacken sur la Vistule. Frédéric-Guillaume, tout en protestant contre la conduite de son général, appelait ses peuples aux armes. La Prusse se soulevait, l'Allemagne tout entière tressaillait à l'approche des Russes et à l'appel du czar, qui s'annonçait comme son libérateur. Murat précipita la retraite de Kœnigsberg sur Thorn, puis sur Posen, où il abandonna le commandement à Eugène pour retourner à Naples (13 janvier 1813).

Eugène ramène les débris de l'armée sur l'Elbe (13 janvier-5 mars). — L'armée repassa l'Oder. Elle était réduite à 18 000 hommes; derrière elle les Russes franchissaient la Vistule. Le général prussien Bulow, qui commandait un corps à Stettin, livra le passage de l'Oder, tandis que Schwartzemberg conclut avec eux une trêve et se retira en Gallicie. Eugène, ainsi débordé sur ses deux flancs, quitta Posen (12 février) et se retira à Berlin, où il rallia Grenier, qui y avait amené d'Italie environ 18 000 hommes, puis sur l'Elbe, où il rassembla 45 000 hommes entre Wittemberg et Magdebourg (5 mars).

(1) Sur la rive droite de la haute Narew, au sud ouest de Grodno.

§ II. — Suite de la Guerre d'Espagne.

SOMMAIRE. — La régence et les cortès. Constitution de 1812. Traité de Véliky-Luky avec la Russie (20 juillet).

Prise de Ciudad-Rodrigo et de Badajoz par Wellington. Défaite de Marmont aux Arapiles (22 juillet). Perte de Madrid (12 août). Échec des Anglais devant Burgos (20 octobre). Recouvrement de Madrid (2 novembre).

La régence et les cortès. Constitution de 1812. Traité de Véliky-Luky avec la Russie (20 juillet). — Désastreuse en Russie, la campagne de 1812 fut sans résultat en Espagne. On vit à ces deux extrémités de l'Europe les ennemis de la France se donner la main à travers l'Allemagne, qui attendait frémissante qu'un éclatant revers donnât le signal des défections. La junte centrale, réfugiée dans l'île de Léon, avait résigné son pouvoir entre les mains d'une commission de cinq membres, qui prit le titre de *régence*, et convoqua les cortès. Cette assemblée rédigea une Constitution qui, tout en maintenant à Ferdinand VII ses droits à la couronne, déclarait que la souveraineté réside dans la nation, proclamait la liberté civile, la liberté de la presse et la liberté individuelle, et abolissait la féodalité, l'inquisition, les vœux monastiques, etc. (18 mars 1812). Le 20 juillet suivant, elle conclut avec la Russie, au nom de Ferdinand VII, un traité d'alliance signé à *Véliky-Luky* (1).

Prise de Ciudad-Rodrigo et de Badajoz par Wellington. Défaite de Marmont aux Arapiles (22 juillet). Perte de Madrid (12 août). — Au commencement de 1812, Wellington déboucha sur l'Agueda, et enleva Ciudad-Rodrigo (12 janvier); puis, se rabattant sur la Guadiana, il parut devant Badajoz, qu'il emporta d'assaut (7 avril); le 18 mai suivant, il fit surprendre et détruire par Hill le pont d'Almaras. Appuyé sur cette base d'opérations et maître du passage par lequel les armées françaises du nord et du midi pouvaient communiquer, il marcha sur Salamanque et s'en empara (28 juin). En même temps l'armée espagnole de la Galice assiégeait Astorga. Marmont, menacé d'être tourné par sa droite, se replia sur Tordésillas. Après s'être renforcé derrière le Duero, il se reporta en avant. Les Anglais repassèrent la Tormès et s'établirent sur les hauteurs des *Arapiles;* on les attaqua dans cette position; Marmont fut blessé; Clausel prit le commandement et ordonna la retraite (22 juillet); l'armée repassa le Duero et se retira à Burgos. Wellington la poursuivit jusqu'à Valladolid, puis se rabattit sur Madrid, où il entra le 12 août.

Échec des Anglais devant Burgos (20 octobre). Recouvrement de Madrid (2 novembre). — Joseph se replia sur Valence avec le major général Jourdan et l'armée du centre, s'y réunit à Suchet, et ordonna à Soult d'évacuer l'Andalousie et de le rejoindre par Murcie. Les

(1) C'est le premier traité qui ait été conclu entre l'Espagne et la Russie.

armées du midi et du centre se mirent en marche sur Madrid pendant que Wellington, qui venait d'entrer dans Burgos, assiégeait le château de cette ville. L'héroïque résistance du général Dubreton, qui, avec une garnison de 2000 hommes, repoussa pendant trente-quatre jours tous les assauts de 50 000 assiégeants, donna le temps à l'armée du nord de se renforcer derrière l'Ebre et d'arriver au secours, et aux armées du midi et du centre de déboucher sur le Tage. Wellington, menacé d'être pris entre deux feux, s'éloigna de Burgos et ordonna à Hill d'évacuer Madrid et de le rejoindre à Salamanque. Joseph rentra dans la capitale (2 novembre). Les armées du centre et du midi firent leur jonction sur le Duero avec celle du nord, commandée par Souham, qui venait de prendre la place de Clausel, blessé aux *Arapiles*. On eut alors 85 000 hommes à opposer aux 60 000 de Wellington; on se porta sur la Tormès; mais, faute d'accord, on laissa échapper l'ennemi, qui se mit en retraite sur Ciudad-Rodrigo. L'armée du nord prit ses cantonnements dans la Castille, celle du centre aux environs de Madrid, celle du midi entre Aranjuez et Talavera.

CHAPITRE XXXI.

SIXIÈME COALITION. CAMPAGNE DE SAXE (1).

(1813).

SOMMAIRE. — Situation extérieure de la France. Traités de Kalisch et de Reichenbach (janvier-février). Convention de Breslau (19 mars). État intérieur de la France.

Mouvement des armées alliées. Occupation de Hambourg et de Dresde. Départ de Napoléon pour l'armée. Combat de Weissenfels (30 avril). Bataille de Lutzen ou de Gross-Gorschen (2 mai). Rétablissement du roi de Saxe. Propositions de l'Autriche. Bataille de Bautzen (21 mai). Armistice de Pleisswitz (11 juin-10 août).

Congrès de Prague (28 juillet-10 août). Bataille de Vittoria (21 juin). Rupture du congrès (10 août). Accession de l'Autriche à la coalition.

Forces des alliés. Victoires de la Katzbach et de Dresde (21-27 août). Défaites de Gross-Beeren (23), de la Katzbach (26), de Kulm (30), de Dennewitz (5 septembre). Jonction des trois armées alliées. Bataille de Leipzig (16 et 18 octobre). Désastre du pont de l'Elster. Bataille de Hanau (30 octobre).

Situation extérieure de la France. Traités de Kalisch et de Reichenbach (janvier-février). Convention de Breslau (19 mars). — La campagne de 1812, désastreuse en Russie et marquée par des revers en Espagne, rendit la confiance à nos ennemis. L'Allemagne frémissante se levait derrière les débris de la grande armée. La Prusse donna

(1) *Voyez* dans l'Atlas la Carte XIV.

le signal des défections. Le 28 février, Frédéric-Guillaume conclut avec le czar, à *Kalisch*, une alliance défensive et offensive. L'Angleterre signa avec ces deux puissances un traité de subsides à *Reichenbach* (15 janvier). Ainsi se forma la sixième coalition. La Suède y accéda, et s'obligea à fournir une armée de 30 000 hommes à la solde du gouvernement britannique et sous le commandement du prince héréditaire, à qui le cabinet de Londres promit de nouveau la Norwége. L'Autriche signa une trêve avec la Russie, et, sous prétexte de médiation armée, pressait ses préparatifs et ne songeait qu'à prendre entre les parties belligérantes une attitude imposante, en attendant qu'elle fût en mesure de jeter dans la lutte engagée le poids décisif de ses forces. Le 17 mars, la cour de Berlin déclara la guerre à la France; le 19, elle signa avec le czar la convention de *Breslau* pour provoquer la levée en masse de tous les États allemands au nom de l'indépendance nationale. L'Autriche adhéra secrètement à cette convention. « Partout les dynasties abaissées aspiraient à se relever, et les peuples qui gémissaient sous le joug militaire étaient impatients de le secouer. »

État intérieur de la France. — La situation intérieure n'était pas moins grave. « La masse se montrait aussi lasse de conquêtes qu'elle l'avait été jadis des factions;.... elle se trouvait accablée par les conscriptions, par les impôts, par le blocus, par les cours prévôtales et par les droits réunis, suites inévitables de ce système conquérant (1). » Toutefois les corps de l'État témoignaient toujours une obéissance sans bornes, et le Sénat décréta une levée de 350 000 hommes.

Mouvement des armées alliées : occupation de Hambourg et de Dresde. — L'armée russe s'avançait en Prusse en plusieurs colonnes. Wittgenstein marcha sur Berlin, où il entra le 11 mars, bientôt suivi du corps prussien d'York (17 mars). Le 12, le colonel russe Tettenborn partit de Berlin, entra dans le Mecklembourg, dont le duc se détacha de la Confédération du Rhin, puis marcha sur Hambourg. Cette ville se souleva et ouvrit ses portes aux Cosaques (18 mars). Morand, qui l'occupait, se replia sur Brême. Kutusof, entré à Varsovie avec la principale armée russe le 8 février, s'avança sur Kalisch, où se réunirent les souverains de Russie et de Prusse. Blücher, avec l'armée prussienne, franchit les frontières de la Silésie et se dirigea sur l'Elbe, tandis que Wittgenstein s'avança de Berlin; le 27 mars, les deux généraux entrèrent dans Dresde. Le roi de Saxe, resté fidèle à Napoléon, s'était retiré à Ratisbonne avec sa garde pour se joindre à la médiation armée de l'Autriche. En même temps les forteresses de la Vistule qu'on avait à dos, Dantzig, Thorn, Modlin et Zamosc, et toutes les places de l'Oder, ainsi que Spandau, étaient investies.

Départ de Napoléon pour l'armée. Combat de Weissenfels (30 avril).

(1) M. Mignet.

Bataille de Lutzen ou de Gross-Gorschen (2 mai). — La perte de Hambourg et de Dresde livrait aux alliés les deux extrémités de la ligne de l'Elbe. Le vice-roi, qui en occupait le centre vers Magdebourg et Wittemberg, était menacé d'être débordé. Lauriston lui conduisit un renfort. Davoust fut chargé de reprendre Hambourg et d'occuper le bas Elbe; Victor fut dirigé sur le haut Elbe pour servir de lien entre le vice-roi et la grande armée qui allait déboucher de la Thuringe. Napoléon confia la régence à Marie-Louise, assistée de Cambacérès (30 mars), et partit de Paris pour aller rejoindre l'armée.

Ney, à l'avant-garde, marcha de Wurztbourg, par Erfurth et Weimar, sur Naumbourg et Weissenfels; Bertrand, suivi d'Oudinot, se porta, par Bamberg et Cobourg, sur Saalfeld; le vice-roi devait partir de Wittemberg, s'avancer par Dessau et remonter la Saale jusqu'à Mersebourg pour donner la main à Ney. Napoléon, avec Marmont et la garde, suivit ce maréchal et arriva le 26 avril à Erfurth. Une fois la jonction avec le vice-roi opérée, l'empereur avait le projet de déboucher en masse dans la plaine de Lutzen, de courir sur Leipzig, de tourner les alliés, de les couper de l'Elbe et de les acculer aux montagnes de la Bohême. En conséquence, il fit converger tous ses corps vers cette ville; Eugène, à gauche, par Mersebourg; Ney, Marmont et la garde, au centre, par Weissenfels; Oudinot et Bertrand à droite, par Naumbourg. Les coalisés, maîtres de la Saxe, se déployaient entre Leipzig et Chemnitz. Wittgenstein, devenu général en chef par la mort de Kutusof, marcha avec York, à droite, de Leipzig sur Zwenkau; Blücher, au centre, s'avançait d'Altenbourg sur Borna; Miloradowitsch, à gauche, de Chemnitz sur Altenbourg et Zeitz; Wintzingerode, à l'avant-garde, était en observation sur le Flossgraben; en arrière, Kleist occupait Leipzig. Ney culbute à *Weissenfels* l'avant-garde ennemie (30 avril), et enlève les hauteurs de Poserna, près du Rippach, après un combat où le maréchal Bessières est renversé d'un coup de canon (1er mai). L'armée se déploie dans la plaine de *Lutzen*. Eugène fait sa jonction et se dirige avec Macdonald et Lauriston sur Leipzig. Napoléon, craignant que pendant son mouvement sur cette ville les alliés ne le prennent lui-même en flanc, établit Ney aux environs de *Lutzen,* à un groupe de cinq villages dont les deux principaux sont *Kaya* et *Gross-Gorschen*. En effet, dans la nuit du 1er au 2 mai, l'ennemi se concentre entre Pégau et Zwenkau; dans la matinée du 2, il traverse l'Elster et le Flossgraben, et débouche sur les villages qu'il croyait faiblement occupés, pour se jeter avec toutes ses forces sur l'aile droite des Français, la tourner et lui intercepter le chemin de la Saale. Napoléon renverse aussitôt son ordre de bataille, rappelle Eugène et Macdonald de la route de Leipzig, et se porte à la rencontre des alliés. On se bat jusqu'à la nuit autour des villages. Blücher et Ney déploient une égale

énergie, l'un pour les enlever, l'autre pour les défendre; trois fois le général prussien s'en empare; trois fois il en est chassé; notre centre est menacé d'être percé, lorsque Macdonald et le vice-roi d'un côté, Bertrand, Oudinot et Marmont de l'autre, arrivent en ligne. Blücher fait un effort désespéré et rentre dans *Kaya ;* mais alors la jeune garde, précédée d'une batterie de 80 pièces que dirige Drouot, se précipite sur le village, l'enlève et renverse tout ce qui y tient encore (2 mai). Les alliés vident le champ de bataille, où ils laissent 15 à 20 000 des leurs, et se retirent sur Dresde, couverts par leur nombreuse cavalerie. Napoléon, qui en manque, ne peut changer leur retraite en déroute. Il dirige Ney, avec 80 000 hommes, par Leipzig et Torgau sur Berlin; avec le reste de ses forces (140 000 hommes), il suit l'ennemi en trois colonnes, Bertrand et Oudinot, à droite, par Freyberg, en suivant le pied des monts Métalliques; Eugène, au centre, par Borna; Lauriston, qui a chassé Kleist de Leipzig, à gauche, par Wurzen, liant le maréchal Ney à Napoléon. Le 8 mai, l'empereur entre à Dresde. Les alliés repassent l'Elbe et se replient sur la Sprée.

Rétablissement du roi de Saxe. Propositions de l'Autriche. — Napoléon rétablit le roi de Saxe, qui rend ses troupes et rouvre ses places. Eugène est renvoyé en Italie pour y organiser une armée de 100 000 hommes sur l'Adige. Les Bavarois reçoivent l'ordre de se ranger sur l'Inn. Ces dispositions prises, l'empereur se porte en avant pour frapper un coup décisif et traiter directement avec la Russie, en laissant de côté l'Autriche dont la médiation armée commence à lui être suspecte. Enivré d'ailleurs de sa victoire, il n'était pas disposé à accepter les conditions de paix proposées par le cabinet de Vienne après la bataille de *Lutzen :* abandon du duché de Varsovie; reconstitution de la Prusse; abolition de la Confédération du Rhin; restitution des villes hanséatiques et des provinces illyriennes.

Bataille de Bautzen (21 mai). — Cependant Ney avait traversé Leipzig et recueilli les Saxons à Torgau; il était flanqué à gauche par Victor, à Wittemberg, à droite par Lauriston, qui avait passé l'Elbe à Meissen. Les alliés, coupés de Berlin, se concentrèrent à *Bautzen*, appuyés à gauche aux monts des Géants, en arrière à un vaste camp retranché et protégé par des redoutes. Ils étaient divisés en deux masses : Blücher avec les Prussiens, à droite; Wittgenstein avec les Russes, à gauche; Barclay et York, à l'extrême droite, étaient chargés de s'opposer à Ney. Le 18 mai, Napoléon quitte Dresde et marche à l'ennemi. Ney, Lauriston et Reynier remontent la Schwarze-Elster, et s'avancent sur Hoyerswerda pour tourner la droite des alliés et les prendre à revers. Lauriston culbute Barclay à *Weissig* et le rejette derrière la Sprée sur le gros des forces alliées. En même temps Napoléon attaque de front la position ennemie. Soult, Macdonald et la garde marchent sur *Bautzen*, soutenus à droite par Oudinot,

à gauche par Marmont et Bertrand. Les colonnes françaises franchissent la Sprée, enlèvent *Bautzen*, et refoulent les alliés dans leurs retranchements (20 mai). Le lendemain, Oudinot et Macdonald, à l'aile droite, s'étendent jusque dans les montagnes, menaçant de déborder la gauche des ennemis. Pendant que le czar porte de ce côté ses principales forces, Ney débouche avec 60 000 hommes sur le flanc droit des alliés, et emporte sur leurs derrières le village de Preititz. Blücher fait avancer ses réserves pour ressaisir cette importante position; elles sont écrasées. En même temps Napoléon enfonce le centre ennemi (21 mai). Les alliés se mettent en retraite sur la Neiss; ils avaient perdu 20 000 hommes. Les pertes de Napoléon ne furent guère moindres, et le défaut de cavalerie rendit cette victoire aussi peu décisive que la précédente. Les vaincus purent se retirer en bon ordre, et en disputant le terrain à *Weissenberg*, à *Reichenbach*, où Napoléon vit tomber à ses côtés son ami Duroc. L'armée française entra dans Gorlitz, franchit la Neiss, la Queiss et le Bober (23-25 mai).

Armistice de Pleisswitz (11 juin-10 août). Congrès de Prague (28 juillet-10 août). — Un armistice fut signé à *Pleisswitz* (11 juin). Les hostilités devaient cesser jusqu'au 20 juillet. Des négociations furent entamées et poursuivies au milieu de formidables préparatifs de guerre. On ne songeait sérieusement à la paix ni d'un côté, ni de l'autre. Napoléon ne voulait que gagner du temps et se mettre en mesure de ne subir aucune condition. Les alliés, comptant sur le concours armé de l'Autriche, n'étaient pas mieux disposés à traiter.

L'armée française était cantonnée entre l'Elbe et l'Oder, depuis Wittemberg jusqu'à Liegnitz: Oudinot, à droite, avec le corps destiné à marcher sur Berlin, que Davoust menaçait encore de Hambourg, où il était entré le 30 mai; les autres corps, entre la Neiss de Goerlitz et la Katzbath. Napoléon s'établit au centre de cette ligne, à Dresde, dont il fit son quartier général. Poniatowski amena de Pologne un corps de Polonais et de Saxons; le vice-roi levait une armée en Italie; Augereau en formait une autre dans les pays de Wurtzbourg et de Bamberg.

Les coalisés ne se préparaient pas moins activement à recommencer les hostilités. La Russie mit en mouvement toutes les forces de son immense territoire. Elle arrachait de ses steppes lointains de l'est et du sud, pour les précipiter dans la mêlée, des hordes barbares qui étonnèrent l'Europe par la singularité de leurs armes et de leurs costumes : plusieurs portaient des carquois et des arcs. Beningsen rassemblait en Pologne cette étrange armée. En Prusse s'organisait partout la levée en masse (*landsturm*). 30 000 Suédois débarquèrent à Stralsund, sous la conduite du prince héréditaire. L'Angleterre faisait en grande partie les frais de ces formidables armements.

L'Autriche n'armait pas avec moins d'activité. On comprenait des

deux côtés le rôle décisif qu'elle pouvait jouer dans la lutte, et de part et d'autre on s'efforçait de l'attirer à soi. Napoléon lui offrait l'Illyrie, une part de la Pologne et la Silésie ; le czar ajoutait à l'offre de l'Illyrie et d'une part de la Pologne, l'Italie, le Tyrol, la couronne impériale d'Allemagne, et lui donna à entendre qu'il traiterait directement avec la France si la cour de Vienne ne se décidait pas à temps. Mais l'Autriche n'était pas pressée d'abandonner le rôle de médiatrice qui lui permettait d'achever ses préparatifs. Toutefois elle promit au czar d'accéder à la coalition, si Napoléon rejetait ses propositions.

En attendant, la Prusse et la Russie resserrèrent leur alliance à *Reichenbach*, où l'Angleterre conclut avec ces deux puissances un nouveau traité de subsides (14, 15 juin). Les alliés adhérèrent aux propositions du cabinet de Vienne, convaincus que Napoléon les rejetterait et que l'Autriche alors s'unirait à eux. Une entrevue eut lieu entre Napoléon et M. de Metternich à Dresde (28 juin). L'empereur s'emporta en plaintes amères contre cette puissance sur laquelle il avait cru pouvoir compter. Toutefois il convint avec le ministre autrichien de la réunion d'un congrès à *Prague*, pour traiter de la paix générale. Le congrès devait se réunir le 5 juillet, et l'armistice était prolongé jusqu'au 10 août.

Bataille de Vittoria (21 juin). Rupture du congrès de Prague (10 août). Accession de l'Autriche à la coalition. — Sur ces entrefaites Napoléon apprit les nouveaux revers essuyés en Espagne. Les forces françaises de la péninsule, en exceptant l'armée de Suchet, qui occupait Valence, l'Aragon et la Catalogne, étaient réduites à 70 000 hommes, depuis le départ de Soult, de la jeune garde et d'une partie de la cavalerie pour l'Allemagne. Elles étaient répandues entre le Tage et le Duero. Wellington, que les cortès de Cadix venaient d'investir du commandement des armées espagnoles, disposant de forces bien supérieures, reprit l'offensive. Il résolut de s'avancer dans la Vieille-Castille et de faire tomber nos positions dans la péninsule en les débordant. Napoléon, décidé à ne garder que les provinces de l'Èbre, ordonna à Joseph d'évacuer Madrid et de se concentrer en Castille. L'armée du nord rétrograda de Salamanque sur Burgos et Pampelune; l'armée du midi, rappelée du Tage, s'échelonna entre la Tormès et le Duero ; l'armée du centre, entre Valladolid et Ségovie. Wellington, débouchant du Beira, entra en campagne avec 90 000 hommes. Le 11 mai, sa gauche passa l'Esla ; le 24, il se porta sur Salamanque et la Tormès avec sa droite. Aussitôt les divisions françaises évacuèrent Madrid, Salamanque et Valladolid et se replièrent sur Burgos, puis sur Miranda. Wellington suivit ce mouvement et se porta en avant, afin de nous prendre à revers en tournant le dos aux Pyrénées. Le 16 juin, sa gauche était à Villarcayo Joseph et Jourdan, craignant d'être coupés de la route de Bayonne si les Anglais s'avançaient sur Bilbao et Tolosa, marchèrent sur *Vittoria* et prirent position

sur la Zadorra. Wellington les attaqua et les défit (21 juin). Joseph se mit en retraite par la route de Pampelune et repassa la frontière. Napoléon le rappela et envoya en Espagne le maréchal Soult avec des pouvoirs illimités.

L'Espagne était perdue et notre frontière des Pyrénées menacée. C'est dans ces circonstances que se réunit le congrès de *Prague* (28 juillet). En ouvrant les négociations au moment où la trêve allait expirer, Napoléon se proposait de les poursuivre tout en combattant, et il espérait avoir le temps de battre les Russes et les Prussiens pendant que l'Autriche continuerait son rôle de médiatrice. Mais déjà la cour de Vienne était convenue d'une alliance éventuelle avec ces deux puissances, à *Trackenberg*, où les souverains coalisés, Bernadotte et les ministres anglais concertèrent un nouveau plan de campagne (9 juil.). L'Autriche maintint énergiquement ses premières conditions et les signifia à Napoléon le 7 août, sous forme d'*ultimatum*, menaçant de se joindre à la coalition s'il n'y adhérait avant le 10 août. L'empereur n'accepta qu'avec des restrictions les sacrifices qu'on prétendait lui imposer, et sa réponse n'arriva que le 11 à Prague. L'armistice venait d'expirer. Le congrès fut dissous. L'Autriche déclara la guerre à la France.

Forces des alliés. — Les alliés mirent en ligne trois grandes armées : 1° l'*armée du Nord*, à droite (130000 Russes, Suédois, Anglais), sous Bernadotte, ayant son quartier général à Berlin ; 2° l'*armée de Silésie*, au centre (200000 Russes et Prussiens), sous Blücher, ayant son quartier général à Breslau ; 3° l'*armée de Bohême*, à gauche (120000 Autrichiens), sous le prince de Schwartzemberg, ayant son quartier général à Prague. Outre ces trois armées, environ 140000 Russes et Prussiens bloquaient les places de la Vistule et de l'Oder ; 30000 Autrichiens se rassemblaient sur l'Inn, pour entrer en Bavière ; 50000 en Styrie, pour descendre en Italie ; 30000 Anglo-Russes et Suédois, sous Walmoden, dans le Mecklembourg ; enfin on attendait une réserve de 60000 Russes asiatiques sous Beningsen. Moreau, revenu des Etats-Unis sur l'appel du czar, partagea avec un autre général français, Bernadotte, le triste honneur de tracer le plan militaire de la coalition. D'après ce plan, pendant que l'armée de Silésie nous refoulerait sur l'Elbe, les armées du nord et de Bohême devaient marcher sur Magdebourg et sur Dresde, se donner la main derrière ce fleuve et nous couper du Rhin.

Victoires de la Katzbach et de Dresde (21-27 août). — Aux masses de la coalition Napoléon n'eut à opposer que 280000 hommes. Pénétrant le plan des alliés, il pourvut partout à leurs attaques. Gouvion Saint-Cyr à Kœnigstein et Vandamme à Schandau gardaient, chacun avec 30000 hommes, les débouchés de la Bohême, sur les deux rives de l'Elbe, couvrant la Saxe ; Poniatowski et Victor, à Zittau, observaient les défilés des monts de la Lusace. Oudinot, avec 70000

hommes, fut opposé à Bernadotte. Napoléon avec la garde, la réserve de cavalerie et les corps de Ney, de Marmont, de Macdonald et de Lauriston, concentrés entre la Neiss et la Katzbach, résolut de se jeter entre Blücher et Schwartzemberg, de les couper l'un de l'autre et de les battre séparément. Mais dejà Blücher, n'attendant pas l'expiration de l'armistice, avait détaché en Bohême 70000 Russes, sous Barclay, et 60000 Prussiens, sous Kleist, pris l'offensive en Silésie et replié les corps de Lauriston, de Ney et de Marmont de la Katzbach sur le Bober. Napoléon, averti de ce mouvement, accourt à Goerlitz avec sa garde, culbute Blücher sur le Bober, puis sur la Katzbach, à *Goldberg*, et le rejette dans ses lignes de Jaüer (21, 22 août).

Cependant la grande armée coalisée, avec les trois souverains, débouche de la Bohême, enlève le camp de Pirna et marche sur *Dresde*, où Gouvion Saint-Cyr est réduit à s'enfermer. Napoléon, laissant Macdonald devant Blücher, accourt en Saxe et culbute les alliés qui fuient dans toutes les directions vers les défilés des monts Métalliques (26, 27 août) (1). Murat, Marmont, Mortier et Saint-Cyr sont lancés à leur poursuite. Vandamme, qui avait reçu l'ordre de déboucher sur leurs derrières par le pont de Kœnigstein pour leur couper la retraite, venait d'enlever le plateau de Pirna (26 août), et poussait devant lui le prince Eugène de Wurtemberg et le général russe Ostermann, chargés de garder le défilé de Péterswalde. Napoléon lui-même accourut à Pirna. L'armée ennemie, coupée de la Bohême, semblait perdue. Malheureusement les revers essuyés par Oudinot et par Macdonald empêchèrent l'empereur de diriger la poursuite des fuyards; elle se fit dès lors sans vigueur et sans ensemble, et tout le fruit de la victoire de *Dresde* fut perdu.

Défaites de Gross-Beeren (23), de la Katzbach (26), de Kulm (30), de Dennewitz (5 septembre). — Vandamme avait pénétré jusqu'à Tœplitz, nœud de tous les chemins venant de Saxe. Ostermann et le prince de Wurtemberg, comprenant l'importance de cette position, y tinrent ferme pour assurer la retraite des alliés. Bientôt 60 escadrons russes, que le prince Constantin ramenait par la route d'Altenberg, vinrent les renforcer. Vandamme rétrograda sur *Kulm*, attendant les renforts que Mortier devait lui amener de Pirna. Au lieu de ce renfort, 30000 Prussiens, sous Kleist, échappés à la poursuite de Saint-Cyr, débouchèrent sur ses derrières par la chaussée de Péterswalde. Vandamme, pris entre deux feux, tenta de se faire jour à travers ces masses. La cavalerie de Corbineau chargea avec furie les colonnes ennemies, s'ouvrit un passage et franchit le défilé, suivie de 10 à 12000 fantassins; mais le reste du corps de Vandamme et ce général lui-même furent rejetés dans *Kulm* et forcés de déposer les armes après

(1) Dans cette bataille, Moreau fut renversé par un boulet français; il expira quelques jours après.

une résistance désespérée (30 août). Oudinot venait d'être battu par Bernadotte à *Gross-Beeren* et rejeté sur Wittemberg (23 août); Macdonald par Blücher sur la *Katzbach*, et rejeté sur Bautzen (26 août). Ney, remplaçant Oudinot, est opposé à l'*armée du Nord;* Lobau à Dresde, Saint-Cyr à Pirna, Victor à Freiberg, sont chargés d'observer les défilés de la Bohême et la grande armée alliée. Napoléon lui-même se porte contre Blücher, le rejette sur la Neiss, puis accourt en Saxe, rallie Saint-Cyr et fait reculer l'armée de Bohême, qui s'est de nouveau avancée par le défilé de Péterswalde. Mais pendant ce temps Ney est défait par Bernadotte à *Dennewitz* et obligé de se retirer sous le canon de Torgau (5 sept.).

Jonction des trois armées alliées. — La victoire de *Dennewitz* amenait l'*armée du Nord* à Wittemberg. L'*armée de Silésie*, de son côté, se reporta en avant jusqu'à Bautzen; l'*armée de Bohême* se concentra à Tœplitz, vers les débouchés des monts Métalliques. Ainsi les masses alliées, rapprochées par nos défaites de la *Katzbach*, de *Kulm* et de *Dennewitz*, formaient autour de Dresde, centre de notre ligne d'opérations, un cercle allant de Wittemberg à Tœplitz par Bautzen. Elles tenaient Napoléon comme bloqué et le harcelaient sans relâche. L'*armée de Bohême*, en débouchant de Tœplitz, l'*armée de Silésie*, en s'avançant de Bautzen, l'attiraient tour à tour sur elles pour se dérober aussitôt. Tout le mois de septembre se passa à courir de l'une à l'autre. Les généraux ennemis n'attendaient que les 60000 Russes de Beningsen pour se porter en masse de la rive droite sur la rive gauche de l'Elbe, de manière à acculer l'armée française au fleuve et à lui fermer la retraite sur le Rhin. L'arrivée de ce puissant renfort fut le signal de ce grand mouvement. Beningsen entra en Bohême par Zittau et rejoignit Schwartzemberg à Tœplitz. Aussitôt Blücher, laissant Bubna avec sa droite devant Dresde, se porta avec sa gauche et son centre vers le confluent de l'Elbe et de l'Elster (Schwarze-Elster) et déboucha sur la Mulda (4 oct.). En même temps Bernadotte franchit l'Elbe au-dessous de Dessau. Les *armées de Silésie* et *du Nord* firent leur jonction sur la Mulda (7 octobre). L'*armée de Bohême*, laissant Beningsen à Tœplitz, pour menacer Dresde, se porta en plusieurs colonnes à leur rencontre, en débouchant en Saxe par Marienberg, Chemnitz et Zwickau. Napoléon chargea Murat, avec les corps de Poniatowski, de Lauriston et de Victor, de couvrir de ce côté la route de Leipzig; il laissa Saint-Cyr à la garde de Dresde, pour contenir Beningsen et Bubna; lui-même courut à Wurtzen, rallia Ney et Marmont qui avaient reculé devant les masses de Blücher et de Bernadotte, les reporta en avant, résolu à rejeter les *armées de Silésie* et *du Nord* derrière l'Elbe, à les poursuivre à outrance, pour se rabattre ensuite sur Schwartzemberg, par Dresde et Torgau. Mais Blücher et Bernadotte, au lieu de repasser l'Elbe à son approche, se portèrent de la Mulda derrière la Saale, la remontèrent par Halle et s'étendirent

jusqu'à Weissenfels, où arrivait l'aile gauche de Schwartzemberg, qui avait tourné Murat.

Les routes de l'ouest, conduisant vers le Rhin et la France, allaient se fermer; mais celles du nord restaient ouvertes. Napoléon conçut le projet de marcher sur Berlin, que le mouvement de Bernadotte sur l'Elbe laissait à découvert, et de se placer avec 200 000 hommes « au centre des lignes de défense dont ses garnisons tenaient tous les points fortifiés (1). » De là, appuyé sur son armée et sur les places de l'Elbe (Dresde, Torgau, Wittemberg, Hambourg), de l'Oder (Glogau, Custrin, Stettin) et de la Vistule (Zamosc, Modlin, Dantzig), il pourrait encore dicter la paix à la coalition. Déjà il tournait ses têtes de colonne vers Berlin, et l'*armée du Nord* accourait sur la rive droite de l'Elbe pour couvrir la capitale de la Prusse, lorsqu'il apprit que le royaume de Westphalie venait de s'écrouler après que Bernadotte eut lancé sur Cassel les Cosaques de Czernischeff, que la Bavière avait adhéré à la coalition (8 octobre), que le général de Wrède, qui devait contenir les Autrichiens derrière l'Inn, marchait avec eux sur le Rhin, enfin que le Wurtemberg et Bade étaient sur le point d'abandonner à leur tour la cause française. Devant ces défections, qui apportaient de nouvelles forces à la coalition et compromettaient la retraite de l'armée française, Napoléon arrêta son mouvement et prit position à *Leipzig*, décidé à rouvrir ses communications et à tout sauver par *un coup de tonnerre*.

Bataille de Leipzig (16 et 18 octobre). — L'armée tout entière se réunit à *Leipzig* (15 octobre). Elle présentait un effectif de 175000 combattants. Les alliés n'en comptaient pas moins de 360 000. « Les masses qui allaient s'entre-choquer s'élevaient donc à plus d'un demi-million d'hommes, dont la furie devait encore se trouver aidée par le feu de près de 3000 pièces de canon. Les alliés étaient un peu plus de 2 contre 1.... Les Allemands ont, avec raison, donné à ce terrible choc le nom de *bataille des nations;* tous les peuples de l'Europe, moins les Anglais et les Espagnols, s'y trouvaient représentés ; le sang de tous y coula (2). »

Malgré le grand mouvement de concentration des coalisés, Napoléon espérait encore battre séparément leurs armées. Bernadotte était avec une partie de ses forces au delà de l'Elbe, Blücher à Halle, Schwartzemberg aux portes de Leipzig. Ney et Marmont sont chargés de contenir Blücher et Bernadotte derrière la Partha ; Bertrand d'occuper Lindenau, pour garder la route de Lutzen; Napoléon distribue ses autres corps (70 à 80 000 hommes) au sud de Leipzig pour faire front aux 140 000 hommes de Schwartzemberg, sa droite appuyée à la Pleiss, son centre sur le plateau de Wachau, sa gauche sur la

(1) M. GIGUET, *Histoire militaire de la France.*
(2) M. DE VAULABELLE.

chaussée de Dresde. La bataille s'engage le 16 entre huit et neuf heures du matin et se prolonge fort avant dans la nuit. Malgré l'immense supériorité numérique de l'ennemi, l'armée française conserve toutes ses positions. Pendant que Napoléon est aux prises avec les masses de Schwartzemberg, Marmont est attaqué à Mœckeren par Blücher et forcé de se replier sur la Partha ; Ney accourt à son secours et contient l'ennemi derrière cette rivière. Du côté de l'Elster, Giulay a d'abord l'avantage et s'empare de Lindenau. Bertrand le chasse de cette position et s'y maintient après un combat acharné. Tels sont les résultats de la première journée, dite bataille de *Wachau*. Elle coûta aux Français 26000 hommes, aux coalisés 40000; mais nous n'avions aucun secours à espérer, tandis que l'ennemi attendait des renforts considérables. En effet, dans la journée du 17, qui se passa dans l'inaction, Bernadotte déboucha, avec 60 000 hommes, dans la plaine de Breitenfeld et fit sa jonction avec Blücher; Beningsen, Bubna et Colloredo amenèrent des forces égales à Schwartzemberg. Dans la nuit du 17 au 18, Napoléon, observant la situation, songea à ordonner la retraite; mais il la voulait imposante, en faisant face aux coalisés, et il envoya Bertrand au delà de Lindenau pour s'ouvrir la route de Mayence. Il était trop tard. Le 18, dès la pointe du jour, l'ennemi déboucha en colonnes profondes, sur nos lignes. « L'empereur dut se préparer à soutenir l'effort des quatre armées réunies. Il resserra ses troupes au sud et à l'est de la ville. A neuf heures l'attaque commença. Les alliés, serrés en masse, au nombre de 320000 hommes, formaient un immense demi-cercle, ayant sur son front une ligne de 1500 pièces d'artillerie, et dont les deux extrémités s'appuyaient sur la Pleiss et sur la Partha... Leur but était moins d'emporter Leipzig, que d'y enfermer l'armée française et de couper sa route de retraite.... Napoléon fit face sur tous les points. Les colonnes opposées aux deux corps de Bernadotte et de Blücher se battirent entre autres, dès le début, avec une telle vigueur, que ces deux généraux furent obligés de plier ; nos troupes, redoublant d'énergie, s'élancèrent la baïonnette en avant; mais au moment où, se précipitant au pas de course sur les masses alliées, elles croyaient saisir la victoire, un vide soudain s'ouvre au centre de leur ligne; un corps de 12000 hommes d'infanterie saxonne, de 10 escadrons de cavalerie wurtembergeoise, ainsi que 40 pièces de canon, qui combattaient et tiraient pour nous quelques minutes auparavant, passent du côté des Prussiens et des Suédois, se retournent, combattent et tirent immédiatement contre nous. Nos soldats, un moment ébranlés par cette infâme désertion accomplie au milieu du feu, parvinrent cependant à se reformer; la fureur doubla leurs forces; Bernadotte et Blücher ne purent les rejeter dans Leipzig. Les deux armées de Bohême, malgré leurs prodigieux efforts, n'eurent pas un meilleur succès. Dans cette seconde journée, dite de *la Partha*,

nous fumes refoulés sous les murs de la ville, sans pourtant être vaincus (1). »

Napoléon prit ses dispositions pour recommencer la bataille le lendemain. Mais nos munitions étaient épuisées; la retraite était devenue nécessaire. On n'avait pour se retirer que le pont de Lindenau. La garde commença le mouvement dans la nuit du 18 au 19. Pour contenir les alliés au delà de Leipzig, Marmont et Reynier reçurent l'ordre de disputer les faubourgs du nord et de l'est; Macdonald, Lauriston et Poniatowski de défendre ceux du sud et de former l'arrière-garde.

Désastre du pont de l'Elster. — Aussitôt les alliés marchèrent sur *Leipzig*, qui devint le théâtre d'un combat acharné. Après avoir héroïquement défendu les faubourgs, nos troupes évacuent la ville pour n'être pas débordées et coupées. Marmont rejoint les corps qui ont franchi l'Elster ; les quatre autres maréchaux suivent. Mais par une erreur fatale on fait sauter le pont avant leur passage; 20 000 de nos soldats, privés ainsi de tout moyen de retraite, sont tués ou faits prisonniers; Macdonald se sauve à la nage; Poniatowski se noie; Lauriston et Reynier tombent entre les mains de l'ennemi.

Bataille de Hanau (30 octobre). — L'armée poursuit sa retraite par Lutzen, franchit la Saale à Weissenfels, l'Unstrutt à Freybourg, contenant à droite Blücher, à gauche Giulay, et se dirige par Auerstædt, Apolda et Weimar sur Erfurth (23 octobre). Là Napoléon apprend que 60 000 Austro-Bavarois, sous le général de Wrède, sont postés à *Hanau* pour lui barrer la route de Mayence. L'empereur précipite sa retraite, passe sur le corps à cette armée que foudroie l'artillerie de Drouot (30 octobre) et rentre en France.

CHAPITRE XXXII.

CAMPAGNE DE FRANCE.

(1814.)

SOMMAIRE. — Situation extérieure et intérieure de la France à la fin de 1813. Déclaration de Francfort (9 novembre). Perte de la Hollande. Rétablissement de la maison d'Orange (novembre-décembre). Nouvelles exigences des alliés. Forces et plan de la coalition. Départ de Napoléon pour l'armée (25 janvier).

Invasion. Victoires de Saint-Dizier (27 janvier), de Brienne (29); bataille de la Rothière (1er fevrier). Congrès de Châtillon (5 février–19 mars). Victoires de Champaubert, de Montmirail, de Château-Thierry, de Vauchamps (10-14 février); de Guignes, de Mormant, de Nangis, de Montereau et de Méry (16-22). Jonction des armées de Silésie et du Nord (4 mars). Batailles de Craonne et de Laon ; combat de Reims (7-13). Bataille d'Arcis (20).

Nouveau plan de Napoléon et des alliés. Occupation de Lyon par les

(1) M de Vaulabelle.

Autrichiens (21). Bataille d'Orthez (26 février). Retraite de Soult sur Toulouse. Bordeaux livré aux Anglais par les royalistes (12 mars). Intrigues royalistes à Paris : M. de Talleyrand ; M. de Vitrolles. Rupture du congrès de Châtillon (19 mars). Traité de Chaumont (1er mars). Déclaration de Vitry (25 mars).

Bataille de Fère-Champenoise (25). Bataille de Paris (30). Capitulation (31).

Napoléon à Fontainebleau (31). Entrée des souverains alliés à Paris. Déclaration du 31 mars. Gouvernement provisoire (1er avril). Déclaration de déchéance de Napoléon (3). Louis XVIII appelé au trône (6). Abdication de Napoléon en faveur du roi de Rome (4). Défection de Marmont. Abdication définitive de Napoléon (11). Traité de Fontainebleau. Départ de l'empereur pour l'île d'Elbe (20). Bataille de Toulouse (10).

Situation extérieure et intérieure de la France à la fin de 1813. — Napoléon ramenait au delà du Rhin à peine 40 000 hommes en état de combattre. Il les distribua le long du fleuve pour garder les approches de la France. Victor était chargé de couvrir la frontière de Bâle à Strasbourg, Marmont de Strasbourg à Mayence, Ney de Mayence à Coblentz, Macdonald de Coblentz à Arnheim. C'était un bien faible cordon de troupes à opposer aux trois grandes armées de la coalition. Il restait environ 150 000 hommes dans les places de la Vistule, de l'Oder et de l'Elbe. Gouvion Saint-Cyr tenait encore à Dresde, le comte de Narbonne à Torgau, Davoust à Hambourg, Rapp à Dantzig. L'occupation de ces places lointaines privait la France de soldats dont elle allait avoir tant besoin pour sa propre défense, sans autre profit que de retenir pendant quelques mois une partie des forces alliées qui les tenaient investies. Saint-Cyr fut forcé de capituler le 11 novembre, le comte de Narbonne le 24 décembre, Rapp le 29, après une résistance héroïque d'un an (janvier-décembre 1813). Toutes ces capitulations furent indignement violées et nos troupes retenues prisonnières. Davoust, bloqué par un corps détaché de l'*armée du Nord*, sous Woronzof, se maintint dans Hambourg jusqu'à la fin de la guerre, bien qu'abandonné des Danois, nos alliés, qui eurent à songer à leur propre défense. En effet, Bernadotte, avec le reste de son corps, envahit le Holstein (décembre) et imposa au roi Frédéric VI le traité de *Kiel*, par lequel celui-ci dut céder à la Suède la Norwége en échange de la Poméranie et de l'île de Rugen (14 janvier 1814). Ainsi vers la fin de 1813 toutes les forces de la coalition allaient se trouver disponibles pour se ruer sur le Rhin que gardaient de Bâle à Arnheim les débris de la bataille de *Leipzig*.

La situation n'était pas meilleure au delà des Alpes et des Pyrénées. Le vice-roi, chargé de garder les approches de l'Italie, avait réuni 50 000 hommes entre Laybach et Villach. Mais la défection des provinces illyriennes le força de se replier de la Save et de la Drave sur l'Isonzo (13 septembre 1813); celle de la Bavière, de reculer jusqu'à l'Adige pour n'être pas tourné par les débouchés du Tyrol désormais ouvert aux Autrichiens (8 octobre). Hiller en effet arriva à Trente

(16 octobre). Le prince Eugène mit garnison dans Venise et se replia sur Vérone ; il se maintint sur l'Adige en culbutant l'ennemi à *Caldiero* et à *Roveredo* (15, 18 novembre). Mais Trieste se rendit et Venise fut investie. Un corps anglo-autrichien, débarqué à l'embouchure du Pô, s'empara de Ferrare et souleva les États Romains; enfin Murat traita avec l'Autriche pour sauver son royaume (11 janvier 1814), laissa occuper Rome et Florence et porta l'armée napolitaine à Ancône. Napoléon renvoya Pie VII à Rome (23 janvier).

Le danger était encore plus pressant du côté des Pyrénées. Soult, mis à la tête de l'armée revenue d'Espagne, n'avait que 70 000 hommes à opposer aux 100 000 de Wellington. Le général anglais assiégeait Saint-Sébastien et Pampelune, et n'attendait que la chute de ces places pour marcher sur la Bidassoa et entrer dans le mouvement général de la coalition vers les frontières françaises. Soult tenta de dégager Pampelune; mais, après un combat sanglant à *Çubiry*, il fut forcé de repasser la frontière (28, 29 juillet 1813). Une seconde tentative pour secourir Saint-Sébastien ne réussit pas mieux. Cette ville ouvrit ses portes (8 septembre). Pampelune capitula le 31 octobre suivant. Saragosse avait été prise par Mina dès le 29 juillet, et l'Aragon était perdu. Suchet, qui avait évacué le royaume de Valence après la bataille de *Vittoria*, se maintenait en Catalogne, où il écrasa, au col d'*Ordal*, une armée anglo-sicilienne (12 septembre); mais, obligé d'envoyer 10 000 hommes à Augereau pour couvrir Lyon et le bassin du Rhône, il dut se replier de Barcelone sur Figuières. Le 8 novembre, Wellington franchit la Bidassoa. Soult se retira sur la Nive, où il se maintint pendant un mois. Napoléon renvoya Ferdinand VII en Espagne (traité de *Valençay*, 18 décembre 1813).

L'Allemagne, l'Espagne et l'Italie presque tout entière perdues, nos frontières du Rhin et des Pyrénées menacées par quatre armées, telle était, vers la fin de 1813, la situation extérieure de la France. Sa situation intérieure n'était pas moins alarmante. Tant de guerres, suivies de si terribles désastres, l'avaient épuisée. Après ses prodigieux efforts des vingt dernières années, elle s'affaissait sur elle-même sous le poids de l'Europe. Si le peuple se montrait prêt à se lever, comme en 93, pour repousser l'invasion étrangère, tout le reste de la nation était découragé, fatigué. Les partis longtemps contenus se réveillaient. Le Corps Législatif, jusqu'alors muet et docile, « semblait acquérir du courage à mesure que Napoléon perdait de la force (1). » Quant au Sénat, il vota docilement tous les secours d'hommes et d'argent que l'empereur demandait, « comme il devait tout voter, jusqu'au jour où il voterait la déchéance de Napoléon lui-même sur une invitation de l'étranger (1). »

Déclaration de Francfort (9 novembre). — Cependant les alliés, au

(1) M. Thiers.

souvenir de l'élan patriotique de 93 et des victoires de l'empire, hésitaient à franchir la frontière. Ils ne connaissaient encore ni l'épuisement de la France, ni l'abattement des esprits. Les Prussiens seuls voulaient se porter en avant pour achever de venger leurs désastres. Les autres puissances et l'Angleterre elle-même semblaient disposées à entrer en négociation. Elles firent paraître à *Francfort* une déclaration par laquelle elles protestaient qu'elles n'attaquaient que la prépondérance trop longtemps exercée par Napoléon au delà de son territoire, et elles offraient à la France les frontières naturelles, c'est-à-dire le Rhin, les Alpes et les Pyrénées : la Hollande et l'Italie seraient indépendantes et l'Espagne recouvrerait sa dynastie (9 novembre).

Perte de la Hollande (novembre-décembre); rétablissement de la maison d'Orange. — Napoléon craignant, en acceptant immédiatement ces propositions, d'avouer trop clairement sa détresse, n'envoya son adhésion aux bases sommaires de la *déclaration de Francfort* que le 2 décembre, et désigna Manheim pour un futur congrès. Mais pendant qu'il faisait attendre sa réponse, les événements se précipitaient. Les frontières de l'empire fléchissaient partout sous le poids des masses qui les attaquaient. En même temps que les deux *armées de Bohême* et *de Sicile* pesaient sur le Rhin, dans le midi Wellington arrivait sur la Bidassoa, dans le nord Bulow, bientôt suivi de Wintzingerode, avec une partie de l'*armée du Nord*, s'avançait de Westphalie en Hollande. Dès qu'il parut sur l'Yssel, Amsterdam se souleva (15 novembre). La Haye, Utrecht, Rotterdam et d'autres villes suivirent cet exemple et rappelèrent le prince d'Orange, qui revint d'Angleterre et fut proclamé roi des *Pays-Bas*. Molitor, n'ayant que 12 000 hommes, ne put arrêter cette défection de tout un peuple soutenu par une partie de l'*armée du Nord;* il se retira sur le Wahal, puis sur la Meuse.

Nouvelles exigences des alliés. — La révolution de la Hollande ouvrait aux alliés le chemin de la Belgique. L'Angleterre conçut dès lors l'espoir de nous enlever l'Escaut, Anvers, Flessingue, et elle prescrivit à lord Aberdeen, son plénipotentiaire à *Francfort*, de demander la continuation de la guerre et le retour de la France aux limites de 1790. L'Angleterre n'était pas seule à aiguillonner la coalition. Celle-ci avait dans les royalistes des partisans qui l'éclairaient sur la situation de la France et l'encourageaient à marcher en avant. Un Corse, ennemi de Napoléon et très-influent auprès du czar, Pozzo di Borgo, persuada aux alliés qu'ils ne trouveraient aucun obstacle jusqu'à Paris. Enfin la prise des places de la Vistule, de l'Oder et de l'Elbe allait grossir leurs forces des nombreux corps occupés à les assiéger. Une campagne d'hiver fut résolue.

Forces et plan de la coalition. — Les alliés avaient sur le Rhin 220 000 hommes divisés en deux masses : l'une à gauche, sous Schwartzemberg, de Bâle à Francfort; l'autre à droite, sous Blücher,

de Francfort à Coblentz. On convint que Schwartzemberg (160 000 hommes), violant la neutralité suisse, pénétrerait sur notre territoire par le pont de Bâle et se porterait en avant par Huningue et Béfort, tandis que Blücher (60 000 hommes) passerait le Rhin entre Coblentz et Mayence et s'avancerait entre nos forteresses. Les deux armées devaient lier leurs communications par le plateau de Langres, vers les sources de la Marne, et marcher sur Paris.

Départ de Napoléon pour l'armée (25 janvier). — Napoléon, de son côté, prépara activement ses moyens de défense. Il fit décréter par le sénat une levée de 300 000 hommes (15 novembre) et envoya des renforts aux maréchaux qui gardaient le Rhin de Bâle à Wésel. Pour rallier à lui l'opinon et convaincre la France qu'il n'a pas tenu à lui que la paix ne fût rétablie, il communiqua au Corps Législatif, ouvert le 19 décembre, les pièces diplomatiques relatives aux dernières négociations. Cette assemblée, si longtemps courbée sous la volonté de l'empereur, s'avisa alors d'une opposition aussi inopportune que tardive, et s'inquiéta de la liberté politique quand il fallait se préoccuper de l'indépendance nationale. Napoléon l'ajourna indéfiniment (31 décembre) et prit ses dispositions pour se mettre à la tête de ses troupes et repousser l'invasion. Avant de partir, il organisa le gouvernement pour le temps de son absence, investit Marie-Louise de la régence en lui donnant Cambacérès pour conseiller, et nomma Joseph lieutenant général de l'empire. Le 25 janvier il fit ses adieux à sa femme et à son fils, qu'il ne devait plus revoir, et partit pour Châlons, où il établit son quartier général.

Invasion (1). — Dans la nuit du 31 décembre, l'*armée de Bohême* pénétra sur le territoire français en trois colonnes : l'aile gauche, sous Bubna, entra à Génève et s'étendit entre l'Ain, la Saône et le Doubs; le centre, sous Colloredo, s'avança par Neufchâtel et Pontarlier, investit Besançon et Auxonne et poussa un corps sur Langres; l'aile droite bloqua Huningue et Béfort et s'étendit en Alsace. L'*armée de Silésie* passa le Rhin à Manheim, à Caub et à Coblentz (1er janvier). Des corps détachés par Blücher investirent Sarrelouis, Luxembourg, Thionville, Metz et Mayence. Ney, Marmont et Victor rétrogradèrent du Rhin sur la Moselle, de la Moselle sur la Meuse, de la Meuse sur la Marne, et se concentrèrent à Vitry (24 janvier). Mortier, dirigé avec la vieille garde sur Langres, boulevard des vallées qui de ce côté descendent sur Paris, reculait dans le même temps vers Troyes. Enfin Macdonald se retirait devant Wintzingerode de Nimègue à Namur, d'où Napoléon l'appela à Châlons. Ainsi, à la fin de janvier les trois armées de Wintzingerode, de Blücher et de Schwartzemberg occupaient une ligne continue de Namur à Langres, ayant sur leurs flancs les corps de Bulow et du général anglais Graham opposés à Maison en

(1) *Voyez* dans l'Atlas les Cartes II et III.

Belgique, et celui de Bubna opposé au maréchal Augereau, chargé de défendre Lyon et le bassin du Rhône.

Combat de Saint-Dizier (27 janvier), de Brienne (29); bataille de La Rothière (1er février). — Napoléon arriva le 27 à Châlons, qu'il choisit pour son premier quartier général à cause de sa position centrale entre les vallées qui descendent sur Paris. Schwartzemberg se déployait entre Chaumont et Bar-sur-Aube; Blücher, pour se joindre à lui, s'avançait de Saint-Dizier. Napoléon laisse Macdonald à Châlons pour garder la Marne, Mortier à Troyes pour garder la Seine; avec les corps de Marmont, de Ney et de Victor, il se porte entre ces deux rivières pour empêcher la jonction des *armées de Bohême* et *de Silésie* et tomber sur leurs colonnes isolées. Il culbute celles de Blücher à *Saint-Dizier* (27 janvier) et à *Brienne* (29). Mais les deux généraux alliés font leur jonction à Bar-sur-Aube (31), et l'empereur se heurte à *La Rothière* à leurs masses réunies (1er février). Après un violent combat, il rétrograde en bon ordre sur Troyes, puis sur Nogent; Marmont couvre la retraite et culbute de Wrède et les Bavarois à *Rônay*. Macdonald, forcé d'évacuer Châlons, se retire à Épernay (6 février). Dans le Nord, Maison, laissant 12 000 hommes dans Anvers avec Carnot, qui venait d'offrir noblement son épée à Napoléon, s'abrite derrière la ligne de nos places fortes; dans le Midi, Soult, établi sur l'Adour et ses gaves, disputait péniblement le terrain à Wellington. En Italie, le vice-roi ayant en face Bellegarde, qui avait remplacé Hiller, et sur ses flancs Murat, abandonna la ligne de l'Adige et prit position sur le Mincio, où il se maintint, après plusieurs combats heureux (février-mars), jusqu'à la fin de la guerre.

Congrès de Châtillon (5 février-19 mars). — Ainsi, au commencement de février, nos armées pliaient partout devant les masses de la coalition. Cependant un congrès s'était ouvert à *Châtillon* (5 février). Napoléon, après la bataille de *La Rothière*, y avait envoyé Caulaincourt avec ordre d'exiger les limites de 1799, c'est-à-dire le Rhin et les Alpes; mais les alliés voulaient que la France rentrât dans ses frontières de 1790, sans se mêler du sort des pays cédés. Napoléon, ne voulant pas laisser la France moins grande qu'il ne l'avait reçue, se mit en mesure d'obtenir par des victoires de meilleures conditions, tout en continuant de négocier.

Victoires de Champaubert, de Montmirail, de Château-Thierry, de Vauchamps (10-14 février). — Après la bataille de *La Rothière*, Blücher et Schwartzemberg s'étaient séparés pour marcher sur Paris, l'un par la vallée de la Marne, l'autre par celle de la Seine, en débordant Napoléon tantôt sur une aile, tantôt sur l'autre, et en l'accablant ensuite sous leurs masses réunies. Blücher se porte par Arcis et Fère-Champenoise sur Épernay. Macdonald rétrograde sur Château-Thierry (8 février); York le poursuit par Épernay, Blücher avec Sacken et Alsufief par Montmirail et La Ferté-sous-Jouarre, menaçant

de le prévenir à Meaux. Macdonald fait sauter le pont de Château-Thierry, culbute à *La Ferté-sous-Jouarre* l'avant-garde de Sacken, et arrive à Meaux (9 février). Napoléon laisse Victor à Nogent et à Bray, Oudinot à Provins, pour garder la Seine et la route de Paris contre Schwartzemberg, et se jette par Sézanne avec Mortier, Marmont et Ney à la poursuite de Blücher. Il écrase à *Champaubert* (10) une colonne de 6000 Russes sous Alsufief, laisse Marmont devant Blücher à Vertus, se porte contre Sacken et York, culbute l'un à *Montmirail* (11), l'autre à *Château-Thierry* (12), lance Mortier à leur poursuite sur l'Aisne, rallie Marmont et tombe sur Blücher à *Vauchamps* (14). Le général prussien battu recule jusqu'à Châlons, où York et Sacken le rejoignent par Reims. L'*armée de Silésie* avait perdu 25 000 hommes; mais des renforts lui arrivèrent de l'*armée du Nord*. Wintzingerode, suivi de Bulow, après avoir pris Avesne et Laon (8-12 février), arrivait sur l'Aisne et prenait Soissons, au moment où Mortier allait écraser les débris d'York et de Sacken. Toutefois ce maréchal réoccupa Soissons et y mit 1500 hommes.

Victoires de Guignes, de Mormant, de Nangis, de Montereau et de Méry (16-22). — Cependant Schwartzemberg faisait des progrès du côté de la Seine; Oudinot et Victor s'étaient retirés sur l'Yères. Napoléon laisse Mortier à Villers-Cotterets devant Bulow et Wintzingerode, Marmont entre Étoges et Montmirail pour contenir Blücher et couvrir l'espace entre la Marne et la Seine; il envoie de Meaux Macdonald au secours de Victor et d'Oudinot, et joint les trois maréchaux sur l'Yères. L'*armée de Bohême*, battue à *Guignes* (16), à *Mormant*, à *Nangis* (17), à *Montereau* (18), est rejetée sur Troyes. Napoléon la poursuit; il allait lui porter de nouveaux coups, lorsque Blücher, accouru à *Méry* pour rallier Schwartzemberg, les détourna sur lui-même. L'empereur le bat et le refoule sur Arcis (22). Le généralissime rétrograde jusqu'à Bar-sur-Aube. Les deux armées ennemies font de nouveau leur jonction sur cette rivière. Mais derrière elles les patriotiques populations de l'Alsace, de la Lorraine et de la Franche-Comté enlevaient leurs convois et menaçaient leurs communications avec le Rhin. Augereau, qui avait réuni 17 000 hommes à Lyon, avait ordre de se porter sur leurs derrières, vers les Vosges et le Rhin, et de leur couper la retraite. Malheureusement, au lieu d'exécuter ce mouvement qui pouvait changer le sort de la guerre, il se contenta de chasser Bubna de Bourg et de Chambéry (19) et de le rejeter dans Genève.

Les alliés rassurés résolurent de se reporter en avant. Bubna renforcé reçut l'ordre de marcher contre Augereau et d'assurer leur ligne de retraite. Schwartzemberg, rétrogradant de l'Aube vers la haute Marne, devait entraîner Napoléon à sa poursuite, pendant que Blücher écraserait Marmont, se joindrait aux corps de l'*armée du Nord* et marcherait sur Paris.

Jonction des armées de Silésie et du Nord (4 mars). Batailles de

Craonne et de Laon; combat de Reims (7-13). — Blücher passe l'Aube près d'Arcis (24 février). Marmont se replie de Sézanne sur La Ferté-sous-Jouarre, où il est rejoint par Mortier. Les deux maréchaux se retirent derrière l'Ourcq, menacés d'un côté par Blücher, qui passe la Marne à La Ferté-sous-Jouarre, et de l'autre par Wintzingerode et Bulow, en marche sur Soissons. Ainsi la route de Paris, dégagée au sud, était menacée au nord par les *armées de Silésie* et *du Nord*, qui allaient faire leur jonction et passer sur le corps, avec leurs 100 000 hommes, aux 10 000 hommes qui la couvraient. Napoléon laisse Macdonald et Oudinot à Bar-sur-Aube pour contenir Schwartzemberg et accourt par Sézanne et La Ferté-Gaucher à La Ferté-sous-Jouarre. Blücher, pris entre les deux maréchaux et l'empereur, et acculé à l'Aisne, semblait perdu. Un coup de fortune le sauva : Soissons venait de capituler devant Bulow et Wintzingerode. Le général prussien se jeta dans cette ville et fit sa jonction avec l'*armée du Nord* (4 mars). Ses forces étaient doublées. Il déploie 100 000 hommes entre Craonne et Laon. Napoléon passe l'Aisne à Bery-au-Bac, déloge l'ennemi du plateau de *Craonne* après un combat sanglant (7 mars), l'attaque de nouveau, mais sans succès, dans la plaine de *Laon* (9 mars), et se replie sur Soissons que l'ennemi avait évacué. Il y laisse Mortier pour garder l'Aisne, et se rabat sur *Reims*, où il écrase un corps de 6000 Russes sous l'émigré Saint-Priest, servant de lien entre Blücher et Schwartzemberg (13 mars).

Bataille d'Arcis (20). Nouveau plan de Napoléon et des alliés. — Cependant Schwartzemberg avait repris l'offensive et replié Macdonald et Oudinot sur Nogent et Bray (4 mars), puis sur Nangis (9). Napoléon, laissant Marmont devant Blücher, accourt de Reims par Épernay et Fère-Champenoise, passe la Seine à Méry et tombe à *Arcis* sur les colonnes de Schwartzemberg (20 mars); mais celui-ci se concentre, et le lendemain présente 100 000 hommes en bataille. Napoléon ne voulut pas risquer une nouvelle attaque, ni user ce qui lui restait de forces à courir de l'une à l'autre des trois armées maintenant concentrées en deux masses derrière l'Aisne et sur l'Aube. Il résolut de se jeter en Lorraine, de s'appuyer sur les populations soulevées des départements de l'Est et de couper la retraite aux alliés en les enfermant entre Paris et son armée. Le 21 mars il passe la Marne à Vitry et marche sur Saint-Dizier, où il appelle à lui Marmont et Mortier (23).

Pendant que Napoléon effectuait ce nouveau mouvement sur les derrières des alliés, ceux-ci, de leur côté, changeaient de plan. Fatigué de cette lutte sans résultat, le czar résolut *de jouer le tout pour le tout*, et fit décider que les forces combinées se réuniraient en une seule masse pour marcher sur Paris (18 mars). La jonction devait se faire dans les plaines de Châlons.

Occupation de Lyon par les Autrichiens (21 mars). Bataille d'Or-

thez (26 février); retraite de Soult sur Toulouse; Bordeaux livré aux Anglais par les royalistes (12 mars). — Les événements de la guerre sur les autres théâtres des hostilités encourageaient l'ennemi. Augereau, malgré les ordres pressants de Napoléon, était resté immobile à Lyon au lieu de se porter sur le Rhin. Au moment où il se mit enfin en marche, Bubna, renforcé, s'avançait sur Châlon et sur Mâcon. Craignant alors d'être coupé de *Lyon*, il rétrograda vers cette ville (9), fut battu sous ses murs et se replia sur Valence et Pont-Saint-Esprit, où il devenait inutile. Cette trahison livra Lyon aux Autrichiens (21). Dans le Midi, Soult, n'ayant que 40 000 hommes à opposer aux 70 000 de Wellington, s'était retiré, après une sanglante bataille à *Orthez* (26 février), du gave de Pau sur l'Adour, puis sur Toulouse, afin de se rapprocher de Suchet. Enhardis par cette retraite, qui laissait la route de Bordeaux ouverte, les royalistes de cette ville, le maire Lynch à leur tête, avaient appelé les Anglais. Wellington y envoya deux divisions avec le duc d'Angoulême, débarqué dès le 2 février à Saint-Jean-de-Luz, et Louis XVIII fut proclamé (12 mars).

Intrigues des royalistes à Paris : M. de Talleyrand, M. de Vitrolles. Rupture du congrès de Châtillon (19 mars). Traité de Chaumont (1er mars). — La trahison et la contre-révolution ne servaient pas seulement dans le Midi la cause de l'étranger, elles conspiraient pour lui à Paris même. L'âme de cette conspiration était M. de Talleyrand, dont l'hôtel, foyer d'intrigues, était le rendez-vous du duc de Dalberg, de l'abbé de Pradt et du baron Louis, tous anciens conseillers et créatures de Napoléon, qui complotaient avec le prince de Bénévent sa chute et la restauration des Bourbons. Par l'intermédiaire de M. de Vitrolles, ils se mirent en communication avec les souverains coalisés et les excitèrent à rompre toute négociation avec Napoléon et à pousser droit sur Paris (17 mars). « Vous pouvez tout, écrivait M. de Talleyrand au czar, et vous n'osez rien; osez donc une fois. » C'est alors qu'Alexandre fit décider la concentration de toutes les forces alliées et leur marche sur Paris (18). Le *congrès de Châtillon* fut dissous (19). Dès le 1er mars, pendant que les négociations se poursuivaient, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse avaient resserré leur union et signé à *Chaumont* une quadruple alliance : 1° chaque puissance s'obligeait à fournir un contingent de 150 000 hommes pour la continuation de la guerre jusqu'à ce que la France serait rentrée dans ses limites de 1790; 2° l'Angleterre promettait un subside de 5 millions sterling; 3° les puissances contractantes s'interdisaient tout traité séparé.

Déclaration de Vitry (25). Bataille de Fère-Champenoise. — Le lendemain de la rupture du *congrès de Châtillon* commença à s'opérer le mouvement de concentration des troupes alliées dans les plaines de Châlons (20 mars). C'est en se dirigeant sur cette ville que le prince de Schwartzemberg se heurta devant *Arcis* à la petite armée de Na-

poléon. Blücher, de son côté, y marchait par Épernay. L'*armée de Bohême* devait se porter sur Paris par Vitry, Sézanne et Coulommiers; l'*armée de Silésie* par Châlons, Montmirail et La Ferté-sous-Jouarre. Wintzingerode, avec 10 000 chevaux, était détaché contre Napoléon pour lui donner le change et lui persuader que toutes les forces alliées le suivaient. Le 25 mars les souverains coalisés annonçaient, par la *déclaration de Vitry*, leur projet de restauration des Bourbons. Le même jour Marmont et Mortier, qui allaient rejoindre Napoléon par Château-Thierry, Champaubert et Vitry, tombèrent à *Fère-Champenoise* au milieu des colonnes de Schwartzemberg, et n'échappèrent que grâce à deux divisions de gardes nationaux (8000 hommes), sous les généraux Pacthod et Amey, qui conduisaient de Meaux un parc d'artillerie à l'empereur; ceux-ci attirent sur eux les masses ennemies, font une résistance héroïque pendant douze heures et sont entièrement détruits. Les deux maréchaux, ainsi dégagés, se replient sur Paris par Sézanne, La Ferté-Gaucher, Provins et Brie-Comte-Robert; ils passent la Marne au pont de Charenton et arrivent le 29 sous les murs de la capitale. Le même jour les alliés entrent à Meaux. Ils y laissent Sacken et de Wrède pour garder la Marne, et marchent sur Paris. L'*armée de Silésie*, à droite, se porte par Le Bourget sur Saint-Denis et Montmartre; l'*armée de Bohême*, à gauche, se dirige par Bondy sur Pantin et La Villette, et pousse ses avant-postes sur le plateau de Romainville.

Bataille de Paris (30 mars). Capitulation (31). — Paris était dans la plus grande agitation. Rien n'était préparé pour une résistance prolongée. La garde nationale, réduite à 12 000 hommes, n'avait pas 3000 fusils. C'était, avec les débris des corps de Marmont et de Mortier (10 à 12 000 hommes), tout ce qu'on eût à opposer aux masses de l'ennemi. Un conseil de régence avait été convoqué, le 28 mars, pour décider si l'impératrice et le roi de Rome quitteraient Paris; contre l'avis de la majorité, Joseph, Cambacérès et le ministre de la guerre Clarke firent résoudre le départ, qui eut lieu le lendemain. Marie-Louise se retira à Blois avec son fils et les ministres. Le général Hulin, commandant de la place de Paris, fit traîner quelques bouches à feu sur les hauteurs qui dominent les approches de la ville; on distribua aux gardes nationaux les fusils disponibles et on les rangea derrière les palissades élevées aux barrières. Mortier, à gauche, occupa les positions qui défendent Paris entre le canal de l'Ourcq et la Seine, et s'établit à La Villette et à La Chapelle-Saint-Denis; Marmont, à droite, entre la Marne et le canal de l'Ourcq, occupa l'avenue de Vincennes, les barrières du Trône et de Charonne et le plateau de Romainville, d'où Barclay fut délogé.

Cependant tous les corps ennemis arrivent en ligne, et 200 000 hommes se déploient entre la Seine et la Marne pour étreindre Paris. Une bataille générale s'engage, dans laquelle les élèves de l'École Po-

lytechnique, ceux de l'École d'Alfort et les gardes nationaux rivalisent de bravoure avec les héroïques soldats des deux maréchaux. Les colonnes de Blücher enlèvent successivement La Villette, La Chapelle, dispersent dans la plaine de Monceaux la cavalerie de Belliard, emportent Montmartre et attaquent la barrière de Clichy, où le vieux maréchal Moncey se maintient jusqu'à la fin des hostilités. Au sud de la ville, l'ennemi s'empare des ponts de Saint-Maur et de Charenton et de la chaussée de Vincennes. Barclay reprend le plateau de Romainville et force Marmont de se replier sur Belleville ; celui-ci continue de s'y défendre ; mais la butte Chaumont, d'où une batterie foudroie les alliés, tombe en leur pouvoir. On était partout acculé aux barrières et au mur d'octroi. Joseph avait quitté Paris, laissant aux deux maréchaux l'autorisation, s'ils ne pouvaient plus tenir, d'entrer en pourparlers avec Alexandre et le prince de Schwartzemberg. Marmont demanda une suspension d'armes qui fut accordée : les alliés venaient d'apprendre que Napoléon était en marche sur la capitale (30 mars). Le lendemain fut signée la capitulation de Paris. Les troupes évacuèrent la ville et se retirèrent sur la route de Fontainebleau.

Napoléon à Fontainebleau (31). — Cependant Napoléon avait culbuté Wintzingerode à *Saint-Dizier* et poursuivi sur Vitry (25). Là il apprit la destruction des deux divisions de gardes nationaux, la retraite de Marmont et de Mortier et le danger de Paris. Il y marcha aussitôt par Vassy, Troyes, Sens, Fossard, Moret et Fontainebleau. A Fromenteau il apprend la capitulation de Paris. Il retourne à Fontainebleau (31). Le lendemain, ses troupes et celles de Mortier et de Marmont se rencontrent à Essonne. Elles prennent position sur cette rivière (40 000 hommes). Schwartzemberg, craignant une attaque, passe la Seine et vient s'établir à Lonjumeau.

Entrée des souverains alliés à Paris. Déclaration du 31 mars. — Alexandre et Frédéric-Guillaume, à la tête de leurs troupes, firent leur entrée dans Paris (31). Fidèles au plan qu'ils poursuivaient depuis la *déclaration de Francfort*, les souverains alliés s'attachèrent à séparer la cause de la nation de celle de Napoléon ; les intrigues du prince de Talleyrand les rallièrent à celle des Bourbons. Alors le czar publia cette déclaration qui annonçait le rétablissement de l'ancienne dynastie : 1° les alliés ne traiteront plus avec Napoléon ni avec aucun membre de sa famille ; 2° ils respecteront l'intégrité de la France dans ses anciennes limites ; 3° ils reconnaîtront la constitution que la France se donnera, et ils invitent le Sénat à établir un gouvernement pour préparer cette constitution et pourvoir à l'administration de l'État.

Gouvernement provisoire (1er avril). Déclaration de déchéance de Napoléon (3). Louis XVIII appelé au trône (6). — Le lendemain une partie du Sénat se réunit et nomma un gouvernement provisoire composé du prince de Talleyrand, du duc de Dalberg, du comte de Jaucourt, du général Beurnonville et de l'abbé de Montesquiou

(1er avril). Le 3 avril, le Sénat déclara Napoléon et sa famille déchus du trône et délia le peuple et l'armée du serment de fidélité. Quatre-vingts membres du Corps Législatif, présents à Paris, adhérèrent à ce décret. Le 6 avril, le Sénat adopta un projet de constitution présenté par le gouvernement provisoire, et appela au trône le comte de Provence, sous le nom de Louis XVIII. C'est ainsi qu'un sénat servile, courbé devant les souverains étrangers comme il l'avait été devant Napoléon, et un simulacre de Corps Législatif décidèrent en quelques jours du sort de l'Empire et de la France.

Abdication de Napoléon en faveur du roi de Rome (4). Défection de Marmont. — Il y eut cependant un moment de chaude alarme au milieu de ces défections empressées, et les souverains coalisés, à qui les hauts fonctionnaires et les grands corps du régime déchu donnaient ce triste spectacle de l'oubli de toute dignité dans la défaite, eurent à trembler de voir la victoire leur échapper. Napoléon, à Fontainebleau, avait encore sous la main une armée de 40 000 hommes concentrée derrière l'Essonne. Il la passa en revue, ranima son ardeur et lui annonça le projet de marcher sur Paris et d'en chasser l'étranger. Mais les maréchaux ne partageaient pas l'enthousiasme des soldats; ils étaient fatigués; ils refusèrent d'obéir. L'empereur abdiqua en faveur du roi de Rome (4 avril), en déférant la régence à Marie-Louise, et envoya Caulaincourt, Ney et Macdonald à Paris pour négocier avec Alexandre sur cette base. Pendant que ces trois plénipotentiaires étaient en pourparlers avec le czar, on apprit la défection de Marmont. Ce maréchal, dont le corps couvrait la ligne de l'Essonne et Fontainebleau, venait de signer une convention avec le prince de Schwartzemberg et d'abandonner la cause de l'empereur (4 avril). Dans la nuit du 4 au 5 avril, ses troupes, qui formaient l'avant-garde de l'armée française, furent mises en mouvement; elles croyaient marcher sur Paris; on les conduisit à Versailles, d'où elles furent dirigées sur la Normandie. « La défection des régiments composant le corps de Marmont non-seulement enlevait à l'empereur près du cinquième de ses soldats, mais Fontainebleau restait à découvert, et Napoléon se trouvait à la discrétion des alliés (1). »

Abdication définitive de Napoléon (11). Traité de Fontainebleau. Départ de l'empereur pour l'île d'Elbe. — La nouvelle de cette trahison tira Alexandre d'inquiétude et fit cesser son hésitation. Il rejeta la régence et exigea une abdication pure et simple. Quand les deux maréchaux et le duc de Vicence rapportèrent à Napoléon la réponse du czar, il résolut d'abord de rompre toute négociation, de se porter au delà de la Loire, de rallier Soult, Suchet, Augereau et Grenier, qui ramenait d'Italie 20 000 hommes, et de tenter encore la chance des batailles (5). Ses lieutenants refusèrent de le suivre. Ney

(1) M. de Vaulabelle.

lui-même venait d'envoyer son adhésion au gouvernement provisoire. Il fallut céder. Le 11 avril, Napoléon signa son abdication définitive. Par le traité de *Fontainebleau*, du même jour, on lui donna la souveraineté de l'île d'Elbe avec une garde de 400 hommes et une rente de 2 millions; Marie-Louise et le roi de Rome obtinrent les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla. Le 20 avril, l'empereur fit ses adieux à sa garde, puis il partit pour l'île d'Elbe.

Bataille de Toulouse (10). — La veille de l'abdication définitive de Napoléon, s'était livrée, sous les murs de *Toulouse*, la dernière bataille de cette guerre (10 avril). Après la bataille d'*Orthez*, Soult s'était replié sur cette ville, espérant y attirer les Anglais. Nous avons vu que ceux-ci, trouvant la route de Bordeaux ouverte, y entrèrent le 12 mars. Le 4 avril, Wellington traversa la Garonne au-dessous de Toulouse, à Grenade, à la tête de 84 000 hommes; Soult n'en avait pas 30 000. Après une bataille acharnée qui coûta à l'ennemi 5000 hommes (10 avril), il se retira par Villefranche sur Montpellier et se joignit à Suchet qui venait de repasser les Pyrénées avec 14 000 hommes. En Italie, le prince Eugène se maintint jusqu'au 16 avril sur la ligne du Mincio; instruit alors des événements de Paris, il signa un armistice. Davoust ne rendit Hambourg que sur un ordre du gouvernement provisoire. Enfin, dans le Nord, le général Maison tint également la campagne jusqu'au bout, et Carnot, noble exemple de dévouement à une cause qu'il n'embrassa qu'au moment où elle semblait perdue et où elle se confondait avec la cause nationale, retrouva pour défendre Anvers sa patriotique énergie de 93.

CHAPITRE XXXIII.

PREMIÈRE RESTAURATION. LES CENT-JOURS. WATERLOO.

---

§ Ier. — Première Restauration.

(6 Avril 1814. — 20 Mars 1815.)

SOMMAIRE. — Le comte d'Artois lieutenant général du royaume (14 avril). Arrivée de Louis XVIII. Déclaration de Saint-Ouen (2 mai) et charte octroyée (4 juin). Réaction royaliste. Premier traité de Paris (30 mai). Congrès de Vienne (1er novembre 1814-9 juin 1815).

Le comte d'Artois lieutenant général du royaume (14 avril). — Le lendemain de la seconde abdication de Napoléon, le comte d'Artois (depuis Charles X) était entré à Paris. Le 14 avril, le Sénat lui déféra le titre de lieutenant général du royaume. La commission des Cinq,

instituée le 1er avril, forma le conseil du prince; mais il accorda toute sa confiance à un conseil secret composé de ses amis particuliers, qu'il installa aux Tuileries. On put voir déjà que le prince qui avait donné le signal de l'émigration donnerait aussi le signal de la réaction.

Il était urgent de délivrer la France des maux de l'invasion. Une convention fut signée le 23 avril, en vertu de laquelle les troupes étrangères devaient évacuer l'ancien territoire français. Par cet acte, Monsieur livrait aux alliés 53 forteresses encore occupées par nos troupes et plus de la moitié de notre flotte.

Arrivée de Louis XVIII. Déclaration de Saint-Ouen (2 mai) et charte octroyée (4 juin). — Louis XVIII quitta alors Londres et débarqua à Calais (24 avril). Le 29 il arriva à Compiègne. Il rejeta la constitution du Sénat et la remplaça, la veille de son entrée à Paris, par la *Déclaration de Saint-Ouen*, qui posa les bases de la *Charte constitutionnelle* (2 mai), *octroyée* le 4 juin suivant. Cette Charte consacrait l'égalité devant la loi (article 1er), la liberté individuelle (art. 4), la liberté des cultes, en déclarant toutefois la religion catholique religion de l'État (art. 5 et 6), la liberté de la presse, limitée par des lois destinées « à en réprimer les abus » (art. 8), l'inviolabilité de toutes les propriétés « sans aucune exception de celles qu'on appelle *nationales*. » Elle attribuait au roi, assisté de ministres responsables, la puissance exécutive (art. 13), et partageait la puissance législative entre le trône et deux chambres, la Chambre héréditaire des Pairs et la Chambre élective des Députés. Enfin elle maintenait l'ordre judicaire établi, ainsi que le jury (art. 59-65).

Réaction royaliste. — La Restauration avait un vice originel qui devait lui être fatal : elle venait de l'étranger et à la suite de l'invasion. A ce grand grief national l'ancienne dynastie rétablie ne tarda pas à en ajouter d'autres. Éloignés de la France depuis vingt-cinq ans, les Bourbons y rentraient étrangers et hostiles aux idées nouvelles, pleins de ressentiments contre la Révolution qui les avait renversés et contre l'Empire qui les avait remplacés, également peu disposés à ménager les principes de l'une, les souvenirs de gloire de l'autre, et les hommes mêlés aux actes et aux événements accomplis depuis 1789. Louis XVIII datait son règne de 1795; il voulut que la charte fût *octroyée*, comme si les droits et les libertés qu'elle consacrait n'émanaient que du bon vouloir royal. Dans son premier ministère, formé le 13 mai, à côté de Talleyrand et du baron Louis, complices de l'invasion, figurait le nom malheureux du général sur qui pesait le souvenir de la capitulation de Baylen. On froissa de toutes manières les sentiments et les intérêts de l'armée. Dans la nouvelle organisation qu'elle reçut, on laissa 30 000 officiers sans emploi et réduits à la demi-solde; par contre on prodigua les grades aux émigrés qui avaient servi dans les rangs de la coalition. On rétablit les

anciens régiments du roi, de la reine, du dauphin; la Légion d'honneur fut maintenue, mais on substitua l'effigie de Henri IV à celle de Napoléon. Toutes ces mesures irritaient profondément l'armée. D'autre part le clergé attaquait avec une imprudente violence le concordat et les acquéreurs de biens nationaux. Enfin le parti des royalistes extrêmes, qui avait à sa tête le comte d'Artois, se montrait décidé à ne transiger avec aucun des principes, aucun des intérêts de la nouvelle société française née de la Révolution. Ajoutons que les Bourbons portèrent l'impopularité du *traité de Paris*, conséquence de nos désastres, mais en même temps premier gage de leur accord avec la coalition victorieuse.

Premier traité de Paris (30 mai). — Ce traité fut conclu le 30 mai. 1° La France rentrait dans ses limites du 1er janvier 1792, avec Avignon et le comtat Venaissin, Montbéliard, plusieurs cantons qui devaient réunir d'une manière continue Beaumont, Chimai et Saarbruck, les arrondissements de Chambéry et d'Annecy; 2° elle recouvrait ses colonies, à l'exception de l'île de France (Maurice), de Tabago, de Sainte-Lucie, laissées à l'Angleterre, et de la partie orientale de Saint-Domingue, cédée par l'Espagne en 1795 (traité de *Bâle*), et rendue à Ferdinand VII; 3° l'Angleterre, outre les trois Antilles françaises, gardait Malte, Héligoland, le Cap et le protectorat de la république des Sept-Iles ioniennes; 4° la France reconnaissait l'indépendance de la Hollande avec ses agrandissements éventuels, celle de tous les États d'Allemagne qui pourront s'unir par un lien fédératif, celle de la Suisse et de l'Italie; 5° enfin elle reconnaissait, sans y prendre part, le partage que les souverains coalisés allaient se faire au *congrès de Vienne* des dépouilles territoriales de l'empire.

Congrès (1) de Vienne (1er novembre 1814-9 juin 1815). — Au moment où s'ouvrit le congrès, Ferdinand VII était rétabli à Madrid, Guillaume IV d'Orange en Hollande, Victor-Emmanuel I à Turin, l'archiduc Ferdinand III, ancien duc de Wurtzbourg, à Florence, Pie VII à Rome. Murat restait en possession de Naples et cherchait à se rapprocher de Napoléon, en défiance de la coalition, sans se compromettre avec elle. Ferdinand IV était toujours réduit à la Sicile. L'Autriche, dont le général Bellegarde avait envahi la Lombardie après la retraite du prince Eugène, tenait toute la haute Italie de l'Isonzo au Tésin et au Pô. Mais il restait à régler le sort de la péninsule, à disposer de la rive gauche du Rhin, à donner à l'Allemagne une nouvelle constitution territoriale et politique, à s'entendre sur un nouveau partage de la Pologne par le démembrement du grand-duché de Varsovie, de fait dissous depuis 1813. Il y avait là bien des difficultés à résoudre, bien des convoitises à concilier. Dans ce remaniement

(1) Nous parlerons des travaux du congrès de Vienne en exposant l'état territorial de l'Europe en 1815.

de l'Europe, dont l'ancien système territorial avait été si profondément bouleversé, on vit ceux qui s'étaient annoncés comme ses libérateurs, aussi âpres à la curée de l'empire qu'ils étaient naguère acharnés à sa destruction, se distribuer les peuples comme des troupeaux. Ils s'en disputaient les lambeaux. Peu s'en fallut, dans ce conflit d'ambitions rivales, qu'il ne se formât une coalition au sein de la coalition. Il y eut un moment où l'Angleterre, l'Autriche et la France signèrent une triple alliance pour mettre un frein aux prétentions de la Prusse et de la Russie (3 janvier 1815). Cette attitude imposa aux deux puissances et sauva la Saxe ; la nouvelle du débarquement de Napoléon à Cannes acheva de rétablir l'accord (1er mars).

§ II. — Les Cent-Jours. Waterloo.

(20 Mars — 20 Juin 1815.)

SOMMAIRE. — Napoléon à l'île d'Elbe. Retour triomphal (20 mars). Dispositions pacifiques et libérales de l'empereur. Vaines démarches auprès des alliés. La coalition resserre ses liens. Déclaration violente du 13 mars et traité de Vienne (25 mars). Acte additionnel (22 avril). Politique des alliés. Rôle de Fouché. Chute de Murat (mai). Forces des alliés. Préparatifs et plan de Napoléon. Insurrection royaliste en Vendée (15 mai). Champ de Mai (1er juin).

Passage de la Sambre (15 juin). Trahison du général Bourmont. Journée du 16 juin : batailles de Ligny et des Quatre-Bras. Journée du 17 : retraite des Prussiens. Blücher échappe à la poursuite de Grouchy et se rapproche de Wellington. Journée du 18 : bataille de Waterloo. Intervention de deux corps prussiens de 30 000 hommes chacun. Déroute.

Retour de Napoléon à Paris (20 juin). Défiance et hostilité de la Chambre. Abdication de l'empereur en faveur de son fils (23). Gouvernement provisoire. Fouché. État de l'armée. Marche des alliés sur Paris. Davoust investi du commandement de l'armée. Impuissance de la Chambre. Départ de Napoléon (29). Sa captivité à bord du *Bellérophon*. Sa déportation à Sainte-Hélène.

Bataille de Paris. Convention militaire de Saint-Cloud (3 juillet). Retour de Louis XVIII (8). Dissolution de l'armée (1er août). Violente réaction. Exécution de Labédoyère, de Ney. Assassinat de Brune. Second traité de Paris (20 novembre 1815).

Napoléon à l'île d'Elbe. Retour triomphal (20 mars). — Napoléon avait suivi attentivement dans les gazettes les fautes de ses ennemis ; il n'ignorait pas leurs menaces contre sa personne, et il s'était ménagé les moyens de profiter des unes et de prévenir les autres en se créant une petite marine propre à assurer son évasion. Entre la déportation dans une île de l'Océan et les hasards d'une entreprise au terme de laquelle il voyait son pouvoir reconquis, son choix fut bientôt fait. Tout semblait encourager ses espérances : du côté de la France, l'état des esprits dans l'armée humiliée et irritée et dans la nation tout entière inquiétée dans ses libertés et dans ses biens par une aveugle réaction ; du côté de l'Europe, la dissolution présumée du congrès dont la séparation rendrait difficile l'accord déjà fort compromis des alliés.

Sa résolution arrêtée, il en fit part à sa mère, aux généraux Bertrand et Drouot, puis le 26 février au soir il réunit ses 1100 hommes et les embarqua secrètement avec quatre pièces de canon sur les sept petits bâtiments qu'il s'était ménagés. Il échappa à la vigilance des croisières anglaises, débarqua à trois heures après midi dans le golfe de Juan aux cris de *Vive l'Empereur!* et établit son bivouac à Cannes.

« Deux routes s'offraient à Napoléon, l'une d'un parcours facile, celle de la basse Provence, aboutissant à Toulon et Marseille; l'autre, celle du Dauphiné, hérissée de montagnes escarpées, couverte alors de neiges et de glaces et coupée d'affreux défilés où cinquante hommes déterminés auraient pu arrêter une armée. Napoléon n'hésita point, et par le choix qu'il fit en ce moment assura le succès de son aventureuse entreprise (1). » Il lance deux proclamations, l'une au peuple français, l'autre à l'armée : dans la première il confond ses droits avec ceux de la nation; dans la seconde il fait appel au sentiment de la gloire, et prédit que « l'aigle avec les couleurs nationales volera de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. » De Grasse il se dirige sur Sisteron, trouve dégarni de troupes ce poste important et arrive à Gap le 5 mars au soir, après avoir franchi près de cinquante lieues en quatre jours par des chemins affreux. Partout « la population sensible à la gloire des armes, haïssant l'étranger, détestant ce qu'on appelait les nobles et les prêtres (2), » l'accueillait avec enthousiasme. Les préfets, les généraux, les maréchaux, connaissant les dispositions des soldats, se voyaient dans l'alternative de livrer à Napoléon « ou du terrain ou des troupes. » Celles qu'ils concentrent sur Grenoble passent à lui en criant *Vive l'Empereur!* Le 7e tout entier, enlevé par son colonel Labédoyère, court au-devant de lui. Le préfet, le général quittent la place, et le peuple et les soldats abattent les portes devant Napoléon (7 mars). La rapidité de sa marche déconcerte toutes les mesures que pouvaient prendre Louis XVIII et ses ministres au milieu de la stupeur où les avait jetés la terrible nouvelle. Le comte d'Artois, le duc d'Orléans, le maréchal Macdonald ne peuvent retenir dans la fidélité les troupes de Lyon, et sont réduits à fuir pour n'être pas témoins de l'entrée triomphale de Napoléon (10 mars). L'empereur passe les troupes en revue et, sans perdre de temps, les dirige en avant sur la Bourgogne. Se regardant désormais comme en possession de l'autorité souveraine, il prononce la dissolution des deux chambres de Louis XVIII « et décrète que le corps électoral tout entier, réuni sous deux mois à Paris, en Champ de Mai, assistera au sacre de l'impératrice et du roi de Rome, et apportera aux constitutions impériales les changements commandés par l'état des esprits et par le besoin d'une sage liberté. » De Lyon, il s'avance

(1) M. Thiers.
(2) M. Thiers.

par Villefranche, Mâcon, Châlon, sans rencontrer d'obstacle. A Lons-le-Saulnier, le maréchal Ney se rallie à son tour, entraîné par l'enthousiasme irrésistible de ses soldats. Ainsi renforcé de toutes les troupes envoyées contre lui, Napoléon poursuit sa marche triomphale par Autun, Avallon, Auxerre. Devant cette défection générale, Louis XVIII n'avait plus d'autre parti que la retraite; le 19 au soir, il prend une seconde fois la route de l'exil et s'enfuit à Gand. Le 20, à neuf heures du soir, Napoléon entra aux Tuileries.

Dispositions pacifiques et libérales de Napoléon. Vaines démarches auprès des alliés : la coalition resserre ses liens; déclaration violente du 13 mars et traité de Vienne (25). — Napoléon comprit la nécessité de rassurer tout d'abord la France, fatiguée de combats et avide de liberté, sur ses dispositions pacifiques et libérales. « Instruit par les fautes des Bourbons et par les siennes, il ne songe pas à recommencer le passé; il exécutera fidèlement le traité de Paris. Les puissances doivent désirer la paix et ne sont pas beaucoup mieux préparées à la guerre que la France. Quant à lui, il ne veut que sauver l'indépendance nationale et la cause de la Révolution, et laisser à son fils l'autorité d'un roi d'Angleterre. »

Toutefois il ne se faisait point illusion sur les dispositions des puissances, et il organisa activement la défense du pays. La guerre, en effet, était inévitable. A la première nouvelle du débarquement de Napoléon, le *congrès de Vienne*, encore réuni contre son attente, l'avait mis hors la loi des nations par une déclaration d'une violence inouïe (13 mars). Depuis, tous les courriers, par lesquels il tentait de faire connaître aux puissances ses intentions pacifiques, étaient refusés ou arrêtés. Le 25 mars, les membres du congrès renouvelèrent le traité de *Chaumont* avec toutes ses clauses (traité de *Vienne*). La totalité des contingents à fournir par les puissances contractantes dépassait un million d'hommes. Leur plan de campagne fut arrêté. Une armée autrichienne de 150 000 hommes marchera contre Murat, qui déjà remuait en Italie; 200 000 hommes borderont notre frontière de l'est; 240 000, sous Wellington et Blücher, notre frontière du nord, et lorsque tout sera prêt, ces forces marcheront simultanément sur Paris.

Acte additionnel (22 avril). — Napoléon, de son côté, tout en demandant la paix, prépara activement la guerre. Il reconstitua la garde impériale, rappela les soldats en congé, la conscription de 1815, et forma huit corps d'armée, dont cinq entre Maubeuge et Paris. Aux 400 000 soldats environ qu'il espérait avoir sous les armes, il ajouta l'élite de la garde nationale mobilisée (200 000 hommes) pour la défense des places et des défilés de nos frontières. Avec son infatigable activité il créa des ateliers d'armes et d'habillements et prépara la fortification et l'armement de Paris et de Lyon. En même temps il fit connaître à la France ses tentatives inutiles pour obtenir

la paix, et montra à la nation que son honneur et son indépendance étaient en question. Assuré du peuple, il voulut rallier à lui la classe moyenne; à l'un le prestige des gloires de l'empire suffisait; mais à l'autre il fallait de plus la liberté. Napoléon le comprit. Déjà, comme gage de l'alliance « entre le nouveau gouvernement et les hommes restés fidèles aux principes et aux intérêts de la Révolution (1), » il avait appelé Carnot au ministère de l'intérieur (2). Il manda Benjamin Constant, un des chefs du parti constitutionnel, et le chargea de rédiger une Constitution. De cette entrevue sortit l'*Acte additionnel aux Constitutions de l'empire* (22 avril). En voici les principales dispositions : « L'empereur, chef du pouvoir exécutif; partage du pouvoir législatif entre deux chambres, celle des pairs, héréditaire, et celle des représentants, élus directement par les deux séries de colléges de département et d'arrondissement. Vote du budget et des levées d'hommes par la chambre des représentants. Responsabilité ministérielle. Liberté individuelle et liberté de la presse; le jury pour les délits de presse. Droit de pétition. Égalité et liberté des cultes. Garantie des biens nationaux, de l'abrogation de la dîme et des anciens priviléges. »

Malgré ces dispositions libérales, l'*Acte additionnel* n'obtint pas l'accueil que Napoléon espérait. Présenté sous ce titre et émané de la volonté impériale, sans avoir été discuté par une assemblée, il parut une simple modification des constitutions impériales, et ne satisfit ni les républicains qui y voyaient la monarchie, ni les constitutionnels de 1791, qui y trouvaient deux chambres, dont l'une héréditaire. L'idée, perfidement propagée par les royalistes, que cette nouvelle Constitution n'était qu'une charte octroyée « pénétra rapidement dans les esprits ouverts à la défiance, et y causa le mal le plus à redouter dans le moment, en refroidissant le zèle des amis de la Révolution et de la liberté, les seuls disposés à courir à la frontière (3). » Toutefois Lafayette, qui était avec Benjamin Constant à la tête du parti constitutionnel, s'y rallia, à la condition que les deux chambres seraient immédiatement convoquées et la nouvelle Constitution mise en pratique. Par un décret du 30 avril on convoqua les colléges électoraux et l'on fixa au 26 du mois suivant l'assemblée du Champ de Mai, où devait se faire, après l'acceptation de l'*Acte additionnel* par le peuple, le recensement des votes, en présence des membres des colléges électoraux. Toutes ces concessions rallièrent les constitutionnels à l'empereur et lui assurèrent à l'intérieur l'appui de l'opinion libérale. En

(1) M. DE VAULABELLE.

(2) Les autres ministres étaient : Cambacérès, à la justice; Caulaincourt, aux affaires étrangères; Gaudin, aux finances; Davoust, à la guerre; Decrès, à la marine; Fouché, à la police.

(3) M. THIERS.

même temps les populations organisèrent spontanément la défense nationale. Des fédérations se formèrent, comme en 1790, surtout dans les départements de l'ouest et de l'est, et à Paris, pour résister aux ennemis du dehors et, au besoin, à ceux du dedans, si les royalistes tentaient de renouveler la guerre civile. Napoléon favorisa ces dispositions des esprits: voyant la guerre inévitable, il s'efforça de la rendre nationale.

Politique des alliés. Rôle de Fouché. — Cependant il tenta encore la voie des négociations; mais en vain il offrit d'accepter les conditions du traité de *Paris;* les coalisés refusaient d'entrer en rapports avec lui et continuaient de repousser ses messagers. Comme en 1814, ils s'efforçaient de l'isoler de la nation, en déclarant qu'ils n'en voulaient qu'à Napoléon dont la présence sur le trône était incompatible avec la paix européenne et que, lui excepté, ils étaient prêts à accepter le gouvernement que la France voudrait se donner, même la régence avec son fils. M. de Metternich fit dans ce sens à Fouché des ouvertures que Napoléon surprit; mais Fouché, se voyant l'instrument choisi par la coalition pour opérer une révolution nouvelle en France, aspira dès lors au rôle joué par M. de Talleyrand en 1814. Cette tactique des alliés devait bientôt être fatale à Napoléon.

Chute de Murat (**mai**). — Pendant que la coalition et Napoléon préparaient la guerre, Murat la commençait. Dès que le succès de l'empereur, parti de l'île d'Elbe, lui parut assuré, au lieu de se concentrer derrière le Garigliano, il se porta à la tête de 50 000 hommes vers le Pô, et détacha encore une colonne qui, à travers l'État romain, devait se rendre en Toscane par Viterbe et Arezzo pour expulser le général autrichien Nugent, puis le rejoindre à Bologne. Pie VII et le roi de Sardaigne se retirèrent à Gênes, le grand-duc de Toscane à Livourne. Murat s'avança avec son corps principal par Ancône et Rimini. Informé à Ancône du succès définitif de Napoléon, il prit aussitôt l'offensive avec le dessein de s'emparer de toute la péninsule. Le 31 mars il entra dans Bologne où il posa sur sa tête la couronne de l'Italie, dont il appela tous les peuples à l'indépendance, en leur promettant l'unité de leur commune patrie. De Bologne il marcha sur Modène avec le projet de franchir le Pô et d'aller prendre à Milan la couronne de fer. Après un combat sanglant sur le Panaro, il entra à Modène. Mais là s'arrêtèrent ses succès. Les Autrichiens se concentrèrent sur la rive gauche du Pô, le repoussèrent à *Occhio-Bello* (8 avril) et se jetèrent à sa poursuite. Battu à *Tolentino* (2 et 3 mai), sur le *Garigliano* (16 mai), Murat rentra dans Naples, d'où il s'enfuit dans l'île d'Ischia, puis en Provence. Le 20 mai, le général Carascosa, à qui il avait remis les débris de son armée, capitula dans Naples. Ferdinand IV fut rétabli. L'Autriche dès lors put porter son armée d'Italie sur le Var et les Alpes et occuper de ce côté une partie des forces dont Napoléon allait avoir tant besoin ailleurs. Mu-

rat compromit ainsi deux fois la France, « en l'abandonnant en 1814, et en lui revenant trop tôt en 1815 (1). »

Forces des alliés. — Toutes les armées de l'Europe étaient en ce moment dirigées vers nos frontières. 150 000 Allemands, sous le généralissime Schwartzemberg, marchaient sur le Rhin, suivis d'un nombre égal de Russes, dont 80 000 étaient déjà arrivés à Prague, tandis que le reste traversait la Pologne. 124 000 Prussiens, sous Blücher, campaient entre la Sambre et la Meuse; 106 000 Anglais, Hanovriens, Hollandais et Belges, se concentraient aux environs de Bruxelles, sous les ordres de Wellington. Ainsi à la fin de mai plus de 500 000 hommes, sans les réserves russes et prussiennes, sans les Autrichiens d'Italie, allaient envahir notre territoire. En même temps les royalistes préparaient une diversion en Vendée, et le marquis Louis de La Rochejacquelein partit pour aller donner le signal de l'insurrection.

L'armée anglaise était disséminée de Nivelles à Mons, à Ath et à Oudenarde; elle avait sa réserve et son quartier général à Bruxelles. L'armée prussienne, divisée en quatre corps, était dispersée sur un espace presque aussi étendu, de Charleroi à Namur, à Ciney et à Liége. Son quartier général était à Namur. L'armée de Wellington avait pour point de concentration les Quatre-Bras, celle de Blücher un plateau en arrière de Fleurus ; mais il ne fallait pas moins de quatre jours au premier, de trente-six heures au second, pour réunir leurs différents corps. Ainsi les deux armées occupaient une ligne qui s'étendait de la Meuse à l'Escaut, et dont Charleroi était le point de jonction, les Prussiens gardant, par Namur, leurs communications avec le Rhin, les Anglais, par l'Escaut, leurs communications avec la mer.

Préparatifs et plan de Napoléon. — Napoléon résolut de profiter de l'éloignement où était encore Schwartzemberg pour fondre à l'improviste sur Blücher et Wellington, à la tête de 150 000 hommes rassemblés entre Paris et Maubeuge. Grâce à sa prodigieuse activité, 300 000 hommes furent levés, équipés et armés en deux mois (mars-mai). Paris fut mis en état de défense et à l'abri de toute attaque. Napoléon en confia le commandement au maréchal Davoust. Lyon fut armé et fortifié. Suchet fut chargé de la défense de toute la frontière de l'est. Brune devait couvrir le Var, Toulon et Marseille; Lecourbe, la trouée de Béfort et les passages du Jura; Rapp le Rhin, Strasbourg et les places depuis Huningue jusqu'à Landau.

L'armée du nord, destinée à entrer en campagne, comptait 128000 hommes, dont 22 000 de cavalerie, 12 000 d'artillerie et du génie, et 346 bouches à feu. Elle était divisée en cinq corps, sous les ordres du

---

(1) Après la défaite de Napoléon, Murat se réfugia en Corse, passa en Calabre, y débarqua à Pizzo, où il fut prit et passé par les armes (13 octobre).

comte d'Erlon, de Reille, de Vandamme, de Gérard et de Lobau. Il y avait quatre corps de cavalerie de réserve (11 à 12000 chevaux), sous le commandement général du maréchal Grouchy, ayant sous ses ordres les généraux Pajols, Exelmans, Kellermann et Milhaud. Outre ces forces, la garde présentait en ligne 16 à 17000 hommes, dont 3700 de cavalerie, sous le maréchal Mortier. Soult remplissait les fonctions de major général.

Insurrection royaliste en Vendée (15 mai). Champ de Mai (1er juin). — Toutes ces troupes devaient être mises en mouvement le 15 juin. Napoléon n'attendait pour partir que l'assemblée du Champ de Mai et la réunion des Chambres. La fête du Champ de Mai fut remise au 1er juin. Pendant les préparatifs de cette cérémonie, on reçut la nouvelle d'une insurrection dans la Vendée. Les chefs royalistes en donnèrent le signal le 15 mai en faisant sonner le tocsin dans toute la Vendée. Les insurgés furent facilement dispersés, mais Napoléon dut envoyer en Vendée le général Lamarque avec 20000 hommes, que les royalistes détournaient ainsi « du rendez-vous national de Waterloo. » Sur ces entrefaites, l'*Acte additionnel* fut adopté par les colléges électoraux. Le 1er juin, dans l'assemblée du Champ de Mai, l'archi-chancelier proclama le résultat des votes (1). Napoléon prêta serment aux constitutions de l'empire et distribua les drapeaux à la garde nationale et à l'armée. Les deux chambres se constituèrent aussitôt après, et l'empereur organisa, pour le temps de son absence, un conseil de gouvernement composé de ses frères et des ministres, sous la présidence de Joseph. Le 12 juin, il partit de Paris et alla rejoindre l'armée.

Passage de la Sambre (15 juin) (2). **Trahison du général Bourmont.** — Le 14 juin au soir, l'armée française était rassemblée derrière la Sambre, entre Philippeville et Maubeuge, la droite sous le général Gérard, le centre sous Vandamme avec Napoléon et la garde, la gauche sous d'Erlon et Reille. Napoléon n'ayant guère que la moitié des forces alliées répandues en Belgique, résolut de percer au centre leur ligne, en débouchant par Charleroi au milieu de leurs cantonnements, de les surprendre avant leur concentration, de couper Blücher de Wellington et de les accabler séparément. Dans la journée du 15, les trois colonnes de l'armée française s'ébranlent pour franchir la Sambre à Charleroi, au Châtelet et à Marchiennes. Ziethen, qui gardait ces trois passages avec le premier corps prussien, est culbuté à *Thuin*, à *Lobbes*, à *Marchiennes* et rejeté sur Fleurus. Les Français entrent dans Charleroi et sont maîtres de la ligne de la Sambre. Mais la trahison du général Bourmont, qui déserte ses troupes à Florenne, et

(1) L'*Acte additionnel* fut adopté par 1300000 votants sur 1304206.

(2) *Voyez* dans l'Atlas, sur la Carte II, le champ de bataille de la campagne de 1815.

porte au quartier général de Blücher, à Namur, l'*ordre de mouvement* donné la veille par Napoléon aux chefs des différents corps, permet au général prussien de concentrer ses divisions et fait manquer le projet de l'empereur de les détruire en détail en les surprenant au milieu de leurs cantonnements épars. Toutefois la Sambre était franchie, la ligne des ennemis percée au centre et leurs armées séparées. Tel fut le résultat de la journée du 15.

Ney venait de rejoindre l'armée. Napoléon partagea ses forces en deux ailes, remit au maréchal l'aile gauche (corps de Drouet d'Erlon et de Reille), à Grouchy l'aile droite (corps de Vandamme et de Gérard); il garde sous ses ordres une puissante réserve (corps de Lobau et la garde), pour la porter, suivant les circonstances, vers l'une ou l'autre de ses deux ailes. Ney est dirigé sur les Quatre-Bras où se croisent les routes de Namur, de Charleroi et de Bruxelles et où devait se concentrer l'armée anglaise; Napoléon marche sur Fleurus, point de concentration assigné aux différents corps prussiens; d'Erlon, placé à Frasnes, entre les Quatre-Bras et Fleurus, pouvait se porter sur l'un ou l'autre de ces deux points.

Journée du 16 juin. Batailles de Ligny et des Quatre-Bras. — Averti des mouvements de l'armée française, Blücher avait concentré ses trois corps les plus rapprochés (corps de Ziethen, de Thielmann et de Pirch, 95 000 hommes), en arrière de Fleurus, sa droite à Saint-Amand, son centre à *Ligny*, sa gauche à Sombref, positions fortement occupées, défendues sur leur front par le torrent de Ligny et appuyées à gauche à la chaussée de Namur aux Quatre-Bras, qui assurait la retraite des Prussiens ou leur jonction avec les Anglais. L'attaque s'engage à notre gauche. Vandamme aborde Saint-Amand, culbute les Prussiens et pénètre dans le village. Blücher, craignant d'être tourné de ce côté et refoulé sur Namur, renforce sa droite; nos troupes soutiennent les assauts successifs de trente-neuf bataillons lancés contre elles, et restent maîtresses de la position après un combat acharné. Au centre, Gérard attaque avec la même vigueur *Ligny*, où ses colonnes pénètrent sous le feu des batteries prussiennes. Une lutte terrible s'y engage; on se bat homme à homme. L'ennemi commence à plier. Blücher a épuisé ses réserves; Napoléon va faire donner les siennes encore intactes. Tout à coup on aperçoit un corps d'armée en arrière de notre extrême gauche. Sont-ce des Français? Sont-ce des ennemis? On hésite, on s'arrête. Cependant le corps aperçu s'éloigne, disparaît. C'étaient 20 000 hommes de notre gauche, conduits par Drouet d'Erlon. Dans la matinée du 16, Ney avait envoyé à ce général, resté la veille au soir entre Marchiennes et Gosselies, l'ordre de le rejoindre aux Quatre-Bras. Arrivé à Frasnes, d'Erlon trouve Labédoyère, aide de camp de l'empereur. Sur l'avis de cet officier, appuyé d'une note de Napoléon à Ney, il quitte la route de Frasnes et marche au canon de Saint-Amand. L'armée prussienne, ainsi prise

à revers, ne pouvait échapper à une entière destruction. Mais sur un ordre pressant de Ney, aux prises à ce moment avec une partie des forces anglaises, d'Erlon, déjà arrivé en vue de Saint-Amand, rebrousse chemin et regagne la route des Quatre-Bras, où il n'arrive qu'à neuf heures du soir : il demeure ainsi inutile entre deux batailles. Cependant un temps précieux venait d'être perdu. Vandamme avait cédé une partie du terrain conquis. Il était huit heures. Napoléon lance enfin sa formidable réserve sur le centre des Prussiens. Gérard les attaque de front; la garde les déborde en franchissant le torrent plus bas; Milhaud, avec ses cuirassiers, débouchant impétueusement du village, les tourne et les prend à dos. L'ennemi, assailli de toutes parts, lâche pied. Blücher fait des efforts désespérés pour arrêter ce mouvement; il rassemble trois régiments de cavalerie et se précipite des hauteurs de Saint-Amand sur Ligny; ses escadrons sont culbutés; lui-même est renversé sous son cheval, foulé aux pieds de nos cavaliers, et n'échappe que par miracle à la mort ou à la captivité; on l'emporte tout meurtri et sans connaissance. Gneisenau ordonne la retraite. L'armée prussienne avait perdu 20 à 25000 hommes; mais le corps de Bulow, qui n'avait pas pris part à la bataille, était intact; et, en changeant sa ligne d'opérations sur Namur pour se retirer sur Wavre, Blücher sauvait ses communications avec les Anglais, et se rapprochait du champ de bataille de *Waterloo*.

Ney, en débouchant, vers midi, de Frasnes sur les *Quatre-Bras*, n'eut d'abord en tête qu'environ 7000 hommes, sous le duc de Saxe-Weimar et le prince d'Orange. Mais ceux-ci furent bientôt renforcés par trois brigades d'infanterie anglo-hanovrienne qui se déployèrent en avant de Sombref pour donner la main aux Prussiens. Wellington arriva dans le même temps avec la cavalerie hollando-belge, suivi du duc de Brunswick. A ces forces, qui s'accroissaient d'heure en heure, Ney n'avait à opposer que le corps de Reille. Cependant il eut d'abord l'avantage sur toute la ligne. Les chasseurs de Piré, au centre, chargent avec furie la cavalerie belge, la culbutent et pénètrent jusqu'aux *Quatre-Bras;* le duc de Brunswick est tué. Kellermann arrive avec ses cuirassiers et soutient ce premier succès; l'infanterie, aux deux ailes, pénètre jusque sur les routes de Nivelles et de Sombref. A ce moment, Ney tenait la victoire. Mais de nouveaux renforts, de nouvelles batteries arrivent à l'ennemi par la route de Bruxelles et de Nivelles, et Ney apprend que son premier corps (d'Erlon) a été détourné sur le champ de bataille de *Ligny*. Réduit à ses 20000 hommes, que six heures de combat ont décimés, il se voit arracher la victoire, et est forcé de vider le champ de bataille. Il se replie en bon ordre et en contenant l'ennemi sur les hauteurs de Frasnes. Tout était fini quand d'Erlon arriva, comme nous l'avons vu, à neuf heures du soir.

Journée du 17. Retraite des Prussiens. Blücher échappe à la

poursuite de Grouchy et se rapproche de Wellington — Après *Ligny*, Blücher dirigea deux de ses trois corps qui avaient pris part à cette bataille sur Wavre, afin de se lier aux Anglais; le troisième devait, par Gembloux, rallier Bulow, qui arrivait de Liége, puis suivre avec lui le mouvement des deux autres, tout en gardant la route de retraite. Napoléon, ne soupçonnant pas ce plan et persuadé que les Prussiens battus regagneraient les bords de la Meuse et du Rhin, remit à Grouchy 33 000 hommes, avec ordre de les poursuivre à outrance; lui-même, avec la réserve et le centre, se porta au secours de son aile gauche. L'ennemi avait opéré sa retraite, dans la nuit du 16 au 17, avec une telle activité, qu'il nous en déroba jusqu'à la trace. Grouchy ne se mit en mouvement que dans la journée du 17, et prit la route de Gembloux, qui l'éloignait à la fois de l'empereur et du corps principal de l'armée prussienne en marche pour se joindre aux Anglais. « On laissa ainsi aux Prussiens le temps de se rallier, d'assurer leur jonction avec les Anglais avant que celle de nos deux ailes fût possible. Tout le fruit de la bataille de *Ligny* était perdu, et, au lieu de battre séparément les deux armées ennemies, on allait se heurter à leurs masses réunies avec une partie seulement de nos forces. »

Wellington, informé le 17, au matin, de la défaite de Blücher, le prévint aussitôt qu'il abandonnait les Quatre-Bras pour rétrograder par Genappe sur Bruxelles, et qu'il comptait, pour le 18, sur le concours de deux corps de l'armée prussienne. A l'approche des colonnes de Ney, il se replia sur Mont-Saint-Jean, et établit son quartier général au bourg de *Waterloo*, appuyé à la forêt de Soignes, décidé à attendre Blücher, qui promettait d'arriver, non-seulement avec deux corps, mais avec toute son armée.

Journée du 18. Bataille de Waterloo. Intervention de deux corps prussiens de 30 000 hommes chacun. Déroute. — Napoléon ne craignait rien moins que cette jonction. Arrivé le 17 au soir en vue des lignes anglaises, il plaça son quartier général dans la ferme du Caillou, près de Planchenoit, et fit ses dispositions pour attaquer Wellington le lendemain. Toutefois il envoya à Grouchy l'ordre de détacher 7 000 hommes sur Saint-Lambert, qui commande la route de Wavre à *Waterloo*, afin de se lier à la droite de la grande armée et d'empêcher les Prussiens de déboucher sur le champ de bataille. Malheureusement, ne croyant pas avoir à craindre leur intervention, il ne précipita pas, le 18, l'attaque des Anglais. Elle ne commença qu'à midi. Reille aborde l'enclos d'Hougoumont, où s'appuyait leur droite. Un combat furieux s'engage sur ce point. Wellington y porte ses meilleures troupes. Napoléon saisit ce moment pour rompre la gauche anglaise. 60 canons ouvrent le feu en avant de la Belle-Alliance pour soutenir les colonnes du général d'Erlon. Pendant que cette attaque se prépare, on aperçoit des troupes dans la direction de Saint-Lambert; au lieu du détachement de Grouchy, c'est l'avant-

garde de Bulow. Napoléon envoie de ce côté quelque cavalerie légère, puis Lobau avec ses 10 000 hommes; mais pendant qu'il hésite à se priver de cette puissante réserve d'infanterie, dans le moment où il allait exécuter l'attaque décisive contre les Anglais, les Prussiens franchissent les défilés du ruisseau de Lasne.

Cependant 74 bouches à feu battaient le centre et la gauche de l'armée anglaise. Quand cette furieuse canonnade eut frayé le chemin à l'attaque de l'infanterie, quatre divisions du général d'Erlon, en colonnes serrées, descendent dans la vallée et commencent à gravir les hauteurs opposées. Mais comme elles ne peuvent être soutenues par le corps d'infanterie du maréchal Lobau, que Napoléon tenait en réserve pour l'opposer aux Prussiens dès qu'ils déboucheraient, elles sont forcées de se replier sur la ligne française après avoir perdu 5000 hommes tués ou faits prisonniers. L'attaque sur la gauche anglaise ayant échoué, Napoléon porte ses coups sur le centre et la droite. Ney enlève la Haie-Sainte, clef du centre ennemi. Quand l'artillerie française, avec 200 bouches à feu, l'eut ébranlée, Napoléon lance, pour achever de l'enfoncer, quarante escadrons. Ney se met à leur tête, traverse la mitraille de 60 bouches à feu et couronne la crête. Mais sur le revers du plateau, « au lieu d'une armée en retraite, nos escadrons rencontrent toute l'infanterie anglaise formée sur quatre rangs et partagée en une multitude de carrés en échelons, se soutenant mutuellement... C'était un réseau de feux directs, obliques, croisés, soutenus encore par l'artillerie rassemblée à l'angle de chacun de ces carrés et par la cavalerie... Nos escadrons, le sabre haut, se précipitent sur ces carrés; mais ceux-ci, ouverts, rompus, entamés, se resserrent aussitôt... Cependant l'armée anglaise semble toucher à sa ruine. Vienne un seul renfort d'infanterie à nos cavaliers, le centre de cette armée sera percé, les deux ailes rompues. Déjà des régiments entiers, saisis de terreur, tournent bride. » Mais par l'intervention du corps de Bulow, auquel il fallut opposer les colonnes de Lobau, il n'y avait d'infanterie disponible que celle de la garde. Ney est forcé de replier ses escadrons. Soutenu par la réserve de Kellermann, que Napoléon lui envoie, il les lance de nouveau sur le plateau, s'y établit sous le feu de 100 pièces de canon, et charge à outrance les carrés de Wellington, sans leur laisser le temps de se reconnaître. L'armée anglaise est à bout; mais un espoir la soutient : elle voit les Prussiens de Bulow se déployer à notre droite, et le corps de Lobau, qui avait menacé de se joindre aux attaques de la cavalerie, se détourner contre ce nouvel ennemi.

Grouchy, incertain d'abord de la direction prise par les Prussiens, les avait ensuite suivis sur la route de Wavre; mais pendant qu'il hésitait et qu'il attendait des instructions qui ne devaient pas venir, Blücher eut le temps de rallier la masse de ses forces à Wavre, d'où il les dirigea en trois colonnes sur *Waterloo*, Bulow en tête (30 000 hom-

mes), puis Pirch (17 000) et Ziethen (13 000). C'étaient 60 000 hommes qui allaient déboucher successivement sur le champ de bataille. Blücher, qui marchait avec les colonnes de Bulow, leur ordonna, sans attendre les deux autres corps, de se jeter tête baissée sur la droite française pour attirer l'infanterie de Lobau et l'empêcher de soutenir l'attaque de la cavalerie sous laquelle pliait l'armée anglaise. « Wellington aperçoit ce mouvement et se sent sauvé. » Notre cavalerie épuisée, réduite d'un tiers, redescend du plateau en bon ordre, et se ramasse entre la Haie-Sainte et Hoguoumont, couvrant de sa masse le centre de l'armée. « Français, ne bougeons pas! c'est ici que sont les clefs de nos libertés, » leur crie l'héroïque maréchal Ney.

Cependant Lobau, soutenu par douze bataillons de la garde, avait repoussé Bulow. Napoléon, n'apercevant pas les colonnes de Ziethen et de Pirch qui approchaient, masquées par des bois et des taillis, crut n'avoir plus rien à redouter de ce côté du champ de bataille, et n'hésite plus à engager ses réserves pour achever la victoire, en enfonçant définitivement le centre anglais. Dix bataillons de la garde à pied restaient sur les hauteurs de la Belle-Alliance. Cinq en sont formés en colonnes d'attaque et lancés contre la position anglaise. A ce moment, une fusillade se fait entendre à notre extrême droite; elle est dirigée contre la gauche anglaise qui lâche pied. Des cris de joie éclatent sur toute la ligne française : c'est Grouchy qui est enfin arrivé! Cependant les bataillons de la garde s'avancent, conduits par Ney, sous les feux croisés de l'artillerie et de la mousqueterie; ils renversent tout ce qui s'oppose à eux et atteignent le sommet de l'escarpement; mais de 2900 ils sont réduits à 700, et forcés de redescendre le fatal plateau. Une seconde colonne, formée des cinq autres bataillons de la garde, renouvelle l'héroïque et inutile effort des cinq premiers; d'Erlon met ses troupes en mouvement pour flanquer l'attaque. A ce moment, Ziethen, suivi de Pirch, débouche à l'improviste sur notre droite. C'étaient, au lieu de Grouchy, 30 000 hommes de troupes fraîches qui tombaient sur les nôtres harassées. Pendant que les corps de Lobau et d'Erlon, séparés, enveloppés par ces masses, sont refoulés de toutes parts, Wellington lance sa cavalerie, puis fait avancer toute sa ligne sur le centre français. « Ces 70 à 75 000 combattants refoulent lentement sur notre ligne de retraite, par le seul effort de leur poids, les troupes épuisées qui tiennent encore sur le plateau. Les 60 000 Prussiens de Bulow et de Blücher, de leur côté, étendant leurs lignes parallèlement à la route, ne tardent pas à repousser sur la chaussée que descendent en ce moment les soldats de Wellington tous les régiments engagés sur notre flanc droit (1). » Alors le désordre gagne tous les rangs et la dé-

(1) M. de Vaulabelle.

route commence. « Vainement les bataillons de la vieille garde, formés en carrés au fond du ravin, essayent d'arrêter Blücher et Wellington. Assaillis, foudroyés par un ennemi trente fois plus nombreux, leurs premiers rangs se fondent, pour ainsi dire, sous la pluie de balles et de mitraille que l'infanterie ainsi que l'artillerie anglaise et prussienne vomissent sur eux. » Sept carrés sont successivement détruits ou dispersés. Un dernier carré, commandé par Cambronne, tient ferme. L'empereur prend la direction de l'héroïque bataillon; décidé à mourir, il veut se jeter au plus épais des masses ennemies qui continuent d'avancer; on l'entraîne sur la route de Genappe. Cambronne et ses soldats restent pour protéger la retraite de leur général. Cernés, attaqués de tous côtés, ils demeurent immobiles. Aux sommations des officiers anglais qui leur crient de se rendre, Cambronne répond par ces mots fameux : « La garde meurt et ne se rend pas! » « La charge est ordonnée, les grenadiers croisent la baïonnette, et poussant un dernier cri de *vive l'Empereur!* ils se précipitent tête baissée sur les rangs les plus épais de l'ennemi. Le choc fut terrible; tout plia devant cette héroïque phalange. Sa course toutefois ne pouvait être longue : étouffé, écrasé sous le nombre, le bataillon fut anéanti (1). »

Retour de Napoléon à Paris (20 juin). Défiance et hostilité des Chambres. Abdication de l'empereur en faveur de son fils (23). Gouvernement provisoire. Fouché. — Blücher et Wellington se réunirent à la *Belle-Alliance*, nom que les Allemands ont donné à cette bataille. Bulow et Ziethen furent lancés à la poursuite des Français. Elle se fit avec tout l'acharnement que les Prussiens et leur général avaient montré durant cette campagne. Pirch passa la Dyle pour couper la retraite à Grouchy. Arrivé aux Quatre-Bras, Napoléon instruisit ce maréchal du désastre; il passa la Sambre à Charleroi et dicta à Philippeville le bulletin de la bataille dans laquelle venaient de se décider son sort et celui de la France. A Laon il voulut rallier lui-même l'armée. A la tête de ses troupes il pouvait arrêter la marche des alliés, imposer à ses ennemis de l'intérieur et peut-être tout sauver. Mais l'effort suprême de *Waterloo* semblait avoir brisé son énergie, et là commencèrent ces hésitations, ces défaillances de volonté qui devaient précipiter sa chute. Au lieu de suivre sa première résolution, « que lui inspirait l'instinct du salut, » il se laissa persuader de hâter son retour à Paris pour se fortifier des Chambres (20 juin). Mais celles-ci se montrèrent défiantes et hostiles. Davoust et Lucien conseillaient à Napoléon de les proroger et de saisir la dictature. Fouché combattit cet avis. Napoléon n'étant plus le plus fort, son parti était pris d'achever sa chute, et il voulut faire servir l'hostilité de l'Assemblée à l'accomplissement de ses desseins. Instruits par lui des conseils tenus à l'Élysée, où l'empereur s'était enfermé, et devenus

(1) M. de Vaulabelle.

d'autant plus hardis que Napoléon se montrait plus irrésolu, les représentants, comme s'ils redoutaient un nouveau 18 brumaire, déclarèrent, sur la proposition de Lafayette, « que toute tentative pour dissoudre l'Assemblée serait considérée comme un crime de haute trahison » (22 juin). Napoléon abdiqua en faveur de son fils. Un gouvernement provisoire s'installa aux Tuileries; il était composé de cinq membres : Fouché, président, Carnot, général Grenier, Quinette, Caulaincourt (23 juin).

État de l'armée. — Cependant une partie de l'armée s'était ralliée. Les généraux d'Erlon et Reille avaient réuni 11 000 hommes; avec la garde, c'étaient 20 000 hommes dont le nombre s'accroissait à chaque pas de tous les soldats égarés qui cherchaient le drapeau. Grouchy, qui venait de battre Thielmann à *Wavre*, au moment où il reçut la fatale nouvelle (19 juin), ramenait intacts à Soissons ses 30 000 hommes, après une habile retraite, par Namur, Dinant, Rocroy, Rethel et Reims. « C'était toute une armée qui se sentait la force de réparer tous les désastres. Elle arrivait en bon ordre se placer sous le commandement immédiat de Napoléon... Les soldats le cherchaient des yeux, et, ne le voyant pas, ils s'abandonnèrent aux soupçons, ils se crurent trahis de nouveau, comme ils s'étaient crus trahis vers le soir de Waterloo... Cependant la discipline fut plus forte que le désespoir. Le devoir les retint, un devoir sans enthousiasme, sans confiance. Ils demeurèrent sous le drapeau comme si c'était là tout ce qui restait de la patrie. » Grouchy prend le commandement de l'armée à Soissons et la ramène sous les murs de Paris.

Marche des alliés sur Paris. — Les deux armées ennemies, sans s'inquiéter de la triple enceinte des forteresses qui couvrent notre frontière du Nord, poussent en avant, résolues à en finir avec Napoléon et à rétablir les Bourbons sur le trône. Cette imprudence des alliés, leur marche précipitée et désordonnée leur auraient coûté cher, si l'empereur avait été là pour diriger l'armée et raffermir sa confiance ébranlée. Mais les ennemis, comptant sur leurs partisans de l'intérieur, croyaient pouvoir tout oser. Ils arrivèrent presque sans obstacle sous les murs de Paris et se déployèrent en face de la plaine de Saint-Denis.

Davoust investi du commandement de l'armée. — L'armée qui couvrait Paris comptait à ce moment 70 000 hommes, auxquels il faut ajouter 17 000 tirailleurs fédérés, presque tous anciens soldats, et 30 000 hommes de garde nationale. C'étaient donc 117 000 combattants décidés à défendre pied à pied les approches de la capitale. Un arrêté des Chambres en remit le commandement à Davoust.

Impuissance de la Chambre. — Malheureusement s'il y avait une armée, il n'y avait pas de pouvoir. L'Assemblée n'eut pas, dans ce moment suprême, assez d'énergie pour saisir l'autorité qu'elle venait d'arracher à Napoléon; elle s'en trouva embarrassée et elle ne savait

à quelles mains la remettre. Elle ne voulut pas rappeler les Bourbons qu'elle savait incompatibles avec les principes de la Révolution, et elle n'osa proclamer la République, dont elle oublia l'héroïque lutte contre la coalition européenne, pour ne se souvenir que de la Terreur. En un mot elle eut peur à la fois de la révolution et de la contre-révolution, et elle abdiqua entre les mains de la commission du gouvernement, c'est-à-dire entre les mains de Fouché, qui, se trouvant le maître de la France, la livra à l'étranger.

Départ de Napoléon (29). Sa captivité à bord du *Bellérophon*; sa déportation à Sainte-Hélène. — Napoléon, retiré à la Malmaison (25 juin), offrit vainement de se mettre à la tête de l'armée, s'engageant, en débouchant de Saint-Denis, à punir Blücher de sa témérité et à battre les Prussiens avant que les Anglais pussent se trouver en ligne. Cette proposition fut durement repoussée par Fouché et par Davoust lui-même. L'empereur retomba alors dans son irrésolution. Enfin, le 29, à cinq heures du soir, il monta en voiture et partit pour Rochefort, avec le projet de s'embarquer pour l'Amérique. Après d'inutiles tentatives pour échapper à la croisière anglaise, il se remit à la *générosité* britannique et se rendit à l'amiral Hotham (15 juillet). Traité comme prisonnier de guerre, il fut conduit sur le *Bellérophon* en Angleterre, et là, sans avoir débarqué, transféré sur le *Northumberland* et déporté à Sainte-Hélène (8 août), où il mourut le 5 mai 1821.

Bataille de Paris (1). Convention militaire de Saint-Cloud (3 juillet). — Cependent l'Assemblée entama des négociations avec les alliés et sollicita une suspension d'armes. Cette démarche n'eut d'autre effet que d'accroître leur confiance. D'ailleurs Fouché, en communication suivie avec eux, n'agissait que conformément à leurs vues et ourdissait la restauration de Louis XVIII, c'est-à-dire leur triomphe. Davoust lui-même se rallia au parti royaliste (27 juin). Que pouvait l'armée alors que son chef et le chef du gouvernement étaient d'accord avec les ennemis et avec le roi qui revenait à leur suite? Elle occupait les côtés nord et est de *Paris*, s'étendant de Montmartre jusqu'au bois de Vincennes; elle était couverte par la Marne et s'appuyait à Saint-Denis, à Montmartre, à Belleville et à Charonne. Trois cents bouches à feu défendaient l'approche de ces positions. Mais les côtés sud et ouest, d'où Paris tirait en grande partie ses approvisionnements, étaient plus accessibles. C'est par là que les alliés résolurent de pénétrer dans la ville. On convint que l'armée prussienne passerait la Seine et déboucherait sur la rive gauche par les ponts de Saint-Germain et de Maisons. Les Anglais devaient masquer ce mouvement en restant devant les lignes de Saint-Denis et de Montmartre. Le soir du 30 juin, deux corps prussiens se mirent en marche pour Saint-Germain; une

(1) *Voyez* dans l'Atlas, sur la Carte III, le plan de Paris.

brigade passa la Seine et se dirigea de Marly sur Versailles, où elle entra (1er juillet). Le général Exelmans qui, avec Vandamme, couvrait le sud de Paris, accourut avec ses dragons par Montrouge, Piré avec ses chasseurs par Sèvres. Prise entre toutes ces forces et refoulée sur Versailles, où la garde nationale l'accueillit par un feu nourri, la brigade prussienne fut presque entièrement détruite. Mais Vandamme et Exelmans furent rappelés, et on laissa à Blücher le temps de concentrer son armée sur la rive gauche. Dès lors Paris fut investi de tous côtés, et l'armée française de toutes parts enfermée dans ses lignes (2 juillet). C'est que le parti était pris de livrer la France et sa capitale à la coalition. Le héros d'Auerstædt et d'Eckmühl se faisait le complice d'un Fouché! Tout était fini. Une convention militaire fut conclue à *Saint-Cloud* entre Davoust et les alliés (3 juillet). Trois jours après, ceux-ci firent leur entrée dans Paris. L'armée dut évacuer la capitale et se retirer derrière la Loire.

Avant la signature de cette capitulation, l'Assemblée avait demandé comme première garantie une constitution délibérée par la représentation nationale, le système représentatif, la liberté de la presse, la responsabilité des ministres, l'abolition de la noblesse ancienne et nouvelle. Le 7 juillet, en se présentant à la Chambre, elle trouva les portes fermées : des soldats prussiens occupaient la salle de ses délibérations! Inquiète de la liberté politique quand il s'agissait de l'indépendance nationale, elle voyait maintenant celle-ci à la merci de l'étranger, celle-là à la merci des Bourbons.

Retour de Louis XVIII (8 juillet). — Louis XVIII fit son entrée à Paris le 8 juillet, deux jours après l'invasion victorieuse. Le lendemain il composa son premier ministère : Talleyrand eut la présidence du conseil et le département des affaires étrangères; Fouché, la police; le baron Pasquier, les sceaux; Gouvion Saint-Cyr, la guerre; le baron Louis, les finances; Jaucourt, la marine; le duc de Richelieu fut nommé ministre de la maison du roi (9 juillet). Le 13, la Chambre des Députés fut dissoute pour faire place à la *Chambre introuvable*, qui se réunit le 7 octobre suivant.

Dissolution de l'armée (1er août). — Au moment où Louis XVIII reprit possession du trône, la lutte n'était pas terminée. L'armée austro-russe, sous les ordres de Schwartzemberg et de Barclay, avait passé le Rhin à Bâle et à Manheim et marchait par Nancy et Châlons sur Paris. Les Austro-Sardes, conduits par le général Frimont, s'avançaient par le Valais et la Savoie sur Grenoble et Lyon. Mais partout la population soulevée et des corps de partisans inquiétaient, harcelaient les alliés, malgré leur 1 150 000 soldats répandus sur le territoire français. Huningue, Auxonne, Longwy faisaient une énergique défense. Enfin l'*armée de la Loire* pouvait offrir à ces résistances partielles un point d'appui redoutable. Aussi la première condition que les souverains coalisés, entrés à Paris le 10 juillet,

imposèrent au nouveau gouvernement, ce fut la dissolution immédiate de cette armée. « Louis XVIII ne se croyait pas moins intéressé que les alliés eux-mêmes au licenciement des soldats encore armés pour la cause nationale (1). » L'armée fut dissoute et la cocarde nationale remplacée par la cocarde blanche (1er août).

Violente réaction. Exécution de Labédoyère, de Ney; assassinat de Brune. — La réaction et la coalition, désormais rassurées, purent dès lors, l'une exercer ses représailles, l'autre dicter ses lois. Fouché rédigea une ordonnance de proscription (24 juillet). Labédoyère et Ney furent passés par les armes; beaucoup d'autres n'échappèrent à la mort que par la fuite. Le maréchal Brune fut assassiné à Avignon, le général Ramel à Toulouse (août 1815). La *terreur blanche* commença. De leur côté, les souverains alliés, ayant désarmé la France, se trouvèrent les maîtres d'imposer leurs conditions. Les négociations s'ouvrirent alors et aboutirent au second *traité de Paris*.

Second traité de Paris (20 novembre 1815). — 1° La France rentre dans ses frontières de 1790, moins Philippeville, Marienbourg, Bouillon, Sarrelouis, Landau et son district jusqu'à la Lauter; elle restitue la partie de la Savoie qui lui a été laissée par le traité du 30 mai 1814; 2° les fortifications d'Huningue seront rasées sans pouvoir jamais être rétablies; 3° une armée de 150 000 alliés occupera pendant cinq ans les places de Condé, Valenciennes, Bouchain, Cambrai, Le Quesnoy, Maubeuge, Landrecies, Avesne, Rocroy, Givet, Charleroi, Mézières, Sedan, Montmédy, Thionville, Longwy, Bitche et la tête de pont du fort Louis (2); 4° une indemnité de 700 millions sera payée aux alliés; 5° le traité de *Paris* du 30 mai 1814 et l'acte final du *congrès de Vienne* du 9 juin 1815 sont confirmés.

CHAPITRE XXXIV.

GÉOGRAPHIE POLITIQUE DE L'EUROPE EN 1815. POSSESSIONS COLONIALES DES DIVERS ÉTATS.

§ Ier. — Géographie politique de l'Europe en 1815.

SOMMAIRE. — L'Europe forme une oligarchie de cinq États prépondérants. Sa nouvelle organisation politique et militaire est dirigée contre la France. Création du royaume des Pays-Bas (1815-1830). Agrandissement de la Suisse. Nouvelle constitution territoriale et politique de l'Allemagne. Au-

(1) M. de Vaulabelle.

(2) La retraite de l'armée d'occupation fut accordée au *congrès d'Aix-la-Chapelle* le 15 novembre 1818.

triche, Prusse, Confédération germanique. Prépondérance de la Russie sur le continent, de l'Angleterre sur mer. Suède. Danemark. Portugal. Espagne. Nouveau morcellement de l'Italie livrée à la domination ou à l'influence autrichienne. Turquie.

L'Europe forme une oligarchie de cinq États prépondérants. — L'acte final du *congrès de Vienne* (9 juin 1815) et les deux traités de *Paris* (1814-1815) rétablirent le système politique de l'Europe bouleversé par vingt-cinq ans de guerre. Il y eut, comme en 1789, cinq États prépondérants : la France, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse, formant une sorte d'oligarchie en possession de régler les destinées de l'Europe.

La nouvelle organisation politique et militaire de l'Europe est dirigée contre la France. Création du royaume des Pays-Bas. Agrandissement de la Suisse. — Mais tandis que les quatre puissances alliées s'étaient agrandies d'une partie des dépouilles de l'empire, la France n'avait pas seulement été resserrée dans ses limites du 1er janvier 1792, elle avait encore vu son ancien territoire entamé, dépossédé des places fortes qui, de Dunkerque à Huningue, couvraient les approches de sa capitale. La perte de *Marienbourg* et de *Philippeville* ouvrait la vallée de l'Oise, qui descend sur Paris, et formait une large brèche entre Avesne et Rocroy, places désormais isolées et rendues inutiles. D'autres trouées furent pratiquées par la dépossession de *Bouillon*, de *Sarrelouis*, de *Landau*, de *Porentruy* et par le démantèlement d'*Huningue*, ouvrant la Champagne, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, c'est-à-dire les vallées de la Meuse, de la Moselle, de la Saône, qui convergent vers celle de la Seine. L'ennemi, à qui l'occupation de Paris venait, à deux reprises, de livrer la France, comprenant l'importance décisive de la capitale, voulut qu'elle fût désormais, comme une place démantelée, ouverte de toutes parts. En se saisissant des boulevards avancés de Paris, ils tenaient les clefs de la France (1). Et ces places, ouvrages de Vauban, toutes si étroitement liées à notre système de défense nationale, furent données à des États constitués ou agrandis à nos dépens, destinés à nous investir en quelque sorte en pesant sur nos frontières, à nous tenir en bride en poussant leurs avant-postes, jadis nos remparts, au cœur de notre territoire. Marienbourg, Philippeville et Bouillon furent ajoutés au royaume des *Pays-Bas*, créé en haine et par crainte de la France et placé comme un bastion menaçant devant la plus ouverte de nos frontières. Création éphémère, qui réunit violemment deux peuples (Hollande et Belgique) que l'antipathie de race et la différence de religion, aussi bien que les événements, avaient séparés depuis près de deux siècles et demi. Sarrelouis fut incorporé aux nouvelles provinces prussiennes du Rhin, Landau à la Bavière rhénane. L'Al-

---

(1) *Voyez* la *Géographie de la France*, p. 49-50.

lemagne reconstituée, débordant sur la rive gauche du grand fleuve dont la République avait fait la barrière de la France, fut ainsi établie, à côté des Pays-Bas, en sentinelle à notre frontière, le long de laquelle les places de *Luxembourg* (1), de *Landau*, de *Mayence* et de *Rastadt*, déclarées forteresses fédérales, formèrent comme un cordon militaire.

A l'est, la France était couverte par la *Suisse*, dont la neutralité, proclamée par le traité de Westphalie, fut de nouveau reconnue et étendue à une partie de la Savoie. Mais on avait vu en 1814 et en 1815 ce que valait cette neutralité. La Suisse d'ailleurs sortit agrandie des derniers événements. Trois nouveaux cantons furent ajoutés aux dix-neuf dont se composait déjà la confédération helvétique : le Valais, Neufchâtel et le territoire de Genève agrandi aux dépens du pays de Gex. L'ancien évêché de Bâle fut partagé entre le canton de ce nom et celui de Berne. L'*acte de médiation* fut révoqué et remplacé par un nouveau pacte fédératif.

Plus loin, la monarchie sarde, rétablie sur les deux versants des Alpes, n'était autre chose qu'un avant-poste autrichien poussé au cœur de notre territoire. L'Autriche, en effet, dominait dans la péninsule. Par elle-même elle tenait toute la haute Italie entre le Tésin, l'Adriatique et le Pô; par ses archiducs elle régnait à Florence, à Modène, à Parme; elle avait droit de garnison à Ferrare; enfin son influence était toute-puissante à Rome et à Naples, dont la politique de réaction, peu soucieuse de l'indépendance nationale, avait besoin de son appui.

Nouvelle constitution territoriale et politique de l'Allemagne; Autriche; Prusse; Confédération germanique. — La reconstitution de l'Allemagne fut un des ouvrages les plus laborieux du *congrès de Vienne*. Aucun pays n'avait été aussi profondément bouleversé. Les électorats de Trèves, de Mayence et de Cologne n'existaient plus depuis 1795. Les autres États ecclésiastiques, sécularisés, et les villes libres, médiatisées, avaient été livrés en indemnité aux princes dépossédés (traité de *Campo-Formio* et congrès de *Rastadt*, 1797-1798; traité de *Lunéville* et diète de *Ratisbonne*, 1801-1803). Le Saint-Empire romain, dès lors détruit de fait, avait entièrement disparu en 1806. L'Autriche, réduite à renoncer à la suprématie impériale, qui n'était plus qu'un vain mot, s'était vu écarter de l'Italie, de l'Adriatique, du Rhin, de la Vistule, et refouler dans le bassin moyen du Danube. La Prusse, plus mutilée encore depuis *Iéna*, avait été resserrée entre l'Elbe et le Niémen et acculée à la mer Baltique, depuis Dantzig, devenue ville libre, jusqu'à Tilsitt, par le grand-duché de Varsovie, créé à ses dépens. Les autres États allemands avaient été

(1) Le grand-duché de Luxembourg, donné à Guillaume I[er], roi des Pays-Bas, fut déclaré partie de la nouvelle Confédération germanique.

ou agrandis et rattachés au *système continental*, comme la Bavière, le Wurtemberg, Bade et la Saxe, ou supprimés et introduits dans le *système dynastique*, comme le Hanovre, la Hesse-Cassel et le Brunswick, dont une partie contribua à former le royaume de Westphalie. Tout cet édifice politique, œuvre de Napoléon, s'écroula avec son empire. L'Allemagne présenta alors un effroyable chaos, et ce n'était pas chose facile d'y rétablir quelque ordre, en présence surtout des convoitises qui se produisirent au *congrès de Vienne*, appelé à donner une nouvelle constitution territoriale et politique à ce pays. L'Autriche, qui ne devait pas rentrer en possession de la Belgique, trouvait des dédommagements en Italie. Outre les provinces illyriennes, le Tyrol, le Vorarlberg, Salzbourg, Braunau et la Gallicie, qu'elle recouvra, elle obtint toute la haute Italie, entre le Tésin, l'Adriatique et le Pô, érigée en royaume Lombard-Vénitien, droit de garnison dans Ferrare, enfin l'ancienne Dalmatie vénitienne avec la république de Raguse et les îles jusqu'aux bouches de Cattaro. Mais la Prusse, puissance plus allemande, ne pouvait chercher d'agrandissement qu'en Allemagne même. Elle convoitait la Saxe, dont le roi était resté l'allié fidèle de Napoléon au milieu des défections des princes de la Confédération du Rhin. Pour l'obtenir, elle se montrait disposée à abandonner à Frédéric-Auguste les provinces qui lui étaient destinées à elle-même sur la rive gauche du Rhin et à renoncer à sa part de la Pologne. Le czar, qui rêvait de reconstituer la Pologne dans ses anciennes limites et d'en faire un royaume annexé à la Russie, consentait à laisser la Saxe à la Prusse comme dédommagement de ses provinces polonaises. Ces prétentions des cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg mirent la division dans le congrès. L'Angleterre, l'Autriche et la France étaient opposées à l'annexion de la Saxe entière à la monarchie prussienne : l'Angleterre, parce qu'elle y voyait le prix de l'agrandissement de la Russie; l'Autriche et le France, parce qu'elles avaient intérêt à empêcher celui de la Prusse. Nous avons vu (1) ces trois puissances s'unir pour résister aux prétentions d'Alexandre et de Frédéric-Guillaume III (3 janvier 1815). Devant cette attitude, les deux souverains durent renoncer à leurs projets. La Prusse se contenta d'une partie de la Saxe (Wittemberg, Torgau, etc.; 850 000 habitants). Elle recouvra ce qu'elle avait perdu par le traité de *Tilsitt;* elle obtint en outre le grand-duché du Bas-Rhin (Westphalie, Clèves-Berg et Bas-Rhin) (2). De son côté, elle laissa Anspach et Bayreuth à la Bavière; elle céda au Hanovre Hildesheim et l'Ost-Frise pour le duché de Lauenbourg, qu'elle échangea avec le Danemark contre la Poméranie suédoise et l'île de Rugen.

---

(1) *Voyez* p. 495.

(2) Ces trois provinces n'en forment plus que deux depuis 1824 : la Westphalie et la province du Rhin.

Le *Hanovre* fut érigé en royaume et restitué aux rois d'Angleterre, qui réunirent les deux royaumes jusqu'en 1837. La *Bavière* conserva cette dignité et obtint en indemnité du Tyrol, de Salzbourg et de Braunau, restitués à l'Autriche, une partie de la rive gauche du Rhin (Bavière rhénane), Wurzbourg et Aschaffenbourg sur le Mein. Le royaume de *Wurtemberg* et le grand-duché de *Bade* n'éprouvèrent aucun changement.

Le 18 juin fut signé le pacte par lequel tous les États allemands, tout en conservant leur existence propre, se constituèrent, sous le nom de *Confédération germanique*, dans un état permanent d'union, avec une diète à Francfort-sur-Mein. Parties : 1° *Autriche;* 2° *Prusse;* toutes les deux pour les pays ayant appartenu autrefois à l'empire d'Allemagne, avec addition de la Silésie (1); 3° *Bavière;* 4° *Saxe;* 5° *Hanovre;* 6° *Wurtemberg;* 7° *Bade;* 8° *Hesse-Électorale;* 9° grand-duché de *Hesse;* 10° Danemark pour le *Holstein;* 11° Pays-Bas pour le *Luxemboug;* 12° *Brunswick;* 13° *Mecklembourg-Schwerin;* 14° *Nassau;* 15° *Saxe-Weimar;* 16° *Saxe-Gotha;* 17° *Saxe-Cobourg;* 18° *Saxe-Meiningen;* 19° *Saxe-Hildburghausen;* 20° *Mecklembourg-Strelitz;* 21° grand-duché d'*Oldenbourg;* 22° *Anhalt-Dessau;* 23° *Anhalt-Bernbourg;* 24° *Anhalt-Cœthen;* 25° *Schwartzbourg-Sondershausen;* 26° *Shwartzbourg-Rudolstadt;* 27° *Hohenzollern-Hechingen;* 28° *Lichtenstein;* 29° *Hohenzollern-Sigmaringen;* 30° *Waldeck;* 31° *Reuss*, branche aînée; 32° *Reuss*, branche cadette; 33° *Schaumbourg-Lippe;* 34° *Schaumbourg-Detmold;* 35°, 36°, 37° et 38°, villes libres de *Lubeck*, *Francfort*, *Brême*, *Hambourg*.

Principales dispositions du pacte fédératif. Le but de la *Confédération germanique* est la conservation de la sûreté intérieure et extérieure de l'Allemagne, et de l'indépendance et de l'intégralité de chacun de ses États. — Les affaires de la Confédération sont régies par une diète composée de 17 membres à voix délibérative; l'Autriche préside la diète. — Tous les membres promettent de prendre la défense, non-seulement de l'Allemagne entière, mais encore de tout État de la Confédération qui serait attaqué, et se garantissent mutuellement toutes leurs possessions soumises au pacte fédératif. — En cas de guerre fédérale, il ne peut y avoir ni négociation, ni trêve, ni paix séparées; toutefois les confédérés se réservent le droit de contracter d'autres alliances, en s'obligeant néanmoins à n'entrer dans aucune qui pourrait avoir pour objet d'attenter à la sûreté de la Confédération ou d'un des États qui en font partie. — Ils prennent aussi l'engagement de ne pas se faire la guerre sous aucun prétexte, de ne pas terminer leurs démêlés par la force, de les porter devant la diète et de se soumettre à ses décisions prononcées sur une procédure régulière. — Il

(1) L'Autriche, pour 9 500 000 habitants sur 28 millions; la Prusse, pour 8 millions sur 10.

sera établi dans chaque État de la Confédération un gouvernement représentatif (1).

Prépondérance de la Russie sur le continent. — La Russie n'avait rien perdu à ses guerres avec Napoléon et elle avait gagné à son alliance. Elle avait acquis au nord toute la Finlande, au sud la Bessarabie et une partie de la Moldavie; de ce côté le traité de *Bucharest* (28 mai 1812) lui donna pour limite le Pruth jusqu'à son confluent avec le Danube, ensuite ce dernier fleuve jusqu'à son embouchure. Si elle ne réussit pas à reconstituer à son profit toute la Pologne, elle en garda du moins la plus grande partie, ne laissant à la Prusse que le grand-duché de Posen et la Prusse occidentale, à l'Autriche que la Gallicie. Elle érigea le reste en *royaume*, séparé de la Russie, mais soumis au même souverain. Alexandre y établit un gouvernement représentatif et lui donna pour vice-roi son frère Constantin. *Cracovie* fut déclarée république libre. Son indépendance et son absolue neutralité, à cause de l'importance de sa position militaire, furent garanties par un acte spécial du *congrès de Vienne*. Agrandie encore aux dépens de la Suède, de la Turquie et maîtresse des deux tiers de l'ancienne Pologne, la Russie, qui s'étendait, en Europe, de l'océan Arctique à la mer Noire, de la Baltique à la mer Caspienne, de l'Oural à la Vistule, était devenue en 1815 la première puissance du continent.

Prépondérance de l'Angleterre sur mer. — L'Angleterre exerçait la même prépondérance sur mer. Dans le remaniement territorial de l'Europe elle n'avait rien à revendiquer. Mais ses possessions maritimes s'accrurent en Europe des îles de Malte et d'Héligoland, de la république des Sept-Iles Ioniennes dont elle obtint le protectorat avec droit de garnison; dans les Indes occidentales, de Tabago et de Sainte-Lucie; dans les Indes orientales, de l'île de France (Maurice), de Cochin et des conquêtes faites sur les Mahrattes.

Suède et Danemark. — Les États du Nord, diversement mêlés aux dernières luttes, en sortirent également agrandis ou amoindris, suivant le rôle qu'ils y avaient joué. La Suède obtint, pour prix de la défection de Bernadotte, la Norwége enlevée au Danemark, notre allié. Elle lui abandonna, de son côté, la Poméranie suédoise et l'île de Rugen (traité de *Kiel*, 14 novembre 1814), que le Danemark échangea avec la Prusse contre le duché de Lauenbourg. La Norwége, après une courte résistance, fut annexée à la Suède, mais comme royaume indépendant, n'ayant de commun avec elle que la personne du roi (août-nov. 1814).

Portugal, Espagne, Italie. — La restauration des anciennes maisons régnantes en Portugal, en Espagne et en Italie ne fut accompagnée d'aucun changement territorial considérable. Les deux États de la péninsule

(1) Heeren.

ibérique reprirent leurs anciennes limites; l'Espagne toutefois garda Olivenza, que les traités de 1815 rendaient au Portugal.

En Italie, le royaume de Sardaigne, remis en possession de la Savoie et du comté de Nice, s'accrut de la république de Gênes, incorporée à titre de duché. L'archiduc Ferdinand III avait été rétabli dans le grand-duché de Toscane, agrandi de l'île d'Elbe et des Présides. Un autre archiduc, François IV, était rentré dans le duché de Modène. Les duchés de Parme et de Plaisance furent laissés à l'*archiduchesse* Marie-Louise sa vie durant ; à sa mort (1), cet État était dévolu à l'ancienne reine d'Étrurie et à son fils don Carlos; et, en cas d'extinction de la ligne masculine, Parme devait passer à l'Autriche et Plaisance au roi de Sardaigne. Le duché de Lucques fut donné à l'infant don Carlos pour être réuni à Parme dans l'hypothèse de la succession, et à la Toscane dans celle de l'extinction (2). L'État de l'Église rentra dans ses anciennes limites, y compris les légations de Bologne et de Ferrare, ainsi que Bénévent dans le royaume des Deux-Siciles, où Ferdinand IV acheva de s'affermir après la malheureuse tentative de Murat à *Pizzo* (8 octobre 1815).

Turquie. — La Turquie, réintégrée dans ses droits sur l'Égypte en 1802, resta en dehors des négociations qui remanièrent la constitution territoriale de l'Europe, comme elle était restée étrangère aux luttes qui les précédèrent ; mais dans sa récente guerre avec la Russie, si elle recouvra la Valachie, elle dut céder une partie de la Moldavie et la Bessarabie, c'est-à-dire le Pruth et les bouches du Danube. L'empire russe venait de faire un nouveau pas vers Constantinople.

§ II. — Possessions coloniales des divers États en 1815.

SOMMAIRE. — Changements opérés dans le système colonial. Empire Indo-Britannique. Emancipation des colonies espagnoles et portugaises sur le continent américain.

Le système colonial des divers États ressentit le contre-coup des événements qui bouleversèrent l'Europe. L'Angleterre acquit de nouvelles possessions, recula les limites déjà si vastes de sa domination dans les Indes orientales, et acheva de prendre dans toutes les mers ces grandes positions commerciales et stratégiques par lesquelles elle semble avoir voulu faire du commerce du monde son monopole et de l'Océan son empire. La France ne pouvait sortir de la longue lutte qui venait de se terminer par sa défaite sans laisser encore à sa rivale quelques lambeaux de ses colonies. Celles de l'Espagne et du

(1) Qui arriva en 1847.

(2) L'infant, devenu duc de Parme, le céda à la Toscane en 1847.

Portugal, demeurées libres pendant l'asservissement de leurs métropoles, prirent le goût de l'indépendance et ne tardèrent pas à la conquérir. Enfin la Hollande perdit le Cap, ses établissements dans l'île de Ceylan et Cochin.

Possessions françaises. — La France ne possédait que ce que le premier traité de *Paris* lui avait restitué dans les Antilles, dans l'Amérique méridionale et dans l'Inde, où elle ne recouvra ses établissements qu'à la condition de ne pas les fortifier et de n'y tenir des troupes que pour la police. 1° *Dans les Indes occidentales :* Martinique, Guadeloupe, Marie-Galande, Désirade, les Saintes, partie de Saint-Martin, la Guyane jusqu'à l'Oyapock. 2° *Dans les Indes orientales :* Pondichéry, Mahé, Chandernagor. 3° *En Afrique :* le Sénégal et Gorée, l'île Bourbon (île de la Réunion).

Possessions anglaises. — 1° *En Europe :* Héligoland, Gibraltar, Malte et Gozzo, îles Ioniennes. 2° *En Asie.* Après le traité de Versailles (1783), l'Angleterre possédait dans l'Inde les provinces du Bengale, du Béhar, de Bénarès, de Madras, les Circars du nord et l'île de Bombay, c'est-à-dire plus de 250 000 milles carrés, peuplés de 60 millions d'habitants. Elle n'avait plus que deux adversaires sérieux : dans l'Ouest la confédération des Mahrattes et dans le Sud le royaume de Mysore, dont le roi Tippou-Saïb avait hérité de la haine de son père, Haïder-Ali, pour les Anglais. Elle attaqua d'abord ce dernier et forma contre lui une ligue avec les Mahrattes. Une première guerre (1790-1792) coûta à Tippou la moitié de ses États et 72 millions de contributions (traité de *Séringapatam*, 17 mars 1792). L'expédition d'Égypte ranima son courage : Bonaparte avait les yeux fixés sur l'Inde. Mais l'annonce prématurée de l'ambassade de Tippou à l'île de France (1798) éveilla l'attention des Anglais ; ils résolurent de la prévenir. Le général Harris marcha sur Seringapatam. Tippou périt en défendant sa capitale (mai 1799), et son royaume succomba avec lui. L'empire de Tippou détruit, le Nizam, le Carnatic, la vice-royauté d'Aoude rangés parmi les États vassaux, il ne restait plus debout dans l'Inde que la confédération des Mahrattes. Vainqueurs de Tippou par leur secours, les Anglais profitèrent de leurs dissensions, habilement entretenues, pour détruire leur puissance (1803-1817). La domination britannique s'étendit alors d'un côté jusqu'à l'Indus, de l'autre jusqu'aux montagnes du Thibet (1). L'île de Ceylan, où les possessions hollandaises furent conquises dès 1795, fut occupée tout entière en 1815. 3° *En Afrique :* Gambie, Sierra-Leone, Côte d'Or, le Cap, île de France (Maurice). 4° *En Amérique :* haut et bas Canada, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, îles du Cap Breton et du Prince-Edouard, Terre-Neuve, les Bermudes, îles Bahama, Honduras, la Jamaïque, Antigoa, les Barbades, Saint-Dominique,

(1) *Voyez* p. 256-262.

Grenade, Montserrat, Nevis, Saint-Christophe, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Tabago, îles de la Vierge, Anguille, la Trinité, Guyane anglaise (Essequibo, Demerari, Berbice). 5° *Dans l'Océanie :* Nouvelle-Galles du Sud (Australie), Terre de Van-Diémen.

Possessions hollandaises. — 1° *En Amérique :* Surinam, Curaçao, Saint-Eustache, Saint-Martin. 2° *Dans l'Océanie :* îles de la Sonde (Batavia, Banca), Moluques, établissements dans Bornéo et Célèbes.

Possessions espagnoles et portugaises. — L'Espagne possédait : 1° *En Afrique :* les Canaries. 2° *Dans l'Océanie :* les Philippines et les Mariannes. 3° *En Amérique :* Cuba et Porto-Rico. Le Portugal : *En Afrique :* les Açores, les îles Madère et les îles du Cap-Vert, des établissements dans le Congo et la côte de Mozambique. Quant aux vastes possessions de l'Espagne et du Portugal sur le continent américain, elles allaient l'une après l'autre leur échapper pour se constituer en États indépendants.

Les événements dont la mère patrie avait été le théâtre amenèrent une ère nouvelle pour l'Amérique espagnole. Les Américains s'étaient associés aux résistances nationales de la métropole à la domination de Napoléon ; mais ils n'avaient voulu se soumettre ni à l'autorité des juntes, ni à celle de leur vice-roi et de leurs capitaines généraux. A l'imitation des Espagnols, ils créèrent des juntes pendant la captivité de leur roi légitime. Après l'établisssment de la régence dans la métropole et le rejet de leurs justes réclamations (égalité de droits, admission aux emplois et aux dignités, liberté de culture, de manufactures, de commerce, etc.), ils refusèrent de la reconnaître, ainsi que l'autorité des cortès qu'elle avait assemblées, et ils furent déclarés rebelles (31 août 1810). « C'est ainsi qu'on les contraignit à devenir ce qu'ils ne voulaient pas être ; et à la restauration du trône de Ferdinand VII, on était engagé trop avant pour revenir sur ses pas (1).... » La capitainerie générale de Caracas ou de Vénézuéla, la vice-royauté de la Nouvelle-Grenade (1811), celle de Buénos-Ayres ou de Rio de la Plata (1816), le Chili (1818), le Pérou (1821), enfin le Mexique (1823) proclamèrent successivement leur indépendance et se constituèrent en républiques. Le Brésil lui-même, refuge de la maison de Bragance chassée du Portugal par l'invasion française (1808), se rendit indépendant en 1822, et forma un empire constitutionnel sous don Pedro, fils du roi Jean VI.

(1) HEEREN.

CHAPITRE XXXV.

PRÉCIS DES ÉVÉNEMENTS

QUI ONT MODIFIÉ LE SYSTÈME POLITIQUE DE L'EUROPE DE 1815 A 1862.

SOMMAIRE. — La nouvelle organisation politique et militaire de l'Europe est dirigée contre la France. Traité de la Sainte-Alliance (septembre 1815). Mouvements populaires à Naples (1820-1821), en Espagne (1820-1823). Congrès de Troppau (1820), de Laybach (1821) et de Vérone (1822). Insurrection hellénique (1821-1827) : affranchissement de la Grèce (1827-1829). Révolution de 1830 : chute de la branche aînée des Bourbons. Avénement de la branche d'Orléans (1830-1848). Soulèvements en Italie, en Pologne; la Belgique se sépare de la Hollande (1830). Atteintes au système politique fondé par les traités de 1815.

Révolution de 1848. Insurrection de la Hongrie. Mouvement national en Italie : bataille de Novare (mars 1849). Rétablissement de l'Empire français (décembre 1852). Guerre de Crimée (1854-1856). Congrès et traité de Paris (25 février-30 mars 1856). Dissolution du système d'alliances de 1815. Guerre d'Italie (1859). Préliminaires de Villafranca (juillet 1859). Traité de Zurich (novembre 1859). Le royaume d'Italie. Le principe de non-intervention. Réunion de la Savoie et du comté de Nice à la France (1860). Ruine du système politique fondé par les traités de 1815. Rôle de la France.

La nouvelle organisation politique et militaire de l'Europe, d'après les traités de 1815, fut, ainsi que nous l'avons vu, exclusivement dirigée contre la France. Elle témoignait autant de la crainte que de la haine des coalisés. Les principes de la France, régénérée en 1789, ne causaient pas moins de terreur aux vieilles monarchies que ses longues victoires ne leur laissaient de ressentiment. On voulut surveiller la Révolution, la contenir dans son foyer et en même temps l'étouffer partout où les peuples opprimés s'étaient levés à son appel, en Italie, en Pologne. L'Autriche, la Russie et la Prusse se chargèrent de ce rôle. Leurs souverains resserrèrent leur pacte en signant à *Paris* le fameux traité de la *Sainte-Alliance* (26 septembre 1815). Après avoir pris le masque de la liberté pour vaincre, ils prenaient le masque de la religion pour dominer.

Précautions inutiles ! la Révolution n'avait pas en vain remué l'Europe. La liberté comprimée éclata en insurrections, rapidement étouffées, il est vrai, à Naples (1820-1821), en Espagne (1820-1823). L'édifice péniblement construit par la *Sainte-Alliance* n'en fut pas moins ébranlé. Les congrès de *Troppau* (1820), de *Laybach* (1821) et de *Vérone* (1822), où elle décida le rétablissement de l'absolutisme dans les deux péninsules, ne le consolidèrent que pour un temps.

La France à son tour se leva. La part que Charles X, qui succéda

en 1824 à Louis XVIII, prit à l'affranchissement de la Grèce (bataille de *Navarin*, 20 octobre 1827), et la conquête d'Alger (5 juillet 1830) ne firent pas pardonner aux Bourbons leur restauration par les armes alliées et la signature des traités de *Paris*. De nouvelles entreprises contre la liberté (*ordonnances de juillet*) firent éclater la révolution de 1830, qui renvoya en exil la dynastie que l'invasion avait ramenée quinze ans auparavant. La maison d'Orléans remplaça sur le trône la branche aînée de Bourbon, dans la personne de Louis-Philippe (1830-1848).

Au contre-coup de cette révolution, les peuples tressaillirent d'un bout de l'Europe à l'autre. L'Italie, la Pologne, la Belgique, comme si elles avaient attendu le signal de la France, se soulevèrent. La Belgique se sépara de la Hollande et se constitua en royaume indépendant (1830). Malheureusement, pour la Pologne et l'Italie l'heure de la délivrance n'était pas venue ; abandonnées, elles retombèrent, l'une sous l'oppression russe, l'autre sous la domination ou l'influence autrichienne.

Toutefois le système politique fondé par les traités de 1815 venait de recevoir une profonde atteinte. Les restaurations dynastiques, qui suivirent la chute de l'empire français, s'étaient opérées au nom du principe de la *légitimité*. La France proclama de nouveau, par son exemple, le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes ; au droit divin elle opposa la souveraineté nationale. Si sa nouvelle dynastie, d'un tempérament pacifique, ne tendit pas la main à la Pologne et à l'Italie, elle aida du moins la Belgique à assurer son indépendance par la prise d'*Anvers* (23 décembre 1832) ; si elle ne protesta pas contre les traités qui avaient ébréché notre ancienne frontière, elle rendit ces brèches inutiles en fortifiant Paris (1840). D'ailleurs, comme si ces traités n'étaient plus qu'une fiction diplomatique pour ceux-là mêmes dont ils étaient l'ouvrage, la Russie les foula aux pieds, en réduisant le *royaume* de Pologne à l'état de *province* (1830), l'Autriche, en incorporant à la Gallicie la *république libre* de Cracovie (1847). Il appartenait à la France de leur donner le coup de grâce. La révolution de 1830 avait commencé le désarroi de la *Sainte-Alliance*, celle de 1848 acheva sa déroute. Les événements qui suivirent enfantèrent un nouveau système politique.

La révolution de juillet avait abouti à une sorte de compromis entre le principe monarchique et le droit national. Mais l'acte par lequel 219 députés du suffrage restreint accomplirent un changement de dynastie, prépara les voies au suffrage universel et à la république. De la France le mouvement se communiqua à l'Italie, à la Hongrie, à l'Allemagne elle-même. Victorieuse de l'Italie, dont le seul gouvernement national, le Piémont, eut à soutenir le poids de toutes ses forces (bataille de *Novare*, 23 mars 1849), l'Autriche ne triompha de la Hongrie qu'avec le secours des armées russes. Ce fut le dernier

acte de cette monstrueuse politique de solidarité dans l'oppression que la *Sainte-Alliance* avait créée entre les puissances absolutistes.

L'avénement de Napoléon III (2 décembre 1852) peut être considéré comme une nouvelle protestation du sentiment national contre des traités où l'humiliation de la France était confondue avec la déchéance de la famille Bonaparte. L'Europe reconnut l'héritier du proscrit de Sainte-Hélène, couronné par le suffrage universel, comme elle avait reconnu la royauté de juillet et la république. Deux ans après, la France et l'Angleterre unissaient leurs drapeaux et mêlaient leur sang sur les champs de bataille de l'*Alma* (20 septembre 1854), d'*Inkermann* (5 novembre) et sous les murs de *Sébastopol* (1855). La neutralité de l'Autriche et de la Prusse, si étroitement liées, depuis 1815, à la politique russe, témoignait aussi bien que l'action commune des deux grandes puissances maritimes (1), si longtemps rivales, que c'en était fait du système d'alliances de 1815.

Dans cette lutte de la civilisation en faveur d'une barbarie décrépite et sans danger pour arrêter le débordement d'une barbarie jeune et menaçante, l'Italie, encore représentée par le Piémont, eut sa part de gloire. Elle ne tarda pas à recueillir le fruit de l'habile politique du petit royaume qui devait bientôt revendiquer pour elle dans les conseils des grands États le rang qu'il venait de lui conquérir parmi eux dans la guerre. Au congrès de *Paris* (25 février-30 mars 1856), le plénipotentiaire sarde siégea à côté des plénipotentiaires de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche; et, en dépit de cette dernière puissance, l'Europe écouta les plaintes de l'Italie et prit acte de ses griefs. Deux ans après, nos soldats franchissaient les Alpes. L'Autriche culbutée à *Montebello* (20 mai 1859) et à *Palestro* (31 mai), complétement défaite à *Magenta* (4 juin) et à *Solferino* (24 juin), reculait derrière le Mincio. Ses troupes, décimées et découragées, s'entassaient dans les places du *quadrilatère* (Mantoue, Peschiera, Vérone, Legnano). Derrière elles la Vénétie s'agitait et n'attendait pour se soulever que l'approche de l'armée libératrice. Notre flotte paraissait en vue de Venise, et un nouveau corps, tournant la ligne de l'Adige, allait prendre à revers les positions de l'ennemi. Tout à coup l'élan de nos soldats fut arrêté aux bords du Mincio par les préliminaires de *Villafranca* (11 juillet), convertis, le 10 novembre suivant, en traité définitif à *Zurich*.

Mais l'impulsion donnée au mouvement national ne s'arrêta pas. Déjà les ducs, vassaux de l'Autriche et dont le pouvoir ne se soutenait que par sa protection, avaient fui de leurs capitales. La Lom-

(1) Depuis on a revu leurs forces unies dans l'événement le plus curieux, sinon le plus considérable de ce temps: 15000 Anglo-Français ont planté leurs drapeaux sur les murs de Pékin, capitale d'un empire de 360 millions d'âmes (24 octobre 1860).

bardie, la Toscane, les duchés de Modène et de Parme étaient délivrés. La Lombardie, conquête de la France, fut réunie au Piémont (traité de *Zurich*). Les trois duchés votèrent leur annexion (1859-1860). L'enthousiasme se communiqua aux États romains et au royaume de Naples. L'Émilie, la Romagne, les Marches et l'Ombrie, prirent, avec plus d'unanimité, la même résolution que les duchés. Un héroïque soldat de l'indépendance italienne, suivi d'une poignée de volontaires, enleva au pas de course les Deux-Siciles et renversa le trône des Bourbons napolitains (mai-septembre 1860). L'unité italienne se constitua des Alpes au golfe de Tarente, resserrant la domination autrichienne derrière le Mincio et le Pô, et le domaine temporel du Saint-Siége derrière le versant occidental de l'Apennin. Un parlement national proclama Victor-Emmanuel II *roi d'Italie* (4 mars 1861).

Cette révolution, accomplie à la faveur du principe de *non-intervention*, marque l'avénement d'une politique nouvelle. Elle consacre le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes et de régler leurs destinées suivant leurs instincts nationaux, sans avoir à compter avec l'étranger.

C'est à la France qu'appartient la double gloire d'avoir affranchi l'Italie et d'avoir garanti l'œuvre de son unité territoriale et politique contre l'intervention d'une force extérieure. Seule capable « de faire la guerre pour une idée, » elle avait prêté, avec le plus généreux désintéressement, son appui armé à la noble cause de l'indépendance d'un grand peuple, toujours sacrifié par la politique. Mais l'annexion des duchés et des Romagnes au Piémont, déjà agrandi de la Lombardie, et la formation d'un grand royaume italien au pied des Alpes lui donnaient « droit à une garantie indiquée par la nature elle-même, » et eurent pour conséquence légitime la réunion à la France de la Savoie et du comté de Nice, dont la possession devenait nécessaire à la sécurité de notre frontière du sud-est (traité de *Turin*, 24 mars 1860). D'ailleurs l'irrésistible mouvement de nationalité, qui s'était produit au delà des Alpes, se communiqua aux populations de ce côté-ci des montagnes : elles se donnèrent à la France comme les duchés de l'Italie centrale s'étaient donnés au Piémont, en obéissant à cette loi, que la politique a trop souvent méconnue, mais qu'elle ne peut effacer, qui rapproche et tend à unir en un même faisceau social les peuples que des frontières naturelles et la communauté de race et de langue ont destinés à former un seul corps, un même État.

La guerre d'Italie et les remaniements territoriaux qui des deux côtés des Alpes en furent les conséquences, ont porté de nouvelles et profondes atteintes au système politique fondé par les traités de 1815. L'épée de la France a déchiré en fait ces traités; sa politique les a annulés en principe. Par son influence et sous sa protection, la souveraineté nationale, qui est la base de son gouvernement, a présidé à

la formation d'un grand État où l'imprescriptible droit populaire a détrôné la légitimité dynastique, créée par les hasards de la conquête ou par les calculs de la diplomatie. C'est le commencement de la transformation de la vieille Europe. L'Allemagne, à l'exemple de l'Italie, aspire à l'unité territoriale et à l'unité politique par une plus forte constitution de sa nationalité; la Russie, qui possède l'une et l'autre, marche à l'unité sociale par l'affranchissement des serfs. Et ces deux pays comprendront sans doute un jour qu'un État a beau être un, s'il n'est homogène, s'il renferme dans son sein des éléments étrangers et hostiles, s'il garde attaché à ses flancs un peuple opprimé et frémissant; alors la Pologne renaîtra tout à la fois comme une condition de sécurité pour ses dominateurs et d'équilibre pour l'Europe. Enfin les populations chrétiennes de l'Empire Ottoman, longtemps engourdies sous le joug d'un despotisme asiatique *campé* en Europe, commencent à se réveiller au désir de leur indépendance et au sentiment de leur force. A voir en face de la vitalité des peuples roumains, slaves et grecs, vassaux ou sujets du sultan, la décrépitude des Turcs, qui n'ont conservé des conquérants de Constantinople qu'un incurable fanatisme, il semble que la Porte ait été introduite dans le concert des puissances européennes (1856), moins pour les intéresser toutes ensemble à sa conservation que pour empêcher l'une d'elles de régler seule la succession du *malade* et de se faire sa part dans ce magnifique héritage.

La France peut attendre avec calme les événements. Assez grande pour n'avoir pas à ambitionner d'accroissement menaçant pour l'équilibre européen, assez forte pour n'avoir pas à redouter qu'il soit rompu à ses dépens, elle saura user de l'influence qu'elle a reconquise pour faire régler les questions que l'avenir tient en réserve, dans l'intérêt de la liberté des peuples, et, s'il faut les décider par les armes, montrer une fois de plus que « *partout où l'on voit passer le drapeau de la France, il y a une grande cause qui le précède, un grand peuple qui le suit.* »

FIN.

2

COURS
D'HISTOIRE GÉNÉRALE

A L'USAGE

DES LYCÉES, DES CANDIDATS AUX ÉCOLES DU GOUVERNEMENT

ET

DES ASPIRANTS AUX BACCALAURÉATS ÈS LETTRES ET ÈS SCIENCES,

RÉDIGÉ,

CONFORMÉMENT AUX NOUVEAUX PROGRAMMES,

PAR F. OGER,

Professeur d'Histoire et de Géographie, Maître de conférences au Collége Sainte-Barbe.

TROISIÈME PARTIE.

Histoire des temps modernes et Histoire contemporaine depuis l'avénement de Louis XIV jusqu'en 1865.

PARIS,

GAUTHIER-VILLARS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

DU BUREAU DES LONGITUDES, DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE POLYTECHNIQUE,

SUCCESSEUR DE MALLET-BACHELIER,

Quai des Augustins, 55.

1866

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR,

CHEZ GAUTHIER-VILLARS.

Géographie physique, militaire, historique, politique, administrative et statistique de la France, *rédigée conformément au Programme officiel;* à l'usage des Candidats à l'École militaire de Saint-Cyr et conforme à l'enseignement géographique des Lycées. 3e édition, revue, corrigée et augmentée de la **Géographie générale** et de la **Géographie industrielle et commerciale.** Vol. in-8 avec ATLAS de 23 Cartes in-plano. 1864.. 10 fr.

On vend séparément :

Texte............................ 3 fr.

Atlas............................ 7 fr.

Petit Atlas de Géographie générale, à l'usage des Lycéés et des Institutions, comprenant 9 Cartes in-plano; 1866........... 3 fr. 50 c.

Histoire de France et Histoire générale depuis l'avénement de Louis XIV jusqu'à la chute de l'Empire (1643-1815). (*Cours de Rhétorique rédigé conformément au Programme officiel.*) In-8; 1862. 7 fr.

Cours d'Histoire générale, à l'usage des Lycées, des Candidats à l'École militaire de Saint-Cyr et des Aspirants aux Baccalauréats ès Lettres et ès Sciences, *rédigé conformément aux Programmes officiels.* 3 volumes in-8; 1863-1864-1866.. 12 fr

On vend séparément :

Ire Partie. — **Histoire ancienne et Histoire du moyen âge jusqu'en 1328** (*Cours de troisième*). In-8; 1863........... 3 fr. 50 c.

IIe Partie. — **Histoire du moyen âge et des temps modernes** depuis l'avénement des Valois jusqu'à la paix de Westphalie (1328-1648) (*Cours de seconde*). In-8; 1864..................... 3 fr. 50 c.

IIIe Partie. — **Histoire des temps modernes et Histoire contemporaine** depuis l'avénement de Louis XIV jusqu'à nos jours (1648-1865). In-8; 1866.................................. 6 fr.

PARIS. — IMPRIMERIE DE GAUTHIER-VILLARS,

RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 10, PRÈS L'INSTITUT.

TABLE DES MATIÈRES.

TEMPS MODERNES.

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DE LA TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

(1815-1865.)

CHAPITRE PREMIER.

ANTAGONISME ENTRE L'ANCIEN RÉGIME ET LES IDÉES NOUVELLES. LA SAINTE-ALLIANCE.

SOMMAIRE. — Antagonisme entre l'ancien régime et les idées nouvelles, en France, en Angleterre, en Italie, en Espagne, en Allemagne. La Sainte-Alliance.

Antagonisme entre l'ancien régime et les idées nouvelles. — La période qui s'écoule de 1815 à 1830 offre dans la plupart des États de l'Europe le spectacle de la lutte entre l'ancien régime et les idées nouvelles. Les souverains coalisés avaient soulevé les peuples contre Napoléon, en les appelant à l'indépendance ou en leur promettant la liberté. Vainqueurs de Napoléon, ils avaient les aspirations nationales ou libérales des peuples à satisfaire. L'Empire détruit, ils se trouvaient en présence de la Révolution. La Révolution, en effet, n'avait pas été vaincue. Les principes de 1789 avaient fait avec nos armées le tour de l'Europe; plus puissants que les baïonnettes qui les avaient portés, ils gardèrent leurs conquêtes en jetant partout de profondes racines. En vain, l'Europe avait repris à peu près son ancienne assiette territoriale; en vain les trônes renversés avaient été relevés, les dynasties déchues rétablies avec leur cortége de castes, de priviléges et de préjugés. L'ancien ordre politique et social avait à compter, pour se reconstituer, avec la puissance des idées nouvelles. La lutte n'eut pas partout le même caractère, le même but. L'Italie, la Grèce et la Pologne s'agitèrent pour revendiquer leur nationalité; l'Allemagne, pour obtenir les libertés promises et pour constituer son unité; l'Angleterre, pour accomplir, malgré l'opposition d'une aristocratie égoïste, la réforme de son système commercial et électoral; l'Espagne, pour imposer à un roi parjure l'établissement du régime constitutionnel fondé par les cortès de 1812; la France, pour arrêter les entreprises d'une réaction aveugle; enfin, au delà de l'Océan, les colonies espagnoles, pour constituer l'indépendance dont elles avaient joui pendant l'asservissement de leur métropole.

La Sainte-Alliance (26 septembre 1815). — Les souverains alliés voulurent d'avance se fortifier contre l'esprit nouveau en resserrant leur union. Le 26 septembre 1815, les empereurs de Russie et d'Autriche et le roi de Prusse signèrent à *Paris* le fameux traité de la

Sainte-Alliance. Cette « apocalypse politique, » placée sous l'invocation de *la très-sainte et indivisible Trinité,* fut surtout l'œuvre de l'esprit mystique d'Alexandre, inspiré par une illuminée, la baronne de Krudener. C'était au fond un pacte d'absolutisme dirigé contre la liberté des peuples. La *Sainte-Alliance* se préparait à faire la police de l'Europe.

CHAPITRE II.

LA RESTAURATION. LOUIS XVIII. OCCUPATION MILITAIRE DE LA FRANCE.

§ Ier. — Ministère Richelieu. La Chambre introuvable. Ministère Decazes.

(1815-1821.)

SOMMAIRE. — Difficultés du gouvernement des Bourbons. Excès des alliés. La Terreur blanche. Ministère Richelieu (septembre 1815-décembre 1818). La chambre introuvable (1815-1816). Les cours prévôtales. Scission dans le parti royaliste. Ordonnance du 5 septembre 1816. Loi électorale du 5 février 1817. Les doctrinaires. Loi de conscription (mars 1818).

Congrès d'Aix-la-Chapelle (septembre-novembre 1818). Évacuation de la France par les troupes alliées (novembre). Renouvellement de la Sainte-Alliance (novembre).

Progrès du parti libéral. Retraite du duc de Richelieu (décembre). M. Decazes.

Ministère Decazes (novembre 1819-février 1820). Assassinat du duc de Berry (février 1820). Second ministère Richelieu (février 1820-décembre 1821). Loi contre la liberté individuelle; rétablissement de la censure (juillet 1820). Chute du ministère Richelieu (décembre 1821).

Difficultés du gouvernement des Bourbons. — Louis XVIII était rentré en France à la suite des armées alliées. Jamais souverain ne se trouva dans une situation plus difficile. La royauté restaurée était en présence des défiances de la nation, à qui l'étranger l'imposait pour la seconde fois; des exigences des alliés à qui elle devait son rétablissement; enfin des passions des royalistes qui regardaient la victoire des ennemis de la France comme leur propre victoire, et étaient impatients d'en poursuivre les conséquences à l'intérieur en reconstituant l'ancien ordre social par la destruction de l'œuvre de la Révolution, comme la coalition avait reconstitué au dehors l'ancien ordre territorial et dynastique par la destruction de l'œuvre de l'Empire. Louis XVIII essaya de rassurer les esprits. « J'accours, » dit-il, dans une proclamation datée de Cambrai (28 juin) « pour me placer une seconde fois entre les armées alliées et les Français... Je prétends ajouter à la Charte toutes les garanties qui peuvent en assurer les

bienfaits... On a parlé dans les derniers temps du rétablissement de la dîme et des droits féodaux. Cette fable n'a pas besoin d'être réfutée... Si les acquéreurs des biens nationaux ont conçu des inquiétudes, la Charte aurait dû suffire pour les rassurer... » Enfin, il promettait une amnistie, et, comme gage de conciliation, il nomma dans le ministère, formé le 9 juillet, MM. de Talleyrand aux affaires étrangères, avec la présidence du conseil, et Fouché à la police (1).

Mais les alliés n'en usèrent pas moins brutalement du droit de la victoire; les royalistes n'en montrèrent pas des prétentions moins arrogantes; et la nation, blessée par les uns dans sa fierté patriotique, inquiétée par les autres dans ses droits et dans ses intérêts, devait à jamais attacher à la restauration du trône des Bourbons le souvenir de ces humiliations et de ces alarmes.

Excès des alliés. — Les alliés, en vrais parvenus de la victoire, en usaient avec une brutale insolence. La France fut traitée en pays conquis. Comme en pleine guerre, les campagnes étaient ravagées, les moissons brûlées. Les cultivateurs, pillés et maltraités, fuyaient sur les montagnes ou dans les bois. Mais Paris surtout vit les orgies de la victoire. Le général prussien Muffling, gouverneur de la place, ordonnait à ses sentinelles de faire feu sur quiconque les regarderait de travers. Nos musées étaient dévastés, dépouillés. Blücher, dans sa rage patriotique, voulait faire sauter le pont d'Iéna, comme si la destruction d'un monument effaçait de l'histoire le souvenir qu'il rappelle. Louis XVIII menaça de se faire transporter sur le pont au moment de l'explosion. Mais que pouvait-il contre cette soldatesque européenne déchaînée sur la France désarmée? Nos héroïques soldats, trahis sous les murs de Paris et conduits par Davoust au sud de la Loire, durent déposer les armes (1er août). Le pays tout entier se trouva à la merci de l'étranger. Plus d'un million d'hommes occupaient notre territoire.

La Terreur blanche. — C'est sous la protection de ces forces que s'exercèrent les fureurs de la réaction royaliste. La *Terreur blanche* commença. Le maréchal Brune fut assassiné à Avignon, le général Ramel à Toulouse. Deux généraux, pleins de patriotisme, les frères jumeaux Faucher, furent fusillés à Bordeaux. Dès la fin de juin, des compagnies franches avaient massacré à Marseille un escadron de Mamelouks qui avait fait partie de la garde impériale. La garnison de Nîmes, désarmée par une capitulation, eut le même sort. Le fanatisme religieux se joignit aux passions politiques. Dans le département du Gard se formèrent des troupes de bandits qui, sous le nom de *verdets*, renouvelèrent des scènes dignes de la Saint-Barthélemy.

(1) Les autres ministres étaient : MM. Pasquier, garde des sceaux, Gouvion Saint-Cyr à la guerre, Jaucourt à la marine, le baron Louis aux finances, le duc de Richelieu à la maison du roi.

Les Trestaillon, les Truphémy abritaient leurs sanguinaires exploits sous le drapeau du royalisme et sous celui de la religion. Les autorités laissaient faire, encourageaient, et le pouvoir donnait l'exemple des vengeances. Le cynique Fouché s'en fit l'instrument en dressant une liste de proscription. Par une ordonnance du 24 juillet, dix-neuf officiers supérieurs, prévenus de s'être déclarés pour Napoléon avant le 23 mars, jour où Louis XVIII avait quitté Lille, furent traduits devant les conseils de guerre. Le colonel Labédoyère, condamné par une cour militaire, fut passé par les armes. Le maréchal Ney fut traduit devant la Chambre des pairs au mépris de cette même capitulation en vertu de laquelle le roi était rentré dans Paris; défendu par MM. Dupin et Berryer, il fut condamné à mort et fusillé. Le comte de Lavallette, coupable d'avoir repris la direction des postes au 20 mars, ne dut la vie qu'au courageux dévouement de sa femme. L'armée et l'administration furent sévèrement épurées; généraux, officiers supérieurs, fonctionnaires de tout ordre furent destitués ou mis à la retraite par centaines.

Enfin Fouché et Talleyrand, en qui se résument les trahisons de 1814 et de 1815, ne purent eux-mêmes trouver grâce devant les royalistes, et furent tous deux sacrifiés (septembre). Le ministère du 9 juillet se trouva dissous. Le duc de Richelieu forma un nouveau cabinet, dont il fut le chef avec le portefeuille des affaires étrangères; MM. Decazes et de Vaublanc eurent l'un la police, l'autre l'intérieur.

Ministère Richelieu (septembre 1815-décembre 1818). La Chambre introuvable. — La disgrâce du ministre régicide et le renvoi du ministère du 9 juillet étaient une satisfaction donnée aux exigences du parti dominant, au moment où les élections, faites sous l'influence des violences réactionnaires de ce parti, allaient livrer la France à la réaction légale de la *Chambre introuvable*. Les ultra-royalistes y avaient une majorité compacte, dirigée par les chefs les plus fougueux de la contre-révolution aristocratique et théocratique, MM. de la Bourdonnaye et de Bonald. « L'esprit qui animait cette Chambre, c'était la haine aveugle de la Révolution; c'était le désir passionné de relever tout ce qui était tombé, de refaire l'ancienne France, avec sa noblesse, son clergé, son tiers état, ses priviléges, ses corporations, ses provinces. La plus grande gloire de cette Assemblée, dit un membre, sera d'avoir relevé tout ce que la Constituante avait abattu (1). »

Les cours prévôtales. — L'esprit de la nouvelle Chambre se révéla dès les premières séances. Le midi continuait d'être le théâtre de sanglants désordres. Les fureurs politiques s'y exaltaient du fanatisme religieux. A Nîmes, à Uzès et dans les environs, un grand nombre de protestants périrent victimes de ces passions; les temples furent fermés. M. d'Argenson dénonça ces excès à la tribune; les cris de la

(1) M. Daunou.

droite étouffèrent la voix du courageux député. La Chambre s'occupait à ce moment même de fournir à la réaction des armes légales. Elle vota coup sur coup une loi portant suspension de la liberté individuelle, une loi sur les cris et les écrits séditieux, enfin une loi établissant dans chaque département une *cour prévôtale* (1) dont les arrêts, sans appel, devaient s'exécuter dans les vingt-quatre heures (octobre-décembre). Toutes ces lois d'exception ne parurent pas encore suffisantes. On proposa de restreindre le nombre des tribunaux, de suspendre encore l'inamovibilité des juges, d'appliquer à certains crimes la peine de la confiscation, d'établir de nouvelles catégories de personnes exceptées de l'amnistie (2). Enfin toutes les lois protectrices de la sûreté des personnes et des droits de la nation étaient violées. La Charte elle-même ne trouvait point grâce devant cette faction aveugle ; un de ses membres termina un discours en suppliant le roi de la retirer : « Alors, disait-il, nous tomberons à vos pieds de reconnaissance et d'allégresse. »

Pour assurer la durée à ce système, il fallait une bonne loi électorale. M. de Vaublanc avait présenté un projet qui livrait les élections au gouvernement : 17 200 électeurs, la plupart fonctionnaires, nommaient les députés. Mais la faction aristocratique était plus jalouse de fonder sa propre domination que d'assurer l'influence de la couronne. Au projet du gouvernement elle en substitua, par l'organe de M. de Villèle, un autre tout à l'avantage de la grande propriété. D'après le nouveau projet, les Français payant 50 francs de contributions concouraient à désigner des électeurs par qui seraient nommés les députés; l'élection du second degré était restreinte à ceux qui payaient 300 francs d'impôts, l'éligibilité à ceux qui payaient 1000 francs. La durée de la législature était fixée à cinq ans. Adopté par la Chambre des députés (décembre 1815), ce projet fut rejeté par celle des pairs (janvier 1816). Les idées modérées, étouffées dans la première par une majorité violente, avaient plus d'empire dans la seconde.

Scission dans le parti royaliste. Ordonnance du 5 septembre (1816). — C'est ainsi que se scinda aussi le parti royaliste : d'un côté les *ultras* ou anti-constitutionnels qui ne voyaient dans la Charte que la consécration des principes de 1789 et un obstacle au rétablissement de l'ancien régime ; de l'autre les *modérés*, qui se montraient attachés au pacte fondamental et le considéraient comme la garantie de la Restauration. La cour était presque tout entière avec les royalistes exagérés dont le comte d'Artois était le centre et l'espoir. Louis XVIII, par indolence, inclinait vers une politique modérée. Cette politique, représentée dans le ministère par M. Decazes, qui

(1) Composée d'un grand prévôt militaire et de cinq juges civils.
(2) Les fameuses *catégories* de M. de la Bourdonnaye.

commençait à exercer une grande influence sur l'esprit du roi, prévalut, et le 5 septembre parut une ordonnance célèbre, qui déclara la Chambre dissoute et donna à la Charte une nouvelle consistance en annonçant qu'elle ne serait point révisée. Chateaubriand, qui se fit l'organe des ultra-royalistes, répondit à l'ordonnance par un écrit intitulé *De la monarchie selon la Charte,* perdit son titre de ministre d'État, et le comte d'Artois se vit enlever le commandement des gardes nationales du royaume (septembre). L'ordonnance du 5 septembre mit fin à la *Terreur blanche.*

Loi électorale du 5 février 1817. — La loi électorale proposée par la *Chambre introuvable* ayant été rejetée, le ministère en présenta une nouvelle. Étaient électeurs tous les citoyens payant 300 francs de contributions et âgés de trente ans, éligibles ceux qui payaient 1000 francs et qui avaient quarante ans d'âge. La Chambre devait se renouveler par cinquième chaque année (5 février 1817).

Les doctrinaires. — Les élections envoyèrent à la Chambre une majorité de députés modérés. Quelques hommes d'État, ayant à leur tête M. Royer-Collard, poursuivirent alors la conciliation de l'autorité et de la liberté, de la royauté et du gouvernement représentatif; ils formulèrent la doctrine de ce régime et furent désignés sous le nom de *doctrinaires.* Par leurs orateurs et leurs publicistes, ils eurent en général la direction de l'opposition libérale, et ils furent les chefs politiques de la classe moyenne, dont le nouveau système électoral assurait l'influence et préparait l'avénement.

Loi de conscription (mars 1818). — Malgré la double défaite que l'ordonnance du 5 septembre et les élections qui suivirent firent essuyer au parti de la réaction à outrance, on n'en eut pas fini avec les lois d'exception. La liberté individuelle et celle de la presse furent encore soumises à des restrictions arbitraires (février 1817). Deux autres actes firent plus d'honneur au ministère dirigé par le duc de Richelieu : l'organisation libérale de l'armée et la libération du territoire. Le maréchal Gouvion Saint-Cyr, ministre de la guerre, fit rendre la *loi de conscription,* qui régla le recrutement et l'avancement militaires sur des bases qui n'ont guère été modifiées depuis (10 mars 1818). Les grades étaient désormais conférés, non plus à la naissance et à la faveur, mais à l'ancienneté et au mérite.

Congrès d'Aix-la-Chapelle (septembre-novembre 1818). Évacuation de la France par les troupes alliées (30 novembre). — Les anciens privilégiés ne virent pas sans indignation les principes de la Révolution s'introduire dans l'armée. La retraite des troupes alliées allait leur donner un autre sujet d'inquiétude. La réorganisation de notre système militaire, la liquidation de la dette constituée par les contributions de guerre et les indemnités de toute sorte imposées à la France, enfin la consolidation de l'ordre constitutionnel ôtaient désormais à l'occupation étrangère tout prétexte. Déjà le duc de Richelieu

avait obtenu qu'à partir du 7 avril 1817 30 000 soldats étrangers évacueraient notre territoire. Le ministre patriote employa toute son influence auprès du czar pour hâter le moment de la délivrance complète de la France. C'est ce moment que redoutaient quelques royalistes « qui, longtemps armés contre leur pays, prétendaient conserver à leur solde ou du moins à leur disposition 150 000 étrangers jugés nécessaires pour l'exécution de leurs *sages et louables projets.* » Une note, rédigée par le baron de Vitrolles sous les yeux du comte d'Artois et adressée à plusieurs princes ou ministres étrangers, déclarait que l'existence de tous les gouvernements était compromise s'ils ne laissaient des Allemands, des Russes, des Anglais pour faire la police et rétablir l'*ordre* en France. Et pour donner plus de poids à cette patriotique requête, ils fomentèrent des complots et propagèrent l'agitation et l'inquiétude. Cet odieux manége fut trompé. Au *congrès d'Aix-la-Chapelle* il fut décidé, le 6 octobre 1818, par les princes et les ministres qui y étaient réunis, que la France serait définitivement évacuée le 30 novembre de la même année. A la suite de cette décision l'empereur de Russie et le roi de Prusse firent un voyage à Paris (20 octobre).

Renouvellement de la Sainte-Alliance (15 novembre 1818). — Ici s'arrête l'action de l'Europe en masse sur notre pays. La France rentra dans le concert européen. Mais en même temps on renouvela secrètement contre elle le traité du 20 novembre 1815, et l'on se concerta, d'après les bases du *traité de Chaumont*, sur les moyens de prévenir en France de nouveaux mouvements révolutionnaires que faisaient redouter les progrès des idées libérales (15 novembre). Ainsi dans cette nouvelle coalition ce n'était plus l'esprit de conquête, mais l'esprit de liberté, que l'on voulait combattre. C'était comme la confirmation de la Sainte-Alliance, qui se chargeait, cette fois officiellement, de la police de l'Europe.

Progrès du parti libéral. Retraite du duc de Richelieu (décembre 1818). M. Decazes. — Le parti libéral n'avait, en effet, cessé de grandir sous le régime de la loi électorale du 5 février 1817. Les élections partielles de 1817 lui avaient été favorables; celles de 1818 lui avaient donné vingt-cinq nouveaux membres, et parmi eux Lafayette, Benjamin Constant et Manuel. Ces résultats du nouveau système électoral jetèrent le trouble parmi les royalistes, l'inquiétude au sein du congrès et la division dans le ministère. Le duc de Richelieu, qui avait promis à Aix-la-Chapelle de faire rapporter la loi du 5 février, ne pouvant faire prévaloir son avis, donna sa démission (décembre 1818). Il fut remplacé par le général Dessolles. M. Decazes, partisan de la loi, devint ministre de l'intérieur et le véritable chef du nouveau cabinet. M. de Serre eut le département de la justice.

Cependant les royalistes ne se tinrent pas pour battus. La Chambre des pairs, qui avait rejeté naguère un projet de loi électorale conçu

dans l'intérêt de la grande propriété, accueillit une proposition du marquis de Barthélemy tendant à modifier la loi du 5 février dans le même sens (mars 1819). Deux jours après, elle manifesta d'une manière plus éclatante son hostilité au ministère : elle rejeta presque sans délibération la loi financière présentée par le baron Louis et adoptée par la Chambre des députés. Ceux-ci, de leur côté, rejetèrent la proposition faite par les pairs de modifier la loi électorale. Les rôles étaient renversés. En 1816, la Chambre héréditaire avait cru devoir mettre un frein aux royalistes fougueux de la Chambre des députés; maintenant, alarmée du terrain gagné par les libéraux dans cette Chambre, elle reprenait en sous-œuvre les plans de réaction aristocratique de la Chambre introuvable. Les deux Chambres se faisaient ainsi contre-poids. Le ministère rompit l'équilibre par un coup d'État. Pour déplacer la majorité dans la Chambre héréditaire, devenue hostile, une ordonnance royale créa d'un coup soixante et un nouveaux pairs, la plupart exclus après la seconde Restauration (5 mars 1819). Dès lors les constitutionnels se trouvèrent en force dans les deux Chambres, et le ministère, appuyé sur cette double majorité, semblait pouvoir faire entrer le gouvernement de la Restauration dans une voie plus libérale.

La presse se ressentit de l'esprit du nouveau cabinet. Depuis le commencement de la Restauration, elle n'avait cessé d'être soumise à un régime exceptionnel. Une nouvelle loi présentée par M. de Serre, tout en imposant aux journaux un cautionnement, les affranchit de la censure et déféra au jury les délits de la presse (mai).

Malheureusement tout progrès des idées libérales dans le pays effrayait le gouvernement et le rejetait dans la politique de réaction. Aux élections de 1819, les libéraux obtinrent 38 nominations sur 52 députés à élire. M. Decazes résolut de modifier la loi électorale et de rétablir le suffrage à deux degrés. Le général Dessolles, le maréchal Gouvion Saint-Cyr ne voulurent pas le suivre dans cette évolution et se retirèrent du ministère. Le ministre favori fut nommé président du conseil, MM. Pasquier, Latour-Maubourg et Roy aux affaires étrangères, à la guerre et aux finances (19 novembre 1819).

Ministère Decazes (novembre 1819-février 1820). Assassinat du duc de Berry (13 février 1820). — Pour son début, la nouvelle administration s'associa à un attentat à la liberté des élections commis par la Chambre des députés. L'abbé Grégoire, ancien conventionnel, élu dans l'Isère, fut exclu comme régicide, bien qu'il n'eût pas voté la mort de Louis XVI (décembre). La situation du ministère du 19 novembre n'en fut pas moins précaire entre l'opposition des libéraux, qui voulaient le maintien de la loi des élections, et l'hostilité des *ultras*, dont les rancunes n'étaient pas apaisées. L'assassinat du duc de Berry, le second fils du comte d'Artois, précipita sa chute. Le 13 février 1820, le prince fut frappé à mort par Louvel en sortant de

l'Opéra. Poussé par le fanatisme politique, l'assassin avait médité et accompli seul son attentat. Les royalistes ne s'en firent pas moins une arme contre le ministère et contre le parti libéral. Un député, M. Clausel de Coussergues, alla jusqu'à porter à la tribune un acte d'accusation contre M. Decazes comme complice de l'assassinat; un autre, M. de la Bourdonnaye, proposa d'exprimer dans une adresse au roi « la volonté fortement prononcée de la Chambre de coopérer avec énergie à toutes les mesures nécessaires pour comprimer les *doctrines pernicieuses* ». L'éloquent général Foy dénonça cette manœuvre du parti : « Les amis de la liberté, dit-il, savent bien qu'on se prévaudra de cet affreux attentat pour chercher à détruire les droits que la sagesse du monarque a reconnus et consacrés. » M. Decazes ne put fléchir ses ennemis en présentant, avec la loi électorale qu'il avait préparée avant la mort du duc de Berry, deux autres projets de loi suspendant pour cinq ans la liberté individuelle et rétablissant la censure des journaux (15 février). Louis XVIII dut sacrifier son ministre favori aux pressantes sollicitations du comte d'Artois et des duchesses d'Angoulême et de Berry. Le duc de Richelieu fut nommé président du conseil et le comte Siméon ministre de l'intérieur (20 février).

Second ministère Richelieu (février 1820-décembre 1821). Nouvelle loi électorale (février 1821). — La chute du ministère Decazes ranima les espérances de la faction qui, depuis 1815, avait travaillé sans relâche à restaurer « avec l'ancienne royauté de droit divin, la société telle qu'elle existait avant 1789 : la noblesse avec ses priviléges, le clergé avec sa puissance politique et territoriale, le tiers état avec les corporations (1). » La discussion à laquelle donna lieu la nouvelle loi électorale fit voir nettement que la véritable lutte était bien, en effet, entre l'ancien régime et la société nouvelle née de la Révolution. D'après cette loi, présentée par le comte Siméon, l'élection des députés, dont le nombre était élevé à 430, devait être répartie entre des *colléges d'arrondissement*, qui en nommeraient 258, et des *colléges de département*, qui en nommeraieut 172. Aux colléges de département n'étaient appelés que les électeurs les plus imposés jusqu'au quart du nombre total. Ainsi, par une violation flagrante de la Charte, qui avait assuré les mêmes droits à tous les électeurs, ceux-ci étaient divisés en deux classes différentes, et les trois quarts d'entre eux n'avaient aucune part à la nomination des deux cinquièmes des députés. Les grands propriétaires, déjà représentés par la Chambre haute et exclusivement éligibles à la Chambre populaire, allaient encore envahir une partie des colléges électoraux, d'où était exclue la masse des contribuables qui payait les huit neuvièmes des impositions payées par la totalité des électeurs. Maîtresse en partie

---

(1) M. Dauban.

du corps électoral par la nouvelle loi, des deux Chambres par la prépondérance que cette loi lui assurait dans celle des députés et qu'elle avait déjà dans celle des pairs, du gouvernement par les influences qui dominaient le vieux roi, dont l'obésité maladive augmentait l'indolence naturelle, l'aristocratie ne voyait plus d'obstacle à l'accomplissement de ses desseins. Un député, Martin de Gray, faisant ressortir l'injustice de la loi, en dénonça le but : « Quelques-uns rêvent le vasselage des siècles passés, le patronage des anciens jours. Ils voudraient étouffer par leur suprématie la classe la plus nombreuse des électeurs, parce qu'ils redoutent dans cette classe, inexpugnable boulevard de tous les intérêts nouveaux, un éternel obstacle à la contre-révolution. » La loi fut votée (juin 1820).

Loi contre la liberté individuelle; rétablissement de la censure (juillet). — Deux autres lois, qui ne devaient avoir qu'une durée limitée, avaient été présentées en même temps contre la liberté individuelle et contre celle de la presse, qui fut de nouveau soumise au régime de la censure. L'opposition libérale, par la voix du général Foy, de Benjamin Constant, de Lafayette, de Bignon, s'éleva en vain contre ces nouvelles lois d'exception. « Vous avez été séduits, s'écria ce dernier orateur, par un exemple trompeur. Mais ce qu'un Briarée politique a pu faire, est-ce à des hommes ordinaires à l'entreprendre? *Il n'a pu faire du despotisme qu'avec de la gloire.* »

Chute du ministère Richelieu (décembre 1821). — La nouvelle loi électorale porta ses fruits. Les élections de 1820 renvoyèrent à la Chambre une grande partie des *introuvables*. L'esprit de la droite, ainsi composée, ne tarda pas à se manifester. Dans l'adresse au roi elle exprima le vœu de voir épurer les mœurs par une éducation *religieuse* et *monarchique,* et elle rejeta le mot *constitutionnelle* que plusieurs députés proposaient d'ajouter. Elle fit créer trente nouveaux évêchés, comme pour assurer d'avance un dédommagement aux cadets nobles qui seraient privés de leur part d'héritage par le rétablissement projeté du droit d'aînesse (1821). Enfin, exaltée par le triomphe de l'absolutisme au dehors, où les révolutions de Naples et de Turin venaient d'être étouffées, elle renversa le ministère en s'unissant à la gauche, par une équivoque parlementaire, pour blâmer la politique suivie par le gouvernement dans les affaires d'Italie. Louis XVIII, de plus en plus dominé par son entourage, accepta le ministère que lui imposa en quelque sorte la droite, appuyée par le comte d'Artois : MM. de Villèle aux finances, de Corbière à l'intérieur, de Peyronnet à la justice, de Montmorency aux affaires étrangères (14 décembre 1821). C'était la contre-révolution qui prenait possession du pouvoir en France, au moment où elle triomphait au dehors.

§ II. — Ministère Villèle (1821-1828).

SOMMAIRE. — Influence de la Congrégation. Loi contre la presse (mars 1822). Le carbonarisme; conspirations et émeutes (1822). La Chambre retrouvée (1824). Loi de septennalité ; projet d'indemnité en faveur des émigrés ; projet de loi contre le sacrilége. Rétablissement de la censure. Mort de Louis XVIII (septembre 1824).

Influence de la Congrégation. — « Presque tous les ministres appartenaient à la *Congrégation* (1) ; tous étaient dévoués à une politique ultra-royaliste. Entourer le trône d'institutions aristocratiques, rendre leur ancienne splendeur à la noblesse et au clergé, abaisser la classe moyenne et lui enlever toute influence, tel était le programme du nouveau cabinet (2). » Son chef, M. de Villèle, avait débuté dans la vie politique par une protestation contre la Charte. Cependant il ne partageait pas le fanatisme ultra-royaliste de la droite ; mais par ambition il subit les passions de son parti, et se mit au service d'une faction qui finit par le perdre lui et la Restauration elle-même.

Loi contre la presse (mars 1822). — Le parti de l'ancien régime triomphait. Dans la Chambre, la loi électorale du double vote lui assurait la majorité ; au dehors, la loi sur la presse, présentée par M. de Peyronnet, allait créer de nouvelles entraves à ses adversaires. D'après cette loi, les délits de presse étaient enlevés au jury ; l'*esprit* même d'un journal pouvait devenir l'objet d'une poursuite : de là les fameux *procès de tendance ;* le ministère était autorisé, en l'absence des Chambres, à rétablir la censure par une simple ordonnance ; enfin une catégorie spéciale de délits était établie pour les attaques à la religion catholique, reconnue religion d'État (mars 1822). C'est, en effet, à partir de cette époque surtout que se manifesta dans la direction du gouvernement la haute influence du clergé. Cette influence trouvait des agents actifs dans une société fameuse, celle des jésuites, rétablie par Pie VII en 1814. Sans existence légale en France, ils semaient partout l'agitation religieuse en organisant dans les départements, par des missions, un vaste système de propagande.

Le carbonarisme ; conspirations et émeutes (1822). — La politique de compression et l'esprit d'intolérance qui dominaient provoquèrent les sociétés secrètes ; l'opposition désarmée fut rejetée de la lutte légale dans les conspirations et les émeutes. Le *carbonarisme,* intro-

---

(1) Une association ténébreuse, ébauchée sous l'Empire par les abbés Eymery et Legris-Duval et par le vicomte de Montmorency, devint le noyau de la *Congrégation* qui, renforcée par les jésuites, acquit à la cour une grande influence et fut désignée sous le nom de *gouvernement occulte.* Ce gouvernement acquit par degrés tout le pouvoir que la maladie de Louis XVIII ôtait chaque jour au gouvernement véritable. Les meneurs siégeaient au *pavillon Marsan,* et avaient pour chef le comte d'Artois.

(2) M. Reynald, *Histoire politique et littéraire de la Restauration.*

duit depuis quelques années en France, y comptait déjà de nombreuses affiliations, même dans l'armée. Il suscita une tentative de révolte à l'*école militaire de Saumur*, un complot dans la garnison de *Béfort*, un autre à *la Rochelle* parmi les sous-officiers (1) du 45e régiment de ligne (1822). A Paris, des troubles sanglants éclatèrent aux écoles de droit et de médecine.

Les faciles victoires du duc d'Angoulême en Espagne achevèrent d'exalter les espérances de la *Congrégation*, dont cette triste guerre était l'ouvrage (1823). La Révolution vaincue au delà des Pyrénées comme au delà des Alpes, il ne restait plus qu'à lui porter les derniers coups en France, pour étouffer partout la liberté. Pour mieux atteindre ce but, les ministres voulurent s'appuyer sur une Chambre nouvelle. Grâce aux moyens de violence et de fraude, employés déjà avec succès aux dernières élections, ils s'assurèrent une majorité immense; sur 420 députés, dont se composait la Chambre, 13 seulement apparnaient à l'opposition libérale; dans ce nombre étaient le général Foy, Benjamin Constant et Casimir Périer. En même temps, le ministère s'armait de nouvelles rigueurs contre la presse, multipliait les procès de tendance et les saisies, et livrait l'instruction publique au clergé en nommant l'évêque d'Hermopolis, l'abbé Frayssinous, grand maître de l'Université. L'enseignement supérieur fut atteint par la destitution de trois brillants professeurs, MM. Cousin, Guizot et Villemain, « qui avaient ouvert des voies nouvelles à la philosophie, à l'histoire, à la critique littéraire (2); » par celle de onze des plus illustres maîtres de l'école de médecine; enfin par la fermeture de l'école de droit de Grenoble; l'enseignement secondaire par la suppression de l'école normale; quant à l'enseignement primaire, il fut livré aux frères ignorantins. La France semblait avoir reculé de dix ans; on était revenu aux jours de réaction de 1815, et la Chambre de 1824, digne en tout point de la *Chambre introuvable*, mérita d'être appelée la *Chambre retrouvée*.

La Chambre retrouvée (1824). Loi de septennalité; projet d'indemnité en faveur des émigrés. — « La nouvelle Chambre prétendait réparer toutes les injustices de la Révolution, rétablir l'autorité de la royauté et de la religion (3). » Dès qu'elle fut constituée, le ministère lui apporta trois projets de loi : le premier, pour la septennalité de la Chambre; le second, pour la conversion de la rente; le troisième, pour la protection plus efficace de la religion. La septennalité avait pour but d'assurer la stabilité aux institutions, ou plutôt au système politique du ministère de la Congrégation, qui ne serait plus soumis

(1) Les *quatre sergents de la Rochelle*, Bories, Pommier, Goubin et Raoulx, exécutés en place de Grève le 21 septembre 1822, sont devenus célèbres.

(2) M. Reynald.

(3) M. Reynald.

chaque année au contrôle des colléges électoraux. La conversion de la rente était sans doute destinée à soulager l'État d'une partie de sa dette, soit par la réduction des rentes de 5 à 3 pour 100, soit par le remboursement au pair. Mais si cette opération rapporta 30 millions au Trésor, elle avait encore un autre but : elle permettait, suivant les paroles du roi, « de fermer les dernières plaies de la Révolution, » c'est-à-dire de payer l'*indemnité des émigrés*.

Cette mesure financière atteignait surtout les petits rentiers, les rentes étant presque toutes entre les mains d'hommes qui les avaient acquises depuis la Révolution ; c'est ce qui fit dire au général Foy : « C'est à la Révolution qu'on veut demander la rançon de l'émigration. » La septennalité, qui livrait pendant sept ans, suivant les paroles de M. Royer-Collard, la politique du pays à une Chambre presque tout entière composée par le ministère, fut adoptée par les deux Chambres (juin). Quant à la conversion des rentes, votée à une forte majorité par la Chambre des députés, elle fut rejetée par celle des pairs qui gardait quelques idées libérales, surtout depuis la promotion faite par M. Decazes. M. de Chateaubriand, ne l'approuvant pas, fut destitué brutalement de ses fonctions de ministre des affaires étrangères pour ne l'avoir pas défendue (juin). Il devint dès lors l'adversaire des ministres et entraîna avec lui dans l'opposition le journal des *Débats*.

Projet de loi contre le sacrilége. — Le ministère éprouva un autre échec. Les lois de l'Assemblée constituante, qui avaient supprimé les couvents, existaient toujours. Éludées souvent, elles n'étaient pas abrogées. Une loi de 1817 avait autorisé les établissements ecclésiastiques reconnus à acquérir des immeubles. En 1823, un député, M. Ferrand, avait proposé d'attribuer au roi la faculté d'établir par simple ordonnance toutes les communautés de femmes qu'il jugerait utiles ; cette proposition avait été rejetée. Un nouveau projet fut présenté à la Chambre des pairs, en 1824, et repoussé. Une autre tentative, se rapportant au même ordre d'idées, n'eut pas alors plus de succès. Il s'agit de *protéger la religion*. Le garde des sceaux, d'accord avec les *ultras*, demanda une pénalité plus sévère, la peine de mort même, dans certains cas, pour punir les vols commis dans les Églises, la profanation des hosties et des vases sacrés. C'était un crime nouveau, le *sacrilége*, emprunté aux anciennes juridictions ecclésiastiques et à l'inquisition, qu'on voulait introduire dans la législation. Après des débats orageux, la loi amendée fut adoptée par la Chambre des députés ; mais les ministres n'osèrent pas la porter devant la Chambre des pairs.

Rétablissement de la censure. — La presse était un obstacle plus grave à la politique rétrograde du ministère. On eut l'idée d'acheter les journaux. Quatre millions, pris sur les fonds secrets, y furent consacrés ; mais un procès révéla ces honteux marchés. Armé de la

loi de 1822, on multiplia alors les *procès de tendance;* mais les tribunaux, malgré leur sévérité, ne montrèrent pas assez de complaisance. Des procès intentés à l'*Aristarque* et au *Courrier* furent jugés en leur faveur, et la cour de cassation rejeta les pourvois formés contre ces arrêts. Battu encore sur ce terrain, on eut recours à la censure, qu'une ordonnance du 15 août rétablit.

Mort de Louis XVIII (septembre 1824). — Le projet d'indemnité en faveur des émigrés, la présentation de la loi du sacrilége et le rétablissement de la censure, furent les dignes préludes du règne de Charles X, qui succéda le 16 septembre 1824 à son frère Louis XVIII.

CHAPITRE III.

RÉACTION POLITIQUE.

POUVOIR DES TORIES EN ANGLETERRE. SYSTÈME PROTECTEUR. POLITIQUE DE LA HOLLANDE EN BELGIQUE. RÉVOLUTIONS EN ESPAGNE, A LISBONNE, A NAPLES ET A TURIN. MOUVEMENTS EN ALLEMAGNE ET EN POLOGNE. INSURRECTION DES GRECS. ÉMANCIPATION DES COLONIES ESPAGNOLES.

CONGRÈS DE TROPPAU, DE LAYBACH ET DE VERONE. INTERVENTION DE L'AUTRICHE EN ITALIE, DE LA FRANCE EN ESPAGNE.

§ Ier. — Angleterre; domination des tories. Pays-Bas; Politique de la Hollande en Belgique.

SOMMAIRE. — ANGLETERRE. État de l'Angleterre en 1815; énorme dette publique; domination égoïste des tories. Crise industrielle et commerciale. Système protecteur. Réaction et agitation démocratiques. Misère et oppression de l'Irlande. Georges IV (1820-1830). Continuation des troubles à l'intérieur et de la politique absolutiste au dehors. Mort de Castlereagh (août 1822).

PAYS-BAS. Royaume des Pays-Bas. Opposition entre la Hollande et la Belgique. Politique de la Hollande pour dénationaliser la Belgique; opposition du parti libéral et du parti catholique.

État de l'Angleterre en 1815; énorme dette publique; domination égoïste des tories. — L'Angleterre, qui avait payé les frais de la guerre soutenue contre la France, s'était fait une large part dans les avantages de la victoire. Elle avait donné à sa domination dans la Méditerranée, dans l'Océan et dans la mer des Indes, d'importants points d'appui, et assuré son influence sur le continent européen par le rétablissement du royaume de Hanovre agrandi. Mais au lendemain de la lutte, elle se trouva dans une situation intérieure pleine d'embarras et de périls. Sa dette s'était élevée au chiffre alarmant de 21 milliards. L'aristocratie, toute-puissante, dont la richesse était

surtout territoriale, rejeta sur le peuple presque tout le poids des charges publiques, par l'augmentation des impôts indirects.

Crise industrielle et commerciale. Système protecteur. — Cette aggravation des taxes coïncidait avec une redoutable crise industrielle et commerciale. Les manufactures anglaises étaient encombrées de produits multipliés par l'application récente de deux admirables inventions, celle de la machine à vapeur de Watt (1765) et celle de la machine à filer d'Arkwright (1769). La paix rétablie, elles espéraient les écouler sur le continent que la guerre leur avaient si longtemps fermé. Mais le blocus continental, en suspendant les communications entre les peuples, avait développé, chez la plupart d'entre eux, divers genres d'industrie. Pour les protéger contre la concurrence étrangère, chaque État s'entoura d'un cordon de douanes, et l'on vit alors l'Angleterre « plus repoussée du continent par les tarifs de ses alliés qu'elle ne l'avait été par les armes de ses ennemis (1). » En même temps qu'elle perdait d'immenses débouchés en Europe, elle dut céder à leurs métropoles les marchés coloniaux qu'elle avait approvisionnés pendant la guerre. L'encombrement de ses magasins ralentit le travail, et la misère envahit ses ateliers déserts, lorsque sa politique semblait lui assurer le monopole du monde.

Réaction et agitation démocratiques. — La détresse du peuple était encore augmentée par la disette. Au lieu de chercher un remède à ces maux, l'aristocratie les aggrava. L'oligarchie des grands propriétaires, qui dominait dans le parlement, fit prohiber ou soumettre à de lourdes taxes l'importation des blés étrangers. Elle constitua ainsi à son profit et aux dépens des populations industrielles un odieux monopole. La faim provoqua des émeutes; il fallut suspendre l'acte d'*habeas corpus*, proclamer la loi martiale (1817). L'agitation n'en continua pas moins, et elle commença à prendre un caractère politique. On ne demanda pas seulement la liberté du commerce des céréales, mais la réforme du système électoral vicié par des inégalités choquantes entre les différentes parties du territoire et de la population. Dans tel bourg, par exemple, autrefois important comme ville ou domaine noble, mais ne comptant plus que trois électeurs, ceux-ci, ou le baronnet de qui ils dépendaient, nommaient un ou plusieurs députés et exerçaient ainsi autant d'influence que 12 000 ou 15 000 électeurs de Londres ou de quelque autre grand centre d'industrie ou de commerce. C'est ce qu'on appelait les bourgs pourris (*rotten-boroughs*). Tous ces abus, qui perpétuaient la domination oligarchique des tories, provoquèrent une vive réaction démocratique. Un comité publia un manifeste contenant une déclaration des droits et concluant à la convocation d'un nouveau parlement issu du suffrage universel. Dans un *meeting* à Birmingham, un baronnet se vanta d'avoir con-

(1) Blanqui, *Histoire de l'économie politique*.

couru trente ans auparavant à la prise de la Bastille (1819). A Manchester se forma un nombreux rassemblement de radicaux portant des perches surmontées de bonnets de liberté et de drapeaux avec ces inscriptions : *Suffrage universel. — Pas de lois sur les céréales. — Représentation égale ou la mort!* La troupe intervint, et plus de cinq cents personnes furent sabrées ou foulées aux pieds des chevaux. Mais à Londres même il se forma des rassemblements menaçants excités par deux célèbres agitateurs, Hunt et Cobbett, et le *common council* lui-même prit des résolutions tendant à une complète réforme parlementaire.

Misère et oppression de l'Irlande — L'Irlande était une cause d'embarras non moins graves. La cherté de vivres et le haut prix des fermages réduisaient ses artisans et ses cultivateurs à la plus profonde détresse. Sa misère n'était pas son seul grief. Aussi intolérante qu'égoïste, l'oligarchie anglaise s'obstinait à repousser l'émancipation des catholiques d'Irlande, à les exclure des hautes fonctions par le maintien du bill du *Test*, et à les priver de presque tous leurs droits politiques. Des troubles éclatèrent dans ce malheureux pays poussé à bout par ses souffrances et par la haine d'une domination inique (1819).

En présence de cette agitation, un député demanda la formation d'un comité pour examiner l'état du royaume. Cette motion, appuyée par Canning, fut combattue par lord Castlereagh. « Ce comité, dit-il, qu'aurait-il à faire? si ce n'est de compter les nations délivrées, les trônes rétablis, les victoires remportées?... » C'étaient les triomphes de l'oligarchie que vantait le ministre tory. Mais après avoir vaincu l'Empire, elle se trouva en présence d'une puissance plus redoutable, les principes de la Révolution.

Georges IV (1820-1830). Continuation des troubles à l'intérieur et de la politique absolutiste au dehors. — Georges III mourut au milieu de cette agitation après un règne de soixante ans (janvier 1820). Georges IV, qui gouvernait comme régent depuis dix ans, lui succéda, et lord Castleragh continua de dominer dans les conseils de la couronne. Rien ne fut donc changé. Aussi les troubles continuèrent. Dans les premiers jours du nouveau règne il se forma un complot pour assassiner les ministres et appeler le peuple anglais à une révolution (conspiration de Thistlewood, février 1820). Des révoltes éclatèrent parmi les ouvriers dans le Yorkshire et en Écosse. L'agitation irlandaise prenait un caractère alarmant. Les *ribbon-men* (1) se répandaient la nuit dans les campagnes, rançonnaient les propriétaires et exigeaient des cultivateurs le serment de ne rien payer jusqu'à ce qu'on eût diminué les fermages. On annonça un massacre général

(1) *Rubanniers*, parce que dans leurs réunions ils se distinguaient par des rubans.

pour le jour de la Saint-Patrice, patron de l'Irlande. La *yeomanry* prit les armes; des troupes furent envoyées d'Angleterre; le complot fut prévenu : mais l'émigration, seul moyen d'échapper à la misère et à un joug odieux, continua de dépeupler l'Irlande.

Mort de Castlereagh (**août 1822**). — Instruments des tories à l'intérieur, Georges IV et son ministère continuèrent au dehors de lier l'Angleterre à la politique des souverains absolus. Lord Castlereagh, tout naturellement appelé à représenter son gouvernement dès qu'il s'agissait de combattre les idées d'émancipation, était désigné pour aller siéger dans les conseils de la sainte-alliance au congrès de *Vérone*, lorsqu'il se coupa la gorge (août 1822). Georges Canning devint ministre des affaires étrangères. « La politique anglaise allait dès lors changer. Les tories, instruits par l'expérience, devaient peu à peu céder, malgré de vives résistances : avec Canning, ils abandonnèrent la politique de la sainte-alliance; avec Huskisson, ils accordèrent la réforme commerciale et industrielle; avec Wellington et Robert Peel, l'émancipation de l'Irlande; plus tard, avec Grey et John Russell, la réforme politique s'opérera pacifiquement (1). »

Royaume des Pays-Bas. — Le congrès de Vienne, voulant constituer sur la plus vulnérable de nos frontières un État assez fort pour servir de boulevard contre la France, avait réuni la Belgique à la Hollande et l'avait donnée, avec le grand-duché de Luxembourg, à Guillaume Ier d'Orange. Ainsi fut formé le royaume des Pays-Bas. Il fut principalement l'ouvrage de l'Angleterre. Elle y trouvait un double avantage : elle gardait les meilleures colonies de la Hollande, l'île de Ceylan et le Cap de Bonne-Espérance, en lui procurant de larges compensations en Europe, et elle éloignait la France d'Anvers.

Opposition entre la Hollande et la Belgique. — Mais de toutes les créations politiques de 1815 aucune n'était plus contraire à la nature des choses et ne devait être plus éphémère. Race, histoire, religion, langue, constitution économique, tout séparait les deux pays. Entre les provinces du nord, bataves, protestantes et commerçantes, et celles du midi, belges, catholiques, agricoles et industrielles, séparées depuis trois siècles, il ne pouvait y avoir qu'une union factice. La maison d'Orange, populaire en Hollande, où son histoire se confondait avec celle du pays dans les glorieux souvenirs de la lutte contre la domination espagnole, était sans racines, sans traditions, sans *légitimité* en Belgique. Restaurée dans la première, elle était imposée à la seconde.

Politique de la Hollande pour dénationaliser la Belgique; opposition du parti libéral et du parti catholique. — Guillaume Ier s'efforça de concilier les intérêts si opposés des deux peuples par la *loi fondamentale* ou constitution qu'il accorda, et qui contenait les ga-

(1) M. Dauban.

ranties essentielles du régime représentatif : deux chambres, composant les états généraux ; liberté de conscience et de la presse, vote de l'impôt, etc. Mais en rendant les ministres responsables seulement envers le roi et en n'établissant pas le jury, cette constitution mécontenta les libéraux ; en interdisant l'emploi du français dans les actes judiciaires (juillet 1818), et en imposant la langue hollandaise aux écoles et aux tribunaux (octobre 1822) ; enfin en faisant au gouvernement une part plus grande dans l'instruction publique, Guillaume Ier froissa tout à la fois le sentiment populaire et irrita le clergé. L'opposition belge prit alors un caractère national ; ses diverses fractions, libéraux et catholiques, s'unirent pour briser un joug détesté.

§ II. — Révolutions militaires et constitutionnelles en Espagne, a Lisbonne, a Naples et a Turin.

SOMMAIRE. — Espagne. Ferdinand VII (1813-1833) ; rétablissement de l'absolutisme et de l'inquisition. Tentatives de Mina, de Lascy, de Porlier, de Vidal (1813-1819). Soulèvement de l'armée de Cadix (janvier 1820). Ferdinand VII prête serment à la constitution de 1812. Les Cortès de 1820 ; réformes libérales. Résistances de la noblesse et des moines.

Portugal. Révolution constitutionnelle (août 1820). Jean VI accepte la nouvelle constitution (juillet 1821). Émancipation du Brésil (1822).

Italie. État de l'Italie en 1815. Le carbonarisme. Despotisme de Ferdinand Ier de Naples. Révolution militaire (juillet 1820).

Espagne. — Ferdinand VII (1813-1833) ; rétablissement de l'absolutisme et de l'inquisition. — L'Espagne était à coup sûr, de tous les pays dont Napoléon avait renversé les dynasties pour leur substituer sa domination, celui à qui ses princes restaurés devaient le plus de ménagements. Pendant six ans elle avait lutté pour son indépendance et pour ses rois détrônés, et elle avait un sentiment justement fier de ses héroïques efforts. « La nation, » dit le président des Cortès à Ferdinand VII, lorsqu'il rentra dans sa capitale en 1814, « replace sur votre tête cette couronne qui en était tombée, et qu'elle a su reconquérir pour vous et sans vous. Ne perdez jamais de vue que vous ne la devez qu'à la générosité nationale. La patrie ne met à votre autorité d'autres limites que celles qui ont été posées par la charte constitutionnelle. Le jour où vous les franchiriez, le pacte solennel qu'elle forme aujourd'hui avec vous serait rompu. » Ferdinand VII promit de maintenir la constitution de 1812, et de gouverner avec le concours des Cortès. Mais à peine replacé sur le trône, il viola la foi jurée et supprima toutes les réformes par lesquelles l'assemblée de 1812 avait essayé de régénérer l'Espagne. Les Cortès furent dissoutes et la royauté du droit divin rétablie avec son ancien cortége : l'aristocratie et ses priviléges, les moines et leurs immenses propriétés, les jésuites et l'inquisition. L'absolutisme trouva ici dans

le fanatisme ravivé un puissant auxiliaire. Bientôt les prisons du saint-office, comme celles de l'État, furent insuffisantes.

Tentatives de Mina, de Lascy, de Porlier, de Vidal (1813-1819). — C'est l'armée qui protesta la première. Les généraux qui avaient combattu pour délivrer leur pays de la domination étrangère reprirent les armes pour le délivrer du despotisme d'un roi parjure et cruel. Dès la fin de 1813, Espoz y Mina tenta de s'emparer de Pampelune et d'y proclamer la constitution. Cette tentative échoua, ainsi que celles des généraux Lascy et Porlier (1817) et du colonel Vidal (1819). Elles fournirent de nouveaux prétextes aux fureurs de Ferdinand VII. Les prisons étaient encombrées de *liberalès*. Dans le nombre figuraient trente-deux députés des Cortès. Envoyés devant les tribunaux, ils furent absous. Ferdinand cassa le jugement et les condamna de sa propre autorité. La confiscation était la suite ordinaire de ces exécutions de la justice royale. En même temps les créanciers de l'État voyaient leurs rentes supprimées ou arbitrairement réduites. Malgré la banqueroute et les confiscations, les finances étaient dans un désordre effroyable, et toutes les ressources manquaient à l'Espagne au moment où l'insurrection de ses colonies américaines lui imposait de nouvelles charges.

Soulèvement de l'armée de Cadix (janvier 1820). Ferdinand VII prête serment à la constitution de 1812. — Cette guerre fut l'occasion d'une sédition militaire plus grave que les précédentes. Elle éclata dans l'armée de Cadix, rassemblée pour aller combattre l'insurrection. Quiroga et Riégo se mirent à la tête de la révolte et proclamèrent la constitution de 1812 (janvier 1820). Des mouvements semblables éclatèrent sur d'autres points. En peu de temps l'agitation se propagea dans toute la péninsule. Le général Mina, réfugié depuis six ans en France, entra dans la Navarre et prit le titre de général en chef de l'*armée nationale et constitutionnelle*. Enfin le général O'Donnel, comte de l'Abisbal, chargé de combattre l'insurrection, se prononça en sa faveur (mars). Des détachements de la garnison même de Madrid partaient pour se joindre aux rebelles. Ferdinand VII, effrayé, annonça la convocation des Cortès et prêta serment devant une junte à la constitution de 1812 (9 mars). Les prisons d'État et celles du saint-office s'ouvrirent. Une ordonnance royale abolit l'inquisition, dont les biens devaient servir à l'amortissement de la dette publique, et bannit les jésuites (9-10 mars). Enfin un arrêté de la junte établit la liberté de la presse.

Les Cortès de 1820; réformes libérales. — Les Cortès s'ouvrirent le 9 juillet. Elles étaient composées en grande partie des députés de 1812, et s'inspirèrent des idées libérales de cette assemblée. Ferdinand VII renouvela son serment, en attendant l'occasion d'un nouveau parjure. Cependant l'assemblée se mit à l'œuvre. Elle avait à tirer l'Espagne d'une situation déplorable. L'armée ne comptait que

60 000 hommes, et la marine était tombée à ce point qu'on en fut réduit à emprunter des vaisseaux à la Russie pour escorter des troupes envoyées dans les colonies insurgées. La dette approchait de 4 milliards, dont l'intérêt surpassait le produit des impôts. Une banqueroute était imminente. La moitié des terres appartenait au clergé (60 000 moines, 2000 couvents); la moitié du reste, grevée de substitutions ou de majorats, n'était pas moins perdue pour l'agriculture. Les Cortès, suivant les traditions de notre immortelle Assemblée constituante, abolirent les droits féodaux, les majorats, la moitié des dîmes, la plupart des ordres religieux, et attribuèrent à l'État, sous le nom de propriétés nationales, les immenses biens ecclésiastiques, qui furent mis en vente. L'instruction publique, l'armée, la marine reçurent une organisation libérale. C'était une révolution complète, d'où allait sortir une nation nouvelle.

Résistances de la noblesse et des moines. — Malheureusement ces grandes réformes ne s'appuyaient pas, comme celles qui avaient régénéré la France, sur une classe moyenne assez nombreuse pour en assurer le triomphe. Outre la cour, où le lâche et perfide Ferdinand n'avait cédé que par peur, elles avaient pour adversaires la noblesse dépouillée de ses priviléges, le clergé dépossédé de ses richesses, enfin le peuple lui-même, trop ignorant pour en apprécier les bienfaits. Des prêtres et des moines soulevèrent les populations fanatisées au nom de la religion et de la monarchie absolue. Des bandes armées parcoururent l'Andalousie, l'Estramadure, la Galice. Dans les vallées de Bastan et de Roncal une troupe de 1200 à 1500 hommes se rassembla et forma le premier noyau de l'*armée de la foi* (1821). En Catalogne, la guerre civile s'organisa sous la direction du baron d'Eroles; dans l'Aragon, elle eut pour chef le fameux trappiste Marañon. Une circonstance favorisait les absolutistes. La fièvre jaune venait de sévir dans Barcelone, et un corps de 15 000 Français avait été placé sur la frontière pour établir un cordon sanitaire. Les bandes insurgées, dispersées par les troupes constitutionnelles, allaient se reformer derrière les Pyrénées sous la protection des chefs royalistes de notre armée. La réaction comptait sur l'appui de la France gouvernée par la Congrégation. C'était des deux côtés des Pyrénées la même faction, là en possession du pouvoir, ici en lutte pour le ressaisir. Deux des chefs absolutistes, Miralès et Romanillo, après avoir pris d'assaut la Seu d'Urgel, y établirent une junte royaliste et une régence suprême (août 1822). Chassées de cette ville par les succès du général constitutionnel Mina, elles se réfugièrent à Bayonne (novembre). Cette ville et Toulouse furent comme les quartiers-généraux de l'émigration espagnole, qui allait former l'avant-garde de l'intervention française.

Révolution constitutionnelle en Portugal (août 1820). — A l'époque de l'invasion française, en 1807, l'infant don Juan, fils de la reine Marie et régent du Portugal depuis 1792, avait émigré avec

toute la cour au Brésil, où il prit en 1816, à la mort de sa mère, le titre de roi du *royaume uni de Portugal, des Algarves et du Brésil*, sous le nom de Jean VI. La cour continua de résider à Rio-Janeiro. Quant au Portugal, gouverné depuis 1808 par une régence sous la présidence de lord Beresford, il semblait n'être plus qu'une province de son ancienne colonie, ou plutôt être devenu lui-même une colonie de l'Angleterre. Tous les avantages du commerce étaient pour ce pays ou pour la nouvelle métropole. Blessée dans son amour-propre comme dans ses intérêts, la nation portugaise s'agitait sourdement, et déjà plusieurs complots avaient été formés, lorsque, le 24 août 1820, au contre-coup de la révolution espagnole, une insurrection militaire éclata à Oporto. Elle avait pour chef le colonel Sépulvéda. Les troupes, rangées sur la place, prêtèrent serment au roi, aux Cortès et à la constitution. Une junte provisoire se constitua. L'adhésion des garnisons voisines porta son armée à 22 000 hommes. Divisés en deux corps, ils marchèrent sur Lisbonne. Les troupes envoyées pour les combattre entrèrent dans leurs rangs, et le 15 septembre toute la garnison de la capitale, rangée sur la place, fit entendre les cris de : « Vive la constitution! vive le roi! » On nomma un gouvernement provisoire qui notifia à la régence l'ordre de cesser ses fonctions, et l'on décida de convoquer les Cortès. Cette assemblée s'ouvrit le 24 janvier 1821. Elle attribua le pouvoir législatif à une chambre unique et n'accorda au roi qu'un *veto* temporaire (9 mars).

Jean VI accepte la nouvelle constitution (**juillet 1821**). — A la nouvelle de ces événements, Jean VI revint en Portugal, et le 4 juillet il prêta serment à la nouvelle constitution. Aussitôt les ambassadeurs d'Autriche et de Russie quittèrent Lisbonne; mais l'Angleterre annonça l'intention de défendre l'indépendance du Portugal contre toute intervention étrangère.

Émancipation du Brésil (**1821**). — Cette révolution eut pour conséquence la séparation du Brésil. A l'exemple des colonies espagnoles, il aspirait à s'affranchir de la métropole. Après le départ de Jean VI, une assemblée proclama à Rio-Janeiro l'indépendance du pays, et nomma don Pedro, que son père avait investi de la régence, empereur constitutionnel (août-octobre 1822).

État de l'Italie en 1815. Le carbonarisme. — L'Italie était courbée sous un double joug : celui de l'Autriche, maîtresse du royaume lombard-vénitien, et celui des princes qui gouvernaient le reste de la péninsule en vassaux et complices de l'oppression étrangère. La conquête et le despotisme pesaient également sur elle, et elle avait à lutter à la fois pour son indépendance nationale et pour sa liberté politique. Elle se couvrit de sociétés secrètes dont les membres étaient désignés sous le nom de *carbonari*. Organisées et encouragées primitivement contre la domination française par les agents de l'Autriche et des Bourbons alors réfugiés en Sicile, elles se tournèrent, à partir de 1815,

contre la domination autrichienne et les gouvernements de la péninsule dont l'absolutisme trouvait en elle un appui.

Despotisme de Ferdinand Ier de Naples. — Nulle part ces associations n'étaient plus nombreuses que dans le royaume de Naples; nulle part aussi la restauration de l'ancienne dynastie n'amena à sa suite une plus violente réaction. La Sicile avait obtenu, en 1812, sous l'inspiration de lord Bentink, une constitution presque anglaise. L'introduction de l'administration et des idées françaises dans les provinces de terre ferme y avait opéré des changements non moins considérables. Ferdinand Ier n'en tint aucun compte. Il abolit la constitution de 1812, sans rendre aux Siciliens leur ancien parlement, déclara les deux royaumes indivisibles et y rétablit le pouvoir absolu dont les lazzaroni et les brigands furent, avec l'Autriche, les soutiens ordinaires.

Révolution militaire (juillet 1820). — Une sourde agitation se propagea des deux côtés du phare. A la nouvelle de la révolution d'Espagne, les *carbonari* résolurent d'agir. Le 2 juillet 1820, un régiment se souleva à Nola; un mouvement éclata à Naples. Les insurgés prirent pour chef Guillaume Pépé et proclamèrent la constitution espagnole de 1812. Ferdinand Ier effrayé nomma son fils, le duc de Calabre, vicaire général du royaume. Ce prince proclama la constitution (7 juillet), et arbora avec les Napolitains les couleurs de l'indépendance italienne (bleu, noir et rouge). Le mouvement gagna la Sicile; Palerme arbora, comme Naples, les couleurs nationales. A cette nouvelle, le vieux roi prêta lui-même serment à la nouvelle constitution (13 juillet).

L'absolutisme était renversé dans les Deux-Siciles comme en Espagne. Mais les Napolitains et les Espagnols, vainqueurs de leurs gouvernements, allaient avoir à compter avec la sainte-alliance.

§ III. — Mouvements en Allemagne et en Pologne.

SOMMAIRE. — Allemagne. L'Allemagne en 1815; inexécution des promesses de 1813. Sociétés secrètes. Fête à la Wartbourg (octobre 1817). Assassinat de Kotzebue (mars 1818). Congrès de Carlsbad et de Vienne (1819-1820). Sévérité de la diète fédérale.

Pologne. Formation du royaume de Pologne (1815). Constitution libérale. Alexandre Ier change de politique : oppression de la nationalité polonaise; sociétés secrètes.

L'Allemagne en 1815; inexécution des promesses de 1813. — L'acte constitutif de la *Confédération germanique*, arrêté par le congrès de Vienne, partageait l'Allemagne en trente-huit États souverains, ayant un centre commun dans la diète de Francfort, composée des plénipotentiaires des gouvernements confédérés sous la présidence de l'Autriche. Cependant, en soulevant leurs peuples au nom de l'indépendance de la patrie commune, les princes leur avaient promis une

représentation nationale. La nouvelle organisation territoriale et politique était une première déception pour le patriotisme des Allemands qui rêvaient l'union de la race germanique. Elle ne devait pas être la seule. L'article 13 de l'acte fédéral obligeait tous les princes de la Confédération à donner à leurs peuples une constitution représentative. Cet engagement ne fut pas mieux tenu. De 1815 à 1820, quelques États seulement, Nassau, Saxe-Weimar, Bavière, Bade, Wurtemberg, Hanovre, Brunswick, Hesse-Darmstadt, reçurent des constitutions, la plupart empreintes d'un caractère féodal et plus favorables à l'autorité des souverains et aux priviléges de l'aristocratie qu'aux droits du peuple. La Prusse, à qui Frédéric-Guillaume III avait promis dès le 22 mai 1815 une constitution populaire, n'obtint que des états provinciaux, et seulement en 1823. Quant à l'Autriche, empire composé de races diverses qui frémissaient sous son joug, loin de songer à leur accorder des institutions libérales qui eussent fortifié chez elles le sentiment national, elle se donna pour rôle d'étouffer partout, en Allemagne comme en Italie, les aspirations populaires. La Prusse s'associa à cette politique de compression qui se personnifia dans les deux principaux ministres des deux grandes puissances allemandes, MM. de Metternich et de Hardenberg. La diète de Francfort ne sut que se faire l'instrument des cabinets de Vienne et de Berlin.

Sociétés secrètes; fête à la Wartbourg (octobre 1817); assassinat de Kotzebue (mars 1819). — Cependant la nation allemande s'impatientait des lenteurs des princes à exécuter les promesses et les engagements de 1813. Des sociétés secrètes se formèrent; celle de la *Burschenschaft* (1) surtout excita dans la jeunesse des universités une grande fermentation révolutionnaire. Le 18 octobre 1817, environ cinq cents jeunes gens des différentes universités allemandes se réunirent au château de la Wartbourg pour célébrer l'anniversaire trois fois séculaire de la Réformation, ainsi que l'anniversaire de la bataille de Leipzig. Dans leur exaltation les étudiants allumèrent sur le Wartenberg un feu de joie où ils brûlèrent des ouvrages contraires aux idées libérales, pour imiter Luther lorsqu'il brûla la bulle du pape, et prononcèrent des discours contre les princes qui avaient violé la foi jurée en n'accordant pas une constitution à leurs peuples. Un des principaux promoteurs de cette fête, Charles-Louis Sand, assassina à Manheim Kotzebue, écrivain allemand à la solde de la Russie, qui raillait l'enthousiasme libéral et patriotique de la jeunesse (mars 1819). Quelques mois après, un autre étudiant fit une tentative semblable contre un conseiller du duc de Nassau (juillet).

Congrès de Carlsbad et de Vienne (1819-1820). Sévérité de la diète fédérale. — Cette agitation inquiéta les gouvernements et les jeta

(1) Association d'étudiants.

dans une réaction plus violente contre les idées libérales. Déjà au *congrès d'Aix-la-Chapelle*, des mesures avaient été déclarées nécessaires pour comprimer l'esprit révolutionnaire en Allemagne (septembre 1818). Concertées par MM. de Metternich et de Hardenberg, elles furent arrêtées par le *congrès de Carlsbad* (avril 1819). D'après les décisions du congrès, adoptées par la diète de Francfort, la presse fut soumise pour cinq ans à la censure préalable et les universités à une surveillance sévère; une commission centrale fut instituée à Mayence pour informer contre les « menées démagogiques » (septembre). Enfin l'acte final du *congrès de Vienne*, qui s'assembla la même année sous la présidence du prince de Metternich pour achever l'organisation de la Confédération germanique (novembre 1819-mai 1820), établit ce principe : « Que toute la puissance politique est réunie dans les mains du chef de l'État. » Ainsi furent écartées les constitutions représentatives promises aux jours de la lutte nationale.

« De ce moment domina la réaction. La diète de Francfort, sous la direction de l'Autriche, en fut l'instrument, et l'Allemagne ne sentit d'un pouvoir central que son action coercitive, manifestée par des persécutions politiques et par le développement des forces militaires, sans jouir des avantages d'une véritable confédération, tels qu'un tribunal fédéral et l'union commerciale (1). »

Formation du royaume de Pologne (1815). Constitution libérale.— L'acte final du *congrès de Vienne* de 1815 avait garanti aux Polonais, « sujets respectifs de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, » une représentation et des institutions nationales. L'ancien duché de Varsovie, réuni en grande partie à l'empire russe, fut érigé en *royaume de Pologne*, et Alexandre Ier donna, en effet, à cet État une charte constitutionnelle, avec une organisation administrative et judiciaire, une armée et des finances distinctes. Deux chambres, celle des sénateurs et celle des nonces, exerçaient le pouvoir législatif. Les Polonais devaient être seuls admis aux emplois publics, leur religion respectée, et toutes les affaires traitées exclusivement dans leur langue. La cendre de Kosciusko, redemandée à la Suisse, fut déposée dans la cathédrale de Cracovie entre Sobieski et Joseph Poniatowski. Enfin à la diète de Varsovie (1818), Alexandre Ier annonça l'intention d'étendre les bienfaits de la constitution aux provinces de l'ancienne Pologne incorporées à l'empire.

Alexandre Ier change de politique; oppression de la nationalité polonaise; sociétés secrètes. — Mais en donnant le commandement de l'armée polonaise au grand-duc Constantin, son frère et son héritier présomptif, prince dur, plein des préjugés du despotisme moscovite, qui exerça le pouvoir d'une manière arbitraire et tyrannique,

(1) Assmann, *Geschichte der neuesten Zeit.*

et ne laissa au lieutenant général du royaume, Zaïonczeck, qu'une autorité nominale, il parut retirer d'une main ce qu'il avait accordé de l'autre. Alexandre Ier lui-même fit voir bientôt le peu de fond qu'il y avait à faire sur ses sentiments libéraux. Doué d'un esprit fin et livré à un mysticisme qui l'inclinait à la modération et à la douceur, mais d'un caractère mobile, sans principes solides et sans force de volonté, après avoir contribué par son influence à assurer aux Français une charte constitutionnelle et en avoir lui-même donné une aux Polonais, il changea tout à coup de rôle, lorsqu'il vit l'Europe agitée par l'esprit de liberté, se crut appelé dès lors à étouffer partout les mouvements populaires, qui ébranlaient les trônes, et se fit l'instrument de la politique du prince de Metternich, qui le détermina, au *congrès de Troppau* (octobre 1820), à reconnaître le principe d'intervention. Déjà, au *congrès d'Aix-la-Chapelle*, auquel il assista en personne avec François Ier et Frédéric-Guillaume III, se manifestèrent les nouvelles dispositions du czar (1818). La Pologne ne tarda pas à en ressentir les effets. Une ordonnance de 1819 y supprima la liberté de la presse et établit la censure. Des tribunaux exceptionnels furent institués et les arrestations se multiplièrent. Un vaste système d'espionnage enveloppa tout le royaume. Cette politique de compression ne fit qu'accroître l'énergie du sentiment national des Polonais et la haine du joug moscovite. Des sociétés secrètes se formèrent. Leur action mystérieuse s'étendit à toutes les provinces polonaises. Elle devait bientôt pénétrer jusque dans les rangs de l'armée russe et y provoquer une conspiration redoutable.

§ IV. — Insurrection des Grecs.

SOMMAIRE. — Les Grecs sous la domination turque. Insurrection (1821). Succès dans la Livadie et la Morée (1821). Proclamation de l'indépendance de la Grèce (janvier 1822). Massacres de Chio (avril). Exploits de Canaris.

Les Grecs sous la domination turque. — Les États de l'Occident n'offraient pas seuls, pendant cette période, le spectacle de la lutte de la liberté contre le despotisme. Il y avait dans l'orient de l'Europe des peuples, Grecs, Roumains, Albanais, Serbes, courbés depuis plusieurs siècles sous le joug ottoman. Plus d'une fois déjà ils avaient essayé de le secouer; mais ils n'avaient réussi encore qu'à le rendre plus pesant. Cependant les glorieux souvenirs du passé entretenaient dans le cœur des Grecs le désir de l'indépendance et la résolution de la reconquérir. On développa dans la jeunesse ces généreux sentiments par l'étude des immortels chefs-d'œuvre du génie national. C'est vers ce but que tendirent surtout les efforts d'une association célèbre sous le nom d'*Hétérie*. Cette société, ébauchée à Vienne par le comte de Capo d'Istria, se propagea en Grèce, et même dans un

quartier de Constantinople appelé le *Fanar* (1). Elle prit dès lors le caractère d'une société secrète, et se proposa pour but l'affranchissement de la patrie. Elle avait pour chef Alexandre Ypsilanti, fils de l'ancien hospodar de Valachie et aide de camp du czar Alexandre. La Russie, par sympathie religieuse et surtout par calcul politique, semblait devoir favoriser un mouvement conforme à ses projets traditionnels contre la Turquie.

Insurrection des Grecs (1821). — L'explosion, près d'éclater, fut hâtée par la révolte d'Ali, pacha de Janina, qui appela les chrétiens aux armes pour s'en faire des auxiliaires (1820). Ypsilanti accourut aussitôt de Russie, appela à la liberté les Moldaves, les Valaques et les Grecs, et se trouva bientôt à la tête de plusieurs milliers d'insurgés (1821). C'étaient surtout des Arnautes, rudes montagnards d'Albanie et d'Illyrie. Les Grecs de Morée se soulevèrent de leur côté et prirent pour chef Démétrius Ypsilanti, frère d'Alexandre. L'insurrection se propagea dans les Cyclades qui avaient une marine nombreuse et d'intrépides matelots. Psara, Spetzia, Hydra, et plusieurs autres îles, armèrent pour la guerre d'indépendance.

Succès des Grecs dans la Livadie et la Morée (1821). Proclamation de l'indépendance de la Grèce (janvier 1822). — Mais les Grecs étaient réduits à leurs propres forces. Le czar se déclara contre une révolution condamnée par les principes de la sainte-alliance, et désavoua son aide de camp. Quant à l'Autriche, fidèle à son rôle odieux, elle se montrait plus disposée à soutenir les oppresseurs que les opprimés; elle enferma dans la forteresse de Mongatz Alexandre Ypsilanti, qui avait cherché un refuge sur son territoire après avoir été défait dans les provinces danubiennes (juin 1821).

L'insurrection combattait avec plus de succès dans les provinces méridionales, où les troupes turques étaient moins nombreuses. Dans la Livadie (Hellade), elle se rendit maîtresse d'Athènes, et Odysseus défendit victorieusement contre le pacha de Salonique le passage des Thermopyles (septembre 1821). Dans la Morée, les Grecs battirent les Turcs à *Nauplie de Malvoisie* (2), à *Navarin*, et enlevèrent d'assaut Tripolitza (août-octobre). Un congrès, réuni à Épidaure (3), proclama l'indépendance de la Grèce (janvier 1822). Corinthe, dont s'empara Ypsilanti, devint le siége du gouvernement national, composé d'un sénat sous la présidence de Démétrius et d'un conseil exécutif présidé par Mavrocordato.

Massacres de Chio (avril 1822). Exploits de Canaris. — Mais la chute d'Ali permit au sultan Mahmoud de tourner contre l'insurrection l'armée à la tête de laquelle Kourschid, pacha de Thessalie,

(1) Les *Fanariotes* étaient les descendants des Grecs qui restèrent à Constantinople après la prise de cette ville par les Turcs, en 1453.
(2) Au sud-est de la Laconie.
(3) Argolide.

assiégeait Janina (février 1822). En même temps des dissentiments éclataient parmi les Grecs. Pendant que le peuple se battait avec un courage héroïque, l'ambition divisait les chefs. Kourschid profita de leurs rivalités. A la tête de 30 000 hommes, il força les Thermopyles, prit Athènes, puis Corinthe (juillet 1822). Le gouvernement national était dissous. Chio, soulevée, venait d'être saccagée par le capitan-pacha, ses habitants massacrés ou vendus comme esclaves (avril). L'héroïque Canaris allait venger ce désastre. Pendant que Kourschid pénétrait dans la Morée par l'isthme de Corinthe, la flotte du capitan-pacha cingla vers Hydra pour envelopper la presqu'île par mer. A l'entrée de la nuit, Canaris, à la tête de l'escadrille grecque, s'approcha du vaisseau amiral, y accrocha un brûlot et le fit sauter avec le capitan (juin). La flotte ennemie épouvantée regagna le Bosphore. Sur terre, les Turcs furent mis en déroute près d'Argos et chassés de la Morée avec de grandes pertes. Malheureusement la discorde régnait toujours parmi les chefs et se mit même dans le gouvernement qui se partagea entre eux : Colocotroni était soutenu par le conseil exécutif; Mavrocordato et Conduriotis avaient pour eux le corps législatif; la victoire resta à ces derniers.

Cependant le sultan avait rassemblé de nouvelles forces. 25 000 Turcs, sous Mustapha, s'avancèrent dans l'Acarnanie et marchèrent sur Missolonghi. 2000 Grecs à peine étaient opposés à cette armée. Marcos Botzaris se dévoua et mourut comme Léonidas. Avec 300 hommes il pénétra de nuit dans la tente de Mustapha. Les Turcs surpris crient à la trahison, et dans l'obscurité de la nuit se chargent les uns les autres. Botzaris est blessé mortellement, mais l'ennemi épouvanté bat en retraite (juillet 1823). Cette guerre abonde en traits de ce genre. La flotte ottomane attaquait l'île de Psara; la garnison d'un des forts, désespérant de tenir plus longtemps, après une défense héroïque, se fit sauter avec les assaillants (juillet 1824). Tant d'héroïsme ne faisait qu'exciter la férocité des Turcs. L'île prise, tous les Grecs furent massacrés. L'intrépide Canaris se chargea encore de la vengeance; avec l'amiral Miaulis, il donna la chasse à la flotte du capitan-pacha qui menaçait Samos, et la détruisit en grande partie dans les eaux de cette île. Ainsi, depuis quatre ans, un petit peuple, résolu de reconquérir son indépendance, tenait en échec toutes les forces d'un grand empire.

§ V. — Congrès de Troppau, de Laybach et de Vérone (1820-1822). Intervention de l'Autriche en Italie, de la France en Espagne.

SOMMAIRE. — Congrès de Troppau (août 1820), de Laybach (janvier 1821) et de Vérone (septembre 1822). Le principe d'intervention. Intervention armée de l'Autriche à Naples (mars 1821), à Turin (avril 1821).

Intervention de la France en Espagne (1823). Vive opposition de la gauche.

Expulsion de Manuel (mars). Fermeté des Cortès. Prise du Trocadéro (août). Dissolution des Cortès. Rétablissement du pouvoir absolu. Fureurs de Ferdinand VII.

Congrès de Troppau (août 1820), de Laybach (janvier 1821) et de Vérone (septembre 1822). Le principe d'intervention. — Ainsi, d'un bout de l'Europe à l'autre, les peuples étaient soulevés ou s'agitaient pour obtenir des institutions libres ou recouvrer leur indépendance. Les souverains de la sainte-alliance alarmés resserrèrent leurs liens. Alors on vit se développer les conséquences politiques des principes, enveloppés de mysticisme, posés dans ce traité « sous l'influence de ce parti absolutiste et théocratique qui, depuis 1815, travaillait à rétablir l'ordre de choses d'avant la Révolution, à détruire tous les avantages conquis au prix de tant de sacrifices pour l'humanité, et à faire considérer le retour vers le passé comme une condition de *salut* et de conservation pour la société civile (1). » Dans les *congrès de Troppau* (août 1820), de *Laybach* (janvier 1821) et de *Vérone* (septembre 1822), la sainte-alliance acheva, en effet, de jeter le masque, en proclamant le principe d'intervention, et en marquant nettement sa vraie politique par la résolution de comprimer partout les mouvements des peuples et d'affermir ou de rétablir les trônes absolus. Dans les deux premiers fut traitée la question napolitaine : l'Autriche se chargea d'étouffer la révolution dans l'Italie méridionale, d'où elle pourrait se propager dans ses possessions du nord; dans le troisième fut décidée, malgré l'opposition de l'Angleterre, représentée par Wellington, l'intervention française en Espagne. La fréquence de ces assises de la diplomatie absolutiste témoigne que son œuvre de 1815 n'était pas moins fragile que violente.

Intervention armée de l'Autriche à Naples (1821). — La cour de Vienne avait rassemblé 80 000 hommes dans la Lombardie et dans les provinces vénitiennes. Ferdinand Ier, invité à se rendre à Laybach où le congrès réuni à Troppau allait être transféré, vit à Florence les deux empereurs, et trahit dès lors ouvertement la cause de son peuple (décembre 1820). Parjure au serment qu'il venait de prêter à la constitution, il s'unit à la sainte-alliance pour rétablir l'absolutisme dans son royaume. L'armée autrichienne, sous le général Frimont, agissant au nom des trois puissances, passa le Pô à Crémone, défit Guillaume Pépé près de *Riéti*, et entra à Naples (mars 1821). Le parlement venait de se dissoudre. Ferdinand rentra alors dans sa capitale, abolit la constitution, licencia la plus grande partie de l'armée et rétablit les jésuites (mai). 50 000 Autrichiens occupèrent pendant trois ans le royaume. C'est sous la protection de ces forces étrangères que s'exercèrent les vengeances du *roi absolu*.

Révolution à Turin (mars 1821). — Les événements dont le midi

(1) Arnd, *Geschichte der letzen vierzig Jahre.*

de la péninsule était le théâtre eurent leur contre-coup dans le nord. Comme Ferdinand Ier de Naples, Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne (1802-1821), était vassal de l'Autriche et ennemi des idées libérales. La haine de l'influence étrangère et du pouvoir absolu excita une révolution militaire dont le comte de Santa-Rosa fut le chef. Au moment où les troupes autrichiennes marchaient sur Naples, la garnison d'Alexandrie se souleva et proclama la constitution espagnole de 1812. Renforcée par les régiments des villes voisines, elle marcha sur Turin. La garnison et le peuple se joignirent aux insurgés, et le drapeau tricolore (vert, rouge et bleu de ciel) fut arboré sur les murs de la citadelle aux cris de *Vive la constitution! Guerre à l'Autriche!* Victor-Emmanuel, plutôt que de céder, abdiqua en faveur de son frère Charles-Félix (13 mars 1821).

Intervention de l'Autriche en Piémont. — A la première nouvelle de cette révolution, l'empereur d'Autriche rassembla des troupes dans la Lombardie, et le czar ordonna de mettre 100 000 Russes en mouvement. Assuré de l'appui de la sainte-alliance, le nouveau roi forma une armée pour combattre l'insurrection. 12000 Autrichiens passèrent le Tésin et vinrent renforcer à *Novare* les troupes royales. Après un combat inégal, les constitutionnels furent dispersés (avril). La junte, réunie à Turin, dut se dissoudre. Charles-Félix prit possession du trône et continua le système de gouvernement de son frère. Un corps autrichien occupa Alexandrie et d'autres places fortes du royaume, et protégea, comme à Naples, les vengeances de la réaction victorieuse.

Intervention de la France en Espagne (1823). — La sainte-alliance, qui avait étouffé la liberté à Naples et à Turin, ne pouvait la laisser triompher à Madrid. L'Autriche s'était chargée de faire la police de l'absolutisme en Italie; le gouvernement de la *Congrégation* infligea ce rôle à la France en Espagne. Cependant la cour et le cabinet étaient divisés : il y avait les *politiques* et les *fanatiques*. M. de Villèle, chef des premiers, était contraire à l'intervention. Elle n'offrait à ses yeux que périls de tous genres, soit qu'il considérât, à l'intérieur, l'opinion publique opposée à une telle guerre ou les dispositions douteuses de l'armée mise à l'épreuve pour la première fois sous le gouvernement des Bourbons pour aller replacer un peuple sous le joug d'un despotisme abrutissant; au dehors, la résistance du parti national espagnol pour défendre ses libertés constitutionnelles, ou la neutralité menaçante de l'Angleterre. M. de Montmorency, un des chefs des *fanatiques,* n'en était pas moins d'avis d'intervenir pour faire respecter ce qu'il appelait « l'inviolabilité des rois ». Envoyé au *congrès de Vérone,* il y engagea la politique de la France plus que n'eût voulu le président du conseil, et, de retour à Paris, il dut quitter le ministère des affaires étrangères. Il fut remplacé par M. de Chateaubriand, qui avait, comme lui, représenté la France au congrès et s'était également

prononcé pour l'intervention (décembre 1822). La politique du parti qui y poussait n'était donc pas vaincue. En effet, à l'ouverture de la session de 1823, Louis XVIII annonça la guerre. « Que Ferdinand VII, disait-il, soit libre de donner à ses peuples les institutions qu'ils ne peuvent tenir que de lui, et les hostilités cesseront. » Or, ces institutions, c'étaient le pouvoir absolu et l'inquisition. Notre ambassadeur fut rappelé, comme l'avaient déjà été ceux de Russie, d'Autriche et de Prusse, et une armée de 100 000 hommes rassemblée au pied des Pyrénées. Un crédit de 100 millions fut demandé à la Chambre pour les frais de la guerre.

Vive opposition de la gauche. — L'opposition combattit énergiquement l'intervention. « Si la guerre que vous voulez faire à la nation espagnole est juste, disait M. Royer-Collard, celle que nous fit l'étranger il y a trente ans l'était donc aussi ; il avait donc le droit de bombarder nos villes, de ravager nos campagnes, d'envahir nos provinces, et nous n'avions pas, nous, le droit de nous défendre... C'est nous imposer un sacrifice au delà de nos forces que de nous demander notre sang pour le triomphe du pouvoir absolu. » « Le parti qui nous domine, dit le général Sébastiani, obéit à ses préjugés, à ses vieilles haines, et voudrait aller conquérir le pouvoir absolu en Espagne pour le réimporter en France. » « Où faut-il chercher, demanda M. de Laborde, cette puissance magique qui dispose ainsi d'un royaume?.... Quelques jésuites intrigants, quelques courtisans fanatiques, voilà ce qui entraîne aujourd'hui la France, ce qui exerce sur les cabinets de l'Europe une influence non moins funeste. » « On nous apporte la guerre, dit le général Foy ; avant de la subir, je m'enquiers d'où elle vient, je me demande où elle nous conduira. Il m'importe peu de savoir si la faction mystique qui gouverne notre France, et qui a sa direction, ses confréries, son organisation complète, si cette faction a, comme on l'assure, mendié près des souverains réunis à Vérone la permission d'attaquer, en commençant par l'Espagne, les tribunes, les chartes et la raison humaine ; ou bien si ce sont les étrangers qui nous poussent (1).... Ce qui me suffit, c'est qu'une volonté et des passions qui n'ont rien de français nous entraînent où nous ne voulons pas aller. »

Expulsion de Manuel (4 mars). — Un acte d'une violence inouïe signala cette mémorable discussion. Un membre de l'opposition, Manuel, dont l'éloquence passionnée était soutenue par une grande fermeté de caractère, faisant ressortir les dangers auxquels notre intervention exposerait Ferdinand VII, s'écria : « Ai-je besoin de dire que

---

(1) M. de Villèle avait dit « que la France était dans l'alternative d'attaquer la révolution espagnole au delà des Pyrénées, ou d'aller la défendre sur les frontières du nord. » L'opposition voyait dans ces paroles une menace, une sorte de sommation de la sainte-alliance.

le moment où les dangers de la famille royale en France sont devenus plus graves, c'est lorsque les puissances étrangères ont envahi notre territoire? C'est alors que la France, la France révolutionnaire, a senti qu'elle avait besoin de se défendre par des forces nouvelles et par une nouvelle énergie.... » « C'est l'apologie de la Convention, du régicide! » vociféra la droite, et, au milieu d'un tumulte affreux, elle demanda l'expulsion du courageux député de la Vendée. Il fallut suspendre la séance. Le lendemain, M. de la Bourdonnaye parut à la tribune et proposa l'exclusion de Manuel. La majorité, par une odieuse violation de la représentation nationale, vota l'exclusion. Manuel déclara qu'il ne céderait qu'à la force, et à la séance suivante il était à son poste. Sommé de se retirer par le chef des huissiers, il répéta sa déclaration de la veille. Un piquet de garde nationale, introduit dans la salle, refusa, aux applaudissements de la gauche et des tribunes, d'employer la force contre un représentant du peuple. On fit entrer alors trente gendarmes, dont le commandant, le vicomte Foucault, fit *empoigner* Manuel (4 mars). Manuel dut céder. Tous les députés de la gauche l'accompagnèrent et cessèrent de prendre part à la discussion. La droite vota dans le silence le crédit de 100 millions.

Fermeté des Cortès. — En présence de l'hostilité des puissances continentales et de l'agression de la France, les Cortès montrèrent une noble fermeté : « En 1812, lorsque l'Europe avait à repousser un conquérant redoutable, les souverains approuvèrent notre constitution; plusieurs même promirent des institutions modérées à leurs peuples. Ils pensaient alors que la meilleure garantie de l'indépendance est la liberté. Aujourd'hui, tous se réunissent pour étouffer en Espagne la liberté comme l'indépendance. Nous défendrons l'une et l'autre. »

Prise du Trocadéro (21 août). Dissolution des Cortès. — Le 7 avril, l'armée française, divisée en cinq corps, franchit la Bidassoa. Elle était sous les ordres du duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois, dirigé par les maréchaux Oudinot et Moncey. L'administration de la guerre n'avait pris aucune mesure pour l'entretien d'une telle armée : approvisionnements, moyens de transport, tout manquait, et l'on fut à la merci d'un spéculateur ruiné et décrié, qui se chargea de tout, pourvut à tout, à des conditions qui ont rendu fameux les *marchés Ouvrard*. Les forces constitutionnelles s'élevaient à environ 130 000 hommes, divisés en quatre armées, sous Mina, l'Abisbal, Morillo et Ballesteros. Mais les défections de la plupart des généraux et l'indifférence ou l'hostilité du peuple firent tomber toute résistance. Le 24 mai, le duc d'Angoulême entra sans coup férir à Madrid et y installa une régence. Les Cortès avaient quitté cette capitale et s'étaient transportées à Séville, emmenant le roi. Deux colonnes marchèrent sur l'Andalousie par la Manche et par l'Estramadure. A leur approche les Cortès se retirèrent à Cadix (12 juin). Quelques jours après,

l'avant-garde de l'armée française arrivait devant cette ville. Entre Cadix et l'île de Léon se trouve la position de *Trocadéro,* séparée de la terre ferme par un canal de 70 mètres, défendue par 50 bouches à feu et par 1700 hommes; elle fut emportée le 31 août. Les Cortès, désespérant de prolonger une lutte impossible, rendirent à Ferdinand VII sa liberté et se déclarèrent dissoutes (octobre). La guerre était terminée.

Rétablissement du pouvoir absolu. Fureurs de Ferdinand VII. — Le roi rentra dans Madrid aux acclamations d'une populace stupide qui venait d'applaudir à l'exécution de Riego (13 novembre). Déjà la réaction, victorieuse par nos armes, avait déchaîné ses vengeances. Aussi féroce que lâche, Ferdinand VII assouvit ses instincts barbares dans les supplices des libéraux. L'Espagne retomba sous le joug de l'absolutisme et de l'inquisition. 45000 Français restèrent pendant cinq ans dans le royaume pour protéger ce régime et assister aux fureurs d'un despote sanguinaire et d'une faction implacable. Tels furent les résultats de cette guerre, qui coûta à la France 400 millions, et dont l'impopularité ne fut même pas compensée par un peu de gloire.

§ VI. — Émancipation des colonies espagnoles.

SOMMAIRE. — Soulèvement des colonies espagnoles. Mexique : Hidalgo, Morelos, Xavier Mina (1810-1817). Iturbide; le plan d'Iguala (1821). Iturbide empereur (1822). Rétablissement de la république (1823). Guatemala.

Colombie : Vénézuéla, Nouvelle-Grenade et Équateur (1811-1819). Bolivar.

Buénos-Ayres (1811-1825). Paraguay (1811) : le dictateur Francia.

Chili (1810-1826). Pérou (1810-1826). Haut-Pérou ou Bolivie (1824-1825).

Résultats.

Soulèvement des colonies espagnoles. — Les événements de l'Espagne, en 1808 et en 1820, eurent leur contre-coup dans ses colonies américaines. A la nouvelle de l'abdication de Bayonne et de l'avénement de Joseph Bonaparte, elles se soulevèrent comme la mère patrie; à la faveur de la révolution militaire de 1820, elles assurèrent leur indépendance.

Mexique : Hidalgo (1810); Morelos (1811-1813); Xavier Mina (1817). — Le signal partit du Mexique. Chose remarquable! le premier mouvement qui révéla aux populations mexicaines leur force était en faveur du prince déchu. Elles se montrèrent d'abord unies avec le vice-roi, don José Iturrigaray, dans un sentiment commun d'attachement pour Ferdinand VII, et disposées même à lui offrir une couronne en Amérique à la place de celle qu'il perdait en Europe. Cependant elles avaient contre la métropole de justes griefs, qui étaient d'ailleurs communs à toutes les vice-royautés soumises à la monarchie catholique : elles étaient exclues de tous les emplois publics au profit

des Européens, ne pouvaient envoyer de députés aux Cortès de Madrid et étaient privées de la liberté du commerce. Cette situation leur faisait désirer une existence plus autonome. En effet, la municipalité de Mexico demanda au vice-roi la création d'une junte centrale et la convocation d'une assemblée nationale. Ces demandes avaient trouvé auprès d'Iturrigaray un accueil favorable, quand l'*audiencia reale*, qui personnifiait au Mexique le parti espagnol, saisit ce prétexte pour accuser le vice-roi de trahison, le renverser et l'enfermer dans les cachots de l'inquisition. Les auteurs de ce coup d'État créèrent alors, sous le nom de *junte de sûreté*, une sorte de police générale investie des pouvoirs les plus étendus, organisèrent des bandes d'Espagnols armés et déportèrent aux Philippines ou en Europe ceux des membres de l'*ayuntamiento* (municipalité) qui avaient voté en faveur de l'assemblée nationale. Quant à Iturrigaray, il fut envoyé à Cadix, et là jeté en prison par ordre de la junte centrale.

L'*audiencia*, maîtresse du pouvoir, s'en servit pour opprimer les créoles. Un complot, tramé par ceux-ci à Valladolid, échoua (mai 1809). Mais le nouveau vice-roi, Venegas, n'était pas plutôt arrivé au Mexique, qu'une insurrection formidable mettait en question cette domination dont les Européens avaient tant abusé. Le promoteur du soulèvement, Hidalgo, était un prêtre. Au mois de septembre 1810, il leva l'étendard de la révolte, et, à la tête des Indiens insurgés, se rendit maître de Guanaxuato, de Valladolid, défit le général espagnol Truxillo à *las Cruces*, et arriva en vue de Mexico. Mais là s'arrêtèrent ses succès. Battu à *Aculco* et au *pont de Caldéron*, il fut livré aux Espagnols, au moment de passer aux États-Unis, et fusillé (1811). Sa mort ne mit pas fin à la lutte. Morelos, prêtre comme Hidalgo, et l'un de ses plus habiles lieutenants, en prit la direction et s'empara de Tehuacan, d'Orizaba, d'Oaxaca, d'Acapulco, de Vera-Cruz et de Puebla. Un congrès national, réuni à Chilpanzingo, proclama alors l'indépendance du Mexique (7 septembre 1813). Mais la victoire d'Iturbide à *Valladolid* et la dispersion du congrès rétablirent la supériorité des Espagnols. Morelos fut fait prisonnier et fusillé (décembre). L'anarchie fut alors au comble dans le camp des indépendants. Désaccord entre le congrès, reformé à Apalzingan, et les généraux, désaccord des généraux entre eux. Chacun s'isola et fit la guerre pour son propre compte. La politique adroite du vice-roi Apodaca acheva d'affaiblir la cause de l'insurrection. Profitant du désarroi de la rébellion, il offrit aux chefs mexicains une amnistie que la plupart acceptèrent, et au commencement de 1817 il ne restait qu'un petit nombre de soldats sous les drapeaux de l'indépendance. Telle était la situation quand Xavier Mina, neveu du général patriote et libéral Espoz y Mina, avec qui il avait combattu tour à tour la domination française et le despotisme de Ferdinand VII, arriva à la tête de quelques centaines d'hommes recrutés aux États-Unis (avril 1817).

Son plan était de faire du Mexique un État constitutionnel, sans toutefois le séparer absolument de l'Espagne. Mais il s'abusait sur les dispositions du pays, et son projet ne rallia qu'un petit nombre de créoles. Sa petite troupe, éclaircie bientôt par la désertion, ne reçut point les renforts sur lesquels il comptait. Après plusieurs combats glorieux, l'aventureux chef tomba aux mains de ses ennemis et eut le sort d'Hidalgo et de Morelos (novembre 1817).

Iturbide; le plan d'Iguala (1821). — Le Mexique semblait à la veille d'être entièrement pacifié, quand un des plus habiles généraux du parti royaliste, le créole Iturbide, passa aux indépendants et se mit en rapport avec divers chefs du parti national et même avec plusieurs généraux espagnols. De là naquit le *plan* dit *d'Iguala* (février 1821). L'ancien vainqueur de Morelos résumait dans les trois mots : *union, religion, indépendance,* les conditions politiques qu'il entendait appliquer au Mexique. Cette contrée formerait un État unitaire, indépendant de l'Espagne, mais néanmoins sous un prince de la famille royale; la religion catholique serait la religion officielle. Vainement la faction européenne, mécontente de l'attitude indécise du vice-roi Apodaca, le déposa. Tout le Mexique, à l'exception de la capitale, reconnut l'autorité d'Iturbide, et le nouveau vice-roi, O'Donoja, fut forcé de consentir par le traité de *Cordova* au programme d'*Iguala*. L'*armée des trois garanties,* comme on appelait l'armée d'Iturbide, fit son entrée dans Mexico le 27 septembre 1821, et l'on organisa un gouvernement provisoire composé d'une régence de cinq membres et d'une junte de trente-six, en attendant la tenue des Cortès. Cette assemblée se réunit au mois de février 1822 et proclama l'indépendance du Mexique. Elle fut reconnue aussitôt par les États-Unis.

Iturbide empereur (1822). Rétablissement de la république (1823). Guatémala. — Mais la révolution n'était pas terminée. Iturbide, voyant le traite de *Cordova* désavoué par les Cortès de Madrid, oublia de son côté la convention d'*Iguala* et se fit proclamer empereur sous le nom d'Augustin Ier (mai). Mais aussitôt le général Santa-Nuna, gouverneur de l'État de Véra-Cruz, et Guadalup Victoria, un des plus ardents chefs de la guerre d'indépendance, se soulevèrent au nom de la république. Effrayé de la défection générale qui éclata autour de lui, Iturbide rappela le congrès qu'il avait dissous par la force au moment de son usurpation, abdiqua ses pouvoirs et se retira à Livourne (avril 1823). Victoria, président du congrès, organisa les États-Unis mexicains sur le modèle des États-Unis du Nord (décembre). La nouvelle république reconnut l'indépendance du GUATÉMALA, qui, sous la domination espagnole, était une province de la vice-royauté du Mexique, et qui venait de se constituer en *États-Unis de l'Amérique centrale* (1er juillet 1823).

Iturbide, qui avait eu son 18 brumaire, voulut aussi avoir son retour de l'île d'Elbe. Mais à peine eut-il mis le pied sur le territoire

mexicain, qu'il fut arrêté et fusillé (juillet 1824). Quelque temps après, l'expulsion de la garnison espagnole du fort de Saint-Jean-d'Ulloa, qui commande la Vera-Cruz, acheva d'affermir l'indépendance du Mexique.

Colombie : Vénézuéla (1811); Nouvelle-Grenade et Équateur (1819); Bolivar. — La Colombie était divisée en deux grandes régions : la capitainerie générale de Vénézuéla, capitale Caracas, et la vice-royauté de la Nouvelle-Grenade, capitale Santa-Fé-de-Bogota. La révolution éclata à Caracas au mois d'avril 1810. Comme au Mexique, après avoir été d'abord favorable au roi détrôné, Ferdinand VII, elle aboutit, environ un an après, à la séparation. Le 5 juillet 1811, un congrès national publia une déclaration d'indépendance et constitua le Vénézuéla en république. Bolivar, le héros de l'Amérique du Sud, fut le libérateur et l'organisateur du nouvel État.

Le Vénézuéla délivré, il porta la guerre d'indépendance dans la Nouvelle-Grenade. Vainqueur des Espagnols à *Boyaca* (1), il entra à Bogota (août 1819). La Nouvelle-Grenade affranchie forma, comme le Vénézuéla, une république. Le 17 septembre 1819, le congrès souverain des deux États, assemblé à Angostura, décréta leur union sous le nom de *république de Colombie.* La province de Quito (Équateur) fut comprise dans la nouvelle république. Bolivar affermit son indépendance par la victoire décisive de *Carabobo,* qu'il remporta sur le général espagnol Murillo (juin 1821). La prise de Carthagène (août) et de Puerto-Cabello (novembre 1823) acheva l'expulsion des Espagnols. La république de Colombie modela sa constitution sur celle des États-Unis et nomma Bolivar président pour quatre ans (août 1821).

En même temps qu'il gouvernait avec modération et désintéressement l'État qu'il avait affranchi, Bolivar tendit la main aux colonies espagnoles encore en lutte pour conquérir leur indépendance. Le bas et le haut Pérou la durent aux victoires du général colombien Sucre, qu'il envoya à leur secours (1824). Au milieu de cette guerre, il convoqua à Panama un congrès général des États américains pour les amener à ne former qu'une seule confédération (décembre 1824). Mais dans la Colombie même il eut à lutter contre l'ambition des généraux Santander, Santa-Cruz, Paëz et Florès, pour maintenir l'union des trois pays dont se composait cette république. Accusé injustement d'aspirer à la tyrannie, il donna une nouvelle preuve de son désintéressement en refusant, en 1830, la présidence, et mourut peu après avec la gloire d'avoir, comme Washington, fondé l'indépendance de son pays sans avoir attenté à sa liberté (décembre). Après sa mort, le parti fédéraliste prit le dessus. Paëz appela les Vénézuéliens à l'indépendance, et Florès en fit autant pour les populations équatoriales;

(1) Au nord-est de Bogota.

il y eut dès lors trois républiques au lieu d'une : Nouvelle-Grenade, Vénézuéla et Équateur (octobre 1831).

Buénos-Ayres (1811-1825). — La vice-royauté de Buenos-Ayres ou de la Plata, dont faisaient aussi partie le Paraguay, l'Uruguay et le haut Pérou (Bolivie), se révolta en même temps que la Colombie (1811). Les provinces unies de la Plata, après de longues discordes, se constituèrent en république indépendante au congrès de *Tucuman,* avec un président, deux Chambres (junte et sénat) et une haute cour de justice (1816). La nouvelle république eut une part active aux mouvements de l'Amérique espagnole. Elle suscita des libérateurs sortis de son sein au Chili et au Pérou. Dès 1817, elle envoya dans le Chili le général Saint-Martin, qui assura l'indépendance de cette contrée en détruisant l'armée espagnole à la bataille de *Maypo,* au sud de Santiago (avril 1818), puis concourut, en 1820, à fonder celle du Pérou, où il fut proclamé protecteur, après avoir défait le vice-roi espagnol et pris possession de Lima (juillet 1821). En 1824, un congrès général s'assembla à Buénos-Ayres pour organiser le gouvernement central des provinces de l'ancienne vice-royauté. Le nouvel État reçut le nom de *Provinces-Unies du Rio de la Plata* ou *République argentine* (mars 1825). Cette année même éclata la guerre entre Buénos-Ayres et le Brésil, qui voulait réunir à son territoire la Banda orientale, à l'est du fleuve Uruguay. Buénos-Ayres assiégea l'importante ville de Montévidéo, réunie au Brésil depuis 1821, et incorpora la Banda à la République argentine (octobre 1825). La guerre entre cette république et l'empereur don Pedro continua jusqu'en 1828; alors, sous la médiation de l'Angleterre, fut signée une convention qui stipula l'indépendance de la Banda et de Montévidéo sous le nom de *République cisplatine* (août 1828). C'est aujourd'hui l'*Uruguay.*

Paraguay (1811); le dictateur Francia. — Le Paraguay, qui faisait partie, comme l'Uruguay, de la vice-royauté espagnole de Buénos-Ayres, proclama aussi son indépendance en 1811, et s'organisa sous l'administration vigoureuse du docteur Francia, qui gouverna le nouvel État avec le titre de directeur, puis de consul et enfin de dictateur (1814), et usa des procédés du despotisme pour civiliser cette contrée, où les jésuites avaient dominé jusqu'en 1767. Il abolit le pouvoir du clergé, supprima les ordres monastiques, développa l'industrie et le commerce; mais, à l'exemple des jésuites, il interdit aux étrangers l'entrée du pays. Loin de concourir à l'affranchissement des autres colonies espagnoles, il offrit à la cour de Madrid de les combattre, si elle voulait reconnaître ses pouvoirs, et refusa de prendre part au congrès général provoqué par Bolivar en 1824.

Chili (1810-1826). — L'indépendance du Chili, en révolte dès 1810, fut assurée, comme nous l'avons vu, par les secours que lui envoya Buénos-Ayres sous le général Saint-Martin. Après une grande victoire sur les Espagnols à *Chacabuco* (février 1817), un congrès national

s'assembla à Santiago, proclama la république et nomma O'Higgins directeur. Une nouvelle victoire de Saint-Martin à *Maypo* (avril 1818) et l'expulsion des Espagnols de Valdivia (février 1820), puis des îles Chiloé (avril 1826), affermirent l'indépendance du Chili.

Pérou (**1820-1826**). — Dans le Pérou, les royalistes gardèrent la supériorité jusqu'en 1820. A cette époque, le Chili envoya au secours du parti national lord Cochrane, amiral au service de ce pays, et le général Saint-Martin. Celui-ci défit le vice-roi espagnol, entra dans Lima (juillet 1821), et fut proclamé protecteur du Pérou, auquel il donna une constitution républicaine (octobre). L'année suivante, il se démit de ses pouvoirs entre les mains d'un congrès. Toutefois la république eut encore à lutter contre le vice-roi. Bolivar vint à son secours et reçut du congrès péruvien le titre de *Libérateur* (1823). Mais en 1824 les troupes espagnoles s'emparèrent de Callao, place importante près de Lima, puis de cette capitale elle-même. Bolivar, nommé dictateur, redoubla d'énergie pour sauver l'indépendance du Pérou. Son général Sucre, aidé par les troupes auxiliaires du Chili, défit les Espagnols à *Junin*, reprit Lima (octobre 1824) et gagna une seconde bataille à *la Paz Ayacucho* (1), dans le haut Pérou (décembre). Enfin, en 1826, la prise de Callao assura l'indépendance du Pérou, qui nomma Bolivar président à vie et proclama la constitution (décembre).

Haut Pérou ou Bolivie (**1824-1825**). — Quant au haut Pérou, qui faisait partie, comme le Paraguay et l'Uruguay, de la vice-royauté de Buénos-Ayres, il fut délivré de la domination espagnole par la victoire d'*Ayacucho* (décembre 1824). Un congrès, réuni à Chuquisaca, le constitua en république indépendante sous le nom de *Bolivie*. Bolivar fut nommé protecteur et Sucre vice-président (août 1825).

Résultats. — Toute l'Amérique espagnole était émancipée, sinon pacifiée. L'Angleterre, qui avait protesté contre l'intervention française en Espagne, saisit cette occasion de s'en venger. Canning reconnut les États formés des colonies espagnoles qui, devenues indépendantes, ouvraient au commerce britannique d'immenses débouchés. C'étaient à la fois une revanche et un profit. Les États-Unis firent de même, et la France elle-même ne tarda pas à conclure avec les nouveaux États des traités de commerce. L'émancipation des vastes contrées de l'Amérique du Sud, fermées aux entreprises du reste du monde par la jalousie d'une métropole qui, les exploitant à l'exclusion des autres nations, les condamnait à son propre dépérissement, fut le plus grand coup porté au système mercantile depuis l'affranchissement des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, qui sont devenues la grande république des États-Unis.

(1) Au sud-est du lac Titicaca.

CHAPITRE IV.

CHARLES X : MINISTÈRES VILLÈLE ET MARTIGNAC. PORTUGAL : DON MIGUEL. ANGLETERRE : MINISTÈRES CANNING ET WELLINGTON; RÉFORMES ÉCONOMIQUES; ÉMANCIPATION DES CATHOLIQUES D'IRLANDE. ALLEMAGNE : UNION DOUANIÈRE. INTERVENTION EN FAVEUR DES GRECS. INVASION DES RUSSES EN TURQUIE.

---

§ Ier. — Charles X (1824-1830). Ministère Villèle (1824-1828).

SOMMAIRE. — Charles X (1824-1830). Loi du milliard en faveur des émigrés (avril 1825). Loi du sacrilége (avril). Sacre de Charles X (mai). Mort du général Foy (novembre). Procès du *Constitutionnel* et du *Courrier français* (décembre). Agitation religieuse. *Mémoire à consulter* et *Dénonciation* de M. de Montlosier (mai-juillet 1826). Loi du droit d'aînesse et de substitution (mai). La *loi de justice et d'amour* (mars-avril 1827). Licenciement de la garde nationale (avril). Rétablissement de la censure (juin). Ordonnances du 5 novembre : dissolution de la Chambre; création de 76 nouveaux pairs. Chute du ministère Villèle (4 janvier 1828).

Charles X (1824-1830). — Charles X avait soixante-sept ans lorsqu'il succéda à son frère. Ennemi implacable de la Révolution, il n'avait cessé de la combattre, depuis 1789, à l'étranger, puis sur les marches du trône, restant au pavillon Marsan ce qu'il avait été à Coblentz, le chef des plus fougueux émigrés, de cette faction intraitable qui appelait Louis XVIII le *roi jacobin*. Cette faction elle-même semblait arriver au trône avec le nouveau roi. Quelques actes qui signalèrent les commencements du règne, tels que la suppression de la censure et la réouverture de l'École de droit de Grenoble, calmèrent un moment des appréhensions trop fondées. Enfin, devant les Chambres, Charles X protesta de son attachement à la Charte. Mais le maintien du ministère et le projet annoncé d'opérer « les améliorations que réclame la religion » et « de fermer les dernières plaies de la Révolution » dissipèrent toutes les illusions et renouvelèrent toutes les craintes.

Loi du milliard en faveur des émigrés (avril 1825). — Elles ne tardèrent pas à être justifiées par la présentation de deux projets de loi sur l'*indemnité d'un milliard en faveur des émigrés* et sur le *sacrilège*. La loi d'indemnité fut une des plus impopulaires de la Restauration, celle qui irrita le plus le sentiment national. Préparée et défendue à la Chambre par M. de Martignac, elle fut vivement attaquée par l'opposition. « Il n'y a que deux questions à résoudre, dit le général Foy : l'émigration fut-elle volontaire ou forcée? Qu'allèrent demander les émigrés aux étrangers? Interrogez les partisans mêmes du projet de loi sur la première question; ils diront que la grande émigration de 1790 et de 1791, celle qui forme à elle seule les neuf

dixièmes de l'émigration totale, a été volontaire; ils le diront parce que c'est la vérité, et parce que déclarer que l'émigration aurait été forcée, ce serait enlever à leur cause le mérite du sacrifice. A la seconde question : qu'allaient demander les émigrés à l'étranger? ils répondront : la guerre!... la guerre à la suite de l'envahissement de la France!... la guerre sous des chefs et avec des soldats dont ils n'eussent pu maintenir, après la victoire, l'ambition et la colère!... C'est donc comme mesure de guerre, dans un cas de légitime défense, que l'Assemblée législative avait rétabli les lois de confiscation abolies par la Constituante, lois créées par la monarchie, et qui ne devaient pas déplaire aux émigrés, puisqu'ils voulaient les rétablir par la force des armes.... La plupart des émigrés, d'ailleurs, n'étaient-ils pas suffisamment indemnisés par les emplois, les pensions, les dignités dont ils étaient comblés depuis dix ans?... » Cependant l'indemnité du milliard ne suffisait pas encore à quelques royalistes. M. Duplessis-Grenedan alla jusqu'à demander qu'on rendît simplement à leurs anciens maîtres les propriétés *volées*. De telles prétentions, un tel langage permettent de juger quelles colères cette loi souleva dans la Chambre et au dehors. L'indemnité du milliard fut votée (avril 1825). Pour assurer au Trésor les moyens de s'acquitter, M. de Villèle émit 33 millions de rentes trois pour cent. Cette mesure avait à ses yeux le double avantage de rendre la charge moins lourde au Trésor et de réaliser le plan financier qu'il avait vu échouer l'année précédente; seulement la conversion, cette fois, était facultative.

Loi du sacrilége (avril). — Des discussions financières on passa aux discussions religieuses. Les projets de loi, rejetés l'année précédente, sur l'établissement des communautés religieuses de femmes et sur la pénalité du *sacrilége*, furent renouvelés. Les débats sur les couvents apprirent que la France en comptait déjà 1800. On voulait qu'ils pussent être établis par simple ordonnance. D'après un amendement, adopté par la Chambre des pairs, l'autorisation de la loi était déclarée nécessaire. La loi du sacrilége rencontra une opposition plus vive. A la dernière session, M. de Peyronnet avait proposé une loi pour punir de peines spéciales les vols commis dans les églises, sans atteindre le sacrilége. Cette peine avait paru insuffisante au fanatisme farouche de la droite et avait été retirée. Mais depuis, l'avénement de Charles X ayant encore accru l'influence et l'audace de cette faction, M. de Peyronnet satisfit à ses passions violentes en présentant une loi toute nouvelle, qui établissait la peine de mort, et, dans certains cas, celle du parricide contre les *sacriléges*. M. de Bonald était le champion naturel d'une telle loi. Les paroles par lesquelles il termina son discours à la Chambre des pairs firent frémir : « Quant au criminel sacrilége, que faites-vous par une sentence de mort, sinon l'envoyer devant son juge naturel? » M. Royer-Collard, à la Chambre des députés, fit justice de ces idées d'un autre âge et dénonça la

pensée politique qui était au fond de cette théocratie sanguinaire. « J'ai voulu marquer, dit-il en terminant un discours mémorable, ma vive opposition au principe théocratique qui menace à la fois la religion et la société, principe d'autant plus odieux que ce ne sont pas, comme aux jours de la barbarie et de l'ignorance, les fureurs sincères d'un zèle trop ardent qui rallument cette torche.... La théocratie de notre temps est moins religieuse que politique ; elle fait partie de ce système de réaction universelle qui nous emporte.... » La *loi du sacrilége* passa néanmoins (avril). Elle marque, avec la *loi du milliard,* le caractère propre de cette réaction théocratique et politique qui allait de nouveau emporter le trône des Bourbons.

Sacre de Charles X (**29 mai 1825**). — En attendant, l'alliance du trône et de l'autel fut solennellement scellée, pour ainsi dire, dans la cathédrale de Reims. Dans les pompes du sacre, l'opinion ne vit pas seulement un cérémonial suranné, peu en rapport avec les idées de la France nouvelle, mais le symbole le plus manifeste de cette politique qui, en mêlant la religion au gouvernement, tendait à subordonner l'État à l'Église.

Mort du général Foy (**28 novembre**). — Quelques mois après, Paris présentait un spectacle plus imposant : la population tout entière se pressait aux funérailles d'un grand citoyen, du général Foy, « dont la vie toujours pure s'était écoulée sur les champs de bataille jusqu'au moment où elle fut consacrée au service de la liberté (1). » La France s'associa au deuil de la capitale : le général laissait une femme et cinq enfants sans fortune ; une souscription fut ouverte, et en quelques jours elle s'éleva à la somme d'un million.

Procès du Constitutionnel et du Courrier français (décembre). Agitation religieuse. Mémoire à consulter et Dénonciation de M. de Montlosier (**mai-juillet 1826**). — Cette grande manifestation nationale fut pour le gouvernement un avertissement inutile. A partir du sacre il s'engagea encore plus avant dans les voies de la contre-révolution. Mais il rencontrait deux grands obstacles : la presse et la magistrature. Deux procès de tendance furent intentés simultanément au *Constitutionnel* et au *Courrier français*, accusés d'avoir porté atteinte au respect dû à la religion de l'État. La Cour royale de Paris refusa de condamner les deux journaux. Elle fit plus : dans un de ses considérants, elle signala l'envahissement de corporations « défendues par les lois et propageant des doctrines qui pourraient mettre en péril les libertés civiles et religieuses de la France » (décembre 1825). Elle désignait par là les jésuites. Les progrès croissants de cette secte se faisaient sentir dans le redoublement des manifestations religieuses et des exercices des missionnaires, dont le zèle, ranimé par l'ouverture du jubilé, provoqua de graves désordres à Rouen, à

(1) M. Reynald.

Brest, à Lyon (mai-octobre 1826). M. de Montlosier, ancien émigré, profondément attaché à la monarchie et à la religion, dénonça avec plus de retentissement les envahissements de cette secte dans deux écrits : 1° *Mémoire à consulter sur un système religieux et politique, tendant à renverser la religion, la société et le trône*; 2° *Dénonciation à la Cour royale* (mai-juillet 1826). Tous deux demandaient l'exécution des arrêts et des édits rendus contre les jésuites. La Cour répondit à cette requête par une déclaration d'incompétence, mais en rappelant les lois qui bannissaient cette secte, et en dénonçant ses principes comme « incompatibles avec l'indépendance de tout gouvernement et bien plus encore avec la Charte constitutionnelle qui faisait le droit public des Français » (août 1826).

Loi du droit d'aînesse et de substitution (mai 1826). — C'était la condamnation même du ministère, qui appartenait tout entier à la Congrégation. Dans un autre ordre d'idées, il venait d'éprouver un échec encore plus grave. L'exemple de l'oligarchie anglaise était depuis longtemps pour les anciens privilégiés de France un objet d'émulation. Ils aspiraient à constituer l'aristocratie, en reconstruisant les grandes fortunes territoriales divisées depuis que la Révolution, abolissant tout privilége d'âge et de sexe, avait assuré aux enfants d'un même père une part égale dans la distribution de ses biens. Pour atteindre ce but, il fallait donc renverser l'ordre de succession établi par le Code civil, et effacer de la Charte, où il était inscrit, ce grand principe de l'égalité que l'instinct national, conforme à la loi naturelle, avait si profondément enraciné dans les mœurs. Le but politique était manifeste. Le morcellement des propriétés avait été une cause puissante d'accroissement et de force pour la classe moyenne, attachée par là même aux principes de la Révolution qui avait favorisé son essor ; leur concentration devait assurer à l'aristocratie, aux partisans de l'ancien régime, une importance exclusive dans l'État. Déjà, par la loi du double vote, on avait fait un pas considérable dans cette voie ; « mais le principe déposé dans une loi temporaire pouvait périr avec elle ; il s'agissait de le consolider. » Tel fut l'objet de la loi sur le *droit d'aînesse*, présentée par M. de Peyronnet, loi qui, « au point de vue politique, nous reportait aux mœurs féodales, et, dans l'ordre civil, devait être pour les familles une source perpétuelle de divisions et de haine. » Aussi souleva-t-elle une réprobation presque unanime. Des milliers de pétitions arrivèrent de toutes les parties de la France aux deux Chambres contre le malencontreux projet. Après une longue discussion, il fut repoussé par la Chambre des pairs à une forte majorité. Elle étendit seulement les substitutions jusqu'au second degré inclusivement (mai 1826). Cette victoire du parti libéral fut saluée dans toute la France par des cris de joie ; Paris illumina.

La loi de justice et d'amour (mars-avril 1827). — Le ministère

s'en prit encore à la presse de tous ces échecs. M. de Peyronnet, l'auteur des lois du sacrilége et du droit d'aînesse, présenta aux Chambres un projet dont les dispositions financières et pénales étaient telles, qu'elles équivalaient à la suppression de l'imprimerie. Cette extrémité, d'ailleurs, n'alarmait pas certains membres de la droite; l'un d'eux appelait l'imprimerie « la seule plaie dont Moïse ait oublié de frapper l'Égypte. » Un apologiste officiel la qualifia, dans le *Moniteur*, de loi *de justice et d'amour*, nom qui lui est resté par dérision. M. de Châteaubriand l'appela *loi vandale*. L'Académie française elle-même s'en émut, et présenta une supplique au roi qui refusa de la recevoir. Dans les débats qu'elle souleva, M. Royer-Collard fit encore entendre sa grande parole pour défendre les droits de la pensée, et il dénonça une fois de plus l'influence de la faction qui dominait dans les conseils du gouvernement. « La loi que je combats, dit-il, annonce la présence d'une faction dans le gouvernement, aussi certainement que si cette faction se proclamait elle-même, et si elle marchait devant nous, enseignes déployées. Je ne lui demanderai pas ce qu'elle est, d'où elle vient, où elle va; elle mentirait : je la juge par ses œuvres. Voilà qu'elle vous propose la destruction de la liberté de la presse; l'année dernière, elle avait exhumé du moyen âge le droit d'aînesse; l'année précédente, le sacrilége. Ainsi, dans la religion, dans la société, dans le gouvernement, elle retourne en arrière. Qu'on l'appelle la contre-révolution ou autrement, peu importe; elle retourne en arrière; elle tend, par le fanatisme, le privilége et l'ignorance, à la barbarie et aux dominations absurdes que la barbarie favorise.... » Malgré cette éloquente attaque, la Congrégation l'emporta; la loi, adoucie dans quelques-unes de ses dispositions, fut adoptée (mars 1827). Mais la Chambre des pairs fut, cette fois encore, la gardienne des libertés publiques. Par le choix de la commission chargée d'examiner le projet, elle décida le ministère à le retirer (avril). Cette nouvelle victoire de la liberté fut célébrée à Paris et dans toute la France avec le même enthousiasme que celle de l'année précédente.

Licenciement de la garde nationale (avril). — Toutes ces entreprises contre la liberté attiraient sur le gouvernement une impopularité croissante. Charles X put bientôt en faire l'épreuve. A une revue qu'il passa de la garde nationale, aux cris de : *Vive le roi!* se mêlèrent ceux de : *A bas les ministres! A bas les jésuites!* Le lendemain parut une ordonnance qui licenciait la garde nationale parisienne (avril).

Rétablissement de la censure (juin 1827). Ordonnances du 5 novembre : dissolution de la Chambre; création de soixante-seize nouveaux pairs. — Ce fut encore la presse qui expia cette mésaventure du ministère : la censure fut rétablie (22 juin). Deux jours auparavant, la session de 1827 avait été close. Ainsi, la tribune était muette, les

journaux asservis ; partout le silence était fait autour du gouvernement et sur ses actes. On craignit un coup d'État. Une circonstance semblait justifier ces alarmes. Le roi se rendit au camp de Saint-Omer (septembre). Le bruit courut qu'à la tête de son armée il allait proclamer l'abolition de la Charte. Le ministère ne songeait pas à pousser les choses aussi loin, et le 5 novembre parurent deux ordonnances qui révélèrent les desseins qu'il méditait. L'une déclarait dissoute la Chambre des députés, et convoquait pour le 17 les colléges électoraux ; l'autre créait soixante-seize nouveaux pairs. Par le premier de ces actes le ministère voulait renouveler, dans la Chambre des députés, une majorité usée par ses propres excès, et d'ailleurs divisée ; par le second, il voulait briser, dans la Chambre des pairs, une majorité dont les derniers votes l'avaient si fortement ébranlé. Cette sorte de coup d'État ne sauva pas M. de Villèle et ses collègues, malgré la victoire de *Navarin* par laquelle notre flotte venait de contribuer si glorieusement à l'affranchissement de la Grèce (20 octobre).

Chute du ministère Villèle (4 janvier 1828). — L'opposition se prépara activement à la lutte électorale. Elle fut énergiquement secondée par l'opinion irritée des tentatives incessantes contre les libertés publiques, et par les journaux auxquels, d'après la loi de 1822 sur la censure, une élection de nouveaux députés rendait la liberté. Malgré les efforts du ministère, qui n'épargna ni la fraude ni la corruption ; malgré les troubles provoqués à Paris par la police pour alarmer les esprits, les deux oppositions constitutionnelles, celle de gauche et celle de droite, obtinrent une majorité d'environ soixante voix. A Paris tous les candidats du parti libéral furent élus à une immense majorité. Devant cette éclatante démonstration du sentiment public le ministère ne pouvait que se retirer (4 janvier 1828). « Ainsi tomba cette administration qui, pendant près de sept années, avait pesé sur la France. Sa politique peut se résumer en deux mots : guerre à la Révolution et à la bourgeoisie. C'est la même pensée qui inspira la guerre d'Espagne, la loi sur le sacrilége, la loi sur le droit d'aînesse. Cette politique a donc une frappante unité... C'était la politique naturelle de la Restauration, le retour de la France au droit public de l'ancien régime. Mais c'est précisément parce qu'elle était conséquente avec le principe de la Restauration que cette politique condamne la Restauration elle-même... (1), » dont elle a hâté la chute.

(1) M. Reynald.

§ II. — Ministère Martignac (1828-1829).

SOMMAIRE. — Mesures libérales. Proposition d'accusation contre le ministère Villèle (juin). Projet d'organisation municipale et départementale. Chute du ministère Martignac (8 août 1829).

Mesures libérales. — Le ministère, auquel M. de Martignac donna son nom, ne fut qu'une courte transition entre le ministère Villèle et le ministère Polignac. Avant de pousser à bout sa politique de réaction, le gouvernement de Charles X voulut pour ainsi dire se recueillir dans l'apaisement de l'opinion. Dans le discours du trône, Charles X exprima l'intention « d'affermir de plus en plus la Charte, » et sur la liste des candidats présentés pour la présidence de la Chambre, il choisit M. Royer-Collard. M. de Martignac, rompant avec « le système déplorable » du dernier ministère en matière d'élections, présenta un projet de loi pour régler la révision annuelle des listes électorales, de manière à assurer à chacun l'exercice de ses droits contre le zèle arbitraire des préfets et contre les décisions suspectes du Conseil d'État dont la juridiction fut remplacée, en cette matière, par celle des Cours royales (juillet 1828). D'autres mesures furent inspirées par le même esprit, telles que la suppression du *cabinet noir*, qui livrait au gouvernement le secret des correspondances privées, l'abolition de la censure et l'abrogation de la loi de 1822 sur la presse qui fut régie par une législation plus libérale. Mais tandis que la droite reprochait au nouveau projet de désarmer le pouvoir, la gauche y trouvait encore trop de restrictions à la liberté de la presse. Elle était irritée en outre d'une décision rendue le 28 mai au sujet des congrégations religieuses. Une commission avait été nommée pour rechercher les mesures que pouvait nécessiter l'exécution des lois dans l'enseignement des écoles ecclésiastiques secondaires (petits séminaires), dont plusieurs étaient dirigées par les jésuites. Elle déclara, à la majorité de cinq voix contre quatre, que la direction de ces établissements, bien que soumise à la règle de saint Ignace, n'était pas contraire aux lois du royaume. Toutefois, sur un rapport de M. Portalis, ministre de la justice, deux ordonnances furent rendues qui soumirent au régime de l'Université les établissements dirigés par les jésuites, et exigèrent des directeurs et des professeurs des écoles écclésiastiques secondaires la déclaration écrite qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation non autorisée par les lois (16 juin).

Proposition d'accusation contre le ministère Villèle (juin). — C'était un nouveau blâme infligé à l'administration de M. de Villèle, inspirée et dominée par la Congrégation. Une attaque plus directe venait d'être dirigée contre elle du haut de la tribune. M. Labbey de Pompières demanda la mise en accusation du dernier ministère (14 juin). Cette proposition, combattue par M. de Martignac, fut adoptée à une grande

majorité; mais le refus des nouveaux ministres de communiquer les documents nécessaires à l'enquête, et le renvoi de la discussion après le vote du budget, l'empêchèrent d'aboutir. Elle eut toutefois, aux yeux de la gauche, ce résultat de tenir les anciens ministres « dans un état de suspicion légale qui rendait impossible leur retour aux affaires. »

Projet d'organisation municipale et départementale. Chute du ministère Martignac (8 août 1829). — Les mêmes hommes, en effet, n'y devaient pas revenir; mais il n'en était pas de même de leur système politique. Charles X subissait pour ainsi dire ses ministres, et il songeait à leur donner pour collègue M. de Polignac, l'homme en qui se personnifiait le mieux l'ancien régime. Au lendemain de la prise de la Bastille. il avait donné, avec le comte d'Artois, maintenant sur le trône, le signal de l'émigration; en 1814, il avait refusé de prêter serment à la Charte. Ces antécédents lui valaient l'amitié du roi et la confiance des ennemis des nouvelles institutions. Son arrivée au pouvoir était l'avénement de la contre-révolution. Cette politique dut être ajournée. La situation du ministère n'en fut pas moins ébranlée. Elle devenait d'ailleurs chaque jour plus difficile entre les deux oppositions de gauche et de droite, qui formaient une majorité hostile. Leur union, sur une question qui, d'ailleurs, les divisait profondément, amena la chute du ministère. Au commencement de la session de 1829, M. de Martignac présenta deux projets de loi sur l'organisation municipale et départementale. Jusqu'alors les membres des conseils généraux, des conseils d'arrondissement et des conseils municipaux étaient nommés par le ministère sur la présentation des préfets. Le nouveau projet leur appliquait le système électoral, mais en le restreignant à un petit nombre de citoyens des plus imposés, qui, sous le nom de *notables,* emprunté à l'ancien régime, auraient constitué une véritable aristocratie locale. Cependant, tandis que la gauche combattait ce projet comme ne faisant pas une assez grande part à l'élection populaire, la droite le repoussait comme trop démocratique. Devant ces deux oppositions, unies dans un vote décisif, les deux lois furent retirées (8 avril). Quelques mois après (8 août), le *Moniteur* annonçait l'avénement d'un nouveau ministère, composé de MM. de Polignac, de Bourmont, de la Bourdonnaye, ministère où se trouvaient ainsi réunis « les représentants les plus impopulaires de l'émigration, des trahisons de Waterloo et des fureurs de 1815 (1). »

(1) M. Reynald.

§ III. — Portugal : don Miguel. Espagne : don Carlos. Angleterre : ministères Canning et Wellington; réformes économiques; émancipation des catholiques d'Irlande. Allemagne : union douanière.

SOMMAIRE. — Portugal. Jean VI et don Miguel : constitutionnels et absolutistes (1822-1826). Usurpation et excès de don Miguel (1826-1829).
Espagne. Révoltes des carlistes (1823-1830).
Angleterre. Ministère de Canning (1822-1827). Réformes économiques de Huskisson. Agitation irlandaise : O'Connel. Ministère Wellington (1827-1830). Émancipation des catholiques d'Irlande (1829).
Allemagne. Union douanière (1828).

Portugal. Jean VI et don Miguel : constitutionnels et absolutistes (1822-1826). — La perte du Brésil servit de prétexte aux ennemis de la constitution pour entreprendre de la renverser. La reine Caroline, sœur de Ferdinand VII, était l'âme de ce parti; son second fils, l'infant don Miguel, s'en fit le chef, et tenta, à son instigation, de détrôner le roi, son père, et de rétablir le pouvoir absolu (juin 1822). Cette odieuse tentative échoua. Enhardis par l'intervention française en Espagne, les absolutistes reprirent les armes. Jean VI, trahi par le général Sépulvéda et abandonné par son armée, fut contraint d'abolir la constitution (5 juin 1823). Quand le duc d'Angoulême eut repassé les Pyrénées, le parti libéral reprit un moment le dessus (novembre); mais don Miguel, excité par la reine, se révolta de nouveau, souleva les troupes et fit son père prisonnier (avril 1824). Tous les ambassadeurs étrangers s'élevèrent contre cet attentat; Jean VI ressaisit le pouvoir, et mourut en 1826, en confiant la régence à sa fille Isabelle.

Usurpation et excès de don Miguel (1826-1829). — La régente fit proclamer son frère don Pedro qui abandonna la couronne de Portugal à sa fille dona Maria da Gloria, âgée de sept ans (avril 1826). Les absolutistes reprirent les armes en faveur de don Miguel et le proclamèrent roi (26 novembre). Cette faction s'appuyait sur l'Espagne et comptait sur la France; mais l'Angleterre, gouvernée par Georges Canning, envoya une armée au secours de la régente (janvier 1827). Malheureusement, après sa mort, la politique des tories revint au pouvoir avec Wellington; les troupes anglaises furent rappelées (mars 1828); don Miguel se fit de nouveau proclamer roi absolu (juin), triompha des résistances des généraux constitutionnels Palmella, Villaflor et Sandanha, réduisit Oporto, principal centre du parti libéral, et exerça une tyrannie sanguinaire (1819).

Espagne; révoltes des carlistes (1823-1830). — L'absolutisme triomphait dans toute la péninsule. En Espagne, comme en Portugal, il se déshonorait par d'odieux excès. Cependant Ferdinand VII ne frappait pas encore assez les constitutionnels au gré du parti fanatique qui dominait depuis l'intervention française. Les absolutistes, sous le nom d'*apostoliques*, lui opposèrent son frère don Carlos, qui fut

proclamé roi par une junte assemblée à Manresa, en Catalogne (août 1827). La retraite de nos troupes, après cinq ans d'occupation, encouragea cette faction. Elle avait une armée dans le corps des *volontaires royaux*, organisé par les moines en 1824 et qui s'éleva bientôt à 60 000 hommes. L'abolition de la loi salique, introduite en Espagne par les Bourbons, leur fournit un nouveau prétexte de révolte (mars 1830). Ferdinand VII désigna pour son héritière l'infante Isabelle qu'il eut de son quatrième mariage avec Marie-Christine de Naples (octobre). Aussitôt les *carlistes* se soulevèrent. Mais la révolution de juillet porta un coup fatal à ce parti, et ébranla même le trône de Ferdinand VII. Déjà les réfugiés constitutionnels organisaient en France, sous la direction de Mina, un mouvement pour rétablir la liberté dans leur patrie.

Angleterre; ministère de Canning (**1822-1827**). — Pendant qu'en France, sous Charles X, dominait le parti de l'ancien régime, les idées libérales gagnaient du terrain en Angleterre. Canning rompit au dehors avec la politique des tories, en proclamant le principe de non-intervention; Huskisson attaqua, à l'intérieur, leur ancien système économique, en provoquant des réformes qui tendaient à substituer la liberté au régime prohibitif; enfin O'Connel et sir Robert Peel obtinrent l'émancipation des catholiques d'Irlande.

Canning désapprouva l'expédition des Autrichiens dans le royaume de Naples et dans le Piémont, protesta contre l'intervention française en Espagne, et soutint contre l'intervention espagnole en faveur du prétendant absolutiste don Miguel la régente de Portugal, en envoyant à son secours dix-huit régiments dont l'arrivée sauva pour un moment le gouvernement constitutionnel (janvier 1827). Il reconnut les nouveaux États formés en Amérique par les colonies espagnoles émancipées (janvier 1825). Enfin, le 6 juillet 1827, il signa avec la France et la Russie le traité de *Londres,* qui assura l'affranchissement de la Grèce. Ce fut son dernier acte politique; il mourut le 8 août de la même année.

Réformes économiques de Huskisson. — A cette politique libérale au dehors correspondaient à l'intérieur des réformes économiques inspirées par le même esprit. Elles eurent pour promoteur William Huskisson, disciple d'Adam Smith et ami de Canning. Huskisson attaqua dans le parlement et dans la presse les abus du régime prohibitif et du système protecteur, rigoureusement maintenus par l'égoïsme et les préjugés des tories, défenseurs intéressés de la propriété foncière. « C'est Huskisson qui prépara le bill, proposé par Canning en 1823, pour établir dans le commerce des céréales le régime des droits gradués à l'importation, d'après une échelle ascendante et descendante en raison inverse du prix des céréales indigènes (1). » Devenu

(1) M. Dauban.

membre du cabinet, comme président du bureau du commerce, il fit modifier les lois relatives à la navigation, demeurées si exclusivement restrictives depuis le fameux *acte* de Cromwell, et admettre en Angleterre les soieries étrangères. De vives réclamations s'élevèrent de la part des fabricants et des armateurs. Huskisson ne s'en émut pas, et obtint l'adoption de ses projets. Quelques années après, les fabriques de soieries anglaises luttaient victorieusement avec la concurrence étrangère, et le chiffre de la navigation avait dépassé toutes les espérances (1). Les nouvelles doctrines économiques devaient prévaloir peu à peu dans les conseils des gouvernements, et faire tomber les barrières que l'ancienne législation commerciale avait élevées entre les peuples.

Agitation irlandaise : O'Connel. — La cause de l'Irlande aussi se ressentit des progrès des idées libérales. L'abolition de l'acte du *test*, portée chaque année devant le parlement, avait obtenu, en 1820, dans la Chambre des communes, la moitié des suffrages, et l'année suivante, la majorité. Mais la Chambre des lords continua de rejeter le *bill d'émancipation*. O'Connel, le *grand agitateur*, fonda alors l'*Association catholique*, qui embrassa bientôt toute l'Irlande, et lui donna, pour revendiquer ses droits, une organisation redoutable (1823). Sous le ministère de Canning, favorable à l'émancipation, elle put espérer qu'ils seraient enfin reconnus. Mais le ministre libéral n'eut pas le temps de remporter encore cette victoire sur l'opposition des tories.

Ministère Wellington (1827-1830). — Georges IV, tory comme son père, avait subi Canning, que l'opinion publique lui avait imposé. Après le court ministère de lord Goderick, des troubles sanglants en Irlande et la bataille de *Navarin*, qui anéantit la flotte turque et laissa la Russie sans rivale dans la mer Noire, ramenèrent au pouvoir les tories avec Wellington et sir Robert Peel (décembre 1827). Dans le discours de la couronne, Georges IV appela cette victoire, qui délivrait un peuple, un *événement déplorable*. Cette parole annonçait quelle serait la politique extérieure du nouveau cabinet. Wellington montra peu de sympathie pour la cause des Grecs et ne s'inquiéta, de ce côté, que d'arrêter l'accroissement de la puissance russe aux dépens de la Turquie affaiblie. Il applaudit à l'avénement du ministère Polignac en France, rappela les troupes anglaises qui protégeaient en Portugal le gouvernement constitutionnel de la régente (mars 1828) et reconnut même l'odieux usurpateur don Miguel comme roi de fait (1829).

Émancipation des catholiques d'Irlande (1829). — Toutefois, à l'intérieur, il reconnut la nécessité de céder à l'opinion. Le *bill des céréales*, préparé par Huskisson et proposé par Canning, fut adopté,

(1) M. Blanqui, *Histoire de l'économie politique*.

et, par les efforts de sir Robert Peel, jusqu'alors l'adversaire de l'*émancipation*, l'acte du *test* fut aboli et les catholiques admis enfin à l'égalité politique (mars-avril 1829).

Georges IV mourut l'année suivante (26 juin 1830). Son frère Guillaume IV lui succéda. Un mois après éclata la révolution de juillet, qui « allait avoir son contre-coup en Angleterre..., hâter la chute des tories, et préparer, avec le ministère wigh de lord Grey, le bill de réforme parlementaire (1). »

Union douanière en Allemagne (1828). — L'Allemagne aussi fit pendant cette période, au moins dans l'ordre économique, un pas en avant. Composée de trente-huit États souverains, elle éprouvait plus qu'aucun autre pays les inconvénients du système prohibitif. Les droits onéreux, acquittés par tous les produits de l'agriculture et de l'industrie en traversant tant de lignes de douanes, faisaient languir les manufactures et le commerce et souvent manquer, dans une grande partie du pays, les objets mêmes de subsistance. En 1819, le grand-duché de Bade avait vainement demandé, au *congrès de Carlsbad*, la liberté du commerce dans l'intérieur de la confédération. La Prusse prit l'initiative de ce mouvement. Par une loi du 26 mai 1818, Frédéric-Guillaume III avait supprimé dans ses États toutes les douanes intérieures et abaissé les tarifs protecteurs de l'industrie nationale. En même temps il avait annoncé qu'il prendrait ces principes de liberté commerciale comme base de tout traité avec les autres États. Tel fut le fondement du *Zollverein* (union douanière). La Hesse accéda, avec plusieurs petits États, en 1828, puis la Bavière, Bade, etc. La Prusse poursuivait en cela un double but; elle voulait : 1° faire tomber les barrières commerciales qu'élevaient entre les différentes parties de son territoire si morcelé les nombreux petits États qui s'y trouvent enclavés; 2° se créer au sein de la confédération, pour faire contre-poids à l'Autriche, une influence indépendante de cette puissance rivale, et préparer à son profit, par l'union commerciale, l'unité politique de l'Allemagne.

§ IV. — Intervention en faveur des Grecs (1827). Invasion des Russes en Turquie (1828-1829).

SOMMAIRE. — Mahmoud II appelle à son secours Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte (1824). Intervention en faveur des Grecs. Politique de la Russie ; traité d'Ackerman (juin 1826). Convention de Londres (6 juillet 1827). Bataille de Navarin (20 octobre). Invasion des Russes en Turquie (1828). Traité d'Andrinople (septembre 1829). Fondation d'un royaume grec (1830-1832).

Mahmoud II appelle à son secours Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte (1824). — Le sultan Mahmoud II, désespérant de réduire les Grecs avec ses seules forces, appela à son secours le vice-roi d'Égypte, Mé-

(1) M. Dauban.

hémet-Ali, qui s'était créé, après avoir massacré les mameluks, une armée organisée à l'européenne, et possédait une marine considérable. La Morée, qu'il fut chargé de conquérir, devait être le prix de son concours. Ibrahim, son fils, s'embarqua à la tête de 17 000 hommes, rallia à Rhodes la flotte turque, mais fut repoussé par Miaulis et Canaris (1824). L'année suivante, au milieu des discordes des chefs du gouvernement hellénique, il débarqua à Modon et s'empara de Navarin, puis de Tripolitza, au cœur de la Morée (juin 1825). Reschid-Pacha, de son côté, assiégeait Missolonghi. Cette ville fit une résistance héroïque. Pour la sauver, Canaris tenta une diversion audacieuse. Avec trois bâtiments, il pénétra dans le port d'Alexandrie et mit le feu à un de ses brûlots pour incendier la flotte égyptienne; reconnu trop tôt, il traversa toute cette flotte, qui le poursuivit en vain. Cependant Ibrahim renforça l'armée de Reschid devant Missolonghi et prit la direction du siége. Décimés par le feu et par la faim, les assiégés, après plusieurs assauts repoussés, prirent une résolution désespérée : les uns s'ouvrirent un passage à travers les ennemis et périrent presque tous; les autres se firent sauter avec les assaillants en mettant le feu à une mine (avril 1826). Ibrahim rentra dans la Morée, qu'il dévasta, mais sans pouvoir forcer dans leurs montagnes les belliqueux Maïnotes. Reschid alla faire le siége d'Athènes, qui fut forcée de capituler (5 juin 1827).

Intervention en faveur des Grecs. Politique de la Russie; traité d'Ackerman (juin 1826). Convention de Londres (6 juillet 1827). Bataille de Navarin (20 octobre). — Cependant l'Europe s'émut au spectacle de cette lutte soutenue avec des forces si inégales et avec tant d'héroïsme. Déjà de généreux auxiliaires étaient venus vouer leur vie à la cause de l'indépendance hellénique, le colonel français Fabvier, le comte Santa-Rosa et le grand poëte anglais lord Byron. Des comités se formèrent partout, excepté en Autriche, pour venir en aide aux Grecs. La diplomatie elle-même, qui avait si durement repoussé leurs envoyés au *congrès de Vérone*, où la sainte-alliance prit la *légitimité* du despotisme turc sous son égide, changea de sentiment. L'Angleterre, gouvernée par Canning, était plus favorable à la cause des Grecs; le gouvernement français se laissa entraîner par l'opinion; enfin, la Russie, revenue, depuis l'avénement de Nicolas Ier (décembre 1825), à sa politique traditionnelle, se montrait disposée à intervenir pour affaiblir la Turquie. C'est à ce moment que Mahmoud II exécuta le projet, formé depuis plusieurs années, de détruire la milice des janissaires, pour réformer le système militaire de l'empire. A la suite d'une révolte, 9000 furent massacrés, et tout le corps dissous (16 juin 1826). Quelques mois après, Nicolas Ier imposait à la Porte le traité d'*Ackerman* (1), qui stipulait : 1° la libre navigation

(1) A l'embouchure du Dniester.

de la mer Noire en faveur de la Russie; 2° l'établissement d'un divan ou conseil d'État national dans les principautés de Moldavie et de Valachie; 3° l'évacuation de la Servie par les Turcs, qui auront seulement garnison dans les forteresses (6 octobre). Enfin, le 6 juillet 1827, par une convention signée à *Londres*, l'Angleterre, la France et la Russie s'engageaient à demander que la Grèce fût évacuée par les Turcs et désormais régie par des autorités de son choix, en payant au sultan un tribut annuel. Mahmoud ne voulut entendre à rien et résolut d'écraser l'insurrection. Une flotte turco-égyptienne de 92 voiles, portant des troupes de débarquement, partit d'Alexandrie et, le 9 septembre 1827, entra dans le port de *Navarin*. Les trois escadres alliées, sous les ordres des amiraux Codrington, de Rigny et Hyden, l'y suivirent. Des pourparlers étaient engagés avec Ibrahim, lorsqu'un boulet turc vint frapper la coque d'un navire français. Ce fut le signal d'une bataille générale. En moins de quatre heures la flotte turco-égyptienne était détruite (20 octobre 1827).

Occupation de la Morée par les Français (**août 1828**). — Cette victoire assura l'affranchissement de la Grèce. Un gouvernement provisoire, dit *Panhellénion*, ayant à sa tête Capo-d'Istria, prit en main l'administration du pays (janvier 1828). Un traité fut signé à *Alexandrie* avec Méhémet-Ali, stipulant l'évacuation de la Morée par les troupes égyptiennes (août). Pour l'appuyer, 15000 Français, sous le général Maison, arrivèrent en vue de Navarin. Ibrahim leur remit les places qu'il occupait et se rembarqua pour l'Égypte (octobre).

Invasion des Russes en Turquie (**1828**). **Traité d'Andrinople** (**septembre 1829**). — La Russie exploita à son profit la popularité de la cause hellénique. Sous prétexte de violation du traité d'*Ackerman*, elle déclara la guerre à la Turquie (avril 1828). 100 000 Russes, sous le comte de Wittgenstein, passèrent le Pruth, entrèrent à Yassy et à Bucharest, puis franchirent le Danube et mirent le siége devant Varna. Cette ville fut prise (octobre). En même temps Paskewitz, qui venait d'enlever à la Perse l'Arménie jusqu'au mont Ararat, prit à revers l'empire ottoman dans l'Asie Mineure et s'empara de Kars et d'Anapa. Mais l'armée russe du Danube fut repoussée de Schoumla et de Silistrie et forcée de repasser le fleuve. Dans la campagne suivante, Diébitch défit Reschid-Pacha près de *Silistrie*, s'empara de cette place (juin 1829), franchit les Balkans et menaça Andrinople (août), pendant que deux flottes russes parcouraient victorieusement l'Archipel et la mer Noire et que Paskewitz prenait Erzeroum et menaçait Trébizonde. L'intervention des grandes puissances arrêta la marche des Russes sur la route de Constantinople. Par le traité d'*Andrinople* (14 septembre 1829), 1° la Russie restitua ses conquêtes en Europe et la plus grande partie de celles d'Asie; sa frontière sud-ouest continuait à être formée par le Pruth et le bas Danube, dont les bouches, toutefois, lui furent cédées; elle obtint, en outre, libre navigation

dans la mer Noire; 2° les principautés de Moldavie et de Valachie, gouvernées par des hospodars à vie sous la suzeraineté de la Turquie, ainsi que la Servie, sous un chef héréditaire portant le nom de prince, étaient placées sous la protection de la Russie; 3° enfin la Porte adhéra au protocole de *Londres* du 6 juillet 1827, confirmé par celui du 22 mars 1829, qui fixa au nord la frontière de la Grèce aux golfes d'Arta et de Volo, mais laissa à la Turquie Samos et Candie.

Fondation d'un royaume grec (1830-1832). — Un nouveau protocole, signé à *Londres* le 3 février 1830, reconnut la complète indépendance de la Grèce. Les trois puissances protectrices, d'accord avec le vœu des Grecs, offrirent la couronne à Léopold de Saxe-Cobourg; mais ce prince la résigna quelques mois après. La Grèce resta livrée à de sanglantes discordes au milieu desquelles Capo-d'Istria fut assassiné dans une église (octobre 1831). Enfin, sur la désignation des trois puissances, les Grecs acceptèrent pour roi Othon, second fils du roi de Bavière (mars 1832), et la frontière du nouveau royaume fut formée définitivement par une ligne tirée du golfe d'Arta au golfe de Volo, et renfermant Zeitoun et l'île de Négrepont.

CHAPITRE V.

CHARLES X : MINISTÈRE POLIGNAC. RÉVOLUTION DE JUILLET. RÉSULTATS GÉNÉRAUX DES QUINZE ANNÉES DE LA RESTAURATION. ÉTAT DES LETTRES, DES ARTS ET DES SCIENCES.

§ Ier. — Ministère Polignac (1829-1830). Révolution de juillet.

SOMMAIRE. — Impression produite par l'avénement du ministère Polignac. Retraite de M. de la Bourdonnaye (novembre). Dissolution de la Chambre (mai 1830). Prise d'Alger (4 juillet). Triomphe de l'opposition dans les élections. Les ordonnances (26 juillet). Révolution de juillet (27, 28, 29). Les républicains et les orléanistes : Lafayette et M. Laffitte. Louis-Philippe est proclamé roi des Français (7 août). Abdication de Charles X en faveur du duc de Bordeaux (2 août). Son départ pour Holyrood.

Impression produite par l'avénement du ministère Polignac. — L'avénement du ministère Polignac semblait confirmer les bruits de contre-révolution et de coup d'État qui circulaient à Paris et dans les départements. Il produisit dans toute la France une profonde impression de stupeur. Jamais gouvernement n'avait insulté à ce point aux sentiments d'une nation. L'amiral de Rigny ne voulut pas commettre dans cette aventure politique sa popularité acquise à *Navarin* et refusa

le ministère de la marine; plusieurs conseillers d'État, MM. Agier, Bertin de Vaux, de Salvandy, Villemain, donnèrent leur démission; M. de Chateaubriand résigna l'ambassade de Rome. La presse jeta un cri d'alarme. « Voilà, disait le *Journal des Débats* du 10 août, voilà encore une fois la cour avec ses vieilles rancunes, l'émigration avec ses préjugés, le clergé avec sa haine de la liberté, qui viennent se jeter entre la France et son roi. » Condamné par le tribunal de la Seine, il fut acquitté par la cour royale (décembre). Des associations se formèrent pour le refus de tout impôt illégal. L'*association bretonne*, signée à Rennes, donna l'impulsion à ce mouvement (11 septembre 1829). Beaucoup d'autres suivirent, préparant partout la résistance légale. Le ministère déféra aux tribunaux les journaux qui publièrent ces actes. La plupart acquittèrent; la cour de Paris condamna, mais par ce motif que l'association reposait sur une supposition qui ne pouvait être réalisée « sans une violation manifeste des lois fondamentales de l'État. »

Retraite de M. de la Bourdonnaye (novembre). — La cour ne pouvait se faire illusion sur la disposition des esprits. Charles X renonça à un voyage qu'il devait faire en Normandie. La dauphine et le dauphin, qui allèrent l'une à Rouen, l'autre à Cherbourg, trouvèrent partout des visages froids et ne recueillirent que des hommages officiels. Dans le même temps les populations se pressaient avec enthousiasme sur le passage de Lafayette dont le voyage de Lyon à Grenoble fut une ovation perpétuelle. Au milieu de ces manifestations si graves, on apprit tout à coup la retraite de M. de la Bourdonnaye qui quitta le ministère lorsque M. de Polignac fut nommé président du conseil (novembre). « Quand je joue ma tête, dit-il, je veux tenir les cartes. »

Dissolution de la Chambre (mai 1830). — Pour se donner le temps de délibérer on ne convoqua les Chambres que pour le 2 mars (1830). Les réponses du roi aux compliments officiels du jour de l'an permirent de pressentir l'attitude et le langage de la cour à l'ouverture de la nouvelle session. Celle qu'il fit à la cour royale qui, selon les belles paroles du président Séguier, « rendait des arrêts et non des services, » eut un caractère particulier de mécontentement et d'aigreur. A ces mêmes magistrats, qui s'avançaient vers elle, la dauphine dit plus durement : « Passez. » Dans le discours de la couronne, Charles X fit entendre des plaintes, des reproches, presque des menaces. La Chambre, de son côté, déclara dans l'adresse que « le concours des vues politiques du gouvernement avec les vœux de la nation n'existait pas. » 221 députés sur 402 votèrent l'adresse, et ce vote fut salué avec enthousiasme dans toute la France. L'irritation du roi fut extrême. Sa réponse à l'adresse se terminait par ces mots : « J'ai annoncé mes résolutions dans mon discours d'ouverture de la session. Ces résolutions sont immuables. » Le lendemain, 19 mars,

la Chambre fut prorogée au 1er septembre; le 16 mai suivant, elle fut dissoute. La lutte était engagée. Décidé à ne pas céder, si les nouvelles élections lui étaient contraires, le ministère voulut se fortifier en se donnant plus d'unité. MM. de Courvoisier et de Chabrol, ne se montrant pas disposés à suivre leurs collègues jusqu'au bout dans leur système de réaction à outrance, furent remplacés par M. de Peyronnet, l'ancien collègue de M. de Villèle, et par M. de Chantelauze, qui avait dit, dans la discussion de l'adresse, qu'il fallait à la France un 5 *septembre monarchique* (19 mai).

Prise d'Alger (4 juillet). — Pendant qu'on se préparait des deux côtés à la lutte électorale, une flotte et une armée partaient de Toulon pour demander raison au dey d'Alger des insultes faites par lui à la France (25 mai). La gloire de nos armes devait, dans la pensée du ministère, couvrir les entreprises qu'il méditait contre la liberté.

Les côtes septentrionales d'Afrique étaient toujours des repaires de pirates, sous la suzeraineté de la Porte qui nommait les beys d'Oran, de Tittery et de Constantine, placés sous l'autorité du dey d'Alger, mais à peu près indépendants. Des corsaires algériens avaient visité et pillé deux vaisseaux de commerce français. A cette insulte à notre pavillon le dey Hussein en ajouta une plus grave : dans une conférence il frappa de son éventail au visage notre consul général (avril 1827). Une escadre, partie de Toulon, avait demandé en vain satisfaction de ces offenses, et commencé le blocus des ports de la Régence. Des mesures plus énergiques furent résolues pour châtier l'insolence du dey. Les Chambres de 1829 votèrent les crédits nécessaires pour une expédition. Une flotte partit de Toulon sous les ordres de l'amiral Duperré. Elle était composée de 103 bâtiments de guerre montés par 27 000 marins. L'armée, commandée par M. de Bourmont, comptait 37 000 soldats et 3000 chevaux. Elle débarqua le 14 juin dans la baie de Sidi-Ferruch et occupa, le 18, le plateau de *Staouëli*, entre cette baie et Alger. Attaquée dans cette position par Ibrahim, gendre du dey, elle mit en déroute l'armée ennemie forte d'environ 40 000 hommes (19 juin), et emporta le fort l'Empereur qui domine Alger (4 juillet). Cette ville tomba en notre pouvoir, et le drapeau de la France fut planté sur la côte d'Afrique (5 juillet).

Triomphe de l'opposition dans les élections. — Cette victoire, en d'autres temps, eût été saluée avec enthousiasme. Elle n'excita qu'une joie mêlée de défiance. On savait que le ministère l'avait d'avance exploitée en faveur des attentats qu'il méditait contre les institutions et contre la liberté, et l'on craignait qu'il n'en profitât pour les accomplir. En effet, il était décidé à un coup d'État si le résultat des élections lui était contraire, et Charles X lui-même, quelques jours avant l'ouverture des colléges électoraux, avait déclaré, dans une proclamation aux Français, que ses résolutions étaient immuables (13 juin). Cette intervention imprudente du roi dans la lutte électorale fit d'une

défaite des ministres sa propre défaite. Cette défaite fut éclatante : les 221 furent renvoyés à la Chambre, augmentés de 50 opposants nouveaux. L'opposition avait une majorité de 270 membres contre 145.

Les ordonnances (26 juillet). — Mais la nouvelle Chambre ne devait pas se réunir. Le 26 juillet parurent au *Moniteur* des *ordonnances* qui : 1° déclaraient la Chambre dissoute ; 2° abolissaient la loi d'élection et la remplaçaient par une autre qui restreignait aux collèges de départements, réduits au quart des contribuables les plus imposés, la nomination des députés ; 3° supprimaient la liberté de la presse. Cette audacieuse violation de la Charte constitutionnelle causa à Paris une vive irritation. La magistrature et la presse protestèrent contre l'illégalité des ordonnances ; des députés se réunirent pour délibérer sur les résolutions à prendre. Mais, tandis que dans ces réunions les conseils de la peur se mêlaient aux excitations à la résistance, l'agitation gagnait peu à peu la masse du peuple. Des groupes nombreux et animés se formaient, surtout dans le jardin du Palais-Royal ; on y lisait à haute voix et l'on commentait avec passion le *National* et le *Temps*, qui seuls de tous les journaux avaient osé paraître. Des meneurs parcouraient les rues aux cris de : *Vive la Charte !* Enfin, le 27, des barricades s'élevèrent sur plusieurs points, des engagements partiels eurent lieu avec la troupe, et le soir de cette journée le drapeau tricolore fut arboré. Ce qui n'avait été jusque-là qu'une émeute devint une révolution.

Révolution de juillet. Journées des 27, 28, 29 juillet. — La lutte était engagée. La cour, qui l'avait si imprudemment provoquée, n'avait pris aucune disposition pour la soutenir. Il y avait à peine 15000 hommes de troupes à Paris. On en donna le commandement au maréchal Marmont, choix malheureux, car ce nom rappelait, avec la capitulation de Paris, les trahisons de 1814. Le duc de Raguse concentra ses forces autour des Tuileries et dirigea de là deux colonnes, l'une sous le comte de Saint-Chamans, par les boulevards, sur la Bastille et la rue Saint-Antoine ; l'autre, sous le général Talon, par les quais, sur l'Hôtel-de-Ville, afin de cerner l'insurrection dans son principal foyer. Un détachement, sous le général de Quinsonnas, posté au marché des Innocents, devait relier l'une à l'autre les deux colonnes. Le trop petit nombre des troupes fit avorter ce plan. La colonne du comte de Saint-Chamans était à peine arrivée à la Bastille, que déjà la retraite lui était coupée par une multitude de barricades, et elle dut regagner la place Louis XV (place de la Concorde) en se rejetant sur la rive gauche. L'autre colonne réussit à s'emparer de l'Hôtel-de-Ville ; mais des flots d'étudiants et d'ouvriers, descendant par la rue Dauphine sur la place de Grève, venaient grossir incessamment l'armée de l'insurrection. A minuit, la troupe du général Talon avait épuisé ses munitions et dut évacuer la position. Quant au détachement posté au marché des Innocents, assailli de toutes parts, il

eût été exterminé sans le secours des Suisses qui lui permit de se replier sur les Tuileries.

Ainsi, à la fin de la journée du 28, les troupes battaient partout en retraite. Le lendemain, le peuple prit possession de l'Hôtel-de-Ville et emporta le Louvre et les Tuileries. Paris était au pouvoir de l'insurrection. Marmont se retira à Saint-Cloud où se trouvait le roi.

Pendant que le peuple se battait, les députés délibéraient. Dans ces discussions, qui avaient lieu tantôt chez M. de Laborde, tantôt chez M. Audry de Puyraveau, tantôt chez M. Laffitte, tous ne déployaient pas une fermeté digne de la lutte engagée, et ceux qu furent les habiles triomphateurs du lendemain se montraient les plus alarmés de la victoire populaire. Quelques-uns n'y voyaient qu'un moyen d'amener la cour à composition, et parlaient de traiter avec le roi. L'esprit d'intrigue et l'égoïsme, qui devaient s'emparer des bénéfices de la révolution accomplie, se trahissaient déjà dans la prudence et la pusillanimité qui cherchaient à l'enrayer. Dirigée par eux, elle était menacée d'aboutir à un compromis, pour peu que Charles X s'y fût prêté. Mais le vieux roi se refusait à toute transaction. Vainement M. de Vitrolles et deux pairs de France, MM. de Sémonville et d'Argout, se rendirent à Saint-Cloud pour lui ouvrir les yeux sur les périls de la royauté. L'arrivée de Marmont, annonçant que Paris était perdu, et l'impossibilité, devenue manifeste, d'une plus longue résistance, le décidèrent seulement, le 29 au soir, à révoquer les ordonnances et à changer son ministère. M. de Mortemart fut chargé de former un nouveau cabinet. Il était trop tard!

Les républicains et les orléanistes : Lafayette et M. Laffitte. — Déjà retentissaient à l'Hôtel-de-Ville, où siégeait Lafayette, les cris de *Vive la République!* tandis que, dans les salons de M. Laffitte, les députés, à qui le succès décisif de la journée du 29 avait rendu l'audace, ébauchaient, sous son inspiration, une royauté nouvelle en faveur du duc d'Orléans. Entre les deux partis la lutte ne fut pas longtemps douteuse. Les orléanistes déployèrent autant d'habileté pour profiter de la victoire que les républicains avaient montré de courage pour vaincre. Lafayette manqua de l'énergie et de la résolution nécessaires dans ces conjonctures. Vainement on le pressait de prendre la dictature, en attendant que la France pût faire connaître le gouvernement de son choix. Pendant qu'il hésitait, M. Laffitte et les députés groupés autour de lui agissaient. Craignant la popularité du vieux général, ils instituèrent à côté de lui une commission municipale composée en majorité d'orléanistes, et, pour se donner les apparences de la légalité, ils se transportèrent au Palais-Bourbon et y rédigèrent la déclaration qui nommait Louis-Philippe d'Orléans lieutenant général du royaume (30 juillet). La Chambre des pairs s'empressa d'accepter les résolutions des députés; la voix fidèle de M. de Chateaubriand s'éleva seule pour protester. Quant à Lafayette,

il couvrit de sa popularité l'élu des 221, et accepta le commandement de la garde nationale, qui fut rétablie ainsi que la cocarde et le drapeau tricolores.

Louis-Philippe est proclamé roi des Français (7 août). — Le 7 août, Louis-Philippe Ier fut proclamé roi des Français, et prêta serment à la Charte légèrement modifiée. On y supprima seulement l'article 6, qui déclarait la religion catholique religion de l'État, et l'article 14, qui donnait au roi le droit de faire des ordonnances. Le cens électoral fut maintenu et le peuple resta privé de la faculté de concourir à la nomination des députés. L'avénement de la branche cadette fut le triomphe de la bourgeoisie. Elle eut ainsi, dès son origine, pour ennemis tout à la fois les partisans du droit dynastique, représenté par la branche aînée, et ceux du droit populaire : les légitimistes et les républicains.

Abdication de Charles X en faveur du duc de Bordeaux (2 août). Son départ pour Holyrood (14 août). — Pendant qu'on disposait de sa couronne à Paris, Charles X se retirait à Rambouillet, où il se résigna à abdiquer, lui et le dauphin, en faveur du jeune duc de Bordeaux, fils posthume du duc de Berry (2 août). Mais l'abdication, comme naguère le changement de ministère, arrivait trop tard ; et le vieux roi s'embarqua, le 14 août, avec sa famille à Cherbourg, et cingla vers Holyrood (1), sans emporter sur la terre d'exil la consolation de laisser sa couronne à son petit-fils.

§ II. — Lettres, Arts et Sciences.

SOMMAIRE. — Résultats généraux des quinze années de la Restauration. Extension donnée au régime constitutionnel. Mouvement des esprits.
Lettres. École monarchique et religieuse. École libérale. Influence des littératures étrangères. Les romantiques et les classiques. Érudition.
Arts. Sciences. Nouvelles applications de la science.

Résultats généraux des quinze années de la Restauration. Extension donnée au régime constitutionnel; mouvement des esprits. — Avec la branche aînée de Bourbon tomba définitivement l'ancien régime. Pendant quinze ans il avait lutté, avec des chances diverses, contre les idées et les intérêts de la société nouvelle issue de la révolution. Cette lutte ne fut point stérile. Les principes de 1789, attaqués avec violence, défendus avec énergie, manifestèrent leur puissance en triomphant d'un parti qui s'appuyait sur le trône et sur l'autel. La révolution de 1830 leur donna une nouvelle consécration.

Mais ce n'est pas seulement par ce dénoûment que cette lutte a servi la cause de la liberté et du progrès. Transportée à la tribune, dans la presse et jusque dans la littérature, elle réveilla dans notre

---

(1) Château d'Édimbourg.

pays la vie politique, et provoqua un admirable mouvement intellectuel. La tribune relevée ne fit pas seulement revivre dans les discours d'orateurs tels que MM. Lainé, de Serre, de Martignac, Royer-Collard, général Foy, Manuel, Benjamin Constant, cette magnifique éloquence qui, depuis nos grandes assemblées révolutionnaires, était une de nos gloires nationales; les débats des Chambres, auxquels le pays prenait un intérêt passionné, contribuèrent à acclimater chez nous le régime parlementaire et à fonder le droit constitutionnel. Échos de la tribune, les journaux en prolongeaient le retentissement, et, en servant d'arène aux mêmes luttes sous une autre forme, concouraient avec elle, en dépit de la censure, à former les mœurs de la liberté. La littérature elle-même se jeta dans la mêlée. Chaque part eut ses poëtes, ses philosophes, ses historiens, comme il avait ses orateurs dans la Chambre, ses organes dans la presse. A chacune des opinions en présence correspondait une école; et la lutte n'était pas moins ardente entre les doctrines littéraires qu'entre les systèmes politiques. Sur ce terrain aussi la victoire devait rester, en définitive, à la cause libérale, lorsque les novateurs en littérature, après avoir, par une singulière inconséquence, arboré leur drapeau dans le camp du passé, eurent compris que tous les progrès se tiennent, proclamé que « le romantisme est le libéralisme en littérature, » et réclamé « la liberté dans la société » comme dans l'art (1).

Lettres. École monarchique et religieuse. — Aux débuts de la Restauration, l'école monarchique et religieuse est toute-puissante. Ses idées dominent à la cour, où le comte d'Artois s'en fait le centre; dans la Chambre, où elles inspirent l'éloquence fougueuse de M. de la Bourdonnaye; enfin dans la noblesse, qui voit dans la religion « un remède aux révolutions (2). » La religion, en effet, « était un moyen plutôt qu'un but, et l'on s'attachait moins aux dogmes du catholicisme qu'aux institutions qu'on voulait en tirer. M. de Chateaubriand était entré le premier dans cette voie (3). » Mais tandis que dans le *Génie du Christianisme,* il présentait surtout la religion comme une source d'inspirations pour le poëte et pour l'artiste, M. de Bonald, dans sa *Théorie du pouvoir politique et religieux* (1796), M. de Maistre, dans son livre *Du Pape* (1819), M. de Lamennais, dans son *Essai sur l'indifférence en matière de religion* (1817), y cherchaient des arguments en faveur de l'absolutisme monarchique. Leur idéal, c'est une sorte de royauté théocratique. Cette école avait son historien dans M. de Montlosier qui, cherchant dans l'histoire les titres de la noblesse, les fondait, comme Boulainvilliers au XVIIe siècle, sur la conquête, et partageait la France en deux races,

(1) Préface d'*Hernani*.
(2) M. Reynald, *Histoire politique et littéraire de la Restauration.*
(3) M. Reynald, *ibid.*

celle des Francs qui ont constitué la féodalité et donné naissance à l'aristocratie, et celle des Gaulois d'où sont issues les classes populaires. Elle comptait des poëtes, tels que LAMARTINE (*Méditations*, 1820-1823), VICTOR HUGO (*Odes et Ballades*, 1824; *les Orientales*, 1828), ALFRED DE VIGNY, SOUMET, NODIER, ÉMILE et ANTONY DESCHAMPS, « enfin tous les rédacteurs de la *Muse française*, qui s'inspiraient alors des légendes du moyen âge, des antiques souvenirs de la monarchie (1). »

Qu'est devenue cette école si riche en écrivains de génie ou de talent, et qui semblait devoir assurer le triomphe du parti sur lequel elle jetait tant d'éclat? Au moment où l'avénement du ministère Polignac annonce une lutte décisive entre l'ancien régime et les idées nouvelles, M. de Maistre est mort; M. de Bonald vieilli ne voit l'avenir qu'avec terreur; M. de Chateaubriand, *chassé comme un valet*, « est passé à l'ennemi, entraînant à sa suite le *Journal des Débats;* » après 1830, il gardera à la légitimité une fidélité chevaleresque, mais sans conviction; Lamennais fait déjà pressentir sa rupture avec ses idées religieuses et politiques de 1817, et le jour n'est pas loin où il transportera dans le camp de la démocratie radicale son âpre éloquence et son incomparable talent d'écrivain (*Paroles d'un Croyant*, 1832; le *Livre du Peuple*, 1838). L'auteur des *Méditations* deviendra l'historien des *Girondins*, membre du gouvernement provisoire de 1848 et ministre de la République; Victor Hugo, enfin, devait aller bien au delà du libéralisme professé dans la préface d'*Hernani*.

École libérale. — « L'avenir, en effet, appartenait à une école non moins féconde et qui appuyait ses espérances sur des principes opposés. » Nous avons déjà cité, parmi ses publicistes, Mme DE STAEL et BENJAMIN CONSTANT; parmi ses philosophes, ROYER-COLLARD, qui laissa sa chaire à un disciple éloquent, M. COUSIN. « L'histoire lui vint aussi en aide. M. GUIZOT, interrogeant les premiers siècles de nos annales (*Essai sur l'Histoire de France*, 1824; *Cours d'Histoire moderne*, 1821-1828), recueillait avec soin tous les titres de la liberté. » M. AUGUSTIN THIERRY, « jeté dans les études historiques par les théories de M. de Montlosier, relevait le défi du publiciste féodal, et, au nom des Gaulois affranchis, repoussait les prétentions des Francs, vaincus à leur tour (*Lettres sur l'Histoire de France*) (2). » M. MIGNET, dans un résumé serré de l'*Histoire de la Révolution*, M. THIERS, dans un récit plus détaillé, racontaient la lutte suprême et l'avénement définitif des classes populaires. PAUL-LOUIS COURIER, dans des pamphlets étincelants de verve, soutenait leur cause dans le présent comme Augustin Thierry la défendait dans le passé (*Gazette des Villages*, *Pamphlet des pamphlets*). La polémique et la critique libé-

(1) M. REYNALD.
(2) Citons aussi l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*.

rales avaient pour principal organe le *Globe*, rédigé, sous la direction de M. P. Dubois, par de jeunes écrivains pleins d'ardeur, de savoir et de talent : Jouffroy, Damiron, Sainte-Beuve, Charles Magnin, Vitet, de Rémusat, Duvergier de Hauranne, Pierre Leroux, qui dirigeait comme prote le matériel du journal. L'enseignement de la Sorbonne était animé du même esprit dans les brillantes leçons de MM. Villemain, Cousin et Guizot. Enfin l'école libérale avait aussi ses poëtes : Casimir Delavigne (*Messéniennes*, 1818; *l'École des Vieillards*, 1823), et Béranger « qui, s'emparant de la chanson pour l'élever jusqu'à l'ode, dans ses couplets devenus bientôt populaires, raillait ce que la Restauration voulait rétablir, ou chantait ce qu'elle avait remplacé. »

Influence des littératures étrangères. Les romantiques et les classiques. — La lutte n'était pas seulement, dans le domaine de la politique, entre les royalistes et les libéraux; elle n'était pas moins vive dans la littérature proprement dite entre les *romantiques* et les *classiques*. « M. de Chateaubriand et Mme de Staël... avaient signalé des voies nouvelles à l'inspiration poétique. Le *Génie du Christianisme* rappelait les beautés oubliées du moyen âge; les descriptions de la nature qui animaient les pages des *Martyrs*, des *Natchez*, du *Voyage en Amérique*, la mélancolie qui dévorait l'âme de *René*, c'étaient là autant de sources auxquelles notre littérature allait se raviver. Mme de Staël, en nous révélant l'Allemagne de Goethe, de Schiller, de Klopstock, présentait au génie français le spectacle d'un monde qu'il ignorait. En même temps Boutterweck, Ginguené et Sismondi nous initiaient aux littératures du midi de l'Europe; l'Espagne, l'Italie nous étaient ouvertes. Enfin..., la littérature anglaise, à son tour, passait le détroit, et nous apportait, avec Shakespeare mieux connu, les œuvres des *lakists* (1), mais surtout Walter Scott et lord Byron. De toutes ces influences naquit une école qui prit le nom de *romantique*, à cause des œuvres produites au moyen âge en langue romane, » et qui prétendait affranchir l'art des règles où le XVIIe siècle, imitateur de l'antiquité, l'avait enfermé. Elle justifia cette prétention par des chefs-d'œuvre : les *Orientales*, les *Feuilles d'Automne* de Victor Hugo; les *Harmonies* de Lamartine; *Cinq-Mars* d'Alfred de Vigny, composé à l'imitation de Walter Scott. Victor Hugo, qui écrivit dans la préface de *Cromwell* (1827) le manifeste du parti, se chargea de mettre « le marteau dans les théories, les poétiques et les systèmes, » et proclama « qu'il n'y a d'autres règles que les lois générales de la nature, qui planent sur l'art tout entier, et les lois spéciales qui, pour chaque composition, résultent des conditions d'existence propres à

---

(1) L'école des Lacs (*lakists*), ainsi nommée parce que ses principaux poëtes avaient habité les lacs de Westmoreland et de Cumberland : c'étaient Wordsworth, Colerigde, Southey, Wilson.

chaque sujet. » SAINTE-BEUVE se fit le critique de la nouvelle école. ALEXANDRE DUMAS inaugura par *Henri III* le drame romantique (1830). La tradition classique fut défendue avec ardeur par les écrivains libéraux : JAY, TISSOT, ARNAULT, DE JOUY, ÉTIENNE, CASIMIR DELAVIGNE qui, par respect pour Voltaire, se faisaient les champions des trois unités. Ils soutenaient l'*autorité* des règles consacrées, tandis que les romantiques revendiquaient la *liberté* de l'inspiration individuelle. Les rôles étaient renversés. Mais, comme nous l'avons vu, cette contradiction entre les doctrines littéraires et les doctrines politiques de l'école romantique ne devait pas se prolonger. Elle ne tarda pas à devenir libérale en politique comme en littérature, et « les misérables mots à querelle, *classique* et *romantique*, sont tombés dans l'abîme de 1830.... L'art seul est resté. »

Érudition. — L'érudition avait sa part dans ce grand mouvement intellectuel. CHAMPOLLION découvrit la clef des caractères hiéroglyphiques et expliqua les mystères de l'antique Égypte; ceux de la Chine, de l'Inde et de la Perse furent révélés par les savants travaux philologiques et historiques de DE SACY, ABEL DE RÉMUSAT, DE CHÉZY, SAINT-MARTIN; HASE, BURNOUF, BOISSONNADE ranimaient l'étude de la langue grecque; NAUDET et VICTOR LECLERC relevaient celle de la littérature latine, « tandis que sous la direction de DAUNOU, l'Académie des Inscriptions, reprenant l'œuvre des Bénédictins, continuait l'histoire littéraire de la France. »

Arts. — « Tous les arts étaient cultivés avec une égale ardeur. En peinture, GÉRARD, GROS et GIRODET continuaient les traditions impériales. GÉRICAULT, dans son *Cuirassier blessé*, et surtout dans le *Radeau de la Méduse*, cherchait à atteindre à une réalité plus vivante, » ainsi que LÉOPOLD ROBERT, dans son *Improvisateur napolitain*, dans ses *Moissonneurs* et dans ses *Pêcheurs;* « INGRES empruntait à l'école de Raphaël la pureté de la ligne; DELACROIX jetait sur la palette des flots de couleur; DELAROCHE, dans ses grandes compositions historiques, unissait la pureté du dessin à un grand intérêt dramatique; PRUDHON, d'une main déjà glacée par la mort, composait ses plus beaux tableaux; HORACE VERNET, avec une facilité brillante, faisait revivre les visages et les uniformes de nos soldats; SCHEFFER donnait à ses créations une beauté idéale si parfaite, qu'elles pouvaient se passer de couleur... La sculpture s'honorait des œuvres de BOSIO, de PRADIER, de RUDE et de DAVID (d'Angers). DESNOYER relevait l'art de la gravure; AUBER et BOIELDIEU reproduisaient dans la musique toutes les qualités de l'esprit français; et ROSSINI, attiré à Paris, nous rapportait un *Barbier de Séville* plus gai, s'il est possible, et plus leste que celui de Beaumarchais (1). »

---

(1) M. REYNALD.

Sciences. — Moins soumises que les lettres aux influences politiques, les sciences ne s'étaient pas arrêtées, sous l'Empire, dans le magnifique développement qu'elles avaient pris pendant le XVIIIe siècle. Elles poursuivirent leur marche sous la Restauration : l'histoire naturelle avec CUVIER, qui créa la paléontologie, GEOFFROY SAINT-HILAIRE, ANTOINE, LAURENT et ADRIEN DE JUSSIEU; les mathématiques avec AMPÈRE, FRESNEL, BIOT, CAUCHY, FOURIER, POISSON; la physique avec AMPÈRE, ARAGO, FRESNEL, FOURIER, BIOT, DULONG, GAY-LUSSAC; la chimie avec THÉNARD, GAY-LUSSAC, CHEVREUL, DULONG, VAUQUELIN, le Suédois BERZÉLIUS, CHAPTAL et DUMAS; la médecine avec BROUSSAIS, MAGENDIE et DUPUYTREN.

Nouvelles applications de la science. — La science, descendant des abstractions spéculatives, vint en aide à l'activité de l'homme en lui créant de nouveaux instruments et des ressources nouvelles. Chaptal publia, en 1823, sa *Chimie appliquée à l'agriculture*. On avait déjà de lui un traité de *Chimie appliquée aux arts* (1807). M. Dumas en composa un sous le même titre, en 1828. Cette tendance pratique de la science conduisit à de nouvelles applications, dont quelques-unes ont eu une influence considérable sur la civilisation générale.

1° *Navigation à vapeur.* — L'invention des bateaux à vapeur est due au marquis DE JOUFFROY et à l'Américain FULTON. Le premier fut lancé, en 1807, sur l'Hudson, aux États-Unis; neuf ans après, le nouveau mode de navigation fut inauguré sur la Seine par le *Charles-Philippe* (1816).

2° *Chemins de fer.* — L'emploi de la vapeur comme force motrice ne devait pas longtemps être borné à la navigation. STEPHENSON et SEGUIN, en inventant l'un la locomotive (1824), l'autre la chaudière à tubes (1829), créèrent les chemins de fer. L'Angleterre, et à son exemple la France puis les autres pays, commencèrent alors à se couvrir de voies ferrées; aujourd'hui un vaste réseau relie entre elles toutes les capitales et toutes les grandes villes du continent.

3° *Éclairage au gaz.* — C'est un ingénieur des ponts et chaussées, PHILIPPE LEBON, qui conçut le premier l'idée de faire servir à l'éclairage les gaz qui se dégagent des bois en combustion. Il exposa sa découverte dans un Mémoire intitulé : *Thermo-lampes* ou *poêles qui chauffent, éclairent avec économie, etc.* (1801). Il en établit au Havre, mais le gaz qu'il obtenait, n'étant pas épuré, éclairait mal et exhalait une odeur désagréable. Vers le même temps, l'ingénieur MURDOCH faisait avec plus de succès des expériences semblables en Angleterre, où le nouveau mode d'éclairage fut établi en 1805. Un autre ingénieur anglais, WINSON, s'emparant de l'idée de Lebon, vint l'appliquer en France, où le premier éclairage au gaz eut lieu en 1817.

4° *Phares.* — L'invention des phares lenticulaires est due à FRESNEL et à FR. ARAGO. Le premier essai en fut fait en 1827.

5° *Télégraphie électrique.* — Les découvertes d'Ampère, d'Arago et du Danois Oersted sur le magnétisme et l'électricité mirent sur la voie de la *télégraphie électrique* (1820-1822).

6° Ajoutons les expériences de Niepce et de Daguerre pour fixer sur des plaques métalliques, par l'action de la lumière, l'image des objets, origine de la *photographie*, qui fit son apparition en 1839.

CHAPITRE VI.

RÉVOLUTION DE 1830.

§ Ier. — Le roi Louis-Philippe. Charte de 1830.

SOMMAIRE. — Louis-Philippe. Charte de 1830. Ministère Laffitte (2 novembre 1830-13 mars 1831). Procès des ministres de Charles X. Démission de Lafayette; retraite de Dupont de l'Eure (décembre 1830). Manifestation légitimiste à Saint-Germain-l'Auxerrois (13 février 1831); sac de l'archevêché. Retraite de Laffitte (13 mars).

Louis-Philippe. Charte de 1830. — La révolution de juillet marque, nous l'avons dit, avec la chute définitive de l'ancien régime, l'avénement de la bourgeoisie. Louis-Philippe, par ses qualités privées et par ses instincts politiques, était le roi de cette classe. Une fois en possession du trône, il chercha en elle le point d'appui de sa dynastie, et comme la Charte de 1814 donnait à peu près satisfaction aux idées et aux intérêts de cette partie de la nation, elle ne fut que légèrement modifiée. Nous avons déjà vu que les articles 6 et 14 furent supprimés. Sous le ministère Casimir Périer, une nouvelle loi électorale abaissa de 1000 à 500 francs le cens d'éligibilité, mais on se borna à réduire de 300 à 200 francs le cens électoral (avril 1831). Le nombre des électeurs se trouva ainsi porté de 80 000 à 200 000, qui formaient ce qu'on a appelé le *pays légal*. Au mois d'octobre suivant l'hérédité de la pairie fut abolie (octobre 1831).

Ministère Laffitte (2 novembre 1830-13 mars 1831). Procès des ministres de Charles X. — La grande préoccupation du gouvernement était le procès des ministres de Charles X. La Chambre avait décidé que MM. de Polignac, de Peyronnet, de Guernon-Ranville et de Chantelauze seraient traduits devant la Cour des pairs. L'irritation populaire était extrême contre ces coupables conseillers du dernier règne qui avaient provoqué les sanglantes journées de juillet en violant audacieusement le pacte fondamental. Louis-Philippe, qui voulait les soustraire à la peine capitale, comprit la nécessité de s'entourer d'hommes dont les opinions libérales non suspectes fussen

pour le peuple comme un gage propre à contenir sa colère en calmant ses défiances. Le premier ministère, formé le 11 août, fut modifié. Les doctrinaires, MM. Guizot et de Broglie, se retirèrent, et M. Laffitte composa le 2 novembre un nouveau cabinet dans lequel Dupont de l'Eure resta à la justice, et les généraux Gérard et Sébastiani à la guerre et aux affaires étrangères. Lafayette garda le commandement en chef de la garde nationale, rétablie le 30 juillet. Il ne fallut pas moins que sa popularité pour faire respecter du peuple la sentence de détention perpétuelle prononcée contre les quatre ministres (21 décembre).

Démission de Lafayette; retraite de Dupont de l'Eure (décembre 1830). — L'agitation qui accompagna et suivit ce procès fit une profonde impression sur le *parti de la résistance* (doctrinaires et conservateurs). L'intervention de la garde nationale avait empêché un soulèvement; mais on n'ignorait pas que son attitude pendant ces journées n'était due qu'à l'ascendant de Lafayette, et qu'une partie de la milice bourgeoise à Paris et dans d'autres grandes villes professait des opinions républicaines partagées d'ailleurs par son général lui-même. Placé à la tête de la garde nationale du royaume, il était comme l'arbitre entre le gouvernement et les partis; on commença à redouter sa popularité, et, comme on n'en avait plus besoin, on résolut de la désarmer. Quelques jours après le jugement des ministres, la Chambre des députés adopta une motion tendant à supprimer le poste de commandant en chef de la garde nationale. Pendant la discussion du projet, Lafayette donna sa démission (26 décembre 1830). Dupont de l'Eure, de son côté, quitta le ministère.

Manifestation légitimiste à Saint-Germain-l'Auxerrois (13 février 1831); sac de l'archevêché. — Cette double retraite enlevait à Laffitte ses principaux appuis dans le gouvernement; il conserva encore quelque temps la présidence nominale du conseil, mais son inexpérience dans les affaires extérieures permit à Louis-Philippe et au général Sébastiani de l'exclure de la direction de la politique étrangère, au point de lui laisser ignorer les plus importantes négociations. Cette circonstance devait bientôt le décider à donner sa démission. Des troubles, qui éclatèrent à Paris à l'occasion d'une manifestation légitimiste, amenèrent celle de M. Odilon Barrot, préfet de la Seine. Le 13 février 1831, jour anniversaire de l'assassinat du duc de Berry, des partisans de la royauté déchue firent célébrer un service funèbre à Saint-Germain-l'Auxerrois. On avait fixé au catafalque le portrait du jeune duc de Bordeaux (Henri V), fils du duc de Berry. Après le service, on promena processionnellement dans l'église le buste du prince assassiné. Le peuple, voyant là une sorte de provocation, envahit et dévasta l'église, puis se porta sur le palais de l'archevêque, M. de Quélen, connu pour ses opinions légitimistes, et le saccagea. L'autorité n'intervint qu'à la fin des désordres. M. Odilon

Barrot, accusé par la presse conservatrice et par le centre de n'avoir rien fait pour les empêcher, fut forcé de donner sa démission.

Retraite de Laffitte (13 mars). — Un mois après, M. Laffitte se retira du ministère. L'Autriche venait d'envoyer une armée dans les Légations pour y étouffer le mouvement national. C'était une violation du principe de non-intervention proclamé par le gouvernement. Laffitte, qui voulait qu'on déclarât la guerre, ne fut informé que par les journaux d'une dépêche de notre ambassadeur à Vienne, relative aux projets de cette cour. Il ne put dévorer cet affront et résigna ses fonctions (13 mars).

§ II. — SUITES DE LA RÉVOLUTION DE JUILLET EN EUROPE.

SOMMAIRE. — Attitude pacifique de la royauté de juillet. Contre-coup de la révolution de 1830 en Europe.

Insurrection de la Belgique (août 1830). Conférence de Londres ; traité des *vingt-quatre articles* : création du royaume de Belgique (octobre 1831). Prise d'Anvers (décembre 1832).

Soulèvement de la Pologne (novembre 1830). Divisions des Polonais. Victoires de Grochow et d'Iganie ; défaite d'Ostrolenka (février-mai 1831). Chute de Varsovie (septembre).

Mouvements en Suisse, en Allemagne, en Italie ; intervention de l'Autriche dans la péninsule ; occupation d'Ancône par la France (février 1832).

Bill de réforme en Angleterre.

Espagne ; mort de Ferdinand VII (septembre 1830) ; avénement d'Isabelle II ; insurrection des carlistes. Le statut royal (janvier 1834) ; établissement du régime constitutionnel. Portugal ; chute de don Miguel (juillet 1833) ; triomphe du parti constitutionnel. Quadruple alliance (avril 1834). Continuation de la guerre civile en Espagne ; divisions dans le parti constitutionnel : les moderados et les exaltados.

Réformes du sultan Mahmoud. Méhémet-Ali ; ses réformes en Égypte. Lutte entre le sultan et le vice-roi ; victoire d'Ibrahim à Konieh (décembre 1832) : conquête de la Syrie. Intervention en Russie. Médiation de la France et de l'Angleterre : traité de Kutaieh (mai 1833). Traité d'Unkiar-Skelessi (juillet).

Attitude pacifique de la royauté de juillet. — La violation de la Charte avait été l'occasion de la révolution de 1830 ; mais la cause, il faut la chercher dans le ressentiment national contre une dynastie ramenée par l'invasion. Les journées de juillet furent comme une première revanche des humiliations de 1815. Aussi, à part l'Angleterre, heureuse d'un événement qui rompait l'alliance intime projetée par Charles X entre la France et la Russie, les diverses puissances de l'Europe apprirent-elles avec un mélange d'inquiétude et de colère que le drapeau tricolore, symbole des guerres de la Révolution et de l'Empire, venait d'être relevé à Paris. Le czar Nicolas menaça même d'armer en faveur du principe de légitimité. Une guerre semblait imminente. Pour la conjurer, Louis-Philippe n'hésita pas à abjurer la pensée de juillet. Il notifia aux cours étrangères son avéne-

ment, en protestant de son respect pour les traités de 1815. Cette politique, plus dynastique que nationale, lui réussit. La royauté nouvelle se fit pardonner son origine révolutionnaire en montrant, dès le début, son tempérament pacifique, et les vieilles monarchies légitimes lui ouvrirent leurs rangs. Les rapports entre le cabinet des Tuileries et celui de Saint-Pétersbourg restèrent, il est vrai, des plus froids pendant les dix-huit années du règne de Louis-Philippe; mais, à part le duc de Modène et le roi d'Espagne, il fut reconnu par tous les souverains. On ne s'émut point de la protestation du petit prince italien; quant à Ferdinand VII, Louis-Philippe avait un moyen tout prêt pour vaincre sa résistance. Depuis la révolution, Paris était devenu le rendez-vous des victimes les plus illustres du vieux tyran. MM. Isturitz, Torino, de Rivas, Mendizabal et d'autres bannis de distinction du parti constitutionnel, joints à quelques libéraux français, avaient formé un comité franco-espagnol pour organiser une expédition au delà des Pyrénées. Non-seulement le gouvernement leur laissa toute liberté, mais il leur fournit des subsides et leur fit même espérer des secours plus effectifs. Bientôt plusieurs bandes, commandées par le colonel Valdès et le général Mina, pénétrèrent en Espagne. D'autres détachements devaient les suivre. Ferdinand VII, effrayé, fit sa paix avec Louis-Philippe. C'était tout ce que celui-ci voulait. Dès ce moment les enrôlements furent interdits, les passe-ports refusés aux patriotes espagnols, et le premier ban de l'invasion, incapable de lutter contre des forces trop supérieures en nombre, regagna à grand'peine le territoire français.

Contre-coup de la révolution de juillet en Europe. — Mais, en dépit du caractère pacifique que la royauté de juillet donna à la révolution, l'ébranlement devait s'étendre à tous les peuples opprimés par le despotisme ou par la domination étrangère, et soulever les uns au nom de la liberté politique, les autres au nom de leur indépendance nationale.

Insurrection de la Belgique (août 1830). — Le premier contre-coup de la révolution de 1830 à l'étranger fut le soulèvement de la Belgique contre la Hollande. OEuvre factice de la diplomatie, le royaume des Pays-Bas tenait rivés l'un à l'autre deux peuples différents de mœurs, de religion, de langage. L'établissement d'un collége philosophique à Louvain, au siége même de l'université catholique, irrita le clergé belge, tandis que l'accaparement de toutes les places par des fonctionnaires hollandais, et la disproportion du nombre des députés belges aux états généraux avec le chiffre de la population qu'ils représentaient, blessaient au plus haut point les libéraux. Les deux partis, politique et religieux, se liguèrent; les journées de juillet les décidèrent à agir. Dans la nuit du 25 au 26 août, une insurrection éclata à Bruxelles. Le prince d'Orange s'éloigna avec ses troupes, en laissant espérer à la population la séparation adminis-

trative au prix de laquelle il se flattait encore de maintenir l'union politique. Mais Guillaume Ier refusa d'entrer dans les vues conciliantes de l'héritier présomptif; il considérait les Belges comme des rebelles, et envoya contre eux son second fils, le prince Frédéric, à la tête de 10 000 hommes (23 septembre). Un furieux combat de trois jours se livra dans les rues de Bruxelles. Les Hollandais, battus, se retirèrent. Guillaume fit alors appel à la diplomatie.

Cependant un gouvernement provisoire venait de se constituer. Un de ses premiers actes fut de convoquer un congrès national pour statuer sur le sort de la Belgique. Parmi ceux mêmes qui avaient pris part aux journées de septembre, plusieurs désiraient la conservation du royaume des Pays-Bas, avec des modifications au pacte d'union. Le plus grand nombre ne voulaient à aucune condition transiger avec la maison d'Orange, et, sentant les difficultés que rencontrerait l'établissement d'une Belgique indépendante, inclinaient à se réunir à la France. Mais Louis-Philippe redoutait la jalousie de l'Angleterre. Cette crainte non-seulement lui fit repousser tout projet de réunion, mais le porta encore à refuser la couronne pour son second fils, quand le congrès, après avoir déclaré la Belgique indépendante, l'eut offerte au duc de Nemours. Toutefois le cabinet des Tuileries fit preuve d'énergie en interdisant, sous peine de guerre, l'intervention armée de la Prusse en faveur du roi de Hollande.

Conférence de Londres; traité des vingt-quatre articles; création du royaume de Belgique (15 octobre 1831). Prise d'Anvers (décembre 1832). — Sur ces entrefaites, l'appel de Guillaume Ier à la diplomatie avait été entendu. Vers la fin de 1830, une conférence des représentants de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse se réunit à *Londres*. Il s'agissait de statuer sur une violation des traités de 1815, dont quatre de ces puissances s'étaient constituées les gardiennes. Aussi Guillaume espérait-il beaucoup d'une pareille assemblée diplomatique. L'événement trompa ses prévisions. M. de Talleyrand, notre représentant à la conférence, fit reconnaître l'indépendance de la Belgique. Elle fut déclarée État neutre et forma une monarchie constitutionnelle sous Léopold de Saxe-Cobourg (juin 1831).

Guillaume en appela aux armes; ses troupes envahirent la Belgique (août). Une armée française de 50000 hommes fut aussitôt dirigée sur la frontière du nord. Cependant la conférence arrêtait le *traité des vingt-quatre articles*, qui consacrait la séparation de la Belgique et laissait à la Hollande une partie du Luxembourg et du Limbourg avec Maëstricht (15 octobre). Sur le refus de Guillaume d'y adhérer, une flotte anglo-française bloqua l'Escaut; l'armée, rassemblée à la frontière sous les ordres du maréchal Gérard, alla investir la citadelle d'*Anvers*, qui capitula le 23 décembre 1832.

Si la France ne retira de cette guerre aucun avantage territorial, la

dissolution du royaume des Pays-Bas, élevé comme une barrière contre nous sur notre frontière mutilée du nord, et la formation d'un nouveau royaume constitutionnel, n'en portaient pas moins une profonde atteinte aux traités de 1815 et au système absolutiste.

Soulèvement de la Pologne (novembre 1830). — La Pologne, elle aussi, crut voir, dans l'ébranlement imprimé à l'Europe par la révolution de 1830, une occasion de reconquérir son indépendance. Comme nous l'avons vu, le premier mouvement du czar, en apprenant les événements de juillet, avait été de marcher sur la France pour étouffer dans son foyer l'esprit de liberté qui venait de se réveiller si énergiquement à Paris. Il ordonna en conséquence au grand-duc Constantin, son frère, gouverneur de Varsovie, de tenir ses troupes prêtes au départ. Mais les Polonais, qu'il voulait faire servir d'instrument à sa politique de compression, résolurent de s'y soustraire eux-mêmes et de secouer un joug détesté. L'avant-garde, selon l'expression de Lafayette, se souleva contre le gros de l'armée. A peine l'ukase de Nicolas Ier était-il connu, qu'une conspiration, qui ne devait agir qu'en février 1831, éclata le 29 novembre 1830. 30 000 citoyens coururent aux armes au son du tocsin; tous les régiments polonais passèrent de leur côté. Le grand-duc surpris eut à peine le temps de quitter sa capitale.

Divisions des Polonais. — Malheureusement, même sous l'oppression moscovite, la Pologne avait conservé ses dissensions politiques qui lui avaient été si souvent fatales. Tandis que le parti populaire, qui avait pour chefs Lelewel et Dembinski, voulait la déchéance de la maison de Romanow et l'appel à toutes les anciennes provinces polonaises, les nobles, désespérant de l'autonomie de leur patrie, se bornaient à réclamer pour elle les garanties qu'avait accordées Alexandre, et l'on fut assez mal inspiré pour investir de la dictature un homme qui inclinait vers ces idées. Chlopicki n'usa de son autorité que pour paralyser l'élan populaire. Il perdit un temps précieux en négociations avec la cour de Saint-Pétersbourg.

Aux ouvertures qui lui étaient faites, Nicolas répondit en ordonnant à la Pologne de se rendre à discrétion. Il s'ensuivit un violent conflit entre le dictateur et la diète. Chlopicki, se considérant toujours comme un lieutenant du czar, abdiqua ses pouvoirs. Quelques jours après, la diète déclara la Pologne indépendante (janvier 1831). Radzivill fut investi du commandement. L'équivoque avait cessé des deux côtés; la guerre commença.

Victoires de Grochow et d'Iganie, défaite d'Ostrolenka (février-mai 1831). — Le feld-maréchal Diebitch entra en Pologne à la tête d'une armée considérable et s'avança jusqu'à Praga. Malgré leur infériorité numérique, les Polonais remportèrent une brillante victoire à *Grochow* (février 1831). Mais l'incapable Radzivill ne sut pas en profiter; il fut remplacé par Skrzynecki, soldat valeureux doublé

d'un diplomate, qui, mêlant les négociations aux combats, perdit du temps, et, après avoir défait les Russes à *Iganie*, fut vaincu dans la sanglante bataille d'*Ostrolenka* et recula jusqu'à Varsovie (mai). Diebitch mourut quelques jours après, ainsi que le grand-duc Constantin. Le prince Paskiéwitch vint prendre le commandement de l'armée russe et poussa vigoureusement la guerre. Skrzynecki, cependant, ne se départit pas de sa lenteur habituelle.

La Prusse venait de sortir de la neutralité en ouvrant ses ports de Kœnigsberg et de Dantzig, ainsi que son territoire, aux troupes du czar. Complice du démembrement, elle était l'alliée naturelle de la Russie dans cette guerre. Skrzynecki, de son côté, tourna ses regards vers l'Occident. La cause des Polonais excitait en France une ardente sympathie, et les éloquents discours que MM. Mauguin, Lafayette et Lamarque prononçaient à la tribune en leur faveur étaient accueillis hors de la Chambre avec transport. Mais le gouvernement de Louis-Philippe se renferma dans le principe de non-intervention, si odieusement violé par la Prusse. D'ailleurs il se trouvait isolé : l'Angleterre refusait de se joindre à nous, même pour une simple médiation.

Chute de Varsovie (**7 septembre**). — Cependant Paskiéwitch s'avançait sans obstacle jusqu'aux portes de Varsovie. Le peuple se crut trahi. Plein de défiance et de fureur, il renversa le gouvernement, massacra les généraux suspects ainsi que les agents de la police russe enfermés dans les prisons (15 août). Le pouvoir passa des mains de l'aristocratie, convaincue d'impuissance, au parti démocratique. Mais il était bien tard pour réparer les fautes commises. D'ailleurs Krukowieck, l'instigateur des tristes scènes de la nuit du 15 août, était aussi dépourvu que ses prédécesseurs des qualités du commandement. Le 7 septembre, Paskiéwitch s'avança de Wola à la tête de 70 000 hommes et donna l'assaut à Varsovie; 30 000 Russes furent tués; le lendemain la ville capitula. C'en était fait encore une fois de la Pologne. Traitée en pays conquis, elle fut privée de sa constitution, cessa de former un royaume et fut réduite à l'état de province russe.

Mouvements en Suisse. — En Suisse, deux partis étaient en présence : d'un côté le parti démocratique et unitaire, de l'autre le parti aristocratique et fédéral. Le premier voulait l'égalité civile et politique et tendait à constituer un gouvernement central plus fort par l'extension des pouvoirs de la diète et par le choix d'une capitale fixe; le second défendait les priviléges et les libertés particulières des cantons. A la suite des événements de juillet, les démocrates prirent le dessus; dans la plupart des cantons ils firent admettre la liberté de la presse et l'égalité des droits politiques (1831). Une diète constituante tenue à Lucerne vota la révision du pacte fédéral dans le sens des unitaires (1832). Une scission éclata entre les cantons. Ceux où dominait l'aristocratie, Schwitz, Unterwalden, Neufchâtel, Bâle-Ville,

se confédérèrent à *Sarnen* (1). La guerre s'engagea entre les deux partis; les confédérés furent vaincus et leur ligue dissoute. La suppression des couvents dans le canton d'Argovie et l'introduction des jésuites dans le canton de Lucerne ajoutèrent l'agitation religieuse à l'agitation politique. Les sept cantons catholiques de Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug, Fribourg et Valais, formèrent le *Sonderbund* ou alliance séparée (1844-1846). La diète fédérale assemblée à Berne, canton démocratique, décréta la dissolution de cette ligue (juillet 1847). Une armée de 50000 hommes fut mise sous les ordres du général Dufour pour exécuter ce décret. Les catholiques furent battus et le Sonderbund dissous (novembre).

Mouvements en Allemagne. — De l'autre côté du Rhin aussi, la révolution de juillet fut saluée comme un réveil de la liberté. Dans les États du nord, encore soumis au régime du bon plaisir, elle provoqua des mouvements populaires qui aboutirent à l'établissement de constitutions représentatives (Brunswick, Hesse électorale, royaumes de Saxe et de Hanovre, 1830-1832). Dans les États constitutionnels du midi, elle prêta de nouvelles forces à l'opposition libérale (Bavière, Wurtemberg, Bade). Malheureusement l'absolutisme avait en Allemagne deux puissants soutiens, la Prusse et l'Autriche, dont la diète était toujours l'instrument docile. La cour de Berlin ne favorisa d'autre liberté que celle du commerce, par l'extension du Zollverein, qui liait plus étroitement à sa politique les petits États (accession de la Hesse électorale, 1831; de la Bavière, du Wurtemberg et de Hohenzollern, 1833; de Bade, Nassau et Francfort, 1835). Quant à la cour de Vienne, elle resta fidèle en Allemagne, comme en Italie, à son système de compression.

La mort de l'empereur François Ier (2 mars 1835) ne changea rien à sa politique. Sous le règne de son successeur, Ferdinand Ier (1835-1848), le prince de Metternich conserva, comme chancelier d'État, la haute direction dans le gouvernement et dans les relations extérieures. Quant à la diète, elle fut l'instrument docile du cabinet de Vienne dont elle seconda, par ses décrets, la politique de réaction. Sous l'inspiration de M. de Metternich, elle décida que tous les gouvernements confédérés devaient se secourir mutuellement en cas de troubles et exercer une censure sévère sur les journaux (21 octobre 1830). Après l'insurrection des 5 et 6 juin à Paris, elle limita encore la liberté de la presse, et interdit les réunions politiques et les associations populaires (5 juillet 1832). Un mouvement révolutionnaire, tenté à Francfort par les associations patriotiques, provoqua de nouvelles mesures de rigueur (avril 1833). Sur la proposition d'un congrès tenu à Vienne par les ministres des principaux souverains, la diète décréta l'établissement d'un tribunal arbitral

(1) Canton d'Unterwalden.

pour régler les différends qui pourraient s'élever entre le gouvernement et la représentation d'un État (octobre 1834). « L'Autriche et la Prusse, gouvernements absolus, étaient ainsi appelés à juger des États constitutionnels (1). » Le développement des institutions libres était subordonné aux décisions des princes. La liberté en Allemagne devait de nouveau attendre de la France le signal du réveil (1848).

Mouvements en Italie (1831-1832). — L'Italie avait, comme la Pologne, son indépendance et sa liberté à reconquérir; mais morcelée entre des gouvernements absolus vassaux et complices de l'étranger, elle n'avait pas plus la force de s'affranchir de la domination autrichienne, que la Pologne de secouer le joug moscovite. De tous ces gouvernements les plus impopulaires étaient ceux de Modène et des États pontificaux. C'est là aussi qu'éclatèrent les premiers mouvements. Modène en donna le signal; une conspiration s'y forma pour délivrer l'Italie et constituer son unité nationale. Ciro Menotti, qui en était le chef, s'était mis en relation avec le duc François IV d'Este lui-même, qui conçut l'ambition de placer sur sa tête la couronne d'Italie. Mais, doutant du succès de l'entreprise, il se tourna contre ses alliés et fit arrêter Menotti (3 février 1831). Cependant l'insurrection se propagea dans les États pontificaux, où Grégoire XVI, adversaire déclaré des idées libérales, venait de succéder à Pie VIII. Bologne, Ferrare, Urbin, Pérouse, Spolète, Ancône, se soulevèrent, et les députés des provinces d'Italie réunis à *Bologne* proclamèrent la déchéance de la puissance temporelle du saint-siége (26 février 1831).

Intervention de l'Autriche. Occupation d'Ancône par la France (février 1832). — La révolution gagna Parme; l'archiduchesse Marie-Louise s'enfuit à Vienne; déjà François d'Este s'était réfugié à Mantoue. Une armée autrichienne les ramena dans leurs États, puis entra dans les Romagnes et occupa Ferrare et Bologne (mars). L'absolutisme rétabli exerça de sanglantes représailles. Pour prévenir le retour des troubles, les grandes puissances demandèrent au pape, dans un *mémorandum* collectif, d'accorder à ses sujets certaines réformes, telles que l'élection pour les municipalités, l'admission des laïques aux fonctions administratives et judiciaires, etc. (21 mai). Grégoire XVI répondit en remplaçant dans les légations la garde civique par une armée d'aventuriers. Une nouvelle insurrection éclata et ramena les Autrichiens, qui occupèrent une seconde fois Bologne. Cependant la France ne pouvait permettre que l'Autriche s'attribuât ainsi la police souveraine de la péninsule. Le gouvernement de Louis-Philippe avait fait du principe de non-intervention la base de sa politique extérieure, et Casimir Perier avait dit à la tribune que le sang français n'appartient qu'à la France; mais la rentrée des Autrichiens

(1) M. Dreyss.

dans les légations le décida à sortir de l'inaction. Dans la nuit du 22 au 23 février 1832, une division navale, sous les ordres du colonel Combes, occupa de vive force Ancône, et, malgré les protestations du pape, nos soldats n'évacuèrent cette ville qu'après la retraite des Autrichiens, qui laissèrent toutefois garnison dans la citadelle de Ferrare (octobre 1838).

Bill de réforme en Angleterre (1832). — L'influence de la révolution de juillet se manifesta aussi en Angleterre. Guillaume IV venait de succéder, à l'âge de soixante-cinq ans, à son frère Georges IV (juin 1830). Devenu roi, il se rapprocha des tories dont il avait été l'adversaire, et conserva le ministère Wellington. Mais le triomphe du libéralisme sur le continent ranima l'agitation pour la réforme parlementaire et ne tarda pas à porter au pouvoir les whigs avec lord Grey et lord John Russell (novembre 1830). Ceux-ci présentèrent un bill pour réformer le système électoral et faire cesser l'abus des *bourgs pourris*. Rejeté en 1831, ce bill fut adopté l'année suivante (juin 1832). Étaient déclarés électeurs, dans les comtés, tous les propriétaires de biens rapportant 10 livres sterling (250 francs) par an, et tous les fermiers ayant des baux de soixante ans ou même de vingt, s'ils devaient valoir 50 livres sterling par an ; dans les villes, ceux qui payaient la taxe des portes et fenêtres et qui avaient un loyer de 10 livres sterling. Le nombre des députés à élire était proportionné à l'impôt des terres et à celui des maisons. L'Angleterre nommait maintenant 658 députés dont 105 pour l'Irlande, 54 pour l'Écosse. « Comme on le voit, la loi électorale donnée à l'Angleterre en 1832 est infiniment plus libérale et repose moins sur l'aristocratie de l'argent que celle dont la France n'a pu obtenir la modification avant le 24 février 1848 (1). »

Toutefois, cette nouvelle loi n'empêcha pas la corruption électorale. D'autre part, les *chartistes* ou radicaux continuèrent à demander des parlements annuels, le scrutin secret, une plus grande extension du droit électoral, l'admission à la Chambre de représentants des classes laborieuses, enfin la réforme de la loi des céréales (*corn-law*). Des insurrections chartistes éclatèrent dans plusieurs villes manufacturières, notamment à Birmingham (1839). Plusieurs attentats furent dirigés contre la jeune reine Victoria, qui avait succédé, en 1837, à son oncle Guillaume IV (2). Sir Robert Peel, quoique tory et longtemps partisan des lois sur les céréales, fit adopter en 1842 un bill qui les modifia par l'établissement d'une *échelle mobile*. L'année suivante,

(1) M. Fleury, *Histoire d'Angleterre*.

(2) A la mort de Guillaume IV, qui avait régné sur l'Angleterre et sur le Hanovre, ce dernier royaume passa à Ernest-Auguste, duc de Cumberland, oncle paternel de la reine Victoria, les femmes étant exclues du trône de Hanovre.

M. Richard Cobden, infatigable promoteur de la liberté du commerce, forma une ligue contre les lois sur les céréales pour renverser le système qui prohibait les denrées et les productions étrangères et faire triompher le principe du libre échange. Enfin, en 1846, sir Robert Peel proposa au parlement et fit adopter l'abolition complète des lois sur les céréales et de toutes les prohibitions qui entravaient l'importation des denrées alimentaires de première nécessité et des matières premières de l'industrie. C'était le triomphe du libre échange. Lord John Russell, qui forma cette année même un cabinet whig, continua les réformes commerciales qui devaient bientôt s'étendre de l'Angleterre sur le continent.

Espagne; mort de Ferdinand VII (septembre 1830); avénement d'Isabelle II. Insurrection des carlistes. — La révolution de juillet ranima, au delà des Pyrénées, la lutte contre l'absolutisme, et assura la victoire à la liberté. Le vieux roi absolu Ferdinand VII devait lui-même, par une raillerie du sort, préparer l'avénement du régime constitutionnel. Un décret royal venait d'abolir la loi salique (29 mars 1830), et l'infante Isabelle, qui naquit le 11 octobre suivant, fut déclarée héritière du trône. Don Carlos protesta, et les partisans de l'absolutisme, designés sous le nom d'*apostoliques* et de *carlistes*, se révoltèrent pour soutenir sa prétendue légitimité, pendant que Mina et les libéraux réfugiés en France organisaient à Paris un mouvement pour rétablir en Espagne le gouvernement constitutionnel. Les événements allaient servir leur cause mieux que ne fit cette tentative armée. Ferdinand VII mourut (29 septembre). Isabelle II lui succéda sous la régence de sa mère Christine. Louis-Philippe, dont la situation n'était pas sans analogie avec celle de la jeune reine, promit son appui à la régente. L'Angleterre reconnut également Isabelle II pour ne pas laisser l'influence française s'exercer sans partage en Espagne; mais les trois cours absolutistes du Nord rappelèrent leurs ambassadeurs. Les carlistes proclamèrent don Carlos, prirent les armes en sa faveur, et soulevèrent les Basques qui, privés de leurs franchises municipales, devinrent, sous la conduite d'un chef habile, Zumalacarreguy, les plus énergiques soutiens de don Carlos. Cette insurrection donna la main aux miguélistes. Partisans de l'absolutisme, les miguélistes et les carlistes étaient des alliés naturels. La péninsule entière était en proie à la guerre civile.

Statut royal (janvier 1834); établissement du régime constitutionnel. — Cette levée de boucliers des absolutistes força la régente de chercher un appui dans le parti libéral. La lutte fut désormais entre les constitutionnels ou *christinos* et les absolutistes ou *carlistes*. Le premier ministre Zéa Bermudès, peu favorable au gouvernement représentatif, fut remplacé par Martinez de la Rosa (janvier 1834), un des chefs les plus considérables de ce parti. Au mois d'avril suivant fut publié le *statut royal*, qui donnait à l'Espagne

une nouvelle constitution analogue à la constitution française : les cortès étaient rétablies et se composaient de deux Chambres : celle des grands (*proceres*) et celle des députés (*procuradores*).

L'Espagne prit ainsi rang parmi les États constitutionnels. Mais la lutte n'était pas terminée; les carlistes la continuaient sous deux habiles chefs de guérillas, Zumalacarreguy dans les provinces du nord, Cabrera dans celles du centre.

Portugal; chute de don Miguel (juillet 1833) : triomphe du parti constitutionnel — Elle se poursuivait en même temps en Portugal, où les mêmes partis étaient en présence : d'un côté, les absolutistes soutenant l'usurpation du sanguinaire don Miguel; de l'autre, les constitutionnels, partisans de dona Maria. La révolution de juillet décida don Pedro à venir en Portugal défendre les droits de sa fille. Il abdiqua la couronne du Brésil en faveur de son fils don Pedro II (avril 1831), et, à la tête d'une troupe d'aventuriers, il aborda dans l'île de Terceira, qui était au pouvoir des constitutionnels (mars 1832). Renforcé par ceux-ci, il fit voile vers le Portugal, entra dans Oporto, qui ouvrit ses portes, et y promulgua une charte constitutionnelle au nom de la jeune reine. Don Miguel attaqua sans succès cette place. Deux généraux constitutionnels, Villaflor, duc de Terceira, et Palmella, soumirent les Algarves, et le capitaine anglais Napier, au service de don Pedro, détruisit la flotte miguéliste près du cap Saint-Vincent (juillet 1833). Quelques jours après, Villaflor entra à Lisbonne, où dona Maria et la charte constitutionnelle furent proclamées (24 juillet).

Quadruple alliance (avril 1834). — Les partisans de don Miguel continuèrent la résistance. Les carlistes d'Espagne leur donnèrent la main. C'était dans les deux pays la même cause, celle de l'absolutisme. Les deux gouvernements constitutionnels s'unirent de leur côté. Une armée espagnole, sous les ordres du général Rodil, entra en Portugal pour soutenir la cause de dona Maria (avril 1834). L'Angleterre et la France prêtèrent leur appui aux cours de Madrid et de Lisbonne, et une quadruple alliance fut signée à *Londres* entre les quatre gouvernements constitutionnels (23 avril). C'en fut fait dès lors de l'absolutisme dans la péninsule. Don Carlos fut réduit à sortir du Portugal où il avait été accueilli comme roi d'Espagne par don Miguel, et celui-ci dut également évacuer le royaume par la capitulation d'*Évora* (mai 1834).

Continuation de la guerre civile en Espagne; divisions dans le parti constitutionnel; les moderados et les exaltados. — Cependant la péninsule n'était pas pacifiée. En Espagne la lutte continuait avec acharnement entre les carlistes et les christinos. Don Carlos reparut en Navarre. Ses bandes fatiguaient, usaient tous les généraux qu'on leur opposa successivement : Rodil, Mina, Valdez, Cordova. Dans le même temps la division se mit dans le parti constitutionnel. Il se

partagea en *moderados* et en *exaltados*. Ceux-ci ne se contentèrent pas du statut royal et réclamèrent le rétablissement de la constitution plus libérale de 1812. Saragosse, Barcelone, Valence et d'autres villes se soulevèrent en son nom. Des provinces le mouvement gagna la capitale. Une insurrection militaire éclata à la *Granja*, à deux lieues de Saint-Ildefonse, où résidait la cour (12 août 1836). La régente fut forcée d'accepter provisoirement la constitution de 1812. Des cortès constituantes furent convoquées, et le 18 juin 1837 fut promulguée une nouvelle constitution qui modifia le statut royal de 1834 dans un sens libéral. La guerre fut alors poussée avec plus de vigueur contre les carlistes. Espartero, qui leur était opposé dans les provinces basques, obtint par ses succès le titre de duc de la Victoire, et signa avec un des principaux généraux du prétendant, Maroto, le traité de *Bergara*. La Navarre et les provinces basques, dont les *fueros* furent confirmés, déposèrent les armes (août 1839). Don Carlos passa en France (septembre); Cabrera, qui tenait encore en Aragon, s'y retira également l'année suivante. La guerre entre les carlistes et les christinos était terminée; mais, parmi les christinos, la lutte continua entre les modérés et les exaltés. La régente, n'ayant plus rien à craindre du prétendant, ne songea plus qu'à fortifier l'autorité royale. Par la loi des *ayuntamientos* (communes), elle enleva au peuple et attribua à la couronne la nomination des alcades et des régidors. C'était un des droits les plus chers aux Espagnols, droit inscrit dans les plus anciens *fueros* (chartes), et qui avaient survécu à tous les orages politiques. L'émotion fut vive dans toutes les villes du royaume; Espartero se mit à la tête des mécontents. La reine mère dut abdiquer la régence et se retirer en France (octobre 1840). Espartero fut nommé régent par les cortès. C'était le triomphe de l'influence anglaise, à laquelle le duc de la Victoire était entièrement livré, sur l'influence française, à laquelle obéissait la reine Christine. Mais aussitôt christinos et progressistes se liguèrent contre lui; les uns ne lui pardonnèrent pas sa participation aux derniers événements; les autres sa politique tout anglaise, préjudiciable aux intérêts nationaux. Plusieurs généraux, ses rivaux d'ambition, tels que Narvaez, O'Donnel, Diégo Léon, soulevèrent les provinces (1841-1842). Espartero fut obligé de se démettre de ses fonctions et se retira en Angleterre (juillet 1843). Les cortès déclarèrent la majorité de la reine, qui n'avait que treize ans (novembre). Christine rentra en Espagne, et sous le ministère de Narvaez la constitution fut modifiée dans le sens des *moderados* (1844). De ce moment l'influence française fut prépondérante en Espagne. Elle éclata surtout dans le double mariage de la reine avec l'infant don François, son cousin, et de sa sœur dona Louisa avec le duc de Montpensier, cinquième fils de Louis-Philippe, malgré les intrigues de l'Angleterre (1846).

Réformes du sultan Mahmoud. — Au moment où éclata la révolu-

tion de juillet, la Turquie venait de perdre la Grèce et de voir son existence même menacée par la marche des Russes sur Constantinople. Elle ne fut sauvée que par l'intervention des grandes puissances et en cédant à la Russie, par le traité d'*Andrinople* (1829), les bouches du Danube avec la libre navigation de la mer Noire dans la Méditerranée. La Servie, érigée en principauté héréditaire, la Moldavie et la Valachie, gouvernées par des hospodars à vie sous la protection russe, n'étaient plus rattachées à la Porte que par un faible lien de vassalité. Mahmoud II essaya d'arrêter cette dissolution de l'empire ottoman par d'énergiques réformes. Dès 1826, au fort de l'insurrection grecque et au moment où il était menacé d'une guerre avec la Russie, il avait détruit la milice turbulente et séditieuse des janissaires, pour la remplacer par des troupes organisées à l'européenne. Les derviches, moines fanatiques, dont l'institution était liée à celle des janissaires, furent frappés du même coup : 20000 furent envoyés dans les montagnes du Taurus et l'ordre entier fut aboli (juillet 1826). Mahmoud réforma l'administration, protégea les rayas chrétiens et songea à établir l'égalité parmi ses sujets sans distinction de culte. Mais ces innovations ne s'accomplirent pas sans résistance. Les vieux musulmans regardaient ces réformes comme des sacriléges, et Mahmoud comme le destructeur de l'islamisme. La population manifesta son mécontentement par des incendies, et livra aux flammes tout le quartier de Péra; elle voyait dans la peste et le choléra, qui sévissaient alors, une condamnation céleste de ces nouveautés impies. Des révoltes éclatèrent dans l'Albanie et dans la Bosnie; elles furent comprimées par Reschid-Pacha (1831). L'autorité du sultan était rétablie dans les provinces européennes. Mais à ce moment même, elle était menacée plus gravement par un pacha ambitieux et entreprenant, Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte.

Méhémet-Ali; ses réformes en Égypte. — Méhémet-Ali, né dans une petite ville de Macédoine de parents obscurs, servit en 1800 dans l'armée turque chargée de reconquérir l'Égypte. Nommé en 1806 pacha de cette province, il commença par anéantir la puissance des Mamelouks qui, après la retraite des Français et des Anglais, étaient redevenus les véritables maîtres du pays. Au mois de mars 1811, il invita leurs beys à une fête au Caire; quand ils parurent dans la cour du palais, une fusillade, partie de toutes les fenêtres, les accueillit à bout portant; ceux qui échappèrent à ce guet-apens furent décapités.

C'en était fait de la domination des Mamelouks. La Porte, voyant dans leur destruction le rétablissement de son autorité, approuva la conduite de Méhémet-Ali, sans se douter que l'ambitieux vice-roi n'avait fait que se débarrasser de rivaux pour établir la sienne. De ce moment en effet commença la domination de Méhémet en Égypte. Une expédition qu'il fut chargé de diriger contre les wahabites lui

valut le gouvernement de l'Arabie. Cette secte, née au milieu du XVIIIe siècle, dans le Nedjed, s'était emparée de la Mecque et de Médine avec l'aide des tribus nomades du désert. Ennemie des mahométans, elle attaquait les caravanes des pèlerins qui se rendaient à la ville sainte. Méhémet envoya contre les wahabites son fils Ibrahim, qui emporta d'assaut leur capitale Derayeh (1818). Cette victoire grandit le vice-roi dans l'opinion de tous les fidèles musulmans.

En même temps, l'ambitieux pacha établissait solidement sa puissance en Égypte. Après le massacre des beys, il réclama des plus grands propriétaires arabes leurs titres de possession, et comme ils ne pouvaient les fournir, ainsi qu'il l'avait bien prévu, il adjugea leurs terres à l'État. En 1814 tout le sol de l'Égypte fut déclaré domaine public. Les anciens propriétaires furent réduits à la condition de fermiers. L'État, seul propriétaire, eut encore le monopole de l'industrie et du commerce. Méhémet-Ali créa des manufactures, et, pour forcer les Égyptiens d'en acheter les produits, il soumit l'entrée des marchandises étrangères à des droits si élevés, qu'ils équivalaient à une prohibition. Les cultivateurs furent astreints à porter leurs denrées pour un prix fixé par lui dans les magasins publics; pour les articles destinés à l'exportation, il conclut des traités de commerce avec les maisons européennes établies à Alexandrie. « Méhémet-Ali approcha ainsi de l'idéal du despotisme plus qu'aucun autre potentat de son temps, et l'autorité du sultan comparée à la sienne pouvait passer pour libérale (1). »

Par ces moyens, Méhémet se procura d'immenses ressources financières qu'il employa à créer une armée régulière, une flotte, à bâtir des forteresses, à creuser des canaux. Il utilisa ainsi les germes de civilisation que l'occupation française avait déposés en Égypte. Pour les développer, pour organiser ses forces, il appela de France des ingénieurs, des architectes, des médecins, des officiers de terre et de mer, fonda à ses frais des établissements destinés à former de jeunes Égyptiens à ces diverses professions et en envoya un grand nombre en France pour s'instruire dans les arts européens.

Lutte entre le sultan et le vice-roi d'Égypte; victoire d'Ibrahim à Konieh (décembre 1832) : conquête de la Syrie. — Toutes ces réformes n'avaient d'autre but que de rendre Méhémet assez puissant pour s'affranchir de la Porte, et l'Égypte assez forte pour devenir un État indépendant. Encouragé par l'affaiblissement de l'empire ottoman, il demanda pour prix de ses services contre les Grecs le pachalik de Syrie au lieu de l'île de Candie qui lui avait été cédée, et il n'attendait qu'une occasion favorable pour se jeter sur cette riche province. Elle parut s'offrir après la révolution de juillet. Méhémet, voyant les cabinets européens occupés des complications amenées

(1) Arnd.

par cet événement, crut n'avoir pas à craindre leur intervention dans les affaires de l'Orient, et saisit le prétexte d'une querelle avec le pacha de Saint-Jean-d'Acre, Abdallah, pour faire marcher sur la Syrie une armée de 30000 hommes sous les ordres de son fils Ibrahim (octobre 1831). Celui-ci occupa sans coup férir Jaffa, Jérusalem, et mit le siége devant Saint-Jean-d'Acre. Une flotte sortit du port d'Alexandrie pour appuyer les opérations de l'armée. Méhémet renouvela alors la demande du pachalik de Syrie, et, sur le refus du sultan qui répondit par l'ordre d'évacuer la province, Ibrahim poursuivit les hostilités, emporta Saint-Jean-d'Acre (mai 1832), où Abdallah fut fait prisonnier, entra dans Damas après avoir dispersé un corps considérable sous les murs de cette ville (juin), et soumit toute la Syrie. Mahmoud envoya contre lui Hussein-Pacha avec une nouvelle armée. Ibrahim le défit complétement à *Beylan* (1) (juillet), franchit le Taurus et s'avança en Asie Mineure. Le grand visir Reschid-Pacha, rappelé de l'Albanie, l'attaqua avec 60000 hommes près de *Konieh* et fut mis en pleine déroute (décembre). La route de Constantinople était ouverte à l'armée victorieuse, qui s'avança jusqu'à Brousse.

Intervention de la Russie. Médiation de la France et de l'Angleterre : traité de Kutaiéh (**mai 1833**). — L'Angleterre et la France furent prises au dépourvu par les rapides succès d'Ibrahim; mais la Russie, dont l'ambition est toujours en éveil dans les affaires de l'Orient, était préparée aux événements. Le czar Nicolas offrit ses secours au sultan, et bientôt une flotte russe jeta l'ancre à l'entrée du Bosphore,et une armée de 45000 hommes fut dirigée sur Constantinople. Les puissances occidentales s'alarmèrent de cette intervention. L'amiral Roussin fut envoyé à Constantinople avec mission d'éclairer la Porte sur le danger de la protection russe, de lui promettre le secours de la France, et d'amener un accommodement entre le sultan et son vassal victorieux. Mais Méhémet-Ali, devenu plus exigeant, voulut le discrict d'Adana avec toute la Syrie. Pour éloigner le danger de l'intervention russe, les ambassadeurs de France et d'Angleterre, auxquels se joignit l'internonce d'Autriche, décidèrent le sultan à céder (traité de *Kutaiéh*, 4 mai 1833).

Traité d'Unkiar-Skelessi (**juillet 1833**). — La domination de Méhémet-Ali s'étendait ainsi jusqu'au Taurus; il reconnaissait, il est vrai, la suzeraineté du sultan, mais il était devenu en réalité indépendant. L'empire ottoman subissait un nouveau démembrement. Ce résultat ne suffit pas au czar. En rappelant ses troupes, il arracha au sultan un traité d'alliance offensive et défensive conclu pour huit ans à *Unkiar-Skelessi* (2) (18 juillet 1833). Par ce traité, la Turquie se plaçait sous la protection de la Russie, dont elle pouvait invoquer le

(1) Entre Antioche et Alexandrette.
(2) Sur la côte asiatique du Bosphore.

secours contre ses ennemis intérieurs et extérieurs, et fermait les Dardanelles aux bâtiments de guerre étrangers. La France et l'Angleterre protestèrent contre cette convention qui menaçait de faire de la mer Noire un lac russe et mettait Constantinople et l'empire ottoman à la merci du czar.

CHAPITRE VII.

RIVALITÉ DE LA RUSSIE ET DE L'ANGLETERRE EN ORIENT.

SOMMAIRE. — Rivalité de la Russie et de l'Angleterre en Orient. Progrès des Anglais aux Indes, des Russes au sud du Caucase. Guerres avec la Perse (1804–1814; 1828). Rôle de cet État entre les Russes et les Anglais. Siége de Hérat (1838). Expédition des Anglais dans l'Afghanistan (1839–1842), des Russes contre Khiva (1840). Guerre de l'opium (1840–1842); la Chine ouverte (1842-1844).

Rivalité de la Russie et de l'Angleterre en Orient. — Dans l'Europe orientale l'Angleterre n'était pas seule à observer la Russie; par sa position dans la Méditerranée la France n'avait pas moins d'intérêt à empêcher que la mer Noire ne devînt un lac russe et Constantinople la capitale des czars. Mais en Asie la Russie et l'Angleterre étaient seules en présence. S'avançant l'une par le nord, du pied de l'Altaï et du Caucase, l'autre par le midi, des bords de l'Indus, elles devaient se rencontrer au centre, en Chine et en Perse, où elles préludèrent par des luttes d'influence diplomatique à une rivalité armée dont le plateau iranien sera tôt ou tard le théâtre.

Progrès des Anglais aux Indes. — Après la dernière insurrection des Mahrattes, comprimée en 1818, toute la presqu'île de l'Hindoustan était conquise d'un côté jusqu'au Sattledge, de l'autre jusqu'au delà du Gange supérieur. Les efforts de la Compagnie anglaise tendirent désormais à s'étendre à l'est dans le Népaul, le Boutan, l'empire des Birmans et la presqu'île de Malacca; à l'ouest vers le Beloutchistan et l'Afghanistan. Une première guerre contre les Birmans (1824-1826) lui donna le Pégou, l'embouchure de l'Iraouaddy, Arakan au sud-est des bouches du Gange, Yé et Tavay sur le golfe de Martaban et l'archipel de Merghi qui s'étend jusqu'à la presqu'île de Malacca; l'État d'Assam, dans le bassin supérieur du Brahmapoutre, fut déclaré indépendant (traité d'*Yandabou*, 1826). Vers le même temps les Anglais acquirent Malacca. Dans une seconde guerre (1852) ils s'emparèrent de Pégou, de Ramgoum, de Martaban, c'est-à-dire de toutes les provinces méridionales de l'empire des Birmans. Dans l'intervalle de ces guerres ils soumirent à leur domination les

émirs du Sind, à l'embouchure de l'Indus (1843), et conquirent le Pendjab où ils détruisirent, après une guerre de trois ans (1846-1849), l'empire des Seikhs (capitale Lahore). L'empire britannique dans l'Inde atteignit ainsi dans le nord-ouest ses limites naturelles; par l'acquisition de Malacca (1825) et d'Aden (1839), ils en gardaient les approches par mer à l'est et à l'ouest; mais au nord, du côté de la terre, ils voyaient avec appréhension les Russes s'étendre au sud du Caucase, vers la Perse, et à l'est de la mer Caspienne, dans le Turkestan.

Progrès des Russes au sud du Caucase. — La Russie poursuivait en Asie un triple but : 1° s'étendre au sud du Caucase pour tourner l'empire ottoman qu'elle menaçait en Europe par le Danube et par la mer Noire, et en même temps peser sur la Perse; 2° s'avancer à l'est de la mer Caspienne dans le Turkestan, pour se frayer une route vers l'Inde; 3° s'ouvrir, par la Sibérie, l'empire chinois. Du Caucase et de l'Oural jusqu'au grand Océan elle enserra ainsi toute l'Asie, s'avançant de proche en proche vers le midi, où elle menace la domination britannique dans l'Inde.

Pierre le Grand montra le chemin par ses conquêtes sur la Perse, dans le Caucase et sur la côte occidentale de la mer Caspienne, et par l'établissement d'une mission russe à Péking. Paul Ier prit possession de la Géorgie (1801).

Guerres avec la Perse (1804-1814, 1828). Rôle de cet État entre les Russes et les Anglais. Siége de Hérat (1838). — Cette acquisition porta la frontière russe au delà du Kour, et donna lieu, sous Alexandre Ier, à une guerre avec la Perse, où régnait alors Feth-Ali-Schah (1804). Elle se prolongea jusqu'en 1814. Par le traité de *Gulistan* (1), la Perse abandonna définitivement à la Russie le Daghestan et le Schirvan, avec les ports de Derbent et de Bakou (1814). Des contestations de limites amenèrent en 1828, sous Nicolas Ier, de nouvelles hostilités suivies du traité de *Tourkmantschaï*, qui donna à la Russie Érivan et une partie de l'Arménie perse jusqu'à l'Aras (1828). L'Angleterre avait profité de ces guerres pour établir son influence à Téhéran. Par suite du progrès des Russes sur le versant méridional du Caucase, ses possessions dans l'Inde n'étaient plus séparées de leurs nouvelles conquêtes que par la Perse et l'Afghanistan. Entre ces deux pays la ville forte de Hérat avait une grande importance pour menacer ou couvrir l'Inde. A l'instigation de la Russie, Mohammed-Schah, successeur de Feth-Ali (1834), attaqua cette place (1838). Une diversion maritime des Anglais dans le golfe Persique le força de lever le siége.

Expédition des Anglais dans l'Afghanistan (1839-1842), et des Russes contre Khiva (1840). — L'année suivante (1839), lord Auk-

---

(1) Dans le Karabagh, au confluent du Kour et de l'Aras.

kland, gouverneur général de l'Inde, envahit l'Afghanistan pour soutenir Schah-Soudjah, détrôné, contre Dost-Mohammed, allié des Russes, et ramena le protégé de la Compagnie dans le Caboul. Mais, deux ans après, une insurrection éclata; Soudjah fut tué; l'armée anglaise, sous Elphinston, forcée de se mettre en retraite, fut presque entièrement anéantie près de Djellalabah (janvier 1842). Le général Scott tira une vengeance terrible de ce désastre; mais les Anglais durent renoncer à l'Afghanistan. Nous avons vu qu'ils s'en dédommagèrent en soumettant le Sind et le Pendjab (1843-1849), dont la conquête, en leur donnant le cours de l'Indus, couvrait leurs possessions du côté de l'Afghanistan.

Pendant ce temps les Russes poursuivaient la soumission des montagnards circassiens qui, depuis 1834, leur opposaient une résistance opiniâtre sous leur vaillant chef Schamyl. En même temps ils s'avançaient de l'autre côté de la mer Caspienne dans le Turkestan. En 1840, une armée, sous les ordres du général Perowski, fut envoyée d'Orenbourg contre le khan de Khiva. Cette expédition ne réussit pas mieux que celle des Anglais dans l'Afghanistan; l'armée russe périt presque tout entière dans les neiges.

Guerre de l'opium (1840-1842); la Chine ouverte (1842-1844). — Dans le même temps l'Angleterre attaquait la Chine. Amenée par un misérable intérêt mercantile, cette guerre eut du moins pour résultat d'ouvrir le Céleste-Empire au commerce du monde. La Compagnie des Indes vendait aux Chinois d'énormes quantités d'opium. L'empereur Tao-Kwang interdit l'importation de cette denrée, qui abrutissait et empoisonnait ses sujets. L'Angleterre ne se pique pas de faire la guerre pour une idée, mais elle n'hésite pas à la faire pour un intérêt. Elle défendit à coups de canon les profits menacés de ses marchands. Sir Georges Elliot occupa l'île de Chousan et Canton (1840-1841). L'année suivante, sir Henri Pottinger s'empara d'Amoy, de Ning-Po, de Schangaï (1841); enfin, en 1842, l'amiral Parker, à la tête de 70 bâtiments, remonta le Yang-Tseu-Kiang et menaça Nanking (juillet). Par un traité signé dans cette ville, l'Angleterre obtint l'île de Hong-Kong, à l'entrée de la baie de Canton, une indemnité de guerre de 120 millions de francs et l'ouverture à son commerce des ports de Canton, d'Amoy, de Fou-Tcheou, Ning-Po et Schangaï (août 1842). Deux ans après, ces ports furent également ouverts à la France (traité de *Wampoa*, négocié par le diplomate français Lagrené, octobre 1844).

CHAPITRE VIII.

PREMIÈRE PHASE DE LA QUESTION D'ORIENT.

SOMMAIRE. — Hostilité de Mahmoud et de Méhémet-Ali. Bataille de Nézib (juin 1839). La flotte turque est livrée à Méhémet-Ali. Mort de Mahmoud II; avénement d'Abdul-Medjid (juin). Intervention des grandes puissances. Divergence de leurs opinions et de leurs intérêts. Sympathie de la France pour le pacha d'Égypte. Rapprochement entre l'Angleterre et la Russie. Traité de Londres ou de la quadruple alliance (15 juillet 1840). La France est mise hors du concert européen. Ministère du 1er mars. Fortifications de Paris. Abandon et soumission de Méhémet-Ali. Ministère du 29 octobre. Convention des détroits (13 juillet 1841).

Hostilité de Mahmoud II et de Méhémet-Ali. — La paix de *Kutaiéh* ne pouvait être qu'une trêve. Mahmoud II et Méhémet-Ali n'étaient réconciliés qu'en apparence. Le sultan, en cédant à son vassal le pachalik de Syrie et le district d'Adana, était bien décidé à les lui reprendre; l'ambitieux pacha, de son côté, songeait à s'assurer la possession héréditaire de ses États et à se rendre entièrement indépendant de la Porte. Des deux côtés on se préparait donc à recommencer la guerre. Méhémet-Ali entretenait des relations dans l'empire turc avec tous ceux que mécontentaient les réformes du sultan; et, tout en utilisant pour ses projets les éléments de civilisation occidentale qu'il avait introduits en Égypte, il cherchait à s'attacher les fidèles musulmans en maintenant avec rigueur les usages de l'islamisme. Mahmoud, de son côté, augmentait ses forces militaires et travaillait par ses émissaires les populations nouvellement soumises au vice-roi et qui s'étaient soulevées, dès 1834, contre son administration despotique.

Bataille de Nézib (24 juin 1839). La flotte turque est livrée à Méhémet-Ali. Mort de Mahmoud II; avénement d'Abdul-Medjid (30 juin). — Poussé par l'Angleterre, dont le commerce souffrait du système de monopole pratiqué par Méhémet-Ali, Mahmoud ordonna une réduction des droits de douane dans tout l'empire ottoman. Méhémet, différant d'exécuter cet ordre dans ses possessions, fut déclaré déchu de ses dignités, et Hafiz-Pacha, qui commandait l'armée turque en Asie, reçut l'ordre d'entrer en Syrie. Le 24 juin 1839, une bataille s'engagea près de *Nézib* (1), sur la rive droite de l'Euphrate; les troupes du sultan furent mises en pleine déroute. Le vainqueur, Ibrahim-Pacha, pouvait maintenant, comme sept ans auparavant, après la victoire de *Koniéh*, marcher sur Constantinople. Quelques

(1) Au nord d'Alep.

jours après, le capitan-pacha livra la flotte turque au vice-roi, qu'il était chargé de combattre, et la conduisit dans les eaux d'Alexandrie. Mahmoud mourut entre ces deux désastres (30 juin). Son fils aîné, Abdul-Medjid, âgé de dix-sept ans, lui succéda. Chosrew-Pacha, nommé grand vizir, chercha à entamer des négociations avec Méhémet-Ali; mais le vice-roi exigea, comme condition de paix, la possession héréditaire des pays qui lui étaient soumis. Constantinople, que ne couvrait plus la flotte turque, semblait à sa merci.

Intervention des grandes puissances. Divergence de leurs opinions et de leurs intérêts. Sympathies de la France pour le pacha d'Égypte. Rapprochement entre l'Angleterre et la Russie. — Dans cette situation, la France, l'Angleterre et l'Autriche craignirent que la Russie n'intervînt aux termes du traité d'*Unkiar-Skelessi*, et n'envoyât, comme en 1832, une armée et une flotte pour *protéger* l'empire turc. Elles voulurent prévenir cette intervention isolée. En conséquence leurs ambassadeurs à Constantinople, auxquels se joignit celui de la Prusse, invitèrent la Porte, dans une note collective, à ne conclure aucun arrangement définitif avec Méhémet-Ali sans leur concours (27 juillet). La Russie accueillit d'abord avec colère cette note, puis y accéda. Mais les cinq puissances n'étaient rien moins que d'accord. La France, s'écartant de sa politique traditionnelle en faveur de l'intégrité de l'empire ottoman, voulait fortifier le vice-roi en le laissant en possession de ses conquêtes. Elle croyait que, par la réunion de l'Égypte, de la Syrie et de l'Arabie, il serait plus en état que la Porte d'arrêter les empiétements de la Russie. L'Angleterre était d'accord avec la France pour mettre des bornes à la prépondérance russe en Orient; mais elle craignait qu'un affaiblissement de la Turquie n'eût précisément pour effet de la jeter dans les bras de la Russie, et elle voulait au contraire donner de la force à l'empire ottoman en lui rendant les provinces que lui avait enlevées un pacha rebelle. D'ailleurs elle ne redoutait pas moins la puissance croissante de la France dans la Méditerranée que celle de la Russie en Orient. Par son grand port de Toulon, par la conquête d'Alger, par les progrès de sa domination sur la côte septentrionale d'Afrique, enfin par son influence en Égypte, la France prenait dans cette mer une position redoutable dont l'Angleterre était jalouse et inquiète. Cette puissance voyait en outre, pour son empire indien, un danger dans l'extension des États d'un souverain aussi entreprenant que Méhémet-Ali, qui possédait les deux rives de la mer Rouge et la vallée de l'Euphrate, ces deux grandes routes de l'Inde. La Russie, qui ne perdait jamais de vue ses projets contre l'empire turc, comprenant que Méhémet-Ali, s'il conservait sa puissance, serait pour elle un adversaire plus redoutable que le sultan, se rallia aux vues du cabinet britannique. Elle saisit d'ailleurs avec empressement l'occasion qui s'offrait de rompre l'alliance qui s'était formée depuis la révolution de

juillet entre les deux monarchies constitutionnelles et resserrée depuis dans les négociations relatives à la Belgique, à l'Espagne et au Portugal. Cette considération et l'influence russe, à laquelle elles étaient enchaînées depuis 1815, entraînèrent du même côté l'Autriche et la Prusse.

Traité de Londres ou de la quadruple alliance (15 juillet 1840). — Des négociations secrètes s'entamèrent entre les quatre puissances pour régler le différend sans la France, et même contre elle. En conséquence, à l'insu de notre diplomatie, elles signèrent avec la Porte un traité par lequel le sultan accordait à Méhémet-Ali, sous la suzeraineté de la Porte, la possession héréditaire de l'Égypte avec le pachalik de Saint-Jean-d'Acre à titre viager, à condition que le vice-roi rendrait la Syrie, l'Arabie et l'île de Candie, ainsi que la flotte turque (15 juillet 1840). On lui donnait dix jours pour accepter cet arrangement; en cas de refus, l'Angleterre et l'Autriche étaient chargées d'assurer par la force l'exécution du traité.

La France est mise hors du concert européen. Ministère du 1er mars. Fortifications de Paris. Abandon et soumission de Méhémet-Ali. — La France était mise hors du concert européen. Les quatre puissances ne lui notifièrent le *traité de la quadruple alliance* qu'après sa conclusion. C'était une humiliation, presque un défi. L'opinion en fut profondément émue. Une question de délimitation du territoire d'un pachalik était devenue pour la France une question d'honneur national. C'était là qu'avait conduit la politique imprudente du ministère du 12 mai (1839), dirigé par le maréchal Soult. Sans doute, « l'esprit inquiet et ombrageux de lord Palmerston et le mauvais vouloir permanent de la Russie (1) » avaient contribué à nous faire cette situation. Mais on eût pu l'éviter en portant l'action de notre diplomatie sur un terrain où l'on était assuré d'avoir avec soi l'Angleterre et même l'Autriche, c'est-à-dire sur la nécessité d'empêcher la Russie d'envoyer une armée à Constantinople, en laissant d'ailleurs le sultan et son vassal vider entre eux leur querelle.

Au lieu de cela on rejeta, au début des hostilités engagées sur l'Euphrate, la proposition de lord Palmerston d'envoyer une flotte anglo-française aux Dardanelles avec ordre d'en forcer le passage dans le cas où une armée russe entrerait sur le territoire turc (19 juin 1839); on s'opposa à tout arrangement direct entre le sultan et son vassal (note du maréchal Soult du 19 juillet 1839), et l'on transforma ainsi une question asiatique en une question de droit public européen. Alors intervint la déclaration du 27 juillet signée par les ambassadeurs des cinq puissances à Constantinople. C'était comme la revanche de *Nézib*. Lord Palmerston triomphait. Le czar Nicolas, qui ne voulait pas plus que l'Angleterre, bien que par des motifs opposés, d'un pacha si

(1) M. de Montalivet.

puissant en Syrie, envoya à Londres M. de Brunow chargé de négocier un arrangement entre les deux cabinets. Dès lors commença l'isolement de la France. Au milieu de ces complications, le ministère du 12 mai fit place au ministère du 1er mars (1840), dirigé par M. Thiers. Le nouveau cabinet hérita de la situation que le cabinet précédent nous avait faite, sans en soupçonner la gravité. M. Guizot, notre ambassadeur à Londres, persistait dans ses dépêches à nier tout danger d'action commune. Tout à coup on apprit la convention du 15 juillet. L'irritation du roi et de M. Thiers fut extrême, et elle était partagée par toute la nation, qui se sentait humiliée et provoquée par cette exclusion du règlement de la question orientale. On fit des préparatifs de guerre, on résolut de fortifier Paris. Mais le tempérament pacifique de Louis-Philippe ne tarda pas à reprendre le dessus, et son premier ministre, bien que d'humeur plus belliqueuse, rappela même à Toulon la flotte qui stationnait dans l'Archipel, dans la crainte sans doute que les canons ne prissent feu d'eux-mêmes. Méhémet-Ali refusa d'obéir aux injonctions de la quadruple alliance, et les hostilités furent ouvertes contre lui. La flotte anglaise, sous les ordres du commodore Napier, bombarda Beyrouth, Saïde (Sidon), Saint-Jean-d'Acre, et mit le siége devant Alexandrie (septembre-novembre). En même temps les populations de Syrie se soulevaient contre la domination égyptienne. Méhémet-Ali dut céder; il évacua ses possessions asiatiques et Candie, restitua la flotte turque, et ne conserva que la possession héréditaire de l'Égypte sous la suzeraineté de la Porte et moyennant un tribut annuel (27 novembre). Le traité du 15 juillet avait reçu son exécution, et il ne restait au gouvernement français qu'à le ratifier.

Ministère du 29 octobre. Convention des détroits (13 juillet 1841). — M. Thiers voulut laisser ce soin à un autre cabinet. Depuis le 29 octobre, M. Guizot l'avait remplacé aux affaires. C'était un ministère franchement pacifique succédant à un ministère à velléités belliqueuses. Les quatre puissances, de leur côté, ayant atteint leur but, firent des ouvertures à la France pour rentrer dans le concert européen, qui fut rétabli par un traité général signé le 13 juillet 1841. Une clause de ce traité garantit le droit de la Porte de fermer les *détroits* des Dardanelles et du Bosphore aux bâtiments de guerre de toutes les nations.

CHAPITRE IX.

GOUVERNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE.

§ Ier. — Politique générale.

SOMMAIRE. — Ministère du 13 mars; M. Casimir Périer (mars 1831-mai 1832). Administration vigoureuse à l'intérieur; politique plus ferme au dehors. Troubles à Paris (septembre 1831); insurrection à Lyon (novembre). Mort de Casimir Périer (mai 1832).

Tentative de la duchesse de Berry dans l'ouest (mai 1832). Compte rendu de l'opposition; mort du général Lamarque; insurrection des 5 et 6 juin. Propagation des idées de réforme sociale. Loi contre les associations (mars 1834). Attentat de Fieschi (juillet 1835). Les lois de septembre. Tentative de Louis-Napoléon à Strasbourg (octobre 1836).

Fréquents changements de ministères. Nouvelle tentative républicaine (mai 1837). Ministères du 1er mars et du 29 octobre (1840). Question de la réforme électorale et parlementaire. Nouvelle tentative de Louis-Napoléon à Boulogne (août 1840).

Mort du duc d'Orléans (13 juillet 1842). Loi de régence. L'opposition radicale. M. de Lamartine. L'opposition dynastique : lutte pour la réforme électorale et parlementaire.

Politique extérieure. Affaire Pritchard (1844). Mariage espagnol (1846). Incorporation de Cracovie à l'empire d'Autriche (1846). Politique du gouvernement en Suisse et en Italie.

Agitation pour la réforme électorale; les banquets. Procès Teste et Cubières (juillet 1847). Fin de la royauté de juillet (février 1848).

Ministère du 13 mars; M. Casimir Périer (mars 1831-mai 1832). Administration vigoureuse à l'intérieur; politique plus ferme au dehors. — Le ministère du 2 novembre (1830) ne devait être, dans la pensée de Louis-Philippe, qu'un ministère de transition. Il fallait, dans le gouvernement, des noms populaires pour maintenir la tranquillité pendant le procès des ministres de Charles X. Quand on crut n'avoir plus à ménager la révolution, on rompit avec les hommes qui la représentaient, et le pouvoir passa au parti de la résistance. M. Casimir Périer, nommé ministre de l'intérieur et président du conseil, fut l'homme de cette politique. Il y déploya une rare vigueur. L'influence personnelle de Louis-Philippe avait dominé jusqu'alors dans les relations extérieures et dans les affaires intérieures. Casimir Périer voulut ramener le gouvernement aux conditions du régime constitutionnel : « Le roi règne et ne gouverne pas. » Caractère indépendant et dominateur, il prétendit diriger de ses propres mains toutes les parties de l'administration, et il n'accepta le pouvoir qu'à la condition de l'exercer sans l'intervention royale. Créer dans la Chambre une majorité conservatrice (« juste milieu »), combattre avec énergie les partis et rétablir l'ordre légal, tel fut le but qu'il se

proposa à l'intérieur. Au dehors il s'attacha à éviter la guerre, tout en montrant plus de fermeté que l'administration précédente et que celles qui suivirent : entrée d'une flotte française dans les eaux du Tage, pour demander à don Miguel réparation des dommages causés par lui à des Français (juillet 1831); intervention armée en faveur de la Belgique (août 1831); occupation d'Ancône (février 1832).

Troubles à Paris (septembre 1831); insurrection à Lyon (novembre). Mort de Casimir Périer (16 mai 1832). — Le sentiment national exigeait davantage. La nouvelle de la chute de Varsovie (septembre 1831) fit une douloureuse impression et excita des troubles à Paris (20 septembre). Une insurrection plus redoutable éclata à Lyon au mois de novembre suivant. Quarante mille ouvriers en soie, poussés surtout par la misère, prirent les armes. Le maréchal Soult ne se rendit maître de la ville qu'après de sanglants combats. Casimir Périer mourut le 16 mai suivant, emporté par le choléra. Par son administration vigoureuse il avait affermi le trône chancelant de juillet. Louis-Philippe cependant ne le regretta pas; il avait pour ainsi dire subi ce ministre impérieux; il regarda sa mort comme une délivrance. Il le remplaça à l'intérieur par M. de Montalivet, confident du roi : avec le nouveau ministre revenait la politique personnelle.

Tentative de la duchesse de Berry dans le midi et dans l'ouest (mai 1832). — Les partis, un moment contenus, cherchèrent à profiter du changement ministériel. La résistance que rencontrait le gouvernement entretenait les espérances des partisans de la dynastie déchue. D'un autre côté, la chute de l'ancienne monarchie, restaurée en 1815 par les alliés, avait ranimé celles des partisans de la dynastie napoléonienne. Enfin le parti républicain, éconduit en 1830, n'avait pas plus désarmé que les partis dynastiques n'avaient abdiqué. La mort du duc de Reichstadt, fils de Napoléon, mais sans une étincelle du génie de son père, délivra Louis-Philippe d'un prétendant plus dangereux par les souvenirs que réveillait son nom que par lui-même (22 juillet 1832). Une entreprise en faveur de l'héritier de la branche aînée n'eut d'autre résultat que d'attirer une humiliation à la courageuse princesse qui la tenta, et de révéler aux légitimistes leur faiblesse numérique. Trompée par les avis du maréchal de Bourmont et du vicomte de Saint-Priest, la duchesse de Berry quitta les États du duc de Modène, où elle s'était retirée, et débarqua dans le midi de la France (mai 1832). Elle espérait y provoquer un mouvement, mais tout resta tranquille; un drapeau blanc arboré à Marseille fut aussitôt abattu. La princesse ne se découragea pas; elle se rendit dans les départements de l'ouest pour soulever la Vendée. Du château de Plassac, près de Saintes, elle lança une proclamation et appela ses partisans aux armes. Mais, de ce côté aussi, tout était changé. Quelques bandes de chouans s'organisèrent et battirent les

grandes routes; elles furent partout dispersées par les troupes régulières et par les gardes nationales; l'affaire la plus sérieuse fut l'attaque du château de la Pénissière, courageusement défendu par les insurgés. L'aventureuse princesse, réduite à aller se cacher sous un déguisement dans une famille dévouée de Nantes, fut livrée par un traître et enfermée au château de Blaye (novembre). L'état de grossesse où elle se trouvait la força de déclarer le mariage secret qu'elle avait contracté avec le comte de Lucchesi Palli; elle accoucha d'une fille, et fut embarquée pour la Sicile (juin 1833) (1).

Compte rendu de l'opposition. Mort du général Lamarque; insurrection des 5 et 6 juin (1832). — A la tentative légitimiste il avait manqué une armée; à la tentative républicaine, qui eut lieu vers le même temps, il manqua un chef. Quelque temps après la mort de Casimir Périer, cent quarante députés de l'opposition firent, sous le nom de *Compte rendu*, une déclaration collective où ils accusèrent la monarchie de juillet d'avoir trahi les idées de 1789 et de 1830. Parmi les signataires figuraient le maréchal Clausel, les généraux Lamarque et Bertrand, Dupont de l'Eure, Odilon Barrot, François Arago, enfin Lafayette et Laffitte, qui avaient entièrement rompu avec Louis-Philippe.

La publication du *Compte rendu* excita une grande agitation parmi les républicains. La mort de Lamarque, enlevé par le choléra quelques jours après, leur offrit l'occasion de mesurer leurs forces. Une foule immense suivait le convoi du général. Les cris de *Vive la république!* amenèrent une collision avec la police; des barricades s'élevèrent. L'armée et la garde nationale intervinrent pour étouffer le mouvement. On se battit avec acharnement pendant deux jours, notamment au cloître Saint-Merry, où les républicains firent une résistance désespérée (5 et 6 juin 1832). Mais la plupart des sociétés secrètes, même celle des *Amis du peuple*, s'étaient montrées opposées à une prise d'armes; aucun nom célèbre ne se mit à la tête du mouvement; l'insurrection, qui avait un drapeau mais pas de chef, fut vaincue. Paris fut mis en état de siége.

Sourde propagation des idées de réforme sociale. Loi contre les associations (mars 1834). — La mort du duc de Reichstadt, l'avortement du mouvement légitimiste dans l'ouest et la défaite de l'insurrection républicaine parurent donner une nouvelle force au gouvernement. Vainqueur des partis, il assurait au dehors l'indépendance de la Belgique par la prise d'*Anvers* (décembre 1832) et poursuivait avec vigueur la conquête de l'Algérie. Mais les succès de nos armes et le rétablissement de la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme, tout en flattant l'esprit militaire de la nation, étaient de faibles diversions aux passions politiques et aux idées de réforme so-

(1) La duchesse de Berry, Marie-Caroline, était princesse des Deux-Siciles.

ciale propagées dans les classes laborieuses par les *saint-simoniens* et les *fouriéristes* (1). Outre les associations groupées sous les drapeaux arborés par ces écoles, il y avait les sociétés secrètes (société des *Droits de l'homme*, etc.) qui minaient sourdement l'établissement de juillet; celles-ci s'attaquaient à l'ordre politique, celles-là à l'ordre économique et social sur lequel il reposait. Le gouvernement voulut se fortifier contre ces dangers; il demanda à la Chambre, où il s'appuyait sur une majorité composée d'un grand nombre de fonctionnaires dévoués, une loi contre les associations (mars 1834). Cette loi provoqua des insurrections dans plusieurs villes, notamment à Lyon et à Paris, dont les rues furent ensanglantées pendant plusieurs jours (massacres de la rue Transnonain, 14 avril). La Chambre des pairs fut chargée du jugement des accusés. Un désarmement général du peuple fut ordonné et le journal *la Tribune* supprimé.

Attentat de Fieschi (juillet 1835). Les lois de septembre. — L'attentat de Fieschi contre la vie du roi (machine infernale, 28 juillet 1835), pendant une revue de la garde nationale et de l'armée, servit de prétexte aux *lois de septembre*, qui mirent de nouvelles restrictions à la liberté, en déférant à la Chambre des pairs les délits de presse soumis jusqu'alors au jury, en élevant le cautionnement des journaux et en soumettant à l'autorisation du ministre de l'intérieur à Paris, et des préfets dans les départements, les représentations des pièces de théâtre et la publication des gravures (9 septembre 1835). Deux nouvelles tentatives de meurtre furent dirigées contre Louis-Philippe pendant l'année 1836, par un ancien soldat, Alibaud (juin), et par un jeune ouvrier nommé Meunier (décembre).

Tentative de Louis-Napoléon à Strasbourg (octobre 1836). — Cette même année, une nouvelle entreprise fut tentée contre le trône de juillet. A la fin d'octobre, Louis-Napoléon, fils de l'ancien roi de Hollande, essaya de soulever la garnison de Strasbourg. Arrêté et envoyé à Paris, il fut mis en liberté sans jugement et embarqué pour les États-Unis (30 octobre).

Fréquents changements de ministères. — Cependant les ministères se succédaient. Depuis la mort de Casimir Périer l'influence des *doctrinaires* dominait dans le gouvernement par l'entrée de leurs deux chefs, MM. de Broglie et Guizot, dans le cabinet du 11 octobre (1832), qui, plusieurs fois modifié partiellement, se maintint jusqu'au mois de février 1836. M. Thiers fut chargé alors de former un nouveau cabinet, avec MM. de Montalivet à l'intérieur, Passy

---

(1) Les saint-simoniens, sous la direction de M. Enfantin, furent condamnés et dispersés vers la fin de 1832; mais cette même année les disciples de Fourier fondèrent, pour répandre leur doctrine (association en phalanges), la *Réforme industrielle* ou le *Phalanstère*, recueil remplacé en 1833 par la *Phalange* qui fit place elle-même, en 1843, à un journal quotidien, la *Démocratie pacifique*.

au commerce, etc. (22 février 1836). Cette administration, où dominait le *tiers parti*, fit place, le 6 septembre suivant, à une autre dirigée par M. Molé, avec MM. Guizot à l'instruction publique, Duchâtel aux finances, etc. Ces deux derniers, qui représentaient dans le ministère le parti doctrinaire, furent remplacés, le 15 avril 1837, par MM. de Salvandy et de Montalivet. Une coalition parlementaire, formée par les doctrinaires unis aux autres partis de la Chambre, renversa ce cabinet (8 mars 1839).

Nouvelle tentative républicaine (mai 1837). — La crise ministérielle qui suivit encouragea une nouvelle entreprise du parti républicain. Le 12 mai (1837), quelques centaines de membres de la société secrète des *Saisons*, ayant à leur tête Barbès et Blanqui, s'emparèrent de l'Hôtel-de-Ville, proclamèrent la république et appelèrent le peuple aux armes. Quelques barricades s'élevèrent; mais le mouvement fut étouffé à sa naissance. Barbès, arrêté, fut condamné à mort par la Cour des pairs; Louis-Philippe commua sa peine en une prison perpétuelle; Blanqui subit la même peine. Cette tentative devait être la dernière du parti républicain jusqu'en 1848.

Ministères du 1er mars et du 29 octobre (1840). — Le nouveau ministère Soult, formé le 12 mai 1839, tomba devant les complications de la question d'Orient, si mal engagée par lui (1er mars 1840). Le ministère du 1er mars, dirigé par M. Thiers, hérita de ces embarras extérieurs, vit la quadruple alliance régler les affaires orientales sans la France, fit grand bruit de ses velléités belliqueuses, puis céda la place au cabinet du 29 octobre, résolûment pacifique (maréchal Soult, président nominal du conseil; M. Guizot aux affaires étrangères, M. Duchâtel à l'intérieur, etc.). Ce ministère dura, avec des modifications partielles, jusqu'en 1848. M. Guizot, qui en était le véritable chef, devait conduire imperturbablement la royauté de juillet à la révolution du 24 février.

Question de la réforme électorale et parlementaire. — L'attitude du gouvernement dans la question d'Orient froissa d'autant plus le sentiment national qu'on l'avait plus vivement surexcité par les apprêts bruyants d'une guerre qu'on n'était pas disposé à faire. Une autre cause aliénait de plus en plus au gouvernement la masse de la nation : c'était l'obstination avec laquelle il repoussait la réforme électorale et parlementaire réclamée par l'opinion, en s'appuyant sur une majorité que chaque élection nouvelle renvoyait plus compacte par suite de l'accroissement incessant du nombre des députés fonctionnaires. Entre le *pays légal*, composé de 200 000 électeurs, et la masse de la nation, se creusait un abîme chaque jour plus large et plus profond que Louis-Philippe et ses imprudents conseillers se refusaient à voir.

Nouvelle tentative de Louis-Napoléon à Boulogne (avril 1840). — Une telle politique, à la fois si étroite à l'intérieur et si peu ferme au dehors, était faite pour encourager les espérances des préten-

dants. Louis-Napoléon crut le moment favorable pour renouveler sa tentative de 1836. Le gouvernement lui-même venait de raviver les souvenirs napoléoniens en décidant la translation des restes de l'Empereur, que le prince de Joinville, troisième fils de Louis-Philippe, alla chercher à Sainte-Hélène (mai 1840). Le 6 août, quelques jours après qu'on eut appris la convention de *Londres*, qui mettait la France hors du concert européen (15 juillet), Louis-Napoléon, accompagné d'une cinquantaine de partisans revêtus de l'uniforme de la garde impériale, débarqua près de Boulogne et lâcha dans les airs un aigle, symbole de l'Empire. En même temps il lança une proclamation au peuple, qui déclarait la maison d'Orléans déchue du trône et décrétait la formation d'un gouvernement provisoire à la tête duquel était placé M. Thiers, alors président du conseil. Mais la petite garnison de Boulogne resta fidèle, et le prétendant, réduit à se jeter dans un canot pour rejoindre le bateau à vapeur qui l'avait amené de Greenwich, fut arrêté. Traduit devant la Cour des pairs, il fut condamné à une détention perpétuelle et enfermé au château de Ham (octobre 1840), d'où il s'échappa en 1846.

Mort du duc d'Orléans (13 juillet 1842). — Ce nouvel échec de l'héritier de l'Empire, au milieu de l'agitation belliqueuse produite par la question d'Orient, paraissait d'un bon augure pour l'avenir dynastique de la maison d'Orléans, lorsqu'il fut tout à coup assombri par un événement douloureux. Le 13 juillet 1842, le duc d'Orléans, héritier présomptif de la couronne, se rendit à Neuilly, résidence d'été de la cour, pour prendre congé du roi au moment d'aller passer la revue du camp de Saint-Omer. Ses chevaux s'emportèrent; le prince, en sautant hors de sa voiture, fut lancé contre le pavé; on le releva expirant.

Loi de régence (30 juillet). — Le duc d'Orléans laissait deux fils : le comte de Paris, enfant de quatre ans, et le duc de Chartres, âgé de deux ans. Le 26 juillet les Chambres, convoquées extraordinairement, furent saisies d'un projet de loi qui investit de la régence éventuelle le duc de Nemours, second fils du roi, jusqu'à la majorité du comte de Paris, fixée à dix-huit ans. La loi fut adoptée, malgré l'énergie avec laquelle M. de Lamartine défendit les droits de la mère du futur roi, la princesse Hélène de Mecklembourg (30 juillet).

L'opposition radicale. M. de Lamartine. — De ce moment M. de Lamartine passa à l'opposition radicale. Son hostilité au *système* ne se borna plus à des attaques de tribune contre la politique du gouvernement; par ses écrits il mina dans ses fondements l'édifice de juillet. Son *Histoire des Girondins* « ralluma, par le charme de l'éloquence, le feu sacré de la première Révolution (1); » son journal

(1) Arnd, *Geschichte der letzen vierzig Jahre.*

le Bien public battit en brèche le système électoral et réclama le suffrage universel. L'opposition démocratique et républicaine, représentée à la Chambre par M. Ledru-Rollin et dans la presse par les journaux *la Réforme* et *le National*, comptait désormais une voix puissante et un organe de plus.

L'opposition dynastique : lutte pour la réforme électorale et parlementaire. — Les vices du système électoral et parlementaire n'étaient pas seulement attaqués, par l'opposition radicale, au nom des principes démocratiques. A chaque session, l'opposition dynastique elle-même (MM. Thiers, Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, de Rémusat) réclamait l'extension du droit électoral, l'adjonction des capacités et l'exclusion de la Chambre des fonctionnaires publics dont le nombre toujours croissant assurait au gouvernement une majorité intéressée et docile. Une proposition dans ce sens, présentée par M. de Rémusat pendant la session de 1846, et défendue avec vigueur par M. Thiers, fut repoussée par 232 voix contre 184. Les élections qui suivirent donnèrent au gouvernement une majorité plus forte que jamais, et la proposition de M. Duvergier de Hauranne, demandant l'admission des capacités, l'abaissement du cens de 200 à 100 francs et l'augmentation du nombre des députés, fut rejetée par 252 voix contre 154 (26 mars 1847). « Ces faciles victoires électorales et parlementaires augmentaient l'obstination du ministère à rejeter toute réforme et à ne tenir aucun compte des aspirations de la masse de la nation, reléguée hors du *pays légal.* »

Politique extérieure. Affaire Pritchard (1844). Mariage espagnol (1846). Incorporation de Cracovie à l'empire d'Autriche (1846). Politique du gouvernement en Suisse et en Italie. — Cependant l'opinion commençait à se passionner pour la réforme parlementaire, et la politique extérieure du ministère n'était pas faite pour opérer dans les esprits une diversion favorable au gouvernement. Le premier acte de M. Guizot, en prenant le portefeuille des affaires étrangères des mains de M. Thiers, avait été une note pacifique adressée aux quatre puissances qui venaient d'exclure la France du règlement de la question d'Orient. Désormais son programme politique fut la paix par l'alliance anglaise, et il sacrifia trop facilement à l'une et à l'autre la fierté nationale. Au mois de mai 1842, le contre-amiral Dupetit-Thouars avait pris possession des îles Marquises. L'année suivante il occupa Taïti, dont la reine Pomaré, après avoir reconnu la suzeraineté française, avait violé ses engagements. Déclarée déchue de ses États, elle se réfugia à bord d'un vaisseau anglais. A cette nouvelle, le gouvernement ordonna de la rétablir sur le trône et se contenta d'un droit de protectorat sur l'île. Un intrigant anglais, Pritchard, consul et missionnaire dans ces parages, excita la reine et les indigènes contre l'autorité française. Chassé par l'amiral, il alla se plaindre dans son pays, et, sur la réclamation du ministère

anglais (sir Robert Peel), le gouvernement français lui fit voter par la Chambre une indemnité de 25000 francs, malgré l'opposition, malgré l'indignation populaire, qui donna le nom de *Pritchardistes* aux partisans du ministère (1844). Le mariage du duc de Montpensier, le plus jeune fils de Louis-Philippe, avec l'infante dona Louisa, sœur de la reine d'Espagne, mariage accompli en dépit de l'Angleterre, était moins une satisfaction au sentiment national qu'à l'intérêt dynastique du roi (1846). L'*entente cordiale* n'en fut pas moins refroidie.

L'affaiblissement de l'alliance des deux grandes monarchies constitutionnelles de l'occident rendit plus hardies les puissances absolues du continent. Vers la fin de 1846, la cour de Vienne, après avoir excité les paysans galliciens à massacrer les nobles, occupa Cracovie; cette petite république, dernier débris de la Pologne libre, fut incorporée à l'Autriche avec l'assentiment de ses anciennes complices, la Russie et la Prusse (novembre 1846). L'année suivante, le ministère français se joignit à M. de Metternich pour favoriser sous main les cantons suisses du *Sonderbund* dans leur révolte contre la diète fédérale. Enfin, en Italie, quand Pie IX, succédant à Grégoire XVI (juin 1846), donna par son exemple l'impulsion aux réformes libérales, M. Guizot, faisant les affaires de la politique autrichienne, envoya auprès du nouveau pape M. de Rossi pour tenter de modérer un mouvement d'où pourrait sortir une révolution dont le contre-coup se ferait sentir en France. La veille du 24 février, M. Guizot présentait la politique de résistance comme le préservatif des révolutions !

Agitation pour la réforme électorale. Les banquets. — La France n'avait pas besoin d'excitation du dehors. L'agitation pour la réforme électorale grandissait chaque jour. Déjà elle gagnait les départements. On la propagea par des banquets, sous la présidence des députés de l'opposition. Des discours ardents y furent prononcés. Dans quelques-uns on allait bien au delà d'une simple extension du système parlementaire; on proclamait le principe de la souveraineté du peuple; on demandait des réformes non-seulement dans l'ordre politique, mais aussi dans l'ordre économique et social. Au milieu de l'agitation parlementaire provoquée par l'opposition de MM. Thiers, Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, commençaient à faire explosion les idées communistes et socialistes propagées par les théories de MM. Cabet, Proudhon, Louis Blanc. La bourgeoisie libérale marchait avec les premiers; derrière les seconds se levait le peuple.

Procès Teste et Cubières (juillet 1847). — Dans cet état des esprits, un procès, qui portait à l'administration une grave atteinte morale, vint apporter un nouvel aliment aux passions. Deux anciens ministres de Louis-Philippe, Teste et le général Cubières, convaincus de corruption, furent condamnés par la Cour des pairs (juillet 1847).

Fin de la royauté de juillet (février 1848). — Le 28 décembre suivant, le vieux roi ouvrit pour la dernière fois les Chambres. Dans le discours de la couronne il dénonça l'agitation excitée par « des passions aveugles ou ennemies. » Les débats de l'adresse se ressentirent de la vivacité du langage royal. Le paragraphe relatif à la réforme électorale fut rejeté par 222 voix contre 189 (février 1848). Ce vote devait être l'arrêt de la royauté. L'opposition des 221 de la Chambre de 1830 à une politique d'aveugle réaction avait amené la révolution de juillet; l'approbation des 222 de la Chambre de 1848 à une politique d'opiniâtre résistance provoqua la révolution de février.

§ II — Institutions du règne de Louis-Philippe.

SOMMAIRE. — Causes de la chute de la monarchie de juillet.

Institutions et travaux du règne de Louis-Philippe. Adoucissement de la loi pénale. Loi sur l'instruction primaire (juin 1833). Abolition de la loterie (1836). Développement des caisses d'épargne. Travaux publics; routes, chemins vicinaux, canaux, chemins de fer. Développement de l'industrie et du commerce.

Conquête de la plus grande partie de l'Algérie.

Causes de la chute de la monarchie de juillet. — La royauté de juillet ne reposait ni sur l'hérédité dynastique, ni sur l'élection populaire. Elle flottait, sans principe propre, entre le droit divin et la souveraineté nationale. Elle n'était qu'une transaction. Cette situation, tout en l'exposant aux entreprises des prétendants et aux attaques des républicains, ne la condamnait pas fatalement à une existence éphémère, si elle avait moins penché du côté par où elle tenait à la tradition monarchique, et qu'elle se fût rapprochée davantage de cette « meilleure des républiques » que Lafayette, dans l'illusion du premier moment, s'était plu à voir en elle. Mais, au lieu de faire oublier qu'elle n'était que l'élue des 221, en élargissant, par l'extension du droit électoral, la base étroite sur laquelle était assis son trône, elle s'est opiniâtrément cantonnée dans le *pays légal* des 200 000 électeurs au milieu d'une nation de 35 000 000 d'âmes, dont l'immense majorité n'était nullement représentée par cette majorité factice des Chambres sur laquelle s'appuyait le gouvernement. En même temps qu'elle rendait ainsi le plus grand nombre indifférent ou hostile à ses destinées, en l'excluant des colléges électoraux, elle s'aliénait le sentiment national en sacrifiant trop au grand intérêt de la paix. Placée entre trois partis, dont l'un représentait la légitimité dynastique, l'autre la gloire militaire, le troisième la souveraineté nationale, elle n'avait pour elle ni les titres d'une longue possession héréditaire, ni le prestige des souvenirs, ni la force du droit. Ramenée par les doctrinaires dans les voies de la Restauration, elle ne rallia pas à elle les partisans de l'ancienne monarchie restés fidèles au

culte de la légitimité; elle éloigna d'elle la bourgeoisie éclairée et libérale par son obstination à refuser l'adjonction des capacités et l'abaissement du cens; enfin elle s'isola du peuple, qui ne pouvait voir des représentants de ses intérêts dans les élus des 200000 gros contribuables.

Institutions et travaux du règne de Louis-Philippe. — Est-ce à dire que la monarchie de 1830, appuyée sur une sorte d'aristocratie électorale, ait négligé les intérêts populaires? que, uniquement occupée de défendre son trône contre les partis, sa politique contre l'opposition parlementaire, elle n'ait su, au milieu des batailles de la rue ou de la tribune, et à travers les fréquents changements ministériels qui en étaient la conséquence, rien ajouter au progrès moral et matériel de la France? Les faits déposeraient contre un jugement aussi sévère. Il suffit de les citer.

Adoucissement de la loi pénale. — La peine de mort, à peu près abolie de fait en matière politique, fut abolie de droit dans onze cas différents. Les derniers vestiges des peines barbares de l'ancien régime (mutilation de la main) furent effacés de nos lois. Adversaire de la peine de mort, Louis-Philippe fit du recours en grâce un droit. La plupart des autres peines furent adoucies. « L'équité prit sa place à côté du droit rigoureux par l'admission possible des circonstances atténuantes dans les causes criminelles (1) ». Ajoutons, dans le même ordre de faits, l'amélioration du système pénitentiaire, la réforme des prisons, la création d'établissements agricoles et manufacturiers pour recevoir les jeunes détenus. Dans le droit civil, le principe de l'égalité fut rétabli par l'abolition de la constitution des majorats.

Loi sur l'instruction primaire (1833). — La loi du 28 juin 1833, le meilleur titre de M. Guizot, établit dans toute la France des écoles primaires à deux degrés, les unes élémentaires, les autres supérieures. Dans les premières, on devait enseigner la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française et du calcul, le système légal des poids et mesures; dans les secondes, l'histoire, la géographie, les éléments de la géométrie, des sciences physiques et naturelles, l'arpentage, le dessin linéaire et le chant. Quelques chiffres peuvent donner une idée du rapide développement de l'enseignement populaire. En 1830, il y avait 27365 écoles de garçons, et à peine un millier d'écoles de jeunes filles; en 1848, on comptait 43614 écoles de garçons et 19414 écoles de jeunes filles. Ajoutons l'institution des salles d'asile et des cours d'adultes. En résumé, avant 1830, toutes les écoles réunissaient environ 1000000 d'élèves; en 1848, près de 4000000. Pour former des instituteurs, il n'existait avant 1830 que 13 écoles normales primaires; dès 1840, il y en avait 76.

(1) M. de Montalivet.

Abolition de la loterie (1836). Développement des caisses d'épargne. — C'est aussi dans l'intérêt du progrès moral des classes populaires, pour protéger les économies du travail contre les tentations du jeu, que furent abolies la loterie dite *royale* et les maisons de jeu qui rapportaient au trésor public 18 millions (1836). « Pour compléter le bienfait et placer à la portée de l'ouvrier une institution qui pût faire fructifier ses économies, » on multiplia les caisses d'épargne; créées en 1818, elles n'étaient qu'au nombre de 13 en 1830; à la fin de 1847, on en comptait 359 et 160 succursales. Enfin on encouragea le développement des sociétés de secours mutuels.

Travaux publics; routes, chemins vicinaux, canaux, chemins de fer, etc. — Le magnifique réseau de nos voies de terre, embrassant la France entière et reliant entre eux les grands centres de population, fut achevé : plus de 20000 kilomètres de routes royales ou stratégiques; plus de 15000 de routes départementales; 32000 de chemins de grande communication. 540 millions furent consacrés, de 1836 à 1848, aux chemins vicinaux (loi de 1836). Les grandes voies d'eau naturelles furent rendues navigables et reliées entre elles par huit canaux achevés ou nouvellement construits (canal de la Marne au Rhin, canal latéral à la Garonne, canal de l'Aisne à la Marne, etc.). Lorsque fut rendue la loi de 1842 sur les chemins de fer, 467 kilomètres seulement étaient en exploitation; cinq ans plus tard, il y en avait 1592 en exploitation, 2144 en construction. Les ports de commerce de Marseille, du Havre, de Saint-Malo, Nantes, la Rochelle, Bordeaux, Cette, Port-Vendres, etc., furent agrandis et offrirent au commerce, en même temps qu'un asile plus sûr, un abord plus facile par l'établissement d'un système de phares et de fanaux qui n'a pas son égal dans le monde.

A côté de ces travaux d'utilité publique, mentionnons l'achèvement ou la restauration des anciens monuments, la construction de monuments nouveaux, et surtout le *Musée historique* de Versailles (1837).

Développement de l'industrie et du commerce. — L'industrie nationale prit un assez grand essor pour que le gouvernement pût faire fléchir le système protecteur, encore en vigueur, par la levée d'un grand nombre de prohibitions et par de nombreuses réductions de tarifs. Quant au commerce, il était représenté, en 1846, par une valeur de près de 2 milliards et demi, tandis qu'en 1831 il ne s'était guère élevé qu'à 1 milliard.

Conquête de la plus grande partie de l'Algérie. — Pour compléter ce tableau des résultats du règne de Louis-Philippe, il faut y ajouter la conquête de la plus grande partie de l'Algérie. En 1830, la France ne possédait encore sur la côte septentrionale d'Afrique qu'une ville; en 1838, elle possédait un royaume tout entier de 3000000 de sujets, et supérieur en étendue à la moitié de la France. Peu de pro-

grès jusqu'en 1837. Dans l'ouest, la conquête française trouve un adversaire redoutable dans Abd-el-Kader, émir de Mascara, qui étend son autorité sur toute la province d'Oran, prêche la guerre sainte et fait appel au fanatisme des Arabes qui le considéraient comme un envoyé de Dieu (1832). Dans l'est, la lutte n'était pas moins vive contre les Kabyles, belliqueuses tribus du Jurjura et des contrées montagneuses qui s'étendent entre l'Oued-Sahel et l'Oued-el-Kébir. Prise de Bone (1832), d'Arzew et de Mostaganem, dans la province d'Oran; de Bougie, aux confins de la Grande et de la Petite Kabylie (1833). Mais le maréchal Clauzel, gouverneur général, échoue contre Constantine (1836), et le général Bugeaud signe avec Abd-el-Kader le traité de la *Tafna* (1837). Une nouvelle attaque est dirigée contre *Constantine* par le gouverneur général Damrémont qui est tué au siége à côté du duc de Nemours; mais le général Valée emporte la ville d'assaut (13 octobre 1837). Nommé maréchal de France et gouverneur général, il assure les communications entre Constantine et Alger en occupant Sétif et en forçant les Portes de Fer ou Bibans, gorge étroite dans le massif du Jurjura (1839). La prise de Blidah, Cherchell, Médéah et Milianah assure la possession de la fertile plaine de la Métidja, dans la province d'Alger (1840).

Cependant Abd-el-Kader rompt le traité de la Tafna, et recommence ses incursions. Vaincu, il trouve un refuge et des forces nouvelles dans le Maroc, dont l'empereur Abder-Rhaman envahit même l'Algérie, en 1844. Une double expédition de terre et de mer est dirigée contre ce nouvel ennemi. Pendant que le maréchal Bugeaud, gouverneur général depuis 1840, remporte sur les bords de l'*Isly*, à la tête de 10000 hommes, une brillante victoire sur 40000 Marocains (14 août), le prince de Joinville bombarde Tanger et Mogador, en vue d'une flotte anglaise spectatrice d'une exécution que l'Angleterre avait voulu en vain prévenir (6-15 août). Abder-Rhaman est réduit à demander la paix (1845).

Abd-el-Kader, privé des secours qu'il tirait du Maroc, soulève les Kabyles. Ceux-ci sont défaits par les généraux Cavaignac et de Lamoricière; l'émir lui-même, cerné par ce dernier, est forcé de se rendre (novembre 1847). Le duc d'Aumale, quatrième fils de Louis-Philippe, venait de succéder au maréchal Bugeaud dans le gouvernement général (août). Quelques mois après, il devait le remettre entre les mains du général Cavaignac nommé par le gouvernement provisoire.

Au moment où éclatait la révolution de février, la conquête militaire de l'Algérie était terminée, si l'on excepte une partie de la Kabylie dont la soumission fut achevée de 1851 à 1857 (expéditions du général de Saint-Arnaud, puis du maréchal Randon, secondé par les généraux Bosquet et Mac-Mahon).

CHAPITRE X.

RÉVOLUTION DE FÉVRIER 1848. ASSEMBLÉE CONSTITUANTE (4 MAI 1848-28 MAI 1849).

SOMMAIRE. — Les journées de février. Gouvernement provisoire (24). Proclamation de la république (25). Le suffrage universel. Premiers actes du gouvernement provisoire. Ateliers nationaux. Question de l'organisation du travail. Lutte des systèmes (socialisme, communisme) et des classes (bourgeoisie, peuple); manifestations des 16 et 17 mars et du 17 avril. Ouverture de l'Assemblée constituante (4 mai). Journée du 15 mai. Dissolution des ateliers nationaux : journées de juin (23-26). Dictature du général Cavaignac. Constitution démocratique de 1848. Élection du 10 décembre : le prince Louis-Napoléon président de la république.

Les journées de février. — La question de la réforme électorale et parlementaire avait été écartée dans la Chambre dès le début de la session de 1848, par la majorité des 222. L'opposition résolut de la porter devant le peuple. Un banquet fut organisé dans le douzième arrondissement pour le 22 février. M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, et M. Delessert, préfet de police, prirent des dispositions pour empêcher par la force cette nouvelle manifestation. Les députés renoncèrent à leur projet (21 février), mais le lendemain ils déposèrent entre les mains du président de la Chambre un acte d'accusation contre le ministère. Instruite trop tard de la résolution des députés, la population des ateliers et des écoles, qui devait faire partie du cortége des convives, se rassembla sur la place de la Madeleine le 22 février, jour fixé pour le banquet. Trompée dans son attente, elle se porta vers le Palais-Bourbon, d'où elle fut repoussée non sans avoir perdu quelques hommes. Des barricades s'élevèrent alors rue Royale et rue de Rivoli. La garde nationale, chargée du maintien de l'ordre, n'agit pas ou agit mollement. Ainsi se passa la journée du 22.

Les cris de *vive la Réforme ! à bas Guizot !* avaient été le mot d'ordre de l'insurrection. Aussi, le lendemain, Louis-Philippe chargea-t-il M. Molé de former un nouveau cabinet, espérant, par cette concession, rétablir le calme dans les esprits. La chute d'un ministère impopulaire avait, en effet, produit une impression favorable, quand, dans la soirée du 23, un incident inattendu changea soudain la situation. Un rassemblement hostile s'était formé sur le boulevard des Capucines, devant l'hôtel des affaires étrangères, habité par M. Guizot. Au milieu des cris et des menaces, un coup de fusil, tiré sur les soldats du poste, provoqua de leur part une décharge meurtrière. L'idée d'une trahison, d'une agression préméditée, s'empara de l'esprit du peuple.

Les cadavres furent promenés dans tout Paris, à la lueur des torches. Partout se relevèrent les barricades déjà abandonnées.

Louis-Philippe fit de nouvelles concessions. M. Molé était désormais insuffisant. La présidence du Conseil fut offerte à M. Thiers qui fut chargé, avec M. Odilon Barrot, de former un nouveau cabinet (23). Mais déjà le mouvement allait bien au delà de l'opposition dynastique, représentée par ces noms, et l'abdication même de Louis-Philippe en faveur de son petit-fils, le comte de Paris, avec la régence de la duchesse d'Orléans, ne put désarmer la Révolution (24). L'insurrection, mollement combattue, était partout victorieuse. Louis-Philippe quitta la France. Quelques instants après, le peuple prenait possession des Tuileries. De là il se porta au Palais-Bourbon, et y institua, dans des comices improvisés, un gouvernement provisoire, dont il confirma la nomination à l'Hôtel-de-Ville.

Gouvernement provisoire. Proclamation de la République (25 février). — Ce gouvernement se composait de MM. Dupont de l'Eure, Arago, de Lamartine, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Crémieux et Marie, à qui furent bientôt adjoints MM. Flocon, Louis Blanc, Albert et Armand Marrast, rédacteur du *National*. Le premier acte du gouvernement fut de proclamer la République (25 février). On réorganisa ensuite le ministère : Dupont de l'Eure eut la présidence du Conseil, MM. de Lamartine les affaires étrangères, Ledru-Rollin l'intérieur, Arago la marine, Crémieux la justice, Carnot l'instruction publique et les cultes, Goudchaux les finances, Bethmont le commerce, le général Bedeau la guerre. M. Garnier-Pagès fut nommé maire de Paris. M. Caussidière resta à la préfecture de police dont il s'était emparé.

Le suffrage universel. Premiers actes du gouvernement provisoire. — La révolution de 1830, faite au nom de la Charte et détournée au profit d'une classe, avait maintenu l'inégalité politique, en abaissant seulement le cens électoral; celle de 1848, faite au nom de la réforme électorale, devait, en dépassant d'ailleurs le but de ses premiers promoteurs, faire tomber cette barrière et investir tous les citoyens du droit de nommer les représentants de la nation. Un des premiers actes du gouvernement provisoire fut d'établir le *suffrage universel* et direct (2 mars). La liberté eut sa part, comme l'égalité, dans la victoire populaire : toutes les entraves mises à la presse furent supprimées (6 mars); le droit de réunion consacré par l'ouverture de nombreux clubs; l'esclavage colonial aboli (27 avril). Ajoutons à ces mesures libérales du gouvernement provisoire un décret qui témoigne tout à la fois de l'adoucissement de nos mœurs politiques et du caractère modéré de ces hommes que les circonstances avaient investis d'une dictature temporaire : la peine de mort en matière politique fut effacée de notre législation (26 février).

Ateliers nationaux. — Les journées de février avaient transformé

en combattants un grand nombre d'ouvriers. On en enrôla une partie et l'on en forma la *garde mobile* : soldats de la Révolution, ils devinrent les soldats de l'ordre. Pour occuper et faire vivre les autres, que le chômage de l'industrie privée laissait sans ouvrage, on créa des ateliers nationaux, expédient désastreux qui devait avoir des conséquences fatales pour la République (26 février).

Question de l'organisation du travail. — La question de l'organisation du travail était une des plus graves que la Révolution eût suscitées. Elle était l'objet des délibérations d'une commission composée des délégués des classes laborieuses, et installée au Luxembourg. Ces assises solennelles du travail, tenues dans le palais où siégeait naguère la Chambre des pairs, témoignaient assez que la Révolution était autant sociale que politique. Des deux hommes qui présidaient cette commission, MM. Louis Blanc et Albert, l'un avait voué sa vie à l'étude des questions qui se rattachent aux intérêts des populations ouvrières et était un des promoteurs du *socialisme;* l'autre était lui-même un ouvrier. Leur présence dans le gouvernement provisoire était un gage pour ces intérêts, en même temps qu'elle témoignait que le gouvernement comprenait la nécessité et avait la volonté de leur donner satisfaction.

Lutte des systèmes (*socialisme, communisme*) **et des classes** (*bourgeoisie, peuple*)**; manifestations des 16 et 17 mars et du 17 avril.** — Malheureusement, à la lutte des systèmes se joignait l'antagonisme des classes; au conflit des idées, l'opposition des intérêts. La réaction devait profiter de ces difficultés, et exploiter les impatiences des uns, les alarmes des autres. Elle ne fut que trop secondée par des manifestations inconsidérées : manifestation de la bourgeoisie contre l'Hôtel-de-Ville (16 mars); contre-manifestation des ouvriers et des clubs (17 mars); manifestation socialiste contre la majorité modérée du gouvernement (17 avril). La réunion de l'Assemblée constituante, issue du suffrage universel, ne devait pas mettre fin à ces démonstrations qui entretenaient une agitation stérile.

Ouverture de l'Assemblée constituante (4 mai). Journée du 15 mai. — Elle s'ouvrit le 4 mai et proclama de nouveau la République. Le 6, le gouvernement provisoire déposa ses pouvoirs, et une commission de cinq membres, MM. de Lamartine, Ledru-Rollin, Arago, Garnier-Pagès et Marie, fut nommée pour exercer le pouvoir exécutif jusqu'à l'achèvement de la constitution (10 mai). A peine l'Assemblée avait-elle commencé ses travaux, qu'elle se vit menacée dans son existence même. Le 15 mai, sous prétexte d'une pétition à présenter en faveur des Polonais, un rassemblement communiste, conduit par Blanqui, Barbès, Raspail, Sobrier, Cabet et d'autres chefs de clubs, se porta au Palais-Bourbon mal défendu par le général Courtais, et envahit la salle des séances. Au milieu du tumulte, Huber, l'un des meneurs, proclama l'assemblée dissoute, tandis que

Barbès se rendait à l'Hôtel-de-Ville pour y installer un gouvernement provisoire. L'intervention des gardes nationale et mobile dispersa les envahisseurs. Barbès et Blanqui furent arrêtés.

Dissolution des ateliers nationaux : journées de juin (23-26). Dictature du général Cavaignac. — Cette criminelle entreprise contre la représentation nationale donna lieu, au sein de l'assemblée, à d'ardentes discussions au sujet des ateliers nationaux, où les meneurs recrutaient leurs bataillons, et amena leur dissolution (23 juin). C'était jeter dans la rue des milliers d'ouvriers désormais sans travail, et fournir une armée à l'insurrection qu'on provoquait. Elle éclata ce jour même. Une bataille terrible ensanglanta Paris du 23 au 26 juin. La commission exécutive résigna ses pouvoirs. Le général Cavaignac, récemment nommé ministre de la guerre (18 mai), fut investi de la dictature et étouffa la révolte. Mais dans ce combat la liberté avait été frappée à mort. Dès lors, en effet, l'histoire de la République n'est plus que l'histoire d'une réaction effarée, dont le dernier terme sera le rétablissement de l'Empire.

Constitution démocratique de 1848. — L'Assemblée touchait au terme de ses travaux. Le 12 novembre fut proclamée la nouvelle constitution. Elle établit une République démocratique, avec un *président* responsable élu au suffrage universel pour quatre ans et rééligible seulement quatre années après l'expiration de ses pouvoirs; et une *Assemblée législative* de 750 membres, élue pour trois ans au suffrage universel et direct, par scrutin de liste, et sans condition de cens. Placer ainsi l'un en face de l'autre deux pouvoirs de même origine, mais dont l'un serait l'expression unique, l'autre l'expression collective de la volonté nationale, c'était préparer entre eux un antagonisme dont l'issue ne pouvait être douteuse.

Élection du 10 décembre : le prince Louis-Napoléon président de la République. — Le 10 décembre, le prince Louis-Napoléon, qui avait été élu représentant du peuple par plusieurs départements, fut nommé président de la République par 5600000 votants sur 7000000. Le général Cavaignac déposa ses pouvoirs. Le prince président prêta serment de fidélité à la constitution (20 décembre), et prit pour ministres MM. Odilon Barrot, Drouyn de Lhuys, de Falloux, Léon Faucher, etc. Le 28 mai suivant, l'Assemblée constituante fit place à l'Assemblée législative (1849).

CHAPITRE XI.

LA RÉVOLUTION DE 1848 EN EUROPE.

§ Ier. — CONTRE-COUP DES JOURNÉES DE FÉVRIER EN ITALIE.

SOMMAIRE. — Contre-coup des journées de février en Europe. Italie. Pie IX (juin 1846); ses réformes libérales. Mouvement constitutionnel et national dans la péninsule (1847). Révolution en Sicile et à Naples (janvier 1848); octroi de constitutions (janvier-mars). Insurrection de Milan et de Venise (mars).

Guerre d'indépendance (avril-août); Charles-Albert. La république à Venise, à Rome, en Toscane (août 1848-février 1849). Bataille de Novare (23 mars 1849). Abdication de Charles-Albert; avénement de Victor-Emmanuel II. Traité de Milan (août). Rétablissement de la domination autrichienne et des princes déchus. Prise de Rome par les Français (2 juillet 1849). Héroïque résistance de Venise.

Contre-coup des journées de février en Europe. — La révolution de 1848, comme celle de 1830, remua toute l'Europe. L'Italie et l'Allemagne tout entières en furent ébranlées, et elle eut son contre-coup jusque dans les principautés danubiennes.

Italie. Pie IX (juin 1846); ses réformes libérales. — Les peuples de la péninsule, il est vrai, n'avaient pas attendu cette fois le signal de la France pour se soulever contre la domination autrichienne et pour arracher à leurs princes, la plupart complices de l'oppression étrangère, des institutions libérales. Mais les journées de février généralisèrent le mouvement national et constitutionnel, et lui donnèrent une nouvelle énergie.

L'avénement de Pie IX, venant après Grégoire XVI (juin 1846), avait été salué avec enthousiasme par l'Italie libérale. Les premiers actes du nouveau pape répondirent aux espérances qu'il avait fait concevoir. Les portes des prisons furent ouvertes, les exilés rappelés, la milice suisse renvoyée pour être remplacée par une armée nationale; des réformes administratives et judiciaires furent promises; enfin, le cardinal-ministre Ferretti organisa le sénat municipal de Rome et prépara l'institution d'une *consulte d'État* qui devait concourir avec le gouvernement pontifical à élaborer les lois.

Mouvement constitutionnel et national dans la péninsule (1847). — L'exemple parti du Vatican entraîna d'autres souverains de la péninsule. Charles-Albert, roi de Sardaigne, et Léopold II, grand-duc de Toscane, entrèrent dans la même voie. « Mais l'aristocratie et la haute bourgeoisie ne regardaient ces réformes que comme un acheminement vers des institutions constitutionnelles..., et l'instinct national des masses voyait au bout du mouvement la lutte contre

l'étranger, l'Autrichien, la conquête de l'indépendance, et même l'union de l'Italie entière en un seul État (1). » L'Autriche se sentit menacée; elle augmenta sa garnison à Ferrare (août 1847), et quelques mois après, Marie-Louise, duchesse de Parme, étant venue à mourir, elle fit entrer des troupes dans le duché pour y réprimer un soulèvement (novembre). Cette double circonstance donna une nouvelle impulsion au mouvement national. Le comité des émigrés de la *jeune Italie*, siégeant à Londres sous la direction de Mazzini, provoqua un soulèvement comme le seul moyen d'arracher aux princes des constitutions et à l'Autriche la Vénétie, c'est-à-dire d'assurer la liberté et l'indépendance de la péninsule.

Révolution en Sicile et à Naples (janvier 1848); octroi de constitutions (janvier-mars). — La révolution commença dans le royaume de Naples, dont le souverain était le plus prononcé contre les concessions. Une révolte éclata à Palerme et se propagea dans toute la Sicile, puis au delà du détroit (janvier 1848). Un rassemblement de 20 000 hommes fit retentir à Naples, dans la rue de Tolède, le cri de *Vive la constitution!* (27 janvier). Ferdinand II céda et promit une constitution, qui parut le 11 février, modelée sur la Charte française de 1830. L'exemple de Naples entraîna le reste de la péninsule. A la suite de mouvements à Livourne, Léopold II octroya une constitution semblable (15 février).

Les événements de Paris précipitèrent la révolution italienne. Charles-Albert promulgua le 4 mars une constitution représentative. Pie IX lui-même, qui était retombé sous l'influence du parti grégorien, céda aux conseils de M. de Rossi, devenu son ministre, et en accorda une le 15 mars.

Insurrection de Milan et de Venise (mars). — Sur ces entrefaites une révolution éclatait à Vienne, et M. de Metternich était renversé (13 février). Les événements offraient à l'Italie une diversion inespérée. Milan se souleva et engagea la lutte sous la conduite de Cernuschi et de Cattaneo (18 mars). Après cinq jours de résistance opiniâtre dans le château, le vieux feld-maréchal Radetzky, menacé d'être enveloppé par l'insurrection, qui se propageait dans toute la Lombardie, se mit en retraite sur le Mincio (22 mars). Le même jour Venise chassait sa garnison autrichienne et Manin y proclamait la république (22 mars). Mais il fallait à la cause nationale l'union de tous les princes, de tous les peuples de la péninsule; il fallait, pour résister aux forces de l'Autriche, l'appui d'une puissance étrangère. Charles-Albert mit les bataillons du Piémont en mouvement pour la guerre d'indépendance et prit résolûment l'initiative militaire. La France était sollicitée par ses sympathies comme par sa politique traditionnelle à intervenir; le gouvernement provisoire rassembla une

(1) M. Zeller, *Histoire de l'Italie.*

armée au pied des Alpes, prête à les franchir au premier appel. Mais Charles-Albert redoutait l'influence de la démocratie française; d'autre part, les peuples et les princes italiens ne redoutaient pas moins l'ambition du roi de Sardaigne : les populations lombardes marquaient peu d'empressement à se donner à lui; Venise se constituait en république; Pie IX hésitait comme pape à encourager la guerre, comme souverain à favoriser la formation d'un grand royaume dans le nord de la péninsule; les autres princes ne montraient pas plus d'ardeur pour une lutte dont tous les profits, si l'on était vainqueur, seraient pour le Piémont. Pie IX et Léopold II laissèrent avec peine partir les volontaires romains et toscans pour aller combattre sur le Pô. Quant à Ferdinand II, tout en autorisant la formation d'un corps expéditionnaire sous les ordres de Guillaume Pepe, il guettait « la première occasion de trahir ou de combattre la liberté de son peuple et l'indépendance de la péninsule (1). »

Guerre d'indépendance (**avril-août**); **Charles-Albert.** — Cependant Radetzky s'était concentré près de Vérone dans une position formidable, coupant Venise de Milan et gardant par le Tyrol ses communications avec l'Autriche. Dans les premiers jours d'avril Charles-Albert prit l'offensive, força le passage du Mincio à Goïto, défit Radetzky à *Pastrengo*, et força Peschiera, investi, de capituler (30 mai). Parme, Modène, la Lombardie et Venise votèrent leur annexion au Piémont (mai-juillet). Le parlement insurrectionnel de Palerme, qui avait proclamé la déchéance de Ferdinand II (13 avril), offrit la couronne constitutionnelle de Sicile au duc de Gênes, un des fils de Charles-Albert (4 juillet). Mais là devaient s'arrêter les succès militaires et politiques de ce roi. Dès le 29 avril Pie IX, de plus en plus dominé par le parti rétrograde, avait par une encyclique désapprouvé hautement la guerre. Ferdinand II, vainqueur des Napolitains insurgés dans la journée du 15 mai, avait rappelé ses troupes. Au moment où Charles-Albert était privé de ce secours, Radetzky, rallié par sa réserve, qui avait repris Udine, Vicence, Trévise et Padoue, et par des renforts venus du Tyrol, allait reprendre l'offensive à la tête de 80 000 hommes. Il s'avança de Vérone, défit les Piémontais à *Custozza* (25 juillet), franchit le Mincio, l'Oglio, l'Adda, et marcha sur Milan. Les républicains, qui dominaient dans cette ville, avec leur chef Mazzini, s'isolèrent du roi. Les Lombards et les Piémontais ne surent pas s'entendre. Après une nouvelle défaite à *San-Donato*, Charles-Albert signa une capitulation (6 août). Radetzky rentra dans Milan. Un armistice fut conclu à *Salasco* (9 août). Toute la Lombardie retomba sous la domination autrichienne. François V d'Este rentra dans Modène. Enfin Ferdinand II fit bombarder Messine, dont la

(1) M. Zeller, *Histoire de l'Italie*.

soumission, après une résistance héroïque, prépara celle de toute l'île (13 septembre 1848).

La République à Venise, à Rome et en Toscane (août 1848-février 1849). — La révolution nationale et la liberté étaient partout vaincues. Venise seule résistait encore. Abandonnée par Charles-Albert, elle se constitua de nouveau en république, sous la présidence de son grand citoyen Manin (10 août). L'exemple de Venise ranima les espérances patriotiques des Italiens et en même temps exalta leurs passions politiques. Ils voulaient recommencer la guerre, mais sans les princes qui avaient trahi, déserté ou compromis la cause nationale. A Rome, Rossi, ministre de Pie IX, fut assassiné (15 novembre), et le pape se retira à Gaëte, dans le royaume de Naples (24 novembre). Une assemblée constituante, élue par le suffrage universel, prononça sa déchéance temporelle et proclama la République (9 février 1849). Une révolution analogue s'accomplit à Florence après le départ du grand-duc (18 février). Dans les États sardes le parlement demandait énergiquement le renouvellement de la guerre contre l'Autriche. Gênes menaçait, si on ne la faisait, d'imiter l'exemple de Rome et de Florence.

Bataille de Novare (23 mars 1849). Abdication de Charles-Albert; avénement de Victor-Emmanuel II. Traité de Milan (août). Rétablissement de la domination autrichienne et des princes déchus. — Charles-Albert, craignant d'être débordé, se décida à recommencer la guerre. Le 12 mars il dénonça l'armistice de *Salasco*, et le 20 l'armée piémontaise, commandée par le général polonais Chrzanowski, sous les ordres du roi, franchit le Tésin. Ramenée au delà de la rivière par un mouvement de Radetzky sur la rive droite, elle fut complétement défaite à *Novare* (23 mars). Charles-Albert abdiqua en faveur de son fils aîné Victor-Emmanuel II, qui conclut un armistice (26 mars), converti en paix définitive par le traité de *Milan* (6 août). Les Autrichiens mirent garnison dans la citadelle d'Alexandrie et entrèrent à Parme et à Florence, dont les souverains furent rétablis (mai). Toute la haute Italie retomba sous le joug de l'étranger ou de ses princes. Le général napolitain Filangieri venait d'achever la soumission de la Sicile par la prise de Palerme.

Prise de Rome par les Français (2 juillet 1849). — La révolution nationale et la liberté ne se défendaient plus qu'à Rome et à Venise. De sa retraite de Gaëte, Pie IX avait fait appel aux puissances catholiques. L'Autriche, l'Espagne et le roi de Naples répondirent à cet appel. La France ne pouvait rester simple spectatrice des événements dont l'Italie était le théâtre. Une armée avait été rassemblée pour se placer au besoin entre les Piémontais vaincus et les Autrichiens. Elle fut dirigée sur Rome (1), sous les ordres du général Oudinot, et dé-

(1) *Voyez* le chapitre XII.

barqua le 25 avril à Civita-Vecchia. Pendant que les Autrichiens prenaient Bologne et Ancône (juin), l'armée française, après d'inutiles négociations avec le triumvirat, composé de Mazzini, Garibaldi et Avezzana, qui gouvernait la république, mit le siége devant la ville. Elle fit une énergique défense dirigée par Garibaldi, et n'ouvrit ses portes que le 2 juillet. Le pape y rentra le 4 avril 1850.

Héroïque résistance de Venise. — Venise tenait encore. L'héroïque république défendait pied à pied ses lagunes, sous la direction de Guillaume Pepe et de Manin, nommé dictateur. Elle ne capitula que lorsque, par la soumission de la Hongrie (12 août), qui rendit à l'Autriche la disposition de toutes ses forces, une plus longue résistance fut devenue impossible (22 août).

La restauration du passé fut alors complète. L'Autriche, campée dans le Lombard-Vénitien, avec des garnisons à Plaisance et à Ferrare, allait peser plus que jamais sur la péninsule et tenir en échec à Rome même l'influence française, malgré la présence de notre armée, malgré la sagesse des conseils du président, qui demandait pour les États pontificaux « la sécularisation du pouvoir administratif, le code Napoléon et un gouvernement libéral. » (*Lettre à M. Edgard Ney*, 18 août 1849.)

§ II. — Contre-coup des journées de février en Allemagne.

SOMMAIRE. — Allemagne ; mouvement unitaire ; proclamation d'un empire allemand (mai 1848). Réaction des princes (1849) ; rétablissement de la diète fédérale (30 mars 1851).

Autriche ; révolution à Vienne (13 mars 1848) ; chute de M. de Metternich ; insurrection du 15 mai. — Hongrie ; séparation administrative de l'Autriche (23 mars). — Bohême. Congrès slave à Prague (2 juin). Prise de cette ville (17 juin). — Bombardement de Vienne (28 octobre). Abdication de Ferdinand Ier ; avénement de François-Joseph (2 décembre). — Guerre de Hongrie ; intervention de la Russie (1849).

Prusse ; établissement du régime constitutionnel (décembre 1848). Principautés danubiennes.

Allemagne ; mouvement unitaire ; proclamation d'un empire allemand (mai 1848). — La révolution de février réveilla en Allemagne deux idées qu'on trouve au fond de tous les mouvements de ce pays depuis 1815 : l'idée de liberté politique et celle de l'unité nationale. Les peuples voulaient à la fois la révision des chartes à demi féodales qui régissaient encore la plupart des États, et la création d'un empire substitué à l'anarchie organisée sous le nom de Confédération germanique. Le 5 mars un comité composé de cinquante membres, siégeant à Heidelberg, fit appel au patriotisme des hommes politiques des États allemands. Cet appel fut entendu, et le 30 mars cinq cents députés des diverses chambres se réunirent à Francfort. Cette assemblée *préparatoire* élabora une loi électorale et convoqua un parlement

constituant, qui se réunit le 18 mai sous la présidence de M. de Gagern, vota l'unité germanique et se prononça en faveur de l'établissement d'un empire héréditaire, malgré l'opposition de la gauche républicaine (Hecker, Struve). En attendant l'élection du futur empereur, on déféra le vicariat de l'empire à un prince autrichien connu pour ses idées libérales, l'archiduc Jean, qui prit possession de sa charge le 12 juillet. L'ancienne diète abdiqua entre ses mains. Au mois de mars suivant la nouvelle constitution germanique fut votée par le parlement de Francfort. La dignité héréditaire de chef de l'empire fut conférée à Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse (28 mars 1849).

Réaction des princes (1849); rétablissement de la diète fédérale (30 mars 1851). — Mais déjà tout était en pleine réaction. Le roi de Prusse, qui s'était montré l'ardent champion de l'unité, qui le premier avait arboré les couleurs nationales (rouge, noir et or), avait changé de sentiment avec les circonstances. Aux députés qui lui apportaient la couronne impériale il fit une réponse embarrassée et équivoque (13 avril). Ses dispositions se manifestèrent plus nettement dans l'acte par lequel fut dissoute, quelques jours après, la deuxième Chambre prussienne, qui voulait lui imposer la reconnaissance de la constitution allemande (27 avril). Quant à l'Autriche, qu'un vote du parlement de Francfort avait rejetée hors de l'Allemagne, elle rappela ses députés (5 octobre). Les royaumes secondaires (Bavière, Wurtemberg, Saxe, Hanovre) ne se montrèrent pas plus favorables à la constitution; mais les peuples se déclarèrent partout en sa faveur et protestèrent par des insurrections contre les gouvernements qui ne voulaient pas la reconnaître. Des soulèvements éclatèrent à Dresde, dans le grand-duché de Bade, dans la Bavière rhénane, dans la Hesse-Darmstadt. Le roi de Prusse se chargea de les comprimer pendant que le czar étouffait la révolution hongroise (mai-août 1849). Quant au parlement de Francfort, dissous en partie par le rappel des députés de plusieurs États, il se sépara, puis essaya de se réunir à Stuttgard, où il fut dispersé par la police wurtembergeoise (18 juin 1849). Le 30 mars 1851, l'ancienne diète germanique fut rétablie. L'Allemagne voyait de nouveau ses illusions patriotiques se dissiper dans le chaos de sa vieille constitution.

Autriche; révolution à Vienne (13 mars 1848); chute de M. de Metternich; insurrection du 15 mai. — Il ne peut se produire en Europe de commotion que l'Autriche n'en ressente quelque part le contrecoup. Celle de 1848 ébranla la monarchie tout entière. De Vienne à Pesth et à Prague, de Milan à Venise, les peuples se levèrent, les uns au nom de leurs libertés, les autres au nom de leur indépendance. Dès le 3 mars, la diète hongroise, sur la proposition de Kossuth, demanda une réforme constitutionnelle avec un ministère national. Quelques jours après, une révolution éclatait à Vienne (13 mars). M. de Metternich renversé alla se réfugier à Londres et fut remplacé

par le comte de Fiquelmont. L'empereur Ferdinand Ier promit une constitution qui fut promulguée le 25 avril. Mais cette constitution, non délibérée par les représentants du peuple, ne parut pas une garantie suffisante. Une nouvelle insurrection éclata le 15 mai. La garde nationale et les étudiants étaient à la tête du mouvement populaire. A ce moment la révolution était victorieuse aussi en Italie : les troupes autrichiennes, chassées de Milan et de Venise (22 mars), se repliaient de toutes parts sur les places du quadrilatère. Ferdinand s'enfuit à Inspruck, accordant tout, sauf à tout retirer le moment venu : réunion d'une assemblée nommée par le suffrage universel pour rédiger une constitution ; choix de l'archiduc Jean, le plus populaire des princes autrichiens, pour diriger par intérim le gouvernement de l'État.

Hongrie ; séparation administrative de l'Autriche (23 mars). — La Hongrie aussi obtint tout des embarras de Ferdinand : une administration distincte sous la direction de l'archiduc Étienne élevé à la dignité de palatin, et un ministère séparé et responsable dans lequel figuraient des hommes chers à la nation magyare, le comte Bathyani, L. Kossuth, Fr. Deak (23 mars).

Bohême. Congrès slave à Prague (2 juin). Prise de cette ville (17 juin). — Dans ce réveil des nationalités rien ne paraissait impossible. En face de l'empire allemand qui s'organisait à Francfort, les Tchèques de Bohême entreprirent de constituer un empire slave qui eût absorbé en grande partie la monarchie autrichienne, où les peuples de cette race sont en majorité. Sur la proposition du comte de Thun, un congrès slave, composé des représentants des populations croate, esclavonne, dalmate, transylvaine, polonaise et même russe, se réunit à Prague (2 juin). Quelques jours après, cette ville fut prise par le prince Windischgrætz après un siége terrible, et l'assemblée slave dissoute (17 juin).

Bombardement de Vienne (28 octobre). Abdication de Ferdinand Ier; avénement de François-Joseph (2 décembre). — Victorieuse en Italie et en Bohême, l'Autriche commença à se tourner contre les Hongrois. Elle se fit d'abord une arme contre eux du principe même des nationalités, au nom duquel ils revendiquaient leur indépendance administrative. Les Valaques de Transylvanie et les Slaves de Croatie tendaient à se séparer de la Hongrie, comme la Hongrie elle-même avait voulu se séparer de l'Autriche. L'empereur favorisa sous main ces mouvements et encouragea l'agression du ban de Croatie Jellachich. Profitant de cette diversion, il prononça la dissolution de la diète magyare et rappela le vice-roi Étienne, qui fut remplacé par le comte Lamberg. Mais celui-ci fut assassiné à Bude et Jellachich battu à *Pakosd* (24 septembre 1848). Une nouvelle révolution éclata à Vienne (6 octobre) où le peuple, favorable aux Hongrois, s'opposa au départ des troupes envoyées contre eux. Ferdinand, qui venait de rentrer dans sa capitale (avril), se retira à

Olmutz. Vienne fut mise en état de siége et bombardée par le prince de Windischgrætz (28 octobre). La révolution était vaincue en Autriche. Il ne restait qu'à l'étouffer en Hongrie. Pour échapper à l'accomplissement des promesses qu'il avait jurées, Ferdinand abdiqua en faveur de son neveu François-Joseph, jeune prince de dix-huit ans, libre de tout engagement (2 décembre 1848).

Guerre de Hongrie; intervention de la Russie (1849). — La Hongrie refusa de reconnaître celui-ci pour roi. La diète magyare proclama la déchéance de la maison de Habsbourg et nomma Kossuth président (14 avril 1849). Déjà les hostilités étaient ouvertes, et la Hongrie attaquée de toutes parts. Conduits par de vaillants chefs nationaux, tels que Klapka, Georgey, et par d'habiles généraux polonais comme Bem, Dembinski, les Hongrois étaient partout victorieux, lorsque l'intervention de la Russie et les succès de Radetzky en Italie changèrent la face de la guerre. Le czar Nicolas, craignant que l'insurrection ne s'étendît à la Pologne dont les généreux proscrits combattaient en grand nombre dans les rangs des Magyares, vint au secours de l'Autriche qu'il espérait d'ailleurs, après l'avoir ainsi protégée, lier plus étroitement à sa politique. 100 000 Russes, bientôt suivis d'autres corps, entrèrent en Hongrie par Cracovie et la Bukowine (mai 1849). L'insurrection fut alors resserrée comme dans un cercle de fer par les troupes autrichiennes de Haynau, les troupes russes de Paskéwitch et de Luders, et les Croates de Jellachich. Debreczin et Bude tombèrent au pouvoir de l'ennemi (juillet). La diète dut évacuer Pesth et se transporter à Szegedin. Kossuth se démit de ses pouvoirs entre les mains de Georgey qui n'en usa que pour signer la capitulation de *Vilagos* (12 août). L'héroïque général Klapka tint encore dans Comorn jusqu'au 29 septembre. La reddition de cette place mit fin à la guerre et acheva la soumission de la Hongrie. La Russie avait vaincu; l'Autriche se chargea de la vengeance, et couronna par des exécutions les victoires que le czar, son protecteur, avait remportées pour elle. On imposa à la Hongrie la constitution octroyée par l'empereur Ferdinand le 4 mars (1849) et qui réunissait tous les peuples de la monarchie par les liens d'une puissante centralisation.

Prusse; établissement du régime constitutionnel (décembre 1848). — Si la révolution de 1848 n'arracha pas l'Allemagne à son état anarchique, ni les peuples de l'empire d'Autriche à l'oppression qui pesait sur eux, elle fonda du moins en Prusse le régime constitutionnel. Ce pays attendait encore l'exécution des promesses libérales de 1813. Au mois de février 1847, le roi Frédéric-Guillaume IV avait convoqué par lettres patentes une diète générale des états dans une forme toute féodale qui ne répondait ni au vœu de la nation ni aux progrès des idées politiques (3 février). Dans le discours d'ouverture de la diète le roi avait prononcé ces paroles : « Aucune puis-

sance de la terre ne saurait me déterminer à changer les rapports naturels entre le prince et le peuple en rapports *constitutionnels.* » A un an de là, au contre-coup des événements de Paris, une révolution éclatait à Berlin (18 mars), et le 5 décembre suivant Frédéric-Guillaume IV octroyait une constitution qui établit deux Chambres et conférait à tout citoyen âgé de trente ans le droit d'élire les députés. Quand la réaction commença à prendre le dessus, la loi électorale fut modifiée, il est vrai, dans un sens moins libéral, mais la Prusse n'en prenait pas moins rang désormais parmi les monarchies constitutionnelles.

Principautés danubiennes. — L'agitation des populations magyares et slaves de l'Autriche se communiqua aux Roumains. Des troubles éclatèrent en Valachie et en Moldavie; à Bucharest, l'hospodar Bibesco fut renversé (juin 1849). Aussitôt le czar, toujours prompt à exercer son droit de protectorat sur les principautés danubiennes, intervint sous prétexte d'arrêter le mouvement révolutionnaire. Une armée russe passa le Pruth et entra en Moldavie, puis en Valachie (juillet-septembre). La Porte, de son côté, avait envoyé des troupes et un commissaire, Fuad-Effendi (juillet). En présence d'un mouvement populaire et national les deux puissances rivales ne pouvaient que s'entendre. Par la convention de *Balta-Liman* (30 avril 1849), elles décidèrent que les hospodars de Moldavie et de Valachie seraient nommés pour sept ans par le sultan, et que la Russie pourrait, comme la Turquie, laisser dans les principautés 10000 hommes jusqu'à la pacification des pays voisins. Les princes Ghika et Stirbey furent nommés, l'un hospodar de Moldavie, l'autre hospodar de Valachie.

CHAPITRE XII.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (28 MAI 1849-2 DÉCEMBRE 1851).

SOMMAIRE. — Composition monarchique de l'Assemblée législative. Expédition de Rome : manifestation du 13 juin (1849). Loi du 31 mai (1850). Rupture entre la droite et le pouvoir exécutif. Coup d'État du 2 décembre (1851).

Composition monarchique de l'Assemblée législative. — Élue sous l'influence des journées de juin et de la propagande alarmiste des anciens partis monarchiques (comité électoral de la rue de Poitiers), l'Assemblée législative se ressentit de cette origine. Les diverses nuances dynastiques, alors confondues dans une commune politique de réaction, y comptaient une majorité compacte. Cette politique se manifesta surtout par deux actes : l'expédition de Rome et la loi du 31 mai.

Expédition de Rome : manifestation du 13 juin (1849). — La guerre était engagée en Italie, comme nous l'avons vu (1), entre l'Autriche et le Piémont qui avait pris la direction du mouvement national. Fidèle au principe de non-intervention, mais en même temps sympathique au réveil des nationalités opprimées, la République, en répudiant toute pensée de propagande armée (manifeste de M. de Lamartine, 5 mai 1848), ne pouvait rester spectatrice impassible de la lutte dont la péninsule était le théâtre. Si elle ne pouvait imposer son secours à l'Italie qui prétendait « faire par elle-même, » elle avait à protéger la sécurité de sa frontière du sud-est, et à arrêter, au besoin, la marche des Autrichiens. Une armée avait été rassemblée au pied des Alpes. Après la bataille de *Novare*, où succomba l'indépendance italienne (23 mars 1849), il devenait nécessaire de placer le drapeau de la France entre les vainqueurs et les vaincus, et de couvrir le Piémont. M. Odilon Barrot, président du Conseil, demanda à l'Assemblée constituante un crédit de 1 200 000 francs pour l'envoi d'un corps expéditionnaire en Italie (16 avril).

Des événements non moins graves s'étaient accomplis dans le centre de la péninsule. La révolution nationale, qui agitait et armait le nord, avait envahi Rome, où elle avait mis une fois de plus le pape-roi en présence de la difficulté de concilier les scrupules religieux du chef spirituel avec les devoirs politiques du souverain temporel. Au milieu de l'effervescence produite par la guerre d'indépendance nationale, M. de Rossi, ministre du saint-siége, avait été assassiné (15 novembre 1848). Quelques jours après, Pie IX avait quitté Rome et s'était retiré à Gaëte (24 novembre). Le 5 février suivant s'ouvrit l'Assemblée constituante romaine, et le 9 la République fut proclamée. La souveraineté temporelle de la papauté était abolie.

La bataille de *Novare* suivit de près ces événements (23 mars). L'expédition française, destinée à arrêter la marche victorieuse de l'armée autrichienne, fut détournée de son but et dirigée contre Rome, sous les ordres du général Oudinot. Le 22 avril, elle débarqua à Civita-Vecchia ; le 3 juin, après d'inutiles négociations, elle ouvrait les hostilités et commençait les travaux du siége. La gauche de l'Assemblée législative vit dans cette direction inattendue de l'expédition une violation flagrante de la Constitution qui défendait d'attenter à la liberté des peuples. Le 11 juin, M. Ledru-Rollin la dénonça à la tribune, et demanda la mise en accusation du ministère. Cette proposition ayant été rejetée, il fit appel au peuple, et alla siéger insurrectionnellement, avec plusieurs membres de la gauche, au Conservatoire des arts et métiers. Telle fut la *manifestation du 13 juin*. Cette démonstration ne fut pas soutenue par le peuple, d'ailleurs contenu par un grand déploiement de forces sous les ordres du

(1) *Voyez* p. 361.

général Changarnier, commandant de l'armée de Paris. Les représentants, bientôt investis dans le lieu de leurs séances, n'échappèrent à une arrestation que par la fuite.

Loi du 31 mai (1850). — Le peuple venait de montrer, par son attitude pendant la journée du 13 juin, qu'il avait perdu le goût des agitations stériles de la rue. Il sentait d'ailleurs qu'il avait dans le suffrage universel une arme légale, et il ne tarda pas à prouver qu'il n'avait pas abdiqué. Aux élections partielles qui eurent lieu à Paris aux mois de mars et d'avril 1850, il envoya à l'Assemblée des représentants de l'opinion républicaine la plus avancée. Les partis coalisés contre la République comprirent que leur victoire serait incomplète et mal assurée tant que les comices populaires ne seraient pas licenciés. Par la *loi du* 31 *mai* (1850), dont M. Léon Faucher fut le rapporteur, le suffrage restreint fut rétabli. En même temps la presse fut soumise à une législation rigoureuse : obligation du timbre, d'un cautionnement plus élevé, de la signature des articles politiques (*loi Tinguy*, 16 juillet).

Rupture entre la droite et le pouvoir exécutif. — Jusque-là la majorité de l'Assemblée et le pouvoir exécutif avaient marché d'accord. Cette entente cessa vers la fin de 1850. L'alliance de la droite, composée en grande partie d'orléanistes et de légitimistes, avec le représentant de la dynastie napoléonienne, eut le sort de toutes les coalitions politiques : uni pour renverser l'ordre de choses établi, on se divisa quand parut venu le moment de le remplacer. Les anciens partis monarchiques n'avaient jamais considéré la présidence princière que comme une transition entre le gouvernement républicain et le rétablissement d'une des deux branches de la maison de Bourbon. Mais l'héritier de l'Empire n'était pas disposé à jouer le rôle d'un Monck au profit d'une restauration royaliste.

Cette situation altéra les rapports des deux pouvoirs et créa entre eux des défiances et une hostilité sourde qui ne tarda pas à se trahir de part et d'autre par des démarches et des actes significatifs. Pendant la prorogation de l'Assemblée dans les derniers mois de 1850 (août-novembre), tandis que le prince président ravivait les souvenirs napoléoniens dans les départements qu'il visita, et parmi les troupes qu'il passa en revue dans la plaine de Satory, les royalistes portaient leurs hommages au comte de Chambord, à Wiesbaden, ou négociaient la fusion des deux branches. Bientôt un représentant de la droite proposa de rouvrir aux familles royales exilées les portes de la France, afin de permettre au prince de Joinville de briguer la présidence en 1852. Sur ces entrefaites le commandement des gardes nationales et de l'armée de Paris fut retiré au général Changarnier, plus dévoué au Palais-Bourbon qu'à l'Élysée (janvier 1851).

L'Assemblée se sentait menacée d'un nouveau 18 *brumaire*. Un de ses questeurs, M. Baze, proposa d'autoriser son président à requé-

rir directement la force armée pour protéger le pouvoir législatif (17 novembre). Quelques jours auparavant, elle avait repoussé le projet, présenté par le gouvernement, d'abroger la loi du 31 mai (13 novembre). Le pouvoir exécutif rejetait ainsi sur elle toute l'impopularité de cette loi, au moment où il méditait contre elle un coup d'État dont il devait demander la sanction au suffrage universel rétabli.

Coup d'État du 2 décembre (1851). — Dans la nuit du 1er au 2 décembre, un grand nombre de représentants furent arrêtés et enfermés à Mazas et au Mont-Valérien. Le lendemain un décret et une proclamation du prince président apprirent à Paris et à la France que l'Assemblée était dissoute, le suffrage universel rétabli, et le peuple convoqué dans ses comices, du 14 au 21 décembre, pour voter sur un plébiscite qui soumettait à ses suffrages les bases d'une nouvelle constitution. M. de Morny et le général de Saint-Arnaud, principaux acteurs dans l'événement du 2 décembre, formèrent, avec MM. Rouher, Fould, Fortoul, etc., un nouveau ministère. Une commission consultative, composée d'un grand nombre de membres de l'ancienne Assemblée, fut constituée auprès du gouvernement. La résistance, promptement étouffée à Paris, non sans effusion de sang, fut plus vive et plus longue dans les départements, dont plusieurs durent être mis en état de siége.

CHAPITRE XIII.

EMPIRE. NAPOLÉON III.

SOMMAIRE. — Constitution de 1852. Rétablissement de l'Empire (2 décembre 1852). Napoléon III. Satisfaction donnée aux besoins généraux du pays et aux intérêts populaires : institutions de bienfaisance ; impulsion donnée aux travaux publics ; encouragements donnés à l'agriculture, à l'industrie et aux arts ; institutions de crédit ; liberté commerciale ; instruction publique ; liberté de l'enseignement.

Constitution de 1852. — Le coup d'État du 2 décembre et le vote des 20 et 21 décembre, sur le plebiscite que le prince président soumit au peuple remis en possession du suffrage universel, étaient un acheminement vers le rétablissement de l'Empire. Louis-Napoléon, élu président pour dix ans et investi par sept millions et demi de suffrages du pouvoir constituant, promulgua, le 14 janvier 1852, une constitution dont les bases étaient celles de la constitution de l'an VIII. Elle organisait les pouvoirs publics de la manière suivante : 1° un *président* responsable, nommé par le suffrage universel pour dix ans, exerçant le pouvoir exécutif et assisté d'un *conseil d'État* nommé par lui et

chargé de rédiger les projets de loi et de les soutenir devant la Chambre; 2° un *sénat* à vie, également nommé par le président, pour veiller au maintien de la constitution; 3° un *corps législatif* élu pour six ans au suffrage universel, à raison de 1 député sur 35000 électeurs, pour voter les lois et l'impôt.

Rétablissement de l'Empire (2 décembre 1852). Napoléon III. — Cette constitution, mise en vigueur à la fin de mars lorsque s'ouvrit la session législative, devait faire place à une autre avant que l'année fût écoulée. Plusieurs conseils généraux émirent des vœux pour le rétablissement de l'Empire. Dans un voyage du prince président à travers les départements du midi (septembre-octobre), il fut accueilli par les cris de *vive l'Empereur!* L'Empire était fait dans les esprits. Pour les rassurer, en France et au dehors, sur les idées belliqueuses que semblait évoquer ce nom, surtout après le récent rétablissement de l'aigle napoléonienne (1er janvier 1852), le prince dit à Bordeaux (9 octobre) : « L'Empire, c'est la paix. » Au retour de ce voyage triomphal, un sénatus-consulte du 7 novembre, confirmé par le vote populaire des 20 et 21 (près de 8 millions de suffrages), rétablit l'Empire. Louis-Napoléon fut proclamé, le 2 décembre, empereur sous le nom de Napoléon III. La nouvelle constitution impériale laissa d'ailleurs les grands corps de l'État tels que les avait organisés la constitution du 14 janvier. A la dynastie naissante il fallait un gage de durée : le 30 janvier 1853, l'Empereur épousa Eugénie Montijo, comtesse de Teba; le 16 mars 1856 naquit le prince impérial.

Satisfaction donnée aux besoins généraux du pays et aux intérêts populaires. — La révolution de 1848, politique par son origine, avait, dès le principe, pris aussi un caractère économique par les questions d'organisation du travail qui s'imposèrent au gouvernement au lendemain des journées de février. Commencée au nom de la réforme électorale et parlementaire, elle fut poursuivie au nom de la réforme sociale. La révolution de 1830, aboutissant à la royauté de juillet, avait tourné plus particulièrement au profit de la bourgeoisie; celle de 1848, aboutissant à la république, devait donner satisfaction aux intérêts populaires. Mais au milieu de la lutte des systèmes et des difficultés d'un nouvel ordre politique à fonder, ce n'était pas chose aisée de résoudre le problème si compliqué du travail. Les ateliers nationaux, où se recruta l'insurrection de juin, ne furent qu'un expédient désastreux. Après ces fatales journées, où succomba la République, la question sociale restait entière en face du nouveau régime qui allait sortir de cette crise sanglante.

C'est le privilége des gouvernements d'autorité de pouvoir hâter l'avénement de certaines idées en substituant leur libre initiative à l'action souvent lente des discussions spéculatives ou des débats parlementaires. Avec une activité sans entraves, le gouvernement impé-

rial s'occupa d'améliorer la condition des classes laborieuses, et, en général, de développer les intérêts matériels du pays :

1° Par des institutions de bienfaisance. — « Organisation de l'assistance judiciaire, d'une caisse de retraite pour la vieillesse, de la médecine cantonale. Établissement, à Vincennes et au Vésinet, d'asiles pour les ouvriers convalescents ou mutilés, pour les indigents. Dotation de l'armée » (par la loi de 1855 sur le rengagement et le remplacement, dont se charge l'État, et sur les pensions militaires). « Loi sur l'assainissement des logements insalubres. Fondation de l'Orphelinat du Prince impérial. »

2° Par l'impulsion donnée aux travaux publics. — « Achèvement du Louvre. » Nouvelles halles centrales à Paris. « Grands travaux à Paris, Marseille, Lyon. Achèvement du réseau des chemins de fer; » toutes les lignes qui relient Paris avec nos principaux centres d'industrie et de commerce, avec nos grandes places de guerre et nos arsenaux maritimes, et qui mettent la France en communication avec les pays voisins, sont complétées; celle du sud-ouest est poussée de Tours jusqu'à Bordeaux et à Bayonne, avec un embranchement sur la Rochelle et Rochefort; celles de l'ouest, d'Angers à Nantes, de Mantes à Cherbourg, de Chartres à Rennes et à Brest; celle de l'est, de Bar-le-Duc à Strasbourg; celle du sud-est, de Châlon à Lyon, Marseille, Toulon et Nice. Ajoutons la ligne de Paris à Mulhouse, le Grand-Central, le chemin de fer de ceinture à Paris (en cours d'exécution), enfin, la ligne d'Alger à Blidah. « Reconstruction de la flotte » (vaisseaux à hélice, bâtiments cuirassés); achèvement des travaux de la digue de Cherbourg (1853).

3° Par les encouragements donnés a l'agriculture, a l'industrie et aux arts. — « Organisation des comices agricoles, des chambres d'agriculture, des concours régionaux et de la société des assurances agricoles. » Concours général d'agriculture réunissant les animaux reproducteurs, les procédés et les machines agricoles (1860). « Loi pour le reboisement des montagnes et la mise en valeur des biens communaux; subvention de 100 millions en faveur du drainage; assainissement et culture des landes de la Gascogne; » prix de 20 000 francs pour encourager la culture du coton ; 25 millions sont affectés aux chemins vicinaux. « Expositions universelles des produits de l'industrie et des arts. » L'École centrale des arts et manufactures est placée sous la direction du gouvernement. Achat du musée Campana à Rome. Exposition annuelle des œuvres des artistes vivants. Loi garantissant la propriété littéraire.

4° Par le développement des institutions de crédit. — « Organisation du crédit foncier et du crédit mobilier (1852). Caisse de la boulangerie, » pour prévenir, en cas de disette, la trop grande élévation du prix du pain à Paris (1854). « Société du Prince impérial (prêt de l'enfance au travail, 1862). Conversion de la rente

($4 \frac{1}{2}$ et 4 pour 100). Emprunts nationaux, » à l'occasion des guerres de Crimée et d'Italie.

5° Par l'établissement de la liberté commerciale. — « Inauguration en France d'une nouvelle politique commerciale, » dans l'esprit des réformes accomplies en Angleterre par sir Robert Peel (abolition des lois sur les céréales ou *cornlaws* et des prohibitions qui frappaient l'importation des denrées alimentaires et des matières premières de l'industrie, 1846), et d'après les principes du libre échange dont M. Richard Cobden était l'actif promoteur. « Suppression de l'échelle mobile, » qui faisait varier le prix du blé dans les départements, suivant l'abondance relative de l'entrée ou de la sortie des grains (1861). « A Paris, liberté du commerce de la boucherie et de la boulangerie (1863). Traité de commerce avec l'Angleterre dans le sens de la liberté des transactions (1860). » Conventions analogues avec la Belgique, la Hollande, la Prusse et le Zollverein, l'Italie, l'Espagne. « Création de la grande navigation à vapeur transatlantique ; » une subvention de 14 millions est votée par le Corps législatif pour trois lignes de paquebots transatlantiques (1857) ; des communications régulières sont établies avec l'Égypte, Aden, les Indes, Saïgon et la Chine (1862).

7° Instruction publique ; liberté de l'enseignement. — L'Université avait été, pour ainsi dire, mise en suspicion par la réaction qui commença à dominer en 1849. Cette influence se manifesta dans la loi de 1852. L'enseignement de la philosophie et de l'histoire fut amoindri, les lettres sacrifiées aux sciences, et le monopole universitaire entamé par la libre concurrence des congrégations. Un sage retour à nos vieilles traditions classiques a rendu aux lettres leur place (1863). Un enseignement professionnel et spécial a été organisé. L'instruction primaire a reçu de nouveaux développements, nécessaires dans un pays où le suffrage universel crée à tous le droit et le devoir d'apprendre à lire et à écrire, et impose à l'État l'obligation de leur en assurer les moyens.

CHAPITRE XIV.

GUERRE DE CRIMÉE. SECONDE PHASE DE LA QUESTION D'ORIENT.

(1854-1856).

§ Ier. — Progrès et ambition de la Russie.

SOMMAIRE. — Progrès et ambition de la Russie. Politique de l'empereur Nicolas à l'égard de la France depuis 1830. Influence du czar sur l'Alle-

magne; son intervention en Hongrie (1849). Le panslavisme; efforts pour dénationaliser la Pologne; active propagande politique et religieuse.

Progrès et ambition de la Russie. — La politique de la Russie, depuis l'avénement de Nicolas Ier jusqu'à la guerre de Crimée, n'est que le développement du plan tracé par Pierre le Grand, l'exécution de son testament. Cette politique peut se résumer en trois points : 1° absorber, anéantir la Pologne en la dénationalisant, et par là supprimer à jamais toute barrière entre la Russie et l'Europe centrale; 2° lier et subordonner l'Allemagne au système russe, en rendant de plus en plus étroite, à Berlin et à Vienne, la solidarité née de la complicité du partage de la Pologne et de l'action commune des trois puissances du nord contre Napoléon, puis contre la liberté des peuples, et en s'attachant les petites cours par des alliances de famille qui flattent leur orgueil dynastique; 3° employer auprès des populations slaves et grecques l'influence que donnent à la Russie l'affinité de race et la communauté des croyances religieuses pour miner la Turquie, et profiter de la rivalité des puissances occidentales pour porter les derniers coups à cet empire, en faisant au besoin à l'Angleterre sa part dans le démembrement.

Cette politique, appuyée sur de puissantes armées concentrées dans les provinces de l'ouest et du midi, était encore servie par une diplomatie admirablement exercée depuis longtemps, habile à semer la division, sachant prendre tous les tons, se montrer souple ou roide, séduire ou intimider, présenter le czar ici comme le soutien des trônes, là comme l'espoir des peuples, exploiter d'un côté la peur de la révolution et de l'autre souffler la révolte.

Cette politique à double face, mais une dans son but, Nicolas Ier l'a pratiquée jusqu'en 1854 avec un succès qui exalta son ambition et finit par lui être fatal. Dès son avénement, l'insurrection hellénique lui fournit l'occasion d'intervenir contre la Turquie. Par la bataille de *Navarin*, il concourut avec l'Angleterre et la France à l'affranchissement de la Grèce (1827); par le traité d'*Andrinople*, il assura en partie l'autonomie des principautés danubiennes sous la protection de la Russie (1829). C'étaient de nouvelles brèches faites à l'intégrité de l'empire ottoman, et le czar pouvait croire le moment venu de lui porter les derniers coups.

Politique de l'empereur Nicolas à l'égard de la France depuis 1830. — Le gouvernement français, loin de mettre obstacle à ses desseins, devait, cette fois, les favoriser. « Nicolas avait promis à Charles X, en compensation de l'occupation de Constantinople par les Russes, un remaniement de l'Europe dans lequel la France reprendrait ses limites naturelles (1). » Les événements de 1830 mirent à néant ces projets et rompirent l'alliance intime qui venait de se nouer

(1) M. Lavallée, *Histoire de la Turquie.*

entre les cours de Paris et de Saint-Pétersbourg. Nicolas eut ainsi contre la royauté de juillet un double grief : par son avénement, elle ébranlait l'absolutisme européen dont la Russie était la clef de voûte et le czar le champion; en même temps, elle le forçait d'ajourner ses entreprises contre la Turquie. Aussi, son premier mouvement, à la nouvelle des événements de juillet, fut-il de marcher contre la France pour étouffer la révolution dans son foyer. Nous avons vu que l'insurrection de la Pologne, dont l'armée devait former l'avant-garde, arrêta et occupa sur la Vistule les forces du czar. Mais pendant les dix-huit années que dura le règne de Louis-Philippe, Nicolas ne lui épargna ni les procédés hautains ni les démonstrations hostiles. C'est ainsi que dans les conférences de *Münchengratz* (1), il proposa à l'empereur d'Autriche et au roi de Prusse un accord commun contre la France qui venait d'accueillir les glorieux vaincus de Varsovie (août-septembre 1833); c'est ainsi encore qu'il s'unit, en 1840, à l'Angleterre, pour régler sans nous la question d'Orient.

Influence du czar sur l'Allemagne; son intervention en Hongrie (1849). — C'est surtout depuis l'issue de cette dernière lutte entre le sultan et le pacha d'Égypte que l'ambition de la Russie acheva de se démasquer. La situation de l'Europe semblait l'encourager. La Porte, humiliée par les victoires de son vassal et par la protection des puissances dont l'intervention la sauva, venait de donner, pour la seconde fois dans l'espace de quelques années, une preuve éclatante de son impuissance. La France, agitée à l'intérieur par la lutte chaque jour plus vive des partis, auxquels la défaite diplomatique du gouvernement dans la question d'Orient donnait une nouvelle arme, voyait son action au dehors paralysée par la jalousie de l'Angleterre. Quant à l'Autriche et à la Prusse, inquiétées par le mécontentement qui commençait à se manifester parmi leurs peuples, elles se lièrent d'autant plus étroitement à la politique russe. Les événements de 1848 resserrèrent encore ce lien. Tandis que tous les trônes du continent étaient ébranlés par la révolution française, la Russie seule n'en ressentit pas le contre-coup. Le despotisme des czars, établi sur un peuple ignorant chez lequel la liberté est sans tradition et sans parti, ne peut être renversé que par une insurrection militaire ou par une intrigue de palais. La Pologne elle-même, encore meurtrie de la lutte de 1830 et d'ailleurs bien gardée, ne remua pas. Cette situation unique permit à Nicolas de se poser en défenseur de l'ordre monarchique. Le *colosse du nord* semblait appelé par la réaction européenne à reprendre pour lui seul l'ancien rôle de la sainte-alliance; il le joua du moins en Hongrie, dont ses armées, aidées par la trahison, écrasèrent l'insurrection nationale victorieuse de l'Autriche (1849).

Le panslavisme; efforts pour dénationaliser la Pologne; active

---

(1) Au nord-est de Prague.

propagande politique et religieuse. — Après un tel service, Nicolas I[er] pouvait se croire assuré de l'alliance docile du jeune empereur François-Joseph, devenu son protégé. De ce moment, il marcha pour ainsi dire tout droit au grand but de l'ambition russe. Une propagande active, à la fois nationale et religieuse, lui avait depuis longtemps préparé les voies. Des écrits et des émissaires, répandus parmi les populations slaves du midi, réveillaient chez elles le souvenir de leur affinité originelle avec la nation russe. Ainsi se propagea l'idée du *panslavisme,* destinée à unir, en un même corps politique, tous les membres de la grande famille slave. Les peuples de cette race, qui n'étaient pas sujets du czar « pouvaient se sentir attirés vers les Russes par la communauté d'origine, sans éprouver de l'éloignement pour le despotisme moscovite, habitués qu'ils étaient, depuis des siècles, à vivre sous des dominations tout aussi oppressives. » Quant aux Polonais, Nicolas croyait bien en avoir fini avec leurs résistances et consommé l'œuvre de leur assimiliation en leur enlevant leur constitution après le soulèvement de 1830, en leur imposant l'usage de la langue russe, en persécutant le catholicisme, leur culte national, et en propageant violemment parmi eux la religion grecque.

La religion, instrument de despotisme au dedans depuis que Pierre le Grand se fit le chef de l'Église nationale, était au dehors un instrument de propagande politique et de conquête. Des publicistes aux gages de la Russie répandaient parmi les populations orientales l'opinion que l'Église grecque est la seule orthodoxe, la seule légitime; « que le czar est l'héritier des Constantins qui tenaient des conciles et décidaient en matière de foi; qu'après la conquête de Constantinople par les Turcs, Moscou est devenu le centre de l'Église grecque et le czar le chef de tous les chrétiens orthodoxes; que c'est à lui qu'il appartient de donner l'unité politique au monde slave déjà uni par la communauté de croyances et de race, et de conquérir les nations occidentales à la lumière née en orient. On le représentait ainsi comme un nouveau Charlemagne destiné à accomplir contre les peuples d'origine latine et germanique la mission accomplie par le héros du moyen âge contre les Saxons (1) ».

§ II. — Guerre de Crimée (1854-1856).

SOMMAIRE. — Question des lieux saints (1851). Ouvertures du czar à l'ambassadeur d'Angleterre, sir Hamilton Seymour, au sujet du partage de la Turquie. Mission du prince Mentschikoff (1853).

Entrée des Russes dans les principautés (juillet 1853). Conférence de Vienne. Destruction d'une escadre turque à Sinope (novembre); entrée de la flotte anglo-française dans la mer Noire (janvier 1854). Alliance des

(1) Arnd, *Geschichte der letzen vierzig Jahre.*

puissances occidentales contre la Russie (avril). Bombardement d'Odessa (avril); prise de Bomarsund (août).

Expédition de Crimée; bataille de l'Alma (20 septembre). Siége de Sébastopol (1854-1855); batailles de Balaklava (octobre), d'Inkermann (novembre), d'Eupatoria (février 1855). Accession de la Sardaigne à l'alliance occidentale (janvier 1855). Mort de Nicolas Ier et avénement d'Alexandre II (2 mars).

Prise de Sébastopol (8 septembre). Convention avec la Suède (novembre). Congrès et traité de Paris (février-avril 1856). Nouveaux principes du droit des gens.

Expédition de Syrie (1860).

Canal de l'isthme de Suez.

Question des lieux saints (1851). Ouvertures du czar à l'ambassadeur d'Angleterre, sir Hamilton Seymour, au sujet du partage de la Turquie. Mission du prince Mentschikoff (1853). — Une progagande plus efficace que celle des écrits, c'est celle des actes. En même temps qu'on habituait les sujets chrétiens du sultan à tourner leurs regards vers la *sainte* Russie, on revendiquait le droit de protéger leurs intérêts religieux. On se ménageait par là des moyens de faire naître des conflits et des prétextes d'intervention. C'est ainsi que prirent naissance les complications de 1853, qui amenèrent la guerre de Crimée.

Elles eurent leur origine dans la question des lieux saints. Des différends s'étaient élevés entre les religieux latins, placés par d'anciennes capitulations sous la protection de la France, et les religieux grecs protégés par la Russie (1851). Une commission fut nommée par le sultan Abdul-Medjid pour mettre d'accord les deux parties. Mais le czar ne tarda pas à faire voir que ses vues allaient bien au delà. Pendant que le prince Mentschikoff, envoyé à Constantinople, réclamait insolemment pour son maître un droit de protectorat sur tous les Grecs de l'empire ottoman, c'est-à-dire sur 11 000 000 de sujets du sultan (février 1853), Nicolas agitait, dans des conversations avec l'ambassadeur britannique, sir Hamilton Seymour, la question du partage même de la Turquie, et parlait d'ouvrir la succession du *malade* (janvier-avril 1853). L'Égypte et l'île de Candie étaient la part qu'il faisait à l'Angleterre. Assuré de cette puissance, il ne s'inquiétait ni de l'Autriche, qu'il avait sauvée en 1849, ni de la France qui serait isolée. La Grande-Bretagne ne se laissa pas prendre à l'appât qu'on lui jetait. Aux premières complications qui s'élevèrent en Orient, elle envoya sa flotte avec celle de la France dans la baie de Besika, à trente-six heures de Constantinople. Cette alliance, à laquelle Nicolas ne s'attendait pas, préparait de grandes humiliations à son orgueil.

Entrée des Russes dans les principautés (2 juillet 1853). Conférence de Vienne. — Cependant la Russie avait rassemblé une armée en Bessarabie. Le 2 juillet, le prince Gortschakoff passa le Pruth. L'invasion des principautés étant devenue chez les Russes une sorte d'habitude, la diplomatie crut que cet incident laissait encore place

aux négociations. Les représentants des grandes puissances, réunis à *Vienne,* rédigèrent une note destinée à apaiser le conflit (août). Acceptée par la Russie, cette note fut modifiée par le sultan dans un sens qui, cette fois, la fit rejeter par le czar. La Porte somma alors le prince Gortschakoff d'évacuer les principautés dans un délai de quinze jours à partir du 9 octobre. Les flottes combinées de la France et de l'Angleterre franchirent les Dardanelles et se rapprochèrent de Constantinople (22 octobre).

Destruction d'une escadre turque à Sinope (30 novembre); entrée de la flotte anglo-française dans la mer Noire (janvier 1854). Alliance des puissances occidentales contre la Russie (10 avril).—Le 28 octobre, l'armée turque passa le Danube. Commandée par un général habile, Omer-Pacha, elle montra une solidité qu'on n'attendait pas d'elle en face des Russes. Ceux-ci furent battus à *Oltenitza* (1), à *Turtukaï* (2) et échouèrent contre Kalafat (3) (novembre). Mais en Asie, une escadre turque fut surprise et détruite dans la rade de *Sinope* par l'amiral Nachimoff (30 novembre). Cette agression décida la flotte anglo-française à pénétrer dans la mer Noire (4 janvier 1854). La Russie saisit ce prétexte pour rompre les négociations qui se poursuivaient à Vienne. Cependant Napoléon III fit une dernière tentative auprès de l'empereur Nicolas pour le rétablissement de la paix (29 janvier). La réponse du czar rendit la guerre inévitable. Le 24 mars, la France et l'Angleterre signèrent avec la Turquie une convention par laquelle les deux puissances maritimes assuraient leur appui au sultan et stipulaient des réformes en faveur de ses sujets chrétiens. Le 10 avril elles conclurent entre elles un traité d'alliance défensive et offensive. L'Autriche, si intéressée dans la question d'Orient par son voisinage des principautés danubiennes, resta neutre et se contenta de former avec la Prusse une alliance militaire par laquelle les deux puissances allemandes se garantissaient réciproquement leurs possessions (20 avril).

Bombardement d'Odessa (22 avril); prise de Bomarsund (août).— Dès le 27 mars, l'Angleterre et la France avaient déclaré la guerre. Leurs flottes, sous les amiraux Dundas et Hamelin, bombardèrent le port militaire d'Odessa (22 avril), pendant que d'autres forces navales faisaient voile vers la Baltique pour menacer Cronstadt et bloquer la flotte russe dans ce port. En même temps une armée anglo-française, sous les ordres du maréchal de Saint-Arnaud et de lord Raglan, était dirigée sur Gallipoli et de là sur Varna. L'approche de ces forces décida les Russes à lever le siége de Silistrie, où ils avaient fait de grandes pertes, et à évacuer la Valachie que les troupes autri-

(1) Au sud-est de Bucharest.
(2) A l'ouest de Silistrie.
(3) En face de Widdin.

chiennes occupèrent en vertu d'une convention conclue le 14 juin entre les cours de Vienne et de Constantinople. De ce côté, la Porte se voyait ainsi garantie contre un retour offensif de l'ennemi. Dans la mer Baltique l'escadre alliée, commandée par les amiraux Napier et Parseval-Deschênes et soutenue par un corps de troupes sous les ordres du général Baraguay-d'Hilliers, bombarda et emporta *Bomarsund*, place forte dans les îles d'Aland, d'où la Russie menaçait Stockholm (juin-août).

Expédition de Crimée; bataille de l'Alma (20 septembre 1854). — Dans la mer Noire elle possédait une place d'armes et un arsenal maritime, *Sébastopol*, dont le voisinage n'était pas moins redoutable à Constantinople. C'est là que les généraux alliés résolurent de porter tout l'effort de la guerre. L'armée partit de Varna et débarqua le 14 septembre à Eupatoria, en Crimée. Sur les bords de l'*Alma*, elle défit 50 000 Russes sous les ordres du prince Mentschikoff (20 septembre). Les vainqueurs s'établirent devant Sébastopol. Le 9 octobre, ils ouvrirent la tranchée. Le maréchal de Saint-Arnaud venait de mourir; il fut remplacé par le général Canrobert.

Siége de Sébastopol (1854-1855); batailles de Balaklava (25 octobre 1854), d'Inkermann (5 novembre), d'Eupatoria (17 février 1855). Accession de la Sardaigne à l'alliance occidentale (20 janvier 1855). Mort de Nicolas Ier et avénement d'Alexandre II (2 mars). — Cependant le général russe Totleben avait muni Sébastopol d'ouvrages de défense formidables. L'armée russe, qui tenait la campagne, cherchait, par de fréquentes attaques, à venir au secours de la garnison. Mais elle fut partout battue : à *Balaklava* par les Turcs soutenus par la cavalerie anglaise (25 octobre); à *Inkermann* par le général Bosquet, qui en se portant au secours des Anglais surpris par l'armée ennemie mit celle-ci en pleine déroute (5 novembre). En même temps la garnison faisait de fréquentes sorties qui étaient repoussées. Les rigueurs de l'hiver et les maladies mettaient l'énergie des alliés à de plus rudes épreuves sans l'abattre. Omer-Pacha vint les renforcer à la tête du corps qu'il avait commandé sur le Danube. Le général russe Osten-Sacken essaya d'enlever cette armée débarquée à *Eupatoria*, et fut battu (17 février 1855). D'autres secours allaient venir aux alliés. Si l'Autriche, tout en se rapprochant davantage des puissances occidentales (traité du 2 décembre 1854), persista dans sa neutralité, la Sardaigne se fit leur alliée et envoya en Crimée 20 000 hommes sous les ordres du général de La Marmora (traité du 20 janvier 1855). L'empereur Nicolas mourut au milieu de ces revers militaires et de ces mécomptes diplomatiques (2 mars). Son fils Alexandre II lui succéda et continua lalutte.

Prise de Sébastopol (8 septembre). — Le général Pélissier, nommé commandant en chef, imprima aux opérations une nouvelle vigueur (16 mai). L'occupation de la ligne de la Tchernaïa (25 mai) et la

prise du Mamelon-Vert (7 juin) firent tenter une attaque décisive. Deux assauts furent donnés le 18 juin, l'un par les Français à la tour Malakoff, l'autre par les Anglais au Grand-Redan; tous deux furent repoussés avec des pertes considérables. Mais le général russe Liprandi fut encore battu, le 16 août, au pont de *Traktir* où les Sardes déployèrent la plus brillante bravoure. Enfin, le 8 septembre, le bastion *Malakoff* fut enlevé par les divisions Bosquet et Mac-Mahon. Cette importante position une fois prise, c'en était fait de Sébastopol dont le prince Gortschakoff abandonna les ruines sanglantes, après avoir coulé bas ses vaisseaux. Maîtres de la place, les alliés firent sauter tous les travaux de fortification. La prise de Fanagoria et de Kinburn termina leurs opérations dans la mer Noire. La Russie n'avait plus dans cette mer ni place de guerre ni flotte, et Constantinople était désormais à l'abri d'un coup de main.

Pendant ce siége mémorable, la guerre s'était poursuivie sur d'autres théâtres. Dans la mer Baltique, la marine alliée avait bombardé Nystadt et Sweaborg (juillet-août 1855); au Kamtchatka, elle avait détruit Petropaulowski (avril); mais sur le continent asiatique, la ville de Kars fut forcée de capituler après une énergique défense (28 novembre).

Convention avec la Suède (21 novembre 1855). — Le but de la guerre était atteint dans la mer Noire, et l'Angleterre faisait de formidables préparatifs maritimes en vue d'une campagne décisive dans la mer Baltique, où elle voulait faire subir à Cronstadt le sort de Sébastopol. Le maréchal Canrobert, envoyé à Stockholm, décida le roi de Suède Oscar Ier à accéder à l'alliance occidentale (21 novembre 1855).

Congrès et traité de Paris (25 février-16 avril 1856). — Toutefois la France avait moins d'intérêt que l'Angleterre à achever l'anéantissement de la marine russe, et pour elle l'objet principal de la guerre était atteint par la destruction de la puissance navale de la Russie dans la mer Noire d'où elle menaçait Constantinople et pouvait nous disputer la Méditerranée. Le gouvernement français se montrait donc disposé à la paix; d'un autre côté, l'Autriche, dont l'attitude indécise entre les trois grandes puissances belligérantes était pleine d'embarras et de périls, redoublait d'efforts pour amener la cessation des hostilités. Elle décida le czar Alexandre à accepter des propositions de paix (janvier 1856). Le 25 février les représentants de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche et de la Sardaigne, auxquels se joignit le 12 mars suivant celui de la Prusse, se réunirent à *Paris*, sous la présidence du comte Walewski, notre ministre des affaires étrangères, pour discuter les bases d'une pacification générale. De ces délibérations, qui durèrent jusqu'au 16 avril, sortit un traité ratifié le 27, dont voici les principaux articles : 1° L'indépendance et l'intégrité de la Turquie sont placées sous la garantie générale des puissances

européennes; 2° le sultan renouvelle le firman accordé à ses sujets chrétiens; 3° la mer Noire est neutralisée, interdite aux bâtiments de guerre de toutes les puissances et ouverte seulement au commerce; les deux puissances riveraines ne conservent sur le littoral aucun arsenal maritime ni militaire; 4° libre navigation du Danube; 5° rectification de la frontière russe de Bessarabie : la Russie est écartée des bouches du Danube où elle perd Ismail et Kilia réunis à la Moldavie; 6° elle renonce à son protectorat sur la Moldavie et la Valachie qui restent sous la suzeraineté de la Porte et gardent leurs priviléges sous la garantie des puissances (1); 7° la Russie s'engage à ne maintenir aucun établissement fortifié dans les îles d'Aland.

Nouveaux principes du droit des gens. — Une déclaration du 16 avril, annexée au traité, posa ces principes : 1° La course maritime est abolie; 2° à l'exception de la contrebande de guerre, le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie; 3° la marchandise neutre n'est pas saisissable sous pavillon ennemi; 4° les blocus, pour être obligatoires, doivent être effectifs.

Expédition de Syrie (1860). — La question d'Orient, à peine réglée pour la seconde fois depuis seize ans par le traité de *Paris*, parut se poser de nouveau en 1860. La guerre de Crimée avait sauvé la Turquie, et l'avait soustraite désormais aux interventions de la Russie en plaçant les populations chrétiennes de la Porte sous la protection d'une convention européenne. Mais elle n'avait pu rendre ni à l'empire la force qui l'a depuis longtemps abandonné, ni au sultan l'autorité nécessaire pour protéger ses sujets chrétiens contre le fanatisme des musulmans. Les événements de Syrie ne tardèrent pas à le prouver.

Dans le Liban sont en présence deux races rivales, les Maronites chrétiens et les Druses mahométans. Ceux-ci, inférieurs en nombre, mais plus aguerris, attaquèrent leurs voisins, brûlèrent leurs villages, massacrèrent les habitants et exercèrent d'odieuses violences à Saïda, Beyrouth, Damas, etc. (juin 1860). Leur fureur ne respecta même pas les consulats européens. Au lieu de les réprimer, les autorités et les soldats turcs restaient dans l'inaction ou se faisaient leurs complices. Seul, l'ancien émir Abd-el-Kader protégea les malheureux chrétiens et en recueillit le plus qu'il put dans son palais.

(1) Des conférences furent tenues à Paris, en 1858, pour régler définitivement le sort des deux principautés. Une convention, signée le 19 août, stipula que, sous le nom de *Principautés-Unies*, elles formeraient deux États distincts, avec une législation commune et des institutions semblables. C'était un grand pas vers l'union qu'elles désiraient et que la France favorisait. Le principe de l'union triompha, malgré la Porte et l'Autriche, par l'élection commune du colonel Couza comme hospodar, élection reconnue dans une nouvelle conférence tenue à Paris (6 septembre 1859). L'union fut complétée, en 1861, par un firman qui établit dans les principautés une seule assemblée et un seul ministère.

Au premier bruit de ces événements, Abdul-Medjid, craignant qu'ils ne servissent de prétexte à une intervention des puissances européennes, envoya en Syrie son ministre des affaires étrangères, Fuad-Pacha, pour rétablir l'ordre et châtier ceux qui l'avaient troublé. L'opinion publique en occident réclamait davantage. Puisque le sultan était impuissant à faire lui-même la police de ses États, il fallait qu'on la fît pour lui. Le gouvernement français provoqua pour une prompte et énergique répression l'entente des grandes puissances (27 juillet). Pour rassurer l'Angleterre toujours prompte à prendre ombrage sur ce qui touche aux affaires de l'orient, on limita à 6000 hommes le secours que la France fournirait à la Turquie, à 12000 au plus le contingent des autres États, et à six mois la durée de l'occupation de la Syrie (convention de *Paris*, 3 août).

Au commencement de septembre, le corps expéditionnaire français, sous les ordres du général de Beaufort d'Hautpoul, débarqua à Beyrouth et vint prêter un énergique appui à la mission de Fuad-Pacha. Partout les Druses s'enfuyaient, sans combattre, devant nos colonnes. Les Maronites furent remis en possession de leurs bourgades et de leurs villages dévastés. Une indemnité de 30 millions fut fixée en leur faveur. On prit quelques mesures pour empêcher le retour des scènes sanglantes.

Toutefois, les craintes qu'inspiraient les chefs druses réfugiés dans les gorges du Harouan prolongèrent l'occupation française jusqu'au 5 juin 1861. Une convention fut alors signée à Constantinople, en vertu de laquelle le Liban devait former désormais un seul gouvernement confié à un chrétien (9 juin).

Canal de l'isthme de Suez. — L'action de la France en orient ne se manifesta pas seulement dans la protection armée dont elle entoura les chrétiens; elle apparaît encore dans le percement de l'isthme de Suez. L'idée d'établir une communication maritime entre la Méditerranée et l'océan Indien par la mer Rouge n'est pas nouvelle. Sans remonter à Néchao et aux Pharaons, la plupart des dominations qui se sont succédé en Égypte, depuis les Ptolémées jusqu'aux Arabes, ont rêvé cette grande entreprise. Au XVIe siècle, Venise, dépossédée du monopole du commerce de l'Inde par la découverte du cap de Bonne-Espérance, proposa au soudan de couper l'isthme à ses frais, pour s'ouvrir une route maritime plus courte que celle des Portugais. Mais de nos jours seulement, avec les ressources nouvelles de la mécanique et de l'hydrostatique, une œuvre aussi gigantesque a cessé d'être impraticable. C'est à un ancien diplomate français, M. Ferdinand de Lesseps, qu'appartient l'honneur de l'initiative. Muni d'une concession du vice-roi Mohammed-Saïd, il a constitué par actions, le 15 décembre 1858, la Compagnie universelle de l'isthme de Suez. Les travaux ont été commencés au mois de mars suivant. L'Angleterre, tout en gardant l'entrée de la mer Rouge par la possession d'Aden et

de l'île de Périm, s'inquiéta de l'ouverture de cette nouvelle route maritime qui allait rapprocher Toulon et Marseille de son empire indien, et elle ne cessa de susciter à Constantinople et au Caire des obstacles à l'exécution de l'entreprise. Elle n'en a pas moins été poursuivie par son infatigable promoteur soutenu par l'opinion publique de l'Europe et par l'appui du gouvernement français. Aujourd'hui le canal d'eau douce est terminé, et le canal maritime fort avancé.

CHAPITRE XV.

GUERRE D'ITALIE. FORMATION D'UN ROYAUME D'ITALIE.

§ Ier. — Guerre d'Italie (1859).

SOMMAIRE. — Rôle de l'Autriche et du Piémont dans la guerre de Crimée. La question italienne devant le congrès de Paris ; M. de Cavour. Prépondérance de l'Autriche dans la péninsule. Antagonisme entre cette puissance et le Piémont. Politique de la France. Efforts de la diplomatie pour conjurer la guerre. *Ultimatum* de l'Autriche (13 avril 1859). Invasion du Piémont par les Autrichiens (avril). Intervention de la France. Combats de Montebello et de Palestro (mai). Bataille de Magenta (4 juin). Entrée à Milan (8 juin). Bataille de Solferino (24 juin). Préliminaires de Villafranca (11 juillet); paix de Zurich (octobre).

Rôle de l'Autriche et du Piémont durant la guerre de Crimée. — L'attitude de l'Autriche, pendant la guerre de Crimée, avait profondément irrité la Russie, sans satisfaire entièrement les puissances occidentales. L'une ne devait pas lui pardonner d'avoir si vite oublié les services rendus en Hongrie en 1849; les deux autres lui savaient peu de gré d'une neutralité qui ne servit qu'à couvrir les principautés danubiennes. Elle se trouva ainsi placée entre le ressentiment de la cour de Saint-Pétersbourg, la mauvaise humeur de la France et de l'Angleterre et la vieille rivalité de la Prusse. Elle était sans alliés en Europe. Tout autre était la situation du Piémont qui n'avait pas hésité, dans une lutte d'un intérêt européen, à envoyer ses soldats combattre sur la *Tchernaïa*, à côté des troupes de la France et de l'Angleterre. La cour de Turin jeta ainsi les fondements d'une alliance dont elle devait bientôt recueillir les fruits.

La question italienne devant le congrès de Paris; M. de Cavour. Prépondérance de l'Autriche dans la péninsule. Antagonisme entre cette puissance et le Piémont. — Leur intervention dans la guerre permit d'abord aux États sardes de se faire représenter au congrès où furent discutées les conditions de la paix. Mais M. de Cavour ne se

contenta pas pour sa patrie de l'honneur de siéger dans les conseils des grandes puissances; il posa devant l'Europe la question italienne. L'habile diplomate se fit l'organe des plaintes et des griefs de l'Italie, et dénonça la présence des troupes autrichiennes dans les légations et dans le duché de Parme comme une violation des traités et comme un danger pour toute la péninsule. L'occupation, devenue pour ainsi dire permanente, de Plaisance, de Ferrare, de Bologne, y détruisait l'équilibre politique. Appuyée sur ces places, l'Autriche étendait de là son influence toute-puissante sur Rome, malgré la présence du drapeau français, sur Modène, sur Florence, sur Naples, dont les gouvernements d'*ancien régime* étaient ses alliés et se faisaient ses complices pour étouffer les aspirations libérales et nationales des peuples de la péninsule. Le Piémont seul, au delà des Alpes, ne subissait pas cette funeste influence. Ses institutions constitutionnelles, sa tribune et sa presse libres, sa vaillante armée faisaient de lui le refuge et l'espoir de tous les Italiens qui voulaient la liberté et l'indépendance de la patrie commune. L'existence de ce petit royaume créait ainsi à l'Autriche un double péril pour son système politique et pour sa domination, et la situation, née de l'antagonisme des deux États, était telle, « qu'il fallait que l'Italie fût libre jusqu'à l'Adriatique, ou devînt autrichienne jusqu'aux Alpes. »

Politique de la France. — Mais par là aussi la question cessait d'être exclusivement italienne. La France, avec sa frontière du sud-est, telle que l'ont fixée les traités de 1815, ne pouvait laisser tomber sous l'influence autrichienne un État dont ces traités avaient fait comme un avant-poste dirigé contre notre territoire, mais que les événements avaient depuis transformé pour nous en boulevard. La nécessité d'assurer une de nos frontières les plus vulnérables, aussi bien que les traditions de notre politique nationale, nous commandait donc de protéger le Piémont et d'arrêter les empiétements de l'Autriche.

Le plénipotentiaire de la France, M. Walewski, et même celui de l'Angleterre, lord Clarendon, s'associèrent aux observations du comte de Cavour. C'était un premier succès pour la cause italienne, et en même temps un premier symptôme d'un prochain conflit. Il s'en produisit bientôt un plus grave. Une révolution ayant éclaté en Servie, principauté vassale de la Turquie, l'Autriche fit offrir des secours au pacha qui tenait garnison à Belgrade, et dirigea des troupes vers les principautés du Danube (décembre 1858). Cette tentative d'intervention était une violation manifeste du traité de *Paris*, qui plaçait l'empire ottoman sous la garantie *collective* de l'Europe. Elle eut pour effet d'altérer encore les relations entre les gouvernements de France et d'Autriche, et les paroles de Napoléon III à l'ambassadeur autrichien, lors de la réception du 1er janvier 1859, constatèrent officiellement qu'elles étaient « moins bonnes que par le passé. » Celles des

cours de Paris et de Turin devenaient, au contraire, plus étroites par le mariage du prince Napoléon avec la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel (30 janvier).

Efforts de la diplomatie pour conjurer la guerre. ***Ultimatum*** **de l'Autriche (13 avril 1859).** — Tout annonçait la guerre. On s'y prépara des deux côtés du Tésin. L'Autriche renforça ses troupes de Lombardie; le Piémont arma des volontaires. Cependant la diplomatie s'efforçait encore de conjurer la lutte. L'Angleterre offrit sa médiation et envoya à Vienne lord Cowley, son ambassadeur à Paris, avec mission de négocier une transaction. La Russie proposa un congrès (18 mars). L'accord commençait à s'établir sur ce point, quand tout à coup l'Autriche lança un *ultimatum* par lequel elle sommait le Piémont de désarmer et de licencier les corps francs (13 avril). A cette insolente injonction le gouvernement sarde répondit par un refus péremptoire. La France mit son armée sur le pied de guerre.

Invasion du Piémont par les Autrichiens (avril). Intervention de la France. Combats de Montebello et de Palestro (mai). — Le 29 avril 1859, le feld-maréchal Giulay passa le Tésin et occupa sans coup férir Novare et Verceil; mais au lieu de marcher droit sur Turin, avant l'arrivée des Français, il se fortifia sur la Sésia. Cependant quatre corps français, sous les ordres des maréchaux Baraguay-d'Hilliers et Canrobert, et des généraux Mac-Mahon et Niel, se dirigeaient vers les Alpes ou s'embarquaient à Marseille pour Gênes. Le 5 mai, ils étaient en grande partie réunis autour d'Alexandrie, où l'armée sarde s'était concentrée sous la protection du canon de cette forteresse. Napoléon III y arrive le 14 et prend la direction générale de la guerre. Giulay, craignant d'être tourné par Plaisance et coupé du Mincio, évacue Verceil, porte son quartier général à Mortara et pousse deux divisions sous le comte Stadion vers la Stradella, position importante qui commande la route de Mantoue. Le général Forey le défait complétement à *Montebello* (20 mai). Pendant que Giulay, confirmé par ce combat dans son erreur, rapproche de Pavie le gros de ses forces, les différents corps alliés se dérobent tout à coup, franchissent derrière lui le Pô à Casal, et marchent sur Verceil. L'armée française y passe la Sésia, tandis que Victor-Emmanuel, protégeant ce mouvement, bat l'ennemi à *Palestro* (30 mai).

Bataille de Magenta (4 juin). Entrée à Milan (8 juin). — Napoléon III entre dans Novare. Déjà Garibaldi et ses volontaires avaient passé le Tésin, pris Varèse, Lecco, Côme et soulevé la Valteline. Débordé par l'audacieux chef des corps francs et menacé d'être tourné à sa droite, Giulay précipita sa marche sur Milan. Déjà l'armée française avait forcé le passage du Tésin près de Turbigo (3 juin). A *Magenta* nos têtes de colonnes se heurtent aux masses de l'ennemi. Pendant quatre heures la garde impériale est aux prises avec des forces quatre fois supérieures; enfin Mac-Mahon, accouru au canon, comme

Desaix à Marengo, décide du gain de la bataille : 20 000 Autrichiens hors de combat, 7000 prisonniers, Milan évacuée, tels sont les résultats de cette journée (4 juin). Le 8 juin Napoléon III et Victor-Emmanuel font leur entrée dans la capitale de la Lombardie. Le même jour Baraguay-d'Hilliers, lancé à la poursuite de l'ennemi, déloge le général Bénédeck de *Melignano* (Marignan), et Garibaldi entre à Bergame. Enfin un cinquième corps, organisé en Toscane par le prince Napoléon et le général Ulloa, après le départ du grand-duc Léopold II (27 avril), s'avance au delà de l'Apennin pour se lier au mouvement général des forces alliées. A son approche les Autrichiens évacuent les duchés de Parme et de Modène ainsi que les légations; la régente de Parme se retire en Suisse (8 juin); le duc de Modène, François V d'Este, suit les Croates, ses protecteurs (11 juin). Enfin le cardinal Mileti, se sentant incapable de maintenir l'autorité pontificale sans leur appui, quitte Bologne, et la révolution nationale envahit les légations comme les duchés. Ainsi tombaient l'un après l'autre tous ces gouvernements qui ne se soutenaient que par la protection étrangère.

Bataille de Solferino (24 juin). — L'ennemi était en pleine retraite derrière le Mincio. Cette retraite précipitée n'était qu'une feinte. L'empereur François-Joseph, arrivé sur le théâtre de la guerre, remplace Giulay par le feld-maréchal Schlick et décide un retour offensif. Dans la nuit du 23 au 24 juin, l'armée autrichienne franchit le Mincio, au nombre de 170 000 hommes, couronne les hauteurs de *Solferino* et de *Cavriana* et se déploie sur un champ de bataille qui, lui ayant longtemps servi de champ de manœuvres, lui était connu dans ses moindres plis de terrain. Les colonnes franco-sardes (145 000 hommes), en marche, donnent dans les masses profondes de l'ennemi, qu'elles ne s'attendaient pas à rencontrer en deçà du Mincio. Une bataille terrible s'engage; on se bat avec acharnement de quatre heures du matin à huit heures du soir, sous un ciel brûlant; enfin l'armée autrichienne, culbutée sur tous les points, repasse le Mincio en désordre (24 juin). Les vainqueurs le franchissent à sa suite et pénètrent dans le quadrilatère (Peschiera, Mantoue, Vérone, Legnano). La chute de ces quatre places devait entraîner la conquête de la Vénétie. Pendant que les alliés commencent à attaquer de front les troupes décimées et démoralisées entassées dans les quatre forteresses, le cinquième corps, débouchant par Pontrémoli et Parme, s'apprête à les prendre à revers, et la flotte française, sous les ordres de l'amiral Romain-Desfossés, s'approche de Venise, qui attend frémissante l'apparition du pavillon libérateur pour se soulever.

Préliminaires de Villafranca (11 juillet). Traité de Zurich (octobre). — Tout à coup l'élan de nos soldats est arrêté et des préliminaires de paix sont signés à *Villafranca* à la suite d'une entrevue des deux empereurs (11 juillet) : 1° l'Italie formera une confédération sous la présidence honoraire du pape; 2° l'empereur d'Autrich pəəɔe

la Lombardie à l'empereur des Français, qui la remettra à Victor-Emmanuel; 3° la Vénétie, laissée à l'Autriche, sera partie intégrante de la confédération italienne; 4° les princes dépossédés seront rétablis.

Napoléon III a expliqué lui-même, dans une proclamation à l'armée d'Italie et plus tard devant les grands corps de l'État, les causes de ce brusque revirement. L'agitation croissante de l'Allemagne et les progrès du mouvement national de l'Italie menaçaient d'étendre la guerre et d'en compliquer les conséquences territoriales et politiques. L'empereur ne voulait pas laisser prendre à la lutte « des proportions qui n'étaient plus en rapport avec les intérêts que la France y avait, » ni « accepter pour auxiliaire en Italie la révolution. »

§ II. — Formation d'un royaume d'Italie (1859-1861).

SOMMAIRE. — La révolution nationale poursuit l'œuvre interrompue de la guerre : annexion au Piémont de Parme, de Modène, de la Toscane et des légations (août-septembre 1859). Annexion à la France de la Savoie et du comté de Nice (mars 1860). Garibaldi en Sicile et à Naples (mai-septembre); chute des Bourbons de Naples. Politique de M. de Cavour. Combat de Castelfidardo (septembre). Annexion des Deux-Siciles (3 novembre). Parlement italien; Victor-Emmanuel II, roi d'Italie (14 mars 1861). La question de Rome et le parti d'action. Mort de M. de Cavour (juin). Combat d'Aspromonte (août 1862). Convention du 15 septembre 1864.

La révolution nationale poursuit l'œuvre interrompue de la guerre : annexion au Piémont de Parme, de Modène, de la Toscane et des légations (août-septembre 1859). — La révolution lancée par la guerre poursuivit sa marche malgré la paix. Les préliminaires de *Villafranca* n'étaient pas encore convertis en traité définitif, à *Zurich* (octobre-novembre 1859), qu'ils étaient déjà annulés par les événements. Dès les mois d'août et de septembre, Parme, Modène, Florence et les légations votaient leur annexion au Piémont. Les princes, dont les préliminaires de *Villafranca* avaient affirmé et le traité de *Zurich* réservé les droits, étaient déclarés déchus, et l'idée de l'unité italienne substituée par la volonté populaire au système de la confédération imaginé par la diplomatie. Le comte de Cavour, découragé par la paix de *Villafranca*, avait donné sa démission (13 juillet); mais sa politique triomphait. L'Autriche était profondément irritée : elle voyait le Piémont grandir et la souveraineté nationale détrôner la légitimité dynastique, double danger pour elle. L'Angleterre encourageait le mouvement italien, d'où allait sortir sans sacrifice pour elle, à la place d'un petit royaume, un État puissant aux flancs de la France. Quant au gouvernement français, après d'inutiles démarches pour la restauration des princes dépossédés et l'exécution des derniers traités, il se résigna aux faits accomplis, sauf à prendre ses sû-

retés du côté des Alpes, en exigeant une rectification de notre frontière du sud-est.

Annexion à la France de la Savoie et du comté de Nice (mars 1860). — Cette nouvelle phase de la question italienne amena au ministère des affaires étrangères M. Thouvenel, favorable à la cause piémontaise, et ramena au pouvoir le comte de Cavour (janvier 1860). Alors s'accomplirent l'annexion des duchés et des Romagnes au Piémont et celle de la Savoie et du comté de Nice à la France (traité de *Turin*, 24 mars), après que les populations eurent été consultées, de ce côté-ci des Alpes comme de l'autre, par la voie du suffrage universel (avril-juin). La Suisse protesta au nom des traités de 1815, qui avaient compris dans la neutralité helvétique le Chablais et le Faucigny. Sa protestation, appuyée par l'Angleterre, qui n'avait pas prévu cette conséquence de l'agrandissement du Piémont, tant encouragé par elle, n'en resta pas moins sans effet.

Garibaldi en Sicile et à Naples (mai-septembre 1860); chute des Bourbons de Naples. — Cependant les événements se précipitaient en Italie. La révolution nationale, accomplie dans le nord, gagnait le midi en passant par-dessus Rome, mieux gardée par notre corps d'occupation que par les volontaires pontificaux, récemment organisés sous les ordres du général de Lamoricière. Ferdinand II, roi de Naples, était mort à temps pour ne pas partager le sort des autres souverains de la péninsule, vassaux de l'Autriche (22 mai 1859). François II, qui lui succéda, devait expier la tyrannie de son père. Cette fois encore, comme en 1820 et en 1848, la Sicile donna le signal. Palerme et Messine se soulevèrent (avril 1860). Des volontaires italiens, des réfugiés hongrois et polonais se rassemblent à Gênes pour soutenir l'insurrection. Garibaldi se met à leur tête. Le 6 mai ils font voile vers la Sicile aux crix de : *Italie et Victor-Emmanuel!* Le 12 ils débarquent à Marsala (1), et le 6 juin suivant ils entrent à Palerme, où le vieux général Lanza est forcé de capituler. Maître de la capitale de l'île, Garibaldi prend le titre de dictateur au nom de Victor-Emmanuel. Avec un renfort que lui amène le colonel Medici, il enlève Milazzo, puis Messine, moins la citadelle (juillet). Toute la Sicile était dès lors en son pouvoir.

François II, consterné, essaye de désarmer la révolution en rétablissant la constitution de 1848 et en arborant le drapeau tricolore italien. Concessions tardives de l'absolutisme aux abois, qu'eussent rendues suspectes les parjures des deux derniers rois, si d'ailleurs l'existence du trône des Bourbons n'avait été incompatible avec l'unité nationale, qui était le vœu des Italiens. Les défections éclatent de toutes parts autour du jeune roi, dans l'armée, dans le ministère même et jusque dans sa famille. Les *mille* de Garibaldi avaient con-

(1) Sur la côte sud-ouest.

quis la Sicile en trois mois; en moins d'un mois ils se rendirent maîtres des provinces de terre ferme. Débarqué le 15 août à Reggio, où il disperse les troupes du général Bosco, resté seul fidèle, Garibaldi arrive le 7 septembre aux portes de Naples. François II venait de s'enfuir de sa capitale pour s'enfermer dans Gaëte, tandis que ce qui lui restait de son armée, désorganisée par la désertion des soldats et la défection des chefs, se concentrait à Capoue. Garibaldi entra presque seul dans Naples et y proclama la souveraineté de Victor-Emmanuel.

Politique de M. de Cavour. Combat de Castelfidardo (septembre 1860). — Jusqu'ici, dans les événements de l'Italie méridionale, le gouvernement de Turin s'est effacé derrière la révolution ; mais maintenant elle approchait de Rome; elle se heurtait à des intérêts religieux que protégeait le drapeau de la France. Dans une proclamation, Garibaldi déclarait que la question italienne ne pouvait être résolue qu'au Quirinal (10 septembre 1860). Depuis l'invasion du royaume de Naples, cette partie de l'Italie était devenue le rendez-vous de tous les radicaux de la péninsule, les Crispi, les Bertani, les Mordini, chefs ardents du parti d'action dont Mazzini était l'âme, Garibaldi le bras, Rome et Venise le but. On poussait le héros de Varèse et de Marsala à tenter une attaque immédiate contre les États pontificaux.

La révolution nationale, dont la direction échappait au gouvernement de Turin, menaçait de perdre son caractère monarchique et de s'aventurer dans les plus graves complications politiques et religieuses. Devant ce double danger, M. de Cavour n'hésita pas à ressaisir l'initiative. Pour contenir le parti d'action, il résolut de le prévenir. Sur le refus du saint-siége de dissoudre les corps étrangers, « qui étaient une menace pour l'Italie, » les généraux piémontais Cialdini et Fanti envahirent le territoire romain (11 septembre). Urbin, Pérouse, Spolète furent occupés presque sans résistance. Le général de Lamoricière, à la tête des volontaires pontificaux, fut battu à *Castelfidardo* (18 septembre), bloqué dans Ancône par l'armée victorieuse et la flotte de l'amiral Persano, et forcé de capituler (28 septembre). L'Ombrie et les Marches conquises votèrent, comme naguère les Romagnes, leur annexion au Piémont (novembre).

Annexion des Deux-Siciles (3 novembre). — Dans les États pontificaux le gouvernement de Turin s'était substitué au parti d'action ; dans l'Italie méridionale il s'y associa. L'armée piémontaise aida les bataillons de Garibaldi à battre les troupes de François II sur le Vulturne et à prendre Capoue. Le lendemain de la capitulation de cette place forte, fut proclamé le vote d'annexion des Deux-Siciles (3 novembre). Quelques jours après, Victor-Emmanuel fit son entrée à Naples (7 novembre).

Parlement italien; Victor-Emmanuel II, roi d'Italie (14 mars 1861). — A la fin de 1860 deux places tenaient encore : Gaëte et la citadelle de Messine. Assiégées par le général Cialdini et l'amiral Persano,

elles capitulèrent, l'une le 13 février, l'autre le 13 mars suivant (1861). Dans l'intervalle s'ouvrit le premier parlement *italien*, qui proclama, le 14 mars, Victor-Emmanuel II *roi d'Italie*.

Le nouveau royaume fut reconnu presque aussitôt par l'Angleterre, les États scandinaves, la Suisse et le Portugal. La France, qui avait rappelé son ambassadeur de Turin lors de l'invasion des États pontificaux, ne pouvait tenir rigueur à la jeune monarchie, issue, comme son propre gouvernement, du suffrage universel, et dont elle avait préparé les nouvelles destinées par ses victoires et protégé le développement par la proclamation du principe de non-intervention. La Russie et la Prusse reconnurent, à leur tour, la royauté italienne, malgré son origine révolutionnaire. L'Espagne elle-même vient de suivre cet exemple, en dépit des scrupules religieux et de l'intérêt dynastique qui attachaient Sa Majesté Catholique à la cause du saint-siége dépouillé et des Bourbons de Naples détrônés (1865).

La question de Rome et le parti d'action. Mort de M. de Cavour (juin). Combat d'Aspromonte (août 1862). — Le petit royaume subalpin était devenu un grand État de 23 millions d'âmes, embrassant toute la péninsule, moins Rome et Venise. Compléter l'unité nationale, en arrachant la Vénétie à l'Autriche, et donner à l'Italie Rome pour capitale, tel était maintenant le mot d'ordre du parti d'action. A côté de ce parti, qui s'agitait pour pousser jusqu'au bout la révolution, il y en avait un autre qui remuait pour amener la restauration du passé. Rome, devenue l'asile de l'ancienne cour de Naples, était le foyer de la réaction religieuse et bourbonienne, et comme le quartier général du brigandage organisé, sous le drapeau de la légitimité, dans les provinces méridionales. Il ne fallait pas moins que la fermeté et l'habileté de M. de Cavour pour contenir l'impatience des uns et déjouer les manœuvres des autres. La mort de ce grand homme d'État (6 juin 1861) laissa le nouveau gouvernement italien en présence des patriotiques témérités du parti d'action et de l'invincible obstination de la cour de Rome à rejeter toute transaction, malgré les efforts de la diplomatie française. Au mois d'août 1862, Garibaldi, débarqué avec un corps de volontaires en Sicile, s'avança en Calabre au cri de « Rome ou la mort! » A *Aspromonte*, il se heurta aux troupes du colonel Pallavicino, fut vaincu et fait prisonnier (29 août).

Convention du 15 septembre 1864. — Pour se faire pardonner cette victoire militaire, il fallait au gouvernement italien une victoire diplomatique, au moins apparente, dans la question romaine. Il la trouva dans la convention du 15 septembre 1864, qui stipula : 1° que Rome serait évacuée par les troupes françaises dans un délai de deux ans; 2° que le gouvernement italien n'emploierait pas la force pour renverser la souveraineté temporelle du saint-siége et ne la laisserait pas renverser par une force extérieure; 3° que Florence deviendrait la capitale du royaume d'Italie. La translation du siége du gouver-

nement italien dans cette ville pouvait paraître une étape vers Rome, et un acheminement vers la réconciliation de la papauté avec la royauté italienne; mais l'*encyclique* du 8 décembre ne tarda pas à faire voir que le Vatican n'est pas près de transiger avec la Révolution.

CHAPITRE XVI.

ALLEMAGNE. ANTAGONISME DE L'AUTRICHE ET DE LA PRUSSE (1859-1865). QUESTION DU SLESWIG-HOLSTEIN (1852-1865).

§ Ier. — Allemagne; antagonisme de l'Autriche et de la Prusse. Agitation pour la réforme fédérale.

SOMMAIRE. — L'Allemagne pendant la guerre d'Italie. Antagonisme séculaire de la Prusse et de l'Autriche. Agitation pour la réforme fédérale : le *Nationalverein;* les états de Wurtzbourg ; congrès des princes à Francfort (1863).

L'Autriche après la guerre d'Italie. Essais de réforme dans la constitution de l'empire : patente du 5 mars; diplôme du 20 octobre (1860). Statut du 26 février (1861) : établissement du régime constitutionnel et parlementaire. Opposition des diverses nationalités à l'union constitutionnelle. Suspension du statut de février (20 septembre 1865).

Prusse; lutte entre le gouvernement et la chambre; M. de Bismark.

L'Allemagne pendant la guerre d'Italie. Antagonisme séculaire de la Prusse et de l'Autriche. — L'Autriche, en engageant la lutte contre le Piémont, soutenu par la France, avait compté sur l'appui de ses confédérés. Elle s'efforça de raviver contre nous les vieilles haines nationales. Par son influence sur la diète et par les dispositions favorables qu'elle rencontrait dans les cours de Bavière, de Wurtemberg, de Hanovre et de Saxe, elle espérait entraîner l'Allemagne, et, par elle, la Prusse. Mais la Prusse ne songea qu'à profiter des embarras de sa rivale, et, en n'agissant pas, elle empêcha l'Allemagne d'agir. Elle fit diversion aux excitations belliqueuses de l'Autriche en caressant l'idée de l'unité allemande, rêve si cher au patriotisme germanique. Monarchie constitutionnelle, gouvernée par un prince alors libéral (1), elle était l'espoir du parti national qui voulait l'Allemagne une et libre. Déjà une brochure demandait que la garde des forte-

(1) Le prince Guillaume gouvernait comme régent, depuis le mois d'octobre 1858, au nom de son frère Frédéric-Guillaume IV, atteint d'une maladie mentale.

resses fédérales fût confiée à la Prusse, et qu'une troisième chambre, formée des députés des divers États, fût inaugurée à Berlin.

Tout ce que l'empereur François-Joseph put obtenir, ce fut la mise sur le pied de guerre de trois corps d'armée destinés à former le contingent fédéral prussien (21 avril 1859). Cependant les hostilités s'ouvrirent en Italie (29 avril). La cour de Vienne fit de nouveaux efforts pour entraîner la grande puissance allemande du nord. M. de Rechberg, représentant de l'Autriche auprès de la diète, demanda la mobilisation générale des contingents fédéraux, et, sous son inspiration, le représentant du Hanovre proposa la concentration d'une armée sur les bords du Rhin. La cour de Berlin fit échouer ces deux motions. Elle prétendait garder sa liberté d'action, et revendiquait le droit de prendre l'initiative militaire et de choisir son moment.

Pendant que l'Allemagne, ainsi partagée entre l'influence autrichienne qui dominait dans le midi, et l'influence prussienne qui dominait dans le nord, s'agitait sans agir, la Russie concentrait 120 000 hommes sur sa frontière occidentale, et une note du prince Gortschakoff blâmait les États allemands qui cherchaient à étendre la guerre hors de la péninsule (27 mai). Cette attitude de la Russie n'était pas faite pour faire sortir l'Allemagne de l'inaction à laquelle la condamnait l'antagonisme de ses deux grandes puissances.

Cependant, après *Magenta* (4 juin), le prince régent fit un second pas dans la voie de la neutralité armée. Le 14 juin, il annonça la mobilisation de six corps d'armée sur neuf dont se composait l'armée prussienne, non sans présenter encore cette mesure comme purement défensive. Enfin, le 25 juin, le lendemain de la bataille de *Solferino*, il proposa la mobilisation de tous les contingents fédéraux. Mais son représentant auprès de la diète, M. d'Usedom, demanda pour lui le commandement suprême, sans qu'il fût astreint à prêter serment à cette assemblée, ni à recevoir ses instructions (4 juillet). Ainsi, à mesure que grandissaient les périls et les embarras de l'Autriche, la Prusse démasquait ses prétentions à l'hégémonie et à la suprématie en Allemagne. La paix de *Villafranca* vint tout à coup déjouer ses calculs (11 juillet).

Agitation pour la réforme fédérale; le Nationalverein; les états de Wurzbourg; congrès des princes à Francfort (1863). — La guerre d'Italie entreprise, poursuivie et terminée en face de l'Allemagne frémissante et inerte, montrait assez à quelle impuissance son organisation actuelle condamnait la Confédération. Aussi les idées de réforme fédérale et d'unité nationale se manifestèrent avec une nouvelle énergie. Une assemblée de démocrates à *Eisenach* demanda la réforme de la constitution fédérale, une représentation nationale du peuple allemand et l'hégémonie de la Prusse (14 août 1859). L'agitation se propagea et donna naissance au *Nationalverein* (Association nationale), dont le duc Ernest de Cobourg-Gotha, le prince le plus

libéral de l'Allemagne, se fit le chef (septembre). La Prusse encourageait ce mouvement si favorable à son ambition. L'Autriche s'en inquiéta. Par son influence et à l'instigation de M. de Beust, ministre de Saxe, les États secondaires tinrent une assemblée à *Wurtzbourg* pour manifester leur souveraineté indépendante en face des prétentions de la Prusse à la suprématie, en constituant en quelque sorte une troisième grande puissance au sein de la Confédération (22 novembre). Par suite des résolutions prises dans cette assemblée, la Bavière, le Wurtemberg et la Saxe demandèrent à la diète de nommer à la tête de l'armée fédérale un commandant permanent, et à la tête des différents corps fédéraux des chefs également permanents. L'Autriche, ayant toujours dans la diète la majorité des suffrages, pouvait ainsi, par un tour de scrutin, se trouver à la tête des forces de la Confédération. La Prusse protesta avec une énergie qui fit reculer les *états de Wurtzbourg*. La proposition fut écartée.

L'opposition du nord et du midi éclata encore dans l'affaire de Hesse. La chambre des députés hessois avait voté le retour à la constitution libérale de 1831, et l'électeur persistait à maintenir la constitution octroyée en 1852 et garantie par la diète. Soumise à l'arbitrage de cette assemblée, la question fut tranchée en faveur de l'électeur (mars 1860). C'était un échec pour la Prusse qui, par affinité de principes, appuyait le vote des Hessois pour le rétablissement de la constitution de 1831. M. d'Usedom protesta contre la décision. Son langage, et surtout celui de plusieurs orateurs de la seconde chambre prussienne, semblaient menacer d'une rupture avec la diète (1).

Le différend avec le Danemark, au sujet du Sleswig-Holstein, malgré le caractère national que lui donna le patriotisme allemand, n'apaisa pas ces dissentiments. Les partis restèrent en présence. Tandis qu'à *Wurtzbourg* se réunissaient les ministres de la guerre des principaux États secondaires pour préparer la réforme de l'organisation militaire fédérale (30 juillet 1860), l'association nationale tint une assemblée générale à *Cobourg* (septembre). Dans une nouvelle réunion à Dantzig (26 juillet 1861), elle demanda qu'un parlement national fût convoqué, que la Prusse, devenue sincèrement constitutionnelle, eût la direction militaire et diplomatique de l'Allemagne, et qu'elle formât, de concert avec les États du littoral, une flotte allemande dont elle aurait le commandement. Mais la Prusse, vers qui

---

(1) L'Autriche, devenue constitutionnelle, se joignit à la Prusse, en 1862, pour imposer à l'électeur le rétablissement de la constitution de 1831. Forcé d'obtempérer à une résolution fédérale provoquée par l'accord des deux grandes puissances, l'électeur s'exécuta ; mais comme il le faisait de mauvaise grâce et semblait vouloir, par la nomination d'un ministère antilibéral, éluder l'effet de ses concessions, la Prusse prit une attitude menaçante qui coupa court à toute velléité de résistance.

se tournaient les espérances du parti national, semblait prendre à tâche de les décourager par la politique rétrograde de son gouvernement, depuis que le prince-régent était devenu roi (2 janvier 1861). Cette question de l'unité allemande avait ses fanatiques : un jeune étudiant de Leipzig, Oscar Becker, tira un coup de pistolet sur Guillaume Ier à Bade (14 juillet 1861).

Au plan du *Nationalverein*, demandant un parlement central allemand et l'hégémonie prussienne (26 juillet 1861), les *états de Wurtzbourg*, qui ne voulaient pas être absorbés par la Prusse, en opposèrent un autre. M. de Beust proposa en leur nom à la diète (20 octobre) un projet de réforme fédérale, d'après lequel cent vingt-huit délégués des chambres des divers États s'adjoindraient à la diète, dont la session, au lieu d'être permanente, deviendrait bisannuelle et se tiendrait tantôt à Hambourg, tantôt à Ratisbonne, sous la présidence alternative de l'Autriche et de la Prusse; il serait formé un comité exécutif permanent composé de ces deux puissances et d'une troisième constituée par l'ensemble des autres États confédérés; enfin un tribunal fédéral jugerait les conflits entre les gouvernements et les chambres. Ce projet fut rejeté.

L'empereur d'Autriche saisit, sans plus de succès, l'initiative de la réforme fédérale. Dans un congrès des princes allemands, convoqué par lui à *Francfort*, il proposa l'établissement, au lieu d'une diète unique, d'un *directoire fédéral* de cinq membres, d'une *chambre des princes* et d'une *chambre des députés* élus par les chambres des divers États (août 1863). L'abstention de la Prusse, dont le roi refusa de se rendre au congrès, fit avorter ce nouveau projet.

Ainsi, après toutes les tentatives du *parti de Gotha*, pour fonder l'*unité;* des *états de Wurtzbourg*, pour établir la *triade;* de l'empereur François-Joseph, pour constituer, au sein de la Confédération, une sorte de gouvernement représentatif et parlementaire, l'Allemagne reste livrée à la *dualité* de ses deux grandes puissances rivales.

L'Autriche après la guerre d'Italie. — L'Autriche, après la guerre d'Italie, se trouva dans une situation pleine d'embarras et de périls. Amoindrie en Italie par ses défaites et par l'accroissement du Piémont; menacée dans son influence en Allemagne par l'ambition de la Prusse et dans son existence même par l'agitation des différents peuples de l'empire, violemment réunis dans un système d'administration uniforme au mépris de leurs traditions nationales et de leurs institutions particulières; chargée enfin d'une dette énorme (5 milliards 590 millions), elle ne pouvait se sauver que par des réformes énergiques.

Essais de réformes dans la constitution de l'empire : patente du 5 mars; diplôme du 20 octobre (1860). — Au mois d'août 1859 le ministère fut modifié dans un sens assez libéral. M. de Rechberg devint président du conseil, et M. Goluchowski, favorable à l'indépendance administrative des provinces, remplaça à l'intérieur M. de Bach

qui poursuivait la centralisation monarchique. Un premier pas fut fait alors hors des traditions du gouvernement purement personnel. La *patente du 5 mars* 1860 adjoignit au conseil de l'empire, composé des archiducs et des hauts dignitaires civils, militaires et ecclésiastiques, trente-huit conseillers choisis sur une liste de candidats dressée par les états provinciaux, et lui attribua l'examen des projets de loi. Les deux systèmes de centralisation monarchique et de séparation administrative se retrouvèrent en présence au sein du nouveau conseil. L'élément allemand voulait une représentation unique, l'élément hongrois, qui formait la majorité, en demandait une par nationalité. Cette dernière tendance prévalut par l'influence du comte Goluchowski. Alors parut le *diplôme du* 20 *octobre* (1860) qui établit à côté du *conseil de l'empire*, composé de cent membres, des *diètes provinciales* dont la composition et les attributions devaient être en rapport avec les traditions de chaque peuple. C'était une satisfaction donnée aux nationalités. La Hongrie surtout obtenait de larges concessions. Elle recouvrait son indépendance administrative, législative et judiciaire par le rétablissement de sa diète, de ses comitats, de son ancienne curie royale; sa langue était reconnue comme langue officielle; l'université de Pesth était rouverte; le banat de Temeswar et la woïvodie serbe (Carlowitz), détachés en 1849, lui étaient restitués; enfin elle eut un chancelier de cour faisant partie du ministère, et envoyait des députés au conseil de l'empire pour régler sa part dans le contingent annuel et dans le budget général.

Cette constitution était une transaction libérale entre l'autorité centrale représentée par le *conseil de l'empire*, et la liberté locale assurée par les *diètes provinciales*. Cependant elle ne satisfit ni les diverses provinces jalouses de la situation privilégiée faite à la Hongrie, ni la Hongrie elle-même, qui aspirait à se séparer du gouvernement central de l'empire et réclamait sa constitution de 1848. D'ailleurs les statuts provinciaux publiés après le diplôme du 20 octobre, en donnant aux diverses classes une représentation distincte avec le vote par ordre, avaient un caractère tout féodal, de même que le conseil de l'empire, par sa composition, était tout aristocratique. L'agitation continua en Hongrie. Des troubles éclatèrent à Pesth, à Debreczin. A ces embarras politiques s'ajoutaient d'immenses embarras financiers. La dette était de 5 milliards 590 millions, et le budget se soldait chaque année par d'énormes déficits. Les dépenses du ministère de la guerre absorbaient la plus grande partie des recettes, les armements exagérés étant une nécessité pour contenir des peuples qui frémissaient sous le joug. Un emprunt de 200 millions de florins ne fut couvert en dix jours que jusqu'à concurrence de 60 millions (avril 1860).

Statut du 26 février (1861) : établissement du régime constitutionnel et parlementaire. — Cette crise politique et financière détermina l'empereur à entrer plus avant dans la voie des réformes

constitutionnelles. M. de Schmerling remplaça M. Goluchowski (décembre 1860). Celui-ci avait cherché à donner satisfaction au sentiment national des différents peuples en leur restituant leurs institutions. Le nouveau ministre, partisan de la centralisation monarchique, opposa à l'idée de nationalité l'idée de liberté et entreprit de doter l'Autriche du véritable régime représentatif, en y faisant participer également les diverses provinces fondues dans l'unité constitutionnelle de l'empire. Sous le nom de *statut de représentation*, M. de Schmerling publia, le 26 février 1861, une véritable constitution parlementaire qui remplaçait le *conseil de l'empire* par deux chambres composant le *Reichsrath* : celle des *seigneurs*, dont les membres étaient nommés par l'empereur, les uns à titre héréditaire, les autres à vie; et celle des *députés*, au nombre de 343, élus par les diètes provinciales et dans leur propre sein. Fidèle à ses tendances unitaires, M. de Schmerling transportait au Reichsrath et au pouvoir central une partie des attributions conférées par M. Goluchowski aux diètes particulières des différentes provinces du royaume. Quant aux statuts provinciaux, ils étaient rédigés cette fois sur un plan uniforme; les priviléges des diètes ne variaient plus comme dans le plan du 20 octobre 1860, selon les coutumes, les chartes originelles et l'étendue des divers pays. Des lois sur la responsabilité ministérielle, sur la liberté individuelle, la liberté religieuse, la liberté de la presse (mai et octobre 1860) complétèrent ces institutions, qui faisaient entrer l'Autriche dans les rangs des monarchies constitutionnelles et parlementaires.

Opposition des diverses nationalités non allemandes à l'union constitutionnelle. Suspension du statut de février (28 septembre 1865). — Mais, par une fatalité de sa situation, malgré le caractère libéral des nouvelles institutions, elle ne réussit ni à rapprocher les diverses races dont se compose la population hétérogène de l'empire, ni à resserrer leurs liens avec le gouvernement impérial. L'ouverture des diètes particulières (avril 1861) montra bientôt et les divisions qui travaillaient les différents peuples et leur opposition à l'union administrative. « La Croatie et la Transylvanie prétendent rester séparées de la Hongrie, comme la Dalmatie s'isole de la Croatie, comme la woïvodie de Carlowitz s'isole de la Slavonie, de la Croatie, de la Dalmatie et des frontières militaires, comme la Hongrie de l'Autriche (1). » Dans ce royaume même, le parti modéré et légal, dont M. Deak est le chef le plus influent, est opposé à l'envoi de députés hongrois au Reichsrath, et ne veut que l'union personnelle et non l'union administrative; tandis que le parti radical, que Kossuth dirige du fond de sa retraite, va jusqu'à repousser l'union politique. L'empereur dut dissoudre la diète de Pesth (août), mettre en quel-

(1) M. Dreyss.

que sorte le pays en état de siége pour assurer le recrutement militaire et la perception des impôts qui n'ont pas été votés par la diète hongroise depuis 1848. Les diètes d'Istrie, de Croatie, d'Esclavonie, de Transylvanie, refusent, comme celle de Hongrie, de nommer des députés (16 avril 1861). Celle de Gallicie réclame l'autonomie (15 avril). Celle de Bohême, tout en procédant à l'élection des députés, proteste au nom de ses droits historiques. Quant à la Vénétie, l'idée de séparation absolue y domine avec une nouvelle force depuis la formation du royaume d'Italie. Lorsque le Reichsrath s'ouvrit le 29 avril (1861), au lieu de 343 membres, il en comptait à peine 200. Aussi le statut de février a-t-il été suspendu (20 septembre 1865), de telle sorte que l'Autriche est en ce moment une monarchie constitutionnelle avec une constitution qui ne fonctionne pas.

Prusse; lutte entre le gouvernement et la chambre; M. de Bismark. — Pendant que l'Autriche absolutiste s'essaye à la pratique du système parlementaire, la Prusse constitutionnelle semble rétrograder vers le gouvernement personnel et le régime du bon plaisir. Deux partis y sont en présence : le parti libéral et progressiste, qui domine dans la Chambre des députés, et le parti féodal et rétrograde, représenté par la Chambre des seigneurs et ayant pour organe la *Gazette de la Croix*. Le prince Guillaume, qui gouvernait comme régent depuis 1858, marchait d'accord avec la Chambre élective et semblait chercher par une administration libérale à concilier à la Prusse les sympathies de l'*Association nationale*. Devenu roi, au commencement de 1861, par la mort de son frère Guillaume IV, il changea de système et inclina vers les idées rétrogrades du *parti de la Croix*. Dès lors éclata la lutte entre le gouvernement et la représentation nationale. Elle s'engagea à l'occasion du projet de réforme militaire, qui tendait à augmenter l'armée régulière en supprimant la *landwehr*. L'opinion était favorable à cette institution qui par son origine (1813) et par son caractère constituait une force vraiment nationale, et la Chambre élective, organe de l'opinion, était opposée, dans l'intérêt du budget et de la liberté, à l'extension de l'armée permanente. Elle ne vota que comme dépense extraordinaire le crédit supplémentaire demandé par le ministre de la guerre, M. de Roon. Les élections du 6 décembre 1861 renforcèrent encore l'opposition libérale de la Chambre élective, où le parti féodal ne compta plus que seize voix. Lors de son sacre à Kœnigsberg (18 octobre), Guillaume Ier avait revendiqué le droit divin de la royauté ; le pays lui répondait en affirmant le droit national. La Chambre fut dissoute (mars 1862), mais les électeurs donnèrent encore la majorité au parti progressiste et le budget militaire de 1862 fut rejeté (septembre). Le débat engagé entre les deux pouvoirs s'est encore envenimé depuis l'entrée de M. de Bismark aux affaires (octobre). Appuyé sur la Chambre haute, le ministère tranche chaque année

administrativement une question où il a contre lui la majorité de la Chambre élective soutenue par l'opinion publique, à laquelle les faciles succès militaires du turbulent ministre ne peuvent faire diversion. Dissoute de nouveau (14 septembre 1863), la seconde Chambre est encore sortie du scrutin avec une majorité décidée à maintenir la prérogative parlementaire (novembre). Le débat peut se prolonger. L'Allemagne est le pays où les questions s'éternisent. Mais, dès à présent, on peut juger de ce que le gouvernement prussien a gagné au sein de la Confédération à se jeter hors des voies constitutionnelles. Régent libéral, le prince Guillaume voyait l'Allemagne démocratique et unitaire tourner ses espérances vers la Prusse et aspirer à se constituer avec elle et par elle ; roi de droit divin, il a changé en défiances les sympathies du parti national qui veut la liberté en même temps que l'unité de la patrie commune. La politique extérieure de M. de Bismark n'est pas faite pour modifier ces dispositions. Dans le Sleswig-Holstein, il transforme une question d'exécution fédérale en une question de conquête prussienne, et foule aux pieds tout à la fois les droits de la diète outrageusement évincée, du Danemark brutalement dépouillé, et des populations arbitrairement séparées et maintenues dans une situation provisoire, malgré l'union séculaire des duchés et leur vœu exprimé de se constituer sous le duc d'Augustenbourg (1865).

§ II. — Question du Sleswig-Holstein (1852-1865).

SOMMAIRE. — Question du Sleswig-Holstein (1852-1865). Mort du roi de Danemark Frédéric VII ; avénement de Christian IX (novembre 1863). Exécution fédérale dans le Holstein (décembre). L'Autriche et la Prusse se substituent à la Confédération : invasion du Sleswig (février 1864). Traité de Vienne (octobre). Politique de l'Autriche et de la Prusse dans les duchés. Convention de Gastein (août 1865).

Question du Sleswig-Holstein (1852-1865). — La question du Sleswig-Holstein, déjà violemment agitée en 1848, avait reçu une première solution en 1852. L'ordonnance royale du 28 janvier avait établi comme loi des duchés leur séparation administrative avec l'union personnelle. D'autre part, le protocole de *Londres* du 8 mai, signé par les plénipotentiaires de l'Angleterre, de la France, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, avait maintenu en principe l'intégrité de la monarchie danoise et fixé l'ordre de succession au trône. Frédéric VII n'avait pas d'enfants. A sa mort, la couronne du Danemark revenait à sa tante, la landgrave de Hesse-Cassel, que la loi salique excluait du gouvernement du Sleswig-Holstein; celle des duchés, au duc d'Augustenbourg. Un démembrement paraissait donc inévitable. Pour le prévenir, le roi fit reconnaître comme son héritier présomptif Christian de Glücksbourg, après avoir obtenu la renonciation de la land-

grave et acheté celle du duc d'Augustenbourg. Tout semblait donc devoir éloigner un nouveau conflit. Mais la Confédération germanique, non représentée à la conférence de *Londres*, avait toujours protesté contre une loi de succession décrétée sans son aveu; d'autre part, l'Autriche et la Prusse, quoique signataires du traité de *Londres*, s'unissaient à la diète pour réclamer contre l'inexécution de l'ordonnance royale du 28 janvier 1852. Depuis dix ans, en effet, tous les efforts du gouvernement de Copenhague tendaient à resserrer les faibles liens politiques qui rattachaient les duchés au pouvoir central. Dès 1855, le Rigsraad (Chambres danoises) vota une constitution générale de la monarchie, que le roi Frédéric VII sanctionna le 2 octobre. Sur les réclamations de la diète de Francfort, cette constitution fut, il est vrai, abrogée pour le Holstein et le Lauenbourg (novembre 1858); mais les États allemands voulaient qu'elle le fût aussi pour le Sleswig, duché indépendant de la Confédération, mais réuni de temps immémorial au Holstein, et la diète menaça de l'exécution fédérale (1) (1861). Le Danemark, de son côté, fit des préparatifs de défense. L'Angleterre et la Russie, voulant conjurer la guerre, demandèrent au gouvernement de Copenhague l'abolition de la constitution commune du 2 octobre 1855 (1862). Une patente du 30 mars 1863 régla l'autonomie et la position constitutionnelle du Holstein, mais en séparant complétement son administration de celle du Sleswig. Le 13 novembre suivant, une nouvelle constitution fut présentée par le ministère Hall et adoptée par le Rigsraad, réglant tous les intérêts généraux et communs du Danemark et du Sleswig, et laissant à ce dernier ses états, son ministère, ses priviléges. Cette séparation administrative des deux duchés, en provoquant les protestations de l'Autriche et de la Prusse (avril 1863), ranima le débat, lorsque la mort de Frédéric VII, survenue le 15 novembre, vint encore le compliquer d'une question de succession.

Mort du roi de Danemark Frédéric VII; avénement de Christian IX (15 novembre 1863). — Tandis que le duc de Glücksbourg se faisait couronner roi, le 16, sous le nom de Christian IX, le duc Frédéric d'Augustenbourg, oubliant les renonciations de son père, revendiquait ses droits héréditaires sur le Sleswig-Holstein. Cette candidature, accueillie avec enthousiasme par les populations allemandes des duchés, avait l'appui des États secondaires de la Confédération et du *Nationalverein*, qui voulaient l'union indivisible des duchés sous un prince allemand. Le 21 décembre, l'assemblée des membres des diverses Chambres allemandes, à Francfort, se prononça en faveur du duc d'Augustenbourg et de l'indépendance des duchés. Quant aux deux grandes puissances germaniques, qui avaient adhéré au protocole de 1852, elles alléguèrent contre le nouveau roi la patente du

(1) Occupation militaire des territoires faisant partie de la Confédération.

30 mars et la constitution du 13 novembre sanctionnée par lui le 18. Christian IX annula l'acte du 30 mars (4 décembre). La diète n'en décréta pas moins l'exécution fédérale et en chargea l'Autriche, la Prusse, la Saxe et le Hanovre (7 décembre).

Exécution fédérale dans le Holstein (décembre 1863). — Christian IX s'étant décidé, sur les conseils de l'Angleterre, à ne pas défendre la ligne de l'Eyder, limite du territoire fédéral, l'exécution eut lieu sans coup férir. Dans les derniers jours de décembre 1863, les contingents saxons et hanovriens, aux ordres du général Hake, prenaient possession du Holstein. Les populations se prononcèrent avec enthousiasme pour le duc Frédéric qui avait déclaré rétablie la constitution du 15 septembre 1848. Christian IX remplaça le ministère Hall, dont la constitution du 13 novembre était l'ouvrage, par un cabinet plus conciliant, sous la présidence de l'évêque Monrad (25 décembre). L'Angleterre proposa une conférence européenne pour régler le débat (31 décembre); mais le facile succès de la première campagne fédérale avait exalté le patriotisme germanique. Pour ne pas être débordées par le mouvement national, les cours de Vienne et de Berlin résolurent d'en prendre la direction, ou plutôt de se substituer à l'Allemagne. Elles transformèrent ainsi une question tout allemande en une question austro-prussienne.

L'Autriche et la Prusse se substituent à la Confédération : invasion du Sleswig (février 1863). Traité de Vienne (30 octobre 1864). — La diète supplantée, les deux grandes puissances sommèrent le gouvernement danois de retirer la constitution du 13 novembre. Sur son refus, leurs troupes franchirent l'Eyder le 1er février 1864, sous le commandement du feld-maréchal prussien Wrangel et du général autrichien de Gablenz et envahirent le Sleswig. Devant leurs forces très-supérieures en nombre, le général danois de Meza évacua sans combat les ouvrages fortifiés du Dannewirke (7 février). Cette retraite précipitée irrita le patriotisme des Danois; mais dans une lutte si inégale leur bravoure ne pouvait suppléer au nombre, et le nouveau général de Gerlach ne réussit pas mieux que son prédécesseur à arrêter les progrès de l'armée d'invasion. Le 16 février, les alliés s'établissaient devant Duppel sous le commandement du prince Frédéric-Charles de la maison royale de Prusse. Toutefois le Danemark reprenait ses avantages sur mer. Ses vaisseaux bloquaient les ports allemands et causaient d'immenses pertes au commerce côtier en interceptant tous les arrivages. Le ministère britannique essaya vainement de négocier un armistice. Il fallut la prise de Duppel (18 avril), l'invasion du Jutland, l'occupation de Fredericia (4 mai) et de l'île d'Alsen, enfin la crainte d'une agression contre Copenhague, pour amener le gouvernement de Christian IX à traiter. De leur côté, l'Autriche et la Prusse ayant atteint leur but n'avaient plus qu'à demander à la diplomatie la sanction des faits accomplis.

Des préliminaires de paix furent signés à *Vienne* entre l'Autriche, la Prusse et le Danemark (1er août), et convertis en traité définitif le 30 octobre suivant (1864) : 1° le Danemark abandonnait sans compensation le Lauenbourg, le Holstein, le Sleswig, avec les îles qui en dépendent; 2° les deux puissances alliées gardaient les contributions levées sur le Jutland et laissaient au Danemark les navires allemands qu'il avait saisis. Quant aux frais de la guerre, ils furent mis à la charge des duchés de Sleswig-Holstein, auxquels on imposa en outre le partage des dettes du Danemark, de telle sorte que ce malheureux pays est aujourd'hui l'État le plus obéré de l'Europe.

Politique de l'Autriche et de la Prusse dans les duchés. — Ce ne fut que le commencement de la désastreuse expérience que firent les duchés de ce qu'il en coûte de s'attirer des libérateurs tels que les Autrichiens et les Prussiens. Occupés militairement, ils furent traités en pays conquis. C'est à ce titre, d'ailleurs, que les deux puissances alliées se les firent céder par le roi Christian IX, dont les droits contestés avant la guerre leur parurent après la conquête assez bons pour leur constituer, par cession, des titres de possession. La diète mise hors de cause malgré les protestations des États secondaires évincés avec elle, et le duc d'Augustenbourg écarté, malgré le vœu des duchés, trahissaient assez des projets ambitieux. La Prusse surtout, travaillée par l'ambition de devenir une puissance maritime, ne prenait aucun soin de dissimuler ses convoitises pour se procurer de bonnes positions navales sur la mer du Nord et la mer Baltique. Quant à l'Autriche, qui n'a pas d'extension territoriale à poursuivre de ce côté, elle semble partagée entre la crainte de voir sa rivale s'agrandir dans le nord, et le désir de se ménager son appui dans le cas d'une nouvelle lutte sur le Mincio. De là cette situation provisoire à laquelle les duchés sont condamnés depuis un an, au mépris de leurs droits et au détriment de leurs intérêts.

Convention de Gastein (août 1865). — Cette situation n'était pas non plus sans danger pour la bonne intelligence des deux puissances, dont l'antagonisme survivait à une courte fraternité d'armes. Les prétentions hautaines de M. de Bismark, ses projets peu dissimulés d'annexion étaient sur le point d'allumer la guerre entre les copartageants quand survint la convention de *Gastein*, ratifiée à *Salzbourg* (14-20 août 1865). Cette convention, loin de faire cesser l'état provisoire des duchés, semble le perpétuer sous une nouvelle forme. A l'occupation commune a succédé l'administration partagée : 1° l'Autriche aura l'administration du Holstein, la Prusse celle du Sleswig, « sans préjudice de la persistance des droits des deux puissances à la totalité des deux duchés; » 2° Kiel est déclaré port fédéral, assigné à la flotte allemande dont les deux contractants doivent proposer la création à la diète; en attendant, le commandement y sera exercé par la Prusse; Rendsbourg sera érigé en forteresse fédérale, et, jusqu'à

décision de la diète, occupé alternativement par les troupes autrichiennes et prussiennes; 3° pendant la durée du partage, la Prusse gardera deux routes militaires à travers le Holstein (l'une de Lubeck à Kiel, l'autre de Hambourg à Rendsbourg), et elle a le droit de conduire à travers le territoire de ce duché le canal de la mer du Nord à la Baltique (canal qui lui livrera le commerce de cette mer); 4° quant au duché de Lauenbourg, l'empereur d'Autriche vend sa part de droits à Sa Majesté prussienne moyennant 7 000 000 de francs payables en *espèces sonnantes d'argent de Prusse*. Et ce n'est encore là, d'après les termes du traité, « qu'une base pour des négociations ultérieures en vue d'une solution définitive. »

En attendant cette solution, la Prusse s'est fait, comme on voit, la part du lion. Elle exerce dans le Sleswig une souveraineté illimitée qui lui permet de préparer l'absorption des forces militaires des duchés, et de mettre à profit les positions défensives qu'ils offrent. Elle est de plus en possession du principal port du Holstein, où elle a le droit de construire des établissements maritimes, en attendant que la Confédération germanique ait créé une flotte qui ne pourra être placée que sous l'égide de la Prusse. Elle participe à la garnison de la seule forteresse fédérale du duché; elle est autorisée à construire un canal qui doit relier Kiel avec l'embouchure de l'Elbe. Elle resserre ainsi de tous côtés le territoire des deux Mecklembourg, un des rares États de la Confédération germanique qui ait refusé d'accéder au Zollverein. « Le pacte de Gastein qui lui donne les principales positions stratégiques et maritimes du Sleswig-Holstein doit être, dit-on, suivi prochainement d'une nouvelle convention avec Oldenbourg, qui mettrait à sa disposition les contingents de ce duché, de Brême et de Lubeck. Les premières étapes de cette politique avaient été marquées par la cession de la baie de la Jahde et par les célèbres conventions militaires avec Gotha et Waldeck (1). »

Tel est donc le dénoûment de cette guerre où l'Autriche et la Prusse ont tout à la fois annulé les traités qui réglaient les conditions d'existence et garantissaient l'intégrité de la monarchie danoise; méconnu l'autorité de la diète et les sentiments du peuple allemand; foulé aux pieds les droits et les vœux des duchés en disposant d'eux en les séparant sans les consulter, sans tenir compte ni de leurs intérêts ni de leur vœu plusieurs fois manifesté d'avoir pour souverain le duc Frédéric. Ainsi, « tous les droits anciens ou nouveaux, qu'ils fussent basés sur un contrat solennel entre souverains ou sur l'expression claire et précise de la volonté populaire, ont été foulés aux pieds par la convention de Gastein, et l'autorité de la force est la seule puissance qui ait été consultée et reconnue (2). » « C'est là une

(1) *Moniteur* du 8 septembre 1865.
(2) *Circulaire de lord John Russell* (14 septembre 1865).

pratique dont l'Europe actuelle était déshabituée, et il en faut chercher les précédents aux âges les plus funestes de l'histoire (1). »

CHAPITRE XVII.

PROGRÈS DE L'INFLUENCE DES NATIONS EUROPÉENNES DANS LE RESTE DU MONDE.

SOMMAIRE. — Progrès de l'influence des nations européennes dans le reste du monde. Prospérité des établissements hollandais. Tableau des possessions anglaises. Empire indo-britannique. Guerre des cipayes (1857-1858). Substitution de la métropole à la Compagnie dans le gouvernement de l'Inde (août 1858).

Les Russes dans l'extrême Orient. Traité avec le Japon (1855). Occupation du bassin de l'Amour (1858-1860). Progrès de la domination russe dans le Turkestan (1853-1865).

Tentative des diverses puissances pour ouvrir le Japon (1858-1864). Expéditions anglo-françaises contre la Chine (1857-1860); traité de Tien-Tsin (1858); prise de Péking (13 octobre 1860); traité de Péking (24 octobre). Conquête par la France de la basse Cochinchine (1858-1862).

Nouveau système colonial; le travail libre et le travail esclave.

Progrès de l'influence des nations européennes dans le reste du monde. — L'activité des nations de l'Europe n'est pas renfermée dans les limites de cette partie du monde. Elle déborde sur le globe tout entier. L'intérêt mercantile, le prosélytisme religieux, parfois aussi l'esprit de conquête, sont les promoteurs les plus énergiques de ce mouvement.

La Russie domine dans l'Asie septentrionale, l'Angleterre dans l'Asie méridionale; toutes deux s'observent dans l'Asie centrale. La France étend les bienfaits de sa civilisation sur la côte septentrionale d'Afrique; de concert avec l'Angleterre, elle ouvre au commerce du monde la Chine et le Japon, et pour en prendre sa part elle s'établit dans la Cochinchine. La Hollande exploite les richesses des îles de la Malaisie et dote sa nombreuse population coloniale d'écoles, de chemins de fer et de télégraphes électriques. L'Angleterre, qu'on trouve partout, introduit au Canada et jusque dans l'Australie le régime parlementaire.

Prospérité des établissements hollandais. — Depuis que la Hollande s'est résignée à la séparation de la Belgique, elle a cherché un dédommagement à cette perte en s'occupant avec une activité croissante de ses possessions d'outre-mer. Sans parler de quelques établissements peu importants en Afrique, sur les côtes de la Guinée, Suma-

(1) *Circulaire de M. Drouyn de Lhuys* (29 août 1865).

tra, Java, Bornéo, Célèbes, les Moluques, dans l'Asie océanienne; Surinam, Curaçao et Saint-Eustache, en Amérique, lui constituent dans les deux Indes un empire considérable. Aussi les états généraux consacrent-ils chaque année une grande partie de leurs séances à l'examen des questions coloniales, et depuis dix ans des améliorations importantes se sont-elles effectuées dans ce domaine. Dès 1853 les îles Moluques furent ouvertes au commerce de toutes les nations. En 1854 l'abolition de l'esclavage fut acceptée en principe, et cinq ans après une loi due au ministère Rochussen établit dans les Indes orientales une transaction entre les exigences de la colonisation et le respect de la liberté humaine : l'État restait propriétaire unique du sol, mais le travailleur était affranchi, et le travail, sans cesser d'être obligatoire, était rémunéré. C'est la corvée tempérée par le salaire, mais, après tout, un premier pas vers le régime de la propriété privée et du travail libre (mai 1859). Sous le ministère Vhlen-Beck, la grande mesure émancipatrice, appliquée d'abord à l'Asie néerlandaise, fut étendue à l'Amérique. Une loi du 8 août 1862 supprima l'esclavage dans les établissements hollandais du nouveau monde, en accordant une indemnité aux propriétaires d'esclaves. En même temps d'autres dispositions législatives favorisaient le développement de l'instruction parmi les nouveaux affranchis et leur conféraient au bout de dix ans les droits de citoyens. C'est à cette politique éclairée et libérale que la Hollande doit la prospérité croissante de ses établissements et la possession paisible d'un empire colonial dont la population est si supérieure en nombre à celle de la métropole.

Tableau des possessions anglaises. — L'esprit d'initiative hardie, soutenu par une âpre ténacité, tel est le trait distinctif de la race saxonne. C'est lui qui pousse incessamment les Anglais à déborder de leur île sur tous les points du globe, et à s'y maintenir avec une invincible obstination. « Si l'on cherche sur une carte du monde les points où flotte le pavillon britannique, on verra qu'il y a à peine une grande position soit commerciale, soit stratégique, dont il n'ait pris possession. Les vieilles îles anglo-normandes de Jersey, de Guernesey et d'Aurigny menacent les côtes de Bretagne et de Normandie, en même temps qu'elles coupent la route de Brest à Cherbourg. A Héligoland, l'Angleterre surveille les bouches du Weser, de l'Elbe, et tient le commerce de Hambourg, de Brême et de l'Allemagne du nord sous la gueule de ses canons, et elle se trouve à portée du Sund. A Gibraltar, elle tient les clefs de la Méditerranée; à Malte, elle domine le passage entre les deux grands bassins de cette mer.... Aden (renforcé aujourd'hui de Périm, où elle a pris d'avance ses sûretés en présence de l'ouverture du canal maritime de Suez) est le Gibraltar de la mer Rouge; Maurice, la citadelle de l'océan Indien. Les deux presqu'îles de l'Indostan et de Malacca lui appartiennent; Singapoure, Labouan et Hong-Kong sont les étapes entre l'Inde et la

Chine. Resserré entre le Cap, Ceylan et la Nouvelle-Hollande, le Grand-Océan n'est plus qu'un lac anglais. Elle tient par deux bouts la mer des Antilles; car elle a Honduras d'un côté, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Tabago de l'autre, et elle possède encore au milieu la Jamaïque. Elle occupe aux îles Bahama les débouchés du golfe du Mexique; aux Bermudes une station à mi-chemin entre les Antilles et le Canada. La partie du continent américain la plus rapprochée de l'Europe est à elle, avec les immenses forêts du Canada, avec les pêcheries inépuisables de Terre-Neuve, avec le magnifique golfe de Saint-Laurent et les ports de la Nouvelle-Écosse, les meilleurs de toute l'Amérique du Nord. Elle est à la Guyane et elle voudrait bien être encore à l'isthme de Panama, dans le voisinage duquel elle a établi sa colonie de Balize. Enfin elle a saisi l'Afrique par trois côtés : du côté de la Gambie et de Sierra-Leone, au Cap et par Maurice.... Ces postes ne sont pas seulement des stations pour ses navires, des refuges en temps de guerre pour ses escadres, des comptoirs en temps de paix pour ses négociants, des marchés pour ses manufactures; de là elle surveille le commerce entier de l'univers (1). »

Empire indo-britannique. — Mais le plus riche fleuron de cette couronne coloniale est sans contredit l'Inde. A l'exception du Kachemire et du Népaul, restés indépendants, toute cette vaste péninsule, depuis le Sind jusqu'au delà du Gange, depuis le cap Comorin jusqu'à l'Himalaya, y compris le Boutan, dont elle vient de prendre possession (fin de 1865), appartient à l'Angleterre, soit qu'elle ait succédé aux anciennes dynasties du pays, soit qu'elle se contente d'asservir à sa politique, par d'onéreux traités, les rajahs indigènes en leur laissant un vain titre. Il y a là une population de 170 à 180 000 000 d'hommes gouvernés ou, pour mieux dire, exploités par la Grande-Bretagne. Jusqu'en 1857, l'administration de l'Inde était entre les mains d'une puissante société commerciale, la *Compagnie des Indes*. Véritable État dans l'État, elle avait son administration, ses finances et son armée particulières. Le gouvernement n'avait qu'un simple droit de contrôle. Une insurrection formidable, qui éclata en mars 1857, mit à nu les vices de ce système et en amena la suppression.

Guerre des cipayes (1857-1858). — La population indigène de la presqu'île indoustanique se subdivise en deux groupes principaux : les races védiques ou ariennes, qui, si elles ne sont pas autochthones, remontent du moins à une époque antéhistorique, et les Mogols, qui descendent des compagnons de Timour-Lenk et d'Aureng-Zeb. Séparés par la différence des mœurs, des traditions et des croyances religieuses, brahmanes et mahométans parurent un moment se confondre dans une commune résistance à l'ambition envahissante de

(1) M. Fleury, *Histoire de l'Angleterre*.

l'administration de Calcutta. Déjà en février 1856, l'annexion du royaume d'Aoude, accomplie par lord Dalhousie en pleine paix, au mépris des traités, avait excité un vif mécontentement dans la partie musulmane du pays, quand l'année suivante on voulut forcer les cipayes, soldats hindous au service de la Compagnie, à faire usage de cartouches d'une nouvelle espèce, dans la composition desquelles entrait la graisse de la vache, animal réputé sacré sur les bords du Gange. Obéir, c'était apostasier, perdre sa caste. Plutôt que de subir cette humiliation, les troupes indigènes résolurent de tenter une prise d'armes. Parti de Merrut, le mouvement se propagea et gagna bientôt tout le Bengale. Les rebelles se rendirent maîtres, presque sans coup férir, de Delhi, et y proclamèrent roi l'héritier du Grand Mogol, vieillard de quatre-vingt-dix ans. D'atroces cruautés signalèrent ces premiers succès de l'insurrection, notamment à Cawnpour, où Nana-Saïb, fils adoptif d'un peischwa dont on lui avait arraché l'héritage, exerça de sanglantes vengeances.

Cependant les Anglais, surpris par cette révolte inattendue, ne tardèrent pas à prendre l'offensive. D'ailleurs l'insurrection se localisait dans le Bengale. L'absence d'esprit public, la difficulté des communications, l'antagonisme des sectes religieuses et les rivalités des races lui ôtaient toute chance de se généraliser. Les insurgés de Merrut, en évoquant à Delhi les souvenirs de l'empire mogol, avaient, il est vrai, cherché à donner au soulèvement un centre; mais le débile héritier d'Aureng-Zeb ne semblait voir dans la restauration de son pouvoir qu'une occasion de fêtes et de vaines parades. Les Anglais, secondés par les Seikhs et par quelques autres contingents indigènes restés fidèles, poussèrent vigoureusement la guerre. Le 24 septembre, le général Havelock s'emparait de Delhi. Le vieux roi en fuite se rendit et fut déporté aux îles Andaman; ses deux fils furent pris et mis à mort. Luknow, la capitale de l'ancien royaume d'Aoude, tomba au pouvoir du général en chef sir Colin Campbell (mars 1858). La révolte, vaincue dans ses deux foyers principaux, fut dès lors rapidement étouffée. Les Anglais, qui avaient fait des pertes cruelles, exercèrent à leur tour de sanglantes représailles. Enfin une proclamation de la reine Victoria, promettant une amnistie aux insurgés qui mettraient bas les armes, hâta la pacification de la péninsule (août 1858).

Substitution de la métropole à la Compagnie dans le gouvernement de l'Inde (août 1858). — Cette formidable insurrection, qui avait un instant mis en péril la domination anglaise dans l'Hindoustan, amena un changement considérable dans l'administration de l'empire indo-britannique. En vertu d'un bill adopté par le Parlement, la métropole se substitua à la Compagnie dans le gouvernement de l'Inde (août 1858). Lord Canning, qui avait succédé à lord Dalhousie comme gouverneur général, fut nommé vice-roi; on forma un ministère spécial de l'Inde (novembre); enfin les emplois publics furent

rendus accessibles aux indigènes et aux *out-cast* (métis) qui en avaient été jusqu'alors écartés.

Les Russes dans l'extrême Orient. Traité avec le Japon (1855). — Forcée par les victoires de la France et de l'Angleterre d'ajourner ses projets d'accroissement en Europe aux dépens de l'empire ottoman, la Russie se tourna du côté de l'Asie où la Chine, le Japon et le Turkestan ouvraient un champ plus libre à son ambition. Dès le mois de juin 1855, au fort de la guerre de Crimée, elle concluait avec le Japon un traité qui ouvrait à son commerce trois ports de cet empire : Simoda, Chakodasa et Nangasaki. En 1860, à la suite de quelques démêlés, elle se fit céder par le taïkoun la partie méridionale de l'île Saghalien dont elle possédait déjà le nord.

Occupation du bassin de l'Amour (1858-1860). — Mais c'est surtout du côté de la Chine et du Turkestan qu'elle pousse ses empiétements. En 1858, pendant qu'une expédition anglo-française pénétrait dans le port de Petchili, menaçant Péking, le général Mouravief, gouverneur de la Sibérie orientale, s'avançait dans le bassin de l'Amour, et, le 28 mai, l'amiral Poutiatine signait avec le Céleste-Empire un traité qui cédait aux Russes tout le territoire sur la rive gauche de ce fleuve à la distance de 500 milles de l'ancienne frontière de Sibérie, et leur ouvrait les ports chinois (traité d'*Aighoun*). Bientôt la ville de Nicolaïef, à l'embouchure de l'Amour, et celle d'Alexandrowsk, dans la baie de Castries, remplacèrent dans les parages du Pacifique la ville de Petropaulowski brûlée par les flottes alliées en 1855. Un service actif de bateaux à vapeur sur tout le cours de l'Amour relie aujourd'hui le centre de la Sibérie à l'Océan. Au mois de novembre 1860, quelques semaines après que les plénipotentiaires de France et d'Angleterre eurent dicté la paix à la Chine dans sa capitale même où le corps expéditionnaire des alliés venait d'entrer, le général russe Ignatief obtenait par un nouveau traité tout le territoire au sud de l'embouchure de l'Amour, entre l'Oussouri et la mer.

Progrès de la domination russe dans le Turkestan (1853-1865). — La politique de la Russie n'agit pas avec moins de suite et de décision dans l'Asie centrale que dans l'extrême Orient. Depuis vingt-cinq ans le Turkestan est en butte à ses manœuvres ou à ses envahissements. Maîtresse du pays des Kirghiz qu'elle a couvert de forts depuis Orenbourg jusqu'à la mer d'Aral, elle s'efforce d'étendre sa domination sur les bassins du Sir-Déria et de l'Amou-Déria, dont la possession lui ouvrirait la route de l'Inde. Déjà, en 1840, nous l'avons vue attaquer sans succès Khiva. Plus heureux en 1853, le général Perewski, gouverneur d'Orenbourg, s'empara de cette ville dont le khan n'est plus qu'un vassal du czar. Le khanat de Khokand, qui est le grand entrepôt du commerce du Turkestan avec la Sibérie et des provinces nord-ouest de la Chine avec l'Asie occidentale, a été réduit à la même condition. Le général Tchernaïew, vainqueur du khan près d'*Ak-*

Boulak, s'est emparé de sa capitale, et lui a imposé la suzeraineté moscovite (1864); au mois de juin dernier (1865), il lui a enlevé la ville commerçante de Taschkend, restituée depuis. Maîtres de fait des khanats de Khokand et de Khiva, les Russes sont en outre tout-puissants à Boukhara dont le khan est leur allié. Cette principauté et celle de Balkh, encore libres, ne tarderont sans doute pas à avoir le sort des deux autres. Dès lors la Russie ne sera plus séparée de l'Inde que par les trois petits États afghans de Hérat, de Candahar et de Caboul. Cette extension de la domination russe dans l'Asie centrale n'est pas seulement un péril pour l'empire indo-britannique; l'ambition moscovite peut trouver quelque jour dans les hordes tartares assujetties une réserve redoutable, et précipiter sur l'Occident la barbarie asiatique armée des ressources de la civilisation européenne.

Tentative des diverses puissances pour ouvrir le Japon (1858-1864). — Si la Russie, grâce à sa position géographique sur les deux versants de l'Oural et du Caucase et sur la mer Caspienne devenue presque un lac russe, a fait de l'Asie centrale comme son domaine propre, dans l'extrême Orient son envahissante politique rencontre l'influence rivale de la France et de l'Angleterre. La Chine et le Japon ont dû s'ouvrir aux puissances occidentales en même temps qu'à leurs voisins de Sibérie. Cette fois encore il fallut faire tomber à coups de canon les barrières que les préjugés séculaires de la race jaune opposent à l'esprit d'entreprise des Européens. Vers la fin de 1858, l'Angleterre, la France, les États-Unis, ainsi que la Russie qui avait pris les devants en 1855, conclurent avec le gouvernement japonais des traités qui ouvraient à leur commerce les ports de Nangasaki, Kanagawa, Hakodaddo, Yeddo et Osaka; un ambassadeur anglais devait résider à Yeddo. Mais il y a au Japon deux souverains: le *taïkoun* ou chef temporel, et le *mikado* ou chef spirituel, sans compter une aristocratie féodale presque indépendante, celle des *daimios*. Tandis que le taïkoun se montrait favorable aux relations étrangères, le mikado et la plupart des princes restaient obstinément attachés au vieil esprit d'exclusion, et excitaient les haines nationales contre les Européens. Un drogman anglais et un interprète hollandais furent assassinés à Yeddo, en plein jour (1860-1861). Un attentat semblable fut tenté sur la légation britannique (juillet 1861), et au moment même où le taïkoun, dérogeant aux coutumes traditionnelles du Japon, venait d'envoyer une ambassade en Europe, de nouvelles violences étaient exercées contre des Anglais (juin-septembre 1862). Le mikado alla même jusqu'à donner des ordres pour l'expulsion des étrangers. Mais le bombarbement de Kagosima par l'amiral anglais Kieper (août 1863) fit retirer ce décret, et une nouvelle ambassade envoyée en Europe par le taïkoun rétablit les rapports du gouvernement de Yeddo avee les diverses puissances (1864).

Expéditions anglo-françaises contre la Chine (1857-1860); traité de Tien-Tsin (1858); prise de Péking (13 octobre 1860); traité de Péking (24 octobre). — C'est par les armes aussi qu'il fallut vaincre l'esprit d'exclusion et d'intolérance des Chinois, et leur imposer le respect des traités. Dans les dernières années de son règne, l'empereur Tao-Kouang s'était montré favorable aux étrangers et avait accordé la liberté du culte chrétien dans ses États. Mais à peine était-il mort (février 1850), que son successeur Hien-Foung rompait brusquement avec cette politique, disgraciait les ministres de son père, et les remplaçait par des conseillers hostiles à l'influence européenne. Contrairement aux édits de Tao-Kouang, l'exercice de la religion chrétienne fut interdit dans toute l'étendue du Céleste-Empire. Bientôt le supplice du missionnaire français Chapdelaine et les mauvais traitements infligés à un consul anglais fournirent de nouveaux griefs aux puissances occidentales. Le moment était pourtant mal choisi pour les braver, car l'existence même de la dynastie tartare était menacée par la formidable révolte des Taï-Pings au profit d'une restauration chinoise. Dans les derniers jours de décembre 1857, les amiraux Rigaud de Genouilly et Seymour occupèrent l'île de Ho-Nan, en face de Canton, et bombardèrent cette ville. L'année suivante, l'expédition anglo-française entra dans le golfe de Petchili, força l'entrée du Peï-Ho et prit Tien-Tsin à quelque distance de la capitale (juin 1858). La cour de Péking se décida alors à entamer des négociations avec les plénipotentiaires alliés, le baron Gros et lord Elgin. En vertu du traité de *Tien-Tsin* un ambassadeur chinois devait être reçu à Londres et à Paris; un ambassadeur anglais et un français à Péking; des indemnités étaient accordées aux alliés; la Chine était ouverte aux étrangers et le christianisme toléré (26 juin).

La guerre paraissait finie, elle ne faisait que commencer. Au mois de juin 1859, les négociateurs anglais et français, MM. Bruce et Bourboulon, voulurent se rendre à Péking pour y échanger les ratifications du traité de *Tien-Tsin*. On leur refusa l'entrée du Péï-Ho. L'amiral Hope résolut de passer outre. Mais une triple estacade barrait l'embouchure du fleuve protégée d'ailleurs par le feu du fort Takou; après une tentative inutile, l'amiral dut ordonner la retraite (25 juin). Les gouvernements alliés se mirent aussitôt d'accord pour venger cet affront. Au mois d'avril 1860, 12 000 Anglais commandés par l'amiral Hope et le général Grant, et un corps français sous les ordres du général Cousin de Montauban, occupèrent l'île de Chusan. De là ils firent voile pour le golfe de Petchili, emportèrent le fort Takou, Tien-Tsin, dispersèrent à *Chang-Kia-Wang* et à *Palikao* l'armée du général tartare San-Ko-Lin qui couvrait Péking, et le 13 octobre entrèrent dans la capitale du Céleste-Empire. Quelques jours après, lord Elgin et le baron Gros y dictaient les conditions de paix suivantes : 1° exécution immédiate du traité de *Tien-Tsin;*

2° faculté d'entretenir un ambassadeur à Péking; 3° indemnité de 60 millions pour chacune des puissances alliées; 4° restitution aux chrétiens de leurs églises et de leurs cimetières (traité de *Péking*, 24 octobre 1860).

Conquête par la France de la basse Cochinchine (1858-1862). — Nous venons de voir la France agir en Chine de concert avec l'Angleterre; en Cochinchine elle unit ses armes à celles de l'Espagne pour punir des insultes faites aux pavillons des deux nations et des violences exercées contre des missionnaires catholiques. Une escadre française, commandée par l'amiral Rigaud de Genouilly et soutenue par trois bâtiments espagnols, s'empara de Tourane et de Saïgon (septembre 1858-janvier 1859). L'insuffisance des forces et la guerre de Chine, survenue en 1860, firent suspendre les opérations. Les alliés, réduits à l'inaction, étaient enfermés dans Saïgon par l'ennemi maître de la plaine de Ki-Hoa où il s'était fortement retranché. Après la prise de Péking, le vice-amiral Charner amena des renforts (février 1861). La guerre fut alors poussée avec vigueur. Les retranchements et la citadelle de Ki-Hoa furent enlevés, Saïgon débloqué, Mytho et Bien-Hoa pris : toute la basse Cochinchine était au pouvoir des alliés (décembre). Le 5 juin suivant fut signé à *Saïgon* un traité par lequel l'empereur Tu-Duc nous cédait les trois provinces de Bien-Hoa, Saïgon et Mytho avec l'île de Poulo-Condor; il accordait en outre une indemnité de 21 millions à la France, de 3 millions à l'Espagne, l'ouverture de trois ports du Tonking au commerce des alliés, et la tolérance pour le culte catholique et pour les missionnaires des deux nations. Mais ici, comme en Chine, on fit l'épreuve de la perfidie asiatique. L'empereur Tu-Duc ne se crut pas plus lié par le traité de *Saïgon* que l'empereur Hien-Foung ne s'était cru lié par celui de *Tien-Tsin*; il refusa de ratifier la convention du 5 juin, et souleva les indigènes contre la colonie française (1862-1863). Le vice-amiral Bonnard et le général Chaumont firent rentrer les rebelles dans le devoir, et l'empereur d'Annam dut se résoudre à l'échange des ratifications du traité. Cette cérémonie eut lieu en grande pompe à Hué, le 14 avril 1863.

Nouveau système colonial; le travail libre et le travail esclave. — Ce sera l'un des plus beaux titres du XIXe siècle d'avoir supprimé la traite des nègres et l'esclavage colonial. L'honneur d'avoir pris l'initiative de cette grande mesure de justice sociale et proclamé le respect de la liberté humaine, sans acception de race ni de couleur, appartient à la France. Le 5 février 1794, la Convention nationale décréta l'affranchissement de tous les esclaves dans nos colonies. Rétabli sous le Consulat, l'esclavage fut définitivement aboli dans les établissements français par un décret du gouvernement provisoire, en 1848. L'Angleterre le supprima en 1833, la Hollande en 1859 dans les Indes orientales néerlandaises, et en 1862 dans les Indes occiden-

tales. Enfin la cause de l'esclavage vient de succomber dans les États-Unis par la défaite du Sud (1865). Il n'existe plus aujourd'hui que dans les colonies espagnoles et au Brésil. S'il fut lent à disparaître, même chez les nations les plus civilisées, du moins la proscription de l'odieux trafic qui l'alimentait en avait depuis longtemps restreint le développement. La traite des nègres fut abolie par le parlement anglais en 1807, et les puissances réunies aux congrès de Vienne et de Vérone se rallièrent à ce principe. On fit dès lors la chasse aux négriers; le commerce d'hommes ne put plus se faire qu'en contrebande, et, grâce à la police sévère des mers, il finit par disparaître.

Le travail libre a remplacé ainsi dans les colonies le travail esclave. La situation prospère des possessions transatlantiques de l'Angleterre, de la France, de la Hollande, prouve assez qu'elles n'y ont rien perdu. Les États-Unis poursuivent aujourd'hui, sur une plus vaste échelle, la même épreuve, et nul doute qu'ils ne la rendent décisive. L'indolence naturelle des noirs trouve dans la liberté et dans la nécessité de travailler pour vivre un aiguillon plus puissant que n'était le fouet du maître. D'ailleurs l'immigration progressive des races plus vigoureuses de l'Europe supplée avec avantage à l'insuffisance de leur nombre et de leur activité. L'expérience, comme la science économique, a ainsi démontré que le mot célèbre : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe, » n'exprime pas cette alternative inévitable de sacrifier ou de grands intérêts ou un grand principe.

CHAPITRE XVIII.

RAPIDE ESSOR DE L'UNION AMÉRICAINE. GUERRE ENTRE LES ÉTATS DU NORD ET CEUX DU SUD. ANARCHIE DES ANCIENNES COLONIES ESPAGNOLES. EXPÉDITION DU MEXIQUE.

§ Ier. — Rapide essor de l'Union américaine.

SOMMAIRE. — Rapide essor de l'Union américaine; ses causes. Découverte des gîtes aurifères de la Californie et de l'Australie. Effets de l'abondance de l'or sur le marché européen.

Rapide essor de l'Union américaine; ses causes. — Le 4 juillet 1776, quand eut lieu la déclaration d'indépendance, l'Union américaine ne comprenait que treize États; aujourd'hui trente-six étoiles brillent sur sa bannière symbolique, et sa population s'élève à près de 32 000 000 d'habitants. Ce rapide essor a été favorisé :

1° *Par l'extrême liberté que la constitution laisse aux États au sein de l'Union et aux particuliers au sein de l'État.* Le gouverne-

ment fédéral n'a d'autorité qu'en ce qui concerne les intérêts communs et généraux de la confédération. Quant aux affaires intérieures de chaque État, elles sont régies par des institutions spéciales et administrées par des autorités particulières. Rien ici qui ressemble à la centralisation des monarchies européennes. La loi garantit avec la même sollicitude les droits de l'individu et l'autonomie locale. Point de ces règlements qui, en d'autres pays, entravent l'initiative privée : liberté complète du travail, de l'association, de la presse, de l'enseignement, des cultes. De là, sans doute, un choc perpétuel et comme une vaste mêlée d'intérêts, d'idées, d'opinions, de croyances, mais aussi une activité prodigieuse qui explique comment, en si peu d'années, un peuple a pu atteindre un tel degré de développement.

2° *Par l'immense étendue de territoire inoccupé et fertile ouverte à l'émigration européenne.* Libérale pour ses enfants, la grande République ne l'est pas moins envers les étrangers. Elle a compris qu'à son sol vierge encore en beaucoup d'endroits, il faut des colons pour en exploiter les richesses. Aussi a-t-elle de tout temps favorisé l'émigration européenne, et ouvert généreusement son sein aux nouveaux venus. La naturalisation est facile et s'obtient par un incolat d'une durée très-limitée. De là l'étonnant accroissement de sa population. Les contrées européennes, où souvent le travail manque aux bras, versent chaque année dans le port de New-York l'excédant de leurs habitants. Ce sont ces émigrants, Irlandais et Allemands pour la plupart, qui vont peupler les immenses solitudes du *Far-West* et refouler la barbarie dans des limites qui deviennent chaque jour plus étroites.

3° *Par le développement des cultures (coton, blé, tabac, riz), et la découverte des gîtes aurifères de la Californie.* Si la race anglo-saxonne excelle à produire la richesse, on doit reconnaître qu'en Amérique cette tâche lui a été singulièrement facilitée par la nature. Dans le sud et le centre du pays, la terre est d'une fertilité admirable. Le Kentucky, le Maryland, la Louisiane, le Texas, les deux Carolines, la Géorgie et la Virginie se distinguent notamment par leurs belles plantations de riz, de maïs, de coton, de cannes à sucre et de tabac. Moins agricole, le nord se recommande surtout par ses manufactures et son commerce. Riche en mines de fer et de houille, il possède les deux agents principaux de l'industrie; et quant à sa marine marchande, elle ne souffre de comparaison qu'avec celle de l'Angleterre.

Découverte des gîtes aurifères de la Californie et de l'Australie.— Telle était déjà la situation des États-Unis, quand, en 1848, une découverte précieuse vint leur apporter encore un nouvel élément de prospérité. Nous voulons parler des gisements aurifères trouvés en Californie, province qui venait d'être détachée du Mexique et annexée par contrat de vente à l'Union américaine. Des milliers de chercheurs d'or accoururent de l'Europe et même de la Chine sur les rives du

Sacramento. San-Francisco vit sa population s'accroître en peu de temps, et ne tarda pas à devenir ce qu'elle est aujourd'hui, la cité reine du Pacifique. L'appât d'une fortune rapidement gagnée fit, il est vrai, délaisser les professions moins lucratives, et les *gambusinos* se multiplièrent au préjudice de l'agriculture et du commerce; mais il fallait des architectes et des maçons pour loger ce flux d'émigrants, des tailleurs pour les vêtir, des restaurateurs pour les nourrir, et ce qui resta, en somme, de cette fièvre passagère, ce fut la colonisation prompte et durable d'un pays que le gouvernement mexicain, voué à une perpétuelle anarchie, avait laissé dans un état presque sauvage.

Effets de l'abondance de l'or sur le marché européen. — Le marché des États-Unis ne fut pas seul à être affecté par la brusque augmentation du numéraire en circulation. Outre que les heureux possesseurs de la Californie n'eurent pas longtemps le monopole exclusif de ses trésors, l'Australie offrit aux Anglais, en 1851, les mêmes richesses minérales. On put voir alors se reproduire en Europe, quoique dans des proportions plus faibles, le phénomène économique qui, au XVIe siècle, avait accompagné la découverte des mines du Pérou. L'or et l'argent n'étant que des signes conventionnels, dont la valeur relative dépend de leur abondance ou de leur rareté, les denrées pour rester au même prix durent être cotées plus cher, et il en résulta une hausse générale sur toutes les marchandises. Mais en même temps l'accroissement de la représentation monétaire favorisait le commerce et donnait une nouvelle impulsion au crédit. D'ailleurs le temps n'est plus où l'on prenait l'expression de la richesse pour la richesse elle-même. L'exemple des Espagnols de Charles-Quint et de Philippe II, indigents au sein de l'opulence, a montré aux peuples modernes que la vraie et unique source de la prospérité, c'est le travail, dont les métaux précieux ne sont que les agents.

§ II. — Guerre entre les États du Nord et ceux du Sud. (1861-1865.)

SOMMAIRE. — Questions de l'esclavage et des tarifs protecteurs. Exécution de John Brown (novembre 1859). Élection d'Abraham Lincoln (novembre 1860). Scission des États à esclaves (février 1861). La Confédération du Sud; M. Jefferson Davis. Forces des deux partis.

Campagne de 1861. Échecs du Nord sur terre, succès sur mer. — Campagne de 1862. Victoire de Grant à Pittsburg. Prise de la Nouvelle-Orléans (avril). Défaites des fédéraux à Graine's-Hill (juin), à Bull's-Run (août); victoire à Sharpburg. Décrets du gouvernement de Washington en faveur de l'émancipation (1862). Bataille de Frédéricksburg (décembre). — Campagne de 1863. Batailles de Chancellorsville (mai) et de Gettysburg (juillet). Troubles à New-York (juillet). Attitude de la France et de l'Angleterre. — Campagne de 1864-1865. Victoire de Grant à Wilderness (mai 1864). Réélection de Lincoln. Prise de Savannah (décembre). Abolition de l'esclavage (janvier 1865). Prise de Columbia, de Charleston, de Richmond (février-avril). Victoire de Buckesville : capitulation de Lee (avril). Fin de la guerre.

Assassinat de Lincoln (avril). M. Johnson, président.

Questions de l'esclavage et des tarifs protecteurs. — Nous avons

vu l'esprit libéral de la constitution des États-Unis, l'accroissement rapide de leur population et la richesse de leur sol exploité et cultivé par le peuple le plus actif et le plus entreprenant. Malheureusement à ce brillant tableau il y avait une ombre, l'esclavage. Si dans le Nord, pays d'industrie, on ne connaissait que le travail libre, les planteurs du Midi employaient à leurs cultures des troupeaux de nègres que la traite leur fournissait par contrebande, ou qu'ils achetaient dans les États du centre, voués à l'élevage de ce bétail humain. De là entre les *Yankees*, partisans de l'abolition, et leurs voisins du Sud, décidés à ne pas renoncer à leur triste propriété, un antagonisme d'idées qui n'eut pas de peine à devenir une opposition politique. Les premiers, sous le nom de *républicains*, tendaient à fortifier le pouvoir central, parce qu'ils espéraient, en faisant passer un président de leur choix, avoir aisément raison de l'odieux abus qu'ils voulaient détruire. Les seconds, avec la qualification de *démocrates*, cherchaient au contraire à consolider et à garantir les libertés intérieures des États particuliers, comme une sauvegarde de l'institution de l'esclavage contre les décrets d'un président abolitionniste. En même temps que leur propriété menacée, un autre motif sollicitait encore les États du Sud à se séparer : c'étaient les tarifs protecteurs maintenus par le gouvernement fédéral au profit des manufactures des États du Nord, et qui forçaient les planteurs du Sud à s'approvisionner dans les marchés du Nord à des prix plus élevés qu'ils ne l'eussent fait en Europe.

Exécution de John Brown (novembre 1859). Élection d'Abraham Lincoln (novembre 1860). — Jusqu'en 1860 l'esclavage avait toujours obtenu la majorité dans les élections présidentielles. Mais des symptômes graves annonçaient que la face des choses allait bientôt changer. Portée par les mille voix de la presse des deux mondes, la question de l'abolition faisait un rapide chemin dans l'opinion publique. Vers la fin de 1859, le supplice d'un généreux citoyen, John Brown, coupable d'avoir provoqué une insurrection servile à Harpers-Ferry, dans l'État de Virginie, causa des deux côtés de l'Océan une profonde émotion qui devait tourner à l'avantage de la bonne cause. Quand le scrutin s'ouvrit pour le remplacement de M. Buchanan, président favorable à l'esclavage, la lutte fut acharnée; chacun comprenait quel intérêt l'élection d'un nouveau président empruntait aux circonstances. La division s'étant mise dans le camp démocratique, le candidat des républicains du Nord, M. Abraham Lincoln, l'emporta, et le 6 novembre 1860, il fut élu président. C'était un vote gros d'une guerre terrible. Les États à esclaves, au nombre de quinze, dans le centre et dans le sud, battus sur le terrain légal, se mirent dès lors en mesure de réparer leur échec par la voie des armes.

Scission des États à esclaves (février 1861). La Confédération du Sud; M. Jefferson Davis. — Le nouvel élu n'était pourtant pas un abolitionniste fougueux. Loin de répugner à toute conciliation et de

vouloir porter une main téméraire sur les constitutions particulières des États, il se fût volontiers borné à empêcher toute annexion ultérieure d'États à esclaves, et à circonscrire le mal en l'enfermant dans ses limites actuelles. Mais ceux qui avaient dirigé tant d'expéditions contre Cuba, pour doter l'Union d'un nouvel État à esclaves, comprenaient combien cette politique ferme et modérée devait leur nuire à la longue. Aussi M. Lincoln n'avait pas encore pris possession du gouvernement fédéral, que déjà la Caroline du Sud opérait sa sécession (décembre 1860). M. Buchanan, comme pour encourager la rébellion, ordonna l'évacuation des forts de Charleston, où le mouvement s'était déclaré en premier lieu, ne laissant les forces fédérales qu'au fort Sumter. L'exemple donné par la Caroline, et laissé sans répression par l'autorité de Washington, fut aussitôt imité dans le reste du Sud, et bientôt, sur les quinze États à esclaves, onze se séparaient de la confédération. C'étaient, après la Caroline du Sud, le Mississipi, la Floride, l'Alabama, la Géorgie, la Louisiane, le Texas, la Caroline du Nord, le Tennessee, l'Arkansas et la Virginie. Des conférences de *Montgomery* (1) sortit l'organisation d'une nouvelle république, dite *Confédération du Sud*, dont M. Jefferson Davis fut le président et Richmond la capitale (février 1861). La scission était accomplie au moment où M. Lincoln prit possession de la présidence (4 mars).

Forces des deux partis. — Si le Nord avait pour lui la supériorité de la marine et des ressources financières, d'un autre côté, habitué aux paisibles occupations du négoce, il manquait d'esprit militaire. Il était en outre travaillé par des dissensions intestines; l'État de New-York, notamment, comptait un grand nombre de démocrates (*copperheads*), dont les vœux étaient pour le succès de la sécession. Le Sud, naturellement belliqueux, aguerri depuis longtemps par ses expéditions de flibustiers, à l'abri d'un investissement complet, grâce à l'immense développement de ses frontières et de ses côtes, avait de plus l'homogénéité et la concorde, car il n'y a plus de parti là où un danger commun menace les intérêts de tous. A ces avantages il joignait encore celui de l'offensive. Le 12 avril 1861 fut tiré le premier coup de canon de la guerre. Le fort Sumter, occupé par les troupes fédérales, fut forcé de capituler entre les mains du général Beauregard. Les hostilités étaient commencées. Le président Lincoln ordonna le blocus des ports du Sud, plaça le vieux général Scott à la tête de toutes les troupes fédérales et fit décréter par le congrès une levée de 400 000 hommes.

Campagne de 1861. Échecs du Nord sur terre, succès sur mer. — Les débuts de la guerre ne furent pas favorables à l'Union. Les fédé-

---

(1) Dans l'État d'Alabama.

raux (1), qui avaient passé le Potomac le 2 juillet, sous les ordres de Mac-Dowell, furent battus le 18, près du petit cours d'eau de *Bull's Run*, et le 21 à *Manassas-Jonction*, par le général Beauregard. Les confédérés avaient aussi le dessus dans le Missouri; leur général, Price, y défit Lyon à *Springfield* (10 août). Le général Frémont, ardent abolitionniste, rétablit les affaires de l'Union dans cet État et dans le Kentucky, où la majorité était restée fidèle. La véritable supériorité des *Yankees* était sur mer. C'est là qu'ils cherchèrent une compensation à leurs échecs. Il fallait d'ailleurs maintenir le blocus des côtes du Sud. Sous les ordres du général Butler, une expédition maritime, partie du fort Monroe, s'empara de la passe de Hatteras sur la côte de la Caroline du Nord (août), détruisit deux forts et fit 7500 prisonniers. Une autre expédition, sous la conduite de Sherman, prit Port-Royal et Beaufort sur la côte de la Caroline du Sud (octobre). Enfin, dans le golfe du Mexique, les fédéraux occupèrent une petite île qui interceptait les communications entre Mobile, port de l'Alabama, et la Nouvelle-Orléans (septembre). Ainsi le Nord regagnait, par la supériorité de sa flotte, ce que sur terre son inexpérience militaire lui avait fait perdre.

Campagne de 1862. Victoire de Grant à Pittsburg. Prise de la Nouvelle-Orléans (avril). — En 1862, le théâtre de la guerre s'élargit; elle se fit à la fois à l'est sur les côtes des deux Carolines, à l'ouest dans le Kentucky, le Tennessee et l'Arkansas, au sud dans les États dits *du golfe*, au centre sur le Potomac.

Butler et Sherman avaient déjà, comme on l'a vu, rendu effectif, par d'heureuses expéditions maritimes, le blocus des ports du Sud. Au commencement de 1862, une troisième flotte fédérale, sous les ordres de Burnside, vint compléter l'investissement par mer des États confédérés. A la tête de 30 000 hommes de débarquement, il ravagea le littoral de la Caroline du Nord et s'empara de New-Bern, d'Elisabeth-City et de l'île Roanoke (février). Dans ces mêmes parages, à l'embouchure de la rivière James et dans la rade de Hampton, un combat furieux se livra entre deux navires cuirassés, le *Monitor*, du Nord, et le *Merrimac*, du Sud (mars).

Défaites des fédéraux à Graine's-Hill (juin), à Bull's-Run (août); victoire à Sharpburg. — Dans l'ouest, les fédéraux, maîtres du Missouri depuis l'année précédente, manœuvrèrent avec succès dans le Kentucky et le Tennessee. Nashville, capitale de ce dernier État, et le fort Donelson, tombèrent en leur pouvoir.

Des succès plus décisifs furent obtenus dans le Mississipi. Deux expéditions furent dirigées contre cet État, dont la possession avait une grande importance pour dominer le cours inférieur du Mississipi

(1) On donna le nom de *fédéraux* à ceux du Nord, celui de *confédérés* à ceux du Sud.

et menacer la Nouvelle-Orléans, foyer ardent de la rébellion. L'une, sous les ordres du général Grant, devait agir sur le cours supérieur du fleuve; l'autre, aux ordres de Butler et du commodore Farragut, devait se rendre maîtresse de son embouchure. Toutes deux eurent un plein succès. L'armée de Grant remporta sur les troupes confédérées des généraux Beauregard et Johnstone la sanglante victoire de *Pittsburg*, dans l'Alabama (6-7 avril). Cette victoire ouvrit aux fédéraux le bassin central du Mississipi. Au sud, les forts de Philips et de Jackson, qui protégent les bouches de ce fleuve et les approches de la Nouvelle-Orléans, furent bombardés par la flotte du commodore Farragut (13 avril); enfin le 29 avril Butler entra dans la Nouvelle-Orléans. La prise de cette ville entraîna la reddition de Bâton-Rouge, capitale de la Louisiane. Quelque temps après, Corinthe, dans l'Alabama, et Memphis, dans le haut Mississipi, succombèrent à leur tour (mai-juin).

Restait l'armée du Potomac, qui, sous le commandement de Mac-Clellan, devait frapper la rébellion au cœur en marchant sur Richmond. Malheureusement le secret et la promptitude nécessaires à une entreprise aussi hardie firent défaut. Prévenus à temps, les confédérés purent rappeler en Virginie la plus grande partie de leurs forces et opposer à Mac-Clellan leurs plus habiles capitaines, Lee et Jackson. A la suite de plusieurs engagements, qui lui dérobèrent un temps précieux, l'armée du Potomac se vit arrêtée à *Chickahominy*, à cinq milles de Richmond, par la concentration des troupes ennemies (mai), puis fut battue à *Graine's-Hill* (24 juin). Richmond était sauvé. Lincoln se mit en mesure de réparer cet échec en décrétant la conscription et l'aptitude des nègres au service militaire. Une nouvelle armée fut bientôt mise sous les ordres du général Pope pour agir dans la vallée du Rappahannock. Mais une sorte de fatalité semblait peser sur les fédéraux dans ces lieux témoins de la première victoire du Sud. Séparé de Mac-Clellan, qui devait le rallier, Pope fut écrasé, le 29 août, à la seconde bataille de *Bull's-Run*, par les forces du général confédéré Lee. Washington, à son tour, était menacé. L'armée victorieuse du Sud franchit le Potomac et marcha sur la capitale de l'Union. Mais elle fut rejetée au delà de cette rivière par Mac-Clellan après une sanglante défaite à *Sharpburg*.

Décrets du gouvernement de Washington en faveur de l'émancipation (1862). — La question de l'émancipation marchait de front avec la guerre. Le 8 mars, Lincoln fit sanctionner par le congrès une proposition tendant à indemniser les États qui aboliraient graduellement l'esclavage. Au mois d'avril, l'affranchissement des nègres dans le district fédéral de Colombia, moyennant indemnité, fut décrété par le sénat et la chambre des représentants. Plusieurs bills interdisant l'esclavage dans tous les Territoires de l'Union et déclarant confisquée, c'est-à-dire libre, la propriété servile des rebelles, furent

encore votés pendant cette mémorable session. Enfin, après la bataille de *Sharpburg*, Lincoln posa nettement le principe de l'émancipation des nègres au moyen d'indemnités. Une proclamation du 22 septembre déclara libres les esclaves des États rebelles à partir du 1er janvier 1863. Cette déclaration et la suspension de l'*habeas corpus* servaient de prétexte aux attaques passionnées des *copperheads* de New-York et de Philadelphie. D'un autre côté, la conscription récemment décrétée mécontentait la population, qui n'y était pas habituée. Aussi les élections pour le renouvellement partiel de la Chambre des représentants donnèrent-elles une forte majorité au parti démocratique.

Bataille de Frédéricksburg (décembre). — Dans cette situation difficile, il fallait au gouvernement une victoire. Mac-Clellan, ayant refusé de sortir de son inaction, fut remplacé par Burnside (novembre). Le nouveau général en chef de l'armée du Potomac, qui ne reçut le commandement qu'à la condition de livrer bataille, fut complétement défait par Lee à *Frédéricksburg* (13-15 décembre). Dans la Caroline du Nord, dans le Mississipi, dans le Tennessee, comme dans la Virginie, les fédéraux n'éprouvèrent que des échecs. Ainsi, à la fin de 1862, la cause des confédérés était partout victorieuse.

Campagne de 1863. Bataille de Chancellorsville (mai) et de Gettysburg (juillet). — C'est sur le Mississipi, sur le Potomac et dans le Tennessee que se porta encore le principal effort de la guerre en 1863. Après un siége de quarante-sept jours, le général Grant, aidé de l'amiral Farragut, s'empara de Wicksburg (1), où 20 000 confédérés furent réduits à se rendre (4 juillet). La chute de cette place détermina celle de Port-Hudson, près du Mississipi. Les fédéraux tenaient ainsi tout le cours inférieur de ce fleuve. Maîtres de l'État du Mississipi, ils envahirent l'Arkansas et occupèrent Little-Rock, capitale de cet État. La guerre fut moins heureuse sur le Potomac. Hooker, qui remplaça Burnside, fut battu par Lee à *Chancellorsville* (4 mai). Washington, que sa position géographique exposait sans cesse à un coup de main, était de nouveau menacée. Meade, mis à la tête de l'armée du Potomac, sauva le siége du gouvernement en repoussant Lee à la sanglante bataille de *Gettysburg* (2) (3 juillet). Les derniers événements militaires de cette année se passèrent dans le Tennessee, où les confédérés, vainqueurs du général Rosencranz, mirent le siége devant Chattanooga, position importante au sud-ouest de Knoxville. Grant délivra cette place et rejeta l'ennemi sur la frontière (novembre).

Troubles à New-York (juillet 1863). Attitude de la France et de l'Angleterre. — Cependant, à mesure que la lutte se prolongeait,

(1) A l'ouest de Jakson dans le Mississipi.
(2) Dans la Pensylvanie.

augmentaient pour le Nord les difficultés au dedans et les complications au dehors. Au mois de juillet (1863), les démocrates du Nord, qui avaient compté sur le triomphe de Lee, avaient provoqué de sanglants troubles à New-York, où la conscription était particulièrement antipathique à une population entièrement livrée au négoce et au travail. D'autre part, les puissances de l'Europe occidentale montraient des dispositions peu favorables à l'Union. Si l'opinion, en France, était sympathique à la cause du Nord, l'inutilité des efforts du gouvernement français pour faire accepter sa médiation ou amener une suspension d'armes, et la détresse prolongée de nos ouvriers cotonniers par suite du blocus des ports du Sud, rendaient les rapports entre Paris et Washington assez tendus. Quant à l'Angleterre, outre que John Bull ne vit jamais avec chagrin les peines de frère Jonathan, comme elle souffrait encore plus que nous de la privation du coton et que le démembrement de l'Union l'eût délivrée d'une rivale redoutée, nation et gouvernement ne prenaient aucun soin de dissimuler leurs sympathies pour le Sud. Une campagne décisive était donc nécessaire pour imposer silence aux mécontents de l'intérieur et prévenir les effets du mauvais vouloir qui se manifestait au dehors. Telle fut la campagne de 1864.

Campagne de 1864-1865. Victoires de Grant à Wilderness (mai 1864). Réélection de Lincoln. Prise de Savannah (décembre). Abolition de l'esclavage (janvier 1865). Prise de Columbia, de Charleston, de Richmond (février-avril). Victoire de Buckesville; capitulation de Lee (avril). Fin de la guerre. — Au moment où elle s'ouvrait, l'Union avait recouvré le Tennessee, le Mississipi, l'Arkansas, la Louisiane, une partie de la Caroline du Nord, de la Caroline du Sud et de la Floride. Le cercle de fer qui étreignait l'insurrection allait se resserrant de plus en plus. Pour achever de l'écraser, il fallait faire tomber les deux métropoles du Sud, Richmond, la capitale des États confédérés, et Charleston, d'où sortit le signal de la révolte et qui en était toujours le principal foyer. Grant placé à la tête de l'armée du Potomac en Virginie, et Sherman dans la Caroline du Sud et la Géorgie, manœuvrèrent pour isoler ces deux places et préparer leur chute qui devait entraîner celle de la rébellion. Grant défit le général Lee à *Wilderness*, le rejeta sur Richmond et bombarda Pétersburg au sud-est de cette capitale (mai). Les confédérés aux abois n'avaient plus d'espoir que dans les prochaines élections présidentielles. Si la candidature démocratique de Mac-Clellan l'emportait, nul doute qu'il ne se fît à Washington un revirement favorable à la paix. Mais cet espoir fut déçu. Les républicains eurent le dessus au scrutin comme sur les champs de bataille, et Lincoln, réélu à une majorité considérable, put poursuivre son œuvre. Le 22 décembre Savannah tomba au pouvoir de Sherman; le 30 janvier suivant (1865), entre deux victoires, la Chambre des représentants de Washington décrétait

enfin la grande mesure : l'abolition pure et simple de l'esclavage dans toute l'étendue de l'Union. Peu après, Sherman couronnait sa glorieuse compagne dans la Caroline du Sud par la prise de Columbia et celle de Charleston (février). Restait Richmond. Après l'avoir longtemps défendue avec le courage du désespoir, Lee, se sentant impuissant à prolonger la résistance, s'échappa avec son armée dans la nuit du 2 au 3 avril. Le lendemain les troupes fédérales entraient dans la capitale du Sud, et six jours après Lee, de nouveau vaincu à *Buckesville*, mettait bas les armes et signait avec Grant une capitulation honorable (9 avril). Johnstone et les autres généraux confédérés ne devaient pas tarder à suivre cet exemple.

Assassinat de Lincoln (avril 1865). M. Johnson président. — La guerre était finie. En vain M. Jefferson Davis, chassé de sa capitale, essaya de transporter ailleurs son gouvernement; en vain un partisan fanatique du Sud, l'acteur John Wilkes Booth, frappa d'un coup de pistolet le président Lincoln dont l'énergie calme avait dirigé pendant quatre ans cette lutte terrible (14 avril) : c'en était fait de la cause de la scission et de l'esclavage. Cette catastrophe ne servit qu'à faire ressortir les vertus politiques d'un peuple formé sous la forte discipline de la liberté et doté d'institutions qui assurent le mouvement régulier de la vie publique au milieu des crises les plus terribles. Le vice-président, M. Johnson, élevé au fauteuil présidentiel, continua la politique ferme de son prédécesseur, pendant que les armées de Grant et de Sherman poursuivaient la rébellion dans ses dernières retraites et que M. Jefferson Davis tombait lui-même au pouvoir de ses vainqueurs. Lincoln a sauvé et régénéré la grande république par la défaite des États qui voulaient briser l'Union et par l'abolition de l'esclavage qui la déshonorait. Au nouveau président de la réorganiser, de la pacifier et de résoudre le grave problème de faire vivre par le travail libre les quatre millions d'esclaves aujourd'hui affranchis.

§ III. — Anarchie des anciennes colonies espagnoles. Expédition du Mexique.

SOMMAIRE. — Anarchie des anciennes colonies espagnoles. Discordes du Mexique. Convention de Londres (octobre 1861). Expédition du Mexique (1862-1863). Convention de la Soledad (février 1862). Conférences d'Orizaba (avril). Prise de Puebla et de Mexico (janvier-juin 1863). Établissement de l'empire en faveur de l'archiduc Maximilien (10 juillet).

Anarchie des anciennes colonies espagnoles. — Pendant que les anciennes colonies anglaises de l'Amérique du Nord, devenues les États-Unis, s'élevaient en quelques années au rang d'une des plus grandes puissances du monde, les colonies espagnoles émancipées de l'Amérique du Sud languissaient misérablement dans l'anarchie et

dans la discorde. Luttes entre les unitaires et les fédéralistes, coups d'État de généraux ambitieux qui se renversent les uns les autres et usurpent tour à tour l'autorité, constitutions violemment abolies ou établies, c'est en ces mots que se résume toute l'histoire de ces républiques pour qui cette forme de gouvernement semble n'avoir été qu'un prétexte à des tiraillements et à des déchirements perpétuels. Dans ces singulières démocraties le pouvoir était presque toujours le prix précaire de la rébellion victorieuse et de l'usurpation armée, et toutes les questions politiques étaient décidées, non par le peuple et ses représentants, mais par des généraux factieux et par les troupes qui passaient de leur côté. « Jamais la supériorité de l'esprit d'un peuple sur celui d'un autre peuple ne se montra d'une manière plus sensible que dans la différence des fruits dont les Anglais et les Espagnols ont déposé la semence en Amérique. Les uns ont jeté les fondements d'un État dont le développement progressif est sans exemple dans l'histoire; les autres ont laissé derrière eux, dans la même partie du monde, un état de corruption et de pourriture contre lequel jusqu'ici tous les remèdes ont été impuissants (1). » C'est que les colonies anglaises avaient joui de la liberté avant de posséder l'indépendance; elles s'étaient habituées à se gouverner elles-mêmes avant de former un État; une fois séparées de la métropole, elles n'eurent pas de peine à trouver dans leur expérience politique la constitution qui leur convenait le mieux. Grâce à ces mêmes traditions de liberté, aucun de leurs généraux ni de leurs hommes d'État n'osa jamais concevoir la pensée d'usurper le pouvoir. Les colonies espagnoles, au contraire, exploitées et opprimées pendant trois siècles, après avoir puisé dans leur désespoir le courage de secouer le joug, ne trouvèrent dans leur état antérieur aucun élément pour organiser leur liberté conquise, tandis que le despotisme militaire des anciens vice-rois laissait aux généraux et aux chefs des nouveaux États un exemple contagieux.

Discordes du Mexique. — Le Mexique était comme le type de ces républiques anarchiques. Depuis son indépendance la guerre civile y était à l'état permanent. Les *pronunciamentos* (2) et les coups d'État militaires étaient son régime normal (3). Au milieu de ces

---

(1) ARND, *Geschichte der letzen vierzig Jahre.*

(2) Acte par lequel, en Espagne et dans les anciennes colonies espagnoles, un chef militaire se déclare indépendant.

(3) Au milieu de ces discordes le Mexique a perdu le Texas qui s'est constitué en république indépendante, en 1840, et a été annexé aux États-Unis, en 1845, ainsi que la Nouvelle-Californie et le Nouveau-Mexique (1846), à la suite d'une guerre de trois ans qui se termina en 1848. — Dès 1831, démembrement de la république colombienne; elle se divise en trois États : Venezuela, Nouvelle-Grenade, Équateur. — En 1839, démembrement des États-Unis de l'Amérique centrale en cinq Etats : Guatemala, Nicaragua, Honduras, San-Salvador, Costa-Rica.

luttes de partis, nulle sécurité pour les citoyens, encore moins pour les résidants étrangers. Ceux-ci étaient sans cesse exposés au vol, au pillage, et leur vie même n'était pas toujours respectée. Il y avait bien des consuls, des légations à Mexico; mais au milieu des révolutions perpétuelles de ce malheureux pays l'instabilité du pouvoir était telle, que souvent les agents européens ne savaient à qui s'en prendre des préjudices ou des outrages faits à leurs nationaux. Il fallait se faire justice soi-même. C'est ainsi qu'en 1838 une escadre française, sous le contre-amiral Baudin, bombarda le fort de Saint-Jean-d'Ulloa et prit la Vera-Cruz.

Convention de Londres (octobre 1861). — Des griefs de ce genre amenèrent, au mois d'octobre 1861, la convention de *Londres* entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, et par suite notre expédition du Mexique. Juarez, un des chefs du parti libéral, venait d'être élu président (juin 1861), après la chute de Miramon, soutenu par le clergé et détesté à cause de ses violences. Les réactionnaires trouvèrent dans le général Marquez un chef digne de Miramon, et la guerre civile continua de sévir. Au milieu de ces embarras, Juarez, quoiqu'il eût fait déclarer propriété nationale tous les biens de l'Église, se fit autoriser par le Congrès à suspendre pour dix ans les assignations destinées au règlement des conventions étrangères. Comme si ce n'était pas assez de ce grief, l'ambassadeur d'Espagne fut expulsé, et un attentat fut commis à Mexico sur la personne du ministre de France et sur trois sujets anglais. C'est alors que les trois puissances signèrent une convention pour poursuivre en commun la satisfaction due à leur honneur ou à leurs intérêts.

Expédition du Mexique (1862-1863). Convention de la Soledad (février 1862). Conférences d'Orizaba (avril). — Au commencement de 1862 les escadres alliées arrivèrent devant la Vera-Cruz. Les troupes françaises et espagnoles étaient déjà débarquées, lorsqu'une convention fut signée à la *Soledad* entre les représentants des trois puissances et le général Doblado, ministre des affaires étrangères de Juarez (10 février). D'après cette convention, des négociations devaient s'ouvrir immédiatement pour le règlement des réclamations des alliés et pour la conclusion d'un traité. Elle fut suivie des conférences d'*Orizaba* entre les commandants et les plénipotentiaires alliés (9 avril). Mais là cessa leur accord, l'Angleterre et l'Espagne ne voulant que le redressement de leurs griefs, le gouvernement français voulant le renversement de Juarez. Les Anglais et les Espagnols se retirèrent de la lutte.

Prise de Puebla et de Mexico (janvier-juin 1863). — Notre corps expéditionnaire (7000 hommes), sous les ordres du général de Lorencez déjà parvenu à Cordova, marcha seul en avant, entra dans Orizaba et franchit la chaîne des Cumbres, au pied de laquelle il eut à livrer un combat acharné près du village d'*Acultzingo*.

Trompé sur les dispositions des populations, Lorencez, malgré le petit nombre de ses troupes, se porta sur *Puebla*, ville forte de 60 000 habitants, défendue par le général juariste Zaragoza. Mais aux retranchements de *Guadalupe* il rencontra une résistance inattendue, et dut se replier sur Orizaba (5 mai). Des renforts envoyés de France portèrent nos forces à 27 000 hommes. Le général Forey en prit le commandement et les ramena sous les murs de *Puebla* (janvier 1863). Ortega, commandant de la place, fit une énergique défense. Enfin, le 27 mai, il fut forcé de capituler. La route de Mexico était ouverte. L'armée française y entra le 10 avril suivant. Juarez, avec 6000 hommes, transporta le siége du gouvernement républicain à San-Luis-de-Potosi.

Établissement de l'empire en faveur de l'archiduc Maximilien. (10 juillet).— Une junte de trente-cinq membres fut instituée à Mexico (16 juin). Elle confia le pouvoir exécutif aux généraux Almonte et Salas et à l'archevêque Labastida (23 juin). Le 7 juillet, elle forma une assemblée de notables constituants, qui proclama empereur l'archiduc Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche (10 juillet). 25 000 Français, sous les ordres du général Bazaine, achevèrent la soumission du nouvel empire en poursuivant les dernières bandes de Juarez.

CHAPITRE XIX.

TABLEAU COMPARATIF DES GRANDES PUISSANCES DU MONDE. COMPARAISON, POUR LA FRANCE, ENTRE LES ANNÉES 1788 ET 1865.

§ Ier. — Tableau comparatif des grandes puissances du monde.

SOMMAIRE. — Tableau comparatif des principales nations. Superficie, population, religion, gouvernement, armée, flotte, budget, agriculture, industrie, commerce.

Tableau comparatif des principales nations. — Il nous reste à tracer le tableau comparatif des éléments dont se compose la puissance des principales nations entraînées dans le mouvement de la civilisation universelle; ce n'est ni l'étendue du territoire, ni le nombre des habitants qui nous détermine à choisir les unes plutôt que les autres pour l'objet de cette étude. Leur rang est marqué surtout par la valeur morale des races qu'elles représentent et par l'énergie des efforts qu'elles ont faits dans les temps modernes pour contribuer aux conquêtes intellectuelles de l'humanité. Nous

n'oublierons donc presque aucun des peuples de l'Europe, et, hors de l'Europe, nous ne parlerons guère que des Américains du Nord.

Superficie. — En suivant l'ordre de l'étendue des territoires, les États de l'Europe se classent ainsi : la Russie, des frontières de Prusse aux monts Ourals, sans entrer en Asie, a 5450 194 kilomètres carrés; la Turquie, 2000000. Ce sont donc encore les deux États les plus nouvellement entrés dans la famille européenne qui y occupent le plus d'espace. Au troisième rang vient le royaume de Suède et de Norvége, 750000 kilomètres carrés; puis l'Autriche, qui retient une partie du sol italien, 645000; la France, 542000; l'Espagne, 507000; la Grande-Bretagne, 313000; la Prusse, 280000; l'Allemagne, sans l'Autriche et sans la Prusse, 233000; l'Italie, toujours incomplète, 228000; le Portugal, 100000; le Danemark, 56000 (nous donnons là le chiffre de son étendue avant les événements de 1864 et de 1865 dont les résultats ne sont pas à enregistrer définitivement par l'histoire); la Grèce, 49000; la Suisse, 41000; les Pays-Bas, 32000; et la Belgique, 29000.

Population. — L'ordre n'est plus le même quand on considère, non plus l'espace occupé, mais la population, ce premier des éléments de la puissance d'un peuple. C'est cependant la Russie qui conserve le premier rang, avec 64000000 d'habitants, mais c'est le seul État plus peuplé que la France qui en compte, d'après le recensement de 1861, 37382225. Viennent ensuite la Turquie, avec 36000000, chiffre qui n'est peut-être pas assez exactement déterminé; l'Autriche, avec 35000000; la Grande-Bretagne, avec 29000000; l'Italie, avec 21700000; l'Allemagne centrale, avec 17800000; la Prusse, avec 17700000; l'Espagne, avec 15900000; la Belgique, avec 4600000; le Portugal, avec 3900000; la Suède, avec 3600000; les Pays-Bas, avec 3500000; le Danemark, avec 2400000, chiffre qu'il faudrait réduire de près d'un million, en en retranchant la population du Sleswig et du Holstein; la Suisse, avec 2400000; la Norvége, qui, en réalité, n'est pas le même État que la Suède, avec 1500000, et la Grèce, avec environ 1100000. Les pays dont la population est la plus nombreuse, eu égard à l'étendue du territoire, sont : la Belgique, qui compte 158 habitants par kilomètre carré; les Pays-Bas, qui en comptent 107; l'Italie, 95; la Grande-Bretagne, 93; la France, 68. Au bas de l'échelle se trouve la Turquie, avec 17 habitants; la Russie, avec 12; la Suède et la Norvége, avec 7. Les pays où la population s'accroît le plus vite sont : la Grèce, la Prusse, la Norvége, la Suède, les Pays-Bas, la Russie. L'Angleterre ne vient qu'au dixième rang et la France qu'au quatorzième, mais on sait que l'accroissement de la population est plus lent à mesure que les États atteignent un plus haut degré de civilisation. Cette lenteur s'y trouve compensée par l'extension de la durée de la vie.

Religion. — La religion catholique domine en Europe, car elle compte environ 128000000 d'adhérents, tandis que le nombre des protestants ne dépasse guère 74000000; celui des grecs est presque aussi élevé que celui des protestants (67000000); celui des israélites s'élève à près de 4000000.

Il y a 35000000 de catholiques en France, 23500000 en Autriche, presque 22000000 en Italie, 15000000 en Espagne. En Prusse, il y en a 6500000, et le même nombre en Russie; près de 6000000 dans la Grande-Bretagne; près de 4000000 en Portugal; 1200000 dans les Pays-Bas, 980000 en Suisse, 650000 dans la Turquie d'Europe. L'Allemagne centrale en compte près de 6000000, dont la moitié en Bavière. La population de la Belgique est presque toute catholique. Les protestants sont au nombre de 23000000 en Angleterre, où ils suivent une religion particulière, celle qui a été fondée par Henri VIII; il y en a 10500000 en Prusse, 3200000 en Autriche, 5100000 dans la Suède et la Norvége, 2470000 dans le Danemark (où il n'y a pas de catholiques, de même que dans les deux autres États scandinaves), 2200000 dans les Pays-Bas, plus de 11000000 dans l'Allemagne centrale, 2000000 en Russie, 1500000 en Suisse, où ils ont l'avantage du nombre sur les catholiques, et à peine quelques millions dans les autres États de l'Europe.

Les adhérents de l'église grecque sont environ 50000000 en Russie, 10000000 en Turquie, 6300000 en Autriche; le reste se compose des habitants de la Grèce.

Il n'y a guère que 100000 Israélites en Angleterre, le même nombre en France; il y en a 150000 en Italie, 230000 en Prusse, 150000 dans l'Allemagne centrale, 200000 en Turquie, 860000 en Autriche, surtout dans la Bohême, et 1500000 en Russie. Les autres États en comptent quelques milliers. Les musulmans, qui sont tous établis en Turquie, sont au nombre de 25000000.

Gouvernement. — Depuis 1789, il n'y a presque pas d'États en Europe qui soient régis par un monarque absolu. La Russie et la Turquie seules n'ont pas de constitutions qui limitent le pouvoir du chef de l'État et règlent les droits de la nation. Partout ailleurs les représentants du peuple, sous le nom de *membres de la Chambre des communes* en Angleterre, de *membres du Corps législatif* en France, de *députés* dans la plupart des autres États, participent à la confection des lois et votent les impôts. Presque partout, à côté d'une Chambre des députés renouvelée périodiquement, il existe une Chambre haute composée de membres inamovibles ou même héréditaires qui partage le pouvoir législatif. En Angleterre et en Russie, le chef de l'État est en même temps le chef de la religion; en Angleterre, en Espagne, en Portugal, en Russie, le pouvoir exécutif peut encore appartenir à une femme. La forme du gouvernement républicain n'a jamais été abolie en Suisse, et elle subsiste même dans la Confédération germanique,

où les divers États, empires, royaumes, principautés, villes libres se gouvernent par une diète pour toutes les affaires générales de la famille allemande.

Armée. — La puissance militaire des divers États est à la fois terrestre ou maritime, ou seulement terrestre. Il n'y a pas d'État qui ait une flotte et point d'armée, et il y en a qui ont des armées et pas de flottes.

Ne comptons d'abord que les troupes de terre, en faisant remarquer que dans cette énumération, pas plus que dans celle des superficies, la force ne dépend pas toujours absolument du nombre, mais de la valeur propre à la race, de l'instruction et des traditions, et en ajoutant que l'étendue des territoires est plutôt une cause de faiblesse qu'un élément de force, puisqu'elle empêche les États, à nombre égal de soldats, d'en disposer avec la même facilité. Une autre remarque à faire : c'est qu'il y a souvent de grandes différences entre les effectifs inscrits sur les comptes des divers pays et les nombres des troupes qu'ils entretiennent réellement.

Sur le pied de guerre, la Russie passe pour avoir 800 000 hommes sous les armes, et même un million, mais la guerre de 1854 et de 1855 a montré que la moitié de ces forces n'arrive pas sur les champs de bataille; sur le pied de paix, elle avait 578 000 soldats dans ces dernières années; en comptant les réserves et les corps de gendarmerie la France possède à peu près la même quantité de soldats, et son effectif le plus réduit se compose d'au moins 400 000. En temps ordinaire, l'Autriche arme 300 000 hommes; la Prusse 200 000; l'Italie et la Turquie autant; l'Espagne 150 000. Les autres armées de l'Europe n'arrivent pas au chiffre de 100 000 soldats, excepté toutefois celle de la Grande-Bretagne, qui l'atteint juste. En réunissant en une seule masse les diverses armées des pays qui composent la Confédération germanique, moins l'Autriche et la Prusse, on trouve que, sur le pied de paix, elles montent à 304 000 hommes, et à 435 000 sur le pied de guerre.

C'est dans les Pays-Bas qu'il y a proportionnellement le plus de soldats pour 1 000 000 d'habitants (24); c'est ensuite dans la Confédération germanique (19); dans la Grande Bretagne (13, en comptant les armées fort nombreuses qu'elle entretient dans ses possessions coloniales). La France vient au quatrième rang, l'Espagne au cinquième, le Danemark au sixième, la Prusse au septième, l'Italie au huitième, la Russie au neuvième, la Belgique au dixième, l'Autriche au onzième. Ces rangs sont fixés d'après les effectifs du pied de paix; sur le pied de guerre l'ordre n'est plus le même.

Flotte. — Nous dirons peu de chose des forces navales, parce que le moment actuel est une époque de transformation pour toutes les marines de guerre. Après que l'on eut remplacé les vaisseaux à voiles, en partie du moins, par les navires à vapeur, on a, dans ces derniers

navires, substitué l'hélice longitudinale aux roues des flancs, et enfin l'on s'occupe de cuirasser les vaisseaux de combat. Une puissance qui posséderait une flotte nombreuse de voiliers ne serait plus en état de lutter contre l'État qui dispose d'un nombre beaucoup moins considérable de navires à vapeur cuirassés de fer; mais si l'émulation est grande entre les grandes nations maritimes pour ce qui touche à cette transformation, l'expérience de la guerre manque encore à ces nouveaux engins de défense et d'attaque, et l'on ne sait pas au juste quels sont les meilleurs échantillons. Cependant de longues traversées ont déjà permis d'apprécier les qualités nautiques de la nouvelle flotte de l'Angleterre et surtout de la France, flotte dont les modèles sont des vaisseaux plus ou moins réguliers, tandis qu'aux États-Unis les navires de combat, construits surtout pour les nécessités d'une guerre de fleuves ou de côtes, présentent des dispositions tout à fait extraordinaires.

L'Angleterre reste la première puissance navale par le nombre de ses voiliers et de ses vapeurs, ainsi que par celui des marins et des canons qu'ils portent; mais la France possède en vaisseaux et en frégates près des deux tiers de ce nombre, et elle égale sa rivale par les développements donnés aux constructions de vaisseaux à cuirasses, si même elle ne la devance pas. La Russie, condamnée par les traités de 1855 à ne plus avoir qu'une flotte légère dans les eaux de la mer Noire, a concentré toute son activité dans la Baltique et occupe toujours le troisième rang, mais à une grande distance de la France. Au sud, le Portugal et l'Espagne ont une flotte de quelque valeur, surtout l'Espagne; mais le royaume d'Italie possédera bientôt et possède déjà la plus belle marine de la Méditerranée, après celle de la France. L'Autriche, confinée au fond de l'Adriatique et sans grands ports de guerre, ne peut guère aspirer à jouer sur mer un rôle égal à celui qu'elle joue sur le continent. La Prusse, au contraire, espère être un jour, au nom de l'Allemagne, une puissance navale digne de respect, et c'est dans cette pensée qu'elle vient récemment de faire la guerre au Danemark, que son ambition est de dépouiller peu à peu de ses ports et de ses vaisseaux, qui portent encore plus d'un millier de canons. La flotte suédoise est surtout composée de voiliers; elle est égale à peu près à celle du Danemark. Une autre flotte européenne mérite d'être citée; c'est celle des Pays-Bas, qui porte 1600 canons et qui a de si beaux souvenirs dans son passé. La flotte anglaise est armée d'environ 14000 bouches à feu, celle de la France 12000. Mentionnons encore la flotte turque, qui porte 1200 canons.

Budget. — Avec la population et les armées, ce sont les ressources financières qui contribuent le plus à donner de l'importance aux États, et ces ressources dépendent non-seulement du produit des recettes annuelles de chaque pays, mais du crédit dont il jouit. Les grands États ont presque tous de lourdes dettes. Celle de l'Angleterre est de 20 mil-

liards; celle de la France de 10; celle de l'Autriche de 5; celle de la Russie de 3; celle de l'Italie de 2 milliards et demi, comme celle des Pays-Bas, et celle de l'Espagne de 3 milliards et demi. La dette de la Prusse ne dépasse pas 1 milliard. Les autres dettes sont au-dessous de ce chiffre. Quant aux recettes annuelles, elles s'élèvent, pour les dépenses ordinaires, à plus de 1800 millions en France; à 1700 millions en Angleterre, sans y comprendre les dépenses des provinces; à 1200 millions en Russie; à 750 en Autriche; à 600 en Espagne; à plus de 500 en Prusse et en Italie, pays où elles ne peuvent qu'augmenter; à 400 millions dans l'Allemagne centrale; à 200 dans les Pays-Bas; à 150 en Belgique; à 200000 en Turquie. Généralement le chiffre élevé des recettes et des dépenses qu'elles couvrent prouve une civilisation avancée. C'est ainsi que l'Angleterre et la France peuvent dépenser, pour leurs besoins, plus d'argent que la Russie, qui est bien plus peuplée et qui a des armées aussi nombreuses, et que la Turquie ne dépense pas plus que la Hollande.

Agriculture, industrie, commerce. — Plus un pays est instruit dans les arts de la paix, plus il est riche. L'agriculture, l'industrie, le commerce sont les sources d'où coulent les forces véritables des États. Il n'y a pas de pays où l'agriculture soit plus avancée que dans l'Angleterre, la Belgique, la France, la Hollande et une partie de l'Italie et de l'Allemagne. En France, c'est dans la Flandre, en Alsace, en Normandie, aux environs de Paris, dans la vallée de la Loire et dans la Limagne d'Auvergne que l'on voit les plus belles cultures; il y en a d'aussi riches dans la Lombardie. La nature des terres de quelques régions de la Russie méridionale permet d'y obtenir des récoltes de blé admirables sans que l'art de cultiver y ait fait des progrès. C'est cependant dans les pays méridionaux de l'Europe que l'agriculture est le plus négligée. Les pays où l'agriculture fleurit le mieux sont aussi ceux où l'industrie a pris le plus d'extension. Les nations du nord l'emportent de beaucoup sur celles du midi pour tout ce qui touche à l'industrie. L'Angleterre et la France guident le mouvement, et les traités de commerce qu'elles ont conclus en 1860 l'une avec l'autre lui ont donné une impulsion d'un effet inattendu. L'Allemagne vient ensuite, avec la Belgique et la Hollande; dans l'Allemagne, c'est la Prusse qui est la première puissance industrielle. Il convient ici de signaler l'importance des travaux de la Suisse qui, sur des montagnes bien éloignées de la mer et peu fertiles, a trouvé le moyen, par un heureux accord de l'agriculture et de l'industrie, de se placer parmi les peuples dont le travail est le plus productif. Là où l'industrie se développe le plus aisément en effet, c'est chez les peuples qui ont des communications ouvertes avec l'étranger, principalement par la mer. Le commerce y naît comme de lui-même. L'Angleterre s'est trouvée ainsi amenée à être la première des puissances commerciales. Ses échanges dépassent la somme de 8 milliards chaque année. La France

n'arrivait pas à la moitié de cette somme il y a dix ans; elle importe ou exporte à présent pour 6 milliards de marchandises. Après l'Angleterre et la France, il faut placer l'association commerciale des États du nord et du centre de l'Allemagne, connue sous le nom de Zollverein, qui fait pour 3 milliards de commerce; l'Autriche n'y est pas entrée, parce qu'elle n'était pas assez habile pour vendre ou acheter aux mêmes prix. Son commerce n'atteint pas le chiffre de 1500 millions, que dépasse l'Italie. La Russie n'arrive même pas aux chiffres de l'Autriche. La Turquie et les Pays-Bas achètent et vendent à peu près autant. La Belgique vient après, avec une somme d'échanges de 800 ou 900 millions, et l'Espagne, quatre ou cinq fois plus peuplée que la Belgique, n'importe et n'exporte que pour 600 millions. C'est 100 millions de moins que le montant du commerce de la Suisse.

États-Unis. — Nous voudrions étendre cette étude à toutes les nations importantes qui, en Asie et en Amérique, coopèrent, avec les peuples d'Europe, au développement de la civilisation universelle. La Chine, le Japon, qui s'ouvrent enfin au mouvement des idées modernes, mériteraient certes de nous occuper, ainsi que l'Inde et les États de l'Amérique du centre et du sud, mais il faut nous borner à donner quelques détails sur le plus puissant de tous ces peuples, la République des États-Unis. Sortie avec bonheur d'une crise terrible, qu'elle a traversée avec une admirable fermeté, la grande République américaine a montré ce que peut devenir, en moins d'un siècle, un peuple européen transporté sur les terres neuves du continent découvert par Christophe Colomb.

Sur une étendue de 8 millions de kilomètres carrés, les États-Unis comptaient, lors du dernier recensement, celui de 1860, une population de 31 445 000 habitants, dont 3 953 760 esclaves noirs et 488 005 nègres libres, et, en outre, il y avait sur leur territoire à peu près 300 000 Indiens, restes des anciennes tribus.

La guerre civile qui vient d'aboutir à la suppression de l'esclavage n'aura pas diminué la population, et n'a que pour un moment ralenti l'activité de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Riche en mines de toute espèce, et présentant d'inépuisables espaces au travail des champs, le sol des États-Unis est couvert de fermes et d'exploitations agricoles dont la valeur dépasse 50 milliards de France. Les établissements de l'industrie n'ont pas encore atteint cette valeur, mais le commerce rivalise avec celui de l'Angleterre et de la France. L'Angleterre fait 8 milliards d'échanges; la France 6, comme nous venons de le voir. Avant la guerre, les États-Unis en faisaient 4. Du chiffre de 1 400 000 tonneaux, leur marine marchande s'est, en cinquante ans, élevée à celui de 5 500 000. Or l'Angleterre n'a que 4 millions et demi de tonneaux à son service, et la France à peine 1 million. Un très-grand nombre des navires de cette flotte de commerce sont de vrais vaisseaux du premier rang, mus par la vapeur. On a vu, du reste,

pendant la guerre, combien il a été facile aux États-Unis d'y trouver les éléments d'une marine de combat. Si la politique des États-Unis était de changer de rôle désormais et de se faire une armée et une flotte de guerre permanentes, nous devrions compter les soldats (1 200 000) et les navires de combat (plus de 300) qu'elle a pu pour ainsi dire improviser; mais il est encore incertain à quelles limites elle veut fixer leur nombre. Ce déploiement, presque instantané, de forces prodigieuses aura coûté cher, cela est vrai, car les États-Unis, qui n'avaient plus guère qu'un milliard de dettes, ont deux fois décuplé ce chiffre en quatre ans. Mais 20 milliards de dépenses faites au Nord et au Sud, et de réparations à ordonner ne sont pas un fardeau qui les accable : ils s'en soulageront plus vite que ne le pourrait faire aucune nation d'Europe, car la rapidité du progrès de leur civilisation matérielle, depuis le commencement de ce siècle, tient véritablement du prodige.

§ II. — Comparaison, pour la France, entre les années 1788 et 1865.

SOMMAIRE. — Comparaison pour la France, entre les années 1788 et 1865, de la production agricole et industrielle, de la population et des ressources financières. Accroissement de la richesse publique et de la vie moyenne. Diminution de la criminalité.

La France de 1788 et de 1865. — Nous ne devons pas finir sans avoir montré qu'en France aussi, depuis la Révolution, la marche du bien-être et des améliorations morales a été digne de l'attention de l'histoire. Sans parler des changements d'une si grande importance introduits dans la constitution de l'État, sans parler des fondements de la vraie liberté et de l'égalité qui sont assis sur le sol depuis 1789 et qu'on n'y saurait plus détruire, nous devons produire les chiffres qui mesurent les progrès accomplis dans l'ordre matériel de la production, dans la durée de la vie et dans l'adoucissement des mœurs (1).

Comparaison de la production agricole et industrielle, de la population et des ressources financières. — En 1789, le territoire de la France était, à 1 000 000 d'hectares près, ce qu'il est aujourd'hui : de 53 au lieu de 54 000 000 d'hectares de superficie; mais le roi, comme seigneur, la noblesse et le clergé en possédaient les trois quarts. Or le roi, la noblesse et le clergé, c'étaient 350 ou 400 000 personnes. Pour 26 000 000 d'habitants roturiers il restait un quart du sol, et ce quart était divisé entre 500 000 propriétaires. Aujourd'hui il y a 8 000 000 de propriétaires en France.

(1) Si l'on veut avoir une idée exacte et complète de ce qu'était notre patrie au moment même où la Révolution commence, il faut lire l'excellent ouvrage de M. Paul Boiteau, *État de la France en* 1789, un vol. in-8°, 1861, chez Perrotin.

Cette terre que la nation cultivait pour les nobles, pour le clergé, à leur profit, ne produisait guère que 1800 millions ou 2 milliards de récoltes : 700 millions en grains, 400 millions en bestiaux, 60 en fourrages, 350 en vins et eaux-de-vie, 60 en huiles, 150 en bois, 35 en laines, 25 en soie, 50 en lin et chanvre. C'est là, il est vrai, le plus bas calcul, mais personne n'a élevé à plus de 4 milliards, et on a fixé généralement à 3, les récoltes de l'agriculture. Le produit net était de 1200 millions, dont la moitié pour l'impôt. Depuis 1789, on a mis en culture 1 000 000 d'hectares de plus et laissé en jachères 5 000 000 d'hectares de moins. Le zèle du travail libre et, par la liberté, devenu plus habile, a tiré des champs de quoi donner à chacun 220 litres de blé, lorsqu'en 1789 on n'en avait que 125. Aussi les deux tiers de nos 37 000 000 de concitoyens mangent-ils du pain de froment; en 1789, il n'y avait que 40 sur 100 habitants qui en eussent. On mange 28 kilogrammes de viande, on en mangeait 18; et on a aujourd'hui plus de vin, plus de lait, plus de légumes, sans compter le produit des cultures de luxe ou des cultures industrielles qui se sont si largement répandues. Il suffit de citer celle de la betterave.

On évaluait à peine à 1 milliard en 1789 les produits de notre industrie. Aujourd'hui notre exportation seule va au triple, et certes la consommation intérieure n'en souffre pas. Mais la machine à vapeur n'existait pas, les métiers mécaniques non plus, et comme on n'avait pas besoin de vapeur d'eau pour les usines ou les machines des chemins de fer, on tirait peu de houille du sol. La houille, une fois devenue commune, a donné de l'aliment non-seulement aux machines, mais aux fourneaux des fonderies. Tout a été renouvelé enfin dans les opérations industrielles.

Le commerce a recueilli les bénéfices de tous ces travaux. Nous avons dit que le mouvement de nos échanges dépasse 6 milliards. En 1789, la moyenne de l'importation était de 230, celle de l'exportation de 300 millions. Les chiffres ont décuplé.

Accroissement de la richesse publique et de la vie moyenne; diminution de la criminalité. — Un commerce, une industrie, une agriculture ainsi améliorés et devenus si féconds, ont par mille canaux fait pénétrer le bien-être dans la masse du peuple entier et avec le bien-être y ont fait circuler une vitalité plus énergique. En naissant, on avait, en 1789, la chance de vivre 28 ans; aujourd'hui c'est 40. Un dernier trait pour achever. Les statistiques judiciaires n'ont commencé à être dressées avec un soin minutieux qu'à partir de 1826. De 1826 à 1830 on comptait un accusé de crime pour 4517 habitants. Le dernier compte donne un accusé sur 6758. La moitié de moins, à partir de 1789! Voilà les bienfaits de la Révolution et de l'ordre nouveau des choses.

CHAPITRE XX.

CARACTÈRES NOUVEAUX DE LA SOCIÉTÉ MODERNE.

SOMMAIRE. — Relations étroites établies entre les peuples par les chemins de fer et la navigation à vapeur, par la télégraphie électrique, les banques et le nouveau régime commercial. Propagation du système métrique. Expositions universelles. Progrès des idées de paix. Nouveau droit politique. Solidarité des intérêts entre les peuples.

Sollicitude des gouvernements pour les intérêts matériels et moraux du plus grand nombre.

Par l'égalité des droits et la libre expansion de l'activité individuelle, la richesse est produite en plus grande abondance et se distribue mieux; l'épargne et le capital sont devenus possibles pour ceux qui vivent de salaires. Dans l'antiquité, la guerre, la spoliation et l'esclavage, avec leur influence corruptrice, donnaient la richesse; le travail et l'épargne, avec leur action bienfaisante, sont désormais la source des fortunes privées.

Grandeur, mais danger de la civilisation moderne; nécessité de développer les intérêts moraux pour faire équilibre au développement immense des intérêts matériels.

Part de la France dans l'œuvre générale de la civilisation.

Relations étroites établies entre les peuples. — L'unité que l'idée catholique avait établie dans l'Europe du moyen âge, sans la préserver de la guerre, les découvertes de la science et les progrès de l'économie politique tendent aujourd'hui à la reconstituer au sein de l'Europe moderne, en multipliant les garanties de paix. Les peuples ne sont plus comme emprisonnés dans les limites tracées autour d'eux par la nature ou par la politique. L'échange plus fréquent des rapports a dissipé les préventions, les préjugés qui alimentaient et perpétuaient les haines internationales. Jusqu'à notre temps, les diverses nations de l'Europe, faute de s'être approchées et de se connaître, vivaient les unes à l'égard des autres dans un état à peu près permanent d'antagonisme ou de défiance. Et ce n'était pas seulement la politique qui amenait les conflits et les guerres, c'était encore un certain patriotisme jaloux, aveugle, exclusif, nourri d'ignorance et d'erreurs, qui ne concevait pas la grandeur et la prospérité de l'État sans l'abaissement et la ruine des États voisins. Par suite de malentendus séculaires et d'idées aussi fausses qu'étroites, on se haïssait ou l'on s'enviait par un amour mal compris de la patrie. Sans doute quelques esprits supérieurs savaient se dégager de ces préjugés. Un Voltaire, un Montesquieu, par exemple, au spectacle des institutions libres et de l'activité féconde du peuple anglais, étaient loin de partager les ressentiments populaires à l'égard de la *perfide Albion*. Mais il n'y avait guère que les hommes d'élite qui saluaient ainsi dans

les progrès d'une nation un progrès de l'humanité, sans autre sentiment que le désir d'y voir participer leur patrie.

Chemins de fer et navigation à vapeur. — Ce qui était alors une exception, il appartenait au XIXe siècle de le généraliser, en mettant les peuples, par la facilité des communications, dans un contact perpétuel. C'est là un des plus grands bienfaits de deux admirables inventions : les *chemins de fer* et la *navigation à vapeur*. Peu de découvertes ont plus contribué aux progrès de la civilisation. Tout y a gagné : opérations commerciales, explorations scientifiques, échange d'idées et de productions, tout ce qui fait la vie matérielle et intellectuelle des peuples, tout ce qui tend à les pacifier, en les rapprochant, en créant entre eux, à la place de leurs anciennes rivalités, une étroite solidarité d'intérêts. Devant les locomotives, lancées à travers les montagnes et les fleuves, les barrières internationales sont tombées comme les barrières naturelles. Toutes les capitales, toutes les grandes villes de l'Europe sont reliées entre elles par un vaste réseau de chemins de fer, et à mesure que chaque pays reçoit plus d'étrangers, il fait disparaître de sa législation ces lois d'exceptions, restes d'une époque d'antagonisme et de défiance. Le passe-port lui-même a fini par succomber, au moins dans les contrées les plus éclairées de l'Europe ; l'homme n'y est plus assimilé à la marchandise; il peut voyager, circuler, sans porter l'estampille de sa nationalité, l'étiquette de son individualité.

Télégraphie électrique. — Autre agent de communication, *le télégraphe,* depuis que *l'électricité* s'y est jointe, a cessé d'être la machine informe et grossière de Chappe. Il transmet aujourd'hui les idées aux distances les plus éloignées avec la promptitude de la pensée, avec la netteté et la précision de la parole. L'Océan lui-même a été forcé d'ouvrir un chemin au fil merveilleux, messager des nations.

> Une force inconnue, empruntée aux éclairs,
> A travers les récifs, les vagues débordées,
> Mêle au courant des flots le courant des idées.

Banques et institutions de crédit. — A côté de la fusion opérée par la science, la fusion opérée par les intérêts. Grâce aux sociétés financières, aux institutions de crédit, aux banques, aux emprunts des gouvernements, le numéraire s'est dénationalisé; il circule sans distinction de pays, multiplie la richesse générale en multipliant les moyens à l'aide desquels elle se produit ou se développe : *vires acquirit eundo.* N'est-ce point l'or britannique ou français qui construit des chemins de fer en Espagne et en Italie, qui aide ici au maintien d'un ancien État dont la chute ébranlerait le système européen, là à l'organisation d'un État nouveau? Sans doute, l'argent a toujours eu un caractère cosmopolite, mais à aucune époque il n'a

créé entre les peuples autant d'intérêts communs ni de si étroites relations.

Nouveau régime commercial. — Le rapprochement toujours plus intime des nations devait amener l'abolition de l'ancienne législation commerciale, sous le régime de laquelle chaque pays s'isolait, en matière de commerce, en excluant de ses marchés, sous prétexte de *protéger* le travail national, les produits des industries étrangères, ou en les frappant de tarifs qui les en éloignaient. Les vieilles idées économiques sur lesquelles reposait le système prohibitif ont fait place au principe du libre échange international. Nos économistes du XVIII[e] siècle avaient déjà revendiqué la liberté du commerce comme celle de l'industrie : *laissez faire, laissez passer*. L'Angleterre et la France l'ont mise les premières en pratique dans leurs échanges (1860) et leur exemple tend à se généraliser. Des traités de commerce ont été conclus depuis sur les mêmes bases, par le gouvernement français, avec l'Italie, la Prusse et le Zollverein, l'Espagne, les Pays-Bas, etc. Ainsi tombent de toutes parts les douanes, ces frontières commerciales qui bornaient l'activité des peuples à leurs frontières politiques.

Expositions universelles. — L'émulation a remplacé la rivalité. Elle trouve un énergique stimulant dans les expositions universelles où, tous les cinq ans, chaque nation est conviée à envoyer les produits perfectionnés de son industrie. Lutte pacifique et féconde, où les efforts de chacun pour vaincre profitent à tous, car la victoire est à qui fait le mieux et le moins cher.

Propagation du système métrique. — L'unité de poids, de mesures et de langue est la conséquence naturelle des rapports plus fréquents des peuples. Déjà notre système métrique a été introduit dans plusieurs contrées. Une convention vient de « constituer à l'état d'union monétaire » la France, la Belgique et la Suisse. L'adoption d'une langue commune dans les relations internationales rencontrera sans doute plus de difficultés; mais il est permis de penser que les mêmes qualités qui ont fait de notre idiome la langue de la diplomatie, des cours et des classes élevées en feront aussi un jour la langue universelle du commerce et des affaires.

Progrès des idées de paix. — La destruction des vieux préjugés nationaux par le contact des peuples et la multiplication de leurs rapports par la facilité des communications et par le développement du commerce ont fait naturellement gagner bien du terrain aux idées de paix. Est-ce à dire que nous touchions à l'accomplissement du rêve pacifique de Henri IV et de l'abbé de Saint-Pierre? Non, sans doute. L'ambition n'a pas encore abdiqué son rôle dans l'histoire, et parmi les questions politiques léguées par le passé il en est plus d'une qui menace de ne se résoudre que par la *dernière raison des rois;* mais heureusement les peuples ont aujourd'hui voix au conseil, c'est la

grande voix de l'opinion publique. L'ambition est obligée de compter avec cette puissance.

D'ailleurs le génie de la guerre lui-même semble conspirer avec les arts de la paix pour éloigner la guerre, en augmentant la puissance des moyens de destruction dont elle se sert. L'incessant perfectionnement des armes à feu tend à en rendre l'usage plus rare en le rendant plus terrible, et la savante transformation des flottes, composées de vaisseaux tout bardés de fer, cuirassés et éperonnés, impénétrables et irrésistibles, rend leur choc d'autant plus difficile qu'il serait plus redoutable. N'a-t-on pas vu récemment (août 1865) ces nouveaux monstres marins échanger des deux côtés de la Manche des visites courtoises comme pour s'inspirer réciproquement plus de respect en se mesurant des yeux dans une étreinte internationale? Ajoutons que la portée des canons rayés a déconcerté pour ainsi toute tactique. Grâce aux progrès de la science, la guerre semble menacée de n'être plus une science.

Nouveau droit politique. — L'avénement du nouveau droit politique, qui a présidé à la formation du royaume d'Italie, a, de son côté, jeté le désarroi dans la vieille diplomatie qui n'avait guère d'autre rôle que de sanctionner les triomphes de la force; elle est morte avec les Castlereagh, les Nesselrode, les Talleyrand et les Metternich. L'esprit de conquête a disparu dans les cabinets comme sur les champs de bataille, et, s'il fermente encore çà et là dans le cerveau de quelque disciple attardé de ces génies malfaisants, il ose à peine s'avouer. Que l'on compare avec les trois partages de la Pologne et l'œuvre du congrès de Vienne ce qui se passe aujourd'hui dans le Sleswig-Holstein. Ce sont les mêmes appétits, mais l'audace y manque; c'est la même politique, tout aussi dégagée de scrupules, mais au lieu de marcher droit à son but, elle s'y glisse par des voies tortueuses; elle appelle à son aide des légistes qui torturent des titres poudreux et équivoques, elle chicane, elle temporise et offre ainsi le spectacle consolant de l'ambition condamnée à l'impuissance par une sorte de respect forcé du droit qu'elle méconnaît.

Solidarité des intérêts entre les peuples. — Mais la plus solide garantie de la paix se trouve dans ces liens chaque jour plus étroits que les peuples contractent entre eux par l'extension du commerce international. Grâce à la solidarité de leurs intérêts, il n'est point de guerre à un bout de l'univers qui n'ait dans le reste du monde un retentissement douloureux. Le premier coup de canon tiré au fort Sumter est le signal de la détresse pour des milliers d'ouvriers cotonniers dans le Lancashire et dans la Seine-Inférieure.

Sollicitude des gouvernements pour les intérêts matériels et moraux du plus grand nombre. — La démocratie n'est pas encore la règle politique de toutes les nations européennes; mais chez toutes on peut constater des efforts marqués des classes inférieures pour

conquérir une plus grande somme de bien-être et d'instruction. Les gouvernements secondent ces efforts. La misère et l'ignorance ne sont plus regardées comme des *instruments de règne*. Par le droit d'association, le travail achève de s'émanciper; par le droit de coalition, il traite de puissance à puissance avec le capital; par l'institution des banques populaires, il a son crédit organisé comme la propriété, l'industrie et le commerce. Les intérêts moraux des classes laborieuses trouvent satisfaction comme leurs intérêts matériels. Au sortir de l'atelier, l'ouvrier peut chercher, dans des cours publics, dans des écoles d'adultes, dans des bibliothèques fondées sous le patronage administratif ou par l'initiative de citoyens dévoués, l'instruction qui lui manque ou compléter celle qu'il a reçue. L'Angleterre, la France et l'Allemagne marchent à la tête de ce grand mouvement d'émancipation matérielle et intellectuelle des populations ouvrières. L'Italie régénérée entre dans la même voie. L'Espagne, qui commence à se couvrir de chemins de fer et appelle à la vie politique un plus grand nombre de citoyens, finira sans doute aussi par dépouiller ce qui lui reste encore du vieil esprit de l'inquisition et moins craindre la diffusion des lumières. En Russie, le czar Alexandre II inaugura son règne par l'affranchissement des serfs. Enfin, dans les principautés danubiennes, où la noblesse seule possédait le sol, le prince Couza a cherché à légitimer son coup d'État de 1864 en publiant une loi rurale favorable aux laboureurs.

Par l'égalité des droits et la libre expansion de l'activité individuelle, la richesse est produite en plus grande abondance et se distribue mieux ; l'épargne et le capital sont devenus possibles pour ceux qui vivent de salaires. Dans l'antiquité, la guerre, la spoliation et l'esclavage, avec leur influence corruptrice, donnaient la richesse ; le travail et l'épargne, avec leur action bienfaisante, sont désormais la source des fortunes privées. — La Révolution a laissé sa trace profonde dans la constitution économique, aussi bien que dans la constitution politique de la société. Avant 1789, on naissait magistrat ou colonel, et le système des corporations faisait du travail même un privilége. L'Assemblée constituante a établi l'égalité des droits en supprimant toutes les distinctions dans l'ordre civil, et brisé les entraves des professions industrielles, en abolissant les maîtrises et les jurandes. « A chacun selon ses œuvres » fut désormais la devise de la société nouvelle, née de la Révolution. Dès lors l'activité individuelle, sous l'aiguillon de la libre concurrence, prit un merveilleux essor. La production industrielle s'accrut, et avec elle grandirent les fortunes privées dont elle est la source. Assurément le développement de la richesse n'est pas un phénomène nouveau dans l'histoire. L'antiquité aussi l'a connu. Mais à Rome, si quelques citoyens s'enrichissaient, c'était par la spoliation des vaincus, par les exactions commises dans les provinces, par le travail servile de la

familia; et tandis qu'un petit nombre d'hommes puissants dévoraient la substance du monde entier, l'immense multitude était en proie à la misère et à la dégradation de l'indigence oisive. Aujourd'hui la richesse a acquis une sorte de moralité qu'elle n'avait pas dans les temps anciens : héritage ou acquisition personnelle, elle représente un capital de travail, d'intelligence et d'économie. Elle n'est plus accumulée dans quelques mains, elle circule dans toutes les artères du corps social, et y produit, par l'élévation graduelle des conditions inférieures, cette fusion des classes d'où naissent l'harmonie et la force. Cette heureuse fusion n'est nulle part aussi marquée que dans notre France démocratique, où l'égalité des droits existe dans l'ordre politique, par le suffrage universel, comme dans l'ordre civil, par la plus équitable des législations. Dans l'aristocratique Angleterre elle-même, « le peuple monte, » les dernières barrières sociales sont ébranlées. Tous les efforts d'un de ses plus illustres hommes d'État, soutenu par un parti qui chaque jour grandit, tendent « à écarter les distinctions de classes, et à étendre la sphère de la constitution de façon que non-seulement en théorie, mais encore en pratique, elle enferme dans son sein tous les Anglais, ou du moins tous ceux dont on ne pourra pas clairement démontrer l'incapacité à jouir des priviléges et à exercer les droits de citoyen (1). »

Grandeur, mais danger de la civilisation moderne; nécessité de développer les intérêts moraux pour faire équilibre au développement immense des intérêts matériels. — Tel est en traits généraux le tableau qu'offre la civilisation moderne. Certes, elle a sa grandeur, non point cette grandeur théâtrale des drames militaires et des péripéties politiques, mais cette grandeur plus féconde que présente l'expansion de l'activité pacifique des peuples. A aucune époque le niveau de la prospérité générale n'est monté aussi haut. Mais là aussi est le danger. Sans doute il est bien de donner largement satisfaction aux intérêts matériels ; mais à côté d'eux, comme contrepoids nécessaire, il faut développer de plus en plus les intérêts moraux. L'accroissement du bien-être des classes laborieuses par le travail affranchi de toute entrave est un bienfait social, mais l'ignorance doit perdre, par la plus large organisation de l'enseignement populaire, autant de terrain que le paupérisme. L'élévation des fortunes industrielles et commerciales est encore un bien; mais à côté l'humeur chagrine des moralistes s'inquiète des sollicitations du jeu, organisé sur le mouvement souvent factice des valeurs livrées à la spéculation, tandis que les législateurs s'émeuvent des progrès du luxe et sollicitent presque, comme Caton dans l'ancienne Rome, des

(1) Paroles de M. Gladstone, août 1865.

lois pour les réprimer (1), oubliant un peu que les lois ne font pas les mœurs.

Part de la France dans l'œuvre générale de la civilisation. — Au XVIIe siècle, la France avait dominé par les lettres et les arts, au XVIIIe par les idées. Mais à aucune époque elle n'exerça au dehors une action aussi puissante que depuis 1789. Refoulée sur elle-même par la réaction armée des vieilles monarchies, que la peur coalisa contre elle, la Révolution éclata au delà de toutes nos frontières avec une force militaire irrésistible; elle se fit soldat; elle parcourut l'Europe sous le drapeau tricolore, semant partout ses féconds principes, et lorsqu'elle se fut livrée au grand capitaine qui avait conduit ses armées victorieuses des rives du Pô et de l'Adige sur celles du Nil, devenue conquérante, elle poursuivit encore, en bouleversant l'ancien système politique, son œuvre de propagande et de rénovation.

Pacifiée à l'intérieur, mais en même temps organisée dans ses résultats essentiels, par la main puissante qui l'enchaîna pendant quinze ans, puis détruite au dehors par le rétablissement de l'ancien ordre territorial et dynastique, elle laissa partout où elle avait passé des traces profondes et des germes féconds, et lorsque, après quinze ans de lutte contre les idées qu'elle avait renversées en 1789 et qui essayèrent de se relever, elle fit de nouveau explosion, malgré son caractère pacifique elle ébranla encore l'Europe entière, et eut son contre-coup sur les rives de la Vistule comme sur celles du Tage, sur les rives de la Tamise, comme sur celles du Pô. Dix-huit ans après elle déployait la même force d'expansion tout en abjurant, comme en 1830, toute pensée de conquête. Jamais nation n'exerça au dehors une telle influence. D'où vient cette puissance de l'idée française? L'Angleterre, qui marche avec la France à la tête de la civilisation moderne, a eu avant nous sa révolution politique; elle a possédé avant nous la liberté constitutionnelle, mais sa révolution est restée sans retentissement au delà des mers qui l'environnent, et sa liberté n'a pas franchi le détroit. Le régime constitutionnel, inauguré dans la Grande-Bretagne dès la fin du XVIIe siècle (1688), n'a conquis les États, où il a été depuis établi, qu'après avoir passé par la France. D'où vient que dans les grandes manifestations de leur vie politique, l'une des deux nations agisse si puissamment sur le dehors, tandis que l'autre semble se replier sur elle-même? Faut-il en chercher la cause seulement dans la différence de leurs positions géographiques? Sans doute, l'une est comme isolée dans son île, tandis que l'autre touche au continent par trois des six grandes lignes qui dessinent ses contours. Mais l'idée ne connaît point de frontières; et d'ailleurs, en quelle contrée, non-seulement de l'Europe, mais du monde, l'Angleterre n'a-t-elle pas su faire pénétrer les produits de son industrie, les

(1) Discussion du Sénat; discours de M. Dupin pendant la session de 1865.

denrées de ses colonies? Le phénomène historique que nous signalons a donc d'autres causes, et il faut les chercher : 1° dans le génie éminemment sociable du peuple français; 2° dans les qualités de son esprit dont la vivacité et la netteté se reflètent si bien dans sa langue et en ont fait le plus universel des idiomes particuliers; 3° dans le caractère de notre Révolution qui, issue de la philosophie du XVIIIe siècle, a contracté par cette origine, dans les principes qu'elle a proclamés, une généralité à laquelle elle doit d'être appelée par tous les peuples simplement *la Révolution*, comme si elle était moins la révolution d'un peuple qu'une évolution de l'humanité; 4° dans une sorte de désintéressement chevaleresque qui porte la France à faire la guerre pour une idée, et à percer l'isthme de Suez dans l'intérêt du commerce de toutes les nations.

C'est à ces causes, autant qu'à son incomparable gloire militaire, que la France doit son influence et son prestige dans le monde. C'est par elles aussi qu'elle est devenue comme le foyer de la civilisation moderne, et sa capitale la métropole de l'Europe intellectuelle. Placée ainsi à l'avant-garde du progrès, pour conserver ce poste d'honneur dans la marche de l'humanité, sa devise doit être celle de Charles-Quint : « Toujours plus loin. »

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

DYNASTIES DE L'EUROPE.

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

Maison d'Autriche.

ALBERT II. 1438
FRÉDÉRIC III 1440
MAXIMILIEN Ier. 1493
CHARLES-QUINT 1519
FERDINAND Ier 1556
MAXIMILIEN II. 1564
RODOLPHE II 1576
MATHIAS 1612
FERDINAND II. 1619
FERDINAND III 1637
LÉOPOLD Ier. 1658
JOSEPH Ier. 1705
CHARLES VI 1711

En lui s'éteint, en 1740, la descendance mâle de la maison d'Autriche ou de Habsbourg.

CHARLES VII (Charles-Albert, électeur de Bavière. 1740

Branche de Habsbourg-Lorraine.

FRANÇOIS Ier. 1745

Ex-duc de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, fille de Charles VI.

JOSEPH II 1765
LÉOPOLD II. 1790
FRANÇOIS II 1792

Abdique, en 1806, le titre d'empereur d'Allemagne et prend celui d'empereur d'Autriche, sous le nom de FRANÇOIS Ier.

FERDINAND Ier. 1835
FRANÇOIS-JOSEPH Ier. 1848

BAVIÈRE.

Branche aînée de Wittelsbach.

CHARLES-THÉODORE, électeur. 1777
MAXIMILIEN-JOSEPH, électeur depuis 1799
Roi depuis 1806
LOUIS Ier CHARLES-AUGUSTE. . 1825
MAXIMILIEN II JOSEPH 1848

BELGIQUE.

LÉOPOLD Ier, de Saxe-Cobourg. 1830
LÉOPOLD II. 1865

DANEMARK.

Branche de Holstein.

Frédéric Ier	1523
Christian III	1534
Frédéric II	1559
Christian IV	1588
Frédéric III	1648
Christian V	1670
Frédéric IV	1699
Christian VI	1730
Frédéric V	1746
Christian VII	1766
Frédéric VI	1808
Christian VIII	1839
Frédéric VII	1848
Christian IX	1863

ESPAGNE.

Maison d'Autriche.

Charles Ier (Charles-Quint)	1516
Philippe II	1556
Philippe III	1598
Philippe IV	1621
Charles II	1665

Maison de Bourbon.

Philippe V	1700
Louis Ier	1724
Philippe V, reprend la couronne	1724
Ferdinand VI	1745
Charles III	1759
Charles IV	1788
Ferdinand VII	1808
Joseph Bonaparte	1808
Ferdinand VII, rétabli	1813
Isabelle II	1833

ÉTATS-UNIS.

Georges Washington	1789
Réélu	1793
John Adams	1797
Thomas Jefferson	1801
Réélu	1805
James Madison	1809
Réélu	1813
James Monroe	1817
Réélu	1821
Quincy Adams	1825
André Jackson	1829
Réélu	1833
Martin van Buren	1837
Harrison	1841
John Tyler	1841
James Polk	1845
Taylor	1849
Filmore	1850
Franklin Pierce	1853
Buchanan	1857
Abraham Lincoln	1860
Réélu	1864
Johnson	1865

FRANCE.

Branche des Bourbons.

Henri IV	1589
Louis XIII	1610
Louis XIV	1643
Louis XV	1715
Louis XVI	1774-1792

Révolution.

République (Convention, Directoire, Consulat).	1792-1804

Empire.

Napoléon Bonaparte	1804-1814

FRANCE (suite).

Première Restauration.

Louis XVIII	1814

Les Cent Jours.

Napoléon Ier	1815

Seconde Restauration.

Louis XVIII	1815
Charles X	1824

Branche des Bourbons-Orléans.

Louis-Philippe	1830

Révolution de 1848.

République	1848-1852

Empire.

Napoléon III	1852

GRANDE-BRETAGNE.

Maison des Stuarts.

Jacques Ier	1603
Charles Ier	1625

Révolution de 1648.

République	1648-1660

Restauration.

Charles II	1660
Jacques II	1685

Révolution de 1688.

Guillaume III d'Orange	1689
Anne Stuart	1702

Maison de Hanovre.

Georges Ier	1714
Georges II	1727
Georges III	1760
Georges IV	1820
Guillaume IV	1830
Victoria	1837

GRÈCE.

Othon de Bavière	1832
Georges de Danemark	1863

HANOVRE.

Ernest-Auguste, duc de Cumberland	1837
Georges Ier	1851

HOLLANDE.

Stathouders.

Guillaume Ier d'Orange	1579
Maurice	1584
Frédéric-Henri	1625
Guillaume II	1647-1650
Guillaume III	1672-1702
Guillaume IV	1747
Guillaume V	1751
République Batave	1795-1806
Louis-Bonaparte, roi	1806-1810

Rois de la maison d'Orange.

Guillaume Ier	1814
Guillaume II	1840
Guillaume III	1849

ITALIE, PIÉMONT ET SARDAIGNE.

Maison de Savoie.

Charles-Emmanuel II, duc de Savoie.............. 1638
Victor-Amédée II.......... 1675
Roi de Sicile........... 1713
Roi de Sardaigne........ 1720
Charles-Emmanuel III.... 1730
Victor-Amédée III......... 1773
Charles-Emmanuel IV..... 1796
Victor-Emmanuel Ier...... 1802
Charles-Félix............ 1821
Charles-Albert.......... 1831
Victor-Emmanuel II....... 1849
Roi d'Italie depuis...... 1861

MODÈNE.

Maison d'Este.

Alphonse III............. 1628
François Ier............. 1629
Alphonse IV............. 1658
François II.............. 1662
Renaud................... 1694
François III.............. 1737
Hercule III.......... 1780-1796

Branche autrichienne.

François IV.............. 1815
François V.......... 1846-1859

NAPLES ET DEUX-SICILES.

Branche des Bourbons.

Don Carlos.............. 1735
Ferdinand III............ 1759
Réduit à la Sicile de 1806 à 1815.

Rois de Naples de la famille de Napoléon.

Joseph Bonaparte........ 1806
Joachim Murat........... 1808

Restauration des Bourbons.

Ferdinand (IV) Ier........ 1815
François Ier.............. 1825
Ferdinand II.............. 1830
François II.......... 1860-1861

POLOGNE.

Royauté élective.

Henri de Valois......... 1573
Étienne Bathori......... 1575
Sigismond III de Suède.... 1587
Wladislas VII........... 1632
Jean Casimir............ 1648
Michel Wisnioviecki, Polonais................... 1668
Jean Sobieski............ 1674
Auguste II, électeur de Saxe. 1697
Stanislas Leczinski....... 1704
Auguste II, rétabli....... 1709
Auguste III.............. 1733
Stanislas Poniatowski. 1764-1795

PORTUGAL.

Maison de Bragance.

Jean IV................. 1640
Alphonse VI............. 1656
Pierre II................ 1683
Jean V.................. 1706
Joseph.................. 1750
Marie Ire........... 1777-1807

PORTUGAL (SUITE).

Jean VI 1816
Dona Maria 1826-1853
Don Miguel 1826-1833
Don Pedro V 1853
Don Luis Ier 1861

PRUSSE.

Maison de Hohenzollern.

Georges-Guillaume, électeur de Brandebourg et duc de Prusse 1619
Frédéric-Guillaume....... 1640
Frédéric III.............. 1688
Roi sous le nom de
Frédéric Ier en........... 1701
Frédéric-Guillaume Ier.... 1713
Frédéric II.............. 1740
Frédéric-Guillaume II 1786
Frédéric-Guillaume III.... 1797
Frédéric-Guillaume IV ... 1840
Guillaume Ier 1861

ROME.

Papes.

Innocent X.............. 1644
Alexandre VII 1655
Clément IX.............. 1667
Clément X............... 1670
Innocent XI 1676
Alexandre VIII 1689
Innocent XII............ 1691
Clément XI.............. 1700
Innocent XIII 1721
Benoît XIII 1724
Clément XII............. 1730
Benoît XIV.............. 1740
Clément XIII 1758
Clément XIV 1769
Pie VI.................. 1775
Pie VII.................. 1800
Léon XII 1823
Pie VIII................. 1829
Grégoire XVI............ 1831
Pie IX 1846

RUSSIE.

Maison de Romanow.

Michel 1613
Alexis................... 1645
Fédor II................. 1676
Pierre-le-Grand avec Ivan V. 1682
Seul depuis 1689
Catherine Ire............ 1725
Pierre II Alexiowitz..... 1727
Anne Ivanowna........... 1730
Ivan VI.................. 1740
Elisabeth Petrowna...... 1741

Branche de Holstein-Gottorp.

Pierre III 1762
Catherine II............. 1762
Paul Ier 1796
Alexandre Ier............ 1801
Nicolas 1825
Alexandre II 1855

SAXE.

Frédéric-Auguste Ier 1806
Antoine 1827
Frédéric-Auguste II 1836
Jean 1854

SUÈDE.

Maison de Wasa.

Gustave	1523
Éric XIV	1560
Jean III	1568
Sigismond	1592
Charles IX	1604
Gustave II Adolphe	1611
Christine	1632
Charles X Gustave	1654
Charles XI	1660
Charles XII	1697
Ulrique-Éléonore	1718

Branche de Holstein.

Frédéric Ier	1719
Adolphe-Frédéric	1751
Gustave III	1771
Gustave IV Adolphe	1792
Charles XIII	1809

Maison de Bernadotte.

Charles XIV (Bernadotte)	1818
Oscar Ier	1844
Charles XV	1859

TOSCANE.

Maison des Médicis.

Alexandre	1531
Cosme	1537
Grand-duc en	1569
François-Marie	1574
Ferdinand Ier	1587
Cosme II	1609
Ferdinand II	1621
Cosme III	1670
Jean-Gaston	1723

Maison de Lorraine-Habsbourg.

François II	1737
Léopold Ier	1765
Ferdinand III	1790

Branche espagnole de Parme.

Louis Ier, roi d'Étrurie	1801
Charles-Louis	1803
Abdique en	1807
Élisa Bonaparte	1809

Restauration de la maison de Lorraine-Habsbourg.

Ferdinand III, rétabli	1814
Léopold II	1824-1860

TURQUIE.

Ibrahim	1639
Mahomet IV	1649
Soliman III	1687
Achmet II	1691
Mustapha II	1695
Achmet III	1703
Mahmoud Ier	1730
Othman III	1754
Mustapha III	1757
Abdul-Hamed	1774
Sélim III	1789
Mustapha IV	1807
Mahmoud II	1808
Abdul-Medjid	1839
Abdul-Azis	1861

FIN DE LA TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.

